FONDO PIZZOFALCONE
NAZIONALE
B. Prov.
XII
337
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

30-8-18

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XII
Palchetto a
Num.° d' ordine 1-10-0-2

127
4
2
B. Rose
XII
32

Digitized by Google

644391

# HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

# JAQUES-AUGUSTE DE THOU,

Avec LA SUITE par NICOLAS RIGAULT;

LES

## MEMOIRES DE LA VIE DE L'AUTEUR,

*UN RECUEIL* de *PIECES* concernant sa Personne & ses Ouvrages : y compriſes les *NOTES* & principales *VARIANTES, CORRECTIONS & RESTITUTIONS*, qui se trouvent dans les *MSS.* de la Bibliotheque du ROI de France, de Mrs. DU PUY, RIGAULT, & de SAINTE-MARTHE.

*Le tout traduit sur la nouvelle Edition Latine de Londres.*

Et Augmenté de

*REMARQUES HISTORIQUES & CRITIQUES*

de CASAUBON, de DU PLESSIS MORNAY, G. LAURENT, CH. DE L'ECLUSE, GUY PATIN, P. BAYLE, J. LE DUCHAT, & autres.

*TOME SECOND.*

1551. — 1560.

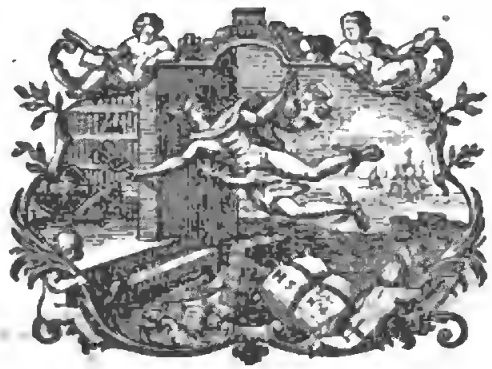

A LA HAYE,
Chez HENRI SCHEURLEER,
M. DCC. XL.
*Avec Privilège des Etats de Hollande & de Weſtfriſe.*

Digitized by Google

# LISTE des SOUVERAINS qui REGNOIENT pendant les Années compriſes dans ce II. Volume.

## *EN ALLEMAGNE.*

CHARLES V. juſqu'en 1557.
FERDINAND. Roi de Boheme & de Hongrie.

## *EN FRANCE.*

HENRI II. juſqu'en 1559.
FRANÇOIS II.

## *DANS LA NAVARRE.*

HENRI, juſqu'en 1555.
JEANNE *d'Albret* & ANTOINE *de Bourbon* ſon Mari.

## *EN ESPAGNE.*

CHARLES V. juſqu'en 1555.
PHILIPPE II. ſon Fils.

## *EN PORTUGAL.*

JEAN III. juſqu'en 1557.
SEBASTIEN.

## *EN ANGLETERRE.*

EDOUARD VI. juſqu'en 1553.
MARIE juſqu'en 1558.
ELISABETH.

## *EN ECOSSE.*

MARIE *Stuart.*

## *DANS LA SUEDE.*

GUSTAVE *Ericſon.*

## *EN DANNEMARCK.*

CHRISTIERN III. juſqu'en 1559.
FREDERIC II.

## *DANS LA POLOGNE.*

SIGISMOND II.

## *EN MOSCOVIE.*

JEAN IV. *Baſilowitz.*

## LISTE des SOUVERAINS &c.

### *DANS LA SAVOTE.*

CHARLES III. juſqu'en 1553.
EMMANUEL PHILIBERT.

### *A VENISE.*

F. DONAT juſqu'en 1553.
M. A. TREVISAN juſqu'en 1554.
F. VENIER, juſqu'en 1556.
L. PRIULI.
} Succeſſivement Doges.

### *A FLORENCE.*

COSME I. *de Medicis.*

### *DANS LA LORRAINE.*

CHARLES II.

### *AUX PATS-BAS.*

MARIE, Gouvernante juſqu'en 1559.
MARGUERITE Ducheſſe de Parme.

### *A ROME.*

JULES III. juſqu'en 1555.
MARCEL II. XI. Mois.
PAUL IV. juſqu'en 1559.
PIE IV.
} Pontifes Romains.

### *EN TURQUIE.*

SOLIMAN II.

### *EN PERSE.*

THAMAS.

### *DANS LA CHINE.*

CHI-TSONG. *

* Preſque tous les Auteurs ont ortographié différemment les Noms des Empereurs de la Chine. Si on les a plus exactement aujourd'hui, ce n'eſt que par la belle Deſcription de la Chine, par le *P. du Halde*, en 4 vol. in 4°.

HISTOIRE

Digitized by Google

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE NEUVIÉME.*

### SOMMAIRE.

*AFfaires d'Italie. Troubles en Hongrie. Deſcription de ce Royaume. Le Roi Louis eſt tué à Mohacz. Jean Zapoli prend le titre de Roi, & diſpute à Ferdinand le droit de cette ſucceſſion. Etienne, fils de Jean Zapoli & d'Iſabelle, ſœur de Sigiſmond-Auguſte Roi de Pologne, ſuccede à ſon pere. George Martinuſe & la Reine-mere lui ſont laiſſés pour tuteurs par le feu Roi. Origine, mœurs & qualités de Martinuſe. La guerre eſt allumée entre le Roi Ferdinand & la Reine Iſabelle. L'Empereur donne le titre de Marquis de Caſſano à Jean-Baptiſte Caſtaldo. Il l'envoye à ſon frere pour commander ſon armée. Traité de Paix fait entre la Reine Iſabelle & Ferdinand, par l'entremiſe de Martinuſe. Il ſe rend odieux aux deux partis. Cette paix occaſionne la guerre du Turc. Le ſuccès de cette guerre. Lippe eſt priſe & repriſe. Martinuſe eſt fait Cardinal. Il ſe rend ſuſpect. On conſpire contre lui, & il eſt aſſaſſiné par l'ordre de Ferdinand. Sa mort eſt vengée. Priſe de Zeghedin, qui eſt repris. André Battori eſt fait Vaivode de Tranſilvanie. Laurent Loſſoncky obtient le Comté de Temeſwar. Exploits du Bacha Mahomet, & d'Etienne Vaivode de Moldavie. Le Vaivode eſt mis en fuite. Temeſwar eſt repris par les Turcs. Ils font périr indignement Loſſoncky, contre la foi promiſe, pour ſe venger de ce qu'à Lippe Caſtaldo n'avoit pas tenu à Oliman la parole qui lui avoit été donnée. Lippe eſt mal défenduë par Bernard d'Aldana. La Reine Iſabelle ſe plaint de ce que Ferdinand ne lui tient point parole. Elle traite ſecretement avec le Grand-Seigneur. Etienne Vaivode de Moldavie eſt tué. Le ſiége de Magdebourg cauſe la diſſipation de l'armée. Les gens de guerre font de grands ravages en Allemagne. Les Députés des Proteſtans viennent au Concile. Ceux de l'Electeur Maurice s'y rendent auſſi, avec des deſſeins cachés. Melanchton ſe met en chemin pour y aller. Il s'arrête à Nuremberg. Rupture du Concile.*

### AUTEURS

### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*Jo. Antoine Bonfini, Louis Tuberone, Jean Sambuc, Aſcane Centorio Hortenſi, Jan Sleidan, Actes du Concile de Trente.*

HENRI II. 1551. Affaires d'Italie.

L'EMPEREUR étoit fort inquiet de voir que malgré les heureux ſuccès dont Ferdinand de Gonzague l'avoit flatté, la guerre de Parme traînoit en longueur, qu'un feu dangereux étoit allumé dans le Piémont, & (ce qui lui faiſoit le plus de peine) que le Pape dégouté de la guerre, ſouhaitoit extrêmement de faire la paix. Il voyoit encore avec chagrin, que les affaires de Sienne alloient aſſez mal; que les Sienois avoient des intelligences ſecretes avec les François répandus à Parme, à Veniſe, & en d'autres endroits d'Italie; ſoit qu'ils ne puſſent ſupporter la ſévérité exceſſive & la dureté du gouvernement de Mendoſe, ſoit qu'ils fuſſent irrités de voir bâtir chez eux une citadelle, dont l'ouvrage s'avançoit de jour en jour, & menaçoit de réduire en ſervitude des hommes nés libres. Ce Monarque n'étoit pas plus tranquille ſur les affaires du Royaume de Naples; il redoutoit les intrigues de Ferdinand de Sanſeverino, Prince de Salerne, qui avoit été autrefois très-maltraité par le Viceroi Pierre de Tolede, & s'étoit vû depuis peu attaqué par un de ſes vaſſaux, qui avoit tiré ſur lui un coup d'arquebuſe, lorſqu'il revenoit de Salerne à Naples. Sanſeverino imputoit cet aſſaſſinat au Viceroi, qui ne reſpirant que la vengeance, & abuſant de ſon autorité, étoit l'ennemi déclaré de toute la Nobleſſe.

On découvrit auſſi alors le complot, qu'Horace Pecci & George Tricerchi avoient formé, de tuer Jean de Luna, Gouverneur de la citadelle de Milan. Ces deux Gentilshommes Sienois comptant ſur leur étroite liaiſon avec ce Gouverneur, avoient fait eſpérer à Louis de Birague qu'ils viendroient à bout de leur deſſein, & que la citadelle ſeroit livrée aux François. Mais le projet ne réüſſit point: Pecci ſe ſauva; Tricerchi fut pris & appliqué à la queſtion, où il déclara tout. Les ennemis firent auſſi courir le bruit qu'on avoit des deſſeins ſur le Fort San-Antonio, & qu'on devoit ſe ſaiſir de Jean-Baptiſte di Monte, & d'Alexandre Vitelli, ou même les aſſaſſiner. L'Auteur de ce projet étoit Tullio da Galeze, qui avoit été d'abord de notre parti, & enſuite avoit paſſé du côté des ennemis. Ayant été pris, on arracha de lui par la violence des tourmens tout ce qu'on vouloit qu'il déclarât; après quoi on le fit mourir.

Le beſoin d'argent où ſe trouvoit l'Empereur, l'inquiétoit encore plus que toute autre choſe. Comme il n'avoit plus rien à eſpérer de la flotte des Indes, il fit propoſer aux Genois, par François Eraſte (1), ſon Secretaire, de payer l'argent qu'il devoit au Duc de Florence, au ſujet de l'Etat de Piombino. On leur fit entendre que l'Empereur étant maître de l'Iſle d'Elbe, & de Piombino, leur République ſeroit alors délivrée de la crainte que lui pouvoit cauſer le voiſinage de ce nouveau Souverain. Mais les

(1) *François Eraſte.* Il faut lire François de Eraſſo. Il avoit été premier Secretaire de Philippe Second, & étoit fort en faveur auprès de ce Prince, pendant mon ſéjour en Eſpagne. Il avoit une très-belle femme; pluſieurs m'ont aſſuré que c'étoit la véritable cauſe de ſon crédit. CHARLES DE L'ECLUSE.

les Genois s'excuſerent ſur le changement des conjonctures, & refuſerent d'entrer dans les vûës de l'Empereur, qui ſe vit enfin obligé de recourir à des marchands particuliers, dont il emprunta à un gros intérêt deux cens mille écus d'or, qu'il fit auſſi-tôt diſtribuer aux gens de guerre; ce qui calma au moins pour un tems les ſoldats tout prêts à ſe mutiner. Henri II. 1551.

Les bonnes nouvelles que l'Empereur recevoit tous les jours de Hongrie le conſolerent un peu de tant de chagrins; car bien que les avantages qu'on y remportoit, ne fiſſent réellement du bien qu'à ſon frere, il jugeoit cependant que cela maintenoit ſa propre réputation, & que les projets du Turc en ſeroient déconcertés. Mais il m'a ſemblé à propos, avant de parler en détail des affaires de Hongrie, d'expoſer en peu de mots la ſituation & l'état de ce Royaume, & des pays qui l'environnent, afin que l'on puiſſe comprendre avec plus de facilité ce que je dirai dans la ſuite. Affaires de Hongrie.

Au-deſſous de la Pologne, on trouve, en tirant vers le midi, les monts Crapak, qui bornent la haute & la baſſe Hongrie au Septentrion. La haute, qui renferme aujourd'hui preſque toute l'Autriche, étoit appellée anciennement premiere conſulaire. On y voit un peu au-deſſous de Vienne les Villes de Stain-am-Anger (1) & de Strignan (2), dont la premiere eſt célebre par la naiſſance de Saint Martin, l'autre par celle de Saint Jerôme. La baſſe Hongrie eſt bornée au Midi par le Drab, & eſt ſéparée de la haute par le Lac appellé Balathon (3), qui ſignifie en langue Sclavone, une eau dormante. Les habitans du pays diſent que ce Lac, qui eſt dans les dépendances de Giſe, n'a commencé à paroître qu'à la venuë de Jeſus-Chriſt; ſa longueur eſt d'environ vingt lieuës, & ſa largeur de trois. Il eſt environné de collines chargées de vignobles & d'arbres fruitiers, qui forment en ce lieu une vûë très-agréable. Quelques-uns ont cru que c'eſt ce Lac dont parle Pline ſous le nom de Ptiſon. Quoique toutes les eaux qui ſont dans la Hongrie ſoient ordinairement glacées pendant l'hiver, celles de ce Lac ne le ſont preſque jamais, & fourniſſent, en tout tems, une grande abondance d'excellent poiſſon. Deſcription de ce Royaume.

Les deux Hongries s'étendent vers l'Occident juſqu'aux pays des Marcomans, où ſont aujourd'hui le Marquiſat de Marhern ou de Moravie & la Baviere d'en-deçà le Danube, & par conſéquent juſqu'au pié de la Montagne de Kalenberg. Il y a au-delà du Danube une Province appellée aujourd'hui Sclavonie, & une autre appellée autrefois Pannonique Interamne, parce qu'elle eſt renfermée entre le Drab, & le Saw, qui ſe décharge dans le Danube auprès de (4) Belgrade. Dans cette Province étoit ſituée la ville de Sirmiſch. Après la décadence de l'Empire Romain, cette partie de la Sclavonie devint tributaire des Rois d'Hongrie. Il y a outre cela au-deſſous du Saw les Provinces de Croatie, de Liburnie *, de Boſnie, de Dardanie, & de Dalmatie, qui, autrefois connuës ſous le nom d'Illyrie, s'éten- *Comté de Zaro.

(1) Stain-am-Anger, en Latin *Sabaria B. Martini.* Les Hongrois l'appellent *Szombathheli.* Cluvier croit que c'eſt *Sarwat.*

(2) En Latin *Striden*, aujourd'hui *Striguan*, ou *Sdrin*: en Hongrois *Kimarombath.*

(3) En Allemand *Plaſſee.*

(4) Belgrade, en Allemand *Grietchiſch-Weiſſenburg*, d'autres, *Alba Græca.*

HENRI II. 1551. s'étendent à l'Occident juſqu'à la Mer Hadriatique, ou Golfe de Veniſe, & qui ont pour bornes à l'Orient la riviere de Boſne. Au-delà de cette riviere eſt ſituée à l'Orient la Valachie Tranſalpine, appellée maintenant la Servie, & l'inférieure, nommée Bulgarie; l'une & l'autre placées entre le mont (1) Argentaro & le Danube, s'étendent juſqu'à la Mer noire.

Nous allons maintenant parler d'une autre diviſion de la Hongrie, ſéparée en deux parties par le Danube qui paſſe au milieu; l'une s'appelle la partie qui eſt en-deçà de la riviere, l'autre la partie qui eſt au-delà. Nous avons parlé de celle qui eſt en-deçà: pour ce qui regarde l'autre, qui eſt renfermée entre les monts Crapak & la Teiſſe, depuis l'Orient juſqu'à l'Occident, elle eſt occupée par les Jaziges (2). Au-delà de la Teiſſe à l'Orient eſt la Dace, qui étoit autrefois le Royaume de Decebale (3), & qui eſt bornée au Septentrion par le fleuve Nieſter, ou même par celui d'Haczak, à l'Orient par la Mer noire, & au Midi par le Danube. On y voit encore aujourd'hui auprès de Zeurin les veſtiges de ce fameux pont, que l'Empereur Trajan, après avoir vaincu Decebale, fit conſtruire, afin de faciliter aux armées Romaines l'entrée dans la Dace. Dans ce pays, le long du Danube, eſt la Valachie, & au-deſſus eſt la Moldavie, auprès de la Mer noire; l'une & l'autre ſont gouvernées par des Princes tributaires du Grand-Seigneur: ces deux Provinces ſont preſque incultes. Mais du côté de l'Occident eſt la Tranſylvanie, qui non-ſeulement eſt fertile en toutes ſortes de bétail, en vins & en bleds, mais renferme encore des mines d'or & d'argent. Elle eſt arroſée par les rivieres de Mariſch & de Kerez, qui prennent leur ſource du côté du Septentrion: enſuite, après avoir reçu dans leur lit pluſieurs petites rivieres, qui les rendent navigables, elles vont ſe décharger dans le Danube, où elles entraînent une quantité de ſable d'or, dont il ſe trouve des morceaux de la peſanteur d'une demi-livre, ſelon le témoignage d'Antoine Bonfinis (4), qui a écrit fort exactement l'hiſtoire de Hongrie. La Tranſylvanie eſt environnée, & ceinte en forme de couronne, de forêts & de montagnes. Ses principales villes ſont Hermanſtat, Clauſenbourg (5), Noſenſtat (6), Weiſſenbourg (7), & Cromſtat (8). On croit que toutes ces villes furent bâties par les Saxons, qui, après pluſieurs victoires que l'Empereur Charlemagne avoit remportées ſur eux il y a plus de 800. ans, ſe retirerent dans la Dace Mediterranée.

(1) En Latin, *Mons Hæmus*. Les Italiens l'appellent, *Catena del Mondo*, & *Monte Argentaro*, les Turcs *Balkan*, les Eſclavons, *Cumoviza*, & d'autres *Coſtegnazzo* & *Krivicznez*.

(2) Les Hongrois les appellent Jaz, par abbreviation de *Jaſyges Metanaſtæ*, qui eſt leur nom en Latin. C'eſt la Hongrie d'au-delà du Danube.

(3) Ce Prince également brave & habile, défit deux Généraux de l'Empereur Domitien, & fut enſuite vaincu deux fois par Trajan. Il ſe tua lui-même l'an 106. de J. C.

(4) On Bonfinius. Il entreprit l'Hiſtoire de Hongrie, à la ſollicitation de Mathias Corvin, Roi de Hongrie & de Bohême. Son Hiſtoire eſt conduite juſqu'à l'an 1495. Bonfinius a traduit pluſieurs Auteurs Grecs.

(5) Ou *Coloſvar* en Hongrois, en Latin *Claudiopolis*.

(6) Ou *Beſtereze* en Hongrois.

(7) Ou *Gulaſeyrvar* en Hongrois, en Latin *Alba-Julia*, d'où elle eſt appellée auſſi Albe Royale.

(8) Ou *Braſſo* en Hongrois; en Latin *Stephanopolis*.

Digitized by Google

née. Après avoir conquis ce pays par la force des armes, ils y conſerverent leur langue, & en chaſſerent les habitans, d'où l'on croit que ſont deſcendus les Sekels, qui habitent les montagnes de Tranſylvanie entre l'Orient & le Nord, & qui conſervent encore aujourd'hui une haine invétérée contre les autres peuples de la Province, qu'ils appellent Saxons, de leur premier nom. Entre l'Occident & le Midi, ſont les peuples appellés Raſciens, qui y furent autrefois tranſplantés de Thrace & de Macedoine, gens endurcis au travail & fort belliqueux. HENRI II. 1551.

Jean Zapoli regnoit ſur ces peuples, ſous le titre de Vaivode, lorſque Louis, Roi de Hongrie, frere de Ladiſlas, fut tué dans le funeſte combat qu'il livra contre l'Empereur Soliman auprès de Mohacz, comme nous avons dit dans le premier Livre. Zapoli profitant de la mort de ce Roi pour augmenter ſa puiſſance, & appuyé des Grands, fut élû Roi de Hongrie, & couronné à Weiſſenbourg, ou Albe-Royale, dans le lieu & la mode ordinaire. Mais comme Ferdinand, frere de l'Empereur, & qui avoit épouſé Anne, ſœur du feu Roi Louis, avoit auſſi été depuis élevé au Trone par une faction contraire des Grands du Royaume, il arriva que d'un côté Zapoli, ſoutenu par le Grand-Seigneur, & de l'autre, Ferdinand appuyé de ſes propres forces, & de celles de l'Empereur ſon frere, l'un & l'autre aidés du ſecours des Seigneurs du pays diviſés entr'eux, ſe diſputerent long-tems la couronne, pour le malheur de la Chrétienté. Il y eut enfin un accommodement entr'eux; mais la paix ayant été rompuë par la mort de Zapoli, la Reine veuve, & Etienne ſon fils implorerent le ſecours des Turcs, qui étant entrés avec une puiſſante armée dans la Hongrie, taillerent en pieces celle de Ferdinand, &, ſous prétexte d'amitié & de protection, s'emparerent de Bude, l'an 1531. renvoyant en Tranſylvanie la Reine & ſon fils, avec George Martinuſe, principal Miniſtre du feu Roi Jean Zapoli.

Origine de la fortune du Cardinal Martinuſe.

Martinuſe, natif de Dalmatie, iſſu de parens nobles, mais très-pauvres, avoit été employé, dans ſa jeuneſſe, aux ſervices les plus bas, chez la mere du Roi Jean Zapoli, où ſon office étoit d'avoir ſoin des poëles qui ſervoient à échauffer les apartemens. Ce jeune homme qui avoit le cœur noble, ſoit qu'il fût dégoûté de la baſſeſſe de ſa condition préſente, ſoit qu'il déſeſpérât de faire jamais de plus grande fortune, ſortit de la maiſon du Prince, & embraſſa la vie monaſtique dans le couvent de S. Paul, premier Ermite, ſitué proche de Bude. Y étant devenu Cellerier du Monaſtere, il diſtribuoit aux Religieux des portions inégales, & donnoit plus aux uns qu'aux autres, ſelon qu'ils lui étoient plus ou moins agréables, affectant dès-lors de s'accréditer dans les moindres choſes, & parmi les gens de la plus baſſe condition. Ce fut-là qu'il commença à s'adonner à l'étude, & quoiqu'il fût déja un peu avancé en âge, il y apprit un peu de latin, dans la vûë de pouvoir être admis à l'Ordre de Prêtriſe, & d'avoir l'honneur de célébrer la Meſſe. Alors il revint à la Cour du Roi Jean, & ſuivant ce Prince, lorſqu'il ſe retira auprès de Sigiſmond, Roi de Pologne, ſon beau-pere, après l'élection de Ferdinand, il lui donna des marques de ſa fidélité dans un grand nombre d'affaires très-importantes, &

HENRI II. 1551. particulierement en différentes commiſſions périlleuſes, dont il s'acquitta hardiment, à la faveur de ſon habit, qui le mettoit à couvert & qui cachoit ſes Negociations. Par ces ſervices il s'attira tellement l'amitié & les bonnes graces du Roi Jean, que peu de tems après qu'il eût été rétabli dans ſon Royaume, il l'admit dans ſon Conſeil privé, lui donna l'Evêché de Waradin, & l'honora de la charge de grand Tréſorier, qui eſt la premiere dignité du Royaume: enfin il le laiſſa par ſon teſtament tuteur d'Etienne ſon fils, conjointement avec la Reine ſon épouſe.

Martinuſe rempli d'ambition, mépriſant les Grands du Royaume, & n'agiſſant que ſelon ſes idées particulieres dans l'adminiſtration du gouvernement, donna lieu à la Reine de ſoupçonner qu'il aſpiroit à s'emparer de l'autorité royale. Ce qui fit naître entre l'un & l'autre pluſieurs démêlés, qui leur furent très-préjudiciables, & qui le furent ſur-tout à la Chrétienté: plus ils ſe reconcilioient ſouvent, plus ils ſe devenoient ſuſpects l'un à l'autre. Enfin, après de fréquentes reconciliations, le Prélat, qui pendant la minorité du Roi avoit gagné la faveur du peuple, & par ce moyen s'étoit inſenſiblement emparé de toute l'autorité, réduiſit la Reine à un ſi grand deſeſpoir, qu'elle eut recours une ſeconde fois à Soliman, pour la ſecourir contre le Miniſtre Martinuſe, comme s'il eût conſpiré avec Ferdinand pour faire périr le Roi ſon fils, & lui enlever ſon autorité. Mais le ſecours du Turc venant avec lenteur, l'Evêque fit ſa paix avec la Reine, & comme il étoit auſſi ferme dans ſes deſſeins qu'habile à pénétrer ceux des autres, il fit agir Thomas Varkocz & François Quendi Ferentz, ſes principaux confidens, auprès des Sekels, gens belliqueux & entierement attachés à ſon ſervice, avec le ſecours deſquels ils combattirent ſeparément Pierre Prince de Moldavie & le Vaivode de Valachie, appellé ordinairement le Tranſalpin, qui venoient par ordre de Soliman au ſecours de la Reine, & les défirent avant qu'ils euſſent pu joindre leurs troupes. Pour lui, il marcha au devant du Bacha de Bude, & après lui avoir tué trois cens hommes de cavalerie, il l'obligea à ſortir de la Tranſylvanie, & à retourner à Bude.

La paix ne dura pas long-tems entre la Reine & l'Evêque, qui ſe ſentant trop foible pour réſiſter aux Turcs, qu'il voyoit toûjours prêts à la ſecourir, commença à traiter ſecretement avec le Roi Ferdinand. Cet Eſprit double ne manqua pas de raiſons pour engager ce Prince à ſe confier en lui, & pour lui faire croire qu'il ne s'acquittoit en cela que de ſon devoir. Il prétendit qu'il n'avoit en vûë que le ſervice du fils du feu Roi Jean ſon maître & ſon protecteur, & que l'avantage de la Chrétienté; que l'un & l'autre étoient expoſés aux plus grands dangers par une femme emportée & défiante, qui étant incapable de gouverner un Etat, imploroit à chaque inſtant, ſur les moindres bruits & les plus légers ſoupçons, le ſecours des Turcs; que, ſous prétexte de protection, ces infideles s'empareroient inſenſiblement des principales villes & des plus fortes places de la Hongrie, comme ils s'étoient autrefois emparés de Bude, & par ce moyen réduiroient le Roi ſon fils & la Reine elle-même à un état déplorable. Martinuſe propoſoit donc, comme pour le bien de l'un & de l'autre, que

que la Reine, au nom de ſon fils, cedât le Royaume à Ferdinand, moyennant un accord ſemblable à celui qui avoit été fait auparavant entre lui & le feu Roi Jean Zapoli; que par-là on mettroit à couvert la vie de ce Prince, dont la jeuneſſe étoit ſi expoſée aux traits de la Fortune; d'ailleurs que ce Royaume, ſi ſujet aux irruptions des Turcs, étant entre les mains de Ferdinand, la Religion Chrétienne ſeroit moins en danger, puiſque ce Prince avec ſes propres forces & celles de l'Empire, pourroit défendre les frontieres communes de la Chrétienté, contre l'ennemi commun du nom Chrétien. HENRI II 1551.

Quoique Martinuſe fût ſuſpect à Ferdinand, cependant pour ne pas donner lieu de croire qu'il eût manqué l'occaſion d'étendre ſa puiſſance dans la Hongrie, il remercia ce Prélat, & l'exhorta à pourſuivre une ſi loüable entrepriſe. Il fit cependant marcher de ce côté-là mille hommes de Cavalerie Hongrois, avec quatre mois de paye & quelques machines de guerre, juſqu'à ce qu'il y envoyât plus de Troupes; il fit enſuite avertir l'Empereur ſon frere de ce qui ſe paſſoit, & le pria de lui envoyer un homme, qui fût en même tems grand Capitaine, & très-habile Negociateur, pour lui confier la conduite de cette affaire. L'Empereur, après avoir conſulté le Duc d'Albe, Jean d'Avalos Marquis de Peſcaire, Ferdinand de Cordouë Duc de Seſſa, & l'Evêque d'Arras, ſes principaux miniſtres, choiſit pour cet emploi Jean-Baptiſte Caſtaldo Comte de Piadena, qu'il avoit depuis peu gratifié du Marquiſat de Caſſano, pour le recompenſer de ſes exploits dans la guerre d'Allemagne, où il s'étoit dignement acquitté de la charge de Maréchal-de-camp. Caſtaldo partit, pour venir trouver Ferdinand à Vienne, où ils confererent enſemble ſur les moyens de faire la guerre; il s'informa auſſi de l'eſprit & du caractère de Martinuſe, avec qui il devoit particulierement traiter; & après s'être muni des proviſions néceſſaires, & qu'on lui eût aſſigné une penſion de huit mille écus d'or, pour exercer la charge de Lieutenant-général dans les pays de Hongrie, de Tranſylvanie, de Croatie, & de Dalmatie, apartenans à la maiſon d'Autriche, il partit le premier jour de Mai, & prit la route (1) d'Agria.

Ferdinand avoit mis en garniſon dans cette ville Bernard Aldana, à la tête de ſept enſeignes d'Eſpagnols; & comme cette place paroiſſoit importante pour le ſuccès de la guerre, on avoit chargé Eraſme Teufel d'y faire les fortifications néceſſaires. Caſtaldo s'y arrêta, juſqu'à ce que ſes troupes fuſſent aſſemblées, & ſur-tout que ſon canon fût arrivé. Il en partit le 26. de Mai, obſervant cet ordre dans ſa marche: Il conduiſoit l'avant-garde, compoſée des ſept enſeignes d'Eſpagnols dont nous venons de parler, qui contenoient deux mille deux cens hommes, de cinq cens fantaſſins Hongrois, appellés Heiducques, & de douze cens Chevaux légers, que les habitans du pays appellent Houſſars, commandés par Chriſtophle, Seigneur du pays de Sileſie; il y avoit outre cela quatre pieces d'artillerie avec leurs affuts. Le Comte Felix d'Arco, & Jean-Baptiſte ſon frere, commandoient le centre, compoſé de trois mille fantaſſins Allemands; ils avoient

(1) Dans le Pays, elle s'appelle *Erla*.

HENRI II. 1551. avoient encore quatre gros canons, deux coulevrines, & quatre cens gens-d'armes. A l'arriere-garde il y avoit trois cens Houſſars & trois pieces de campagne, pour eſcorter le bagage.

Caſtaldo marchant à la tête de cette petite armée, dont l'arriere-garde étoit en ſûreté, arriva à la Teiſſe, où après avoir harangué ſes ſoldats, il commença à la paſſer, en obſervant toûjours le même ordre. Il employa huit jours à ce paſſage, parce que ſes bords ſont très-bas en cet endroit, & que pluſieurs autres rivieres, qui s'y jettent, font qu'elle y eſt fort large. Il avança enſuite vers Debreczen, place forte par ſa ſituation, où il rencontra André Bathory, & Thomas Nadaſdy, principaux Seigneurs de Hongrie. Le premier, Général de la Cavalerie Hongroiſe, & l'autre, qui étoit ſon Lieutenant, gardoient avec cinq cens chevaux ces defilés par où la Cavalerie entre dans la Tranſylvanie. Après la jonction de ce Corps il rangea ſon armée, de maniere qu'elle paroiſſoit plus nombreuſe qu'elle n'étoit effectivement, & marcha vers Zolnoch, château environné d'un foſſé plein d'eau, qu'il fortifia d'une garniſon de cinquante Eſpagnols. Dans le tems qu'il ſe préparoit à aller rendre viſite à l'Evêque de Waradin, pour conférer avec lui, la Reine Iſabelle convoqua les Etats à Engetin *, ville fort peuplée, mais très-mal fortifiée; elle eſpéroit, que par le moyen de ſes amis, & des Seigneurs de Tranſylvanie, qui ne pouvoient ſupporter la trop grande autorité du Prélat, elle obtiendroit qu'il ſeroit dépouillé du gouvernement. Le Miniſtre pénétrant, qui étoit alors à Waradin, réſolut, pour empêcher l'exécution de ce projet, d'écrire d'abord à ſes amis, enſuite de partir pour ſe trouver à cette aſſemblée, afin de traverſer, par ſa préſence, les deſſeins de la Reine. S'étant mis en route, ſa voiture verſa dans un chemin difficile, ſoit par hazard, ſoit par la faute de ſon cocher. Ceux qui l'accompagnoient, prenant cet évenement pour un mauvais préſage, & augurant par-là que ſon voyage ne ſeroit pas heureux, le prierent de s'en retourner. Mais comme il ſe ſentoit né pour de grandes choſes, & qu'il mepriſoit extrêmement tous les dangers, il leur dit d'un air riant: Pourquoi la chute accidentelle de ma voiture vous fait-elle tant craindre pour un homme que protege l'Aſtre favorable du Chariot céleſte qui ne verſera jamais. Ainſi, ſans diſcontinuer ſa marche, il arriva à Engetin.

* Ou Egneth, *Iſthuanſius* l'appelle *Enjedum.*

A ſon arrivée l'aſſemblée fut congediée, la Reine, ou craignant, ou ne pouvant ſupporter ſa préſence, & ſe retirant à Weiſſembourg, où elle mena avec elle Petrowickz, parent du feu Roi ſon époux, avec les troupes qu'il commandoit. Peu après elle ſortit de cette ville, dans la crainte que Martinuſe ne l'y vînt aſſiéger, & y laiſſant Petrowickz, à qui elle donna ordre de la fortifier, elle ſe mit en ſûreté dans Mullenbach, place défenduë, tant par ſa ſituation que par ſes fortifications. Cette Princeſſe ne ſe trompa point; car à peine fut-elle partie de Weiſſembourg, que l'Evêque vint aſſiéger cette ville avec les troupes qu'il avoit amenées de Waradin, & fit tirer le canon contre la place.

Cependant Caſtaldo s'avançoit lentement, parce qu'il avoit oüi dire que le Marquis Balaſſi, qui peu auparavant avoit quitté Ferdinand pour ſer-

ſervir la Reine, s'étoit emparé du détroit des montagnes, par où l'armée devoit néceſſairement paſſer: ce qui fit qu'il envoya devant Bathory & Nadaſdy. Non loin de-là étoit le château de Dalmen, ſitué ſur une colline, & occupé par les troupes de la Reine. Le canon de ce château incommodant celles de Caſtaldo, il détacha les deux freres Felix & Jean-Bâtiſte d'Arco pour s'en emparer, perſuadé que s'ils en pouvoient venir à bout, ce poſte ſeroit dans la ſuite très-commode pour faire entrer & ſortir ſes troupes; qu'au contraire, il ſeroit très-dangereux, s'il reſtoit au pouvoir des ennemis, parce qu'il lui fermeroit le paſſage. HENRI II. 1551.

Pendant que le canon battoit Dalmen, Caſtaldo étant entré dans la Province, vint juſqu'à Clauſenbourg avec ſon armée. La Reine conſternée de ſon arrivée, & craignant les ſuites du ſiége de Weiſſembourg, voulut mettre ordre à ſes affaires, & conſerver ce qu'elle avoit de plus précieux, ſur-tout les Ornemens Royaux, dont elle ſçavoit que l'Evêque vouloit s'emparer. Elle fit donc dire à Petrowickz de ſe rendre, à condition que lui & ſes troupes ſe retireroient en ſûreté, & qu'ils emporteroient tous les meubles & les Ornemens Royaux. Caſtaldo étoit déja arrivé à Engetin, lieu abondant en toutes ſortes de vivres, pour y faire rafraîchir ſon armée. Pour Martinuſe, après avoir pris Weiſſembourg, il étoit allé trouver la Reine à Mullenbach, pour lui faire voir qu'elle avoit tort, & l'engager à faire un accommodement avec le Roi Ferdinand. Cette Princeſſe, engagée par l'eſpérance ou par la crainte, donna ordre de livrer Dalmen à Caſtaldo. L'Evêque enſuite, en ſuperbe appareil, accompagné de quatre cens cavaliers, preſque tous gentilshommes, qui précedoient ſa voiture attelée de huit beaux chevaux, & ſuivi de deux cens Mouſquetaires, arriva ſi inopinément à Engetin, que Caſtaldo eut à peine le tems d'aller au-devant de lui hors de la ville, accompagné des gens de ſa ſuite. Dès qu'ils pûrent s'appercevoir de loin l'un l'autre, Martinuſe ſortant de ſa voiture, monta ſur un beau cheval, ſuperbement enharnaché, (car il en avoit toûjours à ſa ſuite) & ſans deſcendre, embraſſa avec les marques de l'amitié la plus ſincere Caſtaldo, Bernard Aldana, & les autres Eſpagnols qui le ſuivoient. Enſuite il entra avec eux dans la ville d'Engetin, & pour faire plus d'honneur à Caſtaldo, il logea chez lui. Là ce Marquis l'entretint du pouvoir abſolu que le Roi Ferdinand lui avoit donné; il ajoûta, que le Roi lui avoit néanmoins recommandé de ne rien exécuter, ſans l'avoir auparavant conſulté, & de lui obéir en tout. Ce Prélat, quoique très-fin, aveuglé par l'exceſſive paſſion de dominer, ſe laiſſa tromper par les promeſſes flatteuſes & par la ſoumiſſion affectée de Caſtaldo. Pour faire voir l'autorité ſouveraine qu'il avoit dans ce Royaume, il choiſit la ville de Weiſſembourg, pour s'y retirer avec ſes troupes, & convint que ce ſeroit-là, que lui & le Marquis s'aboucheroient, quand il faudroit traiter des affaires d'Etat. Martinuſe partit enſuite, pour venir une ſeconde fois trouver la Reine à Mullenbach, afin de conférer avec elle ſur l'accommodement qu'elle devoit faire avec Caſtaldo.

Celui-ci, qui s'y rendit auſſi bien-tôt, comme on en étoit convenu, expoſa à l'aſſemblée des Etats, en préſence de l'Evêque & des autres Grands,

HENRI II. 1551. le ſujet de ſon arrivée ; il dit, qu'il étoit venu pour traiter avec la Reine des conditions qu'on avoit offertes autrefois au feu Roi Jean Zapoli ſon mari, qui étoient : Que la Reine cedât, au nom de ſon fils, au Roi Ferdinand, pour l'avantage de la Chrétienté, la Tranſylvanie, qu'elle ne pouvoit défendre ſeule, & avec ſes propres forces, contre la puiſſance Ottomane ; qu'elle poſſederoit en récompenſe les Principautés d'Oppelen & de Ratibor dans la Siléſie, dont le revenu annuel étoit de vingt cinq mille écus d'or ; que pour lier entre le Roi & elle une plus étroite amitié, ſon fils Jean-Sigiſmond, (car nous l'appellerons dorénavant ainſi, & non Etienne) épouſeroit Jeanne, fille de Ferdinand, à qui on donneroit cent mille écus d'or en mariage ; qu'on payeroit toutes les dettes que le feu Roi ſon mari, & elle avoient contractées ; que le Roi Ferdinand rembourſeroit les cinquante mille écus d'or, qui apartenoient à la Reine pour ſa dot ; enfin, qu'on donneroit à cette Princeſſe, & à ſon fils, la ville de Cashau *, une des plus conſidérables des Païs voiſins, pour y faire leur ſéjour, en attendant l'exécution du traité.

* Ou Caſſovie.

La Reine, du conſentement de Martinuſe, dont elle vouloit ſe défaire à quelque prix que ce fût, accepta ces conditions, plutôt par la haine qu'elle avoit contre lui, que par un effet de ſa volonté. Elle ſe fia à Caſtaldo, homme ruſé, qui avoit ordre de Ferdinand de tout promettre, afin de la faire ſortir de Tranſylvanie, & reduire ce Royaume ſous la puiſſance de la maiſon d'Autriche : conduite, dont elle ſe répentit dans la ſuite, mais trop tard. On accorda auſſi à l'Evêque le gouvernement de la Tranſylvanie, qu'il adminiſtreroit au nom de Ferdinand, en qualité de Vaivode, avec une penſion de quinze mille écus d'or ; on le rétablit auſſi dans la charge de grand Tréſorier, qu'il avoit exercée juſqu'alors avec quatre mille écus d'or d'appointemens. Il acheta outre cela du Roi Ferdinand les impôts des Salines de Torda †, qu'il poſſedoit alors, & qui rapportoient des ſommes immenſes ; le Roi lui remit le tiers du prix de cet achat. Peu de tems après on lui donna l'Evêché de Strigonie ‡, qu'on eſtimoit à plus de cinquante mille écus d'or de revenu. Enfin, le Roi Ferdinand s'empreſſant à combler de biens & d'honneurs un homme qui en étoit inſatiable, ſollicita en ſa faveur le ſouverain Pontife, qui à ſa priere l'honora du chapeau de Cardinal.

† Ou Thorenburg.

‡ Strigonie, ou Gran.

Le ruſé Martinuſe voyant Caſtaldo porté à ſatisfaire pleinement tous ſes deſirs, & ſe défiant avec raiſon de l'extrême facilité avec laquelle ce Marquis lui accordoit tout, ſe reſſouvint enfin des bienfaits qu'il avoit reçus du feu Roi Jean Zapoli, & avertit ſoigneuſement la Reine de prendre garde à ſes affaires. Mais cette Princeſſe, qui haïſſoit trop le Cardinal pour goûter tous ſes conſeils, prit le parti de s'en venger. Elle crut ne pouvoir mieux réüſſir qu'en le rendant ſuſpect lui-même à Ferdinand. Pour cela elle réſolut de révéler à ce Prince les avis ſalutaires, que l'Evêque lui avoit donnés à elle & à ſon fils. Elle découvrit tout à Caſtaldo & témoigna qu'elle étoit prête à accepter toutes les conditions qu'on lui propoſoit. Ainſi, après avoir promptement convoqué les Etats à Clauſenbourg, elle ſe rendit avec ſon fils le 30. d'Août, accompagnée de Martinuſe & de Caſtal-

Caſtaldo, à un Monaſtere, qui eſt à deux lieuës de la ville. Elle y apporta les Ornemens Royaux, qui conſiſtoient en une couronne d'or, que les Hongrois prétendent avoir été envoyée du Ciel ſous le regne de Saint Ladiſlas, Roi de Hongrie; en un ſceptre d'yvoire doré, un globe, un manteau royal, une tunique, & des ſouliers tout enrichis de diamans & de pierres précieuſes. La Reine enſuite ſe tournant vers ſon fils, lui parla en ces termes: HENRI II. 1551.

Diſcours d'Iſabelle, Reine de Hongrie, à ſon fils, pour lui faire abdiquer la couronne.

„ Puiſque votre ſort, mon fils, ou plutôt le mien, n'a pas voulu permettre que vous puſſiez joüir en paix du Royaume de votre pere, qui „ vous eſt échû ſuivant toutes les loix; il faut que nous ſupportions l'un „ & l'autre avec conſtance cette rigueur du deſtin, que ni nos propres „ forces, ni aucune induſtrie humaine, ne peuvent adoucir. Dans l'extrêmité où nous ſommes réduits, choiſiſſez, mon fils, le parti le plus „ ſûr pour vos intérêts, & le plus avantageux pour la Chrétienté, quoiqu'il paroiſſe le moins favorable pour vous, puiſque rien n'eſt comparable à une couronne. Dans un âge, dont la foibleſſe vous expoſe à toutes ſortes d'injures, c'eſt vous ſervir, que de vous mettre à couvert du „ danger préſent. Cet âge & vos forces vous mettant hors d'état de défendre ce Païs contre la Puiſſance Ottomane, ne pouvant le garder par „ vous même, vous devez, ſans répugnance, en ceder la conſervation à „ un Prince plus puiſſant que vous, & de l'amitié duquel vous pouvez „ attendre autant de graces & de faveurs, que le feu Roi votre pere a eſſuyé de traverſes & de chagrins, & que nous en avons auſſi ſouffert „ vous & moi depuis ſa mort. Car, pour ce qui regarde les Turcs, je le „ confeſſe ingénûment, & je n'ai point honte de dire, que nous nous „ ſommes trompés en comptant ſur leur amitié, qui nous a été plus redoutable qu'aſſurée. En croyant mettre ordre à nos affaires, nous avons „ expoſé à de très-grands périls la Chrétienté, & nous mêmes qui en faiſons une partie. Ainſi, mon fils, pour l'avantage du Chriſtianiſme, „ pour votre gloire & pour votre ſûreté, & en particulier pour mon bonheur, je remets entre les mains de Caſtaldo les Ornemens Royaux, afin „ qu'il les envoye au plutôt à Ferdinand ſon maître. C'eſt de ſa bonne „ foi & de la vôtre, Caſtaldo, que j'attens une exécution prompte & „ ſans détour des conditions que vous m'avez propoſées; enſorte que ce „ Prince paroiſſe avoir moins cherché à acquerir une couronne, que l'avoir acquiſe pour faire éclater ſa magnanimité, & ſa fidélité.„

Après qu'on eût livré les Ornemens Royaux, (ce qui, ſelon l'idée des Hongrois naturellement ſuperſtitieux, entraîne & transfere le droit de la Royauté) on ſe rendit à l'aſſemblée des Etats. Caſtaldo y fit un long diſcours pour exhorter les Membres à reconnoître le Roi Ferdinand; leur repréſentant, par l'exemple des Paléologues, des Comnenes, des Bucales, & des autres Princes de la Grece, le tort immenſe que ſe faiſoient les Chrétiens, en implorant l'aſſiſtance des Turcs, pour les faire entrer dans leurs querelles, & le peril extrême que couroit la Chrétienté, ſi Dieu n'eût pas inſpiré dans ſa grace, à la Reine, de prendre, pour elle-même & pour ſon fils, un parti qui prévenoit le malheur prochain de ces

HENRI II. 1551. Païs autrefois ſi floriſſans, en cedant la couronne aux enfans de Ferdinand, à qui elle apartenoit de Droit héréditaire ; que par ce moyen les ſemences de la diſcorde étant étouffées & l'union établie entre les Grands de l'Etat, ils pourroient réünir leurs forces, pour ſe défendre ſi l'Infidéle les attaquoit, & même, ſi l'occaſion s'en préſentoit, pour lui faire la guerre, étant ainſi en paix chez eux, formidables au dehors, & ſûrs de la reconnoiſſance éternelle de tous les Chrétiens, dont ils ſeroient le rempart, en attendant un jour dans la céleſte patrie la couronne immortelle que Dieu prépare à ceux qui combattent fidélement pour lui ſur la terre.

Ferdinand eſt couronné Roi de Hongrie.

Après que Caſtaldo eût fini ſon diſcours, Martinuſe fut le premier qui prêta ſerment de fidélité à Ferdinand, le reconnoiſſant pour ſon Roi légitime. Auſſi-tôt les Saxons Tranſylvains & les Sekels ſuivirent à l'envi ſon exemple, à la perſuaſion de Ladiſlas Emdef, qui les y avoit fortement engagés. Les Raſciens donnerent d'eux-mêmes des preuves de leur ſoumiſſion. Comme on prévoyoit que cet évenement alloit bien-tôt occaſionner la guerre contre les Turcs, on parla des moyens de repouſſer cet ennemi commun. Pendant qu'on déliberoit ſur cet article, on apporta des lettres du Roi Ferdinand, par leſquelles il approuvoit les conventions faites par Caſtaldo avec la Reine: & pour confirmer ſes promeſſes, on célébra les fiançailles du jeune Prince Jean-Sigiſmond avec Jeanne fille de Ferdinand. Peu de tems après le Marquis de Balaſſo & Quendi Ferenz prêterent auſſi ſerment de fidélité à Ferdinand.

Pendant l'aſſemblée des Etats, on avoit député André Bathory, pour propoſer à Petrowickz de ſe démettre du gouvernement de Lippe, de Temeſwar, de Beka, & de Bekerek, château ſitué dans un lac. Le feu Roi Jean Zapoli avoit donné à ce Capitaine, qui s'étoit rendu digne de ſa confiance & de ſon eſtime, le commandement de toutes ces places. Petrowickz, qui aimoit la paix, voyant la lettre de la Reine, retira de ces places ce qui lui apartenoit ; & ne fit aucune difficulté de les remettre entre les mains de Bathory. Celui-ci y mit auſſi-tôt une garniſon, en attendant que Caſtaldo y eût envoyé Aldana & Roderigue Vilandrado. Petrowickz alla trouver la Reine, qui dédaignant de mener une vie privée dans un Royaume, où elle avoit exercé une autorité ſouveraine, fit préparer ſes équipages, & s'étant miſe en chemin, traverſa des montagnes très-rudes pour ſe rendre à Cashau. Les chemins étroits, au milieu des bois, l'ayant obligée de mettre pied à terre, on dit qu'alors elle jetta les yeux ſur la Tranſylvanie, que conſiderant ſa grandeur paſſée & ſon état préſent, elle pouſſa un profond ſoupir, & que comme elle avoit une connoiſſance des Belles-lettres, elle écrivit ſur l'écorce d'un arbre ces paroles avec ſon nom : *Sic fata volunt* ; c'eſt-à-dire, *Les deſtins le veulent ainſi*. Après avoir laiſſé en cet endroit un monument de ſa juſte douleur, elle remonta en caroſſe & continua ſon voyage. Cependant le bruit ayant couru qu'elle emportoit les Ornemens Royaux, Achmet, Bacha de Bude, la pourſuivit avec trois mille chevaux. Mais cette Princeſſe, qui marchoit avec diligence par des chemins peu fréquentés, arriva heureuſement à Cashau ; & Achmet fut contraint de s'en retourner à Bude, fruſtré de ſes eſpérances.

Pour

Pour Martinuſe, quoiqu'il fût bien aiſe du départ de la Reine, néanmoins la crainte qu'il avoit que le Turc n'entreprît la guerre dont on étoit menacé, lui cauſoit de grandes inquiétudes. Ayant appris l'arrivée de celui qui étoit commis pour lever le tribut ordinaire que les Princes de Tranſylvanie payent au Grand-Seigneur, il donna ordre à ſes gens de le recevoir avec toutes les marques d'honneur, dans le château de Wivar qu'il avoit fait bâtir: mais il défendit en même tems que qui que ce fût ne lui parlât. Il partit lui-même promptement, pour le venir trouver. Dans l'entretien qu'il eut avec lui, il lui caeha en partie ce qui s'étoit paſſé, & excuſa ce qu'il ne pouvoit déguiſer. Il rejetta adroitement toute la faute ſur la Reine; & tâchant de ſe diſculper de tout ce qui lui pouvoit être imputé, il feignit d'entrer dans les intérêts des Turcs, afin de conſerver dans leur eſprit la bonne opinion qu'ils avoient de ſa droiture, & d'éloigner par-là du païs, autant qu'il lui ſeroit poſſible, les malheurs de la guerre. Mais ſes ennemis ayant interpreté ſes démarches tout différemment, en prirent occaſion de former le deſſein de le perdre. Ils l'accuſerent de fourberie & de duplicité; ils dirent, qu'il vouloit ſe rendre médiateur & arbitre entre Soliman & Ferdinand; qu'il feignoit de prendre tantôt le parti de l'un, tantôt celui de l'autre; & qu'il étoit également traître & perfide à l'égard de tous les deux. HENRI II. 1551.

Quelque artificieux & quelque caché qu'il fût, il ne put engager Ferdinand à ſe fier à lui, ni appaiſer la colere de Soliman. Le Sultan fut informé de tout ce qui s'étoit paſſé, par un François, qui avoit été longtems dans l'armée de Caſtaldo, & qui enſuite avoit paſſé du côté des Turcs. C'eſt ainſi que le raconte Aſcanio Centorio (1), qui a écrit l'Hiſtoire de la guerre de Tranſylvanie, ſi on l'en croit, ſur les mémoires de Ferdinand & de Caſtaldo. Soliman commanda donc aux Sangiacs voiſins, & à Etienne Prince de Moldavie, de réünir leurs forces avec celles du Bacha de Bude, & de venir fondre enſemble dans la Tranſylvanie. Le Beiglierbei de Grece, Commandant Général de toutes ces troupes, étant venu à Belgrade, fit jetter ſur le Danube un pont, ſur lequel il fit paſſer ſon armée; il en fit enſuite jetter un autre ſur la Theiſſe, & après l'avoir paſſée, il campa auprès du château de Beka. D'un autre côté, Caſtaldo pour mettre le païs à couvert, envoya Etienne Loſſonczi, Capitaine de grande réputation, pour commander dans Temeſwar & dans les païs d'alentour. Cet Officier y vint avec ſix cens Houſſars, accompagné de Bernard Aldana, qui employa les jours & les nuits à fortifier cette ville.

Bathory vint auſſi à Lippe, où, après avoir aſſemblé les chefs des Raſciens (2), & compoſé une armée de quinze mille hommes, il campa dans la

(1) *Aſcanio Centorio de gli Hortenſii*, natif de Milan, Auteur du XVI. ſiécle, a laiſſé divers ouvrages, entre autres, des Mémoires ſur la guerre de Tranſylvanie, & ſur les guerres de ſon tems.

(2) La Raſcie eſt un païs de la Turquie d'Europe, ainſi nommé de la riviere de Raſca. Elle fait maintenant la partie ſeptentrionale de la Servie.

Henri II. 1551. la plaine qui eſt au-deſſous de la ville. Martinuſe voyant qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, envoya ordre qu'on ſe mit ſous les armes, dans tous les bourgs & dans tous les villages, & ſe rendit enſuite à Hermanſtat, où les Etats étoient aſſemblés. C'eſt la coutume dans ce païs, lorſqu'on eſt preſſé par l'ennemi, que les principaux de chaque lieu, montés ſur un cheval & armés d'une lance & d'une épée teinte de ſang, parcourent le païs, ſuivi chacun d'un homme à pied, qui à haute voix fait ſçavoir que l'ennemi eſt proche, & donne le rendez-vous aux ſoldats, que chaque maiſon eſt obligée de fournir. Caſtaldo ſe trouva auſſi aux Etats, & les trois principaux peuples de Tranſylvanie, qui ſont les Sekels, les Saxons, & les Raſciens, fournirent d'un commun conſentement une groſſe ſomme d'argent pour les fraix de la guerre. On avoit déja envoyé auparavant Bathory avec trois mille Allemands, & Charles Zerotin, Seigneur Siléſien, avec quatre cens Cavaliers. Toutes ces troupes étoient commandées par Sforza Pallavicino. Elles ſe rendirent à Waradin, & s'y arrêterent juſqu'à ce que Caſtaldo, après avoir mis des compagnies d'Infanterie Allemande dans Weiſſembourg, Mullenbach, & Hermanſtat, où il avoit paſſé, les y vînt trouver avec les troupes Eſpagnoles qu'il avoit avec lui pour ſe joindre à Martinuſe.

Déja le Beiglierbei de Grece avoit paſſé la Theiſſe avec ſon armée, compoſée de quatre vingt mille hommes, & avec cinquante pieces de canon de tout calibre. S'étant avancé près de Temeſwar, il envoya un trompette à Loſſonczi, Gouverneur de la citadelle, pour l'engager à ſe rendre, lui promettant, s'il le faiſoit, les bonnes graces de Soliman, & le menaçant de le faire mourir ſur le champ, s'il le refuſoit. Le Gouverneur, bien loin de ſe rendre, lui fit dire de ſe retirer, & de ne faire aucune peine à ſes amis, & à des peuples qui ne lui en avoient donné aucun ſujet. Le Beiglierbei, qui avoit de la littérature, lui envoya ces deux vers de la premiere Eglogue de Virgile:

Antè leves ergo paſcentur in æthere cervi,
Et freta deſtituent nudos in littore piſces.

*Plutôt les Cerfs paîtront dans l'air; plutôt les Poiſſons ceſſeront de vivre dans les eaux.*

Auſſi-tôt il fit battre, par dix pieces de canon, le château de Beka, qui étoit voiſin, & qui avoit oſé lui reſiſter. La muraille étant abattuë, la garniſon qui ne pouvoit plus ſe défendre, ſe rendit en capitulant pour ſa vie. Contre la foi donnée, les Janiſſaires qui environnerent cette garniſon lorſqu'elle ſortoit, ſe jetterent ſur elle. Ils en maſſacrerent deux cens hommes; & l'on eut bien de la peine à ſauver celui qui la commandoit. Les ſoldats qui étoient dans Bekerek, château ſitué dans un lac, intimidés par le mauvais traitement qu'on avoit fait à ceux de Beka, ſe rendirent à la premiere ſommation, ſans attendre qu'on les vînt attaquer. Bien-tôt après,

après, le Général Turc s'étant avancé vers Chenad, prit auſſi cette forte- HENRI II.
reſſe, les habitans s'étant rendus à condition de conſerver leur vie & leurs 1551.
effets. Preſque auſſi-tôt les Raſciens, qui avoient juré fidélité à Ferdinand, & qui en avoient déja reçu un mois de paye, effrayés de l'arrivée des Turcs, ſe rendirent d'eux-mêmes, mais non ſans donner des ôtages, parce que l'on ne pouvoit ſe fier autrement à un peuple d'une fidélité ſi légere.

Le Beiglierbei, ſans attaquer Temeſwar, marcha droit à Lippe, où Bathory étoit campé. Celui-ci informé de ſa marche, décampa la même nuit en diligence, & s'enfuit avec autant de déſordre & de confuſion, que s'il eût été battu par l'ennemi : il laiſſa ſeulement un fort brave Officier, nommé Peteu, avec quatre cens Cavaliers, & une garniſon de quelques ſoldats, pour défendre la ville & le château. Les habitans de Lippe, conſternés de l'arrivée imprévûë du Beiglierbei, furent trouver Peteu, & lui firent entendre, que pour prévenir leur perte infaillible, ils étoient prêts à rendre la ville. Ils le conjurerent d'avoir pitié d'eux, & de ſe menager lui même. Ce Gouverneur conſiderant qu'il ne ſeroit pas poſſible de tenir dans le château, lorſque la ville ſeroit renduë, ſe retira avec ſes gens, en remettant la forteresſe aux habitans, qui en ouvrirent auſſi-tôt les portes aux Turcs, étant même allés à leur rencontre pour leur porter les clés de la ville. La garniſon de Solmoz, place éloignée de Lippe environ de la portée d'une coulevrine, ne s'ébranla point de la reddition de cette ville, & brava courageuſement les menaces des Infidéles. Le Beiglierbei laiſſant à l'écart cette place, confia le château de Lippe à Oliman Bech, Seigneur Perſan, qui pour quelque mécontentement qu'il avoit reçu de Tecmaſes Sophi, s'étoit retiré chez les Turcs. Enſuite il reprit le chemin de Temeſwar, avec cinq mille chevaux & deux cens Janiſſaires. Temeſwar eſt une petite ville, entourée de toutes parts de la riviere de Temes, dont elle a pris le nom. La plus grande partie de ſes murailles n'eſt que de terre & de matiere peu réſiſtante ; mais en revanche la ville eſt entierement à couvert du canon, par un foſſé très-profond, & par des marais qui la garantiſſent. De l'autre côté, elle eſt ſolidement fortifiée par une muraille de pierre, & par un eſpace qui eſt en dedans, où Loſſonczi avoit fait creuſer un foſſé, qu'il avoit muni de baſtions de part & d'autre, afin de pouvoir arrêter & repouſſer l'ennemi, lorſqu'il auroit abattu la muraille.

Le quatorziéme d'Octobre, comme l'avant-garde de l'armée Turque faiſoit ſes approches, Loſſonczi, avec quatre cens Cavaliers, ſoutenu du Capitaine Vilandrado, à la tête de cinquante Mouſquetaires légerement armés, firent une ſortie. Le combat fut rude : Loſſonczi & Alphonſe Perez, Cavalier Eſpagnol, furent ceux en qui on remarqua le plus de courage. Enſuite le ſiége fut pouſſé avec beaucoup de vigueur ; ce qui obligea Bernard Aldana à envoyer demander du ſecours à Caſtaldo, l'aſſurant que s'il n'en recevoit en vingt jours de tems, il ſeroit contraint de rendre la place. Cette nouvelle mit Caſtaldo dans de grands embarras ; les ſoldats Allemands qu'il avoit partagés en différentes garniſons, s'étoient révoltés fau-

HENRI II. 1551. faute de recevoir leur paye. Dès qu'on eût étouffé en quelque façon la revolte, on ſe défit des principaux auteurs : les uns furent condamnés à mort, les autres mis en priſon, & le reſte fut chaſſé hors du ſervice. Cependant pour donner un prompt ſecours aux aſſiégés, il alla auſſi-tôt trouver Martinuſe, qui avoit avec lui ce grand nombre de Tranſylvains, auxquels s'étoient joints Pallavicino avec trois mille Allemands, Zerotin avec quatre cens chevaux, & Bathory avec les dix mille hommes qui l'avoient ſuivi quand il s'enfuit de Lippe. Toutes ces troupes compoſoient une armée de quatre-vingt dix mille hommes, mais dont une bonne partie n'étoit que de la milice tirée du païs, gens nullement propres aux armes, ſans défenſe & ſans expérience, toujours en diſcorde par l'ancienne antipathie & la jalouſie qui regnent entre eux ; de ſorte qu'ils ne pouvoient ni garder leurs rangs, ni faire les gardes, ni vivre enſemble dans les quartiers qu'on leur aſſignoit. Caſtaldo, pour remedier à ce deſordre, leur repréſenta la grandeur du péril auquel ils s'expoſoient, & par ce moyen il ramena ces licencieux autant qu'il put à leur devoir ; après quoi ils partirent tous en grande diligence pour Temeſwar. Martinuſe conduiſit l'avant-garde, juſqu'à ce qu'ils fuſſent près des ennemis. Caſtaldo ayant alors fait repoſer l'armée, ſe mit à l'avant-garde, où étoit l'élite des meilleurs ſoldats qu'on avoit tirés des Houſſars, des Eſpagnols, & des Allemands.

Cependant les Généraux de cette armée mirent en déliberation, ſi l'on iroit attaquer Lippe, avant de donner le tems aux ennemis de s'y fortifier, ou ſi l'on marcheroit vers Temeſwar, pour le ſecourir. Martinuſe étoit d'avis d'aſſiéger Lippe. Il avoit deux raiſons pour le faire. L'une étoit, ou qu'on emporteroit à la premiere attaque cette place, qui étoit la plus importante de la Province, ou qu'on obligeroit le Beiglierbei de lever le ſiége de Temeſwar, pour venir au ſecours de celle-ci. Mais Caſtaldo, averti par Aldana de l'extrêmité où étoient réduits les aſſiégés, vouloit à quelque prix que ce fût qu'on allât à leur ſecours, & ſon avis prévalut. On marcha donc vers Temeſwar, & ſuivant le conſeil de Martinuſe, on étendit ce grand nombre de troupes, plutôt pour intimider les ennemis, que par l'eſpérance de les vaincre, ſi l'on en venoit aux mains avec eux. Martinuſe ne ſe trompa point : car quoique ceux qui étoient jaloux de ſon pouvoir & de ſa grandeur, & qui l'accuſoient de favoriſer les Turcs par un effet de ſa légereté ordinaire, interpretaſſent autrement ſes deſſeins, cependant le Beiglierbei au premier bruit de ſon arrivée, leva le ſiége, après avoir battu la place pendant huit jours. Il ſe retira même avec tant de fracas & d'épouvante, que la maniere avec laquelle il plia bagage reſſembla plutôt à une fuite qu'à une retraite. Après le départ du Turc, Martinuſe & Caſtaldo menerent leur armée à Lippe, jugeant qu'il étoit d'une extrême conſéquence pour la Province de ne pas laiſſer derriere eux entre les mains de l'ennemi, une place ſi importante.

Sur ces entrefaites, on reçut des lettres de Ferdinand, qui témoignoient que le Pape Jules III. pour récompenſer la vertu & le mérite de Martinuſe, l'avoit honoré du chapeau de Cardinal. Caſtaldo, pour faire éclater la joye qu'il reſſentoit de cette nouvelle, fit faire une décharge de toute l'ar-

l'artillerie : mais le Prélat eut la conſtance de cacher la ſatisfaction qu'il avoit de ſa nouvelle dignité ; & pour ne pas donner lieu de croire au Roi Ferdinand qu'il lui en fût extrêmement obligé, il témoigna faire peu de cas de cet honneur, comme s'il avoit été en quelque ſorte au-deſſous de lui. L'orgueilleuſe indifférence du nouveau Cardinal, hâta ſa perte : ſes ennemis prirent de-là occaſion de le noircir dans l'eſprit de Ferdinand par de faux bruits & des calomnies : ils l'accuſerent d'avoir des correſpondances ſecretes avec le Grand-Seigneur ; ils dirent, qu'après avoir chaſſé la Reine Iſabelle par le moyen de Ferdinand, il tenteroit de le chaſſer lui-même par le moyen des Turcs. Le Roi ſe laiſſa prévenir contre le Cardinal. Il envoya des ordres ſecrets à Caſtaldo, de ne point ſortir de Tranſylvanie avec ſon armée, s'il y étoit encore. Il lui apprit qu'il ſçavoit ſûrement que Martinuſe méditoit ſecretement ſa perte, par les intelligences qu'il avoit avec les Turcs, & qu'ainſi il vouloit qu'il employât tous les moyens poſſibles pour le reduire ſous ſon obéiſſance, ou s'en défaire, s'il le faloit. C'eſt ainſi que le rapporte Centorio degli Hortenſii, Hiſtorien aſſez éſtimable, mais trop partial en faveur de Caſtaldo : d'autres Auteurs, qui lui ont été moins dévoüés, ont écrit de lui, qu'étant fin & ruſé, (comme éleve du Marquis di Peſcara, grand Capitaine, mais homme fourbe) & qu'étant d'ailleurs fort jaloux de la grandeur du Cardinal, il avoit conſeillé au Roi de le perdre, & s'étoit de lui-même chargé de le faire aſſaſſiner ; afin de pouvoir s'emparer de ſes richeſſes, qu'on croyoit beaucoup plus grandes qu'elles n'étoient en effet. HENRI II. 1551.

Caſtaldo diſſimula alors ſes deſſeins avec beaucoup de précaution, de crainte de retarder le ſiége de Lippe, que cependant le Cardinal n'approuvoit pas. Ce Prélat appréhendoit que Caſtaldo, après s'être emparé de Lippe, & après avoir ramené ſes troupes dans la Tranſylvanie, ne tînt les peuples dans une ſujettion trop rude, ou que ce Général irritant les Turcs, avec qui juſqu'alors il avoit entretenu une liaiſon, qui avoit été très-avantageuſe à la Province, il ne fût cauſe de ſa ruine & de celle de toute la Tranſylvanie. C'eſt pourquoi il fut d'avis de ne point tranſporter le gros canon, à cauſe des chemins rudes & étroits, par où l'on devoit paſſer en traverſant les montagnes. Mais Caſtaldo ne perdit point de tems à faire ouvrir les paſſages & à applanir les chemins, ayant fait paſſer avec une diligence extrême toute ſon artillerie contre l'attente de Martinuſe. Ce Cardinal conſentit donc au ſiége de Lippe, lui, qui auparavant ſongeoit à faire une trêve avec les Turcs. Le Marquis s'avança juſqu'à Lippe, avec quatre cens Cuiraſſiers & trois mille Chevaux-légers, pour reconnoître la place.

La ville de Lippe eſt ſituée ſur une éminence, dont le bas eſt arroſé par la riviere de Maroſch : ſes murailles ſont anciennes, dans leſquelles on remarque quelques tours. D'un côté elle eſt commandée par une colline ; de l'autre eſt la citadelle. Elle eſt munie de quatre tours, & d'un foſſé profond toûjours rempli par les eaux de la riviere de Maroſch. Caſtaldo y étant arrivé, mit pied à terre, avec Julien de Carvajal, & après avoir exactement obſervé la ſituation du lieu, il vint réjoindre ſes troupes. On

HENRI II. 1551. aſſit le camp devant Lippe, le deuxieme de Novembre. Le Marquis prit ſon quartier ſur la colline qui commande la ville, & le Cardinal prit le ſien du côté de la citadelle. Pendant que les aſſiégeans travailloient à ſe loger, les Turcs firent une ſortie, & s'étant jettés ſur un fauxbourg du voiſinage, ils tâcherent d'y mettre le feu, afin de conſumer les vivres & les munitions, que l'on y avoit amaſſés en abondance; mais ils furent repouſſés par les Chrétiens, & contraints de ſe retirer ſans avoir pû exécuter toute leur entrepriſe. Comme il y avoit-là beaucoup de vin très-excellent, la plûpart des ſoldats Hongrois du Cardinal en burent à l'excès, & la boiſſon leur donnant du courage, ils allerent, ſans ordre, attaquer la ville; ce qu'ils firent d'abord avec tant de feu qu'ils étonnerent les Turcs; mais ceux-ci voyant bien-tôt que leurs ennemis n'obſervant ni rang, ni diſcipline, étoient bien plus conduits par leur propre fureur, que par la prudence des Chefs, ils reprirent courage, & ce ne fut qu'à grand' peine que le Cardinal rappella ſes gens, & les contraignit de retourner dans ſon quartier.

Dans ce même tems les troupes de Caſtaldo ſe ſaiſirent de Gala, château aſſez proche de Temeſwar, de la maniere ſuivante. Deux cens chevaux Eſpagnols, & ſix vingt fantaſſins, partis de Temeſwar pour ſurprendre quelques cavaliers Turcs, qui ſe retiroient, à ce qu'on diſoit, n'ayant pu les rencontrer, ne voulurent pas revenir, ſans avoir fait quelque exploit. Ils réſolurent donc d'attaquer par ſurpriſe le château de Gala, qui ſe trouvoit ſur leur chemin. Ce qui les flattoit du ſuccès de leur entrepriſe, eſt qu'ayant preſque tous des habits à la Turque, dont ils avoient dépouillé ceux qu'ils avoient tués dans différens combats, ils croyoient pouvoir facilement tromper la garniſon. Ce qui favoriſoit encore leur projet, ſans pourtant qu'ils en ſçuſſent rien, eſt que la garniſon avoit oüi dire que le Beiglierbei devoit envoyer, au ſecours de Lippe, quelques Cavaliers, qui devoient paſſer par Gala: ainſi ceux qui gardoient le château, prenant ces Eſpagnols, qui s'en approcherent, pour le ſecours envoyé par le Général Turc, ne firent aucun acte d'hoſtilité. Les troupes de Caſtaldo étant entrées de la ſorte, & ſans qu'au commencement on leur fit la moindre réſiſtance, elles mirent auſſi-tôt l'épée à la main, & après avoir combattu avec fureur, maſſacré preſque tous les Turcs, & fait les habitans priſonniers, elles mirent le feu au château, & retournerent victorieux à Temeſwar.

On ſe mit dès-lors à pouſſer vigoureuſement le ſiége de Lippe, & on commença le quatre de Novembre à battre la place avec huit pieces de gros canon. Dès que la bréche fut faite, un ſoldat Eſpagnol monta hardiment ſur le rempart, & rapporta qu'il n'y avoit en dedans aucun foſſé, ni rien qui pût empêcher qu'on ne donnât l'aſſaut. Caſtaldo, pour encourager ſes ſoldats, promit des récompenſes à ceux qui ſe jetteroient les premiers dans la ville, & envoya avant tout Antonio di Enzineglia & Vilandrado, pour mieux examiner la bréche, tenant en attendant ſes troupes prêtes à livrer incontinent l'aſſaut. Quoique le rapport des deux Officiers fût bien différent de celui du ſoldat Eſpagnol, le bruit néanmoins étoit

ſi

ſi grand qu'ils ne purent être entendus. En même tems les ſoldats, qui n'attendoient que les ordres, coururent avec une joye inconcevable planter les échelles pour eſcalader la muraille; mais-là, ſerrés de près par les ennemis d'un côté, il leur falut ſe précipiter dans le foſſé intérieur, & de l'autre, ils eurent à ſoutenir le feu de deux batteries que l'on pointa à droite & à gauche; de ſorte qu'il y perit beaucoup de monde, & ſur-tout des principaux Chefs, dont les Turcs attacherent auſſi-tôt les têtes aux crénaux de la muraille, avec quatre drapeaux qu'ils avoient gagnés. Vanité barbare qu'ils eurent, autant pour inſulter les Chrétiens, que pour encourager leurs ſoldats. Caſtaldo accourut auſſi-tôt, & ayant ranimé le courage de ſes troupes par un diſcours preſſant, il rétablit le combat. HENRI II. 1551.

Oliman Bech, Gouverneur de la place, ne ſe diſpoſoit pas moins à ſe bien défendre; il poſta trois mille Turcs & cent Janiſſaires à la bréche, & en diſtribua deux mille autres dans les endroits de la ville qui pouvoient être attaqués. Pour lui, il ſe mit derriere ſon Infanterie, à la tête de ſix cens cavaliers, à deſſein ou de repouſſer l'ennemi, ou de pouvoir ſe retirer, s'il ſe voyoit contraint de ſuccomber. Mais cette précaution fut inutile; les aſſiégeans avoient fait un foſſé autour des murs de la ville & Jean Turco, avec Charles Zerotin, gardoit avec quatre cens Cuiraſſiers le paſſage de la riviere. Pendant qu'on combattoit vivement de part & d'autre, les aſſiégeans pour acquérir de la gloire, les aſſiégés pour défendre leurs biens & leur vie, quelques-uns furent d'avis qu'on battît la retraite, pour donner le tems de reprendre haleine aux ſoldats, qui étoient déja extrêmement fatigués. Mais Caſtaldo courut une ſeconde fois à cheval de rang en rang, pour ranimer ſes ſoldats: „ Ce n'eſt pas tout, leur dit-il, que notre ré„ putation, qui va être entierement perduë, ſi nous lachons le pied. Ce „ jour va décider du ſort & du bonheur de Ferdinand. Déja le Beiglier„ bei s'approche de nous avec toute ſon armée; s'il arrive avant que „ nous ayons emporté la place, que pourrons-nous eſpérer? Déja vaincus „ par un petit nombre d'ennemis, il nous taillera tous en pieces avec une „ ſi puiſſante armée. Les aſſiégés, il eſt vrai, ſe défendent bien: de „ mauvaiſes troupes pourroient déſeſpérer de les vaincre. Mais ſouvenez„ vous que vous avez blanchi ſous les armes; que vous avez bravé mille „ périls; & que vous avez laiſſé dans toute l'Europe des monumens de „ votre valeur. Vous vous ſouvenez-vous qu'au ſiége de Duren (1) les „ aſſiégés, qui ſe défendirent pendant quatre heures contre l'armée Im„ périale, furent enfin forcés de ſe rendre? Courage - donc, mes amis: „ il faut que ce jour nous voye entrer victorieux dans Lippe, ou qu'il ſoit „ témoin de notre éternelle ignominie, ſi nous ſommes repouſſés.„ Ce diſcours ranima le courage du ſoldat: le Cardinal de ſon côté, accompagné de Thomas Nadaſdy, couroit à cheval de rang en rang, & exhortoit les troupes à faire leur devoir.

Caſtaldo s'appercevant de la colline où il étoit, que la Cavalerie d'Oliman commençoit à reculer, jugea que les Turcs étoient prêts à ſuccomber;

(1) Dans le Païs de Juliers.

HENRI II. 1551. ber; & il ne ſe trompoit point. Ayant fait mettre pied à terre à deux cens gens d'armes, tenant à la main les uns le bouclier & l'épée, & les autres leurs piques, avec ordre de rélever les ſoldats fatigués, il avoit auſſi fait ranger en bataille ſur la colline les plus braves des vivandiers & des goujats de l'armée, qui, à un ſignal qu'on leur donna, deſcendirent en bonne contenance, comme ſi c'étoit un gros qui vînt fondre ſur la ville. Les aſſiégés, qui juſqu'alors s'étoient défendus avec bravoure, ſaiſis tout à coup de terreur, comme s'ils alloient être preſſés de tous les côtés, perdirent auſſi-tôt courage, & mettant bas les armes, ſe débanderent honteuſement. Avant que les Chrétiens ſe fuſſent rendus maîtres de la ville, 1200. Turcs furent tués, & le reſte avec les habitans, ſe retira dans la forteresſe. Il y en eut quelques-uns qui voulurent ſe ſauver dans la campagne; mais ils trouverent le paſſage fermé par des ſoldats qu'on avoit poſtés ſur les bords du fleuve, de ſorte que les uns furent tués, les autres ſe noyerent, & qu'ils perirent tous miſérablement. Pendant que les troupes victorieuſes s'arrêtoient plutôt à piller qu'à aſſûrer leur victoire. Oliman revint dans la ville, & après avoir couru de grands dangers de perdre la vie, ne rentra qu'à peine dans le château, que l'on ceignit de lignes pour empêcher cet Officier d'en ſortir. On mit deux jours à dreſſer les batteries, & l'on battit alors la place d'une maniere très-vive, ſous les ordres de Sforze Pallavicin, qui pendant le cours du ſiége ſe comporta en grand Capitaine.

La batterie qui commença à tirer le 9. de Novembre, continua juſqu'au 18. Ce fut alors que les Généraux mirent en déliberation, s'il ſeroit plus à propos de forcer les ennemis, ou de les recevoir à compoſition. Il importoit à la réputation de Caſtaldo, qu'Oliman & les Turcs qui étoient avec lui dans le château, fuſſent tous paſſés au fil de l'épée, ou ſe rendiſſent à diſcrétion. Etant étranger, & n'ayant aucune affection particuliere pour la Tranſylvanie, il ne cherchoit qu'à s'acquerir de la gloire, & à rendre ſon nom illuſtre dans ce païs après ſon départ, perſuadé d'ailleurs que ſi l'on continuoit à battre la place, on en viendroit néceſſairement à une de ces deux extrêmités. Le Cardinal au contraire, qui ne ſongeoit qu'à menager la paix, pour ſa ſûreté & celle du païs, qui connoiſſoit d'ailleurs la puiſſance des Turcs, & qui ſçavoit par expérience avec quelle ardeur ils vengent les injures qu'ils ont reçuës, ne tendoit qu'à adoucir, par quelque trait d'humanité, la juſte colere de Soliman au ſujet du carnage de Lippe, & à ſe menager quelque part dans ſes bonnes graces. Il travailloit donc de toutes ſes forces à faire enſorte qu'Oliman & ſes troupes ſe puſſent retirer, en conſervant leur vie & leurs effets.

Les deux Chefs eurent à ce ſujet une conteſtation pendant quelque tems; ils en vinrent même à des paroles piquantes; ce qui donna lieu aux ennemis du Cardinal de le mettre encore plus mal dans l'eſprit de Ferdinand, & de précipiter ſa perte. Cependant l'autorité du Cardinal prévalut; & il engagea ſolemnellement ſa parole qu'Oliman pouvoit ſortir du château, ſans rien craindre, avec les mille Turcs qui lui reſtoient, & qu'ils emporteroient leurs bagages. Caſtaldo de ſon côté en fit de même, au nom des Eſpagnols & des Allemands qui étoient ſous ſes ordres. La capitulation étant

étant ſignée, Oliman ſortit de Lippe; le Cardinal eut avec lui une longue conférence dans ſa tente, & lui donna une eſcorte qui le reconduiſit avec honneur chez le Beiglierbei. Cette conduite de Martinuſe augmenta encore les ſoupçons & la haine de ſes ennemis. HENRI II. 1551.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'Alfonſe Perez de Saiavedra, & le Marquis Balaſſi, indignés de ce qu'on leur arrachoit une ſi belle proye, coururent avec deux cens chevaux à la pourſuite des ſortis; ce qu'ils firent ſans en avoir reçu aucun ordre de Caſtaldo, mais non à ſon inſçû. Les ayant atteints dans une grande plaine, où l'eſcorte du Cardinal les avoit laiſſés, le Marquis ſe jetta ſur le gros d'Oliman avec tant de chaleur, que ſon cheval fut percé de coups, & qu'il tomba lui-même. Ses gens s'étant ouverts pour le couvrir, formerent comme deux Pelotons; ce qui les affoiblit. Les Turcs qui s'en apperçurent, & non moins animés par l'exemple de leur vaillant Chef, que par cet accident, ſoutinrent avec beaucoup de bravoure le choc de ceux qui les pourſuivoient, les repouſſerent, & rejoignirent ſains & ſaufs leur Général.

Après le départ d'Oliman, on congédia les milices nationales. Caſtaldo prétendoit que les troupes étrangeres euſſent leurs quartiers en Tranſylvanie: ce Prélat au contraire s'y oppoſoit fortement, diſant qu'il étoit plus à propos de les loger dans le territoire de Waradin, qui eſt hors de la Province. Pendant qu'ils étoient en conteſtation, Caſtaldo, ſous prétexte d'eſcorter l'artillerie, qu'on renvoyoit dans les places de la Province d'où elle avoit été tirée, trouva moyen d'y introduire cinq compagnies d'Allemands, contre le ſentiment de Martinuſe, avant même qu'il en fût informé, & leur aſſigna des quartiers dans Weiſſembourg & dans les places voiſines.

Pendant ce tems-là, on retira de Lippe les corps de ceux qui avoient été tués pendant le ſiége, on y fit entrer les proviſions néceſſaires, & on donna le gouvernement de la place à Bernard Aldana, avec ordre de réparer la bréche, de faire de nouvelles fortifications à la ville & au château, & d'y rappeller les habitans. On mit auſſi dans Temeſwar Gaſpard Caſtellujo avec une compagnie d'Eſpagnols, & on le chargea de fortifier la place. Le reſte des troupes fut envoyé en quartier d'hiver dans le territoire de Waradin. Enſuite Caſtaldo accompagna, comme par partie de plaiſir, le Cardinal au château de Wintz, que ce dernier avoit fait bâtir dans un lieu fort agréable; & pour ne point donner d'ombrage à un homme pénétrant, il ne prit avec lui qu'une très-petite eſcorte. Ce fut-là qu'ils délibererent enſemble, ſi on enverroit les Allemands en quartier d'hiver dans la Tranſylvanie; mais ils ne purent rien réſoudre, parce que le Cardinal, qui n'avoit d'autre deſſein que de conſerver la liberté du païs, ne vouloit pas leur aſſigner un département dans les places fortes.

Enfin le tems deſtiné pour l'exécution de l'horrible attentat, médité contre la perſonne du Cardinal, arriva; les affaires du Roi Ferdinand étoient en aſſez bon état dans la Tranſylvanie, lorſque ce Prince envoya des ordres réïterés, de hâter cet odieux aſſaſſinat. Caſtaldo écrivit au Marquis Sforze Pallavicin, de le venir trouver le plutôt qu'il lui ſeroit poſſible Le Cardinal Martinuſe eſt aſſaſſiné.

HENRI II. 1551. avec l'Infanterie Eſpagnole qu'il commandoit. Dès qu'ils furent arrivés, on les fit loger, par l'ordre de Martinuſe, dans le fauxbourg, qui n'eſt ſéparé de la ville que par la riviere de Sabes, qu'on paſſe ſur un pont de bois. Auſſi-tôt Caſtaldo tira le Comte à l'écart, lui communiqua le deſſein de ſe défaire du Cardinal, le pria de s'y prêter, & lui dit que cela ſe devoit exécuter dès la nuit ſuivante. Après s'être aſſûré du Comte, qui lui promit de faire tout ce qui dépendroit de lui, il lui donna pour le ſeconder, André Lopez, Monino, & Campeggio, trois hommes d'expédition. Il leur repréſenta, pour les intimider & les encourager tout enſemble, que le Roi Ferdinand étoit perdu; que c'étoit fait de lui & d'eux autant qu'ils étoient, ſi on ne ſe délivroit promptement de Martinuſe; que ce Cardinal, dans l'aſſemblée des Etats convoqués à Waſſarhely ou Neumark, avoit réſolu par un arrêt public de faire ôter à Ferdinand la ſouveraineté de la Tranſylvanie, & de le chaſſer entierement du païs, par le moyen des Turcs; que dans cette intention, il avoit diſperſé les troupes auxiliaires en différens quartiers, & dans des places d'une grande étenduë, ouvertes aux courſes de l'ennemi, afin qu'au tems marqué pour l'exécution de ſon projet, on pût avec moins de difficulté ſaiſir tous les ſoldats & les accabler; que la gloire du Roi & ſa propre conſervation dépendoit d'eux; que pour prévenir ces malheurs, il ne s'agiſſoit que de faire un grand coup, pour punir la perfidie d'un méchant homme. Caſtaldo les voyant bien réſolus, donna ordre à Lopez d'amener avec lui de grand matin vingt quatre ſoldats choiſis bien armés, & habillés à la Turque, afin de tromper plus facilement les ſentinelles, & par ce moyen entrer dans le château, pour ſe poſter dans les quatre principales tours dont il eſt flanqué. Il fit en même tems dire à Pierre d'Avila de marcher toute la nuit, pour le venir trouver avec ſes Eſpagnols à Wintz, où il recevroit ſes ordres. La nuit étant venuë, il s'éleva un grand vent, accompagné d'une pluye extraordinaire. Cet orage ſembla annoncer celui qui menaçoit le malheureux Cardinal. Du moins il fut cauſe que ſes gardes, obligés, à cauſe du froid, de ſe tenir auprès du feu, ne s'apperçurent point des piéges de ſes ennemis.

Le lendemain matin, les domeſtiques étant ſortis plutôt qu'à l'ordinaire avec leurs charettes pour faire leur ouvrage. Lopez entra ſans aucun obſtacle avec ſes vingt-quatre ſoldats. D'Avila s'y trouva auſſi avec ſes Eſpagnols, ſuivant l'ordre qu'on lui avoit donné: Voici de quelle maniere les conjurés entrerent dans l'apartement de Martinuſe. Un certain Marc-Antoine Ferraro, Secretaire de Caſtaldo, homme hardi juſqu'à l'impudence, ſous couleur de trahir les intérêts de ſon maître, avoit depuis quelque tems contracté une ſi grande familiarité dans la maiſon du Cardinal, que les domeſtiques le laiſſoient entrer à toute heure. Il vint donc le 19. de Décembre, avant qu'il fît jour, frapper à la porte, tenant des papiers & des dépêches à la main, comme pour les faire ſigner au Cardinal, & diſant que Pallavicin, qui l'accompagnoit, étoit prêt à partir pour la Cour de Vienne: la porte lui fut auſſi-tôt ouverte. Pallavicin, qui étoit entré malgré le valet de chambre, ſe tint à la porte. Le Cardinal étoit déja levé. Il étoit revêtu, ſuivant la ſaiſon, d'une robe de chambre fourrée de peau

peau de martre zibeline, & assis auprès de la table, où il lisoit, selon sa coûtume, le mémoire de ce qu'il devoit faire dans la journée. Ferraro l'aborda familierement, & lui dit que le Marquis Sforze Pallavicin, qui étoit à la porte, venoit de la part de Castaldo pour recevoir ses ordres, avant que de partir pour aller trouver le Roi Ferdinand: ensuite il lui présenta les lettres qu'il tenoit. Pendant que le Cardinal prenoit sa plume pour les signer, Ferraro lui enfonça un poignard dans le sein; en même tems Pallavicin, accourant au bruit le sabre à la main, lui en fendit la tête presque en deux, pendant que le Cardinal de son côté, répeta souvent, Ah mon Dieu; & donnant à ses assassins le titre de Freres, leur reprochoit cette perfidie. Bien-tôt tous les conjurés entrerent, & lui trouvant encore quelques signes de vie, lui porterent tant de coups qu'ils l'acheverent. Henri II. 1551.

Centorio rapporte, que le château où cet horrible assassinat fut commis, avoit été élevé sur les ruines d'un Monastere, que Martinuse avoit fait démolir; & que l'Abbé, indigné de cette action, lui avoit ou prédit ou souhaité le malheur qui lui arriva depuis. Les domestiques remarquerent aussi, que la veille de sa mort, lorsqu'il entendoit la Messe, le Prêtre qui la célébroit, prenant le calice au lieu de l'hostie, l'avoit renversé, & avoit répandu le vin sur l'autel. Ce qui n'étant arrivé que par la distraction du Prêtre, ne laissa pas que d'être ensuite interpreté par diverses personnes, comme un prélage de la funeste mort du Cardinal, & du sang qu'il y devoit perdre.

Telle fut la fin du Cardinal George Martinuse, à l'âge de soixante & dix ans, ou environ. D'un état fort bas, il s'étoit élevé au plus haut degré de la fortune, & son autorité avoit égalé celle des Rois. Ce fut un grand homme, soit dans la paix, soit dans la guerre, & un Ministre d'une rare prudence, dont il se servit à propos selon le tems & les occasions. Il menagea les Turcs, autant que les loix de la justice & de la bienséance le lui permirent, pour le bien & la tranquillité de sa patrie; il s'attira par-là beaucoup d'ennemis, qui le rendirent suspect à Ferdinand. Enfin la forte idée qu'on avoit de ses trésors, porta Castaldo & ses partisans à le perdre. Outre ces indignes causes de sa mort, d'autres ajoûtoient, que Ferdinand s'étoit obligé de lui payer une pension de quatre vingt mille écus d'or, & que les Ministres de ce Prince crurent lui faire plaisir, de le dégager de sa parole par cet assassinat. Et pour donner quelque couleur à une action si odieuse, ils publierent que Martinuse entretenoit des intelligences secretes avec les Infidéles, au préjudice de la Chrétienté. Ferdinand voulut bien s'en laisser persuader; mais il est certain qu'on n'a eu d'autre but en lui ôtant la vie, que de s'emparer de ses richesses, qui cependant se trouverent très-médiocres, par rapport à une si grande fortune: les grands trésors, que l'on croyoit dans ses coffres, ayant été consumés, tant à la construction d'ouvrages publics, qu'à l'entretien des troupes, par ce Prélat, qui étoit naturellement libéral, & qu'aucunes liaisons privées ne pouvoient détourner du soin de l'Etat, au ministere duquel il apportoit toute l'intégrité & toute l'attention possibles.

Ferdinand, qui croyoit tirer de grands avantages de cette mort, sentit,

HENRI II. 1551. tit, mais trop tard, le tort qu'il avoit eu de s'être laiſſé ſéduire par ſes Miniſtres. Les principaux Seigneurs du Royaume éloignés du gouvernement, qu'ils voyoient entre les mains des étrangers, ſe rallentirent de jour en jour, & perdirent beaucoup de cet ancien courage, avec lequel ils repouſſoient l'ennemi commun: après avoir fait un grand nombre de pertes très-conſiderables, ils ſe dégoûterent du Roi Ferdinand, & rappellerent Jean à la couronne.

A l'égard des exécuteurs de l'horrible attentat commis en la perſonne du Cardinal, pluſieurs Hiſtoriens rapportent qu'ils reçurent tous après ſa mort un châtiment digne de la noirceur de cette action. Le Marquis Sforze Pallavicin, étant tombé entre les mains des Turcs, ils lui firent ſouffrir une longue captivité, & pire que la mort même: Monino fut décapité à San-Germano en Piémont; Ferraro eut auſſi, ſix années après, par ordre du Cardinal de Trente, la tête tranchée à Aleſſandria, lieu de ſa naiſſance; enfin, le Chevalier Campeggio, l'an 1562. dans une partie de chaſſe, fut déchiré dans la Boheme par un ſanglier, ſous les yeux de Ferdinand même: ſort moins honteux, mais qui cependant ne fut pas moins cruel.

Dès que Caſtaldo, qui, en attendant le ſuccès du complot, ſe promenoit dans une galerie voiſine de la chambre du Cardinal, eût appris qu'il étoit mort, il chaſſa auſſi-tôt les gardes du château, & s'en rendit maître, par le moyen des ſoldats Eſpagnols, qu'André Lopez avoit amenés. Ces gardes, après avoir appris cette triſte nouvelle à leurs compagnons, qui étoient dans le fauxbourg, ſortirent de Wintz, & ſe rallierent dans la campagne, ſous le commandement de Paolo Banco, Lieutenant du Cardinal au ſiége de Lippe, bien réſolus de venger ſa mort. Ils auroient certainement cauſé de grands embarras à Caſtaldo, ſi, comme ils le deſiroient, ils euſſent eu pour chef François Quendi *, intime ami de Martinuſe, & qui avoit un grand crédit dans le Païs. Mais Quendi ayant été arrêté par ordre de Caſtaldo, lorſque, ſur l'avis qu'il eut de la mort du Cardinal, il monta en chaiſe pour prendre la fuite, ſe laiſſa tellement vaincre, ou par ſa ſituation, ou par les grandes promeſſes que lui fit ce Général, qu'il n'entreprit rien contre lui, & lui fut même d'un grand ſecours dans la ſuite, pour affermir en Hongrie l'autorité du Roi Ferdinand. Caſtaldo étant parti avec lui pour Mullenbach, y apprit que la garniſon qu'il avoit laiſſée dans le château de Wintz, commettoit mille excès & mille cruautés; que Lopez qui y commandoit, avoit fait rompre les coffres du feu Cardinal, qu'il en avoit enlevé tout l'argent, & qu'il l'avoit diſtribué aux troupes à ſa fantaiſie: que pendant ce tems-là, ce Gouverneur avoit laiſſé le corps du Cardinal nud ſur le plancher, entierement défiguré par les différens coups qu'il avoit reçûs, & couvert de ſang caillé, enſorte qu'on ne le pouvoit voir ſans horreur. Caſtaldo y envoya incontinent Diégo Velez, pour arrêter le deſordre, & pour faire donner la ſépulture au corps de Martinuſe. Il fut remis entre les mains de ſes amis, qui eurent ſoin de le faire tranſporter à Weiſſembourg, où ils lui éleverent un tombeau auprès de celui de Jean Huniade Corvin, dans la grande Egliſe.

* Ou Chendi.

Caſtal-

Caſtaldo envoya de Mullenbach, où il étoit, chez tous les Gouverneurs des Places, pour les porter à demeurer fidéles au Roi Ferdinand, & pour leur faire des menaces s'ils refuſoient de ſe ſoûmettre. Il envoya principalement à Wivar, château très-bien fortifié, que Martinuſe avoit fait bâtir, & où l'on croyoit qu'il tenoit renfermé ce qu'il avoit de plus précieux. On y rencontra un homme, que Soliman avoit envoyé au Cardinal; on le fit arrêter, & on l'interrogea: mais on ne put rien découvrir qui approchât du crime dont on avoit accuſé le Cardinal. On trouva ſeulement des lettres d'aſſûrance, écrites en langue Turque, & cachetées du ſceau dont Martinuſe ſe ſervoit ordinairement, & qu'il adreſſoit, à l'inſçû de Caſtaldo, au Grand-Seigneur, à Ruſtan Bacha, au Beiglierbei de Grece, & à quelques autres principaux de la Porte. Enfin toutes les recherches que firent ſes ennemis, afin de trouver quelque choſe qui pût flétrir l'innocence du Cardinal, ne ſervirent qu'à rendre leur crime plus odieux, & ne donnerent aucune atteinte à ſa réputation. HENRI II. 1551.

Caſtaldo fit auſſi partir pour la Cour de Vienne, Julien de Carvajal, afin de rendre compte à Ferdinand de tout ce qui s'étoit paſſé. Ce fut à ce Carvajal, que Caſtaldo avoit fait donner la récompenſe promiſe à celui qui entreroit le premier par la bréche dans Lippe: gloire que le feu Cardinal avoit attribué à ſes Heiducques. Enſuite Caſtaldo partit de Mullenbach, pour ſe rendre à Hermanſtadt, où il ſçavoit que Martinuſe n'étoit pas fort aimé, à cauſe de quelques démêlés qu'il avoit eus autrefois avec cette ville. De-là il alla auſſi-tôt à * Segeſwar, avec une ſuite nombreuſe, & accompagné de Quendi, afin qu'étant proche de † Waſſarheli, il pût facilement interrompre la tenuë de la Diéte des Sekels, où il avoit oüi dire, qu'on devoit prendre la réſolution de venger la mort du Cardinal. Ce fut-là que Quendi lui rendit tous les ſervices qu'il pouvoit attendre de ſa fidélité. Il ſe trouva par ſes ordres à l'Aſſemblée, & menagea ſi bien les eſprits en s'attirant les cœurs par ſes préſens & par ſon crédit, qu'après avoir quitté le deſſein de venger la mort de leur ſingulier bienfaîteur, ils demeurerent ſoûmis à Ferdinand, & ſe montrerent dans la ſuite toûjours diſpoſés à le ſervir en toute occaſion. Caſtaldo voyant les peuples d'accord dans la Tranſylvanie, envoya ſes troupes en quartier d'hiver.

* Ou Schelzbourg.

† Ou Neumarck.

Tout paroiſſant ſoûmis & tranquille après la mort du Cardinal, on s'appliqua ſoigneuſement à chercher ſes tréſors, qui en avoient été la cauſe principale. Caſtaldo conſeilla à Ferdinand, de nommer des Commiſſaires, pour faire l'inventaire de ſes richeſſes; mais on ne pût s'empêcher de ſoupçonner qu'on en avoit détourné une bonne partie. André Lopez en fut accuſé, & mis en priſon avec quelques autres. On trouva 1740. marcs en lingots d'or; 4793. marcs en lingots d'argent; 933. marcs d'argent tiré depuis peu des mines; mille médailles d'or de Lyſimaque (1), du poids de trois

1552. Richeſſes du Cardinal Martinuſe.

(1) Sous les ruines d'une ancienne citadelle, près de Deva en Hongrie, les Païſans, en creuſant la terre, avoient trouvé quelques années auparavant un grand nombre de médailles d'or avec l'empreinte de Lyſimaque; comme on verra dans la ſuite de ce livre. Lyſimaque, un des Capitaines & des ſucceſſeurs d'Alexandre, regna d'abord dans la Thrace, où il bâtit une Ville. Il fut auſſi Roi de Macedoine.

HENRI II. 1552. trois écus d'or chacune; pluſieurs vaſes de vermeil; une grande quantité d'anneaux; de pierres précieuſes; pluſieurs balles de peaux de martres zibelines; des tapiſſeries & des habits fort riches; un nombreux & magnifique haras de chevaux, de mulets, & d'autres bêtes de ſomme. Toutes ces richeſſes amaſſées de longue main, par un homme, qui pendant tant d'années avoit eu l'adminiſtration des finances de l'Etat, & qu'il réſervoit toutes prêtes pour les fraix de la guerre, ſe trouverent bien au-deſſous du bruit qu'on en avoit fait courir. Ces découvertes furent des preuves ſenſibles de ſon innocence, & de nouveaux motifs de la haine qu'on avoit conçûë contre ſes meurtriers. Ceux même qui ont le plus tâché de nuire à ſa réputation, ne font monter tous ſes tréſors qu'à deux cens cinquante mille écus d'or: ſomme qui n'excedoit pas la condition d'un homme élevé à une ſi haute fortune, & qui n'étoit pas ſuffiſante pour contenter l'avidité de ſes ennemis. La Reine Iſabelle, conſervant la haine qu'elle avoit toûjours euë pour Martinuſe, demanda au Roi Ferdinand qu'on lui rendit pluſieurs choſes de grand prix, qui apartenoient au feu Roi ſon époux, & dont le Cardinal s'étoit emparé; ce que Ferdinand lui accorda. De toutes ces dépouilles Caſtaldo eut pour prix de ſon crime, cent marcs en vaſes de vermeil, quatre cens médailles de Lyſimaque, & quelques balles de peaux de martres zibelines. Maximilien, fils de Ferdinand, & Roi de Bohême, donna dans la ſuite à André Bathory tous les chevaux du feu Cardinal avec tous leurs poulains; Ferdinand prit tout le reſte. Les lingots d'or & d'argent ſervirent à faire de la monnoye, dont on paya quelques mois de ſolde. Ceux qui partagerent à cet or, eurent un ſort auſſi triſte, que ceux qui s'emparerent autrefois de l'or de Toulouſe (1). Les malheurs qui arriverent l'année ſuivante, tant de ſang répandu par tout le Royaume, la priſe de tant de villes par les Turcs, le ſoulevement des Grands, cauſé par la Reine, irritée de ce qu'on n'exécutoit pas les promeſſes que Caſtaldo lui avoit faites au nom de Ferdinand: tous ces déſaſtres firent voir, que le Ciel en courroux ne vouloit pas laiſſer la mort du Cardinal impunie.

Caſtaldo, après s'être aſſûré preſque de toutes les places de Tranſylvanie, étoit déja retourné à Hermanſtadt, lorſque des marchands de * Tergawiſch, capitale de la Valachie (2), lui apprirent les nouveaux préparatifs de guerre que faiſoient les Turcs. Cela fut cauſe qu'il envoya Pallavicin au Roi Ferdinand, pour l'informer de l'état préſent des affaires, & pour lui demander des troupes auxiliaires, afin de réſiſter aux Turcs. Ferdinand dépêcha auſſi-tôt Pallavicin en Italie, pour faire une levée de quatre mille hommes, & amener avec lui le plus d'Eſpagnols qu'il pourroit. En attendant, il écrivit à Caſtaldo, & lui promit de lui envoyer au plutôt huit mille Cuiraſſiers des troupes de Bohême, vingt mille Houſſars, vingt mille fantaſſins Allemans, & près de cinq mille Italiens & Eſpagnols. Mais

* Ou Terwiſch.

(1) Voyez Ciceron, *de Naturâ Deorum*, *lib.* 3. Aul. Gelle, *Noct. Att. lib.* 32. au ſujet de l'or de Toulouſe, & de Q. Cepio qui l'enleva. Voyez auſſi Strabon, *lib.* 4.

(2) Qui ſe nomme auſſi Tranſalpine.

Mais ſoit qu'il eût promis ce ſecours par oſtentation, ou qu'il crût véritablement de le procurer, dans l'idée que les Allemans & les Hongrois y conſentiroient; la guerre que Maurice, Electeur de Saxe, entreprit dans ce même tems contre l'Empereur, empêcha l'exécution de ſes promeſſes. Cependant Caſtaldo, fondé ſur l'eſpérance qu'il avoit de ce ſecours, fit fortifier le plus promptement qu'il put Lippe, Temeſwar, Clauſenbourg & Hermanſtadt. HENRI II. 1552.

Les troupes de Ferdinand ſont battues par les Turcs.

Le premier des malheurs de Ferdinand en Hongrie fut l'attaque de Zegedin *, ville qui renferme dans ſon enceinte mille maiſons, & qui eſt ſituée preſqu'au confluant de la Theiſſe & du Danube; ce qui la rend fort riche & fort commerçante: elle a ſur le bord de la Theiſſe un château extraordinairement bien fortifié, où les Turcs avoient alors une garniſon. Pendant que Caſtaldo étoit encore campé devant Lippe, Otomial le vint trouver. Celui-ci avoit été autrefois citoyen de Zegedin, & après avoir été chaſſé de ſon païs, il étoit devenu prémier Préſident de Debreczen en Hongrie. Cet homme, plus hardi que prudent, s'étant fait fort, en préſence de Bathory, de prendre Zegedin, demanda des troupes pour l'exécution de ſon projet. Il ſe fondoit ſur des intelligences ſecretes, qu'il diſoit avoir avec les habitans de cette ville, ajoûtant que tous ceux des lieux circonvoiſins, rebutés de la domination tyrannique des Turcs, favoriſeroient infailliblement ſon entrepriſe, puiſqu'ils n'attendoient qu'une occaſion favorable de donner des marques de leur bonne volonté. Enfin, il importuna ſi fort Caſtaldo, qu'il lui permit de lever des troupes, en lui diſant, que s'il ne venoit point entierement à bout de ſon deſſein, il ſe contentât de prendre la ville, & qu'il ſe retirât auſſi-tôt après qu'il l'auroit pillée & qu'il y auroit mis le feu; qu'autrement, s'il s'opiniâtroit à vouloir reduire le château, il auroit la honte d'y perdre ſes troupes, & de périr lui-même.

* Ou Zeged.

Lorſqu'après la priſe de Lippe, on eût licentié l'armée compoſée de deux mille fantaſſins, Otomial choiſit cinq cens cavaliers, & ſans découvrir ſon deſſein, il augmenta non ſeulement leur paye ordinaire, mais encore celle des fantaſſins dont il avoit la conduite, & les mit tous en quartier dans les places aux environs de Lippe. Cela donna d'abord matiere de ſoupçon à Bernard Aldana, qui en étoit le Gouverneur. Il ne ſçavoit à quel deſſein on diſtribuoit ainſi ces troupes dans ſon gouvernement. Mais en ayant ſçû les raiſons par Caſtaldo, il aida Otomial de conſeil & d'effet. Le jour marqué par les habitans étant venu, Otomial fit approcher ſon armée de la ville, & après l'avoir miſe en embuſcade dans les bois, il en fit avancer un petit nombre, pour attirer la garniſon au combat. On cria auſſi-tôt aux armes. Les Turcs qui ſortirent de la ville, voyant un ſi petit nombre d'ennemis, eurent l'imprudence de s'engager plus avant. Ils furent attaqués de tous côtés par les troupes qui étoient en embuſcade, & s'étant apperçûs trop tard du piége qu'on leur avoit tendu, ils furent contraints de retourner à la ville: mais les habitans qui étoient d'intelligence avec les ennemis, leur en fermerent les portes; de ſorte qu'ils furent preſque tous taillés en pieces.

HENRI II. 1552. Les troupes d'Otomial entrerent dans la ville; mais n'ayant pû s'emparer du château, dont les Turcs, qui s'y étoient refugiés, avoient levé le pont, ils ſe mirent à piller les maiſons des marchands Turcs, dont la plupart étoient venus de Conſtantinople s'établir dans cette ville, à cauſe de la commodité du commerce. Otomial, qui déſeſpéroit de prendre le château avec les troupes qu'il avoit, envoya ſur le champ demander du ſecours à Aldana. Il vint lui-même peu après avec deux cens Eſpagnols & quatre pieces de canon, & fit dire en même tems à Caſtaldo, de ne pas tarder à lui envoyer du renfort. Caſtaldo les reprit tous deux de leur témerité, & les avertit une ſeconde fois du danger qui les menaçoit; mais voyant qu'Otomial perſiſtoit opiniâtrement dans ſa réſolution, pour ne pas donner lieu de croire qu'il lui eût entierement refuſé du ſecours, il écrivit à Thomas Warkocz, qui étoit alors à Waradin, de tirer de cette ville quatre piéces de canon, & deux de Weiſſembourg avec leurs affuts, & de les envoyer à Zegedin. En effet ils y arriverent par la riviere de (1) Maroſch. Il donna auſſi ordre à Vacchi Pietro, qui avoit le commandement de l'Infanterie, de tirer le plus qu'il pourroit de ſoldats des garniſons de ces deux places, & de les amener avec lui à Zegedin. Oreſtolf eut pareillement ordre de ſuivre celui-ci avec deux cens cuiraſſiers. Caſtaldo, afin d'être plus à portée de donner ſes ordres & du ſecours dans toutes les occaſions qui ſe préſenteroient, vint à Weiſſembourg, & comme il n'étoit pas aſſûré du ſuccès de l'entrepriſe; il confia à Roderic de Vilandrado le commandement de Lippe, en l'abſence d'Aldana, & celui de Temeſwar à Diégo Velez de Mendoza, après leur avoir donné à chacun quelques troupes de renfort.

Il y avoit déja huit jours qu'Aldana, dans l'aveugle eſpérance de quelque butin, aſſiégeoit le château. Déja les lignes de circonvallation étoient achevées, lorſqu'on vit arriver Vacchi Pietro, avec deux mille hommes de troupes auxiliaires, & quatre pieces d'artillerie, & Oreſtolf avec deux cens cavaliers, & cent arquebuſiers Allemans, trente fantaſſins Eſpagnols & cent cavaliers, qui étoient partis de Canock. L'armée étoit compoſée en tout de trois mille chevaux, de deux mille fantaſſins Hongrois, de trois cens trente Eſpagnols, & de cent Allemans. Pendant qu'on faiſoit la revûë de ces troupes dans une plaine qui eſt vis-à-vis le château, on vit paroître de loin le ſecours conduit par le Bacha de Bude, que les Turcs envoyoient aux aſſiégés. Dès que les Turcs apperçûrent les Chrétiens, ils ſe rangerent ſur deux lignes, & mirent derriere eux les charettes & les chariots eſcortés par les Janiſſaires. Vacchi de ſon côté forma un eſcadron de ſoldats armés à la légere: Oreſtolf en fit un autre de cuiraſſiers, qu'il oppoſa au corps que commandoit le Bacha. Otomial & Aldana commandoient le troiſieme eſcadron avec toute l'Infanterie, & étoient poſtés auprès de la ville. Vacchi voyant Aldana indéterminé, fondit avec témerité ſur les ennemis, & défit leurs premiers rangs. Oreſtolf le ſuivit, & atta-

(1) Ou Meriſch. L'Edition de Londres la nomme le Maroſch.

attaqua vivement & avec ſuccès le côté gauche du corps, où étoit le Bacha, laiſſant preſque tout le reſte ſans y toucher. HENRI II. 1552.

Les Hongrois croyant avoir déja remporté la victoire, quitterent leurs rangs & ſe mirent à piller. Le Bacha, qui ſe croyoit battu, ſongeoit déja à faire retraite; mais s'étant apperçû du deſordre des ennemis, il reprit courage: il fit avancer ſes Janiſſaires qu'il avoit laiſſés à l'arriere-garde, fondit ſur les Hongrois, qui couroient çà & là ſans aucun ordre, & les tailla aiſément en piéces, malgré la reſiſtance des cuiraſſiers, qui, après que la plupart des Hongrois furent tués, reſterent tous ſur la place. En même tems la garniſon du château, par un excès de rage, ſe vengea de la conjuration. Elle fit main baſſe ſur tous les bourgeois de la ville, ſans diſtinction d'âge, ni de ſexe. Il y eut ce jour-là cinq mille Chrétiens tués par les Turcs, tant au-dedans qu'au-dehors de la ville. Pour ſurcroît de malheur, il arriva que trois cens fantaſſins Hongrois, qui trois jours auparavant avoient été envoyés à la picorée, & qui, ignorant ce qui s'étoit paſſé, revenoient au camp rejoindre leurs troupes, furent enveloppés par les ennemis, avant même qu'ils s'en apperçuſſent. Mais reconnoiſſant trop tard leur abus, ils le reparerent en quelque ſorte par l'effort d'une valeur extraordinaire. Ils y périrent tous à la vérité; mais ils tuerent deux fois autant d'ennemis qu'ils étoient d'hommes, & firent payer bien cher aux Turcs une victoire, qui juſques-là ne leur avoit preſque rien coûté. Pour Aldana, dont la lâcheté, ou l'imprudence, avoient cauſé ce déſordre, au lieu de rétablir le combat, comme il le pouvoit faire facilement avec ſon Infanterie, il prit honteuſement la fuite avec ſes Eſpagnols, & arriva à Canock, qui n'eſt pas fort éloigné de Lippe, après avoir fait pendant une nuit le chemin de deux journées.

Il avoit laiſſé Higuera avec un detachement, pour garder les bâteaux ſur leſquels il avoit fait paſſer la Theiſſe à ſes troupes. Ce Capitaine, qui juſqu'alors avoit eu la réputation d'un homme de cœur, fit une action indigne de ſon caractère. Dès qu'il eût appris la défaite des Eſpagnols, & croyant qu'ils avoient tous péri dans le combat, ſans ſe ſouvenir ni de ſes ordres, ni de ſon honneur, il paſſa de l'autre côté de la riviere, & après avoir coupé les cordages des bâteaux, il prit la fuite. Ayant fait un peu de chemin, il rentra en lui-même, & après avoir rêvé long-tems à la faute qu'il venoit de commettre, il en eut une ſi grande honte, qu'il tomba dans le déſeſpoir, & qu'il voulut ſe tuer. Un de ſes valets qui l'accompagnoit, lui ayant arraché le poignard, il diſſimula ſon deſſein, mais dès qu'il le vit endormi, il ſe tua d'un coup de piſtolet qu'il ſe lacha dans la poitrine.

Ferdinand jugeant bien que cette défaite avoit entierement découragé les Hongrois, & diminué le zèle qu'ils avoient auparavant pour ſon ſervice, créa André Bathory, Vaivode de Tranſylvanie, & Laurent Loſſonczi, Comte de Temeſwar, dans la vûë de s'attirer généralement l'amitié de toute la nation, en favoriſant particulierement ces deux Seigneurs, qui tenoient le premier rang, & qui avoient beaucoup d'autorité parmi ces peuples. On apprit enſuite l'arrivée du Bacha Mahomet, que le Grand-

HENRI II. 1552. Seigneur avoit nommé pour faire la guerre en Tranſylvanie. Il étoit déja venu avec une puiſſante armée à Belgrade, à deſſein d'entrer par ce côté-là dans la Province, pendant que le Vaivode de Moldavie, qui avoit les mêmes ordres, en feroit autant du côté de Cronſtadt. Sur cette nouvelle, on convoqua auſſi-tôt les Etats à * Torda, ſur la riviere † d'Aramas, qui ſe décharge dans celle de Maroſch; on y ordonna aux principaux Seigneurs de la Province de lever des troupes, ſuivant la coûtume du païs, afin de compoſer une armée qu'on pût oppoſer aux efforts du Vaivode de Moldavie. On avoit bien plus ſujet de craindre de ce côté-là, que d'aucun autre, parce qu'il n'y avoit, excepté Segeſwar, aucune place aſſez forte, pour arrêter l'ennemi, & pour l'empêcher d'entrer chez les Sekels, de ravager les païs d'alentour, & de mettre tout à feu & à ſang.

* Ou Torrenbourg.

† Ou Aran.

Bathory ſe chargea de faire les levées, & Jean-Bâtiſte Comte d'Arco, en l'abſence de Felix ſon frere, eut ordre de Caſtaldo, de défendre Cronſtadt avec deux compagnies d'Allemans, & deux cens chevaux, commandés par le Lieutenant de Charles Zerotin. On lui ordonna auſſi de s'emparer d'un fort ſitué ſur une éminence proche de la ville, & d'y mettre du canon & des ſoldats, afin qu'il fût en état de reſiſter. Les Saxons, dont la principale ville dans la Tranſylvanie eſt Hermanſtadt, firent aſſûrer Caſtaldo qu'ils étoient ravis de cette guerre, & lui offrirent de l'y ſervir de leurs biens & de leurs perſonnes. Dans le même tems, Ferdinand envoya le Comte de Helfenſtein, avec quatre mille Allemans, & dix pieces de canon, & lui dit d'aſſûrer Caſtaldo, qu'il étoit prêt à lui envoyer un renfort de quinze cens cuiraſſiers, de ſept compagnies d'Allemans, & de deux mille Hongrois. Caſtaldo, fondé ſur les promeſſes du Roi, en faiſoit de beaucoup plus grandes aux autres, en les aſſûrant que Pallavicin arriveroit au premier jour avec trois mille Italiens; que l'Electeur Maurice, (qui étoit retardé par quelques nouveaux troubles, dont nous parlerons dans la ſuite) devoit bien-tôt le ſuivre, accompagné de douze mille fantaſſins, & de trois mille cavaliers; & qu'il en étoit ainſi convenu avec lui. Il reçut, outre cela, ordre du Roi, d'employer aux fraix de la guerre les revenus des Chapitres qui étoient ſans Adminiſtrateurs, & dont l'Evêque de Veſprin, & George Werner avoient dreſſé le mémoire; de prendre à ſa ſolde les quatre cens Houſſars, qui avoient ſervi ſous le Cardinal Martinuſe, pour les empêcher de paſſer du côté des ennemis, & de leur donner pour Chef Opperſtolff, le plus fameux Capitaine de la Province, qui s'étoit depuis peu attaché au ſervice de Ferdinand.

Cependant Loſſonczi, qui commandoit à Temeſwar avec cinq cens cavaliers, mille fantaſſins, tant Eſpagnols & Allemans que Bohémiens, qui avoient reçu la paye d'un mois de ſervice, ſans compter environ neuf cens bourgeois capables de porter les armes, & deux cens autres Allemans de renfort, fut ſoigneuſement averti par Caſtaldo, de faire entrer le plus qu'il pourroit de proviſions dans la ville, & de ſe préparer à ſoutenir courageuſement un long ſiége, parce que l'on avoit beaucoup plus à craindre du côté par où venoit le Vaivode de Moldavie, & où il n'y avoit aucunes places fortes, que de celui par où Mahomet devoit entrer avec ſon armée; que

que pour lui, il avoit réſolu d'aller au-devant du prémier, avec le petit nombre d'Eſpagnols qui lui reſtoit, ſix mille Allemans, mille cuiraſſiers, & les gens du païs, afin d'empêcher ſon entrepriſe; que s'il remportoit la victoire, comme il eſpéroit, il iroit auſſi-tôt le ſecourir, & feroit infailliblement lever le ſiége. Caſtaldo vint enſuite de Torda à Clauſenbourg, après avoir donné ordre à Helfenſtein de le ſuivre avec quatre mille Allemans, à qui, pour cette raiſon, il ne paya que deux mois, au lieu de quatre qu'il leur devoit. Ces Allemans, quoiqu'à la vûë d'un ennemi ſi formidable qui les menaçoit de toutes parts, oſerent ſe ſoulever, & comme ils étoient logés dans les fauxbourgs, ils ſe ſaiſirent du canon, (ce qui arrive ordinairement dans ces ſortes de revoltes) & firent feu ſur la ville; mais ayant été repouſſés par les habitans, qui par ordre de Caſtaldo, tirerent ſur eux réciproquement, les rebelles réſolurent de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Caſtaldo en ayant été informé, revint à Torda, où étoient raſſemblés les gens de guerre qu'on avoit levés dans la Province, & après avoir menacé les Allemans de les punir ſéverement, s'ils ne reconnoiſſoient leur faute, il les ramena à leur devoir, & les fit revenir à Torda, où le Comte d'Helfenſtein punit de mort environ cinquante de ces rebelles; après quoi Caſtaldo partit pour venir ſecourir Cronſtadt. HENRI II. 1552.

Déja le Vaivode de Moldavie, avec une armée de quarante mille hommes, avoit franchi les hautes montagnes qui bornent la Tranſylvanie, & n'étoit éloigné de Cronſtadt que de quatre milles. Jean-Bâtiſte d'Arco, après l'avoir arrêté juſqu'alors par de foibles & continuelles eſcarmouches, le pouſſa ſi vivement, qu'il fut contraint de reculer après une perte conſidérable. Le Vaivode avoit détaché mille hommes choiſis d'entre les Turcs, les Tartares & les Moldaves, pour reconnoître la place. Le Comte d'Arco ayant ſçû ſon deſſein, mit en embuſcade quelques arquebuſiers & quelques cavaliers Allemans, dans les défilés par où les Turcs devoient paſſer. De ſorte que les ennemis s'étant avancés vers la ville, la garniſon ſortit auſſi-tôt ſur eux, & les repouſſa juſques dans les défilés, où étoit l'embuſcade. Ceux qu'on y avoit poſté les ayant pris par derriere, les maſſacrerent tous, ſans qu'il en reſtât un ſeul, qui pût porter à ſes compagnons la nouvelle. Le Vaivode de Moldavie apprit en même tems, que Caſtaldo venoit au ſecours de Cronſtadt; & s'étant imaginé qu'après la perte que les Turcs venoient de faire, l'armée des Chrétiens étoit beaucoup plus nombreuſe, quoiqu'elle ne fût que de douze mille hommes, il prit honteuſement la fuite, & ſe retira dans les montagnes, ſans joindre Mahomet, comme il l'avoit promis. On étoit même perſuadé que, ſi les Sekels fuſſent venus au ſecours, comme ils en avoient reçu l'ordre, il auroit été entierement défait.

Dans le tems que tout réüſſiſſoit contre le Vaivode de Moldavie, on perdit Temeſwar. Mahomet étoit ſorti de Belgrade à la tête d'une armée de cent mille hommes & avec ſoixante dix canons, entre leſquels il y avoit trente groſſes piéces de batterie; il étoit accompagné du Beiglierbei de Grece, qui l'année précedente avoit eu le commandement général, & de Caſſum Bacha, Capitaine de grande réputation. Il s'étoit rendu ſur le bord de la Theiſſe, Siége & priſe de Temeſwar par les Turcs.

HENRI II. 1552. Theiſſe, & après l'avoir fait paſſer à ſon armée ſur un pont qu'il avoit fait jetter, il s'étoit venu camper devant Temeſwar. Les fortifications de cette place n'étoient pas encore achevées, & de cinq baſtions dont elle étoit flanquée, il n'y en avoit que deux qui fuſſent en état de la bien défendre. Le vingt cinq de Juin, Mahomet, accompagné du Beiglierbei de Grece qui connoiſſoit le païs, s'étant avancé avec ſeize cens cavaliers, pour reconnoître la place, Alfonſe Perez ſortit auſſi-tôt, & lui livra quelques petits combats. Trois jours après, dès que toute l'armée eût inveſti la ville pour en ôter toute communication, on la battit pendant huit jours par trois différens endroits, avec trente piéces de gros canon. Quoiqu'on eût renverſé preſque tous les ouvrages, & que la muraille fût ouverte de toutes parts, néanmoins Loſſonczi ſoutint avec une grande fermeté pendant quatre heures l'aſſaut des Turcs, qui fut fort rude, juſques à ce qu'enfin il les repouſſa. Il reſta ſur la place quinze cens Turcs, ſans les bleſſés; & les aſſiégés n'en perdirent pas plus de cent cinquante: cela ſe paſſa le 4. de Juillet.

L'Ennemi moins abattu par cet accident que piqué de la honte d'avoir été repouſſé, n'en devint que plus animé. Les Chrétiens au contraire, quoique victorieux, ſe trouverent beaucoup affoiblis, tant par le grand nombre des bleſſés, que par la diſette de vivres, qui commençoient à manquer. Joint a cela qu'Otomial, envoyé par Caſtaldo au ſecours de la place, avec quatre cens fantaſſins, avoit été entierement défait par la Cavalerie Turque. Ne voyant donc aucune eſpérance de ſecours, Loſſonczi, preſſé par une néceſſité extrême, commença de revenir aux conditions de paix que le Vaivode de Valachie avoit propoſées, avant que Mahomet eût paſſé le Danube. Les conditions de ce traité étoient, que ſi le Roi Ferdinand vouloit payer à Soliman, pour le Comté de Temeſwar, le tribut que payoit auparavant Petrowickz, Mahomet mettroit bas les armes. Mais, celui-ci, diſant que les choſes n'étoient plus dans le même état, qu'il avoit fait paſſer le Danube & même la Theiſſe à ſon armée, & que d'ailleurs le ſiége étoit déja fort avancé, ne voulut rien conclure: il continua donc à foudroyer la place comme auparavant. Les aſſiégés, qui alors combattoient fortement pour leur propre conſervation, plutôt que pour l'intérêt de l'Etat, firent à la hâte quelques nouvelles fortifications entre le foſſé & la place. Les Infidéles, après avoir eſſayé pluſieurs fois de forcer la ville, furent toûjours repouſſés avec perte. Cependant les Chrétiens perdirent Gaſpard Caſtellujo, Capitaine Eſpagnol, qui pendant ce ſiége avoit donné des preuves d'une extrême valeur.

Mahomet, pour intimider les aſſiégés, fit dreſſer devant les murailles de la ville cent têtes, fort hideuſes, des gens d'Otomial. Cet horrible ſpectacle étoit accompagné d'un écriteau, où il étoit marqué, qu'il traiteroit de la même maniere ceux qui dorénavant viendroient au ſecours des aſſiégés. Le Bacha voyant que cette cruauté ne donnoit aucune terreur aux aſſiégés, étoit ſur le point de lever le ſiége, lorſqu'il fut averti de la derniere extrêmité où ils étoient réduits, par deux déſerteurs Eſpagnols; l'un, quoique né à Grénade, étoit Arabe d'origine, & l'autre, ayant été pris autrefois par les Turcs, avoit embraſſé leur

leur Religion, & s'étoit marié à Conſtantinople, où il avoit ſa femme & ſes enfans. Cette nouvelle le fit réſoudre à continuer le ſiége. Loſſonczi voyant que ſes gens commençoient à perdre courage de jour en jour, propoſa à la fin à la garniſon de rendre la ville. Les Eſpagnols étoient d'avis qu'il étoit plus à propos d'abandonner la place, & d'eſſayer de gagner les bois par les marais, que de compter ſur la parole des Turcs, après qu'on en avoit manqué depuis peu à Oliman. Mais pluſieurs trouvant cette retraite dangereuſe, & ayant une meilleure opinion des promeſſes des Turcs, on commença de nouveau à capituler. Mahomet, qui avoit appris que Soliman ſe plaignoit de la longueur du ſiége, & qui ſçavoit d'ailleurs que la réſiſtance des aſſiégés étoit plutôt l'effet de leur deſeſpoir que de leurs forces, paſſa de la contrainte ouverte, dont il s'étoit ſervi juſqu'alors ſans ſuccès, aux ruſes & aux artifices: ainſi non ſeulement il traita favorablement les envoyés de Loſſonczi, mais encore, après leur avoir fait préſent de veſtes à la Turque *, il les renvoya avec de grandes marques d'amitié. La capitulation fut ſignée à ces conditions: Que Loſſonczi conduiroit ſon artillerie où il voudroit: Que ſes ſoldats ſe retireroient avec leurs armes, enſeignes déployées, & emporteroient tout leur bagage: Qu'on ne feroit aucun tort aux habitans, pour avoir pris le parti de Ferdinand, & qu'ils ne recevroient aucun outrage: Que Mahomet donneroit une eſcorte pour conduire la garniſon, juſqu'à ce qu'elle fût arrivée en lieu de ſûreté, & qu'il engageroit ſa parole, qu'aucun Turc ne feroit la moindre peine à qui que ce fût, ſoit à la ſortie de la ville, ou ſur la route. Mahomet ayant confirmé ce traité par ſon ſerment, & l'ayant ſcellé de ſon cachet le vingt-cinq de Juillet, deux jours après Loſſonczi ſortit de Temeſwar avec ſes ſoldats.

HENRI II. 1552.

* Des Dolimans.

La garniſon devoit paſſer au milieu de l'armée, qu'on avoit partagée en deux corps par ordre du Bacha. Les Eſpagnols diſant que l'armée n'étoit ainſi rangée que pour les envelopper, firent difficulté d'avancer, & conjurerent Loſſonczi de prendre garde à lui. Mahomet, renouvella ſon ſerment, & leur dit pour s'excuſer, qu'il n'avoit ainſi diſpoſé ſes troupes, que pour rendre ce dernier honneur à de braves ſoldats, qui, en ſi petit nombre, avoient défendu la place avec un courage extraordinaire. Mais la garniſon ayant avancé environ cinq cens pas hors de la ville, on ſe jetta ſur elle, au ſignal qui fut donné, & après en avoir maſſacré une partie, l'autre fut entraînée dans un rude eſclavage. Perez, ſe debaraſſa des mains des Turcs avec un courage étonnant, pendant qu'ils étoient occupés au maſſacre; mais s'étant précipité peu tems après avec ſon cheval dans un marais, il fut pris par ceux qui le pourſuivoient. Ils couperent la tête à ce brave Capitaine, & la porterent en trophée à Mahomet. Loſſonczi lui-même fut pris, & mené au Bacha, qui, par dériſion, lui fit d'abord tant d'honneur, que ce Capitaine, avec la même crédulité qui l'avoit fait capituler avec ce perfide, en augura favorablement pour ſa vie. Mais le Bacha l'emmena bien-tôt avec lui dans ſa tente, où, après s'être raillé de lui pendant quelque tems, il le fit décapiter en ſa préſence; & ayant enſuite fait attacher ſa tête à la porte de la ville, il laiſſa le reſte de ſon corps ſans ſépulture. Ce fut ainſi que cet Officier, illuſtre par ſa naiſſance, bien plus il-

Perfidie des Turcs.

Henri II. 1552. illuſtre encore par ſon mérite, reçût de la perfidie des Turcs le châtiment dû à celle de Caſtaldo, dont celui-ci s'étoit rendu coupable peu de tems auparavant à l'égard d'Oliman Bech.

Lacheté d'Aldana. Pendant que Mahomet, qui ſe voyoit maître d'une place qu'il avoit deſeſpéré de prendre, y faiſoit rafraîchir ſes troupes, Canranſebez, ville fort peuplée, qui durant le ſiége avoit toûjours fourni des vivres en abondance à l'armée des Turcs, vint ſe rendre à lui, en s'obligeant de payer un tribut. La perte de Temeſwar fut comblée d'un autre malheur, qui arriva par la lâcheté de Bernard Aldana, Commandant de Lippe. Quoique ce Capitaine tournât tout à ſon profit, qu'il eût abondance de proviſions néceſſaires, & qu'il eût même détourné l'argent deſtiné à fortifier Temeſwar, cependant il réſolut d'abandonner Lippe, d'abord à l'arrivée de Mahomet; mais ſes amis lui ayant repréſenté l'ignominie dont il ſe couvriroit, s'il exécutoit un ſi lâche deſſein, il ſe repentit de l'avoir formé, & promit de défendre la place. Enſuite voyant que les Turcs tournoient toutes leurs forces contre Temeſwar, & ſe fiant ſur le courage de Loſſonczi, plus que ſur le ſien, il reprit ſa maniere de vivre dans la tranquillité & dans la négligence : il fit diſcontinuer le travail des fortifications qu'il avoit commencées; il n'eut aucun ſoin d'envoyer des ſoldats ou gens capables, pour reconnoître les mouvemens de l'ennemi ; & s'il en eut la moindre nouvelle, ce ne fut que par quelques priſonniers, que les Raſciens, peuple guerrier, lui amenoient tous les jours, ſans qu'il leur en eût donné ordre ; enfin il négligea d'obſerver juſqu'au moindre devoir de l'art militaire, malgré les avis & les reproches de Demetrius Uzarewickz, Chef des Houſſars. Pluſieurs regardoient la négligence avec laquelle il faiſoit fortifier le château de Lippe, comme un moyen propre à s'excuſer ſur le mauvais état où étoient les fortifications, en cas qu'il ſe vît contraint d'abandonner la place à l'arrivée des Turcs. Il réſolut donc ſecretement une ſeconde fois d'abandonner Lippe, de mettre le feu au château, d'encloüer le canon, & de gâter les proviſions qui reſtoient. Mais les Hongrois, les Raſciens, & les Eſpagnols, gens braves & plus paſſionnés pour la gloire qu'attachés à la vie, ſe récrierent contre une ſi infame réſolution, & promirent, en cas qu'Aldana y perſiſtât, de demeurer fidéles, & de faire tous leurs efforts pour conſerver la place. Aldana, voyant qu'après avoir recherché les ſuffrages de chacun en particulier, & repréſenté la grandeur du péril où ils s'expoſoient, il avoit bien de la peine à les faire conſentir à une démarche ſi honteuſe, feignit derechef d'avoir changé de deſſein ; & après avoir fait un inventaire des proviſions, il obligea par ſerment la garniſon à ſoutenir le ſiége, ſur-tout à la ſollicitation de Paolo di Zara, grand Capitaine, & Chef des troupes Allemandes, qui lui conſeilloit de différer au moins, juſqu'à ce qu'on cût vû l'ennemi. „ On n'eſt pas abſolument „ ſûr, diſoit-il, que Mahomet, fatigué du ſiége de Temeſwar, où il a „ tant ſouffert, vienne attaquer Lippe ; peu même s'en eſt falu qu'il „ n'en ait levé le ſiége. D'ailleurs Jean Turco & Barthelemi le Croate, „ qui durant tout le ſiége n'ont point ceſſé de harceler l'ennemi par des „ courſes continuelles & par de petits combats, ne ſont campés avec leurs „ trou-

„ troupes armées à la légere, qu'à quatre lieuës d'ici, & n'ont point en- Henri II.
„ core quitté leur poſte; ce qu'ils ne feroient certainement pas, s'ils ſça- 1552.
„ voient que les Turcs dûſſent venir de Temeſwar à Lippe.„ Paolo di Zara ayant allegué à Aldana toutes ces raiſons, & pluſieurs autres, eut encore bien de la peine à obtenir de lui, qu'on envoyât dire à Jean Turco & Barthelemi le Croate, de s'informer des deſſeins de l'ennemi. Ceux qu'on envoya, ayant appris que les Turcs étoient encore à Temeſwar, & qu'ils ne parloient aucunement de venir aſſiéger Lippe, revinrent en grande diligence, de crainte qu'Aldana, preſſé par le déſeſpoir, n'exécutât le premier deſſein qu'il avoit formé, de mettre le feu aux mines, qui étoient prêtes à jouër après ſa retraite.

Il y avoit un grand nombre de troupeaux de gros bétail & de brebis, qui ſuivoient de près ceux qui revenoient à Lippe rendre compte de leur commiſſion. Ces troupeaux faiſoient une ſi grande pouſſiere en marchant, que les ſentinelles s'en étant apperçu, le firent ſçavoir auſſi-tôt à Aldana. Ce Gouverneur, déja ſaiſi de crainte, conjectura de-là que l'ennemi s'approchoit, & que ceux qui accouroient avec tant de précipitation, en apportoient la nouvelle. Alors, ſans attendre qu'ils fuſſent arrivés, il ordonna qu'on fît ſortir de la ville les charettes, ſur leſquelles il avoit déja fait auparavant charger tout le bagage; il fit en même tems ſortir la garniſon ſous les armes, mettre le feu aux mines, pour faire ſauter les fortifications, & enclouër le canon. Après cela, ne ſçachant encore où il iroit, il ſortit lui-même de la ville, qui étoit déja toute en feu, chargé des reproches & des malédictions des habitans, qui traînoient miſérablement avec eux dans les champs, leurs femmes & leurs enfans, qui ſe plaignoient d'être trahis par la lâcheté des Eſpagnols, & qui demandoient à Dieu vengeance de cette perfidie. Cette vengeance fut prompte, les païſans ayant maſſacré ces traîtres que la crainte faiſoit errer çà & là par des chemins détournés. Barthelemi le Croate, qui, de ſon logement apperçut les flammes, & ſe défiant de tout autre choſe que de la vérité, vint enfin à Lippe, où, après avoir appris ce que c'étoit, & s'être étonné qu'Aldana, ſaiſi d'une terreur panique, ſe fût ſi fort oublié lui-même que d'avoir abandonné ſi lâchement aux ennemis Lippe & ſes habitans, il ſauva ce qu'il pût du canon qui n'étoit pas encore endommagé, & le fit tranſporter à Giwla, après avoir rallumé le feu, afin qu'il ne reſtât rien qui pût donner lieu aux Turcs de ſe fortifier dans cette place.

Le Croate étoit à peine parti, que Mahomet, qui ne ſongeoit à rien moins qu'à aſſiéger Lippe, ayant appris ce qui s'y étoit paſſé, envoya des gens pour en être plus exactement informé. Ils trouverent que les fortifications n'étoient pas entierement démolies. Après avoir éteint le feu, ils les réparerent, & firent ſçavoir à Mahomet tout ce qui étoit arrivé. Ce Général y envoya auſſi-tôt Caſſum Bacha, avec cinq mille chevaux. Dès qu'il fût venu, il s'empara d'une place voiſine, appellée Solmoz, imprénable par ſa ſituation. Les ſoldats qui y étoient en garniſon, conſternés de ce qui venoit de ſe paſſer dans leur voiſinage, l'avoient abandonnée, & s'étoient mis en fuite. Les Turcs les pourſuivirent, & les maſſacrerent tous ſans

HENRI II. 1552. combat. Il n'y eut que le ſeul Officier à qui Aldana avoit confié le commandement de la place, qui fut fait priſonnier de guerre, & conduit à Caſſum Bacha. C'eſt ainſi que la fuite honteuſe de cette garniſon cauſa la perte de la place, & leur coûta la vie, lorſqu'ils auroient pû conſerver l'une & l'autre avec honneur, s'ils euſſent eu le courage de ſe défendre.

Après qu'on eût perdu Temeſwar & Lippe, Caſtaldo diſſimulant ſon chagrin, commit à André Lopez, & bien-tôt après à Aldana la garde de * Deva, château des plus forts qu'il y eût en ces endroits-là. Proche de ce château ſe voyent les ruines d'une ancienne citadelle, où, quelque tems auparavant, après de fort grandes pluyes qui avoient creuſé le terrain, on vit briller de l'or aux rayons du ſoleil qui vint à reparoître. Les païſans auſſi-tôt y accoururent, & après avoir creuſé la terre, ils trouverent un grand nombre de médailles d'or, ſur leſquelles on voyoit la figure de Lyſimaque, & dont chacune peſoit trois de nos écus d'or. De-là, Caſtaldo ſe rendit à Segeſwar, & de nouveau à † Mullenbach, ville ſituée dans le milieu de la Province. Il réſolut de camper entre ces deux villes, pour fermer à Mahomet l'entrée de la Tranſylvanie. Mais les ſtratagêmes de Bathory & de Nadaſdy, produiſirent encore un meilleur effet. En faiſant ſouvent changer de quartiers à leurs troupes, ils marchoient toûjours en tel ordre, qu'elles paroiſſoient plus nombreuſes qu'elles ne l'étoient, faiſant auſſi de fréquentes décharges d'artillerie & de mouſqueterie, & ajoutant à cela le bruit qu'ils faiſoient répandre d'un prompt ſecours que l'Electeur Maurice devoit amener, ils amuſerent ſi bien les Eſpions, que les Turcs, perpétuellement dans la ſuſpenſion, n'oſerent rien entreprendre. En attendant ils reçurent de Ferdinand quinze cens chevaux, conduits par Fabien Schinack. Pallavicin vint auſſi avec trois mille Allemans, & autant d'Italiens, à qui Schinack avoit joint cinq cens de ſes cavaliers. Il y avoit ſur la route, qui eſt la plus courte pour paſſer de la haute Hongrie en Tranſylvanie, un château appellé Drigal, occupé par les Turcs, d'où ils faiſoient des incurſions dans le païs voiſin. Pallavicin en fit approcher ſes troupes, malgré Caſtaldo, qui l'avertit d'abandonner cette place, & de le venir trouver au plutôt; que ce ſiége étoit extrêmement dangereux; & qu'il devoit être perſuadé que s'il y reſtoit plus long-tems, il donneroit occaſion d'entrer dans la Tranſylvanie, aux ennemis, à qui juſqu'alors il en avoit fermé le paſſage. Ces conſeils de Caſtaldo, moins efficaces que prudens, ne purent détourner Pallavicin de ſon entrepriſe.

* Ou Dewa.

† Ou Szaz-Szebes.

Après que ſes troupes & celles d'Eraſme Teufel eurent battu durant quelques jours le château, ſans diſcontinuer, Achmet, Bacha de Bude, vint au ſecours des aſſiégés avec quinze mille cavaliers, qui parurent de grand matin, le huitiéme d'Août. Il en avoit envoyé devant cinq cens, pour engager les Chrétiens à ſortir de leurs lignes, & pour les attirer au combat. En effet, ils ſortirent auſſi-tôt, fondirent avec impétuoſité ſur les Turcs, & après en avoir tué une partie, ils pourſuivirent le reſte, juſqu'à ce qu'ayant rompu leurs rangs, ils ſe jetterent dans le corps de bataille.

Digitized by Google

le des Turcs, qui premierement taillerent en pieces toutes les troupes de Teufel. Enſuite Pallavicin, qui conduiſoit les Italiens, voyant ſa Cavalerie en fuite, ſongea à la retraite, & tâcha de gagner un bois qui étoit proche; mais il fut prévenu par l'ennemi: de ſorte qu'il conſulta la néceſſité, & rangea ſes ſoldats en bataille: mais ſoit qu'ils fuſſent déja accablés de fatigue, ou découragés par la défaite de leurs compagnons, à peine purent-ils ſoutenir le premier choc, qu'ils furent auſſi-tôt mis en déroute. Pour lui, dès qu'il ſe vit abandonné des ſiens, & environné des Turcs de toutes parts, mettant toute ſon eſpérance dans une mort glorieuſe, il combattit, & fit tous ſes efforts pour ne pas tomber vif entre les mains des Infidéles. Mais enfin étant déſarmé, une bleſſure qu'il avoit reçûë à la main droite lui ayant fait lâcher ſon épée, il fut pris & mené à Bude, où, après avoir demeuré quelque tems, il ſe racheta, en payant quinze mille écus d'or. On prit auſſi Eraſme Teufel, qui peu après fut décapité à Conſtantinople. Les Capitaines Hippolite Pallavicin, Albert da Caſtello, Bambino da Carpi, Mario da Tivoli, & Vincent Antinori, furent auſſi faits priſonniers. HENRI II. 1552.

Le Bacha, après une ſi grande victoire, fit porter à Bude tout le butin, & alla auſſi-tôt rejoindre Mahomet, qui depuis long-tems avoit eu deſſein de deſcendre dans la Hongrie, mais qui, depuis la priſe de Lippe & de Temeſwar, ſe diſpoſoit à ſe retirer. Achmet ſçut ſi bien l'encourager, qu'il vint à bout de lui faire reprendre ſon premier deſſein, & de le faire travailler aux préparatifs néceſſaires pour cette expédition. Le Bacha alla donc camper vers Zolnock, château ſitué dans un lieu fort commode ſur les bords de la Theiſſe, que Ferdinand avoit fait bâtir tout à neuf, défendu par cinq baſtions avancés, & ceint d'un côté par la Theiſſe, de l'autre par la riviere Zagiwa, & des deux autres, par un foſſé très-profond, qui ſe remplit d'une eau tirée de ces deux rivieres. La garniſon en étoit compoſée de trois cens Allemans, de cent Bohémiens, de deux cens Hongrois, & de cinquante Eſpagnols, avec deux cens hommes de cavalerie. Il y avoit encore de longs bâteaux diſpoſés de telle maniere, qu'on pouvoit ſortir de la place, & y faire entrer du ſecours. La place d'armes de cette fortereſſe pouvoit contenir quatre mille hommes rangés en bataille; ce château, qui étoit comme le rempart de tout le Royaume, étant tenu prêt à tout évenement. On envoya d'abord deux mille chevaux qui inveſtirent la place: il y eut quelques légers combats, où les Turcs eurent toûjours du deſſous.

Il arriva alors un accident, qu'on tint pour un mauvais préſage. Le feu s'étant mis aux poudres, par l'imprudence d'un ſoldat Allemand, preſque toute la fortereſſe, qui n'étoit que de bois, fut en flammes. Cependant on les éteignit, & tout auſſi-tôt on vit paroître Mahomet, avec toute ſon armée, qui planta ſon camp hors de la portée du canon de la ville. L'Infidéle fit ſommer le Commandant de rendre la place, comme bâtie ſur un terrain étranger, & apartenant à Soliman. Sur le refus qu'en fit le Gouverneur, peu intimidé des menaces du Turc, on fit dreſſer les batteries, qui tirerent pendant huit jours, avec peu d'effet, parce que les baſtions, faits de terre & de faſcines, ne recevoient que peu de dommage des

HENRI II. 1552.

coups du canon. Cela n'empêcha pas que les Allemans, que les ſuccès précedens des Infidéles avoient abattus, & qui craignoient pour eux-mêmes, ne s'adreſſaſſent d'abord aux Eſpagnols pour leur propoſer de ſe rendre. N'y ayant pû porter ces derniers, ils le perſuaderent premierement aux Bohémiens, & enſuite aux Hongrois; de ſorte que, malgré les oppoſitions du Gouverneur, qui les ſollicitoit inſtamment à remplir leur devoir, & qui, pour leur ôter toute eſpérance d'une retraite aſſûrée, leur diſoit que tous les bâteaux & tous les pontons avoient été noyés, ils ſortirent pendant la nuit de la ville. Les Turcs s'en étant apperçus, ils rompirent auſſi-tôt la porte, entrerent dans la place, & ſurpris de la trouver déſerte, ils s'avancerent juſqu'à la citadelle, dans laquelle le Gouverneur, s'étoit retiré en levant le pont, afin d'effacer, quoique ſeul, par ſa fermeté, la lâcheté de ſes gens; les Eſpagnols eux-mêmes, qui avoient pris la fuite après le départ de leurs compagnons, s'étant diſperſés pendant ce tems-là. La plûpart des Allemans furent noyés dans les rivieres, & le reſte fut preſque tout maſſacré. Mahomet ſe voyant maître de la place & du Gouverneur, le traita fort honorablement, comme ayant préferé à la vie une mort glorieuſe: auſſi ſon ſort fut-il plus heureux que celui de ſes gens qui avoient préferé la vie à l'honneur. Après avoir pris ſi facilement Zolnock, contre ſon attente, il marcha plein de confiance vers Agria: nous ne parlerons qu'à la fin de cette année du ſuccès de ce ſiége, qui ne ſe fit qu'après l'arrivée de Maurice en Hongrie.

Mécontentement de la Reine Iſabelle.

Pendant ce tems-là, on n'entendoit parler de tous côtés que des plaintes de la Reine Iſabelle, qui ne ceſſoit de dire qu'on lui manquoit de parole, qu'on ne lui donnoit pas Oppelen, Munſterberg, la Principauté de Ratibor, les vingt cinq mille écus d'or qui devoient lui être payés tous les ans, & les cent cinquante mille autres, qui lui étoient dûs pour ſa dot, & que Ferdinand s'étoit obligé de lui payer. Elle eut recours à Sigiſmond Roi de Pologne, ſon frere, & à Bone Sforce ſa mere, qui députerent à Ferdinand Matthieu Loboccio, pour le prier de remplir ſes engagemens. Mais cet Ambaſſadeur, pour toute concluſion, ne rapporta que de belles paroles.

Conſpiration contre Caſtaldo.

La Reine indignée de ce qu'on ſe moquoit d'elle, commença à traiter ſecretement avec les Grands de Tranſylvanie, qui ne pouvoient ſupporter la domination des Allemans, & ſur-tout celle de Caſtaldo, & tâcha de les gagner, afin de remettre le jeune Prince ſon fils ſur le trône. Ce qui engagea le plus cette ambitieuſe Princeſſe à prendre cette réſolution, fut Mirce, Vaivode de Valachie, qui lui avoit de lui-même offert ſes ſervices, & qui avoit ſecretement ſollicité Soliman, au nom de la Reine, de lui donner du ſecours. Mais elle ſe ſervit principalement en cette occaſion de Petrowickz, & de François Quendi, dont le premier, qui étoit parent du feu Roi Jean ſon mari, & l'autre grand ami du feu Cardinal Martinuſe, avoient beaucoup de crédit parmi la Nobleſſe & parmi le Peuple. Ils firent auſſi entrer dans leur parti Etienne, Vaivode de Moldavie, qui, après avoir accuſé de crime devant les Turcs le légitime Seigneur, & l'avoir fait chaſſer de ſon païs, en avoit uſurpé la ſouveraineté. Comme les confédérés comptoient beaucoup ſur ſes forces, ils furent très-conſternés de ſa mort

mort imprévûë, qui leur fit abandonner entierement la réſolution de chaſſer par la force Caſtaldo de la Tranſylvanie; voici de quelle maniere ce meurtre arriva. HENRI II. 1552.

Pendant que Caſtaldo étoit à Segeſwar, un cavalier Moldave de bonne mine, & qui paroiſſoit homme de cœur, le vint trouver, accompagné de gens d'élite & de diſtinction d'entre les Boïars, (c'eſt ainſi que ſont appellés les Gentilshommes chez eux, & chez les Moſcovites.) Il s'étoit ſauvé, ſe plaignant des cruautés du Vaivode, promettant même de lui ôter la vie, s'il pouvoit être appuyé de Ferdinand, diſant que ce Vaivode étoit un tiran, qui avoit dépouillé de ſes Etats l'héritier légitime, & qu'il s'étoit emparé par le crime de la couronne d'un autre; que pour cet effet il avoit mis à mort les plus grands Seigneurs du païs; qu'outre cela, il étoit en intelligence avec les Infidéles contre les Chrétiens; qu'il tramoit avec eux la perte de Ferdinand & de ſes Miniſtres: &c. déclarant enfin qu'il croiroit avoir rendu un grand ſervice à la patrie, ſi, par quelque coup de courage, il pouvoit venger ſon propre honneur, & celui du public. Caſtaldo l'écouta obligeamment & le renvoya, lui promettant de la part de Ferdinand le commandement d'une compagnie de deux cens cavaliers, entretenus par le Roi, s'il exécutoit ſes promeſſes.

Le cavalier Moldave, eſſaya pluſieurs fois de faire ſon coup, mais voyant que l'exécution en étoit difficile, à cauſe des gardes qui eſcortoient continuellement la perſonne du Vaivode, il ſe retira en Pologne, d'où quelque tems après il écrivit à Caſtaldo. Après s'être excuſé de ce qu'il avoit tardé ſi long-tems, il le pria d'écrire aux deux principaux Miniſtres du Vaivode, & de lui adreſſer les lettres, afin qu'il pût lui-même les leur remettre en main propre; il le prioit encore de les ſolliciter par ces lettres à exécuter au plutôt l'entrepriſe où ils s'étoient engagés, & d'enchérir ſur les promeſſes qu'il leur avoit faites. Le deſſein de ce cavalier ruſé étoit, de faire enſorte que les lettres fuſſent ſurpriſes, afin que par ce moyen ces deux Seigneurs, qu'il redoutoit particulierement, quoique cependant ils ne fuſſent point encore juſqu'alors inſtruits de la conſpiration, devinſſent ſuſpects au Vaivode; & que, lorſqu'ils ne ſeroient plus dans ſes bonnes graces, ils entraſſent peu-à-peu dans ſes vûës. Cet artifice eut tout le ſuccès qu'il en pouvoit attendre: il adreſſa les lettres, leſquelles étant tombées entre les mains d'Etienne, il ſçut de quoi il s'agiſſoit, & après les avoir tous deux maltraités, il leur fit l'injuſtice de les chaſſer de ſa Cour. Le cavalier Moldave commença auſſi-tôt à les ſolliciter, & leur faiſant conſiderer continuellement l'exemple des autres, il les avertit du péril qui les menaçoit; de ſorte qu'il les engagea à conjurer avec lui la mort de cet ennemi commun. Après avoir intéreſſé dans leur entrepriſe les parens & les amis du Prince qui avoit été chaſſé, ils s'aſſemblerent tous au jour & au lieu marqués, & pendant que le Vaivode, au milieu de ſon armée, ne s'attendant à rien moins, repoſoit ſous ſa tente, ils le ſurprirent, & le percerent de pluſieurs coups de poignard. Après quoi les conjurés, ſecondés de leurs amis, qu'ils y employerent afin d'avoir plus de complices, firent main baſſe ſur deux mille tant Turcs que Tartares, que ce Prince tenoit toûjours auprès de

HENRI II. 1552. de lui, & qu'ils attaquerent à l'improviſte. Ne ſe contentant même de cela, & tournant leur fureur contre toute la maiſon du tiran, ſelon la coûtume ordinaire du païs, en conjoncture pareille, ils tuerent cruellement ſes parens, juſqu'à ſa mere, & ſes enfans.

La mort du Vaivode délivra les peuples d'une tirannie inſupportable, & fut cauſe qu'on lui ſubſtitua un ſucceſſeur plus humain, qui donna lieu d'eſpérer qu'il ſeroit lié d'amitié avec le Roi Ferdinand; ce qui cependant ne fut pas. Cet évenement dérangea beaucoup les projets de Petrowickz & de Quendi. Mais comme la haine qu'on portoit aux Allemans & aux Eſpagnols s'augmentoit de jour en jour, ces deux Seigneurs, après avoir repris courage, tendirent des piéges à Caſtaldo, & afin de le pouvoir entierement chaſſer de la Tranſylvanie, ils lui conſeillerent de réprendre Lippe, & lui firent voir que ſon honneur & la tranquillité de toute la Province dépendoient abſolument de cette expédition; que la place n'étoit pas encore ſi bien réparée & munie, qu'en y menant de bonne heure des troupes, on ne pût facilement s'en rendre maître, que ce ſuccès pourroit réparer les pertes qu'on avoit faites cette année, & rélever entierement le courage des peuples, que la priſe de cette ville avoit abattu. Quoique Caſtaldo vît parfaitement où tendoient les avis de Quendi & de Petrowickz, cependant pour ne pas détruire leur eſpérance en faiſant paroître quelque ſoupçon, il diſſimula adroitement, & feignant d'approuver leurs conſeils, il trompa par ſes delais les conjurés dans leur attente.

Cependant la licence des Allemans & des Eſpagnols, qui n'étoient point payés, s'augmentoit de plus en plus. Ferdinand informé de tout ce qui ſe paſſoit, pour ſe contenter lui-même en quelque maniere, & ſatisfaire aux plaintes des peuples, fit arrêter Aldana, & informer contre lui avec la derniere rigueur, pour avoir honteuſement abandonné Lippe, & mis le feu au château. Aldana s'excuſoit en diſant, qu'il n'avoit ainſi brûlé Lippe que pour empêcher les Turcs, à qui il étoit incapable de réſiſter, de s'emparer de cette place: que cependant ſon deſſein étoit, qu'auſſi-tôt que les Turcs ſeroient ſortis de la Province, d'y retourner, & d'en reparer les fortifications qui étoient à-demi démolies. On entendit contre lui les dépoſitions des ſoldats de la garniſon, & après avoir été convaincu, il demanda à Ferdinand que ſa cauſe fût renvoyée devant des juges non ſuſpects, pour être examinée de nouveau; ce qui lui fut accordé. Enfin il fut condamné à mort, & mené à Vienne, où étoit le Roi, pour ſubir l'exécution de ſa ſentence. Comme il étoit déja dans la place ſur le point d'être décapité, Marie, Reine de Bohême, obtint de Ferdinand ſon beau-pere, par l'entremiſe de Maximilien ſon époux, en conſidération de la Nation Eſpagnole, que ſon ſupplice ſeroit changé en une priſon perpétuelle. Mais enſuite il en ſortit par la même faveur, & fut mis en liberté, malgré les fortes remontrances de Caſtaldo, qui diſoit que, comme il importoit à la République de recompenſer par des marques d'honneur le courage & la fidélité, il étoit auſſi de l'intérêt du public de punir par la honte la lâcheté & la perfidie; que c'étoit anéantir entierement la diſcipline militaire, que de faire grace à des ſujets qui en étoient indignes.

Aldana eſt condamné à mort.

Dans

Dans ce même tems l'Electeur Maurice, qui étoit déja reconcilié avec l'Empereur, vint, après le traité de Paſſau, à Rab, appellé aujourd'hui Javarin, avec dix mille hommes d'Infanterie & cinq mille de Cavalerie. Mais avant que de parler de ſes ſuccès, il faut raconter tout ce qui ſe paſſa dans le reſte de l'Europe depuis le commencement de cette année. Le bruit de la guerre augmentant dans l'Allemagne, & les troupes, après le ſiége de Magdebourg, commettant de grands deſordres en divers endroits de la Thuringe & des païs voiſins, les Electeurs de Mayence, de Tréves & de Cologne écrivirent de Trente à l'Empereur le 22. de Décembre, & lui manderent qu'ils avoient réſolu de retourner chez eux. L'Empereur leur fit réponſe le 3. de Janvier, & les pria de n'ajoûter aucune foi à tout ce qu'on diſoit des mouvemens nouveaux & cachés de la Heſſe. Il leur marqua encore que, par les lettres qu'il avoit envoyées aux Princes & aux Etats de l'Empire, il s'étoit informé exactement de leurs intentions; que tous avoient témoigné beaucoup de zèle & de ſoûmiſſion; que Maurice même, dont on avoit fait courir tant de bruits différens, lui avoit écrit depuis peu, & que ſes lettres effaçoient tous les ſoupçons; que ſes députés étoient à Inſpruck, d'où ils devoient partir le lendemain pour ſe rendre au Concile de Trente; qu'il ſçavoit parfaitement que les troupes, qu'ils avoient raiſon de craindre, ne s'étoient révoltées que faute de payement. Qu'ainſi il avoit mandé (ſans cependant y être obligé, mais afin de pourvoir à la tranquillité de l'Allemagne) qu'on levât de tous côtés de l'argent pour les payer & les congédier, qu'en attendant, ils ne devoient pas faire la faute d'abandonner le Concile, de peur de donner occaſion de calomnie aux ennemis de la paix publique; que pour lui, il auroit ſoin de travailler à leur ſûreté & à celle de l'Etat, en pourvoyant à tout ce qui ſeroit néceſſaire en toutes ſortes de rencontres.

HENRI II. 1552. Affaires d'Allemagne.

Le Comte de Montfort étoit déja retourné à Trente. Les deputés du Duc de Wirtemberg, après avoir reçû ordre de ce Comte, de traiter pendant ſon abſence avec le Cardinal de Trente & François de Tolede, lui remontrerent qu'on n'en avoit pû rien obtenir, & demanderent qu'on écoutât les demandes de leur Prince. Jean Sleidan fit de même pour le Sénat de Strasbourg, & comme on avoit permis à Guillaume de Poictiers de montrer ſes lettres, il déclara au Comte de Montfort le ſujet de ſon Ambaſſade. Pendant que les Evêques conſultoient, & qu'après avoir oüi les Théologiens, on en étoit aux avis, pour former les décrets, choſe dont avoient été chargés, pour la nation Allemande, les Evêques de Cologne de Vienne, & Jules Pflug de Naumbourg, dans ce tems-là, dis-je, les envoyés de Maurice, Wolf Coller, & Leonard Badehorn, tous deux Juriſconſultes, arriverent d'Inſpruck. Trois jours après, ils communiquerent leurs ordres aux Ambaſſadeurs de l'Empereur. Aucun d'eux n'approchoit ni du Cardinal Creſcentio, ni de ſes collegues, de peur que cela ne parût être ou déférence ou devoir. Mais afin de ſe conformer à la réſolution de l'Empire, en vertu de laquelle ils avoient été envoyés, les Ambaſſadeurs de l'Empereur, qu'ils reſpectoient comme ſuprême & principal Magiſtrat, leur ſervoient comme de médiateurs, & d'interceſſeurs. Voici ce qu'ils a-

Affaires du Concile de Trente.

HENRI II. 1552. voient ordre de repréſenter. Qu'on n'avoit pas aſſez pourvû à la ſûreté des Théologiens qui devoient venir au Concile; ce qui avoit été cauſe que Maurice n'y en avoit encore envoyé aucun: Qu'au reſte ce Prince avoit réſolu d'y envoyer des gens de probité, zélés ſur-tout pour la paix & pour l'union, & qu'ils étoient déja en chemin; qu'en attendant il demandoit qu'on en agît à l'égard de ceux qui devoient s'y trouver, de la même maniere qu'on en avoit uſé autrefois à l'égard de ceux de Bohême; Qu'on leur donnât les mêmes ſûretés que le Concile de Bâle avoit accordées à ceux-là, & que tout fût ſuſpendu juſqu'à leur arrivée; Que lorſqu'ils ſeroient venus, on revoquât tout ce qui avoit été fait juſqu'alors ſans leur participation, & que le jour indiqué pour la tenuë du Concile ſeroit différé; Que ce Concile ſeroit tenu de maniere, que toutes les nations puſſent s'y rendre, & que le Pape ne s'y arrogeroit point l'autorité de Préſident, mais qu'il ſe ſoûmettroit lui-même au Concile, afin que tous les ſuffrages fuſſent libres, & que les opinions ne fuſſent point du tout préjugées.

Quoique les Ambaſſadeurs de l'Empereur témoignaſſent de la joye de leur arrivée, & leur promiſſent de communiquer leurs propoſitions aux Peres du Concile; cependant ils écrivirent à l'Empereur, & lui rendirent compte de tout. L'Empereur, pour flatter l'Electeur Maurice, conſeilla aux Prélats de répondre avec douceur & avec bonté à toutes ſes demandes. Les députés de Wirtemberg & de Strasbourg ſe joignirent avec les envoyés de Maurice, & après avoir conferé enſemble, ils ſe lierent d'intérêt le 23. de Janvier. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur ayant fait venir les députés de l'Electeur, leur firent voir ce qu'ils avoient conclu avec les Peres du Concile. Ils leur dirent qu'ils avoient obtenu le ſauf-conduit qu'ils demandoient; Que tout ſeroit ſuſpendu juſqu'à l'arrivée des Théologiens, mais qu'il ne dépendoit pas des Peres du Concile que toutes les nations s'y trouvaſſent; Que le Concile, qui avoit été indiqué & aſſemblé légitimement, n'en devoit pas avoir moins de force & d'autorité; Que comme il étoit de l'honneur d'une ſi célebre aſſemblée, que les décrets, qui avoient déja été faits, ne fuſſent pas annullés, il faloit examiner s'il y alloit en cela de l'intérêt commun; Qu'ils devoient plutôt venir eux-mêmes pour être écoutés; Que s'il arrivoit (ce qu'ils ne croyoient pas) qu'on fit quelque acte, qui leur parût préjudiciable à leur liberté & à leur conſcience, ils pourroient ſe retirer quand ils voudroient; Qu'il faloit donner quelque choſe au tems, & ne pas ſe flatter qu'on pût tout accorder à la fois; Que quand on ſeroit aſſemblé, on pourroit alors obtenir, à la faveur des circonſtances, pluſieurs articles qui paroiſſoient pour le préſent trop rudes à accorder; Que les Peres du Concile ſouhaitoient ſincerement la reformation, & qu'ils ne négligeroient rien pour s'acquitter de leur devoir; Qu'ils avoient des choſes de très-grande importance à propoſer; mais qu'ils ſouhaitoient qu'eux, députés, fiſſent d'abord leurs propoſitions, afin d'avoir lieu de faire auſſi les leurs; Qu'en attendant on les prioit de ne point faire trop d'inſtances pour que le Pape ſe ſoûmît au Concile; Que les Prélats voyoient & reconnoiſſoient, qu'il y avoit quelque choſe dans ce

ce haut degré de puiſſance ſacrée, qu'il ſeroit de l'intérêt de l'Egliſe même d'abaiſſer & de reformer; mais qu'en cela il faloit ſe comporter avec prudence, & avec délicateſſe; Qu'ils ſçavoient déja par expérience, combien il étoit néceſſaire de diſſimuler, en traitant avec les partiſans du Pape; Qu'il faloit plutôt tâcher de les gagner par induſtrie, que de vouloir les réduire par la force ouverte; Qu'ils avoient eu pour le préſent beaucoup de peine à arracher d'eux cet octroi; mais qu'ils ne deſeſpéroient pas d'en obtenir davantage dans la ſuite, pourvû qu'ils ſe comportaſſent en cette affaire avec égalité d'eſprit & avec patience. Henri II. 1552.

Alors on donna aux envoyés l'acte de ſauf-conduit qu'ils devoient remettre dès qu'ils l'auroient lû. Les envoyés de Maurice & les députés de Wirtemberg & de Strasbourg, après l'avoir tous enſemble examiné, & confronté avec tous les articles de celui du Concile de Bâle, trouverent qu'on en avoit beaucoup changé les uns, & omis les autres. Effectivement on avoit ajouté dans le ſauf-conduit accordé aux Bohémiens, qu'ils auroient le pouvoir de décider; Que l'Ecriture Sainte, & l'uſage public de l'ancienne Egliſe, les Conciles & les Peres, d'accord avec l'Ecriture Sainte, tiendroient lieu de Juges dans les diſputes ſur la doctrine; Qu'ils auroient chez eux la liberté d'exercer leur religion ſelon leur coûtume; & qu'enfin on ne feroit rien qui pût tendre au mépris & au deshonneur de leur doctrine. On avoit omis entierement dans l'acte, le premier, le troiſiéme & le dernier article du ſauf-conduit accordé aux Bohémiens, & on avoit tout-à-fait changé le ſecond, qui étoit le plus eſſentiel. C'eſt pourquoi ils dreſſerent une nouvelle formule de ſauf-conduit, conforme à celle du Concile de Bâle. Le Cardinal de Tolede ayant rejetté cette formule avec indignation, ils lui répondirent, qu'ils étoient obligés de ſuivre à la lettre les ordres qu'ils avoient reçûs, & qu'il leur étoit préſcrit de ne recevoir aucun ſauf-conduit, qui ne fût conforme à celui de Bâle: cela fit qu'on ne put rien conclure.

Deux jours après, les Peres du Concile s'étant aſſemblés le matin, on fit venir devant les Ambaſſadeurs de l'Empereur les envoyés de Wirtemberg, qui, après avoir préſenté leurs lettres de créance, & préſenté une confeſſion de foi, au nom de leur Prince, demanderent qu'avec l'agrément des deux partis, on choisit des Juges, qui décidaſſent canoniquement de tout ce qui ſeroit mis en diſpute; Que ce qui avoit été décidé dans le Concile les années précedentes, pendant leur abſence, n'eût aucune force de loi, mais que tout fût remis en déliberation. Ils ajoûterent, qu'à ces conditions il viendroit des Théologiens, qui traiteroient plus amplement de ce qui étoit contenu dans leur confeſſion de foi. On fit venir auſſi le ſoir les envoyés de Maurice, qui répeterent ce qui avoit déja été dit devant les Ambaſſadeurs de l'Empereur; mais ils ne préſenterent point la confeſſion de foi dreſſée par Melanchthon. On leur donna audience en particulier, quoiqu'ils euſſent réſolu entre eux de n'expoſer leurs ordres, que dans la ſéance publique. Le lendemain après la Meſſe, qui y fut célébrée publiquement, on déclara ſolemnellement, que tout étoit differé juſqu'au vingtiéme de Mars, en faveur des Proteſtans, à qui on vouloit

HENRI II. 1552. donner un plus ample ſauf-conduit, afin qu'ils n'euſſent aucun lieu de ſe plaindre.

Les envoyés demanderent une copie de ce ſauf-conduit, tel qu'on le leur promettoit, & ſe plaignirent de ce qu'on uſoit exprès de tous ces délais, afin de les faire regarder de mauvais œil comme s'ils étoient réſponſables de la diſcontinuation du Concile. De Poictiers, à qui ils firent leurs plaintes, les renvoya au Cardinal de Tolede. Dès qu'ils furent arrivés chez lui, on leur donna à chacun une copie de la formule du ſauf-conduit, que les Secretaires du Concile avoient accompagnée de quelques notes: mais voyant qu'on n'avoit rien changé dans tout ce qu'ils avoient demandé qu'on corrigeât, ils dirent qu'on ne les avoit pas ſatisfaits. Là-deſſus Guillaume de Poictiers leur parla en ces termes: „ Pour ce qui eſt du pre-„ mier article, par lequel vous demandez qu'on accorde à vos Théolo-„ giens le pouvoir de décider, votre demande eſt à contre-tems: vous „ ſçavez qu'il arrive qu'on refuſe d'abord bien des choſes, qu'on accorde „ dans l'occaſion. Pour ce qui regarde la Sainte Ecriture, que vous pré-„ tendez devoir être le ſeul juge dans toutes les diſputes en matiere de re-„ ligion, tout le monde en convient; mais quand on diſpute ſur le ſens „ de l'Ecriture, & que les différens partis ne s'accordent pas, il n'y a „ perſonne auſſi qui doute, que le jugement n'en doive être déféré au „ Concile. A l'égard de la liberté que vous demandez, d'exercer votre re-„ ligion dans vos maiſons, quoiqu'on ne vous l'accorde pas ouvertement, „ cependant on ne vous le défend pas. Pour ce qui eſt du reſte, vous „ n'avez point ſujet de craindre, qu'on faſſe rien qui vous puiſſe „ rendre mépriſables; cela ſera très-ſéverement défendu, & vous devez „ être aſſurés qu'on ne laiſſera pas impunie l'inſolence de ceux qui oſeront „ contrevenir à cette défenſe. " De Poictiers ayant ajoûté à cela les mêmes raiſons qu'il avoit déja apportées, touchant la révocation de ce qui avoit été fait juſqu'alors, & la ſubordination du Pape au Concile; les députés prirent les copies du ſauf-conduit, à cette ſeule condition, que chacun l'envoyeroit à ſon Prince, ou aux Magiſtrats de ſa ville. Ceux de Wirtemberg s'en étant retournés dans leur païs le premier de Février avec la permiſſion de l'Empereur, l'y porterent eux-mêmes.

Melanchthon étant arrivé à Nuremberg, accompagné des autres Théologiens, reçut ordre de Maurice de s'y arrêter quelque tems, juſqu'à ce qu'il eût reçû le ſauf-conduit qu'on envoyoit de Trente. Peu de jours après, on fut aſſûré que les députés l'avoient envoyé: mais on reçut en même tems de nouveaux ordres de Maurice, qui enjoignoit aux Théologiens, que quand même on le leur auroit apporté, ils s'arrêtaſſent encore à Nuremberg, juſqu'à ce qu'il eût vû l'Empereur, qu'il devoit bien-tôt aller trouver. Les Princes d'Allemagne cachoient ainſi leurs vûës ſecretes ſous ce prétexte de défiance, augmentée par l'emportement d'un Prédicateur Catholique. Un certain Dominicain, nommé Ambroiſe Pelarg, qui étoit à la ſuite de l'Archevêque de Tréves, prêchant le ſept de Février, ſe déchaîna avec trop d'aigreur contre les hérétiques, & dit, qu'on ne devoit pas abſolument tenir la parole qu'on leur avoit donnée. Les députés

putés Proteſtans s'en plaignirent aux Ambaſſadeurs de l'Empereur: on ne ſatisfit à leurs plaintes, qu'en niant le fait. HENRI II. 1552.

Pendant ce tems-là, Maurice écrivit de ſa propre main aux députés, & leur manda de preſſer les Peres du Concile de leur accorder ce qu'ils n'avoient point encore obtenu; que pour lui, il avoit réſolu d'aller dans peu trouver l'Empereur. Il faiſoit eſpérer, que ſi on accordoit des ſûretés ſuffiſantes, la plupart des autres Princes, & en particulier les Ducs de Pomeranie ſes couſins germains, & les villes, envoyeroient à ſon exemple des députés & des Théologiens au Concile. Ces lettres ayant été remiſes entre les mains du Cardinal de Trente, intime ami de Maurice, & étant devenuës bien-tôt après publiques, donnerent de grandes eſpérances, premierement au Cardinal, & enſuite à tous les autres Prélats, qui ſe flatterent qu'à la fin on calmeroit la diviſion qui juſques-là n'avoit fait qu'augmenter. Quoique le bruit en courût aſſez communément, & que bien des gens ſe diſſent à l'oreille, que le Concile alloit être prorogé, parce que les Princes Proteſtans, ligués par traité avec le Roi de France, ſembloient ſe diſpoſer à faire la guerre à l'Empereur; ce dernier néanmoins & ſes Miniſtres faiſoient fort ſerieuſement mine de n'en rien croire. De Poictiers diſoit ſouvent aux députés, que le bruit qu'on faiſoit courir de la prorogation du Concile, étoit ſans fondement, & que l'Empereur avoit un grand déſir qu'il fût continué. Mais lorſque Maurice eût rappellé les Théologiens qu'il avoit envoyés à Nuremberg, & qu'après s'être mis en chemin, au lieu d'aller trouver l'Empereur, comme il en avoit ſemé le bruit, il reprit tout d'un coup le chemin de ſes Etats, tous les deſſeins, cachés juſqu'alors, parurent au jour. Maurice commença à faire publiquement des levées. Ses envoyés, qui ignoroient ſes réſolutions, héſiterent long-tems ſur le parti qu'ils avoient à prendre: mais jugeant qu'il n'y avoit point de tems à perdre, ils ſortirent fort ſecretement de Trente le 15. de Mars, & s'étant rendus à Brixen, ſuivant le conſeil du Cardinal de Trente, ils s'en retournerent dans leur païs par différentes routes. L'Electeur de Tréves s'en étoit déja retourné dans ſes Etats, pour rétablir ſa ſanté. Les Electeurs de Mayence & de Cologne, ſur le bruit de guerre qui couroit, partirent auſſi de Trente, pour aller trouver l'Empereur à Inſpruck. Ils en furent bien reçus, & eurent avec ce Monarque de longs entretiens: après quoi, ils pourſuivirent leur route. Dans ces entrefaites les Juriſconſultes Werner Munchingen, & Jerôme Gerhard, députés par le Duc de Wirtemberg, arriverent à Trente. Le lendemain ils ſe rendirent chez les Ambaſſadeurs de l'Empereur, & demanderent qu'on fît réponſe aux demandes qui avoient été faites le 25. de Janvier. Peu de tems après, il arriva quatre Théologiens de Wirtemberg, entre leſquels étoient Jean Brentzen, & Jean Marbach; il en arriva auſſi deux de Strasbourg. Ils ſe rendirent chez le Comte de Montfort, & le prierent de s'employer avec ſes Collegues, pour faire enſorte qu'on répondît à leurs demandes, & qu'on commençât à diſcuter les principaux articles qui partageoient les eſprits au ſujet de la religion.

Le lendemain, qui étoit le 20. de Mars, terme de la ſuſpenſion du

HENRI II. 1552. Concile en faveur des Proteſtans, les Prélats ſe rendirent chez le Légat du Pape, où après avoir donné publiquement audience à l'Ambaſſadeur du Roi de Portugal, on remit l'aſſemblée du Concile au premier jour de Mai.

Alors les Prélats apprirent avec beaucoup de chagrin que le Duc de Wirtemberg venoit de publier la confeſſion de foi, qu'il avoit déja préſentée au Concile. Comme il s'agiſſoit entre eux de ſçavoir comment ils traiteroient les matieres, ils dirent qu'il n'y avoit que deux manieres de le faire, pour contenter les déſirs de toutes les perſonnes pieuſes; qui étoient, ou que l'on écouteroit les Théologiens ſur tous les décrets qui avoient déja été faits dans le Concile, au ſujet de la doctrine, ou qu'on y expoſeroit la confeſſion de foi déja communiquée aux Prélats, & qui étoit alors imprimée, & qu'on en expliqueroit par ordre chaque article; qu'en effet leurs Théologiens n'étoient venus au Concile, que dans l'intention de ſoutenir la doctrine qui étoit contenuë dans cet imprimé. Comme on ne répondoit rien à ces raiſons, Jean Sleidan dit qu'il faloit qu'il s'en retournât. On diſputa long-tems au ſujet du départ des envoyés. Le Cardinal de Tolede déclara qu'ils pouvoient s'en retourner, & qu'il ne s'y oppoſoit point; que pour lui, il n'avoit pû s'empêcher d'expliquer les ordres de l'Empereur, auſſi-bien que les intentions des Proteſtans. Ceux-ci comprirent à ces paroles, que l'on avoit en vûë de faire retomber ſur eux tout le blâme d'avoir rompu le Concile, quoique les Miniſtres de l'Empereur viſſent très-bien, que l'Aſſemblée ne pouvoit être légitimement continuée. En effet il y avoit une grande diverſité d'avis entre les Peres; les Eſpagnols, les Napolitains & les Siciliens demandant avec ardeur la continuation du Concile, & les créatures du Pape, ſouhaitant d'y faire naître des oppoſitions, parce qu'ils jugerent que les Eſpagnols ſongeoient à reformer la Cour Romaine, & pour cette raiſon, s'empreſſant davantage à rétablir l'intelligence entre le Roi de France & le Pape, afin que les François faiſant d'un côté la guerre à l'Empereur, & Maurice la lui faiſant auſſi de l'autre, le Concile, dont l'Empereur preſſoit la continuation avec tant d'inſtance, fût diſſous, même pour obliger le Roi de France.

Les Théologiens qui étoient reſtés à Trente, après avoir expoſé leurs raiſons aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, en partirent le 8. d'Avril; & comme l'on avoit déja appris la nouvelle de la priſe d'Augsbourg par les Confédérés, ſur le champ les Evêques Italiens s'enfuirent de Trente avec leurs équipages à la faveur des eaux de l'Adige, en Allemand Etſch. Quelque tems après, vers la fin du mois, les Ambaſſadeurs de l'Empereur ſe retirerent auſſi, & il ne reſta à Trente que le Cardinal Creſcentio, qui y fut retenu à cauſe qu'il étoit malade. Le bruit qui courut de l'origine de ſa maladie, & qui ne s'eſt point démenti, eſt qu'après avoir paſſé preſque toute la nuit du 26. de Mars à écrire des lettres au Pape, lorſqu'il ſe leva de ſa chaiſe, ſon imagination lui fit voir un chien, qui, la gueule ouverte, les yeux étincelans, & les oreilles baiſſées, comme s'il eût été enragé, venoit ſe jetter ſur lui; le Cardinal ſe figura que ce chien s'étoit gliſſé ſous ſon bureau: il appella ſes domeſtiques, il fit apporter de la lumiere,

miere, & le chien ne ſe trouva plus. Surpris de cette viſion, il en eut l'eſprit frappé. Il tomba de la paſſion mélancolique dans une maladie, dont il ne fut pas plutôt atteint qu'on déſeſpéra de ſa vie, malgré les bonnes eſpérances que ſes amis & les Médecins s'efforcerent de lui donner. Enfin il ſe fit porter à Verone, où étant prêt d'expirer, on lui entendoit dire en criant après ſes gens qui étoient auprès de lui: Prenez garde à ce chien, empêchez-le de ſauter ſur mon lit. HENRI II. 1552.

Ainſi fut diſſous le Concile de Trente, où l'on compta, ſans les Légats du Pape, & le Cardinal de Trente, ſoixante deux Evêques, dont il y en avoit huit d'Allemagne, vingt cinq d'Eſpagne, deux de Sardaigne, quatre de Sicile, & un de Hongrie, qui étoit celui d'Agria ou d'Erla; tous les autres étoient Italiens. Il y avoit auſſi quarante deux Théologiens, dont treize étoient Allemans & Flamans, & dix neuf Eſpagnols (1).

(1) On trouve enſuite dans les Editions de Patiſſon & de Droüart, ces paroles: *Après avoir expoſé ce qui regarde le Concile; paſſons maintenant à la guerre d'Allemagne.*

*Fin du Livre neuviéme.*

HISTOI-

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE DIXIÉME.*

### SOMMAIRE.

*Maurice découvre les deſſeins de l'Empereur, & publie un Manifeſte contre lui. Albert de Brandebourg répand un écrit, où il ſe plaint de ce que Louis d'Avila lui impute dans ſes Mémoires de la guerre d'Allemagne. Ce qui s'eſt paſſé à Rochlitz. On fait courir un écrit de la part du Roi, où l'on reproche à l'Empereur pluſieurs choſes, entr'autres la conduite du Comte de Buren, qui avoit tâché d'exciter quelque révolte en France, pendant les troubles de la Guyenne, & le ſupplice indigne de Sebaſtien Vogelſperger. Maurice uſe de diſſimulation. Il vient à Augsbourg. Il joint ſes troupes à celles de Guillaume, fils du Landgrave de Heſſe. Il change le conſeil établi par l'Empereur. Il aſſiége Ulme au commencement de la conférence établie à Lintz par Ferdinand. Le Palatin Henri Othon reprend Laugigen. Bataille de Reut donnée au pied des Alpes. Priſe d'Eremberg. L'Empereur s'enfuit d'Inſpruck pendant la nuit. Le Duc de Saxe eſt mis en liberté. On s'empare d'Inſpruck. Le Roi, ſuivant le traité ſecret fait avec Maurice, ſe rend ſur la frontiere. Il s'empare de Metz, de Toul & de Verdun. Il reçoit Charles Duc de Lorraine, & Chriſtine ſa mere. Traité fait entre le Roi & le Pape, par l'entremiſe du Cardinal de Tournon. Le Pape traite avec les Farneſes. Ambaſſade des Suiſſes. Aſſemblée à Wormes, touchant la paix entre le Roi & l'Empereur. Le Roi s'apperçoit que Maurice eſt ſur le point de s'accorder avec l'Empereur & avec le Roi Ferdinand. Il retourne dans ſes Etats après pluſieurs heureux ſuccès. Les Proteſtans publient un Manifeſte à Augsbourg. Ils expoſent les raiſons pour leſquelles ils ont rétabli leurs Profeſſeurs & leurs Théologiens chaſſés par l'Empereur. Albert de Brandebourg fait la guerre à part, ſans les autres Confédérés. Il tourmente & perſécute les Evêques. Harangues de Maurice & de l'Evêque de Bayonne, dans l'aſſemblée de Paſſau. Lettres qui y ſont envoyées. Réponſes de l'Empereur. Francfort aſſiégé par les Confédérés. George Duc de Meklenbourg y eſt tué. On leve le ſiége en vertu du traité de Paſſau. Maurice, ſuivant ce même traité, va en Hongrie pour y commander. Agria aſſiégée par les Turcs, & défendue par le grand courage des femmes. Le Pape examine la cauſe de l'aſſaſſinat du Cardinal Martinuſe. Il fulmine pluſieurs excommunications. Il abſout enfin Ferdinand, avec les auteurs & tous les complices de ce meurtre. Mouvemens en Valachie*

Digitized by Google

*lachie excités par Ranulfe, légitime Seigneur de ce païs. Il marche avec le ſecours de Caſtaldo, contre Mirce & contre les Turcs. Il remporte la victoire, & eſt rétabli dans la Principauté de ſon pere. Lettre de Soliman. On en fait la lecture dans l'aſſemblée de Waſſarheli. Reproches que ſe font Maurice & Caſtaldo.*

Henri II. 1552.

## AUTEURS

### Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

*Jean Sleidan, Lettres & Actes, Noël le Comte, Jean-Bâtiſte Hadriani, Guillaume Paradin* (1), *Jean Sambuc, Aſcan. Centor. degli Hortenſii.*

Après qu'on eût fait la paix avec ceux de Magdebourg, l'Electeur Maurice, voyant qu'on ne mettoit pas en liberté le Landgrave de Heſſe, ſon beau-pere, malgré la promeſſe qu'on lui avoit faite, ſe ſaiſit de l'occaſion qui ſe préſentoit, & tourna contre l'Empereur & en faveur de la liberté de l'Allemagne, les troupes mêmes, dont ce Monarque & tous les Etats de l'Empire lui avoient donné le commandement général. Il fit premierement prêter ſerment de fidélité aux peuples de la Heſſe, & après avoir fait avec le Roi Henri II. une ſecrete alliance, il diſtribua toutes ſes troupes, tant celles qui avoient aſſiégé Magdebourg, que celles qui l'avoient défendu, à Mulhauſen, & dans les lieux d'alentour, ſous prétexte de les mettre en quartier d'hyver ; car tout cela ſe conduiſoit dès le commencement avec une extrême diſſimulation. Lorſque inſtruit des grands dommages que ceci cauſoit aux villes de Nordhauſen & d'Erfurt, l'Empereur en demanda la raiſon à Maurice, celui-ci répondit, que les troupes, qui n'étoient pas payées, ſe donnoient des licences qu'elles ſe croyoient permiſes ; & pour ôter en même tems toute ombre de ſoupçon, il envoya par Inſpruck à Trente des députés, qui étoient chargés de demander au Concile un ſauf-conduit pour les Théologiens qui alloient venir de ſa part, & d'en ſolliciter auſſi quelques autres choſes. Il fit auſſi partir ces Théologiens, avec ordre de s'arrêter à Nuremberg juſqu'à ce que le ſauf-conduit en bonne forme y fût venu. Bien-tôt après il envoya d'autres Ambaſſadeurs à la Cour Impériale ; mais il ordonna à ces Ambaſſadeurs, qui étoient Chriſtophle Carlewitz & Ulric Mordeiſſen, de l'attendre lui-même ſur les frontieres de la Baviere, où il viendroit en peu de tems. S'étant même fait préparer un logis à Inſpruck, il ſe mit en chemin, & marcha pendant quelques jours ; puis ſur quelque prétexte, il s'en retourna ſur ſes pas, en écrivant là-deſſus à Inſpruck des lettres ſi reſpectueuſes, que l'Empereur, tout défiant qu'il étoit, ne voyoit aucun jour à juger mal de ſa conduite. Maurice ayant ainſi traîné le tems en longueur, par des excuſes artificieuſes, rappella tout à coup ſes députés, leva des troupes, & comme on en étoit

Maurice découvre les deſſeins de l'Empereur, & publie un Manifeſte contre lui.

(1) Selon Mr. *du Puy*, ce doit être Rabutin.

HENRI II. 1552. étoit convenu, publia un Manifeſte, pour expoſer ſes raiſons. Il prenoit les armes, y diſoit-il, pour défendre la religion, qui étoit attaquée & minée dans l'Allemagne contre la foi des traités, par les artifices des adverſaires, qui prenoient le prétexte des différens de religion, pour s'ouvrir les voyes à une domination inuſitée: ajoutant, que déja les Prédicateurs avoient été chaſſés des villes libres, & que, ſans attendre la concluſion d'un Concile légitime, on aboliſſoit en divers endroits la Confeſſion d'Augsbourg, & que, ſous le faux crime de rebellion, on faiſoit violence aux eſprits & aux conſciences: Qu'il armoit auſſi pour mettre en liberté le Landgrave de Heſſe, ſon beau-pere, que l'on retenoit depuis cinq ans en priſon ſous de mauvaiſes chicanes, quoiqu'en vertu des droits de ſon fils, lui, Mauriee, l'Electeur Palatin, & celui de Brandebourg le redemandoient; choſe qui leur avoit été ſouvent promiſe, mais qui loin d'être exécutée, avoit toujours été très-artificieuſement éludée par des excuſes frivoles, dont l'unique but étoit, de pouſſer le tems à l'épaule, au grand deshonneur de ces Princes. Mauriee diſoit enfin, qu'il armoit pour la liberté publique, qu'il voyoit, avec une extrême douleur, tous les jours de plus en plus opprimée par les troupes étrangeres que l'on faiſoit entrer dans l'Allemagne contre les loix de l'Empire; par les moyens tout nouveaux que l'on propoſoit pour tirer l'argent des Diétes; par le peu d'égards que l'on obſervoit envers toutes ſortes de rangs, ſans en excepter les Princes & les Electeurs eux-mêmes, & par le ſoin que l'on prenoit, contre l'uſage de l'Empire, d'écarter des Diétes les Princes étrangers qui étoient dans la confédération, & qui, étant étroitement attachés à l'Allemagne, en prenoient à cœur le ſalut; toutes choſes qui ne tendoient qu'à mettre l'Allemagne ſous un joug très-peſant, afin de parvenir à la Monarchie univerſelle, que l'on méditoit depuis ſi long-tems. Il repréſentoit que, pour ces raiſons & autres, lui, Maurice, Guillaume fils du Landgrave de Heſſe, & Jean Albert Duc de Meklenbourg, après avoir longtems ſouffert avec une patience, qu'ils appréhendoient avec raiſon que la poſtérité n'imputât à lacheté ou à ſotte pareſſe, s'étant enfin reveillés, avoient fait un traité avec le Roi de France, pour la religion, pour la liberté du Landgrave de Heſſe, comme pour celle de l'Electeur de Saxe, & enfin pour le ſalut commun de la patrie. Il exhortoit donc tout le monde avec inſtance, à favoriſer de tous leurs moyens un deſſein ſi louable, & déclaroit qu'il tiendroit pour ennemis, tous ceux qui y ſeroient contraires.

Albert de Brandebourg répand un écrit, où il ſe plaint de ce que Louis d'Avila lui impute dans ſes Mémoires de

Au même tems le Marquis Albert de Brandebourg publia un autre Manifeſte beaucoup plus violent. Il s'y plaignoit de l'Empereur lui-même, de ſes Miniſtres, & de l'adminiſtration de l'Empire, diſant qu'ils opprimoient la liberté qu'ils auroient dû défendre & étendre; que pour détruire la vérité, les ſecrets du Conſeil n'étoient confiés qu'à peu de perſonnes; que dans les Diétes on corrompoit, par promeſſes ou par tout autre moyen, des gens qui ne cherchoient qu'à tirer de l'argent, & qu'à affoiblir de la ſorte peu-à-peu l'Empire; que cela ſe faiſoit principalement par la mauvaiſe foi des Eccléſiaſtiques, dont le nombre emportoit les ſuffrages; qu'il étoit de l'intérêt commun que la puiſſance de ces Eccléſiaſtiques,

Digitized by Google

tiques, qui étoit trop grande, fût affoiblie & reduite; que les choſes en étoient venuës à ce point, que tout dépendoit du caprice & de la volonté d'un ſeul homme, par où l'on déſignoit Antoine Perrenot Sieur de Granvelle, Evêque d'Arras; que cet homme néanmoins n'étoit ni noble de naiſſance, ni Allemand, ni par conſéquent allié de l'Empire (1); que le ſceau de l'Empire avoit paſſé en des mains étrangeres, & que les Allemans, qui vouloient faire quelque fortune à la Cour, étoient obligés d'apprendre les langues des autres nations (2); que les Juges de la Chambre Impériale leur étoient auſſi ſuſpects, & qu'on chaſſoit des villes les anciens magiſtrats, auxquels on en ſubſtituoit de nouveaux; qu'enfin on réduiſoit les Allemans à ſouffrir dans leur païs des ſoldats étrangers, qui ſe permettoient, contre les gens du païs, toute ſorte d'inſolences & des excès inouïs; que d'ailleurs les obligations que lui avoit l'Empereur n'étoient pas inconnuës; qu'on l'avoit vû ſouvent expoſer volontiers, ſa perſonne, ſon ſang, & ſes biens pour le maintien, & pour le ſalut de ce Prince; que pour recompenſe de tant de ſervices, l'Empereur avoit permis dernierement à un inſolent avanturier, nommé Louis d'Avila (3), de publier un Livre ſur la guerre d'Allemagne, muni d'un privilege Impérial, dans lequel il parloit de ces peuples dans des termes ſi ſecs & ſi froids, qu'on diroit qu'il s'agit d'une nation obſcure & barbare; enſorte qu'il paroiſſoit que cet Auteur s'étoit propoſé d'avilir par ſon Hiſtoire des gens très-illuſtres par leur naiſſance, & par leurs mérites; que ces indignités inſupportables à tout honnête homme, & ſur-tout à un Prince tel que lui, l'avoient obligé de ſe liguer avec d'autres Puiſſances, & de joindre enſemble leurs forces, pour le ſalut public, & pour la liberté commune. On croit que la principale raiſon pour laquelle Albert s'emporta de cette maniere dans ſon Manifeſte contre d'Avila, fut que cet Auteur, en parlant de la priſon du Marquis Albert de Brandebourg, attribuoit dans ſon Livre le malheureux ſuccès de Rochlitz à des intrigues amoureuſes qui occupoient alors ſon eſprit, & dont nous avons déja parlé; ce reproche avoit extrêmement irrité ce Prince, qui aimoit paſſionnément la gloire, & qui avoit beaucoup de vanité. Il reprochoit encore à l'Empereur dans ce Manifeſte, que, ſuivant une maxime de Granvelle, il avoit dit, que les volontés des Princes devoient changer ſelon les tems; mais qu'en attendant il faloit obéïr aux dernieres, ſous peine de la vie.

Henri II. 1552.

la guerre d'Allemagne.

Ce qui s'eſt paſſé à Rochlitz.

Le Roi Henri publia auſſi en même tems un Manifeſte, qui contenoit ce qui ſuit. „ Depuis la mort du Roi mon pere, & le commencement „ de mon regne, je n'ai rien eu plus à cœur, (diſoit ce Prince) que d'aſ„ ſûrer la tranquillité publique, après avoir affermi la religion, & que de „ don-

Manifeſte du Roi contre l'Empereur.

(1) Il étoit de Beſançon & d'une baſſe naiſſance. Son pere qui s'éleva par ſon eſprit, & qui devint Chancelier de l'Empereur Charles V., étoit fils d'un Serrurier. Perrenot de Granvelle ſon fils, Evêque d'Arras, & enſuite Cardinal, lui ſucceda, & fut premier Miniſtre du même Empereur.

(2) Les langues Italienne & Eſpagnole.

(3) Ce Louis d'Avila, ſelon quelques-uns, étoit frere de Henrico, qui a écrit l'Hiſtoire des guerres civiles de France, en Italien; l'un & l'autre étoient de l'Iſle de Chypre.

HENRI II. 1552. „ donner à mes alliés & à mes ſujets tous les ſecours qui m'étoient poſſi-
„ bles. Dans ces vûës j'ai arrêté le cours des déſordres d'Ecoſſe, où les
„ peuples, devenus audacieux ſous la minorité de leur Reine, ne reſpi-
„ roient que la révolte: ce Royaume doit à mes ſoins ſon ancienne ſplen-
„ deur. J'ai renouvellé les traités faits avec les Suiſſes, alliés les plus fi-
„ déles de la France; j'ai recouvré ce qu'elle avoit perdu dans les guerres
„ précedentes, & ayant repris Boulogne ſur les Anglois, j'ai rappellé les
„ habitans dans leurs maiſons, & rétabli les gens de la campagne dans la
„ poſſeſſion & la jouïſſance de leurs biens. J'ai affermi toutes mes con-
„ quêtes par une étroite alliance avec le Roi d'Angleterre; enfin, j'ai fait
„ la paix, & j'ai rendu à chacun ce qui lui apartenoit. Mais tandis que
„ je ſuis occupé du gouvernement de mon Royaume, & que je ne ſonge
„ qu'a établir la tranquillité, on me trahit, & on me dreſſe des embuches
„ de toutes parts, qui m'empêchent d'exécuter une ſi louable entrepriſe.
„ Qui ne ſçait tout ce que l'Empereur a tenté contre moi à la faveur des
„ troubles de la Guyenne? Pour venir à bout de ſes deſſeins, il a envoyé
„ en Angleterre M. Egmond Comte de Buren, dans la vûë de perſuader
„ à la Régence, de prendre à cette occaſion les armes contre moi; & il
„ n'y a rien qu'il n'ait employé pour tirer avantage de ce pernicieux
„ exemple de revolte. Il ne s'eſt pas borné à cette démarche; il a fait
„ éclater ouvertement ſa mauvaiſe volonté, en ſuggerant à ſa niéce, doüai-
„ riere de Chriſtierne François Duc de Lorraine, de me refuſer l'hom-
„ mage, que les Princes de cette maiſon ont rendu juſqu'à préſent pour le
„ Duché de Bar, qui eſt ſans contredit un fief de ma Couronne. Juſ-
„ qu'ici mes ennemis n'avoient employé contre moi que la ruſe & la frau-
„ de; mais ils ont depuis peu levé le maſque, en déclarant la guerre aux Far-
„ neſes mes alliés, & en aſſiégeant la Mirandole. Ils ſçavoient que cette
„ place étant depuis long-tems ſous ma protection, ils ne pouvoient l'at-
„ taquer ſans me faire injure. De plus, les Princes d'Allemagne m'ont
„ fait des plaintes bien fondées, & m'ont conjuré, par l'ancienne amitié
„ qui regne entre nous, de ne pas leur manquer dans une occaſion, où il
„ s'agit de la cauſe commune, & de m'oppoſer avec eux à l'oppreſſion de
„ la liberté publique. Il n'eſt que trop vrai que l'Empereur, ſous pré-
„ texte de terminer les affaires de la religion, de faire la guerre au Turc,
„ & de reprimer les revoltés, ne tend qu'à la ruine de la liberté du Corps
„ Germanique, qu'à fomenter la diſcorde & les factions, qu'à épuiſer peu-
„ à-peu l'Allemagne d'hommes & d'argent; afin que, ce rempart de la
„ Chrétienté étant une fois abattu, il puiſſe fondre ſur la France, & par-
„ venir un jour à cette Monarchie univerſelle de l'Europe, depuis long-
„ tems l'objet de ſes déſirs & de ſes projets. Mais rien ne manifeſte mieux
„ l'injuſte & inſatiable avidité de la maiſon d'Autriche, que les artifices
„ dont elle ſe ſert journellement, pour ſacrifier l'Allemagne à ſes inté-
„ rêts particuliers. Une preuve ſuffiſante de ceci, eſt que les païs d'U-
„ trecht, de Liége, & de Cambrai, qui dépendoient autrefois de l'Em-
„ pire, ſont devenus préſentement tributaires de cette maiſon. Avec
„ quelle ardeur les repréſentans de la maiſon de Bourgogne, deſcenduë de

„ mes

„ mes ancêtres, & qui a donné à celle d'Autriche ſes plus grands biens, Henri II.
„ & tout ſon luſtre, veulent-ils s'emparer de Tréves, de Cléves, de Ju- 1552.
„ liers, de Gueldre, & de cette partie du Duché de Wirtemberg, qui
„ eſt en-deçà du Rhin? Qui ne ſeroit touché de voir que les frontieres de
„ Heſſe, ravagées par les Eſpagnols, qui y ſont depuis ſi long-tems, for-
„ ment aux Princes voiſins un ſpectacle digne de leur compaſſion? Ceux
„ qui voyent tant d'excès, peuvent-ils attendre un meilleur ſort, & é-
„ chaper à l'ambition de cette maiſon inſatiable, s'ils ne s'arment de bon-
„ ne-heure, & tous enſemble, contre cet ennemi commun? Peut-on ſe
„ ſouvenir ſans horreur de ce tribunal érigé à Spire, (après la défaite
„ de l'Electeur de Saxe, & l'empriſonnement du Landgrave de Heſſe,
„ arrêté avec perfidie:) tribunal où les Princes & les députés des villes
„ étoient traînés comme dans une priſon, & où des Juges ſubornés faiſoient
„ maſſacrer les Allemans, comme des bêtes dans une boucherie?

„ C'eſt pourquoi, de peur que la poſtérité n'accuſe les Princes d'avoir
„ lachement ſouffert qu'on opprimât l'ancienne liberté de leur païs, ils ſe
„ ſont ligués avec moi, & renouvellant purement l'ancienne alliance des
„ deux nations, ils ont réſolu de s'armer courageuſement pour le ſalut de
„ leur patrie. Indépendamment de l'amour tendre que nous avons pour
„ la nation Allemande, des circonſtances particulieres, injurieuſes à notre
„ Couronne & à notre réputation, auroient ſuffi pour nous faire prendre
„ les armes. Je n'ai pas oublié l'indigne action, commiſe à l'égard de
„ Vogelſperger, homme recommandable par ſa naiſſance, & encore plus
„ par ſon rare mérite, lachement trahi par ſon ami, & mis à la queſtion;
„ ſans qu'on ait pû lui faire rien avoüer qui pût charger la France, il
„ a été condamné à mort par des Juges militaires, & ſon ſervice dans mes
„ troupes, a été le ſeul crime qui lui a fait perdre honteuſement la vie.
„ Je laiſſe à penſer à toute perſonne impartiale, ſi ce jugement, prononcé
„ dans un tems que la paix ſubſiſtoit entre l'Empereur & moi, eſt con-
„ forme à l'équité, & ſi le procedé de ce Prince eſt excuſable. Parlerai-
„ je du Rhingrave, & des Colonels Reckrod, Reiffenberg, & Scher-
„ tel, que l'Empereur a proſcrits, parce qu'ils étoient à mon ſervice? Peu
„ ſatisfait de les avoir indignement flétris, il a mis leur tête à prix, & a
„ autoriſé, par cet exemple pernicieux, l'aſſaſſinat, & la maniere de tuer
„ lachement ſes ennemis.

„ Frappé de tant de traits, également injuſtes & cruels, je me ſuis joint
„ aux Princes d'Allemagne, pour entreprendre une guerre, non ſeule-
„ ment juſte, mais encore néceſſaire de part & d'autre. Je prends Dieu
„ à témoin, que tout le fruit que j'en attens, c'eſt de remettre l'Alle-
„ magne dans ſon ancienne dignité, de délivrer Jean-Frederic de Saxe
„ & le Landgrave de Heſſe de leur longue & injuſte captivité, & de don-
„ ner par-là un nouveau témoignage des égards que j'ai pour l'ancienne
„ union qui eſt entre les Rois de France & les Princes d'Allemagne.
„ Ce ſera le vrai moyen de la rendre plus étroite, en affranchiſſant ces
„ peuples du joug qu'on leur impoſe. Au reſte, la violence n'eſt point
„ à appréhender dans cette guerre, & puiſque la liberté publique en eſt

Henri II. 1552. „ le motif & l'objet, j'engage ma parole royale, que je ferai tous mes efforts, pour empêcher que l'innocent ne ſoit opprimé. Je prie auſſi tout „ le monde de fermer les oreilles aux calomnies de mes ennemis, qui ſe „ déchaînent contre moi, comme ſi mes intentions n'étoient pas conformes à mes diſcours, & comme ſi j'avois deſſein de perſécuter les Eccléſiaſtiques, dont les intérêts m'ont toûjours été très-chers, & dont je „ proteſte au contraire, que je prendrai volontiers la défenſe, pourvû „ qu'ils me donnent des aſſûrances ſuffiſantes qu'ils n'entreprendront rien contre moi, ni contre mes alliés; puiſque je n'ai d'autre but, que de procurer, par les voyes les plus légitimes, la ſûreté des peuples, & la paix „ de l'Egliſe. Je ne déſeſpere pas qu'on ne la puiſſe obtenir du Ciel, ſi, „ rapportant tout à ſa gloire, qu'elle intéreſſe, nous le ſollicitons avec des „ vœux ardens, & avec une conſcience pure & dégagée de tout déſir „ ambitieux. Cependant nous demandons, que l'on ne s'oppoſe ni à nous, „ ni à nos alliés, dans une guerre ſi juſte, & qu'au contraire chacun y „ contribuë de ſes propres forces. Si quelqu'un eſt aſſez téméraire pour „ oſer réſiſter, ou à nous, ou à nos alliés, qu'il ſçache qu'il éprouvera „ ſûrement les effets de notre colere, & que nous le pourſuivrons à feu & „ à ſang. Pour arrêter le progrès de ce mal, nous couperons tout ce que „ nous trouverons de corrompu, de peur que la contagion ne gagne le „ reſte. S'il y a quelque choſe de plus, que l'on puiſſe juſtement exiger de „ moi, j'ai donné ordre & pleinpouvoir à Jean de Freſſe, Evêque de „ Bayonne, mon Ambaſſadeur, de répondre aux demandes qu'on lui fera, „ & d'expliquer plus amplement mes intentions, & vous Princes, & vous „ villes d'Allemagne, je vous prie encore un coup, d'ajoûter foi à ce qu'il „ vous dira.„ Ce Manifeſte, repandu dans l'Allemagne, fut différemment reçû, ſelon les différens intérêts qui y partageoient alors tous les eſprits.

Guerre des Confédérés contre l'Empereur.

Quoique l'Electeur Maurice fût le principal auteur de la Ligue, néanmoins il ſe comportoit avec beaucoup d'art & de diſſimulation; il s'efforçoit de perſuader à tout le monde, qu'il n'agiſſoit que par les preſſantes ſollicitations de ſes beaux-freres, les fils du Landgrave; & il diſoit même qu'un accommodement n'étoit pas impoſſible. Le premier jour de Mars il fit une aſſemblée générale de ſes Etats; il y expoſa le ſujet de ſon différend avec les enfans du Landgrave, qui le ſommoient, diſoit-il, de tenir la parole qu'il leur avoit donnée; il ajoûta, qu'il ne pouvoit plus trouver de ſubterfuges, ni éluder plus long-tems leurs juſtes demandes; qu'il avoit donc réſolu de les aller trouver, ſuivant la parole qu'il leur avoit donnée; qu'il ordonnoit à ſes ſujets d'obéïr pendant ſon abſence à Auguſte ſon frere, & qu'il vouloit, pour prévenir tout évenement, qu'on levât inceſſamment des troupes pour garder les frontieres du païs. En effet il alla trouver les fils du Landgrave, & étant auſſi-tôt, de leur conſentement, retourné dans ſes Etats, il y mit ordre à ſes affaires. Il laiſſa auprès de ſon frere quelques perſonnes de bon conſeil, & alla joindre ſes troupes, qui étoient, comme en quartier d'hiver, répanduës dans la Thuringe, où, comme on en étoit convenu, le Prince Guillaume de Heſſe, ſon beau-frere, devoit bien-tôt

Maurice uſe de diſſimulation.

ſe

ſe rendre. Il arriva à Erlebach le 19. de Mars, d'où il écrivit, conjointement avec l'Evêque de Bayonne Ambaſſadeur du Roi, à la ville de Francfort, pour l'exhorter à ne point recevoir de garniſon Impériale. HENRI II. 1552.

Cette ville, à qui le paſſé étoit encore préſent, ayant fait une réponſe équivoque, on ne jugea pas à propos de la ſolliciter davantage. Six jours après, l'Electeur Maurice & le Prince Guillaume ayant joint leurs troupes, ſe rendirent enſemble à Schweinfurt. Maurice dit au Prince Guillaume, qu'Henri Burgrave de Meiſſen ſon parent, de l'illuſtre maiſon de Plawiſchen (1), & Chancelier de Bohême, l'étoit venu trouver, en partant de Meiſſen, pour parler d'accommodement au nom du Roi Ferdinand, & qu'il croyoit même que l'Empereur avoit donné pouvoir à ſon frere de traiter de la liberté du Landgrave. Le Prince Guillaume conſentit à traiter, & dit en préſence de l'Ambaſſadeur de France, qu'il ne refuſeroit pas d'écouter les propoſitions du Roi Ferdinand. De-là ils paſſerent par Rothenbourg (où Albert Marquis de Brandebourg ſe joignit à eux) par Dunkelſpiel, & par Nordlingen; & trois jours après ils arriverent en grande diligence à Donawerth. Ils ſe rendirent maîtres de toutes les villes par où ils paſſerent; ils changerent les Conſeils que l'Empereur y avoit depuis peu établis, & ils en tirerent des ſommes d'argent, & du canon.

Il joint ſes troupes a celles de Guillaume, fils du Landgrave de Heſſe.

Donawerth n'eſt éloigné que de neuf milles d'Augsbourg, où l'Empereur avoit mis en garniſon quatre compagnies d'Infanterie. Les Confédérés ayant eu avis quelque tems auparavant, qu'une partie de la muraille étoit tombée, & avoit rempli le foſſé, ils partirent la nuit du vingt neuf de Mars, marcherent ſans s'arrêter, & arriverent le premier jour d'Avril ſur le midi devant Augsbourg. Leur arrivée inattendue répandit l'allarme dans la ville, qui néanmoins ſe diſpoſa à ſe défendre; mais la garniſon peu nombreuſe, à qui la fidélité des habitans étoit ſuſpecte, voyant l'ennemi dehors & dedans, ſe rendit, & ſe retira avec tout ſon bagage, quatre jours après. Les Confédérés, maîtres de la ville, rétablirent auſſi-tôt l'ancien Conſeil, que l'Empereur avoit aboli, & rendirent aux quartiers le droit de ſuffrage qu'il leur avoit ôté. Enſuite ils écrivirent aux villes de la haute Allemagne, & particulierement à ceux de Nuremberg, avec ordre de ſe trouver à Augsbourg ſur la fin du mois (2); ils écrivirent auſſi à ceux d'Ulm, qui eſt à deux journées d'Augsbourg, pour les inviter à entrer dans la Ligue, & pour les exhorter à contribuer aux fraix de la guerre. Mais cette ville ſe défiant du ſuccès d'une telle entrepriſe, ne ſe montra pas diſpoſée à les ſatisfaire. C'eſt pourquoi les Confédérés marcherent vers Ulm, où ils arriverent le 12. d'Avril: ayant d'abord été ſalués de quelques volées de coups de canon, ils demanderent en réparation de cette injure, trois cens mille écus d'or, avec menace de traiter les habitans en ennemis, s'ils ne leur payoient cette ſomme. Cependant, après avoir aſſiégé la ville inutilement pendant ſix jours, ils ſe retirerent, ſans avoir reçû d'argent, à Stockach dans le païs d'Hegaw, où on leur paya un quartier des ſommes que le Roi leur avoit promiſes; & en même tems pour ſûreté on leur donna en ôtage Jean de la Marck

Il vient à Augsbourg.

Il change le Conſeil établi par l'Empereur.

Il aſſiége Ulm.

(1) Ce Prince lui ſucceda dans la ſuite, comme on verra au Livre XII.
(2) C'étoit le mois d'Avril.

HENRI II. 1552. Marck Seigneur de Jamets: car Henri de Lenoncourt Comte de Nanteuil étoit mort en chemin. Les Confédérés donnerent réciproquement au Roi Chriſtophle Duc de Meklenbourg & le Prince Philippe de Heſſe. Le dernier jour d'Avril, les Confédérés camperent encore ſur le Danube à quelques milles au deſſous d'Ulm, après avoir laiſſé le Marquis de Brandebourg dans le territoire de cette ville pour y faire le dégât, & pour l'obliger à contribuer. Ce Prince fit capituler le château d'Helfenſtein, ſitué ſur une éminence; il y mit garniſon & tira de Geislingen, à trois milles d'Ulm, & de quelques autres places voiſines, dix huit mille écus d'or.

Conférence établie à Lintz par le Roi Ferdinand. Pendant que les Princes étoient à Augsbourg, Maurice étoit allé à Lintz, ville d'Autriche ſituée ſur le Danube, pour ſçavoir du Roi Ferdinand, qui du conſentement de l'Empereur avoit accepté la médiation, quelles conditions de paix il avoit à propoſer. L'Empereur avoit écrit aux Princes de l'Empire, & les avoit exhortés à s'employer pour la paix, & à éteindre une étincelle capable d'allumer un grand feu. Quelques-uns ayant imploré ſon ſecours, en lui remontrant qu'ils n'étoient pas aſſez forts pour réſiſter à la Ligue; il leur répondit, pour les raſſurer, qu'il eſpéroit que le traité, auquel il contribueroit de tout ſon pouvoir, auroit un heureux ſuccès; mais que s'il ne réuſſiſſoit pas, il leur promettoit de les défendre, & d'employer toutes ſes forces pour faire la guerre, avec la même ardeur qu'il mettoit en uſage tout ſon crédit pour procurer la paix.

Maurice arrivé à Lintz, propoſa les conditions ſuivantes: Qu'on mît en liberté le Landgrave ſon beau-pere; qu'on terminât les différens touchant la religion; qu'on établit une bonne forme de gouvernement; qu'on fît la paix avec le Roi de France leur ami & leur allié; qu'on fît grace aux proſcrits, du nombre deſquels, outre ceux dont nous avons déja parlé, étoit le Colonel Heydeck, qui s'étoit mis ſous la protection de Maurice dans le tems du ſiége de Magdebourg. C'eſt pourquoi l'Empereur n'avoit pas oſé mettre à prix la tête de cet Officier général, comme celle de pluſieurs autres, de peur, comme on s'eſt imaginé, qu'il n'offenſât l'Electeur Maurice; mais ſon Conſeil eût dû comprendre, qu'une faveur ſi légere n'étoit pas capable de calmer le couroux d'un Prince ſi fier, pour qui la priſon de ſon beau-pere étoit un affront qu'il ne pouvoit pardonner. Le Roi Ferdinand, accompagné de l'Archiduc Maximilien ſon fils, d'Albert Duc de Baviere ſon gendre, & des Ambaſſadeurs de l'Empereur, répondit pour tous ceux qui étoient préſens: Que Sa Majeſté Impériale ne refuſoit pas de mettre incontinent le Landgrave en liberté, pourvû qu'on mît bas les armes; qu'il ſouhaitoit qu'à la prochaine Diéte on traitât ſérieuſement les affaires de la Religion & de l'Etat; qu'il ne trouvoit pas bon qu'on eût parlé du Roi de France, avec qui il étoit en guerre, comme d'un ami & d'un allié de l'Empire; néanmoins que Maurice pourroit ſçavoir de ce Monarque, à quelles conditions il vouloit faire la paix; que les proſcrits pourroient obtenir leur grace, pourvû qu'ils ſe ſoûmiſſent à l'édit que l'Empereur avoit publié. Le Roi Ferdinand demanda encore, qu'après la concluſion de la paix, Maurice ſe joignît à lui pour la guerre de Hongrie, & qu'il em-

empêchât, que les ſoldats levés pour le ſervice de la Ligue ne priſſent parti dans les troupes de France. L'Electeur ayant répliqué, qu'il ne pouvoit rien décider, ſans avoir parlé aux alliés, on ſe retira de part & d'autre, & l'on differa le traité juſqu'au 26. de Mai, avec promeſſe de s'aſſembler à Paſſau, ville ſur le Danube, au-deſſus de Lintz, & ſituée à l'embouchure de la riviere d'Inn. HENRI II. 1552.

Pendant ce tems-là, le Prince Guillaume fils du Landgrave de Heſſe, & le Prince Jean-Albert de Meklenbourg conduiſirent leurs troupes à Gundelfingen le premier jour de Mai, & y attendirent huit jours l'Electeur Maurice, qui revenoit de Lintz. Dès le lendemain de ſon arrivée, on fit la revûë de l'armée auprès de Laugingen, dans les Etats de l'Electeur Palatin Othon Henri, qui s'étoit joint aux Confédérés. Ce Prince venoit de recouvrer, par leur ſecours, toutes les terres dont l'Empereur s'étoit emparé. On en chaſſa le Cardinal Othon Truchſes Evêque d'Augsbourg. Ce Prélat peu riche, & à qui d'ailleurs les guerres précedentes avoient porté un grand préjudice, partit pour Rome, dans le deſſein, diſoit-il, d'obtenir du Pape des penſions & des benefices, & de ſe dédommager des pertes qu'il avoit eſſuyées.

Défaite des Impériaux par les Confédérés près de Reut.

Le Roi Ferdinand avoit obtenu des Confédérés une tréve, qui devoit commencer le 26. de Mai, & finir le 8. de Juin; mais changeant de réſolution, ils prirent le chemin des Alpes, & s'avancerent du côté que l'Empereur aſſembloit des troupes, auprès de Reut. Ils arriverent au pied des montagnes, & Maurice, ſuivant l'avis de l'Ambaſſadeur du Roi, s'avança pour empêcher les levées de l'Empereur; il campa auprès de Fieſſen, à l'entrée de la riviere du Lech qui baigne les remparts d'Augsbourg, & envoya quelques eſpions pour apprendre des nouvelles des ennemis. Informé qu'ils s'étoient emparés de l'entrée des détroits, & qu'ils s'y étoient ſi bien fortifiés, qu'il étoit impoſſible de les forcer, il détacha l'élite de l'armée, qui, dans quelques légeres eſcarmouches, fit pluſieurs priſonniers, qu'on emmena au camp. Cependant on apprit avec plus de certitude les mouvemens des Impériaux: le lendemain on s'avança avec toute l'Infanterie, & deux cens maîtres ſeulement, & on ſe rendit à Fieſſen, aſſez proche de Reut, où les Impériaux s'étoient arrêtés, & avoient mis ſur les avenuës environ huit cens hommes, & deux piéces de canon, pour s'oppoſer aux ennemis qui viendroient de ce côté-là.

Les Confédérés firent leur attaque, & étant entrés dans les défilés, ils chaſſerent l'ennemi de ſon poſte, & ſe rendirent maîtres du camp. La fuite des Impériaux jetta tellement l'épouvante dans Reut, qu'on ne put ranger en bataille les troupes qui y étoient, & les diſpoſer au combat. Les Impériaux furent entierement défaits, ſans qu'il en coûtât beaucoup aux Confédérés, & ils perdirent avec un drapeau, mille hommes, ou pris, ou tués, ou noyés dans le Lech. Les Confédérés fiers de ce ſuccès pourſuivirent leur victoire, & allerent attaquer le fameux château d'Ehrenberg. Comme la fortune ſe declaroit pour eux, ils prirent d'abord une redoute, qui en défendoit l'approche, & tout le canon qui y étoit. Il ne reſtoit plus que le château, ſitué ſur un rocher eſcarpé de toutes parts,

Priſe du château d'Ehrenberg.

HENRI II. 1552. & imprénable, au jugement de tout le monde. Mais un berger qui, au bruit de l'arrivée des ennemis, s'étoit caché derriere le roc, ayant apperçu une chevre qui montoit à travers les halliers, la ſuivit; & après avoir bien remarqué ce ſentier, il en alla donner avis aux Confédérés, guidé par l'eſpoir de quelque recompenſe: ils y monterent auſſi-tôt, conduits par ce berger. La garniſon ſurpriſe de voir l'ennemi parvenu avec audace & à l'impourvû juſqu'à ce lieu inacceſſible, fut obligée de ſe rendre. De treize compagnies qui étoient dans le château, il n'y en eut que quatre, qui s'échaperent durant le feu de l'action; les Confédérés y perdirent fort peu de monde, & firent trois mille priſonniers.

Comme Maurice vouloit attaquer Inſpruck, les troupes de Reiffenberg ſe mutinerent, & declarerent qu'elles n'iroient pas plus loin, ſi on ne leur donnoit une paye extraordinaire, à cauſe de la priſe d'Ehrenberg. Ce Prince fit ſaiſir celui qui paroiſſoit le plus mutin: mais les autres, ſe croyant maltraités dans la perſonne de leur camarade, s'échaufferent, prirent les armes, & pourſuivirent, la pique à la main & à coups de grénades, leur Général, que la fuite put à peine garantir de leur fureur. Néanmoins on calma cette émeute, qui auroit pû être très-préjudiciable aux affaires des Confédérés. On envoya par le chemin des Alpes, qui étoit alors libre, deux regimens vers Inſpruck, qui n'eſt qu'à deux journées de-là, & on en laiſſa un, avec toute la Cavalerie à Fieſſen, pour garder les paſſages. Le lendemain Maurice & ſes alliés ſe joignirent à Zirl, à deux milles d'Inſpruck, avec l'Infanterie qu'ils avoient envoyée devant. L'Empereur malade, malgré les grandes pluyes, ſortit cette même nuit d'Inſpruck, ſaiſi de crainte; & ayant laiſſé tout ſon équipage, il ſe mit en chemin dans une litiere, à la clarté des flambeaux, accompagné du Roi Ferdinand ſon frere, arrivé depuis peu de Lintz, de tous les Ambaſſadeurs & Envoyés des Princes étrangers, & de toute ſa cour. Il prit d'abord la route des Alpes qui conduit à Trente, & coupant enſuite à gauche, il ſe rendit en diligence à Villach, ville ſituée ſur la riviere de Drave, ſur les frontieres du Frioul, & du Nortgaw (1). C'étoit un ſpectacle ſingulier, de voir tous ces Seigneurs marcher à pied, faute de chevaux, par des chemins gliſſans & fangeux, & les maîtres & les valets confondus enſemble, ſe prêter réciproquement la main dans une ſi fâcheuſe conjoncture qui les rendoit tous égaux.

*Fuite de l'Empereur & de ſon frere Ferdinand.*

Cette fuite ſi peu ſéante à un Empereur, & ſi peu digne de ce fier vainqueur, qui cinq ans auparavant avoit donné des fers à toute l'Allemagne, fut l'effet de ſa trop grande déférence aux conſeils du Duc d'Albe, qu'il préféra à ceux de Caſtaldo. Enflé de ſa victoire, il étoit devenu ſévere & inflexible, & il s'étoit mis peu en peine du reſſentiment de l'Electeur Maurice, qu'il avoit irrité, en retenant priſonnier ſi long-tems & ſi indignement le Landgrave ſon beau-pere. Frappé enfin, mais trop tard, de la ſituation fâcheuſe où l'avoient reduit les conſeils du Duc d'Albe & de l'Evê-

*Le Duc de Saxe eſt mis en liberté.*

(1) Ce pays appellé par les Latins *Noricum*, comprend la Baviere, l'Archevêché de Saltzbourg & le haut Palatinat du Rhin, où eſt Amberg.

vêque d'Arras, il rendit la liberté, avant de ſortir d'Inſpruck, au Duc Jean-Frederic de Saxe, pour dérober à ſes ennemis l'honneur d'avoir tiré de priſon un ſi grand Prince; perſuadé d'ailleurs qu'il y alloit de ſa gloire de faire dire, qu'il l'avoit délivré de ſon propre mouvement, plutôt que par la contrainte. Mais Jean-Fréderic de Saxe, qui ne vouloit devoir ſa liberté qu'aux Confédérés, dédaigna de l'accepter de la main de l'Empereur, & continua de le ſuivre par-tout où il alloit. HENRI II. 1552.

L'Electeur Maurice arriva à Inſpruck, la même nuit que l'Empereur en partit, & trouva prêt le ſouper qu'on avoit deſtiné pour Sa Majeſté Impériale. Après l'avoir pourſuivi quelque tems, il revint ſur ſes pas. On ne toucha à rien de ce qui apartenoit au Roi Ferdinand & aux habitans d'Inſpruck; mais tout ce qui étoit à l'Empereur, aux Eſpagnols & au Cardinal d'Augsbourg, haï particulierement des Confédérés, fut abandonné au pillage. Les Confédérés s'emparent d'Inſpruck.

Cependant l'Empereur arriva à Villach, où il rencontra l'Ambaſſadeur de Veniſe, avec quelque Cavalerie. Encore effrayé de ce qui lui avoit fait prendre la fuite, il réſolut de partir auſſi-tôt, croyant que c'étoient des troupes ennemies; mais l'Ambaſſadeur l'aſſûra ſur ſa tête, que ceux dont il ſe défioit, étoient ſes amis, & que la République lui avoit envoyé ces troupes pour le ſervir, s'offrant de ſe rendre lui-même pour ôtage, pour l'aſſûrance de la parole qu'il lui en donnoit. Ce qui augmenta la crainte de l'Empereur, fut que, ſur le bruit de l'approche des Confédérés, la République avoit fait faire des levées, ſuivant ſa coûtume, & avoit envoyé des garniſons ſur les frontieres. L'Empereur craignant que les Venitiens ne fuſſent d'intelligence avec ſes ennemis, trembla une ſeconde fois, & ne penſa plus qu'à chercher un azile. Mais l'Ambaſſadeur l'ayant aſſûré de nouveau, que ces levées n'étoient faites que pour défendre les frontieres de l'Etat, & pour le ſervir lui-même contre Maurice, il revint de ſa terreur panique.

Le Roi Ferdinand fit demander à Maurice, quels étoient les motifs de cette guerre, de quoi il ſe plaignoit, & ce qui l'avoit engagé à prendre ſi ſubitement les armes contre l'Empereur, & à entrer ſur ſes terres? Maurice fit réponſe, qu'il n'avoit point pris les armes contre l'Empereur, mais ſeulement contre le Duc d'Albe, contre l'Evêque d'Arras, & contre les autres Miniſtres & Membres du Conſeil de Sa Majeſté Impériale, qui étoient ſes ennemis; que ſes alliés & lui n'avoient jamais manqué d'affection pour l'Empereur; que l'eſpérance d'exterminer les ennemis de la nation Allemande leur avoit fait prendre les armes, & qu'ils ne les mettroient bas, que lorſqu'ils y auroient réüſſi; que pour lui, ſans un motif ſi légitime, il auroit déja congedié l'armée, & ſe ſeroit rendu à Paſſau au jour marqué. Comme il ne reſtoit plus que trois jours juſqu'au commencement de la tréve, dont on étoit convenu (1), Maurice alla à Paſſau, tandis que l'Empe-

(1) La tréve devoit commencer le 25. de Mai, & finir le 8. de Juin. Or comme le 23. de Mai étoit paſſé, il ne reſtoit plus que trois jours juſqu'au commencement de la tréve, lorſque Maurice s'en alla à Paſſau. Les Confédérés retournerent à Fieſſen le 27. de Mai.

Henri II. 1552.

pereur attendoit à Villach les troupes qu'André Doria devoit lui amener d'Eſpagne. Le 28. de Mai les Confédérés retournerent à Fieſſen par le même chemin qu'ils étoient venus, & après s'y être rafraîchis quelque tems, ils vinrent camper à Aichſtadt, ville épiſcopale de Baviere, d'où étant partis le 7. de Juillet, ils ſe rendirent en quatre jours à Rothenbourg, ville ſituée ſur la riviere de Tauber en Franconie.

Le Roi commence la guerre contre l'Empereur,

Pendant tous ces troubles, le Roi commença la guerre contre l'Empereur, ſuivant le traité de la Ligue. Mais il n'y eut pendant l'hiver que quelques légeres eſcarmouches entre les garniſons voiſines. Ce Monarque avant que d'aller joindre l'armée, ſe rendit à Paris au commencement du printems, & ayant repréſenté au Parlement les motifs légitimes de cette guerre, il lui recommanda la vigilance ſur cette partie des affaires publiques, dont le ſoin lui eſt eſſentiellement confié. Enſuite étant allé à Saint-Denis, lieu célebre par la ſépulture de nos Rois, & par les reliques de pluſieurs Martyrs, il continua ſon chemin par Meaux & par Château-Thierry, pour ſe rendre à Châlons-ſur-Marne, avec la Reine & toute ſa cour. Cependant le Connétable de Montmorency s'étoit avancé juſqu'à Vitry, qui étoit le rendez-vous de toutes les troupes. Outre les garniſons des places frontieres, le Roi avoit fait venir du Piémont vingt compagnies de vieux corps, qui formoient environ deux mille hommes de pied; il avoit fait lever auſſi dans les Provinces de Guyenne & de Languedoc, trente cinq compagnies ou enſeignes (1), qui faiſoient dix mille hommes d'Infanterie; Gaſpard de Coligny de Châtillon, Colonel de l'Infanterie Françoiſe, avoit le commandement de toutes ces troupes. Il y avoit encore aux environs de Toul deux regimens Allemans, chacun de dix compagnies, commandés par le Rhingrave Philippe, & deux autres dans le Baſſigny, ſous les ordres du Colonel Reckrod. Le Colonel Schertel avoit amené trois mille hommes demi-nuds, mais braves ſoldats, qui s'étoient diſtingués dans les guerres précedentes. L'armée étoit compoſée en tout de quinze mille Allemans, de quinze cens Cuiraſſiers, de deux mille Cavaliers, & d'autant d'Arquebuſiers à cheval, commandés par Claude de Lorraine Duc d'Aumale, frere du Duc de Guiſe. Le Connétable à la tête de cette armée, marcha droit à Toul; dont les habitans vinrent au-devant de lui avec les clefs des portes, & le reçurent dans leur ville.

Toul ſe rend au Roi.

Il reçoit Charles Duc de Lorraine, & Chriſtierne ſa mere.

Le Roi s'arrêta à Joinville, à cauſe d'une maladie ſurvenuë à la Reine, à qui une dangereuſe fluxion fit tellement enfler la langue, qu'elle en perdit la parole, & qu'on la crut morte. La triſteſſe s'étoit déja répandue, & toute ſa maiſon l'avoit preſque abandonnée, excepté le Cardinal de Châtillon, qui n'étoit point du tout courtiſan, mais qui, par une ſincere & reſpectueuſe affection qu'il avoit pour la Reine, étoit aſſidu auprès de ſon lit, avec Diane de Poictiers, que la vie de cette Princeſſe intéreſſoit beaucoup, parce que le Roi eût pû ſe refroidir pour elle, en épouſant une autre femme. Enfin, une ſaignée à la langue rendit la parole à la Reine: le Roi ſéjourna dans cette ville juſqu'à ſon entiere guériſon. Chriſtierne *, veuve de

* Fille de Chriſtierne II. & d'Elizabeth

(1) Les Compagnies ou enſeignes étoient d'environ trois cens hommes.

de François Duc de Lorraine & niéce de l'Empereur, y vint alors trouver le Roi, non de ſon propre mouvement, comme on s'eſt imaginé, mais dans la crainte que les Etats de ſon fils ne fuſſent en danger pendant la guerre que ſon oncle avoit à ſoutenir en Allemagne. Le Roi la reçut gracieuſement, & après quelques entretiens ſecrets, il lui dit: que l'amitié qu'il avoit pour ſon fils, lui faiſoit ſouhaiter qu'il fût élevé en France avec le Dauphin; il lui fit même eſpérer une alliance, dont l'idée ne fut pas vaine dans la ſuite. HENRI II. 1552. d'Autriche, ſœur de Charles V.

Pendant ce tems-là le Connétable marcha à Pont-à-Mouſſon, ville agréablement ſituée ſur la Moſelle. A quatre milles de-là eſt l'Abbaye de Gorze, place forte par ſa ſituation, où étoit un Capitaine Eſpagnol avec quelques ſoldats, qui faiſoient ſouvent des courſes dans le païs voiſin. Ce Capitaine, ſommé de ſe rendre, fit d'abord une réponſe fiere; mais après que la bréche eût été faite, il périt avec toute ſa garniſon, & fut ainſi puni de ſa réſiſtence téméraire.

De-là le Connétable vint devant Mets: après avoir diſpoſé ſes troupes aux environs de la ville, il fit ſçavoir aux habitans l'arrivée du Roi, & leur commanda de lui ouvrir les portes. Les Magiſtrats & les Bourgeois formoient alors deux partis dans cette ville. Ceux-là, conſiderant que la reddition de la place les dépoüilleroit de leur autorité, tiroient l'affaire en longueur, alleguant les libertés & les privileges qui leur avoient été accordés par les Empereurs & les Rois de France. Les autres, au contraire, ravis de ſe ſouſtraire à un empire dont ils avoient ſenti la dureté, épris d'ailleurs de l'amour de la nouveauté, qui a toûjours des attraits pour le peuple, deſiroient avec ardeur que le gouvernement prît une face nouvelle. Enfin les principaux de la ville, gagnés par les promeſſes du Cardinal de Lenoncour leur Evêque, ſe déclarerent ouvertement pour nous. Preſſés de répondre, menacés même du canon, s'ils n'obéïſſoient promptement, ils prierent le Connétable & les Princes qui étoient avec lui, par l'entremiſe † d'Imbert de la Platiere Sieur de Bourdillon, de ne point uſer de violence, & leur promirent de les recevoir dans la ville avec deux compagnies, d'Infanterie. Telles furent les conditions du traité; mais les habitans de Mets furent bien trompés, par rapport à l'exécution, dans laquelle on uſa de ſupercherie. Au lieu de deux compagnies, qui ne devoient être chacune que de trois cens hommes, on fit entrer dans la ville deux compagnies, qui faiſoient environ quinze cens hommes des meilleures troupes de toute l'armée. Le Connétable y entra avec * Antoine Duc de Vendôme, Jean Comte d'Enguien, Louis Prince de Condé, Louis Duc de Montpenſier, Charles de la Roche-ſur-Yon, tous Princes de la maiſon de Bourbon. Il fut encore accompagné de François de Cleves Duc de Nevers, de Jaques de Savoye Duc de Nemours, de René de Lorraine Marquis d'Elbœuf, de René de Rohan, & d'un grand nombre d'autres Seigneurs. Ceux de Mets, effrayés de voir un plus grand nombre de ſoldats qu'ils n'attendoient, voulurent réparer leur faute en fermant les portes: mais il n'étoit plus tems; nos troupes ſupérieures les repouſſerent vivement, & toute l'armée défila dans la ville.

Les François s'emparent de Mets.

† Imbert de la Platiere ne ſe trouve point P. D. o. f. d.

* Le nom d'Antoine & tous les autres noms propres ne ſe trouvent point P. D. o. f. d.

HENRI II. 1552. Le Roi ayant paſſé les fêtes de Pâques à Joinville, en partit ſur la nouvelle de cet heureux ſuccès, accompagné de François de Lorraine Duc de Guiſe, de Robert de la Marck Prince de Sedan, Maréchal de France, du Maréchal Jaques d'Albon de Saint-André, de Claude de Gouffier (1) Sieur de Boiſy, grand-Ecuyer; des Gentilshommes ordinaires de ſa chambre, de deux cens Gentilshommes ordinaires de ſa maiſon, commandés par Boiſy & Jean de Crequy de Canaples; de quatre cens hommes de la garde, tant Françoiſe qu'Ecoſſoiſe, de deux cens Suiſſes, & de quatre eſcadrons de Cavalerie du Dauphin, du Duc d'Aumale, & du Maréchal de S. André. Il laiſſa la Régence du Royaume à la Reine, aſſiſtée de l'Amiral d'Annebaud, qui pendant ſon abſence devoit lui donner ſes conſeils, & remedier à tous les accidens qui pourroient arriver. Trois jours après la reddition de Mets, le Roi fit ſon entrée à Toul, où il fut reçû avec des témoignages d'une joye univerſelle. Il jura ſolemnellement de conſerver les droits & les privileges de la ville; & après avoir donné le gouvernement de la place au Sieur de Silavolles, avec trois compagnies d'Infanterie Françoiſe, il ſe mit en marche le lendemain avec la même ſuite, augmentée du regiment de Schertel, & des nouvelles troupes levées en Gaſcogne, qui étoient reſtées hors de la ville avec ſix piéces de canon, & prit le chemin de Nancy, ville capitale de la Lorraine. Là eſt un ſuperbe palais, qui ne le cede en magnificence à aucune maiſon royale. Lorſqu'il fut à une petite diſtance de la ville, Charles Duc de Lorraine, encore enfant, vint au-devant du Roi, accompagné de Nicolas de Lorraine Comte de Vaudemont, ſon oncle, & de la plûpart des Seigneurs du païs. Le Roi fut reçû à Nancy avec de grandes démonſtrations de joye. Deux jours après ſon arrivée, le Roi ayant aſſigné à Chriſtierne, mere du Duc, ce qu'elle pouvoit prétendre à raiſon de ſa dot & de ſon doüaire, & ayant fait le Comte de Vaudemont Gouverneur de Nancy & de toute la Lorraine, il chargea Bourdillon de conduire le jeune Duc à Rheims, où étoit le Dauphin de France, pour y être élevé avec lui. Ce procedé fut très-ſenſible à la Ducheſſe doüairiere, qui demeuroit par-là privée de ſon fils, abandonné à un Prince ennemi de l'Empereur ſon oncle. Enſuite le Roi alla à * Condé, maiſon de plaiſance des Princes de Lorraine, & dont les rivieres de Muz, de Madon & de la Moſelle, rendent la ſituation très-riante.

* Lif. Condale. *Put.*

Le Roi étant parti pour ſe rendre à Pont-à-Mouſſon, qui eſt à ſept milles de † Condé, il ne fut pas plutôt à la vûë de cette ville, que ſon armée vint au-devant de lui. L'Infanterie diviſée en trois corps précedoit la Cavalerie, qui étoit des plus leſtes. Le Roi fut ſalué par pluſieurs décharges de mouſqueterie, & par tout le canon, que Jean d'Eſtrées, grand-Maître de l'Artillerie, eut ſoin de faire tirer. Ce Prince paſſant enſuite

† *Item ut ſup.*

(1) La Maiſon de Gouffier eſt de Poitou. Il y a eu un Gouffier, premier Chambellan de Charles VII. Le fameux Guillaume Gouffier, connu ſous le nom d'Amiral de Bonnivet, fut le favori de François I. & la cauſe de tous ſes malheurs, par les mauvais conſeils qu'il lui donna. L'Amiral, qui d'ailleurs étoit brave, fut tué à la bataille de Pavie en 1525. Claude Gouffier grand-Ecuyer de France, dont il eſt parlé ici, étoit fils d'Artur Gouffier, frere aîné de l'Amiral.

Digitized by Google

enſuite devant toute l'armée rangée en bataille, prit le chemin de Mets, dont les habitans témoignerent, a ſon entrée, une joye apparente, & diſſimulerent le chagrin qu'ils avoient d'avoir été trompés. On confirma les privileges de la ville, & enſuite on délibera ſur la forme du gouvernement public, & ſur les fortifications de la place. Il fut réſolu qu'on abattroit quelques maiſons de plaiſance qu'on jugea capables d'incommoder; & par l'avis des Ingenieurs, on retrancha de l'enceinte de la ville un coin commandé par une colline. Sur les plaintes formées contre l'inſolence des ſoldats, il leur fut défendu ſur peine de la vie, de rien prendre qu'en payant, d'inſulter leurs hôtes en aucune manière, de les quitter ſans les avoir entierement ſatisfaits, & enfin de tirer jamais l'épée contr'eux. Le Connétable tint ſoigneuſement la main à l'exécution de cette Ordonnance pendant toute la guerre. La garniſon de Thionville, que les Allemans appellent Diedenhofen, faiſoit ſouvent des courſes ſur nos troupes, qui étoient répanduës dans le païs de Luxembourg; elle avoit même enlevé une partie du bagage par la lâcheté de ceux, que l'envie de piller avoit fait écarter du camp. HENRI II. 1552.

Le Roi demeura trois jours dans la ville, & en donna le gouvernement à Artus de Coſſé de Gonnor, frere de Briſſac; il y laiſſa le corps de Cavalerie du Comte de Nanteüil, qui, comme nous avons déja dit, avoit été promis à l'Electeur Maurice pour ôtage, & étoit mort en chemin; il y laiſſa encore deux cens Chevaux-légers, deux cens Arquebuſiers à cheval, & douze compagnies d'Infanterie; enſuite il ſe rendit en trois jours à Luneville, d'où il envoya le 28. de Mai (1) à Augsbourg François de Montmorency, fils du Connétable, le Comte Honoré de Villars de la maiſon de Savoye (2), & le Comte Rhingrave, pour apprendre des nouvelles de l'Electeur Maurice, que l'on diſoit s'être déja mis en campagne. On laiſſa à Luneville une compagnie d'Infanterie, pour la ſûreté des convois, qui devoient paſſer par-là, & on ſe rendit à Blamont, ville agréablement ſituée & qui avoit été aſſignée à Chriſtierne, doüairiere de Lorraine, pour le lieu de ſa réſidence. Comme il faloit paſſer par des chemins difficiles & dangereux, on ſe hâta de ſe rendre à Sarbourg.

Traité du Roi avec le Pape.

Le Roi étant à Ubigny, apprit que ſes Miniſtres avoient conclu un traité avec le Pape. Perſuadé que par ce traité ſes forces étoient devenuës plus grandes, & que celles de l'Empereur en étoient affoiblies, il réſolut de pouſſer plus vivement la guerre. François Cardinal de Tournon étoit l'auteur de ce traité; il s'étoit apperçu que le Pape, qui aimoit le repos & les plaiſirs, n'avoit aucun goût pour la guerre, & n'étoit excité à la faire que par l'ambition des autres Princes; & que d'ailleurs il étoit ennemi de la dépenſe, inévitable néanmoins dans la guerre dont il s'agiſſoit: il ne négligea rien pour faire ſouſcrire le Saint Pere à ce qu'il deſiroit. On propoſa donc pluſieurs conditions, & on s'arrêta enfin à celles-ci: Que le Pape, pendant cette guerre, ſe tiendroit neutre entre l'Empereur & le Roi; Qu'il

(1) Suivant la correction de Mr. du Pui ce fut le 27. d'Avril.
(2) Il étoit fils de René legitimé de Savoye, Comte de Tende & de Villars.

Henri II. 1552. Qu'il y auroit ſuſpenſion d'armes pour deux années, pendant leſquelle ceux de Parme, de la Mirandole & de Caſtro n'entreprendroient rien contre l'Empereur & ſes alliés; Que pendant ce tems-là le Pape ne donneroit à l'un ou l'autre parti aucun ſecours ni d'hommes, ni d'argent, ni aucune ſorte de munitions; Qu'il ne laiſſeroit faire dans ſes terres aucunes levées, & qu'il ne donneroit ni paſſage ni vivres aux armées de France & de l'Empire; Que Caſtro ſeroit rendu à Horace Farneſe, à condition que les deux Cardinaux ſes freres, Alexandre & Rainuce, ſeroient caution pour lui envers le Pape; Qu'on feroit retirer les troupes de Sa Sainteté qui aſſiégeoient la Mirandole, & qu'on donneroit un certain tems à l'Empereur, pour déliberer s'il conſentiroit à cette tréve, en ce qui regardoit ſeulement les territoires de Parme & de la Mirandole.

Le Pape ajoûta à ces conditions, qu'il ſeroit permis après deux ans à Octave Farneſe, de traiter avec lui ou avec tout autre, ſans le conſentement du Roi. Enſuite il donna ordre au Nonce qui étoit à la Cour Impériale, de communiquer ce traité à l'Empereur. Ce Prince, déja accablé du fardeau de la guerre, répondit ſeulement, que Sa Sainteté ne devoit pas oublier les anciens traités qu'ils avoient faits enſemble, mais qu'elle devoit ſe ſouvenir combien il avoit été fidéle & exact à en obſerver toutes les conditions, & qu'il avoit dépenſé deux cens mille écus d'or dans la guerre, entrepriſe pour ſoutenir la dignité du S. Siége, & pour la propre conſervation de la perſonne du Pape. Cependant l'Empereur eſpéroit beaucoup de Jean-Bâtiſte di Monte, & ſe flattoit qu'animé du déſir naturel de la gloire, ou entraîné par la fougue de ſa jeuneſſe, ou flatté peut-être par l'eſpérance d'obtenir de lui la Mirandole, comme fief de l'Empire, après qu'elle auroit été ſoûmiſe, il entretiendroit le feu en Italie, & vaincroit enfin la répugnance que le Pape, ſon oncle, témoignoit pour la guerre.

Guerre d'Italie. Mort de Jean di Monte neveu du Pape.

Mais par malheur, dans une ſortie que fit la garniſon de la Mirandole, compoſée de François, ſur les aſſiégeans, qui étoient les troupes du Pape, Jean-Bâtiſte di Monte s'étant jetté trop avant dans la mêlée, eut ſon cheval tué ſous lui, & fut tué lui-même par nos troupes, qui ne le reconnurent pas. Pierre di Monte & Antoine Savelli, voulant empêcher que ſon corps ne fût emporté par les ennemis, y perdirent auſſi la vie. Tous les favoris du Pape n'oſoient lui annoncer la mort d'une perſonne qui lui étoit ſi chere: enfin un d'entr'eux lui en apprit hardiment la nouvelle. Mais le S. Pere, loin d'en être touché, parut au contraire très-joyeux de pouvoir vivre deſormais dans une entiere liberté, & de ſe voir délivré d'un neveu ambitieux, dont la paſſion pour la gloire auroit troublé ſon repos, & l'eût empêché de joüir paiſiblement de la fortune. Côme Duc de Florence lui envoya Alexandre Strozzi, autant pour le conſoler de ce triſte accident, que pour l'exhorter à être ferme dans ſa premiere réſolution, & dans le parti de l'Empereur. Le Saint Pere rejetta ſur Ferdinand de Gonzague ce malheureux évenement, l'accuſant d'avoir conduit cette guerre avec une économie ſordide, & avec peu de ſoin; & il répondit enfin que ſa réſolution étoit priſe de lever le ſiége de la Mirandole, mais qu'il don-

donneroit à l'Empereur, s'il vouloit continuer la guerre, le tems de mettre des troupes dans les forts que Jean-Bâtiſte di Monte avoit fait élever. Cependant il donna ordre à Alexandre Vitelli, qui avoit ſuccedé après la mort de celui-ci dans le commandement de l'armée, & à Camille des Urſins, de ceſſer entierement la guerre, & de ramener au plutôt leurs troupes avec les vivres & l'artillerie; de ſorte que toutes les avenuës & les fortifications ayant été abandonnées par les ennemis, elles furent en même tems occupées par nos troupes, & la ville, qu'un ſiége de près d'un an avoit denuée de toute ſorte de munitions, fut auſſi-tôt remplie de vivres, par les ſoins & la diligence d'Hippolyte d'Eſte Cardinal de Ferrare. HENRI II. 1552.

Trois mille Allemans, envoyés par le Marquis de Marignan, arriverent un peu trop tard. François d'Eſte, qui avoit ordre de Gonzague de s'emparer des forts que les troupes du Pape quitteroient, s'étant amuſé à conteſter avec le Marquis de Marignan, au ſujet du Conſeil des Quarante (1), ſe trouva ſans vivres, & fut obligé de ſe retirer. Ceux de la Mirandole eurent alors le tems de démolir tous les forts, à celui de Saint-Antoine près, où ils mirent une partie des nouvelles troupes, afin de ſecourir Parme en cas de beſoin. L'Empereur, outré de ce procedé, ſe plaignit hautement du Pape, & ſur-tout de Vitelli, l'accuſant d'avoir manqué à la parole qu'il avoit donnée, de remettre les forts entre les mains de ſes Officiers. Mais ce qui l'irrita encore davantage, fut de voir que les Prélats avoient quitté Trente, ſans lui en donner avis. En effet, le Cardinal de Trente, au bruit de la guerre d'Allemagne, avoit écrit au Pape, qu'il n'étoit plus en état de garder cette ville. Alors le Pape expoſa au Conſiſtoire le traité fait avec le Roi, & dit qu'il jugeoit à propos de congédier le Concile. Ce ſentiment fut approuvé des Cardinaux; on envoya une bulle à Trente, & l'aſſemblée du Concile ſe rompit. Diſſolution du Concile de Trente.

L'Empereur, informé que les Confédérés s'étoient déja avancés juſqu'à Augsbourg, avoit fait élever des forts ſur les avenuës du Tirol, y avoit mis du canon & des troupes, & avoit embaraſſé les chemins de quantité d'arbres coupés, pour empêcher le paſſage à la Cavalerie. La conjoncture fâcheuſe où il ſe trouvoit, l'obligea à menager encore le Pape, pour ne pas ſe le rendre ennemi, & à ſouſcrire, ſuivant l'avis du Duc de Florence, au traité fait entre le Pape & le Roi, qui portoit qu'il y auroit ſuſpenſion d'armes uniquement à l'égard de Parme & de la Mirandole, où il ne ſe feroit, non plus que ſur les terres de l'Egliſe, aucunes levées contre l'Empereur; & qu'au bout de deux ans, Octave ne ſeroit plus lié par le traité fait avec le Roi.

Henri, qui étoit à Ubigny, apprit cette nouvelle avec plaiſir. Comme le chemin par où il faloit paſſer étoit très-mauvais, on ſéjourna deux jours à Sarbourg, & l'on y laiſſa une compagnie d'Infanterie & quelques Chevaux-légers. Enſuite l'armée ſe mit en marche, par un païs fort rude & peu cultivé, mais abondant en mines d'argent, de cuivre & de plomb, & d'où

(1) Ces Conſeils des villes d'Italie s'appellent, *Corte di Quarantola.*

HENRI II. 1552.

d'où les Seigneurs de Rapolſtein *, & les Princes de la maiſon d'Autriche, tirent un revenu conſiderable. Ce païs eſt habité par des brigands (1), depuis le tems que Charles d'Egmond, dont nous avons parlé ci-devant, ayant été dépouillé de la Principauté de Gueldre, apprit, par ſon exemple, à tous les Seigneurs attachés à ſon parti, & proſcrits par la maiſon d'Autriche, à vivre de rapines & de brigandages.

* Autrement Ribaupierre.

Le ſecond jour de Mai l'armée arriva à Andreoux, ville du Comte Palatin, & on y laiſſa cinquante Arquebuſiers pour garder le paſſage. Comme les montagnes de Voſge ne ſont plus ſi rudes dans cet endroit, on deſcendit dans l'Alſace, païs peuplé, fertile & très-agréable par le cours de pluſieurs rivieres & fontaines qui l'arroſent. Le 3. du même mois, le Roi ſe rendit à Zabern, place dépendante de l'Evêque de Strasbourg, & qui n'eſt célèbre que par la défaite de l'armée des païſans, qui s'étant révoltés contre la Nobleſſe vingt ſept ans auparavant, ſous la conduite de Thomas Munkers, y furent tous taillés en piéces, par Antoine Duc de Lorraine, & Claude Duc de Guiſe ſon frere. Ce fut-là que les députés de Bâle vinrent trouver le Roi, pour le prier de ne faire aucun tort aux Francs-Comtois, leurs voiſins & leurs alliés: ils en furent bien reçus.

Pendant que le Roi étoit à Sarbourg, il avoit demandé à la ville de Strasbourg, de faire apporter des vivres à ſon camp; Pierre Sturm, Frédéric Gotesheim, & Jean Sleidan, qui a exactement écrit l'hiſtoire de la plûpart de ces choſes, furent commis pour y conduire une certaine quantité de bled & de vin. Le Connetable faiſant peu de cas de ce qu'ils lui apportoient, leur vanta beaucoup l'affection que le Roi leur témoignoit, en prenant les armes pour défendre la liberté de leur nation: il leur demanda qu'il fût permis aux troupes d'entrer dans leur ville, pour y acheter ce qui leur ſeroit néceſſaire, & aux ouvriers de cette même ville de venir au camp, pour y vendre leurs marchandiſes. Cette propoſition fut rapportée au Conſeil par les députés. La crainte qu'avoit inſpiré l'exemple des peuples voiſins, détermina le Conſeil à répondre, que cette affaire méritoit une aſſemblée générale. En effet, après une ſérieuſe déliberation, on fut d'avis de renvoyer les députés à Zabern. Ils s'addreſſerent premièrement au Connétable, qui les reçut mal, & leur reprocha leur ingratitude. Le Roi leur donna auſſi audience, & leur parla de leur procedé, mais d'un ton plus doux & plus moderé. Ils avoient amené un convoi plus grand que le premier; ils prierent le Roi de le vouloir agréer, & de les excuſer, de ce que la crainte qu'ils avoient des gens de guerre, les empêchoit de les recevoir dans leur ville. On tranſporta dans le camp tout le pain qui fut trouvé dans les bourgs & dans les villages. L'allarme avoit été ſi grande dans Strasbourg, qu'on y avoit déja levé cinq mille hommes, abattu tous les édi-

(1) M. de Thou les appelle *Snaſici*, en Allemand *Schnaphanen*. C'étoient des voleurs & coureurs de païs, qui couroient & pilloient vers Saint-Dié & Sainte-Marie-aux-Mines. Le mot Allemand ſignifie des coqs qui combattent à outrance. Nous avons un mot François, mais bas, qui en eſt dérivé, c'eſt *Chnapan*.

Digitized by Google

édifices publics & toutes les maiſons particulieres près du rempart ; & au-dedans de la ville, coupé les arbres, détruit les jardins, & démoli généralement tout ce qui pouvoit ôter la vûë aux habitans, ou ſervir aux ennemis. On commença enſuite à fortifier le côté le plus foible de la ville. HENRI II, 1552.

Le Roi déſeſpérant de ſe rendre maître de Strasbourg, changea de route, & ayant laiſſé à Zabern une compagnie d'Infanterie, commandée par Saint-Paul, il ſe rendit en trois jours à Haguenau, ſur la riviere de Mater. La ſituation de cette ville parut autrefois ſi riante à Fréderic Barberouſſe, que ce Prince la fit entourer de fort hautes murailles. Les habitans refuſerent d'abord d'ouvrir les portes, quelques efforts que fiſſent le Cardinal de Lorraine & le Rhingrave, afin de les engager à ſe ſoûmettre. Leurs remontrances furent bien moins efficaces, que les menaces du Connétable, qui n'eut pas plutôt fait dreſſer une batterie de quatorze piéces de canon, qu'il les obligea de ſe rendre. Le Roi ayant demeuré un jour dans cette ville, prit avec ſon armée le chemin de Weiſſenbourg, que la riviere de Lauter traverſe. Il y a dans cette ville une riche Abbaye fondée en 623. par le Roi Dagobert, fils de Clotaire, à condition qu'elle ſeroit indépendante de la juriſdiction de l'Evêque de Spire, quoique dans ſon dioceſe, & qu'elle ne ſeroit uniquement gouvernée que par ſes Abbés, ſous la protection du Prince. Les principaux de cette ville s'étoient retirés à Strasbourg, avant l'arrivée du Roi ; de peur de recevoir la punition qu'ils avoient méritée, en livrant à l'Empereur Sebaſtien Vogelſperger, qu'on avoit fait mourir à Augsbourg, comme je l'ai dit : mais on leur fit grace, & la ville ſe ſoûmit au Roi.

Cependant l'armée commença à manquer de vivres à Weiſſenbourg. Ce fut-là que les députés des Cantons Suiſſes vinrent trouver le Roi qui partoit, pour lui recommander Colmar, Schleſtadt, Einſchem, & Strasbourg, les principales places de l'Alſace, en lui expoſant, que ces villes leur fourniſſant du bled, elles ne pouvoient recevoir aucun dommage, qu'ils ne s'en reſſentiſſent eux-mêmes. Le Roi étant arrivé près de Deux-Ponts, leur répondit, qu'il vouloit bien pardonner, en leur conſidération, à ceux du païs d'Einſchem (dont la ville de Sundgau étoit la capitale, apartenant au Roi Ferdinand, & frontiere des Suiſſes) pourvû qu'ils rendiſſent les priſonniers François ; que pour les autres, il n'avoit jamais eu la penſée de leur nuire ; que quoique ceux de Strasbourg euſſent maltraité ſes gens, qui étoient entrés dans leur ville pour y trafiquer, & qu'ils les euſſent chaſſés indignement, il ne vouloit pourtant pas rompre avec eux, ni les traiter autrement que comme voiſins ; mais qu'il eſpéroit auſſi qu'ils lui donneroient des témoignages d'une affection reciproque. Ambaſſade des Suiſſes.

Il arriva en même tems à l'armée du Roi des Envoyés de la part des Electeurs Palatin, de Mayence & de Tréves, & des Ducs de Cléves, & de Wirtemberg. Ces deux Princes s'étoient depuis peu aſſemblés à Wormes, pour déliberer ſur le parti qu'ils avoient à prendre. Leurs Envoyés prierent le Roi d'empêcher le dégât, & que les gens de la campagne ne Ambaſſade de pluſieurs Princes de l'Empire.

HENRI II. 1554.

fuſſent point maltraités, le conjurant, que puiſque la liberté de l'Allemagne étoit l'unique motif de la guerre, il voulût bien ſe porter à la paix : que les Princes leurs maîtres avoient déja envoyé des députés à l'Empereur, & qu'ils avoient réſolu de faire tous leurs efforts pour rendre la paix générale. Ils ajoûterent, que le Roi devoit avoir égard à ſa reputation, qui ſeroit ternie par une conduite peu moderée. Enfin ils le ſupplierent d'empêcher que ſon armée n'entrât ſur les terres de Strasbourg, & d'appaiſer le Marquis Albert de Brandebourg, à l'égard de l'Evêque de Wirtzbourg. Ce diſcours ſurprit le Roi, qui ne s'y attendoit pas; mais ſans marquer ſon reſſentiment, il leur dit, que n'étant venu que pour donner la liberté aux Princes captifs, & délivrer l'Allemagne du joug qui l'accabloit, il lui étoit aſſez glorieux, après de ſi heureux ſuccès, de retourner dans ſes Etats, pour les mettre à couvert des incurſions des ennemis; que s'il arrivoit que l'Allemagne eût encore beſoin de ſon appui, il n'épargneroit ni peine ni argent pour la ſecourir: Qu'il étoit fâché que le peuple eût ſouffert de la licence de ſes ſoldats, toûjours inévitable, quelque exacte que ſoit la diſcipline, & quelque ſévérité que l'on exerce pour empêcher les déſordres: Qu'à l'égard de la paix, qu'ils paroiſſoient ſouhaiter, il ne la déſiroit pas moins qu'eux, & qu'il s'employeroit même pour l'établir ſolidement. Il ajoûta, qu'ils priſſent bien garde de ſe laiſſer tromper, & de perdre honteuſement la liberté, qu'il leur avoit ſi heureuſement acquiſe; qu'il leur accordoit de bon cœur, en faveur de Strasbourg, ce qu'ils lui demandoient, quoique cette ville lui eût donné depuis peu, par ſon inſolence, un plus juſte ſujet de la punir, que de faire de nouvelles graces à des gens, qui oublioient ſi promptement les premieres.

Maurice traite avec le Roi Ferdinand.

L'armée étoit encore à Weiſſenbourg, & on n'avoit eu depuis longtems aucune nouvelle de Maurice: le bruit même couroit par-tout qu'il avoit traité avec Ferdinand. Le Roi envoya à Augsbourg Louis de Saint-Gelais de Lanſac, pour apprendre en quel état étoient les affaires des Confédérés, & pour les ſommer de leur parole. Maurice s'excuſa ſur ce qui s'étoit paſſé à Lintz; & ſur un traité conclu à la hâte, à l'occaſion d'une irruption inopinée des Turcs dans la Hongrie, il dit que, pour les en chaſſer, il s'étoit obligé envers le Roi Ferdinand, de le ſecourir pendant trois mois: Qu'au reſte on étoit convenu que le Roi, compris dans le traité, déclareroit à quelles conditions il vouloit s'accommoder avec l'Empereur. A peine le Roi eût-il donné audience aux Envoyés, & reçu la lettre de Maurice, qu'il apprit que les ennemis s'étoient jettés ſur les frontieres de la Champagne pour y faire le dégât. A cette nouvelle, il réſolut auſſi-tôt de revenir en France. Il diviſa donc ſon armée en trois corps, afin qu'elle retournât plus commodement, & que ſa marche incommodât moins les peuples; de ſorte qu'on arriva en Lorraine par trois chemins différens. Antoine de Bourbon Duc de Vendôme, avec une partie de l'armée compoſée de huit cens chevaux, & des regimens du Rhingrave, reprit la même route qu'il avoit tenuë. Claude de Lorraine Duc d'Aumale ſe rendit en ſix jours de Weiſſenbourg à Deux-Ponts, avec la Gendarmerie, neuf cens Chevaux-légers mêlés d'Arquebuſiers, le regi-

Le Roi ramene ſon armée en France.

ment

ment de Reckrod & la plus grande partie de la Nobleſſe. La diſette des vivres, les grandes fatigues, & les chaleurs exceſſives de cette année-là, firent beaucoup ſouffrir les ſoldats, dont on laiſſa un grand nombre ſur les chemins; il y en eut même trois cens qui moururent à Deux-Ponts. Le Roi ne demeura-là qu'un jour, & ſe rendit en trois jours à Valderſingen, ville ſituée ſur la riviere de la Saar (1) dans la Lorraine. Les Ducs de Vendôme & d'Aumale y joignirent leurs troupes, & paſſerent le 23. de Juin cette riviere, qui ſe décharge dans la Moſelle auprès de Tréves: deux jours après, ayant paſſé la Moſelle ſur un pont de bateaux, ils deſcendirent dans le Luxembourg, & allerent camper à la vûë de Thionville. HENRI II. 1552.

Pendant que le Roi étoit occupé à une guerre étrangere, Marie Reine de Hongrie, Gouvernante des Païs-bas, profitant de ſon abſence, avoit donné quatre mille hommes d'Infanterie, levés dans les païs de Cléves, de Juliers & de Gueldre, avec ſix cens chevaux, à Martin Roſſem, qui faiſoit avec ces troupes des courſes ſur les frontieres de la Lorraine, & juſques dans la Champagne. Ce Capitaine avoit autrefois ſervi en France, & étoit depuis rentré en grace auprès de l'Empereur après la défaite du Duc de Cléves. Il étoit entreprenant & hardi, & comme Général de la Cavalerie de Cléves, il étoit très-conſideré parmi les troupes. La Reine de Hongrie avoit encore envoyé dans le Luxembourg, Erneſt Comte de Mansfeld, Gouverneur d'Aveſnes & de Chimay, avec ordre d'y lever des troupes & de ſe joindre à Roſſem, pour attaquer nos frontieres. Stenay ſur la Meuſe ſe rendit à eux ſans beaucoup de reſiſtance, ſoit par la faute du Gouverneur, ſoit par les pratiques ſecretes de la Ducheſſe Chriſtierne, qui y avoit une petite garniſon, & qui favoriſoit ſans doute le parti de l'Empereur ſon oncle. La Reine & l'Amiral d'Annebaud, ſon conſeil, au bruit de cette nouvelle leverent tout d'un coup une armée, & craignant pour Ville-Franche ſur la Meuſe, au-deſſous de Stenay, ils y envoyerent de Bourdillon en diligence, ſeulement avec dix-ſept hommes bien armés, & un corps de Cavalerie qui le ſuivoit de près. Bourdillon ayant laiſſé Chaſtelluz ſon Lieutenant, avec le corps de Cavalerie, dans Ville-Franche, ſe rendit promptement à Mouſon, parce qu'on avoit plus à craindre de ce côté-là. Charles Tiercelin de la Roche-du-Maine commandoit dans cette place avec quarante cavaliers, & on lui avoit joint Jaques de Suſannés Baron de Cerny, avec trois cens hommes de pied. La méſintelligence qui regnoit entre ces deux Commandans, déconcerta les habitans: effrayés à la vûë des ennemis, ils purent à peine ſe raſſûrer par l'arrivée de de Bourdillon, qui ayant fait porter dans la place toute ſa vaiſſelle d'argent & tout ſon bagage, leur proteſta qu'il vouloit partager tout le péril avec eux, & avoir le même ſort.

Les ennemis ayant paſſé la Meuſe ſur le pont de Stenay, camperent entre Mouſon & Ville-Franche. Ces deux places leur parurent trop fortes pour être emportées d'un premier aſſaut, comme ils s'étoient flattés; mais pour

(1) C'eſt le nom Allemand de cette riviere, qui ſe nomme autrement la Seille ou la Sare.

HENRI II. 1552. pour faire voir qu'ils n'étoient pas venus ſans deſſein, ils ſe mirent à piller & à brûler tout ce qu'ils rencontrerent. Briolle fut brûlé, & Montfaucon éprouva l'inſolence & la fureur du ſoldat. Enſuite tournant vers le château de Boullandre, qui étoit dans le voiſinage, ils cottoyerent la riviere: ni bourgs, ni villages, rien ne tint devant eux. Après avoir paſſé par Saint-Jeuin, Cornad & Remonville, ils ſe rendirent à Grand-Pré, ſitué ſur la riviere d'Airre, entre Sainte-Menehould, Châlons & Attigny. Là ayant été avertis que l'Amiral étoit à leurs trouſſes avec un bon corps de troupes, & que le Roi étoit à Valderſingen avec ſon armée, dans la crainte d'être enveloppés de tous côtés, ils ſe retirerent au plus vîte, après avoir brûlé Boullandre & Grand-Pré, & laiſſé à Ivoy, ſous les ordres du Comte de Mansfeld, la plus grande partie des ſoldats qu'on avoit tirés de Cléves & de Gueldre.

Lorſque le Roi fut arrivé dans le Luxembourg, pour ſe venger du Colonel Roſſem, il attaqua d'abord une forte place nommée Roc-de-Mars *, château ſitué entre Thionville & Tréves, ſur la pointe d'une colline, le long de la Moſelle, moins fort encore par l'art que par la nature. Les Seigneurs & les principales Dames du païs, ayant cru que le Roi s'attacheroit premièrement à Thionville, s'étoient retirés dans ce château, qui leur paroiſſoit le plus aſſûré. La garniſon ſommée de ſe rendre, le refuſa d'abord; cependant à la vûë de quatorze piéces de canon, arrivées plus promptement qu'elle ne penſoit, & après une bréche conſiderable, faite à ſes murailles, elle témoigna qu'elle vouloit capituler. Mais nos troupes prêtes à monter à l'aſſaut, & craignant qu'une compoſition ne les privât du butin dont elles étoient affamées, ſe jetterent, ſans attendre les ordres de leur Chef, ſur la muraille à-demi abattuë, renverſerent tous ceux qui leur faiſoient réſiſtance, emporterent la place & la pillerent. A la priere du Rhingrave, proche parent de la Dame du lieu, on envoya Gaſpard de Coligny pour contenir le ſoldat. Le gouvernement de cette place fut donné au Capitaine la Prade, avec cent Cavaliers, & une compagnie de Gaſcons. Enſuite l'armée paſſa la Moſelle, & après avoir pris & brûlé le Mont Saint-Jean & Soulieuvre, elle alla par Stenay à Danvilliers *, où l'Amiral d'Annebaud étoit déja arrivé avec les Légionnaires † de Champagne, trois mille Suiſſes, & deux mille chevaux. Danvilliers ‡ eſt environné de toutes parts de marais, qui le rendent inacceſſible pendant les pluyes de l'hyver; mais les exceſſives chaleurs de cette année avoient tellement deſſeché les marais, qu'on pouvoit aiſément les paſſer. Cependant les fréquentes ſorties de la garniſon, qui empêchoient nos travaux, rendirent le ſiége plus long. Marcy commandoit dans la place, avec deux mille fantaſſins & cinq cens chevaux. La batterie placée ſur une colline ayant fait un grand feu, comme on alloit donner l'aſſaut, on parla de capituler. Après qu'on eût diſputé quelque tems ſur les conditions, il fut enfin convenu, que la garniſon ſortiroit, vie ſauve; que les Chefs & les principaux Seigneurs demeureroient priſonniers; que les ſoldats ſeroient renvoyés ſans armes, & que le Roi diſpoſeroit à ſon gré des effets des habitans. On donna tout le butin à Coligny, non ſans exciter des murmures parmi les ſoldats. Villefranche Ca-

* En Allemand Rodemacheren, ou Rodemark.

* Liſez, par Enklein ſur Danvilliers; ſelon Popelinere & Rabutin. *Put.*

† On les appelloit ainſi.

‡ En Allemand Damweiler.

Priſe de Danvilliers par les François.

Capitaine d'Infanterie, qui s'étoit diſtingué dans le ſiége, fut honoré du gouvernement de la place, où il mourut peu après d'une bleſſure qu'il avoit reçûë. Louis de Rabodanges fut nommé en ſa place, & on lui donna quatre compagnies d'Infanterie & deux cens cavaliers, tant Gendarmes qu'Arquebuſiers. Cette place fut priſe après quinze jours de ſiége. HENRI II. 1552.

Ferdinand de Santeverino, Prince de Salerne, qui étoit parti de Naples, vint trouver le Roi à Danvilliers. La reception qu'on lui fit, fut proportionnée à ſon rare mérite, & à la grandeur de ſa naiſſance. Ce Prince avoit fidélement ſervi l'Empereur dans une ſédition excitée à Naples ſix ans auparavant; mais la grande amitié que le peuple avoit pour lui, l'avoit rendu ſuſpect. Etant allé depuis trouver l'Empereur en Allemagne, il en fut mal reçû, & ſe vit même noirci par le Vicetoi Pierre de Tolede, homme impérieux & entêté. Enſuite il revint dans ſon païs, qu'il fut obligé de quitter, pour mettre ſa vie & ſon honneur à couvert des embuches qu'on lui dreſſoit. Après avoir demeuré quatre jours avec le Roi, & avoir conféré enſemble, comme on le croit, ſur quelque nouvelle entrepriſe au ſujet du Royaume de Naples, il repaſſa en Italie.

Le Roi s'étant rendu maître de Danvilliers, partit pour Verdun, où il fut reçû avec des témoignages d'une joye univerſelle. La ville, à la ſollicitation du Cardinal de Lorraine, ſe ſoûmit entierement a la puiſſance du Roi, qui promit de ne point donner atteinte à ſes privileges & à ſes immunités. Cette ville fut autrefois ſous l'empire des Mérovingiens; mais étant enſuite entrée dans le parti de Gellon (1) contre le Roi Childeric, elle eût été entierement ruinée, ſans les preſſantes prieres d'Exupere. Elle fut depuis la capitale du Royaume d'Auſtraſie, ſous le regne des Carlovingiens. Mais dans le déclin de leur puiſſance, le Roi Charles le Simple vendit à Henri I. en 924. le droit que les Rois de France avoient ſur cette ville, & par une tranſaction entre l'Empereur Othon I. & le Roi Louis IV. elle fut ſi formellement alienée, qu'il fut ſtipulé dans l'acte, que les Rois de France ne pourroient jamais la retirer. Elle a été depuis ce tems-là ſoûmiſe aux Empereurs d'Allemagne, & enſuite gouvernée par des Comtes, juſqu'à Frederic fils de Godefroy le Barbu, qui ayant entrepris, 66. ans après, le voyage de la Terre Sainte, & conſacré à Dieu ſa vie & ſes biens, transfera les droits qu'il avoit ſur cette ville à Aimon Evêque de Verdun, & à ſes ſucceſſeurs. Mais comme les Ducs de Lorraine, dont le Duché eſt contigu au territoire de Verdun, s'en emparerent dans la

Le Roi s'empare de Verdun.

(1) *Gellon* mourut à Soiſſons Gouverneur pour les Romains ès Gaules, l'an 480. du vivant encore de Childeric; duquel le fils, Clovis, défit Siagrius, fils & Succeſſeur de Gellon, l'an 484. & abolit l'autorité des Romains. M. de Thou, s'étoit trompé en cet endroit: il avoit mis 1. Clovis pour Childeric. 2. Othon II. pour Henri I. 3. Othon III. pour Othon I. Ces erreurs ont donné occaſion à M. Dupuy de faire cette remarque: Il y a faute en cet endroit; car il y a près de 80. ans de diſtance entre ces deux Empereurs, & il y auroit plus d'apparence que ce fut Othon l'Empereur, & Louis IV. Roi de France, fils de Charles le Simple, de l'abſence ou priſon duquel Othon s'étoit prévalu. PUT.

*C'eſt ſur cette note qu'on a tâché de reformer le texte, & de le rectifier dans notre Traduction.*

Henri II. 1552. la ſuite, ſans autre droit que celui que donne la force, Richer, qui en étoit Evêque, la racheta fort cher cent ans après, de Baudouin frere de Godefroy de Bouillon, lorſqu'il étoit prêt à partir avec ſon frere pour l'expédition de Jeruſalem. Enſuite on y établit un Conſeil, qui s'arrogea peu-à-peu, comme dans les autres villes Impériales, la juriſdiction des Evêques, au moyen des privileges accordés par les Empereurs. La vûë du Cardinal de Lorraine en s'efforçant de réduire cette ville ſous l'obéïſſance du Roi étoit, de recouvrer, après l'abolition de l'autorité des Magiſtrats, la puiſſance que les Evêques ſes prédéceſſeurs s'étoient laiſſé ravir par leur indolence. En effet, le Roi ne fut pas plutôt parti, qu'il manda les habitans qui lui parurent les plus diſpoſés à favoriſer ſon deſſein : après leur avoir fait un éloquent diſcours ſur l'affection que le Roi avoit pour eux, & déclamé ouvertement contre le Conſeil, qu'il accuſa d'avoir uſurpé la juriſdiction eccléſiaſtique, & d'avoir fait gémir le peuple ſous le plus rigoureux gouvernement, il établit une nouvelle forme d'adminiſtration, qu'il fit même rediger par écrit. Après quoi il demanda aux aſſiſtans, s'il leur plaiſoit que la république fût gouvernée de cette manière ſous la protection du Roi, & ſous la juriſdiction de l'Evêque, & tous y ayant conſenti à haute voix, les loix furent lues & publiées. Le gouvernement de la place fut donné à Gaſpard de Saulx Seigneur de Tavannes, avec un corps de Cavalerie, & douze cens hommes de pied. Le Maréchal de Saint-André Général de la Cavalerie, chargé du ſoin de faire fortifier la ville, réſolut, ſuivant l'avis des Ingenieurs, de bâtir une citadelle dans les jardins de l'évêché, parce qu'ils étoient dans le lieu le plus élevé.

Priſe d'Ivoy & de Monmedy. Le Roi ayant paſſé la Meuſe, s'approcha de Monmedy à la tête de ſon armée. Sainte-Marie, qui y commandoit pour l'Empereur, fut ſommé de ſe rendre ; mais il le refuſa, & dit qu'il ſuivroit en cela l'exemple de ceux d'Ivoy. Après quelques légeres eſcarmouches, où Nicolas d'Anglure, jeune Officier de grande eſpérance, perdit la vie, le Connétable de Montmorency fut d'avis de faire le ſiége d'Ivoy, où Erneſt Comte de Mansfeld, Gouverneur de la Province, s'étoit enfermé. On y envoya devant des corps de Gendarmes de Nevers, de la Mark-Sedan & de la Roche-du-Maine, avec une partie de la Cavalerie légere, & deux mille hommes d'Infanterie, pour faire la circonvallation de la place, & empêcher qu'il n'y entrât du ſecours. Ivoy eſt ſitué au pied d'une colline qui le commande : cette place a devant elle une plaine, où paſſe la riviere de Chier, qui fait aller pluſieurs moulins, dont la ville eſt environnée de tous côtés, & qui tombe enfin dans la Meuſe auprès de Sedan. On commença à battre la ville le 22. de Juin avec trente ſix piéces de canon. La bréche étoit déja grande, & on étoit prêt à donner l'aſſaut, lorſque le Comte de Mansfeld, à la tête de ſes troupes, voulant s'oppoſer à notre attaque, fut tout à coup abandonné des Allemans & des ſoldats de Cléves, qui, à ce qu'on diſoit, étoient au nombre de trois mille. Ce Commandant les ayant en vain exhortés à tenir ferme, fit venir enfin un gentilhomme François priſonnier, & ſe tournant vers lui en préſence de ſes troupes : „ Allez, lui dit-il, je

„ vous

„ vous donne la liberté, & vous prends à témoin du tort que l'on fait au- Henri II. 1552.
„ jourd'hui à l'Empereur & à ma perſonne. Cette même place, ajouta-
„ t-il, autrefois aſſiégée par le Duc d'Orléans, frere du Roi, quoique
„ moins forte qu'aujourd'hui, fut néanmoins quelque tems défenduë par
„ un ſimple forgeron, nommé Gilles de Levant, à la tête de quelques
„ miſérables païſans; & s'il la rendit, ce ne fut du moins qu'à des condi-
„ tions glorieuſes; & moi, qui ne ſuis certainement ni de la lie du peu-
„ ple, ni apprentif dans les armes, il faut, par la lacheté ou la perfidie
„ de[ mes ſoldats, que je me rende avant que d'avoir vû l'ennemi, &
„ que je ſubiſſe honteuſement les conditions qu'il voudra me préſcrire.
„ J'ai voulu vous apprendre mes ſentimens, & vous rendre témoin de ce
„ qui ſe paſſe aujourd'hui; afin que toutes les fois que vous rappelle-
„ rez dans votre mémoire la grace que je vous accorde, vous vous ſouve-
„ niez auſſi de me juſtifier contre les calomnies de ceux, qui voudroient
„ noircir ma réputation.„ Enſuite il fit donner du haut d'une tour le ſignal de la capitulation; & après les aſſûrances qu'on a coûtume de prendre en pareille occaſion, il envoya Strinchant, Gouverneur de la place, pour traiter avec le Connétable. On capitula à ces conditions: Que Mansfeld, le Gouverneur, & les principaux Officiers demeureroient priſonniers; que les ſoldats ſortiroient ſans armes, & que les biens des habitans ſeroient abandonnés à la diſcrétion du Roi. Après que le traité eût été ſigné, le Connétable, à qui le Roi avoit donné tout le butin de la place, y envoya ſa compagnie de Gendarmes, & celle de ſon fils. Ces deux compagnies profiterent ſeules de tout le butin, au grand regret des vieux Corps, qui, ſous prétexte de cette injuſtice, commencerent à ſe débander.

Mansfeld ayant été amené devant le Roi, s'excuſa d'abord d'avoir ſi-tôt rendu la place, & le pria en même tems qu'il le fît traiter humainement. Je vous aſſûre, lui dit le Roi, que vous ſerez bien mieux traité en France que François de Coligny Sieur d'Andelot, & Marcilly Sieur de Cipierre ne le ſont à Milan. Mansfeld & Strinchant furent envoyés ſous bonne garde au château de Vincennes près de Paris. Enſuite le Roi marcha avec ſon armée à Monmedy, que Sainte-Marie lui rendit, à condition que lui & ſa garniſon auroient vie & bagues ſauves, mais que le canon demeureroit dans la place. Le Roi laiſſa dans Ivoy Edmond de Courtenay-Bleneau *, qui s'étoit ſignalé dans ce ſiége, & y envoya enſuite le Sieur de Haultecourt avec trois compagnies d'Infanterie, & deux cens maîtres. Le gouvernement de Monmedy fut donné au Capitaine Baron, Pariſien, homme recommandable, auquel on laiſſa une pareille garniſon, à cent chevaux près.

* De la Branche cadette de la maiſon de Courtenay, iſſuë de Louis le Gros.

Après la priſe des trois principales villes du Luxembourg, le Prince de la Marck-Sedan perſuada au Roi qu'il étoit de ſon intérêt, & de l'honneur de la France, de profiter d'une ſi favorable occaſion pour recouvrer le Duché de Bouillon, dont l'Empereur avoit dépouillé la maiſon de la Marck en faveur de l'Evêque de Liége. Le Roi lui donna pour cette ex-

Priſe de Bouillon.

Henri II. 1552. pédition le Sieur de Jours (1) Colonel de la Légion de Champagne, avec environ quatre mille hommes d'Infanterie, douze cens chevaux, ſa compagnie de Gendarmes, & ſix piéces de gros canon. Le Prince de la Marck marcha à la tête de ces troupes du côté de Bouillon, ville autrefois fort peuplée & entourée de bonnes murailles, mais qui aujourd'hui eſt preſque deſerte & ruinée à cauſe des guerres continuelles. Elle eſt ſituée au pied d'une colline, où s'éleve un roc eſcarpé de toutes parts, ſur le ſommet duquel eſt un château environné d'un foſſé large, profond & taillé dans le même roc, & maintenant ſeparé de la colline, à laquelle il étoit joint autrefois. Ce château eſt auſſi bien fortifié que le peut permettre la nature du lieu. Le païs d'alentour eſt preſque inculte & rempli de collines rudes & couvertes de bois. Le Prince de la Marck ayant fait paſſer & repaſſer ſes troupes par de très-mauvais chemins, pour les faire paroître plus nombreuſes, & pour épouvanter les ſoldats de la garniſon, par le ſon des tambours & des trompettes, qui faiſoient retentir tous les vallons, fit conduire avec beaucoup de difficulté le canon ſur la colline, par le moyen des cordages qui ſervirent à le tirer. Après que la batterie eût fait bréche, le Gouverneur du château, qui étoit un bâtard de la maiſon de Haurion, croyant que le Roi étoit-là en perſonne avec toute ſon armée, promit de ſe rendre, ſi dans trois jours il n'étoit ſecouru. Comme il ne parut aucun ſecours après ce tems-là, la Marck ſe rendit maître de la place & de toute l'Artillerie. Ce Gouverneur, qui paya bien-tôt après de ſa tête la lacheté d'avoir ſi-tôt rendu la place, ſe retira avec ſa garniſon, vie & bagues ſauves. Après la priſe du château de Bouillon, toutes les autres places du Duché ne firent aucune réſiſtance. Ce fut ainſi que le Prince de la Marck recouvra en peu de jours ce Duché, trente ans après l'uſurpation de l'Empereur; il en donna le gouvernement à des Avelles.

Autres expéditions des François.

Le Roi infatigable, juſqu'à coucher dans la tranchée avec ſes ſoldats, dérangeant l'heure de ſes répas, & eſſuyant les brûlantes chaleurs de l'été, tomba malade, & fut obligé de garder quelque tems le lit à Sedan, où la Reine le vint trouver. Il ne fut pas plutôt rétabli, qu'il retourna à ſon armée, que le Connétable avoit fait avancer du côté de Chimay dans la forêt des Ardennes, afin de s'oppoſer à la Reine Marie, qui mettoit tout à feu & à ſang ſur la frontiere de Picardie, & de fournir aux vieux ſoldats quelque occaſion de ſatisfaire leur avidité. Le château de Lumes, ſitué ſur la Meuſe entre Mouſon & Mezieres, d'où l'on faiſoit ſouvent des courſes très-conſidérables ſur la frontiere de Champagne qu'on pilloit indignement, ſe rendit d'abord au Roi, après la mort de ſon Seigneur: on ne ſçait s'il mourut naturellement ou s'il fut tué. Ce château fut raſé, à un baſtion près,

(1) *Le Sieur de Jours.*] Claude d'Anglure, Seigneur de Jours, Colonel de la Légion de Champagne, dès l'année 1552, ſelon M. de Thou; quoique ſuivant le P. Daniel dans ſon Hiſt. de la Milice Françoiſe, édit. d'Amſt. 1722. tom. II. pag. 234. l'Inſtitution des Légions ſous Henri II. ne ſoit que de l'année 1558. Brantôme, au reſte, tom. IV. pag. 68. de ſes Hommes illuſtres François, remarque que le bon Mr. de Jours ſe fit de la Religion; & il laiſſe entrevoir que pour cela même, la Cour ne voulut point l'employer aux premieres guerres de Religion. La Duchat.

près, & fut donné au Duc de Nevers, avec une partie du revenu; l'autre partie fut laiſſée au Seigneur de Conflant, qui avoit épouſé la niéce du Seigneur qui venoit de mourir. Le Roi ſortit du Luxembourg, dont le gouvernement fut donné au Duc de Nevers, & ayant envoyé de grandes proviſions au Roc-de-Mars, & fait le dégât aux environs de Thionville, il alla attaquer un château très-fort, nommé Trelon. Comme l'on faiſoit les approches de la place, François d'Anglure d'Etauges, Lieutenant de Coligny, fut malheureuſement tué; mais on ſe vengea bien-tôt après de cette perte par la priſe du château, & en faiſant main baſſe ſur toute la garniſon. Glayon, proche d'Arlon, eut le même ſort. HENRI II. 1552.

Enſuite l'armée marcha vers Chimay, dont la garniſon & les habitans ſe retirerent ſur le champ au château, avec toutes les munitions qu'ils y purent porter. On fit un grand feu ſur le château: après que la bréche eût été faite, le Gouverneur commença à traiter; mais nos troupes, qui en vouloient au butin, ſe jetterent dans la place ſans en avoir reçu les ordres, & la pillerent. Cette action ne fut pas impunie; il y en eut cent brûlés par le feu qui ſe mit dans un magazin à poudres. On avoit quelque deſſein ſur Aveſnes; mais les pluyes continuelles, qui ſuccederent aux chaleurs exceſſives, obligerent le Roi de ſeparer ſon armée. Le Duc d'Aumale envoyé en Hainaut, avec la Cavalerie légere, pour s'oppoſer aux courſes de la Reine de Hongrie, ayant pénetré juſqu'à Valenciennes ſans rencontrer l'ennemi, fit un ſi grand dégât, qu'il ſe vengea pleinement du dommage que nous avions reçu ſur notre frontiere. Cependant le Roi arriva à Eſtrée-au-Pont le 16. de Juillet, après avoir employé trois mois & demi dans ſa campagne. Il laiſſa une partie de ſon armée au Duc de Vendôme, & ſe rendit à Guiſe, & enſuite à la Fére, place forte, ſituée ſur la riviere d'Oyſe.

Les Confédérés publient un Manifeſte à Augsbourg.

Pendant que le Roi faiſoit la guerre en Allemagne, & ſur les frontieres des Païs-Bas, les Confédérés, qui étoient retournés à Fieſſen après la priſe d'Ehrenberg & d'Inſpruck, firent publier à Augsbourg le 6. de Juin par leurs députés un écrit, tant en leur nom qu'en celui de Maurice, dans lequel ils diſoient, que puiſqu'ils avoient pris les armes pour la défenſe de la liberté & de la religion, c'étoit à eux d'établir dans les Temples & dans les Colleges, des Miniſtres & des Profeſſeurs capables d'enſeigner le peuple & la jeuneſſe. Cet établiſſement, diſoient-ils, leur paroiſſoit le plus ſûr moyen de détruire les deſſeins pernicieux des ennemis de la vérité: deſſeins, qui juſques-là n'avoient tendu qu'à l'oppreſſion des Profeſſeurs les plus diſtingués par leur pieté, afin d'affermir plus aiſement la puiſſance du Pape, & d'imprimer de bonne heure dans l'eſprit de la jeuneſſe des principes impies qui puſſent ſe fortifier avec l'âge: que dans cette vûë, leurs ennemis avoient non ſeulement empriſonné ces Profeſſeurs; mais que, par une violence barbare & inoüie, ils avoient encore exigé d'eux le ſerment de ſortir de l'Empire; qu'enſuite ils leur avoient ſubſtitué des Miniſtres d'une religion contraire, ou des apoſtats qui avoient abandonné la vérité. Ils ajoûtoient, qu'ils étoient obligés de rappeller ces Miniſtres & ces Profeſſeurs bannis, & que, pour ne laiſſer aucun lieu à la calomnie, ils les déchargeoient de leur ſerment; afin que, ſous la protection des Confédérés, ils puſ-

Henri II. 1552. puſſent, conformement à la confeſſion de foi propoſée à Augsbourg, prêcher publiquement dans toute l'Allemagne la pure parole de Dieu, & inſtruire la jeuneſſe; ſous peine, pour quiconque leur reprocheroit en aucune maniere d'avoir trahi leur ſerment, d'être ſéverement puni. Bien plus, ils ordonnerent, que ceux qui ne pourroient s'accorder avec eux à cauſe de leur différente façon d'enſeigner, ſeroient chaſſés, & que les Magiſtrats des villes tiendroient la main à l'exécution de cette ordonnance. Cinq jours après cette publication, les Miniſtres & les Régens qui avoient été chaſſés, furent rétablis par l'autorité des Magiſtrats.

Albert de Brandebourg fait la guerre à part.

Le Marquis Albert de Brandebourg, qui ne reſpiroit que la guerre, voyant que les deſſeins de Maurice n'avoient que la paix pour objet, penſa ſerieuſement au parti qu'il avoit à prendre. Il avoit déja quitté l'armée avant que Maurice revînt de Lintz, & avec ſes troupes & celles de quelques Confédérés, qui compoſoient deux mille Cavaliers & dix neuf compagnies, il avoit premièrement attaqué Wolfgang Grand-Maître de l'Ordre Teutonique; & après avoir ravagé & brûlé ſes terres, & tiré de lui une grande ſomme d'argent, il étoit venu vers Nuremberg, & avoit fait capituler le 5. de Mai la ville & le château de Lichtenau, fortereſſe d'importance, à deux lieuës de Nuremberg. Le lendemain de cette expédition, il écrivit aux Magiſtrats de cette ville une lettre, par laquelle repréſentant en peu de mots les deſſeins du Roi de France & des Confédérés, qu'on avoit déja pû reconnoître par leurs écrits publics répandus dans toute l'Allemagne, il diſoit que les auteurs d'une ſi généreuſe entrepriſe ne doutoient point, que tous les gens de bien, & ceux qui avoient quelque zèle pour la liberté & la tranquillité publique, ne ſe joigniſſent à la Ligue; qu'au reſte il déclaroit pour ennemis, non ſeulement ceux qui s'oppoſeroient aux progrès de leurs armes, mais encore ceux qui leur refuſeroient du ſecours. Il ajoûta, qu'il étoit chargé de la part des Confédérés, de ſoûmettre tout ce qu'il trouveroit devant lui, & de ne laiſſer en arriere aucune place importante, capable de donner de l'ombrage: Que puiſque la ville de Nuremberg ne s'étoit point encore déclarée, & n'avoit envoyé aucuns députés, ni à Augsbourg ni à lui-même, il s'étoit emparé du château de Lichtenau, qui incommodoit ſon camp, ſans néanmoins maltraiter la garniſon, qui étoit à ſa diſcrétion; qu'enfin il les prioit de la part du Roi de France, de la ſienne, & de celle de ſes alliés, de déclarer, au plus tard dans le jour ſuivant, quel parti ils vouloient prendre, afin qu'on ne pût plus douter de leur intention.

Quoique le Marquis de Brandebourg avançât dans cette lettre, que ceux de Nuremberg n'avoient donné aucun ſecours aux Confédérés, & qu'il voulût inſinuer qu'il ignoroit leurs diſpoſitions, il ſçavoit pourtant bien, que lorſque Maurice & les Confédérés étoient campés à Schweinfurt, on avoit traité le 26. de Mars avec eux, afin de les faire entrer dans la Ligue, & d'en tirer des munitions & une grande ſomme d'argent: que d'abord on n'en avoit pû rien obtenir; mais qu'enfin, après pluſieurs conteſtations, il avoit été convenu, qu'ils donneroient deux cens mille écus d'or, & que par ce moyen la Ligue les tiendroit pour amis: l'Elec-

lecteur Maurice leur avoit fait cette promeſſe au nom de tous les Confédérés. Ceux de Nuremberg répondirent ſur le champ au Marquis, & s'excuſerent de ce qu'ils ne lui avoient envoyé aucun député, ſur la parole qu'ils avoient reçûe de Maurice & des autres Princes, & ſur le traité fait enſemble, le priant néanmoins de leur rendre la place qu'il leur avoit priſe, comme un témoignage de l'affection qu'il avoit pour eux. Le Marquis répliqua à cette lettre trois jours après, & leur manda, que le traité dont ils parloient lui étoit inconnu, & que comme il s'agiſſoit en cela de l'intérêt du Roi de France, qu'il avoit autant à cœur que les affaires des autres Confédérés, ils euſſent à lui montrer ce traité. Ils le ſatisfirent ſur ce point; mais il ne laiſſa pas encore de les preſſer au nom du Roi, de répondre en termes exprès & en peu d'heures, ſur ce qu'on leur demandoit; qu'autrement il agiroit en ennemi. HENRI II. 1552.

Sur ces entrefaites, ceux de Nuremberg ayant envoyé faire leurs plaintes aux Confédérés, Maurice & le Prince Guillaume de Heſſe, fils du Landgrave, leur répondirent, qu'ils étoient fort ſurpris du procedé du Marquis de Brandebourg, & qu'ils ne l'approuvoient pas; que quant à eux, ils garderoient leur parole, & feroient enſorte qu'on leur rendît ce qu'on leur avoit pris, & que les troupes qu'ils avoient données au Marquis fuſſent rappellées. Mais tandis que, pour remettre le calme, Maurice & ſes alliés envoyoient par-tout des députés, le Marquis, mécontent de la réponſe des Magiſtrats de Nuremberg, entra en fureur, & voulant obtenir par la terreur ce que l'équité lui refuſoit, il pilla la ville de Lichtenau, mit le feu au château, & le ruina de fond en comble. Enſuite ayant exigé de la ville une grande ſomme d'argent, il força les habitans à prêter ſerment de fidélité à lui & à George-Fréderic ſon couſin germain, & fit auſſi-tôt approcher ſes troupes.

Il tourmente & perſécute les Evêques.

Le Prince Guillaume ne pouvant y remedier, pour dégager en quelque façon ſa parole, fit revenir incontinent deux compagnies de Cavalerie qu'il lui avoit fournies contre le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Le Marquis, indigné du rappel de ces troupes, ne s'en prit pas dès-lors ſeulement à ceux de Nuremberg, mais encore à tous les Princes de la Ligue; & ne mettant plus de bornes à ſa fureur, il commença la plus cruelle & la plus ſanglante de toutes les guerres. Il brûla d'abord environ cent villages, ſoixante & dix châteaux de cette contrée, & toutes les maiſons de campagne de ceux de Nuremberg; il n'épargna pas même les temples, qu'il eut la précaution de piller avant que d'y mettre le feu. Enſuite il alla dans une vaſte forêt, qui fourniſſoit du bois à bâtir & à brûler à tout le païs d'alentour, & en brûla plus de trois mille arpens. Il menaça auſſi toute la nobleſſe du païs de lui faire la guerre, ſi elle n'entroit dans ſon parti. Les Evêques de Bamberg & de Wirtzbourg en Franconie, effrayés de ce torrent impétueux, s'accommoderent avec lui à de très-rudes conditions: celui de Bamberg lui donna environ vingt villes & gouvernemens, & par un acte paſſé entre eux le 19. de Mai, il lui ceda ſon droit ſur tous les bénefices & fiefs de ſes Etats. Celui de Wirtzbourg, outre cent mille

HENRI II. 1552. écus d'or qu'il lui compta, fut encore obligé de ſe charger du payement de ſes dettes, qui montoient à plus de trois cens mille écus d'or.

Cependant les villes de la Souabe, au nombre de vingt ſix, ayant formé une aſſemblée à Augsbourg, envoyerent des députés au Marquis Albert de Brandebourg, pour le fléchir en faveur de ceux de Nuremberg, dont le déplorable état les touchoit ſenſiblement : mais ne pouvant rien gagner ſur l'eſprit de ce Prince, ils conſeillerent à ceux pour qui ils s'intéreſſoient, d'acheter la paix. Ils leur dirent, que puiſqu'Ehrenberg étoit pris, & que la guerre étoit allumée en Hongrie & en Italie, il n'y avoit plus de ſecours à eſpérer, & que ce qui leur reſtoit à faire étoit, de prendre en patience les conditions bien qu'injuſtes qu'Albert leur offroit. La ville de Nuremberg rejetta cet avis; & quoiqu'elle reclamât en vain, tantôt la protection de l'Empereur, & tantôt celle de Maurice, néanmoins elle proteſta, qu'elle s'expoſeroit plutôt à tous les malheurs que d'accepter les conditions qu'on lui propoſoit. Le Marquis, irrité de cette fermeté opiniâtre, foudroya la ville avec plus de furie qu'auparavant; & pour ſe rendre plus terrible, il porta le feu par-tout où il put, & brûla même un fauxbourg entier. Cependant George Thannenberg, & Guillaume Schachten arriverent au camp du Marquis, envoyés de la part de l'Electeur Maurice, & du Prince Guillaume, fils du Landgrave; s'étant joints aux députés des villes de Souabe, qui étoient prêts à partir, ſans avoir rien terminé, & ayant déliberé enſemble, ils menagerent un accommodement, & conclurent la paix à ces conditions : Que la ville de Nuremberg fourniroit deux cens mille écus d'or, & ſix piéces de canon avec leur attirail; qu'elle favoriſeroit en tout les Confédérés, à l'exemple de ceux d'Augsbourg; & que réciproquement le Marquis rendroit ce qu'il avoit pris & leveroit le ſiége. C'eſt ainſi que ceux de Nuremberg, qui étoient demeurés neutres dans la guerre précédente, & même dans le commencement de celle-ci, de peur d'offenſer l'Empereur & la maiſon d'Autriche, furent obligés de faire une paix deſavantageuſe, pour n'avoir pas été ſecourus par l'Electeur Maurice. Ce Prince leur témoigna être fort fâché de la conduite du Marquis; mais il s'excuſa de ne pouvoir dans les conjonctures préſentes ſatisfaire à leurs juſtes plaintes.

Après que le Marquis eût levé le ſiége de Nuremberg, & augmenté ſes troupes de celles des Colonels Job Dalwig & Chriſtophle d'Oldenbourg, il écrivit à la ville d'Ulm le 20. de Juin, dans des termes bien plus terribles, & l'avertit de prendre pour exemple celle de Nuremberg, qu'il venoit de ranger à ſon devoir, & de ſoûmettre. Il menaça les habitans, s'ils réſiſtoient, de les aſſiéger autrement qu'il n'avoit fait juſqu'alors, & en cas qu'il prît la ville, comme il n'en doutoit point, de ne pardonner à aucun enfant mâle au-deſſus de ſept ans. Les habitans d'Ulm lui répondirent en peu de mots, qu'auſſi long-tems qu'ils vivroient, ils ne feroient rien de ce qu'il demandoit au préjudice de la république. On crut dans ce tems-là, que le Marquis ne ſe montroit ſi violent & ſi intraitable, que parce qu'il n'agiſſoit plus alors pour les intérêts de la Ligue, mais pour les ſiens propres,

pres, & que ſon deſſein étoit de s'approprier toutes ſes conquêtes. Cependant, quoique ce Prince fût mécontent de ce que Maurice avoit traité avec l'Empereur, à l'inſçû du Roi, & qu'il méditât une nouvelle guerre, néanmoins il obligeoit, depuis la levée du ſiége de Nuremberg, toute la Nobleſſe qui ſe ſoûmettoit à lui, de ne prêter le ſerment qu'aux Confédérés. Devenu plus féroce ou plus hardi par tant d'heureux ſuccès, il tourna ſes armes contre les Eccléſiaſtiques, avec leſquels il avoit déja éprouvé qu'il y avoit beaucoup à profiter. S'étant jetté ſur l'Etat de l'Electeur de Mayence, il alla camper ſur le Mein, & après avoir brûlé & pillé pendant long-tems tout ce qu'il rencontroit, il exigea de cet Archevêque une grande ſomme d'argent. Mais tandis que l'on conteſtoit ſur la ſomme & que les Princes intercedoient pour l'Electeur, celui-ci épouvanté, prit la fuite le 5. de Juillet, après avoir fait jetter dans le Rhin tout le gros canon qui pouvoit ſervir à l'ennemi. Le Marquis marcha auſſi-tôt du côté de Tréves; comme il répandoit la terreur de tous côtés, l'Archevêque fut très-épouvanté à ſon approche. Albert lui demanda au nom du Roi (nom dont il ſe couvroit toûjours depuis qu'il étoit mécontent des Confédérés) le château de Coblentz, place forte & avantageuſement ſituée au confluent du Rhin & de la Moſelle. Mais l'Archevêque de Tréves rejetta ſa demande. HENRI II. 1552.

Cependant l'Electeur Maurice s'étoit rendu à Paſſau, pour menager quelque accommodement avec le Roi Ferdinand; Albert Electeur de Baviere, gendre de ce Prince, s'y trouva au nom de l'Empereur, avec les Evêques de Saltzbourg & d'Eychſtadt, & les députés des Electeurs, & des Ducs de Cléves & de Wirtemberg. Maurice fit un long diſcours, le premier jour de Juin, dans lequel ſe plaignant hautement du gouvernement, il dit: Que des étrangers, après avoir opprimé la liberté Germanique, & affoibli le pouvoir des Electeurs, avoient uſurpé toute l'autorité: qu'on leur deroboit la connoiſſance de pluſieurs affaires importantes, qu'on prenoit même des meſures pour leur ôter, dans la ſuite le droit d'élire les Empereurs; qu'on renverſoit les loix; que les Electeurs n'avoient preſque plus dans les Diétes, ni crédit, ni autorité; qu'ils n'oſoient pas même faire leurs aſſemblées particulieres, & que leur juriſdiction étoit fort affoiblie par la Chambre de Spire, qui recevoit, contre l'ancienne coûtume, les appellations interjettées de leurs jugemens: Que par rapport au Conſeil Aulique, les délais affectés ruinoient les particuliers; qu'on ne pouvoit qu'avec peine y obtenir audience; que l'on n'y examinoit point attentivement ce qu'on y propoſoit, à cauſe du peu de connoiſſance que les Miniſtres avoient de la langue du païs; & que même, faute de l'entendre, bien ſouvent on y interpretoit mal toutes les propoſitions qui ne tendoient qu'à l'utilité publique: Qu'on défendoit, par des édits rigoureux, aux ſujets de l'Empire, de ſervir les Princes étrangers, & qu'on faiſoit jurer tous ceux qui rentroient en grace, de ne jamais porter les armes contre les Etats de la maiſon d'Autriche, & que par-là on les retranchoit en quelque ſorte du Corps de l'Empire. Qu'on avoit, ſans diſtinction, exigé de l'argent de ceux qui avoient toûjours été attachés au parti de l'Empereur, & de ceux, que

Harangue de Maurice dans l'Aſſemblée de Paſſau.

leur

Henri II. 1552. leur devoir avoit obligés de ſervir leurs Princes dans la guerre de la Ligue de Smalcalde ; ce qui étoit une injuſtice & un affront : Qu'on avoit fait venir en Allemagne des ſoldats étrangers, qui ayant été diſtribués dans des garniſons après la guerre, s'étoient portés à toute ſorte d'excès : Que l'Empereur s'étoit glorifié, dans des livres publiés avec ſa permiſſion, d'avoir triomphé de l'Allemagne ; que pour lui témoigner ſon mépris & l'inſulter, il avoit envoyé dans les païs étrangers, les piéces d'Artillerie qu'il avoit enlevées aux Allemans, & que, comme ſi elles n'euſſent pas ſuffi, il en avoit encore fait fabriquer d'autres, ſur leſquelles il avoit fait mettre les armes des Princes de l'Empire, afin que l'on crût qu'elles avoient été priſes ſur eux : Qu'on avoit ſouvent oüi dire par menace à des ſoldats étrangers, qu'on verroit un jour dans toutes les principales villes de l'Allemagne, des forts & des citadelles, qui la rendroient un Etat héréditaire de la maiſon d'Autriche : Que pour être maître de tous les ſuffrages, on admettoit frauduleuſement dans les Diétes au rang des Princes & des Villes, pluſieurs perſonnes, comme députées des Etats héréditaires : Qu'on avoit établi à Spire une Chambre, dont ceux de la confeſſion d'Augsbourg étoient exclus, & où les Juges, par leurs délais & leurs circuits, ruinoient les parties. Il ajoûta, que ſi on entreprenoit de remedier à tous ces déſordres, non ſeulement pour l'intérêt des particuliers, mais encore pour l'honneur de toute l'Allemagne, il y avoit lieu d'eſpérer un accommodement. C'eſt pourquoi il demandoit, que toutes les ordonnances faites contre les droits & la liberté de l'Allemagne, fuſſent revoquées dans la premiere Diéte, & que, de l'avis & du conſentement de tous les Etats aſſemblés, on pourvût à la tranquillité publique.

Harangue de l'Evêque de Bayonne. Ceux qui étoient venus à cette aſſemblée, pour demander des graces, ayant oüi ces propoſitions touchant la reforme du gouvernement, furent d'avis, par reſpect pour l'Empereur, d'en remettre la déciſion à la Diéte générale des Etats de l'Empire. Jean de Freſſe Evêque de Bayonne, que l'Electeur Maurice avoit amené, afin que le Roi pût avoir connoiſſance de tout ce qui ſe paſſeroit, eut audience le 3. de Juin. Il parla d'abord de l'ancienne amitié qui avoit regné entre les Germains & les Gaulois, & depuis entre les Allemans & les François ; & des glorieux avantages que les Princes Chrétiens avoient retiré de cette étroite union. Il ajoûta, que l'Empire d'Occident ayant été fondé par la famille des Rois de France, il avoit été autrefois compoſé des deux nations ; enſorte que l'Empire apartenoit à l'une & à l'autre ; qu'il avoit été depuis transferé aux Allemans, & enſuite aux Saxons, comme iſſus de nos Rois ; que la France & l'Allemagne avoient toûjours été floriſſantes ſous ces Empereurs ; que la puiſſance & les forces réunies des Allemans & des François avoient été ſi grandes, qu'ils s'étoient vûs les maîtres de la Hongrie, de la Tranſilvanie ; de la Bohême, de la Pologne, du Danemarc, & de toute l'Italie ; que les François, toûjours zélés pour la conſervation & l'agrandiſſement de la religion Chrétienne, avoient entrepris pluſieurs guerres contre les Sarrazins & les Turcs, & avoient remporté d'éclatantes victoires en Aſie, en Afrique & en Europe ; que Philippe-Auguſte ayant renouvellé cette ancienne alliance preſque étein-

éteinte, voulut qu'elle fût écrite en caractères d'or, pour apprendre à la postérité l'estime qu'il en faisoit; qu'elle avoit été depuis entierement abolie par quelques Princes étrangers, parvenus à la couronne Impériale sans être dignes de la porter; qu'alors les forces de l'Allemagne avoient été beaucoup affoiblies par les guerres civiles; qu'enfin les illustres Princes de la maison de Luxembourg, Henri VII. & Charles IV. son petit-fils, auteur de la Bulle d'or (1), & ses deux fils Wenceslas & Sigismond, rendirent à l'Allemagne sa premiere splendeur, & renoüerent avec nos Rois une étroite alliance. Que les Princes de la maison d'Autriche leur ayant succedé (2), l'Empereur Albert avoit signalé son amitié pour la France, en résistant aux pressantes sollicitations de Boniface VIII, homme turbulent & superbe, & en refusant de prendre les armes contre Philippe le Bel, & d'attaquer son Royaume, que ce Pape avoit abandonné au pillage. HENRI II. 1552.

„ Ces beaux exemples, continua-t-il, auroient dû détourner l'Empe-
„ reur Charles V. du dessein qu'on lui a inspiré mal à propos de faire la
„ guerre au Roi François I., de tendre depuis des embuches à Henri II.
„ son fils, & ensuite de l'attaquer ouvertement. En effet, quel dessein a-t-il
„ eu, ajoûta-t-il, en se declarant contre ce Prince, si ce n'est de diviser ces
„ deux nations invincibles par leur union, & de subjuguer ensuite plus aisé-
„ ment l'Allemagne? Quel étoit son but, lorsqu'il a acheté la paix avec le
„ Turc, aux dépens de son honneur, & par un tribut honteux; lorsque
„ sous prétexte de défendre la religion & de contenir les peuples, il a en-
„ tretenu dans l'Allemagne la discorde & les factions; lorsqu'il l'a remplie
„ de garnisons Espagnoles, & vuidé les arcenaux; lorsqu'enfin il se rend
„ redoutable à tout l'Empire par des exactions tyranniques? Le sceau de
„ l'Empire, la Chambre de Spire, les privileges & la liberté des Diétes,
„ tout cela dépend aujourd'hui du caprice du seul Evêque d'Arras: ceux
„ qui volontairement, ou dans l'espérance de quelque fortune, vont servir
„ les Princes étrangers, sont dépouillés de leurs biens, ou proscrits, ou
„ même conduits au supplice, comme des criminels (3). Tels sont les ar-
„ tifices & les violences qu'on met en usage, pour opprimer la liberté de
„ la nation, pour renverser les loix, & pour saper l'autorité des Electeurs
„ & de tous les Etats d'Allemagne. Par ce moyen on prétend que le Roi
„ Ferdinand, ou contraint par une force supérieure, ou abusé par de vai-
„ nes espérances, cede son droit à l'Empire, & qu'enfin le Prince d'Espa-
„ gne soit proclamé Roi des Romains."

Il ajoûta, que l'amour de la patrie avoit armé l'Electeur Maurice & les autres Princes ses alliés, résolus de prévenir l'orage, & de s'opposer avec justice aux pernicieux desseins des étrangers; qu'une si grande entreprise étant au-dessus de leurs forces, ils avoient imploré le secours du Roi très-Chrétien, qui, sacrifiant généreusement à leurs intérêts tous ses justes ressen-

(1) Dans le quatorzième siécle.

(2) Et néanmoins la maison d'Autriche avoit déja possedé l'Empire avant celle de Luxembourg; & même Albert, qui est ici mis après Henri VII. & Charles IV. quoiqu'il vecût avant eux. PUT.

(3) Allusion au Colonel Vogelsperger, dont il est parlé ci-devant.

Henri II. 1552. ſentimens du tems paſſé, s'étoit lié étroitement avec eux par un traité, qui portoit entre autres conditions, qu'ils n'en pourroient faire aucun avec l'ennemi commun, ſans le conſentement du Roi: Que Maurice, quoique lié par cet article, avoit néanmoins, pour procurer la tranquillité des peuples, & faire plaiſir au Roi Ferdinand, demandé au Roi de France, à quelles conditions il trouveroit bon qu'on traitât avec l'Empereur; que Sa Majeſté très-Chrétienne, plus touchée du bien public que de ſes intérêts particuliers, avoit bien voulu ſatisfaire à la demande d'un Prince ſon ami, bien qu'elle fût entierement contraire à ce qui avoit été promis & ſtipulé: Que le Roi ſon maître n'empêcheroit point qu'on traitât de la paix, pourvû que les playes faites à la république fuſſent guéries de maniere à ne plus ſe rouvrir; que les Princes priſonniers fuſſent mis en liberté, ſuivant les conventions du traité de la Ligue; & qu'enfin l'ancienne union de l'Allemagne avec la France, & la nouvelle alliance, fuſſent confirmées, & demeuraſſent fermes & conſtantes: Qu'à l'égard de ce qui concernoit le Roi en particulier, comme l'Empereur lui avoit pris pluſieurs places, & que, ſans aucun motif légitime, il lui avoit declaré la guerre, il lui paroiſſoit juſte, que l'auteur du mal le reparât d'une maniere convenable: Qu'au reſte, le Roi ſon maître, fondé ſur la juſtice de ſa cauſe autant que ſur la puiſſance de ſes armes, feroit voir, non ſeulement à Maurice & aux autres Princes (qu'il ſouhaitoit de ſatisfaire beaucoup en cette occaſion) mais encore à toute la Chrétienté, dont il étoit né protecteur, combien il avoit à cœur la tranquillité & la paix de l'Europe Chrétienne.

Réponſe des Princes.

Les Princes répondirent à ce diſcours: Qu'ils avoient avec plaiſir ouï parler de l'ancienne union de la France avec l'Allemagne, & qu'ils remercioient le Roi de l'affection qu'il leur témoignoit, en préférant le bien public à ſes intérêts particuliers, juſqu'à permettre que ceux de la Ligue entraſſent en accommodement avec l'Empereur. Ils ajoûterent, qu'ils ne doutoient point que les conditions de paix, propoſées par Sa Majeſté, ne fuſſent agréées de l'Empereur, qui avoit toûjours eu des intentions favorables pour le bien public, & qui étant alors mieux diſpoſé que jamais, faiſoit eſpérer de mettre bien-tôt en liberté les Princes priſonniers: Qu'au reſte, comme le renouvellement de l'ancienne alliance, & la confirmation de la nouvelle, ne pouvoient ſe conclure dans une aſſemblée particuliere, il étoit à propos de la remettre à une Diéte générale; qu'ils deſiroient néanmoins, que l'amitié qui a toûjours regné entre les deux nations, demeurât conſtante & inaltérable: Qu'à l'égard des plaintes particulieres que le Roi faiſoit de l'Empereur, au ſujet des places que ce Prince lui avoit priſes, & que le Roi vouloit qu'on lui rendît, il leur ſembloit à propos que le Roi très-Chrétien s'expliquât plus clairement & plus en détail; parce que ſur ce ſujet, ainſi que ſur les autres affaires de l'Empire, ils avoient réſolu de députer vers l'Empereur, & de faire à ce Prince des plaintes & des remontrances. Maurice ne demandoit pas ſeulement la liberté du Landgrave ſon beau-pere; mais encore, il vouloit que le Roi Ferdinand & l'Archiduc Maximilien ſon fils, conjointement avec les autres Princes, priſſent connoiſſance de tant de

ſujets

ſujets de plaintes; qu'ils en jugeaſſent, ſuivant l'uſage établi ſur cet article en Allemagne, & que, ſans toucher à la religion, ni inquiéter perſonne, on attendît la déciſion de tous les différens. HENRI II. 1552.

Tous les Princes goûterent cet avis: mais les Ambaſſadeurs de l'Empereur demanderent pour préliminaire, qu'on dédommageât ceux qui avoient été maltraités par les Confédérés, pour avoir perſéveré conſtamment dans ſon parti. Après une longue & vive diſpute, on convint que le tems ſeul étoit capable de remedier au mal; on ſe relâcha ſur quelques articles, & on convint, que le 3. du mois de Juillet ſuivant, l'Empereur donneroit une réponſe poſitive aux propoſitions qui avoient été faites, & que pendant cet intervalle il y auroit ſuſpenſion d'armes.

Les Princes écrivirent à l'Empereur le 20. de Juin, & après lui avoir fait une peinture touchante du triſte état de l'Allemagne & des ſuites funeſtes de la guerre, ils l'exhorterent à penſer à la paix. Mais comme, à la fin de la réponſe qu'ils avoient fait au diſcours de l'Ambaſſadeur de France, ils avoient dit, qu'il leur ſembloit que le Roi devoit expliquer plus diſtinctement ſes prétentions contre l'Empereur, l'Evêque de Bayonne ayant reçû ſur cela les ordres du Roi dans le camp devant Eychſtadt, leur écrivit le 29. de Juin en ces termes:

Lettre de l'Evêque de Bayonne aux Princes d'Allemagne, au nom du Roi.

„ Si quelques-uns doutent encore de l'affection du Roi très-Chrétien envers les Etats de l'Empire, qu'ils jettent les yeux ſur tout ce qu'il a fait pour eux cette année, & ils verront qu'ils penſent peu judicieuſement, & avec peu d'équité, d'un Prince ſi bon & ſi généreux, qui, ſans avoir égard à ſes intérêts particuliers, n'a pas retiré de cette entrepriſe le moindre avantage. Quoiqu'il pût aiſément faire la guerre pour ſon profit, & s'emparer de quelques villes en Allemagne, il s'eſt contenté de laiſſer des garniſons dans les villes qu'il a priſes, conformément au traité de la Ligue, qui porte, que chacun fera la guerre comme bon lui ſemblera. Lorſque l'ennemi ravageoit ſes frontieres & y mettoit tout à feu & à ſang, le Roi étoit campé ſur le Rhin: cependant il n'a penſé à ſon retour dans ſes Etats, qu'au moment que l'Electeur Maurice lui a fait ſçavoir, qu'on pourroit obtenir par la voye d'accommodement, ce qu'on vouloit emporter les armes à la main. Le plaiſir que cauſa cette nouvelle au Roi, ne peut être compris que par ceux qui ont éprouvé, qu'il n'a jamais eu d'autre objet que de maintenir la liberté de l'Allemagne, de ſoutenir par ſa préſence les Princes de cette nation dans leurs juſtes prétentions, de les appuyer & de les rétablir dans tous leurs droits, pourvû qu'ils y conſentiſſent, & de cimenter, par cet illuſtre témoignage de ſon affection, une éternelle union entre les Allemans & les François. Au reſte, comme l'Electeur Maurice a demandé, à quelles conditions le Roi voudroit traiter avec l'Empereur; je n'ai autre choſe à vous répondre au nom de Sa Majeſté, que ce que vous m'avez oüi dire pluſieurs fois; ſçavoir, que l'Empereur l'a attaqué ſans ſujet; que les Rois de France ne ſont point accoûtumés à demander la paix à un ennemi, à qui d'ailleurs ils ne ſe croyent inférieurs en aucune choſe, & qu'il eſt inutile de faire des propoſitions, ſi l'on n'eſt entierement aſſûré

 „ qu'elles

HENRI II. 1552.

„ qu'elles ſeront reçûës. C'eſt pourquoi le Roi vous prend pour arbitres ſur „ ce point: il a une ſi haute idée de votre équité, qu'il vous confiera vo„ lontiers le ſoin de ſes intérêts & de ſa gloire, pourvû que l'Empereur „ veuille faire la même choſe, & conſentir que vous ſoyez les ſouverains „ juges de leurs différens: non-ſeulement il y conſent, mais il le deſire avec „ ardeur. Vous ne devez pas douter, qu'à votre conſidération, & pour „ aſſûrer le repos public, il ne ſe relâche beaucoup de ſes droits, puiſque „ Sa Majeſté ne s'eſt engagée dans cette guerre, que dans le deſſein de „ vous procurer la paix, & de vous ſouſtraire à un joug étranger. A l'é„ gard de l'injuſtice que lui font ſes ennemis, en l'accuſant d'avoir excité „ le Grand-Seigneur à faire la guerre à l'Empire, vous ſçavez bien qu'on „ ne répand cette calomnie, que pour vous rendre ſuſpect un Prince & un „ voiſin, qui a toûjours été prêt à vous ſecourir, & dont l'appui ne vous „ a jamais manqué. Néanmoins ſi ces artifices (ce qu'il ne peut ſe per„ ſuader) pouvoient effacer de votre eſprit le ſouvenir des ſervices qu'il „ vient de vous rendre, & ſi, mépriſant ſon amitié, vous ſouffriez qu'on „ donnât atteinte au traité fait depuis peu avec vous, traité qui eſt aux „ uns & aux autres auſſi honorable que néceſſaire, alors le Roi, auſſi irré„ prochable dans ſes ſentimens que dans ſa conduite, prendroit à témoin le „ ſouverain Scrutateur des cœurs, afin qu'il exerçât ſa juſte vengeance ſur „ les véritables auteurs des troubles & des guerres funeſtes, qu'un pareil „ procedé ne manqueroit pas de faire naître.

Cette lettre fut luë le premier jour de Juillet dans l'aſſemblée des Princes, & Maurice ſe rendit trois jours après à Paſſau au jour marqué. Ferdinand y declara, que l'Empereur lui avoit bien écrit quels étoient ſes ſentimens; mais que Sa Majeſté Impériale refuſant d'acquieſcer à pluſieurs articles, il ne jugeoit pas à propos de mettre au jour ce qu'elle avoit répondu à chacun en particulier. Il demanda donc à Maurice, qu'il lui donnât le tems d'aller trouver ſon frere en diligence, afin qu'il en rapportât une réponſe convenable aux conjonctures préſentes, & qui pût ſatisfaire les Confédérés. Maurice au contraire vouloit qu'on en vînt à une prompte déciſion: il declara qu'il ne pouvoit, ſans expoſer ſa réputation, ni différer, ni s'excuſer envers les Confédérés, à qui ces longueurs commençoient à le rendre ſuſpect. Cependant comme Ferdinand aſſûra, qu'il n'avoit pas de l'Empereur un entier pouvoir de conclure, d'autant que, s'il l'avoit, il n'entreprendroit pas inutilement ce voyage dans une ſaiſon ſi rude, les Princes lui donnerent encore des lettres pour l'Empereur, par leſquelles ils le ſupplioient de ſe laiſſer toucher par la triſte ſituation où ſes amis étoient reduits pour l'amour de lui, & de menager les intérêts de ceux qui, étant plus expoſés aux dangers, n'avoient pû obtenir des ennemis qu'un terme bien court pour prendre leur parti; que ſi, dans le tems qui leur étoit préſcrit, il ne donnoit une réponſe favorable, leur ruine étoit certaine.

L'Empereur leur répondit de Villach le * dernier jour du mois. Il loüa d'abord les empreſſemens qu'ils témoignoient pour la paix; enſuite il les aſſûra, qu'il n'avoit jamais rien tant ſouhaité lui-même dès le commencement

* Mr. du Puy prétend que ce fut le dernier de Juin.

cement de ſon empire, que de la voir ſolidement établie en Allemagne, & entre toutes les Puiſſances Chrétiennes; afin qu'après avoir appaiſé les troubles de religion, il pût repouſſer l'ennemi commun des Chrétiens, que leurs diviſions rendoient tous les jours plus puiſſant: il ajoûta, qu'il étoit inutile de lui recommander la paix en termes ſi preſſans, & qu'il faloit plutôt s'addreſſer aux auteurs des mouvemens & des troubles. Ce Prince ſe ſentant offenſé par les remontrances réiterées qu'on lui faiſoit, comme à celui qui avoit fait renaître les troubles paſſés, ou qui les empêchoit de ceſſer, écrivit encore aux Princes le 11. de Juillet (1), & rejetta par ſa lettre la cauſe de tous les maux ſur ſes ennemis: il dit, qu'il étoit bien ſenſible aux pertes que pluſieurs Princes avoient eſſuyées dans cette guerre; mais que ſon intérêt, le leur propre, celui des Etats d'Allemagne, & la majeſté de l'Empire, l'avoient juſques-là détourné de faire un honteux accommodement; qu'au reſte il n'étoit point garant des violences d'Albert de Brandebourg, qui, après avoir fait éclater ſon humeur turbulente & ennemie de la paix, & joüé aux yeux de tout le monde le perſonnage d'un fou & d'un forcené, pourroit être un jour puni de ſes fureurs, lorſque ſes alliés, revenus à eux-mêmes, les lui laiſſeroient ſeul continuer. HENRI II. 1552.

Ferdinand communiqua à l'Empereur ſon frere la lettre de l'Evêque de Bayonne: voici quelle fut la réponſe de ce Prince. „ J'avouë que je vois „ avec un extrême déplaiſir le feu de la guerre ſoudainement allumé en „ Allemagne, par les intrigues de quelques factieux, dans un tems où je „ croyois la tranquillité de l'Empire bien aſſûrée; mais je ſuis encore plus „ touché des outrages que je reçois des étrangers, & ſur-tout de l'Am- „ baſſadeur de France, qui, non content d'avoir declamé dans votre aſſem- „ blée contre moi & contre la majeſté de l'Empire, s'eſt encore plus dé- „ chaîné qu'auparavant dans une lettre qu'il vous a écrite depuis peu. „ M'étonnerai-je de votre patience, ou déplorerai-je le triſte état de l'Al- „ lemagne, qui, déchirée dans ſon ſein par des diſſentions inteſtines, ſe „ laiſſe honteuſement abuſer par les apparences d'une fauſſe amitié? J'ai „ fait la paix avec le Roi de France, & j'en ai religieuſement obſervé le „ traité; & quoique ce Prince m'ait offenſé par des diſcours outrageans „ & par des procedés injurieux, néanmoins j'ai diſſimulé mon reſſenti- „ ment, en faveur du bien public. Enfin, ſans me faire aucune déclara- „ tion de guerre, il m'a attaqué par terre & par mer; il a pris des vaiſſeaux „ ſur l'Ocean, & des places dans le Piémont & dans le Milanez, dans le „ tems

Réponſe de l'Empereur à la lettre de l'Evêque de Bayonne.

(1) Il y a dans le texte *V. Eid.* V*tiles*: c'eſt une faute, & il faut lire *V. Eid.* VI*tiles* Cela eſt inconteſtable. L'Aſſemblée n'a été tenuë que le 4. de Juillet. La négociation de Maurice avec Ferdinand n'a été que dans le mois de Juillet. Les Princes n'ont écrit à l'Empereur par Ferdinand, que ſur la fin de Juillet. Par conſéquent l'Empereur qui leur avoit répondu pour la premiere fois le dernier de Juillet, ne peut pas répondre une ſeconde fois l'onze de ce même mois, mais le 9. d'Août. V. *Eid.* VI*tiles*.

En ſuppoſant que Mr. du Puy a eu raiſon de dater ſes premieres Lettres de l'Empereur du 30. de Juin, la correction propoſée par le Traducteur de Paris devient fauſſe, & l'on doit conſerver dans l'Original, qui eſt ici ſans variantes, *V. Eid. Quintil.* C'eſt-à-dire, le 11. de Juillet.

HENRI II. 1552. „ tems même que ſon Ambaſſadeur me faiſoit de ſa part de magnifiques „ promeſſes: n'eſt-ce pas-là tout ce que j'aurois pû attendre d'un ennemi „ declaré ? Mais ce qui m'irrite le plus, & que je ne puis ſouffrir, c'eſt „ que l'agreſſeur eſt ici le premier à ſe plaindre, & que, m'accuſant à faux „ d'être l'auteur de la guerre, & l'infracteur des traités, il prétend que je „ faſſe les premieres démarches. Quoique je ne viſſe qu'à regret les inté- „ rêts d'un Prince étranger mêlés avec ceux de l'Allemagne, j'avois pour- „ tant conſenti que Maurice & les Princes, qu'on nomme Confédérés, „ propoſaſſent des moyens d'accommodement, que je recevrois, pourvû „ qu'ils ne fuſſent pas tout-à-fait contraires à mes intérêts & à mon honneur. „ Mais le Roi de France n'aime que la diſcorde; il n'a encore fait aucune „ réponſe préciſe & déterminée, & il donne bien à connoître, par ces „ délais artificieux, que ſous prétexte de menager ſa réputation, il n'en „ veut qu'à vous & à ma perſonne. Quant à l'alliance faite avec le Turc, „ & ſur laquelle il a paſſé légerement, comme s'il n'avoit beſoin en cela „ que d'une foible apologie; de quel front oſeroit-il tenter de s'en juſti- „ fier ? J'ai en main les mémoires du Sieur d'Aramont Ambaſſadeur de „ France, dreſſés à Conſtantinople, & envoyés au Roi ſon maitre par un „ certain Officier nommé la Coſte : mémoires, qui montrent clairement „ qu'il a traité avec le Turc pour la ruine de la Chrétienté. On a auſſi „ ſurpris des lettres du Bacha de Bude, addreſſées aux Confédérés & à quel- „ ques autres Princes : ces lettres ne permettent pas d'imputer à d'autres „ qu'à lui ſeul, l'avantage que la flote des Turcs remporta ſur nous l'année „ derniere. En effet, il ſollicita alors le Turc, & le ſollicite encore au- „ jourd'hui, à ſe mettre en campagne. Si on jette les yeux ſur tant de „ procedés qui démentent toutes ſes belles promeſſes, & tous les beaux „ ſentimens qu'il étale, on connoitra que ſes projets, ſes efforts, ſes trai- „ tés, ne tendent qu'à m'accabler moi, & mon frere le Roi des Romains, „ qu'à reduire par ce moyen l'Allemagne à la derniere extrêmité, qu'à „ détruire chaque Prince & chaque Ville en particulier, & qu'à s'emparer „ de quelques places de l'Empire, par le ſecours de ceux qui auront l'im- „ prudence de ſe joindre à lui. J'ai appris avec une profonde douleur, „ qu'il fait déja fortifier, comme un païs conquis, les places de l'Allema- „ gne, & qu'il y met des garniſons, à la honte de la nation. Si tant de „ dangers évidens ne vous touchent pas, je ne m'étonne plus que vous „ ayez lû dans votre aſſemblée la lettre de l'Ambaſſadeur de France, que „ vous n'auriez pas même dû recevoir, ſi l'union étoit entre nous telle „ qu'elle devroit être. Au reſte, comme cette lettre ne regarde point „ l'affaire préſente, je crois qu'il eſt ſuperflu d'y faire une réponſe plus „ ample. " C'eſt ainſi que de part & d'autre, on ſe faiſoit la guerre en paroles.

Francfort aſſiégé par les Confédérés.

Tandis que Ferdinand étoit allé trouver l'Empereur, Maurice s'étoit rendu le 12. de Juillet à Mergentheim dans le camp des Confédérés, pour leur annoncer ce qui avoit été arrêté, & pour s'excuſer de ſes retardemens. Les Confédérés, qui vouloient faire quelque entrepriſe, marcherent enſuite vers Francfort ſur le Mein, où il y avoit une garniſon du parti Impérial,

rial, ce qui faiſoit craindre pour la Heſſe: enſuite ayant paſſé ſur les terres du Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, ils y mirent tout à feu & à ſang, ainſi que dans les Etats de l'Electeur de Mayence, & allerent ſix jours après camper devant Francfort, avec dix ſept compagnies d'Infanterie, & mille Cavaliers commandés par Conrad Henſtein. Ils demanderent du canon pour ce ſiége à l'Electeur Palatin, qui le refuſa d'abord, mais qui en donna enfin, intimidé par les menaces. Ce Prince leur accorda donc huit piéces d'artillerie avec leurs affuts, que l'on fit dans la ſuite entrer dans la ville, après l'accommodement, de peur qu'elles ne tombaſſent entre les mains d'Albert de Brandebourg, qui s'étoit joint aux Confédérés, lorſqu'ils alloient aſſiéger Francfort. George Duc de Meklenbourg, celui qui avoit commencé la guerre contre la ville de Magdebourg, fut tué d'un coup de canon à ce ſiége. Cependant le Marquis Albert, s'étant ſeparé des Confédérés, s'avança juſqu'au Rhin, ſoûmit à ſon obéiſſance Wormes & Spire, en tira une grande ſomme d'argent & du canon, & répandit par-tout où il paſſa une ſi grande terreur, que les Prêtres, le craignant comme leur fleau, changeoient d'habits pour n'être point reconnus, & fuyoient devant lui: les Evêques même quittoient leurs dioceſes & prenoient la fuite.

Henri II. 1552.

George Duc de Meklenbourg y eſt tué.

L'Archévêque de Mayence, qui s'étoit déja dérobé au peril, ſe rendit à Strasbourg, où ayant paſſé une nuit, il en partit auſſi-tôt. L'Evêque de Spire, déja caſſé de vieilleſſe, s'étant retiré à Zabern, y mourut peu après, ou de fatigue ou de chagrin. L'Evêque de Wormes appaiſa la furie d'Albert, par l'entremiſe de l'Electeur Palatin, avec douze mille écus d'or. Enſuite Albert écrivit au Conſeil de Strasbourg le 28. de Juillet, & après leur avoir expoſé, que l'unique motif de la Ligue étoit la défenſe de la religion & de la liberté, il demanda au nom du Roi de France & au ſien, qu'on le laiſſât entrer dans la ville avec les Confédérés, & qu'on lui promît d'y recevoir une garniſon en cas de beſoin. Les Magiſtrats de Strasbourg lui répondirent deux jours après: Que le Roi, lorſqu'il étoit dans l'Alſace, ne leur avoit point fait une pareille demande; & que le ſerment qui les lioit à l'Empire leur défendoit de lui faire cette ſoûmiſſion: cependant ils le prierent de recevoir d'eux quelque ſatisfaction, & de ne leur point faire la guerre. Albert, qui avoit oüi parler de la paix comme ſi elle eût été déja concluë, ayant laiſſé une garniſon à Spire, retourna à Francfort avec ſes troupes, & ayant recommencé le ſiége que Maurice avoit levé, il campa en deçà du Mein, de l'autre côté de la ville, dans un lieu élevé & avantageux pour battre la place.

Cependant Ferdinand revint à Paſſau, chargé de la réponſe de l'Empereur, qui demandoit: Que les articles propoſés par l'Electeur Maurice fuſſent examinés dans une Diéte, non par des Commiſſaires choiſis, mais par les Etats généraux aſſemblés; & qu'on ne parlât point de religion, juſqu'à ce qu'on en eût déliberé dans la premiere Diéte; afin que ce que les Etats auroient unanimement décidé, fût obſervé à l'avenir. Enſuite l'Empereur envoya aux Confédérés, le 15. de Juillet, Henri Plawen, qui arriva au camp en neuf jours. Cet Envoyé, après de grandes conteſtations, per-

HENRI II. 1552.

perſuada à l'Electeur Maurice, & à Guillaume fils du Landgrave de Heſſe, de faire la paix, en leur mettant devant les yeux les périls, dont l'Empereur les menaçoit, s'ils n'en venoient à un prompt accommodement. Il repréſenta à Maurice, l'Empereur à la tête d'une puiſſante armée, & ſur le point de donner la liberté à Jean-Fréderic de Saxe ſon couſin germain; & il ébranla Guillaume de Heſſe, en lui faiſant appréhender que l'Empereur, irrité de ſon refus, n'exerçât ſur ſon pere une plus grande ſévérité: de ſorte que, le 31. de Juillet, on conclut un traité de paix qui ſurprit tout le monde. Albert, qui avoit toûjours été oppoſé à la paix, en fut ſi irrité, qu'il ſe déchaîna fortement contre Maurice, quoiqu'il fût ſon ancien ami, & ne voulut point abſolument être compris dans le traité.

Traité de paix entre l'Empereur & les Confédérés.

Les conditions de ce traité étoient: Qu'avant le 12. d'Août les Confédérés mettroient bas les armes, & congédieroient leurs troupes, qui auroient la liberté d'entrer au ſervice de Ferdinand; mais qu'elles ne pourroient ſervir, ni contre l'Empereur, ni en général contre l'Allemagne: Que le Landgrave de Heſſe demeureroit dans le fort de Rheinfels, ſitué ſur le Rhin & dépendant de ſes Etats, juſqu'à ce qu'on eût donné de bonnes aſſûrances d'obſerver les conditions du traité fait à Halle par l'Empereur: Que l'Electeur Maurice, l'Electeur Joachim de Brandebourg, & Wolfgang de Baviere Duc de Deux-Ponts, qui avoient (1) alors répondu pour le Landgrave, ſeroient encore ſes cautions: Que l'affaire concernant la poſſeſſion de Catzeneilenbogen, que le Landgrave de Heſſe & le Comte de Naſſau ſe diſputoient, ſeroit inſtruite par les ſept Electeurs, & par les arbitres que les parties nommeroient, dont l'Empereur en choiſiroit ſix, pour terminer cette conteſtation dans deux ans. Que l'Empereur convoqueroit dans ſix mois une Diéte générale de l'Empire, où l'on tâcheroit de mettre fin aux différens touchant la Religion; que dans cet intervalle on demeureroit tranquille, & qu'aucun ne ſeroit inquiété à ce ſujet: Qu'on admettroit dans la Chambre Impériale les Confédérés de la confeſſion d'Augsbourg: Que toutes les propoſitions faites par l'Electeur Maurice, & qui concernoient la liberté publique & la dignité de l'Empire, ſeroient examinées & diſcutées dans la Diéte: Qu'Othon-Henri Comte Palatin demeureroit tranquille poſſeſſeur de ſes Etats, dont il avoit été dépouillé, & qu'il avoit recouvrés depuis ce tems-là: Que les Princes qui dans cette guerre avoient donné leur parole aux Confédérés, ſeroient quittes des obligations qu'ils avoient contractées: Que ceux qui auroient été lezés pendant les troubles, ne pourroient prétendre de perſonne la réparation de leurs dommages; que néanmoins on laiſſeroit à la prudence de l'Empereur & des Etats, de déliberer dans les premieres Diétes ſur les moyens de les indemniſer de leurs pertes. Qu'on feroit grace aux proſcrits, pourvû que dorénavant ils n'entrepriſſent rien contre l'Empereur, ni contre les Etats de l'Empire; & que ceux qui ſeroient entrés au ſervice de la France, le quitteroient

(1) Il faut lire *tunc*, & non *nunc*, comme le porte l'Original. Cela ſe juſtifie par les livres precédens. DU PUY.

roient & ſe retireroient chez eux dans trois mois: Qu'Albert de Brande- Henri II. bourg ſeroit compris dans le traité de paix, à condition qu'il mettroit bas 1552. les armes, & qu'il licencieroit ſes troupes dans l'eſpace de douze jours: Qu'enfin, quiconque contreviendroit au traité, ſeroit tenu pour ennemi. Mais afin qu'il ne parût pas que le Roi de France eût été entierement oublié & abandonné de ſes alliés, on ajoûta que, quant aux différens particuliers qu'il avoit avec l'Empereur, & qui ne regardoient aucunement l'Empire, il pourroit charger l'Electeur Maurice du ſoin d'expliquer ſes intentions à l'Empereur.

Après que ce traité eût été dreſſé à Paſſau, & ſigné par l'Empereur, l'Evêque de Bayonne partit, pour revenir en France: mais avant ſon départ, il montra combien il étoit mécontent du peu de cas qu'on avoit fait du Roi ſon maître dans ce traité. Néanmoins Maurice l'adoucit un peu par l'eſpérance de quelque nouvel évenement, & en lui proteſtant, qu'il n'avoit pû différer de conclure un accommodement avec l'Empereur, ſans expoſer le Landgrave ſon beau-pere à un peril manifeſte. A l'égard du Roi, ſoit qu'il eût été ſatisfait en particulier par Maurice, ſoit qu'il diſſimulât, il renvoya les ôtages en Allemagne, ſans leur laiſſer appercevoir aucune marque de mécontentement.

Le ſiége de Francfort ayant été levé, Reiffenberg, gagné par le Marquis Albert de Brandebourg, paſſa le Mein avec ſon regiment, & ſe joignit à lui. Cette jonction nuiſit au Landgrave de Heſſe, qui étant ſorti de priſon, comme on étoit convenu, fut arrêté auprès de Maeſtricht, par les ordres de la Reine Marie qui étoit-là, & qui le mit ſous la garde des mêmes Eſpagnols, qui l'avoient gardé pendant cinq ans. La Reine l'avoit fait arrêter, diſoit-elle, parce que le traité de paix avoit été enfreint par la révolte de Reiffenberg, & qu'elle ne pouvoit relâcher le Landgrave, qu'elle n'eût été plus amplement informée de la volonté de l'Empereur ſon frere: mais après la réponſe de l'Empereur, ce Prince fut remis en liberté le quatriéme de Septembre. Il retourna enfin dans ſes Etats au bout de ſix jours. Le Landgrave de Heſſe eſt mis en liberté.

Quatre jours auparavant, l'Empereur, en partant d'Augsbourg, avoit auſſi mis en liberté Jean-Fréderic de Saxe, qu'il renvoya avec des témoignages de la plus tendre amitié. Il étoit venu de Villach dans cette ville, par Inſpruck & par la Baviere, avec les troupes de Bohême, d'Italie & d'Eſpagne, que Doria avoit tranſportées à Genes au commencement de Juillet. Croyant qu'il étoit de ſon honneur de changer avant ſon départ le gouvernement de la ville d'Augsbourg, il abolit le Conſeil, & tout ce que les Confédérés avoient reglé, & rétablit l'ancien gouvernement: il ſe contenta de faire ſortir de la ville trois Miniſtres qui lui étoient ſuſpects, & permit aux autres de prêcher & d'enſeigner, conformément à la confeſſion d'Augsbourg.

Maurice & Guillaume fils du Landgrave, ayant abandonné le ſiége de Francfort, prirent des chemins différens. Celui-ci alla dans le pais de Heſſe, & Maurice avec ſes troupes ſe rendit à Donawerth, où il fit embarquer pour la Hongrie ſon Infanterie ſur le Danube le 23. d'Août, avec Guerre de Hongrie.

HENRI II. 1552.

ordre à ſa Cavalerie de ſuivre par terre. Pour lui, (1) il revint en diligence dans ſes Etats, afin de donner ordre à ſes affaires, & enſuite il joignit l'armée, à la tête de ſeize mille hommes de pied & de cinq mille chevaux. Le bruit s'étant auſſi-tôt répandu qu'il vouloit aſſiéger Gran (2), le Bacha de Bude, malgré ſes forces inférieures, ſe mit en campagne pour lui faire tête. Machmet, Général des troupes Ottomanes, ſe diſpota en même tems à faire le ſiége d'Agria, avec une armée de ſoixante & dix mille hommes. Cette place n'eſt forte ni par l'art ni par la nature (3); elle eſt ſeulement environnée d'une vieille muraille flanquée de quelques tours, ſans baſtions, & a d'un côté une colline peu éloignée qui la commande. Le courage de ſes défenſeurs ſuppléa à ſa foibleſſe. C'étoient deux mille Hongrois, & ſoixante gentilshommes diſtingués du païs, qui s'y étoient renfermés, avec leurs femmes, leurs enfans, & leurs effets. Ils avoient fait ſerment de ſouffrir tout, & de ſe nourrir même de corps morts, ſi les vivres leur manquoient, plutôt que de capituler avec un ennemi perfide: & de peur qu'un ſerment ſi terrible ne fût violé par quelque trahiſon, on défendit les aſſemblées ſous des peines rigoureuſes. Enſuite on mit les proviſions dans des magaſins publics, afin que tout étant commun, le peril & les vivres, chacun eût plus d'ardeur pour défendre la ville. Les hommes étoient occupés à la défenſe de la place, tandis que les femmes, & ceux qui n'étoient pas capables de porter les armes, étoient employés aux travaux & aux ouvrages, & chargés du ſoin des vivres.

Maurice va en Hongrie pour y commander.

Lorſque Machmet les fit ſommer par un trompette de ſe rendre, voici quelle fut leur réponſe. Ils mirent un cercueil ſur les crénaux des murailles, pour montrer qu'ils préféroient la mort à toute ſorte de compoſition, & qu'ils aimoient mieux mourir libres, que de vivre eſclaves. Alors les aſſiégeans dreſſerent, du côté de la grande égliſe, une batterie de vingt-cinq piéces de canon, & une pareille du côté de la colline, & firent pendant quarante jours un feu continuel. Quoiqu'une partie de la muraille, & preſque toutes le tours fuſſent déja abattuës, néanmoins les aſſiégés, loin d'en être conſternés, firent un profond retranchement, & mettant de tems en tems des troupes fraîches dans les corps de garde, ils ſe défendirent avec ſuccès: dans trois aſſauts, donnés en un ſeul jour, ils repouſſerent les Turcs, qui y perdirent juſqu'à huit mille hommes. Cette opiniâtreté obligea Machmet de faire de plus vives attaques: il fit eſcalader la ville de tous côtés; mais à meſure qu'il redoubloit ſes efforts, les aſſiégés lui oppoſoient une plus vigoureuſe réſiſtance.

Fameux ſiége d'Agria.

Les femmes ſur-tout firent éclater leur courage dans ce ſiége meurtrier. Une entr'autres, ayant vû périr ſon mari auprès d'elle pendant qu'elle com-

Courage extraordinaire des femmes d'Agria.

(1) *Il revint en diligence* &c. dans l'intention de retourner auſſi-tôt à l'armée, comme il s'étoit particulierement engagé envers Ferdinand. Enſuite Maurice étant venu en Hongrie avec ſeize mille hommes d'Infanterie & cinq mille de Cavalerie, le bruit ſe répandit auſſi-tôt. P. D. o. f.

(2) Ou Strigonie.

(3) Elle eſt aujourd'hui très-forte & eſt regardée comme le boulevart de la Chrétienté. Les Allemans la nomment *Eger*, & les Hongrois Erla. Il y a une autre ville dans la haute Hongrie, nommée auſſi *Agria*, dans le Comté de Barzod.

Digitized by Google

combattoit, ſa mere, qui étoit préſente, lui dit d'emporter le corps de ſon époux, & de le faire enterrer. A Dieu ne plaiſe, ma mere, répondit-elle, que j'enſeveliſſe mon mari ſans avoir vengé ſa mort; il s'agit de combattre, & non de faire des funerailles. Ayant pris auſſi-tôt l'épée & le bouclier de ſon mari, elle ſe jetta dans la mêlée, tranſportée de fureur & ne reſpirant que la vengeance, & elle ne ceſſa de combattre qu'après avoir tué de ſa main trois Turcs, qui s'efforçoient de monter ſur la muraille. Elle prit enſuite le corps de ſon mari, & le tranſporta elle-même dans l'égliſe, où elle le fit enterrer honorablement. Il y en eut une autre des plus diſtinguées de la ville, qui portant ſur ſa tête une très-groſſe pierre, pour la jetter ſur les ennemis, & accabler les aſſaillans, fut tuée d'un coup de canon, qui lui emporta la tête. A ce triſte ſpectacle, ſa fille qui la ſuivoit, ſans s'amuſer à pleurer ſa mort, prit ſur le champ cette même pierre teinte du ſang de ſa mere, & l'ayant jettée ſur un gros d'ennemis qui eſcaladoient la muraille, en tua deux, & en bleſſa un grand nombre d'autres. Les autres femmes, témoins d'une ſi grande bravoure, & excitées par ſon exemple & par ſes diſcours, combattirent avec fureur. Elle réleva même le courage des hommes, qui repouſſerent les ennemis dans une ſortie, & enclouerent deux de leurs canons. Tandis que les femmes étoient en faction ſur les murailles, prêtes à recevoir l'ennemi, s'il avançoit, un boulet de canon en frapa une, dont la tête éclata en morceaux ſur ſes compagnes: celles-ci n'en furent point effrayées; elles n'en combattirent qu'avec plus de chaleur, & firent un grand carnage des Turcs. Machmet voyant le courage des aſſiégés, & qu'outre les grandes pluyes, ſon armée étoit déſolée par une maladie contagieuſe, qui faiſoit mourir ſubitement & les hommes & les chevaux, leva le ſiége le 19. d'Octobre. HENRI II. 1552. Levée du ſiége.

Achmet alla à Bude, & Machmet à Belgrade; mais les aſſiégés les ayant chargés en queuë, tuerent un grand nombre de Turcs, & leur prirent la meilleure partie de leur bagage, qui fut partagé entre eux, ſuivant l'accord qu'ils avoient fait. Caſtaldo avoit été d'avis, que pendant que les Infidéles feroient le ſiége d'Agria, Maurice d'un côté, & lui de l'autre, harcelleroient l'armée des ennemis: il avoit même propoſé ſon deſſein à Ferdinand, qui jugea qu'il n'étoit pas de la prudence de riſquer une bataille; mais que l'un & l'autre devoient ſeulement faire des courſes juſqu'à Stul-Weiſſenbourg ou Albe-Royale & Veſprin, afin de faire diverſion, & d'obliger l'ennemi à lever le ſiége.

Cependant les Grands de Hongrie envoyerent des députés au Roi Ferdinand, & en obtinrent la permiſſion de traiter avec le Turc, par l'entremiſe de Hali Chiaoux, qui avoit été envoyé par Soliman dans la Valachie Tranſalpine pour terminer les différens de Mirce, Vaivode de cette Province, avec les peuples rebelles, & leur faciliter des voyes d'accommodement. On propoſa les conditions acceptées autrefois par le Roi Jean, & le même tribut qu'il payoit; mais Ferdinand, qui vouloit en obtenir de moins rigoureuſes & de plus honnêtes, ajoûta que Veſprin, Dregelt, Bujach, Lippe, Temeſwar, & Zolnock, ſeroient rendus. Ce traité ne fut propoſé que ſous le nom des Grands du Royaume: Ferdinand & Caſtaldo eurent la Négociations avec les Turcs.

Henri II. 1552. délicateſſe de n'y vouloir pas paroître. Hali voulut bien ſe charger du traité, avec promeſſe d'en rendre réponſe dans huit jours, & exhorta les Seigneurs à s'aſſembler à Waſſarheli.

Sur ces entrefaites Caſſum Bacha fit venir des troupes à Lippe de la plus proche frontiere, & entreprit de conſtruire un fort entre Deva & Lippe, afin de faire plus aiſément le dégât, & d'entrer avec moins de danger dans la Tranſylvanie. Caſtaldo voulant s'oppoſer à cette entrepriſe, avoit réſolu de détacher trois compagnies du regiment d'André Branditz, pour renforcer la garniſon de Deva; mais les Allemans s'étant mutinés, ſe porterent à un tel excès de fureur, que quoique bien monté, il put à peine ſe dérober au péril. Ces ſéditieux s'étant emparés du canon, attaquerent le logement des Eſpagnols, & ne mirent bas les armes, que lorſque le Comte Jean-Bâtiſte d'Arco leur eût payé trois mois de leur ſolde. Après qu'on leur eût joint trois compagnies du regiment d'Helffenſtein, Jean Turco à la tête de quatre cens maîtres, & Paul Banco qui en commandoit cinq cens, marcherent du côté de Lippe contre Caſſum Bacha, & firent des courſes juſqu'au château de Perias, où étoit une garniſon de Turcs, à ſeize milles de Lippe. Enſuite ils s'emparerent du fort qu'on élevoit entre Deva & Lippe, après avoir taillé en piéces tous ceux qui le défendoient. Caſſum Bacha, informé de ces nouvelles, ne voulut point ſe mettre en campagne, ni même entrer dans la Tranſylvanie, de crainte qu'il n'en ſortît plus malheureuſement qu'il n'y ſeroit entré. Les Chrétiens, après avoir ravagé cruellement le païs ennemi, ſe retirerent ſans avoir vû paroître le Général Turc. Jean Turco retourna dans ſon païs avec ſes troupes. En vain Caſtaldo les exhorta à demeurer juſqu'à ce qu'il fût pleinement informé des mouvemens de Maehmet, & que l'on eût appris, s'il avoit paſſé la Theiſſe & le Danube; en effet le bruit couroit alors qu'il avoit été mandé par Soliman, & que ce Prince armoit, pour faire la guerre l'année ſuivante contre Muſtafa ſon fils, qui cauſoit des mouvemens en Aſie. Caſtaldo ayant ſçû que Machmet s'étoit retiré, congédia les troupes de Hongrie, & revint à Hermanſtadt. Alors il diſtribua en quartiers d'hyver les Allemans & les Eſpagnols dans les places voiſines, & ayant fait fortifier Deva, il y laiſſa une garniſon; mais croyant qu'il importoit à Ferdinand, déja épuiſé d'argent & de troupes, de faire une paix ou une tréve avec l'ennemi, il conſeilla aux Hongrois de s'aſſembler à Waſſarheli, & d'y attendre la réponſe de Soliman.

Procès à Rome au ſujet du meurtre du Cardinal Martinuſe.

En ce tems-là finit le procès intenté par le Pape, touchant le meurtre du Cardinal Martinuſe; Ferdinand, Caſtaldo, & les autres complices furent declarés abſous. La nouvelle de ce meurtre ayant été apportée à Rome au commencement de cette année, avoit touché ſenſiblement tout le monde, & chacun avoit hautement murmuré de ce que Martinuſe, qui ne devoit le Chapeau qu'à ſon mérite & à la recommandation de Ferdinand, eût péri ſi cruellement, pour un ſujet ſi léger, & qui paroiſſoit même imaginaire. Ferdinand, ſes complices & les meurtriers, furent excommuniés par le Pape. Néanmoins à la priere des Ambaſſadeurs de Ferdinand & de quelques Cardinaux, le S. Pere ne publia point l'ex-

l'excommunication. Comme on ſoupçonnoit que les auteurs de la mort du Cardinal n'en avoient voulu qu'à ſes biens, & comme d'ailleurs il s'agiſſoit d'un membre du ſacré College, qui n'avoit point laiſſé de teſtament, on ordonna que ces biens, qui montoient à plus de trois cens mille écus d'or, ſeroient confiſqués au profit du Pape, en attendant que le procès fût inſtruit & jugé. Mais les Ambaſſadeurs ayant remontré, que tout avoit déja été employé pour l'entretien de l'armée, on abandonna la diſcuſſion de cette affaire à des Cardinaux qu'on choiſit pour cet effet, & on envoya en Autriche faire les informations néceſſaires. Les Commiſſaires furent magnifiquement reçus à Vienne de Ferdinand & de Maximilien ſon fils. Caſtaldo produiſit devant eux Emeric & Adam, Secretaires du feu Cardinal, que l'on crut alors avoir été gagnés par argent. Ces deux complices furent interrogés, chacun en particulier, ſur ce qui concernoit leur maître; mais la différence de leurs réponſes, & quelques inimitiés ſecretes, qui les rendoient ſuſpects, firent qu'on ne put point juſtifier leur accuſation. Enfin on fabriqua à Vienne des témoignages, par la connivence des Commiſſaires mêmes, & on les envoya à Rome aux Cardinaux qu'on avoit députés pour cette affaire. Les raiſons de Ferdinand étoient aſſez mauvaiſes; mais comme c'étoit une choſe faite, & qu'on craignoit que ce Prince ne donnât lieu à de nouveaux troubles, on ferma les yeux, pour complaire à l'Empereur. Enfin le Pape, ſollicité & preſſé par les Ambaſſadeurs de Ferdinand, prononça une Sentence, par laquelle il déclara ce Prince & ſes complices exempts de toute cenſure, néanmoins avec cette clauſe, pourvû que les preuves alleguées par eux fuſſent véritables. Les Ambaſſadeurs ayant repréſenté, que cette clauſe faiſoit douter de la vérité des témoignages (1), auſſi-bien que de la ſincerité & de l'innocence de Ferdinand; ils obtinrent, que la Sentence ſeroit prononcée, ſans clauſe ni condition. On en fit la publication à Vienne, & on leva l'excommunication de Ferdinand & de ſes conjurés. Mais toute la Hongrie, & Rome même, ne douterent jamais que ce Cardinal n'eût été indignement aſſaſſiné.

HENRI II. 1552.

Le Pape abſout Ferdinand avec les auteurs & les complices de ce meurtre.

Il s'éleva en ce tems-là des troubles dans la Valachie Tranſalpine. Mirce, ou Marc (2), ſoutenu par les Turcs, avoit uſurpé la ſouveraineté de cette Province, après en avoir chaſſé Radulfe, qui en étoit le légitime héritier. Ce Prince, qui s'étoit joint à Caſtaldo avec un petit corps de troupes d'élite, ennuyé de ſa condition préſente, & la comparant avec la magnificence preſque royale, dans laquelle ſon pere & lui avoient vécu, animé d'ailleurs par l'exemple d'Etienne Vaivode de Moldavie, demanda du ſecours à Caſtaldo contre l'uſurpateur. Il lui dit, que le courage, les parens, & les amis ne lui manqueroient pas, pour recouvrer ce qu'il avoit perdu, & augmenter même ce qui avoit apartenu à ſes ancêtres, pourvû qu'il fût appuyé de Ferdinand. Il ajoûta, qu'il étoit de ſon intérêt & de ſa

Troubles dans la Valachie excités par Radulphe.

(1) Accuſoit de fauſſeté les témoignages, &c. P.
Que par cette clauſe on accuſoit de meurtre &c. D. o. f.

(2) Marce D. o. f.

HENRI II. 1552. ſa gloire, que ſes voiſins lui fuſſent déſormais redevables de leur grandeur, qu'ils n'avoient dûë juſqu'alors qu'à l'Empereur Ottoman; qu'enfin la guerre d'Aſie, où les Turcs étoient occupés, étoit l'occaſion la plus favorable. Caſtaldo loüa ſon deſſein, & lui promit de le ſecourir avec les troupes de Ferdinand. En effet, il lui donna ſept cens Cavaliers, & quinze cens Fantaſſins Hongrois, qui s'étoient ſignalés dans les dernieres guerres, & il mit à leur tête le Capitaine Nicolas, fort ivrogne, vice commun à la nation, mais d'ailleurs très-brave.

Il remporte avec le ſecours de Caſtaldo la victoire ſur Mirce & les Turcs.

Mirce informé du deſſein de Radulfe, & perſuadé qu'il faloit prévenir le danger, ſe mit à la tête de quatre vingt mille hommes, levés avec une diligence étonnante. Il alla droit à l'ennemi, ſuivi de trente piéces de canon, & campa dans un lieu avantageux, près de Tergoviſt (1). Radulfe n'avoit, avec les troupes auxiliaires de Caſtaldo, que douze mille hommes, quelques efforts que ſes amis euſſent faits en ſa faveur. Ce Prince avoit bien un grand nombre de partiſans, qui avoient tous pour Mirce une haine mortelle; mais il y en eut beaucoup, que la crainte du mauvais ſuccès empêcha de ſe joindre à lui. Quoi qu'il en ſoit, la juſtice de ſa cauſe, & la confiance qu'il avoit en ſes troupes, l'enhardirent juſqu'à riſquer une bataille. Il n'eut pas plutôt apperçu l'ennemi, qu'il partagea ſon armée en deux aîles égales, chacune de cinq mille hommes de pied, & diſpoſa de même ſa Cavalerie. Après avoir fait à ſes troupes une harangue vive & touchante, il leur donna une eſpérance ſi certaine de la victoire, que ſans attendre l'ordre, elles ſe jetterent avec furie ſur les Turcs, qui compoſoient l'avant-garde, & les repouſſerent. Cette vigueur étonna les troupes ennemies: l'arriere-garde s'imaginant que les Allemans & les Eſpagnols étoient dans l'armée de Radulfe, ſe rompit, & renverſant, pour prendre la fuite, ceux qui étoient derriere, mit toute l'armée en déſordre. Radulfe profitant de ce premier ſuccès, donna ſi vigoureuſement ſur la Cavalerie ennemie, qui étoit déja en deroute, que Mirce déſeſpérant de la victoire, & craignant pour ſa vie, prit la fuite, après avoir vû une ſi grande armée défaite par une poignée d'ennemis.

Il eſt rétabli dans la Principauté de ſes ancêtres.

Le vainqueur auſſi-tôt ſe rendit maître de Tergoviſt, capitale de la Province, & s'empara des meubles & des tréſors de Mirce, eſtimés pour le moins à deux cens mille écus d'or. Il demeura ſur la place du côté des ennemis huit mille hommes; Radulfe n'en perdit qu'environ ſept cens. Mirce ayant paſſé le Danube avec les débris de ſon armée, ſe rendit auprès de Soliman, après avoir à peine évité la fureur de ceux qui le pourſuivoient. Radulfe, ayant ainſi reconquis l'épée à la main la Principauté de ſes ancêtres, & reçu des applaudiſſemens univerſels, regla ſes affaires ſelon les conjonctures préſentes, & envoya des députés à Caſtaldo, pour lui annoncer cet heureux ſuccès, & le remercier du ſecours qu'il lui avoit donné, & pour l'aſſûrer d'une reconnoiſſance éternelle.

Lettre de Soliman aux Grands de Hongrie.

Pendant que les Grands de Hongrie étoient aſſemblés à Waſſarheli, Halli revint, ſelon ſes promeſſes, avec une réponſe de Soliman, tout à fait contraire aux propoſitions des Etats. Ce Prince les avertiſſoit, par une lettre ad-

(1) En Allemand Terwiſch.

addreſſée à Bathory, que puiſque Martinuſe, qui avoit péri d'une mort ſi tragique, n'avoit pû chaſſer les Allemans de la Tranſylvanie, ils exécutaſſent ſes ordres avec la fidélité & la ſoûmiſſion qu'ils lui devoient: il leur faiſoit eſpérer de ſa protection & de ſa clémence, qu'après qu'il auroit élevé le Prince Jean ſur le trône de ſon pere, ils joüiroient de la même tranquillité ſous ſon regne, qu'ils avoient goûtée ſous celui de ſon prédéceſſeur: que pour leur rendre ſes ordres plus aiſés à exécuter, il avoit chargé le Bacha Achmet de lever une puiſſante armée, & de ſe mettre en campagne à la tête de deux cens mille hommes, que la Grece & les gouvernemens voiſins lui fourniroient; qu'il avoit écrit aux Princes de la Tartarie & aux Vaivodes de Valachie & de Moldavie, de joindre leurs forces à celles d'Achmet; que leur liberté, leur gloire & leurs biens dépendoient d'eux, en obéïſſant à ſes ordres; mais que ſi, mépriſant ſon autorité, ils avoient commerce & s'entendoient avec les ennemis, ils devoient s'attendre à payer cherement leur deſobéïſſance; qu'il avoit promis fortement à Dieu, de faire mourir en ce cas & paſſer au fil de l'épée tous les habitans de la Province; qu'il condamneroit à une ſervitude éternelle les femmes & les enfans; qu'il feroit raſer toutes les places, & qu'il ne laiſſeroit pas pierre ſur pierre dans la Tranſylvanie. Enfin il ajoûtoit, que c'étoit pour la derniere fois qu'il les avertiſſoit, afin qu'il ne fût pas obligé de rendre compte un jour du ſang de tant de peuples, ni des malheurs qu'ils ſe ſeroient eux-mêmes attirés par leur perfidie & leur deſobéïſſance. HENRI II. 1552.

Cette lettre, écrite à Conſtantinople le 7. de la lune d'Octobre, fut lûë publiquement dans l'aſſemblée des Etats du Royaume. Peu s'en falut d'abord que toute l'aſſemblée, où Bathory, qui étoit alors malade, ne pût aſſiſter, ébranlée par des menaces ſi terribles, ne ſe ſoûmît unanimement aux ordres du Grand-Seigneur, ou par crainte, ou par le deſir de quelques nouveautés que feroit naître le rétabliſſement du Prince Jean. Néanmoins on différa de faire réponſe à Soliman. Cependant Caſtaldo, qui paſſoit l'hyver à Weiſſenbourg, apprit par des couriers qu'on lui dépêcha, que la lettre menaçante de Soliman avoit fait ſur les eſprits une ſi forte impreſſion, que s'il ne venoit promptement les raſſurer par ſa préſence, ils alloient tous donner dans le ſentiment de ceux, qui penſoient qu'il faloit plier ſous l'Empereur des Turcs. Ce Général partit le 2. de Décembre, & arriva avec toute la diligence poſſible à Waſſarheli, le même jour qu'on devoit déliberer ſur la réponſe à la lettre de Soliman. Il fit aux Etats une vive harangue, par laquelle il les détourna d'une ſi honteuſe réſolution: il les aſſûra qu'ils n'avoient rien à craindre de la puiſſance du Turc, qui étoit déja engagé dans une guerre éloignée: il les exhorta à faire ſeulement quelques efforts, qui montraſſent qu'ils étoient hommes: qu'inſenſibles à de vaines menaces, que l'impuiſſance ſeule dictoit à Soliman, ils ſatisferoient à leur conſcience, & conſerveroient la gloire & la liberté du Royaume: que Ferdinand les appuyeroit, non ſeulement de ſes propres forces, mais encore de celles de toute l'Allemagne, & de celles de l'Empereur même. Enfin il perſuada les Etats de ne rien faire au préjudice de Ferdinand, & de prier ſeulement le Grand-Seigneur, de vouloir accepter d'eux un tribut de vingt mil-

On en fait la lecture dans l'aſſemblée des Etats.

HENRI II. 1552. mille écus d'or, pour gage de leur obéïſſance, & de lui faire ſçavoir en même tems, que s'il envoyoit une armée dans la Hongrie, ils étoient réſolus de s'expoſer aux dernieres extrêmités, pour défendre la liberté de leur patrie. Hali n'ayant pû obtenir d'eux une réponſe plus avantageuſe, reçut le tribut & retourna à Conſtantinople.

Achmet ſe voyant fruſtré de ſes eſpérances, eut recours aux artifices. Il écrivit des lettres pleines d'amitié & de bienveillance à François Pathocz, le premier de tous les Seigneurs de la Tranſylvanie, & Gouverneur de Giula, place très-forte, pour tacher de gagner ſon amitié (1), en lui inſpirant de la haine & de la défiance contre Caſtaldo. La ruſe fut découverte, & Pathocz demeura maître, non ſeulement de Giula, mais encore des fortereſſes de Waradin & de Pancota, où l'on fit venir des vivres, dont les garniſons commençoient déja à manquer.

Mouvemens en faveur de la Reine Iſabelle.

Cependant Iſabelle ne ceſſoit de ſe plaindre, de ce qu'elle ne recevoit point ce que Ferdinand & Caſtaldo lui avoient promis. Ce fut alors que ſes partiſans leverent le maſque en ſa faveur, & comme elle ſe confioit entierement en Petrowickz & en François Quendi-Ferentz, elle commença à refuſer ouvertement ce qu'on lui offroit de nouveau de la part de Ferdinand, & même la Principauté de Munſterberg. Elle dit, que puiſque le Roi n'avoit pas ſatisfait à ſa parole dans le tems marqué, elle rentroit dans tous ſes droits. Cette Princeſſe étoit d'ailleurs favoriſée des gens du païs, & particulierement des Sekels, qui étant tourmentés par les ſoldats de Ferdinand, que le défaut de paye portoit au pillage, haiſſoient ſa domination, & ſouhaitoient un changement dans l'Etat. Bathory ſe voyant menacé de la tempête, voulut ſouvent, pour ſe mettre à l'abri, ſe dépouiller du titre de Vaivode, & à peine conſentit-il de le garder pour un tems, à la preſſante ſollicitation de Caſtaldo. C'eſt pourquoi Ferdinand convoqua la Diéte à Presbourg, pour appaiſer les murmures. Après y avoir vanté par ſes Ambaſſadeurs l'affection qu'il avoit pour le peuple, il vint à bout de le calmer, en lui faiſant eſpérer plus de repos, & en éloignant en effet, par le moyen de Paul Banco Lieutenant de Bathory, Barthelemi Corvatto (2), qui étoit dans Giula avec deux compagnies d'Allemans, où il avoit exercé toute ſorte de cruautés envers les habitans, & envers les autres ſujets. Enſuite il donna à Pathocz la garde de la fortereſſe.

Reproches que ſe font Maurice & Caſtaldo.

Caſtaldo rejetta ſur l'Electeur Maurice la mauvaiſe conduite qu'on avoit tenuë cette année dans le gouvernement: il dit, que ſes troupes avoient été non ſeulement inutiles dans la guerre de Hongrie, mais qu'elles avoient encore ruiné l'épargne du Roi & les finances de la Province, & épuiſé tout l'argent deſtiné pour les garniſons. L'Electeur au contraire ſoutenoit, que l'avarice & l'avidité de Caſtaldo avoient pouſſé à bout tous les peuples, & avoient rendu ſon arrivée en Hongrie infructueuſe à la Chrétienté. Quoi qu'il en ſoit, Maurice, après avoir congedié ſes troupes, partit de Raab ſur la fin de l'année, & ſe retira en Saxe. On apprit alors que trois cens Ca-

(1) De l'attirer dans ſon parti, P. D. o. f.

(2) Ou Croate.

Cavaliers Turcs, que Caſſum Bech avoit envoyés de Lippe pour faire le dégât, étoient tombés dans une embuſcade, & avoient été taillés en piéces par la garniſon de Deva. La nouvelle de ces heureux ſuccès, réleva un peu le courage des peuples, qui néanmoins laſſés des déſordres que cauſoient les fréquentes mutineries des Allemans & des Eſpagnols, ne pouvoient plus ſouffrir le joug des étrangers, & ſoupiroient tous après le Prince Jean, qui étoit aimé des Turcs, & dont ils attendoient le recouvrement de leur liberté, & de leur repos. HENRI II. 1552.

*Fin du dixiéme Livre.*

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE ONZIÉME.*

### SOMMAIRE.

*GUerre de Piémont. Priſe de Saluces par les Impériaux. Deſcente de l'armée navale des Turcs ſur les côtes d'Italie. Aſſemblée des François dans la ville de Chioggia, dépendante des Venitiens. Les Sienois, avec le ſecours des François, commencent à recouvrer leur liberté. Ils chaſſent la garniſon Eſpagnole. André Doria eſt défait par Dragut auprès de l'Iſle de Ponza. On rend aux Sienois les villes qu'on leur avoit priſes. Les Impériaux en même tems font fortifier Orbitello, place maritime. On accuſe Ferdinand de Gonzague de s'être mal acquitté de ſa charge. Heureux ſuccès des François après la priſe de Veruë & d'Alba. L'Empereur fait une irruption ſur les frontieres de France, après le traité de Paſſau Droit des François ſur les trois Evêchés, Toul, Mets & Verdun. On y envoye François de Lorraine Duc de Guiſe avec une puiſſante armée. Albert de Brandebourg, qui ſuivoit d'abord le parti de la France, devient ſuſpect au Roi. Albert fait un accommodement ſecret avec l'Empereur. Il ſe declare ennemi de la France, & fait priſonnier le Duc d'Aumale frere du Duc de Guiſe. Siége mémorable de Mets, par Charles V. Priſe de Sedan par les Impériaux. Harangue du Duc de Guiſe à ſes gens le jour de l'aſſaut général. Duel de Charles de la Rochefoucault de Randan, contre Henri Manriquez. Levée du ſiége de Mets. Volrad de Mansfeld, ſous la conduite d'Albert, s'empare de l'Etat de Brunſwic. Priſe d'Elwangen par le Duc de Wirtemberg, ſur le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Mort de pluſieurs grands hommes, de Henri Duc de Meklenbourg, de Herman Duc de Wede, d'Everard Billich, de Jean Cochlée, de Gaſpard Hedion, d'André Oſiander, de Sebaſtien Munſter, de Judon Villich, de Lazaro Bonnamico, de George Giraldi, de Paul Jove, de Ferdinand Nunnes de Valladolid.*

### AUTEURS

### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*Jean-Bâtiſte Hadriani, Guillaume Paradin, Luc Contili, Charles Sigonius,*

*nius, Blaiſe de Monluc, Julien Goſſelin, Bertrand de Salignac, François Rabutin, & Jean Sleidan.*

VERS le tems que l'Electeur Maurice porta ſes armes dans la Hongrie, la guerre, & la politique encore plus, firent naître en Italie pluſieurs évenemens mémorables. Les ennemis prirent d'abord, quoiqu'avec peine, le bourg de Bra en Piémont, apartenant au Duc de Savoye, que nous avions déja commencé à fortifier, & dont pluſieurs habitans furent pendus par l'ordre du jeune Prince Emanuel-Philibert, irrité de l'opiniâtreté avec laquelle les aſſiégés avoient défendu la place. Gonzague marcha enſuite à la tête de l'armée vers Foſſano, après avoir commandé à Céſar Maggi d'aller à Saluces avec le Comte de la Trinidad. La ville fut bien-tôt priſe; mais la citadelle tint ferme plus long-tems: Maggi néanmoins, après avoir été légerement bleſſé à la gorge, l'obligea enfin à capituler. Il y laiſſa pour Gouverneur Gabriel Serbellon avec une compagnie d'Infanterie, & il alla enſuite avec le Comte de la Trinidad, par les ordres de Gonzague, devant (1) Dragoniera, qui ſe rendit, apres avoir eſſuyé trois jours le feu du canon; la garniſon Françoiſe ſortit, vie & bagues ſauves, ſuivant la capitulation, & fut conduite dans la vallée prochaine.

HENRI II. 1552.

Guerre de Piémont.

Priſe de Saluces par les Impériaux, & de pluſieurs autres places.

Après la priſe de Dragoniera, Maggi ayant eu ordre d'attaquer Montemaro, marcha auſſi-tôt vers cette place, qui étoit très-forte, menant avec lui Auguſte, fils naturel du Prince de Saluces, & ami du Commandant de la garniſon, qui étant ſorti à la ſollicitation d'Auguſte, pour conférer avec lui, ſe trouva pris par les troupes de Maggi, qui ſurvint tout à coup. On employa d'abord la douceur, pour obliger ce Capitaine à faire rendre la place; mais ce fut inutilement: on en vint enſuite aux menaces; on le fit même marcher, à la vûë de la place, lié, comme ſi on l'eût conduit au ſupplice. A ce ſpectacle, les habitans touchés du péril qui menaçoit leur Commandant, rendirent ſur le champ la place, pour lui ſauver la vie. Cet Officier fut ſi frapé de la frayeur de cette mort honteuſe, que tout ſon corps parut couvert d'une ſueur de ſang. Nos troupes qui étoient dans la citadelle, déſeſpérant d'être ſecouruës, promirent de ſe rendre, ſi dans trois jours elles ne l'étoient point. Briſſac avoit cependant envoyé un homme, pour leur donner avis qu'ils tinſſent ferme; que le ſecours arriveroit bien-tôt; que Gonzague étoit allé avec ſon armée du côté de Foſſano & de Bene, & que pour lui, il iroit dans peu les ſecourir en perſonne. Mais cet envoyé ayant été ſurpris par Angelo Santi de Corſe, fut mis à la queſtion, & ne put parler aux aſſiégés. La garniſon n'ayant aucunes nouvelles de Briſſac, & n'eſpérant plus rien, capitula après les trois jours. Maggi, après avoir laiſſé dans la citadelle deux compagnies commandées par Philippe del Vaira, & Malavicino da Piacenza, ſe mit en marche avec l'Artillerie.

Alvare

(1) Ou Dragonero.

HENRI II. 1552.

Alvare de Sande tenta le ſiége de Ceve, où Briſſac s'étoit enfermé pour appuyer de Vaſſé, Gouverneur de la place; mais les troupes de Montluc & de Bernardin firent lever le ſiége; & les Eſpagnols ſe retirerent à Ponte-ſtura, après avoir amuſé nos troupes au paſſage de la riviere, par quelques légeres eſcarmouches. Les Impériaux ſe jetterent enſuite ſur cette contrée, qui eſt fermée par les rivieres de la Bormia & de Leri, & qui a pour limites le château de Ponzone à l'Orient, & le païs de Ceve à l'Occident. Telles furent à peu près les places dont nos troupes s'étoient emparées l'année précedente, & que Gonzague reconquit cette année, ſans toucher à aucune place de réſiſtance, quoique cette campagne leur eût coûté cent ſoixante mille écus. Nous demeurâmes maîtres de Ravel, de Savillan & de Raconis, qui ſont les principales fortereſſes du païs.

Situation générale des affaires en Italie.

Toute l'Italie étoit alors partagée entre la crainte & l'eſpérance; on y voyoit proſperer les affaires du Roi de France, & celles de l'Empereur en aſſez mauvais état. On apprenoit tous les jours, que le Roi avoit ſoûmis, par la force ou autrement, un grand nombre de villes dans la Lorraine & le Luxembourg: les partiſans de l'Empereur étoient ſur-tout conſternés de la fuite de ce Prince en Allemagne. Toute l'Italie étoit preſque ſans défenſe: le Marquis de Marignan avoit amené à l'Empereur quatre mille Italiens, levés la plûpart dans la Toſcane, avec deux mille vieux ſoldats Eſpagnols, qui avoient ſervi dans la guerre de Parme. On avoit rendu à Octavio toutes les places & les citadelles, excepté Sandonino, Caſtelguelfo, & Colorno, où l'on avoit laiſſé des garniſons Impériales; l'Empereur avoit auſſi gardé Briſello, qu'il n'avoit pas voulu qu'on rendît au Cardinal de Ferrare.

Gonzague ſe voyant privé des troupes Allemandes, que l'Empereur avoit rappellées, & qui faiſoient la plus grande force de l'armée de Piémont, n'oſoit former aucune entrepriſe, & ſe tenoit ſimplement ſur la défenſive. Paul de Thermes étoit à Parme, pour y ſoutenir le parti de la France, ſecondé des principaux Capitaines Italiens; & le Cardinal de Ferrare étoit à la Mirandole avec quatre mille hommes d'Infanterie, qu'il avoit aſſemblés pour faire lever le ſiége de la ville. Tout ſembloit préſager quelque révolution. La révolte du Prince de Salerne, qui étoit en grande conſidération parmi ſes vaſſaux, & ſes courſes fréquentes annonçoient des troubles dans le Royaume de Naples. D'ailleurs le refus que l'on avoit fait à Guidobaldo Duc d'Urbin, du gouvernement général qu'il avoit ſollicité peu de tems auparavant, faiſoit conjecturer qu'il entreroit dans notre parti. Il avoit déja renoncé à la ſolde des Venitiens, & il étoit accoûtumé à faire la guerre ſous les drapeaux & aux fraix d'autrui. On tiroit néanmoins de bons ſoldats de ſa Principauté, d'où l'on pouvoit aiſément aller dans l'Abruzze, par la Marche d'Ancone. Les Impériaux étoient d'autant plus perſuadés que ce Prince embraſſeroit notre parti, qu'ils ſçavoient que le Roi lui avoit fait des propoſitions honorables, & qu'il lui avoit promis ſur-tout, de lui ceder le droit que Catherine de Medicis ſa femme, fille de Laurent de Medicis autrefois Duc d'Urbin, prétendoit avoir ſur ce Duché. D'ailleurs le bruit couroit, que par le canal du Cardinal François de Tournon, qui

s'é-

s'étoit retiré à Veniſe, le Roi avoit ſollicité le Sénat de ſe liguer avec lui, en lui faiſant eſpérer, qu'après que le Royaume de Naples auroit été recouvré, il donneroit à la République quelques ports dans la Pouille, d'où elle tireroit des vivres, dont on manquoit ſouvent à Veniſe: on promit auſſi aux Venitiens quelques places dans le Milanez, & l'on fit eſpérer au Pape un ample patrimoine, pour le diſtribuer à ſes parens. Le Pape néanmoins, & le Sénat de Veniſe ne ſe laiſſerent point ſéduire par des appas ſi flateurs. HENRI II. 1552.

L'arrivée de l'armée navale des Turcs dans la mer de Toſcane tenoit ſurtout en ſuſpens ceux, qui ne s'étoient point encore declarés ni pour l'un ni pour l'autre parti. Cette flote étoit compoſée de cent vingt trois galeres, de deux brigantins, & de pluſieurs tartanes: elle étoit partie le quatre de Mai du port de Conſtantinople, & avoit d'abord relâché à Modon dans la Morée, où après avoir paſſé douze jours, elle avoit fait voile vers Zante, dans le (1) Golfe de Sainte-Maure, qui peut contenir juſqu'à trois mille galeres; elle ſe détourna enſuite de l'Iſle de Leucade, appellée aujourd'hui Sainte-Maure, & qui eſt jointe à l'Albanie par un pont, & après qu'elle eût ſalué, ſelon la coûtume, l'Iſle de Corfou, apartenant aux Venitiens, & que le Gouverneur de cette Iſle lui eût rendu le ſalut, & eût envoyé même des préſens au nom de la République à l'Amiral de la flote, elle fut pouſſée par le vent, de Sainte-Marie de Caſſopo, ville de Corfou, à Brutinto, & aux monts de la Chimere (2); elle fit proviſion d'eau dans cet endroit, & rencontra enſuite une galere de Raguſe, chargée des préſens qu'on a coûtume d'envoyer aux Bachas. Elle entra le premier jour de Juillet dans le Golfe de Veniſe, s'approcha des côtes d'Italie, & vint devant Cortone, place très-forte, ſituée dans une peninſule ſur un rocher eſcarpé. De-là ayant été portée au-delà du Cap des Colones dans le Golfe de Schilaci, & au-delà du Cap dell' arme (3), elle entra dans la Baye de Reggio, aujourd'hui nommée la Foſſe de Saint-Jean. Cette ville ſituée à l'extrêmité de l'Italie, regarde la Sicile, qui en eſt ſeparée par un détroit de dix milles, & que l'on croit avoir été autrefois comme arrachée (4) par les vagues de la mer, du païs des Brutiens (5). Les flots de la mer, reſſerrés dans ce détroit, y ſont agités de ſept en ſept heures (6) avec tant d'impétuoſité & de violence, qu'on ne peut les regarder ſans effroi; & ceux qui veulent traverſer ce détroit, y font ſouvent naufrage. Au-deſſus de Reggio eſt le fameux promontoire de Scilla, aujourd'hui appellé Scillo, tout rempli de grottes & de cavernes, & qui étant battu des vagues de la mer, lorſque le vent de Sud-Oueſt ſouffle, fait entendre un bruit pareil à l'aboyement des chiens; ce qui a donné lieu à la fable de Scilla. On voit ſur la côte de Sicile, vis-à-vis de Scillo, le Cap de la tour du Fare, qui s'avance un peu au-deſſus de Meſſine. Après que la flote Turque eût été long-tems agitée dans ce

Arrivée de la flote Turque dans les mers d'Italie.

(1) Ou le Golfe d'Arcadie.
(2) Les Grecs & les Latins appelloient ces monts de l'Epire *Acroceraunia*.
(3) Ou Spartivento, comme dit Paradin.
(4) C'eſt de-là que lui vient le nom de Reggio.
(5) Peuples d'Italie dans la Calabre.
(6) Ou, ſuivant les éditions de Patiſſon & de Drouart, de ſix en ſix heures. P. D. O.

HENRI II. 1552.

ce détroit, elle aborda enfin à la tour du Fare; mais l'Amiral ayant quelque ſoupçon d'une embuſcade (ſept cens Cavaliers attendoient en effet que l'on fît une deſcente dans l'Iſle) défendit ſéverement que perſonne ne ſortît des vaiſſeaux, & fit voile vers les Iſles de Vulcain. Ces Iſles ſont dans le Fare de Meſſine, au nombre de ſept; on les nommoit Eoliennes & Lipariennes: comme la terre y eſt d'une nature ignée, on a cru que, par une communication ſoûterraine, elle empruntoit ou fourniſſoit les feux du mont Etna. La flote arriva enfin à Stromboli, Iſle qui differe des autres par des flammes plus claires & plus pures: les habitans, par la fumée, jugent deux jours auparavant du vent qui doit ſouffler: ce qui eſt cauſe que les Anciens ont nommé cette Iſle la caverne d'Eole.

Craintes qu'elle excite dans toute l'Italie.

Quoique tout le monde s'attendît à voir fondre cet orage ſur l'Italie, on ignoroit néanmoins de quel côté il éclateroit. Ceux même qui étoient chargés des affaires du Roi, n'en étoient pas aſſûrés. Côme, qui craignoit pour la Toſcane, écrivoit tous les jours à l'Empereur, pour l'engager à pourvoir à la ſûreté de Siene: il lui faiſoit entendre que les habitans, indiſpoſés contre lui, ne méditoient que le moyen de ſe procurer la liberté, & que la citadelle n'étoit pas encore en état de défenſe; il ajoûtoit, que les François étoient comme en embuſcade, prêts à ſaiſir tous les momens favorables. Il donna les mêmes avis à Diégo Hurtado de Mendoza, qui étoit chargé à Rome du ſoin de cette affaire; il l'aſſûroit que le peril étoit preſſant, & qu'il lui importoit de revenir promptement à Siene, pour diſſiper la conjuration par ſa préſence; il l'exhortoit ſur-tout à payer les ſoldats de la garniſon, qui, faute de payement, ſe licentioient, étoient à charge à la ville, & faiſoient hautement murmurer le peuple contre leurs déſordres.

On craignoit ſur-tout pour le Royaume de Naples, dans un tems que l'arrivée de la flote Ottomane préſentoit aux bannis, qui étoient déja aſſez puiſſans, une occaſion de retourner dans leur païs. C'eſt par ce motif que l'Empereur avoit envoyé dans le Piémont deux regimens d'Allemans, commandés par Jean-Bâtiſte de Lodrone & Nicolas de Madruce, avec ordre d'aller joindre le Viceroi Pierre de Tolede. Mais le Pape, lié par le traité qu'il avoit fait avec le Roi, & craignant d'y donner atteinte, refuſa à ces troupes le paſſage ſur ſes terres; ainſi on donna ordre à Doria de les faire paſſer à Naples ſur ſes vaiſſeaux. Mendoza remontra que ſes Eſpagnols ne ſuffiſoient pas pour défendre, contre les Turcs, les citadelles qu'on avoit commencé de conſtruire à Siene, à Porto-Ercole, & à Orbitello; & il obtint de Gonzague mille Allemans du regiment de Lodrone, avec trois cens maîtres. Côme, qui ſe croyoit intéreſſé dans l'affaire de Siene, ne demeuroit pas dans l'inaction. Il fit fortifier ſes frontieres avec toute la diligence poſſible, mit dans Piſe une garniſon commandée par Rodolphe Baglioni, & eut ſoin d'envoyer dans l'Iſle d'Elbe des ſoldats, & toutes ſortes de munitions.

Aſſemblée des François à Chioggia.

Cependant le Prince de Salerne revint promptement en Italie, où le Roi, qu'il avoit laiſſé à Danvilliers, l'avoit envoyé avec des lettres de créance, addreſſées à ceux qui étoient chargés de ſes affaires, afin qu'ils déliberaſſent en-

enſemble de ce qu'il convenoit de faire dans la conjoncture préſente. Hercule Duc de Ferrare, dans la crainte de déplaire à l'Empereur, qui avoit fait la paix avec l'Electeur Maurice, ne voulut pas qu'on s'aſſemblât dans ſa ville: ainſi l'on choiſit Chioggia dans l'Etat de Veniſe, pour y tenir les conférences. Là ſe rendirent Hippolyte Cardinal de Ferrare, frere d'Hercule, le Cardinal de Tournon, Paul de Thermes, le Prince de Salerne, Odet de Selve Ambaſſadeur du Roi à Veniſe, Louis Pic Comte de la Mirandole, & Corneille Bentivoglio. Jerôme da Vecchiano de Piſe, & Mario Bandini de Siene y aſſiſterent auſſi au nom des Farneſes. Toute la conférence roula ſur la guerre d'Italie; & il fut long-tems agité ſi on commenceroit par attaquer Milan, ou le Royaume de Naples. Le Prince de Salerne étoit d'avis qu'on allât à Naples, & promettoit un ſuccès heureux & facile; il prétendoit que le Viceroi n'avoit fait aucuns préparatifs, & que la Nobleſſe du païs, à qui la flote de Turquie faiſoit eſpérer quelque révolution, & qui deteſtoit la dureté du Viceroi & la domination Eſpagnole, paſſeroit infailliblement dans le parti des François. On oppoſoit à cet avis, qu'une pareille entrepriſe avoit déja eu pluſieurs fois de funeſtes ſuites, pour avoir laiſſé l'ennemi ſi loin derriere ſoi, & rendu par cette imprudence le paſſage difficile à toute ſorte de ſecours: qu'au reſte il n'étoit pas croyable qu'on pût ſurprendre les ennemis, puiſqu'il étoit manifeſte que Céſar Mormile, dont nous avons déja parlé, depuis peu rappellé de ſon exil, & informé des deſſeins du Prince de Salerne & de ſes partiſans, avoit ſans doute averti le Viceroi de tout ce qui ſe paſſoit. On ne trouvoit pas auſſi à propos d'entreprendre l'expédition de Milan, dont l'Empereur étoit ſi proche, & qui étoit à portée du ſecours des Allemans, déja préparé. HENRI II. 1552.

Pour faire cependant quelque entrepriſe, on réſolut de délivrer la ville de Siene, à la ſollicitation des bannis. Cette ville, ſituée dans le ſein de l'Italie, leur parut plus propre à être ſecouruë, & plus capable à favoriſer un jour les nouvelles entrepriſes qu'on voudroit tenter. Il leur ſembloit d'ailleurs, que la flote ſeconderoit l'expédition de Siene, parce que la plus grande partie de ce païs s'étend vers la mer de Toſcane, & que l'on y pouvoit faire la guerre avec le ſecours des Turcs; qu'au reſte, ſi le ſuccès n'étoit pas heureux, du moins on pouvoit eſpérer de réuſſir mieux dans ce qu'on entreprendroit dans la ſuite, lorſque les forces des ennemis ſeroient diviſées; & qu'après qu'on auroit fait dans ce païs-là comme un eſſai de cette nouvelle guerre, on pourroit enſuite prendre de plus juſtes meſures pour attaquer Naples, ou Milan. Toute l'aſſemblée s'arrêta à cette derniere réſolution, & croyant que les préparatifs étoient ſuffiſans pour l'exécution, elle députa en France Corneille Bentivoglio (1), pour donner avis au Roi de ce qui avoit été décidé à Chioggia. Réſolution qu'on y prend.

Comme le bruit s'étoit répandu, que les François avoient deſſein d'attaquer

(1) Les Bentivoglio ont toûjours été attachés à la France, depuis le regne de Louis XII. qui fit la guerre en Italie, pour les remettre en poſſeſſion de la ſouveraineté de Bologne.

HENRI II. 1552. quer Naples, le Viceroi allarmé demandoit inceſſamment par ſes lettres qu'on lui envoyât du ſecours; ſes preſſantes ſollicitations ſervoient à confirmer la nouvelle. Après que le Roi eût approuvé la réſolution de l'aſſemblée de Chioggia, Bentivoglio revint en Italie, & Louis de Saint-Gelais fut envoyé à Rome, comme en ambaſſade, pour aſſûrer le Pape qu'il n'avoit rien à craindre de la flote Ottomane; mais en effet, pour appuyer à Rome l'entrepriſe de Siene, & y affermir, par ſa préſence & ſes conſeils, les partiſans du Roi. L'Empereur voyant ſes affaires en ſi mauvais état, dans un tems où il étoit dénué d'argent, demanda à Côme, qu'il lui prêtât deux cens mille écus d'or. Côme ſaiſiſſant cette occaſion pour obtenir la ſouveraineté de Piombino, en fit encore parler à l'Empereur, par Pierre-Philippe Pandolfini. Jaques Appiano, Seigneur du lieu, conſentoit à la ceder, ſur-tout depuis que ſa mere, qui s'y étoit toûjours vivement oppoſée, étoit morte; de ſorte que Côme avoit envoyé à Genes Bernard de Medicis, Evêque de Caſſano, qui étoit ſon parent, pour la remiſe de la ſomme qu'on demandoit, & pour engager le Sénat à conſentir que Piombino lui fût cedé par Appiano, & qu'il le tînt déſormais de l'Empereur, à titre de fief. Mais les Miniſtres Impériaux firent naître des obſtacles, & traînerent l'affaire en longueur. Lorſque le Duc d'Albe fût arrivé avec un ſecours d'Eſpagnols, qui leur parut ſuffiſant, pour faire tête à l'ennemi, ils éluderent la demande de Côme, qu'ils jugeoient aſſez engagé par ſes propres intérêts à défendre l'Iſle d'Elbe.

Piombino cedé par l'Empereur au Duc de Florence.

L'Empereur néanmoins, cedant dans la ſuite à la néceſſité, & craignant, qu'après la perte de Siene, ce païs ne tombât en la puiſſance des ennemis, donna ordre à Mendoza, de mettre Côme en poſſeſſion de Piombino, des forteresſes de ce territoire, & de toutes les munitions de guerre qui y étoient; après s'être aſſuré de lui, qu'il rendroit ces places, toutes les fois que l'Empereur ou ſes héritiers lui offriroient l'argent qui auroit été employé à les fortifier, ou à les défendre. Dès que Côme eût donné caution, il envoya Othon de Montauto, Général des troupes de Toſcane, qui avoit mérité ſon eſtime & ſa confiance, pour recevoir de Navarreto, Officier Eſpagnol, la citadelle de Piombino; & pour en donner le gouvernement à Roſa da Vicchio, brave Officier, & faire prêter à ſon maître le ſerment de fidélité par les habitans de Piombino, de Populonia, de Scarlino, & de Buriano. Les peuples de l'Iſle d'Elbe prêterent le même ſerment. Le Duc de Florence ayant pris poſſeſſion de ces places, huit ans après que l'Empereur les lui avoit promiſes, trouva les fortifications qu'on avoit commencées, preſque ruinées, par un effet de la négligence, ou de l'envie & de la malice de Mendoza; mais ſon extrême diligence, encore moins grande que ſon bonheur, les rétablit ſi promptement, qu'il les mit aſſez tôt à couvert de ce qu'il pouvoit craindre de la flote des Turcs, s'ils ſe fuſſent jettés ſur les côtes de la Toſcane.

Quoique les Impériaux euſſent ſouvent été avertis par Côme, des deſſeins que les François avoient ſur la ville de Siene, ils commencerent néanmoins un peu tard à prévenir le danger qui menaçoit cette place. Mendoza, qui, étant à Rome, avoit juſques-là empoiſonné & rendu ſuſpects tous les projets,

&

& toutes les offres de ce nouveau Souverain, donna enfin ordre à François d'Alaba, Commandant de la garniſon Eſpagnole à Siene, d'aller à Florence demander à Côme le ſecours qu'il avoit promis: mais il pouſſa la défiance juſqu'au point de défendre à Alaba, de laiſſer entrer les troupes de ce Prince dans la ville, & il lui ordonna de les faire reſter à Staggia. Côme, Prince politique, uſa pour lors de diſſimulation, & commanda en même tems à Menichino da Poggi-bonzi, Capitaine de la milice du Val d'Elſa, de ſe rendre à Staggia avec trois mille hommes d'Infanterie & trois cens maîtres, pour faire face aux ennemis. HENRI II. 1552.

Les Sienois conſpirent pour leur liberté.

Cependant on tramoit alors une révolte dans la ville. Enée Piccolomini, Americ Amerighi, Mario Bandini, & André Landucci, qui s'étoient declarés pour la liberté de leur patrie, étoient convenus ſecretement avec les principaux de Siene, & avec le peuple, fatigué de la domination Eſpagnole, qu'on prendroit les armes à un jour marqué, pour ſecoüer le joug, & qu'on leur ouvriroit les portes de la ville, lorſqu'ils s'y préſenteroient. Ils ne pouvoient entrer dans les terres de Siene que par Caſtro, & par Pitigliano; toutes les autres avenuës étoient fermées; de ſorte que Côme & Nicolas des Urſins avoient fortifié cet endroit-là, pour empêcher les bannis de venir à Siene. Des Urſins avoit été aſſez dénaturé, pour dépouiller Jean-François des Urſins, ſon pere, de la ſouveraineté de Pitigliano, & cette action indigne lui avoit valu la protection de l'Empereur, à qui il avoit fait entendre que ſon pere favoriſoit le parti des François: mais ayant ſouvent demandé à Ferdinand de Gonzague, qui avoit la ſouveraine direction ſur toutes les affaires de l'Empereur en Italie, le payement des troupes qui étoient en garniſon à Pitigliano, & voyant qu'on ne les payoit point, comme on l'avoit promis, il en fit ſes plaintes, qui furent mépriſées. Son mécontentement l'engagea alors à paſſer dans le parti de la France. Jerôme da Vecchiano l'avoit déja ſollicité de quitter le parti de l'Empereur, & il exécutoit en cela les ordres d'Horace Farneſe Duc de Caſtro, qui ſe flattoit d'obtenir un jour de la libéralité du Roi la ſouveraineté de Siene; ce que le Pape Paul III. ſon ayeul avoit extrêmement ſouhaité après la perte de Plaiſance. Au reſte, le Pape mécontent du violent procedé de Mendoza, qui avoit depuis peu battu, pour une cauſe aſſez légere, le Bargello ou Barigel, ou Prévôt de Rome, favoriſoit ouvertement les bannis, & avoit mandé au Cardinal da Carpi, Légat de Viterbe, qu'il donnât paſſage à nos troupes. Mais ce Cardinal, attaché aux intérêts de l'Empereur, avoit ſecretement averti Mendoza des ordres du S. Pere. Piccolomini, & Amerighi, étant partis au jour marqué de Caſtro & de Pitigliano, avec un corps de troupes, ſe rendirent dans le païs de Siene, avec des commiſſions contrefaites par Amerighi, au nom de Mendoza, (ſelon Adriani) comme ſi ces troupes avoient été levées par les ordres de ce Général, pour défendre la côte: mais les Impériaux furent informés de cette ruſe par Jules Salvi, un des Chefs du peuple, qui ayant été ſollicité d'entrer dans le complot, l'avoit découvert, & avoit accuſé de complicité les Cenſeurs de la ville. C'eſt pour cela qu'Othon da Montauto fut envoyé à Siene, pour dire à Alaba, qu'il eût à promettre tout

HENRI II. 1552. ce qui étoit en ſon pouvoir, & à donner toutes les aſſûrances, de la part de Côme. Les conjurés étoient déja arrivés à San-chirico dans le territoire de Siene, à dix huit milles de cette ville; & le Duc de Florence avoit écrit aux Commandans des troupes, qui étoient au Val d'Arno, à Caſentino, à Mugello, à Prato, à Volterra, & à Pontaſieve, qu'ils ſe rendiſſent en diligence à Staggia. Il rappella auſſi de Campiglia deux compagnies de Cavalerie, qu'il avoit envoyées peu auparavant pour la garniſon de Piombino. On fit venir en même tems du Val d'Elſa quatre cens fantaſſins, avec ordre d'aller à Staggia. Côme avoit auſſi écrit à André Doria, qu'il fît deſcendre dans les ports de l'Etat de Siene, les Allemans deſtinés pour Naples, & qu'il les laiſſât quelque tems à Piombino, & à Livourne, pour tenir en reſpect le peuple de Siene: mais Doria s'excuſa de ne pouvoir ſe détourner, & prétexta un ordre contraire; il aima mieux avoir égard aux preſſantes ſollicitations du Viceroi de Naples. Cependant on ordonna à Goro da Monte-benichi, Capitaine de la milice de Monte-pulciano, de faire avancer ſes troupes, & de s'emparer de Turrita, de Monte-fellonico, & des autres places voiſines dans le Val di Chiana. Dominique Galeotti, Colonel des troupes de Cortone, fut auſſi commandé pour tenter la priſe de Lucignano, afin de contenir, par cette eſpece de frein, les Sienois, que l'amour de la liberté rendoit furieux, & que rien ne pouvoit réduire.

L'entrepriſe étoit déja ſur le point d'éclater; cependant Alaba avoit fait publier une défenſe, ſous peine de la vie, qu'aucun habitant de Siene ne ſortît de ſa maiſon. En même tems le Conſeil s'aſſembla; & on envoya dire, au nom de la ville (1) à Piccolomini, & à ceux de ſa ſuite, qu'ils euſſent à ſe retirer. Piccolomini ſe découvrit alors, & répondit fierement, qu'il ne ſe tiendroit point en repos, qu'il n'eût rendu la liberté à ſa patrie, en chaſſant de Siene les troupes étrangeres: il ajoûta, qu'il y avoit déja dix mille hommes ſous les armes; que la flote Françoiſe jointe à celle des Turcs, arriveroit bien-tôt à Porto-Ercole, & qu'ainſi il faloit que les Eſpagnols ſe hâtaſſent de mettre ordre à leurs affaires. Il n'y avoit à Siene que quatre cens Eſpagnols, qu'Alaba avoit jugé ſuffiſans pour garder la citadelle de cette ville, San-Domenico, & la porte de Camollia; les autres troupes avoient été répanduës à Porto-Ercole, à Orbitello, & ſur la côte, pour s'oppoſer à la deſcente des Turcs. Comme Alaba étoit étranger, & que tous les habitans lui étoient ſuſpects, il ne voulut pas ſe fier à eux, quoique les principaux dell' ordine di Nove fuſſent venus d'eux-mêmes lui prêter ſerment. Cette méfiance les aigrit ſi fort, qu'ils ſe joignirent aux autres citoyens pour la liberté de la patrie.

La ville de Siene chaſſe les Eſpagnols & recouvre ſa liberté.

Cependant Montauto, appellé par Alaba, étoit entré ſur le ſoir dans la ville avec quatre cens hommes d'Infanterie: ayant joint enſemble leurs forces, ils ſe rendirent maîtres de la grande place. On vit ſur le champ accourir de tous côtés des troupes, de Pitigliano, de Caſtro, & de Santa-Fiore. La Porte Romaine fut attaquée & brûlée, celle de Tufi abattuë: les

(1) Ou bien, par l'ordre d'Alaba. P. D. o. f.

les Eſpagnols, qui gardoient la Porte Romaine, forcés de ceder, ſe retrancherent dans les tours voiſines, où après avoir ſoutenu pluſieurs attaques, la faim les obligea de ſe rendre. Cependant les ſoldats répandus dans la ville animerent les habitans à défendre leur liberté: le peuple auſſitôt courut aux armes, & s'empara de celles qu'il put trouver dans la place, ou que les bannis avoient eu ſoin d'y faire entrer. S'étant joints tous enſemble, par la haine commune qu'ils avoient pour les Eſpagnols, ils parcoururent les ruës l'épée à la main, & pouſſerent dans la place publique Alaba & Montauto, qui tenoient encore le marché & la porte de Camollia. Les Eſpagnols tinrent ferme juſqu'à minuit, dans l'eſpérance du ſecours qu'ils attendoient de Staggia; mais ils ſe retirerent enfin dans la citadelle & à San-Domenico, voyant que ce ſecours ne paroiſſoit point, & que d'ailleurs ils avoient affaire à des gens déterminés, qui expoſoient généreuſement leur vie pour la défenſe de leur liberté. La porte de Camollia étoit encore occupée par les Eſpagnols: mais les troupes étrangeres obligerent Alaba de l'abandonner; auſſi-bien que San-Domenico. HENRI II. 1552.

Les Sienois regardant Côme comme un voiſin capable de leur nuire, ou de les appuyer, dans la conjoncture préſente, lui députerent Caliſte Cerini, afin de lui témoigner, qu'ils étoient prêts de conſerver deſormais pour l'Empereur le même reſpect & la même obéïſſance qu'auparavant; l'aſſûrer, que la dureté de Mendoza, & l'inſolence des ſoldats Eſpagnols, les avoient portés à prendre les armes; & le prier enfin, qu'en qualité de voiſin & d'ami, il n'entreprît rien contr'eux, & qu'il ne s'oppoſât pas aux efforts qu'ils faiſoient pour récouvrer leur ancienne liberté. Elle députe vers le Duc de Florence.

Côme ayant loüé la généreuſe réſolution des Sienois, leur promit ſon amitié, à condition qu'ils ne ſe ſouſtrairoient point de l'obéïſſance de l'Empereur. En même tems il envoya à Siene, avec Cerini, Hippolyte de Correggio & Leon Santi, comme en ambaſſade, pour s'informer en quel état étoient les affaires d'Alaba, & combien de tems il pouvoit encore tenir dans la citadelle. Cependant ayant mis Fréderic de Montauto en la place de Rodolfe Baglioni, il fit venir celui-ci de Piſe, avec Carolino des Urſins & avec de la Cavalerie, & lui donna ordre de ſe rendre à Staggia, pour tenter de ſecourir les Eſpagnols aſſiégés dans la citadelle. Mais comme il apprit de Santi, que par la négligence de Mendoza, il reſtoit fort peu de vivres dans cette place, & que s'il en faloit venir à un combat, il y avoit apparence, que le ſecours n'arriveroit pas aſſez tôt; il envoya à Siene Marcel Agoſtini, Sienois, chargé, pour calmer la fureur des habitans, de leur repréſenter le péril qui les menaçoit du côté des Impériaux, & de les avertir qu'André Doria étoit à la tête de quatre mille Allemans, & qu'Aſcanio della Cornia, & Alexandre Vitelli étoient prêts de tomber ſur eux avec un corps de troupes: Qu'au reſte Côme ne pouvoit manquer à ſon devoir, s'ils renonçoient à l'obéïſſance qu'ils devoient légitimement à l'Empereur, pour prendre le parti des François. Après que les Sienois eurent remercié Correggio & Agoſtini, & qu'ils eurent proteſté d'être inviolablement attachés à l'Empereur & aux intérêts de Côme, Cor-

HENRI II. 1552.

reggio demanda des ôtages, juſqu'à ce que l'Empereur leur eût préſcrit de juſtes conditions.

Les Sienois aſſiégent la citadelle.

Tandis que les Sienois déliberoient touchant les ôtages (car ils n'avoient pû ſe défendre des preſſantes ſollicitations de Correggio) & qu'ils étoient ſur le point de ſatisfaire à ſes demandes, Lanſac arriva de Rome en diligence. Les Sienois étoient en quelque ſorte déterminés à donner des ôtages. Mais irrités de ce que les Officiers de Côme s'étoient emparés de Lucignano, & de Monte-fellonico, perſuadés d'ailleurs par Lanſac, que le ſecours du Roi arriveroit au plutôt pour défendre leur liberté, ils rompirent l'aſſemblée ſans rien conclure. Déja le peuple avoit creuſé un foſſé entre la citadelle & les murailles de la ville, qu'on avoit élevées de ce côté-là, par le peu de prévoyance de Mendoza, à une telle hauteur, que l'on pouvoit voir de cet endroit & de San-Domenico dans la citadelle, & que ceux qui étoient dedans ne pouvoient ſe mettre à couvert du canon. De plus, nos troupes, qui étoient déja arrivées de Rome en grand nombre, avoient auſſi fait en dehors un retranchement, par le conſeil de Jerôme da Vecchiano, pour ôter toute eſpérance de faire entrer du ſecours & des vivres dans la citadelle.

Traité conclu entre le Duc de Florence & la ville de Siene.

D'un autre côté, le Pape faiſoit ſolliciter le Duc de Florence, de ne pas empêcher les Sienois de recouvrer leur liberté, qu'il aſſûroit de ſcience certaine être l'unique but des François: il l'exhortoit donc à rappeller ſes troupes, & à rendre les villes qui avoient été priſes, lui repréſentant, qu'il étoit à craindre pour lui, qu'en s'engageant dans des affaires étrangeres, il n'attirât dans ſon païs les troupes de France, qui, après avoir ſoutenu les Sienois, pourroient bien ſe jetter ſur ſes Etats. Ces conſeils du Pape étoient judicieux: car le Cardinal de Ferrare & Paul de Thermes faiſoient de grands préparatifs, & levoient des troupes dans la Mirandole & à Parme, réſolus de fondre ſur la Toſcane. Dès que les Sienois eurent renvoyé Cerini, ils députerent à Côme Ambroiſe Nuti, chargé de lui faire des offres de ſervice & d'amitié au nom de la République, de lui demander les places conquiſes dans le Val di Chiana, & enfin de lui témoigner, que les Sienois étoient prêts à prendre le Pape pour arbitre, & à donner pour ôtages quatre gentilshommes des plus diſtingués de la ville. Côme voulant ſe tirer honnêtement d'une affaire, dont les ſuites pouvoient lui devenir funeſtes, conſentit aux conditions ſuivantes: Qu'Othon de Montauto ſortiroit de la citadelle avec la garniſon & tout le bagage; qu'après qu'elle auroit été raſée, les Sienois congédieroient les troupes étrangeres; que la République demeureroit toûjours fidéle & attachée à l'Empire, ſuivant ſon devoir; qu'elle ne nuiroit point aux Etats alliés de l'Empire; qu'elle ne permettroit jamais qu'on fît des levées dans ſon territoire contre l'Empire ou contre ſes alliés; qu'elle ne recevroit dans ſes ports, ni dans ſes havres, aucun ennemi de l'Empire; qu'elle conſerveroit toûjours les droits de ſon ancienne liberté; qu'elle ne fourniroit rien, pour rembourſer les fraix de la conſtruction de la citadelle, ou ceux de la derniere guerre; & qu'en faveur de l'affection que Côme avoit pour les Sienois, il prieroit l'Empereur de ſouſcrire à cette derniere condition. On ajoûta, que le traité fait entre

Cô-

Côme & les Sienois l'an 1547. ſeroit fidélement obſervé, & qu'enfin les places priſes de part & d'autre ſeroient renduës. On n'employa dans l'acte du traité que le nom de l'Empire, & non celui de l'Empereur; parce que les Sienois eſpéroient d'obtenir plus aiſément l'approbation des Etats de l'Empire, que celle de l'Empereur. Au reſte on demeura d'accord, que s'il y avoit quelques ennemis de la République dans le païs de Siene, ils en ſortiroient au plutôt; & que juſqu'à ce tems-là, les Sienois ne ſeroient pas obligés de congédier les ſoldats François, même après la démolition de la citadelle. Cet article fut ajoûté, afin d'obliger les Eſpagnols à vuider Orbitello qu'ils occupoient encore. On trouva à propos de comprendre dans ce traité Alaba, & les Eſpagnols de la garniſon, & de convenir, que s'ils ne vouloient pas y être compris, le traité n'en ſeroit pas moins exécuté. HENRI II. 1552.

Mendoza voulant couvrir la honte de ſa faute par une eſpece de fermeté, refuſa d'abord de conſentir à cet accommodement, & donna ordre à Aſcanio della Cornia & à Alexandre Vitelli de faire des levées au nom de l'Empereur. Cornia leva dans les terres de Perugia trois mille hommes d'Infanterie, avec leſquels il ſe rendit maître de Chiuſi; & Vitelli en leva deux mille. Mais la diſette de vivres & d'argent ralentit bien-tôt l'ardeur de Mendoza. Après avoir fait une vaine parade de ſes forces, il crut s'être aſſez acquitté de ſon devoir, & donna ordre à Alaba de ceder entierement la citadelle aux Sienois, en imputant à Côme la perte de cette place, pour n'avoir pas envoyé de bonne heure le ſecours néceſſaire. Il ſe juſtifia en quelque façon envers l'Empereur, par l'entremiſe de Correggio & de Santi qu'il lui envoya, & qui avoient été témoins de ſa conduite: il lui fit dire par ces deux Officiers, que, n'ayant pu défendre la citadelle, il étoit convenu avec les Sienois qu'elle ſeroit démolie, de peur qu'elle ne tombât en la puiſſance des François, & que par la continuation d'une guerre infructueuſe, les Sienois ne fuſſent obligés de ſe ſoûmettre à une Puiſſance étrangere.

La flote Turque avance dans la mer de Toſcane.

Cependant la flote des Turcs ayant heureuſement paſſé le Fare de Meſſine, arriva le 10. de Juillet à Schilaci (1), & à Cirella, lieu célebre dans la Calabre par les vins excellens qu'il produit: de-là, après avoir brûlé quelques places, elle vint à Policaſtro, auprès du Cap di Palinuro dans la Baſilicate: elle y mit le feu, & pilla Canerotta, dont les habitans furent emmenés en captivité. Ayant enſuite paſſé le Golfe de Salerne & l'Iſle de Capri, elle parut à la vûë du port de Naples. Dragut, qui menoit l'avant-garde, mit le feu dans la fortereſſe de l'Iſle de Procida, qui avoit déja été brûlée par Airadin Barberouſſe. Il tira enſuite vers l'Iſle d'Iſchia, qui eſt à deux milles de Procida, & où eſt un château très-fort, bâti ſur un rocher, & célebre par la retraite de Marie d'Arragon, veuve d'Alfonſe

(1) M. de Thou met en-deçà du détroit de Meſſine le Cap *Scylaceum*, vulgo *Schilaci*, quoiqu'il ſoit par-delà: & lui-même au commencement de ce Livre le met entre le Cap des Colonnes & Spartivento; pourtant il ſemble qu'il doit y avoir dans le Texte au lieu de *Scylaceum*, *Scaleum* ou *Scaleam*, vulgo *Scales*, qui eſt en deçà du Fare de Meſſine, & eſt ſuivi de Policaſtro & du Capo di Palinuro. Du Pur.

Henri II. 1552. fonſe d'Avalos Marquis del Guaſto. Dragut ayant attaqué cette Iſle, en fut vivement repouſſé par la garniſon, & alla rejoindre ſa flotte.

Pierre de Tolede Viceroi de Naples, étoit dans de terribles inquiétudes. Le dedans & les dehors de la ville de Naples ne lui offroient que de triſtes ſujets de craindre un funeſte évenement : dans ces allarmes, il avoit fait venir tous les Eſpagnols des garniſons du Royaume, pour faire tête aux ennemis du dehors. Quant au dedans, ayant découvert depuis peu une conjuration, il avoit fait trancher la tête à Antoine Griſone, brave gentilhomme, qui, comme ami du Prince de Salerne, lui étoit devenu ſuſpect, & avoit été convaincu, diſoit-il, par des lettres qu'il avoit ſurpriſes. Il avoit auſſi fait publier une Ordonnance, par laquelle il étoit défendu, ſur peine de la vie, de prononcer ſeulement le nom du Roi de France, & du Prince de Salerne. Le Viceroi avoit auſſi fait fermer toutes les portes de la ville, & n'en avoit laiſſé que trois libres, par leſquelles on put entrer & ſortir.

André Doria mis en fuite par Dragut.

Enſuite la flote fit voile par le Golfe de Gaete vers Ponza, Iſle dépendante des Farneſes (1). Dragut informé de l'arrivée d'André Doria dans cet endroit, s'avança, & le ſurprit tandis qu'il ne penſoit pas être ſi près de l'ennemi. Doria ne pouvant avec quarante galeres faire tête à une flote ſi nombreuſe, fit ſur le ſoir ſa retraite avec tant de légereté, que toute la flote ennemie ne pût l'atteindre. Dragut néanmoins l'ayant ſuivi avec ſix de ſes meilleurs voiliers, lui prit une galere, & après avoir paſſé toute la nuit, & une grande partie du lendemain à le pourſuivre, il en coula deux à fond, & en prit ſix autres avec ſept cens Allemans qu'elles portoient. Nicolas Madrucci, leur Colonel, fut pris avec eux, & mourut bien-tôt après d'une bleſſure qu'il avoit reçûë dans le combat. Ce fut le 5. d'Août que ce malheur arriva au célébre Doria, dans un âge fort avancé, & qui avoit toûjours été juſqu'alors favoriſé de la fortune. Après cet échec, il ſe retira en Sardaigne avec le reſte de ſa flote, & revint enſuite à Genes. Sigonius juſtifie Doria, & rapporte que ce Général fit d'abord voile à Malaga en Eſpagne, dans le deſſein de tranſporter l'Infanterie Eſpagnole ; qu'il la fit embarquer à Alcantara dans ſes vaiſſeaux, & qu'il reçut de l'argent à Barcelone ; qu'après avoir paſſé beaucoup de tems dans ces différentes villes, il ne put retourner à Genes avant le premier jour de Juillet, ayant été ſurpris par une tempête dans le golfe de Narbonne (2) ; qu'il fit débarquer à Genes les Eſpagnols, qui eurent ordre d'aller par terre ; qu'enfin il reçut dans ſes vaiſſeaux les Allemans qui étoient arrivés, & prit en diligence la route de Naples. Le même Hiſtorien ajoûte, que ſur le bruit que la flote des Turcs étoit auprès de cette ville, Doria ſe retira avec trente neuf galeres à l'embouchure du Tibre, où ayant fait proviſion d'eau, il ne put apprendre la route que tenoient les ennemis, ni de Naples, ni de Rome, ni de la part des Impériaux ; qu'il ſe mit enſuite prudemment en haute mer ; & que pour éviter le mont Circello, à la côte du-

(1) Elle eſt encore aujourd'hui dépendante de l'Etat de Parme.
(2) Autrement dit le golfe de Lyon.

Digitized by Google

duquel il croyoit qu'étoit le plus grand péril, il ne fut pas plutôt à la vûë de Ponza & d'Iſchia (1), qu'il fit voile de ce côté-là. Il ſe perſuadoit, que n'y ayant point de port, ni même de l'eau ſeulement pour trois galeres, loin d'y en avoir pour une flote auſſi conſidérable, les ennemis ſe tiendroient plus volontiers dans le détroit de Procida, afin d'arrêter le ſecours qu'on feroit paſſer à Naples. Il jugeoit d'ailleurs, que s'il entreprenoit de paſſer par le détroit de l'Iſle de Capri, les Turcs pourroient s'y oppoſer ſans peine, & garder le paſſage des deux côtés avec leur flote, qui étant fort nombreuſe, pouvoit être diviſée ſans péril. Doria crut donc, ſelon Sigonius, que les Turcs s'étoient arrêtés dans le golfe de Naples; ainſi la nuit étant ſurvenuë, il ordonna pour plus grande ſûreté, que ſi, contre toute attente, les ennemis étoient par hazard cachés dans l'Iſle de Capri, on changeât de route, autant qu'il ſeroit poſſible, en navigeant lentement loin de Ponza & d'Iſchia; afin que, s'il faloit faire retraite, les rameurs fuſſent plus frais & moins fatigués. Sur les quatre heures du matin il s'apperçut qu'il avoit en queuë la flote des Turcs, qui venoit ſur lui pour le ſurprendre. On lui conſeilla de prendre la fuite avec les galeres qu'il pourroit ſauver, puiſqu'il étoit trop inférieur aux ennemis: mais il rejetta courageuſement ce conſeil, & ayant joint toutes ſes galeres enſemble, il voulut qu'on ramât plus lentement, & que ſouvent même on ne ramât point du tout; afin d'attendre celles qui ne pouvoient aller ſi vîte, & que s'il faloit fuir, il conſervât toutes ſes galeres, en les faiſant retirer toutes enſemble. Il étoit perſuadé que ſi l'on en venoit aux mains, il combattroit plus heureuſement avec la flote entiere, ayant appris par une longue expérience que les galeres des Turcs ne ſont pas à beaucoup près ſi légeres que les nôtres. Il avoit peut-être cru, que les ennemis ne pourroient le ſuivre long-tems, qu'avec un petit nombre de galeres, & qu'ainſi il ne riſquoit rien de leur faire face, & de ſoutenir leurs efforts; que d'ailleurs, ayant beaucoup de monde, il pouvoit combattre, & remporter même la victoire, ou du moins empêcher les ennemis de nuire au peu de galeres qu'ils pourſuivoient. HENRI II. 1552.

Pendant qu'on faiſoit ces réflexions, il partit un boulet de canon, qui paſſa entre la galere de Doria & la Réale Eſpagnole qui y étoit jointe. Un Eſpagnol ayant demandé alors à haute voix ce qu'il faloit faire puiſque l'ennemi étoit ſi proche, Doria répondit, qu'il étoit d'avis d'aller tous enſemble au ſecours des autres galeres. Un moment après un autre cria d'une voix tremblante: A la voile, à la voile! & quelques galeres partirent à l'inſtant; mais la Réale Eſpagnole ayant gagné auſſi-tôt la pleine mer, toutes les autres de cette nation firent la même choſe. Le déſordre ſuivit cette lâche ſéparation, & toute la flote des Chrétiens épouvantée ſe mit en même tems à fuir. Les Turcs, après l'avoir pourſuivie depuis minuit juſqu'à cinq heures du ſoir, prirent ſept galeres qui étoient des moindres pour la chiourme. André Doria ne pouvant faire tête, ſe retira dans l'Iſle d'Elbe, où il rallia les reſtes de ſa flote. Après cette victoire, les Turcs

(1) Iſles de la mer de Toſcane.

HENRI II. 1552. Turcs ne voyant point paroître le Prince de Salerne, qui étoit parti de Marſeille avec vingt cinq galeres de France, & deux mille Gaſcons, mirent à la voile & ſe retirerent. Les ayant joints depuis avec beaucoup de peine, il tâcha en vain de les faire retourner, en les aſſûrant d'une prompte révolte dans Naples. Ils lui promirent ſeulement de revenir l'année ſuivante; ce Prince les accompagna juſqu'à l'Iſle de Scio, où il paſſa l'hyver avec notre flote.

On rend aux Sienois les villes qu'on leur avoit priſes.

Cependant Côme rendit aux Sienois Lucignano & Monte-fellonico, & le Pape donna ordre qu'on leur remît Chiuſi, alors occupé par Aſcanio della Cornia. La citadelle même, qu'Alaba avoit enfin renduë par l'ordre de Mendoza, fut remiſe à Lanſac. Cet Officier la remit avec un applaudiſſement univerſel au pouvoir des Sienois, qui commencerent auſſi-tôt à la démolir. On envoya en même tems des Ambaſſadeurs de part & d'autre, pour confirmer la paix. Les Sienois députerent à Florence Ambroiſe Nuti, & Côme envoya à Siene Leon de Ricaſoli, très-entendu dans les affaires des Sienois. Comme les Eſpagnols tenoient encore Orbitello, les François n'étoient pas encore ſortis de Siene, & de Thermes y étoit même arrivé depuis peu de Parme. Ce fut pour le Duc de Florence un prétexte de ne point rappeller ſes troupes de Staggia. Il étoit bien aſſûré de la ſincerité du Roi de France; mais attentif à tous les mouvemens, il appercevoit au travers d'une paix, qui ne lui ſembloit pas trop bien cimentée, le principe de quelque ſoudaine révolution. Dans cette vûë, il avoit conſeillé au Pape, que les Sienois avoient choiſi comme pour arbitre au ſujet des différens qui reſtoient à vuider, de s'appliquer à appaiſer tous les troubles dans la ville de Siene, & à reformer la République. Le Cardinal Fabio Mignanello, Sienois, ayant été chargé de ce ſoin, y avoit établi une nouvelle forme de gouvernement, & y avoit créé ſeize Magiſtrats, & un Conſeil de huit cens citoyens. Il avoit eu la précaution de compoſer la plus grande partie de ce Conſeil de ceux des citoyens, qui ſe ſentant coupables à l'égard de l'Empereur, ne manqueroient pas d'embraſſer le parti du Roi, dont l'appui leur étoit néceſſaire, quoiqu'ils fuſſent d'ailleurs très-zélés pour la liberté de leur patrie. Il les avoit auſſi engagés à faire au Roi une députation ſolemnelle, pour le remercier au nom de la République, comme ſon glorieux libérateur, & lui demander la continuation de ſon ſecours & de ſa puiſſante protection, contre ceux qui voudroient eſſayer encore de leur ravir la liberté qu'il leur avoit ſi heureuſement procurée. Claude Tolomei, dont on voit encore la harangue éloquente à ce ſujet, fut mis à la tête de la députation.

Les Impériaux font fortifier Orbitello.

Côme regardant ce procedé, comme une infraction du traité fait avec les Sienois, ſe crut alors diſpenſé d'en obſerver les conditions, & conſeilla à Mendoza de retenir Orbitello. Ce Général étant allé à Livourne, avec les Eſpagnols qu'on avoit fait ſortir depuis peu de la citadelle de Siene, attendit Doria, qui avoit fait voile vers Naples, après le départ de la flote des Turcs. Celui-ci à ſon retour s'embarqua ſur ſes galeres, & alla à Piombino, d'où il aborda au port de San-Stefano. Après avoir mis à terre, auprès d'Orbitello, quinze cens ſoldats, il attaqua une

ne tour que les Sienois occupoient à l'extrêmité de l'étang, & la battit avec le canon d'une galere. Les aſſiégés abandonnerent la tour, & les ennemis entrerent librement dans Orbitello. Après y avoir mis une garniſon & des vivres, & avoir fait fortifier la citadelle, ſeulement du côté du continent, parce qu'elle étoit d'ailleurs toute environnée par l'étang, Mendoza en partit, & bien-tôt après il fut rappellé d'Italie. Ce Miniſtre y avoit gouverné pendant pluſieurs années avec tant de hauteur, qu'on crut qu'il y auroit entierement ruiné les affaires de l'Empereur, s'il y fût demeuré plus long-tems. HENRI II. 1552.

La garniſon qu'on mit à Orbitello, conſiſtoit preſque toute en vieux ſoldats, qui par des courſes continuelles ſoutenoient, comme ils pouvoient, l'honneur des Eſpagnols & les intérêts de l'Empereur. Nos troupes qui étoient dans Siene & aux environs, ne jugerent pas à propos de s'avancer plus loin, dans un tems que la puiſſance du Roi n'étoit pas encore bien établie. Ce fut dans le deſſein de l'affermir, qu'après que le Pape eût rappellé le Cardinal Mignanello, le Roi envoya dans ce païs-là le Cardinal de Ferrare, qui joignoit à une grande expérience une prudence conſommée, & devoit ſans doute plaire aux Sienois, comme etant d'une des plus illuſtres maiſons d'Italie, & qui d'ailleurs devoit bien ſervir le Roi, comme ayant l'honneur de lui être allié de fort près. Il partit donc pour Siene, & paſſa par Florence, où Côme lui fit une magnifique reception. Il eut beau aſſûrer ce Prince de l'amitié du Roi, ſi dans ces troubles de l'Italie il vouloit ſe rendre médiateur; il ne put jamais en tirer que des réponſes vagues & équivoques. Ce Prince alors occupé à aſſurer ſes frontieres, faiſoit fortifier en diligence San-Caſſiano, vis-à-vis le Val d'Elſa, & ſuggeroit ſecretement aux Eſpagnols de faire encore entourer d'un mur le mont de San-Miniato, qui domine la ville, & d'y faire de bons baſtions. Au reſte, il coloroit ſi bien ſes démarches, qu'on ne pouvoit le traiter d'ennemi. Comme l'Empereur étoit alors dans de fâcheuſes conjonctures, & attaché au ſiége de Mets, dont nous parlerons bien-tôt, Côme, inquiet du ſuccès de cette entrepriſe, penſoit que ſon honneur & ſes intérêts l'engageoient à menager les bonnes graces du Roi. Dans cette idée, il rendoit de bons offices & témoignoit toute ſorte d'amitié au Cardinal de Ferrare, & il accordoit un paſſage libre à l'Infanterie & à la Cavalerie qui venoit tous les jours de la Lombardie dans la Toſcane. Par cette diſſimulation, il mettoit ſes frontieres à couvert des armes du vainqueur, en attendant que l'Empereur, dont le ſecours lui étoit néceſſaire, tournât ſes armes du côté de l'Italie, & ſe joignît à lui, pour en chaſſer l'ennemi commun. Conduite adroite du Duc de Toſcane.

Cependant les affaires de ce Monarque en Italie étoient en très-mauvais état, par la négligence de Ferdinand de Gonzague, qui, peu attentif au gouvernement & à la guerre, s'étoit rendu odieux aux troupes par ſon avarice, ou par celle de ſes Officiers, & s'étoit enfin attiré la haine de toute l'Italie, & ſur-tout des peuples du Milanez. L'Empereur voulant remedier à ces deſordres, avoit fait venir de Naples Don Pedro Gonçalez, & avoit enjoint à Gonzague de ſe ſervir en tout de ſes conſeils. Ce ne fut Gonzague s'acquitte mal de ſa charge.

Henri II. 1552.

pas ſans chagrin que ce Miniſtre vit contrebalancer ſon autorité par cet adjoint: le gouvernement en fut depuis encore plus négligé, ſoit par le reſſentiment de Gonzague, ou par le mauvais état de ſa ſanté, qui l'empêchoit de s'appliquer aux affaires.

Continuation de la guerre en Piémont.

Nos troupes, qui tenoient San-Martino, San-Balengo, & Ponte, places bien fortifiées, étoient allées dans le Piémont, comme pour aſſiéger Vulpiano, où Fréderic Savello commandoit en l'abſence de Céſar Maggi. Briſſac, à la tête de ſix mille hommes d'Infanterie & de ſept cens maîtres, s'étoit avancé juſqu'à Ceri, pour attendre le ſuccès de l'entrepriſe; ayant enſuite envoyé deux mille hommes devant Ceva, place voiſine & peu fortifiée, il s'en étoit aiſément rendu maître, & avoit, par cette priſe, ôté aux Impériaux toute ſorte de communication, & fermé le chemin qui conduit à Savone, & aux autres places alors occupées par les Eſpagnols. Gonzague cedant enfin ou à la honte ou au dépit, que lui cauſoient tant de mauvais ſuccès, s'étoit mis en campagne avec cinq mille Allemans, deux mille Eſpagnols, mille Italiens, & mille chevaux, pour faire lever le ſiége de Vulpiano. Il crut qu'il étoit ſur-tout néceſſaire d'aller auparavant attaquer Ceva, que nos troupes abandonnerent auſſi-tôt, ſans attendre l'ennemi, ne pouvant empêcher qu'elle ne fût priſe.

Céſar Maggi fut enſuite envoyé à Ivrée, pour s'oppoſer aux travaux des François, qui élevoient des forts de tous côtés. En même tems Gonzague attaqua San-Martino, qui, après un ſiége de vingt jours, fut pris par la vivacité & la valeur de Maggi: peu après il ſe rendit auſſi maître de Ponte, & par-là il fit lever le ſiege de Vulpiano. On parla alors d'aſſiéger Caſal, place ſituée ſur le Pô, un peu au-deſſus de Turin. Tous nos Chefs, & Briſſac même, étoient d'avis de l'évacuer, & d'en abattre les murailles; mais Montluc, ſeul de ſon ſentiment, entreprit de la défendre; & en effet il la défendit avec valeur, ſecondé de la bravoure de de Gié (1). Nos troupes commandées par Jaques de Salvaizon, prirent en même tems Verruë, place très-forte dans le Montferrat, & enſuite Alba, peu éloignée de la premiere, & ſituée à l'Orient ſur le rivage du Tanaro. La priſe de cette derniere place fut plus funeſte aux Impériaux, que la levée du ſiége de Vulpiano ne leur avoit été avantageuſe. Voici comment cette place fut ſoûmiſe. Jean-Bâtiſte de Fornari de Genes y commandoit avec une garniſon; c'étoit un homme intraitable, & ſa dureté lui avoit attiré la haine des habitans. On avoit fait pluſieurs plaintes de lui à l'Empereur, qui avoit ordonné à Gonzague de le retirer de cette place: mais Fornari ayant corrompu par argent ceux qui agiſſoient ſous les ordres de ce Miniſtre, avoit adroitement conſervé ſon gouvernement, malgré l'Empereur même. Plus irrité alors contre les habitans, il avoit pouſſé la dureté à un tel excès, que ce peuple, réduit au déſeſpoir, traita avec Briſſac, qui exécuta l'entrepriſe, pendant que Fornari étoit à Chieri (2). Il envoya à cet effet François Gouffier de Bonnivet, la Motte-Gondrin, François Bernardin, François de Briquemaut, & le Capitaine Loup, avec quatorze compagnies, commandées

Priſe d'Alba par les François.

(1) De l'illuſtre Maiſon de Rohan.

(2) Ou Quiers en François.

dées par de Vieux-Pont, le Chevalier Trotto (1), Jaques Muratori, & le Capitaine Venture d'Urbin, qui propoſa le premier au Lieutenant de Trotto, de ſurprendre Alba. Ils furent reçus dans la ville par la porte du Tanaro, & ils s'en rendirent les maîtres. On accuſa le Capitaine Roſſino d'Aleſſandria d'avoir commis cette trahiſon, & d'avoir ouvert la porte. Gonzague, s'étant depuis aſſûré de ſa perſonne, le fit mettre à la queſtion, ſans pouvoir néanmoins rien tirer de lui: la mort de Fornari, à qui les Impériaux imputoient auſſi cette trahiſon, arrivée preſque en même tems, empêcha qu'on ne parvînt à la connoiſſance de la vérité. Le gouvernement d'Alba fut donné à Bonnivet, & l'on y mit ſept compagnies d'Infanterie, commandées par San-Pietro, de l'Iſle de Corſe. HENRI II. 1552.

Gonzague, confus d'avoir perdu cette place par ſa négligence, leva le ſiége de Caſal, & alla auſſi-tôt en diligence devant Alba, à la tête de toute ſon armée, avec vingt quatre piéces de canon, & un renfort de trois mille Italiens, levés depuis peu. Mais ayant trouvé la place mieux munie qu'il ne penſoit, & de ſoldats, & de vivres, il réſolut d'attaquer San-Damiano, ne voulant pas s'en retourner, ſans avoir fait quelque expédition. Maggi au contraire l'exhortoit à faire tous ſes efforts contre Alba, avant que nos troupes l'euſſent fortifiée, & étoit d'avis de ne pas entreprendre dans de ſi fâcheuſes circonſtances le ſiége de San-Damiano, qu'il regardoit comme une entrepriſe très-ſérieuſe. François le Roy Sieur de Chauvigny, & Briquemaut, étoient dans cette place, où il n'y avoit preſque point de poudre, de mêche, ni de plomb; mais on donna ordre auſſi-tot au Gouverneur de la Ciſterne, qui n'eſt qu'à deux milles de San-Damiano, de faire entrer dans la ville, avec des troupes choiſies, tout ce qui étoit néceſſaire à la défenſe d'une place. Montluc, vrai homme de guerre, ſe chargea du ſoin d'y faire entrer des munitions, & y réüſſit, en donnant à Charry, jeune & brave Officier, cinquante hommes choiſis de chaque compagnie, avec environ trente païſans: l'entrepriſe étoit hardie, & les Italiens l'avoient déja tentée ſans ſuccès. Comme la place étoit très-petite, elle étoit environnée de tous côtés par les troupes Impériales, qui formoient à l'entour tant de corps de garde, que toutes les avenuës en étoient fermées. Cependant Charry ſçut ſe frayer un chemin: il envoya devant les païſans, & avec quelques gens choiſis il attaqua un corps de garde, & le mit en fuite: il entra en même tems victorieux dans la place, & y ayant laiſſé les munitions qu'il avoit apportées, il s'en retourna à Ciſterne. Il fit deux fois la même tentative avec un pareil ſuccès, & Caupenne la fit enſuite pour la troiſiéme fois. Mais le Baron de Chipy ne fut pas ſi heureux; comme il revenoit d'Alba, pour faire entrer de la poudre dans San-Damiano, il trouva l'ennemi mieux ſur ſes gardes, & ayant perdu, avec la poudre qu'il portoit, la plus grande partie de ſes gens, à peine ſe pût-il ſauver lui-même dans la ville. Siégé de San-Damiano par les Impériaux.

Gonzague avoit déja employé dix ſept jours à ce ſiége, & ſept autres à faire un feu continuel ſur les murailles. Maggi avoit même fait miner en deux

(1) Boivin de Villars, dans ſes Mémoires p. 260. l'appelle *Torte*.

HENRI II. 1552.

deux endroits ; mais une de ces mines ayant été découverte par un eſpion, les aſſiégés firent une contre-mine, qui mit ce Général dans un grand danger de ſa vie. Les aſſiégeans voyant que le tems fâcheux de l'hyver rendoit tous leurs efforts inutiles, réſolurent enfin de lever le ſiége. Ils jugerent à propos, par l'avis de Maggi, de faire venir d'Aſte l'Infanterie & la Cavalerie, pour mettre l'Artillerie en ſûreté, & battre enſuite en retraite. Nos troupes pourſuivirent les ennemis, & livrerent même un ſanglant combat, mais qui fut bien-tôt terminé par l'arrivée des Allemans Impériaux.

L'Empereur tourne ſes armes en Allemagne contre les frontieres de France.

Après le traité de Paſſau, l'Empereur voulant attaquer le Roi avec les mêmes troupes qui avoient déja été battuës, afin de venger ſa défaite, & de recouvrer l'eſtime des Allemans qu'il avoit perduë, entreprit de reprendre les places de l'Empire, dont le Roi s'étoit emparé dans cette derniere guerre ; il tourna donc auſſi-tôt du côté du Rhin ces nombreuſes troupes arrivées d'Eſpagne & d'Italie, qu'il avoit aſſemblées en Allemagne pour fondre ſur les Turcs, comme ſi tous les troubles de l'Empire étant pacifiés, il eût eu deſſein de faire marcher ſon armée vers la Hongrie. Cependant le bruit s'étoit répandu qu'on en vouloit à Albert Marquis de Brandebourg, l'ennemi commun de tant de villes, de tant d'Evêques, & de tout l'Empire. En effet, il perſécutoit en tiran les eccléſiaſtiques, & ſur-tout ceux de Mayence & de Spire, dont il avoit exigé des ſommes qu'ils étoient hors d'état de payer. Il fit ouvrir les égliſes : non content de les avoir pillées, il eût encore emporté le plomb dont la maiſon de ville de Spire étoit couverte, ſi le Conſeil ne l'eût fléchi par des prieres les plus touchantes. Il mit le feu à la citadelle de Mayence, qui étoit proche du Rhin, & où il s'étoit logé. Portant plus loin ſa fureur, il fit brûler cinq égliſes, & tous les bateaux chargés de vin & de bled. Il n'eut pas plus de menagement pour les marchands de Spire. Enfin ayant retiré ſes troupes, qu'il y tenoit en garniſon, il marcha du côté de Tréves.

Fureur d'Albert de Brandebourg contre les eccléſiaſtiques.

Avant que ce Prince y arrivât, George de Holen, un des Généraux de l'Empereur, s'étoit venu offrir à la tête de dix compagnies, pour la défenſe de la ville ; mais les habitans ayant refuſé de le recevoir, par la crainte où ils étoient d'offenſer le Marquis Albert de Brandebourg, il ramena ſes troupes dans le Luxembourg, d'où il étoit venu. Peu après, ce Prince entra dans Tréves le 28. d'Août, & diſtribua ſes ſoldats dans la ville & dans les lieux d'alentour. Cependant l'Archévêque s'étoit refugié dans la citadelle, ſituée au confluent du Rhin & de la Moſelle : les autres Prélats de ſon diocéſe avoient pris la fuite, & s'étoient retirés en différens endroits. Pendant le tems qu'Albert demeura à Tréves, les égliſes furent fermées, & l'on n'y fit aucun ſervice. Il en partit enfin, huit jours après ſon arrivée ; mais auparavant il fit brûler quelques monaſteres, & le château de l'Archévêque, qui n'en étoit pas loin, & mit dans la ville une garniſon de douze compagnies. Il alla enſuite à Kirchen, ville de Lorraine, auſſi éloignée de Tréves, que de Mets : & ayant paſſé la Moſelle le 13. de Septembre, il entra dans le Luxembourg, d'où il retourna dans la Lorraine. Comme c'étoit un Prince intéreſſé & mercénaire, ſon deſſein étoit de ſonder l'eſprit

prit du Roi, pour voir à quelles conditions il pourroit s'accommoder avec lui. L'Empereur, ſous prétexte de faire la guerre là Albert, prit de-là occaſion de faire avancer ſes troupes, avant que d'être obligé de faire éclater ſes intentions; quelle que fût l'adreſſe de l'Empereur, néanmoins on reconnut qu'il en vouloit au Roi. HENRI II. 1552.

En effet il étoit naturel de penſer, qu'après avoir reçû un ſi grand affront, l'Empereur, toûjours extrêmement jaloux de ſa puiſſance & de ſa gloire, ne demeureroit pas en repos, qu'il n'eût, par quelque coup éclatant, rétabli ſa réputation, & qu'avec les forces de l'Empire, qu'il menoit avec lui, il n'eût repris les villes qu'il diſoit avoir été enlevées à l'Empire: il étoit fortement perſuadé, que cette guerre lui ſeroit auſſi glorieuſe qu'utile. Ayant toûjours eu, dans ſes entrepriſes contre la France, d'heureux ſuccès ſur la frontiere de Champagne, comme la plus foible, il lui ſembloit, que s'il étoit couvert des trois villes, & ſur-tout de Mets, il n'auroit dorénavant plus rien à craindre des armes étrangeres. Mais le Roi ayant préſſenti ſes deſſeins, donna ſes ordres de bonne heure, & envoya de ce côté-là, au commencement du mois d'Août, François de Lorraine Duc de Guiſe, Prince recommandable par ſon grand génie, & par ſon courage, & lui donna la conduite de cette guerre. L'Empereur forme le deſſein d'aſſiéger Mets.

Avant de paſſer plus outre, il me ſemble qu'il convient à mon deſſein, de faire ici quelques remarques (1) au ſujet du païs de ces trois villes de Lorraine. Sans parler du dernier traité fait avec l'Electeur Maurice, on ne manque pas de raiſons par leſquelles on peut faire voir que la France eut droit de s'emparer de Mets, de Toul & de Verdun. La premiere preuve ſe tire de la frontiere naturelle des Gaules. Quoique les Allemans, comme par un débordement & une inondation de peuples, ayent reculé leurs propres frontieres, & que, ſemblables à un fleuve impétueux qui franchit les bornes de ſon lit, ils ſe ſoient repandus dans les Gaules, & ayent fait paſſer avec eux la langue Allemande au-delà du Rhin, ils ne ſe ſont néanmoins jamais avancés au-delà de la Meuſe: cependant la plûpart de ces peuples, établis dans la Gaule, ont pris les coûtumes des Gaulois, & ont conſervé la langue dont nous nous ſervons encore aujourd'hui, qui tire ſon origine de la langue des Romains. L'Antiquité nous fournit encore des argumens bien plus ſolides. Il eſt conſtant que les Francs, qui entrerent dans la Gaule environ l'an 420, s'arrêterent d'abord dans ce païs-là, & que ſous les Mérovingiens, fondateurs du Royaume des Francs, & à qui les Carlovingiens ſuccederent, toute cette contrée, ſous le nom d'Auſtraſie, dépendoit des Francs. Droits de la France ſur les trois Evêchés. Origine du Duché de Lorraine.

Lorſque dans la ſuite Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne & petit-fils de Pepin, diviſa entre ſes enfans les vaſtes Royaumes d'Italie, d'Allemagne, & de la Gaule, que ſon pere lui avoit laiſſés, une partie de ce païs qui eſt entre le Rhin & l'Eſcaut, fut donnée à Lothaire ſon fils aîné, & fut nommée Lothier ou Lorraine l'an 855. Ce païs contenoit, ou-

(1) *Liſez* au ſujet des droits que les Rois de France prétendent avoir ſur ces trois villes de Lorraine, P. D. *a f.*

HENRI II. 1552. outre ce qu'on appelle aujourd'hui la Lorraine, le Luxembourg, le Mont-de-Vauge, les Ardennes, Namur, le païs de Tréves, le Hainaut, le Brabant, & le Cambresis; & par conséquent ces villes, qui sont en deçà du Rhin, c'est-à-dire, Bâle, Strasbourg, Spire & Cologne. De plus, suivant quelques Historiens, ce Royaume comprenoit aussi ce qu'on appelle aujourd'hui l'Alsace, & les Cantons Suisses. Mets en étoit la capitale; c'étoit la ville où les Rois étoient sacrés, & où ils prenoient les marques de la dignité royale.

Le Royaume fut depuis divisé entre Charles le Chauve, frere de Lothaire, & Louis, fils du même Lothaire; cette partie qui est au-delà de la Meuse, & qui s'étend jusqu'au Rhin, échut à Louis Roi de Germanie, & celle qui est en-deçà de la Meuse, & qui s'étend jusqu'à l'Escaut, fut le partage de Charles, que Louis le Begue, son fils, posseda après sa mort. Mais comme ce Prince n'avoit point de légitime héritier (1), Louis & Carloman ses fils naturels, ayant traité avec Louis leur cousin, qui redemandoit le Royaume de France, ils lui cederent cette partie de Lothier ou de Lorraine. Charles le Gros ayant succedé à l'Empire, après la mort de Louis le Begue son frere, il jouit du Royaume entier de l'Austrasie, qui auparavant avoit été divisé.

Ce Prince, que la paix honteuse faite avec ces conquérans Danois, appellés Normans, avoit rendu odieux aux Grands du Royaume, fut contraint de se retirer en Allemagne, où il mourut, après avoir donné l'Austrasie à Arnulfe, fils naturel de Carloman son frere. Louis son fils, & depuis Conrad Empereur, possederent ce Royaume: celui-ci en ayant été chassé, Charles le Simple (2) lui succeda. Sous son regne un certain Regnier, se disant issu de Clodion le Chevelu, sortit de la forêt d'Ardennes, & s'étant élevé, à la faveur des troubles & par la lâcheté des peuples, il chassa Conrad de l'Austrasie, secondé des forces & de la protection de Charles le Simple. Etant donc devenu Gouverneur de cette Province, sous le titre de Duc, il fit perdre insensiblement à ce païs le nom de Royaume. Charles le Simple fut ensuite détrôné lui-même par la faction des Grands; mais après avoir été rétabli, par le secours de Henri de Saxe qui étoit parvenu à l'Empire, Charles lui donna, par reconnoissance, l'Austrasie avec tous ses droits l'an 920.

Othon le Grand succeda à Henri son pere, & profitant du malheur de Charles, qui fut fait prisonnier, & qui mourut enfin en prison à Peronne, il s'affermit aisément dans la possession de cette Province que son pere lui avoit laissée. Adelbert Evêque de Mets, & parent de nos Rois, s'opposa d'abord aux efforts de ce Prince, mais inutilement. Après la mort d'Othon, Thierry son proche parent, ayant été fait Evêque de Mets, conseilla aux principaux habitans de la ville de se soustraire à une domination monarchique, souvent tirannique ou chancellante, & de se procurer la liberté, sous la protection de l'Empire. Ceux de Bâle, de Strasbourg, de

(1) Sa femme étant encore enceinte. DU PUY.

(2) Fils posthume de Louis le Begue. DU PUY.

de Spire, & enfin ceux de Cologne, entraînés par les charmes de la liberté, & appuyés de la protection de l'Empire, s'affranchirent, à leur exemple, de l'obéiſſance de leurs Princes légitimes, & ayant inſtitué un Sénat, ils érigerent chacuns leur païs en République. C'eſt ainſi qu'Othon I. démembra du Royaume des Francs, Mets & les autres villes de Lorraine. Pour appaiſer en quelque façon les Carlovingiens, il fit Charles, frere de Lothaire & oncle paternel de Louis, dernier Roi de cette race, Duc du reſte de la Lorraine, mais feudataire de l'Empire, ſans avoir conſulté en cela les Grands du Royaume. Ils en furent ſi indignés, & ce procedé indiſpoſa ſi fort les eſprits contre Charles, que pour cette raiſon il lui en coûta, à ce qu'on croit, la ſucceſſion au Royaume, qui d'ailleurs lui apartenoit après la mort de Louis ſon neveu. Ce Prince en ayant été exclus, Hugues Capet, chef de la troiſiéme Race qui regne encore aujourd'hui ſi heureuſement, monta ſur le trône. Hugues, pour menager Othon, Prince fort puiſſant, diſſimula ſes reſſentimens de l'injure qui avoit été plutôt faite au Royaume qu'à lui, & en laiſſa la vengeance à ſa poſterité. HENRI II. 1552.

Odon ſucceda dans la Principauté de Lorraine à Charles ſon pere, qui mourut en priſon à Orléans; & après la mort d'Odon, qui ne laiſſa point d'enfans mâles, Godefroy le Barbu, Comte d'Ardennes, s'empara de cet Etat par le ſecours de l'Empereur Henri II. au préjudice des filles d'Odon. Il eut pour ſucceſſeur Gotelon ſon frere, à qui ſuceeda un autre Godefroy ſon fils, ſurnommé le Preux, dont le fils, nommé Godefroy le Boſſu, étant mort ſans enfans, laiſſa pour ſon héritiere Ida ſa ſœur, qui avoit épouſé Euſtache Comte de Bouillon. De ce mariage nâquit Godefroy de Bouillon, qui étant prêt à partir pour la Terre Sainte, vendit le Comté de Bouillon à Albert Evêque de Liége, qui l'acheta pour l'Abbaye de S. Lambert. Quelques Hiſtoriens ont écrit, que ce Prince vendit auſſi ſes droits ſur la ville de Mets aux habitans; mais c'eſt une fable: puiſqu'il eſt conſtant, que long-tems auparavant, cette ville s'étoit affranchie par l'autorité d'Othon I. ſoit que la foibleſſe, ou la captivité de nos Rois, ou quelque autre conjoncture où ils ſe trouvoient alors, leur eût offert une occaſion favorable de ſecoüer le joug.

Le Roi avoit donc réſolu de garder ces villes de Lorraine, qui par un ancien droit apartenoient à la France, ou qui lui avoient été cedées par le traité fait depuis peu avec les Princes alliés d'Allemagne: d'ailleurs il s'en étoit emparé, de peur qu'elles ne tombaſſent en la puiſſance de ſes ennemis, & il les regardoit comme néceſſaires, pour défendre la frontiere de la Champagne. Il envoya donc dans ce païs-là le Duc de Guiſe, qui ſe rendit d'abord à Toul, où l'on avoit déja commencé les préparatifs de la guerre, mais avec peu d'ordre, à cauſe du peu de tems & de la maladie d'Eſclavolles. Après avoir fait quelques arrangemens, le Duc alla droit à Mets avec René Marquis d'Elbœuf, Jean de Gontault Sieur de Biron, & les deux freres François Comte de la Rochefoucault & Charles Sieur de Randan. Alors Jaques de Savoye Duc de Nemours, Sebaſtien de Luxembourg de Martigues, François de Vendôme Vidame de Chartres, qui étoient

Le Duc de Guiſe eſt envoyé en Lorraine.

HENRI II. 1552. étoient déja arrivés, & Arthur de Coſſé Sieur de Gonnor, Gouverneur de la place, depuis qu'elle étoit ſous la puiſſance du Roi, vinrent au devant de lui, avec le reſte de la Nobleſſe, & avec la Cavalerie & l'Infanterie rangées en bataille. Dès le lendemain 18. d'Août le Duc de Guiſe viſita toutes les fortifications de la ville.

On fortifie Mets.

Elle a environ neuf milles de circuit, & eſt environnée, du côté de l'Occident & du Septentrion, de la Moſelle, qui ſe partage auprès de la ville en deux canaux, dont l'un paſſe le long des murailles, & l'autre entre dedans par le pont des Barres qui eſt le plus haut, & en ſort par un autre qui eſt plus bas. Cette riviere reçoit enſuite la Seille (1), qui enferme auſſi la ville du côté du Midi & de l'Orient, & qui ſe partageant en deux bras, coule, comme la Moſelle, le long des murs & d'une partie de la ville. Cette place, baignée preſque de toutes parts des eaux de ces deux rivieres, n'avoit alors aucuns remparts, & paroiſſoit aux habitans aſſez fortifiée par la nature. Du côté qui eſt entre l'Occident & le Midi, où la Moſelle ni la Seille ne paſſent point, elle étoit fortifiée d'une eſpece de rempart & d'un grand baſtion, mais obtus de tous côtés, & dominant ſur la porte de Champagne: cette ancienne fortification eſt devenuë aujourd'hui inutile. Le Duc de Guiſe ayant conſideré l'état de la place, fit abattre, de l'avis de Pierre Strozzi, de Gonnor, de S. Remy, & de Camille Marin, pluſieurs chapelles & quelques maiſons particulieres, qui occupoient le terrain où l'on pouvoit élever des remparts, & fit conſtruire dans cet endroit des Cavaliers, d'où l'on pût tirer ſur les lieux qui commandoient la ville, & ſur-tout du côté de la porte de Champagne, qui eſt vis-à-vis le pied de la montagne d'Ezirmont, & d'où les Ingenieurs croyoient que les ennemis feroient leur tentative. On éleva donc un mur de ce côté-là, & on creuſa un foſſé en dedans, après avoir fait de toutes parts des baſtions, d'où l'on pût repouſſer l'ennemi, quand il auroit fait bréche.

Après que le Duc de Guiſe eût mis en œuvre les pionniers, & les autres ſoldats deſtinés à ces ouvrages, il ſe chargea lui-même du ſoin de fortifier le côté qui eſt entre la porte de l'Allemagne & la porte de la Moſelle vers l'Orient, & qui lui ſembloit être en danger. Ce Général excitant par ſon exemple les Grands & les Officiers au travail, juſqu'à porter lui-même la hotte, fit élever un rempart & creuſer un foſſé, & mit ainſi à couvert ce côté de la ville, qui étoit auparavant très-foible. On pourvût enſuite la place de poudre, & on diſpoſa les batteries. Comme les ennemis avoient des

(1) *La Seille*] Il y a dans le Latin *Sara*, *Saar* dit *l'Index Thuani*, mais mal. Voyez le Lexicon de Ferrari, au mot *Sala*. En effet, la Sare *Sara*, & la Seille *Sala*, quoiqu'aſſez voiſines, ſont deux rivieres différentes. La *Seille* ſort de l'étang de Lindre, entre Dieuſe & Marſal, & paſſe à Mets, s'y jettant dans la Moſelle, à un coin des murailles de la ville, appellé la tour au Diable; au lieu que *la Sare* a ſa ſource dans la Lorraine Allemande, & entre dans la Moſelle ſeulement au-deſſous de Thionville, ſans approcher de la ville de Mets de plus de dix lieuës. M. de Thou auroit donc dû dire *Salam*, & non pas *Saram*. LE DUCHAT.

des garniſons auprès de Mets, & qu'ils déſoloient les païſans, les convois étoient expoſés à de grands périls; c'eſt pourquoi on fit venir du bled en quantité des villes de Lorraine, par le moyen du Cardinal, frere du Duc de Guiſe. Piepape, & S. Belin furent chargés de ce ſoin, Il n'y avoit alors dans la ville que douze compagnies de nouveaux ſoldats, que le Duc de Guiſe accoûtuma, par de fréquens exercices, à la diſcipline militaire, & à bien garder leurs rangs. HENRI II. 1552.

Ce Général envoya enſuite Strozzi au Roi, pour l'informer de la ſituation de Mets, & recevoir de lui ſes ordres, touchant la conduite qu'il devoit tenir à l'égard d'Albert de Brandebourg, qui devoit arriver dans peu, & dont on avoit lieu de ſe défier. Le Roi répondit, qu'il envoyeroit bientôt du ſecours, & ſe répoſa ſur la prudence du Duc de Guiſe, de la maniere dont il devoit ſe comporter avec Albert, ajoûtant qu'il ne déſeſpéroit pas que ce Prince ne payât ſes troupes, & ne fît la guerre à ſes dépens; mais qu'il ne s'aſſuroit pas entierement ſur ſes promeſſes: qu'il fit donc enſorte qu'elles fuſſent logées le plus loin qu'il ſe pourroit, comme pour fermer le chemin à l'ennemi, mais en effet dans le deſſein de mettre la ville en ſûreté. Albert de Brandebourg devient ſuſpect au Roi.

Cependant l'Empereur ayant laiſſé une garniſon de ſix compagnies à Augsbourg, en partit le premier de Septembre, & ſe rendit dans deux jours à Ulme. Il fit tenir à ſon armée une autre route que celle qu'il ſuivoit, de peur que ſes ſoldats, que le défaut de paye avoit rendus inſolens, & avoit accoutumés à la révolte dans le cours des guerres civiles, ne fuſſent à charge à la ville d'Ulme, qui lui avoit témoigné beaucoup de fidélité & d'attachement dans cette guerre. L'Empereur ayant reçû dans cette ville les plaintes des Evêques de Mayence, de Spire, de Wirtzbourg, & de Bamberg, qui avoient traité avec Albert à des conditions très-fâcheuſes, caſſa tous les injuſtes traités que ce Prince les avoit obligés de faire: il ordonna même de les enfraindre, & exhorta tout le monde à recouvrer, l'épée à la main, ce qui lui apartenoit. Il accorda la même faveur à la ville de Nuremberg, & les preſſa tous de ſe liguer enſemble, afin de défendre leurs frontieres contre l'ennemi commun: il conſeilla auſſi aux peuples de la Suabe & des bords du Rhin, d'entrer dans cette ligue. Ils ſe réünirent donc tous contre Albert: l'Evêque de Bamberg, ſaiſiſſant l'occaſion de ſon abſence, reconquit Forchheim, & quelques autres places qu'Albert lui avoit priſes. Ligue contre Albert.

L'Empereur ayant enſuite traverſé le Wirtemberg, par où il avoit donné ordre qu'on fît auſſi paſſer ſon armée (toûjours dans la vûë de menager ceux d'Ulme) vint à Bretten, dans le Palatinat, comme s'il eût voulu aller droit à Spire; mais tournant tout d'un coup à gauche, il prit le chemin de Strasbourg. Dès que le Sénat de cette ville fût informé de ſa marche, il lui députa Jaques Sturm, Fréderic Gotesheim, & Louis Grempen, pour le ſupplier de ne pas entrer dans leur ville avec beaucoup de troupes, de ne point faire paſſer ſon armée dans leur païs, & de ne donner aucune atteinte à la forme du gouvernement. L'Empereur leur fit un accueil favorable; il loüa la conſtance & la fermeté qu'ils avoient témoi- Ceux de Strasbourg députent vers l'Empereur.

HENRI II. 1552.

gnée dans cette guerre, leur promit d'en conſerver toûjours le ſouvenir, & après avoir rejetté la cauſe de ſa marche inopinée ſur les violences d'Albert, & ſur l'irruption de l'armée Françoiſe dans l'Alſace, il leur dit, que, comme la ſaiſon étoit très-avancée, il n'avoit pû ſe diſpenſer de faire paſſer ſes troupes ſur leurs frontieres, afin de pouvoir de bonne heure faire face à l'ennemi.

L'Empereur vient à Strasbourg.

Chriſtierne, veuve du Duc de Lorraine, à qui le Roi, comme nous avons dit, avoit ôté le gouvernement des Etats de ſon fils, vint alors trouver l'Empereur ſon oncle (1), & ſe rendit enſuite dans les Païs-bas. L'Empereur ayant fait paſſer le Rhin à ſes troupes, le 15. de Septembre, arriva en cinq jours avec peu de ſuite à Strasbourg, où il n'avoit jamais été. Après qu'il eût reçu du Sénat les préſens ordinaires, & aſſiſté à un repas qu'on lui fit; il excuſa les maux dont ceux du païs avoient été affligés, & qui étoient inévitables avec des troupes ſi nombreuſes, & les exhorta à ſouffrir patiemment cette fâcheuſe néceſſité, puiſque l'objet de cette guerre n'étoit que le bien de l'Empire. Il alla enſuite ſur le ſoir au village le plus prochain, par le chemin d'Haguenau, & y ayant logé cette nuit, il fit dire à Richard Moriſin, Ambaſſadeur d'Edouard VI. Roi d'Angleterre, & à M. Antoine Amulio, Ambaſſadeur de la République de Veniſe, de ſe retirer à Spire. Pendant ſon ſéjour dans ce païs, les Impériaux ſe livrerent à des excès qu'il n'eſt pas aiſé d'exprimer: on ne voyoit de toutes parts que des incendies; le ſoldat effrené pilloit tout ſans rien reſpecter; les païſans, obligés d'abandonner la campagne, ſe retiroient en foule dans les villes, avec leurs femmes & leurs enfans, & faiſoient en tous lieux retentir leurs gémiſſemens & leurs cris. Ce ſpectacle eût ſans doute excité dans l'ame de l'Empereur des ſentimens de pitié & d'horreur, ſi le Duc d'Albe, à qui ce Prince, pour lors malade, avoit confié le commandement général, n'eût empêché que perſonne ne lui parlât & ne le vît, pour lui en faire des plaintes.

Excès de ſes troupes.

Diſpoſitions pour la defenſe de Mets.

Jean de Brandebourg, Adolphe Duc d'Holſtein, frere du Roi de Danemarc, & Emanuel Philibert fils de Charles Duc de Savoye, portoient les armes pour l'Empereur. Le Roi envoya à Mets, au commencement d'Octobre, les compagnies de Gendarmes du Duc de Lorraine, du Duc de Guiſe, & du Prince de la Roche-ſur-Yon, avec trois compagnies de Chevaux-légers, & huit enſeignes d'Infanterie. De peur que ces troupes ne conſumaſſent les vivres, en attendant l'arrivée des ennemis, le Duc de Guiſe les diſtribua en quartiers hors de la ville, & les employa à eſcorter les convois qui venoient de loin. Comme il étoit difficile d'achever, avant l'arrivée de l'ennemi, les fortifications commencées, il fit proviſion d'une grande quantité de gabions, de poutres, de barils, d'ais, de planches ferrées, de balles de laine, de ſacs à terre, & d'un grand nombre de leviers, de pelles, de hoyaux, de crochets, de corbeilles, de clayes, de herſes, de mantelets, & de tout ce qui étoit néceſſaire: il donna ordre en

(1) Elle étoit fille de Chriſtierne II. Roi de Danemarc, dit le Neron du Nord, qui avoit épouſé Elizabeth, ſœur de l'Empereur.

en même tems à S. Remy de préparer l'Artillerie, & des feux d'artifice de toute eſpece. HENRI II. 1552.

Comme il y avoit auprès de la porte de Sainte-Barbe, au-delà du rempart, pluſieurs maiſons qui euſſent ſans doute nui à la place, il les fit abattre par les ſoldats avec une extrême diligence. Il douna ordre auſſi de ruiner les jardins & les vergers qui étoient près de la ville, de peur qu'ils n'empêchaſſent la défenſe de la place. De plus on raſa les fauxbourgs de S. Arnoul, de St. Clément, de S. Pierre des Champs, de S. Julien & de S. Martin, ſans toucher néanmoins aux égliſes qui étoient hors de la ville, juſqu'à l'arrivée des ennemis; on coupa ſeulement les colomnes & les arcboutans, & on les mina, afin qu'on pût renverſer ces égliſes à l'inſtant, quand il le faudroit. A l'égard de l'égliſe de S. Arnoul, comme elle étoit très-grande, & qu'on pouvoit placer du canon ſur les voutes, qui étoient fort hautes, on l'abattit entierement, même avant l'approche de l'ennemi. La néceſſité préſente l'emporta ſur le reſpect dû aux temples, & on tâcha de colorer cette impieté apparente, par une cérémonie religieuſe. Car comme il y avoit dans cette ancienne égliſe pluſieurs tombeaux de perſonnages illuſtres par leur ſainteté, & même de quelques Rois, le Duc de Guiſe, une torche à la main & la tête nuë, ſuivi des plus grands Seigneurs, les fit tranſporter dans la ville avec beaucoup de pompe; & tous les Prêtres de Mets aſſiſterent à cette cérémonie. Dans cette Egliſe repoſoient les corps d'Hildegarde, femme de Charlemagne, & mere de Louis le Débonnaire; celui de ce Prince, inhumé en 841., ceux de ſes deux ſœurs Hildegarde & Aleide; de Drogon Evêque de Mets, frere de Louis le Débonnaire; de Vitro Duc de Lorraine, & pere de Sainte Glocine; de Beatrix, femme d'Herwic Duc de Mets; & enfin d'Almelard Archévêque de Tréves, Chancelier de Charlemagne, & placé au nombre des Saints. On enferma tous leurs oſſemens dans des coffres, & on les inhuma avec un grand reſpect dans l'égliſe des Religieux de S. Dominique.

Cependant Albert étoit déja arrivé à Floranges (1) qui eſt près de Thionville, & à-peu-près à trois milles de Mets. Il envoya de cet endroit demander deux fois des vivres au Duc de Guiſe, qui lui en envoya; mais en ayant demandé pour la troiſiéme fois, le Duc lui envoya Pierre Strozzi, chargé de lui remontrer, que le ſiége qu'il avoit à ſoutenir ne permettoit pas, qu'aux approches de l'ennemi, il fît tranſporter des vivres hors de la ville; qu'il croyoit donc, qu'il étoit de l'intérêt de l'un & de l'autre, qu'il allât à Salins dans la Comté de Bourgogne, païs fertile, & où il ſeroit à portée d'incommoder la marche des ennemis. Juſques-là Albert prétextoit qu'il faiſoit la guerre pour le Roi, qui lui avoit envoyé de Freſſe Evêque de Bayonne, pour traiter avec lui de la ſolde de ſes troupes, & obſerver en même tems ſes deſſeins & ſes demarches. Il acquieſça d'abord à la

Conduite d'Albert de Brandebourg.

(1) Ou *Florenge*. On liſoit dans les Editions de Patiſſon & de Drouart, *Rorange*. P. D. o.

HENRI II. 1552.

à la propoſition de l'Evêque, & demanda un guide pour la route qu'il tiendroit; mais bien-tôt après ayant changé de deſſein, dans la crainte de rencontrer l'ennemi ſur ſon chemin, il répondit, qu'il avoit réſolu de paſſer la Moſelle, & demanda que le Duc de Guiſe fît faire un pont pour le paſſage de ſes troupes, & mît en liberté ſes gens qu'on retenoit priſonniers dans la ville: c'eſt ainſi qu'il cherchoit une occaſion de rompre avec le Roi. Le Duc de Guiſe fit chercher des bateaux de tous côtés, & lui fit répondre, qu'il n'y avoit à Mets aucun de ſes ſoldats priſonnier. Alors Albert demanda à lui parler; mais le Duc de Guiſe le refuſa & s'excuſa ſur ſes devoirs, qui ne lui permettoient pas de ſortir. Il fit prier en même tems Albert avec beaucoup de politeſſe de venir lui-même à Mets. Ce Prince envoya ſouvent ſes Officiers devant lui, comme s'il eût dû venir effectivement en cette ville; mais il trompa l'attente du Duc de Guiſe. Craignant enfin de devenir ſuſpect à ce Général, il lui demanda, en ruſé politique, la permiſſion de mettre dans la ville quelques piéces de canon, & ce qu'il y avoit de plus embaraſſant dans ſon bagage, afin de ſoulager ſon armée dans un tems ſi pluvieux, & ſi incommode. On ſatisfit poliment à ſa demande; mais on fit ſortir ſes gens, qui, ſous prétexte d'acheter ce qui leur étoit néceſſaire, étoient déja entrés au nombre de 400; & pour la ſûreté de la place, on tint un marché hors de la ville.

Deſſeins ſecrets d'Albert de Brandebourg.

Albert voyant ſes ruſes ſans ſuccès, réïtera ſes plaintes touchant les priſonniers; mais le Duc de Guiſe, perſuadé qu'elles étoient ſans fondement, n'y fit aucune attention, & ne daigna pas même d'y faire réponſe. Le deſſein d'Albert étoit en effet, ou d'épuiſer la ville de vivres, ou de ſe ſaiſir du Duc de Guiſe, s'il fût ſorti pour conférer avec lui, ou enfin de réduire la ville ſous ſa puiſſance, par le moyen de ſes ſoldats qu'il y envoyoit peu-à-peu, & qui devoient s'emparer d'une porte. Son armée étoit compoſée de ſoixante deux compagnies, qui formoient quatre regimens. Jaques d'Augsbourg en commandoit vingt deux, le Comte d'Altenbourg ſeize, Reiffenberger douze, & Joachim Calwitz autant. Il avoit un corps de Cavalerie de ſeize cens hommes, avec trente piéces de canon, & étoit accompagné du Duc de Deux-ponts, du Landgrave de Leuchtenberg & de Louis Comte d'Oettingen, que l'Empereur avoit proſcrit, comme j'ai déja dit: de ſorte qu'Albert, très-redoutable par ſes forces, faiſoit valoir extrêmement ſon ſecours, pour le vendre plus cherement. C'eſt dans cette vûë qu'il avoit donné l'allarme à l'Empereur, qui avoit envoyé devant quinze cens maîtres à Deux-ponts, afin de ſurprendre nos gens, alors occupés à faire la moiſſon. Dans ces circonſtances, le Duc de Guiſe écrivit promptement à Guillaume de Balzac d'Entragues, Lieutenant de ſa compagnie de Gendarmes, & à de Broſſes Lieutenant de celle du Duc de Lorraine, qu'ils revinſſent au plutôt le trouver, & qu'ils amenaſſent autant de vivres qu'ils pourroient; qu'ils miſſent le reſte du bled dans des greniers hors les maiſons, pour le brûler en cas de beſoin, ſans ruiner les maiſons des païſans; & qu'ils fiſſent attention au nombre des moulins qui étoient ſur le chemin par où les Impériaux devoient venir. Après avoir exécuté ſes ordres, ces deux Officiers ſe rendirent à Mets le 21. de Septembre.

Peu

Peu après, toute la Cavalerie légere ſortit de la ville, & brûla tous les moulins, & tout le froment qui ſe trouva dans la campagne par où l'ennemi devoit paſſer: Strozzi fut encore envoyé à la Cour, afin de faire hâter le ſecours. HENRI II. 1552.

Sujets de défiance qu'il donne aux François.

Cependant l'Evêque de Bayonne ne gagnoit rien ſur l'eſprit du Marquis de Brandebourg, qui, ſe couvrant des dehors d'une amitié ſincere & officieuſe, ne donnoit aucune réponſe préciſe. Mais on le ſoupçonna bien davantage de duplicité, lorſqu'il redemanda le canon qu'on avoit laiſſé entrer dans Mets à ſa priere, comme un gage de ſa foi, & qu'il le retira par la permiſſion du Duc de Guiſe. Le Roi, informé par le Duc & par ſon Ambaſſadeur du procedé de ce Prince, lui envoya Lanſac. Mais pendant qu'on remettoit cette affaire de jour en jour, Albert arriva à Pont-à-Mouſſon, où Jaques de Carbonnieres Sieur de la Chapelle-Biron, & enſuite Gaſpard de Coligny Colonel de l'Infanterie Françoiſe, lui furent députés par les ordres du Connétable. Les nouvelles difficultés qu'il faiſoit naître ſans ceſſe, & ſa réſiſtance aux propoſitions qu'on lui faiſoit, déterminerent enfin le Connétable à le tenir pour ennemi. Alors, comme ſes troupes étoient campées entre l'armée du Roi & la ville, on ne put faire entrer les munitions néceſſaires, & ſur-tout du canon. Horace Farneſe y mena ſeulement quatre compagnies, & quelque tems après, on fit entrer 200. pionniers avec de la poudre. Le Connétable avoit alors dans la Lorraine un corps d'armée, dont il avoit donné une partie à commander au Duc de Nevers. Ce Duc étant à Stenay, & prévoyant bien que, s'il y étoit attaqué, on le battroit rudement du château de Vireton, alla devant cette place, fit avancer le canon, & quelque réſiſtance que fiſſent les aſſiégés, il la prit & la brûla.

Conduite du Duc de Guiſe pour la défenſe de Mets.

On étoit déja au commencement du mois d'Octobre, & l'opinion commune étoit, que l'Empereur n'entreprendroit pas un ſiége ſi important & ſi difficile. Cependant le Duc de Guiſe, qui appercevoit dans l'ame de ce Prince un aveugle reſſentiment, & dans ſes affaires un dérangement général, employoit les jours & les nuits à fortifier la place. Comme les vendanges & les travaux de la campagne étoient finis, il reçut dans la ville un grand nombre de vignerons, & les employa à achever les fortifications commencées. Ce Général, attentif à tout, s'apperçut qu'en rompant la chauſſée qui détourne la Moſelle dans la ville, il étoit facile de faire couler l'eau dans ſon lit naturel, & qu'alors l'ennemi pourroit aiſément pénétrer dans Mets, par l'entrée & par la ſortie du canal deſſeché: il fit donc faire une plate-forme flanquée de baſtions, ſur laquelle il plaça du canon, pour faire feu ſur l'ennemi, en cas qu'il vînt de ce côté-là. Il rappella en même tems le Capitaine la Prade, qui gardoit le Roc-de-Mars (1) avec une ſeule compagnie d'Infanterie, ne voulant pas le laiſſer expoſé à la riſée & au mépris des ennemis; & comme il étoit difficile d'en faire ſortir le canon, il donna ordre de le rompre, de brûler tous les vivres, & de raſer la citadelle. Paul-Bâtiſte Fregoſe fut chargé de ce ſoin: pendant que le Duc de

(1) Ou Rochemars, en Allemand *Rodemacheren.*

HENRI II. 1552. de Nemours & la Rochefoucault amuſoient par des eſcarmouches la garniſon de Thionville, ce Capitaine conduiſit en ſûreté juſqu'a Mets la Prade & ſa compagnie, qui devoient néceſſairemeut paſſer près de cette place ennemie.

On diſtribua enſuite les quartiers de la ville entre les premiers Officiers, pour les fortifier & les défendre. Les deux Princes de Bourbon, Jean Duc d'Enguien, & Louis de Condé ſon frere, qui étoient venus depuis peu, ſur le bruit d'un ſiége ſi célebre, furent charges de la porte de S. Thibaut, juſqu'à l'endroit où la Seille entre dans la ville Charles de Bourbon de la Roche-ſur-Yon eut à défendre le bas du pont des Barres, & le Duc de Nemours tout le terrain qui s'étend de l'autre côté de la Seille juſqu'à la Moſelle: on donna au grand Prieur de France, & à René Marquis d'Elbœuf ſon frere, tout l'eſpace juſqu'aux moulins de la Seille; à Strozzi, à Montmorency & à Damville ſon frere, la porte de la Moſelle; à Gonnor le retranchement qu'on avoit fait en dedans; à Horace Farneſe le terrain qui eſt entre la porte de S. Thibaut & celle de Champagne; à la Rochefoucault & à de Randan ſon frere, la plate-forme de la porte de la Moſelle; & à François de Vendôme Vidame de Chartres, tout ce qui eſt de l'autre côté de la ville, depuis la porte des Barres juſqu'à celle de Pontiffray: les autres quartiers furent conſignés aux autres Officiers Généraux. On fit faire des moulins à bras, de peur que, ſi les ennemis détournoient le cours de la Moſelle & de la Seille, les moulins de la ville ne manquaſſent d'eau. On deſtina des logemens pour les pionniers malades, & pour les ſoldats ou infirmes ou bleſſés. Mais de crainte que les vivres ne fuſſent conſumés par des bouches inutiles, il fut ordonné que les Gendarmes n'auroient chacun que deux valets & deux chevaux; & les Carabiniers & les Chevaux-légers, chacun un valet & un cheval ſeulement. On donna ordre que tout l'équipage ſuperflu ſeroit remis aux garniſons voiſines, & on n'accorda à chaque dixaine de fantaſſins, qu'un goujat, & que ſix chevaux à chaque compagnie. Le Duc de Guiſe fit ſortir honnêtement tous ceux que la vieilleſſe ou le peu d'expérience rendoient incapables de porter les armes, avec permiſſion d'emporter tous leurs meubles, & ce qu'ils pourroient de leurs biens, aux vivres près: la plûpart des habitans & des Magiſtrats de la ville ſe ſoûmirent à cet ordre ou de gré ou de force. Les uns ſe retirerent dans la Lorraine, & les autres à Strasbourg. Le Duc de Guiſe, pour prévenir l'effet de la mauvaiſe ſaiſon, donna ordre de nettoyer la ville des immondices, & de tout ce qui pouvoit y cauſer de l'infection, & on employa à cet effet un grand nombre de tomberaux. Il fut auſſi défendu de ſonner les cloches ſans ſa permiſſion.

Premieres hoſtilités des Impériaux contre Mets.

L'Empereur étoit déja arrivé à Thionville, & le Duc d'Albe, avec Jean-Jaques Medichino Marquis de Marignan, s'étoit avancé juſqu'au bourg de Sainte-Barbe. Le 19. d'Octobre, s'étant approché de plus près, pour reconnoître la ville, il s'arrêta ſur la montagne de la Belle-Croix, vis-à-vis la porte de Ste. Barbe, avec deux mille hommes, partie Italiens partie Eſpagnols, ſuivis de deux bataillons Allemans, & de deux mille chevaux. Le Duc de Guiſe informé du deſſein des ennemis, avoit donné ordre

ordre de faire une ſortie, avec huit cens Arquebuſiers choiſis, cent Cavaliers de la cornette du Duc de Lorraine, commandés par de Broſſes, & deux cens Chevaux-légers, à la tête deſquels étoit de Randan. Le combat fut aſſez vif; mais les ennemis furent obligés de reculer, après avoir perdu 140. des leurs. De notre côté Maligny (1), brave Officier, fut tué avec cinq ſoldats, & nous eumes quelques bleſſés. Le Duc d'Albe ayant demeuré trois jours à Ste. Barbe, vint camper ſur la montagne de la Belle-Croix, où ayant placé une batterie de quatre canons, il faiſoit feu ſur l'iſle qui eſt vis-à-vis, entre les canaux de la Moſelle & de la Seille. HENRI II. 1552.

Comme ce Général faiſoit peu de progrès dans ce poſte, & que l'armée de Marie Reine de Hongrie approchoit, commandée par Barbançon, avec qui étoient Lamoral Comte d'Egmond, le Comte de Naſſau, le Comte de Boſſu, & Henri de Brederode, il fit retirer le canon, & vint, en ſe détournant un peu, au pont de Magny. Il ſe livra-là un autre combat, & le Duc de Nemours, Farneſe, le Vidame de Chartres, & la Rochefoucault y diſputerent quelque tems le paſſage aux Impériaux; mais ils furent enfin obligés de ceder aux troupes fraîches qu'on y envoyoit ſans ceſſe, & qui recommençoient la charge: deſorte que l'ennemi ayant paſſé la Seille, s'empara des Abbayes de S. Arnoul & de S. Clément, qui ſont vis-à-vis de la porte de Champagne. Barbançon demeura campé pendant tout le ſiége ſur le mont Châtillon, pour empêcher nos troupes de charger les fourageurs, & pour tenir en bride les corps de garde qui étoient de ce côté-là. Ce fut alors que Louis d'Avila, Général de la Cavalerie Impériale, envoya un trompette avec une lettre au Duc de Guiſe, ſous prétexte de demander un eſclave fugitif, qui ayant quitté ſon maître, & emmené un cheval d'Eſpagne d'un grand prix, s'étoit jetté dans nos troupes; mais en effet, dans le deſſein de reconnoître la ville. Le Duc de Guiſe n'eut pas plutôt vû la lettre de d'Avila, qu'il fit chercher le cheval, & après avoir rendu l'argent à celui qui l'avoit acheté, il le renvoya à d'Avila, à qui il fit réponſe, que quant à l'eſclave, il étoit déja bien avant dans le Royaume; qu'au reſte un eſclave devenoit libre, auſſi-tôt qu'il y avoit mis le pied; que ne voulant ni ne pouvant enfraindre une loi ſi ſacrée & ſi digne des Chrétiens, il étoit impoſſible de le ſatisfaire en ce point.

Albert de de Brandebourg fait un accommodement avec l'Empereur, & ſe déclare contre la France.

Peu auparavant, le Marquis Albert de Brandebourg, après avoir ſi longtems joué le Roi, s'étoit, par l'entremiſe de quelques perſonnes, accommodé avec l'Empereur, qui lui fit grace du paſſé, & défendit même d'entreprendre rien contre lui, par rapport à la guerre qu'il faiſoit alors. De plus, ce Monarque confirma le traité, quoiqu'injuſte, fait avec les Evêques de Bamberg & de Wirtzbourg, & le diſpenſa de faire la guerre en Hongrie. Il pardonna auſſi, en faveur de ce Prince, aux deux Comtes d'Oettingen pere & fils, qu'il avoit proſcrits, de même qu'à Albert de Mansfeld & à ſes enfans. Reiffenberger fut ſi irrité de cet accommodement, qu'il paſſa dans notre

(1) La Popeliniere p. 39. l'appelle Marigny; & dit qu'il étoit Picard, & de l'ancienne maiſon de Salezart. *Editeur Anglois.*

Henri II. 1552. notre parti avec ſon regiment. Cependant le Duc d'Aumale, frere du Duc de Guiſe, & Général de la Cavalerie légere, qui lui avoit été envoyé le 4. de Novembre ſuivant Sleidan, & ſelon Rabutin le 29. d'Octobre, ou pour le pourſuivre comme ennemi, ou pour l'obſerver comme ſuſpect, quitta le pont de S. Vincent (1), informé par l'Evêque de Bayonne, que l'Infanterie d'Albert étoit prête à ſe mutiner, faute de paye; il ſe mit à la tête de ſa compagnie de Cavalerie, de celles du Vidame de Chartres, du Comte de Sancerre, & d'Annebaut, avec ſept compagnies de Chevaux-légers, & marcha contre Albert, qui avoit logé la nuit précedente auprès de S. Nicolas; il le ſurprit inopinément, & le réduiſit à une grande extrêmité. Mais Albert, loin de ſe déconcerter, anima vivement ſa Cavalerie, comptant peu ſur ſes gens de pied, & ſecondé par les efforts de George Landgrave de Leuchtenberg, qui avoit été ſon Lieutenant Général dans la guerre des Proteſtans, il fit une vigoureuſe réſiſtance; ayant enſuite recours au ſtratagême, il fit paſſer une partie de ſa Cavalerie par derriere la montagne, avec ordre d'attaquer à dos & en flanc nos troupes, qui avoient déja paſſé outre. Il les mit en fuite, après les avoir enveloppées par un plus grand nombre de troupes. Le Duc d'Aumale fut pris priſonnier, après avoir reçu quelques bleſſures; S. Forgeux, la Chaſtre-Nançay, le Baron de Couches, & Joncy, qui étoient les principaux Officiers, demeurerent ſur la place avec 150. gentilshommes. L'Evêque de Bayonne, qui étoit préſent à ce combat, ſe ſauva: René Vicomte de Rohan, grand Seigneur de Bretagne, & Jean d'O Lieutenant de la compagnie du Vidame de Chartres, furent faits priſonniers; celui-là fut tué par les ſoldats qui diſputoient à qui l'auroit; l'autre évita la mort en leur parlant latin, qu'il ſçavoit un peu, & en leur promettant une récompenſe. d'Aiguilly commandant des troupes légeres, & le Baron d'Aguerre (2), furent auſſi pris. Albert, enflé du ſuccès de cette journée, vint, ſix jours après, au ſiége de Mets, & campa ſur les bords de la Moſelle, auprès de S. Martin, vis-à-vis la porte de Pontiffray, & de celle aux Mores vers l'Occident, dans un endroit très-avantageux, d'où avec vingt piéces de canon, placées dans un pré au deſſous, il foudroyoit le côté de la ville qui étoit oppoſé. Il avoit avec lui le Duc d'Aumale, ſon priſonnier, qu'il envoya, après qu'il fût guéri de ſes bleſſures, en Allemagne ſous bonne eſcorte, & qu'il ne rendit que deux ans après, ſur la fin du mois d'Avril, moyennant une rançon de ſoixante mille écus d'or.

Le Duc d'Aumale fait priſonnier par Albert.

Auſſi-tôt après cette victoire, il fit ſçavoir à l'Evêque de Bamberg, que le traité fait avec lui avoit été confirmé par l'Empereur, l'avertiſſant de lui garder la foi, & de lui rendre les places qu'il avoit repriſes depuis peu; qu'autrement il donneroit ordre à ſes Officiers de les reprendre par force. Cet Evêque, informé qu'on faiſoit des levées par les ordres d'Albert, porta ſes plaintes devant les Juges de la Chambre Impériale, revenus depuis peu à Spire, d'où la crainte, qu'on n'en voulût à eux, les avoit fait reti-

(1) Rabutin & la Popeliniere mettent, le port de St. Vincent. *Editeur Anglois.*
(2) Rabutin met, des Guerres. *Editeur Anglois.*

retirer. Il en obtint des lettres ſur la fin de l'année, par leſquelles on mandoit aux gens d'Albert, de ne point prendre les armes; mais ils ne laiſſerent pas de continuer leurs hoſtilités, & contre l'Evêque de Bamberg, & contre les habitans d'Ulme, qui ayant repris la citadelle d'Helffenſtein, dont Albert s'étoit emparé, la firent raſer, afin que déſormais on ne fît à ce ſujet aucune plainte. HENRI II. 1552.

Cependant l'Empereur s'étant arrêté à Thionville, qui eſt à deux lieuës au-deſſous de Mets, ſe fit enfin porter au camp dans une litiere, le 20. de Novembre, & logea au château de la Horgne, apartenant au Seigneur de Talange. Comme nos troupes avoient tout fait paſſer par le feu, on y bâtit à la hâte une maiſon de charpente, un peu au-deſſus du logement du Duc d'Albe, qui s'étoit emparé des égliſes de S. Clément & de S. Arnoul. A l'arrivée de l'Empereur tout le canon fut pointé contre les murailles: on en tira 300. volées le 24. de Novembre, & le lendemain depuis le matin juſqu'au ſoir on en compta quatorze cens quarante trois coups (1), qui furent tirés entre la porte de Champagne (2), & la plateforme de Ste. Marie. Les deux tours des Ligniers, & celle de S. Michel furent abattuës, & la quatriéme, qui n'eſt pas loin de la porte de Champagne, fut ébranlée. L'Empereur arrive au camp devant Mets.

Déja le Duc d'Albe avoit conduit une tranchée devant les portes de S. Thibaut & de Champagne; mais après avoir long-tems continué la batterie de ce côté-là, & eſſuyé pluſieurs ſorties, il en fit retirer ſon canon, par l'avis d'un Ingenieur habillé en Capitaine, qu'il avoit envoyé avec un eſpion, pour reconnoître les fortifications de la place. On dreſſa enfin toute la batterie du côté de la porte de Champagne, & Jean Manriquez Grand-Maître de l'Artillerie, qui ſe diſtingua dans ce ſiége, fit élever avec une extrême diligence un cavalier, ſur lequel on dreſſa 35. piéces de canon d'un côté, & 15. de l'autre. On fit un feu continuel pendant trois jours & demi, & avec tant de furie, que Sleidan a écrit, qu'on entendoit le bruit du canon non ſeulement de Strasbourg, ſitué de cette ville à 18. grands milles d'Allemagne, mais encore à quatre milles par-delà le Rhin. Bertrand de Salignac, qui étoit à ce ſiége, & qui en écrivoit toutes les circonſtances, rapporte qu'on tira alors environ cinq mille trois cens coups de canon. Le haut de la grande tour, qui s'avance vers la Moſelle au coin de la porte de Champagne, fut abattu. Ce fut alors que les ennemis pouſſerent des cris d'allegreſſe; mais leur joye fut bien-tôt diminuée, lorſqu'ils virent qu'il y avoit derriere un terrain ſolide, où le boulet n'avoit point pénetré, & qui ſurpaſſoit de huit pieds les ruines de la tour. Ils reconnurent alors, qu'il étoit plus difficile qu'on ne penſoit de donner l'aſſaut de ce côté-là.

Comme les jours étoient alors très-courts, on travailloit auſſi de toutes parts avec plus de vigueur & d'activité. Les aſſiégés réparoient les ruines, & les ennemis avançoient les tranchées à la faveur des gabions: une ar-

(1) Ou ſuivant le M. S. du Roi & les éditions de Patiſſon & de Drouart 1448. coups.
(2) Ou Champenoiſe.

Henri II. 1552. ardeur égale les animoit tous; & on voyoit les Officiers, & les plus grands Seigneurs même, mettre la main à l'ouvrage. Le Duc de Guiſe ayant oüi dire que les ennemis portoient des faſcines & des échelles à une tour, nommée la tour d'Enfer, s'attendit à une attaque de nuit, & donna ordre de faire une bonne garde de ce côté-là. Biron fut commandé pour être en ſentinelle pendant la premiere garde, avec une partie de la cornette de la Roche-ſur-Yon, dont il étoit Lieutenant, & il fut ordonné à d'Entragues de le relever. Le Duc de Nemours, Montmorency, Charles de Luxembourg de Martigues, & Damville, firent les mêmes exercices; & pour être prêts à tous les mouvemens, ils ſe rendirent tous dans le logement de la Rochefoucault, qui étoit proche de-là.

Le Duc de Guiſe voyant que l'Empereur s'attachoit à ce ſiége avec tant d'opiniâtreté, qu'il ne pouvoit le lever avec honneur, envoya au Roi, Thomas Delveche, pour l'informer de tout ce qui ſe paſſoit, & lui faire ſçavoir en même tems, que la place étoit hors de peril; qu'il pouvoit donc faire paſſer où il voudroit les troupes qui étoient à S. Michel, & les envoyer ſous les ordres du Duc de Vendôme, pour reprendre Heſdin, place qui avoit été priſe depuis peu par Antoine de Croy, Comte de Rœux. Ce Général étoit allé par les ordres de la Reine Marie ſur notre frontiere, à la tête de 40. compagnies d'Infanterie; & de 2000. chevaux. D'abord il avoit feint de vouloir attaquer la Fére-ſur-Oyſe, où d'Annebaut s'étoit mis en devoir de ſe défendre; mais s'étant en même tems mis à piller, il étoit allé devant Heſdin, après avoir brûlé Noyon, Neſle, Chauny, Roye & Folembrai, où il y avoit une ménagerie magnifique. Après s'être aiſément rendu maître de la ville, il attaqua la citadelle du coté du pare, abattit à coups de canon la grande tour, qui s'avançoit en dehors, renverſa une partie des murailles avec des coins, & mit à découvert le rempart, haut de plus de huit pieds. De Raſſes S. Simon, qui commandoit dans la place, la rendit alors, à condition qu'il ſortiroit avec ſa garniſon, vie & bagues ſauves, contre le ſentiment de Dourier, de l'illuſtre maiſon de Crequy, brave Officier, qui s'oppoſa à la capitulation, & s'offrit même à défendre la place & à ſoutenir l'aſſaut.

Les Impériaux prennent Heſdin.

Peu après, d'Annebaut mourut de maladie à la Fére en Vermandois; c'étoit un homme d'une probité digne des anciens tems, & d'un déſintéreſſement parfait. François I. ayant connu ſes rares qualités, l'avoit choiſi, ſur la fin de ſes jours, pour être adjoint du Cardinal de Tournon, dans l'adminiſtration des affaires du Royaume, lorſqu'ennuyé du Connétable de Montmorency, & devenu chagrin dans ſa vieilleſſe, il commença à concevoir des ombrages contre les grands eſprits. Le Connétable de Montmorency ayant depuis été rappellé au commencement du regne de Henri II., d'Annebaut fut éloigné du gouvernement, & on lui ôta même le bâton de Maréchal; mais quoiqu'il eût perdu tout ſon pouvoir, il conſerva juſqu'à la fin de ſes jours une eſpece de crédit, avec l'eſtime de tout le monde.

Mort de d'Annebaut.

Après que les ennemis, devenus fiers & inſolens, eurent répandu la nouvelle du ſort du Duc d'Aumale, & de la priſe d'Heſdin; un évene-

ment

ment fâcheux rabattit leur joye: ils apprirent avec douleur que Briſſac s'étoit rendu maître d'Alba. Le Roi partit en ce tems-là de Rheims, où il s'étoit arrêté juſqu'alors, & ſe rendit à Châlons-ſur-Marne. Le Connétable de Montmorency l'y vint trouver par ſes ordres, pour conférer avec lui ſur les conjonctures préſentes, après avoir laiſſé le Duc de Nevers au camp. Le Roi informé dans cette ville, par Delveche, des avis du Duc de Guiſe, donna ordre à Châtillon de conduire l'armée en Artois, pour reprendre Heſdin. Cette expédition eut un ſuccès très-prompt & très-heureux. Le Duc de Vendôme n'eut pas plutôt reçu le commandement de l'armée de Châtillon, qu'il marcha vers Heſdin, & attaqua la citadelle du côté que les ennemis l'avoient battuë. Il plaça auſſi quelques piéces de canon ſur une montagne qui regardoit Teroüenne, & après avoir fait tirer quatre mille ſoixante & ſix coups, il la prit par compoſition. Le fils du Comte de Rœux, qui commandoit dans la place, la rendit, à condition qu'il en ſortiroit avec ſa garniſon, vie & bagues ſauves. Il fit cette capitulation ſans avoir égard aux terribles paroles de ſon pere, qui, en lui confiant cette place, l'avoit menacé de le tuer, s'il la rendoit à quelques conditions que ce fût. Cette expédition ne fut commencée qu'après le 19. de Décembre.

HENRI II. 1552.

Heſdin reprise par les François.

Cependant le Comte d'Egmond alla à Toul, par les ordres de l'Empereur, à la tête de 2000. hommes de Cavalerie & de quelques compagnies d'Infanterie, & envoya un trompette à Eſclavolles pour le ſommer de rendre la place. L'Empereur, honteux de s'en retourner ſans avoir rien fait, avoit projetté de reprendre du moins cette ville, que nos troupes n'avoient encore pû fortifier, à cauſe de la contagion qui y avoit duré tout l'automne. N'ayant pû employer dans cette expédition les Allemans, réſolus de ne ſervir qu'au ſiége de Mets, il avoit donné ordre au Comte d'Egmond, qui commandoit deux corps de Cavalerie, en garniſon à Pont-à-Mouſſon, d'amener avec lui, par la Meuſe, une partie du canon, ſous prétexte d'aſſiéger Toul. Ce Prince avoit déja commencé à déſeſpérer de l'heureux ſuccès du ſiége de Mets: il voyoit que ſes ſoldats tomboient malades, & que les convois, qui portoient des vivres à ſon armée, étoient tous les jours enlevés par nos troupes; il étoit informé d'ailleurs que le Duc de Nevers, qui étoit venu à Vaucouleurs, faiſoit ſans ceſſe des courſes ſur ceux qui alloient chercher des vivres & du fourage. Cela engageoit la plûpart des ſoldats, & ſur-tout les Italiens, à venir ſe rendre au Duc de Nevers, qui les recevoit humainement, & les incorporoit dans les compagnies, ſous la conduite d'André de Maye-Maure, Officier très-brave. Peu après, le Duc de Nevers, qui ſe défioit de Toul, partit pour cette ville, & s'y enferma avec André de Maye & le Baron d'Aguerre, qui commandoit les Chevaux-légers.

Toul inutilement ſommée par le Comte d'Egmond.

Comme juſques-là les efforts de l'Empereur avoient preſque été inutiles (quoique ceux qui étoient préſens au ſiége ayent écrit, qu'on y tira juſqu'à quatorze mille coups de canon) les aſſiégeans commencerent à ſaper le mur de derriere, qui étoit encore en état; mais on trouva la pierre très-dure, & même de l'eau à meſure qu'on creuſoit. Ces difficultés rendi-

Vigoureuſe defenſe de Mets.

HENRI II. 1552.

rent les travaux des ennemis inutiles. Cependant on fit ſur le quartier d'Albert pluſieurs ſorties, & ſur-tout Biron, ſuivi de près par la Rochefoucault & par Randan ſon frere, l'attaqua avec tant de furie, que la plûpart des ſoldats d'Albert furent tués; le Commandant de ſon Artillerie fut fait priſonnier par Montreuil, qui étoit à la tête des coureurs. De Broſſes, & S. Luc Lieutenant des Gendarmes de Guiſe, firent auſſi le premier jour de Décembre une ſortie, où il demeura ſur la place plus de deux cens des ennemis, & où Roqueſeuil & le Baron de Fontrailles, deux de nos Officiers, perdirent la vie.

L'Empereur accablé de tant de revers, ſe voyant en butte tout à la fois aux rigueurs de l'hyver, & aux maladies, qui emportoient tous les jours un grand nombre de ſes ſoldats, aſſembla ſon Conſeil de guerre, réſolu de faire un dernier effort pour emporter la place d'aſſaut. Les principaux qui le compoſoient, lui remontrerent que cette entrepriſe étoit trop hardie; qu'on ne pouvoit, ſans un extrême danger, livrer un aſſaut contre tant de Seigneurs, contre la fleur de la Nobleſſe Françoiſe, & enfin contre des troupes d'élite, qu'on attaqueroit avec des ſoldats affoiblis & découragés, dont la plûpart, n'ayant point été payés, ſongeoient à déſerter. Malgré ces remontrances, l'Empereur ſe prépara en apparence à un aſſaut général, & fit ranger ſon armée en bataille devant la bréche, pour voir ſi la conſtance des aſſiégés ſeroit à l'épreuve d'un appareil ſi formidable, & s'ils ne demanderoient point à capituler.

Nos troupes s'attendant à l'aſſaut, parurent alors rangées ſur les murailles, ayant le Duc de Guiſe à leur tête, environné des Grands, & de toute la Nobleſſe, tous la pique à la main. Dans ce moment le Duc ſe tournant vers eux avec une contenance aſſurée: „ Meſſieurs, & mes „ compagnons, dit-il, ſi le Roi n'eût pas regardé cette place comme la „ clef & le boulevard de ſon Royaume, & qu'il n'eût pas eu de votre va„ leur une très-haute idée, il ne vous eût pas confié la défenſe de cette „ ville contre un ſi puiſſant ennemi; mais perſuadé de votre courage, „ éprouvé dans tant de périls, il n'a point héſité de confier à votre fidé„ lité & à votre bravoure cet illuſtre monument de la gloire qu'il a depuis „ peu acquiſe, & le plus ferme rempart de ſes Etats. J'oſe me flater que „ vous ne me croyez pas ſi imprudent, que de vouloir laiſſer tant de Prin„ ces du ſang Royal, tant de grands hommes, ſi diſtingués par leur méri„ te, expoſés avec moi à un péril manifeſte, ſi je n'étois comme aſſûré „ que le Ciel les a conduits ici pour leur faire cueillir des lauriers, & pour„ couvrir nos ennemis d'une honte éternelle. Croyez-vous que l'Empe„ reur ſoit venu nous attaquer, par la confiance qu'il a en ſes forces? Non; „ le déſeſpoir & le reſſentiment de l'affront qu'il a reçu cette année en Al„ lemagne, l'obligent à faire ici un dernier eſſai de ſa fortune. Mais ſi „ cette ſoif, qu'il a toûjours euë du ſang François, eſt inalterable, & ſi „ ſon ambition n'a point de bornes, nous aurons aſſez de cœur & de force „ pour ſoutenir une juſte cauſe, contre les efforts impuiſſans d'un vieux „ Prince que la fureur aveugle. Nous ne devons point auſſi douter que „ Dieu ne nous ſoit favorable, lui qui veut bien être appellé l'arbitre &

Harangue du Duc de Guiſe à ſes troupes le jour de l'aſſaut général.

„ le

„ le Dieu des combats, qui inſpire ou ôte le courage ſelon l'équité ou Henri II.
„ l'injuſtice de la cauſe qu'on défend. Mépriſons un ennemi faſtueux, 1552.
„ dont la grandeur n'eſt appuyée que ſur de vains titres, & ne ſe ſoutient
„ ni par ſes propres forces, ni par un vrai courage. Seroit-ce la victoire
„ de Pavie qui le rendroit redoutable? Mais étoit-il préſent à ce combat?
„ Et ne fut-il pas redevable de ſa victoire à des étrangers, & ſur-tout à
„ des François, qui, par un ſort fatal, combattoient alors contre les Fran-
„ çois mêmes? C'eſt donc au caprice de la fortune, & non à ſon courage
„ & à ſon mérite, qu'il faut attribuer tous ſes ſuccès. Mais aujourd'hui,
„ que ne devons-nous pas attendre des forces réünies de tant de braves
„ François, qui combattent ici pour la défenſe & la gloire de leur patrie?
„ De quoi notre ennemi peut-il encore ſe glorifier? Eſt-ce de l'expédi-
„ tion de Tunis, dont il revint comme triomphant? Mais qu'il ſe ſou-
„ vienne que peu après, ſes troupes défaites ſans combat dans la Provence,
„ apprirent à leurs dépens, qu'on ne triomphe pas de la Nobleſſe Françoi-
„ ſe comme on triomphe des Maures. Se vantera-t-il de la priſe de tant
„ de villes dans les païs de Gueldre, de Cléves & de Juliers, & d'avoir
„ même vû le Duc de Cléves proſterné à ſes pieds? Mais la petite ville de
„ Landrecy, défenduë par nos troupes, a ſeule arrêté le cours de tant de
„ victoires. Qu'il s'enyvre d'un orgueil naturel à ſa maiſon: s'il a deux
„ fois repouſſé le Turc des frontieres de la Hongrie; il a ſouvent attaqué
„ les nôtres ſans ſuccès, & a été contraint de ſe retirer avec ignominie.
„ S'il a pris & battu l'Electeur de Saxe ſur les bords de l'Elbe; qu'il ſe
„ rappelle auſſi la journée de Cérizoles, où ſon armée fut taillée en piéces
„ ces par nos troupes. Il a pris depuis peu Stenai, il eſt vrai: mais qu'y
„ a-t-il gagné? Cette place n'a-t-elle pas été auſſi-tôt repriſe? N'avons-
„ nous pas pris auſſi cette année Montmedy, Ivoy, Danvilliers, Roc-de-
„ Mars, Bouillon, & pluſieurs autres places que nous gardons encore à
„ ſes yeux? Enfin c'eſt le même ennemi que nous avons battu en Proven-
„ ce, que nous avons défait à Landrecy, que nous avons humilié au ſiége
„ de Cérizoles. Il a perdu dans toutes ces expéditions la fleur de
„ ſes Officiers, & la plus grande force de ſes troupes. Il joüiſſoit alors
„ d'une vigoureuſe ſanté; l'Italie, l'Eſpagne, toute l'Allemagne, l'An-
„ gleterre même étoient unies avec lui. Aujourd'hui les Anglois ſont ſes
„ ennemis, les Allemans le haïſſent, les Italiens ſont diviſés en factions,
„ & les Eſpagnols pour la plûpart ſont révoltés. Dequoi eſt-il capable
„ depuis ſa honteuſe fuite d'Inſpruck? Accablé d'infirmités au milieu d'u-
„ ne armée où regne la méſintelligence, il attaque un Roi victorieux, un
„ Roi jeune & favoriſé de la fortune, un Roi qui a de puiſſantes troupes,
„ & pour qui toute la Nobleſſe de ſon Royaume brûle de repandre
„ ſon ſang. (1) Courage donc, Meſſieurs & mes chers compagnons: faites
ici

(1) *Ajoutez*: „ A l'abri ſur-tout de la „ juſtice de notre cauſe, qui eſt pour nous „ comme un mur d'airain, quels efforts „ ne ſommes-nous pas en état de repouſ- „ ſer? Affoibli par tant de combats, & de „ ſorties, où il a preſque toujours eu le „ deſſous, par les maladies contagieuſes, & „ la rigueur de la ſaiſon, par les pluyes, par „ la gelée & par la faim, qui ont achevé „ d'épuiſer ſon armée; notre ennemi oſe-

HENRI II. 1552. „ ici éclater votre valeur ; cette journée va décider du ſort de la France. „ Combattons pour notre patrie : une éternelle recompenſe ſera le prix du „ ſang verſé pour la défenſe de cette place ; & les bienfaits de notre Prin- „ ce magnanime préviendront les louanges immortelles de la poſté- „ rité.

Ce diſcours prononcé avec une noble vivacité, fit une forte impreſſion ſur les eſprits, déja diſpoſés à une vigoureuſe réſiſtance ; la joye ſe peignit ſur tous les viſages, & une ardeur guerriere ſe répandit dans tous les cœurs.

Les Impériaux ne purent ſoutenir la contenance aſſurée & l'air victorieux de nos troupes ; ils ſe contenterent de ſe montrer en bataille. L'Empereur s'étant fait porter au milieu de l'armée, eut beau témoigner ſon dépit & ſon in-

„ roit-il encore ſe promettre de nous faire „ trembler ? Croit-il venir à bout avec des „ troupes délabrées & accablées des fati- „ gues d'un long ſiege, de ce qu'il n'a pû „ exécuter à la tête de toutes ſes forces ? „ Suivi d'une armée auſſi nombreuſe que „ celle que nous voyons, il y a quelque „ tems, répandue au pied de nos remparts, „ il n'a pû forcer une poignée de ſoldats „ renfermés dans Landrecy ; eſpere-t-il re- „ duire par la force de ſes armes la fleur „ de la Nobleſſe Françoiſe, ces illuſtres „ Princes du Sang de nos Rois, qui com- „ battent aujourd'hui pour la défenſe de „ ces murailles ? Il n'a pû conſerver les „ places qu'il poſſédoit dans le Luxem- „ bourg ; comment oſe-t-il ſe flatter d'em- „ porter les nôtres ? Craindrons-nous les at- „ taques de ceux qui n'ont pû ſoutenir nos „ ſorties ? Seront-ils plus redoutables pour „ nous, lorſque nous les verrons monter à „ la bréche, que lorſque nous les forcions „ dans leurs lignes & dans leurs tranchées ? „ C'eſt donc ici, Meſſieurs & mes com- „ pagnons, c'eſt ſur le haut de ces murs „ foudroyés, que nous devons attendre „ l'ennemi de pied ferme. Déja l'ardeur „ que je remarque répandue ſur vos viſa- „ ges, ſemble me répondre de cette pré- „ ſence d'eſprit, & de cette fermeté d'a- „ me, qui vont nous être néceſſaires ; & „ dès-lors j'oſe me promettre que nous „ allons triompher des triomphes mêmes „ dont nos ennemis ſont parade. Qu'ils „ ayent ſeulement l'imprudence de nous at- „ taquer : devenus le jouët de la fortune, „ ſur laquelle ils oſent compter, ils trouve- „ront aujourd'hui, par nos mains, la mort „ qu'ils nous avoient préparée. L'unique choſe „ que nous ayons à craindre, c'eſt de trou- „ ver une propre défaite dans la victoire „ qui nous eſt offerte. En effet, le déſeſ- „ poir porte aiſément à courir opiniâtré- „ ment à la mort. On trouve une eſpece „ de gloire à ne pas ménager ſon ſang „ pour répandre celui de ſon ennemi. Ne „ mépriſons donc pas des ennemis d'ail- „ leurs aſſez mépriſables. Combien de fois „ le déſeſpoir n'a-t-il pas ranimé la valeur „ des vaincus, & arraché des mains du vain- „ queur peu prudent les victoires les plus „ aſſurées ? Nous préſerve le Ciel qu'un ſi „ grand malheur arrive ! Et que ne de- „ vrions-nous pas appréhender en effet en „ pareil cas d'un ennemi, qui, animé de fu- „ reur & de rage, cherche moins la gloire „ de vous réduire, que le plaiſir de vous pu- „ nir, & qui court moins à la victoire qu'à „ la vengeance ? A quel carnage ne de- „ vrions-nous pas nous attendre ? Que de „ ſang nous verrions couler ! Après tout, „ comptons pour rien notre vie ; mais „ quelle honte pour nous, de voir un vieil- „ lard forcer une ſi brillante jeuneſſe, un „ Prince moribond marcher ſur le ventre „ à des troupes floriſſantes, un Conquê- „ rant en litiere diſpoſer en vainqueur de „ tant de braves gens, que je vois ſous „ mes yeux les armes à la main ! Lâches „ que nous ſerions ! ne mériterions-nous „ pas encore d'être regardés comme des „ traîtres infidéles au Roi & à notre pa- „ trie, que nous aurions livrée par notre „ faute à ſon plus cruel ennemi ? *Courage*, &c.

Cette Addition à la harangue du Duc de Guiſe eſt inſerée dans l'édition de Londres au bas du Texte, & marquée P. D. o. f. d. ſignifiant qu'elle eſt priſe des éditions de Patiſſon & des Drouarts : c'eſt pourquoi nous la plaçons de même ici.

Digitized by Google

indignation, & demander, pourquoi on ne donnoit pas l'aſſaut; le ſoldat étonné & abattu, ne lui répondit que par un timide ſilence. Au déſeſpoir de voir la bréche, ſans que perſonne oſât y monter, il s'en retourna à ſon quartier, où il répeta ſouvent ces triſtes paroles: Je ſuis abandonné de mes troupes, & je ne vois point d'hommes autour de moi. La garniſon fit alors une troiſiéme ſortie; mais cette ſortie fut malheureuſe. La Faye, dit le Begue, Lieutenant de la Rochefoucault, ſortit par les portes de Pontiffray & aux Mores, ſeulement avec trente chevaux, & accompagné d'Hélionor de Chabot, Comte de Charny, d'Ouartis, de Riberac, de Crequy, de Tourſy & de Rochechalez. La Faye & de l'Hôpital-Vitry furent faits priſonniers; d'Ouartis fut bleſſé à la tête, & Rochefoucault reçut à la cuiſſe une bleſſure, dont il mourut cinq jours après. Henri II. 1552.

Quelques jours après (1), Louis d'Avila, Général de la Cavalerie Impériale, approcha des portes de la ville avec 500. Cavaliers, à une portée de moulquet; en même tems de Broſſes, de Randan, & Fregoſe furent commandés pour avancer chacun à la tête de 15. maîtres, ſoutenus d'environ 60. Arquebuſiers, poſtés ſi avantageuſement, qu'ils tinrent ferme long-tems contre le grand nombre des ennemis. Ce fut alors que Lopez de Para, Cornette de la compagnie d'Alfonſe de Pimentel, ayant quitté ſon rang, s'avança & demanda à Noailles (2), qui n'étoit pas encore guéri d'une bleſſure qu'il avoit eû l'année derniere au ſiége de Parme, s'il y avoit quelqu'un qui voulût ſe battre en duel. De Randan ayant accepté le défi, ſe battit à la lance, avec la permiſſion du Duc de Guiſe, contre Henri Manriquez Lieutenant de d'Avila. Ces deux champions ayant couru trois fois ſans ſe toucher (parce que, ſuivant une des conditions du combat, ils évitoient de porter leurs coups aux chevaux,) de Randan rompit enfin ſa lance dans le bras droit de Manriquez, qui laiſſa tomber la ſienne, que le vainqueur emporta dans la ville. Duel de de Randan contre Manriquez.

Nos troupes, qui ſortoient tous les jours contre les fourageurs, firent pluſieurs courſes; de Randan marcha contre les troupes d'Albert; & Noailles, par la porte de la Moſelle, contre Barbançon & le Duc d'Albe. La plus conſidérable ſortie ſe fit cinq jours après par le Vidame de Chartres, que ſuivoient d'Entragues, de Broſſes, & même le Prince de Condé & Farnele, en habits de ſimples cavaliers. Trente cinq cavaliers & autant de fantaſſins d'Albert y reſterent ſur la place.

L'Empereur ne pouvant plus réſiſter au mauvais tems, réſolut enfin de lever le ſiége. Le Duc de Guiſe, informé de ſon deſſein, envoya Noailles avec 15. maîtres, par la porte de la Moſelle, & donna ordre en même tems à Pierre Strozzi de charger en queuë l'ennemi avec de la Cavalerie légere, ſuivi des Gendarmes, commandés par le Prince de la Roche-ſur-Yon. Strozzi donna ſur une troupe de 400. cavaliers, qui étoient poſtés entre le quartier de l'Empereur, & celui de Barbançon, pour empêcher les ſorties: à la vûë même de l'Empereur, il en tua un grand nombre, en prit trente, & mit le reſte en fuite. L'Empereur ayant perdu preſque la troiſiéme L'Empereur leve le ſiége de Mets.

(1) Le 18. de Décembre. *M. S. Reg.*
(2) L'Hiſtorien François de Rabutin écrit *Navailles.*

HENRI II. 1552. ſiéme partie de ſon armée, ou par la contagion, ou par le froid, (perte qui monta à 30000. hommes, à ce qu'on croit,) battit en retraite le premier de Janvier, & alla à Thionville, faiſant emmener avec lui les reſtes du canon, dont il avoit déja envoyé devant une grande partie. Le Duc d'Albe le ſuivit le lendemain; & nos troupes étant ſorties en même tems pour le charger en queuë, comme le pont aux Meuniers n'étoit pas rompu, elles ſe jetterent ſur le quartier de l'Empereur, & ſur celui du Duc d'Albe: mais le ſpectacle qui s'offrit à leurs yeux, changea bien-tôt leurs ſentimens de fureur en des mouvemens de compaſſion. En effet on ne voyoit de toutes parts que des mourans, qui ſe trainoient dans les chemins & dans la bouë; on voyoit un grand nombre de cadavres qui n'étoient point enterrés, & un plus grand nombre qui avoient été inhumés, mais que la pluye avoit découverts, & qui préſentoient à la vûë l'objet le plus hideux. L'humanité du Duc de Guiſe éclata en cette occaſion; il fit enterrer les morts, & après avoir fait traiter les malades avec un grand ſoin, il les fit mettre dans des bateaux, & les envoya à Thionville: mais comme pluſieurs ne pouvoient ſoutenir la fatigue du chemin, il les fit tranſporter dans la ville de Mets.

Cependant Albert n'avoit point encore quitté ſon quartier, où la contagion avoit fait encore plus de ravage que dans les autres: mais après avoir eſſuyé le feu de cinq piéces de canon, placées dans l'iſle qui eſt entre les deux canaux de la Moſelle, il envoya devant ſon Artillerie, & ſe retira cinq jours après. Biron, qui le pourſuivit, fut preſque d'abord enveloppé par le grand nombre; mais s'étant heureuſement échapé du péril, il revint à la troupe. Le lendemain le Vidame de Chartres fit préparer deux bateaux, & deſcendit par eau avec trente maîtres & autant d'arquebuſiers, juſques vis-à-vis un endroit où les ennemis marchoient ſans ordre, écartés les uns des autres. Il fit mettre à terre quelques-uns de ſes gens déguiſés en païſans, qui attaquerent quatre charettes des ennemis: les ayant priſes, ils les rangerent devant eux, comme pour leur ſervir de rempart, & ſe retirer avec plus de ſûreté dans les bateaux. Enſuite, à meſure qu'ils en rencontroient ſix ou huit à la fois, ils diſoient aux conducteurs que le plus court chemin étoit le long de la riviere, & les détournant facilement, ils les attiroient ainſi dans le piége. Ces gens ne ſe défiant de rien, n'héſitoient point de les ſuivre; de ſorte que nos troupes purent à peine ſuffire, pour tranſporter les uns de l'autre côté de la riviere, & pour déſarmer les autres (car on ne leur fit d'autre mal) & garder les priſonniers. C'eſt par cette ruſe qu'ils ſe joüerent, pendant deux heures, de plus de quatre cens des ennemis: ils ſe retirerent enfin, informés que la Cavalerie Eſpagnole n'étoit pas loin. Ils l'apprirent d'un Eſpagnol même, charmé de l'humanité du Vidame, qui avoit rendu une jeune femme aſſez belle à un Allemand, qui ſe diſoit ſon mari.

Après que les ennemis ſe furent retirés, le Duc de Nevers partit de Toul, & le Maréchal de S. André de Verdun; ils vinrent à Mets, dans le deſſein de pourſuivre les troupes d'Albert: mais s'étant mis trop tard en campagne, ils n'incommoderent pas beaucoup les ennemis, qui étoient déja

déja loin, dans un tems d'ailleurs très-fâcheux. Cependant, ſous prétexte de ſurprendre les fourageurs, on ſe porta à beaucoup de licence dans les villes de la Lorraine, & ſur-tout à Rambervillers. Les Italiens, incorporés, comme nous avons dit, par le Duc de Nevers dans les compagnies commandées par Maye-Maure, commirent pluſieurs inſolences à l'égard des Religieuſes d'Eſpinal & de Remiremont. HENRI II, 1552.

Après la levée du ſiége, on fit des prieres publiques, en actions de graces de cet heureux ſuccès; & pour comble de dévotion le Duc de Guiſe fit chercher le lendemain dans toutes les maiſons les livres de Luther, & les fit brûler par la main du bourreau. Il fit auſſi revenir les habitans qu'il avoit obligés de ſortir, & ayant laiſſé ſon Lieutenant dans la ville, il s'en retourna à la Cour.

Volrad de Mansfeld s'empare de l'Etat de Brunſwic.

Pendant que l'Empereur étoit encore devant Mets, Volrad de Mansfeld (fils d'Albert) qui faiſoit la guerre ſous le Marquis Albert de Brandebourg, lorſqu'il étoit encore dans notre parti, attaqua Henri de Brunswic, & le dépouilla preſque de tous ſes Etats: celui-ci réduit à l'extrêmité, eut recours à l'Empereur, & lui demanda du ſecours; mais à contre-tems. D'un autre côté le Duc de Wirtemberg retint, à Wolfgang Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, une ou deux places, juſqu'à ce qu'il lui eût payé les fraix de la guerre qu'il avoit faite depuis peu contre lui, & dont voici le ſujet. Après la mort du Gouverneur d'Elwangen, la communauté de cette ville, qui a droit d'élire un Gouverneur, choiſit un certain Gentilhomme, ſans avoir égard à Wolfgang, qui briguoit depuis long-tems cette place, dont les revenus ſont conſidérables. Wolfgang ſenſible à cette injure, ſurprit la ville d'Elwangen. Le Duc de Wirtemberg, protecteur de cette ville, fut prié de lui accorder ſon ſecours: il aſſembla des troupes, & reprit cette place, au milieu de l'hyver, après en avoir chaſſé Wolfgang, & s'empara auſſi de pluſieurs de ſes places, qu'il ne rendit depuis, que moyennant la ſomme de trente mille écus d'or. Au reſte, comme toutes ces expéditions ſe faiſoient ouvertement, ſans l'ordre de l'Empereur, & contre ceux qui étoient ſous ſa protection, on les regarda comme autant d'injures faites à lui-même.

Mort de pluſieurs Hommes célébres.

Il mourut cette année pluſieurs grands Hommes, recommandables ou par leur naiſſance, ou par leur profonde érudition. Henri Duc de Meklenbourg, après un regne pacifique de 48. ans, mourut fort vieux le 6. de Février. Herman Wede, iſſû de l'illuſtre maiſon des Comtes de Weide, mourut auſſi chargé d'années le 13. d'Août, dans la ville de Biverin, dont il étoit Souverain: c'étoit un homme d'un eſprit doux & paiſible, qui ayant plus à cœur le bien de ſes ſujets, que ſes propres intérêts, avoit abdiqué l'Archévêché de Cologne. Everard Billich termina ſa vie le 13. de Janvier à Trente, où il étoit allé pour aſſiſter au Concile; il paſſoit pour un Théologien habile, & très-verſé dans l'interprétation de l'Ecriture Sainte (1). Everard Billich.

Peu

(1) Cette ſcience paroît aujourd'hui à bien des gens s'éloigner de la vraye & ſolide pieté, & avoir été inconnuë aux anciens Peres. Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt qu'à force de recherches inutiles, elle gâte ſouvent les plus grands eſprits; qu'elle enfle le

HENRI II. 1552.

Peu après, Jean Cochlée, natif de Nuremberg, finit ſes jours à Breſlau en Siléſie ; ſes doctes écrits ſur l'autorité de l'Ecriture canonique & de l'Egliſe Catholique l'ont rendu célebre. Ce Théologien étoit encore très-habile dans la controverſe, & avoit ſouvent diſputé avec applaudiſſement à Augsbourg, à Ratisbonne & à Wormes, avec les Théologiens des Princes Proteſtans.

Jean Cochlee.

Gaſpard Hedion.

Ceux-ci perdirent le 18. d'Octobre Gaſpard Hedion d'Eiſlingen, qui avoit été prédicateur à Bâle & à Mayence, & qui, ayant enſuite embraſſé la doctrine de Luther, s'étoit fait, pour ainſi dire, Coadjuteur de Matthias Zellius, mort quatre ans auparavant, & de Martin Bucer, après avoir profeſſé 24. ans à Strasbourg. André Oſiander mourut auſſi le même jour à Konigsberg, ville de Pruſſe, ſituée auprès de la mer, où il s'étoit retiré depuis cinq ans, lorſqu'il fut obligé de quitter Nuremberg. Il y avoit publié une nouvelle doctrine, enſeignant que la juſtice de l'homme ne dépendoit pas de la foi, mais de la juſtice du Chriſt réſidant en nous ; il faiſoit honneur à Luther de cette opinion. Malgré ſes ennemis, & ſur-tout malgré Joachim Merlin, qui ſoutenoit que Luther n'avoit jamais été de ce ſentiment, il l'emporta, par la faveur & l'appui d'Albert de Brandebourg Duc de Pruſſe, & obligea Merlin de ſortir du païs : il fit alors imprimer des livres, dans leſquels il ſoutint & appuya ſon opinion erronée. Voyant que Luther lui étoit contraire, il ſe déchaîna contre lui, & contre Philippe Melanchthon, comme auteurs d'une nouvelle Théologie, puiſée dans Ariſtote, & tenant plutôt de la chair que de l'eſprit. Il débita encore cette nouvelle opinion, que Jeſus-Chriſt n'eût pas laiſſé de venir au monde, quand même le genre humain n'eût pas été perdu par le péché du premier homme (1).

André Oſiander.

Sebaſtien Munſter.

Sebaſtien Munſter, né à Ingelheim, mourut de la peſte à Bâle. Il avoit été Cordelier à Tubingen, & avoit enſuite embraſſé la religion des Proteſtans. Il étoit profond dans les Mathématiques, & avoit eu pour maître Jean Steffler de Juſtingen, grand Mathématicien, mort très-vieux à Tubingen depuis vingt ans. Il s'étoit enſuite entierement appliqué à la langue Hébraïque, & à l'Ecriture Sainte ; il a laiſſé pluſieurs monumens de ſes vaſtes connoiſſances en l'une & en l'autre ſcience : ſa réputation fut ſi grande, qu'on l'appella l'Eſdras & le Strabon Allemand.

Pierre-Appian Binewitz.

Le 21. d'Avril de la même année, Pierre-Appian Binewitz, de Lauſnitz en Miſnie, mourut à Ingolſtadt ſur le Danube. Il étoit le plus ſçavant homme de ſon tems dans l'Aſtronomie, qu'il a enrichie de pluſieurs écrits & de quelques découvertes d'inſtrumens très-ingénieux & très-fidéles ; il ſe ſignala

le cœur, au lieu de le rendre meilleur ; & que le levain de cette nouvelle école, en nourriſſant l'amour-propre, fait mépriſer le prochain, & éteint cette charité fraternelle, qui ne s'entretient dans la Société que par une vraye humilité, & par une conviction intime que chaque particulier a de ſa propre baſſeſſe *Cette Addition ſe trouve dans l'exemplaire manuſcrit de la Bibliothéque du Roi de France.*

(1) Cette opinion a été ſoutenuë dans ces derniers tems par le P. Mallebranche, qui prétend que la création du monde auroit été une œuvre peu digne de la ſageſſe de Dieu, s'il n'avoit pas eu en vûë l'Incarnation du Verbe ; enſorte que, quand même Adam n'eût pas péché, le Verbe n'auroit pas laiſſé de ſe faire homme.

Digitized by Google

ſignala ſur-tout par ce fameux orgue, qu'il dédia à l'Empereur Charles Quint, qui, ayant trouvé l'ouvrage d'un grand prix, augmenta ſa fortune. HENRI II. 1552.

Le 12. de Novembre mourut Judon Villich, à Francfort ſur l'Oder, grand Philoſophe, & habile Médecin, immortel par ſa ſeule Magirique, que Conrad Geſner a miſe au jour. Judon Villich.

Lazaro Bonamico de Baſſano mourut le dix de Février à Padouë en Italie, âgé de 73. ans. Il avoit enſeigné dans cette fameuſe Académie pendant 21. ans, & s'y étoit attiré une admiration univerſelle. Les Italiens, & les étrangers même, charmés de ſa profonde connoiſſance de l'antiquité, de ſa vaſte érudition, de ſon éloquence, & ſur-tout de la vivacité de ſon eſprit, lui rendirent pendant ſa vie de grands honneurs. Le lendemain de ſa mort, Jérôme Negro, Venitien, fit ſon oraiſon funebre, ſans preſque aucune préparation. Lazaro Bonamico.

Ce mois fut auſſi le dernier de la vie de Lelio Gregorio Giraldi, né à Ferrare. Il ſçavoit fort bien les langues Grecque & Latine, & il étoit très-verſé dans les belles lettres, & dans la connoiſſance de l'Antiquité, qu'il a éclaircie par pluſieurs écrits. Sujet à pluſieurs infirmités, il fut pendant toute ſa vie en bute aux traits de la fortune, quoiqu'il méritât un meilleur ſort. Etant au ſervice du Cardinal Rangone, il perdit tous ſes biens dans le pillage de la ville de Ferrare: il ne regretta que ſa bibliothéque. Il eſſuya encore le même ſort, dans le tems que François-Pic Comte de la Mirandole, aupres duquel il étoit, fut cruellement aſſaſſiné par Galeoti ſon parent. Après tant de revers s'étant retiré dans ſa patrie, il y vécut dans une parfaite union avec Jean Manard, & Celio Calcagnini, ſçavans hommes. Il fut long-tems affligé de la goute, & ſur-tout depuis la mort de ſon ami Manard: il en étoit ſi cruellement tourmenté, qu'il ne pouvoit marcher, ni même écrire, pouvant à peine tourner le feuillet d'un livre. Il vécut dans une grande pauvreté juſqu'à un âge fort avancé. Il reçût alors quelque ſoulagement de René de Ferrare; mais la perte de ſes livres, qui avoient toûjours fait ſes délices, lui rendoit la vie inſupportable. Il mourut enfin dans ſon lit, âgé de 74. ans (1), & fut inhumé dans le tombeau qu'il s'étoit fait préparer pendant ſa vie dans la grande égliſe de la ville. Il inſtitua Jean-Bâtiſte Giraldi ſon parent, & Proſper Paſetho, ſes héritiers. Lelio Gregorio Giraldi.

Le 11. de Décembre Paul Jove (2), célebre Hiſtorien, mourut à Florence, & y fut enterré dans l'égliſe de S. Laurent. Il étoit de Como en Lombardie, & cultiva d'abord la Médecine; il fut fait enſuite Evêque de Nocera par le Pape Clément VII. Il avoit ardemment ſollicité l'Evêché de Como, perſuadé que cette dignité étoit dûë à ſon zèle pour la maiſon de Medicis, à qui il avoit prodigué tant de louanges; mais ſes deſirs & ſes empreſſemens furent inutiles. On a cru que le refus de cette place l'avoit pouſſé à taxer d'avarice dans ſon Hiſtoire le Pape Clément VII. Il témoigne Paul Jove.

(1) L'édition de Patiſſon porte 76. ans.

(2) Je crains bien que M. de Thou n'ait fait une faute: il prétend que ce fut Clement VII. qui refuſa à Paul Jove l'Evêché de Come, & que ce refus lui attira des duretés dans les livres du poſtulant, *cum ad Novocomenſen epiſcopatum omnibus votis anhelaret*, &c P. BAYLE. *Diction.* 1730. *Art.* Jove (Paul) *Rem.* H.

Henri II. 1552.

gne néanmoins en pluſieurs endroits qu'il lui eſt beaucoup redevable. Cette contrarieté l'a rendu ſuſpect: on a jugé qu'il étoit partial dans ſes écrits, & que la haine ou l'amitié guidoient ſa plume vénale. Au reſte, il eſt conſtant qu'il recevoit tous les ans une forte penſion de François I. le pere des Lettres, & le protecteur des Sçavans. Mais le Connétable de Montmorency, Grand-Maître de la maiſon du Roi, ayant été rappellé au commencement du regne de Henri II. examina, en ſage Miniſtre, la liſte des penſionnaires du Roi, & fit rayer le nom de Paul Jove, qui en fut ſi indigné, qu'il ſe déchaîna contre le Connétable dans le quarante uniéme livre de ſon Hiſtoire: il eſt certain qu'il n'eût jamais parlé mal de ce grand homme, s'il eût reçu ſous ſon miniſtere la même penſion & la même faveur que ſous François I. Il vécut 69. ans 7. mois & 22. jours.

Ferdinand Nugnez.

Dans la même année mourut Ferdinand Nugnez de Valladolid, né en cette ville, de l'illuſtre maiſon des Guzmans, & l'ornement de l'Eſpagne. Il avoit fait ſes humanités dans ſon païs, ſous Elie Antoine de Lebrixa (1), & à Boulogne en Italie, ſous Philippe Beroaldo. Il y avoit appris la langue Grecque, alors preſque inconnuë, & pour laquelle il avoit une inclination extraordinaire. Après avoir acheté bien cher pluſieurs livres Grecs, il revint en ſon païs, & y mit le premier en vogue cette langue, ſource de toute ſorte d'érudition. Honoré de la faveur du Roi Ferdinand, qui avoit été très-ſatisfait de ſon pere dans l'adminiſtration de ſes finances, il préféra l'étude aux honneurs & aux brillans emplois, quoiqu'il y pût aiſément parvenir par le chemin de la vertu. Il ſeconda le Cardinal Ximenez, dont la piété & le génie ſublime furent ſi utiles à l'Eſpagne par cette édition des Livres ſaints, qui mérite le reſpect de tous les ſiécles. Il ſucceda depuis pour profeſſer la langue Grecque, à Demetrio Luca de Candie, que ce Cardinal avoit fait venir d'Italie dans la nouvelle Univerſité peu auparavant établie avec beaucoup de dépenſe à Alcala de Henarez au Royaume de Tolede. Il alla enſuite à Salamanque, où eſt la plus célebre Univerſité de toute l'Eſpagne, & où il vieillit en enſeignant le Grec & le Latin. Par émulation pour Hermolao Barbaro, Nugnez fit imprimer des commentaires ſur Pline, ſur les ouvrages de Pomponius Mela, & ſur ceux de Seneque, pour l'uſage de ſes compatriotes. A l'égard de ſes mœurs, il étoit pieux & ſincere, mais railleur & ſatyrique, au reſte ſans faſte & ſans vanité. Il ne ſe maria point, & ne but jamais de vin. Sa table étoit frugale, mais honnête, & il y recevoit agréablement ſes amis & ſes diſciples. Il vécut plus de 80. ans, & laiſſa ſa riche bibliothéque à l'Univerſité de Salamanque, & ſes biens aux pauvres. On l'inhuma dans une petite chapelle de l'égliſe de Sainte Suzanne, auprès de la porte qui mene à la riviere de Tormes; & l'on ne grava ſur ſon tombeau, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament, que ces quatre paroles: *Maximum vitæ bonum Mors*; c'eſt-à-dire: *La mort eſt le plus grand bien de la vie.*

(1) *Nebriſſa*, ville de l'Eſpagne Bétique, que nous nommons l'Andalouſie, appellée aujourd'hui Lebrixa. Tarafa la nomme Nebrixa ou Nebrija *Pat.*

*Fin de l'onziéme Livre.*

HIS-

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE DOUZIÉME.*

### SOMMAIRE.

*ALbert continuë ſes perſécutions contre les Evêques. Les rémontrances de l'Empereur ne ſont pas capables de l'arrêter. Il fait toûjours la guerre dans la Franconie. Aſſemblée à Francfort à ce ſujet. Albert va en Saxe. Maurice lui declare la guerre. On publie de part & d'autre quantité d'écrits. Bataille ſanglante donnée dans le Diocéſe d'Hildesheim, auprès de Peine, place du païs de Lunebourg. Maurice victorieux meurt de ſes bleſſures. Ses mœurs, ſon eſprit, ſes actions dans la paix & dans la guerre. Auguſte ſon frere, qui étoit alors chez ſon beau-pere le Roi de Danemarc, ſuccede à Maurice. Il fait la paix avec Albert de Brandebourg, qui avoit été défait par Henri de Brunſwic. Levée du ſiége de Brunſwic, ſous certaines conditions. Albert eſt proſcrit par la Chambre de Spire. Teroüenne priſe & démolie par les Impériaux. François de Montmorency eſt fait priſonnier. Les ennemis prennent Heſdin avec le même ſuccès. Pluſieurs François périſſent en cette occaſion. Horace Farneſe, qui avoit épouſé depuis peu Diane fille naturelle du Roi, y eſt tué. Robert de la Marck de Bouillon, qui défendoit la place, eſt fait priſonnier. Défaite des Impériaux près de Dourlens, par le Connétable Anne de Montmorency. Le Prince d'Eſpinoi y eſt tué, le Duc d'Arſchot eſt fait priſonnier, & les François gagnent ſix enſeignes ſur les ennemis. On aſſiége inutilement Bapaume & Cambrai. Dom Garcie de Tolede commence la guerre contre les Sienois, qui avoient pris notre parti: ſes premiers ſuccès. Montalcino aſſiégé inutilement. Affaires du Piémont. Ferdinand de Gonzague veut ſurprendre Bene. Priſe de Cortemiglia & de Ceva par Briſſac. Pillage de Verceil. Mort de Charles Duc de Savoye. Guerre de Corſe. Guerre de Toſcane. Droit des Rois de France ſur Genes. On donne à Paul de Thermes la conduite de la guerre de Toſcane & de Corſe. Armée auxiliaire du Turc, ſous la conduite de Dragut. Priſe de Bonifacio, place de Corſe. On tâche de ſurprendre Calvi. Les Sienois reprennent San-Fiorenzo & Baſtia. Nouvelle perſécution contre les Héretiques. On fait mourir à Geneve Michel Servet de Tarragone. Mort de pluſieurs perſonnes illuſtres; de Jean Rivius, d'Eraſme de Reinbold, de Jaques Sturm, de Jean Dubravius Evêque d'Olmutz, de Jean-Bâtiſte Egnatius, de Jérôme Fracaſtor. Iſabelle aſſiſtée du Turc excite des troubles dans la Hongrie. Caſtaldo ſe retire de la Province, haï des peuples. Soli-*

*man, dans la crainte de quelques révolutions, part pour la Syrie. Il fait venir Muſtapha ſon fils aîné à Alep, & le fait mourir à la ſollicitation de Roxelane & de Ruſtan Grand-Vizir. Zeangir affligé de la mort de ſon frere, meurt au camp ou à Conſtantinople. Soliman fait mourir peu de tems après le fils de Muſtapha. Ibrahim exécute cet ordre malgré lui.*

## AUTEURS

### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*Jean Sleidan, Joach: Camerarius, George Fabrice, Franç. Rabutin, Guill. Paradin, Jean-Bât. Hadriani, Blaiſe de Monluc, Jules Goſſelin, Luc Contili, L'Hiſtoire de Corſe par Pierre-Ant. Philippini, les Actes Publics, Aſcanio-Cent. Hortenſe, Jean Leunclavius, Aug. Buſbecq, Michel Rici, & Phil. de Comines.*

HENRI II. 1553.

AU commencement de l'année mil cinq cens cinquante-trois, le Cardinal de Lenoncourt vint à Mets, dont il étoit Evêque; il s'y attribua toute l'autorité par l'établiſſement d'un nouveau Conſeil, compoſé de quelques Eccléſiaſtiques, & de ceux des habitans qui étoient les plus affectionnés a la France. Il fit auſſi fortifier Marſal, ſur la frontiere d'Allemagne, & y mit garniſon Françoiſe.

Peu de tems après, le Roi rendit publique, le dernier jour du mois de Février, une lettre qu'il avoit écrite aux Princes & aux Etats de l'Empire: il y tâchoit de leur inſpirer de la haine & du mépris pour l'Empereur, en leur repréſentant, qu'ils n'avoient plus rien à craindre d'un Souverain ſans force, dont les vieilles ruſes étoient découvertes, & ſi infirme, qu'il ne ſembloit vivre que par art; il ajoûtoit que pour lui, il avoit toûjours la même affection pour les Etats de l'Empire, & que quoique pluſieurs d'entr'eux n'euſſent pas une ſincere reconnoiſſance de ſes bienfaits, il conſerveroit néanmoins toûjours aux autres ſon amitié & ſa bienveillance.

Affaires d'Allemagne.

L'affaire d'Albert de Brandebourg, des Evêques & des Villes, qui étoit d'une très-difficile diſcuſſion, troubloit toûjours la tranquillité de l'Allemagne, parce qu'en l'abſence de l'Empereur, il ne ſe trouvoit perſonne d'une autorité aſſez reſpectable aux deux partis, pour appaiſer ces différens. Albert, après avoir paſſé une partie de l'hyver dans le territoire de Tréves, ayant reçu de l'Empereur les montres de ſes troupes, revint en Allemagne pour y perſécuter les Evêques & les Villes. L'Evêque de Bamberg, pour s'oppoſer à ſes violences, avoit obtenu dès le 17. de Février un Décret de la Chambre de Spire, par lequel on ordonnoit à la Nobleſſe de Franconie, à la ville de Nuremberg, à l'Electeur Palatin, & à Jean-Fréderic de Saxe, de lui fournir, comme voiſins, quelques ſecours.

Albert perſécute les Evêques.

Dès

Dès qu'Albert en fût informé, il tâcha, par pluſieurs lettres, d'engager l'Empereur & les principaux de ſon Conſeil, le Duc d'Albe & l'Evêque d'Arras, à employer leur autorité pour maintenir le traité qui avoit été fait avec les Evêques, & qui avoit été confirmé par l'Empereur, & même à menacer de quelque peine ceux qui y contreviendroient. L'Empereur répondit à ces lettres le 13. de Mars; Qu'il ne nioit pas d'avoir confirmé ce traité; qu'à ſon préjudice même il avoit payé libéralement les troupes; & que comme les autres n'avoient rien reçu, il y avoit pluſieurs mécontens; cependant qu'il avoit eſpéré de prendre de ſi bonnes meſures, que les Evêques, à qui il avoit déja envoyé des perſonnes de ſa part, ne feroient aucun mouvement; mais que bien loin d'avoir écouté les remontrances qu'il leur avoit faites, il avoient porté l'affaire devant lui, devant les Electeurs, & au tribunal de la Chambre Impériale: qu'ainſi il n'avoit pû leur réfuſer la juſtice ordinaire, dans une circonſtance où l'on avoit oſé le ſoupçonner d'agir contr'eux en faveur d'Albert; qu'il augmenteroit ces ſoupçons, en leur ordonnant d'obſerver le traité, comme Albert le demandoit; qu'un Empereur devant rendre juſtice ſans aucune partialité, & empêcher les violences, il croyoit plus à propos de terminer cette affaire à l'amiable, & que pour le faire plus facilement, & avec un plus grand fruit, il chargeroit ſes couſins l'Electeur de Baviere & le Duc de Wirtemberg, d'offrir leur médiation: qu'à la vérité les Evêques avoient fait de grandes plaintes dans leurs lettres; mais qu'il eſpéroit qu'ils ne refuſeroient pas un accommodement; qu'enfin il donnoit tous ſes ſoins au repos de l'Allemagne, que pour le procurer, il avoit chargé Jean Electeur de Brandebourg d'accommoder les différens de Henri de Brunſwic avec ſa Nobleſſe, & qu'à ſa recommandation, les Ducs de Baviere & de Wirtemberg devoient travailler à la réconciliation des Comtes d'Oettingen.

HENRI II. 1553.

L'Empereur tâche de terminer ces différens.

Albert, qui étoit alors à Heidelberg avec l'Electeur Palatin, envoya des députés à la Chambre de Spire; il y rémontra que les Evêques avoient enfraint les traités, & mépriſé l'autorité de l'Empereur qui les avoit confirmés; & qu'on ne devoit pas ſouffrir qu'on lui intentât aucun procès; qu'on devoit au contraire ſupprimer le Décret qu'ils avoient obtenu contre lui. Les Seigneurs lui repréſenterent, qu'on attendoit d'eux la juſtice qu'ils étoient obligés de rendre à tout le monde, & qu'ils n'avoient pû refuſer aux Evêques ce qu'ils demandoient. Albert, après une réfutation diffuſe des raiſons qu'on lui oppoſoit, déclara que, ſi le réfus qu'on lui faiſoit lui cauſoit le moindre préjudice, il ſçauroit leur faire comprendre pourquoi ce ſeroit à eux à l'en dédommager.

Remontrances & menace d'Albert à la Chambre de Spire.

Vers le même tems, l'Electeur de Baviere, le Duc de Wirtemberg, & après eux le Duc de Cléves, ſe rendirent à Heidelberg par ordre de l'Empereur. Après pluſieurs conteſtations, l'Evêque de Wirtsbourg, en l'abſence de celui de Bamberg qui n'avoit envoyé que des députés, offrit au nom de ſes confreres de grandes ſommes d'argent, pour obtenir la tranquillité de leurs villes, & preſſa vivement les Médiateurs d'accepter ſes propoſitions. Mais Albert, qui vouloit l'entiere exécution des traités, ſe ſentant appuyé des nouvelles troupes qu'il avoit fait lever en Saxe,

Albert recommence la guerre en Allemagne.

ne

l'Empereur l'avoit déja fait avant le ſiége de Mets : Albert au contraire alléguoit, pour ſoutenir ſes droits, que l'Empereur l'avoit confirmé poſtérieurement: c'eſt pourquoi les Médiateurs, voyant que l'affaire dépendoit entierement de la volonté de l'Empereur, firent dire à ſes Ambaſſadeurs, de demander à Sa Majeſté Impériale une inſtruction ſur la confirmation ou la caſſation du traité. L'Empereur répondit le 17. de Juin, que l'année précedente il avoit annullé ce traité; parce que contraindre quelqu'un par le ſeul motif de l'obéïſſance dûë à l'Empereur & à l'Empire, ſeroit un exemple qui pourroit tirer à conſequence; mais qu'Albert, dont l'Empire avoit beſoin, pour réſiſter à la France, ne voulant pas traiter avec lui autrement, il avoit été contraint de s'accommoder au tems, & de confirmer le traité, avec intention, ſi Dieu lui eût donné un plus heureux ſuccès au ſiége de Mets, de chercher d'autres moyens pour ſatisfaire ce Prince: que reconnoiſſant les importans ſervices qu'il en avoit reçus pendant ce ſiége, il eût voulu l'en recompenſer; mais que Dieu en ayant diſpoſé d'une autre façon, il avoit tenté par leur entremiſe des voyes d'accommodement, dans la Diéte de Heidelberg; qu'il étoit fâché qu'Albert eût rejetté les propoſitions qui lui avoient été faites, & que les Princes trouvoient raiſonnables; que pour renoüer la conférence, il avoit convoqué une Diéte à Francfort; mais qu'il avoit appris, qu'Albert en vouloit à préſent, non ſeulement aux Evêques, mais encore à quelques autres Seigneurs, au préjudice des traités, & de la fidélité qu'il avoit jurée à l'Empereur & à l'Empire, lorſqu'il fut reçu en grace; que ce procedé lui faiſoit d'autant plus de peine, que quelques-uns en avoient conçû de fâcheux ſoupçons contre lui-même; qu'ainſi il les exhortoit à pacifier les choſes, ſans lui demander une plus grande explication; qu'il leur donnoit un plein pouvoir de terminer cette affaire; qu'il ratifieroit tout ce que les Médiateurs régleroient; & qu'il avoit réſolu de ne rien faire dans la ſuite ſans leur conſeil. HENRI II. 1553.

Les arbitres ne pouvant rien ſtatuer ſur une réponſe ſi captieuſe, ſe ſéparerent ſans avoir rien fait. L'Electeur de Baviere & le Duc de Wirtemberg ne réüſſirent pas plus à Laugingen, dans l'accommodement que l'Empereur les avoit chargés de ménager entre le Comte d'Oettingen & ſes enfans. L'Empereur, du tems de la Ligue de Smalcalde (1), avoit mis au ban de l'Empire Louis d'Oettingen & ſon fils du même nom, & avoit donné ſes Etats à Fréderic & à Wolfgang, autres enfans du Comte, qui étoient attachés au parti de l'Empereur. Le Comte avec ſon fils Louis, étant rentré dans les bonnes graces de ce Monarque, accuſa ſes autres enfans d'ingratitude; leur animoſité, nourrie par des invectives réciproques, fut un invincible obſtacle à l'accommodement: c'eſt pourquoi l'Empereur, voyant que ces aſſemblées particulieres ne terminoient rien, & que le feu de la diviſion augmentoit inſenſiblement, convoqua une Diéte au mois de Mai, pour le 13. d'Août: depuis elle fut remiſe au premier d'Octobre, & enfin au mois de Janvier de l'année ſuivante.

L'Empereur tente de faire un accommodement entre le Comte d'Oettingen & ſes enfans.

Dès

(1) Comme nous avons déja dit ci-deſſus, P. D. o. f.

HENRI II. 1553.

Dès qu'Albert eut été informé de la Ligue des Princes, & que l'armée des Confédérés étoit sur le point d'entrer dans la Franconie, il mit garnison dans Schweinfurt, & dans les autres places qu'il avoit nouvellement conquises, & après avoir exigé de grosses contributions, & pris des ôtages des Etats de Nuremberg & de Bamberg, il passa promptement en Saxe pour faire diversion. Comme il étoit proche d'Arnstadt, il rencontra les envoyés de Jean-Fréderic, & leur promit honnêtement de ne faire aucun dégât sur les terres de leur maître : il tint sa parole; mais il pilla plusieurs villages dans le territoire d'Erfurt. L'Electeur Maurice, qui avoit envoyé ses troupes en Franconie, étonné de la marche inopinée d'Albert, rassembla à la hâte sa Noblesse, & les milices de ses Etats, pour en défendre l'entrée; mais Albert ayant passé outre, sans faire d'insulte, alla camper devant Halberstadt, & s'étant emparé des portes de la ville, il exigea une grosse contribution des Ecclésiastiques. En continuant sa marche avec la même promptitude, il se jetta sur les terres de Henri de Brunswic, son ennemi, où il mit tout à feu & à sang, avec le secours d'Eric de Brunswic & de la Noblesse du païs. Cette irruption obligea Henri de rappeller Philippe son fils, qu'il avoit envoyé avec des troupes en Franconie, où il avoit inutilement attaqué Schweinfurt. Les gens de Maurice, commandés par Heidec, revinrent pareillement, & se joignirent à lui près de Northausen; mais comme Albert entra alors dans le païs de Minden, Maurice conjectura que l'ennemi prendroit la route de la Hesse, d'où il se jetteroit dans la Franconie; il alla donc de Northausen à Eimbec, pour prévenir sa marche. Ayant rassemblé ses troupes dans le territoire d'Hildesheim, il campa proche d'Osterrode, d'où Maurice & Henri Plawen son parent, Chancelier de Bohême, declarerent la guerre à Albert, au nom de Ferdinand, par des lettres qu'ils lui envoyerent le premier de Juillet. Ils lui reprochoient fort au long tout ce qu'il avoit fait, & les injures qu'ils en avoient reçûës; ils lui représentoient que, par un esprit toûjours éloigné de la paix, il avoit enfraint le traité de Passau; qu'il harceloit continuellement les feudataires de Ferdinand & de Maurice; & qu'en rejettant tous les moyens qu'on proposoit pour terminer la guerre, il se declaroit ennemi du repos public, qu'il ne cessoit de troubler par son humeur inquiette; que ces motifs les engageoient, pour mettre un frein à sa méchanceté & à ses entreprises audacieuses, à lui déclarer la guerre, de l'aveu & du consentement de l'Empereur, suivant les constitutions de l'Empire, qui les obligeoient à secourir leurs voisins contre les violences des traîtres & des rebelles, & conformement au Décret de la Chambre Impériale.

Albert va en Saxe.

Maurice lui declare la guerre.

Ces lettres furent renduës à Albert par un jeune gentilhomme, en présence des députés que Joachim Electeur de Brandebourg lui avoit envoyés pour proposer un accommodement. Après les avoir luës, il les fit voir aux Seigneurs de son parti, & leur demanda, s'ils vouloient s'exposer avec lui aux mêmes hazards; ils lui promirent de ne le point abandonner. Alors il fit venir ce jeune gentilhomme devant les députés, & lui parla ainsi : „ Je n'ai, dit-il, que peu de mots à répondre à la longue let-

„ tre

„ tre de votre maître. Il a déja trois fois violé ſa foi, & il en a toûjours „ agi lâchement avec moi ; voilà une quatriéme preuve de ſa perfidie ; „ qu'il vienne & nous meſurerons nos forces. " Il fit enſuite donner quelques piéces d'or à ce jeune homme & le renvoya. Les députés qui étoient dans le camp lui dirent ; Nous ne faiſons donc rien ici pour la paix. Non, leur répondit-il, & vous pouvez vous retirer. Après leur départ, Albert faiſant attention à l'importance de la guerre qu'il alloit entreprendre, envoya à l'Empereur Eric de Brunſwic, le 3. de Juillet, avec ordre de lui remontrer, que les ennemis d'Albert n'agiſſoient pas tant contre lui, pour empêcher l'exécution des traités, que pour détrôner l'Empereur même ; que ſi la fortune leur étoit favorable, ils ſe tourneroient auſſi-tôt du côté de la France : Qu'il avoit des preuves que le Roi leur avoit fait faire des propoſitions avantageuſes, pour former un parti contre Sa Majeſté Impériale : Que quelques-uns des Electeurs avoient déja promis d'élire un autre Empereur : Que les Conſeillers de la Chambre de Spire avoient excité l'animoſité des Evêques contre Albert : Qu'il prioit donc inſtamment Sa Majeſté Impériale, de ne pas trouver mauvais qu'il entreprît quelque choſe contr'eux : Qu'ils oſoient faire entendre aux peuples, qu'Albert avoit conſpiré avec l'Empereur, pour opprimer la liberté Germanique : Qu'ils avoient fait voir de prétenduës lettres de l'Evêque d'Arras, par leſquelles ils tâchoient de faire croire qu'il ne levoit des troupes que par ordre de l'Empereur, & qu'à la premiere Diéte le Duc d'Albe devoit amener en Allemagne Philippe, Infant d'Eſpagne, pour le faire déſigner ſucceſſeur de ſon pere à l'Empire : Qu'ils avoient trompé Ferdinand ; enſorte qu'il s'étoit joint à ſes ennemis, & lui avoit declaré la guerre : Qu'il n'étoit réduit à ces extrêmités que pour avoir conſervé la fidélité inviolable qu'il lui devoit ; mais qu'il étoit de l'honneur & de la dignité de l'Empereur de protéger un vaſſal, qu'ils n'attaquoient que pour porter enſuite leurs coups juſqu'à Sa Majeſté Impériale : Qu'il devoit donc lui accorder ſa protection contre leur violence, & que s'il vouloit ordonner l'exécution des traités, il lui ameneroit auſſi-tôt neuf mille chevaux, & environ cent compagnies d'Infanterie.

Henri II. 1553.

Repréſentations qu'Albert fait faire à l'Empereur.

Ceux de Nuremberg & les Evêques profiterent de l'abſence d'Albert, pour faire des courſes ſur ſes terres. Comme il ne pouvoit alors uſer de répreſailles, étant occupé à raſſembler ſes troupes, il écrivit à ce ſujet des lettres pleines d'aigreur & d'emportement, où il accuſoit la ville de Nuremberg de s'être unie avec ces perfides Evêques (car c'eſt ainſi qu'il les appelloit) pour rétablir le Papiſme en Allemagne. La ville de Nuremberg refuta cette calomnie, en entrant dans le détail de toutes les violences d'Albert. Elle remarqua entr'autres choſes, que s'étant emparé dernierement d'Altorf & de Lauffen, villes de leur dépendance, il les avoit abandonnées à la cruauté & à la brutalité du ſoldat ; que non content de ces premieres violences, il avoit fait arrêter, non ſeulement les bourgeois de ces deux villes, mais encore une multitude foible & déſarmée d'habitans de la campagne ; qu'il les avoit fait enfermer en différens endroits avec tous leurs beſtiaux : Qu'enſuite ayant allumé de

Réponſe de ceux de Nuremberg à une lettre d'Albert.

Henri II. 1553. grands feux, principalement aux portes, de peur que quelqu'un n'échapât, insensible aux cris & aux gémissemens de tant de misérables, il avoit fait périr par les flammes, avec une cruauté barbare, des enfans, des femmes enceintes, & des vieillards décrepits, avec tous leurs troupeaux. Que par égard pour son illustre sang, & pour quelques Princes de sa maison, qui méritoient toutes sortes de considérations, ils s'abstenoient de parler de quelques autres de ses actions, qui justifioient assez que ce n'étoit point la Religion qui le faisoit agir.

Bataille entre Maurice & Albert. Déja les armées étoient presque en présence; car Albert ayant traversé la Saxe à grandes journées & passé le Weser, étoit arrivé dans le dioceése d'Hildesheim, & étoit venu camper auprès de Peine, château du territoire de Lunebourg, dans un fonds tout environné de forêts, & où l'on ne pouvoit arriver que par une vallée profonde, & un détroit très-dangereux. Maurice étoit vis-à-vis sur la hauteur, & dans un lieu découvert de tous côtés. On avoit tâché jusqu'alors de menager un accommodement entr'eux, par l'entremise des Princes; & le jour même de la bataille, qui se donna le 9. de Juillet, on fit encore de part & d'autre quelques propositions de paix. Il étoit déja plus d'une heure après-midi: comme les gens d'Albert avoient dîné, & qu'ils étoient pleins de vin, ils se trouverent plus disposés à faire une insulte qu'un accommodement. Albert lui-même, homme emporté, & qui ne sortoit presque jamais de table qu'il ne fût yvre, n'ayant pû convenir sur un article assez peu important, au lieu de renvoyer à Maurice le projet du traité, lui fit porter insolemment les enseignes, qu'on a coûtume d'envoyer lorsqu'on veut défier l'ennemi au combat; s'étant en même tems avancé fierement à la tête de ses troupes, il lui présenta la bataille. Maurice irrité du procedé d'Albert, fit aussi-tôt marcher ses troupes, déja préparées au combat. L'animosité des deux partis étoit si grande, que sans attendre que les rangs fussent formés, ils coururent impétueusement les uns sur les autres, & se mêlerent comme pour s'égorger, ensorte qu'ils sembloient moins combattre pour la victoire que pour le carnage. Cependant le côté de l'armée où étoit Maurice commença à plier; trois cornettes de Cavalerie de Misne (1) prirent la fuite; alors Maurice courant de rang en rang, appellant chacun par son nom, & faisant tous ses efforts pour rétablir le combat, fut blessé au côté droit d'un coup d'arquebuse. Cet accident obligea ses gens de le transporter au camp; mais comme il étoit le plus fort en Cavalerie, il demeura victorieux, après un combat long & très-sanglant. Charles Victor, & Philippe, tous deux fils de Henri de Brunswic, Fréderic de Lunebourg, & les Comtes de Barben (2), & de Beichlingen, resterent sur le champ de ba-

Maurice gagne la bataille & y est blessé à mort.

(1) Ou Meissen en Misnie.

(2) Ou de Barby. Wolfgang II. Comte de Barby étoit à cette bataille: mais il n'y fut pas tué; car, quatorze ans après, dans la deuxiéme guerre civile de France, il amena au Prince de Condé quinze cens cavaliers, qui avoient servi au siége de Gotha. Voyez *Reuſner. Genealog. Auctuar. p.* 72. *C. Editeur Anglois.*

Nous ferons ici observer au Lecteur, que ce sont peut-être deux personnes différentes: Car, M. de Thou, dit *Barrabensis*, que

bataille. Quelques Hiſtoriens rapportent qu'Albert fut fait priſonnier, mais que n'étant pas reconnu, ou s'étant racheté ſur le champ, il ſe retira heureuſement à Hanovre. On lui prit ſoixante quatre drapeaux & quatorze étendarts, qu'on préſenta à Maurice. Vaine conſolation pour un homme mourant! On perdit de part & d'autre quatre mille hommes, ſans compter un grand nombre de priſonniers. Albert ſe hâta de combattre, ou par un emportement d'yvreſſe, ou ſur les nouvelles qu'il eût des grands ſecours qui devoient venir à Maurice de toutes parts. En effet, le lendemain de la bataille, il arriva cinq cens chevaux de Bohême, que Ferdinand lui envoyoit, & ſept cens de la part du Landgrave de Heſſe ſon beaupere, mais ce ſecours arriva trop tard, dans un tems où il rendoit l'ame. HENRI II. 1553.

Maurice avant que d'expirer, écrivit à l'Evêque de Wirtzbourg le ſuccès de la bataille, & lui manda de faire garder les paſſages, pour arrêter Albert dans ſa fuite. Sentant les approches de la mort, ſans qu'il témoignât la craindre, & conſervant toûjours la même égalité d'ame, il pourvut aux beſoins de ſon armée, & aux affaires de ſa maiſon; il aſſûra qu'il mouroit ſans regret, que la foi vive qu'il avoit au Fils de Dieu rélevoit ſes eſpérances, & que l'inconſtance, la légereté & l'ingratitude des hommes, qu'il avoit ſi ſouvent éprouvées, lui faiſoient quitter ſans regret une vie agitée de tant de ſoins, de troubles, & d'inquiétudes. Enſuite, il s'entretint en particulier ſur l'état de ſon ame avec le Miniſtre Jean Aubin, ſuivant l'uſage de l'Egliſe Luthérienne (1), & communia avec beaucoup de ferveur & de pieté. Il mourut dans ſon camp le 11. de Juillet à neuf heures du matin, âgé de trente-deux ans. On dit que pluſieurs choſes extraordinaires annoncerent cette mort; comme des chiens qui ſe battirent juſqu'à s'étrangler les uns les autres, des bruits dans l'air, des cris confus d'hommes, & des henniſſemens de chevaux qu'on entendit la nuit dans le camp où il mourut, des hurlemens affreux qui retentirent dans les villes; la tête de ſa ſtatuë, qui étoit dans la citadelle de Berling (2), ſe ſépara du buſte, ſans qu'on y touchât; & un homme de conſidération le vit, dit-on, en ſonge, dans une maiſon toute en feu. On remarqua auſſi vers le commencement de Juin des gouttes de ſang ſur les feuilles des herbes, non ſeulement dans ces païs, mais à Strasbourg. Cependant pluſieurs attribuerent cet effet à une grande quantité de papillons, qui voloient alors, & qui, en crêvant, teignirent les herbes d'une couleur de ſang. Mort de Maurice.

Les entrailles de Maurice furent inhumées à Seiffershauſen, & ſon corps fut d'abord dépoſé dans l'égliſe de S. Thomas de Leipſic. Joachim Camerarius prononça ſon oraiſon funebre le 19. de Juillet, & on ordonna qu'on célebreroit tous les ans la mémoire de ce grand Prince. Enfin il fut porté à Freyberg, ville fameuſe par ſes mines d'argent. Le Conſeil de la ville, & Agnès ſa femme, fille de Philippe Landgrave de Heſſe, avec une grande ſuite de Dames de diſtinction, vinrent au-devant du corps, pour aug- Ses funerailles.

que l'Index traduit, Barbn ou *Barben*; & l'Auteur de la note précedente dit, *Barbienſis*, que le même Index traduit, *Barby*.

(1) *Suivant l'uſage de l'Egliſe Luthérienne*, manque P. D. o. f.

(2) Il y a dans le Texte, *Perlini Arcis*.

HENRI II. 1553. augmenter le convoi. On l'inhuma le 23. de Juillet dans l'égliſe de Notre-Dame, auprès de Henri ſon pere, & d'Albert ſon fils. Daniel Dreſſer curé de Dreſde y fit ſon oraiſon funebre; enfin on éleva à ce grand Prince un Mauſolée magnifique & digne de lui. Il cultiva les belles lettres au milieu des guerres qu'il eut à ſoutenir; il protegea l'Univerſité de Wittemberg, & augmenta celle de Leipſic; il fonda des Colleges à Meiſſen ſur l'Elbe, à Pforten ſur le Sale, & à Grimme ſur le Molda: il fit bâtir pluſieurs forteresſes, & en rétablit quelques autres, comme celle, qui de ſon nom a été appellée Moritzbourg, & celles de Tottenberg, de Sanferbergen, de Chemnitz, de Schoppen, avec la citadelle de Dreſde, la plus belle & la plus grande de toutes.

Paralſele de Maurice & d'Albert.

Il avoit été autrefois lié d'une étroite amitié avec Albert; car ils étoient de même âge, & avoient d'ailleurs les mêmes inclinations; ils ſervirent enſemble l'Empereur, premierement dans la guerre de France, & neuf ans après dans celle de Smalcalde; enfin ils prirent conjointement les armes contre l'Empereur même, & ce fut alors qu'ils commencerent à ſe deſunir. Maurice vouloit s'emparer de toute l'autorité, & s'attribuer toute la gloire de ce qu'ils avoient fait enſemble. Albert, de ſon côté, ne pouvoit ſouffrir perſonne au-deſſus de lui, & comme il étoit accoûtumé aux troubles, on ne put jamais le faire conſentir au traité de Paſſau. Quoique d'un caractère différent, ils paroiſſoient tous deux nés pour changer la face des affaires d'Allemagne. Albert vif & impétueux ne ſongeoit qu'au préſent; libéral juſqu'à la profuſion, il gagnoit par ſa magnificence l'affection des gens de guerre; mais en même tems, par ſon eſprit turbulent & féroce, il ſe faiſoit craindre de tout le monde; il étoit d'ailleurs yvrogne & querelleur, & il fit voir pluſieurs fois par ſon exemple, que lorſque l'eſprit eſt troublé par l'yvreſſe, il ſe porte naturellement à la cruauté. Ses fréquentes débauches ayant alteré ſa raiſon, & l'ayant comme accoûtumé à la perdre, & à n'être plus maître de lui-même, l'inhumanité lui devint comme naturelle, enſorte que ſa fureur éclatoit ſouvent, même ſans être excitée par le vin. Maurice, au contraire, ſage & politique, cachoit adroitement ſes vûës ambitieuſes ſous une gravité & une douceur affectées, & les portoit bien plus loin qu'Albert. Plutôt liberal que prodigue, quoiqu'il aſpirât à tout ce qu'il y a de plus grand, il agiſſoit toûjours avec modération: il ne put donc ſouffrir longtems l'orgueil & la férocité d'Albert. Voyant qu'il ſe faiſoit un jeu d'exciter des troubles, ſans aucun égard à la juſtice & à la bienſéance, il renonça à ſon amitié; & pour menager ſa réputation, dont il avoit recouvré une grande partie l'année précedente, il entra dans la Ligue des Evêques & des villes, & s'engagea contre Albert dans une guerre qui lui fut fatale, & qui mit fin à tous ſes vaſtes projets.

La défaite d'Albert fut en quelque façon compenſée par la mort de ſon ennemi; mais la perte de cette bataille le mit hors d'état d'avoir dans la ſuite une armée conſidérable ſur pied. On n'eut pas de peine à ſe perſuader que l'Empereur n'avoit pas été fâché de la mort de Maurice. Le ſouvenir de ce que ce Prince avoit fait contre lui, juſqu'à ébranler ſa puiſſance en Allemagne, lui devoit faire craindre de plus grandes entrepriſes de la part d'un

d'un eſprit ſi dangereux : car les avis, qu'Eric de Brunſwic avoit donnés à l'Empereur de la part d'Albert, n'étoient pas ſans fondement. Il eſt certain que Maurice, peu de tems avant ſa mort, avoit propoſé au Roi de ſoulever les Païs-bas, & d'y exciter des mouvemens très-préjudiciables à l'Empereur. Ces motifs avoient engagé Charles à ne répondre qu'avec ambiguité à toutes les demandes des Princes, qui avoient été choiſis pour arbitres, & à ne pas abandonner Albert, quelque injuſtes que fuſſent ſes prétentions, comme il fit après la mort de Maurice, dont il n'avoit plus rien à craindre. Ainſi le 22. de Juillet, il répondit à Eric de Brunſwic, qu'Albert lui avoit envoyé (comme nous avons déja dit) qu'il étoit fâché que la diviſion eût été portée juſqu'au point où elle étoit ; qu'il appréhendoit qu'Albert ne ſuccombât ſous la puiſſance & les efforts de la Ligue, que pluſieurs Princes & les principaux Etats de l'Empire avoient formée contre lui ; qu'il lui conſeilloit donc d'avoir recours à la négociation, & d'agréer les propoſitions qu'on lui feroit ; qu'autrement dans les conjonctures préſentes, il ne pouvoit accepter les ſecours qu'Albert lui offroit, ſans augmenter les ſoupçons & les troubles de l'Empire.

Henri II. 1553.

Réponſe de l'Empereur aux propoſitions d'Albert.

Auguſte, frere de Maurice, étoit alors avec ſa femme chez le Roi de Danemarc ſon beau-pere. Pendant ſon abſence la Nobleſſe & les Etats de la Saxe avoient retenu, pour ſe défendre, une partie de l'armée. Dès qu'il fût arrivé, c'eſt-à-dire vers le commencement d'Août, il fit faire ſerment à tout le peuple, & particulierement à ceux de Wittemberg, qu'ils obéiroient à lui & à ſes deſcendans mâles ; & qu'à leur défaut, la ſucceſſion retourneroit à Jean-Fréderic & à ſes enfans, pourvû qu'ils ſe conformaſſent aux ordres de l'Empereur, & qu'ils obſervaſſent les traités ; qu'autrement elle ſeroit, ſuivant les conventions, dévoluë par droit héréditaire au Landgrave de Heſſe. Ayant enſuite été ſalué Electeur, il convoqua les Etats de Saxe pour le vingtiéme d'Août. Il y eut dans ce même tems un ſi grand tremblement de terre à Meiſſen, & dans la contrée voiſine, juſqu'à l'Elbe, que les toîts des maiſons ſembloient ſe heurter.

Auguſte, frere de Maurice lui ſuccede.

Dans l'aſſemblée des Etats à Leipſic, Auguſte mit en déliberation, s'il devoit ſe joindre à Ferdinand, aux Princes & aux Evêques contre Albert, & continuer la guerre commencée par ſon frere ; comment il vengeroit ſa mort, au cas qu'on ne jugeât pas à propos d'entrer dans la Ligue ; & enfin, ſur quel pied il pourroit traiter avec Jean-Fréderic. Car celui-ci, même avant la mort de Maurice, avoit pris dans ſes lettres & ſur ſa monnoye le nom d'Electeur, & deux épées croiſées, qui en ſont les marques, & il faiſoit fortifier la citadelle de Gotha de concert avec l'Empereur. Maurice s'en étant plaint, on avoit parlé d'accommodement, mais ſans aucun ſuccès. Après ſa mort, Jean-Fréderic avois envoyé des députés aux Princes, pour demander qu'on lui rendît ce qui lui apartenoit : il avoit auſſi envoyé à ce ſujet Guillaume ſon fils à l'Empereur dans les Païs-bas, & il étoit prêt de faire une députation à Ferdinand & au Roi de Bohême (1), mais pendant

Aſſemblée des Etats de Saxe à Leipſic.

(1) Maximilien d'Autriche, fils aîné de Ferdinand.

Henri II. 1553. dant l'abſence d'Auguſte, les Etats de Saxe l'avoient prévenu par une députation contraire.

Jean-Fréderic envoya des députés à l'aſſemblée de Leipſic, pour y ſoutenir ſes droits ; & les Etats du Païs qui lui apartenoit appuyerent ſes prétentions avec beaucoup de zèle. Mais Auguſte, ſans rejetter les voyes d'accommodement, oppoſa les diſpoſitions faites par l'Empereur, auxquelles Jean-Fréderic s'étoit obligé de ſe conformer. Après une mûre délibération, l'aſſemblée répondit aux demandes d'Auguſte, qu'il ſembloit convenable qu'il fût neutre dans la guerre préſente, & qu'il entretînt la paix avec les deux partis ; & qu'à l'égard de ſon différend avec Jean-Fréderic, il faloit prendre l'Electeur de Brandebourg pour médiateur. Tel fut le reſultat de l'aſſemblée. Auguſte, par ce moyen, ſe tira d'une affaire difficile & périlleuſe, & il eut par-là un motif pour s'excuſer de renouveller l'alliance que Maurice avoit contractée, comme Henri Plawen l'en preſſoit par l'ordre de Ferdinand.

Efforts de la Ligue contre Albert.

Sur ces entrefaites, l'Evêque de Wirtzbourg mit le ſiége devant Schweinfurt, où Albert avoit garniſon. L'Evêque de Bamberg, & ceux de Nuremberg, après avoir fait de vains efforts pour prendre Culmbach, ſe joignirent aux troupes de Plawen, pour aſſiéger Hoff, qui apartenoit à Albert. Pendant qu'ils étoient devant cette place, Albert & Henri de Brunſwic, après s'être un peu remis de leurs pertes, firent de nouvelles levées. Brunſwic étoit ſans argent, mais Albert n'en manquoit pas: on s'étonnoit des reſſources qu'il avoit, pour ſoutenir une guerre ſi ruineuſe. Quelques-uns ſoupçonnoient que Marie de Hongrie, ſœur de l'Empereur, lui fourniſſoit ſecretement des ſommes d'argent pour cette guerre. Cette néceſſité réduiſit Brunſwic à de fâcheuſes extrêmités ; car ſes gens, qui n'étoient pas payés, ſe mutinerent, & voulurent paſſer du côté d'Albert, qui les en ſollicitoit vivement. Il arriva fort à propos que les Evêques & la ville de Nuremberg envoyerent de l'argent, dont on paya les ſoldats ; ce qui appaiſa entierement la ſédition. Brunſwic, pour n'avoir pas affaire à tant d'ennemis, traita avec Eric ſon couſin. Quelque tems après, Auguſte & Albert ſe reconcilierent, par l'entremiſe des Envoyés de Brandebourg, & à la ſollicitation du Roi de Danemarc, qui croyoit cet accommodement avantageux à ſon gendre. Le traité fut conclu le 11. de Septembre. Les conditions étoient ; Qu'Auguſte ne continueroit point la guerre commencée par ſon frere, & qu'il ne donneroit aucuns ſecours aux ennemis d'Albert: Qu'Albert pareillement ne feroit aucun acte d'hoſtilité contre Auguſte ; & que s'il étoit obligé de paſſer ſur ſes terres, il n'y feroit aucun dégât: Qu'Auguſte, en congédiant ſes troupes, empêcheroit qu'elles ne paſſaſſent du côté des ennemis d'Albert. Enfin on ajoûta, par une clauſe expreſſe, qu'on renouvelleroit au plutôt l'alliance héréditaire des deux maiſons de Saxe & de Brandebourg.

Paix entre Auguſte & Albert.

Albert eſt défait par Henri de Brunſwic.

Le lendemain Albert, qui s'étoit retiré à Brunſwic, fit ſortir ſes troupes de la ville ; mais ayant engagé le combat avec trop de précipitation, il fut défait, parce qu'il manquoit d'Infanterie, & que Henri de Brunſwic en avoit plus de vingt compagnies. Ainſi peu de tems après, ceux qui étoient

étoient dans Hoff, ayant appris le ſuccès de cette bataille, ſe voyant d'ailleurs ſans eſpérance de ſecours & ſans vivres, & conſidérant que la bréche étoit ouverte, & que leurs murailles étoient fort ébranlées par le feu continuel des aſſiégeans, ils ſe rendirent à Plawen, qui ſe fit prêter ſerment par les habitans pour lui & pour ſes enfans, & qui laiſſa pour la garde de la place, une compagnie d'Infanterie, & quelques piéces de groſſe Artillerie. HENRI II. 1553.

Dans ce même mois on réforma par l'ordre de l'Empereur ſix compagnies, qui étoient depuis un an en garniſon à Augsbourg. L'Electeur Palatin, & celui de Mayence, & les Ducs de Baviere & de Wirtemberg s'aſſemblerent à Hailbron, pour conférer enſemble. L'Electeur de Tréves, & le Duc de Cléves y envoyerent des députés, & l'Evêque de Paſſau y vint de la part de Ferdinand.

Albert, après la perte de cette bataille, rentra dans Brunſwic. Mais ayant appris que Henri vouloit l'y aſſiéger, il en ſortit, & marqua dans la Thuringe le rendez-vous de la Cavalerie qu'il avoit pu ramaſſer, avec ordre de l'y attendre. Il s'y rendit bien-tôt, avec un corps de troupes qu'il avoit levées de toutes parts. Le 3. de Septembre (1) étant allé à grandes journées à Weimar, où il fut bien reçû par Auguſte Electeur de Saxe, il paſſa en Franconie. Plawen étoit alors occupé au ſiége de Bareuth, ville apartenante à Albert. Dès qu'il apprit ſon arrivée, il leva le ſiége, & ſe retira à Bamberg. Mais Albert étant allé juſqu'à Hoff à la tête d'une nombreuſe Cavalerie, tomba ſur la garniſon, qui en étoit ſortie, ſans rien craindre, pour ſe promener aux environs; & avec le ſecours des habitans, qui, animés par la préſence de leur Prince, avoient pris les armes, il la défit entierement. Il trouva dans la ville pluſieurs piéces de groſſe artillerie & de campagne, mais ſans leurs affuts, qui avoient été employés au ſiége de Bareuth. Albert mit en garniſon dans Hoff une compagnie de gens de pied, & s'avança vers Blaſſenbourg, pendant que Henri, comme il l'avoit prévû, aſſiégeoit la ville de Brunſwic. Henri preſſoit vivement le ſiége, & la ville étoit en péril, quand les Confédérés le rappellerent. Il voulut exiger des aſſiégés quatre vingt mille écus d'or pour les fraix de la guerre: ils les refuſerent d'abord; mais voyant que les ſoldats ne vouloient pas ſe retirer ſans être payés, & craignant pour eux-mêmes, ils s'obligerent de fournir cette ſomme. Le jour du payement ayant été fixé, il marcha vers la Thuringe. L'Electeur de Saxe en étant informé, ſe jetta dans Gotha, & laiſſa dans Weimar ſa femme qui étoit malade. Henri de Brunſwic lui écrivit, & après lui avoir reproché les injures qu'il en avoit reçûës, & la conférence que ce Prince avoit euë depuis peu avec Albert, ſon ennemi & celui de toute l'Allemagne, il lui dit qu'il étoit tems de lui rendre la pareille, & de ſe venger des hoſtilités qu'il avoit commencées.

Albert retourne en Franconie.

Levée du Siége de Brunſwic à certaines conditions.

Henri

(1) Il y a dans le texte Latin III. Non. Septembreis. Mais les dattes précedentes nous déterminent à lire III. Non. Octob. & ainſi à traduire, le cinquiéme d'Octobre. Il n'y aura plus alors de difficulté pour placer tous ces évenemens.

HENRI II. 1553. Henri vouloit auſſi faire la guerre à Albert & à Volrad Comtes de Mansfeld ; mais l'Electeur Auguſte, dont ils avoient imploré le ſecours, les reconcilia.

Henri de Brunſwic reconcilié avec Auguſte va joindre les Confederés.

L'Electeur Auguſte ayant reçu la lettre de Henri de Brunſwic, lui envoya des perſonnes de ſa part. Henri s'avança alors juſqu'à Weimar avec deux cornettes & cinq enſeignes : il y fut bien reçu par l'Electeur, avec qui il ſe reconcilia, par l'entremiſe du Chancelier Minkwitz ; enſorte qu'il remit l'argent qu'il vouloit exiger, & ſe retira ſans faire aucun dégât. Il ſe rendit le 7. de Novembre au camp des Confederés ; devant Liechtenfels, place de la dépendance de Bamberg. Plawen y aſſiégeoit neuf compagnies des troupes d'Albert, qui étoient auparavant à Bareuth. Ayant fait venir du canon de Nuremberg, il prit la ville trois jours après : la garniſon, qui ſe rendit à diſcrétion, fut renvoyée preſque ſans armes & ſans drapeaux, & on ne retint que les chefs. On s'avança enſuite vers Culmbach, dont on fit approcher le canon. Mais les aſſiégés déſeſpérant de pouvoir défendre la ville, tranſporterent à Blaſſenbourg tout ce qu'ils purent enlever de leurs effets, & s'y retirerent eux-mêmes pendant la nuit, après avoir mis le feu à leurs maiſons. Les Alliés étant entrés dans la ville, maſſacrerent tous ceux qui tomberent entre leurs mains, & après avoir éteint le feu, ils pillerent ce qui reſtoit. Plawen fit démanteler Bareuth, Liechtenberg, & Hoff, qu'il avoit priſes depuis peu, & aſſiégea Blaſſenbourg la principale forteresſe d'Albert, où il y avoit une nombreuſe garniſon.

En même tems Henri de Brunſwic, ayant reçu un renfort des troupes qu'on lui avoit envoyées de Nuremberg & de Forchheim, aſſiégea Schweinfurt, ville ſituée ſur le Mein, où Albert avoit mis une forte garniſon. Ce dernier s'étant douté que la place pourroit être aſſiégée, avoit fait brûler toutes les maiſons des environs, après avoir fait conſumer les vivres qu'il y avoit fait venir des lieux d'alentour. On en vint bien-tôt aux mains ; & Henri fut battu. Voyant qu'il ne lui étoit pas poſſible de former le ſiége cette année, il abandonna ſon entrepriſe, & ſe retira chez lui par les terres de Jean-Fréderic de Saxe.

Albert mis au ban de l'Empire.

Sebaſtien Schertel, dont on avoit mis la tête à prix, comme nous l'avons dit, rentra alors dans les bonnes graces de l'Empereur & du Roi Ferdinand, & recouvra tous ſes biens. Quelque tems après, le 1. de Décembre, la Chambre de Spire mit avec les formalités ordinaires Albert de Brandebourg au ban de l'Empire, comme ennemi de la nation & de la tranquillité publique : on permit de le tuer, & de s'emparer de tous ſes biens. Dès qu'il fût informé de ce Décret, il pria l'Empereur de le caſſer ; ce qui lui fut refuſé. Alors il proteſta par un Manifeſte contre le Décret, comme ayant été acheté par les Evêques ; cela n'empêcha pas que la Chambre ne chargeât les Provinces voiſines de l'Empire, de le mettre en exécution.

L'Empereur aſſiége Teroüenne

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Allemagne, l'Empereur, qui avoit été tout l'hyver dans les Païs-bas, réſolut d'aſſiéger Teroüenne, dans le Comté de Ponthieu, pour ſe venger du honteux affront qu'il avoit reçu depuis peu au ſiége de Mets. Cette ville étoit ſituée un peu au-deſſous

ſous de la ſource de la riviere du Lis, qui baignoit ſes murailles. Elle étoit à quatre milles de S. Omer, entre les deux Comtés de Flandre & d'Artois, qui ont toûjours rélevé du Royaume de France; & elle ſervoit comme de rempart contre les courſes des Anglois, qui étoient alors les maîtres de la côte de Calais. Son aſſiette avantageuſe, ſes fortifications, & une nombreuſe garniſon, la rendoient redoutable à ſes voiſins, fort incommodés des courſes fréquentes que de-là nous faiſions ſur eux. Ils avoient conçu tant de haine contre les habitans de cette ville, qu'on ne doutoit point, qu'à la premiere occaſion, ils ne miſſent tout en œuvre pour s'en rendre les maîtres, & ſe délivrer par ce moyen des dangers où les expoſoit une guerre continuelle. Cette conſidération engagea l'Empereur à entreprendre le ſiége de Teroüenne. Il comptoit de ne manquer ni de ſoldats ni de pionniers pour cette expédition. Il avoit d'abord deſtiné pour la conduite de ce ſiége Antoine de Croy Comte de Rœux; mais ce Comte étant mort dans ce même tems, il y envoya ſur la fin d'Avril des troupes commandées par Ponthus Lalain de Binicourt, autrement de Bugnicourt, Capitaine auſſi diſtingué par ſes exploits militaires, que par ſa naiſſance. HENRI II. 1553.

Jean de Loſſes, qui étoit alors dans la place, & qui en étoit le Gouverneur, n'avoit pour la défendre que les compagnies bourgeoiſes, & quelque Cavalerie légere, dépourvû d'ailleurs de toutes munitions de guerre & de bouche, par la faute des autres Gouverneurs qui l'avoient précedé. Cette négligence fut particulierement imputée à Jean d'Eſtouteville (1) Sieur de Villebon, qui avoit eu en dernier lieu le gouvernement de cette place, & qui commandoit alors en Normandie. Outre cela, par une confiance ordinaire à notre nation aprés quelques heureux évenemens, le Roi mépriſoit l'Empereur, & la Cour n'étoit occupée que de feſtins, de bals, & de tournois, pour le mariage de Diane fille du Roi, & d'Horace Farneſe. On ne pouvoit ſe perſuader, que les affaires de l'Empereur étant dans un auſſi mauvais état qu'on ſe l'imaginoit, & qu'étant lui-même malade, (le bruit courut même qu'il étoit mort) il s'aviſât d'attaquer Teroüenne, la plus forte place de la frontiere de Flandre. Mauvais état de défenſe de cette place.

Cependant au milieu des divertiſſemens & des rejoüiſſances de ces nôces, on apprit la nouvelle du ſiége. Le Roi y envoya auſſi-tôt André Montalambert (2) de Deſſé-Panvilliers, Capitaine de grande réputation, & qui s'étoit rendu fameux dans les guerres d'Ecoſſe. On y joignit François de Mont- Le Roi y envoye du ſecours.

(1) L'illuſtre maiſon d'Eſtouteville a fini à Adrienne Ducheſſe d'Eſtouteville, fille de Jean III., mariée en 1534. à François de Bourbon Comte de S. Paul. Marie leur fille épouſa Leonor d'Orléans, Souverain de Neufchâtel, & lui porta les Duchés d'Eſtouteville & de Longueville. Eleonore d'Orleans leur fille puinée fut marié en 1596. à Charles de Matignon. C'eſt par-là que la terre d'Eſtouteville eſt à préſent poſſedée par la branche ainée de la maiſon de Matignon, qui eſt aujourd'hui en poſſeſſion du nom, des armes & de la Souveraineté de Monaco. Les Eſtouteville-Villebon ou Villebeon, qui donnent lieu à cette note, étoient les cadets d'une branche cadette de la maiſon d'Eſtouteville, deſcendante d'Eſtout d'Eſtouteville. La branche d'Eſtouteville-Villebon finit en 1564. par la mort de Jean d'Eſtouteville Prévôt de Paris.

(2) *André Montalambert*, manque P. D. o. f. d.

HENRI II. 1553. Montmorency fils du Connétable, à qui on donna le commandement. Mais ce jeune homme avoit une ſi haute idée du mérite de Deſſé, que par modeſtie il ne voulut point s'en charger tant que cet Officier vécut, & il le regarda toujours comme ſon Général & ſon pere. Deſſé, avant ſon retour de Poitou, d'où on le rappella, ſortoit d'une longue maladie; ce qui lui fit dire en partant, qu'il étoit ravi qu'on l'eût tiré de ſon lit, pour entrer dans le lit d'honneur, ou, ſans languir, il pourroit mourir avec gloire. Charles (1) d'Hallwin Sieur de Piennes, de Baudiné, Antoine de Chaſteigner de la Rochepozay, Blandi, de Ferrieres de l'illuſtre maiſon des Vicomtes (2) de Bourdeilles en Perigort, & pluſieurs autres Seigneurs (3), l'accompagnerent dans cette expédition. Lorſqu'ils furent entrés dans la ville, la Cour ſe flatta encore davantage, & une tranquillité imprudente la fit reſter dans l'inaction; ce qui fit preſſer plus vivement le ſiége, dans l'eſpérance qu'avoient les aſſiégeans d'emporter la place avant qu'elle pût être ſecouruë.

On ne témoigna jamais plus d'ardeur de part & d'autre, mais avec un ſuccès bien différent: les aſſiégés étoient éloignés de tout ſecours; les aſſiégeans au contraire, qui faiſoient la guerre chez eux, avoient tout en abondance; leur propre païs leur fourniſſoit tous les jours de nouveaux ſoldats, de l'Artillerie, & toutes les choſes néceſſaires à un ſiége. Ainſi, après avoir ouvert la tranchée, & dreſſé pluſieurs batteries, ils commencerent à foudroyer la place. Les femmes & les enfans venoient de toutes les bourgades voiſines au ſiége, comme à un ſpectacle agréable & très-intéreſſant, qu'ils ſouhaitoient voir depuis long-tems; ils encourageoient leurs gens, & inſpiroient aux aſſiégeans une nouvelle ardeur, par des chanſons ſatiriques contre les François. Le feu continuel des ennemis avoit fort endommagé la place, lorſque le Capitaine Grille, homme d'expédition & de courage, entra dans la ville, avec un ſecours de cent Arquebuſiers à cheval, après avoir forcé les corps de garde. On fit en même tems une ſortie heureuſe, où les aſſiégeans furent repouſſés juſques dans leurs tranchées.

Cependant on ne donnoit pas le tems aux aſſiégés de réparer les bréches; les gardes qu'il leur faloit monter de nuit, & les attaques preſque continuelles qu'ils étoient obligés de ſoutenir, les fatiguoient extrêmement. La bréche avoit déja plus de ſoixante pas de largeur, & on y pouvoit facilement monter: ceux qui paroiſſoient pour la défendre, étoient battus à dos par des coulevrines braquées ſur une colline, qui commandoit la ville de l'autre côté. Les aſſiégeans monterent à l'aſſaut; on combattit de part & d'autre avec fureur, au milieu des mourans, du bruit affreux des armes, d'un feu continuel, & des ruiſſeaux de ſang qui couloient de toutes parts. Les ennemis retournerent trois fois à la charge, & ce qui n'eſt arrivé dans preſ-

(1) *Charles* ne ſe trouve point, P. D. o. ſ. d.

(2) *Vicomtes* n'y eſt point, P. D. o. ſ. d.

(3) Ajoutez; *le Vicomte de Martigues*, qui aſſiſta à cette expédition, ſelon l'édition de Patiſſon.

preſqu'aucun ſiége, l'aſſaut dura dix heures entieres. Enfin ils furent contraints de ſe retirer; mais nous perdîmes nos principaux Chefs. Deſſé lui-même, de Piennes, de Baudiné, la Rochepozay, Blandi, Ferrieres, & pluſieurs autres gentilshommes furent tués. HENRI II. 1553.

On envoya au ſecours des aſſiégés Sebaſtien de Luxembourg Marquis de Baugé, frere de Martigues, avec les Capitaines Grille (1), le Breuil, Saint-Romain, & trois cens hommes d'élite, qui entrerent dans la place, malgré les efforts des ennemis. Montmorency, qui, après la mort de Deſſé, avoit pris le commandement, ſe préparoit à faire une vigoureuſe réſiſtance avec ce nouveau renfort: mais les ennemis, logés ſur le foſſé & ſous la muraille, étoient à couvert de nos coups. Les tours & les baſtions étant ruinés, ils firent ſauter par une mine ce qui reſtoit de la muraille, avec une grande perte du côté des aſſiégés. L'effort de la mine jetta les débris du mur en dehors, & combla le foſſé, enſorte que la Cavalerie même pouvoit monter à l'aſſaut. La bréche élargie, le foſſé comblé, le nombre des ennemis qui augmentoit tous les jours, les aſſiégés pour la plûpart tués ou bleſſés, le reſte épuiſé par les travaux continuels, & entierement découragé, tout cela fit juger à Montmorency, qu'il lui étoit impoſſible de réſiſter plus long-tems. Ainſi le 20. de Juin, de l'avis des autres Chefs, il offrit de rendre la place: il négligea de propoſer une tréve; ce qui fit que la ville étant ouverte de tous côtés, tandis que l'on diſputoit ſur les articles de la capitulation, les Allemans & les Flamans monterent à l'aſſaut. Les aſſiégés qui comptoient ſur la capitulation, & qui étoient d'ailleurs hors d'état de réſiſter, furent contraints de ceder. L'ennemi ſe rendit donc maître de la ville: alors le ſoldat impitoyable, ſans aucune diſtinction d'âge, de ſexe, ni de rang, ſacrifia tout à ſa fureur. Les Eſpagnols traiterent avec plus d'humanité ceux qui tomberent entre leurs mains; comme ſi la cruauté des deux autres nations eût été pour eux un motif de compaſſion, & une occaſion de nous témoigner leur reconnoiſſance: car ils ſe ſouvenoient encore, avec quelle généroſité le Duc de Guiſe en avoit agi à leur égard l'année préecedente, après la levée du ſiége de Mets. Montmoreney, qu'Ouartis tira du péril avec peine, en s'y expoſant lui-même, le Marquis de Baugé (2), Dampierre, de Loſſes, Baudiment, d'O, & de Baillet, gentilshommes très-diſtingués & les Capitaines Grille, le Breuil, & S. Romain, furent faits priſonniers. On perdit auſſi quantité de canon, & entr'autres deux coulevrines, qu'on appelloit de Haire & de Frelin (du nom de deux villes éloignées de Teroüenne de deux milles de Flandre) parce qu'elles portoient juſques-là. Hadriani rapporte, que dans ce ſiége les ennemis tirerent cent cinquante mille coups de canon; mais ce nombre ne paroît pas vraiſemblable; ceux qui y étoient préſens diſent qu'il n'en fut tiré que quarante deux mille coups; & je me ſouviens que François de Montmoreney, qui étoit un homme vrai, diſoit la même choſe.

La ville eſt priſe d'aſſaut, ſaccagée & ruinée.

L'Em-

(1) *Seb. de Luxembourg Marquis de Baugé, frere de Martigues & le Capitaine Grille* ne ſe trouve point, P.

(2) On lit dans l'édition de Patiſſon, Martigues.

Henri II. 1553. L'Empereur, qui étoit à Bruxelles, reçut avec joye la nouvelle de la priſe de Teroüenne. On fit des feux de joye dans toute la Flandre, on ſonna les cloches, on tira le canon. Teroüenne fut auſſi-tôt raſée par l'ordre de l'Empereur, & les gens du païs travaillerent avec tant d'ardeur & d'empreſſement à la démolir, qu'à peine en reſta-t-il des veſtiges quelques jours après; effet du très-vif reſſentiment de ſes voiſins. La même ville avoit été priſe, brûlée & ſaccagée le 24. d'Août, quarante ans auparavant, ſous Louis XII. par l'Empereur Maximilien & Henri VIII. Roi d'Angleterre, enſorte qu'il n'y étoit reſté que l'autorité du Siége Epiſcopal. Mais depuis ayant été rebâtie & fortifiée à la moderne, & munie de remparts, de foſſés & de baſtions, cette ville avoit bravé tous les efforts des ennemis; juſques-là que François I. avoit coûtume de dire, que Teroüenne en Flandre, & Acqs ſur la frontiere de Guyenne, villes très-fortifiées, étoient pour lui comme deux oreillers, ſur leſquels il pouvoit tranquillement ſe repoſer.

Ce malheur interrompit pour quelque tems les divertiſſemens de la Cour. Avant qu'on eût pû aſſembler l'armée, le Maréchal Robert de la Marck Duc de Bouillon, accompagné d'Horace Farneſe, d'Honoré de Savoye Comte de Villars, & de l'élite de la Nobleſſe, ſe rendit à Heſdin, où il y avoit apparence que l'ennemi porteroit ſes armes. Cependant on murmuroit hautement, de ce qu'on menageoit ſi peu, & de ce qu'on expoſoit avec tant de facilité à un danger évident la principale force du Royaume, c'eſt-à-dire, la Nobleſſe.

Siége & priſe de Heſdin par les Impériaux. Les ennemis, après avoir employé près d'un mois à démolir entierement Teroüenne, parurent devant Heſdin, ayant à leur tête Emanuel Philibert Prince de Piémont. L'Empereur lui avoit donné le commandement de cette armée, après l'avoir ôté à Binicourt, pour éviter les diſſentions que la jalouſie avoit fait naître entre les Chefs. La ville fut priſe d'emblée; car les habitans l'avoient abandonnée quelque tems auparavant, après en avoir enlevé tout ce qu'ils avoient pû. Il ne reſtoit que la citadelle: les Ducs de Bourgogne l'avoient fait autrefois bâtir, plutôt comme une maiſon de plaiſance dans un païs de chaſſe, qu'à deſſein d'en faire une place de défenſe. Les ennemis l'inveſtirent de tous côtés: l'effort de leurs mines la renverſa preſque entierement; ils firent un feu continuel, & ceux qui en parlent avec moins d'exagération, rapportent qu'ils tirerent environ quinze mille coups de canon. Les aſſiégés, réduits à l'extrêmité, propoſerent une capitulation: Philibert ne refuſa point de traiter des conditions, craignant que le déſeſpoir ne les tranſportât de fureur, & ne leur donnât de nouvelles forces. On alloit faire l'échange des ôtages, & déja on ſignoit les articles de la capitulation dont on étoit convenu, lorſqu'un Prêtre, ou par méchanceté ou par imprudence, mit le feu aux mines qu'on avoit préparées pour la défenſe de la bréche: quelques-uns des ennemis ſauterent en l'air; mais un plus grand nombre de nos gens y périt. A cette vûë, les ennemis mirent pareillement le feu aux mines qu'ils avoient faites de leur côté; le mur fut bouleverſé, & les ruines ayant comblé le foſſé faciliterent l'aſſaut. Le ſoldat ſe mit auſſi-tôt à crier qu'on avoit violé le traité, & ſe jetta l'épée à la main dans la citadelle. En même tems Philibert y en-

entra lui-même, & alla droit au Duc de Bouillon, qui attendoit les ôtages: le Duc ſe plaignit en vain de l'infraction du traité. Horace Farneſe fut tué dans la citadelle d'un coup d'arquebuſe. Le Roi, Diane épouſe d'Horace, toute la France, & toute l'Italie, regretterent ce jeune Prince, dont on avoit conçû de hautes eſpérances, & qu'un ſort funeſte venoit de précipiter du lit nuptial dans l'horreur du tombeau. La Moigneville, de la maiſon d'Amboiſe, Maigny (1), Dampierre, qui ayant été pris à Teroüenne ſans être connu, s'étoit tiré pour peu de choſe des mains d'un ſoldat avide, & pluſieurs autres braves Officiers, furent enſevelis dans le même endroit, par les mines qui joüerent de part & d'autre. Le Duc de Bouillon, Villars, de Prié, de Culan, Doüet, de Rion-Lobé, & Charles de Luxembourg Vicomte de Martigues (2), furent faits priſonniers: ce dernier expira auſſi-tôt entre les mains des ennemis, d'une bleſſure mortelle qu'il avoit reçûë. La priſe d'Heſdin arriva le 18. de Juillet, que les Romains regardoient comme un jour malheureux, à cauſe de leur défaite près d'Allia. L'Empereur fit raſer la citadelle; & l'année ſuivante il en fit faire une autre de même nom ſur la riviere de Canche, dans une ſituation plus agréable & plus avantageuſe.

HENRI II. 1553. Horace Farneſe eſt tué.

Après la priſe d'Heſdin, les Impériaux marcherent vers Dourlans, qui n'eſt qu'à ſix milles d'Amiens, & où le Vidame de Chartres s'étoit enfermé. Dès que l'armée fût prête, le Connétable de Montmorency eut ordre de s'avancer juſques ſur la Somme, en attendant la jonction des Suiſſes. Informé que l'ennemi n'étoit pas loin, il fit paſſer la riviere à quatre compagnies d'Infanterie, & ordonna à Jean-Bâtiſte Fregoſe de prendre les devans avec cinquante maîtres, pour attirer les ennemis au combat, & les faire tomber dans des embuſcades dreſſées d'eſpace en eſpace. Le Duc de Nemours étoit poſté avec trois cornettes de Cavalerie légere ſur les bords de la riviere d'Authie, qui paſſe à Dourlans. Sanſac étoit au-deſſous de lui, avec cinq autres cornettes de Cavalerie légere. Louis de Bourbon Prince de Condé le couvroit en flanc, avec trois cornettes de pareilles troupes. Le Maréchal de Saint-André le ſuivoit avec cinq cens Gendarmes; il devoit recevoir & rallier ceux qui, ſelon l'ordre qu'ils avoient reçû, ſe retireroient vers lui, & les ſoutenir tous contre l'ennemi. Le Connétable avoit fait auſſi avancer ſes troupes, & marchoit après les autres, avec quatre mille chevaux, & vingt compagnies d'Infanterie. Les ennemis qui s'étoient déja mis en marche, couperent le chemin aux quatre compagnies d'Infanterie qu'on avoit envoyées devant; mais Sanſac, avec qui étoit le Vidame de Chartres, en étant venu le premier aux mains, fit ſemblant de fuir, & ſe retira vers l'endroit où le Maréchal de Saint-André étoit en embuſcade. Alors le Maréchal parut, & chargea à l'improviſte les ennemis, qui, pourſuivant les nôtres à toute bride, furent obligés de s'arrêter. Auſſi-tôt le Prince de Condé les ayant pris en flanc, les fit plier; ils rompirent leurs rangs, & enfin ils prirent la fuite. Ce Prince

Echec des Impériaux près de Dourlans.

(1) Au lieu de Maigny, l'édition de Patiſſon met, Martigues.

(2) Ce qui eſt dit ici de Charles de Luxembourg ne ſe trouve point dans Patiſſon.

HENRI II. 1553. Prince les pourſuivit plus d'une demi-lieuë, en prit beaucoup, & en tailla en piéces un plus grand nombre. Les ennemis perdirent huit cens hommes, & entr'autres, Charles (1), Prince d'Eſpinoy de l'illuſtre maiſon des Comtes de Melun. On leur enleva ſept drapeaux de Cavalerie, & Philippe de Croy Duc d'Arſchot fut fait priſonnier. De notre côté, Crequy Sieur de Canaples, & Silly de la Roche-Guyon, qui en pourſuivant les ennemis avoient été trop loin, furent faits priſonniers; nous ne perdimes que peu de ſoldats.

Le Roi apprend la mort d'Edouard Roi d'Angleterre.

Cette défaite rallentit l'ardeur des Impériaux, qui, après qu'on eût raſé le fort de Beau-queſne, où étoit leur camp, ſe jetterent dans Miraumont & dans Ancre, villes Françoiſes, peu éloignées de Peronne. Dans le même tems arriverent les troupes auxiliaires des Suiſſes & des Griſons; auſſi-tôt toute l'armée s'aſſembla le premier de Septembre à Corbie ſur la Somme, à quatre milles au-deſſus d'Amiens. Le Roi vint alors au camp, où il apprit la mort d'Edouard VI. Roi d'Angleterre. Il fut affligé de cette nouvelle, ou par bienſéance, ou par intérêt: il ſçavoit que l'Empereur propoſoit le mariage de Philippe ſon fils avec Marie, ſœur & héritiere de ce Prince, & il craignoit que la mort d'Edouard ne rompît le traité qu'il avoit fait depuis peu avec les Anglois. Le Connétable de Montmorency, qui avoit le commandement de l'armée, étoit à l'avant-garde avec Antoine de Bourbon Duc de Vendôme, Jean Duc d'Anguyen ſon frere, les Ducs de Montpenſier & de Nevers, & l'Amiral de Coligny, chacun avec deux cens Gendarmes. Coligny commandoit quarante-neuf compagnies d'Infanterie, qui faiſoient quinze mille hommes; le Rhingrave & Reiffenberg avoient quatre regimens, compoſés de vingt enſeignes, ce qui formoit un corps de dix mille Allemans (2); outre quatre compagnies d'Ecoſſois, & deux d'Anglois, qui montoient juſqu'à ſept cens (3) hommes. Sanſac étoit à la tête des Chevaux-légers, & avoit avec lui environ deux mille chevaux: la Jaille ſuivoit avec trois mille hommes d'élite.

Diſpoſition & denombrement de l'armée Françoiſe.

Le Roi avoit ordonné quelque tems auparavant par un édit, que les Capitaines de chaque compagnie de Cavalerie, euſſent avec eux un certain nombre de Cuiraſſiers, pour couvrir les flancs, & être toûjours prêts à donner du ſecours, dès qu'on auroit beſoin d'eux. Le Roi étoit au corps de bataille, accompagné du Prince de la Roche-ſur-Yon, d'Alfonſe d'Eſte Prince de Ferrare, du Duc de Guiſe, & du Maréchal de Saint-André, qui avoient chacun la conduite de quelque corps de Cavalerie. De Boiſy Grand-Ecuyer, & Canaples, étoient à la tête de la maiſon du Roi, & des gardes Ecoſſoiſes, Suiſſes, & Françoiſes. Cent piéces de canon de différentes eſpeces, venoient enſuite avec tout leur attirail, ſous la conduite de Jean d'Eſtrées, que ſon courage & ſa vivacité rendoient digne de cet emploi.

La marche étant ainſi ordonnée, le Roi prit la même route que les ennc-

(1) *Charles*, n'y eſt pas. P. D. o. f. d.
(2) *Allemans*, n'y eſt pas. P. D. o. f.
(3) Le Manuſcrit de la Bibliothéque du Roi met, *douze cens.*

nemis, & vint à Miraumont, d'où ils étoient ſortis quelque tems auparavant. Après quelques courſes que les Ducs de Nevers & de Guiſe firent dans l'Artois, il s'avança juſqu'à Bapaume. Cette ville étoit alors occupée par le Sieur de Haulſimont, Capitaine de grande réputation, qui y étoit avec dix compagnies d'Infanterie, & environ trois cens chevaux. Au reſte, toute notre frontiere avoit autant de haine pour cette ville, que les Arteſiens en avoient, comme nous avons dit, pour Teroüenne. La garniſon fit une ſortie, qui occaſionna une eſcarmouche vive & meurtriere, où le Sieur de Nogent fut tué, & les Capitaines Breuil, & Molinont bleſſés. HENRI II. 1553.

Le Pape eſſaye inutilement de faire la paix entre l'Empereur & le Roi.

Jerôme Capiferri, Cardinal de Saint-George, vint alors au camp trouver le Roi. Le bruit couroit que le Pape l'avoit envoyé pour traiter de la paix, pendant que le Cardinal Dandino étoit chargé de la même commiſſion auprès de l'Empereur. Mais l'animoſité des deux partis étoit ſi vive, qu'aucun des deux Cardinaux ne put réüſſir. Le Cardinal de Saint-George s'en retourna ſans avoir rien fait, après quelque tems de ſéjour à la Cour, où le Roi lui fit de grands honneurs.

Cependant le Conſeil de guerre jugea qu'on pouvoit aſſiéger Bapaume, & Coligny fut détaché pour reconnoître la place. On préparoit déja toutes les choſes néceſſaires pour former le ſiége, quand une nouvelle difficulté, qu'on n'avoit pas prévûë, renverſa tous nos projets. La ville étant ſituée dans un terroir aride & ſtérile, on craignit avec raiſon que l'armée ne fût réduite à manquer d'eau: on fit inutilement chercher des ſources, & creuſer des puits; enfin n'y ayant aucun moyen de trouver de bonnes eaux, on décampa, & on alla dans le territoire de Cambray. Le Roi avoit réſolu, ſi les ennemis aſſembloient leur armée, d'aſſiéger quelqu'une de leurs places; car comme cette armée ne pouvoit être preſque compoſée que des garniſons tirées des villes voiſines, il ne leur étoit pas poſſible de la tenir en campagne, & de garnir en même tems leurs places; ainſi il eſpéroit, ou en emporter une ſans beaucoup de réſiſtance, par le défaut de garniſon ſuffiſante, ou les forcer à combattre, s'ils venoient au ſecours, ce qu'il ſouhaitoit avec ardeur.

Cambray inveſti par les François.

L'Empereur, qui craignoit pour Cambray, & qui n'étoit pas fort aſſûré de l'affection des habitans, avoit fait bâtir une citadelle ſur une hauteur, au Nord de la ville, pour les tenir dans le devoir. Le Roi leur fit demander par un Héraut, que puiſqu'ils avoient embraſſé la neutralité, ils reçûſſent ſes gens, & qu'ils leur fourniſſent des vivres, comme ils avoient fait à l'égard des Impériaux: ils offrirent véritablement des vivres; mais ils répondirent en même tems, qu'ils n'étoient pas les maîtres de recevoir nos troupes, depuis que l'Empereur avoit élevé une citadelle qui les commandoit, & qui leur ôtoit leur liberté. Après cette réponſe, on les regarda & on les traita comme ennemis. Le Connétable de Montmorency fit approcher les troupes, & le 9. de Septembre il inveſtit la place avec trois eſcadrons de Cavalerie, & dix compagnies d'Infanterie, que commandoit Gaſpard de Coligny. Il y eut de fréquens combats, dans l'un deſquels Maillé de Brezé Capitaine de la ſeconde compagnie des gardes, & le Ca-

HENRI II. 1553. pitaine Cornet furent tués. Du côté des ennemis, le Comte Madruce, le Comte de Pondevaux, & le Comte de Treſlon, l'un des plus conſidérables Seigneurs du païs de Luxembourg, & Grand-Maître de l'Artillerie, furent faits priſonniers. Dans le même tems de Bourdillon, Lieutenant de Roi en Champagne, battit proche Maubert-fontaine le bâtard d'Avanes, qui fut obligé de prendre la fuite, & l'on enleva aux ennemis deux drapeaux, qui furent portés au Roi. Enſuite on fit le dégât dans le païs d'alentour, & après avoir abattu les forts & tous les retranchemens des ennemis, & taillé en piéces ceux qui étoient dedans, on s'avança vers Cateau-Cambreſis.

Robert de Croy, Evêque de Cambray, avoit fait bâtir, à une petite diſtance de-là & à grands fraix, une maiſon de plaiſance auſſi magnifique qu'agréable : comme c'étoit un Prélat voluptueux, il avoit donné le nom de quelque plaiſir à chacune des différentes parties de cette maiſon. Elle étoit ſituée ſur le penchant d'un côteau, & compoſée de quatre pavillons élevés les uns ſur les autres en terraſſes, depuis le bas juſqu'au haut de la colline (1). Le Roi y prit ſon logement, & ne voulut pas permettre qu'on y fît le moindre dégât, ni qu'on touchât aux bâtimens, quoique les gens du lieu s'imaginaſſent, au contraire, que le Roi ſe vengeroit, par la ruine de ce palais, des hoſtilités que le Comte de Rœux, couſin germain de l'Evêque, avoit commiſes autrefois à Folembrai. Le Duc de Guiſe, Charles ſon frere, & les Cardinaux Alexandre Farneſe & de Châtillon, qui accompagnoient le Roi, y prirent auſſi leur logement.

Combat des Impériaux & des François près de Valenciennes.

Les ennemis ayant raſſemblé leurs troupes, s'étoient retranchés dans une vallée au-deſſus de Valenciennes ſur l'Eſcaut. Le Roi marcha de ce côté-là avec toutes ſes forces. Il n'y avoit qu'une colline entre le camp des ennemis & notre armée; mais ils avoient élevé des deux côtés de leur camp des plate-formes, ſur leſquelles ils avoient dreſſé des batteries, dont ils foudroyoient nos troupes. Les Impériaux les voyant approcher, ſortirent de leurs lignes, & on combattit vigoureuſement. Comme il y avoit apparence qu'on en viendroit à une action générale, nos gens s'avancerent, en gardant le même ordre que celui que j'ai marqué ci-deſſus. Le Roi alloit lui-même de rang en rang pour encourager ſes troupes, & particuliérement les Suiſſes; comme ſi cette journée eût dû être déciſive, & que toute ſa fortune en eût dépendu. Les Chevaux-légers prirent les devans, & ſe poſterent avantageuſement pour ſurprendre l'ennemi; mais après être reſté long-tems en ordre de bataille, on ſonna la retraite ſur la fin du jour. La Cavalerie légere, qui étoit diſperſée, ſe réünit: alors elle donna ſur la Cavalerie des ennemis, & la pouſſa juſques dans leur camp. Cet avantage ne fut pas ſans perte; il demeura ſur la place environ cent hommes des nôtres:

(1) *Caſtellum Cameracenſe* eſt une petite ville, qui s'appelloit autrefois le Châtel ou Château en Cambreſis. C'eſt ainſi qu'il eſt nommé dans la datte du traité de paix qui y fut fait en 1559. on l'appelle aujourd'hui Cateau-Cambreſis. M. de Thou dit que Robert de Croy en étoit alors Evêque: Cambray n'a été érigé en Archévêché que 20. ans après. Il donna à ſa maiſon de plaiſance le nom de Montplaiſir, & le peuple l'appelle encore aujourd'hui de ce nom. Elle fut ruinée par le Baron d'Inchi de la maiſon de Gavre, (liſez *Gaure*) lorſque le Duc d'Alençon s'empara de Cambray.

Digitized by Google

nôtres: de ce nombre furent Genlis gentilhomme de Bourgogne, & Ferrieres Lieutenant de la cornette de René d'Anglure de Givry. Enfin la nuit, qui ſurvint, fit ceſſer le combat. HENRI II. 1553.

On tint conſeil le lendemain, & l'on jugea à propos de ſe retirer; il paroiſſoit trop dangereux d'attaquer un ennemi ſi bien fortifié, qui faiſoit la guerre dans ſon propre païs, & qui avoit derriere lui une ville, d'où il pouvoit tirer des vivres en abondance. Il nous étoit aſſez glorieux de lui avoir préſenté la bataille, qu'il avoit refuſée. Un plus long ſéjour dans un païs ennemi, & dans un lieu ſi déſavantageux, n'étoit pas ſans danger. La maladie du Connétable de Montmorency fut encore un autre motif de cette retraite. Les efforts qu'il avoit faits, en courant de rang en rang, & en criant de toutes ſes forces, pour encourager les ſoldats, joints au chagrin de n'avoir rien fait avec une armée ſi conſidérable, lui cauſerent cette maladie qui le reduiſit à l'extrêmité. Comme le Roi ne faiſoit rien ſans ſa participation & ſans ſon conſeil, on crut que cette maladie du Connétable l'engagea à ramener ſes troupes de ſi bonne heure. On ſe retira donc à Fons-Somme, à deux milles au-deſſus de S. Quentin en Vermandois, & le 21. (1) de Septembre, ou environ, l'armée ſe ſepara. Les Suiſſes ayant reçu leur paye, furent congediés, & la Nobleſſe eut ordre de ſe retirer dans ſes maiſons. Une partie de la Cavalerie fut miſe en différentes garniſons; on laiſſa l'autre avec les Chevaux-légers, ſous la conduite du Maréchal de S. André, qui ſe rendit avec les Allemans, & les vieilles bandes à Auxilé, château au-deſſous d'Heſdin, d'où il paſſa dans la Comté de S. Paul, où il mit tout à feu & à ſang aux environs de S. Omer, de Lillers, d'Aire & de Pernel. Il prit d'aſſaut la citadelle de Pernel, & maſſacra tous les Eſpagnols qui y étoient enfermés. Il ne fit aucune autre action mémorable; on remarque ſeulement que le Vidame de Chartres eſcarmoucha près de Lillers pendant un jour entier contre les Eſpagnols, à qui les habitans, qui craignoient leur inſolence, avoient refuſé d'ouvrir leurs portes. Il remporta à la vérité tout l'avantage; mais il y acquit d'autant moins de gloire, qu'il avoit bien plus de troupes que les vaincus. Le Maréchal de S. André ayant laiſſé en cet endroit ſes regimens au Rhingrave, à qui le Roi avoit donné le gouvernement d'Heſdin, ſe retira ſur la fin d'Octobre; il mit une partie de ſes troupes en quartier d'hyver, & congédia le reſte. Voilà ce qui ſe paſſa de plus remarquable pendant cette année en France ſur la frontiere des Païs-bas.

Fin de la campagne ſur la frontiere de Flandre.

On n'étoit pas dans l'inaction en Italie. L'Empereur extrêmement fâché de la défection des Sienois, qui s'étoient declarés pour nous, crut qu'il étoit de la derniere importance de ne pas ſouffrir plus long-tems les François maîtres de Siene. Il réſolut donc d'envoyer des troupes en Toſcane, avant qu'ils puſſent s'y établir, & y affermir leur puiſſance par des garniſons & des forteresſes. Il donna la conduite de cette guerre à Pierre de Tolede, alors Viceroi de Naples. Charles avoit réſolu depuis long-tems d'ôter la Viceroyauté à ce Seigneur, dont la dureté inflexible, & l'imprudente ſévé-

L'Empereur envoye Pierre de Tolede pour chaſſer les François de Siene.

(1) Ou le 20., ſuivant les éditions de Patiſſon & de Drouart.

HENRI II. 1553. sévérité avoient aliené les esprits de toute la Noblesse; cependant, pour ne pas paroître ceder aux remontrances & aux plaintes des Grands de ce Royaume, qui demandoient la révocation de Tolede, l'Empereur avoit jusqu'alors différé de le rappeller, espérant trouver une occasion, où, sous prétexte de le charger de quelque expédition militaire, il pourroit le tirer de ce poste, sans offenser un homme si important, que la vieillesse d'ailleurs rendoit respectable, & qui avoit exercé avec honneur les plus grands emplois. On lui donna donc ordre de faire la guerre aux Sienois avec les troupes du Royaume de Naples, & avec quatre mille Allemans, qui étoient à la solde de Ferdinand de Gonzague. L'Empereur avoit engagé dans cette guerre Côme Duc de Florence, par l'entremise de François de Tolede, en lui représentant la grandeur du péril qui le menaçoit de fort près. Côme ne fit pas beaucoup de difficulté d'entrer dans les vûës & dans les intérêts de l'Empereur. Cependant le Cardinal de Ferrare, qui gouvernoit, comme un Souverain, la République de Siene, & le Cardinal de Tournon, lui avoient fait de belles promesses, & l'avoient assûré de la bonne volonté du Roi & de la Reine à son égard. Malgré cela, il croyoit avoir tout à craindre des François, & il se le persuadoit d'autant plus, qu'il voyoit les bannis de Florence prendre parti dans les troupes de France, où ils étoient bien reçus du Roi, & où ils recevoient la haute paye. D'ailleurs on n'avoit fait aucune mention de lui, dans le traité conclu depuis peu entre le Roi & la République de Siene.

Projets d'accommodement faits par le Duc de Toscane & le Pape, par rapport aux Sienois.

Les Sienois en reconnoissance des bienfaits qu'ils avoient reçûs du Roi, à qui ils étoient redevables de leur liberté, avoient promis de lui être toûjours dévoüés, de laisser à ses troupes le passage libre dans les villes de leur dépendance, de fournir des vivres à son armée, & de donner une retraite assûrée dans leurs ports à ses flotes, & à tous les vaisseaux François. Le Roi de son côté s'étoit engagé à les défendre contre les étrangers qui les attaqueroient, & à leur fournir des troupes qu'il leveroit à ses dépens. Quoique Côme eût voulu n'avoir pour voisins, ni l'Empereur, ni les Espagnols, ni le Roi de France; cependant, comme il avoit suivi jusqu'alors le parti Impérial, & qu'il se défioit de la France, dont il appréhendoit les desseins, il aimoit encore mieux voir Siene entre les mains de l'Empereur qu'en celles du Roi. Mais avant que d'en venir à une guerre ouverte, il chercha une voye pour terminer l'affaire de gré à gré. Ce projet qu'il proposa, fut que la République de Siene conserveroit sa liberté; ensorte qu'en même tems qu'elle seroit alliée du Roi, elle auroit pour l'Empereur toutes sortes d'égards & de ménagemens, sans qu'on pût mettre garnison dans la ville, ou y bâtir une citadelle. Ce projet resta sans exécution, parce qu'il n'étoit pas certain que l'Empereur acceptât ces conditions. Le Pape d'ailleurs, dont il employoit principalement la médiation, n'agissoit pas de bonne foi dans cette affaire: Son ambition lui faisoit déja devorer la souveraineté de Siene; & il vouloit engager Côme à marier sa fille, encore enfant, avec Fabiano, Prince imaginaire de cette ville, fils de Baudoüin son frere. Le Pape vouloit encore qu'on ajoûtât quelques articles aux conditions de l'accommodement que Côme proposoit. Il prétendoit

don-

donner pour Chef à une République libre un Cardinal de mérite, d'une prudence & d'une probité reconnuës; ce choix regardoit ſans doute Marcello Cervino di Montepulciano, qui depuis fut Pape (1). Il demandoit encore qu'on mît dans Siene une garniſon de douze cens hommes, dont il nommeroit le Commandant. HENRI II. 1553.

Le Pape dépêcha Achille de Graſſi ſon Secretaire, & le Duc de Florence, envoya Pirro della Saſſeta, pour traiter avec le Viceroi des articles de l'accommodement. Le Viceroi étoit d'avis qu'on en parlât à l'Empereur: cependant, ſans perdre de tems, il ſe diſpoſoit à la guerre. Mais André Doria, qui avoit fait paſſer des Allemans dans la Terre de Labour, d'où il s'étoit retiré à Pozzuolo, & à Baïa, dont le port étoit meilleur & où l'air étoit plus temperé, tâchoit de le détourner de cette entrepriſe. „ Sans parler de la perte des galeres qui ont été fracaſſées „ l'année précedente, quelle eſpérance, diſoit Doria, peut-on avoir de „ l'heureux ſuccès d'une guerre commencée ſi à contre-tems, ſans proviſions de bouche, & dans une circonſtance, où l'on ne peut recevoir „ que très-difficilement du ſecours; Il nous faudra faire la guerre dans un „ païs montagneux & couvert de bois, contre des hommes que la perte „ d'une ou de deux batailles ne pourroit pas abattre, & que la défenſe de „ leur liberté porteroit juſqu'aux dernieres extrêmités.

Doria ſe ſervoit de ces motifs & de quelques autres ſemblables, pour détourner Pierre de Tolede de ſon entrepriſe: il lui conſeilloit encore, en ami, de ne pas aller plus avant, parce qu'étant vieux, & accoûtumé aux douceurs d'une vie tranquille, il ne pourroit ſoutenir la fatigue d'une guerre qui ſe feroit en hyver. Le Viceroi perſiſta toujours dans ſa réſolution, ſoit qu'il fût preſſé par les ordres de l'Empereur, qui lui vouloit ôter, par quelque moyen que ce fût, la Viceroyauté de Naples, ſoit que ce vieillard ambitieux ſe fît une gloire d'entreprendre hors de ſaiſon une guerre ſi difficile; peut-être auſſi crut-il que Doria ne lui parloit pas ſincerement, & qu'étant né dans un Etat républiquain, il protegeoit ſecretement les Sienois & favoriſoit leur liberté. Ainſi après avoir envoyé en Lombardie François Oſorio, pour en faire venir quatre mille Allemans, & Aſcanio della Cornia, pour faire en Italie des levées, il monta ſur les galeres de Doria avec deux mille Eſpagnols, & avec les Allemans qu'il avoit avec lui, & accompagné d'une nombreuſe Nobleſſe, de ſa femme, de ſes enfans, & d'une longue ſuite de Dames, il aborda à Livourne. Il avoit laiſſé à Naples Dom Louis, ſon fils aîné, pour gouverner en ſon abſence: Dom Garcie, ſon ſecond fils, qui menoit avec lui les autres troupes Italiennes, avoit pris une route différente par terre.

Le Viceroi de Naples part pour l'expédition contre la ville de Siene malgré l'avis de Doria.

Cornia s'étoit déja rendu à Valiano, avec quatre mille Italiens, & s'étoit emparé du pont qui eſt ſur la Chiana, dans les terres de Florence. Tout étoit en armes dans le territoire de Siene, parce qu'on y faiſoit le dégât de part & d'autre. Cependant les Allemans, que commandoit Jean-Bâtiſte Lodrone, & qui avoient ordre de revenir de Lombardie, ne paroiſ-

(1) Sous le nom de Marcel II.

HENRI II. 1553. roiſſoient point encore. Dès que le Viceroi fût arrivé à Florence, où il fut reçu avec beaucoup de pompe & de magnificence par Côme & par Eleonore ſa fille, il s'entretint avec ſon gendre des moyens de faire cette guerre; & comme il avoit peu d'Artillerie, il en obtint un grand nombre de canon avec tout l'attirail. Mais quelque tems apres, ſoit qu'il eût été fatigué par la longueur du chemin, ou qu'il ne ſe fût pas aſſez menagé avec ſa nouvelle épouſe (1), qui étoit parfaitement belle, il tomba dans une maladie dangereuſe, dont il mourut le 23. de Février.

Mort de Pierre de Tolede.

Dom Garcie lui ſuccede dans le commandement des troupes.

Après ſa mort, Dom Garcie ſon fils, qui étoit déja arrivé dans le territoire de Cortone, prit le commandement, dont le Duc de Florence, à qui l'Empereur l'offrit, ne voulut pas ſe charger. On lui donna pour adjoint Alexandre Vitelli, Capitaine de grande réputation. Ces deux Chefs partagerent entre eux les troupes, qui montoient juſqu'à vingt mille Italiens. Dom Garcie devoit deſcendre avec le corps le plus conſidérable dans le Val di Chiana, & s'y emparer du plus grand nombre de villes & de châteaux qu'il pourroit: car les ennemis ſçavoient, qu'à l'exception de Chiuſi, qu'on faiſoit fortifier à la hâte, les François avoient abandonné les autres places. Vitelli devoit attaquer les côtes maritimes, & ſe joindre-là avec les Eſpagnols qui étoient à Orbitello, & avec ceux qu'on attendoit depuis long-tems de Sicile, pour aſſiéger enſemble Groſſeto, la plus importante place de ce païs, que les François n'avoient pas encore fortifiée. Jean-Bâtiſte Savello étant mort quelque tems auparavant, Côme invita à cette expédition Jean-Jaques di Medicino Marquis de Marignan: mais il s'en excuſa ſous prétexte de maladie, quoiqu'il ſe fût déja mis en chemin.

Il prend quelques places ſur les François.

D'un autre côté, Aurelio Fregoſe faiſoit des levées au nom du Roi dans l'Etat d'Urbin, & dans la Marche d'Ancone. Dom Garcie emporta d'emblée Aſina-lunga & Lucignano, où étoit Moreto, Calabrois, avec ſix cens hommes de garniſon, mais que de Thermes en avoit fait ſortir auparavant. Dom Garcie vouloit faire raſer cette derniere place; mais Côme s'y oppoſa, ſous prétexte qu'elle dépendoit de l'Etat de Florence, & qu'il y avoit à ce ſujet depuis long-tems une grande conteſtation entre les Florentins & les Sienois. Sur ces entrefaites, Côme rappella, malgré les murmures des Sienois, Leon de Ricaſoli, qu'il avoit envoyé à Siene, plutôt comme un eſpion, que comme un Ambaſſadeur qui venoit traiter de la paix. Il avoit reconnu que la haine contre Mendoza & les Eſpagnols empêchoit les Sienois d'écouter aucune propoſition d'accommodement, les François étant maîtres de la ville; il voyoit d'un autre côté, que l'animoſité & le courage des citoyens rendroient inutiles tous les efforts qu'on feroit pour s'en rendre maître. Il fut donc d'avis de s'emparer des places voiſines, & d'y mettre des garniſons, afin d'affamer la ville de Siene, de la tenir comme bloquée, & de l'obliger par-là à ſe rendre.

Ainſi

(1) Elle s'appelloit Vincente Spinella, fille de Ferdinand Duc de Caſtrovillari, dont il n'eût point d'enfans. Il avoit épouſé en premieres nôces Marie Oſorio de Pimentel.

Ainſi, après la priſe de Lucignano & de quelques autres petites places dans le Val di Chiana, Dom Garcie réſolut d'aſſiéger Monte-fellonico. Le Comte Sertorio-Thieneo-Vicentino y commandoit, avec cent quatre vingt hommes de garniſon, ou environ; mais voyant qu'on faiſoit approcher le canon, il abandonna la place. Enſuite on alla à Pienza, que Jourdain des Urſins avoit entrepris de défendre; mais il fut contraint de ſe refugier avec ſes gens à Montalcino, parce qu'on amena le canon plus promptement qu'il ne penſoit, & qu'il n'avoit pas eu le tems d'élever a une juſte hauteur les remparts qu'il avoit commencés. Paul des Urſins étoit dans Chiuſi. On envoya Corneille Bentivoglio dans Groſſeto avec quatre cens hommes de pied & deux cens Chevaux-légers, pour défendre les côtes de la mer. De Thermes appréhendoit pour cette derniere place, parce que les Allemans étoient arrivés de la Lombardie, & les Eſpagnols de la Sicile & de Naples. Dom Garcie en marchant contre Montalcino, attaqua en chemin Montichiello, qui n'étoit qu'un petit château, mais ſitué avantageuſement, & qui pouvoit incommoder ceux qui aſſiégeroient Montalcino, s'ils le laiſſoient derriere eux. Il y trouva plus de réſiſtance qu'il ne penſoit: car Adrien Baglioni avoit retenu quelques ſoldats de la garniſon qui étoit ſortie de Pienza, & avec quatre cens hommes d'élite, il s'étoit chargé de défendre la place. Aſcanio della Cornia y donna un aſſaut pendant la nuit, mais ſans ſuccès; il perdit pluſieurs de ſes gens, & il fut lui-même bleſſé au viſage d'un coup de pierre; ainſi, voyant que la ruſe ne lui réüſſiſſoit pas, il eut recours à la force ouverte. Ce château eſt fort élevé: il tire même ſon nom de cette élevation, & eſt eſcarpé de toutes parts, enſorte qu'il eſt difficile de le battre avec le canon. On en fit enfin conduire ſur un lieu élevé avec beaucoup de difficulté; car dans ce mois de Mars la terre étoit ſi imbibée des pluyes continuelles qui étoient tombées, que les hommes & les chevaux ne pouvoient ſe ſoutenir. On ruina bientôt les baſtions, & on fit bréche; l'ennemi monta deux fois à l'aſſaut, & fut deux fois repouſſé. Les aſſiégés perdirent cependant une tour, où les Eſpagnols ſe logerent. Comme la garniſon vint à manquer de poudre, elle ſe rendit, vie ſauve, le 21. de Mars, après avoir arrêté les aſſiégeans pendant vingt & un jours: les ſoldats furent renvoyés ſans armes. Les ennemis donnerent des loüanges à leur bravoure, qu'ils avoient ſignalée dans la défenſe d'une place ſi peu conſidérable: Baglioni fut pris & conduit à Pienza.

HENRI II. 1553.

Siége & priſe de Montichiello par les Impériaux.

Jean Gagliardo étoit dans Buon-convento, avec une compagnie de Chevaux-légers. Il abandonna la place, dès que la Cavalerie légere Napolitaine parut ſous la conduite du Prince de Biſignano; mais il fut ſurpris en chemin, & mis en fuite avec perte d'une vingtaine de ſes gens. On ſurprit auſſi trois cens des nôtres qui occupoient Treguanda. De Thermes avoit mis garniſon dans preſque toutes ces petites places: non qu'il crût pouvoir les défendre, mais pour arrêter l'ennemi qui marchoit contre lui, & donner le tems de fortifier Chiuſi, Groſſeto & Montalcino.

Les Impériaux prennent Buon-convento & Treguanda.

Vers les côtes de la mer, les Allemans commandés par Lodrone, étant ſortis de Giuncarico pour eſcorter & défendre les marchands de bled du terri-

HENRI II. 1553. territoire de Piombino, furent maltraités par Corneille Bentivoglio & Alexandre de Terni: la plûpart furent pris, pluſieurs taillés en piéces, & ils perdirent leurs enſeignes. Ainſi ceux qui reſterent, ſongerent plutôt à ſe retirer promptement vers l'armée, en faiſant un grand circuit par les terres de Volterrano, & le Val d'Arno, qu'à faire ſur cette côte la guerre, à laquelle ils étoient deſtinés.

Siege de Montalcino. L'armée étoit déja devant Montalcino. Jourdain des Urſins s'y étoit enfermé, avec le Comte Mario de Santafiore, & Camille Martinengo, pour ſoutenir tout l'effort de la guerre, qui alloit tomber ſur lui. Cette place eſt ſituée ſur une colline inacceſſible de trois côtés. Il y a un petit terrain uni, au-deſſous de la partie de la ville la plus élevée, où eſt la citadelle. Dom Garcie jugea à propos de commencer l'attaque par cet endroit, perſuadé que, dès qu'il ſeroit maître de la citadelle, la ville ne pourroit reſiſter plus long-tems. Ainſi, le jour de Pâques, il fit élever une batterie de ce côté-là: mais voyant qu'il avançoit peu, & que les fréquentes ſorties de la garniſon fatiguoient ſes troupes, il donna ordre qu'on levât dans la Toſcane deux mille hommes d'Infanterie, pour garder la tranchée; il crut même que l'envie de ſurpaſſer les Eſpagnols, pouvoit rendre ces gens propres pour les attaques. Les dehors de la place étoient ruinés par le feu continuel des aſſiégeans: Dom Garcie voyant qu'il y avoit encore en-dedans une muraille très-haute, ſoutenuë par un rempart, dont il ne pouvoit s'emparer ſans beaucoup de travaux & de dangers, eut recours à l'artifice. Il fit tenter Moreto, Calabrois, banni de ſon païs, à qui il promit de l'y rétablir honorablement, & de lui faire rendre ſes biens, s'il vouloit livrer une porte de la ville. Moreto découvrit le complot à des Urſins, & feignant d'accepter la propoſition, il trompa les ennemis, qui s'étoient avancés pour entrer à l'heure marquée: cependant il n'en ſurprit pas un ſi grand nombre qu'il avoit eſpéré.

Dom Garcie ayant été informé par ſes eſpions, qu'on envoyoit vingt-mille écus d'or de Rome à Montalcino, les fit enlever par un parti de troupes choiſies, près de Monte-fiaſcone, ville de l'Etat Eccléſiaſtique. La choſe ayant été ſçûë, le Légat de Viterbe contraignit les gens de Dom Garcie de dépoſer entre ſes mains cet argent; & ſur les plaintes de notre Ambaſſadeur à Rome, le Pape fit rendre la ſomme entiere aux Miniſtres François, malgré l'oppoſition & les murmures des Impériaux. Les ennemis eurent un plus heureux ſuccès dans l'enlevement de Monte, & de Jean-Galeas de San-Severino (1), Comte de Cajazzo: ils apportoient cinq mille écus d'or de Siene à Montalcino, pour payer la garniſon. Tous leurs gens furent tués, ou tomberent, avec l'argent qu'ils conduiſoient, entre les mains des ennemis.

Le Pape s'employe pour trouver un accommodement. Cependant le Pape envoya à Florence le Cardinal de Perouſe, frere d'Aſcanio della Cornia, & le Cardinal Sermoneta à Siene, pour chercher les moyens de pacifier les choſes. Il fit cette démarche à la ſollicitation de Côme, qui craignoit l'évenement de cette guerre, dont la proximité l'in-

(1) *Jean-Galeas de San-Severino* ne ſe trouve point P. D. o. f. d.

l'incommodoit beaucoup. Mais voyant qu'on avançoit peu par cette voye, il vint lui-même à Viterbe, avec Jean Manriquez, Ambaſſadeur de l'Empereur à Rome, pour preſſer par ſa préſence la négociation. Le Pape y fit les mêmes propoſitions qu'auparavant, & les Miniſtres de l'Empereur furent alors obligés de les recevoir, parce qu'ils ſçavoient que la flote Turque étoit déja en pleine mer, & qu'ils prévoyoient qu'il faudroit néceſſairement faire retourner les troupes à Naples: d'ailleurs, les heureux ſuccès de nos armes dans le Piémont leur avoient fait perdre courage; Verceil avoit été pris & pillé par Briſſac, & on avoit découvert à Siene une conjuration, ſur laquelle ils comptoient beaucoup. Je dirai quelque choſe de ces évenemens, avant que d'aller plus loin. HENRI II. 1553.

Affaires du Piémont.

Ferdinand de Gonzague, dont on faiſoit tous les jours de nouvelles plaintes à l'Empereur, ſe trouvoit dans les plus fâcheuſes conjonctures, & étoit extrêmement haï du peuple. Cependant, pour ne pas reſter dans l'inaction, il réſolut vers le commencement de Juin d'aſſiéger Bene, place forte dans le païs des Langhes. Le Comte de la Trinidad, voulant dépouiller de cette place le Comte de Bene ſon frere, qui étoit attaché à la France, engagea Gonzague à cette expédition. Il lui avoit fait croire que la ville étoit ſans munitions de bouche, & qu'il étoit certain que cette néceſſité obligeroit les habitans de ſe rendre, dès que l'armée paroîtroit. Ces motifs engagerent Gonzague à faire avancer ſes troupes vers la ville. Le Comte de Bene, qui n'avoit fait aucuns préparatifs, écrivit auſſi-tôt à Briſſac, qui étoit alors à Carmagnole, pour l'informer du danger où il ſe trouvoit. Il n'y avoit dans la place que quatre compagnies d'Infanterie, ſans aucun autre Capitaine que Louis Duc. A la priere du Comte de Bene, Blaiſe de Montluc, que René de Birague y avoit auſſi engagé, fut envoyé au ſecours de la place, avec Théodore Bedeigne, & ſa compagnie. Montluc y entra, au grand contentement du Comte & des François, huit jours après l'arrivée de Gonzague. Celui-ci ayant fait brûler les moulins qui étoient hors la ville, & détourner les eaux, pour rendre inutiles ceux du dedans, eſpéroit par ce moyen obliger dans peu les aſſiégeans à ſe rendre, ſans même y employer la force. Pendant que, flaté de cette eſpérance, il ne faiſoit aucunes tentatives, & reſtoit dans l'inaction, Montluc employoit tous ſes ſoins à faire tranſporter des bleds dans la place, & à y conſtruire des moulins pour les moudre. On donna ordre à Jean de Turin (1), fils du fameux Colonel Jerôme de Turin, d'abattre les digues, pour remettre dans leur ancien lit les eaux, que les ennemis en avoient détournées. Cela fut exécuté heureuſement en deux ou trois fois, & les aſſiégés en reçurent un grand ſoulagement pendant quelque tems. Un Maçon inventa un expédient, qui fut de faire ſervir les tombes de meules. Cependant la garniſon fit une ſortie pendant la nuit, & à la faveur du combat, ſix cens habitans ſortirent auſſi de la ville, pour couper en différens

Gonzague veut ſurprendre Bene.

(1) Liſez: *à Jérôme Turino, fils de Jean.* Montluc livr. 2. p. 163. L'Edition de Paris de 1594. d'où eſt pris cet endroit, met *le Capitaine Hieronyme, fils du Colonel Jean de Turin.* DU PUY.

HENRI II. 1553.

rens endroits les bleds qui étoient en maturité : ce qui fut exécuté avec tant d'ardeur & de célérité, que les aſſiégés eurent bien-tôt des vivres en abondance. Gonzague voyant par-là ſes projets échoüés, & n'ayant point d'artillerie, fut obligé de lever le ſiége, & de ſe retirer, en témoignant ouvertement ſon dépit, & la mauvaiſe opinion qu'il avoit du Comte de la Trinidad.

Cortemiglia priſe par Briſſac.

Peu de tems après, Briſſac mena ſes troupes devant Cortemiglia, que Pierre Salſede avoit autrefois occupée avec une garniſon Eſpagnole. Cette place eſt dans les païs des Langhes : la riviere paſſe au travers ; elle a une citadelle, & au-delà de la riviere un fauxbourg, où Briſſac ſe logea. De l'autre côté, au-deſſous de la citadelle, il y a un couvent, dans lequel on mit trois compagnies, ſous la conduite de Bonivet ; on braqua huit canons en cet endroit, au-delà du pont de brique, pour battre la muraille qui eſt vis-à-vis de ce couvent. François Dupleſſis de Richelieu (1) s'étoit déja emparé de la ville ; mais la plus grande difficulté étoit de ſe rendre maître de la citadelle, qu'on ne pouvoit prendre qu'avec du canon. Il faloit néceſſairement en tranſporter de l'autre côté de la riviere, qui étoit entre deux, pour le placer dans un endroit où l'on pût dreſſer une batterie. On réſolut de ſonder le gué, afin de voir ſi le fond étoit aſſez ſolide, pour y faire paſſer des piéces d'artillerie. Cela fut exécuté par l'adreſſe de Montluc, contre le ſentiment des autres Chefs. Le Maréchal de Briſſac vint même ſur le lieu : le canon fut tranſporté ſans aucun danger, & on le fit entrer dans la ville par une ouverture faite à la muraille. Dès que le Gouverneur de la citadelle vit le canon ſi près de lui, contre ce qu'il s'étoit imaginé, il fit battre la chamade, & convint de la capitulation avec Bonivet.

Cependant le Maréchal de Briſſac ayant appris qu'Alvaro de Sande venoit au ſecours de la ville, & qu'il étoit logé à San-Stefano, qui n'en eſt éloigné que de cinq milles, laiſſa dans la ville & dans le couvent ſix compagnies pour les garder, & ſe poſta ſur une colline qui eſt à l'oppoſite, pour combattre l'ennemi ; mais Sande ſe retira dès qu'il eût appris la reddition de la citadelle. On donna le gouvernement de la place à Richelieu, qui s'étoit fort diſtingué dans ce ſiége. Peu de tems après, Montluc étant ſorti d'Alba avec trois compagnies & deux coulevrines, marcha vers Serravalle : il battit cette place avec ſon artillerie, & pendant que la garniſon parlementoit, ſes gens eſcaladerent la muraille par derriere, ſurprirent la ville & la pillerent. Après cette expédition pluſieurs châteaux voiſins d'Alba ſe rendirent volontairement. Enſuite le Maréchal de Briſſac aſſiégea Ceva avec toutes ſes troupes. Ceva eſt une petite place du païs des Langhes, dans une belle ſituation, & fort bien bâtie : la riviere arroſe ſes murailles ; mais elle eſt commandée par une colline, au pied de laquelle eſt un rocher eſcarpé : il y avoit ſur ce rocher un hermitage, où l'on ne pouvoit

Priſe de Ceva par les François.

(1) Il étoit fils de François III. Meſtre de camp d'un regiment, & fut tué au ſiége du Havre en 1563. On le ſurnomma le Sage, à cauſe de ſa prudence & de ſa modération, comme M. de Thou le dit ailleurs. Il étoit grand-oncle du Cardinal de Richelieu.

Digitized by Google

voit aborder que par le moyen d'une planche : un peu plus loin il y avoit un baſtion, qui communiquoit à la ville par un foſſé. Le Maréchal étant en marche, on envoya devant François Bernardin & Montluc Maréchaux de camp, pour tracer le lieu du camp, & marquer les logis; mais l'envie de combattre leur faiſant oublier ce qu'ils devoient faire, ils en vinrent aux mains avec la garniſon qui étoit ſortie de la place, & avec le ſecours de Bonivet, qui ſurvint, ils la mirent en fuite; ayant franchi le foſſé, ils l'enfermerent entre la colline & la ville, & tuerent même le Commandant. La nuit étant venuë, ſans qu'on eût pû faire ces logemens, l'armée fut obligée de camper à découvert; mais l'heureux ſuccès ſervit d'excuſe aux Maréchaux de camp. Les ennemis qui étoient logés dans l'hermitage, Corſes pour la plûpart, épouvantés de cette action, & informés que leur Commandant avoit été tué, demanderent à traiter avec San-Petro d'Ornano, & ſe rendirent; ils engagerent même ceux qui étoient dans le baſtion voiſin à ſuivre leur exemple. Dès qu'ils ſe furent rendus, on ouvrit les portes de la ville au Maréchal, qui, de peur d'y conſumer inutilement les vivres, en ſortit auſſi-tôt, après y avoir laiſſé pour Gouverneur le Capitaine Loup avec une garniſon. Henri II. 1553.

Gonzague ayant fait de vains efforts pour reprendre ces places, conquiſes avec tant de facilité, profita du tems de la trêve pour ſe retirer à Aſte, où ne pouvant mieux faire, il réſolut de fortifier Valfenieres, ville ſituée dans un endroit fertile & avantageux, & qui n'eſt pas éloignée de Villeneuve d'Aſte. S'étant emparé de ce lieu, il bloqua par ce moyen preſque entierement Ciſterna & S. Damien, entre Aſte & Valfenieres: Alba même en recevoit beaucoup d'incommodité. La trêve ayant été rompuë, Gonzague fit toute la diligence poſſible pour achever ſes fortifications; mais un accident imprévû l'obligea d'interrompre pour quelque tems ces ouvrages, ce fut la priſe de Verceil, dont le Maréchal de Briſſac s'empara de cette manière. Dès que les troupes Allemandes furent ſorties du Piémont, & que Gonzague eût diſtribué dans les garniſons le petit nombre de ſoldats qui lui reſtoient, l'averſion qu'on avoit pour ce Général, & pour tous les Eſpagnols, & l'affection que tous les peuples avoient au contraire pour le Maréchal de Briſſac, & par conſequent pour le nom François, faciliterent nos entrepriſes, ſans que les ennemis puſſent les traverſer. Le Maréchal ayant raſſemblé ſes troupes à Carmagnole vers la fin de Septembre (1), ſe mit ſecretement en marche avec dix-huit cens hommes de pied, & quatre cens chevaux. Ayant inveſti Verceil pendant la nuit, il la prit par eſcalade : il ne reſtoit plus que la citadelle, où le Capitaine San-Miguel, Eſpagnol, s'étoit enfermé. On ne pouvoit la prendre qu'avec du canon; & le Maréchal, pour faire plus de diligence, n'avoit pas voulu en amener avec lui : mais il fut averti par ſes eſpions, qu'il y en avoit pluſieurs piéces dans le jardin de l'Evêque, dont il pourroit facilement ſe ſervir contre la citadelle, dès qu'il auroit pris la ville. Outre cela Merle de Monteſtruc rapporta, qu'il avoit remarqué un endroit du mur de la citadelle

Priſe & pillage de Verceil par les François.

(1) Les éditions de Patiſſon & de Drouart mettent, *Octobre*. P. D. o.

HENRI II. 1553. delle ſi foible, qu'un ſeul belier pouvoit y faire en peu de tems une bréche conſidérable : mais la fortune ne ſeconda pas ces premiers ſuccès.

Monteſtruc, après la priſe de la ville, venant dès le point du jour avec empreſſement au-devant de Charri, pour l'embraſſer, & le féliciter de la réuſſite de cette entrepriſe, fut tué malheureuſement par un ſoldat de ce dernier, qui le prit pour un ennemi. Les piéces d'artillerie qu'on trouva dans la ville étoient ſans affuts, & par conſéquent hors d'état de ſervir. Outre cela on devoit craindre que les garniſons des places voiſines, que Gonzague avoit fait aſſembler à la hâte à San-Germano, ne coupaſſent le chemin à nos troupes, & ne les enfermaſſent entre la place & la citadelle. Ainſi Briſſac ſut obligé d'abandonner Verceil, deux jours après s'en être emparé; il pilla cette ville, & le Palais où étoient les meubles précieux du Duc Charles: il y enleva encore cette grande & fameuſe corne de licorne, & emmena avec lui un grand nombre de priſonniers. Il partit au point du jour, & ſa retraite ne ſe fit pas ſans péril: car Céſar Maggi le pourſuivit vivement, avec la Cavalerie de Demetrio Albanois, & de Tiberio Brancaccio. François d'Eſte, qui venoit de Creſcentino, étant arrivé trop tard, nos troupes paſſerent la Doria, & arriverent dans leurs quartiers, ſans autre perte que celle d'une partie de leur butin.

Mort de Charles Duc de Savoye, & ſon caractère.

Peu de tems auparavant Charles Duc de Savoye mourut à Verceil le 16. d'Août. Ce Prince étoit d'un caractère doux, & d'un eſprit fort ſimple; il n'eut pas aſſez de force & de grandeur d'ame pour ſoutenir la mauvaiſe fortune, qui le perſécuta pendant preſque toute ſa vie. Emanuel Philibert ſon fils, étoit d'un caractère tout oppoſé; il eut auſſi un ſort tout différent; car ſon mérite & ſa vertu, qui éclaterent dans mille occaſions, le firent rétablir dans les Etats de ſon pere, & le rendirent digne de contracter avec nous une glorieuſe alliance. Au reſte la mort du Duc Charles fit peu de bruit, parce qu'il en avoit peu fait pendant ſa vie. Auſſi pluſieurs Hiſtoriens contemporains ſe ſont trompés ſur le tems où elle arriva, & Sleidan, qui d'ailleurs eſt aſſez exact, la met mal à propos l'année ſuivante.

Conſpiration a Siene decouverte.

Dans le même tems on decouvrit à Siene les pernicieux deſſeins de Jules Salvi, qui depuis peu avoit été créé Capitaine du Peuple. C'eſt la plus haute dignité où ceux qui ſont de famille populaire puiſſent atteindre. Salvi ayant épuiſé, par des dépenſes exceſſives, ſon bien, & celui de ſes freres, qui étoient en grand nombre, ſe dédommageoit ſur le bien public de ſes pertes particulieres, du tems de Piccolomini Duc d'Amalfi, que l'Empereur avoit fait Gouverneur de la République. Ne trouvant plus cette reſſource, & aimant naturellement la nouveauté, il tint des aſſemblées ſecretes avec le Conſeil des Neuf (1), qui ne favoriſoient pas le parti du Roi. Enfin, ayant été gagné par Leon de Ricaſoli Ambaſſadeur du Duc de Florence, il lui promit de lui livrer une porte de la ville, ſans même en parler aux Eſpagnols: le prétexte de ſa trahiſon étoit, qu'il vouloit affranchir ſa patrie de la domination des étrangers. Jérôme de Piſe étoit du même complot: il avoit brigué la capitainerie du Peuple; mais quoiqu'il

(1) Adriani dit; *Alcuni dell' ordine de Nova.*

qu'il eût obtenu l'agrément du Roi, le Cardinal de Ferrare, & Paul de Thermes lui avoient refuſé cette dignité. Le dépit qu'il conçut de ce refus, lui fit tenter la fidélité d'Enée Piccolomini, un des premiers de la ville; il l'excitoit continuellement à travailler à la liberté de ſa patrie. Mais la conſpiration ayant été découverte, par l'adreſſe de Moreto, Jules Salvi, Octaviano ſon frere, & les deux freres de Vignali furent arrêtés, convaincus, & punis de mort. On pardonna à Enée Piccolomini, ſoit à cauſe de ſa nobleſſe & de la puiſſance de ſa maiſon, ſoit qu'on crût qu'il ne favoriſoit pas le parti des Eſpagnols, quoique d'ailleurs il fût ſuſpect. HENRI II. 1553.

Côme ne pouvoit plus rien eſpérer de l'effet de cette conjuration, & les affaires des Impériaux n'étoient pas en bon état. Ainſi ils conſentirent facilement aux propoſitions que le Pape avoit faites. Le traité étoit déja conclu & ſigné; on n'attendoit plus que le conſentement du Cardinal de Ferrare, qu'on diſoit avoir tout pouvoir du Roi. Mais le Cardinal, pour gagner du tems, ſe ſervit de différens prétextes, juſqu'à ce que le ſiége de Montalcino fût levé. Enfin il partit pour Viterbe: François de Tolede y étoit venu de Florence de la part de l'Empereur; Louis de Saint-Gelais Sieur de Lanſac, s'y rendit auſſi de Rome. Ce dernier ſe plaignit en préſence du Saint Pere, de ce que Côme aidoit les Impériaux de ſes conſeils, de ſon argent, & de ſes troupes, & de ce qu'il leur donnoit retraite dans ſes villes, au préjudice des intérêts du Roi, qui ne l'avoit point offenſé. Le Cardinal de Ferrare ne voulant pas ſigner le traité, & les François refuſant de ſortir de Siene, on ne put rien conclure: ce Cardinal envoya enſuite au Roi Flaminio de Stabbia des Urſins, pour l'informer de l'état des affaires de Siene, & l'aſſûrer qu'il ne devoit rien appréhender du côté de la Toſcane. Négociations infructueuſes entre l'Empereur & le Roi.

Cependant le bruit de l'arrivée de l'armée navale des Turcs s'étant répandu, le Cardinal Pacheco, qui avoit ſuccedé à Pierre de Tolede dans la Viceroyauté de Naples, preſſoit Dom Garcie de ramener au plutôt les troupes, pour défendre les côtes de la Sicile, de la Calabre & de la Pouille, de crainte de s'expoſer au danger évident de perdre Naples, dans l'eſpérance incertaine de prendre Siene. Dom Garcie avoit réſolu de laiſſer dans le territoire de Cortone quatre mille hommes d'Infanterie Italienne, pour faire des courſes pendant ſon abſence dans le païs ennemi, & ravager les moiſſons: il eſpéroit couper les vivres aux Sienois, & les obliger par ce moyen à recevoir les conditions de paix qu'on leur propoſoit; mais ce projet fut inutile, parce qu'il manquoit d'argent pour payer ces troupes. Ainſi ayant retiré ſon armée de la Toſcane, il paſſa ſur les terres de l'Etat Eccléſiaſtique, pour ſe rendre à Naples à grandes journées. Dom Garcie retourne avec ſes troupes à Naples.

Côme, que les Impériaux avoient brouillé ſans aucun fruit avec le Roi, & qui reſtoit ſeul expoſé, ſans aucun ſecours, aux forces & à toute la puiſſance des François, ne pouvant ſe dégager de ce mauvais pas, diſſimula ſa crainte & ſon reſſentiment; il employa tous les moyens poſſibles pour corriger la faute d'autrui, & pour ne pas paroître ſe repentir de ſes premiers engagemens. Ainſi il fit conduire du canon à Montepulciano, &

HENRI II. 1553. ayant fait revenir ſes troupes, il les diſtribua dans les garniſons des villes voiſines; il en mit une partie dans la même place, dans Foiano & dans Lucignano, dont il étoit maître alors, & l'autre partie dans Arezzo, San-Caſſiano, San-Geminiano, & autres lieux.

Les Sienois, après la levée du ſiége de Montalcino, ſe croyoient non ſeulement en ſûreté, mais agiſſoient encore avec inſolence. Enflés de cet heureux ſuccès, ils redemanderent avec hauteur à Côme Lucignano. Quoique Côme le refusât d'abord, & qu'il ſoutînt ſon droit ſur cette ville par un Décret du Sénat de Boulogne, qui l'avoit autrefois adjugée aux Florentins; néanmoins par la médiation du Pape, il voulut bien ceder au tems, & les Sienois obtinrent ce qu'ils demandoient. Dans le même tems les femmes de Siene, pouſſées par la debauche, prirent les armes pour la liberté, à l'exemple de leurs maris; car après la mort de Jules Salvi, la puiſſance qu'il avoit ſeul, fut partagée entre pluſieurs perſonnes, & la ville ayant été diviſée en trois quartiers, on fit auſſi trois Capitaines du Peuple. Sur cet exemple, trois mille femmes ou environ, tant de la Nobleſſe que du peuple, ſous la conduite de Forteguerra, Piccolominia, & Livia Fauſta, trois Dames des plus diſtinguées de Siene, qui s'étoient habillées en nimphes, & qui portoient des étentars avec leurs deviſes, s'aſſemblerent dans la place publique en criant: *France, Liberté!* elles parcoururent toute la ville, au grand étonnement de Paul de Thermes même. Deux jours après, elles prirent toutes des corbeilles, des pieux, des béches, & d'autres inſtrumens propres à remuer la terre, & après avoir ſalué, devant le palais de l'Archevêque, une image de N. D. patrone de Siene, & reçu la bénédiction du Cardinal de Ferrare, elles allerent enſemble travailler avec ardeur aux fortifications de la ville.

Les femmes de Siene prennent les armes pour leur ville.

La guerre de Toſcane, qui en quelque façon avoit commencé cette année, fut ſuivie de celle de Corſe. Cette Iſle apartient à la République de Genes, ſur laquelle nos Rois prétendent avoir depuis long-tems des droits. Car les Genois, il y a environ deux cens ans, ennuyés du mauvais état de leurs affaires, voulurent donner une meilleure forme de gouvernement à leur République. Ils envoyerent en ambaſſade à Charles VI. Damien Cataneo & Pierre Perſio, pour le prier d'accepter la ſouveraineté de leur ville. Après que le Doge Antoine Adorne eût abdiqué, on conclut le traité à ces conditions: Que le Roi ſeroit regardé comme le Protecteur & le Seigneur légitime de la République & de ſes dépendances, ſans bleſſer cependant les droits de l'Empire, & qu'il y mettroit en ſon nom un Gouverneur François, qui auroit deux voix dans le Sénat, comme les Doges précedens; Que les Genois regarderoient comme leurs amis les alliés du Roi, & ſes ennemis comme les leurs, en conſervant néanmoins leurs alliances avec l'Empereur de Conſtantinople, & le Roi de Chypre: Qu'on mettroit entre les mains du Roi dix places des plus conſidérables de la République, pour les garder, & y mettre garniſon Françoiſe: Que la République conſerveroit toûjours la fidélité qu'elle juroit au Roi, & que Genes & ſes dépendances ne pourroient être alienées du domaine de la Couronne, pour quelque cauſe que ce fût.

Droits du Roi ſur l'Etat de Genes.

Les

Les factions d'Orléans & de Bourgogne s'éleverent quelque tems après en France, & mirent le Royaume à deux doigts de ſa perte. Pendant ces troubles, les Ducs de Milan, profitant de l'occaſion & du voiſinage, uſurperent la ſouveraineté de Genes, que les citoyens de cette ville avoient donnée à nos Rois de leur propre mouvement. On prouve par des actes autentiques, & des témoignages dignes de foi, que long-tems après cette uſurpation, les Ducs de Milan ont rendu à nos Rois, comme Seigneurs ſouverains, foi & hommage pour la Principauté de Genes. Philippe de Comines, Hiſtorien François, rapporte dans le livre VI. de ſes Mémoires, que Jean-Galeas Duc de Milan rendit cet hommage à Louis XI. Louis Sforze ayant été chaſſé, Louis XII. recouvra l'ancienne poſſeſſion de Genes, & y ayant mis pour Gouverneur Philippe de Cléves, il en retint la ſouveraineté pendant huit ans; mais le peuple s'étant révolté, on chaſſa les François, & Paul de Novi fut créé Doge. Le Roi quelque tems après reprit Genes, fit trancher la tête à Novi, & bâtir une citadelle, comme pour mettre un frein à la légereté d'un peuple ſi inconſtant & ſi indocile. Henri II. 1553.

Enfin Octavien Fregoſe ayant abdiqué volontairement la ſouveraineté, en faveur de la France, & pour l'utilité de la République, François I. y conſerva les droits de nos Rois; & Fregoſe lui-même, au nom du Roi, la gouverna pendant neuf ans (1). Mais après la bataille de Pavie, les François furent entierement chaſſés de l'Italie, & perdirent en même tems l'autorité ſur cette ville. Le Roi croyoit avoir le même droit ſur la Corſe, que ſur Genes. Il en entreprit d'autant plus volontiers la conquête, que Genes tenant le parti de l'Empereur, le paſſage de la mer en Italie lui étoit entierement fermé, & qu'en s'emparant de la Corſe, il auroit le chemin libre pour aller défendre les côtes de Genes, & faire paſſer ſes troupes de Marſeille dans la Toſcane. L'armée navale des Turcs étoit arrivée, & on en avoit eu des nouvelles certaines. Elle étoit compoſée de ſoixante galeres, ſous la conduite de Dragut; outre vingt ſix autres galeres de France qui avoient paſſé cette année l'hyver dans l'Iſle de Chio, & qui étoient commandées par Iſcalin (2), Adhemar ou des Aimars, dit le Capitaine Polin, Baron de la Garde. Sur cette nouvelle, André Doria, ayant reſté quelques mois à Genes, débarqua Pierre de Tolede à Livourne, & retourna à Naples pour défendre les côtes de ce Royaume. Guerre de Corſe.

La flote Françoiſe s'étant jointe à celle des Turcs, dans le Golfe de Lepante, au commencement de Juin, elles aborderent enſemble en Calabre, où les Turcs firent des courſes ſur la côte, dont ceux du païs furent fort Jonction de la flote Turque & de la flote Françoiſe.

(1) Octavien Fregoſe ayant traité avec le Roi François I., qui vint à la couronne l'an 1515., fut créé Gouverneur perpétuel des Genois: mais Genes ayant été priſe par les Impériaux en 1522. ne retourna en l'obéiſſance du Roi qu'en 1527. lorſque Lautrec alla en Italie pour délivrer le Pape. Par conſequent Octavien ne peut avoir gouverné neuf ans entiers, ni juſqu'à la Bataille de Pavie en 1525. Du Puy.

(2) *Iſcalin des Aimars* ne ſe trouve point. P. D. o. f. d.

HENRI II. 1553. fort incommodés. Laiſſant enſuite derriere eux le Fare de Meſſine, ils cotoyerent la Sicile, & ayant jetté l'ancre à la vûë du Cap Paſſaro, ils mirent à terre des troupes, mais ils furent repouſſés avec perte. De la Sicile ils deſcendirent en Afrique, d'où ayant pris la route de Sardaigne, ils y firent rafraîchir leurs troupes, & nettoyerent leurs galeres: enfin ils aborderent dans l'Iſle de Corſe. Une partie de leurs gens fut envoyée en courſe pour butiner; mais le plus grand nombre, ſous la conduite de Dragut, & du Baron de la Garde, attaqua l'Iſle d'Elbe. Côme, qui avoit prévû cette entrepriſe, avoit fait fortifier à la hâte Porto-ferraio, la principale forteresſe de l'Iſle, & Luc-Antoine Cuppano s'y étoit enfermé pour la défendre. Le Duc de Florence avoit auſſi envoyé à Piombino, qui eſt vis-à-vis de l'Iſle d'Elbe, Chiappino Vitelli, avec douze cens hommes d'élite, dans la crainte qu'il eut, que nous n'attaquaſſions cette place. Jaques Appiano Seigneur de Piombino y avoit encore envoyé quatre galeres & trois cens hommes de troupes choiſies, ſous la conduite de Simeon Roſſermini de Piſe, avec une grande quantité de vivres & de munitions de guerre, pour ſecourir Porto-ferraio, ou Piombino, au cas qu'on attaquât l'une ou l'autre de ces places. Dragut s'empara de Marciano, de Capoliveri, de San-Ilario, & de Rio; il emporta encore, après un ſiége, la vieille citadelle de Giogo. Adriani rapporte que Dragut ne tint pas ſa parole, & qu'il ne voulut pas écouter le Baron de la Garde, qui le preſſoit d'aſſiéger ou Porto-ferraio, ou Piombino. Ainſi celui-ci, après avoir demeuré dix jours dans l'Iſle d'Elbe, reprit la route de Corſe avec ſon butin, accompagné de Paul de Thermes, de Jourdain des Urſins, d'Aurelio Fregoſe, de Valeron, de Jean de Turin, de Vincent Taddei, & des autres Capitaines François, qui ne craignant rien du côté de la Toſcane, tant que le Cardinal de Ferrare ſeroit à Siene, prirent parti dans la guerre de Corſe.

Les Turcs attaquent l'Iſle d'Elbe.

Deſcente des François dans l'Iſle de Corſe.

Doria avoit conjecturé que nous attaquerions l'Iſle de Corſe, & craignant que ſi nos troupes en approchoient, les eſprits légers & inconſtans de ces Inſulaires ne ſe tournaſſent facilement de notre côté, il avoit écrit de Naples au Magiſtrat de Saint-George à Genes, de garnir de ſoldats & de vivres les places maritimes de l'Iſle, & particulierement Calvi & Bonifacio. Les François firent une deſcente dans l'Iſle, le vingt cinq d'Août, accompagnés de San-Petro d'Ornano, & des autres Corſes ennemis de la faction de Genes, de Jean Bernardin San-Severino Duc de Somma, qui avoit onze enſeignes d'Italiens, & de Valeron, qui commandoit ſix compagnies Françoiſes. Le Duc de Somma eut ordre de prendre les devans, avec ſes troupes, pour attaquer la Baſtie, ville ſitué ſur la côte qui regarde la Toſcane, & où eſt le Tribunal des Magiſtrats de l'Iſle. Il aborda vers les trois heures du matin, avec quatre galeres qui portoient ſes gens, & les ayant mis à terre, il eſcalada la muraille qui n'avoit pas beaucoup de hauteur. Il s'empara aiſément de la ville, qu'il trouva preſque entierement abandonnée par les habitans, que la crainte des Turcs avoit contraints de ſe retirer dans la citadelle. Dès que le jour parut, on les ſomma au nom du

Priſe de la Baſtie.

du Roi de ſe rendre : ils le refuſerent d'abord ; mais étonnés du feu des galeres, ils capitulerent, vie & bagues ſauves. HENRI II. 1553.

Le reſte de la flote étant arrivé, de Thermes alla auſſi-tôt à San-Fiorenzo. Cette place eſt éloignée de neuf milles de la Baſtie : elle eſt ſituée dans une plaine ſpacieuſe, proche de la mer ; mais ſans fortifications. Valeron s'étant avancé avec ſes gens, les habitans ſe rendirent, dès qu'ils eurent vû nos troupes. On jugea à propos de fortifier cette place, parce que la ſituation parut le mériter. De Thermes y fit travailler avec une ardeur incroyable. Il fit encore fortifier, autant que le tems le lui put permettre, San-Pietro, Bourg ſitué avantageuſement dans les montagnes voiſines, où l'on ne pouvoit aborder que par des détroits, & il y mit garniſon. Il envoya auſſi San-Petro d'Ornano avec une partie des troupes à Vernucinum (1), qu'on appelle aujourd'hui Ajazzo, ville fort riche, & où il y avoit grand nombre de marchands Genois. Ayant été priſe d'emblée, elle fut abandonnée au pillage ; les Corſes ſe jetterent avec avidité ſur les richeſſes des Genois leur ennemis.

San-Fiorenzo ſe rend aux François.

Priſe & pillage d'Ajazzo.

D'un autre côté, Dragut mit le ſiége devant Bonifacio, capitale de la Corſe, qui fut autrefois le théâtre de la guerre des Piſans & des Arragonois, contre les Inſulaires. C'eſt pourquoi les Genois firent faire dans la ſuite, à grands fraix, des fortifications régulieres à cette place, pour la mettre en état de défenſe, contre les efforts de tous les ennemis qui pourroient l'attaquer. Les aſſiégeans avoient juſqu'alors battu la place ſans interruption, & néanmoins ſans ſuccès, & y avoient perdu ſix cens hommes de leurs troupes. Le Capitaine Nas de Provence, homme courageux & d'expédition, (que Paul de Thermes avoit donné à Dragut, pour l'accompagner) ſous prétexte de conférer avec un des aſſiégés qu'il connoiſſoit, en appella quelques autres par un ſignal qu'il donna. Il leur fit comprendre la grandeur du péril, auquel ils s'expoſoient par une réſiſtance opiniâtre ; il leur dit, que Dragut, moins affoibli qu'irrité par les pertes qu'il avoit faites, avoit réſolu de hazarder celle de ſon armée entiere, pour s'en venger : Que ne pouvant pas raiſonnablement douter du ſuccès du projet qu'il avoit formé, ils devoient craindre qu'il ne les fît tous paſſer au fil de l'épée : Qu'ainſi il leur conſeilloit de prévenir ce malheur, en implorant la clémence du Roi, plutôt que de ſe voir réduits aux fâcheuſes extrêmités, dont ils étoient menacés. Ces motifs, & quelques-autres que Nas leur propoſa, firent impreſſion ſur les habitans ; ils ſe ſoûmirent au Roi, vie & bagues ſauves.

Siége & priſe de Bonifacio, capitale de Corſe, par les Turcs & les François.

Dragut fut fort fâché, de perdre une ſi belle occaſion de ſe venger, & de ſe voir fruſtré d'un butin preſque aſſuré, qu'on lui arrachoit des mains. Mais un accident imprévû le ſatisfit en partie. Un Janiſſaire, qui étoit avec ſes compagnons, lorſque la garniſon ſortoit de la place (comme on en étoit convenu) voulut inſolemment enlever une arquebuſe très-bien travaillée, qu'il vit entre les mains d'un des ſoldats de la garniſon. Celui-ci ne pouvant ſouffrir cet affront, (car il eſt toûjours honteux à un ſoldat de ſe

(1) Ptolomée la nomme *Urſinium*.

HENRI II. 1553. se laisser désarmer) tourna l'arquebuse contre le Janissaire, & le tua: quelques autres Janissaires qui accoururent, furent aussi tués au même endroit. Alors tous les autres Janissaires, transportés de fureur, se jetterent sur ces malheureux soldats, & profiterent de l'occasion, pour venger les pertes qu'ils avoient faites dans ce siége, & se dédommager de tout ce qu'ils y avoient souffert. Nas lui-même pensa périr; car ayant donné sa parole aux habitans, qu'on ne leur feroit aucune violence, il se jetta au milieu des Janissaires, pour appaiser le desordre, & Dragut ne le tira qu'avec peine des mains de ces furieux. Sigonius dit que cette place fut d'abord attaquée à force ouverte, & prise ensuite par ruse; mais il n'entre pas dans le détail: pour moi, je rapporte la chose, comme nos Historiens l'ont écrite, & telle que vraisemblablement elle est arrivée. Quoi qu'il en soit, Dragut irrité s'embarqua, après la prise de cette ville, avec un grand nombre de prisonniers, & sous prétexte que l'hyver approchoit, il abandonna les nôtres, dans un tems où l'on avoit le plus besoin de lui.

Siége de Calvi par les François.

Cependant le Baron de la Garde fit embarquer ses gens sur ses galeres, & prit la route de Calvi: cette place bâtie dans la mer, a une forme triangulaire, avec une forte citadelle presque inaccessible de toutes parts, si ce n'est du côté du couvent des Cordeliers bâti au-dessous. Les nôtres se rendirent maîtres des fauxbourgs, & la ville fut bloquée pendant les mois de Septembre & d'Octobre. André Doria, à qui le départ de Dragut avoit donné plus de confiance, vint au secours de cette place avec une armée navale. Les Genois fâchés de la perte entiere de la Corse, à l'exception de Calvi, & étonnés d'une si subite révolution, avoient résolu de faire tous leurs efforts pour recouvrer cette Isle, & avoient donné à Doria le commandement de l'armée destinée à cette expédition. Ce grand homme, sans s'excuser sur sa vieillesse (car il avoit alors plus de quatre vingt sept ans) ne crut pas devoir se refuser aux prieres de ses concitoyens, & il reçut en cérémonie dans l'église les marques du généralat.

André Doria s'embarque pour chasser les François de Corse.

Doria fit part à l'Empereur de cette expédition, & l'avertit qu'il faloit sur-tout prendre garde, que les François n'empêchassent les bleds d'arriver librement à Genes, parce que la crainte d'une famine pourroit soulever le peuple de cette ville, & le faire declarer pour la France. On envoya à ce sujet un député à ce Prince, pour l'engager à secourir la République, qui étoit son alliée, dans une aussi pressante nécessité. L'Empereur promit volontiers du secours, & offrit deux mille hommes de troupes Espagnoles, & autant de troupes Allemandes. Il écrivit même à Doria, qu'il pouvoit se servir pour cette guerre de toutes ses galeres. Les Genois firent faire dans la Toscane des levées, & donnerent le commandement de ces troupes à Chiappino Vitelli, qui étoit au service du Duc de Florence, & à Louis Vistarino l'emploi de Maréchal de camp.

Levée du siége de Calvi.

Pendant qu'on équipoit l'armée navale, on fit prendre les devans à Augustin Spinola, avec vingt six galeres. A son arrivée les François leverent le siége de Calvi, & de Thermes se retira avec son armée, dans un endroit qu'il avoit fait fortifier au milieu des montagnes. Bientôt après, Doria fit voile vers la Corse avec toute sa flote, dans le dessein de

de faire ſon débarquement ſur la côte méridionale de l'Iſle, où nos places étoient moins fortes, afin d'y pouvoir exercer ſes ſoldats, & s'emparer enſuite d'Ajazzo & de Bonifacio, dont il ſçavoit que les habitans étoient affectionnés à la République; mais après avoir heureuſement doublé le Cap de Corſe, il vit qu'il ne pouvoit aller plus loin ſans danger, à cauſe d'une tempête qui ſurvint tout à coup: d'ailleurs on étoit déja au mois de Novembre, & l'hyver approchoit; il fut donc obligé de régler ſes projets ſur les circonſtances du tems, & de relâcher avec ſa flote dans le Golfe de San-Fiorenzo. Les François avoient une nombreuſe garniſon dans cette place, & on la fortifioit en diligence; mais Doria étant informé, par un Genois qui en étoit ſorti, que la ville manquoit de vivres, le Conſeil de guerre jugea qu'on pouvoit l'aſſiéger. L'arrivée de quatre mille Eſpagnols, que Philippe Prince d'Eſpagne envoyoit ſur ſes galeres, encouragea encore les ennemis, & les engagea à pourſuivre avec plus d'ardeur leur entrepriſe. Le Duc de Florence fournit auſſi avec une extrême diligence tout ce qui étoit néceſſaire à ce ſiége: il y envoya deux cens chevaux, ſous la conduite de Charlot des Urſins, du Comte Troïle de Roſſi, de Barthelemy de Rodi, & de Paul Cerato. Les ennemis, pour avancer leurs conquêtes, réſolurent d'aſſiéger la Baſtie, qui n'eſt pas éloignée de San-Fiorenzo; ils envoyerent cinq compagnies avec quelques galeres pour s'en emparer. Il n'y avoit dans cette place que cinquante François; ils ſe défendirent avec valeur, & ne voulurent ſe rendre qu'à l'approche du canon. Lorſqu'ils ſortirent de la place, les Eſpagnols furent extrêmement indignés, de voir qu'un ſi petit nombre d'hommes eût oſé les braver. La honte qu'ils eurent de cette réſiſtance téméraire, qu'ils regarderent comme une offenſe, s'étant tournée en fureur, peu s'en falut, qu'au préjudice de la capitulation, ils ne ſe jettaſſent ſur eux, pour les maſſacrer, comme gens indignes de toute compoſition & de toute grace. Cependant, ſur les remontrances des Italiens, on leur tint parole.

HENRI II. 1553.

Doria reprend la Baſtie.

Après cette expédition, les ennemis réünirent toutes leurs forces contre San-Fiorenzo; & quoique, dans une ſaiſon auſſi fâcheuſe, les pluyes continuelles incommodaſſent les troupes ſur mer & ſur terre, cependant Doria lui-même, ſans être retenu par ſon grand âge, ni abattu par un travail continuel, preſſoit le ſiége avec ardeur. Enfin les François, vaincus par ſa fermeté & par une extrême diſette de vivres, furent obligés de ſe rendre, après trois mois de ſiége, comme nous le dirons dans la ſuite, parce que cet évenement regarde l'année ſuivante.

San-Fiorenzo aſſiégé.

Il eſt à propos de rapporter maintenant ce qui ſe paſſa dans l'intérieur du Royaume. Les charges des quatre Tréſoriers du patrimoine du Roi, appellé ordinairement le Domaine, & celles des quatre Généraux (1) des Finances, qui juſqu'alors étoient des emplois ſéparés, furent unies par un Edit datté de l'onze de Février de cette année. Comme ces charges étoient inutiles, parce que le Domaine ſe trouvoit preſque entierement engagé, on

Affaires de France.

(1) Les Intendans des Finances s'appelloient alors Généraux, de-là vient le mot de Généralité.

HENRI II. 1553. on en confondit les noms & les fonctions, pour en créer d'autres, en nombre égal à celui des Receveurs généraux, qui étoient ſeize. Cette nouvelle création ne fit que produire de grandes ſommes d'argent, ſans procurer aucun autre avantage. Au contraire, elle fut un exemple pernicieux pour multiplier les charges publiques, dont le nombre exceſſif épuiſe aujourd'hui les Finances du Royaume.

Quelque tems après, Guillaume de Marillac établit à Paris une belle fabrique de piéces d'or & d'argent. Toutes les autres piéces de monnoye pouvoient aiſément être rognées, ſans qu'on s'en apperçut; celles-ci au contraire ne pouvoient l'être, ſans que l'altération ne fût découverte aiſement. Cependant cette nouvelle fabrique ne ſubſiſta pas long-tems; parce qu'on y avoit plus d'égard à la beauté & à la forme de la monnoye, qu'à ſa valeur intrinſeque, & au poids.

On vérifia au Parlement le huit de Mai un édit, par lequel on accordoit la faculté aux débiteurs des rentes foncieres ſur les biens publics, dont ils étoient en poſſeſſion, de les racheter ſur le pied du denier vingt. Le Roi, en interpretant ſon Edit, fit une declaration, par laquelle il défendit l'amortiſſement de celles qui ſe payoient en bleds, en vins, & en autres choſes ſemblables; enſorte qu'il n'y eut que les rentes en argent, qui furent cenſées rachetables. On ne fit pour l'utilité publique que ces ſimples reglemens. L'avidité des courtiſans trouva ſon compte dans d'autres Edits: car on établit cette année dans toutes les juriſdictions Royales des Greffiers, chez qui on ordonna de faire inſinuer tous les contrats qui excederoient cinquante francs. On créa encore par le même Edit d'autres Greffiers pour les inſinuations eccléſiaſtiques. On inventa ces nouveaux offices, ſous prétexte qu'ils étoient néceſſaires pour empêcher les fauſſetés. Enfin par un autre Edit on doubla le nombre des Receveurs des Finances, & il fut ordonné qu'après un an d'exercice, ils ſeroient tenus de rendre compte, dans le cours de l'année ſuivante, au tréſor Royal, & qu'ils demeureroient ſuſpendus de leurs fonctions, juſqu'à ce qu'ils euſſent payé tout le reliquat: on obſerva depuis la même choſe à l'égard de tous les comptables. Mais le trop grand nombre d'Officiers néceſſaires pour recevoir ces comptes devint à charge à l'Etat, & diminua inſenſiblement les finances du Roi.

Perſécutions & cruautés à l'égard des Religionaires.

On fit mourir alors en France un grand nombre de gens pour cauſe de religion. A Lyon Martial Alba, Pierre l'Ecrivain, Bernard Seguin, Charles Favre, Pierre Navieres, & quelques autres, qui avoient tous étudié à Lauſane, aux depens du Canton de Berne, & qui avoient été envoyés en France, pour y répandre les nouvelles opinions, & y accréditer la religion que ceux de Berne profeſſoient, furent punis du dernier ſupplice. Quoiqu'ils euſſent été arrêtés avant que d'avoir commencé à exécuter leur deſſein, ils furent brûlés dans la place publique, & le Canton de Berne ne put obtenir leur grace. On mena avec eux au ſupplice Louis de Marſac, homme de guerre, mais qui avoit étudié long-tems les ſaintes Ecritures: comme il avoit embraſſé la profeſſion des armes, le Juge avoit défendu de lui mettre la corde au col, ſelon la coûtume; mais Marſac, voyant que le bourreau en avoit mis une au col de ſes compagnons, demanda au Magiſtrat,

trat, ſi leur cauſe étoit meilleure que la ſienne? Pourquoi, dit-il, ne m'honorez-vous pas du même collier, & ne me créez-vous pas auſſi Chevalier d'un Ordre ſi illuſtre? Il faiſoit alluſion à la coûtume des Princes, qui donnent le collier de leur Ordre, comme une marque de leur eſtime, à ceux dont ils veulent récompenſer le mérite. HENRI II. 1553.

La perſécution faiſoit ſur-tout à Paris des ravages: on y brûloit tous les jours pluſieurs perſonnes, à cauſe de la religion. L'horreur de ces terribles exécutions retomboit ſur le Cardinal de Tournon; car comme il employoit tous ſes ſoins à maintenir la tranquillité du Royaume, & qu'il croyoit que les diſputes de religion pouvoient ſeules l'altérer, il perſécutoit les Religionaires, comme des perturbateurs du repos public. Mais pluſieurs en rejettoient la faute ſur la Ducheſſe de Valentinois, qui gouvernoit abſolument l'eſprit du Roi, & abuſoit de ſa facilité: elle avoit obtenu la confiſcation des biens de tous ceux qui ſeroient punis pour cauſe de religion, & cela, pour payer la rançon du Duc d'Aumale, & du Prince de la Marck ſes gendres, qui étoient priſonniers, l'un & l'autre; elle faiſoit faire, par ſes créatures & ſes indignes émiſſaires, de fréquentes informations, ſouvent injuſtes, & calomnieuſes.

Cette année eſt remarquable par les jugemens rigoureux, qui furent exécutés, non ſeulement chez les Catholiques, mais encore chez les Sectaires. Sur la fin d'Octobre, Michel Servet de Tarragone fut puni à Geneve du dernier ſupplice. Il étoit Médecin de profeſſion; mais ayant voulu toucher à ce qu'il y a de plus ſacré & de plus reſpectable dans la Théologie, il avoit répandu, & ſoutenu par ſes écrits des opinions ſur la Sainte Trinité, erronées & injurieuſes à la majeſté divine. Ayant été arrêté, & n'ayant point voulu ſe retracter, il fut condamné à mort. Par le conſeil de Calvin, on avoit auparavant fait part de cette affaire aux Miniſtres de Berne, de Zurich, de Bâle & de Schaffouſe. Quelque tems après, Calvin voyant que le ſupplice de Servet le rendoit odieux, recueillit toutes les propoſitions de ce dernier, & les refuta par un livre qu'il publia; il y ſoutint qu'on devoit avoir recours au bras ſéculier, pour punir les Hérétiques, & que les Magiſtrats devoient, pour les réprimer, uſer du glaive. On fait mourir à Geneve Michel Servet.

Au mois de Mai précedent; la Reine étoit accouchée d'une fille, que Marguerite, ſœur du Roi, tint ſur les fonts, & à qui elle donna ſon nom. Dans ce même mois mourut François Donato Doge de Veniſe: Jean Donato, ſon parent, fit ſon oraiſon funebre, & Marc-Antoine Triviſano, perſonnage plus conſidérable par ſa probité & l'intégrité de ſes mœurs, que par ſon expérience & ſon habileté dans les affaires, fut élû Doge, d'un conſentement unanime, à la place de Donato, quoiqu'il refuſât cette dignité. Peu de tems après on reçût la nouvelle de la victoire, que Chriſtophle Canale avoit remportée ſur les Corſaires Turcs. Canale ayant attaqué près d'Otrante, dans le Golfe de Veniſe, Biſo Muſtapha fameux Corſaire, qui faiſoit ordinairement des courſes ſur les deux côtes oppoſées de Dalmatie & d'Iſtrie, coula d'abord à fond à coups de canon trois de ſes vaiſſeaux, donna la chaſſe au reſte de la flote, & après avoir pourſuivi avec une Victoire remportée par Canale, Venitien, ſur les Corſaires Turcs.

HENRI II. 1553. une diligence incroyable Muſtapha lui-même, qui s'étoit échapé du combat, il le prit, & le fit pendre.

Mort de pluſieurs hommes célebres.

Jean Rivius.

Le premier de Janvier de cette année, Jean Rivius mourut, âgé de cinquante trois ans, à Meiſſen, dont il gouvernoit le College. Il étoit natif d'Attendorn, ville de Weſtphalie, celebre par le bâtême d'Albion & de Wittikinde, Princes de Saxe, qui étoient couſins germains, & que Charlemagne y fit bâtiſer: Rivius employa vingt cinq ans entiers à inſtruire avec ſoin la jeuneſſe, d'abord à Cologne, enſuite à Zwikkau, où il prit la place de George Agricola, puis à Amberg, & enfin à Meiſſen, où Henri de Saxe, pere de l'Electeur Maurice, l'avoit appellé. Il donnoit pour modele à ſes écoliers les Comédies de Terence, pour y puiſer la pure latinité, & il fit des notes ſur cet Auteur. Enfin, il ſe donna entierement à l'étude de la Théologie, dont il a traité pluſieurs matières: la mort le ſurprit dans cette occupation. George Fabricius, de Chemnitz, qui a écrit ſa vie, lui ſucceda dans ſon emploi.

Eraſme Reinhold.

Peu de tems après (le dernier jour de Février) Eraſme Reinhold mourut de la peſte à Salfeld ſa patrie. Jean Muller de Konigshoffen en Franconie (1), & Nicolas Copernic aſſurent, qu'il a beaucoup éclairci l'Aſtronomie, par ſes notes & ſes additions aux Tables de Ptolomée & d'Alfonſe (2), au ſujet des directions & des mouvemens céleſtes, & par une computation exacte des Tables de Prutenus, avec une manière de ſupputer les mouvemens Aſtronomiques: il eût donné beaucoup d'autres ouvrages, ſi une mort prématurée ne l'eût enlevé; car il mourut âgé de quarante deux ans.

Jaques Sturm.

Une fiévre quarte emporta après lui Jaques Sturm (3), l'ornement de la Nobleſſe d'Allemagne. Ce grand homme, auſſi illuſtre par ſa profonde érudition, que par ſon habileté dans les affaires, mourut à Strasbourg dans ſon année climatérique, ſur la fin d'Octobre. Jean Sleidan écrivit ſon Hiſtoire à ſa ſollicitation, & Sturm l'aida de ſes lumieres dans cette entrepriſe (4). Il ſervit fidelement & avec ſuccès François I. dans les affaires qu'il eut avec les Princes & les Villes d'Allemagne.

Jean Dubravius.

Le 6. du mois précedent Jean Dubravius Skala, étoit mort d'apoplexie. Il nâquit à Pilſen, ville de Bohême aſſez conſidérable: ſa maiſon étoit fort ancienne avant même qu'elle fût honorée du collier de la Toiſon d'or. Il étoit homme de cabinet & de guerre, & ſon païs lui a l'obligation d'en avoir fort bien écrit l'Hiſtoire. Il rendit d'importans ſervices à Ferdinand, lorſ-

(1) Il eſt plus connu ſous le nom de *Regiomontanus*.

(2) Alfonſe X. Roi de Caſtille, ſurnommé l'Aſtronome, dépenſa, dit-on, 400000. écus pour la compoſition de ces Tables.

(3) —— Mourut à Strasbourg d'une fiévre quarte, âgé de plus de 63. ans: homme célebre par ſa profonde érudition, par ſa probité, & par ſa grande prudence. P. D. O.

*Sturmius* (Jaques) *Rem.* A. Mr. de Thou ſe trompe, en diſant que Jaques Sturmius mourut dans ſon année climatérique. Son Epitaphe (a) porte, qu'il mourut dans ſa ſoixante & quatriéme année. P. BAYLE.

(4) Ce qui eſt dit enſuite de Sturm, auſſi-bien que l'éloge de Dubraw Skala, ne ſe trouve point, P. D. O.

(a) Apud Melch. Adamum in Vitis JCtor. pag. 95.

lorſque, pendant la guerre de Saxe, il calma les mouvemens de Bohême. Dans la ſuite, il fit rentrer ſes compatriotes dans les bonnes graces de leur Prince, juſtement irrité contre eux : il fut recompenſé de l'Évêché d'Olmutz, qu'il gouverna pendant dix ans avec une prudence conſommée, & une grande réputation de pieté. HENRI II. 1553.

Cette même année fut la derniere de la vie de Jean-Bâtiſte Egnatius (1). Il étoit de Veniſe, de bonne famille, quoique pauvre : il y étudia ſous Ange Politien (2), qui fut le reſtaurateur des belles-lettres en Italie, & dont les études & les ouvrages donnerent aux ſciences un nouveau luſtre. Egnatius enſeigna publiquement pendant quarante ans, avec l'admiration de toute l'Italie ; enſorte que lorſqu'il eût quitté ſon emploi, le Sénat de Veniſe lui accorda les mêmes appointemens qu'il avoit eus, lorſqu'il enſeignoit ; ſes biens furent même affranchis de toutes ſortes d'impoſitions, par un Décret du Conſeil des Dix. Enfin il entra dans l'état eccléſiaſtique. En reconnoiſſance des bienfaits qu'il avoit reçus de la République, il inſtitua pour ſes héritiers les trois familles nobles, Molina, Loredana, & Bragadena. Une nombreuſe bibliothèque, enrichie d'anciennes médailles d'or, d'argent, & de bronze, & de pluſieurs autres monumens de l'antiquité, eſt ce qu'il y avoit de plus conſidérable dans ſa ſucceſſion. Il mourut âgé de 80. ans, le quatrieme jour de Juillet, & fut inhumé avec honneur dans l'égliſe de Sainte Marine. Jean-Bâtiſte Egnatius.

On regreta plus généralement Jérôme Fracaſtor, quoiqu'il ne fût pas mort jeune. Il nâquit à Verone de parens nobles, avec un jugement profond, & un eſprit ſupérieur ; il ſe donna tout entier à l'étude de la Philoſophie, & des Mathématiques, & principalement de l'Aſtronomie, qu'il a éclaircie par des écrits très-ſçavans : il inventa, & développa beaucoup de choſes que les Anciens avoient ignorées, ou dans leſquelles ils s'étoient trompés. Il exerça la Médecine gratuitement, & il fit dans cette ſcience des découvertes auſſi utiles que glorieuſes pour lui : il cultiva la Poëſie avec tant de ſoin, que ſes rivaux ont avoué qu'il approchoit beaucoup de la majeſté de Virgile. Jaques Sannazar, qui ne donnoit ordinairement au ſçavoir & aux talens des autres, que des loüanges foibles, ou mêlées d'aigreur, en voyant la *Siphilide* (3), ne put s'empêcher de s'écrier, que Fracaſtor l'emportoit ſur Joviano Pontano, & qu'il étoit lui-même vaincu, quoiqu'il eût employé 20. ans entiers à compoſer & à polir ſon ouvrage (4). Jules-Céſar Scaliger, la merveille & le prodige de ſon ſiécle, ſemble lui avoir élevé des autels, comme à l'homme qui étoit parvenu au plus haut dégré de la Poëſie, & de toutes les Sciences dont je viens de parler. Il mourut d'apoplexie le 6. d'Août, âgé de plus de 70. ans, dans ſa maiſon de plaiſance de Caphi, ſituée très-agréablement au pied du mont Baldo, où il ſe retiroit ſouvent, pour fuir les embarras de la ville. On tranſporta ſon corps Jérôme Fracaſtor.

(1) Son nom étoit Egnazio.

(2) Agnolo Baſſi, dit Politianus, à cauſe qu'il étoit né à Montepulciano.

(3) C'eſt un fameux Poëme de Fracaſtor ſur le mal Vénérien.

(4) Il entend les quatre livres de *Partu Virginis.*

Digitized by Google

HENRI II. 1553. corps à Verone, & il fut inhumé dans l'égliſe de Sainte Euphemie. Les portraits de Fracaſtor & d'André Navagiero, noble Venitien, fort ſçavant, ſe voyent ſous l'arcade de S. Benoît à Padouë: Ce ſont des médaillons de bronze très-bien travaillés. Jean-Bâtiſte Ramuſio, ami de l'un & de l'autre, les y fit placer, & les accompagna d'une ancienne inſcription d'un autel, qu'on avoit trouvée dans les ruines de la ville de Salone; il voulut que ces deux grands hommes, qui avoient été unis de la plus étroite amitié, & qui avoient également cultivé avec tant de ſoin & de ſuccès les ſciences les plus ſublimes, & les belles-lettres, fuſſent vûs dans le même endroit, & que la jeuneſſe de l'Univerſité de Padouë les ayant toûjours devant les yeux, les reſpectât, & les honorât toûjours enſemble.

Affaires de Tranſylvanie.

En Tranſylvanie, tous les Ordres de la Province, irrités de l'inſolence des Eſpagnols, & ne pouvant ſouffrir la domination des Allemans, méditoient une révolte, & y étoient excités par la Reine Iſabelle, qui ſe ſentoit appuyée des forces de ſon frere Auguſte-Sigiſmond, & de la faveur des Seigneurs. Voyant que Ferdinand ne lui donnoit que des paroles, ſans lui en tenir aucune, elle remua tout, pour recouvrer par la force & l'artifice, ce qu'elle avoit quitté volontairement. Caſtaldo preſſentit tous ces mouvemens; & pour les prévenir, il envoya Alfonſe ſon neveu en Pologne, à la Reine Bonne, mere d'Iſabelle, qui, comme le bruit couroit, excitoit Sigiſmond ſon fils à prendre les armes en faveur de ſa ſœur. L'Envoyé repréſenta, que Ferdinand étoit prêt de ſatisfaire Iſabelle, & même de lui faire des conditions avantageuſes, pourvû qu'on traitât à l'amiable. Il écrivit en même tems à Ferdinand, pour lui apprendre le mauvais état des affaires de la Province: il tâcha même de fléchir Iſabelle, & de la flatter par de nouvelles promeſſes; il ſe ſervit du crédit & de l'entremiſe de François Quendi Ferentz & de Thomas Varkocz, les plus intimes amis de cette Princeſſe, pour l'engager à rompre ſon alliance avec le Turc: mais quoiqu'Iſabelle feignît d'accepter les conditions & l'amitié que Ferdinand lui offroit, cependant on ne put lui perſuader d'abandonner ſon entrepriſe, & de préferer les vaines promeſſes de Ferdinand aux ſecours certains & effectifs des Turcs. En effet Soliman, qui étoit ſur le point de partir pour la Perſe, avoit ordonné au Vaivode de Moldavie, & à Caſſum-beg Bacha de Belgrade, de joindre leurs forces avec celles du Bacha de Bude, pour ſecourir Iſabelle.

La Reine Iſabelle aſſiſtée des Turcs y excite des troubles.

Bathory battu par les Turcs.

Caſtaldo, pour prévenir l'orage qui le menaçoit, fixa au 15. de Mars l'aſſemblée des Etats à Coloſwar, pour y chercher les moyens de préſerver la Province de la guerre, dont on voyoit déja de ſi grands préparatifs. Cependant André Bathory, à qui on avoit confirmé une ſeconde fois le titre de Vaivode, ayant formé une armée des milices du païs, s'engagea témerairement dans une action contre la Cavalerie Turque, qui faiſoit des courſes de tous côtés: il fut battu proche d'Agria, ou Erla, avec perte d'un grand nombre de ſes gens, qui y furent tués ou faits priſonniers. Mais Ferdinand lui permit de faire l'échange de tous ces priſonniers contre un Chiaous du Grand-Seigneur, & un Dervis Turc, qui avoient été envoyés au Cardinal Martinuſe, & qu'on avoit retenus pluſieurs mois dans la for-

Digitized by Google

fortereſſe de Wivar, après le meurtre de ce Cardinal. Bathory obtint encore de Ferdinand que, pour ſoutenir & repouſſer dorénavant les efforts des Turcs, ce Prince lui fourniroit mille Chevaux-légers, & autant de gens de pied, que le Vaivode entretiendroit à ſes dépens, & dont il auroit la conduite. HENRI II. 1553.

Dans ce même tems les Cumains (1), qui avoient été autrefois de la dépendance de Zolnok, ſe plaignirent de ce que depuis la priſe de cette ville ceux d'Erla vouloient s'attribuer l'autorité ſur leur païs, quoiqu'ils aimaſſent mieux être compris dans la juriſdiction de Waradin: cependant, par l'entremiſe de Caſtaldo & de Bathory, qui adoucirent les eſprits irrités, ils ſe ſoûmirent à la juriſdiction d'Erla: enſorte que s'étant peu-à-peu ſéparés de la Tranſylvanie, ils s'incorporerent dans la Hongrie.

Les Etats de Tranſylvanie ſe déterminent à une trêve avec les Turcs.

Cependant les Seigneurs de Tranſylvanie qui tenoient le parti d'Iſabelle, menageoient avec le Turc une trêve, qu'ils croyoient d'autant plus facilement obtenir, que Soliman étoit occupé à la guerre de Perſe: ils eſpéroient que cette trêve éloigneroit les troupes étrangeres, comme inutiles & à charge à la Province; & que par ce moyen la Reine auroit tout le ſuccès qu'elle eſpéroit. Pendant que les Seigneurs travailloient à obtenir la trêve, on apprit que Caſſum-beg étoit arrivé avec ſes troupes, & qu'à la priere d'Iſabelle il étoit entré dans la Tranſylvanie, comme pour aſſiéger Deva; & que, d'un autre côté, il y avoit une armée de douze mille hommes ſur la frontiere de Pologne, qui touche la Tranſylvanie. Cette nouvelle fit que Caſtaldo ſe rendit plus promptement à l'aſſemblée des Etats, ou étoient déja arrivés tous les Seigneurs, à l'exception de Bathory, qui s'en étoit excuſé ſous prétexte de maladie. Caſtaldo demanda, qu'avant de parler de la trêve, on ſongeât aux moyens de mettre ſur pied une armée capable de repouſſer les Turcs, qu'on fournît pour cet effet de l'argent & des vivres, & qu'on levât des ouvriers & des pionniers, pour achever les fortifications d'Hermanſtadt, de Weiſſenbourg & de Mullenbach (2). On répondit à ces demandes, qu'il y avoit aſſez d'hommes dans la Province pour former une armée; mais que la plûpart des laboureurs étant morts ou en fuite, on ne pouvoit eſpérer d'en tirer de nouveaux ſubſides & des vivres; que par conſéquent, puiſqu'une armée ne pouvoit ſubſiſter ſans vivres & ſans argent, il faloit avant toutes choſes ſonger à la trêve: Que Ferdinand devoit envoyer à ſes dépens des troupes pour défendre la Province, du côté de la Hongrie, de Cronſtadt, & de Lippe; & que quant aux ouvriers & aux pionniers, les Seigneurs en écriroient aux Gouverneurs des places, & qu'on auroit ſoin de ſatisfaire Ferdinand ſur ce chef. Ainſi ſe termina l'aſſemblée.

Les Eſpagnols ſe mutinent, & Caſtaldo ſe retire de la Tran-

Les Eſpagnols qu'on avoit long-tems flatés de l'eſpérance de recevoir leur prêt, voyant qu'on ne leur donnoit que la moitié de ce qu'ils attendoient, ſe mutinerent. Caſtaldo employa inutilement les menaces & les prieres pour les retenir. Ils enleverent leurs drapeaux, & après avoir fait de nouveaux Capitaines, comme il arrive ordinairement dans ces ſéditions, ils

(1) Ou *Comaniens*, qu'on nomme aujourd'hui *Circaſſiens*.

(2) Ou *Zaas-zebes*.

HENRI II. 1553.

ils prirent, ſans en avoir l'ordre, la route de Hongrie, pour ſe retirer à Vienne. Caſtaldo ne pouvant faire autre choſe, les ſuivit bien-tôt après, ſur la fin de Mai, pour ſe rendre au même endroit. On croit que cette circonſtance lui ſervit d'un honnête prétexte, pour ſe tirer, en homme habile & prévoyant, du danger dont il étoit menacé, par la conſpiration que les Seigneurs avoient tramée contre lui & contre tous les Eſpagnols. On l'accuſa d'avoir gouverné la Province avec avarice, & quelques-uns le ſoupçonnerent de s'être emparé d'une partie des tréſors de Martinuſe. Au reſte, les évenemens qui ſuivirent ſon départ, firent connoître, ou ſa prudence, qui lui avoit fait prévoir tous les maux dont la Province étoit menacée, & qui l'accablerent dès qu'il en fût parti, ou ſa bonne fortune qui les lui fit éviter. En effet, Clément Athanaſius, par ordre d'Iſabelle, tenta de prendre par eſcalade Pokay, fortereſſe ſituée dans un lieu avantageux, & très-bien fortifiée, & enſuite Erla, mais ſans aucun ſuccès. Peu de tems après, Petrowicz, qui avoit avec lui un grand nombre de Seigneurs, quitta le parti de Ferdinand: après avoir fait ſon traité avec les Turcs, il marcha vers Lippe, dans le deſſein de s'emparer de Giula & de Deva, au nom de la Reine.

Tranſylvanie, haï des peuples.

Le Prince Jean, fils d'Iſabelle, rentre en poſſeſſion de ſon patrimoine.

Les Saxons, qui cherchoient une occaſion de rompre leur alliance avec Ferdinand, lui redemanderent avec hauteur le château d'Alvintz, comme étant de leur dépendance. On leur accorda ce qu'ils demandoient, pour leur ôter tout prétexte de mécontentement & de défection. Cependant toute la Tranſylvanie, comme de concert, ſe rangea tout d'un coup ſous l'obéïſſance d'Iſabelle. Cette Princeſſe ayant convoqué les Etats à Hermanſtadt, regla, ſuivant leurs avis, les affaires de la Province. Mais la peſte, qui ravagea cruellement ces contrées pendant deux ans entiers, diminua d'un côté la joye d'un ſi heureux ſuccès, & de l'autre ſervit à affermir la puiſſance du nouveau Roi, parce que dans ces malheureux tems, il étoit impoſſible de faire la guerre dans cette Province. On renouvella l'alliance avec les Vaivodes de Moldavie & de Valachie, & on confirma le traité avec le Bacha de Bude, & les Bachas de Belgrade & de Boſnie.

Affaires de Turquie.

Hiſtoire de Muſtapha, fils de Soliman II.

La mort des deux fils de Soliman, & la diſgrace de Ruſtan, Grand-Vizir, qui fut éloigné du gouvernement, exciterent auſſi cette année des troubles en Orient. Il faut en reprendre l'origine de plus haut. Soliman avoit eu d'une concubine Circaſſienne (ou du Boſphore) un fils, nommé Muſtapha: il étoit alors dans la fleur de ſon âge, & d'un fort bon naturel: enſorte que la réputation qu'il s'étoit acquiſe par ſon courage, jointe à ſon droit d'aîneſſe, le faiſoit regarder comme le ſucceſſeur de ſon pere. Soliman avoit pluſieurs autres enfans de Roxelane, qui, après la Circaſſienne, fut la Sultane favorite. Ils ſe nommoient Mahomet, Selim, Bajazet, & Ziangir, (celui-ci étoit ainſi appellé, parce qu'il étoit boſſu) & une fille, nommée Camene, qui épouſa Ruſtan. Ce Ruſtan, quoique fils d'un Porcher, après avoir paſſé par tous les dégrés de la milice, & par toutes les charges de l'Empire, s'étoit élevé à cette haute fortune, après la mort du Vizir Ibrahim. Il avoit l'eſprit pénétrant & vif, & ſi l'avarice n'avoit

pas

pas terni toutes ſes bonnes qualités, il n'étoit pas indigne du rang qu'il occupoit dans l'Empire Ottoman. Ce qui étoit un défaut dans le Miniſtre, fut utile à ſon Maître: Soliman lui confia l'adminiſtration de ſes finances, & quoique ce Prince, qui aimoit la magnificence, les épuiſât par les guerres continuelles & éloignées qu'il avoit à ſoutenir, Ruſtan néanmoins s'acquitta de cet emploi avec tant d'habileté & de zèle, qu'ayant amaſſé des richeſſes immenſes, on montroit long-tems après dans le Serrail la Chambre royale, avec cette Inſcription au-deſſus: TRESORS AMASSÉS PAR LE ZELE DE RUSTAN. HENRI II. 1553.

Roxelane, femme d'un courage au-deſſus de ſon ſexe, appuyée d'un tel gendre, ſailoit tous ſes efforts, pour élever ſur le trône ſes enfans, que les loix de la ſucceſſion en éloignoient, & pour occuper elle-même un rang plus conſidérable auprès de Soliman. Elle couvrit ſes ambitieux deſſeins du voile de la religion. Elle feignit d'abord de ſouhaiter ardemment de faire bâtir une Moſquée & un Hôpital; & par cette adreſſe elle gagna entierement l'eſprit de Soliman, qui étoit fort zèlé pour ſa religion, & qui aimoit ces ſortes d'ouvrages publics. Elle fit en même tems conſulter le Mufti, qui chez les Turcs eſt le Grand-Prêtre de la Loi. On lui demanda, ſi le projet de la Sultane ſerviroit à ſon ſalut, & au bien de ſon ame? Le Mufti répondit, que la choſe ſeroit à la vérité agréable à Dieu, mais qu'elle ne pouvoit être d'aucun avantage à la Sultane, parce qu'étant eſclave, elle n'avoit la proprieté de rien, & que tout ce qu'elle poſſedoit, apartenoit à ſon Maître, enſorte que ce qu'elle feroit, ne ſerviroit de rien à ſon ſalut, mais ſeulement à celui de Soliman. Cette réponſe ſembla donner tant de chagrin à la Sultane, qu'elle faiſoit croire à tous ceux qui l'approchoient, que la vie lui étoit inſupportable. Elle fit informer Soliman, par des émiſſaires qu'elle avoit gagnés, de la cauſe de ſa douleur. Dès qu'il l'eût appris, ce Prince, qui l'aimoit éperdûment, lui fit dire qu'elle ne devoit point s'allarmer; il lui envoya en même tems une lettre, par laquelle il la mettoit en liberté. Lorſque Roxelane vit que ſon projet réüſſiſſoit, elle employa d'autres ruſes, pour s'emparer entierement de l'eſprit de ce Prince, qu'elle avoit déja captivé, & enchanté par des philtres, qu'une Juive lui avoit fournis, comme le bruit en couroit.

Comme elle étoit libre, elle ne voulut plus ſouffrir les embraſſemens de Soliman, ſous prétexte de religion, mais en effet pour irriter ſa paſſion & augmenter ſes déſirs. Soliman ayant conſulté ſur ce point le Mufti, celui-ci, qui vraiſemblablement étoit d'intelligence avec Roxelane, répondit, que le Sultan ne pouvoit, ſans offenſer Dieu, avoir aucun commerce avec une femme libre, & que ſi ſon amour étoit ſi violent, il devoit l'épouſer. Ainſi Soliman, ne pouvant plus ſans crime ſatisfaire autrement ſa paſſion, épouſa Roxelane, & lui donna pour préſent de nôces une penſion de quinze mille écus d'or. Il fit ce qu'aucun des Sultans n'avoit fait depuis Bajazet I. Une circonſtance particuliere, plutôt qu'un motif de religion, comme quelques Hiſtoriens l'ont rapporté, a donné lieu à cette politique des Empereurs Turcs, de n'épouſer jamais de femmes. Bajazet avoit été vaincu & fait priſonnier par Tamerlan; quoiqu'il eût reçû lui-

HENRI II. 1553. même mille outrages, il n'en fut pas ſi touché, que de voir ſa femme (qui étoit tombée, comme lui, entre les mains de ſon ennemi) traitée avec indignité par un ſuperbe vainqueur. Ses ſucceſſeurs craignant le même revers & les mêmes outrages, ne voulurent plus prendre de femmes légitimes, & ſe contenterent d'avoir des enfans de leurs concubines, dans l'idée, que l'injure faite à une concubine, bleſſoit moins l'honneur que celle qui étoit faite à une légitime épouſe.

Roxelane, d'eſclave & de concubine devenuë libre, & épouſe de ſon Souverain, formoit tous les jours de plus vaſtes projets. Elle ne pouvoit ſouffrir que Muſtapha, fils d'une eſclave & d'une concubine, dût être un jour préferé à ſes enfans dans la ſucceſſion à l'Empire. Car les enfans naturels & les enfans nés d'un mariage, ſont également conſiderés chez les Turcs, & l'aîneſſe ſeule forme le droit à la ſucceſſion. Elle réſolut donc de ſe défaire de Muſtapha. Ce jeune Prince, à qui ſa jeuneſſe & la réputation de ſon courage avoient gagné l'affection des Janiſſaires, pouvoit avoir des eſpérances certaines de monter un jour au trône de ſon pere. Sa magnificence & ſa libéralité le rendoient cher à tous les gens de guerre; & en comparaiſon de Muſtapha, Soliman ſon pere étoit haï & mépriſé, parce que, ſuivant les conſeils de l'avare Ruſtan, il diminuoit tous les jours leur ſolde, & tiroit un gain ſordide des choſes les plus viles. Roxelane, ou par des motifs de la plus haute ambition, ou craignant pour ſes enfans un ſort fatal & ordinaire aux freres des Sultans, ſi Muſtapha ſuccedoit à ſon pere, employa les careſſes & les artifices pour indiſpoſer l'eſprit de Soliman contre ſon fils aîné. Elle vanta d'abord ſa figure & ſon air, qui le rendoient digne du trône, & ſur-tout ſes exploits militaires. Elle lui fit comprendre qu'il avoit non ſeulement gagné le cœur des Janiſſaires par ſa libéralité, mais encore qu'il avoit attiré par-là leur mépris pour ſes autres freres. Dès qu'elle s'apperçut que l'eſprit de Soliman étoit ébranlé, elle fit enſorte que la haine ſuivit bien-tôt les ſoupçons: elle laiſſoit échaper de tems en tems des paroles ambiguës, & citoit l'exemple de Bajazet & de Selim (1). Le vieux Sultan, également ombrageux & amoureux, en fut allarmé; la conduite & les inclinations de Muſtapha lui devinrent ſuſpectes: il fit examiner avec ſoin par ſes miniſtres toutes les démarches de ce Prince, & il en étoit auſſi-tôt informé. Enfin depuis ce tems, il prit les précautions qu'on prend ordinairement, non avec un fils, mais avec ſon plus grand ennemi.

Soliman, ſuivant la coûtume des Turcs, avoit donné différens gouvernemens à ſes enfans: il avoit d'abord donné celui de Magneſie (2) à Muſtapha; il l'avoit enſuite envoyé dans l'Amaſie (3) pour y demeurer avec ſa mere; enfin il lui avoit aſſigné le Diarbequir, ſur la frontiere de Perſe. Mahomet, fils aîné de Roxelane, avoit le gouvernement de la Cilicie, qu'on ap-

(1) Selim I. pere de Soliman II. fit empoiſonner ſon pere Bajazet II.

(2) Ou Maniſſa, ville de la Turquie d'Aſie, en Natolie, & dans la Province de Caraſie, dont elle eſt la capitale.

(3) Province de l'Aſie mineure, où étoit autrefois la plus grande partie de la Cappadoce & de la Galatie.

appelle aujourd'hui Caramanie (1). Après ſa mort, Selim ſon frere obtint le même gouvernement, & Bajazet eut la Magneſie. Ruſtan, gendre de Roxelane, qui dirigeoit ſon intrigue, pour augmenter les ſoupçons du Sultan contre ſon fils Muſtapha, avoit écrit aux Gouverneurs de l'Ionie (aujourd'hui Chiſquo ou Quiſcon) & des païs voiſins de l'Amaſie, de l'informer exactement du caractère & des actions de Muſtapha; parce qu'ils ne pouvoient, diſoit-il, faire plus de plaiſir au Sultan, qu'en lui apprenant que le courage & la vertu de ſon fils aîné augmentoient tous les jours. Ces Gouverneurs, ignorant la fourberie du Grand-Vizir, lui écrivoient ſouvent; le Miniſtre ne manquoit pas de remettre leurs lettres à la Sultane, pour les montrer à Soliman, qui ayant déja conçu de grands ſoupçons de ſon fils, en prenoit encore plus d'ombrage. HENRI II. 1553.

Cependant Roxelane, ne négligeoit rien pour perdre Muſtapha, par quelque moyen que ce fût. Le poiſon lui fut inutile; parce que l'échanſon qui faiſoit l'eſſai, mourut ſubitement, après avoir goûté de la liqueur où étoit le poiſon; ce qui fit connoître à ſon maître le danger dont il étoit menacé. Roxelane eut donc recours à ſes artifices ordinaires. Par ſes careſſes elle obtint du Sultan la permiſſion de faire venir, contre la coûtume, ſes enfans à la Porte, dans l'eſpérance que leur vûë ranimeroit & fortifieroit dans le cœur de Soliman ſon affection pour eux, & qu'au contraire Muſtapha en ſeroit haï, ou du moins oublié. Enfin le dernier trait, dont l'infortuné Muſtapha ne put ſe garantir, fut une lettre que Ruſtan eut l'adreſſe de contrefaire, par laquelle il paroiſſoit que ce Prince, à l'inſçû de ſon pere, traitoit de ſon mariage avec la fille de Tecmas, Sophi de Perſe, ennemi irréconciliable de l'Empire Ottoman. On y ſuppoſoit encore, que comptant ſur l'affection des Janiſſaires, que ſes libéralités & l'eſpérance de le voir un jour ſur le trône avoient entierement gagnés, ce jeune témeraire, dans l'impatience de regner, devoit ſe ſervir d'un ſecours étranger, pour dépouiller ſon pere de l'Empire, par le plus affreux de tous les attentats. Ces lettres mirent Soliman dans une fureur extrême. Dès l'année précedente, il avoit envoyé Ruſtan avec une armée à Soria (2), ſous prétexte de faire la guerre aux Perſes, mais en effet, pour arrêter Muſtapha, qu'il regardoit comme un rebelle. Ruſtan n'ayant pû exécuter cet ordre, revint à Conſtantinople, comme s'il eût appréhendé de troubler la frontiere de Perſe où tout étoit tranquille; mais il jetta encore mille ſoupçons dans l'eſprit de Soliman. Ce Prince trompé tout à la fois par Roxelane & par Ruſtan ſon gendre, crut que l'affaire avoit beſoin de ſa préſence, & qu'il ne pouvoit plus differer ſans péril; enſorte qu'ayant fait venir de Hongrie Achmet Bacha, il vint cette année à Alep avec des troupes, ſous prétexte de faire la guerre aux Perſes, comme l'année derniere.

Il manda auſſi-tôt Muſtapha, qui, appuyé de ſon innocence, réſolut d'obéïr aux ordres de ſon pere, quoiqu'Achmet Bacha l'eût fait avertir qu'on avoit deſſein de le perdre. Il conſulta, avant de partir, le Dervis qu'il avoit Soliman fait venir Muſtapha

(1) Leunclavius l'appelle *Caraman-ili*

(2) Poſtel nomme ce païs *Suriſtan*.

Henri II. 1553. à Alep & l'y fait mourir.

voit auprès de lui. Car c'eſt la coûtume de donner à tous les enfans des Sultans un Bacha & un Docteur de la Loi. Comme Muſtapha étoit encore irréſolu, il demanda au Dervis, ſi l'Empire étoit un bien préferable à la vie bienheureuſe. Le Dervis répondit, que les objets des vœux de tous les hommes étoient toûjours expoſés aux caprices d'une fortune inconſtante, & un obſtacle preſque invincible qui fermoit le chemin de la félicité éternelle: qu'ainſi une vie tranquille, qui fait notre bonheur ſur la terre, & nous procure une félicité ſans fin dans le ciel, étoit beaucoup plus déſirable que l'Empire du monde entier. Cette déciſion fit réſoudre Muſtapha de ſe rendre aux ordres de ſon pere, au péril même de ſa tête. Il ne fut point arrêté par la ſuperſtition ordinaire des Turcs, qui reſpectent les avertiſſemens ſecrets qu'ils s'imaginent avoir reçus en ſonge. Muſtapha avoit rêvé que le Prophete Mahomet revêtu d'un habit blanc, & tout éclatant d'une lumiere ébloüiſſante, le faiſoit entrer avant l'aurore dans un verger délicieux, qui renfermoit un grand jardin & un Palais magnifique, où il lui dit que les ames innocentes, qui avoient deteſté le ſang & le crime, joüiſſoient d'un bonheur éternel, & qu'au contraire les ames des méchans & des impies nageoient dans deux fleuves de ſouffre & de bitume, qui n'étoient pas éloignés, & où enfin elles étoient englouties. Muſtapha demanda à ſon Dervis l'interprétation de ce ſonge. Le Dervis lui dit que ce ſonge étoit de mauvais augure, & il avertit le Prince de ſe tenir ſur ſes gardes.

Cependant Muſtapha partit, comme il avoit réſolu de faire, avec toute ſa maiſon pour aller trouver ſon pere. Les Janiſſaires allerent au-devant de lui, & le reçurent avec de grands témoignages de reſpect & d'affection. On ne lui fit une reception ſi honorable, que par l'adreſſe du Grand-Vizir, qui avoit engagé de vive voix les principaux Chefs, & fait ſigne aux ſoldats, de rendre ces honneurs à Muſtapha, comme ne pouvant rien faire de plus agréable à Soliman; mais en effet pour rendre le fils de plus en plus ſuſpect à ſon pere. Ce vieillard plein de ſoupçons, crut ne devoir plus différer; il fit venir ſur le champ ſon fils dans ſa tente, & le fit arrêter par les Eunuques & les Muets, qui ſont toûjours auprès du Sultan, pour obéïr au moindre ſigne qu'il leur fait. Muſtapha, qui étoit vigoureux, ſe défendit contre ceux qui l'arrêterent: il ſembloit ne pas combattre ſeulement pour ſauver ſa vie, mais pour l'empire même: il eſt certain que s'il avoit pû s'échaper des mains de ces aſſaſſins, & ſe jetter entre les bras des Janiſſaires, ces derniers auroient non ſeulement fait tous leurs efforts, pour ſauver un Prince qu'ils aimoient, mais frappés de cet attentat, ils auroient encore tâché de l'élever ſur le trône de ſon pere. Soliman, qui n'étoit ſeparé que par un rideau de l'endroit où ſe paſſoit cette triſte ſcene, ne pouvant ſouffrir ce retardement, mit la tête hors du rideau pour menacer ſes Muets, & avec un viſage terrible leur reprocha leur lâcheté: Les Muets animés par ces reproches, redoublerent leurs efforts; ils jetterent enfin par terre Muſtapha, qui étoit hors d'haleine, & mirent au col du Prince infortuné le cordon fatal, dont ils l'étranglerent. Dans le tems que ce Prince luttoit contre ſes bourreaux, il faiſoit connoître par des ſignes,

ſignes, qu'il vouloit parler à ſon pere, & dans ſa réſiſtance même, ſon air avoit quelque choſe de touchant. Après cette funeſte exécution le Bacha d'Amaſie, qui avoit été Gouverneur du Prince, eut la tête tranchée, comme complice de ſes deſſeins. Cependant pluſieurs Hiſtoriens rapportent que Ruſtan s'étoit ſervi de lui, pour contrefaire les lettres, par leſquelles il paroiſſoit que Muſtapha avoit recherché le mariage de la fille du Sophi. Micheli, noble Venitien, eut le même ſort: les Turcs l'ayant pris dans ſon enfance, il s'acquit dans la ſuite chez eux beaucoup de gloire par ſes exploits, & il avoit ſous Muſtapha la dignité de premier Enſeigne. HENRI II. 1553.

Après la mort de Muſtapha, les Eunuques enleverent avec diligence ſes tréſors par ordre de Soliman, de crainte qu'on ne les pillât. Avant que cette triſte nouvelle ſe fût répanduë, il s'étoit élevé dans l'armée une ſedition, qu'Achmet Bacha ne put calmer qu'avec peine, & après un carnage de plus de deux mille hommes, qui ſe tuerent les uns les autres, quoiqu'il eût beaucoup d'autorité ſur l'eſprit des ſoldats: mais dès qu'on eût expoſé le corps de Muſtapha, étendu ſur un tapis devant une tente, & qu'on eût publié la cauſe de ſon ſupplice, laquelle parut peu vraiſemblable, un grand nombre de ſoldats, touchés de compaſſion, & la plûpart tranſportés de fureur, étoient prêts d'en venir à une révolte ouverte, s'ils euſſent pû trouver un Chef pour le mettre à leur tête. Jamais on ne vit un plus grand deuil, & plus de triſteſſe dans un camp; toutes les troupes témoignerent une douleur ſincere par de longs jeûnes. Soliman, pour les appaiſer en quelque ſorte, fut obligé d'éloigner Ruſtan du gouvernement; car ils ſçavoient tous que, par ſes artifices, il étoit l'auteur de cette tragédie. Achmet Bacha, qui avoit plus de courage que de prudence, fut mis à ſa place. Il parut bien-tôt que ce n'étoit qu'un jeu entre Soliman & Ruſtan, & que ce Prince vouloit ſeulement ſe décharger de la haine que lui attiroit cette action, pour la faire retomber ſur ſon Vizir, puiſqu'il ne la déſapprouva pas, & que s'il eût été touché de la mort de ſon fils, il en auroit puni les auteurs & ceux qui l'avoient trompé. Ruſtan s'étant déguiſé pour n'être pas réconnu, ſortit du camp, & ſe rendit en diligence à Conſtantinople, où il ne reſta que juſqu'à ce qu'Achmet ayant été tué par ordre de Soliman, il fut rétabli dans ſa premiere dignité.

Ziangir ſe tue ſur le corps de Muſtapha ſon frere.

La mort de Muſtapha, qu'on avoit fait mourir avec tant de barbarie, fut ſuivie de celle d'un de ſes freres. Soliman, pour ſe moquer de Ziangir, le fit venir dans ſa tente ſous prétexte d'y voir ſon frere. Ziangir y accourut avec joye, pour embraſſer une perſonne qui lui étoit ſi chere; mais dès qu'il le vit ſans vie, étendu par terre, ce ſpectacle le ſaiſit de telle ſorte, qu'après avoir plaint le triſte ſort & atteſté l'innocence de ſon frere, & avoir fait à leur pere commun des reproches ſur ſa cruauté, il ſe perça le ſein d'un poignard, & tomba mort ſur le corps de ſon frere. C'eſt ainſi que la mort rejoignit deux freres, qu'une tendre amitié avoit toûjours étroitement unis.

Soliman fut très-fâché d'un accident ſi funeſte, qui ſouilloit ſa maiſon du ſang de deux de ſes fils. Pour le cacher, il ordonna qu'on fît courir le bruit, que Ziangir étoit mort ſubitement. La plûpart de ceux qui ont écrit

HENRI II. 1553. écrit l'Hiſtoire des Turcs, & particulierement Jean Leunelavius, Hiſtorien auſſi ſçavant que fidele, rapportent ces faits, tels que je viens de les décrire. Cependant Auger de Ghiſlin, Seigneur de Busbecq, que Ferdinand envoya l'année ſuivante en ambaſſade à Conſtantinople, en parle autrement dans ſes excellentes Lettres : il dit ſeulement, que Ziangir ayant appris la mort de Muſtapha, en mourut de douleur à Conſtantinople; parce qu'il prévoyoit, qu'après la mort de ſon pere, celui qui ſuccederoit à l'Empire n'épargneroit aucun de ſes freres; qu'il les immoleroit tous comme autant de rivaux, & que le premier jour du regne du ſucceſſeur de Soliman, ſeroit le dernier de la vie de Ziangir : il ajoûte, que cette triſte refléxion faiſant autant d'impreſſion ſur ſon eſprit, que ſi la mort lui eût été préſente, il tomba dans une maladie qui le conduiſit bien-tôt au tombeau.

Les Janiſſaires étant en quelque façon appaiſés, Soliman ſe retira du camp, & s'enferma dans Alep, ſous prétexte d'arranger ſes affaires avec plus de tranquillité, dans un endroit éloigné du bruit de l'armée; mais en effet, pour ſe mettre à couvert des attentats des Janiſſaires, dont il craignoit encore la fureur. Après quelque ſéjour dans cette ville, il deſcendit avec ſes troupes par la Syrie dans la Paleſtine; mais s'étant avancé juſqu'à quatre journées de Jeruſalem, il revint à Alep, ſur la nouvelle que les Perſes ayant appris la mort de ſes deux fils, faiſoient des courſes dans la Province d'Amaſie, où ils mettoient tout à feu & à ſang. Sur ces entrefaites un Chiaous de Soliman, croyant faire une choſe agréable à Selim, que la mort de ſon frere faiſoit regarder comme l'héritier préſomptif de l'Empire, ſe rendit à grandes journées en Caramanie, pour lui en apprendre la nouvelle. Selim, bien loin de le recevoir favorablement, le fit mourir comme un porteur de mauvaiſes nouvelles : on peut comparer ce Prince aux héros de l'antiquité, & peut-être le préferer à quelques-uns, en ce que, bien loin de témoigner de la joye en apprenant un évenement qui l'approchoit du trône de ſon pere, il ne donna au contraire à l'indigne adulateur qui lui en apporta la nouvelle, que la récompenſe que mérite une flatterie criminelle & hors de ſaiſon.

Pluſieurs ont cru que Soliman ſe repentit d'avoir fait mourir ſon fils Muſtapha, & qu'il voulut venger ſa mort ſur Roxelane & ſur Ruſtan, qui la lui avoient conſeillée. Leur conjecture eſt fondée ſur ce qu'après la mort de Muſtapha, il donna le gouvernement de Burſe à Mahomet, fils de ce Prince, âgé de 13. ans ou environ, qu'il avoit eu d'une concubine Sclavone, & que le Sultan témoigna toûjours pour ce jeune Prince beaucoup d'affection. On prétend que lorſqu'on porta à Burſe les corps des deux fils de Soliman, pour les mettre dans le tombeau de leurs ancêtres, on trouva dans le ſein de Muſtapha des lettres, qui découvroient la conjuration de Roxelane & de Ruſtan contre lui, & qu'il avoit apportées pour les montrer à ſon pere, & ſe juſtifier des crimes qu'on lui imputoit. Ces lettres furent renduës à Soliman par les ennemis de Ruſtan. Dès que ce vieillard les eût vûës, il ſe ſentit tantôt entraîné par la violence de l'amour qu'il avoit pour Roxelane, & tantôt agité des ſentimens qui le preſſoient de

de venger la mort injuſte de ſon fils : il reſta long-tems dans l'irréſolution, & ſans ſçavoir quel parti il devoit prendre. Enfin, voyant qu'il ne pouvoit plus remedier au mal qui avoit été fait, il réſolut ſeulement d'agir dans la ſuite avec plus de précaution. HENRI II. 1553.

Mais bien-tôt après, il ſe laiſſa ſéduire par les careſſes de Roxelane, qui lui perſuada, que les intérêts de la religion étoient préferables à toutes choſes, & même à la vie de ſes enfans, que la religion Muſulmane (car c'eſt ainſi qu'ils l'appellent, parce qu'ils la croyent la meilleure) n'avoit pas d'autre baſe que l'empire même, & la puiſſance de la maiſon des Oſmans; que par conſequent, l'une étant ébranlée, l'autre ne pourroit ſubſiſter; que ſon trône ne pouvoit être renverſé que par les troubles domeſtiques; qu'ainſi, pour faire fleurir ſa maiſon & l'Empire, & conſerver en même tems la religion, il faloit prévenir les diſcordes inteſtines, par quelque moyen que ce fût, ſans craindre d'immoler ſes propres enfans, dont la perte n'étoit rien, lorſqu'il s'agiſſoit de maintenir la vraye religion. Roxelane faiſoit outre cela des plaintes continuelles, qui ſont ſi ordinaires aux marâtres. Elle repréſentoit à Soliman, que dès que ſon petit-fils paroiſſoit en public dans Burſe, on entendoit les enfans lui ſouhaiter toutes choſes favorables, & qu'il pût ſurvivre long-tems à ſon ayeul : que le jeune Mahomet, deſtiné à l'Empire, ſeroit un jour le vengeur de la mort de ſon pere; que les Janiſſaires ſoutiendroient toûjours le fils de Muſtapha; qu'ainſi il faloit d'autant moins l'épargner, qu'étant né d'un pere criminel, il étoit déja coupable, & qu'on ne pouvoit douter que, dès que l'âge le lui permettroit, il ne ſe mît à la tête du parti qui ſuivoit les intérêts de Muſtapha.

Soliman ordonne la mort de Mahomet, fils de Muſtapha, qu'Ibrahim exécute.

Soliman, frappé de ces raiſonnemens, conſentit à la mort de ſon petit-fils, & donna ordre à l'Eunuque Ibrahim de l'en défaire. L'Eunuque ſe rendit donc à Burſe; mais il crut qu'il étoit trop cruel de tuer un fils aux yeux de ſa mere. D'ailleurs, ne pouvant faire ſon coup dans la ville, ſans s'expoſer à un danger évident, & ſans compromettre l'autorité de ſon maître, il eut recours à une ruſe, pour exécuter avec plus de ſûreté l'ordre dont il étoit chargé. Il feignit que Soliman l'envoyoit pour ſaluer ſon petit-fils & la Sultane ſa mere. Il leur dit, que le Sultan ſe répentoit d'avoir fait mourir Muſtapha par de mauvais conſeils; mais que reconnoiſſant trop tard qu'il avoit été trompé, il vouloit avoir autant de bonté & d'affection pour le fils, qu'il avoit eu d'injuſtice à l'égard du pere. Dès que l'Eunuque s'apperçut que ce diſcours avoit trouvé créance dans l'eſprit de la trop crédule Sultane, il lui propoſa quelques jours après, de ſortir hors de la ville, pour ſe promener & prendre l'air. La mere y conſentit facilement, & on convint qu'elle ſe rendroit le lendemain en chariot dans un fauxbourg, & que ſon fils prendroit les devans à cheval. L'Eunuque prêta un chariot, dont l'eſſieu étoit fait de telle ſorte, qu'il devoit ſe rompre dans un chemin étroit & difficile, par où l'on devoit paſſer. Cependant Ibrahim attira plus loin le jeune Prince, ſous prétexte de l'entretenir : ſa mere le ſuivit dans cette route malheureuſe, avec le plus de diligence qu'il lui fût poſſible. Mais dès qu'elle arriva à ce détroit dange-

Henri II. 1553. reux, l'eſſieu de ſon chariot ſe briſa contre les pierres qu'il heurta avec trop de violence. Alors la Sultane, étonnée de ce fâcheux préſage, & ſe doutant d'un malheur qui n'étoit que trop réel, ſortit du chariot avec ſes femmes, & marcha avec précipitation du côté où elle crut trouver ſon fils. Mais l'Eunuque étoit déja arrivé au lieu de l'exécution, où il montra ſon ordre au jeune Prince. On dit qu'il répondit à l'Eunuque, ſans être ému & ſans faire paroître la moindre altération ſur ſon viſage, qu'il recevoit cet ordre, non comme venant de ſon Empereur, mais comme venant de la part de Dieu même, à qui on étoit obligé d'obéir. Là-deſſus il préſenta, ſelon l'uſage, ſon col au bourreau. Dès qu'il fût mort, Ibrahim prit une route détournée, & s'enfuit en diligence, pour ſe dérober aux emportemens d'une mere, que la mort de ſon fils rendoit furieuſe, & à la vengeance de ceux de Burſe, qui avoient beaucoup d'affection pour l'un & pour l'autre.

La mort de Muſtapha, qui ouvroit à Selim le chemin du trône, engagea Bajazet, autre fils de Roxelane, qui étoit d'un naturel très-remuant, à former de nouvelles entrepriſes. Appuyé de la faveur de ſa mere, & craignant que ſon frere ne le fît mourir un jour, il chercha les moyens de s'en défaire, pour ſe mettre lui-même à couvert de ſes coups, & s'emparer du trône. Ce qui fut l'origine des grands troubles qui agiterent l'Empire Ottoman, comme je le rapporterai dans la ſuite.

*Fin du douziéme Livre.*

HIS-

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE TREIZIÉME.*

### SOMMAIRE.

*GRands troubles en Angleterre, après la mort d'Edouard VI. L'ambition de Jean Dudley, Duc de Northumberland, en eſt l'origine. Il veut exclure Marie de la ſucceſſion à la Couronne. Jeanne de Suffolk eſt élevée ſur le Trône malgré elle. Dudley, ſon beau-pere, auteur de cette entrepriſe, a la tête tranchée. Couronnement de Marie. Genéalogie du Cardinal Pole, & ſon ambaſſade. On propoſe à la Reine pluſieurs mariages. Elle épouſe Philippe, Prince d'Eſpagne. Wiat eſt pris & puni de mort. Jeanne, ſon pere le Duc de Suffolk, & Guilford, ſon mari, ont la tête tranchée. Ordonnances touchant la diſcipline eccléſiaſtique, & l'autorité du Pape. Eliſabeth, ſœur de Marie, eſt miſe en priſon. Célébration des nôces de Marie avec Philippe. Charles V. cede le Royaume de Naples à ſon fils, en faveur de ce mariage. Traité de Paix entre le Roi & l'Empereur, par l'entremiſe du Cardinal Pole. Arrivée de ce Cardinal en Angleterre. Il rétablit l'ancienne Religion. Affaires d'Allemagne. Accommodement de Jean-Fréderic avec Auguſte de Saxe. Jean-Fréderic meurt peu de tems après. Albert continuë la guerre contre ceux de Nuremberg & de Schweinfurt. Succès de Henri Plawen contre Albert. Après la bataille de Kitzingen, Albert ſe retire en France. On écrit en ſa faveur aux Etats de l'Empire, aſſemblés à Francfort. Réponſe des Etats. Mort de quelques gens de Lettres, de Jean Friez, de Xiſte Bétulée, de Simon Portis, de Sigiſmond de Ghelen, de François Franchini. Entrepriſes du Roi contre l'Empereur: ſes progrès dans le païs ennemi. Le Roi ſe rend maître de Beaurin, de Marienbourg, de Beuvine, de Dinant, & du port de Givets. Pillage de Bains. Siége de Ranti. Combat où le Duc de Guiſe acquiert beaucoup de gloire. Affaires de France. Le Parlement rendu Semeſtre. Etabliſſement d'un Parlement à Rennes, & de la Gabelle dans la Guyenne. Augmentation du nombre des Secretaires du Roi.*

### AUTEURS

### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*Jules Ravil: Ruſo, ou Roſſo, de Ferrare, Nic. Sanders, Jean Sleidan, Aſc. Cent.*

*degli Hortenſii, Louis Beccatel, Franç. Rabutin, Guill. Paradin, les Actes Publics & les Archives.*

HENRI II. 1553. Affaires d'Angleterre.

LA mort d'Edouard VI. cauſa cette année de grands mouvemens en Angleterre. Jean Dudley, Duc de Northumberland, après avoir fait périr le Duc de Somerſet, ſon rival, ſe voyant enfin ſans concurrent, gouvernoit abſolument les affaires du Royaume & l'eſprit du jeune Roi, comme nous l'avons dit dans les livres précedens. Le grand nombre de ſes amis & de ſes partiſans lui inſpira de plus hautes idées, & la mauvaiſe ſanté du Roi lui donna lieu d'aſpirer à la Royauté. Du mariage de Charles Brandon & de Marie d'Angleterre, ſœur de Henri VIII. & Reine douairiere de France (1), étoit ſortie Françoiſe Brandon, qui fut mariée à Henri Grey, Marquis de Dorſet, élevé nouvellement, par la protection de Dudley, à la dignité de Duc de Suffolk. De ce mariage étoient nées trois filles, à qui le Duc de Northumberland prétendoit que la couronne devoit apartenir, ſi Henri n'eût pas laiſſé d'enfans; car il ne croyoit pas qu'on dût avoir égard à Marguerite, ſœur aînée de Henri, qui avoit épouſé Jaques IV. Roi d'Ecoſſe, ni à ſes enfans, qui, étant nés hors du Royaume, devoient, ſelon lui, être conſiderés comme étrangers. Dans cette idée, il réſolut de marier les deux filles cadettes du Duc de Suffolk aux premiers Seigneurs d'Angleterre, & de choiſir Jeanne, qui étoit l'aînée, pour un de ſes fils. Les cérémonies du mariage de ces trois ſœurs furent célébrées à Londres le même jour (2). Les deux plus jeunes, Catherine & Marie, épouſerent, la premiere, Henri fils aîné du Comte de Pembrok; la ſeconde, qui étoit boſſuë, épouſa Martin Keïes (3). Jeanne fut le partage de Guilford, quatriéme fils du Duc de Northumberland, qui avoit déja marié ſes trois autres fils. Catherine, la plus jeune des filles de Dudley, fut enſuite mariée à Haſting, fils aîné du Comte de Huntington.

Cependant la maladie du Roi augmentoit; c'étoit une humeur âcre, qui lui tomboit ſur les poumons, le deſſéchoit de jour en jour, & ſembloit le conduire à l'étiſie. Le Duc de Northumberland, informé par les Médecins que ſon mal étoit ſans remede, & que la mort du Roi étoit auſſi prochaine qu'inévitable, ſçut inſinuer à ce Prince de faire un teſtament. Il lui dit que ſa ſûreté, pendant qu'il vivoit, dépendoit de cette précaution, ainſi que la tranquillité publique, s'il arrivoit qu'il mourût. Pour mieux le lui perſuader, il lui repréſenta que de la vie d'un Souverain dépendoit le ſalut d'un Etat; qu'un ſucceſſeur & un héritier aſſûré étoit néceſſaire pour prévenir les diviſions, les factions & les guerres civiles, qui d'ordinaire donnoient de grandes atteintes à la religion; que le ſoin qu'il avoit

Diſcours de Dudley au Roi Edouard VI.

(1) Elle avoit épouſé Louis XII.

(2) Cet endroit eſt très-fautif dans le texte: on a ſuivi la correction faite de la main même de Pierre du Puy, qui a eu en ſa poſſeſſion le manuſcrit de l'Auteur après ſa mort.

(3) Martin Keïes étoit Capitaine de la porte: *Gentleman-porter.*

avoit eu juſqu'alors de la maintenir, devoit l'engager à y pourvoir pour l'avenir; qu'il prévoyoit à quels périls le Royaume & la Religion alloient être expoſés, ſi Marie ou Eliſabeth lui ſuccedoient; que quand même leur naiſſance équivoque ne ſuffiroit pas pour les exclure du trône, le danger où la religion ſeroit alors, devoit les en éloigner; que ce dernier article exigeoit toute ſon attention. „ Mais de combien de malheurs ne „ ſerions-nous pas menacés, ajoûta-t-il, ſi par les mariages que feroient „ ces Princeſſes, des Princes étrangers acqueroient des droits ſur ce Royau- „ me. On verroit, ſous ces nouveaux maîtres, s'établir une nouvelle forme „ de gouvernement, de nouvelles loix, de nouveaux uſages. Un peuple, „ forcé de regler ſes mœurs ſur les idées d'un Prince étranger, devient „ eſclave; on doit s'attendre à voir alors les droits de la Nation abo- „ lis, & le nom Anglois éteint: tout enfin vous engage, Sire, à „ prendre des meſures qui puiſſent vous garantir du reproche qu'on „ vous feroit avec juſtice, d'avoir negligé la gloire de Dieu, la „ vôtre, & le ſalut de vos ſujets. Dieu, en établiſſant les Rois, ne „ leur a pas confié le pouvoir ſuprême, pour s'en ſervir ſelon leurs ca- „ prices; on leur doit l'obéïſſance, & on ne peut s'en ſouſtraire, ſans en- „ fraindre les loix divines; mais les Rois à leur tour, ſont obligés de re- „ garder leurs ſujets comme autant de pupilles, dont Dieu leur a confié „ la tutelle. En cette qualité, ils ſont établis pour rendre la juſtice à „ leurs peuples, & pour les garantir des maux qui pourroient leur arriver. „ Ce devoir eſt inſéparable de la dignité Royale; & le Prince qui vou- „ droit s'en écarter, s'expoſeroit à la vengeance de Dieu, puiſqu'après cet- „ te vie, qui paſſe comme un ſonge, les Rois doivent paroître au tribunal „ du ſouverain Juge, pour y recevoir la recompenſe ou la peine dûë à leurs „ bonnes ou à leurs mauvaiſes actions. Sire, continua-t-il, le Duc de „ Suffolk a trois filles, qui ont l'honneur d'être parentes de Votre Majeſté; „ leur vertu égale la grandeur de leur naiſſance: élevées dès le berceau „ dans la pieté & dans la ſaine doctrine, & unies par les nœuds du mariage „ à des Seigneurs Anglois, auſſi diſtingués par la pureté de leurs mœurs, „ que par leur illuſtre origine, on n'a à craindre de leur part, ni change- „ ment de religion, ni alliance étrangere; il eſt donc juſte de les appeller à „ la ſucceſſion de la couronne, à condition qu'elles s'engageront, de ne „ rien innover dans la religion ni dans l'Etat: je ſouhaite même qu'on „ exige ce ſerment de Jeanne, épouſe de mon fils; le motif qui fera agir „ V. M. eſt moins intéreſſant pour elle, que pour tout le Royaume.

HENRI II. 1553.

Le Roi qui étoit jeune, & né, ſelon les apparences, pour bien gouverner, s'il eût vêcu plus long-tems, mais qui étoit accoûtumé dès l'enfance à obéïr à ſes tuteurs, & ſoûmis à toutes les regles qu'on lui préſcrivoit, ſe rendit aux diſcours du Duc de Northumberland. Les motifs de religion firent ſur-tout impreſſion ſur l'eſprit de ce Prince, qui étoit d'un bon naturel, & avoit beaucoup de pieté. Dans ces circonſtances, ſentant redoubler la violence de ſon mal, il fit ſon teſtament le 21. de Juin: par ce teſtament, ayant deshérité ſes deux ſœurs, comme illégitimes, & tous autres prétendans à la ſucceſſion de la couronne, il inſtitua pour ſon héri-

HENRI II. 1553.

héritiere Jeanne, fille aînée de Henri Duc de Suffolk, & au cas qu'elle mourût ſans enfans, il lui ſubſtitua la ſeconde, qui (1) avoit épouſé le Comte de Pembrok. La lecture de ce teſtament fut faite dans une aſſemblée des Grands, & il fut confirmé par le ſuffrage de vingt quatre des principaux Seigneurs d'Angleterre. Mais on eut ſoin de le cacher au peuple, de peur de donner lieu à quelque ſédition. Cranmer Archévêque de Cantorbery étoit alors abſent: comme il étoit important d'avoir la ſignature d'un Prélat d'une auſſi grande autorité, on le manda à la cour, pour ſouſcrire à cet Acte. Il le refuſa d'abord, ne croyant pas qu'il fût permis de fruſtrer de ſon droit le légitime héritier d'une couronne. Mais ce Prélat ayant eu un entretien ſecret avec le Roi au chevet de ſon lit, fut ſi preſſé par ce Prince, & ſi touché des remontrances qu'il lui fit ſur le danger qui menaçoit la religion, qu'après une longue conteſtation, il donna enfin ſon conſentement.

Edouard inſtitue pour ſon héritiere Jeanne, fille du Duc de Suffolk.

Mort d'Edouard.

Le Roi mourut le 6. de Juillet. Il n'avoit encore atteint que ſa ſeiziéme année, & n'avoit regné que ſept ans. Ce Prince avoit déja fait éclater pluſieurs vertus; on lui voyoit beaucoup de fermeté d'ame, un grand amour pour la juſtice, & une extrême paſſion pour les Lettres; qualités qu'un Roi raſſemble rarement. Pluſieurs ont remarqué, qu'il mourut le même jour, que Henri, ſon pere, fit trancher la tête (en l'année 1535.) à Thomas Morus ou More; comme ſi la mort injuſte d'un ſi grand homme eût dû être expiée par celle du fils même de Henri. Son corps, dont on avoit ôté les entrailles, fut mis dans un cercueil, & dépoſé dans l'égliſe de S. Pierre de Weſtminſter, où il fut gardé, ſelon la coûtume (2), par douze Gentilshommes, qui le veillerent nuit & jour, ſans cierges ni flambeaux, juſqu'à ſon inhumation.

Marie quitte le ſejour de Hunsdon.

Hunsdon (3), à vingt milles de Londres, dans la Province de Hertford, étoit alors le ſéjour de Marie. Dès qu'elle fût informée de la mort de ſon frere, & des deſſeins du Duc de Northumberland, elle donna ſes premiers ſoins à la ſûreté de ſa vie. Cependant pour éviter les ſoupçons que ſon départ de Hunsdon auroit fait naître, elle prétexta qu'un de ſes domeſtiques y étoit mort de la peſte. Elle partit, & après avoir fait en un jour quarante milles, elle arriva dans le Comté de Nortfolk, au château de Framlingham. Elle avoit choiſi cette retraite, pour être à portée de s'embarquer, & de paſſer en France, au cas qu'elle fût pourſuivie. Dès qu'elle eût un peu calmé le trouble que lui avoit cauſé la nouvelle de la mort de ſon frere, & qu'elle eût banni dans cet aſile la crainte dont elle avoit été agitée lorſqu'elle étoit plus près de Londres, elle écrivit à ſes amis & aux principaux de la Nobleſſe. Cette Princeſſe, qui prenoit le titre de Reine par-tout où elle paſſoit, eut la ſatisfaction de voir les

(1) Comme nous avons déja dit, P. D. o. f.

(2) Quoique le Roi d'Angleterre ait rendu le dernier ſoupir, il n'eſt regardé comme mort, que lorſque ſon corps eſt inhumé. Il eſt ſervi de la même maniere, que s'il étoit vivant; & ſes Officiers, principalement les douze Gentilshommes de la Chambre, font auprès du mort le même ſervice qu'ils faiſoient de ſon vivant. *Editeur Anglois.*

(3) On liſoit dans les éditions de Patiſſon & de Drouart: *Evardben, à vingt quatre milles de Londres, dans la Province d'Eſſex.* P. D. o.

les peuples accourir en foule ſur ſon paſſage, & d'en captiver les cœurs par ſa douceur & par ſa bonté. HENRI II. 1553.

La mort du Roi, cachée d'abord par les ſoins de Northumberland, avoit été divulguée le 8. du mois de Juillet. Deux jours après, Jeanne de Suffolk fut proclamée Reine. Mais ſoit que ſa conſcience fût agitée de remords, ou qu'elle eût un preſſentiment de ſon malheur, elle n'accepta cette dignité qu'avec répugnance. De Flour (1), place forte, qui apartenoit à Northumberland, à ſept milles de la capitale, elle fut conduite à la Tour de Londres (2). Les Rois d'Angleterre, à leur avenement à la couronne, ont coûtume de s'y rendre d'abord, pour y paſſer dix jours: le peuple s'imagine que ſes Rois ne peuvent prendre ailleurs les marques de la dignité royale, & que ce cérémonial eſt eſſentiel. A l'arrivée de Jeanne, le peuple accourut en foule, attiré plutôt par la nouveauté du ſpectacle, que pour y applaudir. Jeanne, en entrant dans Londres, reçut les clefs de la ville, comme des gages de la Royauté; Dudley les lui préſenta, accompagné des vingt quatre Seigneurs qui compoſoient le Conſeil privé: leur nombre s'augmente quelquefois, ſuivant la circonſtance des tems & la volonté des Rois. Quelque tems après, on manda ſecretement le Maire de Londres, & les ſix principaux Conſeillers de la ville, on les intimida, on les flatta, & on vint enfin à bout de leur faire prêter ſerment à Jeanne. Jeanne de Suffolk accepte la Royauté malgré elle.

Le même jour de ſon entrée dans la Tour, on apporta une lettre de Marie, qui fut lûë dans le Conſeil privé: elle mandoit aux Conſeillers de la venir trouver, comme héritiere de la couronne, pour lui rendre l'obéiſſance qui lui étoit dûë: elle aſſuroit que preſque toute l'Angleterre la reconnoiſſoit déja pour Reine légitime. Après qu'on eût fait la lecture de cette lettre, les Conſeillers qui favoriſoient le parti de Jeanne, voyant que de tous côtés le peuple lui étoit contraire, & que la Province de Norfolk avoit prêté ſerment de fidélité à Marie, craignirent qu'elle ne fût proclamée Reine par le peuple, dont les mouvemens annonçoient une revolte prochaine. Pour la prévenir, ils firent publier une Declaration au nom de Jeanne, comme Reine, & y ajoûterent le titre de Chef de l'Egliſe d'Angleterre & d'Irlande, titre qu'Henri VIII. avoit pris le premier, & qu'Edouard, ſon fils, avoit pris après lui. Cette Declaration faiſoit renaître les doutes ſur la légitimité de Marie & d'Eliſabeth: elle portoit, que Marie étoit ſortie d'un mariage équivoque, & qu'Eliſabeth devoit le jour à une mere impudique, qui pour crime d'adultere avoit eu la tête tranchée. On y ſoutenoit, que Marie & Eliſabeth n'étoient pas proprement ſœurs du feu Roi Edouard; que ne l'étant que de pere, les loix du Royaume les excluoient Marie écrit au Conſeil privé. Declaration publiée au nom de Jeanne.

(1) Flour. P. D. o. ſ. d. Edit. de Geneve. *Jules Raville Roſſo* appelle ce château *Fiora*. *Luc Contile*, page 55. l'appelle à plus juſte titre *Sion*, puiſque *Sion-houſe* en eſt le nom. Cette maiſon, qui eſt à ſept milles de Londres, ſituée ſur la Tamiſe, apartenoit au Duc de Sommerſet. Lorſqu'il eût été condamné comme criminel de Leze-Majeſté, elle fut confiſquée au profit du Roi; & Edouard VI. en fit préſent au Duc de Northumberland. *Editeur Anglois.*

(2) Cette Tour eſt une forteresſe ſituée à un coin de la ville.

HENRI II. 1553. cluoient du trône, quoiqu'elles fuſſent appellées à la ſucceſſion après la mort d'Edouard, par le teſtament de Henri, & par un édit publié la trente cinquiéme année de ſon regne. Enſuite étoit l'expoſé des droits de Jeanne au Royaume d'Angleterre, comme fille de la ſœur de Henri VIII. Après avoir aſſuré les peuples de ſon affection, Jeanne leur recommandoit, de lui garder la fidélité que les ſujets devoient à leurs Princes légitimes. Cette Declaration, ſignée par Jeanne, & ſcellée du ſceau du Royaume, avec ces paroles ordinaires, *Que Dieu conſerve la Reine*, fut publiée dans la ville de Londres, & juſqu'à dix milles aux environs dans la campagne, par des Hérauts, qui auroient été plus loin pour la publier, s'ils n'avoient pas été retenus par le peuple, qui commençoit déja à ſe révolter.

Dudley leve une armée.

Sur la nouvelle que le tumulte s'augmentoit dans toutes les villes, & que tous les eſprits étoient diſpoſés à la ſédition, le Duc de Northumberland leva une armée, pour aller au-devant de ces troubles naiſſans. Malgré le regret qu'il avoit de s'éloigner de Jeanne, ne ſçachant à qui confier le commandement des troupes, & ne pouvant ſe repoſer de ce ſoin ſur le Duc de Suffolk, pere de Jeanne, peu propre à cet emploi, il fut obligé de le remplir lui-même. Il partit donc, après avoir reglé, autant qu'il pût, les affaires de la ville, & donna de l'argent à pluſieurs Prédicateurs, pour décrier publiquement, dans les chaires, la cauſe de Marie & d'Eliſabeth, & faire valoir celle de Jeanne. Un des principaux fut H. Ridley, Evêque de Londres. On ne recevoit alors de tous côtés que des nouvelles de revolte. Le frere du Comte de Huntington, à qui l'on avoit donné une commiſſion de lever quatre mille hommes d'Infanterie, n'eut pas ſi-tôt ſon nombre complet, qu'il ſe declara pour Marie, & écrivit à ſon frere de l'imiter; il lui manda, que s'il différoit de le faire, il devoit s'attendre à une mort prochaine, ou à perir de ſa main même. Cependant le Duc de Northumberland ordonna d'armer des vaiſſeaux ſur la côte qui regarde celle de France, pour être prêts à s'oppoſer au paſſage de Marie, ſi elle vouloit s'enfuir dans les Païs-bas, & enfin, pour tel autre évenement qui pourroit naître. A peine ces vaiſſeaux furent-ils équipés, qu'ils paſſerent au ſervice de Marie; ce qui contribua beaucoup à l'avancement de ſes affaires: car elle en tira des ſoldats, du canon, & toutes les munitions néceſſaires, & ſe vit en état d'exécuter le deſſein qu'elle forma de marcher contre Jeanne.

Northumberland, avec ſes quatre fils, partit de Londres le 14. de Juillet. Le Comte de Warwick, ſon fils aîné, prit les devans avec cinq cens chevaux, pour s'avancer juſqu'à St. Edmunds-bury. Il ſuivoit ce détachement, accompagné de ſon frere, qui étoit Maréchal de camp, de Parr, Marquis de Northampton, & de François Haſtings, Comte de Huntington. Son armée étoit compoſée en tout de deux mille chevaux & de huit mille hommes d'Infanterie, avec une Artillerie nombreuſe & en bon état. Il s'avança juſqu'à Cambridge, environ à vingt milles de Londres (1). Après y avoir reſté deux jours, ſe voyant abandonné de la plû-

part

(1) Il faut lire 44. milles. *Editeur Anglois.*

part de ſes ſoldats, il écrivit à Londres au Duc de Suffolk, qui ne s'étoit point éloigné de ſa fille Jeanne, & aux Conſeillers d'Etat, de lui envoyer du ſecours. Les Grands prirent cette occaſion pour ſortir de la Tour, ſous prétexte qu'ils avoient à traiter avec Claude de Laval de Bois-dauphin, Ambaſſadeur de France. Tous, à l'exception du Duc de Suffolk, ſe rendirent chez le Comte de Pembrok. Dans l'aſſemblée qui s'y tint, les opinions furent libres: chacun, en l'abſence du Duc de Northumberland, put ſans contrainte declarer ſon ſentiment; & l'on prétend que le Comte Henri d'Arundel parla en ces termes: HENRI II. 1553.

Diſcours du Comte d'Arundel en faveur de Marie.

„ Mylords, & mes chers confreres, ſi le reſſentiment des injuſtices, „ que Dudley, Duc de Northumberland veut faire à Marie, à vous mê- „ mes, & au Royaume entier, n'avoit pas penétré tous les cœurs; s'ils „ n'étoient pas tous indignés de l'action qu'il a faite, & allarmés des maux „ qui nous menacent, j'aurois à craindre d'être ſoupçonné de parler ici, „ plutôt pour me venger des injures particulieres que j'ai reçuës de lui, „ que pour défendre la cauſe publique. Vous vous rappellez ſans doute, „ avec quelle iniquité Dudley me retint un an entier en priſon, & com- „ ment, après avoir eſſuyé de ſa part les traits de la plus noire calomnie, „ je vis enfin les ſeules forces de mon innocence & de la vérité briſer mes „ fers. Vous ſçavez que malgré lui je me ſuis maintenu dans le rang que „ j'occupe. Mais ſi le ſouvenir d'un ſi cruel outrage eût pû exciter dans „ mon cœur le déſir d'une juſte vengeance, ne ſuis-je pas pleinement ſa- „ tisfait? L'autorité publique ne m'a-t-elle pas vengé, en me rendant à „ votre illuſtre compagnie, & en me rétabliſſant dans ma premiere di- „ gnité? Il ne me reſte donc, ni reſſentiment, ni déſir de vengeance. J'ai „ ſacrifié ma haine au répos public, & j'ai ſouvent ſouhaité que ce qu'il a „ commis à mon égard, fût le dernier de ſes crimes. Mais ſi, après „ avoir preſſé Sommerſet de faire couper la tête à ſon frere, dont la valeur „ vous étoit connuë (pour je ne ſçai quelle jalouſie ſecrete) il a traité in- „ dignement & reduit Sommerſet lui-même aux dernieres extrêmités: ſi, „ pour une conſpiration vraye ou fauſſe dont il l'a accuſé, il a pû le faire „ périr, doit-on s'étonner qu'il ait travaillé à perdre un innocent, tel que „ moi, & qu'aujourd'hui, devenu la terreur de tous les honnêtes gens, il „ oſe former contre ſa patrie l'entrepriſe la plus hardie & la plus criminel- „ le? Eſt-il quelque homme attentif, qui ne voye aujourd'hui quel eſt le „ but des intrigues, des ſupercheries, des artifices, & de toute la con- „ duite de Dudley? Il eſt manifeſte que ſes deſſeins tendent à renverſer les „ Loix, & à dépouiller des héritiers légitimes de leurs droits les plus ſa- „ crés, pour ſe rendre maître abſolu de l'Etat, & exercer ſur nous un „ pouvoir tyrannique. Mais, hélas! ce qui doit le plus nous bleſſer, eſt „ qu'il ſe ſert de nous-mêmes pour exécuter ſes projets, & qu'il oſe nous „ faire les miniſtres de ſes attentats. Nous avons en horreur les parricides „ que commettent des particuliers, & pour les punir, nous trouvons tou- „ tes les peines trop légeres; comment donc devons-nous traiter un tyran, „ qui ne ſe borne pas à tremper ſes mains dans le ſang d'une ou de deux „ perſonnes, mais qui entreprend de répandre à la fois celui de tant d'hom- „ mes,

Henri II. 1553. „ mes, & de les fraper tous pour ainſi dire d'un ſeul coup? Il ne me con-
„ vient pas d'examiner le genre de ſupplice qui eſt dû aux tyrans; ce ſera
„ aſſez pour nous de ne nous point rendre, en favoriſant la tyrannie, di-
„ gnes du châtiment qu'ils méritent.

„ Pluſieurs ont été juſqu'ici retenus par une eſpérance trompeuſe, &
„ un plus grand nombre par la crainte; mais nous pouvons aujourd'hui
„ parler librement des intérêts de l'Etat. Nous commettrions ſans doute
„ le plus grand des crimes, ſi, par un lâche ſilence, nous laiſſions périr les
„ droits du Royaume & ſa liberté, que nous devons défendre avec une
„ conſtance inébranlable: donnons donc notre attention à cette affaire,
„ examinons-la de concert & ſans paſſion. Il eſt inconteſtable que la cou-
„ ronne apartient à Marie, par les loix du Royaume. Car vous n'i-
„ gnorez pas, quelle eſt la force d'un mariage contracté de bonne foi; quoi-
„ qu'il ſoit dans la ſuite declaré illicite, & qu'il ſoit caſſé, les enfans qui
„ en naiſſent, doivent toûjours être regardés comme légitimes: telle a été
„ la volonté de Henri, pere de Marie, & le Parlement du Royaume l'a
„ ordonné ainſi. Que pourroit-on objecter? L'intérêt de la religion, & le
„ danger de voir nos Reines s'allier à des Princes étrangers? Mais quelle
„ imprudence & quel aveuglement, de chercher à ſe précautionner contre
„ un mal incertain, tandis que nous voyons nos fortunes & nos vies expo-
„ ſées à un danger évident! Avez-vous donc oublié les artifices de Dud-
„ ley? Ne vous ſouvient-il plus, que, ſous prétexte de la religion & de
„ l'autorité des loix, il a fait périr un grand nombre de Seigneurs qui
„ s'oppoſoient à ſes entrepriſes? J'avouë que les hommes doivent tout ſa-
„ crifier à la religion; mais l'expérience continuelle que nous avons, que
„ ſous ce nom ſacré, il ſe commet ſouvent de grands crimes, nous doit
„ engager à ſuivre de près, & à ne pas croire aveuglement ceux qui ſe
„ ſervent de ce ſpécieux prétexte, pour exécuter leurs pernicieux deſſeins.
„ Eſt-il poſſible de s'imaginer, que la religion ſoit le guide de celui qui a
„ ſi ſouvent manqué de foi à ſes amis, à ſon Roi, à ſa patrie, qui a ſouil-
„ lé du ſang de tant d'innocens le regne d'un Prince juſte & clément, dont
„ il étoit le tuteur, qui enfin a couvert le floriſſant Royaume d'Angle-
„ terre d'une éternelle infamie. Défiez-vous, Mylords, & mes chers con-
„ freres, de ſes diſcours: c'eſt un renard dangereux; c'eſt un loup dé-
„ guiſé ſous la peau d'une brebis. Il ne reſpire que la vengeance; il ne mé-
„ dite que des violences, des rapines, des proſcriptions, des meurtres, &
„ enfin tous les maux inſeparables d'une injuſte domination. Il affecte de
„ ſe conduire par les principes de la religion, & d'en embraſſer la dé-
„ fenſe, tandis que toutes ſes entrepriſes ne tendent qu'à ſatisfaire ſes deſirs
„ ambitieux. Quant au péril qu'on ſe figure de voir naître des mariages
„ de nos Princeſſes avec des Princes étrangers, ce n'eſt qu'une vaine ter-
„ reur, pour nous éloigner de notre devoir. Qu'avons-nous à craindre?
„ Tels que ſoient nos Souverains, les loix ne leur donnent qu'un pou-
„ voir limité, qu'ils ne peuvent jamais étendre au-delà des bornes préſ-
„ crites.

„ Mais, Dudley, (car il faut, quoiqu'abſent, que je vous interroge)
„ qui

„ qui vous a dit que Marie devoit prendre un étranger pour Epoux? Il n'en eſt pas encore queſtion; lorſque le tems d'en parler ſera venu, les principaux Seigneurs du Royaume, parmi leſquels vous tenez vous-même la premiere place, diſcuteront alors cette affaire: il vous conviendroit mieux pour le préſent (puiſque vous ne pouvez conteſter que Marie ne ſoit la légitime héritiere de la couronne) de travailler à lui faire rendre la ſoûmiſſion qui lui eſt dûë. Commencez par obéïr: après vous être diſtingué par une prompte ſoûmiſſion, diſtinguez-vous un jour par un trait de prudence, en choiſiſſant à la Princeſſe un Epoux, qui contribue au bonheur de l'Etat. En attendant, vous ne pouvez mieux affermir la religion, & procurer plus ſûrement la tranquillité publique, qu'en plaçant la Princeſſe Marie ſur un trône, où l'appellent les loix de l'Etat, & tous les vœux de la Nation. Par-là vous épargnerez tout le ſang, qu'il faudra répandre, ſi vous prenez une autre voye. Vous auriez pû propoſer de bons moyens, & prendre des réſolutions avantageuſes pour la Religion & pour l'Etat; mais aujourd'hui votre mauvaiſe conduite vous a plongé dans des difficultés inſurmontables; c'eſt donc à nous, d'employer la ſageſſe & la juſtice, pour vous châtier des fautes, qu'une criminelle ambition, & un déſir aveugle de regner, vous ont fait commettre. HENRI II. 1553.

„ Je m'adreſſe à vous maintenant, Mylords, & mes chers confreres, j'ai recours à votre prudence & à votre équité. La circonſtance préſente exige tout enſemble une grande fermeté & une parfaite union: ces diſpoſitions ſont néceſſaires, ſi nous voulons préſerver le nom Anglois de l'ignominie dont il eſt près d'être couvert, & ſi nous voulons éviter le péril manifeſte qui menace nos têtes. Nous ne devons pas ſouffrir que le Peuple, bien moins intéreſſé que la Nobleſſe à l'uſurpation de la couronne, ſoit l'auteur d'une ſi ſalutaire & ſi noble réſolution, qu'il devienne notre guide, que par ſon exemple il nous trace le chemin que nous devons ſuivre, & qu'il nous oblige, comme malgré nous, à remplir notre devoir, lui qui ne doit & ne peut ſe conduire que par notre autorité. Tout retentit déja de ſes murmures & de ſes plaintes: attendrons-nous que ceux qui ſont aſſujettis à porter les armes ſous nos ordres, nous obligent à combattre ſous leurs drapeaux? Expoſerons-nous nos deſcendans à s'entendre reprocher, que nous n'avons pas eu aſſez de cœur pour défendre la liberté, & ſoutenir les droits du Royaume, que notre négligence a mis en danger? Epargnons cette honte à la Nation Angloiſe; prenons les armes pour la juſtice, prenons-les pour la patrie contre ſon ennemi. Qu'avons-nous à redouter? Quelles ſont les reſſources de Dudley? Quelles ſont ſes forces? Il ne s'appuye que des nôtres dans l'entrepriſe criminelle qu'il a oſé former. Que nous faut-il donc faire dans la conjoncture préſente? Nous devons conſerver la gloire de la Nation, & défendre l'intérêt public, avec ces mêmes forces, dont il a ſçû abuſer pour la ruine du Royaume, & pour ſes propres intérêts. Nous ſçavons que tous les gens de guerre n'ont pris le parti de Dudley que malgré eux, & à regret; que déja la plupart l'abandonnent, & que

HENRI II. 1553. „ tous ſeront prêts à ſe declarer contre lui, dès qu'ils ſçauront que nous „ aurons levé l'étendard pour ſoutenir la bonne cauſe. Faites donc voir „ ce que vous pouvez, & ſous de ſi heureux auſpices, travaillez à faire „ reconnoître Marie pour la légitime héritiere de la couronne. Par-là „ vous aſſurerez la Religion, qui ſera toûjours en péril, tant que l'Etat „ ſera troublé; vous ſatisferez tout à la fois à ce qu'exigent de vous votre „ devoir, votre conſcience, votre dignité, & votre honneur.

Le Conſeil privé ſe declare pour Marie.

A peine eût-il fini ce diſcours, que le Comte de Pembrok prit la parole, pour declarer hautement & courageuſement qu'il étoit de l'opinion du Comte d'Arundel; il mit la main ſur la garde de ſon épée, & proteſta qu'il étoit prêt de ſoutenir cet avis, les armes à la main, contre quiconque ſeroit d'un ſentiment contraire. Toute l'aſſemblée applaudit à Arundel & à Pembrok, & fut d'avis de faire publiquement proclamer Marie Reine d'Angleterre. Quelques-uns crurent, qu'il étoit néceſſaire de différer cette proclamation, juſqu'à ce qu'on eût écrit à cette Princeſſe, & obtenu d'elle le pardon du paſſé. Mais ceux qui furent d'avis qu'elle ſe fît ſans retardement, & ſans aucune condition, l'emporterent ſur les autres. On envoya alors à la Tour cent cinquante hommes d'élite, pour s'en rendre maîtres, & pour contraindre le Duc de Suffolk à ſe déſiſter de ſon entrepriſe. Ce Seigneur, qui n'avoit aucune force dans l'eſprit, ſe voyant abandonné de tout le monde, s'abandonna auſſi lui-même. Enfin, n'ayant point d'autre parti à prendre, il promit d'aller trouver les Seigneurs du Conſeil privé. Mais avant de faire cette démarche, il entra dans l'appartement de Jeanne, pour l'avertir de ſe départir de la Royauté, & de conſentir à rentrer dans ſon premier état. Jeanne l'écouta, ſans changer de viſage, & lui dit: „ Je ſuis plus flattée, mon pere, de cette propoſition, „ que je ne le fus, lorſqu'il me falut, malgré moi, & par vos menaces, „ accepter une ſi haute dignité. J'ai fait ſans doute une grande faute, & „ il m'en a beaucoup coûté en vous obéïſſant, & en me conformant „ particulierement aux idées de ma mere: je ſuis maintenant les moûvemens naturels de mon cœur. C'eſt ſatisfaire mon inclination que de „ m'obliger à quitter le trône & à réparer la faute d'autrui, s'il eſt vrai „ qu'une auſſi grande faute ſoit réparable par l'aveu que j'en fais, & par „ ma ſeule abdication.„ Après avoir parlé ainſi, elle rentra dans ſon cabinet, plus inquiéte du danger de ſa vie, que touchée de la perte de ſa couronne.

Le pere de Jeanne lui dit de renoncer à la Royauté. Réponſe de Jeanne.

La delibération du Conſeil eſt publiée à Londres, & applaudie par le peuple.

Le Duc de Suffolk ſe rendit au Conſeil, & ſouſcrivit à la réſolution qu'on avoit priſe. Auſſi-tôt le Comte de Pembrok publia lui-même le 19. de Juillet, dans Londres, la delibération du Conſeil, par laquelle on donnoit auſſi à Marie la qualité de Chef de l'Egliſe Anglicane. A peine ſon nom fut-il prononcé, qu'il retentit par toute la ville: le peuple par ſes cris redoublés fit éclater tant de joye, que le Comte de Pembrok ne put preſque achever de s'acquitter de l'emploi dont il avoit été chargé. Suivant l'uſage pratiqué en Angleterre dans les grandes réjoüiſſances, il jetta ſon chapeau, orné de pierreries d'un grand prix, & ſe tira enfin avec beaucoup de peine de la foule qui l'environnoit. A l'inſtant toutes les cloches ſonnerent,

rent, & le peuple alluma des feux de tous côtés. Les Grands allerent à l'égliſe principale, rendre graces à Dieu, & faire des vœux pour Marie. Le Duc de Suffolk & quelques autres Seigneurs ſe rendirent à la Tour auprès de Jeanne : les Dames de la premiere diſtinction, qui formoient ſa cour, eurent ordre de ſe retirer chez elles ; la garniſon, miſe dans la Tour par le Duc de Suffolk, fut tirée de ſon poſte, & la garde de Jeanne & de la Tour fut confiée au Chevalier Thomas Cheyney, Lord *Warden*, ou Gardien des cinq Ports, l'un des principaux membres du Conſeil privé (1). HENRI II. 1553.

Le peuple ayant paſſé toute la nuit dans les rejoüiſſances, le Comte d'Arundel & Guillaume Paget partirent, pour aller rendre compte à Marie de ce qui s'étoit paſſé. Cependant les Conſeillers donnerent avis à Dudley de tout ce qu'ils avoient fait : ils lui manderent d'y donner ſon conſentement, & de congédier ſon armée. Le Duc, qui ſçavoit feindre, & qui avoit preſſenti ce coup, diſſimula ſon chagrin, & loin de paroître ému à la lecture de cette lettre, il jetta auſſi ſon chapeau, pour prouver que ſa joye égaloit celle du Public, & fit auſſi-tôt proclamer à Cambridge Marie Reine d'Angleterre, dix jours après la cérémonie qu'il en avoit fait faire à Londres pour Jeanne. Son armée ſe retira, & toute la Nobleſſe ayant obtenu le pardon, embraſſa le parti de Marie. Le Duc de Northumberland, abandonné de tout le monde, étoit agité de diverſes penſées. Dans l'incertitude où il étoit encore de la réſolution qu'il devoit prendre, il ſongeoit à fuir, lorſque des ſoldats de la garde, qui avoient ſuivi ſon parti, commandés par Jean Gates, vinrent l'arrêter, au moment qu'il mettoit ſes bottes : ils lui dirent, qu'ils n'agiſſoient ainſi, que pour être purgés, par ſon témoignage même, du crime de haute trahiſon. Sa reſiſtance, & le ſoin qu'il eut de leur rémontrer, que ſa dignité de Général de la Cavalerie ne leur permettoit pas de mettre la main ſur lui, ne l'exempterent pas de les ſuivre ; ils l'y contraignirent, & ſuivant les ordres de Marie, il fut, avec ſon fils, le Comte de Huntington, Jean & Henri Gates, freres, & Thomas Palmer, mis ſous la garde du Comte d'Arundel.

Dudley reconnoît Marie pour Reine.

Dudley eſt arrêté.

Dudley entra priſonnier dans Londres, d'où, quelque tems auparavant, il étoit ſorti comme en triomphe. Le peuple, qui accourut ſur ſon paſſage, le chargea d'injures & de reproches, l'appella traître, & l'accuſa d'être cauſe de la mort du feu Roi. Le lendemain le Marquis de Northampton fut auſſi amené avec d'autres complices ; on eut peine à contenir le peuple, qui les voyant paſſer, voulut s'en ſaiſir, les aſſommer à coups de pierres, & les jetter dans la riviere. Jean Cheke, qui avoit été précepteur du Roi Edouard, homme ſçavant, fut arrêté : quelque tems après, on le mit en liberté, mais il fut dépouillé de tous ſes biens.

Eliſabeth, qui faiſoit ſon ſéjour dans un palais hors de la ville, informée que Marie avoit été proclamée Reine, & ſe trouvant intéreſſée à cette révo-

Marie arrive à Londres.

(1) *Ravilio Roſſo*, d'où ce paſſage eſt pris, l'appelle Mylord *Vanden* : il devoit dire, Mylord *Warden*, qui eſt le titre d'une charge ; quoique M. de Thou le prenne pour le nom d'une perſonne. *Editeur Anglois.*

HENRI II. 1553. révolution, alla au-devant de ſa ſœur, pour lui marquer la joye qu'elle avoit de ſon avenement à la couronne. Elle paſſa donc à Londres le 29. de Juillet, avec 500. Cavaliers, & s'avança juſqu'où étoit la Reine, qui s'étant arrêtée le premier d'Août à ſix milles de cette ville, congédia la plus grande partie des troupes qui l'accompagnoient. Elle entra enfin dans la capitale, eſcortée des premiers Seigneurs & des premieres Dames du Royaume, qui avoient été au-devant d'elle, & qui la ſuivirent juſqu'à la Tour. Comme elle y entroit, Thomas Howard de Norfolk, Courtenay, Anne, fille du Chevalier Edouard Stanhope de Shelfort, veuve de ce Duc de Sommerſet qui avoit eu depuis peu la tête tranchée, Cudbert Tonſtal, Evêque de Durham, & Etienne Gardiner, Evêque de Wincheſter, ſe jetterent à ſes genoux. Ils étoient tous priſonniers; Norfolk l'étoit, parce que Henri VIII., ayant ſur la fin de ſes jours fait couper la tête au fils de ce Seigneur, craignoit que le pere ne vengeât ſa mort; il appréhendoit auſſi que Courtenay, pour venger ſon pere, à qui l'on avoit tranché la tête, n'excitât de nouveaux troubles: des affaires de religion étoient le crime des Evêques de Wincheſter & de Durham; ce dernier étoit encore ſoupçonné d'avoir donné lieu à une ſédition arrivée ſous le regne d'Edouard. L'Evêque de Wincheſter, au nom de tous les autres, harangua la Reine, & en obtint pour lui & pour eux le pardon & la liberté. Courtenay fut preſque auſſi-tôt fait Comte de Devonshire par la Reine, & en fut dans la ſuite fort conſideré (1). L'Evêque de Wincheſter fut élevé à la dignité de Chancelier, quoiqu'il eût autrefois ſouſcrit à l'avis touchant le divorce de Catherine, mere de Marie, & qu'il eût même fait imprimer des livres pour la défenſe de la cauſe de Henri VIII.

Elle rend la liberté à pluſieurs priſonniers.

La Reine, après avoir reſté dans la Tour juſqu'au 7. d'Août, fut conduite par eau au palais de Richmond, à deux lieuës de la ville. On n'avoit point encore parlé de religion; le peuple accoûtumé à la doctrine des Proteſtans, fut ſur le point de jetter des pierres à un prédicateur Catholique, qui prêchoit dans l'égliſe de S. Paul, & qui y débitoit des ſentimens contraires à la reforme. Un Religieux, prêt de célébrer la Meſſe dans l'égliſe de S. Barthelemi, fut expoſé aux mêmes violences; mais ceux qui exciterent ce tumulte, furent enſuite punis par le Magiſtrat: la Reine declara par un Edit, qu'elle vouloit vivre dans la religion de ſes ancêtres, avec défenſe néanmoins aux prédicateurs de parler contre la doctrine reçuë.

La Reine ſe declare pour la religion Catholique.

Cependant on avoit déja exactement inſtruit le procès des Conjurés, & le 20. d'Août on les avoit transferés à Weſtminſter, pour y ſubir l'interrogatoire. Le Duc de Northumberland, interrogé par ſes Juges, leur répondit, qu'il n'avoit agi que ſuivant les delibérations du Conſeil privé; mais

(1) Il fut même propoſé pour avoir l'honneur de l'épouſer, comme on le verra plus bas. On peut croire que la maiſon de Courtenay d'Angleterre, deſcend des cadets mâles de celle de Courtenay, mais non de la branche aînée, dont Pierre de France, ſeptiéme fils de Louis le Gros, épouſa l'héritiere, nommée Eliſabeth; dont ſont iſſus quatre Empereurs d'Orient, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui en France.

Digitized by Google

mais ſon excuſe ne fut point reçuë, & il fut condamné à mort, comme criminel de haute trahiſon. Lorſqu'on lui eût prononcé ſon arrêt, il pria qu'on adoucît le genre de ſa mort, & qu'on pardonnât à ſes enfans, en faveur de leur âge; il demanda enfin, pour conſolation, la liberté de parler à quelque Théologien, & de s'entretenir des affaires de l'Etat avec quatre des principaux Seigneurs. Le Marquis de Northampton, qui fut enſuite interrogé, dit qu'il n'avoit exercé aucune charge publique pendant les troubles, que tant qu'ils avoient duré, il s'étoit occupé à la chaſſe, & qu'il n'avoit jamais eu part aux déſordres de l'Etat. Mais comme il étoit prouvé qu'il avoit ſuivi le parti de Dudley, il fut auſſi condamné à mort. Après ſa condamnation, on prononça celle du Comte de Warwick, fils aîné du Duc de Northumberland, qui, voyant que ſes juges, ſans avoir égard à ſon âge, meſuroient la grandeur de la peine à celle du crime, reçut l'arrêt de ſa mort avec une grande conſtance, & demanda pour toute grace que ſes dettes fuſſent payées: car, par une loi d'Etat, tous les biens de ceux qui ſont condamnés pour crime de haute trahiſon, ſont confiſqués ſans aucune charge de dettes. Ces criminels furent auſſi-tôt ramenés à la Tour. Le lendemain, André Dudley, frere du Duc, Jean Gates, Capitaine des Gardes, (ſoupçonné d'avoir le premier ſollicité Edouard d'adopter Jeanne, pour favoriſer Dudley) Henri Gates ſon frere, & enfin le Chevalier Thomas Palmer, furent auſſi condamnés à mort.

Henri II. 1553. Dudley eſt condamné à mort.

Le 22. d'Août Dudley, qui, dans une Meſſe célébrée ſolemnellement, avoit communié deux jours auparavant, fut conduit au ſupplice. Nicolas Heath, nommé depuis à l'Archévêché d'York, l'engagea à confeſſer publiquement ſon crime, & à demander pardon de ſes fautes. Dans le diſcours que le Duc adreſſa au peuple à ce ſujet, il exhorta tous ceux qui étoient préſens, à ſuivre la religion ancienne, & à rejetter la nouvelle, comme la ſource de tous les malheurs arrivés à l'Angleterre depuis trente ans; il leur repréſenta ſur-tout, qu'il faloit bannir du Royaume, comme ſeditieux, ceux qui la préchoient, ſi les Anglois vouloient ſe rendre agréables à Dieu, & aſſurer la tranquillité de l'Etat; qu'au fond du cœur il ne s'étoit jamais éloigné de la religion ancienne; qu'il en prenoit à témoin ſon ami intime l'Evêque de Wincheſter; (ce Prélat, à ſa priere, ne l'avoit point quitté, & étoit alors à côté de lui) mais qu'aveuglé par ſon ambition, la circonſtance des tems avoit reglé ſes démarches; que la ſincerité de ſon repentir égaloit l'énormité de ſes fautes; qu'il voyoit, ſans murmurer, l'appareil de ſa mort, & qu'il reconnoiſſoit l'avoir méritée. Après avoir parlé ainſi, il pria l'aſſemblée d'adreſſer pour lui des prieres à Dieu, & il ſe prépara à mourir. Le bourreau l'ayant prié de lui pardonner ſa mort, lui trancha la tête.

Dudley eſt conduit au ſupplice.

Son diſcours au peuple.

Le diſcours de Dudley fit des impreſſions diverſes ſur l'eſprit de ceux qui étoient préſens; il leur parut étonnant qu'il ſe fût declaré contre une religion qu'il avoit ſuivie pendant ſeize ans, & dont il ſembloit n'avoir eu en vûë que le ſoutien, en déterminant Edouard à deshériter ſes ſœurs. La plûpart ont écrit, que ce Seigneur artificieux, & attaché à la vie, s'étoit flatté de faire changer ſon ſort, en aſſûrant qu'il n'avoit été Proteſtant

que

Henri II. 1553. que par ambition; mais qu'il s'étoit enſuite repenti de cette déclaration, lorſqu'il avoit vû qu'elle ne produiſoit rien. On l'avoit ſoupçonné d'avoir donné au Roi un breuvage empoiſonné; quoique les conjectures en fuſſent aſſez fortes; il n'en fut point queſtion dans ſon procès; les juges, en l'inſtruiſant, chercherent plutôt à punir la conſpiration tramée contre Marie, qu'à venger la mort d'Edouard. Jean Gates & Palmer ſubirent, après lui, le même ſupplice: les autres criminels reſterent dans la priſon; la mort de quelques-uns fut différée, & l'on fit entrevoir aux autres l'eſpérance de leur grace. André Dudley, frere de Jean, & Henri Gates, furent élargis deux jours après. La condamnation de mort prononcée contre Henri Gates, qui vécut juſqu'à l'année 1580, produiſit ſur lui un effet ſingulier & ſurprenant: ſes cheveux & ſa barbe devinrent tout blancs, dans la nuit qui ſuivit le jour de ſon arrêt.

Empriſonnement de pluſieurs perſonnes.

Pierre Martyr Vermilio ou Vermili (1), Théologien, que ſa doctrine avoit rendu auſſi célèbre parmi les Proteſtans, qu'odieux au parti contraire, étoit alors à Oxford. Auſſi-tôt qu'Edouard fût mort, on lui fit défenſe de ſortir de ſa maiſon, & d'en rien détourner. Il écrivit à ſes amis, pour leur repréſenter le danger qui le menaçoit, & pour ſe plaindre qu'on violoit la foi publique par ce procedé injurieux à la mémoire du feu Roi Edouard, qui l'avoit attiré en Angleterre. Ayant enfin eu la liberté de quitter Oxford, il ſe rendit à Londres, où il ſe mit ſous la protection de l'Archévêque de Cantorbery, ſon éleve & ſon unique appui. On diſoit publiquement que ce Prélat étoit déja chancelant, & que la nouvelle ſituation des affaires avoit changé ſa religion. Mais par un écrit qu'il publia le 5. de Septembre, il ſe juſtifia, & fit connoître qu'il étoit prêt de ſoutenir tout ce qu'Edouard avoit fait par ſes conſeils, au ſujet de la religion, comme conforme à la parole de Dieu & à la doctrine des Apôtres. Ayant été affermi dans cette réſolution par Vermili, il le pria de le ſeconder. Mais ſans s'arrêter à la diſpute & à la diſcuſſion, on en vint à la violence. Peu de tems après, les Archévêques de Cantorbery & d'York, les Evêques de Londres, de Worcheſter, & quelques autres, furent mis en priſon, & remplacés par d'autres; on leur faiſoit un grand crime de s'être declarés dans leurs ſermons contre Marie, avant qu'elle fût proclamée Reine. Hugue Latimer, qu'Edouard avoit tiré de la priſon, où Henri, ſon pere, l'avoit fait mettre pour cauſe de religion, y fut remis avec eux. Le Conſeil fut longtems à décider du ſort de Vermili, accuſé d'avoir fait en Angleterre un grand tort à la religion Catholique. De l'avis général, il fut ordonné que, puiſqu'il étoit venu en Angleterre ſous le ſceau de la foi publique, il ſeroit renvoyé, ſans ſubir aucune peine, avec ceux qui l'avoient accompagné.

Il

(1) Il étoit né à Florence: il changea ſon nom de Vermili, en celui de Martyr. Il fut d'abord Chanoine régulier de S. Auguſtin, & ſe rendit ſi habile dans la connoiſſance des langues Grecque & Hébraïque, & dans la Théologie, qu'il fut conſideré comme le premier homme de ſon Ordre, & en même tems comme un des plus grands prédicateurs d'Italie. Il embraſſa à Naples la religion Proteſtante, & s'acquit une grande réputation par ſes Ouvrages. Il ſe trouva au Colloque de Poiſſy en 1561. L'Auteur en parlera encore dans la ſuite.

Il partit donc avec Bernard Ochino pour Anvers; de-là il ſe rendit à Cologne, & enſuite à Strasbourg, d'où il étoit venu. HENRI II. 1553.

Après ces jugemens, la Reine quitta Richmond, & revint à la Tour. Son départ fut précedé des funerailles d'Edouard ſon frere, qu'elle avoit fait faire à Weſtminſter, ſelon les cérémonies ordinaires, malgré la répugnance des Evêques qui l'accompagnoient, & qui lui avoient repréſenté, qu'il n'étoit pas permis de faire des prieres publiques, ni de célébrer des Meſſes, pour un Prince qui étoit mort hors du ſein de l'Egliſe. Leurs remontrances, qu'elle n'écouta point alors, lui firent depuis une telle impreſſion, qu'elle défendit qu'on priât Dieu pour ſon pere Henri VIII., auteur du ſoulevement contre le Pape. Marie défend de prier Dieu pour ſon pere.

Le dernier de Septembre elle ſortit de la Tour, & retourna à Weſtminſter, pour faire ſon entrée dans la ville le jour ſuivant, ſelon l'ancienne coûtume, & prendre les marques de la Royauté. Cette cérémonie fut faite avec une grande pompe. La marche de la Reine étoit ſuivie & précedée de plus de cinq cens des premiers Seigneurs du Royaume; deux des plus diſtingués d'entre eux repréſentoient les Ducs de Normandie & de Guyenne, Provinces de France, ſur leſquelles l'Angleterre prétend avoir des droits. Le lendemain la Reine arriva, accompagnée d'Eliſabeth, ſa ſœur, & d'Anne de Cléves, qui avoit été femme de Henri VIII., & repudiée peu de tems après ſon mariage. Un grand nombre de femmes de condition, & les Ambaſſadeurs des Princes étrangers étoient à la ſuite de ce pompeux cortege, qui paſſa ſous les arcs de triomphe qu'on avoit élevés dans la ville, où la Reine fut reçuë au milieu des acclamations publiques. Les Florentins & les Genois ſe diſtinguerent par la magnificence des arcs de triomphe qu'ils avoient dreſſés, avec des inſcriptions en l'honneur de Marie, & qui repréſentoient la Juſtice & la Religion rappellées par elle en Angleterre. Son entrée à Londres.

Elle entra dans l'égliſe, vêtuë d'un manteau de ſoye couleur de pourpre, porté par le premier Gentilhomme de la Chambre & par la femme du Duc de Norfolk: l'Evêque de Durham la ſoutenoit à droite, & le Comte de Shrewsbury à gauche. Sa ſuite étoit compoſée d'Eliſabeth, ſa ſœur, d'Anne de Cléves, & d'environ ſoixante & dix des plus grandes Dames du Royaume, vêtuës de manteaux de ſoye, doublés de martres zibélines, avec des couronnes ſur la tête. On voyoit marcher par ordre, & ſelon leur rang, les Ducs, les Comtes, les Marquis, & les autres Grands du Royaume. Enfin, la Reine fut placée par l'Evêque de Wincheſter, accompagné de dix autres Prélats, ſur une eſtrade dreſſée dans l'égliſe. Après l'avoir montrée pendant long-tems au peuple: Voici, dit-il, en s'adreſſant à l'aſſemblée, la vraye Reine. En même tems il demanda, ſi on ne la reconnoiſſoit pas pour la légitime héritiere du Royaume? Les applaudiſſemens & le bruit confus des voix prouverent aſſez qu'on la reconnoiſſoit pour telle. La Reine deſcendit alors, pour aller à l'autel, faire le ſerment que les Rois ont coûtume de faire. Cette cérémonie fut ſuivie d'un ſermon, que prononça l'Evêque ſur l'obéïſſance dûë aux Rois par leurs ſujets. Dès qu'il fût fini, la Reine quitta ſon manteau & ſa robe, & Cérémonie de ſon couronnement.

HENRI II. 1553. se prosterna au pied de l'autel, où elle fut ointe de l'huile sacrée. On la couronna ensuite de trois différentes couronnes, dont la derniere lui resta sur la tête. La Reine, sacrée & couronnée, remonta encore sur la même estrade, après qu'on eût chanté le *Te Deum*. Aussi-tôt l'Evêque de Winchester lut une Declaration de la Reine, par laquelle elle pardonnoit tout le passé. Alors il s'approcha le premier de la Reine, pour lui rendre la soûmission ordinaire; l'usage est de baiser la jouë gauche. Le Duc de Norfolk, au nom des Ducs du Royaume, le Marquis de Winchester pour les Marquis, le Comte d'Arundel pour les Comtes, & enfin les autres Seigneurs d'Angleterre, suivirent pour faire la même soûmission. Toutes ces cérémonies étant achevées, on célébra la Messe: la Reine, après l'avoir entenduë, retourna avec le même ordre & la même pompe au palais, où l'on avoit préparé un grand repas. Elisabeth, sa sœur, & Anne de Cléves étoient assises au-dessous d'elle, & un peu plus bas, l'Evêque de Winchester qui avoit fait la cérémonie.

Pendant le repas, le Chevalier Lionel Dymock, homme de grande naissance, & champion des Rois d'Angleterre, entra dans la sale du festin, armé & monté sur un cheval, & fit publier par un Héraut, qu'il reconnoissoit Marie pour vraye & légitime héritiere du Royaume; que s'il étoit quelque téméraire, qui osât dire le contraire, il étoit prêt à se battre en duel contre lui. Ayant aussi-tôt jetté son gand par terre en signe de défi, il fit deux ou trois fois le tour des tables, & s'arrêta enfin devant la Reine pour la saluer: elle prit une coupe d'or, but à ce Cavalier avec un air de bonté, & lui fit présent de la coupe, après l'avoir vuidée. Il quitta sa lance pour la recevoir, & sortit de la sale avec ce présent. On leva les tables, & la Reine, après s'être entretenuë quelque tems avec les Ambassadeurs des Princes étrangers, se retira dans sa chambre. Ces Ambassadeurs étoient, celui de l'Empereur, celui de Ferdinand, Roi des Romains, celui de Maximilien, Roi de Bohême, Jean Micheli, Ambassadeur de la République de Venise, & Jean-Bâtiste de Ricasoli, Evêque de Cortone, Envoyé de Cosme, Duc de Florence.

Convocation du Parlement.

Après qu'on eût achevé toutes les cérémonies qui regardoient le sacre de la Reine, on convoqua à Londres l'assemblée du Parlement pour le mois d'Octobre suivant. Plusieurs Edits, faits sous les regnes de Henri & d'Edouard, y furent revoqués: l'on en confirma néanmoins quelques-uns. On commença par annuller la sentence du divorce de Henri & de Catherine d'Arragon: leur mariage, & les enfans qui en étoient nés, furent declar és légitimes; declaration, qui attaquoit indirectement celui d'Anne Boulen, & sembloit confirmer l'illégitimité de la naissance d'Elisabeth. L'on abolit les loix qui avoient été portées, touchant la discipline ecclésiastique, sous Edouard, & on régla, que les Prêtres mariés, qui ne voudroient pas se séparer de leurs femmes, & qui refuseroient de faire pénitence, seroient interdits & privés de tous revenus ecclésiastiques; que ceux qui s'en sépareroient, ou qui, après la mort de leurs femmes, auroient vécu régulierement, rentreroient dans leurs fonctions, sans cependant joüir d'aucuns biens de l'Eglise. Beaucoup d'Evêques se trouverent par-là obligés d'abdi-

dlquer leur dignité ; & pluſieurs qui en avoient été depouillés par Henri VIII., furent rétablis par la Reine. On abolit auſſi une loi de Henri VIII., laquelle défendoit, ſous peine d'être traité en criminel de haute trahiſon, de parler contre la reformation de la diſcipline eccléſiaſtique établie par le Roi, contre la Suprémacie, & contre tout ce qui pouvoit la concerner, ou enfin de revoquer en doute les Edits rendus à ce ſujet. Le titre de Chef de l'Egliſe Anglicane fut aboli. On rétablit dans leurs dignités & dans tous les droits de leur naiſſance le Duc de Norfolk & Renauld Pole (1), qui, ſelon les loix du Royaume, ne pouvoient ni hériter ni teſter, pour avoir été accuſés du crime de haute trahiſon. HENRI II. 1553.

Ces affaires étant reglées, on ne s'occupa que du choix d'un mari pour la Reine. Elle avoit juſques-là montré beaucoup de répugnance pour le mariage, ſoit que cette diſpoſition lui fût naturelle, ſoit qu'elle lui vînt alors de ſon âge trop avancé ; car elle avoit déja quarante ans : d'ailleurs, elle n'étoit pas aſſez belle, pour pouvoir ſe flatter d'avoir un mari qui l'aimât. Enfin, ſoit qu'elle fût ſollicitée par ſes miniſtres, ſoit qu'elle fût déterminée par la néceſſité des affaires préſentes, elle ſongea ſérieuſement à ſe marier ; parce qu'elle avoit à craindre, que la foibleſſe de ſon ſexe ne lui attirât le mépris de ſes ſujets ; ſans compter qu'elle n'étoit pas encore bien affermie ſur ſon trône, & que ſon Royaume étoit encore agité de quelque reſte de faction. Le Prince Philippe d'Eſpagne, fils de l'Empereur, Renauld Pole, Cardinal, & Mylord de Courtenay, étoient les trois maris qu'on lui propoſoit. L'éclat de la naiſſance & l'amour de la patrie rendoit ces deux derniers recommandables, & l'on eſpéroit que ſous l'un ou l'autre on pourroit conſerver la liberté & les privileges de la Nation. On conſideroit ſur-tout, que Pole, né de la fille de George Duc de Clarence (2), frere d'Edouard IV. étoit parent de la Reine ; qu'outre cet avantage, il avoit une grande probité, de très-bonnes mœurs, & beaucoup de douceur & de prudence. Courtenay avoit pour lui la jeuneſſe, & des manieres polies, qui le rendoient agréable à la Reine. Il étoit auſſi deſcendu des Rois d'Angleterre, & tiroit ſon origine de la ſœur de la mere de Henri VIII. Mais on ne pouvoit ſe guérir des ſoupçons que l'on avoit, qu'il favoriſoit le Proteſtantiſme. Enfin on ſe rendit aux ſentimens de ceux qui repréſenterent, que le Royaume agité demandoit un Roi puiſſant, qui ſçût reprimer les mouvemens domeſtiques ; & qui fût en état de réſiſter aux François, qui, depuis peu maîtres de l'Ecoſſe, étoient des voiſins à redouter par mer & par terre. La Reine, qui avoit beaucoup d'ambition, ſe laiſſa aiſément perſuader par ces raiſons, & conſentit de prendre pour mari Philippe, Prince d'Eſpagne, que l'on diſoit devoir épouſer ſa couſine germaine, fille d'Emanuel Roi de Portugal, & d'Eleonore d'Autriche. On ſonge à marier la Reine.

Cependant la Reine, dans la réſolution de rétablir en Angleterre la religion de ſes ancêtres, avoit ſecretement donné des ordres à Pole, & l'avoit in- Le Pape envoye en

(1) Le Cardinal Polus.

(2) Dans les éditions de Patiſſon & de Drouart il y a : *Né de la Sœur d'Henri VII.* P. D. o.

HENRI II. 1553. Angleterre Commendon.

inſtruit de ſa volonté & de ſes deſſeins. Mais le Pape entrevoyant de grandes difficultés, jugea à propos de ſuſpendre le départ de Pole en qualité de Légat, & d'envoyer auparavant en Angleterre, pour connoître l'état des choſes, Jean-François Commendon, qui étoit Camerier du Pape, & qui fut depuis Cardinal, perſonnage d'un eſprit auſſi vif que penétrant. Dans les entretiens ſecrets qu'il eut avec la Reine, il reçut d'elle un Acte ſigné de ſa main, par lequel elle promettoit l'obéïſſance au S. Siége, & demandoit que le Royaume fût rélevé de l'interdit. Pour obtenir cette grace, elle aſſura le Légat, qu'elle envoyeroit au Pape une magnifique ambaſſade, auſſi-tôt que ſon Royaume ſeroit paiſible. Commendon retourna à Rome chargé de cet Acte. Peu de tems après, le Cardinal Pole fut nommé Légat, & partit avec un plein pouvoir de traiter de la paix entre l'Empereur & le Roi de France. Il étoit encore en Italie, lorſqu'il écrivit à la Reine le 13. d'Août, de Maguſano, dans les terres de Verone, près du lac de Garde. Il la loua de ſon amour pour la religion & de ſon attachement au S. Siége, & l'exhorta à perſéverer dans ces pieux ſentimens. Outre le pouvoir de négocier la paix, dont on ſçavoit qu'il étoit chargé, il avoit des ordres ſecrets, qui regardoient l'état préſent de l'Angleterre. Ces deux commiſſions n'avoient été réünies enſemble, que pour cacher par l'une le myſtere de l'autre. L'Empereur, qui l'avoit découvert, ou par ſa pénétration vive & naturelle, ou par les lumieres de ſes miniſtres, avoit fait connoître au Cardinal Jerôme Dandino, que le Pape lui avoit envoyé pour traiter de la paix, que par des raiſons juſtes & fortes, le départ de Pole ne pouvoit contribuer au bien public. Le Cardinal Dandino, à ſon retour d'Allemagne, avoit écrit au Cardinal Pole, quels étoient les ſentimens de l'Empereur. Pole s'étoit déja mis en chemin par les ordres du Pape, & avoit fait annoncer ſon arrivée à l'Empereur par Florebelle, qu'il lui avoit envoyé. A peine le Cardinal fut-il arrivé ſur les frontieres du Palatinat, que Diégo de Mendoza, dépêché de la Cour de Vienne, l'obligea de s'en éloigner, & de prendre la route de Dillingen, ville de la dépendance de l'Evêque d'Augsbourg, ſur le Danube, pour y attendre ce que l'Empereur avoit à lui dire.

1554. L'Empereur empêche le Cardinal Pole d'aller en Angleterre.

La crainte que la préſence du Cardinal Pole, né du ſang Royal, & fort en crédit dans ſon païs, ne fût un obſtacle au mariage preſque conclu, avoit engagé l'Empereur à en agir ainſi; c'eſt pour cela qu'il ne voulut point conſentir à l'entrée de Pole en Angleterre, que le mariage de Philippe, ſon fils, avec la Reine, ne fût entierement achevé. Pour aſſurer cette alliance, il envoya en Angleterre, ſur la fin de l'année (1), une magnifique ambaſſade. Lamoral, Comte d'Egmont, qui en étoit le chef, étoit accompagné de Charles de Lallain, & de Jean de Montmorency, Seigneur de Courrieres. Les Ambaſſadeurs entrerent dans Londres au commencement du mois de Janvier, & conclurent l'affaire quelques jours après leur arrivée; aux conditions, que la cérémonie du mariage ſeroit célébrée auſſi-tôt qu'il ſeroit poſſible; que Philippe prendroit les titres du Royaume & des Pro-

Conditions du

vin-

(1) 1554.

vinces de ſa femme, & qu'ils auroient l'un & l'autre le même pouvoir dans l'adminiſtration des affaires, ſans néanmoins préjudicier aux privileges & coûtumes du Royaume; que la Reine auroit ſeule la liberté de nommer aux bénéfices, de donner des graces, & de diſpoſer des charges; qu'elle auroit auſſi part dans tous les Royaumes & toutes les Seigneuries que Philippe, ſon mari, poſſedoit & poſſederoit à l'avenir; qu'au cas qu'elle lui ſurvécut, il lui ſeroit fait pour ſon doüaire une penſion de 60000. livres par an, comme autrefois à Marguerite d'Angleterre, veuve de Charles de Bourgogne, au payement de laquelle ſomme l'Eſpagne s'engageroit pour 40000. livres, & les Païs-bas pour 20000. livres. Pour prévenir les diſcuſſions & les troubles, on convint que les enfans qui naîtroient de ce mariage, ſuccederoient à la couronne d'Angleterre, & qu'ils ſuccederoient encore à tous les Etats que l'Empereur tenoit dans les Païs-bas & en Bourgogne; Et que Dom Carlos, né du premier mariage de Philippe, ſuccederoit à tous les Etats & droits apartenans actuellement, tant en Italie qu'en Eſpagne, ou à Philippe ſon pere, ou à l'Empereur ſon ayeul, ou à Jeanne ſa biſayeule; & qu'à raiſon de ces biens, il ſeroit obligé de payer la ſomme de 40000. livres. Que s'il ne naiſſoit que des filles de ce mariage, l'aînée ſuccederoit à tous les Etats des Païs-bas, à condition, que du conſentement & de l'avis de Charles ſon frere, elle choiſiroit un mari en Angleterre ou dans les Païs-bas; qu'au contraire, ſi ſans l'aveu de ſon frere, elle en prenoit un ailleurs, elle ſeroit privée de la ſucceſſion des Païs-bas, & que Charles ſon frere, & ſes héritiers, y ſeroient maintenus dans leurs droits; que néanmoins elle & ſes ſœurs ſeroient dotées ſelon les loix & les coûtumes des lieux: Que s'il arrivoit, que Charles ou ſes ſucceſſeurs mouruſſent ſans héritiers, en ce cas celui ou celle qui naîtroit de ce mariage, hériteroit de tous les Etats de l'un & de l'autre, tant des Païs-bas que d'Eſpagne, & de toutes les Principautés d'Italie, & que ce ſucceſſeur ſeroit obligé de conſerver les droits, les privileges, les immunités & les coûtumes de chaque Royaume: Qu'il y auroit entre l'Empereur, Philippe & ſes héritiers, la Reine, ſes enfans & leurs hoirs, & enfin entre les Royaumes & les Etats des uns & des autres, une amitié ferme & conſtante, une intelligence & une union perpetuelles & inviolables; que les traités faits à Weſtminſter en 1542., & quatre ans après, à Utrecht le 16. de Janvier, ſeroient renouvellés & confirmés.

HENRI II. 1554. mariage de Marie avec le Prince Philippe, fils de l'Empereur.

Le bruit de ce mariage, qui ſe répandit, fit beaucoup murmurer le peuple, & l'Angleterre fut à cette occaſion agitée de nouveaux troubles. Pierre Carew & Thomas Wiat, qui s'en declarerent les chefs, firent part de leurs deſſeins au Duc de Suffolk, encore priſonnier, & qui, ſous prétexte de maladie, avoit obtenu, ſur ſa parole, la liberté d'habiter ſa maiſon, pour changer d'air. Avant de faire éclater leurs projets, ils crurent devoir attendre l'arrivée de Philippe, s'imaginant qu'en prenant les armes alors, ils ſeroient réputés défenſeurs de la liberté de la patrie, contre la domination d'un Prince étranger, & non pas rebelles à leur Reine. Cependant Carew, qui croyoit qu'il étoit dangereux de différer, leva ſecretement des gens de guerre dans le Païs de Cornwall. Mais la Cour d'An-

Conſpiration à l'occaſion de ce mariage.

HENRI II. 1554.

gleterre en ayant été informée plutôt qu'il ne penſoit, il paſſa promptement en France, ne pouvant ſe refugier ailleurs.

Wiat, qui avoit part à cette entrepriſe, la voyant découverte, n'avoit plus que ſon courage pour reſſource. Il engagea les peuples de Kent, païs voiſin de la France, à ſe ſoulever, en leur repréſentant que la Reine, ſéduite par de mauvais conſeils, alloit réduire l'Angleterre à la ſervitude, & expoſer la religion à de grands périls, par ſon mariage avec un Prince étranger. La Reine fit choix du Duc de Suffolk pour marcher contre lui. Mais ce Duc, effrayé par les remords de ſa conſcience, s'étoit retiré, & étoit allé dans la Province de Warwick, où il ne put réuſſir à faire prendre les armes aux peuples, & tenta encore vainement de faire reconnoître pour Reine Jeanne ſa fille. Enfin la Reine chargea le Comte de Huntington d'aller, avec une troupe de Cavalerie, pourſuivre cet homme toûjours prêt à nuire, & déja jugé criminel de haute trahiſon. Le Duc de Suffolk, qui ſe vit alors abandonné de tout le monde, diſtribua ſon argent à ſes gens, & ſe livra à la foi d'un païſan, qui le trahit, ou par crainte, ou par intérêt.

Succès de Wiat chef des Conjurés.

Sur la fin du mois de Janvier, le Comte de Norfolk eut ordre de s'avancer contre Wiat. Dès qu'il fut ſur le pont de Rocheſter, à la vûë de ſon ennemi, ſes troupes l'abandonnerent, & il lui falut prendre la fuite : après avoir perdu tout ſon canon & tous ſes bagages, il eut le malheur d'être pris en fuyant. Mais Wiat auſſi-tôt lui donna la liberté, & le preſſa fort de ſe declarer lui-même chef d'une auſſi juſte guerre : il lui dit, que s'il vouloit pourtant retourner auprès de la Reine, il le prioit d'aſſurer Sa Majeſté, qu'il n'avoit point pris les armes contre elle ; qu'il n'avoit eu pour but que la défenſe de la liberté de la patrie, contre les entrepriſes des étrangers. Wiat enorgueilli de ce ſuccès, réſolut d'aller droit à Londres avec ſes troupes, qui conſiſtoient en quatre mille hommes. A la nouvelle de ſon arrivée, les Ambaſſadeurs de l'Empereur, pour appaiſer la ſédition, & pour échaper au péril qui les menaçoit, s'embarquerent, & ſortirent du port le premier de Février. La Reine ſe rendit le même jour à Londres. A peine y fut-elle arrivée, qu'elle convoqua tumultuairement une aſſemblée du peuple. Après avoir fortement invectivé contre Wiat, elle fit ſçavoir quels étoient les deſſeins de ce rebelle, & ce qu'elle avoit réſolu de faire. Elle dit, qu'elle ne s'étoit conduite dans l'affaire de ſon mariage, que par les avis des Grands de l'Etat ; qu'elle avoit paſſé les plus beaux jours de ſa vie dans le célibat ; qu'elle avoit peu d'envie d'en ſortir, & que ſi les Etats du Royaume jugeoient qu'il fût avantageux qu'elle ne ſe mariât point, elle conſentoit volontiers à ſe paſſer de mari ; qu'elle ſeroit touchée de la plus vive douleur, s'il étoit vrai que ſon mariage dût faire le malheur de l'Etat, & allumer dans ſon ſein une guerre pernicieuſe & ſanglante ; qu'elle demandoit que l'on ne s'écartât point de l'obéïſſance & de la fidélité, & que l'on parût enfin diſpoſé à la venger de la perfidie des rebelles. Que cette vengeance ſur-tout devoit être l'ouvrage de ceux qui l'avoient proclamée Reine, & qui d'un commun conſentement l'avoient reconnuë pour héritiere légitime de ſon pere & de ſon frere.

Marie convoque une aſſemblée du peuple.

Pour

Pour rendre odieux Wiat, déja declaré traître par la voix d'un Hiéraut, on lut publiquement les demandes qu'il avoit eu l'audace d'envoyer à la Reine. Par le premier article, il demandoit que Sa Majeſté fût remiſe à ſa garde, avec pouvoir de décider de ſon mariage, & d'arrêter & punir ſes Miniſtres. La Reine s'étant aſſurée de l'obéiſſance de ſes ſujets, par la publication des propoſitions de ce rebelle, fit prendre les armes à cinq cens hommes, la plûpart étrangers; les uns furent placés à la porte du pont de la Tamiſe, & les autres furent diſtribués dans la ville. Trois jours après, elle promit de pardonner indiſtinctement à tous ceux qui avoient ſuivi le parti des Conjurés, pourvû qu'ils miſſent bas les armes; & elle declara qu'elle donneroit une récompenſe à quiconque lui ameneroit Wiat priſonnier. HENRI II. 1554.

Ce rebelle, loin de s'épouvanter de ces menaces, eſpéroit au contraire venir à bout de ſes deſſeins ſans coup férir. Dans cette confiance il s'avança juſqu'à la porte du pont. Mais, contre ſon attente, l'entrée lui ayant été refuſée, il paſſa la riviere à douze milles au-deſſus de Londres, & s'étant approché d'une autre porte de la ville, où Courtenay étoit en faction, il demanda qu'on la lui ouvrît comme à un ami. Wiat avoit laiſſé ſes troupes dans une plaine peu éloignée: les ſoldats, en l'abſence de leur Chef, s'étoient couchés dans une prairie, & ne ſe tenoient aucunement ſur leurs gardes. Tandis que Courtenay & Wiat diſputoient enſemble, le Comte de Pembrok, à la tête de quelques troupes d'élite, ſortit de la ville par une autre porte, & chargea les ennemis en queuë ſi à propos, qu'il les mit en déroute. Courtenay en même tems voyant Wiat abandonné de ſes troupes, ſe jetta ſur lui, & le fit priſonnier. Courtenay cependant fut ſoupçonné de trahiſon, & même arrêté, comme complice de l'entrepriſe de Wiat. On l'accuſoit de l'avoir laiſſé approcher de la ville, & d'avoir ſouffert qu'il ſe fût emparé du fauxbourg. On lui imputoit encore de ne s'être declaré ſon ennemi, qu'après la défaite des troupes de ce rebelle par le Comte de Pembrok. Wiat eſt pris.

La Reine fit publier le lendemain 7. de Février, que tous ceux qui auroient retiré chez eux quelques-uns des Conjurés, euſſent à les dénoncer ſur le champ, ſous peine de la vie. On en découvrit par ce moyen un grand nombre, & l'on en punit à Londres & à Weſtminſter plus de quatre vingt (1), parmi leſquels ſe trouverent pluſieurs perſonnes de condition.. Cette derniere conſpiration occaſionna la mort de Jeanne, fille du Duc de Suffolk, & de Guilford, ſon mari. Ils furent l'un & l'autre condamnés à perdre la tête. La Reine envoya un Théologien à Jeanne, pour lui perſuader de mourir Catholique, & d'embraſſer la véritable religion. Jeanne répondit, qu'elle n'avoit pas aſſez de tems pour décider ſur des queſtions de Théologie, & qu'elle jugeoit à propos d'employer les momens qui lui reſtoient, à demander à Dieu la grace de mourir chrétiennement. Ce Théologien, qui crut que Jeanne n'avoit parlé de la ſorte, que pour avoir occaſion de prolonger ſa vie, alla trouver la Reine, & obtint que Jeanne eſt condamnée à être décapitée.

(1) Dans les Editions de Patiſſon & de Drouart on lit *deux cent*. P. D. o.

Henri II. 1554. que ſon ſupplice ſeroit différé de trois jours. A ſon retour, il avertit Jeanne du delai que la Reine lui avoit accordé, afin qu'elle eût le tems de l'entendre, & la pria en même tems de vouloir bien prendre des ſentimens plus conformes aux principes de la vraye religion. Jeanne lui répondit d'un air gracieux: „ Je ne vous avois pas tenu ce diſcours, afin qu'il fût „ rapporté à la Reine; ne penſez pas que j'aye un ſi grand attachement à „ la vie: depuis que vous m'avez quittée, j'en ai conçû un ſi grand dé„ goût, qu'uniquement occupée de la vie éternelle, je ne penſe plus qu'à „ la mort; & puiſque c'eſt la volonté de la Reine, je l'accepte volon„ tiers ".

Conſtance & fermeté de Jeanne. Avant que d'être conduite au ſupplice, Guilfort, ſon mari, obtint la permiſſion de la voir, & de lui faire ſes derniers adieux. Mais Jeanne refuſa de le voir, & lui fit dire, qu'une pareille entrevûë étoit plus propre à entretenir la douleur, qu'à donner de la conſolation dans les derniers momens de la vie: elle ajoûta, que dans peu de tems elle ſeroit unie à lui par des liens plus étroits, & qu'ils auroient la joye de ſe revoir dans un état plus heureux. Lorſqu'elle ſortoit de la Tour, le Gouverneur la pria de vouloir bien lui laiſſer quelque choſe qui pût le faire reſſouvenir d'elle. Pour le contenter, elle demanda des tablettes, & écrivit deſſus, en Grec, en Latin & en Anglois (car elle poſſedoit ces trois langues) trois courtes refléxions, qui faiſoient voir ſon innocence. Quoiqu'elle y avoüât que ſon crime méritoit la mort, elle marquoit cependant que ſon ignorance lui auroit pû ſervir d'excuſe devant les hommes, ſans que pour cela les loix en euſſent été violées. Enfin après avoir ſalué, avec un viſage tranquille, ceux qui ſe rencontroient ſur ſon chemin, & s'être recommandée à leurs prieres, elle arriva au lieu du ſupplice, tenant le Théologien par la main. Elle l'embraſſa alors avec politeſſe, & lui dit: „ Je prie Dieu de vous re„ compenſer de la bonté que vous m'avez témoignée; je vous avoüerai „ cependant qu'elle m'a plus fait ſouffrir, que l'appréhenſion de la mort „ que je vais endurer ". Se tournant enſuite vers les aſſiſtans, elle leur expoſa, par un diſcours modeſte, tout ce qui s'étoit paſſé à ſon ſujet. „ Je ne ſuis pas coupable, dit-elle, d'avoir aſpiré à la Royauté, mais je „ le ſuis, de ne l'avoir pas refuſée quand on me l'a offerte. Je ſervirai d'ex„ emple à la poſterité, que l'innocence même ne peut juſtifier les actions „ préjudiciables à l'Etat, & qu'on eſt criminel, quand on ſe prête à l'am„ bition & aux deſirs déreglés des autres, quoique malgré ſoi ". Elle implora enſuite la miſericorde de Dieu, & s'étant décoëffée avec le ſecours de ſes femmes, elle denoüa elle-même ſes cheveux, & s'en étant couvert le viſage, elle tendit le col au bourreau. Tous ceux qui étoient préſens à ce triſte ſpectacle, fondoient en larmes: ceux même, qui dès le commencement avoient ſuivi le parti de Marie, ne pouvoient retenir leurs ſanglots. Telle fut la deſtinée de Jeanne de Suffolk, illuſtre par ſa haute naiſſance, mais plus illuſtre encore par ſa haute vertu & par ſa grandeur d'ame. Pour contenter l'ambition d'une mere impérieuſe, elle prit le fatal nom de Reine, qui ne lui fit faire qu'un pas du trône à l'échafaut, où elle expia le crime d'autrui. Mais par la pureté de ſa conſcience, & par la force

ce

ce de ſon eſprit, elle s'étoit miſe au-deſſus des plus grands coups de la fortune. Henri II. 1554.

Cette triſte exécution ſe fit le 12. de Février; le même jour Guilfort, ſon mari, eut la tête tranchée. Le Duc de Suffolk, ſon pere, fut auſſi décapité le 21. de ce même mois, quatre jours après ſa condamnation. Il y en eut beaucoup, qui ne purent ſoutenir la vûë de l'état où étoit l'Angleterre, & qui ſe retirerent en Allemagne. Jean de Laski entr'autres, de la premiere Nobleſſe de Pologne, ſortit de ce Royaume. Il étoit frere de ce Jerôme Laski, dont le nom eſt encore aujourd'hui ſi célèbre en Hongrie, & à la Porte Ottomane. Il ſe retira d'abord en Danemarc, & de-là à Embden, dans la Friſe orientale, où il établit ſon ſéjour. Pluſieurs Anglois quitterent auſſi leur païs, à cauſe de la religion. Tels furent Jean Poinet, autrefois Evêque de Wincheſter, Richard Moriſon, Antoine Cook & Jean Cheke, précepteurs du feu Roi Edouard.

Vers le 4. de Mars, peu de tems après, la Reine fit publier pluſieurs Ordonnances, au ſujet de la diſcipline eccléſiaſtique. Elle abolit entr'autres choſes, le ſerment inſtitué par Henri VIII., lorſqu'il s'étoit ſouſtrait de l'obéïſſance du S. Siége. Tous ceux qui étoient nommés à quelque charge, ou à quelque dignité eccléſiaſtique, étoient obligés par ce ſerment, de reconnoître le Roi & ſes ſucceſſeurs pour Chefs ſouverains de l'Egliſe Anglicane, de declarer que le Pape, n'étant qu'Evêque de Rome, n'avoit ni droit ni autorité dans le Royaume, & de promettre qu'ils n'auroient aucune liaiſon ni aucune ſocieté avec lui. Henri VIII. avoit fait faire auſſi des prieres en langue vulgaire, par leſquelles on demandoit à Dieu, qu'il mît l'Angleterre à couvert de la conſpiration & de la tyrannie de l'Evêque de Rome. Marie, par une Ordonnance, ſupprima tous les livres de prieres où cette formule étoit inſerée. Abolition du ſerment de Suprématie.

Cependant Wiat fut interrogé ſur les noms de ſes complices. Il nomma Courtenay, & dit, que Marie ayant refuſé de le prendre pour époux, il avoit comploté d'épouſer la Princeſſe Eliſabeth, de s'emparer du Royaume, & de détrôner la Reine. Il fut engagé par les ennemis de Courtenay & d'Eliſabeth à faire cette declaration, & on le flatta de l'eſpérance d'obtenir ſa grace par ce moyen: mais avant d'être conduit au ſupplice, il les juſtifia, & proteſta qu'ils n'étoient point coupables de ſa revolte. Cependant Eliſabeth fut miſe en priſon pour ce ſujet, & y reſta juſqu'à la mort de Marie. Pour Wiat, il eut la tête tranchée, le premier d'Avril. Supplice de Wiat.

En ce même tems, Thomas Cranmer, qui occupoit encore l'Archévêché de Cantorbery, Nicolas Ridley, à qui on avoit ôté l'Evêché de Londres, & Hugue Latimer, qui avoit renoncé, il y avoit déja du tems, à l'Evêché de Worcheſter, furent conduits à Windſor, & delà à Oxford, où ils continuerent, avec les Théologiens de Cantorbery (1) la diſpute qu'ils avoient commencée le 1. de Novembre. Mais comme

(1) Liſez, ſelon Godwin: *avec les Théologiens de l'une & l'autre Univerſité.*

HENRI II. 1554. comme ils perſiſterent toûjours dans le même ſentiment, ils furent remis en priſon.

Conditions auxquelles le Parlement conſent au mariage de la Reine avec Philippe.

Le Parlement d'Angleterre étant alors aſſemblé, la Reine propoſa deux choſes; la premiere fut ſon mariage, & la ſeconde, de reconnoître le Pape pour Chef de l'Egliſe. Elle ne put obtenir pour lors cette derniere demande; la Nobleſſe y montra trop de répugnance. Pour la premiere, elle lui fut accordée ſous certaines conditions; ſçavoir, que le Prince d'Eſpagne ne pourroit élever qui que ce fût aux charges & aux dignités publiques, s'il n'étoit né en Angleterre, & ſujet de la Reine; qu'il auroit dans ſa maiſon un certain nombre d'Anglois, qui ſeroient traités honorablement, & qui ne recevroient aucune injure de la part des étrangers; qu'il ne pourroit emmener la Reine hors du Royaume, à moins qu'elle ne le demandât elle-même; qu'il ne pourroit non plus emmener les enfans qu'il auroit de Marie; qu'ils ſeroient élevés en Angleterre dans l'eſpérance de la ſucceſſion, & qu'ils n'en ſortiroient point ſans quelque néceſſité ou raiſon valable; qu'en ce cas encore, il faudroit que ce fût du conſentement des Anglois; que ſi la Reine mouroit ſans enfans, le Prince n'auroit aucun droit ſur le Royaume, & qu'il le laiſſeroit libre au ſucceſſeur de la Reine: qu'il ne changeroit rien aux uſages & privileges du Royaume, ſoit publics ſoit particuliers; qu'il confirmeroit & conſerveroit les loix fondamentales de l'Etat; qu'il ne permettroit pas qu'on emportât d'Angleterre aucunes pierreries, ni aucuns meubles précieux; qu'il ne pourroit rien aliéner du domaine de la couronne; qu'il conſerveroit & entretiendroit les vaiſſeaux, le canon & tous les arcenaux; qu'il auroit ſoin de garder exactement les frontieres & les places fortifiées; qu'on ne dérogeroit en rien par ce mariage au traité fait depuis peu entre la Reine & le Roi de France; que la paix ſeroit inviolablement maintenuë entre la France & l'Angleterre; qu'il ſeroit cependant permis à Philippe d'envoyer à l'Empereur, ſon pere, du ſecours de ſes autres Etats & Royaumes, ſoit pour le défendre, ſoit pour venger les injures qu'il auroit reçûës.

Philippe ſe rend en Angleterre.

Comme il n'y avoit plus rien qui pût empêcher la célébration du mariage, Philippe profitant de la ſaiſon favorable, ſortit le 16. de Juillet (1) du port de la Corogne en Galice, & à la faveur d'un vent de Midi, aborda trois jours après à Southampton avec ſa flote, compoſée de quatre vingt vaiſſeaux de charge, & de quarante plus petits, dont vingt Anglois & vingt autres des Païs-bas la couvroient en flanc des deux côtés. Paget, & les Comtes de Rutland & d'Arundel allerent au devant de ce Prince, avec (2) le Garde du ſceau ſecret, & le Grand-Tréſorier d'Angleterre, tous Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiere. Le Marquis de las Navas, depuis long-tems Ambaſſadeur de Philippe auprès de la Reine, vint auſſi avec eux. Le lendemain on reçut le Prince dans un vaiſſeau, qu'on avoit magni-

(1) Il y a dans le texte XVIII. Kal. C'eſt une faute. Le mois de Juillet n'a pas dix-huit jours avant les Kalendes, mais ſeulement dix-ſept.

(2) François Ruſſel, Comte de Bedford, Garde du ſceau privé, & Guillaume Paulet, Marquis de Wincheſter, Grand-Tréſorier. *Editeur Anglois.*

magnifiquement équipé pour ſa réception ; le Duc d'Albe, Ruy Gomez de Sylva, Antoine de Tolede, & Pierre Lopez, y monterent avec lui. Lorſqu'il fut arrivé au port, il deſcendit à terre, monta ſur un cheval richement enharnaché, & entra ainſi dans la ville. Le palais où il fut reçû étoit orné de magnifiques tapiſſeries, ſur leſquelles on voyoit le nom de Henri VIII. avec le titre de Chef de l'Egliſe. Car quoique cette innovation du regne précedent eût été abolie, on n'étoit pas encore venu à bout d'en effacer la mémoire. Le jour ſuivant, le Prince ayant reçu les préſens de la Reine, il lui envoya les ſiens, & partit auſſi-tôt, malgré la pluye, pour aller trouver cette Princeſſe à Wincheſter. Les Seigneurs de la cour l'accompagnerent, avec ceux d'Angleterre. L'Evêque de Wincheſter, ayant cinquante Gentilshommes à ſa ſuite, & Pembrok deux cens cinquante, étoient venus pour ſaluer Philippe de la part de la Reine. Le jour de S. Jaques, patron d'Eſpagne, fut deſtiné pour la cérémonie des nôces, qu'on célébra à Wincheſter avec beaucoup de magnificence. Le Prince avoit avec lui le Duc d'Albe, le Marquis de Peſcaire, l'Amiral de Caſtille, le Duc de Medina-celi, ſuivis de leurs gens richement vêtus. Lorſqu'on fût arrivé au lieu deſtiné, Jean de Figueroa portant la parole au nom de l'Empereur, declara, que Sa Majeſté Impériale cedoit à Philippe, ſon fils, le Royaume de Naples, avec tous les droits qu'il y avoit. Enſuite on lut les articles dont on étoit convenu, par le miniſtere des Ambaſſadeurs, & le Prince les confirma de vive voix. Alors l'Evêque de Wincheſter, qui avoit ſacré la Reine, fit la cérémonie avec cinq autres Evêques, & ſe conforma à la coûtume qu'on obſerve dans les mariages des particuliers : il demanda aux aſſiſtans, ſi quelqu'un d'eux ne ſçavoit rien, qui pût mettre empêchement légitime à ce mariage. Perſonne ne s'y étant oppoſé, & tous ceux qui étoient préſens, ayant témoigné d'une voix unanime, qu'ils y conſentoient, Philippe & Marie furent mariés, & l'on publia leurs titres, en Latin, en François & en Anglois. Après la Meſſe, le reſte du jour ſe paſſa en feſtins, en danſes, & autres divertiſſemens qu'on a coûtume de prendre à la cour. Enſuite, la Reine partit avec Philippe pour Londres, ville capitale du Royaume, où il fit ſon entrée avec beaucoup de pompe & de magnificence.

Henri II. 1554.

Sur ces entrefaites, le Cardinal Pole, qui étoit reſté à Dillingen par ordre de l'Empereur, ſe plaignit reſpectueuſement dans une lettre qu'il écrivit à ce Monarque, & lui fit connoître que tout le monde regardoit comme une choſe indigne, qu'on empêchât un Légat du Pape d'aller trouver Sa Majeſté Impériale, dans le tems qu'on l'avoit envoyé pour traiter avec elle de la paix & des affaires de la religion ; que ce procedé tournoit à la honte de ce Prince, & au mépris du Souverain Pontife. „ Quelle „ joye, ajoûta-t-il, les Hérétiques d'Allemagne n'auront-ils pas, de voir „ cette conduite ? Que penſeront les Anglois, ennemis de la religion? “ Après ces remontrances, il ſupplia l'Empereur de lui permettre de l'aller trouver. Dominique de Soto, Eſpagnol, habile Théologien & Prédicateur de l'Empereur, étoit alors à Dillingen. Le Cardinal Pole ſe ſervit de ſon crédit, pour engager l'Empereur à ne pas différer davantage de le

Repréſentations du Cardinal Pole à l'Empereur.

HENRI II. 1554. recevoir à ſa cour, parce que ce retardement pouvoit nuire à la Chrétienté, & ſur-tout au Royaume d'Angleterre. L'Empereur ayant enfin conſenti à cette demande, le Cardinal vint le trouver à Bruxelles, où il fut obligé de demeurer juſqu'à l'arrivée de Philippe en Angleterre. Cependant Pole ne voulant pas demeurer oiſif, commença à travailler à une partie de l'objet de ſon ambaſſade, pour tenter la voye d'un accommodement entre l'Empereur & le Roi de France. Car le Pape qui avoit envoyé à Bruxelles le Cardinal Dandino, & en France le Cardinal de S. George, voyant qu'ils ne terminoient rien, les avoit rappellés, & avoit chargé Pole de la même négociation.

Négociation du Cardinal Pole.

Dans la premiere audience que le Cardinal Pole eut de l'Empereur, ce Prince lui dit, qu'il ne refuſeroit aucunes conditions honnêtes, pourvû qu'elles puſſent aſſûrer la paix; qu'au reſte on ne pouvoit deliberer ſur rien, avant de ſçavoir les intentions du Roi de France. Pole partit donc auſſi-tôt pour ſe rendre à la cour de France; il écrivit en chemin un Mémoire, dans lequel il exhortoit l'Empereur à la paix, & où il ſe fondoit ſur la réponſe qu'il avoit reçuë de ce Prince. Comme on approchoit de la Semaine Sainte, & qu'on ne pouvoit dans ce ſaint tems vaquer aux affaires, le Roi jugea à propos de différer l'arrivée du Cardinal à la cour. Pole, homme pieux, envoya alors ſon Mémoire à l'Empereur, avec une lettre. Après Pâques il traita ſerieuſement avec le Roi, & enſuite avec Anne de Montmorency, Connétable de France, & avec le Cardinal de Lorraine, qui étoient alors chargés de la conduite des affaires. Enfin il prit congé du Roi, qui lui avoit donné quelque eſpérance touchant la paix. Mais avant ſon départ, ce Monarque, après lui avoir donné beaucoup de loüanges, lui témoigna la peine qu'il reſſentoit de ne l'avoir pas connu avant que Jules III. eût été élû Pape, & de n'avoir pas été plus particulierement informé de ſon mérite & de ſes vertus, parce qu'il auroit fait enſorte, autant qu'il lui eût été poſſible, de l'élever au ſouverain Pontificat, préférablement à tout autre.

Le Cardinal Pole ayant quitté la cour, & étant retourné dans les Païs-bas, fut bien ſurpris de ne voir que miſere & déſolation ſur l'une & l'autre frontiere. La terre y fumoit encore des funeſtes embraſemens que la guerre y avoit allumés. Les habitans avoient pris la fuite: on ne trouvoit par-tout que d'affreuſes ſolitudes; on ne voyoit plus que des vieillards, des femmes, & des enfans, que leur foibleſſe avoit empêchés d'abandonner leurs maiſons, d'où ils ſortirent tous à l'arrivée de Pole, pour parſemer de fleurs le chemin par où il paſſoit. Ce ſpectacle lui donna lieu de preſſer encore plus vivement la concluſion de la paix entre les deux Puiſſances, & d'éteindre un feu, que leurs diviſions avoient ſi long-tems entretenu dans la Chrétienté. Mais les eſprits étant trop vivement irrités, & leur haine invéterée les rendant irréconciliables, le zèle & les travaux de ce grand homme ne produiſirent aucun effet.

Tandis que le Cardinal étoit proche de Bruxelles, dans un monaſtere, où il avoit coûtume de loger lorſqu'il étoit dans les Païs-bas, & où il attendoit de l'Empereur, naturellement défiant, quelque réponſe favorable, il ap-

apprit la mort de Barthelemi Stella, ſon ami, qui, malgré ſa vieilleſſe, l'avoit voulu ſuivre en Angleterre avec Donat Rullo. Quelque tems après la célébration du mariage de Philippe avec Marie, ceux qui avoient tenté par leurs calomnies de rendre Pole ſuſpect & odieux à l'Empereur, au Pape, & même à la Reine d'Angleterre, n'ayant pû réüſſir, cette Princeſſe envoya à Bruxelles deux perſonnes de conſidération, Paget, & Edouard Haſtings, Grand-Ecuyer d'Angleterre, pour le conduire avec honneur à ſa cour. HENRI II. 1554.

Le Cardinal Pole ayant donc pris congé de l'Empereur, ſe mit en chemin avec eux au mois de Septembre, & arriva à Calais, qui apartenoit alors aux Anglois. On lui avoit préparé dans le port ſix vaiſſeaux : s'étant embarqué malgré le vent contraire, il aborda heureuſement à Douvres, qui eſt le port le plus proche de l'Iſle. Il y trouva l'Evêque d'Ely, le Vicomte de Montagu, & un grand nombre d'autres Seigneurs, qui étoient venus pour le recevoir. De-là il partit pour Graveſend, petite ville ſituée ſur la Tamiſe, à vingt milles de Londres, où il trouva l'Evêque de Durham & le Comte de Shrewsbury qui l'attendoient, pour le féliciter de ſon retour, & le ſaluer de la part du Roi & de la Reine. Ils lui préſenterent en même tems les lettres de ſon rétabliſſement, ſcellées du grand ſceau, & lui dirent, que le Parlement s'étant aſſemblé le 12. de Novembre, on avoit d'un commun conſentement caſſé le Décret par lequel il avoit été privé de tous les droits de ſa naiſſance, declaré ennemi de la Patrie, & banni ; que pour donner plus d'autorité à cette delibération, Leurs Majeſtés avoient voulu venir au Parlement contre l'uſage : car on ſçait que les Rois n'ont coûtume de s'y trouver qu'au commencement & à la fin. Le Cardinal arriva à Londres le 23. de Novembre ; alors, du conſentement du Roi & de la Reine, reparut pour la premiere fois dans ce Royaume, la Croix d'argent que les Légats Apoſtoliques ont coûtume de porter. On l'avoit attachée à la proüe du navire qui portoit le Cardinal, afin que tout le monde la pût voir. L'Evêque de Wincheſter, Chancelier du Royaume, & la plûpart des Grands le reçurent, lorſqu'il mit pied à terre. Le Roi & la Reine, qui étoient à table, ſe leverent pour aller au-devant de lui ; la Reine le reçut au haut de l'eſcalier, en lui diſant qu'elle avoit autant de joye de le voir en cet état, qu'elle en avoit eu le jour de ſon avenement à la couronne.

Pole arrive en Angleterre revêtu de la qualité de Légat du S. Siége.

Au bout de trois jours, le Cardinal Pole vint trouver le Roi, pour l'entretenir des affaires qui concernoient ſon ambaſſade. Le Roi ſortit de ſa chambre, pour le recevoir, & lui apporter le paquet qu'on lui avoit envoyé de Rome, contenant des ordres plus amples, & tels qu'on les avoit ſi ſouvent demandés. Le lendemain le Roi rendit au Légat ſa viſite ; & ils conférerent enſemble ſur les moyens de rétablir le Royaume dans la communion de l'Egliſe Romaine. Cet article fut enſuite traité ſérieuſement dans le Parlement, qui s'aſſembla le lendemain, & auquel aſſiſterent le Roi, la Reine, & le Cardinal.

Pole travaille à rétablir la Religion Catholique en Angleterre.

L'Evêque de Wincheſter fit part à cette auguſte aſſemblée des ordres du Pape, qui concernoient l'Angleterre, & dont il avoit chargé ſon Légat.

HENRI II. 1554. gat. Alors Pole fit un long diſcours en Anglois, & remercia les deux Chambres de l'avoir rappellé dans ſa patrie, & rétabli dans ſes honneurs. Il dit enſuite, qu'en lui redonnant l'entrée dans le Royaume, c'étoit lui avoir fourni les moyens de le ſervir, & que ſi on lui avoit rendu ſes biens & ſes honneurs, il venoit en récompenſe remettre ſes bienfaiteurs en poſſeſſion de la céleſte patrie, & d'une gloire dont ils s'étoient privés eux-mêmes, en ſe ſéparant de l'unité de l'Egliſe. Après avoir ainſi parlé, il les exhorta à reconnoître de bonne foi, & à abjurer l'erreur, qui leur avoit cauſé de ſi grands maux, auſſi-bien qu'à l'Etat, & à recevoir avec une joye ſincere la grace que le Tout-puiſſant leur accordoit par le ſouverain Pontife, & que ſon Légat leur annonçoit. Il finit en leur faiſant connoître, que puiſqu'il leur apportoit heureuſement les clefs avec leſquelles on pouvoit ouvrir les portes de l'Egliſe, ils devoient agir comme ils avoient fait à ſon égard, lorſqu'ils l'avoient rétabli dans ſa patrie, c'eſt-à-dire, qu'ils devoient abolir les loix qu'on avoit faites contre le S. Siége, & qui les avoient ſéparés du corps de l'Egliſe univerſelle.

Il eſt ſecondé par l'Evêque de Wincheſter.

Ce diſcours fit des impreſſions différentes ſur les eſprits; les uns, ennuyés de l'état préſent, aimoient mieux leur premiere religion; les autres, déja accoûtumés à une doctrine oppoſée, ne pouvoient entendre parler de l'autorité du ſouverain Pontife, ſans en être effrayés. Cependant l'Evêque de Wincheſter remercia le Cardinal au nom du Royaume, & lui dit que les Chambres delibéreroient ſur ce ſujet. Pole ſe retira, pour laiſſer delibérer le Parlement; mais il fut rappellé preſqu'auſſi-tôt. Alors l'Evêque de Wincheſter lui dit, qu'il remercioit Dieu, d'avoir ſuſcité un Prophète parmi les Anglois, pour le ſalut de l'Angleterre. Ayant enſuite exalté par un long diſcours les bienfaits du Pape, il avoüa qu'il étoit tombé dans l'erreur avec les autres; il les exhorta à rentrer avec lui dans le ſein de l'Egliſe, & à accepter, avec un ſincere repentir de leurs fautes, la grace qu'on leur offroit.

Enfin, le Cardinal vint encore au Parlement le dernier jour de Novembre, fête de S. André. Le Comte d'Arundel, Grand-Maître de la maiſon du Roi, le conduiſoit avec ſix Chevaliers de la Jarretiere, & autant d'Evêques. Lorſque Pole fut arrivé, le Chancelier demanda à ceux qui compoſoient l'aſſemblée, s'ils conſentoient qu'on fît des excuſes au Légat, & s'ils vouloient ſe réünir au centre de l'unité, & rendre l'obéïſſance dûë au Pape, comme Chef de l'Egliſe. Les uns y conſentirent de vive voix, & les autres par leur ſilence. On préſenta en même tems une Adreſſe au Roi & à la Reine, par laquelle chacun proteſtoit qu'il ſe repentoit de s'être ſeparé de l'Egliſe Romaine, qu'il rejettoit ſincerement toutes les loix qui avoient été faites au préjudice du Souverain Pontife, & qu'il les abrogeoit autant qu'il dépendoit de lui de le faire. Enſuite tous ceux qui étoient préſens ſupplierent Leurs Majeſtés, que Dieu avoit préſervés de cette funeſte contagion, d'obtenir du Légat le pardon de leurs fautes, & de faire enſorte qu'ils fuſſent reçus dans le ſein de l'Egliſe Catholique comme ſes enfans, & réünis, comme membres, au corps dont ils avoient été arrachés.

Le

Le Roi & la Reine ayant lû cette Adreſſe, la donnerent au Chancelier, qui en fit la lecture à haute voix, afin que tout le monde l'entendît. Enſuite Leurs Majeſtés ſe leverent pour aller prier le Légat ; mais il les prévint, & s'étant remis à ſa place à leur priere, il fit connoître à tout le monde, par la lecture des lettres du Saint Pere, juſqu'où s'étendoit le pouvoir qu'il en avoit reçû. Alors il rendit des actions de graces au Tout-puiſſant, de ce qu'il avoit permis que les Anglois, qui autrefois avoient embraſſé les premiers, d'un commun conſentement, le vrai culte, en renonçant au culte des Idoles, euſſent aujourd'hui reconnu, avant les autres, la faute qu'ils avoient commiſe en ſe ſeparant de l'Egliſe. Il ajoûta, qu'il ne faloit pas douter, que ſi leur cœur étoit ſincerement penétré de douleur & de repentir, les Anges ne ſe rejouïſſent de la converſion de tant d'hommes, & d'un Royaume ſi floriſſant, puiſque l'Ecriture Sainte nous aſſure, que celle d'un ſeul pécheur les remplit de joye. Enfin, le Cardinal s'étant levé, & tous s'étant mis à genoux, il prononça en langue Angloiſe la formule d'abſolution. Enſuite ils allerent tous dans la chapelle du Roi, pour chanter le *Te Deum*, en action de graces. Le lendemain, le Maire de Londres, ayant obtenu la permiſſion du Roi & de la Reine, pria le Cardinal Pole de faire ſon entrée avec les ornemens de Légat, & revêtu des autres marques de ſa dignité. Après cette cérémonie, on parla de rétablir la religion, de rappeller les perſonnes de pieté qu'on avoit bannies, & d'éxiler les partiſans de la nouvelle doctrine. Enfin, on envoya une célèbre ambaſſade au Pape, & l'on choiſit pour cette fonction l'Evêque d'Ely, le Vicomte de Montagu, & Edouard Carne, Juriſconſulte, qui étoient chargés de rendre l'obéïſſance dûë au S. Siége & au Pape, au nom du Roi & de la Reine.

HENRI II. 1554.

Les Anglois rentrent dans le ſein de l'Egliſe Catholique.

Mais, quittons cette grande & floriſſante Iſle, & revenons dans notre continent. Toute cette année fut employée en Allemagne, à accommoder les affaires de Saxe, & à décider la cauſe d'Albert de Brandebourg, tantôt par les armes, & tantôt par des aſſemblées que l'on convoquoit pour ce ſujet. L'Electeur Maurice étant mort, Jean-Fréderic fit tous ſes efforts pour recouvrer l'Electorat qu'il avoit perdu ; mais il travailla en vain. Cependant, après avoir conteſté pendant ſix mois, les parties convinrent, par l'entremiſe du Roi de Danemarc, beau-pere d'Auguſte, de ces conditions ; Que Jean-Fréderic cederoit l'Electorat, la Miſnie, & les mines d'argent à Auguſte, qui lui remettroit le tout, s'il mouroit ſans enfans mâles ; Qu'il ſeroit auſſi permis à Jean-Fréderic de prendre pendant ſa vie le nom d'Electeur, & les marques de cette dignité, ſoit dans ſes lettres, ſoit ſur la monnoye qu'il feroit battre ; Qu'Auguſte, de ſon côté, lui donneroit, & à ſes enfans auſſi, quelques gouvernemens, & quelques places, avec cent mille écus d'or, pour payer ſes dettes, que Maurice avoit promis d'acquitter ; Qu'il dégageroit la citadelle & la ville de Konigshoffen en Franconie, en rendant quarante mille écus d'or à l'Evêque de Wirtzbourg, & qu'on donneroit ces places à ſes enfans ; Qu'enfin on rétabliroit l'union héréditaire de la maiſon de Saxe, qui avoit été interrompuë pendant les guerres précedentes, & qu'on la confirmeroit de nouveau. Jean-Fré-

Affaires d'Allemagne.

Traité entre l'Electeur Auguſte, & Jean-Fréderic de Saxe.

corrompu les Juges de la Chambre Impériale, & avoient exercé mille sortes de cruautés. Après la prise de Hohenlandsberg, ceux de Nuremberg ayant trouvé dans cette ville un grand nombre de ces libelles, y répondirent le 18. de Mai; & après avoir parlé de la cause de cette guerre, ils firent voir que c'étoit Albert qui l'avoit allumée, avec Guillaume Grumbach, son émissaire, & son digne ministre. Ils faisoient voir que le Duc avoit toûjours été éloigné de la paix; que l'année précedente les Princes s'étant assemblés à Heidelberg, & deux fois à Rotenbourg, pour la conclure, ils n'avoient pû en venir à bout, à cause de ses oppositions; qu'enfin il avoit coûtume de donner des noms odieux aux Seigneurs qui vouloient se rendre Médiateurs, & les appelloit les Procureurs de ses ennemis. Ils lui reprocherent la cruauté qu'il exerçoit continuellement sur les prisonniers, & sur ceux qui dépendoient de lui, & produisirent au grand jour des exemples de son inhumanité. Après cet exposé, ils protesterent, que pour eux, ils n'avoient fait autre chose que de répousser l'injure & la violence, suivant les ordres de l'Empereur; qu'ainsi Albert étant l'auteur de tous les maux, on devoit considérer attentivement, combien il étoit important à toute l'Allemagne d'exécuter au plutôt le Décret qui avoit été prononcé contre lui, comme contre un ennemi de l'Empire, & contre un furieux, & d'arrêter ainsi les progrès de son insolence & de son audace: ils conjuroient ceux qui aimoient l'ordre & l'équité, de faire tous leurs efforts pour étouffer un monstre qui ravageoit l'Allemagne; ils exhortoient enfin tout le monde, à refuser à ce Prince tous les secours dont il auroit besoin, & à rejetter avec horreur toutes ses noires calomnies. Henri II. 1554.

Tandis qu'on combattoit par des écrits, Albert ayant reçu soixante mille écus d'or pour la rançon du Duc d'Aumale, leva des troupes dans la Saxe, avec lesquelles il se rendit promptement à Schweinfurt le 10. de Juin, accompagné de huit cens hommes de Cavalerie, & de sept compagnies d'Infanterie; il entra pendant la nuit dans cette ville, du côté qui n'étoit pas assiégé. Mais voyant que tout étoit reduit à la derniere extrémité, il profita de l'occasion, & trois jours après, ayant pillé la place, il en sortit sans bruit au milieu de la nuit, avec le canon & environ dix-huit compagnies de Cavalerie & d'Infanterie, sans laisser dans le corps de garde ni aux portes aucunes sentinelles (1): ensuite il prit le chemin de Kitzingen, ville située sur le Mein, au-dessous de Schweinfurt. Les Alliés s'étant apperçus à la pointe du jour, qu'Albert avoit pris la fuite, Henri de Brunswic entra dans la ville avec une partie des troupes: il prit ce que les ennemis, pressés de se retirer, n'avoient pû emporter; il mit ensuite le feu dans la place: les autres poursuivirent Albert; & comme il marchoit lentement, à cause du canon, ils le joignirent, & l'obligerent de s'arrêter. Albert se défendit vigoureusement, jusqu'à ce qu'il vît qu'il avoit affaire à toute l'armée des Alliés. Alors, ne pouvant resister à tant de monde,

Albert défait par les Alliés.

(1) Il y a dans le texte: *Stationibus crebis ad portarum custodiam relictis.* Ce qui est la propolition contradictoire. On a suivi la correction de Pierre du Puy. Voyez Sleidan liv. 25.

HENRI II. 1554.

monde, il avertit ſes ſoldats de prendre la fuite, & ſe retira lui-même avec quelques troupes. Il paſſa enſuite la riviere, où il perdit tout ſon bagage, & arriva enfin à Kitzingen.

A la nouvelle de cette déroute, Blaſſenbourg, ville principale des Etats d'Albert, & l'unique qui lui reſtoit alors, ſe rendit huit jours après à Ferdinand; Henri Plawen, qui avoit commencé le ſiége, étoit mort quelque tems auparavant. C'eſt ainſi qu'Albert, depouillé de toutes ſes places, reçut la juſte punition, dûë à ſes cruautés, & à tous ſes crimes. Il ſe retira d'abord ſur les frontieres de la Lorraine; enſuite il ſe refugia à la cour de France. Après ſa défaite, Henri de Brunſwic reprit ſes premiers deſſeins; & le Ciel permit que l'Allemagne fût encore en proye aux fureurs des Allemans. Henri de Brunſwic commença à faire éclater la ſienne, en entrant dans la baſſe-Allemagne, où il ſomma un grand nombre de villes, de Princes & de Gentilshommes, de lui donner de l'argent, après les avoir obligés d'obéïr à ſes ordres. Il maltraita particulierement le Duc de Meklenbourg, ceux de Lunebourg, d'Anhalt & de Mansfeld. D'un autre côté, à la ſollicitation de Brunſwic, les Evéques, avec le reſte des troupes, attaquerent les habitans de Rotenbourg, ville de l'Empire, & même le Comte d'Henneberg, qui s'étoit tenu tranquille chez lui pendant cette derniere guerre: au reſte, ils n'agiſſoient de la ſorte, que pour obliger ces villes & ces Princes à entrer dans les fraix d'une guerre qu'on avoit entrepriſe pour l'intérêt public. Cette affaire fut enfin accommodée par l'entremiſe des autres Princes.

Albert depouillé de tous ſes Etats ſe retire en France.

Cependant les Etats, preſſés par l'Empereur, s'aſſemblerent encore une fois à Wormes au mois d'Août. Comme l'on appréhendoit qu'Albert, qui s'étoit refugié en France, ne fît de nouvelles entrepriſes dans l'Alſace & dans d'autres endroits voiſins, appuyé des forces du Roi, les Etats de la Province du Rhin envoyerent quelques troupes ſur les frontieres de Lorraine, pour garder les paſſages. Mais les ſoldats ne ſe contentant pas d'exécuter les ordres qu'ils avoient reçus, paſſerent outre, & après avoir cauſé de grands maux dans cette Province, s'en retournerent, ſans faire autre choſe, parce que perſonne ne remuoit de ce côté-là. Le Roi s'étant trouvé offenſé de la conduite des Impériaux, parce que la Lorraine étoit alors ſous ſa protection, écrivit en Allemand aux Etats qui s'étoient rendus de Wormes à Francfort, & leur envoya le premier d'Octobre une lettre, par laquelle il les prioit de ſe reſſouvenir de l'union qu'il y avoit entre l'une & l'autre Nation. Il leur dit, qu'il voyoit avec douleur cette étroite & ſalutaire amitié ſur le point d'être rompuë par la faction de quelques particuliers; qu'en effet, par les ſollicitations de ces perſonnes, quelques Etats de l'Empire avoient pris les armes contre lui, dans le tems qu'il y penſoit le moins, ſans aucun ſujet, & ſans lui avoir auparavant declaré la guerre; qu'enfin ce qui lui paroiſſoit encore plus dur, étoit que tout ceci ſe paſſoit, ſous prétexte de pourſuivre Albert. „ Eſt-ce ainſi, ajoûtoit „ le Roi, que mes ennemis veulent me rendre odieux, pour avoir voulu „ conſerver l'ancienne amitié qui eſt entre les deux Nations? Quelqu'un „ ignore-t-il que de tout tems les Princes affligés, & ſur-tout les Alle-

Lettre du Roi aux Etats de l'Empire.

„ mans,

„ mans, ont trouvé dans la générosité & l'humanité des François un azile assuré & des secours certains? Pourquoi donc me fait-on un crime „ d'avoir reçû & secouru Albert? Je ne désavoüe pas le fait; & si j'étois „ vain & ami de l'ostentation, j'aurois lieu de m'en glorifier. Car, qu'y „ a-t-il de plus digne d'un Prince, que de se laisser toucher par le malheur „ d'un autre Prince? Et que peut-on trouver de plus noble, que de soulager les infortunés dans leurs disgraces? Certes, continuoit-il, je désirerois bien plutôt voir Albert tranquille dans ses Etats, joüir de ses „ riches héritages, qu'affligé, banni & abandonné de tout le monde. Je „ voudrois aussi que ce Prince ne se fût jamais précipité dans ce labyrinthe „ de malheurs; ou du moins, puisque c'est sa seule ressource, qu'on traitât avec lui à des conditions raisonnables. Mais lorsque je me suis représenté, qu'Albert étoit tombé dans tous ces malheurs, par la faute de „ mon ennemi, qui, après avoir annullé le traité qu'il avoit fait avec les „ Evêques, l'a confirmé ensuite, & a conseillé lui-même à Albert, de poursuivre par les armes ses justes prétentions, fondées sur les articles de ce „ traité; j'ai cru qu'il eût été indigne d'abandonner un ami & un Prince, „ ou du moins de n'être pas touché de son infortune. Quoi qu'il en soit, „ je n'ai jamais pensé à lui donner du secours contre les Etats de l'Empire, „ ni à blesser en rien les loix de l'amitié, que j'observe religieusement, & „ que j'ai résolu de ne jamais violer, pourvû que vous vous comportiez de „ même. Vous ne devez donc attendre de moi que la paix, & que des „ marques de ma bienveillance: je vous demande aussi, que vous ne vous „ laissiez pas tromper par les fourberies & les artifices de mes ennemis, qui „ rendent publiques leurs affaires particulieres, à votre honte & à votre „ préjudice; que vous ne preniez pas les armes pour eux, & que vous ne „ leur fournissiez pas de l'argent, ou d'autres secours contre moi. Il ne me „ reste plus qu'à vous dire, de me faire sçavoir au plutôt votre résolution, „ par celui qui vous rendra cette lettre; & que suivant l'ancien usage, „ confirmé par le dernier traité de Passau, vous ayiez soin de pourvoir à „ la sûreté des Ambassadeurs que je dois envoyer à la premiere Diéte de „ l'Empire, que l'on convoquera pour la paix générale „.

Henri II. 1554.

On répondit au Roi, qu'on avoit envoyé de la Cavalerie en Lorraine, non pour y causer du désordre, mais dans l'intention de s'opposer aux entrepriſes d'Albert, que les Etats avoient declaré ennemi de l'Empire; que pour ce qui concernoit les Ambassadeurs & la paix générale, n'ayant pas reçu d'ordre, ils croyoient qu'il étoit juste de s'aboucher avec leurs Confédérés; & qu'ils ne refuseroient pas de faire tout ce qui seroit juste & raisonnable. Dans le même tems on apporta une lettre d'Albert, qui, après s'être plaint amèrement d'Antoine Perrenot, Evêque d'Arras, se répandoit en invectives contre l'Electeur de Tréves, l'Evêque de Strasbourg & le Landgrave de Hesse, qu'il appelloit des Gentilshommes sanguinaires, qui avoient attenté à sa vie.

Leur réponse à la lettre du Roi.

Il y eut aussi dans la Bohême quelques troubles au sujet de la religion. Ferdinand avoit ordonné à ses sujets, par un Edit qu'il avoit fait publier, de ne rien changer dans l'administration de l'Eucharistie, & de se conten-

Troubles de Bohême au su-

HENRI II. 1554. Jet de la religion.

ter de communier ſous une ſeule eſpece, ſelon l'uſage reçu dans l'Egliſe depuis pluſieurs ſiécles. Les Seigneurs, la Nobleſſe, & une grande partie des villes, ne pouvant ſe ſoûmettre à cette Ordonnance, en avoient ſouvent parlé au Roi; ils lui firent encore de nouvelles remontrances, & le ſupplierent de leur permettre de communier ſous les deux eſpeces, ſuivant le précepte de Jeſus-Chriſt, & l'uſage de la primitive Egliſe. Ferdinand leur répondit le 23. de Juin, & leur fit connoître par une lettre dattée de Vienne, qu'étant le ſouverain Magiſtrat du Royaume, à qui ils devoient l'obéïſſance après Dieu, il étoit ſurpris qu'ils ne vouluſſent pas ſe conformer à ſes volontés, & que favoriſant les opinions de quelques novateurs, ils ſe laiſſaſſent emporter par l'orgueuil & par la curioſité, & ſe détournaſſent de la voye que leurs peres leur avoient tracée. Il leur dit enſuite, que l'affaire demandoit un mûr examen, & qu'il tâcheroit de faire connoître à tout le monde le zéle qu'il avoit pour le repos & le ſalut de ſon peuple; qu'enfin il vouloit qu'en attendant on exécutât ſes ordres, & qu'on n'innovât rien ſur cet article. Les Bohémiens répliquerent, & repréſenterent au Roi, que ce qu'ils demandoient n'étoit pas nouveau, mais entierement conforme à l'inſtitution de Jeſus-Chriſt, & à l'ancien uſage de l'Egliſe, & que ce n'étoit ni l'orgueuil, ni la curioſité, qui leur faiſoient ſouhaiter qu'on pourvût par cette grace au repos de leurs conſciences: ils ajoûterent, qu'ils le regardoient à la vérité comme le ſouverain Magiſtrat, à qui ils devoient toute ſorte de reſpect & d'obéïſſance; mais que, puiſque leur demande ne concernoit que le ſervice de Dieu, ils le prioient de ne point forcer leurs conſciences, & de ne point ſouffrir qu'ils fuſſent privés plus long-tems d'un ſi précieux avantage.

Mort de quelques hommes diſtingués.

Peu de tems avant l'affaire de Bohême, Jean Frieſt, Abbé de Neuſtadt, dans le diocèſe de Wirtzbourg, à qui on reprochoit d'avoir embraſſé le Lutheraniſme, courut de grands riſques au ſujet de la religion. Le 6. de Mai on le ſomma de ſe rendre dans l'eſpace de ſix jours à Wirtzbourg,

Jean Wild, ou Frieſt.

pour répondre aux queſtions qu'on lui feroit. On lui propoſa donc, non ſeulement les principaux articles de la foi Catholique, mais encore ceux qui regardoient les cérémonies & la diſcipline de l'Égliſe. Il y répondit le 28. de Mai (1). Quoique, ſelon lui, il eût aſſez clairement prouvé la ſolidité de ſes opinions par les témoignages des Peres & par l'Ecriture ſainte, il fut néanmoins condamné le 25. de Juin, & privé de toutes ſes fonctions. Tout ceci ſe paſſa en Allemagne pendant cette année, qui fut la derniere de la vie de Jean Wild, qui ſe nommoit *Ferus* en Latin, & qui étant de l'Ordre de St. François, avoit été Prédicateur dans l'Egliſe de Mayence. Il compoſa pluſieurs Ouvrages, écrits avec tant de modération, que malgré la diviſion qui regnoit en Allemagne au ſujet de la religion, il gagna les bonnes graces des deux partis. Enfin, il mourut le jour de la Nativité de la Vierge, au milieu d'une occupation ſi louable.

Xiſte Betulée.

Xiſte Betulée mourut auſſi dans la même année à Augsbourg, où il étoit

(1) Le 27. de Mai *Ms. Reg.*

étoit né (1), & où il avoit gouverné le College pendant ſeize ans. Tant que ce grand homme vécut, il s'appliqua beaucoup à écrire & à enſeigner, pour faire fleurir les belles-Lettres. Après ſa mort, deux freres, nommés Jean-Bâtiſte & Paul Haynzell, ſes diſciples, lui firent des funerailles magnifiques, en reconnoiſſance du ſoin qu'il avoit pris de leur éducation. HENRI II. 1554.

Peu de tems après, Simon Portis (2) le ſuivit, & finit ſa carriere dans ſa patrie, âgé de 57. ans. Il avoit été diſciple de P. Pomponace de Mantouë, célèbre Philoſophe de ſon tems. Il ne ceda en rien à ſon maître; il le ſurpaſſa même par les ornemens de la langue Grecque & des belles-Lettres, qu'il joignit à la connoiſſance de la Philoſophie Péripatéticienne, qui juſqu'alors n'avoit été traitée que par des Docteurs groſſiers & barbares. Cependant comme il donnoit un peu trop dans la doctrine d'Ariſtote, on s'imagina qu'il avoit ſuivi les erreurs de Pomponace (3), au ſujet de l'ame & de l'entendement humain. Quoi qu'il en ſoit, il nous reſte pluſieurs Ouvrages qu'il a écrits ſur cette matière, & qui lui ont acquis une grande réputation. Dans le tems qu'il profeſſoit à Piſe, il avoit auſſi entrepris l'Hiſtoire des Poiſſons; mais ayant vû l'Ouvrage que Guillaume Rondelet avoit compoſé ſur les Mémoires de Guillaume Peliſſier (4), Evêque de Montpellier, il abandonna ſon entrepriſe. Ce contre-tems lui cauſa un chagrin ſecret, de voir qu'il perdoit la gloire qu'il ſe flattoit de tirer de ſon travail: car il ſentoit bien qu'il ne devoit pas s'expoſer à perdre la ré- Simon Portis ou Portio.

(1) *Xiſte Betulée mourut à Augsbourg, où il étoit né.*] Birck (Xiſte) en Latin Betuleius étoit de Memmingen, *Auguſta Druſi*, & non pas d'*Auguſta Vindelicorum*, qui eſt Augsbourg. Voyez la note de M. l'Abbé d'Olivet, au bas d'une des pages de la Préface de ſa Traduction de Ciceron *de Naturâ Deorum*. LE DUCHAT.

(2) Portius, ou Portio, Napolitain.

(3) Pomponace a publié un Ouvrage ſur ce ſujet. Il diſoit qu'il ſuivoit cette opinion comme Philoſophe, & qu'il la condamnoit comme Chrétien.

(4) *Ayant vû l'Ouvrage que G. Rondelet avoit compoſé ſur les Mémoires de Guillaume Peliſſier* &c. Rien n'eſt plus faux: car je puis être témoin de l'exactitude de Rondelet à écrire l'Hiſtoire des Poiſſons, ayant demeuré deux ans entiers, & même plus, avec lui. Il a fait en ma préſence la diſſection de pluſieurs poiſſons, pour en obſerver les parties internes, afin d'être plus en état d'écrire leur Hiſtoire, & de le faire plus parfaitement. J'allois moi-même ſur le bord de la mer, ſur-tout lorſqu'elle avoit été agitée, pour voir ſi je ne trouverois point, dans ce qu'elle jette ſur le rivage, quelque choſe qui pût être de quelque utilité à mon ami pour ſon Ouvrage, comme des Coquillages, des Orties de mer, des Chevaux & des Lievres marins, & d'autres choſes de cette eſpece, que je lui apportois. Il eſt vrai que les quatre premiers livres, qui ſont ſans figures de Poiſſons, étoient déja faits quand je vins le trouver. Je ne nie pas même qu'il ne fût grand ami de Peliſſier, qui étoit ſon compere. Ce dernier, peu de tems avant mon arrivée à Montpellier, avoit été mis en priſon, aux grands jours tenus à Montpellier, & mené priſonnier à Beaucaire, où il étoit encore détenu quand je partis dudit Montpellier.

Peliſſier a pû être d'un grand ſecours à Rondelet, parce que, ſi les pêcheurs prenoient quelque poiſſon extraordinaire, ils étoient obligés de l'envoyer à l'Evêque. Peliſſier, alors en liberté, les envoyoit à Rondelet, à cauſe des liaiſons d'amitié qu'ils avoient enſemble. Mais je puis aſſurer avec certitude, que ce dernier n'a pas compoſé ſon Hiſtoire ſur les obſervations de l'autre. CH. DE L'ECLUSE.

HENRI II. 1554. réputation qu'il s'étoit acquiſe depuis ſi long-tems, par un deſir de l'augmenter dans une occaſion ſi contraire à ſes deſſeins.

Sigiſmond de Geſlen. Sigiſmond de Geſlen, natif de Bohême, mourut à Bâle dans la même année. Quelques-uns prétendent que ſa mort n'arriva qu'un an après. La pauvreté fut le partage de ce grand homme pendant toute ſa vie; auſſi Eraſme le crut-il digne d'une fortune au-deſſus de celles de ce monde. Il s'appliqua à traduire la plûpart des Auteurs Grecs, & ſur-tout à corriger les œuvres de Pline ſur les anciens manuſcrits.

François Franchini. Dans le même tems François Franchini, né à Coſenze, dans la Calabre, mourut dans la force de ſon âge à Rome, où il avoit paſſé une grande partie de ſa vie. Il eut l'art de marier les Muſes avec Mars; il ſuivit Charle-Quint dans ſes victoires, & ſe trouva à la malheureuſe expédition d'Alger, qu'il a décrite en vers. On peut le comparer à Ulric Hutten, Gentilhomme de Franconie, quoiqu'il ait écrit dans un genre bien différent, & on doit avoüer que les Dialogues qui nous reſtent de lui, ſemblables à de petites planches qu'on a ſauvées d'un grand naufrage, ne cedent en rien à ceux de Lucien; au moins les perſonnes qui ſont en état de porter leur jugement ſur des Ouvrages de cette nature, les liſent encore aujourd'hui avec beaucoup de plaiſir. Jules III. nomma Franchini à l'Evêché de Maſſa & de Populonia en Toſcane. Il mourut revêtu de cette dignité, & fut inhumé dans l'égliſe de la Trinité du Mont.

Affaires de France. Guerre en Flandre. Revenons maintenant aux affaires de France. Le Roi voyant qu'on avoit en vain parlé de la paix, & que les ſoins du Cardinal Pole avoient été inutiles, fit préparer des vivres, du canon, des pontons, & tous les autres inſtrumens de guerre, & donna ordre à ſes troupes de ſe rendre à Creſſy en Laonnois, pour le 18. de Juin. L'armée étoit compoſée de vingt cinq compagnies Françoiſes, où il y avoit d'anciens & de nouveaux ſoldats; de deux regimens Allemans, qui étoient ſous la conduite du Rhingrave & de Reiffenberg: outre cela il y avoit vingt cinq compagnies de Suiſſes, quinze cens Gendarmes, & deux mille tant Chevaux-légers, qu'Arquebuſiers à cheval. Toutes ces troupes ayant eu ordre de s'avancer juſqu'à Marle, le Connétable de Montmorency & le Maréchal de S. André vinrent au camp. Le Roi avoit auſſi fait aſſembler d'autres troupes dans différens endroits. On avoit mis à S. Quentin environ dix mille hommes d'Infanterie, trois cens Gendarmes & cinq cens Chevaux-légers, que le Prince de la Roche-ſur-Yon commandoit. On envoya à Mezieres ſous la conduite du Comte de Rockendolf & du Baron de Fontenay, ſeize compagnies d'Infanterie, compoſée de vieux ſoldats, qu'on avoit tirés des garniſons de Mets, de Verdun, de Toul & des autres places des environs, & quatre compagnies d'Anglois & d'Ecoſſois, avec deux regimens Allemans. On y joignit encore deux cens Gendarmes, & huit cens Chevaux-légers & Arquebuſiers à cheval, dont le Prince de Condé avoit le commandement. Deux cens chevaux Allemans ſuivoient toutes les troupes, qui avoient à leur tête le Duc de Nevers, Gouverneur de Champagne. Le Roi avoit ainſi diſtribué ſon armée, afin que l'ennemi ne pût ſçavoir quel chemin

Digitized by Google

min il prendroit. Le Prince de la Roche-ſur-Yon fit les premiers actes d'hoſtilité en Artois. Après que nos ſoldats eurent ravagé une grande partie de cette Province, le Connétable de Montmorency, à qui Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme & Gouverneur de Picardie, s'étoit joint à Eſtrées au-pont, prit ſur la gauche, comme s'il eût voulu aller à Avelnes; ce que l'ennemi s'imagina effectivement. Ainſi les Impériaux ayant abandonné les villes de Chimay, de Trelon, de Glayon & de Convins, nos troupes s'en emparerent, & en démolirent encore toutes les fortifications. HENRI II. 1554.

Le Duc de Nevers ayant paſſé la forêt d'Ardenne, en marchant par un chemin très-difficile, au travers de bois & de vallées étroites, remplies de rochers, arriva en deux jours au Val de Surande, proche le fort de Linchant, qu'on avoit nouvellement détruit. Cette vallée eſt diviſée par le torrent de Semois, qui ſe décharge dans la Meuſe au-deſſous de Château-Regnault. Enſuite on envoya le Seigneur de Jametz, avec un regiment François & quelque canon, pour s'emparer du château d'Orchimont, que ſa ſituation défend mieux que ſes fortifications. Un rocher eſcarpé l'environnoit de deux côtés; on pouvoit approcher de la place par un autre côté, mais l'ennemi ne croyoit pas qu'il fût poſſible d'y dreſſer des batteries. Colas Loys, Lieutenant de Barſon, Gouverneur de cette place, mais qui n'y étoit pas alors, refuſa de ſe ſoûmettre, lorſqu'on l'envoya ſommer de ſe rendre, voulant voir auparavant le canon. Dès qu'il eût vû les batteries dreſſées, à quoi il ne s'attendoit pas, & qu'on eût tiré un coup ou deux, il prit le parti de ſe retirer avec quelques-uns de ſes amis par une porte derobée, & abandonna ſes compagnons, qui ſe rendirent auſſitôt. Enſuite on alla camper à Louette & à Villars, que la Loſſe avoit fait fortifier à la hâte. Dans le même tems notre armée entra dans le fort de Jadines, d'où l'ennemi s'étoit retiré après y avoir mis le feu. On voyoit de tous côtés les païſans prendre la fuite avec leurs troupeaux, & ce qu'ils avoient pû emporter de leurs meubles. Le 19. de Juin le Duc de Nevers arriva en quatre jours à Valſimont, ville ſituée dans une agréable vallée, arroſée par un torrent qui ſe précipite des montagnes voiſines. Enfin on fit partir le Hérault Engoulême, pour aller au château de Beaurin, ſommer la garniſon de ſe rendre. Cette place étoit ſituée ſur les confins du païs de Liége, & apartenoit, auſſi-bien qu'Orchimont, à Charles de Barlemont (1), Intendant des finances dans les Païs-bas. La garniſon de ce fort refuſa d'abord de ſe rendre; mais auſſi-tôt que le Duc de Nevers eût fait approcher quatre piéces de canon, elle ſe rendit à diſcrétion. On y fit priſonnier Jean Colichart, natif de Bains en Hainault, avec environ quarante hommes de ſes gens, entre leſquels étoit Gerard, Capitaine du fort de Jadines, qu'on avoit pris quelque tems auparavant; de ce nombre étoit auſſi la Loſſe, qu'on ne traita pas comme priſonnier de guerre, & qu'on envoya à Mezieres, pour lui faire ſouffrir le ſupplice que méritent les rebelles.

Exploits du Duc de Nevers en Flandre.

Orchimont ſe rend.

De même que le château de Beaurin.

(1) Barlaymont, ou Berlaymont, ſuivant quelques monumens de cette famille, dont il eſt ſi ſouvent fait mention dans cette Hiſtoire.

HENRI II. 1554. rebelles. La Loſſe étoit François, & avoit ſuivi en premier lieu le parti de Lumes, dont nous avons déja parlé; ce Capitaine étant mort, il avoit pris parti chez les ennemis. Après la priſe de Beaurin, on mit dans cette place une compagnie de ſoldats des vieux corps, avec environ cinquante Arquebuſiers à cheval.

Tandis que les ennemis étoient encore effrayés des exploits du Duc de Nevers dans le païs de Liége, & que le Prince de la Roche-ſur-Yon les inquiétoit par les courſes qu'il faiſoit en Artois, le Connétable de Montmorency pourſuivoit toûjours ſon chemin. Le Maréchal de S. André alla vers Maubert-fontaine, où il campa le 22. de Juin, avec quatre cens Gendarmes, ſept cens Chevaux-légers, un regiment François d'Infanterie, & la plus grande partie du canon. De-là il vint à Rocroy, qui de ce côté-là eſt la derniere place de notre frontiere. Enſuite on fut obligé de paſſer au milieu des forêts & des bois; les chemins, naturellement difficiles, l'étoient devenus encore davantage, par le ſoin que les ennemis avoient pris de couper de côté & d'autre des arbres, dont ils avoient embaraſſé les routes, d'où l'on ne pouvoit ſortir pour entrer dans la plaine, qu'après avoir fait au moins ſept lieuës. Cependant on vint à bout de ſurmonter toutes ces difficultés, par les ſoins de ceux qui connoiſſoient le païs & par les travaux des pionniers. Le lendemain ſur le midi, les troupes paſſerent ſans aucun danger, avec le canon qu'on fit avancer juſqu'à Marienbourg, qui eſt la premiere ville qu'on trouve dans le païs ennemi, vis-à-vis Maubert-fontaine. Le Maréchal de S. André ayant été lui-même reconnoître la place, fit faire des lignes & dreſſer les batteries. La terreur s'empara d'abord de l'eſprit des aſſiégés, qui ne penſoient à rien moins qu'à cette entrepriſe: leur crainte, loin de diminuer, augmenta encore, lorſqu'ils apprirent que nos ſoldats avoient repouſſé deux fois Julien Romero, qu'on envoyoit à leur ſecours avec des Eſpagnols d'élite. A l'arrivée du Connétable, on approcha plus près de la ville: après trois jours de ſiége, & après qu'on eût tiré environ cent vingt coups de canon, la garniſon demanda à capituler. On permit aux ſoldats de ſortir de la ville, bagues ſauves, à condition qu'ils y laiſſeroient leurs armes; que de Rinſard, Gouverneur de la place, & les autres Officiers, demeureroient priſonniers, & qu'on cederoit à nos troupes les vivres & le canon de la ville. Ainſi en peu de jours & ſans répandre de ſang, Marienbourg, qui tire ſon nom de Marie, Reine de Hongrie, & qui eſt renommé par le beau païs de chaſſe qu'il y a aux environs, fut réduit ſous l'obéïſſance du Roi le 28. de Juin, & porta le nom d'Henrienbourg tant qu'il fut à la France.

*Priſe de Marienbourg par le Maréchal de S. André.*

*Le Roi ſe rend à l'armée.*

Le dernier jour de Juin le Roi vint au camp, avec le Duc de Guiſe & les principaux Seigneurs de ſa cour: à ſon arrivée, on rangea l'armée en bataille, & on reçut ce Prince au bruit du canon, qu'on tira en ſigne de réjoüiſſance. Le Roi réſolut de faire fortifier Rocroy, ſitué entre Maubert-fontaine & Marienbourg. Il chargea de ce ſoin la Lande, vaillant Capitaine, à qui on donna trois cens fantaſſins; le gouvernement de la place fut confié à un Capitaine Breton, nommé P. Breuil, avec trois compagnies Françoiſes d'Infanterie. Déja le Duc de Nevers étoit arrivé dans le païs

païs de Liége, dont les campagnes parurent très-agréables aux ſoldats, qui ſortoient d'un païs où ils n'avoient vû que de vaſtes & triſtes ſolitudes. Il vint camper près de Givets, place fameuſe, ſituée ſur les deux bords de la Meuſe, reünis par un pont. Pierre Salſede, qui étoit chargé des vivres, y ayant été envoyé quelque tems auparavant, avec ſix compagnies Françoiſes & deux piéces de canon, mit tous l'obéïſſance du Roi Hierges, qui apartenoit à Barlemont, & Fumay, château du Duc d'Arſchot. Ainſi les François occupant tout ce païs, faiſoient paſſer des vivres en abondance dans le camp où étoit le Roi. Dans le même tems l'avant-garde du Roi prit & pilla le château d'Agimont, où étoit Everard de la Marck, bâtard du Comte de Rochefort. Le lendemain l'armée Royale alla camper en deçà de Givets ſur le bord de la riviere. Là les Anglois & les Ecoſſois qui étoient au ſervice du Roi, s'étant un peu trop éloignés de l'armée, furent ſurpris & maltraités par l'ennemi; il y en eut même quelques-uns de tués, & ils perdirent environ cent chevaux de prix. Le Duc de Nevers étoit campé de l'autre côté de la riviere. A ſon arrivée l'ennemi abandonna Château-Thierry, qui étoit au Bailli de Namur, & nos troupes y entrerent. On trouva dans cette place quantité de vivres & de meubles précieux.

HENRI II. 1554.

Le Duc de Nevers prend pluſieurs places du païs de Liége.

Après avoir demeuré ſix jours à Givets, les deux armées continuerent leur chemin des deux côtés du fleuve, & un jour après, on vint camper auprès de Bovines, & de Dinant, ville de la dépendance de l'Evêque de Liége. Le Duc de Nevers y avoit envoyé, après la priſe de Beaurin, le Héraut Engoulême, pour demander aux habitans de Dinant, s'ils vouloient s'en tenir au traité, & s'abſtenir de prendre parti dans cette guerre? Ils firent une réponſe folle & inſolente, & dirent, que ſi on leur vouloit donner le cœur & le foye du Roi & du Duc de Nevers, ils le feroient cuire, & le mangeroient avec plaiſir à leur dejeûner. Les armées étant arrivées, la ville de Bovines (1), de l'ancien Duché de Bourgogne, ſituée ſur le rivage d'en deçà, qui n'étoit défenduë que par les habitans, fut aſſiégée par les troupes du Roi. Lorſqu'on eût fait approcher le canon, on battit la place, qui fut priſe d'emblée, & où l'on fit un très-grand carnage. Une partie des habitans ſe noya dans le fleuve, & ceux qui le paſſerent à la nage, ayant été pris par le Duc de Nevers, furent pendus, ſuivant les loix de la guerre, pour avoir voulu témérairement eſſuyer le feu du canon. Enfin la chaleur du carnage s'étant ralentie, on traita avec plus de douceur ceux qui s'étoient retirés dans la tour: le Roi n'avoit pas oublié l'humanité que les Eſpagnols avoient fait paroître à l'égard des François à la priſe de Teroüenne; ainſi on les épargna, & on leur permit de ſe retirer.

Priſe de Bovines.

On eut beaucoup plus de peine à prendre Dinant. Cette ville s'étend le long du rivage, de l'autre côté de la Meuſe, & renferme dans ſon enceinte une citadelle, bâtie ſur un rocher preſque eſcarpé de tous côtés. L'endroit par où l'on en peut approcher, eſt fortifié de deux grands baſtions & d'un

Siége de Dinant.

(1) Petite ville de la Flandre Françoiſe, dans le Namurois, ſur la Meuſe.

Henri II. 1554. d'un foſſé très-profond, que fit autrefois creuſer Everard de la Marck, Evêque de Liége, qui y avoit auſſi fait conſtruire un palais digne d'un Roi. Les habitans animés, ou par la haine qu'ils avoient pour les François, dont cependant ils ſuivirent le parti ſous Louis XI., ou excités par un orgueil que leur inſpiroit le ſouvenir, d'avoir dix ſept fois fait lever le ſiége à des Rois & à des Empereurs qui les avoient attaqués, crurent, qu'après la réponſe extravagante & brutale qu'ils avoient oſé faire au Duc de Nevers, il ne leur reſtoit plus que de ſoutenir leur témérité par l'audace. Mais elle ne demeura pas long-tems impunie. Le Duc de Nevers, & Jametz, dont le cheval fut tué d'un coup d'arquebuſe, ayant été tous deux reconnoître de plus près la citadelle, au peril même de leur vie, ils firent conduire le lendemain quinze piéces de canon en deçà de la Meuſe, vers le côté de la ville qui regarde la riviere: on en tranſporta autant au-delà de la riviere, du côté du Septentrion. Enfin, après avoir battu la ville pendant deux jours, & ruiné deux tours, on livra l'aſſaut, où Gaſpard de Coligny encouragea les ſoldats à monter. Nous fumes repouſſés, & les vaillans Capitaines la Mole, Saragoſſe, & le Fort, reçurent des bleſſures très-dangereuſes. Enfin, Coligny ayant exhorté une ſeconde fois les François à ſe rappeller la valeur de leurs ancêtres, & à ſe figurer que le Roi étoit préſent en perſonne, pour donner aux uns la récompenſe dûë à leur bravoure, ou pour couvrir d'une honte éternelle la lâcheté des autres, il monta le premier à la bréche avec Montpezat, tenant à la main une enſeigne qu'il planta ſur la muraille. Mais tandis qu'ils s'efforçoient d'engager les ſoldats à ſuivre leur exemple, & qu'ils attendoient qu'on les ſecondât, la nuit ſurvint & les empêcha de rien exécuter.

Priſe de cette ville & de ſa citadelle.

Cependant les aſſiégés, ne voyant aucune eſpérance de ſalut, ſe rendirent au Duc de Nevers, à condition qu'ils auroient la vie ſauve, & qu'on ne brûleroit pas leur ville. On y fit entrer auſſi-tôt Boiſſe & Duras, avec leurs compagnies d'Infanterie, pour empêcher qu'on n'inſultât les habitans. Mais les Allemans, qui aiment naturellement à piller, s'étant imaginés qu'on avoit fait entrer ces deux Capitaines, afin qu'ils profitaſſent ſeuls du butin, monterent avec fureur ſur la muraille, & malgré les François, ils s'emparerent de la ville, la pillerent, & y exercerent mille cruautés. Ils n'épargnerent ni les égliſes, ni les femmes qui s'y étoient retirées avec leurs enfans, & firent une infinité de priſonniers de l'un & de l'autre ſexe. On publia néanmoins le lendemain à ſon de trompe un ordre, pour tous ceux qui avoient pris des femmes, des filles & des enfans, de les laiſſer aller ſans leur faire aucun mal, ſous peine de la vie. Lorſqu'on eût commencé à battre la citadelle, Floyon, qui en étoit le Gouverneur, ſortit avec Hamol, qui commandoit les Allemans, pour capituler: après de longues conteſtations, ils convinrent de rendre la place, à condition, qu'en laiſſant leurs armes, le canon & les drapeaux, ils ſortiroient avec leurs épées, leurs bayonettes & tout leur bagage. Julien Romero s'étoit retiré dans cette citadelle avec ſes ſoldats, après avoir été repouſſé près de Marienbourg, qu'il étoit venu ſecourir inutilement. Comme il étoit connu de nos Officiers, parce qu'il s'étoit autrefois battu en duel à Fontainebleau,

bleau, en préſence de François I., il demanda à parler au Connétable. Il l'entretint d'abord de la grandeur de ſes ancêtres, & de la gloire qu'il avoit acquis à la guerre. Il flatta enſuite le Connétable, en lui parlant de ſon habileté dans l'art militaire, & de la prééminence de ſa charge. Puis il le pria de rendre à ſes troupes leurs armes & leurs drapeaux. Le Connétable, qui ne vouloit point accorder une grace de cette nature à un Eſpagnol, lui dit, qu'il étoit ſurpris qu'un homme ſi experimenté dans la guerre, en ignorât les loix, ou voulût les diſſimuler. Il ajoûta, que ce qu'il demandoit n'étoit pas raiſonnable, & que le droit des armes exigeoit, que le vaincu reçût la loi du vainqueur. Tandis que l'imprudent Romero perdoit le tems en diſcours inutiles, le Connétable craignant que les Eſpagnols ne perſiſtaſſent dans leur opiniâtreté, leur fit dire par de Bourdillon & Rabodanges, de mettre ordre de bonne heure à leurs affaires : il leur fit auſſi ſçavoir que Romero avoit déja penſé aux ſiennes & à celles de quelques-uns de ſes amis. Dès qu'ils eurent appris cette nouvelle, ils ſe rendirent aux mêmes conditions que Floion & Hamol, croyant que leur Chef les avoit abandonnés. Romero au déſeſpoir, demanda à rentrer dans la citadelle, diſant qu'il étoit en état de la défendre avec ſes troupes. Le Connétable lui répondit, que le Roi lui accorderoit ce qu'il demandoit, à condition que s'il étoit pris, il ſeroit pendu avec ſes gens. Il lui reprocha ſa perfidie, & le blâma, non d'avoir pris les armes pour ſon Prince, contre le Roi qui l'avoit comblé de bienfaits, (parce que cette action pouvoit en effet être excuſée;) mais d'avoir eu la lâcheté de ſe mettre au ſervice des Anglois & de l'Evêque de Liége. Ce fut ainſi que le Connétable humilia cet homme vain & arrogant : pour le punir de ſa témérité & de ſon imprudence, il le fit priſonnier. C'eſt ainſi que Dinant fut priſe : on raſa la citadelle de cette ville, & la tour de Bovines par l'ordre du Roi. HENRI II. 1554.

Après cette expédition, le Roi honora du collier de l'Ordre Artus de Coſſé, Seigneur de Gonnor, frere de Briſſac ; il l'envoya à Marienbourg avec quantité de vivres, & lui donna le commandement de cette place, tel qu'il l'avoit eu à Mets quelque tems auparavant. Mais de peur que les vivres ne ſe conſumaſſent inutilement, on décampa, & on fit faire une marche à l'armée le 13. de Juillet : le Duc de Nevers ayant paſſé la riviere, n'avoit pas tardé à la joindre. Nos troupes demeurerent cinq jours au premier endroit où elles arriverent. Le Duc de Savoye, Général des troupes Impériales, craignant que le Roi ne vînt attaquer Namur, y fit entrer un grand nombre de ſoldats, pour la ſûreté de la ville, qui ne pouvoit ſe défendre par ſes fortifications. Julien Goſſelini rapporte dans la vie de Ferdinand de Gonzague, que l'Empereur ſuivit en cela le conſeil de ce Seigneur, qu'on avoit nouvellement fait revenir de Milan, comme nous le dirons dans la ſuite. En effet, dans le Conſeil que l'Empereur avoit fait aſſembler à Bruxelles, on avoit mis quelques jours auparavant en delibération, ſi on s'oppoſeroit aux efforts de la France avec ſi peu de troupes, ou ſi on ſe retireroit à Anvers pendant quelque tems, & ſi on abandonneroit Bruxelles, qui n'étoit éloigné que de dix milles de Marienbourg, dont les François s'étoient rendus maîtres depuis peu. La plûpart de ceux qui

Différend entre Gonzague & Caſtaldo au ſujet de la défenſe ou de l'abandon de Bruxelles.

HENRI II. 1554. compoſoient ce Conſeil, furent d'avis de ſe mettre en ſûreté; mais Gonzague s'y oppoſa lui ſeul. Il fit connoître à l'Empereur, qu'il ne pouvoit ſe retirer, ſans expoſer ſa réputation & avilir ſa dignité. Il lui dit encore que, ſans avoir fait de préparatifs de guerre, il avoit huit mille hommes armés, avec leſquels il pouvoit défendre Namur, & par ce moyen s'oppoſer à l'irruption des François, & couvrir le Brabant. Jean-Bâtiſte Caſtaldo, Officier très-expérimenté, que l'Empereur avoit depuis peu fait venir de Vienne, & qui avoit autrefois exercé la charge de Meſtre de Camp ſous Gonzague, combattit ſon ſentiment. Gonzague piqué de cette oppoſition, fit tous ſes efforts pour lui faire goûter ſon avis, & en vint à bout. L'Empereur ſuivit donc le parti que lui conſeilloit Gonzague, comme le plus capable de lui faire honneur. Ce Prince ayant ſoutenu juſques-là Namur par ſa préſence, en ſortit avec ſes troupes, & vint camper preſque tous les jours dans les endroits que nous avions abandonnés la veille. Tout cela empêcha le Roi d'aſſiéger Namur, & lui fit prendre le chemin du Hainaut; il ordonna en même tems aux ſoldats de prendre des vivres pour ſept jours, & de mettre dans des charettes, en cas de beſoin, une grande quantité de proviſions pour l'armée.

Ayant ainſi mis ordre à tout, il fit brûler tout le païs, pour ſe venger du ravage que les ennemis avoient fait dans le Boulonnois. En même tems il vint ſur la Sambre, où il croyoit rencontrer l'ennemi au paſſage de cette riviere, qui prend ſon cours par Landrecy & par Maubeuge (1), & ſe décharge dans la Meuſe auprès de Namur. Mais n'ayant rencontré qui que ce ſoit, il paſſa la riviere avec ſon armée, & alla camper au-delà, le 19. de Juillet. Comme l'ennemi n'étoit éloigné que d'environ quatre milles, le Roi diviſa ſon armée en trois corps, & donna l'arriere-garde au Connétable, pour ſoutenir l'attaque de l'ennemi, s'il approchoit. L'armée s'étant donc miſe en chemin, on arriva le lendemain à Marîmont, maiſon de plaiſance de la Reine de Hongrie, où les coureurs avoient mis le feu avant l'arrivée du Roi. Rockendolf voulut auſſi s'emparer de Nivelle dans le Brabant. Pour y réüſſir, on lui avoit donné la cornette de Cavalerie du Duc de Bouillon, & deux piéces de petit canon; mais l'entrepriſe échoüa. Cependant on pilla les fauxbourgs, & on y mit le feu, après avoir fait un gros butin. Les ennemis craignoient pour Bins, proche de Marîmont. Bins ou Binche étoit une ville du gouvernement de la Reine de Hongrie, où cette Princeſſe avoit fait bâtir un ſuperbe palais, enrichi d'anciennes ſtatuës & d'excellens tableaux, & orné de ſculptures & de tapiſſeries, enfin où brilloit de tous côtés une magnificence Royale. L'Empereur y avoit mis deux compagnies d'Allemans pour la défendre, juſqu'à ce que l'armée du Roi fût paſſée; il ſçavoit bien que nos ſoldats man-

Priſe & ſaccagement de Bins par les François.

(1) Toutes les éditions Latines, même celle de Londres, mettent Aveſnes. M. Dupuy a remarqué que c'étoit une faute. Aveſnes, dit-il, eſt ſiſe ſur la Sambre, & eſt à quatre lieuës de Landrecy, qui eſt ſur l'Hepre. Nous avons cru que, pour rectifier le texte, il faloit mettre Maubeuge, qui eſt en effet ſitué ſur la Sambre, à quelques lieuës de Landrecy.

Digitized by Google

manquoient de vivres. Cependant notre armée ayant été reconnoître cette place, on approcha le matin le canon, & après l'avoir battuë un peu de tems, elle ſe rendit à la diſcrétion du Roi, qui l'abandonna au pillage, on y mit le feu, qui la reduiſit en cendre, avec ce beau palais dont nous venons de parler. On prit néanmoins auparavant la précaution de retirer les choſes précieuſes qui méritoient d'être préſervées de la flamme. De Bloſſes, Commandant de cette place, y fut fait priſonnier. Mais on n'en demeura pas-là; pour tirer une pleine vengeance de l'embraſement de Folembray, où A. de Croy, Comte de Rœux, avoit mis le feu, par ordre de la Reine de Hongrie, on envoya de Giry, Lieutenant de la compagnie de Cavalerie du Duc de Nevers, avec quatre (1) autres compagnies de gens à cheval, pour brûler le château de Rœux. HENRI II. 1554.

Le même jour que Bins fut pris, on alla plus loin. Le lendemain on s'avança au-delà de Bavay, & le 23. de Juillet on campa au-deſſous du Queſnoy. On pilla & on brûla en chemin quelques petites places. Cependant comme notre armée étoit fatiguée par les pluyes continuelles des jours précedens, & ſe voyoit obligée de marcher dans un tems pluvieux & obſcur, le Duc de Savoye crut que l'occaſion étoit très-favorable pour l'attaquer. Preſque toutes nos troupes avoient déja paſſé par une vallée, qu'un ruiſſeau ſepare par le milieu, & il ne reſtoit plus de l'autre côté que mille chevaux, diviſés en deux corps, que commandoient Jean de Bourbon, Comte d'Enguien, & François de la Tour, Vicomte de Turenne, ſans compter environ cinq cens Chevaux-légers, conduits par Paul-Bâtiſte Fregoſe & de Choiſeul de Lanques, qui étoient ſous les ordres du Duc d'Aumale. Ce Duc étoit accompagné de Louis de Bourbon, Prince de Condé, de René Marquis d'Elbœuf, & de François, Grand-Prieur de France, tous deux freres du Duc; de Henri de Montmorency-Damville, des Comtes de Suſe & de Sault, & d'Antoine de Cruſſol, qu'on fit depuis Duc d'Uſez. Le Maréchal de S. André, qui conduiſoit l'arriere-garde, commandoit tous ces Seigneurs. Le brouillard s'étant diſſipé environ ſur le midi, & l'air étant devenu ſerein, l'Amiral Gaſpard de Coligny envoya dire à S. André, qu'il croyoit avoir apperçu environ cinq cens Cavaliers. A cette nouvelle, on dépêcha au plutôt Fregoſe & de Lanques, pour aller faire une découverte plus certaine. Ces deux Officiers étant retournés un peu après, rapporterent que toute la Cavalerie de l'Empereur étoit en chemin, & qu'elle pouvoit être compoſée de ſix mille chevaux. Le Maréchal de S. André voyant que ſes forces n'étoient pas égales à celles des ennemis, au lieu de faire paſſer ſes troupes à la hâte (ce qui auroit pû, dans un lieu ſi étroit, mettre parmi elles le déſordre, la confuſion & l'épouvante, & donner occaſion aux ennemis de faire de plus grandes entrepriſes) aima mieux, eu égard aux circonſtances, faire face, & ranger ſes gens en ordre de bataille ſur une éminence, au pied de laquelle couloit le ruiſſeau qu'il faloit paſſer. Pour venir à bout de ſon deſſein, il envoya au-devant de l'ennemi Fregoſe & de Lanques, afin de l'amuſer par des eſcarmouches. Tandis que l'on combattoit, on fit paſſer le ruiſſeau au

Occaſion manquée par le Duc de Savoye d'attaquer avantageuſement les François.

(1) Ou ſuivant l'édition de Patiſſon, *trois.*

HENRI II. 1554. au Comte d'Enguien avec le premier corps de troupes. Lorſqu'il fut paſſé, Turenne, qui conduiſoit l'autre, prit ſa place, afin qu'il ne parût rien de vuide. Celui-ci étant auſſi paſſé de l'autre côté, ceux qui étoient au bas de cette éminence, vinrent ſe placer dans l'endroit qu'il venoit de quitter. Ainſi, étant tous paſſés ſans confuſion, & en gardant leurs rangs, ils s'arrêterent de l'autre côté du ruiſſeau. L'ennemi, qui ne les voyoit que de loin, crut que c'étoit une armée entiere, qui ne faiſoit aucun mouvement; car il ignoroit qu'il y eût un ruiſſeau dans cet endroit, & il s'imaginoit que toute l'armée y étoit, ou qu'il étoit ſurvenu un renfort, parce que le nombre de ceux qui avoient paſſé le ruiſſeau augmentoit toûjours: il s'arrêta donc, & ne crut pas devoir ſe hâter d'attaquer. Pendant ce tems-là, le Maréchal de S. André paſſa avec le Prince de Condé, le Duc d'Aumale, & les autres Seigneurs, & on laiſſa environ trente Cavaliers avec les Comtes de Sault, de Suſe & de Cruſſol, que les Arquebuſiers qu'on avoit placés de côté & d'autre, ſur l'un & l'autre bord, mettoient à couvert. Enfin ceux-ci paſſerent auſſi le ruiſſeau, & ſe joignirent aux autres, lorſqu'ils virent approcher l'ennemi; qui étant arrivé près du ruiſſeau, reconnut trop tard ſon erreur, & eut lieu de ſe répentir d'avoir manqué une ſi heureuſe occaſion de combattre: il ne put s'empêcher d'admirer le jugement & la préſence d'eſprit de S. André, qui lui avoit en quelque ſorte derobé une victoire, & dont l'habileté étoit venu à bout de faire paſſer toutes ſes troupes de l'autre côté du ruiſſeau, dans un lieu ſi déſavantageux, ſans qu'il lui en eût coûté la perte d'un ſeul homme.

Heureux ſuccès des armes Françoiſes.

Le même jour le Duc de Nevers, qui marchoit en flanc, tomba ſur les ennemis qui s'étoient écartés çà & là, & en tua un grand nombre. Enſuite toutes nos troupes s'étant jointes, elles avancerent juſqu'à Villey, brûlant tous les villages qui ſe trouvoient ſur leur paſſage, ou ceux qu'ils étoient obligés de laiſſer derriere eux. Là on les mit en bataille, comme ſi on eût été prêt de donner le combat. Voici l'ordre qu'on garda. Les Allemans étoient à l'aîle droite, entre deux bataillons François. L'Infanterie Françoiſe étoit au milieu de l'armée, entre les Allemans & les Suiſſes. La Cavalerie également diſtribuée fermoit les aîles, & les Chevaux-légers, diviſés par eſcadrons, étoient à la tête. Mais le combat ne s'étant pas donné, le Roi, après être demeuré un jour entier en cet endroit, ſans que l'ennemi vînt l'attaquer, s'avança juſqu'à Crevecœur dans le Cambreſis, où le Prince de la Roche-ſur-Yon vint le trouver avec quantité de vivres & de munitions. Il avoit défendu de ce côté-là notre frontiere, en l'abſence du Duc de Vendôme; & quelque tems auparavant, ayant ſurpris l'ennemi entre Bapaume & Arras, il l'avoit battu & mis en fuite, après avoir fait priſonniers de Fama, Gouverneur de la citadelle de Cambray, & le brave de Varluſet, ſon Lieutenant, Capitaine de Chevaux-légers. Il livra ce combat ſeulement avec deux compagnies de Cavalerie, qu'on lui avoit envoyées, tandis que le Roi étoit encore devant Dinant. Nos troupes, par le moyen des pionniers, ruinerent toutes les fortifications de Crevecœur, commencées par les habitans. Lorſqu'on eût appris que l'Empereur avoit réſolu de ſe retrancher auprès de Cambray, le Roi, qui avoit fait d'inutiles

Digitized by Google

les efforts pour attirer l'ennemi au combat par de fréquentes eſcarmouches, décampa le 2. d'Août, & ſe rendit au Châtelet. Le lendemain il s'arrêta à Mornencourt, ſitué à deux lieuës de Peronne. Etant arrivé auprès d'Arras, & enſuite à Bapaume, la garniſon de ces deux places ſortit, & on livra quelques petits combats. Le troiſiéme jour il vint à Fervan, proche l'Abbaye de Sercamp, ſur les frontieres du Comté de S. Paul. Ceux de la garniſon ſe croyant en ſûreté, à cauſe des forêts & de la connoiſſance qu'ils avoient des chemins, attaquerent ſur le ſoir notre arriere-garde; mais les Anglois & les Ecoſſois les maltraiterent beaucoup, en tuerent pluſieurs, & leur prirent des chevaux. Ce ſuccès compenſa l'échec que nous avions reçu depuis peu de leur part, au port de Givets. HENRI II. 1554.

On paſſa deux jours dans cet endroit, d'où l'on envoya le Duc de Vendôme pour reconnoître Fokemberg, & ſommer la garniſon de Ranty de ſe rendre. Le 8. du même mois on partit de Fervan, & ayant fait paſſer l'armée par le Comté de S. Paul, en laiſſant à gauche Dourlens & Heſdin, on prit ſur la droite, & on ſe rendit à Fruges, par les ruines de Teroüenne. De-là, on ſomma encore de la part du Roi les habitans de ſe rendre. Ranty eſt une place ſituée dans un lieu marécageux, entre des collines aſſez éloignées de la ville, qui ne peuvent l'incommoder; il y paſſe un ruiſſeau, qui remplit un foſſé profond & large, dont la citadelle eſt environnée de toutes parts. Sous le regne de Charles VI., les enfans de Louis d'Orléans, que Jean Duc de Bourgogne avoit fait aſſaſſiner à Paris, furent tenus priſonniers dans cette place, & confiés à la garde de Robert de Croy; on la regardoit alors comme une des places les mieux fortifiées, & on y avoit mis une très-bonne garniſon Eſpagnole. D'abord on reconnût la ville, & après quelques eſcarmouches, où le Duc de Guiſe courut riſque de la vie, on jugea à propos de l'attaquer par deux endroits. Le Connétable, qui conduiſoit l'avant-garde, fit paſſer une partie des troupes de l'autre côté du ruiſſeau, & ayant fait faire un retranchement dans l'endroit par où l'on ſe doutoit que l'ennemi pourroit venir, il fortifia tellement ſon camp, que s'il eût été néceſſaire de rejoindre l'armée, il l'eût pû faire, ſans courir aucun riſque. Ranty ſommé & aſſiégé par les François.

Sur ces entrefaites, l'Empereur étant venu avec toute ſon armée à Marque, ſitué à deux milles de-là, fit tirer le canon, pour informer les aſſiégés de ſon arrivée. Le Connétable s'avança auſſi-tôt pour provoquer l'ennemi; car le Roi vouloit ſur-tout qu'on livrât le combat, avant que l'Empereur eût raſſemblé les troupes qu'on devoit lui envoyer d'Allemagne de tous côtés. Le Connétable vint camper devant Ranty, ſoit pour le prendre à la vûë de l'ennemi & à ſa honte, ſoit pour obliger l'Empereur à combattre, s'il venoit au ſecours de cette ville. La choſe ayant été propoſée au Conſeil, on fut d'avis de mettre des troupes, pour garder le bois qui s'étendoit depuis le haut de la colline juſqu'à notre camp, & on en donna le ſoin au Duc de Guiſe, qui y plaça trois cens Arquebuſiers d'élite, & quelques Cuiraſſiers à pied, qui empêcherent de ce côté-là l'irruption des ennemis. C'étoit de-là que dépendoit notre ſalut ou notre perte; car comme nos troupes étoient appuyées au Levant par une riviere L'Empereur s'avance pour ſecourir les aſſiégés.

&

HENRI II. 1554. & un marais fort profond; & au Couchant par une colline peu éloignée, il faloit néceſſairement, quand on ſe ſeroit ſaiſi de cette forêt, qui formoit un coude, & qui reſſerroit la plaine où nos gens étoient campés, que le chemin qui étoit étroit au-deſſous de la montagne, & qui étoit le ſeul par où ils pouvoient ſortir, leur fût entierement bouché. L'ennemi étoit campé au Midi, dans l'endroit où la campagne s'élargiſſoit peu-à-peu juſqu'au quartier des Impériaux, placé vis-à-vis ſur des éminences. Gonzague, qui étoit le premier Conſeiller de guerre, conſeilla à l'Empereur de s'emparer de ce bois, & d'y mettre beaucoup de monde pour le garder, parce qu'il arriveroit de-là, que les troupes du Roi, environnées de toutes parts, ne pourroient ni faire beaucoup de mal, ni reſter en ſûreté dans cet endroit; qu'enfin nos ſoldats ne pourroient même faire retraite, ſans s'expoſer à un grand péril. On ordonna donc aux Eſpagnols de ne pas abandonner ce poſte, lorſqu'ils s'en ſeroient emparés, & de ne pas aller plus loin: mais ils employerent inutilement deux fois la ruſe pour en venir à bout. Car quoique leurs attaques fuſſent trés-vives, & qu'ils fiſſent dans le bois des cris effroyables pour nous intimider, comme ils ne ſçavoient pas les chemins, nos ſoldats cachés dans ce même bois les ſurprirent, & les repouſſerent vigoureuſement & avec perte.

L'Empereur attaque le Bois-Guillaume, près de Ranty.

Cependant l'Empereur informé qu'on continuoit d'aſſiéger Ranty, & qu'on preſſoit extrêmement cette place, ſuivit le conſeil de Gonzague, & partit le lendemain de grand matin avec ſon armée, dans un tems de brouillard, afin de n'être point apperçu de nos troupes, & de les chaſſer de ce bois, qu'on appelloit anciennement le Bois-Guillaume. On choiſit pour cette expédition quatre mille hommes de toute l'Infanterie, avec quelques Gendarmes & quelques Piquiers, & deux mille chevaux qui les ſuivoient, pour les ſecourir dans le beſoin. On fit auſſi avancer ſept piéces de canon. Les Chevaux-légers, commandés par le Duc de Savoye, ſuivoient ce détachement avec la Cavalerie Allemande, dont Gonzague avoit la conduite. Jean de Naſſau deſcendit avec un corps d'Allemans, en tournant autour de la colline, du coté de Fokemberg où nos Chevaux-légers étoient campés. Martin Roſſem, Maréchal de Cléves, qui avoit en flanc le Comte Vulenfort (1), avec environ quinze cens chevaux Allemans, vint ſe joindre à lui. D'abord nos ſoldats ſoutinrent courageuſement les efforts des Eſpagnols, qu'on avoit envoyés les premiers dans le bois. Mais le Duc de Guiſe, qui avoit lui-même placé ces ſoldats dans cet endroit, voyant que les ennemis étoient en plus grand nombre qu'eux, leur ordonna de ſe retirer peu-à-peu, ſans pourtant abandonner le combat.

Le combat devient général.

Cependant le brouillard s'étant diſſipé, on vit paroître toute l'armée de l'Empereur. Auſſi-tôt le Connétable fit paſſer des troupes en deçà du ruiſſeau, après avoir laiſſé des ſoldats pour garder les retranchemens, & il courut au ſecours du Duc de Guiſe, qui n'avoit point encore abandonné la col-

(1) Brantome dans ſes Hommes illuſtres François, Tome III. pag. 38. le nomme *Vulfenfort*. LE DUCHAT.

colline. Ayant paſſé promptement par des chemins étroits, il envoya d'abord ſur cette colline un regiment François, qu'il fit ſuivre par quatre eſcadrons de Cavalerie. Les Allemans & les Suiſſes marchoient au pied de la colline, & le Duc d'Aumale les appuyoit à la gauche, couvrant entierement avec les Chevaux-légers la plaine ſituée au-deſſous de Fokemberg. On envoya à la droite quelques cavaliers Ecoſſois, qu'on plaça devant les Gendarmes, pour ſoutenir le choc de l'ennemi, s'il nous attaquoit en flanc. Enfin, nos Arquebuſiers qui étoient dans le bois, s'étant retirés peu-à-peu, le Duc de Guiſe alla joindre ſa cornette, compoſée de cent chevaux, & celle de Gaſpard de Saulx-Tavannes, qui étoit ſeulement de cinquante. Les Suiſſes demanderent au Roi de la Cavalerie pour les ſoutenir, ſuivant la coûtume. Ce Prince, après avoir parcouru les rangs à cheval & armé, pour encourager ſes troupes, leur promit qu'il les ſoutiendroit lui-même, comme ſes amis & ſes alliés. Ce diſcours plein de bonté les remplit de joye, & les anima. L'ennemi, qui s'étoit emparé du bois, s'imaginant avoir remporté la victoire, vint fondre ſur nos troupes. Le Duc de Guiſe partit auſſi-tôt pour l'aller recevoir. Ayant vû que Coligny, qui conduiſoit le premier corps de l'Infanterie Françoiſe, avoit déja mis pied à terre pour combattre, il ſe tourna vers ſa troupe, & leur parla en ces termes: HENRI II. 1554.

Harangue du Duc de Guiſe à ſa troupe.

„ Mes chers compagnons, ce jour tant deſiré eſt enfin arrivé, & voici „ l'occaſion de faire éclater devant le plus puiſſant des Rois votre courage „ & votre fidélité. La fortune vous préſente aujourd'hui un avantage „ qu'elle a ſouvent refuſé à la prudence & à la valeur. Elle vous fournit „ un moyen aſſûré de triompher glorieuſement de l'ennemi, & en même „ tems de terminer une guerre ſi contraire à nos intérêts. C'eſt uniquement pour ce ſujet que notre Roi très-prudent a réſolu d'aſſiéger Ranty; non qu'il croye que la priſe d'une ſi petite place ſoit d'une grande „ conſequence pour la France, mais pour engager enfin au combat un „ ennemi qui n'a employé juſqu'ici que la ſurpriſe & l'artifice. Si j'ai reculé peu-à-peu, & ſi je me ſuis venu joindre à vous, feignant de laiſſer „ la victoire aux ennemis, c'étoit pour vous donner lieu de les vaincre, „ après les avoir attirés malgré eux à un combat, qu'ils ne peuvent plus „ éviter. Reprenons donc notre premier courage, & augmentons aujourd'hui la gloire de notre Nation, par la victoire que nous remporterons ſur un ennemi ſi puiſſant “.

Le Duc de Guiſe, après ce diſcours, fit prendre les devans au Duc de Nemours avec un eſcadron de Chevaux-légers, dans lequel étoient François Comte de la Rochefoucault, Charles de Randan, ſon frere, Charles de Hallwin, de Piennes, & Jean de Chabanes Baron de Curton, & lui ordonna de ſoutenir Tavannes, avec ſa cornette de Cavalerie & la moitié de la ſienne. Au premier choc de l'ennemi, qui nous attaqua avec ſuccès, nos Chevaux-légers reculerent, deſorte que les Eſpagnols qui étoient ſous la conduite de Henri Henriquez, & les Allemans, croyant que nous étions défaits, commencerent à rompre leurs rangs, & à courir de tous côtés, comme s'ils euſſent déja remporté la victoire. Alors Tavannes donna ſur

HENRI II. 1554. eux avec vigueur; mais l'Infanterie ennemie tirant en flanc ſur nos troupes, rendoit encore l'avantage douteux; lorſque le Duc de Guiſe, avec Alfonſe d'Eſte, ſon beau-frere, & le Grand-Prieur de France, ſon frere, après avoir détaché quelques Cavaliers, pour s'oppoſer à l'Infanterie & à la Cavalerie des ennemis, vint fondre ſur eux, & les défit : l'Infanterie Eſpagnole qui avoit pris la route du bois pour ſe ſauver, ayant commencé à ſe réünir dans ces chemins étroits, fut empêchée par les Arquebuſiers que le Duc d'Aumale avoit menés avec lui.

Bataille gagnée par le Duc de Guiſe.

Cependant le Duc de Guiſe, s'avançant toûjours, ſerra de près la Cavalerie Allemande, qui ſe retiroit en ordre, après ſa décharge; l'ayant empêchée par ce moyen de revenir à la charge, à cauſe que le lieu étoit trop étroit, ils ſe jetterent au travers du regiment de Naſſau, dont ils rompirent les rangs, & qu'ils culbuterent ſur celui qui le ſuivoit. Le Duc de Nevers à ſon arrivée, mit en déroute & pouſſa les Cavaliers Eſpagnols dans le bois, à l'entrée duquel ils s'étoient raſſemblés pour ſe ranger en bataille, & où Gonzague avoit été lui-même obligé de ſe réfugier. Ce Général, qui ne ſçavoit pas les routes du bois, s'égara pendant la nuit, enſorte que les ennemis crurent qu'il avoit été tué. Granvelle, Evêque d'Arras, Garde des ſceaux de l'Empereur, qui étoit venu au camp pour être témoin d'une victoire, qu'on regardoit comme infaillible; fut forcé de s'enfuir bien vîte au même endroit. Le Connétable empêcha nos ſoldats d'aller plus loin, parce que la nuit approchoit. Nous perdimes dans ce combat environ deux cens cinquante hommes, entr'autres le Baron de Curton, & de Forges, Guidon de Tavannes: Randan, Conflant Vicomte d'Auchy, d'Avence, Guidon de Randan, & d'Amanzay, ſon Lieutenant, reçurent des bleſſures dangereuſes, dont le dernier mourut à Paris quelque tems après. Nos Hiſtoriens prétendent que les ennemis perdirent dans cette journée quinze cens hommes tués, ou faits priſonniers: toutes leurs piéces de campagne, dix ſept drapeaux & quatre étendarts furent pris. On fit priſonnier Silly, homme de grande naiſſance, & très-aimé de l'Empereur. Ce Seigneur profita de cette occaſion pour traiter de la paix; il fit à ce ſujet pluſieurs voyages de part & d'autre; mais il ne put réüſſir dans ſes négociations. Tavannes ſe ſignala en ce jour, & mérita d'être comblé de loüanges au-deſſus de tous les autres. Auſſi comme il revenoit du combat, ayant encore l'épée à la main, teinte du ſang de l'ennemi, le Roi l'embraſſa tendrement, & ayant ôté lui-même de ſon col le collier de l'Ordre qu'il portoit, il en honora ſur le champ ce brave Officier. Il créa auſſi Chevaliers de l'Ordre, Jean de Mendoza, Colonel des Suiſſes, Thierri Underwal, Petronien Cleri, & d'Anois, qui fut envoyé depuis chez les Griſons en qualité d'Ambaſſadeur. On donna la même récompenſe à tous ceux qui avoient eu quelque commandement dans la Cavalerie ſous les ordres de Guiſe, de Nevers, de Bouillon & de Tavannes.

Les Impériaux font des réjouiſſances pour des

La nuit ayant mis fin au combat, le Connétable, pour marque de la victoire qu'on venoit de remporter, & comme maître du champ de bataille, y paſſa la nuit avec preſque toute l'armée, toûjours prête à combattre. L'ennemi, qui avoit auſſi veillé toute la nuit, donna lieu de croire au Roi, que

que le lendemain il recommenceroit le combat, pour ſe venger de la perte qu'il avoit faite le jour précedent; mais les coureurs que le Roi avoit envoyés pour obſerver ce que faiſoit l'Empereur, rapporterent, que ſon armée étoit renfermée dans ſes retranchemens qu'il avoit fait encore fortifier pendant cette nuit. Cependant on entendit un grand bruit du canon que l'on tiroit dans le camp des ennemis; c'étoient des décharges en ſigne de réjoüiſſance du ſuccès que le Marquis de Marignan avoit eu contre Strozzi à Marciano. Nous parlerons plus au long dans la ſuite de cette action. Si cette nouvelle adoucit un peu le chagrin que l'Empereur avoit de l'échec inattendu qu'il venoit de recevoir, elle diminua auſſi la joye que le Roi avoit de ſa victoire. Mais bien loin de rejetter la faute de cette perte ſur Strozzi, il aima mieux en accuſer tout autre. Il le conſola même par ſes lettres, & lui donna en récompenſe de ſes ſervices le bâton de Maréchal de France, qu'il lui avoit deſtiné, & dont il lui fit expédier les lettres dans la ſuite, pour remplir la place de Robert de la Marck, Prince de Sedan, mis depuis peu en liberté, & mort en arrivant chez lui. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit été empoiſonné; il eſt certain que lorſque la tréve eût été rompuë, on reprocha cette indigne action aux Impériaux.

HENRI II. 1554. avantages remportés en Italie.

Quoique les deux armées fuſſent demeurées en préſence, on ne fit plus rien de part & d'autre: on continua ſeulement de ſe canonner. Alors les Impériaux tinrent Conſeil, pour ſçavoir s'il étoit à propos de ſe retirer, & d'abandonner les aſſiégés. Gonzague, qui avoit conſeillé à l'Empereur une entrepriſe ſi dangereuſe, mais où il y avoit de la gloire à eſpérer, le preſſa de ſoutenir ce qu'il avoit entrepris, & l'exhorta à ne pas décamper. Il fit entendre à ce Prince, qu'on ne pouvoit pas dire que ſon armée eût été défaite le jour précedent; que c'étoit le ſoldat qui, par ſa témérité, & pour n'avoir pas été attentif aux ordres, s'étoit laiſſé arracher des mains une victoire aſſurée. „ Les François, dit-il, n'ont remporté d'autre avantage „ que de nous avoir enlevé quatre drapeaux, que le ſoldat leur a en quelque „ ſorte livrés lui-même. Mais, ajoûta-t-il, ils auront lieu de ſe glorifier d'une „ victoire entiere, s'ils voyent que Votre Majeſté Impériale ſe retire, & „ abandonne le champ de bataille; la victoire eſt encore incertaine; celui „ qui décampera le premier, laiſſera à l'ennemi toute la gloire du com- „ bat. „ Ces raiſons empêcherent l'Empereur de ſe retirer.

Gonzague deconſeille à l'Empereur d'abandonner ſon poſte.

Le Roi, informé de ce qui ſe paſſoit, ne jugea pas à propos d'attaquer un ennemi ſi bien retranché. D'ailleurs, quoiqu'il n'eût pas ceſſé de faire tirer contre la ville, il n'avoit pas encore fait de grands progrès. Il réſolut donc de lever le ſiége: il étoit tems de le faire; car les vivres commençoient à manquer, & l'air infecté augmentoit de jour en jour les maladies dont le camp étoit attaqué. Enfin le Roi crut que ſa retraite ſeroit honnête & aſſurée, parce que s'il n'avoit pû venir à bout de défaire entierement l'ennemi, il avoit eu au moins un grand avantage ſur lui, en le repouſſant avec perte. Le Roi ayant donc fait mettre le feu dans ſon camp le 15. d'Août, ſe retira en cet ordre. Il marchoit au milieu de l'avant-garde, que l'armée ſuivoit avec les Allemans, le canon, & deux regimens François, qui avoient en flanc les troupes que le Connétable me-

Retraite de l'armée Françoiſe de devant Ranty.

HENRI II. 1554. menoit, & ſept (1) cornettes de Cavalerie. Le Maréchal de S. André fermoit l'arriere-garde avec le Duc d'Aumale, & les Chevaux-légers. Avant de partir, le Roi envoya annoncer ſon départ à l'Empereur, & lui fit dire, que s'il vouloit encore tenter le hazard d'un combat, il l'attendroit l'eſpace de quatre heures, dans le même endroit où l'on avoit déja livré la bataille. Toute l'armée ſe tint en effet trois heures ſous les armes, & prête à combattre, après même qu'on eût emporté le canon & plié bagage. Ainſi on peut aſſurer que, quoique celui qui a écrit la vie de Gonzague, l'ait compoſée ſur les Mémoires de ce Seigneur, il n'a pas néanmoins rapporté de bonne foi cette action, puiſqu'il dit que notre armée ſe retira ſecretement, & à l'inſçû de l'ennemi, enſeignes ployées, & ſans battre le tambour. Adriani raconte le même fait avec auſſi peu de fidélité. Cet Hiſtorien dit, qu'on tira contre Ranty quatre mille huit cens coups de canon, & qu'on prit quelques drapeaux de l'Infanterie Allemande, un étendart & quatre piéces de canon. De Ranty nos ſoldats vinrent en un jour camper d'abord à Montcavré, ſitué à une lieuë de Montreuil, où ils reſterent quatre jours; enſuite le Roi s'avança plus près de Montreuil, & vint loger dans la Chartreuſe. Tandis que ce Prince y ſéjournoit, pour faire rafraîchir ſon armée, les Ecoſſois & les Anglois s'étant écartés avec un peu trop de confiance, furent ſurpris dans la nuit par les ennemis auprès d'un village, nommé Marenlo: il y en eût quelques-uns de brûlés avec les maiſons où ils étoient logés, d'autres furent tués, & on en fit pluſieurs priſonniers, qu'on emmena avec tout leur équipage. Après la levée du ſiége de Ranty, l'Empereur employa quelques jours à réparer les ruines de la citadelle; enſuite il partit pour S. Omer & Arras, & après avoir été ſoulagé de la goute dont il étoit attaqué, & à laquelle il étoit fort ſujet, il alla à Bethune & à Bruxelles, où il ſe dépouilla de la ſouveraineté de Milan en faveur de Philippe ſon fils, Roi d'Angleterre. On y envoya Louis Cardone pour en prendre poſſeſſion au nom de Philippe. Dans le même tems ce Prince, à qui l'on diſoit que l'Empereur vouloit ceder tous ſes Royaumes & ſes Etats, fut mandé pour venir voir ſon pere qui étoit malade.

L'Empereur cede Milan à Philippe ſon fils.

Retour du Roi en France.

Le Roi de ſon côté, ayant mis des garniſons dans Ardres & dans Boulogne, ſe rendit à Compiegne avec le Duc de Guiſe, & les principaux Seigneurs de ſa Cour. Le Connétable de Montmorency demeura avec l'armée, enſuite il fit paſſer ſes troupes de l'autre côté de la riviere de Canche, & les mit dans Brimeu, Eſpineu & Beaurin, ſitués ſur le bord de cette riviere. Pour ne point conſumer inutilement les vivres de cette frontiere, il renvoya les Suiſſes le 27. d'Août après les avoir payés, avec ceux qu'on avoit levés dans le Royaume, & qui étoient venus avec le Roi. Enfin, le Duc de Vendôme étant arrivé, le Connétable & le Maréchal de S. André lui laiſſerent le commandement de l'armée, & partirent pour aller joindre Sa M. Alors les ennemis, qui s'étoient retirés dans différens endroits, comme s'ils euſſent eu deſſein de reſter tranquilles pendant le reſte de l'année, & y demeurer en quartier d'hyver, ſe raſſemblerent promptement, au

Les Impériaux font le dégât ſur

(1) Les éditions de Patiſſon & de Drouart mettent, *trois*.

au départ de ces Généraux, & s'avancerent, en nous laiſſant ignorer s'ils prendroient le chemin, ou de Montreuil, ou de Dourlens. Dans cette incertitude, le Duc de Vendôme paſſa la riviere d'Authie pour les aller joindre, & campa auprès de Dampierre: mais ayant appris qu'ils avoient brûlé en chemin Auxy-le-Château, place qui apartenoit au Comte d'Egmond, dans les Etats du Roi, & défait quelques-uns de nos Chevaux-légers, il partit de Dampierre pour ſe rendre près d'Abbeville, & de Dourlens, où il croyoit que l'ennemi devoit venir. Après y avoir mis de bonnes garniſons, il paſſa la Somme, & campa le premier de Septembre au Pont-dormy, où il fit faire un retranchement, parce que ce lieu lui parut propre à défendre le païs, & à couper le paſſage à l'ennemi. HENRI II. 1554. la frontiere.

Enfin, les Impériaux ne pouvant rien faire de plus, pillerent, ravagerent & brûlerent pendant quelque tems notre frontiere. Enſuite ils s'avancerent juſqu'à S. Riquier, où le Comte d'Enguien, par l'ordre du Duc de Vendôme, mareha contr'eux avec trois cens Gendarmes & quelques Chevaux-légers, qu'on avoit envoyés devant. Nos troupes ayant obligé l'ennemi de ſe raſſembler; l'empêcherent auſſi de brûler & de piller davantage. On prit quelques charettes chargées de munitions. Mais comme on n'y trouva que du pain cuit ſous la cendre & de mauvaiſes pommes, on conjectura de-là que l'ennemi manquoit de vivres, & qu'il ne tiendroit pas long-tems la campagne. Cependant les ennemis ſuivant toûjours le bord de la riviere, brûlerent Dampierre, Dourrier, avec les villages & les châteaux des environs. Le Duc de Vendôme s'étant apperçu qu'ils avoient deſſein d'aller à Montreuil, y envoya cent vingt Gendarmes de ſa compagnie, & de celle du Maréchal de S. André, avec neuf compagnies d'Infanterie: ils paſſerent l'Authie le 12. de Septembre, & arriverent à Meſnil, ſitué dans un grand marais, vis-à-vis Heſdin, que l'Empereur avoit fait démolir l'année précedente. On commença alors à fortifier cette ville, par le moyen des païſans & des pionniers qu'on avoit fait venir de tous côtés, & on la mit dans l'étenduë & dans l'état de défenſe où elle eſt aujourd'hui. Enfin le Duc de Vendôme, voyant que ſes ſoldats étoient fatigues, diſtribua ſon armée dans les quartiers d'hyver, & envoya une partie de la Cavalerie proche l'endroit où étoit l'ennemi, pour mettre à couvert les païſans, tandis qu'ils ſeroient occupés à leurs travaux. On envoya en garniſon les compagnies Françoiſes d'Infanterie, les Anglois & les Ecoſſois dans les villes ſituées ſur la Somme; les regimens du Rhingrave & de Fontenay furent envoyés à Saint-Eſprit-de-Rœux, & on fit partir ceux de Rockendolf & de Reiffenberg pour le Piémont.

Voilà ce qui ſe paſſa ſur les frontieres de France pendant le cours de cette année. Mais l'intérieur du Royaume ſouffrit beaucoup à cauſe du changement qui arriva dans le Parlement, par le conſeil & le crédit de certaines perſonnes, qui abuſant de leurs lumieres & de leur eſprit, compterent pour rien l'abolition des anciens uſages. Le Parlement qui avoit été ambulatoire dans ſon origine, étoit devenu ſédentaire ſous le regne de Philippe de Valois l'an 1344.; car c'eſt ainſi qu'on peut le voir dans les archives de Le Roi fait des changemens dans le Parlement de Paris. Origine de ce tribunal.

HENRI II. 1554. de la Tournelle, & non pas dans notre Hiſtoire, où il y a à ce ſujet pluſieurs erreurs. Alors on fixa un certain nombre de Conſeillers, pour rendre la juſtice, & exercer leur charge ſans interruption, depuis l'onze de Novembre juſqu'au ſept de Septembre. Ils étoient au nombre de cent; la Grand-Chambre avoit trois Préſidens, ſix Maîtres des Requêtes, quinze Conſeillers clercs, & autant de laïques; il y avoit à la Chambre des Enquêtes, appellée alors vulgairement la Chambre des Auditeurs du païs coûtumier, vingt quatre Conſeillers clercs, & dix ſept laïques; & cinq clercs & trois laïques aux Requêtes du Palais, dont on pouvoit interjetter appel au Parlement. En ajoûtant à tous ces Officiers les douze Pairs de France, on trouve en tout le nombre de cent. Sous François I. on y ajoûta vingt Conſeillers & huit Maîtres des Requêtes.

Edit pour rendre le Parlement de Paris ſemeſtre.

Mais la puiſſance & l'autorité d'un corps ſi auguſte, qui exerçoit la juſtice pendant toute l'année, étant plus étenduë que ne le deſiroient les gens de Cour, toujours partiſans du pouvoir arbitraire, & qui veulent naturellement que tout dépende de leur caprice; le Cardinal de Lorraine, paſſionné pour la nouveauté, & ſollicité par quelques Seigneurs, conſeilla au Roi de partager les Conſeillers par ſemeſtre, afin que s'étant repoſés quelque tems, & ſe ſuccedant les uns aux autres, ils puſſent remplir, diſoit-il, plus aſſidûment les fonctions de leurs charges. On retrancha, par le même Edit, les épices qu'ils recevoient auparavant des plaideurs, comme une choſe qui ne faiſoit point honneur à leur intégrité. Le Roi, pour les dédommager, augmenta leur honoraire, qui étoit auparavant modique, & voulut que par cette ſuppreſſion d'un profit ſordide, qu'ils retiroient de leurs peines, la juſtice fût dans la ſuite renduë gratuitement. Ce nouvel établiſſement parut d'abord très-ſpécieux; il ſembloit propre à éloigner de ces Magiſtrats toutes vûës d'intérêt, à ranimer leur zèle, à exciter leur vigilance & leur attention, & capable par ce moyen de rendre à ce corps toute ſa dignité, & de ſoulager les plaideurs en abrégeant le cours des affaires. Mais dans la création des Préſidiaux & dans l'établiſſement des ſemeſtres (dont cet Edit porte le nom) on augmenta le nombre des Juges, & on vendit les charges; car tel étoit le deſſein de ceux qui avoient ſollicité l'Edit. Ainſi ce nouvel établiſſement, dont on vantoit tant l'utilité, commença par le commerce le plus honteux. Cette diviſion en deux ſemeſtres ayant diminué le nombre des magiſtrats en fonction, on vit les Conſeillers des Enquêtes, qu'on n'avoit coûtume d'admettre à la Grand-Chambre qu'après qu'ils avoient acquis une longue expérience, y monter avant le tems convenable. Ainſi, comme la plûpart n'étoient pas en état d'occuper ces places, à cauſe du peu d'exercice & de capacité qu'ils avoient, il arriva, qu'au lieu de rétablir la diſcipline & la dignité du Parlement, comme on ſe l'étoit propoſé par ce changement, on détruiſit preſqu'entierement l'une & l'autre. On s'apperçut enfin de ces inconveniens, & on vit en même tems que le tréſor Royal étoit extraordinairement chargé, par l'augmentation des gages. Alors on jugea à propos d'abolir les ſemeſtres, & de permettre aux Juges d'exercer leurs charges pendant toute l'année, & de recevoir des plaideurs les épices comme auparavant. Cela cauſa un nou-

nouveau changement & beaucoup de confuſion. Car les Juges étant en trop grand nombre, les jeunes Conſeillers, qui s'étoient hâtés de monter à la Grand-Chambre, furent obligés de retourner ſur leurs pas & de deſcendre aux Enquêtes. HENRI II. 1554.

Avant que l'Edit pour les ſemeſtres eût lieu, cette affaire avoit été agitée à la Cour avec beaucoup de chaleur. Le Parlement s'y oppoſa de toutes ſes forces, & le 8. de Février il fit préſenter des remontrances au Roi, par Gilles le Maiſtre, Premier Préſident, & par Jean de S. André & Antoine Menard, Préſidens. Michel de l'Hoſpital, qu'on avoit élevé de la charge de Conſeiller à celle de Premier Préſident lai de la Chambre des Comptes, répondit à chaque article des remontrances, dans leſquelles on faiſoit voir les inconvéniens de l'Edit. Les Courtiſans diſoient que ce Magiſtrat, qui avoit été Conſeiller au Parlement, étoit inſtruit de tout, & ſçavoit qu'il ſe paſſoit dans cette Cour bien des choſes contre la droiture & contre la bienſéance. L'Hoſpital dit, qu'on ne pourroit jamais remédier à ces abus, tant que cette puiſſance ſeroit unie; qu'il étoit néceſſaire de la partager pour l'affoiblir; qu'en un mot, ce corps redoutable ne pourroit être ſubjugué qu'en le diviſant. Jean d'Aurat (1), qui étoit précepteur de quelques enfans de la Cour, & qu'on fit enſuite Profeſſeur Royal, homme d'un rare génie, compoſa à ce ſujet un poëme très-ingénieux, mais hardi & même inſolent, afin de faire plaiſir au Cardinal de Lorraine, qui preſſoit vivement cette affaire; il y compara le Parlement à l'Androgyne (2) de Platon (3). Enfin l'autorité du Roi & le crédit des courtiſans l'emporterent, & on partagea le Parlement en ſemeſtres. Cette innovation commença le 2. de Juillet de cette année, & finit trois ans après, le quatre du même mois. Ceux qui ont écrit notre Hiſtoire, tant en abregé qu'en entier, n'en font preſque pas mention; il ne ſe trouve même rien à ce ſujet dans les Regîtres du Parlement de Paris, & cet Edit n'a point été inſeré dans le recueil des Ordonnances du Roi; ainſi il faut avouër que le ſouvenir d'une choſe ſi récente & ſi mémorable fut bien-tôt effacé. Quoique ce partage du Parlement eût été fait à contre-tems, & qu'il ait été aboli enſuite par des motifs juſtes & légitimes, il ſeroit peut-être

(1) Aurat, d'Aurat, ou Dorat, en latin *Auratus*, étoit Limouſin, & s'appelloit Dinematin. Il a laiſſé beaucoup de vers Grecs, Latins & François. C'étoit un Poëte banal, qui compoſoit des vers ſur tout ce qui arrivoit. Sainte-Marthe dit, qu'il ne paroiſſoit point de livre, que d'Aurat n'en fit l'éloge en vers, & qu'il faiſoit l'épitaphe de tout le monde; il étoit ſur-tout grand faiſeur d'Anagrammes. On fait peu de cas de ſes poëſies.

(2) Androgyne, ἀνδρόγυνος, *Homme-femme*. Platon a pretendu que le premier homme avoit les deux ſexes, que le mâle & la femelle étoient joints par le côté, & que Dieu les ſepara. L'alluſion de l'Androgyne au Parlement de Paris étoit bien tirée.

(3) Il diſoit que comme les Poëtes racontent, que pour punir la fierté & l'inſolence de cet Androgyne, Jupiter l'avoit fait partager: de même le plus ſage de tous les Princes, voyant que le Parlement paſſoit les bornes de la modération qui lui étoient preſcrites, avoit jugé à propos de le diviſer. Il ajoutoit même, qu'au cas qu'il continuât à s'oublier, de ſemeſtre on pourroit bien le rendre trimeſtre; qu'on le reduiroit même à un mois; enſorte qu'on pourroit dire alors avec raiſon, que la lune gouvernoit les Magiſtrats, comme elle regle les mois. *Manuſcrit de la Biblioth. du Roi.*

Digitized by Google

Henri II. 1554. être à ſouhaiter pour de bonnes raiſons, dans le ſiécle où nous ſommes, qu'on le rétablît avec certaines modifications. Mais je ne dois pas traiter ici cet article, qui exigeroit une diſſertation particuliere.

Etabliſſement du Parlement de Rennes.

Dans la même année, on vérifia le 4. de Mai au Parlement de Paris l'Edit du Roi, qui concernoit l'établiſſement du Parlement de Rennes en Bretagne; on ordonna qu'il y auroit deux Chambres, quatre Préſidens, trente deux Conſeillers, deux Greffiers, deux Avocats généraux, & un Procureur général. L'Edit portoit auſſi, qu'on prendroit hors de la Province deux Préſidens, dont l'un auroit le titre de Premier, ſeize Conſeillers & un des Avocats généraux; qu'ils exerceroient la juſtice alternativement à Rennes & à Nantes; à Rennes pendant les mois d'Août, de Septembre, d'Octobre, & de Novembre; à Nantes pendant les mois de Février, de Mars, & d'Avril; & que le reſte du tems ſept Conſeillers de la Province tiendroient le ſiége. On le regla de la ſorte pour la commodité du païs.

Autre Edit par rapport à la gabelle & aux Secretaires du Roi.

Au commencement de cette année, le 8. de Janvier, on vérifia au Parlement un Edit bien rigoureux, par lequel on obligea les Poitevins, les Rochelois, ceux des Iſles voiſines, les Limouſins, ceux de l'Angoûmois, les Perigordins, & ceux de Saintonge & de la Guyenne, de fournir onze cens quatre vingt quatorze mille francs de notre monnoye, pour les droits de la gabelle, dont on avoit chargé ces Provinces. On augmenta auſſi le nombre des Secretaires du Roi. A cent vingt qu'ils étoient auparavant, on en ajoûta quatre vingt autres, afin d'en faire un nombre complet de deux-cens. Enfin, après de grandes diſputes, le 10. de Décembre l'Edit fut enregiſtré: il avoit déja été vérifié le 29. d'Octobre à la petite Chancelerie de Paris, en préſence du Vice-Chancelier.

*Fin du treizième Livre.*

HIS-

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE QUATORZIE'ME.*

### SOMMAIRE.

*GUerre de Toſcane : Jean Medicino ou Medici, Marquis de Marignan, Général des troupes. Son origine & ſa fortune. Mariage de Fabiano de Monte, avec la fille de Coſme. Siene eſt aſſiégée. Les Florentins ſont défaits auprès de San-Guſme. Jourdain des Urſins remet San-Fiorenzo, place de l'Iſle de Corſe, entre les mains de Doria. Malheureuſe expédition de Chiuſi. Ruſe de Santaccio. On envoye Pierre Strozzi avec du ſecours pour faire lever le Siége de Siene. Leon Strozzi eſt tué d'un coup d'Arquebuſe par un Paiſan, auprès de Scarlino. Le Roi donne le commandement de Siene à Blaiſe de Montluc. Bataille de Marciano, où Pierre Strozzi, qui commandoit nos troupes, eſt défait par le Marquis de Marignan. Priſe de Lucignano, par Joanin Zeti. Strozzi s'ouvre un paſſage, & ſe jette dans Siene. Il encourage les aſſiégés par l'eſpérance d'un ſecours. Strozzi ſort de la ville. On découvre l'armée navale des Turcs. Mehedia en Afrique eſt raſée. Monte-Reggioni eſt trahi par Joannin Zeti. Les ennemis attaquent Siene pendant la nuit, mais ſans ſuccès.*

### AUTEURS
### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*Jean-Bâtiſte Adriani, Corn. Tacite, Blaiſe de Montluc, l'Hiſtoire de Corſe par P. Antoine Philippini, Charles Sigonius, & Louis Marmol de Carvayal.*

HENRI II. 1554.

LA guerre fut plus allumée cette année dans la Toſcane que l'année précedente, & nous la fimes non ſeulement contre l'Empereur, mais encore contre le Duc de Florence. Ce Prince, que les Impériaux avoient ceſſé d'appuyer dans des conjonctures fâcheuſes, conſidérant les dangers qui le menaçoient, s'il n'empêchoit les François de ſe fortifier dans la Toſcane, crut que pour ſa ſûreté, il faloit ceſſer de feindre, lever enfin le maſque, & faire les derniers efforts, pour chaſſer par un coup d'éclat les François de tout le païs, ſans avoir en cela aucun égard aux intérêts

Le Duc de Toſcane prend la réſolution de chaſſer les François de ſon païs.

HENRI II. 1554. des Eſpagnols, dont il avoit été indignement abandonné, & traité avec un mépris extrême. Il ne fit pas d'abord éclater ſon deſſein, parce que le ſort des armes étoit alors contraire aux Eſpagnols, & que leurs affaires alloient très-mal en Italie; car nos troupes étoient devant Chieraſco, & Foſſano, qu'à la vérité elles n'aſſiégeoient pas fort vivement; mais le ſiége durant depuis long-tems, il y avoit lieu de craindre, que faute de vivres, la garniſon ne fût enfin obligée de ſe rendre. En effet, Gonzague étoit reduit aux dernieres extrêmités: il étoit dénué de tout; & l'argent, le nerf de la guerre, lui manquoit entierement. Comme depuis long-tems il n'étoit pas en état de payer ſes troupes, il leur étoit devenu odieux, & le peuple ne pouvoit plus le ſouffrir, à cauſe des nouveaux tributs qu'il en exigeoit tous les jours, & d'une taxe qu'il avoit depuis peu impoſée ſur chaque feu de la Province; ce qui avoit pouſſé à bout les peuples du Milanez. La dureté de ſon gouvernement lui avoit d'ailleurs attiré la haine des Eſpagnols, qui ſe ſouvenoient encore de la ſévérité outrée avec laquelle il avoit puni en Sicile, il y avoit plus de quatorze ans, une ſédition qui s'étoit élevée parmi les ſoldats.

Difficultés de ce projet.

Ces vexations firent tellement murmurer le peuple & les ſoldats, que l'on forma contre lui pluſieurs accuſations, qui furent portées au tribunal de l'Empereur. On lui reprocheit qu'il avoit ruiné les affaires des Impériaux en Italie, pour augmenter ſa fortune, & aſſouvir ſon inſatiable avarice, qui le rendoit inſupportable aux habitans & aux ſoldats. Gonzague ſe voyant donc en bute à la haine publique, & ſans aucun ſecours, pouvant à peine ſe défendre lui-même, n'étoit pas en état de ſecourir le Duc de Florence. D'un autre côté les troupes Eſpagnoles ne pouvoient gueres aborder en Italie ſans danger, parce qu'il leur faloit paſſer entre la Provence & l'Iſle de Corſe, que nous venions de ſoûmettre, & que d'ailleurs le Roi s'étoit preſque emparé de toute la côte de Siene. L'Empereur, qui avoit une fâcheuſe guerre à ſoutenir contre le Roi de France, dans un païs éloigné, n'envoyoit que peu de troupes en Italie, & preſque point d'argent. Coſme ne pouvoit pas beaucoup compter ſur le ſecours des troupes du Royaume de Naples, quoiqu'elles fuſſent dans ſon voiſinage, parce que leur Viceroi les auroit rappellées au premier bruit d'une deſcente des Turcs. Il crut donc qu'il devoit d'autant plus s'efforcer de ſuppléer par lui-même aux ſecours étrangers, dont il ne pouvoit ſe flater tant qu'il voyoit l'Empereur preſſé de toutes parts. Pour l'exécution de ſon deſſein, il jugea qu'il étoit à propos de mettre le Pape dans ſes intérêts, en mariant une de ſes filles à Fabien, fils de Baudouin, qui n'avoit pas encore 14. ans, & étoit neveu du S. Pere, lequel avoit fondé ſur lui toutes ſes eſpérances, depuis la mort de Jean-Bâtiſte.

Meſures qu'il prend pour y réuſſir.

L'ambition que Coſme avoit de faire de grandes alliances, qu'il jugeoit néceſſaires pour l'affermiſſement de ſa nouvelle domination, étoit peu ſatisfaite du mariage de ſa fille avec un homme qu'il tenoit fort au-deſſous de lui, & il n'y conſentoit qu'à regret. Le deſir ſeul de rétablir ſes affaires l'y détermina, ſur-tout lorſqu'il vit que le Roi de France ſe ſervoit de Lanſac, ſon Ambaſſadeur à Rome, pour gagner les bonnes graces du Pape,

pe, en lui offrant pour Fabien une Princeſſe du ſang de France. Jules III., qui étoit d'une humeur enjouée, & preſque bouffone, & qui n'avoit pas l'ambition ſi naturelle aux Papes, ſouhaitoit paſſionnement l'alliance du Duc de Florence, comme d'un voiſin utile à ſes intérêts, & qui pouvoit le favoriſer dans le deſſein de faire ſon neveu Duc de Camerino. Ainſi, pour éluder la propoſition de Lanſac, il lui répondit avec une humilité affectée ; qu'autant que la maiſon de France étoit la plus noble & la plus illuſtre de l'Univers, autant la ſienne étoit la plus obſcure & la plus baſſe ; & que les mariages que l'inégalité des conditions rendoit toûjours difficiles, ſe concluoient aiſément entre pareils. Coſme députa donc à Rome Bernardo Giuſti, ſon Secretaire, pour conclure le mariage de ſa fille avec Fabien, & en même tems il fiança Iſabelle, ſon autre fille, à Paul Jourdain, Chef de la maiſon des Urſins, de tout tems fort attachée aux intérêts de la France. HENRI II. 1554.

Peu auparavant Marc-Antoine, Chef de la maiſon de Colonna, dont les ancêtres avoient toûjours été dans le parti de l'Empereur, avoit épouſé la ſœur de Paul Jourdain. Coſme ſe voyant affermi par l'alliance & la réünion de deux puiſſans Chefs de factions oppoſées, avoit mandé Jean Medicino, homme ruſé, & plus récommandable par ſon expérience dans les armes, que par ſa naiſſance. Il pouvoit d'autant plus compter ſur ſa fidélité, qu'il le connoiſſoit pour un homme ambitieux, qui s'étoit comme gliſſé dans la maiſon de Medicis, dont il avoit déja pris les armes depuis long-tems, à cauſe de la reſſemblance des noms, & qui ſouhaitoit ardemment de mériter par quelque action d'éclat les bonnes graces d'une famille dont il empruntoit tout ſon luſtre. Il fit part de ſon deſſein à François de Tolede, chargé des affaires de l'Empereur à Florence, & envoya vers ce Prince Barthelemi Concini, ſon Secretaire, homme d'une fidélité à l'épreuve, & d'une prudence conſommée, pour traiter avec lui des moyens de forcer les François à vuider la Toſcane, & pour lui propoſer les conditions ſuivantes : Que l'Empereur envoyeroit deux mille Allemans du Piémont, & autant d'Eſpagnols du Royaume de Naples, avec trois cens chevaux de la Lombardie, & qu'il donneroit ordre qu'on leur aſſignât leur paye pour un an, ou du moins pour dix mois, ſur le revenu du Royaume de Naples : Que Coſme feroit les autres fraix de cette guerre, afin que l'Etat de Siene, qui étoit occupé par les François, fût remis ſous la puiſſance de l'Empereur : Que, la guerre finie, l'Empereur rembourſeroit les fraix en argent comptant, ou en terres dans le Royaume de Naples, ou dans le Milanez ; & que juſqu'à ce qu'on les eût payés, Coſme conſerveroit l'Etat de Siene & les places qu'on y avoit priſes.

Propoſitions que Coſme fait faire à l'Empereur.

L'Empereur accepta ces conditions, & au retour de Concini, le Duc de Florence commença à exécuter ſon entrepriſe le plus ſecretement qu'il lui fut poſſible. D'abord il répandit des troupes ſur les frontieres depuis Volterra, San-Gimignano, Colle, Staggia, la Caſtellina, Chianti, & Val d'Ombra, juſqu'à Montepulciano, & fit garder les avenuës, afin que ceux que l'ennemi envoyeroit pour reconnoître le païs, ne puſſent paſſer

Coſme commence à exécuter ſon entrepriſe.

HENRI II. 1554. des terres de Florence ſur celles de Siene. Mais quelques ſecretes que fuſſent ſes meſures, le Roi de France le regarda dès lors comme ſon ennemi : il avoit été informé de ſes intrigues par le Cardinal de Ferrare, que Coſme tâchoit pourtant d'amuſer par des civilités & par de fréquentes ambaſſades. Le Roi jugeant donc qu'il étoit tems d'attaquer ouvertement, donna la conduite de cette guerre à Pierre Strozzi, ennemi capital de la maiſon de Medicis. Ce choix, qui ne fut fait que parce que Strozzi étoit proche parent de la Reine, devint très-funeſte à la France. Strozzi étoit à la vérité capable de cet emploi, & de quelqu'autre que ce fût ; mais le ſort de ſon pere, qu'il avoit toûjours devant les yeux, excitoit en ſon cœur une haine ſi grande, & l'aveugloit tellement, qu'il ſembloit chercher plutôt à ſe venger qu'à vaincre : dans l'idée, que s'il étoit vaincu c'étoit fait de lui, il ſuivit moins les regles de la guerre, que les conſeils de ſa paſſion. Le Duc de Florence fut ſi irrité de ſon arrivée, que quoique, ſelon les apparences, il fût diſpoſé à accepter des conditions de paix raiſonnables & avantageuſes, il crut alors qu'il devoit faire la guerre, quelque funeſte qu'elle lui pût être : piqué de ce que le Roi lui avoit oppoſé un Général qui étoit ſon ennemi perſonnel, il renonça à tout accommodement.

Le Roi donne à Strozzi le commandement de l'armée en Italie.

L'arrivée de Strozzi en Italie excite la jalouſie du Cardinal de Ferrare.

On ajoûte à cela, que Strozzi étant arrivé à Siene avec un ample pouvoir, montra ſes ordres au Cardinal de Ferrare, qui ſe ſentit bleſſé de voir qu'on lui eût envoyé, non ſeulement un Général d'armée, mais encore un ſucceſſeur dans l'adminiſtration de la République. Dès lors il commença à ſe comporter négligemment ; ce qui fut cauſe que, quoique Strozzi vînt rarement à la ville, & qu'il ne ſe mêlât que de ce qui concernoit la guerre, pour ne pas donner d'ombrage au Cardinal, il regna néanmoins entr'eux une haine ſecrete. Tout ſe ralentit ; on ne travailla plus aux fortifications commencées, & l'on ne ſe ſoucia plus d'entretenir des intelligences avec le Pape & avec les autres Princes.

Strozzi s'embarqua à Marſeille, & alla deſcendre dans l'Iſle de Corſe : de-là, après avoir eu une conférence avec Paul de Thermes, & avoir viſité les fortifications, il vint à Civita-vecchia, & auſſi-tôt après à Rome, où il fit ſçavoir au Pape les motifs de ſon voyage, l'aſſûrant qu'il étoit venu, non pour entreprendre rien de nouveau, mais pour conſerver la liberté des Sienois, qui s'étoient mis ſous la protection de la France, & pour maintenir en Italie l'autorité du Roi. Après avoir aſſûré le Pape, qui aimoit la paix & les plaiſirs, de l'amitié & de l'affection du Roi de France, il en obtint aiſément que la tréve, qu'on avoit faite pour deux ans à cauſe de la guerre de Parme & de la Mirandole, & qui étoit ſur le point de finir, ſeroit encore continuée pour deux autres années. De-là il ſe rendit à Siene, où les habitans lui firent une ſuperbe reception, qui produiſit dans l'ame du Cardinal de Ferrare des ſentimens de haine & de jalouſie. On s'apperçut que depuis ce tems-là le Cardinal s'étoit beaucoup relâché dans l'exercice de ſa charge, & ſur-tout dans la conduite des finances. Strozzi l'ayant laiſſé dans la ville avec Corneille Bentivoglio, en ſortit avec ſes gens pour viſiter les fortifications voiſines.

Ce-

Cependant le Duc de Florence, avant de declarer ouvertement la guerre, avoit préparé ſecretement tout ce qui étoit néceſſaire pour une ſurpriſe, & avoit demandé à Fréderic de Montauto, Gouverneur de la citadelle de Piſe, en qui il avoit beaucoup de confiance, qu'il en laiſſât le commandement à un de ſes Officiers, & qu'il ordonnât à Camille de Fabriano, qui commandoit la milice de Piſe, d'aller promptement à Livourne avec ſix cens hommes de ſes troupes; de faire porter avec lui des échelles, des feux d'artifice, des haches, des leviers; & de paſſer à l'Iſle d'Elbe, & de-là à Piombino, ſur les galeres qui étoient venuës depuis peu de Corſe: il ajoûtoit, que pour lui, il iroit par terre à Piombino, où il ſe joindroit à Rodrigue d'Avila, qui commandoit la garniſon d'Orbitello, & qu'avec cinq cens hommes il tâcheroit de ſurprendre Groſſeto, place peu fortifiée, & qui étoit occupée par deux cens hommes qu'Alexandre de Terni commandoit. Rodolphe Baglioni fut auſſi commandé, pour aller promptement à Montepulciano avec ſix cens ſoldats étrangers, afin qu'après avoir pris dans cette ville, à Cortone, à Arezzo, & au Val d'Arno, les levées qu'on y avoit faites, il entrât dans les terres de Siene avec Pierre del Monte, & qu'il ſurprît, s'il étoit poſſible, ou Chiuſi, ou Montalcino, ou enfin Buon-convento, & que de-là tournant vers Siene, il allât joindre le Marquis de Marignan. Luc Antoine Cuppano, Gouverneur de Piombino, fut chargé d'attaquer Maſſa, place voiſine, avec ſes gens, & avec deux cens hommes de Campiglia, & cent autres qu'il feroit venir de Porto-ferraio. On donna auſſi ordre à Roſa de Vecchio, Capitaine d'Infanterie, qu'après l'expédition il eût à ſe rendre maître, avec cent hommes de ſes troupes, de Caſtiglione della Peſcaia, dans le territoire de Piſe.

HENRI II. 1554.

Coſme veut ſurprendre quelques places des Sienois.

Après que tous ces ordres furent donnés, le Marquis de Marignan, à la tête de deux mille ſoldats étrangers, & de quatre cens Eſpagnols, que Coſme avoit fait auparavant aſſembler à Florence, partit ſecretement de la ville, avec quelques piéces de campagne, des échelles, & tout ce qui peut ſervir à une attaque de nuit. Deux jours auparavant les portes de la ville avoient été fermées, de crainte que les François n'euſſent le vent de cette expédition. Poggi-bonzi fut l'endroit où ſe devoient aſſembler, le 26. de Janvier, huit enſeignes des levées qu'on avoit faites à San-Caſſiano & à San-Gimignano, & qui conſiſtoient en quatre mille hommes de pied & en trois cens Chevaux-légers. Le Marquis de Marignan ayant pris ſa route pendant la nuit, avec ſes troupes, par Staggia, fit faire alte à deux lieuës de Siene, & alla devant, à la tête de trois cens hommes. Il ſe voyoit dans l'impoſſibilité de faire avancer toute ſon armée, à cauſe d'un orage qui avoit cette nuit inondé & tellement rompu les chemins, que le ſoldat ne pouvoit preſque marcher. Ce Général ayant trouvé quelques-uns de nos ſoldats en faction hors de la ville, auprès d'un lieu, vulgairement appellé le Palais des Diables, il les pourſuivit, & s'efforça d'eſcalader le fort qui eſt auprès de la porte Camollia. En effet pluſieurs s'y jetterent, & la plûpart entrerent par la porte du fort, où nos troupes ne faiſoient pas bonne garde. Nous avions conſtruit ce fort, dans le deſſein d'empêcher l'ennemi d'approcher des murailles; mais il y avoit peu de monde pour le gar-

De Marignan ſurprend un fort ſitué aux portes de Siene.

Henri II. 1554. der, & pendant la nuit il étoit preſque abandonné. Le Marquis de Marignan s'en rendit maître; & croyant avoir beaucoup fait, il n'attaqua pas auſſi-tôt la ville, comme il l'avoit réſolu: il crut qu'il étoit plus à propos d'attendre ſes troupes, qui marchoient lentement à cauſe des pluyes continuelles, & de ſe fortifier, en cas qu'on l'attaquât.

Sur le point du jour, Bentivoglio ſortit avec peu de gens: il fut repouſſé par le Marquis de Marignan; les Sienois étoient d'avis qu'on attaquât le fort avec toutes leurs forces, tandis que l'ennemi n'avoit pas encore toutes les ſiennes. Mais le Cardinal de Ferrare craignant qu'il ne s'élevât quelque trouble dans la ville, l'ennemi en étant ſi proche, s'oppoſa à cette réſolution. Sa défiance hors de ſaiſon donna aux ennemis le tems de reſpirer, & de ſe préparer à la défenſe, & nous fut très-préjudiciable. Le Marquis de Marignan mit bien-tôt après dans le fort une bonne garniſon, dont il donna le commandement à Leoni de Malateſti. Tel fut le premier ſuccès des armes du Duc de Florence. Montauto & Baglioni ne purent rien faire ſur la côte ni dans le Val di Chiana, parce que Strozzi ſe rendit promptement à Groſſeto, & de-là à Siene.

Coſme écrit des lettres à tous les Princes d'Italie.

Cependant Coſme, pour rendre raiſon aux Princes voiſins de la guerre qu'il avoit entrepriſe, écrivit auſſi-tôt au Sénat de Veniſe, aux Ducs de Ferrare & de Mantouë, & à la République de Luques. Il ſe recrioit contre l'ambition du Roi de France, qui, ſous prétexte de défendre la liberté de Siene, aſpiroit à ſubjuguer toute l'Italie. Il leur expoſoit qu'il avoit pris les armes pour la liberté du païs, ſous les auſpices de l'Empereur: enſuite il accuſoit d'ingratitude les citoyens de Siene, qui malgré les bienfaits qu'ils avoient reçus de lui, s'étoient mis de leur plein gré ſous la protection d'un Roi ennemi de la Nation, au mépris de celle de l'Empereur, qu'ils avoient irrité en chaſſant Jean de Luna, & dont lui-même avoit en leur faveur appaiſé le juſte courroux: il ajoûtoit, que s'ils euſſent voulu écouter des propoſitions équitables, on en ſeroit venu ſans doute à un accommodement. Il écrivit auſſi au Pape, qui ſe comportoit en arbitre dans cette affaire, & lui envoya Bernard de Colle, ſon Secretaire. Il demandoit, que puiſque la liberté commune de l'Italie, dont les terres de l'Egliſe faiſoient la plus grande partie, étoit l'unique objet de cette guerre, il pût, avec ſa permiſſion, uſer du droit de voiſin & d'allié, & que l'entrée de toute l'Italie fût interdite aux François, comme à des ennemis communs.

Le Pape, qui vouloit rendre ſervice au Duc de Florence, ſans rompre pourtant avec la France, fit publier, qu'il ne donneroit du ſecours dans cette guerre, ni à l'un ni à l'autre parti, & il défendit expreſſément, ſous des peines rigoureuſes, à tous ſes ſujets, de ſecourir en aucune façon les uns ou les autres. Enfin, le Duc de Florence écrivit aux Sienois en ces termes: Sa lettre aux Sienois.

„ J'ai bien voulu vous faire ſçavoir que j'ai pris les armes, non pour
„ rien entreprendre contre vous, mais ſeulement pour vous affranchir de
„ la tyrannie des François. Si, plus attentifs à vos intérêts, vous voulez-
„ vous unir avec moi, vous retirerez déſormais autant d'avantage de mes
„ ſervices, que vous en avez autrefois retiré de profit & d'honneur: mais
„ ſi, par un eſprit d'opiniâtreté, vous perſiſtez dans le deſſein de faire une

„ guerre

„ guerre qui bleſſe l'autorité de l'Empereur, & ſi, par un fatal aveugle- Henri II.
„ ment, vous voulez vous perdre, & faire tort à vos voiſins, vous verrez 1554.
„ changer l'amitié que j'ai euë pour vous juſqu'ici, en une haine implaca-
„ ble, que je ferai non ſeulement éclater contre vous, mais encore con-
„ tre ceux qui ne ſont venus que pour vous détruire vous-mêmes, & cau-
„ ſer enſuite, par ce moyen, la ruine de tous les autres. Voilà les diſpoſi-
„ tions où je ſuis à votre égard, & ce que j'ai réſolu. J'ai cru devoir
„ vous en faire part, afin que vous conſideriez qu'il eſt autant de vo-
„ tre intérêt de ſuivre mes conſeils, qu'il vous ſeroit funeſte de les
„ mépriſer.

Trois jours après, c'eſt-à-dire le dernier jour de Janvier, le Sénat fit cette réponſe au Duc de Florence. „ Nous avons été étonnés, que lorſ- Réponſe du Senat de Siene.
„ que nous y penſions le moins, vous nous ayiez declaré la guerre, à cau-
„ ſe de la nouvelle alliance que nous avons faite ; mais notre étonnement
„ a été plus grand, quand nous avons appris, par la lettre que vous nous
„ avez depuis peu écrite, que vous voulez faire paſſer votre procedé pour
„ un bon office, en le colorant d'un prétexte d'amitié : vous faites le con-
„ traire de ce que vous dites. Comme vous n'avez aucun ſujet de vous
„ plaindre de nous, vous nous donnez aſſez à connoître que l'envie de nous
„ perdre eſt le ſeul motif de vos demarches. En peut-on douter, lorſque
„ vous faites vos efforts, pour nous détacher de l'amitié de ceux qui ſont
„ venus, ſelon vous, pour nous perdre, & que nous avons pourtant recon-
„ nus pour nos meilleurs amis, & pour les plus zélés défenſeurs de notre
„ liberté ? Vous ne nous auriez pas plutôt privé de leur ſecours, que nous
„ trouvant ſans défenſe, vous nous ſacrifieriez à l'ambition de ceux qui,
„ ſous l'apparence de l'amitié, nous dreſſent depuis long-tems des embû-
„ ches. Soutenus par la juſtice de notre cauſe, & par les armes triom-
„ phantes du Roi Très-Chrétien, qui nous comble de ſes bienfaits, nous
„ craignons peu les menaces de nos ennemis, & nous eſpérons rendre inu-
„ tiles tous leurs injuſtes efforts. Après que vous aurez mûrement penſé,
„ que cette guerre que vous entreprenez eſt contre les loix de la juſtice &
„ de l'honneur, & que l'évenement, comme nous croyons, n'en peut être
„ heureux, nous attendons de vous, que vous quitterez ſans doute la réſo-
„ lution de la continuer. Nous vous ſupplions d'y penſer de bonne heure,
„ & avant que la néceſſité vous force à vous en repentir.

La guerre fut donc declarée entre le Duc de Florence & les Sienois, & quoique les Allemans & les Eſpagnols, que l'Empereur avoit promis, ne fuſſent pas encore arrivés, Coſme donna ordre à Troïle Comte de Roſſi, à Camille de Correggio, & à Louis de Doara, de lever chacun des compagnies de Cavalerie de cent hommes. Il fit faire auſſi des levées de part & d'autre dans la Romagne, dans la Marche d'Ancone, & dans les terres de Perouſe. Le Pape feignoit de n'en rien ſçavoir. Le Duc nomma Aſcanio della Cornia Général de toute l'Infanterie Italienne. Il eut ſoin ſur-tout de faire continuer le fort qui étoit près de la porte Camollia, & qu'on avoit commencé à mieux fortifier, pour empêcher qu'on n'entrât dans la ville de ce côté-là. Strozzi, qui ne s'attendoit pas ſi-tôt à ces actes d'hoſtilité, ſe fit en- Guerre declarée entre le Duc de Florence & les Sienois.

HENRI II. 1554. envoyer par des Urſins, Comte de Pitigliano, ſoixante & dix Gendarmes qui étoient à la ſolde du Roi, & environ trois cens fantaſſins, & fit fortifier Monte-reggioni, Coſoli, Lucignano, & les places voiſines, & envoya d'autres troupes ſur la côte de la mer à Groſſeto, & à Maſſa. Cependant on diſpoſoit tout à Siene avec beaucoup d'ardeur & de diligence; on fortifioit les endroits les plus foibles, & on élevoit de nouvelles fortifications, ſans que les habitans en paruſſent aucunement effrayés; ils ſe montroient au contraire prêts à tout entreprendre & à tout ſouffrir. Ils députerent au Roi Enée Piccolomini; & Alexandre, ſon parent, au Pape & aux miniſtres du Roi qui étoient à Rome. Le premier fut envoyé pour informer le Roi de tout ce qui ſe paſſoit, & lui demander du ſecours, & l'autre, pour ſe plaindre au S. Pere de l'injure que le Duc de Florence avoit faite à la République, & le prier de vouloir ſe rendre médiateur. Le Pape le fit en apparence, de peur qu'on ne lui imputât une guerre inteſtine qui s'allumoit en Italie, mais en effet dans la ſeule vûë de conférer avec les Cardinaux du parti du Roi, ſur les moyens de faire la guerre.

Tout cela ne tendoit qu'à rendre cette affaire très-difficile, & à faire regarder le ſiége de Siene comme une expédition de grande importance, parce que cette ville s'étend ſur de petites hauteurs, & qu'avec de bonnes murailles, & un foſſé très-profond, elle a preſque trois milles de circuit: il y avoit apparence qu'elle ne ſe rendroit qu'après un long ſiége, & qu'à un grand nombre d'aſſiégeans, ſur-tout ayant une forte garniſon & toutes ſortes de munitions. Cette ville avoit huit portes: on mura la porte Camollia, après que les ennemis ſe furent rendus maîtres du fort. Il en reſtoit ſept autres, par leſquelles les vivres entroient ſi abondamment, qu'il y en avoit moins dans le camp des ennemis que dans la ville. Au commencement nos troupes faiſoient de tous côtés des courſes continuelles & rapportoient tous les jours du butin, ſur-tout du territoire de Piombino, que Luc Antoine Cuppano ne pouvoit preſque défendre, avec le peu de ſoldats qu'il avoit, dans l'abſence de Fréderic de Montauto. Buriano fut auſſi pris & pillé par Mario Sforze de Santa-fiore; mais Ricco Salvi, Capitaine Sienois, y perdit la vie. Le Duc de Florence remedia à tous ces fâcheux évenemens par ſon activité & par ſa prudence. Les agréables nouvelles qu'il reçut d'Angleterre au ſujet du mariage de la Reine Marie avec Philippe d'Autriche, lui firent eſpérer que l'Empereur, avec ce nouvel avantage, ſeroit plus en état de ſoutenir ſes affaires en Italie. Cependant il envoya à Trente Thomas Buſini, pour engager le Cardinal Madruce à lui envoyer deux mille Impériaux, dont il deſtina le commandement, auſſi-bien que celui des troupes qu'on faiſoit venir de Lombardie, à Nicolas Madruce, frere du Cardinal.

Priſe de San-Fiorenzo par Doria.

André Doria aſſiégeoit alors dans l'Iſle de Corſe San-Fiorenzo, qui avoit été depuis peu fortifié par les Eſpagnols, que commandoit l'Adelantade (1) de Canarie (2), & par les Allemans que conduiſoit Alberic de Lo-

(1) Eſpece de Gouverneur deſigné.

(2) Sandoval le nomme Alonzo Louis de Lugo, Gouverneur de Tenerif.

Lodrone, & il avoit reduit cette ville à l'extrêmité. Notre garniſon voyant qu'elle avoit affaire à un Général, que ni les fatigues de la guerre, ni les incommodités de la vieilleſſe ne pouvoient ralentir, jugea qu'elle ſeroit forcée de ceder. Le ſecours qui venoit de Marſeille, avoit été diſſipé par la tempête, & tous les vaiſſeaux avoient été pris par les ennemis. Manquant de vivres, & deſtituée de tout eſpoir de ſecours, elle commença enfin, après un ſiége de trois mois, à vouloir capituler. Jourdain des Urſins fut envoyé pour traiter avec Doria, & en obtint que nos troupes ſortiroient de la place avec toutes les marques d'honneur. Les Bannis de Genes furent exceptés du Traité, & quelques efforts que fit des Urſins pour les y faire comprendre, il ne put jamais l'obtenir de Doria. Bernardino Corſo, homme de cœur, & d'un courage intrépide, ayant appris les conditions de ce Traité, aima mieux s'expoſer à une mort honorable, que de s'abandonner à la diſcrétion d'un ennemi victorieux. Il prit avec ſes gens une réſolution teméraire. La ville étoit inveſtie de tous côtés par des lignes ſi exactement gardées, que perſonne n'en pouvoit ſortir. Cet Officier, peu frappé de l'évidence du danger, après avoir tué tous ceux qui lui firent réſiſtance, forcé les lignes, & fait un grand carnage, s'échapa enfin des mains des ennemis, & fit voir par ſon exemple, que rien n'eſt impoſſible au courage animé par le déſeſpoir. HENRI II. 1554.

Après que des Urſins eût accepté les conditions, & donné pour ôtages Valeron & Agapeto (t), qui étoient les Officiers les plus conſidérables, la ville ſe rendit. Doria, pour éloigner nos troupes de l'Iſle, donna ordre, que les Italiens qui étoient à la ſolde du Roi, fuſſent conduits ſur la côte de Siene, & les François à Antibes, en Provence, à condition qu'ils ne porteroient de ſix mois les armes contre l'Empereur, contre les Genois, ni contre la République de Florence, qui avoit adroitement ſecouru les Genois dans cette guerre. On chercha les Bannis, mais ce fut inutilement; car étant preſque tous ſortis avec Bernardino, ils avoient percé courageuſement les bataillons des ennemis, & s'étoient ſauvés. On mit garniſon dans la ville, & Doria, à la priere du Cardinal Paceco, nommé Viceroi de Naples à la place de Pierre de Tolede, envoya dans la Terre de Labour une partie des Eſpagnols, pour les oppoſer à la flote des Turcs, ſous la conduite de Jean-André Doria, qu'il avoit déja employé pour l'aider dans l'exercice de ſa charge. Pour lui, il prit le chemin de Civitavecchia, pour ſe joindre au reſte des galeres de l'Empereur. Bien-tôt après, la ville de Baſtia, auprès de laquelle Alberic de Lodrone & Charles des Urſins avoient campé, fut ouverte à l'ennemi, parce qu'on ne pouvoit la défendre. Adam Centurione fut envoyé à Genes pour porter au Sénat la nouvelle de ces ſuccès, & faire les préparatifs néceſſaires pour la guerre.

Cependant le Marquis de Marignan avoit pris quelques petites places voiſines de Siene, & cette ville étoit plus étroitement ſerrée. Elle manquoit principalement d'eau, parce qu'on avoit coupé tous les canaux par leſquels elle

Les troupes de l'Empereur & du

(t) Belleforeſt le nomme *Agapeto de Todi.*

HENRI II. 1554. elle étoit conduite de la montagne de Camollia (1) dans la ville. Comme la place eſt ſur un lieu élevé, on n'y peut faire venir de l'eau pour l'uſage du public que de cette montagne, qui eſt encore plus haute: les citernes qui s'y trouvent, ſont ſeulement à l'uſage de quelques particuliers. On brûla auſſi les moulins, & on les détruiſit entierement de part & d'autre. C'eſt alors que les Allemans arriverent de la Lombardie, ſeulement au nombre de douze cens, parce que Gonzague en avoit retenu huit cens, pour fortifier Valfenieres entre Chieri & San-Damiano qu'occupoient nos troupes.

Duc de Florence ſerrent de près la ville de Siene.

Les Eſpagnols qui venoient de Naples par mer, reçurent quelque échec; leurs galeres furent attaquées par dix des nôtres, qui avoient échapé aux ennemis, après avoir été batués de la tempête; ils en perdirent une ou deux, avec près de cinq cens de leurs ſoldats, dont les uns furent tués, les autres déſarmés & mis à la rame, en revanche d'un pareil traitement qu'ils avoient depuis peu exercé ſur nos ſoldats près de l'Iſle d'Elbe. Ceux qui éviterent le danger, arriverent à Piombino & à Livourne, & enſuite ſe rendirent au camp. Le Duc de Florence avoit donné le commandement de ces troupes à François d'Aro, Gouverneur d'une des deux citadelles de Florence, voulant par ce moyen gagner ſon amitié.

Gonzague rappelle par l'Empereur.

Malheureuſement pour le Duc, Jean de Luna, Gouverneur de la citadelle de Milan, partit exprès pour ſe plaindre vivement à l'Empereur de Ferdinand de Gonzague: ce qui, joint à d'autres plaintes qu'on faiſoit de jour en jour, fit prendre à ce Monarque la réſolution de revoquer ce Gouverneur du Milanez, & de mettre à ſa place le Marquis de Marignan, parce qu'il n'en avoit point d'autre à lui ſubſtituer. Le Duc de Florence, qui prévoyoit que les affaires de la guerre en ſouffriroient, ſi l'on retiroit le Marquis, ſollicita vivement par ſes députés l'Empereur, de permettre que ce Général, qui ſe diſpoſoit déja à partir, achevât auparavant cette guerre, qui étoit d'une ſi grande conſéquence pour affermir ſa puiſſance en Italie. Il en obtint ce qu'il demandoit; deſorte que l'on envoya pour Gouverneur du Milanez, à la place de Gonzague, Gomez de Figueroa, homme déja vieux, & qui avoit été long-tems Agent de l'Empereur à Genes, à quoi il étoit plus propre qu'aux emplois de la guerre. Ce choix fit un grand tort aux affaires de l'Empereur.

Diverſes petites expéditions de part & d'autre.

Comme nos troupes ſortoient ſouvent de Siene, & faiſoient des courſes le long des côtes, le Duc de Florence y envoya Pierre Gentile de Perouſe, avec deux cens fantaſſins & cinquante cavaliers, pour s'oppoſer à leurs incurſions. Dans ce tems-là Jules & Pandolfe de Ricaſoli ne furent pas heureux dans leurs expéditions. Le Marquis de Marignan leur avoit permis d'attaquer le château de San-Guſme dans le Val d'Ombra, éloigné de Broglio de quatre milles, qui étoit occupé par les Sienois, & qui incommodoit beaucoup Chianti. On leur joignit Antoine-Marie de Perouſe & Simeon Roſſermini avec leurs compagnies, Leon de Carpi avec cinquante chevaux, Simon d'Ambra & Preſacchio d'Arezzo, Chefs des volontaires. La gar-

(1) On l'appelle dans le païs *Poggio di Camollia*, en Latin *Pedinum Camollia*.

garniſon étoit diſpoſée à ſe rendre, vie & bagues ſauves: mais les ennemis ne voulurent pas lui accorder cette condition, parce que cette garniſon leur parut trop peu nombreuſe, pour être traitée ſi favorablement. La dureté de ce refus pénétra ſi fort les ſoldats, que pouſſés par le deſeſpoir, ils réſolurent de ſe défendre juſqu'à l'extrêmité: avec le ſecours des troupes qui étoient aux environs, ils obligerent les ennemis de lever honteuſement le ſiége, firent ſur eux quelque butin & leur laiſſerent à peine emmener leur canon. Un détachement de ſoldats du Marquis de Marignan fut auſſi battu dans ce tems-là. Ils étoient allés au fourage avec des mulets & des chevaux dans la prochaine vallée, où il y avoit abondance de vivres. Une troupe d'environ deux cens cinquante fantaſſins, & une compagnie de Cavalerie fondirent ſur eux, & leur enleverent le butin & les chevaux, & les mirent en fuite; cinquante furent faits priſonniers. Rodolfe Baglioni, qui ſurvint dans ce moment, ne put qu'à peine les retirer des mains de nos ſoldats. De notre côté Emile Turamini, Gentilhomme Sienois, fut fait priſonnier dans ce combat, pour s'être trop avancé du côté des ennemis. Comme nos troupes alloient ſouvent piller dans les terres de Montepulciano, Cornia fit venir, ſous la conduite d'Hercule de Penna, quatre compagnies que Baglioni avoit levées depuis peu, & environ cent ſoixante maîtres commandés par Jean-Bâtiſte Martini. Jean-François de Bagno & Leonetto de Corbara s'étoient joints à eux, chacun avec cinquante Cavaliers, qui s'aſſemblerent tous à Fojano, pour empêcher les courſes que nos gens faiſoient de Civitella dans les terres d'Arezzo. Cornia fit auſſi faire un fort au pont de la Chiana, auprès de Montepulciano, & y mit une garniſon, pour s'oppoſer au paſſage des Sienois. HENRI II. 1554.

Deux mois ſe paſſerent, ſans que l'on fît aucune action conſiderable. On murmuroit déja de l'inaction du Marquis de Marignan. Le Duc de Florence même le preſſoit ſouvent de faire quelque entrepriſe. C'eſt ce qui engagea ce Général à attaquer Ajavola, château des Bellanti, dont la ſituation entre Chianti & la Caſtellina l'incommodoit beaucoup dans ſes deſſeins. Ce château ayant été attaqué, les ſoldats de la garniſon ſe rendirent à diſcrétion, & parce qu'ils avoient ſouffert que l'on approchât le canon d'une place qui étoit hors d'état de réſiſter, ils furent ſéverement traités, ſuivant les loix de la guerre, par le Marquis de Marignan, qui les fit tous pendre. Nos troupes, qui s'étoient emparées du pont de la Chiana, ne laiſſerent pas de faire des courſes & de grands dégâts dans les terres d'Arezzo. Les ennemis voulant ſe dédommager des pertes qu'ils avoient faites, partagerent leurs troupes en deux corps, dont l'un compoſé de quinze cens hommes d'Infanterie & des compagnies de Cavalerie de Barthelemi & de Charlot des Urſins, qui étoient arrivés depuis peu de Corſe, entra par Fojano dans les terres de Siene, ſous la conduite de Baglioni. L'autre corps, commandé par Cornia, y entra par Montepulciano; & après avoir abattu les moulins, & fait un grand butin, ils mirent tout à feu & à ſang. Cornia s'avança juſqu'à Chianciano, défit Saporoſo de Fermo, Capitaine d'Infanterie, & fit environ vingt cinq priſonniers. S'étant joint enſuite à Baglioni, il fit le ſiége de Turrita, & repouſſa juſques dans la ville nos trou- Priſe du château des Bellanti par de Marignan.

HENRI II. 1554. pes, qui tomberent dans une embuſcade. Paul des Urſins & Flaminio de Stabbia, qui craignoient pour Lucignano, où il n'y avoit point de gens de guerre, partirent de nuit avec leurs troupes, & abandonnerent la place au pillage. Ils y laiſſerent George de Terni avec une compagnie d'Infanterie, & allerent à Aſina-lunga, qui ſe reſſentoit encore des ravages de l'année précedente; mais nos gens ayant refuſé de ſe rendre, ils retournerent à Montepulciano.

Les Impériaux & Florentins prennent pluſieurs places du territoire de Siene.

Du fort que le Marquis de Marignan avoit pris, on battoit la ville de Siene à coups de canon, & les aſſiégés faiſoient auſſi un grand feu de San-Proſpero, & d'un fort qu'ils avoient élevé de l'autre côté, à la porte Camollia. Les ennemis prirent alors un monaſtere, qui étoit ſur le chemin qui conduit à Monte-reggioni; ils empêchoient par ce moyen qu'on allât librement de Monte-reggioni à Caſoli: ils s'emparerent auſſi de Tolfa, qui n'eſt qu'à une demi-lieue de Siene; les païſans qui l'occupoient, furent preſque tous pendus; & auſſi-tôt après, Scopeto ſe rendit à la vûë de l'ennemi. On envoya à Chiocciola, château des Turchi, citoyens de Siene, Chiapino Vitelli avec une partie de l'Infanterie Eſpagnole, deux cens chevaux & deux piéces de canon, qu'on n'eut pas plutôt fait approcher, que la place, qui n'étoit défenduë que par une ſeule famille, ſe rendit: on étoit convenu que ceux qui étoient dans ce château ne ſe rendroient pas à l'ennemi à la premiere vûë, mais qu'ils feroient quelque ſigne de réſiſtance, de peur qu'on ne ſoupçonnât le pere de cette famille de quelque intelligence ſecrete avec l'ennemi. De-là le Marquis de Marignan alla à Santa-Colomba, occupée par des païſans, qui furent tous pendus, à cauſe qu'ils avoient oſé reſiſter, & avoient ſoutenu le feu du canon: on ne pardonna qu'aux femmes & aux enfans.

Après toutes ces expéditions, le Marquis de Marignan étoit d'avis de s'approcher de la porte de S. Marc, qui regarde la côte de la mer, de camper en cet endroit, & de ſerrer la ville de plus près; mais la funeſte journée de Chiuſi ſuſpendit pour quelque tems l'exécution de ſon deſſein. Santaccio, natif de Cutigliana, près des montagnes de Piſtoie, & Lieutenant de Giovocchino Guaſconi, homme ſouillé de meurtres, avoit ſervi quelque tems ſous Strozzi. Il ſe plaignoit d'en avoir été maltraité, & avoit obtenu du Duc de Florence la permiſſion de retourner dans ſon païs. Il étoit depuis entré de ſon conſentement au ſervice de la France, ſous la promeſſe qu'il lui avoit faite d'aſſaſſiner Strozzi, qu'il haïſſoit, à cauſe de quelque injure particuliere qu'il en avoit reçûë. Ce miſérable étoit ami de Bati Roſpiglioſi de Piſtoie, & tous les deux étoient de la faction appellée Cancelliera. Bati Roſpiglioſi le ſollicitoit par de grandes promeſſes, de procurer la paix & la ſureté de ſon païs, en livrant Chiuſi. Santaccio communiqua cette affaire à Strozzi, qui lui permit d'engager ſa parole à ſon ami, & il promit à Aſcanio della Cornia de lui livrer la place. On marqua le jour & l'heure. C'étoit à minuit, entre le Vendredi & le Samedi ſaint, que devoit s'exécuter l'entrepriſe. Les ſoldats de la garniſon devoient ſortir alors de la place comme par occaſion, à quelques-uns près, qui devoient l'aider à la livrer. Cornia ſoupçonnoit la fidélité de Santaccio; mais ſçachant

chant que le Duc de Florence avoit avec lui depuis long-tems quelques ſecretes intelligences, & que Santaccio vouloit ſe diſtinguer par quelque action remarquable, ſans la participation du Marquis de Marignan, dont il n'étoit pas aimé, il entreprit cette expédition, & en partagea volontiers la gloire avec Baglioni, qui n'étoit pas non plus fort aimé du Marquis de Marignan. HENRI II. 1554.

Strozzi fit venir ſecretement ſes troupes de Caſoli & des côtes de la mer, & donna le commandement de huit cens Mouſquetaires choiſis, & de toute la Cavalerie à Aurelio Fregoſe & à Montauto, qui ſe rendirent la nuit marquée en grande diligence & ſans bruit à Sarteano, à trois milles de Chiuſi. Cornia, qui ne vouloit pas que Santaccio s'apperçût qu'il ſe défioit de lui, lui avoit promis qu'il iroit à Chiuſi ſeulement avec quatre cens hommes; mais en effet il avoit réſolu d'y aller avec un plus grand nombre, pour être en état de ſe retirer en ſûreté, en cas que l'entrepriſe vînt à manquer, & de ſe venger, au moins ſans danger, de la perfidie de Santaccio, en ravageant toute la campagne. Les troupes choiſies pour cette expédition s'aſſemblerent à Sarteano, & en partirent ſecretement pendant la nuit. Cornia conduiſoit l'avant-garde compoſée de gens d'élite; le corps de l'armée étoit commandé par Baglioni, qui, brûlant d'impatience de combattre, avoit mis pied à terre, & qui ne réſervant pour lui que cinq compagnies de Cavalerie, en avoit donné cinq autres à Barthelemi Greco, & à Jean-François Comte de Bagno. On donna à Hercule de Penna le commandement de l'arriere-garde. L'armée fit une marche de douze milles dans cet ordre, & arriva fort fatiguée à un chemin reſſerré à droite par une colline aſſez rude, & à gauche par un foſſé profond: la colline & le foſſé ſe joignent enſuite, & on ne peut paſſer que ſur un pont. Les troupes ayant défilé par-là, comme on a coûtume de faire dans les détroits, arriverent à une plaine qui va en pente, & qui ſe reſſerre encore auprès de la ville. Cornia fit mettre pied à terre, & donna la garde des chevaux aux valets. Il alla lui-même devant, & deux heures avant le jour il s'approcha de la ville. Il envoya enſuite un Officier à Santaccio, pour lui faire ſçavoir ſon arrivée, & pour l'engager à venir conférer avec le Capitaine Bati. Santaccio répondit qu'il ne pouvoit pas ſortir de la place; mais qu'au reſte tout étoit bien diſpoſé, & qu'il l'exhortoit à venir. Cornia lui envoya encore deux Officiers, qui, ſous prétexte de lui parler, devoient obſerver ſon viſage, & l'état de la place. On les fit attendre quelque tems à la porte, & on les conduiſit enfin à Santaccio, qui commença alors à lever le maſque. Il leur demanda l'ordre qu'ils avoient de Cornia, & les menaça de les faire mourir, en leur faiſant voir même les ſupplices qu'on leur préparoit, s'ils ne le montroient pas: les deux envoyés lui ayant répondu tranquillement qu'ils étoient venus pour conférer avec lui, ils furent retenus priſonniers.

Expédition de Cornia, qui eſt la dupe de Santaccio.

Cependant Santaccio fit dire à Cornia, qu'il ſe hâtât de venir; mais celui-ci n'eut garde d'y aller, voyant que ſes deux envoyés ne revenoient point. Comme il commençoit à faire jour, & qu'il ne les voyoit point paroître, il envoya encore vingt hommes choiſis, pour s'informer de ce que

Henri II. 1554. l'on faiſoit dans la place. Santaccio ne les eut pas plutôt apperçus, que, ſans diſſimuler plus long-tems, il commanda qu'on tirât ſur eux un canon chargé à cartouche, pour les tuer tous d'un ſeul coup. Il fit en même tems allumer du feu ſur la tour, pour donner le ſignal à nos troupes; on commença à crier *France*, & la garniſon fit une décharge ſur les ennemis. Cornia reconnut alors, mais trop tard, la faute qu'il avoit faite; il s'étoit engagé bien avant dans un païs, qu'il ne connoiſſoit point, & étoit tombé dans une dangereuſe embuſcade. Il avoit cru qu'avec un auſſi grand nombre de troupes il étoit en état d'éviter une défaite; mais il s'apperçut alors qu'il avoit plus à craindre la difficulté des chemins, par où il faloit retourner, que le nombre des ennemis. L'extrêmité où il étoit réduit lui fit prendre la réſolution de ſurmonter par ſon courage la grandeur du péril. Il ramena ſes troupes dans le même ordre qu'elles étoient venuës, & après avoir paſſé les premiers defilés il les rangea en bataille dans la plaine, au-deſſous du pont. Mais comme la plûpart des ſoldats étoient levés nouvellement, & d'ailleurs fatigués du chemin & des veilles, ils ſe préparerent au combat confuſément & ſans ardeur.

On reconnut enfin, que Cornia avoit fait une très-grande faute, de ne pas s'aſſûrer au moins du pont, par où il devoit paſſer au retour. Nos troupes s'en étoient déja emparées; s'étant enſuite avancées, elles fondirent ſur les ennemis, qui ſe défendirent d'abord courageuſement, mais qui commencerent après à s'ouvrir & à lâcher le pied, lorſqu'ils virent venir à gauche de nouvelles troupes, & que notre Cavalerie deſcendoit de la colline. Barthelemi Greco, qui commandoit la Cavalerie, homme courageux, voyant qu'il ne pouvoit s'échaper que par une action vigoureuſe, fit donner fort à propos ſes troupes ſur les ennemis qu'il avoit en tête, & après avoir fait les derniers efforts pour franchir la colline, il ſe ſauva, quoique ſes gens fuſſent en déſordre. Baglioni, qui commandoit l'arriere-garde, ſoutint long-tems avec courage les efforts des ſoldats de la garniſon qui avoient fait une ſortie, & ſe joignit enfin à une partie de l'Infanterie qui avoit déja gagné la colline; car notre Cavalerie occupoit le pont: mais comme il combattoit au premier rang avec beaucoup de valeur, il fut tué d'un coup de mouſquet, qu'il reçut ſous l'oreille gauche. Cornia ayant réſolu, mais un peu tard, de prendre le même chemin que Barthelemi & le Comte de Bagno, fut abandonné par ſes gens, & ſon cheval ayant été tué ſous lui, il fut fait priſonnier par Theophile Comte de Calcagnini. Pierre-Paul Toſinghi fut auſſi pris, mais ſur le champ delivré. A peine ſe put-il ſauver quatre vingt Cavaliers; tous les autres furent tués ou faits priſonniers. La plus grande partie de l'Infanterie fut taillée en piéces, & ceux qui reſterent, ſe voyant environnés de toutes parts, ſe rendirent à l'ennemi. Tel fut le ſuccès de l'expédition de Chiuſi. Lorſque la nouvelle en fut portée au Pape Jules, oncle maternel de Cornia, il la reçut, en plaiſantant à ſon ordinaire. Faiſant alluſion au nom de Santaccio, qui ſignifie en Italien un petit Saint, il dit, qu'il s'étonnoit que Cornia, qui ne croyoit ni en Dieu ni aux grands Saints du Paradis, eût été aſſez ſot pour croire un *Santaccio*.

Cet

Cet évenement déconcerta un peu les ennemis : mais par la négligence & la sécurité de nos Généraux, on perdit le fruit de cette victoire, & le Duc de Florence par ſes ſoins ſçut réparer cette perte. Comme un des Officiers de Baglioni, nommé Clearco de Bevagna, à qui on avoit confié la garde de Montepulciano, avoit abandonné la place, parce que la Cavalerie qui y étoit avoit déſerté, George de Terni, qui étoit venu fort à propos de Turrita avec une compagnie d'Infanterie, y fut mis pour y commander, en attendant l'arrivée de Charlot des Urſins, qui ne tarda pas à s'y rendre, & on donna à Sforze de Santa-fiore, qui étoit venu depuis peu de Rome, le commandement général dans tout ce païs-là. On envoya auſſi-tôt au Val di Chiana mille Eſpagnols & cent vingt maîtres, commandés par Chiapino Vitelli & Jerôme Albizzi; ils firent en un jour trente deux milles, pour prévenir les mouvemens inopinés qui ſuivent ordinairement les défaites, & s'arrêterent à Civitella. Nos troupes camperent près du Pont de Valiano ſur la Chiana. Henri II. 1554.

Je me crois obligé de faire ici une légere deſcription de cette riviere. A quatre milles d'Arezzo, il tombe dans l'Arne une très-grande abondance d'eaux bourbeuſes, qui ſe répandent en divers endroits dans les plaines, ſans qu'on ſçache préciſément d'où elles viennent. Selon que la terre eſt plus haute ou plus baſſe, elles ſe répandent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre: une partie coule vers le Septentrion, & l'autre vers l'Orient. Ces eaux tombant enſuite auprès d'Orvieto dans la riviere de Paglia, ſe déchargent dans le Tibre. L'eau de cette riviere eſt ſi dormante en pluſieurs endroits, qu'elle reſſemble plutôt à un étang qu'à une riviere, & ſon lit eſt ſi fangeux, qu'à peine la peut-on paſſer, lorſqu'il eſt à ſec. On l'appelle la Chiana, & c'eſt de-là que prend ſon nom le Val di Chiana, qui s'étend plus de ſoixante milles depuis l'Arne juſqu'au Tibre. Cette vallée de part & d'autre a des côteaux abondans en fruits. Elle regarde au Septentrion Arezzo, Caſtiglione Fiorentino & Cortone, villes qui dépendent de l'Etat de Florence. Du côté du Midi elle a Civitella, Marciano & Fojano, où l'on va par le Val d'Arno. Elle a encore de ce côté-là Lucignano, Aſina-lunga, Sarteano, Chianciano, Chiuſi, & Cetona, qui ſont des places dépendantes de Siene. C'eſt entre ces villes & Turrita, vers le Midi, qu'eſt ſitué Montepulciano, apartenant aux Florentins, ville célèbre par la naiſſance d'Ange Politien, & de Marcel Cervin, qui devint Pape (1), mais dont le Pontificat fut très-court. On a rendu cette partie de la Toſcane très-fertile, en y faiſant paſſer l'eau de ce fleuve, & en la mettant à l'abri de ſes débordemens qui ont autrefois obligé les Florentins, comme le rapporte Tacite, à envoyer des députés au Sénat de Rome. Il eſt certain que Jules Ricaſoli a fait conduire de nos jours avec une grande induſtrie l'eau de cette riviere dans le païs qui eſt limitrophe des terres du Pape, du côté de l'Orient, & que cette contrée en reçoit de grands avantages. Dans les endroits où cette riviere a plus de profondeur, on

Deſcription de la riviere de Chiana, & de la Vallée qui en porte le nom.

(1) Sous le nom de Marcel II. Il étoit né à Fano, mais ſon pere étoit de Montepulciano.

HENRI II. 1554.

on la paſſe ſur des ponts, comme celui de Valliano, qui tire ſon nom du château ſous lequel il eſt bâti. On paſſe ſur ce pont pour aller de Cortone & de Caſtiglione à Montepulciano.

Montepulciano ſommé inutilement par Strozzi.

Le Duc de Florence avoit mis en cet endroit ſur les deux rivages une forte garniſon, parce qu'il étoit important de couvrir Montepulciano de ce côté-là. Nos troupes y firent une tentative ſans ſuccès, & envoyerent enſuite un trompette à Montepulciano, où Jean-François Comte de Bagno s'étoit retiré depuis la journée de Chiuſi, pour ſommer, au nom du Roi, la place de ſe rendre. Mais la garniſon tint ferme, & nos troupes s'étant contentées de piller, s'en retournerent avec un grand nombre de priſonniers, ſur leſquels Strozzi vouloit qu'on exerçât le droit de répreſailles, afin de raſſurer par cet exemple les Bannis de Florence, qui étoient en grand nombre dans ſon camp, braves gens d'ailleurs, mais que la crainte d'un infame ſupplice empêchoit de s'expoſer. Car le Duc de Florence avoit ordonné qu'on traitât comme rebelles & criminels d'Etat tous les Florentins qu'on prendroit priſonniers. Il fut inflexible ſur ce point, malgré la menace que fit Strozzi, de faire mourir également tous les priſonniers Eſpagnols.

On fit en même tems des levées de part & d'autre. Jean de Peſcia & Guido de Gagliano joignirent le Duc de Florence ; le premier avec cinq cens hommes de pied, & l'autre avec trois cens. Leonetto della Corbara arriva auſſi avec une compagnie de Cavalerie de cinquante hommes, & Santa-fiore diſtribua toutes ces troupes dans Montepulciano & Valliano (1). Strozzi avoit envoyé à Caſoli une ou deux compagnies de Cavalerie, commandées par Mario de Santa-fiore, & par de Serillac, arrivé depuis peu de Parme, auxquels s'étoit joint Bâtiſte Giugni, banni de Florence, avec trois cens hommes d'Infanterie. Colle & San-Giminiano ſont vis-à-vis de Caſoli ; on y mit trois cens nouveaux ſoldats commandés par Jaques Malateſti, & un pareil nombre ſous la conduite de Bello de Forli, pour s'oppoſer à nos troupes. On ôta alors le gouvernement de Montepulciano à Goro de Monte-benichi, parce qu'on le ſoupçonnoit d'avoir des intelligences avec l'ennemi, & on le donna à Jean Oradini : mais on reconnut dans la ſuite, que les habitans l'avoient injuſtement accuſé, pour ſe venger de ſa trop grande ſévérité, qui l'avoit rendu odieux.

Les mille Eſpagnols, que le Marquis de Marignan avoit envoyés après la défaite de Chiuſi, commandés par Leon Santi, pour fortifier les frontieres d'Arezzo, étoient revenus dans le camp. Cajazzo étoit auſſi arrivé avec une compagnie de Cavalerie : avec ce renfort le Marquis de Marignan, qui ne vouloit pas s'en tenir-là, commanda à Chiapino Vitelli, à qui il avoit donné des troupes Impériales & des piéces d'artillerie, de prendre d'aſſaut Belcaro, forteresſe de la dépendance de Siene, à trois milles de Turamini, parce que cette place donnoit paſſage par Monte-reggioni aux troupes qui venoient de la côte maritime à Siene. On fit approcher le ca-

Belcaro pris par les Impériaux.

(1) Liſez : *Valliano, Foyano, & autres places au-delà de la Chiana*, conformement à ce qu'a écrit Adriani. DU PUY.

canon, on prit la place, & enſuite le monaſtere de Lecceto. Strozzi, qui craignoit qu'on ne fermât peu-à-peu aux aſſiégés le chemin de la côte de la mer, avoit fait faire à la hâte un fort vers la porte S. Marc, non loin de la ville de Siene; & près de-là il avoit encore fait fortifier un couvent de Benedictins, & y avoit placé des gens de guerre. Mais le Marquis de Marignan, jugeant qu'il faloit attaquer ces fortifications, avant qu'on les élevât plus haut, y vint auſſi-tôt après la priſe de Belcaro, le neuvième jour d'Avril, avec Vitelli & Charles de Gonzague, à la tête de trois mille hommes de l'élite des troupes Allemandes, Italiennes & Eſpagnoles, de deux cens maîtres, & avec deux piéces de canon. Ventura de Caſtello étoit dans Muniſtero avec cent vingt fantaſſins: à deux cens pas de-là il y avoit une éminence, que nos troupes avoient fortifiée par des redoutes déja fort élevées. Les ennemis commencerent-là leurs attaques. Ferdinand Saſtre & Ghighioſa, Officiers Eſpagnols qui étoient au ſervice du Duc de Florence, furent commandés pour attaquer par un autre côté avec deux cens hommes d'Infanterie. Comme l'entrepriſe réüſſiſſoit, Bentivoglio, qui étoit venu au ſecours avec huit cens Italiens choiſis, ſe retira dans une vallée proche de la ville. Marignan, après s'être emparé de cette éminence, détacha les Italiens & les Eſpagnols, afin de pourſuivre nos troupes qui faiſoient retraite. Pour lui, il s'arrêta avec les Allemans & l'artillerie, dans un lieu avantageux, d'où il pouvoit incommoder Muniſtero, & donner du ſecours à ſes troupes, en cas de beſoin. Il commanda à Bombaglino d'Arezzo de s'emparer, avec cinq cens mouſquetaires, de la montagne voiſine, afin que ſi les aſſiégés faiſoient une ſortie par la porte S. Marc, il fût en état de ſecourir ſes gens, & de faire tête à nos troupes.

HENRI II. 1554.

Avantage qu'ils remportent ſur les Sienois.

Bentivoglio & le Marquis de Marignan combattirent vigoureuſement dans la vallée, au deſavantage de nos troupes, qui ſe ſentant plus foibles, ſe retirerent au fort qu'on avoit conſtruit devant la porte S. Marc, où Strozzi étoit déja arrivé avec l'élite de ſes troupes. Le Marquis de Marignan voyant que les François s'étoient retirés, ramena ſes troupes vers le monaſtere, & ayant fait approcher le canon & préparer la batterie, il envoya ſur le champ une partie des ſoldats à un couvent, ſitué à un mille de la ville, vers la porte Romaine, où il y avoit deux cens de nos ſoldats, qui ſe retirerent à leur arrivée. Les ennemis s'en rendirent les maîtres, & y mirent une forte garniſon. On ſomma enſuite ceux qu'on tenoit aſſiégés dans le monaſtere, de ſe rendre, ce qu'ils refuſerent fiérement. On commença donc à battre la muraille; & à peine y eût-on fait bréche, que les Eſpagnols donnerent un aſſaut, mais ils furent repouſſés. Strozzi, qui vouloit s'oppoſer aux efforts des ennemis, réſolut d'attaquer leur camp avec mille hommes de pied & ſa Cavalerie. Il envoya devant quelques maitres pour donner de front ſur l'ennemi; pour lui, il ſe diſpoſa à attaquer le retranchement par derriere: mais Fréderic de Montauto, Maréchal de camp, qui commandoit en l'abſence du Marquis de Marignan, s'appercevant de ſon deſſein, rangea ſon armée en bataille, & commanda à Brizzio de Pieve, de ſortir des retranchemens & de combattre. Nous perdîmes cent hommes

HENRI. II 1554. dans cette occaſion, & s'il faut croire la relation des ennemis, il ne demeura ſur la place que vingt hommes de ceux que Strozzi s'étoit flatté de ſurprendre au dépourvû.

Autre fort pris aux Sienois. Après cette expédition, comme il ne reſtoit aux aſſiégés aucune eſpérance d'être ſecourus, Ventura envoya ſon Lieutenant à Vitelli pour capituler. Vitelli fit partir de nuit ce député pour aller trouver le Marquis de Marignan. On conteſta près d'un jour ſur les conditions: le Marquis n'en voulut jamais accorder; ainſi notre garniſon ſe rendit à diſcrétion. On lui donna ſa vie ſauve, & la permiſſion de ſortir avec l'épée, ſous la promeſſe qu'on exigea d'eux, de ne porter les armes de trois mois pour le Roi de France.

Le Sienois ſont demander de nouveaux ſecours au Roi. Le Marquis de Marignan ayant ainſi fermé les chemins de tous côtés aux Sienois, & reparé en quelque façon la défaite de Chiuſi, ſe promettoit d'heureux ſuccès. Les Sienois de leur côté, plus attentifs à éviter le danger qui les menaçoit, que frapés de ce fâcheux évenement, députerent au Roi, & au Connétable de Montmorency, principal Miniſtre, Thomas de Vecchio, pour les informer de ce qui ſe paſſoit, & leur demander du ſecours. Octavio Farneſe & Louis Pic Comte de la Mirandole arriverent dans ce tems là de France, pour augmenter par de nouvelles levées les forces des François en Italie. Mais on manquoit d'argent, & l'épargne du Roi ne pouvoit ſuffire à l'entretien de tant d'armées. Le courage des Sienois, animé par l'amour de la liberté, & par la fidélité des Bannis de Florence, étoit leur unique reſſource.

Cependant Robert Strozzi faiſoit à Rome tous ſes efforts pour conſerver les amis du Roi, juſqu'à y employer ſes biens & ceux même de ſes amis. De concert avec Pierre, ſon frere, il fit tant que Leon Strozzi (1), (que la brigue de la Cour avoit obligé de ſe retirer à Malte, comme je l'ai déja dit) homme habile, clairvoyant & très-redouté du Duc de Florence, ren-

Leon Strozzi.

(1) La maiſon de Strozzi, une des meilleures de Florence, étoit alliée de près à celle de Medicis. Leon Strozzi, Chevalier de Malte, étoit Prieur de Capouë; & le Pape Clement VII. ſon parent, en lui donnant l'habit de l'Ordre, lui avoit remis cette dignité, qu'il poſſedoit quand il fut élevé au Pontificat. Le jeune Prieur fit ſes armes ſous le fameux André Doria. Général des galeres de Malte, il fit de très-belles actions, tant ſur l'Océan que ſur la Mediterranée. Philippe Strozzi, pere de Leon, ayant été pris les armes à la main contre Coſme, & s'étant tué dans ſa priſon, après avoir écrit ſur ſa cheminée ce vers du quatrième livre de l'Enéide: *Exoriare aliquis noſtris ex oſſibus ultor*; ſes enfans ſe dévouerent à ſa vengeance, & pour cela ils s'attacherent à la France. Pierre Strozzi, l'aîné, mérita le bâton de Maréchal, & le Prieur de Capoue ſe diſtingua dans le ſervice de mer. Dans la ſuite s'étant brouillé avec le Connétable de Montmorency, il quitta la charge de Général des galeres de France, & alla à Malte, comme on a pu voir ci-devant. Mais le Grand-Maître ne voulant point le recevoir, il fut obligé, pour avoir des vivres, de courir ſur tous les vaiſſeaux, même ſur les vaiſſeaux de ſon Ordre. Il rendit dans la ſuite tout ce que la neceſſité lui avoit fait prendre, & en paya même les intérêts. L'Empereur le fit alors ſolliciter de s'attacher à lui, & lui promit la dignité d'Amiral après la mort de Doria: Strozzi n'accepta point ſes offres. Quelque tems après, le Maréchal de Strozzi ayant eu le commandement général des troupes d'Italie, exhorta ſon frere de la part du Roi de France, à reprendre le Généralat des galeres de ce Royaume. C'eſt ainſi que Leon Strozzi rentra au ſervice de la France, comme il eſt marqué ici. On va voir ſa mort un peu plus bas, & l'éloge que l'Auteur en fait.

Digitized by Google

rentra au ſervice du Roi. On lui accorda, avec douze galeres, le commandement général dans toute la Mediterranée & dans tous les ports d'Italie qui apartenoient au Roi, ſans être obligé de venir en France, que quand il le jugeroit à propos. Ce brave Officier, qui avoit encore devant les yeux la mort tragique de ſon pere, accepta ces conditions, & les préféra à d'autres beaucoup plus avantageuſes, que lui offroit D. Jean de Vega, Vice-roi de Sicile. Il reſiſta même à Omedes, Eſpagnol, Grand-Maître de Malte, qui le preſſoit vivement de les accepter.

Henri II. 1554. rentre au ſervice de la France.

Leon Strozzi partit donc de Malte, avec quelques Chevaliers de ſes amis, & pluſieurs Bannis de Florence; il vint en Italie, & s'arrêta à Porto-Ercole, qu'il fit exactement fortifier. En même tems deux mille Allemans, que le Maréchal de Briſſac envoyoit de Piémont, & quelques François choiſis, partirent d'Antibes, commandés par Valeron, & prirent la route de Porto-Ercole. On obtint auſſi d'Haſſan, Dey d'Alger, fils d'Airadin Barberouſſe, une flote qui devoit ſe joindre à Dragut, qui avoit reçu ſur cela les ordres de Soliman, pour lors occupé en Aſie (1). Cependant, après qu'Auguſtin Spinola ſe fût rendu maître de Caſtellare & de Corte dans l'Iſle de Corſe, les Genois, qui voyoient les maladies s'augmenter, avoient répandu leurs troupes dans les villes qui leur apartenoient. Robert Strozzi prit delà occaſion de faire ramener ſur la côte de Siene les Italiens qui ſervoient dans l'Iſle de Corſe ſous de Thermes. Comme ils paſſoient le long de l'Iſle de Giglio, qui eſt au Duc d'Amalfi, ils prirent une tour qui regarde Porto-Ercole, où le Duc de Florence avoit eu la permiſſion du Duc d'Amalfi, de mettre une garniſon. Santa-fiore, Prieur de Lombardie, qui étoit pour le Roi, ſe joignit à eux avec le Prince de Salerne, qui alla de-là à Caſtro, pour conférer de plus près avec les amis qu'il avoit à Rome & à Naples.

Cependant le Duc de Florence ne demeuroit pas dans l'inaction, & faiſoit faire par-tout des recruës. Pour obliger les troupes du Roi à faire diverſion, il envoya Jerôme de Carpi, ſon confident, ſolliciter Octavio Farneſe de prendre les armes, parce qu'il avoit appris qu'il étoit revenu de la Cour avec quelque mécontentement. On lui fit eſpérer de lui rendre Plaiſance, & on le flata de conditions très-avantageuſes. Mais il ne voulut pas s'engager dans une entrepriſe de ſi grande conſéquence, ſans en avoir delibéré, diſoit-il, avec le Cardinal Alexandre ſon frere, qu'il avoit laiſſé à la Cour de France.

Le Marquis de Marignan, qui ne pouvoit prendre la ville de Siene par force, forma le deſſein de la prendre par famine. Il fit approcher les logemens, & comme il n'avoit pas aſſez de monde pour les garder, le Duc de Florence pria Nicolas Madruce, de lever des troupes dans les terres du Cardinal de Trente ſon frere. Mais ces troupes ne purent, pour pluſieurs raiſons, arriver dans le camp qu'au mois de Mai. Vincent de Nobili, fils de la ſœur du Pape, avoit été envoyé au Duc de Florence, pour le remercier de l'alliance que Jules avoit faite depuis peu avec lui. En conſideration du S. Pere,

Siége de Siene par le Marquis de Marignan.

(1) On l'attendoit de jour en jour avec cinquante galeres. P. D. o. f.

HENRI II. 1554. Pere, Coſme avoit fait Vincent de Nobili Général de toute l'Infanterie Italienne, à la place de della Cornia, qui étoit alors priſonnier de guerre. Il lui avoit encore donné le gouvernement du Val di Chiana. Santa-fiore commandoit toute la Cavalerie; Chiapino Vitelli, les vieux corps de Cavalerie, à la place de Rodolphe Baglioni, qui avoit été tué à Chiuſi; & Fréderic de Montauto exerçoit durant cette campagne, la charge de Maréchal de Camp. Fréderic Savello, qui avoit ſuccedé à Malateſti, gardoit avec quinze cens hommes le fort qu'on avoit élevé à la porte Camollia, & qui avoit été pris au commencement de l'année, & Charles de Gonzague étoit Lieutenant-Général du Marquis de Marignan.

Mouvemens de Strozzi pour faire lever le ſiége.

Strozzi, de ſon côté, mettoit tout en uſage pour faire lever le ſiége de Siene. Jean-Bernardin de San-ſeverino, Duc de Soma, qui faiſoit la guerre dans l'État de Piombino, rendoit la côte de la mer, occupée par les François, très-dangereuſe pour l'ennemi. Il étoit parti avec huit cens hommes, & après avoir pris Buriano, il avoit aſſiégé la citadelle. Mais Alexandre Bellincini de Modene feignant de vouloir aſſiéger Gavorano, pour qui le Duc de Soma craignoit, celui-ci ſe détourna, ce qui donna occaſion à Bellincini de venir auſſi-tôt à Buriano, qu'il munit de vivres & de ſoldats: en effet c'étoit le ſujet de ſon voyage; il obligea par ce moyen le Duc de Soma à lever le ſiége de la citadelle. Serillac & Mario Santa-fiore faiſoient ſans ceſſe des ſorties de Caſoli. Ils avoient maltraité Dominique Rinuccini, qu'ils firent tomber dans une embuſcade dans le territoire de Volterra avec deux cens cinquante chevaux; après l'avoir inveſti dans une maiſon, où il s'étoit retiré, ils l'obligerent de ſe rendre. Fréderic Comte d'Agubio fut tué dans ce combat.

Les corps-de-garde de la porte Camollia, & ceux du fort que l'ennemi avoit pris, étoient ſi proches les uns des autres, que les ſoldats s'entendoient aiſement parler. Cette proximité occaſionna entr'eux pluſieurs eſcarmouches: nos troupes firent d'inutiles efforts pour faire retirer l'ennemi plus loin. Le Marquis de Marignan croyant les lieux qu'il occupoit aſſez bien fortifiés, réſolut de ſe rendre maître des places voiſines. Pour ces expéditions il prit trois compagnies d'Allemans, cinq cens Eſpagnols, autant d'Italiens, une piéce de gros canon & deux moindres. Il attaqua d'abord la tour de Vignale, entre la porte Ovile & San-Vieno, gardée par des païſans & par quelques ſoldats. Il fit ſommer par un trompette la place de ſe rendre, & menaça de mort ceux qui étoient dedans, s'ils laiſſoient approcher le canon. Sur leur refus on battit auſſi-tôt la tour, & on fit une large bréche: alors les aſſiégés ſe rendirent au Marquis de Marignan, qui les fit tous pendre, comme il les en avoit menacés. Strozzi fut ſi indigné de cette ſévérité outrée, qui lui parut un affront fait à lui-même, qu'il fit dreſſer un gibet dans le lieu le plus élevé de la ville, & y fit pendre quatre Eſpagnols à la vûë de l'armée ennemie. Les Eſpagnols ne pouvant ſe venger ſur nos troupes, ſe vengerent ſur les belles maiſons des Sienois, ſituées autour de la ville, qui avoient été épargnées juſqu'alors, & ils y mirent le feu.

Marignan prend la tour de Vignale, & quelques autres.

A ces violences exercées de part & d'autre, ſuccederent des traitemens plus humains, qui ne regarderent pourtant pas les Bannis de Florence, dont Coſ-

Coſme s'étoit reſervé le châtiment, les regardant toûjours comme criminels d'Etat. San-Guſme, la tour de Vitignano, Seſta, Orgiale, Monte-giacani, toutes places voiſines, furent priſes, ou ſe rendirent. On prit auſſi d'aſſaut Ancajano, entre Caſoli & Monte-reggioni, & ce fut dans cette expédition que les Eſpagnols s'abſtinrent pour la premiere fois de violer les loix de la guerre. Cependant la ville de Siene étoit vivement preſſée; & Strozzi voyoit clairement qu'il ne pouvoit la ſauver du péril qui la menaçoit, qu'avec quelque ſecours étranger. C'eſt ce qui engagea le Roi à demander aux Suiſſes des troupes auxiliaires, pour les envoyer en Toſcane, & qu'ils ne purent pas lui accorder à cauſe du traité conclu depuis peu, dans lequel la maiſon de Medicis étoit compriſe. On en obtint pourtant des Griſons, quoiqu'alliés des Suiſſes, parce qu'on avoit traité ſéparement avec eux. On fit auſſi en Lombardie des levées, dont on donna la conduite à Louis de Cariſſimi, à Adrien Baglioni, à Camille Martinengo, à Fulvio Rangone, & à Octavio Comte de Tiene. Le Comte de la Mirandole fut fait Commandant de toutes ces troupes.

HENRI II. 1554

Les Griſons accordent au Roi des troupes auxiliaires.

Aurelio Fregoſe, Paul des Urſins, Bonifacc Gaëtano, Flaminio de Stabbia, & Jerôme della Corbara, étoient arrivés à Siene avec de nouvelles troupes, où il y avoit déja long-tems que Bentivoglio avoit le commandement militaire, en l'abſence de Strozzi. Le Duc de Florence voulant s'oppoſer de bonne heure à de ſi grands préparatifs, avoit écrit à l'Empereur, & lui avoit demandé du ſecours; il le preſſoit ſur-tout d'envoyer de Baviere deux mille Allemans, outre ceux de Madruce, que l'on attendoit tous les jours. Il avoit auſſi réſolu avec le Marquis de Marignan, pour incommoder nos troupes déja aſſemblées à la Mirandole & à Parme, de faire le dégât aux environs de la ville & dans le Val di Chiana, d'où nos troupes tiroient beaucoup de commodités. Vincent de Nobili fut choiſi pour cette expédition, avec ordre de retourner dans le camp auſſi-tôt après: & afin que les avenuës de la ville fuſſent fermées de tous côtés, on lui commanda de ſe loger vers la porte Romaine, qui étoit la ſeule par où l'on pouvoit entrer dans la ville & en ſortir librement.

On apprit alors, qu'il étoit parti de Marſeille vingt galeres, qui tranſportoient des troupes dans l'Iſle de Corſe, pour fortifier Ajazzo (1) & Bonifacio, & qu'elles devoient aller en Afrique trouver le Dey d'Alger, pour ſe joindre à Dragut, qui devoit bien-tôt venir d'Orient avec 50. galeres, par ordre de Soliman. Cette nouvelle fit prendre aux Impériaux de promptes meſures. Comme ils craignoient pour Milan, ils levèrent dans la Lombardie cinq mille hommes de pied & deux cens chevaux, qu'ils firent aſſembler à Cremone. Jean de Luna, Gouverneur de la citadelle de Milan, fut commandé pour s'oppoſer avec ces troupes au paſſage des Griſons: Camille Colonna fit auſſi des levées dans la campagne de Rome par les ordres de l'Empereur, & on fit venir de l'Abruzze quatre mille hommes d'Infanterie & deux cens Chevaux-légers, qu'on envoya dans les terres de Perouſe & de Cortone, pour ſeconder le Duc de Florence dans toutes ſes entrepriſes.

Nouveaux efforts des Impériaux contre les Sienois & les François.

(1) Quelques-uns penſent que c'eſt *l'Urtinum* de Ptolomée. D. f.

HENRI II. 1554.

ſes. Ce Prince avoit appris que les Bannis de Florence avoient formé de nouveaux complots, à la ſollicitation des Miniſtres du Roi à Rome & à Veniſe; & que, pouſſés par Bindo Altoviti & toute ſa famille, ils fourniſſoient de l'argent pour lever deux mille hommes d'Infanterie & deux cens Chevaux-légers que Vincent Taddei devoit commander. Cependant les Griſons, que le Roi avoit donné ordre de lever, étoient en chemin: Jean de Luna ne s'étant pas oppoſé aſſez promptement à leur paſſage, ils étoient deſcendus dans les terres de Breſciano, qui ſont de l'Etat de Veniſe, & s'étant enſuite detournés par le Mantouan, ils avoient paſſé le Pô, & étoient arrivés à Concordia.

Meſures qu'on prend pour empêcher le paſſage des Griſons.

Il n'y avoit que trois chemins pour aller de-là dans la Toſcane; l'un par Pontriemoli, & le Val di Taro, qui étoit occupé par les Impériaux, & dont les avenuës fort étroites rendoient aux Griſons le paſſage très-difficile; l'autre par les terres du Modenois & la Carfagnana dans le Duché de Ferrare. Il faloit paſſer par le Mont San-Pellegrino, dans l'Apennin, d'où l'on alloit par Caſtel-nuovo à Barga; mais le chemin étoit ſi rude & ſi peu praticable, qu'il n'y avoit pas d'apparence d'y pouvoir conduire du canon. D'ailleurs ce païs eſt ſtérile, & il étoit à préſumer que le peuple de Lucques, allié de l'Empereur, & attaché à ſes intérêts, ne donneroit point paſſage à nos troupes. Enfin, elles pouvoient aller à Perouſe par un troiſième chemin, & ſe rendre à Siene par Chiuſi, ſi on leur permettoit de paſſer par le Boulonois dans la Romagne. Coſme fit tous ſes efforts, afin que le Pape leur refuſât le paſſage, & il y réüſſit. Jules envoya le Cardinal San-Vitale à Bologne pour ce ſujet, & le Duc d'Urbin, Général des troupes du Pape, fut commandé pour garder les avenuës avec trois mille hommes choiſis. Marc-Antoine Oddi fut envoyé à Barga par ordre du Duc de Florence, pour conduire les troupes qu'on avoit levées dans le païs; & on mit à Prato Antoine-Mario Selvaggi de Perouſe avec une compagnie d'Infanterie. Simeon Roſſermini fut envoyé à Piſtoïe, & bien-tôt après, Nicolas Alidoſi, arrivé depuis peu de la campagne de Rome avec deux cens cinquante hommes d'Infanterie, y fut auſſi envoyé. Peu auparavant, Concetto-Vinco de Fermo avoit été envoyé à Piſe pour garder cette ville: on fit enſuite marcher Chiapino Vitelli avec cent cinquante maîtres & trois compagnies Italiennes d'Infanterie vers Chianti; & Santa-fiore avec quinze cens Eſpagnols, & Madruce avec un pareil nombre d'Allemans, afin de s'avancer juſqu'au Val di Chiana, & s'y joindre avec Vincent de Nobili, pour faire le dégât, comme on en étoit convenu. Le Comte Rados de Dalmatie ſe joignit à eux avec cinquante cavaliers Albanois.

On prend pluſieurs endroits ſur les Sienois, & on ravage leur territoire.

On prit en chemin Muniſtero, château du Cardinal Mignanello, & on pilla Armajuolo, après que les habitans ſe furent courageuſement défendus. Rabolano & Aſciano furent en partie rendus, en partie pris de force, & le butin en fut abandonné aux ſoldats. On prit auſſi d'autres places qui n'étoient point fortifiées, & où les habitans marquerent plus de courage que de prudence, pour la défenſe de la liberté des Sienois. Enfin Santafiore ſe joignit à de Nobili auprès de Fojano, après avoir quitté le Mont de Sainte-Cecile, qui lui avoit paru aſſez fortifié pour pouvoir reſiſter à

une

une attaque vigoureuſe. S'étant enſuite aſſemblés auprès de Lucignano, ils commencerent d'abord le dégât, & après avoir détruit Rugomagno, Farnetella & Scrofano, villes abandonnées par leurs habitans, ils attaquerent Aſina-lunga. La garniſon, commandée par Jaques Romano, ayant refuſé de ſe rendre, on fit approcher le canon de la place, qui fut battuë & priſe d'aſſaut: Romano fut mené à Santa-fiore, qui le fit pendre ſur le champ. Il reſtoit encore à prendre Turrita, & Chianciano, qui incommodoit fort Montepulciano. Vincent de Nobili attaqua premierement Turrita, où il y avoit environ ſoixante ſoldats de garniſon, outre les habitans. Après quelque réſiſtance, on fit approcher le canon; mais la garniſon ſe voyant reduite à l'extrêmité, ſe rendit à diſcrétion à ce Général, qui lui donna la vie. Il fit fortifier la place, & y mit une garniſon, contre le ſentiment de pluſieurs, qui vouloient qu'on la fît raſer. HENRI II. 1554.

Le Marquis de Marignan, dans la crainte que Strozzi ne vînt fondre avec toutes ſes forces ſur le camp, qui étoit pour lors ſans défenſe, fit revenir ſes troupes en diligence. Il n'attaqua pas Chianciano, malgré les empreſſemens des Montepulciens, qui, pour être à couvert d'une place ſi incommode, lui offroient de l'argent & des ſoldats. Il leur fit prendre un chemin oppoſé, qu'il jugea le plus court & le plus facile, ſans toucher au païs qui s'étend juſqu'a Buon-convento, loin d'y faire aucun dégât, & prit en chemin Sainte-Cecile, que Santa-fiore n'avoit pas été d'avis d'attaquer. Ce château, qui dans la ſuite incommoda fort les Sienois, eſt ſitué entre Lucignano & la ville de Siene (1). Dans ce tems-là le Cardinal de Ferrare, qui ne pouvoit ſe réſoudre de partager l'autorité avec Strozzi, lui abandonna l'entiere adminiſtration de la République de Siene, & ayant obtenu un paſſeport du Duc de Florence, il ſortit de la ville. Il fut ſurpris dans le Peroufin, païs apartenant à l'Egliſe, par un détachement ennemi qui faiſoit des courſes, & qui étoit commandé par Charlot des Urſins. Son équipage fut pris, & à peine ſe put-il ſauver lui-même. S'étant plaint de cet acte d'hoſtilité contraire à la foi publique, & injurieux au Pape, comme commis ſur ſes terres, on lui rendit auſſi-tôt tout ce qu'il avoit perdu.

Marignan rappelle ſes troupes.

Le Cardinal de Ferrare ſort de Siene.

Cependant nos troupes, aſſemblées à la Mirandole, étoient déja deſcenduës par le Boulonois dans les terres de Lucques, après en avoir obtenu la permiſſion du Pape, qui ſçut après excuſer ce procedé auprès de Coſme. Il eſt vrai que le Pontife n'étoit pas en état de s'oppoſer à leur paſſage. D'ailleurs les habitans de Lucques, qui n'aimoient pas Coſme, favoriſoient ſecretement le parti des Sienois, malgré les meſures de François de Tolede, qui avoit employé François Oſorio pour les mettre dans le parti de l'Empereur, & malgré celles du Duc de Florence, qui avoit fait les mêmes efforts par l'entremiſe de Benoît de Diaceto. On envoya cependant des troupes pour empêcher le paſſage des Griſons. On attendoit de jour en jour les deux mille Allemans commandés par Jean de Luna, qui avoit campé à Caſtello-Arquato, dans le païs de Plaiſance, & qui devoit venir à Piſe

(1) *Ajoutez:* De-là ces troupes ſe rendirent au camp de Marignan. P. D. o. f.

HENRI II. 1554. Pise par Pietra-santa. Strozzi, voulant se joindre au plutôt aux troupes auxiliaires, & éviter la diversion que l'ennemi, qui étoit entre nos deux corps de troupes, eût pû causer, partit de Siene, la nuit du onze de Juin avec Corneille Bentivoglio, Aurelio Fregose, Montauto, & plusieurs autres Généraux, quatre mille hommes d'Infanterie Italienne, quatre cens chevaux & cent Mousquetaires à cheval: ayant passé entre le fort de la porte Camollia & Munistero, ils arriverent à Casoli, à neuf milles de Siene.

Strozzi va au-devant des Grisons pour s'y joindre.

Marignan informé par ses espions du départ de Strozzi, sans sçavoir pourtant où il alloit, avoit mis de bonnes garnisons dans les châteaux voisins & donné la garde du Val d'Elsa à Jean Savelli, & à Louis de Doara, avec trois cens hommes d'Infanterie, & cinquante maîtres. Fréderic de Doara & le Comte de Bagno avoient été commandés pour observer la marche de nos troupes. Outre cela le Duc de Florence avoit fait venir Jaques Vitelli de Staggia à Colle, & envoyé à San-Casciano & à Empoli trois compagnies de soldats étrangers, pour faire tête à l'ennemi en cas qu'il en voulut de ce côté-là. Après que Strozzi eût séjourné un jour entier à Casoli, pour rafraîchir ses troupes, il prit sur le soir le chemin d'entre San-Giminiano & Volterra, & marcha toute la nuit jusqu'à Castel-Fiorentino: enfin, après avoir fait butin par-tout, & pillé Castel-Falfi, il arriva à la pointe du jour à Pontadera, place située sur l'Arne à dix milles de Pise. Sa marche fut si prompte, qu'on prétend qu'il eût pû se rendre maître de Pise, où son abord inopiné répandit la terreur, s'il n'eût pas eu un autre dessein. Comme il cherchoit un gué pour passer la riviere, Théophile Comte de Calcagnini & Gabriel Tagliaferri de Parme, Capitaines de Cavalerie, ayant pris les devants & s'étant avancés au-delà de Pise, étoient venus à Cascina pour se loger plus commodément. Mais Concetto Vinco, Commandant de la ville, ayant appris leur arrivée par les habitans, envoya contre nos troupes qui étoient tranquilles, un détachement d'hommes choisis, qui, avec le secours des habitans de Cascina, tomberent sur elles, & après les avoir fort maltraitées, prirent les Chefs prisonniers.

Strozzi passe la riviere d'Arne.

Cosme averti du dessein de Strozzi, avoit aussi-tôt envoyé à Pise Colluccio Pancetta, avec toutes les forces qu'il avoit pû alors assembler, pour disputer le passage à nos troupes. De plus il avoit donné ordre, qu'on retirât tous les bateaux: mais on avoit déja trouvé un gué auprès de Calcinaja. L'Infanterie refusa d'abord d'y passer. Ce fut-là pour Strozzi une occasion de signaler son habileté & son courage; il poussa le premier son cheval, & passa de l'autre côté avec une partie de la Cavalerie: ayant ensuite fait former au milieu de la riviere quelques rangs de Cavalerie fort serrés, pour rompre l'impétuosité de l'eau, il fit passer au-dessous son Infanterie, sans faire aucune perte. De-là il entra dans les terres de Lucques par un chemin couvert de bois, pour se joindre aux Grisons qui étoient déja arrivés. Il ne faut pas douter que les habitans de Lucques ne favorisassent toutes ses entreprises. On leur avoit envoyé peu auparavant Nicolas Franciotti, Lucquois de Nation, & Officier dans les troupes du Roi, qui avoit obtenu d'eux non seulement le passage, mais aussi, selon le bruit commun, quan-

quantité de vivres, que les Lucquois avoient fait venir de Provence à leur port de Vio-reggio, comme pour les beſoins de la République, mais en effet pour la ſubſiſtance de l'armée. HENRI II. 1554.

Imprudente conduite de Marignan.

Le Marquis qui, à ſon ordinaire, traînoit volontiers en longueur une guerre où il ne mettoit rien du ſien, ſe rendit enfin aux preſſantes ſollicitations du Duc de Florence, ennuyé de ſes retardemens, & vint à Empoli, pour y paſſer la riviere. Strozzi s'étoit déja emparé d'Alto-paſcio, & ayant étendu ſon armée à cinq milles de Lucques, entre Porcari & Lunata, il avoit commencé à fortifier Ponte-moriano ſur la riviere de Serchio, lorſque le Marquis de Marignan vint témérairement, contre l'avis de pluſieurs Officiers généraux, camper à Peſcia, près de notre camp. Approcher d'un ennemi plus puiſſant, & qui ne reſpiroit que le combat, n'étoit pas une conduite fort digne d'un Général prudent & habile. Il eût dû conſiderer, qu'une bataille l'expoſoit à de grands périls, & que d'un autre côté, le refus d'en venir aux mains lui feroit un grand deshonneur; ce qui arriva en effet.

Monte-carlo ſe rend à Bentivoglio.

Anaſtaſe de Fabriano étoit dans Monte-carlo, place voiſine & importante, où il y avoit une garniſon foible & peu fidèle. Il fut ſommé par Corneille Bentivoglio de ſe rendre, ce qu'il refuſa d'abord, comme s'il eût réſolu de ſe défendre; mais en même tems il ne voulut pas recevoir dans la citadelle Ferdinand Saſtre, envoyé par le Marquis de Marignan avec deux cens Mouſquetaires Eſpagnols, & allegua, qu'il lui étoit défendu par le Duc de Florence, de livrer la place à un plus fort que lui, ſans un ordre exprès de ſa part. Puis il ſe rendit à nos troupes, auſſi-tôt qu'elles eurent fait approcher le canon. Adriani remarque, que ce Gouverneur avoit été gagné par argent; mais pour moi, je crois qu'il ne ſe rendit que faute d'expérience, & peut-être de courage.

Cependant Robert Strozzi, que ſon frere Pierre avoit laiſſé à Siene, voyant la ville preſque dégagée par le départ du Marquis, & que Fréderic de Montauto ne gardoit le fort de la porte Camollia & Muniſtero qu'avec quinze cens hommes, ſortit avec un détachement, & après s'être emparé de tous les forts des environs, il fit des courſes par tout le païs. Les Griſons étoient déja arrivés par le Val de Carfagnana dans les terres de Lucques: ce qui faiſoit que Coſme craignoit pour Barga, éloigné de l'Etat de Florence, & environné de toutes parts des terres de Ferrare & de Lucques, juſqu'au pied de l'Apennin, qui ſepare la Lombardie de la Toſcane. Comme cette place lui ſembloit ouverte à l'ennemi, il y envoya André Rondinini, de Faenza, avec deux cens hommes d'Infanterie, & Marc-Antoine Oddi, pour commander les habitans, dont le courage étoit connu. Aux approches de nos troupes, Coſme ayant fait venir de Fivizzano Antoine Bocca, lui donna ordre de ſuivre avec deux compagnies. Bocca ſe hâta de tirer des places voiſines environ cinq cens hommes, dont il donna le commandement à Jaques, ſon frere. Pour lui, il alla au-devant de nos troupes juſqu'à Caſtel-nuovo; & ſe confiant à l'avantage du lieu, qui eſt au pied des montagnes, & qui eſt embaraſſé de rochers de toutes parts, il livra un vigoureux combat à Adrien Baglioni, qui menoit l'avant-

Les Florentins ſont battus en voulant diſputer le paſſage aux François.

HENRI II. 1554. garde. Nos troupes ſurvenuës pendant l'action, obligerent néanmoins Bocca à ſe retirer ſur la montagne voiſine. Il perdit ſon bagage, & fit emporter ſon frere, qui ayant reçu une bleſſure dangereuſe, mourut peu de tems après. Les ennemis ſe retirerent enſuite à Barga, où ils encouragerent les habitans, & les diſpoſerent à ſe défendre; ce qui empêcha nos gens d'aller droit à cette place. Raimond de Pavie, Sieur de Fourquevaux, qui menoit du ſecours à Strozzi, voulut les engager à ſe rendre, en leur faiſant eſpérer une entiere liberté, & pluſieurs privileges de la part du Roi de France; mais, fidèles à leur Prince, ils rejetterent ces flatteuſes propoſitions.

Cependant les Griſons, & la Cavalerie qui venoit de Parme, commandée par le Comte de la Mirandole, étoient déja aſſemblés à Ponte-moriano. Quant au Marquis de Marignan, il s'étoit arrêté à Peſcia, en attendant Charles de Gonzague avec quatre mille hommes d'Infanterie Italienne, qu'il avoit fait venir du camp dans la ville, dans le deſſein de s'avancer avec ce renfort plus près de Lucques, & d'y attendre Jean de Luna, qui amenoit du ſecours. A l'arrivée des Griſons & de la Cavalerie du Comte de la Mirandole, Strozzi ſe mit en chemin, & ne s'arrêta que lorſqu'il eut rencontré Leon de Carpi, qui eſcortoit avec une compagnie de Cavalerie, Fabrice Ferriero, que le Marquis envoyoit à Jean de Luna, afin de le faire venir promptement. On en étoit aux mains, lorſque Chiapino Vitelli, & peu après, Santa-fiore ſurvinrent, celui-là avec ſoixante & dix cavaliers, & l'autre avec le reſte de la Cavalerie. Le Marquis de Marignan, averti par Jean Tegrini de Lucques, que l'on combattoit vivement, accourut avec cinq cens chevaux, & alors le combat fut général. Le Marquis voyant plier ſes troupes, fit auſſi-tôt ſonner la retraite, & ſe retira à Peſcia, après avoir perdu beaucoup de monde. Paul Sforze, frere de Santa-fiore, & Charles Ghighioſa, Eſpagnol, furent faits priſonniers. Après un Conſeil de guerre, tenu précipitamment, il fit auſſi-tôt plier bagage, & alla à Piſtoïa avec un air de fuite, plutôt que de retraite, ſans laiſſer même perſonne au détroit de Serravalle, par où nos troupes étoient obligées de paſſer, ſi elles euſſent pourſuivi l'ennemi. Mais Strozzi ſe contenta de s'emparer de Peſcia, abandonnée des ennemis, & la ſauva du pillage à la priere de Pandolfe Martelli, dont le frere, nommé Guillaume, étoit dans notre armée.

Marignan reçoit du ſecours.

Strozzi attendoit de jour en jour un ſecours qui devoit arriver de Provence à Vio-reggio. Perſuadé qu'avec ces troupes réünies, & le convoi que Leon, ſon frere, avoit fait aſſembler de tous les environs de Porto-Ercole, il ſeroit plus fort que l'ennemi, il eſpéroit faire lever le ſiége de Siene, & introduire des vivres dans la place. Mais ce Général fit une très-grande faute dans cette occaſion. Car tandis qu'il ſejournoit à Peſcia, dans l'attente inutile du ſecours, Jean de Luna, par le conſeil de Leon de Carpi, fit en un jour vingt huit milles, & ſe rendit à Pietra-ſanta, avec deux mille Impériaux & le reſte de l'Infanterie. Comme il alloit ſe joindre au Marquis de Marignan, huit cens Eſpagnols arriverent fort à propos à Livourne. André Doria les amenoit de Corſe par les ordres de l'Empereur, parce

parce que la guerre y étoit comme finie. De ſorte qu'avec ce renfort Luna ſe joignit au Marquis de Marignan à Serravalle, ſans que Strozzi fît le moindre effort pour empêcher cette jonction. HENRI II. 1554.

Strozzi fruſtré, au contraire, depuis long-tems dans l'attente du ſecours qu'il eſpéroit, & voyant la jonction des ennemis, retourna à Siene auſſi promptement qu'il étoit venu. Ayant paſſé la riviere d'Arne, un peu au-deſſous de l'endroit par où il étoit venu auparavant à Pontadera, il ſe mit en chemin à la pointe du jour. Il laiſſa Alexandre de Terni dans la forteresſe de Monte-catini, avec quatre compagnies Italiennes, & Gioyacchino Guaſconi, Florentin, dans celle de Monte-carlo, avec trois cens fantaſſins, & quatre piéces de campagne. Il ſejourna à Empoli, juſqu'à ce que ſon armée eût paſſé l'Arne, & eut le tems d'arriver à Caſtel-falfi, avant que l'ennemi eût pû le joindre. Les deux armées n'étant ſeparées que par une vallée, ſe trouverent-là en vûë l'une de l'autre. Nos troupes commencerent les premieres à s'emparer de San-Vivaldo, où le Marquis de Marignan venoit pour s'y poſter, & après un combat léger Strozzi ſe rendit à Caſoli, ſans faire aucune perte. Les Hiſtoriens Impériaux remarquent, qu'ils perdirent alors une belle occaſion, par la faute de Jean de Luna. Ce Général, avec deux cens Cuiraſſiers, autant de Chevaux-légers, deux mille Allemans, huit cens Eſpagnols arrivés depuis peu de Corſe, & quatre mille Italiens, eut l'imprudence de demeurer trop long-tems à Piſe; & ne décampa qu'après qu'il eût appris que Strozzi étoit arrivé à Caſoli. Strozzi retourne à Siene.

Le Marquis de Marignan voyant que Strozzi s'étoit échapé, fit auſſitôt prendre les devans à Chiapino Vitelli, avec ordre de faire fortifier les retranchemens, avant que nos troupes euſſent formé quelque entrepriſe. Il revint enſuite au ſiége de Siene; & bien-tôt après, il reprit tous les forts dont Robert Strozzi s'étoit emparé en ſon abſence. Peſcia & les autres places voiſines, ſoûmiſes par Pierre Strozzi, rentrerent dans le parti de Coſme auſſi-tôt que nos troupes en furent ſorties. Brancaccio Rucellai, leur Chef, rallia tous ceux que la peur avoit écartés, & les remit dans leur devoir. Cependant la garniſon que Strozzi avoit miſe à Caſoli, étoit dans une diſette ſi grande, que le ſoldat avoit déja commencé à déſerter. Malgré cette extrêmité, les Bannis de Florence, qui étoient pour lors à Lion, à Veniſe & à Rome, ſe promettoient toûjours d'heureux ſuccès, & ſe repoſant entierement ſur Strozzi, ils eſpéroient que Siene ſeroit conſervée, & qu'ils reverroient bien-tôt leur patrie. De ceux qui les flattoient le plus, étoit Bindo Altoviti, qui ne ceſſoit de les ſolliciter à contribuer de leur argent, de leurs conſeils & de leurs ſoins, ce qu'ils faiſoient volontiers, afin d'affoiblir le parti de Coſme, en appuyant le nôtre. L'eſpérance que le Pape avoit conçuë d'être maître de Siene, après la fin de ce ſiége, le portoit à favoriſer ſecretement le parti du Roi, malgré l'alliance faite avec Coſme. Son Ambaſſadeur, Averard Serriſtori, s'étant plaint inutilement au Pontife de quelques mauvais traitemens qu'il avoit reçus, avoit voulu ſortir de Rome, s'imaginant qu'un plus long ſéjour en cette ville n'étoit ni honorable ni utile à ſon maître. Marignan retourne au ſiége de Siene.

HENRI II. 1554.

La mort inopinée de Leon Strozzi, que les Bannis de Florence regardoient comme un auſſi puiſſant appui que Pierre, ſon frere, diminua un peu leur joye. Ce Général, nourri dès ſa plus tendre jeuneſſe dans les exercices de la guerre, avoit l'ame grande & élevée. Experimenté dans les armes par pluſieurs campagnes ſur mer & ſur terre, où il avoit heureuſement ſignalé ſon courage, on le comptoit parmi les grands Capitaines de ſon ſiécle. Son amour pour ſa patrie fut ſi grand, qu'ayant conçu l'eſpérance de la mettre en liberté par le ſecours des François, il fut non ſeulement toûjours fidèle au Roi, mais il crut encore qu'il devoit tout tenter & tout ſouffrir, pour venir à bout de rentrer dans ſon païs avec la Nobleſſe proſcrite. Malgré les indignes traitemens qu'il reçut en France, & qui l'obligerent de ſe retirer à Malte, il rejetta toutes les flatteuſes propoſitions que l'Empereur lui fit faire ; & quoique le plus ſenſible de tous les hommes, il fit ceder ſon vif reſſentiment au tendre amour de ſa patrie, en prenant derechef les armes pour le Roi. Dans ces vûës ce Général étant arrivé à Porto-Ercole, ſans recevoir le ſecours qu'il attendoit de Provence, réſolut, pour exercer ſes troupes, de faire des courſes ſur les terres de Piombino, où il n'y avoit preſque point de garniſon. Il fit donc équiper trois galeres, où il mit trois compagnies d'Infanterie, & ayant fait venir le Duc de Soma, Commandant de Groſſetto, & de tout le païs circonvoiſin, il attaqua Scarlino, place dépendante de l'Etat de Piombino, dont Gentile de Perouſe avoit le gouvernement avec environ quatre vingt ſoldats. Cette place n'étoit forte ni par l'art ni par ſa ſituation, & n'avoit point d'Artillerie. Comme Gentile refuſa de ſe rendre, on mit à terre trois canons des galeres: Leon Strozzi s'étant avancé avec peu de précaution, pour reconnoître la place, reçut alors un coup de mouſquet, tiré par la main d'un païſan caché dans des joncs. On le porta ſur le champ dans ſa galere, & enſuite à Caſtiglione della Piſcaja, où il expira bien-tôt après. Ainſi mourut ce grand homme à l'âge de trente-neuf ans ; ſon expérience & ſon courage, ſi redoutables à ſes ennemis, le rendoient digne de mourir d'une autre main, & dans une expédition plus glorieuſe. Ceux qui lui étoient le moins favorables diſoient, qu'il ne lui manquoit que de la modération, pour s'élever à une fortune digne de tant de vertus. En effet il ne put jamais fléchir devant ſes ſupérieurs. Son humeur altiere le plongea dans de grands embarras, & lui fit perdre ſouvent le prix de ſes ſervices.

Mort de Leon Strozzi. Eloge de ce grand homme.

Après ſa mort, le Duc de Soma ayant fait approcher le canon de la place, la garniſon ſe rendit. Pierre Strozzi fut très-ſenſible à la nouvelle de la mort de ſon frere, ſans pourtant ſuccomber à ſa douleur : la force de ſon eſprit ſçut y mettre des bornes. Ce Général, voyant que le ſecours attendu de la Provence ne venoit point, & que la garniſon de Caſoli étoit dans une diſette générale, réſolut de deſcendre ſur la côte de la mer, où il y avoit abondance de vivres, & où, s'il ne pouvoit rien entreprendre, il pourroit du moins faire ſubſiſter ſon armée pendant quelque tems. Après que le Cardinal de Ferrare ſe fût retiré, Strozzi ne pouvant ſeul ſuffire aux affaires.

Priſe de Scarlino par les François.

affaires du dedans & du dehors, avoit prié le Roi de choiſir un homme capable d'avoir le commandement dans Siene pendant ſon abſence. Il y eut à la Cour quelque conteſtation ſur ce choix. Le Connétable de Montmorency propoſoit Jaques de Boucard, homme experimenté: les Princes de la maiſon de Guiſe avoient choiſi Blaiſe de Montluc, quoiqu'il ait lui-même écrit dans ſes Mémoires, que le Roi le connoiſſant capable d'une ſi grande charge, avoit jetté les yeux ſur lui, préférablement à ceux que le Connetable, les Princes de Guiſe, & le Maréchal de S. André avoient propoſés. Cependant on reçut une lettre du Maréchal de Briſſac, ſous qui Montluc avoit long-tems ſervi, par laquelle il donnoit avis au Roi, de ne pas confier cette charge à Montluc, à cauſe de ſon caractère vif & impétueux, qui le rendoit incapable de gouverner des eſprits accoûtumés à la liberté. Montluc ſe flattant lui-même dans ſes Mémoires, interprète ces paroles favorablement pour lui, en diſant que le Maréchal voulut détourner le Roi de ſon deſſein, parce qu'il avoit beſoin de lui dans la guerre du Piémont. Montluc fut enfin nommé, & arriva à Porto-Ercole avec Antoine-Iſcalin Adhemar-Polin, Baron de la Garde, dans le tems que Leon Strozzi fut tué.

HENRI II. 1554.

Montluc envoyé en Italie pour aider Strozzi.

Après la priſe de Scarlino, Coſme craignant que les autres places de l'Etat de Piombino ne tombaſſent en notre puiſſance, fit auſſi-tôt marcher Jaques Malateſti, & M. Antoine de Rieti, avec deux compagnies d'Infanterie. Il envoya en même tems Alexandre Bellincini à Campiglia, & donna à Luc-Antoine Cuppano la garde des places du territoire de Volterra. Comme nos troupes faiſoient dans les terres en deçà de Montepulciano des courſes, qui mettoient même la ville en péril, on fit une tréve pour les mois de Juillet & d'Août, pendant leſquels il y auroit ſuſpenſion d'armes entre nos troupes, les Sienois, & les Montepulciens, & l'on trouva à propos d'y comprendre Valiano & ſes dépendances. Il ne reſtoit plus qu'Arezzo, Fojano, Oliveto, Marciano & Civitella, où Coſme mit en garniſon des ſoldats levés nouvellement.

Tréve de deux mois.

Les troupes, que Camille Colonna avoit levées dans la Campagne de Rome, arriverent dans ce tems-là, ſous la conduite de Pompée, fils de Camille, d'Honorio Savelli, & de Pompée Tuttavilla. Peu après, Jean Manriquez, Ambaſſadeur de l'Empereur à Rome, vint de l'Abruzze avec de la Cavalerie. Le Marquis de Marignan ne trouvant plus perſonne qui lui fit tête, depuis que Strozzi étoit parti pour la côte de la mer, ravagea tout le païs d'alentour, & ſe rendit enſuite devant Siene. Il envoya Charles de Gonzague avec trois mille Italiens, tous jeunes ſoldats, & quatre piéces de canon, tirées de Piſtoïe, & fournies par Leon de Ricaſoli, pour aſſiéger Monte-catini, place forte par ſon aſſiette, & occupée par Alexandre de Terni. On commença à battre la place du côté de l'Orient. Après une bréche d'environ vingt cinq pas, Gonzague différa de donner l'aſſaut juſqu'au lendemain, quoiqu'il y eût encore trois heures de jour, s'imaginant que pendant ce tems-là la garniſon capituleroit. D'ailleurs il n'avoit pas bonne opinion de ſes gens; il avoit auſſi oüi dire qu'Alexandre de Terni & François de Crevalcuore ne s'accordoient pas enſemble dans la ville au ſujet du com-

Siége & priſe de Monte-catini par les Impériaux.

HENRI II. 1554. commandement, & que celui-ci vouloit qu'on rendît la place. Cependant il ſe trompoit groſſierement, & la garniſon ayant repris courage, ſe défendit bien le lendemain, contre l'ennemi qui monta à la bréche, & contre Roſſermini, qui avec ſes troupes fit une attaque d'un autre côté. Les aſſiégeans furent repouſſés, & la plûpart tués ou bleſſés: Antoine Bocca de Piſe fut du nombre de ces derniers. Cependant les aſſiégés apprirent qu'il étoit venu aux ennemis un nouveau renfort, commandé par le Comte de Bagno & Vincent Ridolfi: ſe voyant ſans eau, & ſans eſpérance de ſecours, ils ſe rendirent à des conditions honorables. Les murailles du château furent raſées, ainſi que Pontadera, parce que cette place avoit quelquefois ſervi de retraite aux nôtres. On répandit enſuite des troupes aux environs de Monte-carlo, place en état de reſiſter à pluſieurs attaques. On en mit à San-Piero, à Monte-chiaro & à Turchetto, vis-à-vis de Monte-carlo, afin que le paſſage fût libre, & pour empêcher que nos troupes ne fiſſent des courſes dans le païs voiſin.

Siene fermée de plus près.

Cependant le Marquis de Marignan ayant laiſſé à la porte Camollia quatre mille hommes d'Infanterie Italienne, paſſa le Pont de Bozzone, & alla camper près de la porte Romaine, appellée autrement la porte-neuve. Il réſolut de s'emparer des places entre Siene & Buon-convento, d'où l'on pouvoit amener des vivres, & couper par-là tous les chemins qui conduiſoient à la ville. Il marcha donc de ce côté-là avec deux mille hommes d'Infanterie, & ſe rendit maître de Cuna, après avoir fait approcher le canon de la place. Monte-roni & San-Fabiano ſe rendirent auſſi-tôt qu'on les eût ſommés.

Nouveau renfort que reçoivent les François.

Les troupes auxiliaires des Bannis de Florence, levées aux dépens de Robert Strozzi & de Bindo Altoviti, s'étoient déja aſſemblées. Elles conſiſtoient en cinq compagnies, commandées par Vincent Taddei. Pierre Strozzi étoit allé au-devant d'elles juſqu'à Montalcino, pour marcher enſemble contre le Marquis de Marignan. Il arriva auſſi dans ce tems-là des troupes de France, qui conſiſtoient en deux mille Allemans, vieux ſoldats, & autant de fantaſſins du Dauphiné & du Languedoc, qui avoient été tranſportés par notre flote & par celle d'Alger. Cette flote étoit compoſée de près de cinquante galeres, de quatre grands vaiſſeaux, & de quelques autres plus petits, avec toute ſorte de munitions de guerre, & quantité de vivres. Elle étoit entrée ſans obſtacle dans le canal de Piombino, & y avoit pris, ſans combat, ſept vaiſſeaux Genois chargés de blé. On mit à terre à Scarlino les troupes auxiliaires ſous la conduite de Robert Strozzi, dans le tems qu'André Doria étoit dans l'Iſle d'Elbe, & qu'il ſe préparoit à partir pour Naples, où Pierre Paceco l'avoit appellé pour aller défendre la côte de la mer, contre Dragut qui étoit parti du Levant. Pierre Strozzi s'étant joint à toutes ces troupes, qui formoient douze mille hommes, s'approcha de la ville de Siene, & reprit Monte-roni & Cuna, dont les ennemis s'étoient depuis peu emparés.

Le Marquis de Marignan, dont le camp n'étoit pas encore bien fortifié du côté de la porte Romaine, craignant avec raiſon, que les habitans & Strozzi ne vinſſent en même tems tomber ſur lui, tint conſeil avec Jean de

de Luna & les autres Officiers, avant que nos troupes fuſſent arrivées, & décampa ſi promptement & avec ſi peu de bruit, qu'on eût cru qu'il prenoit plutôt la fuite qu'il ne faiſoit retraite. Il perdit une grande partie de ſon équipage, & ſe retira vers la porte Camollia. Il envoya depuis Chiapino Vitelli à Florence, pour juſtifier cette action auprès de Coſme. Charles de Gonzague, qui avoit aſſiégé les places voiſines de Monte-carlo, eut ordre en même tems de revenir avec ſes gens, parce qu'il refuſoit d'obéïr au Marquis de Marignan; & Camille Colonna, déja arrivé à Cortone, fut envoyé en ſa place. HENRI II. 1554.

Strozzi réleve le courage des Sienois.

Cependant les deux partis étoient dans un grand embarras. Le Marquis de Marignan, dont la politique étoit de ſe faire aimer des gens de guerre, leur conſeilloit de demander toûjours plus qu'il ne leur étoit dû. Ce qui avoit épuiſé les finances de Coſme, qui ne pouvoit plus ſuffire aux fraix de la guerre pour un ſi long ſiége. Pour Strozzi, lorſqu'il fut proche de Sienne, ne pouvant tirer des vivres que de la ville même, à cauſe du dégât qu'on avoit fait par-tout aux environs, il avoit par-là réduit à de grandes extrêmités, un peuple dont il devoit être le libérateur. Pour appaiſer les murmures qui s'élevoient déja ouvertement contre lui, ce Général, qui étoit campé vers la porte Romaine, d'où les ennemis s'étoient retirés, fit un éloquent diſcours aux huit députés qui lui furent envoyés. Il réleva le courage & l'eſpoir des Sienois, & les exhorta à prendre patience, en leur remontrant que la méfintelligence regnoit parmi les Généraux ennemis; que le Marquis de Marignan ſe rendoit inſupportable par ſes longueurs & à l'Empereur & à Coſme: que Camille Colonna refuſoit de lui obéïr; que Gonzague & Charles des Urſins n'obéïſſoient qu'avec peine à un Général, qui voulant s'attribuer toute la gloire & tout le profit de la guerre, parloit mal de tous les autres Chefs; il ajoûta qu'il iroit bien-tôt contre l'ennemi, & qu'il lui livreroit une bataille, dont le ſuccès, quel qu'il fût, feroit ſans doute lever le ſiége.

Strozzi alla de-là à Monte-roni, qu'il avoit depuis peu repris. Il en tira quatre cens fantaſſins, dont il donna le commandement à Juſtiniano de Faenza & à Saporoſo de Fermo, & qu'il mit dans le monaſtere de Santa-Bonda, preſque ruiné par les ennemis, près de Muniſtero qu'ils avoient fait fortifier. Comme il ſe livroit pluſieurs combats entre les garniſons qui étoient proche les unes des autres, & que nos troupes retranchées dans le monaſtere, harceloient beaucoup les ennemis, le Marquis de Marignan réſolut de les en chaſſer. Il y vint donc avec deux mille Allemans, cinq cens Eſpagnols, & quelques Italiens choiſis. Le premier jour il ſe contenta de faire entrer des troupes fraîches dans Muniſtero. Le lendemain il vint comme pour aſſiéger la place; mais Montluc arriva dans ce moment avec Mario Santa-fiore, tandis que Strozzi, Lanſac, & Fourquevaux obſervoient de l'autre côté les mouvemens des ennemis. On combattit avec chaleur: les ennemis commençoient déja à plier, lorſque le Marquis de Marignan vint rétablir le combat: les Griſons accoururent pour lors à notre ſecours, & nous ſeconderent puiſſamment. Le Marquis de Marignan fut obligé de ſe retirer, & le champ de bataille demeura enfin à nos troupes.

Echec que reçoivent les Imperiaux.

HENRI II. 1554. pes. Les Impériaux ont écrit que nous perdîmes quatre cens hommes dans ce combat, & qu'il y eut autant de bleſſés. Il eſt vrai qu'il n'y eut du côté des ennemis que cinquante de tués, & cent de bleſſés; mais Alfonſe Bernal, Baron de Cagnano, Eſpagnol, Officier d'une grande réputation, y perdit la vie, & P. Paul Toſinghi, Clément Comte de Pietra, Fréderic de Fermo, & Sebaſtien Pizzinardo, furent dangereuſement bleſſés. Montluc a écrit, que ce combat cauſa une ſi grande confuſion dans le camp des ennemis, que ſi les Allemans fuſſent venus plutôt, & ſi l'on eût pourſuivi ceux qui faiſoient retraite, leur entiere défaite étoit certaine. Il ajoûte, qu'il l'avoit entendu dire lui-même au Marquis de Marignan. On mit encore de nouvelles troupes dans Muniſtero, & on y fit entrer Bombaglino d'Arezzo avec une compagnie de gens d'élite, afin d'encourager la garniſon que le dernier combat avoit ébranlée.

Ils prennent la réſolution de livrer bataille.

Strozzi devenu incommode aux Sienois par un trop long ſéjour, fit paſſer ſon armée au travers de la ville avec beaucoup d'oſtentation, & de la porte Romaine il alla camper à la porte Ovile, vers le couvent des Cordeliers, qui fut auſſi-tôt abandonné par Luchino de Fivizzano, ſuivant les ordres du Marquis de Marignan. Ce Général preſſé par le beſoin d'argent & de vivres, crut qu'il devoit delibérer avec Coſme ſur le parti qu'il avoit à prendre dans cette conjoncture. Il lui envoya donc Santa-fiore; & dans le même tems Jean de Luna, chargé en chef des affaires de l'Empereur en Italie, ſe rendit auſſi auprès du Duc de Florence, pour obtenir que le Marquis de Marignan lui cedât dans le Conſeil. Après que cette affaire eût été agitée, on conclut qu'il faloit donner bataille, & nous attaquer avec toutes les forces qu'on avoit, de peur que Strozzi, n'ayant rien à craindre pendant le ſiége de Siene, où l'on étoit occupé, ne fit des entrepriſes dans l'Etat de Florence: ce n'étoit pas néanmoins le ſentiment du Marquis de Marignan, qui vouloit qu'on pourſuivît le ſiége.

Marignan va chercher Strozzi pour donner bataille.

Jean Manriquez étoit déja arrivé à Cortone avec les troupes Napolitaines, qui compoſoient environ trois mille hommes de pied, commandés par Joſeph Cantelmi Comte de Popoli, & par Marc-Antoine Colonna, jeune Officier de grande eſpérance, qui étoit Colonel général de la Cavalerie. Le Marquis de Marignan commença donc par poſter Pierre de Monte dans le fort de la porte Camollia, à la place de François de Montauto, mort de maladie, & laiſſa la garde de Muniſtero à Louis Borgo, avec quelque renfort; il ſe mit enſuite en chemin pour ſuivre l'ennemi, qui s'étoit déja rendu à Lucignano.

Cependant Strozzi ayant paſſé la Chiana au pont d'Arezzo, faiſoit des courſes juſqu'à Arezzo même, avec ſix mille hommes d'Infanterie, & ſe rendoit redoutable, en faiſant par-tout des priſonniers, & un grand butin. Il avoit même attaqué Arezzo, mais vainement; car cette place fut courageuſement défenduë par Camille Colonna & par Bombaglino. Ce Général deſcendit de-là dans le Val d'Arno; & après avoir pris & pillé Laterina, il ſe rendit à San-Sevino, qui apartenoit à Baudouin, frere du Pape, & qui pour cette raiſon étoit gardé par les troupes de l'un & de l'autre parti. Après avoir reçu des vivres des habitans, il alla camper devant Marciano,

&

& il n'en eut pas plutôt fait approcher le canon, que Lactantio Picchi de Borgo rendit la place. Le Mont Sainte-Cecile, le Serre & Oliveto ſe rendirent auſſi. Strozzi ne s'en tint pas-là, il commença à aſſiéger Civitella; mais l'arrivée du Marquis de Marignan fit lever le ſiége. Comme les deux armées n'étoient pas à plus de trois milles l'une de l'autre, on en venoit très-ſouvent aux mains. Il arriva un jour, que Mario de Sforze Santa-fiore s'étant trop approché des ennemis, eût ſon cheval tué ſous lui, & fut fait priſonnier par Alexandre Palogi. Henri II. 1554.

Le Prieur de Lombardie voulant retirer Sforze, ſon frere, des mains de l'ennemi, fut fait priſonnier lui-même, & tous les deux furent menés à Florence. Strozzi paſſa outre, & vint à Civitella. Il s'éleva pour lors entre les Griſons & les Italiens une grande querelle; ils en vinrent aux mains, & il en reſta près de cent ſur la place: ce trouble fut appaiſé, quoiqu'avec peine, par la préſence du Général, & par le péril où cette émeute les expoſoit. Nos troupes camperent enſuite auprès de San-Sevino, où l'on faiſoit venir des vivres de Lucignano & des autres places voiſines.

Fojano priſe d'aſſaut par Strozzi.

Strozzi ayant appris que le Marquis de Marignan prenoit le chemin d'Oliveto, réſolut d'attaquer Fojano, où Charlot des Urſins s'étoit retranché contre le ſentiment de Camille Colonna, avec environ cinquante hommes d'élite, tirés de la Romagne, & qui ſervoient ſous Guido de Gagliano. Strozzi ayant donc laiſſé quinze compagnies aux environs de Marciano, alla devant Fojano, & fit ſommer la place de ſe rendre. Au refus de Charlot des Urſins, on fit approcher le canon du côté de San-Franceſco, & l'on fit une grande bréche à la muraille. Les aſſiégés ayant pris l'épouvante, ne purent reſiſter à nos attaques; la ville fut priſe d'aſſaut. Ce ſiége coûta environ cent ſoixante hommes aux ennemis, qui furent un peu vengés de cette perte par un accident imprévû. Comme le vainqueur parcouroit & brûloit tout, le feu prit à un magazin de poudre, & fit périr environ ſoixante de nos gens. La mort de Charlot des Urſins, qui fut tué, par malheur, d'un coup de mouſquet, au moment qu'il alloit ſe rendre, fut très-ſenſible aux ennemis, & augmenta beaucoup leur perte. Cette expédition fut ſi prompte, que le Marquis de Marignan, qui venoit au ſecours de la place, ne put y arriver à tems. En revanche, il réſolut de faire le ſiége de Marciano, comptant, ou qu'il prendroit bien-tôt la place, ou que, ſi nos troupes venoient pour la ſecourir, il leur livreroit une bataille déciſive, qu'il ſouhaitoit ardemment, parce qu'il avoit beaucoup plus de troupes que nous. Son armée conſiſtoit premierement en trois regimens, un Napolitain, un Sicilien, & l'autre Corſe, qui compoſoient douze mille hommes d'Infanterie; les deux premiers étoient compoſés de vieux ſoldats, & le troiſième de nouveaux. Coſme y avoit ajouté une compagnie d'Eſpagnols, commandés par François d'Olgada. Il y avoit encore deux regimens Allemans, environ ſix mille Italiens, douze cens Chevaux-légers, & trois cens Cuiraſſiers. Ce Général arriva devant Marciano à la tête de ſon armée. Au bruit de ſon arrivée, nos troupes

Marignan aſſiége Marciano.

HENRI II. 1554.

répandues de part & d'autre ſe rallierent, & ſe retrancherent dans la citadelle.

Strozzi s'avance pour ſecourir les aſſiégés.

Strozzi ayant fait fortifier Fojano, & pris des vivres, dont il y avoit abondance dans la place, fit prendre les devants au Comte Collaltino de Collalto, pour annoncer ſa venuë à la garniſon de Marciano. Il arriva en effet avec ſon armée, diviſée en trois corps. Ce Général étoit à l'avant-garde, compoſée de la plus grande partie de la Cavalerie, de deux mille Mouſquetaires, commandés par le Comte de la Mirandole, & de pluſieurs compagnies Françoiſes rangées ſur les ailes. Les Allemans formoient le corps de bataille, & les Griſons l'arriere-garde, qui étoit auſſi couverte de tous côtés par des compagnies Italiennes. Il n'y avoit dans notre armée que dix compagnies d'Allemans, autant de Griſons, quatorze de François, & environ ſix mille Italiens. Comme les deux armées, campées auprès de Marciano, n'étoient ſeparées l'une de l'autre que par une vallée, elles ne tarderent pas longtems d'en venir aux mains. On ſe battit vivement, mais la victoire demeura incertaine. Cette action eût été une très-grande bataille, ſi les deux Généraux tranquilles l'un & l'autre dans leur quartier, ne ſe fuſſent pas contentés d'envoyer de tems en tems des troupes fraîches, pour rélever celles qui étoient fatiguées. Après huit heures de combat, comme la nuit ſurvint, on fit retraite de part & d'autre.

Il eſt battu par Marignan.

Selon les Auteurs Impériaux, nous perdimes quatre cens hommes dans ce combat, & entr'autres Albertaccio del Bene; Aurelio Fregoſe, Saporoſo de Fermo, Louis de Cariſſimi, & Vincent Taddei y furent bleſſés. Les ennemis ne perdirent qu'environ cent hommes. Le porte-enſeigne de Jean-Bâtiſte Martini, Général de Cavalerie, y fut tué: Diego de Luna, fils de Jean, & 150. autres Officiers furent bleſſés. On revint à la charge le lendemain, mais nos troupes furent battuës. Ce ſuccès ranima le courage des ennemis, & ralentit beaucoup l'ardeur de nos ſoldats. D'ailleurs, leur Artillerie, qui faiſoit feu ſans ceſſe, foudroyoit ſur-tout nos rangs de Cavalerie: enſorte que nous eumes cent vingt Cavaliers ou chevaux emportés par le boulet en trois jours. Le canon dans cette bataille fut plus à craindre que le mouſquet. Au reſte, les deux armées ſouffroient beaucoup de part & d'autre; car nos troupes n'ayant pour tant de monde qu'une ſeule fontaine dans leur camp, étoient obligées de faire venir de l'eau de Lucignano, qui étoit loin de-là, & les Impériaux l'alloient chercher à plus d'un mille dans la Chiana; encore faloit-il très-ſouvent la diſputer & ſe battre. Pour ſurcroît d'incommodité, les chaleurs furent très-grandes ſur la fin du mois de Juillet, & les deux armées ſouffrirent également.

Le Marquis de Marignan & Jean Manriquez n'étoient pas d'avis de riſquer une bataille. Ils penſoient qu'il valoit mieux ſe retirer & camper dans un lieu plus avantageux, perſuadés que les forces des François, déja affoiblis par la diſette des vivres & par les longs travaux, ſeroient bien-tôt entierement abattuës. Jerôme d'Albizzi, qui aſſiſtoit dans le Conſeil au nom de Coſme, refuta ce ſentiment. Il fit voir qu'il ne convenoit point de décamper, & remontra que quelque deſavantageux que fût le lieu où ils étoient,

étoient, la ſituation de notre armée étoit encore plus triſte; que privée de toute ſorte de vivres, elle alloit bien-tôt donner des marques de ſa foibleſſe; qu'une retraite réleveroit ſon courage abattu; & que, de quelque façon qu'elle arrivât dans la conjoncture préſente, elle paſſeroit pour un aveu de la défaite de celui qui l'auroit entrepriſe le premier; que de tous côtés les eſprits étoient en ſuſpens, & que ceux qui n'avoient point encore pris de parti, embraſſeroient ſans doute celui que la victoire ſembleroit favoriſer: il entendoit alors parler du Pape, qui, ennemi des Eſpagnols, favoriſoit ſecretement nos intérêts, & attendoit l'iſſuë d'un combat pour faire éclater ſes intentions. Enfin, on jugea à propos de conſulter Coſme ſur une affaire ſi importante; & juſqu'à ce qu'on eût ſçu ſon ſentiment, on réſolut de ſe retrancher dans le camp, & d'attendre les mouvemens de notre armée. Coſme approuva fort le ſentiment d'Albizzi, & voulut abſolument qu'on livrât la bataille, ſi nos troupes faiſoient quelque attaque. Le Marquis n'ignoroit pas qu'on ne pouvoit exécuter ſans péril les ordres de Coſme. Cependant il s'y ſoûmit, & préſumant un bon ſuccès de l'heureuſe étoile & de la prudence de ſon maître, il ſe détermina enfin à une action générale. HENRI II. 1554.

Bataille de Marciano, entre le Marquis de Marignan & Pierre Strozzi, qui eſt vaincu.

Strozzi voyant que les ennemis ne décampoient point, comme il avoit cru, eux, qui juſques-là avoient fui l'occaſion de combattre, & qui vraiſemblablement ne la chercheroient point encore, informé d'ailleurs que les Griſons de ſon armée commençoient à murmurer faute de payement, & que, corrompus par le Marquis de Marignan, ils méditoient une déſertion, crut qu'il devoit prévenir le danger qui le menaçoit. D'ailleurs le Comte de Bagno avoit ſurpris, dans le territoire de Ceſene, dépendant du Pape, vingt quatre mille écus d'or, qu'on envoyoit de Veniſe à Strozzi, pour payer ſes troupes. Ce Général réſolut donc de décamper promptement, & de prendre ſon chemin vers Lucignano & Fojano. Pour donner à ſon départ préeipité un air plus honnête, il envoya ſans bruit le ſoir du premier d'Août le bagage & le canon, & ayant rangé de grand matin ſon armée en bataille, il ſe diſpoſa à partir. Le Marquis de Marignan, qui, informé par ſes eſpions, obſervoit les mouvemens de notre armée, envoya ſur le champ ſoixante maîtres avec deux mille Eſpagnols contre nos troupes, qui marchoient en ordre de bataille par les montagnes dont les chemins conduiſent à Fojano, avec ordre d'amuſer l'ennemi, juſqu'à ce qu'il ſurvînt lui-même avec toute l'armée. Après quelques eſcarmouches, les deux armées deſcendirent enfin dans une vallée ſpacieuſe, diviſée par un foſſé profond, où tomboient toutes les eaux des montagnes voiſines. Les deux armées n'étant ſeparées que par ce foſſé, ſe mirent en ordre de bataille. Il y avoit apparence que celui des Généraux qui paſſeroit le premier avec ſon Infanterie, auroit du déſavantage.

Le Marquis de Marignan avoit diſpoſé ſon armée en trois corps. Dans le premier étoient deux mille Eſpagnols, commandés par François d'Aro, Gouverneur de la citadelle de Florence; quatre mille Allemans, commandés par Nicolas Madruce, formoient le ſecond; Joſeph Cantelmo Comte de Popoli étoit à la tête du troiſième, avec environ ſix mille hommes de

Henri II. 1554. pied Italiens : les Comtes de Santa-fiore & Noël Nugolara étoient poſtés ſur la gauche, où la campagne s'élargiſſoit, avec mille chevaux, ſuivis des Cuiraſſiers. Le Marquis de Marignan voltigeant dans les rangs avec Jean de Luna, Jean Manriquez, & Camille Colonna, exhortoit les ſoldats à combattre courageuſement.

Strozzi avoit diviſé ſon armée en quatre corps : à la droite étoient les Allemans, couverts d'un côté des Griſons, & de l'autre des François. La gauche étoit occupée par l'Infanterie Italienne : elle étoit preſque auſſi nombreuſe que celle des ennemis, mais leur Cavalerie l'emportoit ſur la nôtre ; c'eſt ce qui décida de la victoire. Jean de Luna, & Marc-Antoine Colonna qui conduiſoit l'arriere-garde, paſſerent le foſſé dans un endroit guéable, & n'eurent pas plutôt donné ſur notre Cavalerie, commandée par le Comte de la Mirandole, que le Capitaine Bighet, qui portoit l'étendart de la Colonelle, lâcha le pied ſans attendre l'ennemi, & entraîna avec lui ſa troupe en deſordre. Cet Officier n'étoit peut-être coupable que de lâcheté ; ou peut-être étoit-il auſſi gagné par le Marquis de Marignan. Strozzi, quoique bleſſé, fit tous ſes efforts pour rétablir le combat : deux fois renverſé & deux fois remis à cheval, il monta ſur celui de Montauto, qui aima mieux s'expoſer lui-même au péril, que d'y laiſſer ſon Général. Strozzi ſe tourna enfin vers l'Infanterie, ſon unique reſſource : mais il la trouva fort ébranlée, par la fuite de la Cavalerie qui venoit de l'abandonner : il la ranima néanmoins ſi bien par ſa préſence, qu'elle garda ſes rangs, & fit face à l'ennemi, avec la même aſſurance que ſi elle eût voulu combattre.

Le Marquis de Marignan, comptant d'avoir beaucoup fait en mettant en fuite la Cavalerie, & ne voulant point mettre au hazard une victoire, qu'il ſe croyoit aſſurée, jugea, qu'au lieu de donner ſur l'Infanterie, qui ne s'étoit point ébranlée, il faloit faire tirer quelque tems quatre piéces de campagne qu'il avoit amenées. Le feu du canon obligea enfin nos troupes de franchir le foſſé, & d'en venir aux mains, quoiqu'à contretems & dans un lieu fort incommode. Elles enfoncerent d'abord les Eſpagnols, qu'elles avoient en tête : mais ayant été repouſſées par les Impériaux, elles furent chargées en flanc par la Cavalerie, dont elles ſoutinrent l'attaque avec beaucoup de valeur pendant deux heures ; elles ne purent néanmoins éviter leur défaite. Strozzi, quoique bleſſé d'un coup dans l'aîne, ne ſe retira du combat qu'à la priere de ſes amis. Après avoir fait toutes les fonctions d'un grand Général, il prit le chemin de Lucignano avec le reſte de l'armée. Les Hiſtoriens Impériaux ont écrit, qu'il périt dans ce combat environ quatre mille hommes, preſque tous François ; mais ſelon d'autres, il n'en reſta ſur la place que deux milſe, ce qui me paroît plus croyable. Velleron, Colonel général de l'Infanterie Françoiſe, un des freres de Corneille Bentivoglio, & Gino Capponi, Florentin, y perdirent la vie. Remond de Pavie de Fourquevaux fut fait priſonnier ; c'eſt lui qui avoit amené le ſecours de Parme : il ſe diſtingua en cette journée à la tête du corps des Griſons, dont il eut le commandement, à la place de leur Général, tué au commencement de la bataille. Paul des Urſins, le Comte de Ca-

Cajazzo, le Comte Octaviano de Tiene, & un autre frere de Corneille Bentivoglio furent auſſi faits priſonniers. Parmi les Bannis de Florence on prit Flaminio della Caſa, Pierre Martelli, Baccio Arrighi, & Jerôme Ciardi, qui furent tous envoyés à Coſme, avec Jean-Bâtiſte Strozzi, pris le jour précedent, avec environ cent drapeaux. Mazin del Bene fut auſſi pris, mais conſervé par le crédit de Santa-fiore. Jean-Bâtiſte Altovito, Julien de Medicis, & Jean-François Giugni, allerent joindre Strozzi. Les ennemis perdirent fort peu de monde; de leur côté les Capitaines Mazzaloſte de Caſcina, Sebaſtien Gigli, Lucquois, & Gregoire Mendez, Eſpagnol, Capitaine des Arquebuſiers à cheval, furent tués. HENRI II. 1554.

Blaiſe de Montluc dit dans ſes Mémoires, que Strozzi, par le conſeil de Mazin del Bene, s'étoit préparé à la retraite plutôt pendant le jour, & à la vûë des ennemis, que pendant la nuit, & à la dérobée; & il regarde cette action comme une grande imprudence, parce que, ſelon tous ceux qui ſçavent le métier de la guerre, lorſque deux armées ſont en vûë l'une de l'autre, celle qui ſe retire la premiere, cede néceſſairement la victoire à l'autre. Cette maxime n'étoit pas aſſurément inconnuë à Strozzi, lui qui étoit un des plus grands Généraux de ſon tems. Nous fimes bien-tôt après cette funeſte épreuve à S. Quintin, & enſuite à Craon, en Anjou. Montluc n'avoit pas manqué d'en avertir Strozzi, & lui avoit conſeillé de partir plutôt de nuit que de jour, lui remontrant que par ce moyen ſon départ étoit plus ſûr, & n'en ſeroit pas moins honorable, témoin le Roi François I. qui, à Landrecy, avoit ſans deshonneur fait plier bagage, & étoit parti de nuit, ne pouvant le faire de jour ſans s'expoſer à un péril évident. J'ai oüi dire depuis à del Bene, que Montluc l'accuſoit fauſſement d'avoir donné ce conſeil à Strozzi, & que ce Général, contre ſon ſentiment, avoit voulu partir de jour, ſoit qu'il fût perſuadé que l'ennemi n'en viendroit pas à une bataille, ſoit qu'il jugeât qu'il étoit honteux de ſe retirer de nuit.

Cependant Montluc, informé du deſſein de Strozzi par Lecuſſan, qu'il lui avoit envoyé, & prévoyant ce funeſte évenement, fit un diſcours au Sénat de Siene, pour avertir les Sienois du péril évident qui les menaçoit, & les exhorta au nom de leur liberté, de leur ancienne valeur, & des bienfaits du Roi, de perſévérer conſtamment dans leur juſte & généreuſe réſolution; de maintenir dans la ville la diſcipline militaire, & de faire venir des vivres de la campagne, de les diſtribuer ſobrement, & de ſe préparer à tout ſouffrir, en attendant le ſecours du Roi Très-Chrétien. Ces paroles firent impreſſion ſur l'eſprit des Sienois; enſorte que la nouvelle d'une ſi grande défaite leur cauſa moins de douleur & d'abattement, & qu'ils ſe préparerent avec plus d'ardeur à la défenſe de leur ville, comme s'ils n'euſſent eu plus rien à craindre. Montluc encourage de nouveau les Sienois.

Strozzi s'étant retiré à Lucignano après le combat, ne ſe laiſſa point abattre, quoiqu'abandonné des ſiens, mais ſoutint ce malheur avec ſon courage ordinaire: il rallia ſes troupes, & fit de nouvelles levées. Il renvoya Corneille Bentivoglio, avec quarante maîtres à Siene, où il avoit déja envoyé le Capitaine Combas, auſſi-tôt après ſa défaite; & après avoir donné

Henri II. 1554. la garde de Lucignano à Alto-Conti, avec promeſſe de lui envoyer du ſecours, il ſe fit porter à Montalcino, avec Aurelio Fregoſe, qui étoit auſſi bleſſé. Le Marquis de Marignan, enivré de ſa victoire, ne ſçut point en profiter; ce qui arrive ſouvent aux vainqueurs : craignant que Strozzi ne ralliât ſa Cavalerie, qui preſque toute entiere avoit pris la fuite, & ne revînt à la charge, il demeura ſans rien faire, & ne marcha que le lendemain vers Lucignano. A ſon arrivée, Alto-Conti ſe défiant de la fidélité des habitans & du courage de la garniſon, préféra ſon ſalut aux ordres de ſon Général, & abandonna la place. Les habitans voyant qu'il ſe retiroit, ouvrirent les portes au vainqueur, & lui en préſenterent les clefs. Les ennemis prirent auſſi en chemin les piéces de canon que Strozzi avoit envoyées devant. La lâcheté d'Alto-Conti ne demeura pas long-tems impunie. Strozzi, auprès de qui il ſe rendit pour juſtifier ſon action, lui fit trancher la tête. Il fit pendre en même tems le Cornette de la Colonelle, pour avoir ſi indignement lâché le premier le pied pendant la bataille. Si la ſévérité qu'il exerça alors à l'égard de ces deux hommes fut inutile, elle fut du moins le juſte châtiment de leur lâcheté. Cette défaite arriva le 2. d'Août, fête de S. Etienne, Evêque de Rome. On fit à Florence des prieres pendant trois jours en actions de graces; on y témoigna une joye publique, & Coſme, pour éterniſer la mémoire d'un ſi heureux évenement, dont il s'attribua même tout l'honneur, établit un Ordre de Chevalerie. Il fut d'autant plus ſenſible à cette victoire, qu'elle avoit été remportée par ſes conſeils, contre le ſentiment du Marquis de Marignan & des autres Généraux.

Lucignano ſe rend aux Impériaux.

On a remarqué que le lieu où ſe donna la bataille, ſe nomme communément Gallicidio (1). Auſſi les ennemis prirent ce nom pour un augure de la défaite des François. Coſme envoya dans les Païs-bas Ferdinand Saſtre, pour faire ſçavoir à l'Empereur la nouvelle de cette victoire, avec ordre de paſſer enſuite en Angleterre, pour l'annoncer à Philippe. Elle fut reçûë avec beaucoup de joye par ces deux Princes. L'Empereur, qui étoit pour lors campé auprès de Ranty, & ſur le point de livrer bataille au Roi, fit paroître beaucoup de joye, & dit, qu'il mettroit bien-tôt le comble à cet heureux ſuccès, par une victoire plus ſignalée encore, qu'il alloit remporter ſur les François: mais, comme on l'a vû, il fut trompé dans l'eſpérance dont il s'étoit flatté. Trois jours après la priſe de Lucignano, le Marquis de Marignan retourna au ſiége de Siene. Buon-convento, Cuna, Monte-roni, & les places voiſines lui furent ouvertes ſur ſon chemin. Ce Général ayant poſté le regiment de Corſe dans le couvent des Cordeliers, & celui de Sicile dans celui des Chartreux, s'étoit logé avec le reſte de l'armée à Arbia-rotta, à trois milles de la ville, ſur le chemin qui mene à Montalcino. Il ferma de tous côtés les avenuës, inveſtit plus étroitement la ville, & mit de nouvelles troupes dans les forts de la porte Camollia & dans Muniſtero. Il crut en même tems qu'il lui importoit beaucoup de ſe rendre maître de Monte-carlo, où l'on avoit déja envoyé Sigiſmond Comte

Marignan continue le ſiége de Siene.

(1) Gallicidio vient de *Gallorum cædes*, défaite des Gaulois.

te de Roſſi, qui avoit inveſti cette place, ſans pourtant avoir encore fait aucune attaque. HENRI II. 1554.

Lorſque la nouvelle de la défaite de nos troupes auprès de Marciano ſe fût répanduë, Giovacchino Guaſconi, qui étoit dans la place avec d'autres Bannis de Florence, ſçachant que le Marquis de Marignan approchoit, qu'il n'y avoit point de ſecours à eſpérer, & que d'ailleurs il y alloit de ſa vie, étant un des Bannis de Florence, (parce qu'à leur égard on n'obſervoit point les loix de la guerre) il abandonna ſon bagage, & quatre piéces de canon qu'on avoit fait venir de Parme avec des troupes auxiliaires, qu'on avoit placé dans la citadelle, & partit ſecretement. Le Comte de Roſſi ne laiſſa pas de le pourſuivre, quoiqu'il eût appris trop tard ſa fuite : cependant Guaſconi échapa, avec ceux qui l'accompagnoient, ſans autre perte que celle de quelques ſoldats.

Lanſac fait priſonnier par les Impériaux.

Comme Strozzi, qui étoit dangereuſement bleſſé, étoit demeuré à Montalcino, & que Montluc étoit fort malade à Siene, on jugea à propos, pour ne pas laiſſer perir entierement les affaires des François, de faire venir Lanſac de Rome, où il étoit retourné après l'arrivée de Montluc à Siene. Lanſac étant venu à Montalcino, en partit de nuit à pied le 11. d'Août, avec Théophile Comte de Calcagnini, qui peu de tems auparavant avoit été échangé avec Paul Sforze de Santa-fiore; mais comme il ſe ſervoit de guides qui ne ſçavoient pas bien les chemins, il fut ſurpris par les ennemis, & amené à Florence, où il fut long-tems gardé dans la forteresſe de San-Miniato. La priſe de Lanſac, & la maladie de Montluc, que l'on diſoit mort, étoient des circonſtances bien fâcheuſes pour Strozzi, qui n'étoit pas guéri lui-même de ſes bleſſures. Il crut devoir ſe rendre à Siene.

Strozzi ſe rend à Siene avec des troupes & des munitions.

Il partit donc de nuit, accompagné de François Bandino, Archévêque de la ville, avec trois compagnies d'Infanterie, commandées par Montauto (1), Chiaramonte, & François des Urſins, & avec deux eſcadrons de Cavalerie, que commandoit de Serillac, Lieutenant de Marcilly de Sipierre (2). Il vint d'abord à Crevoli, où s'étant joint à trois autres compagnies Italiennes, il prit le chemin de Siene, ſuivi d'un convoi de plus de cent bêtes de charge qui portoient des vivres. Ce Général étant arrivé auprès de la porte de S. Marc, tomba malheureuſement dans une embuſcade, où étoient poſtés Jean-Bâtiſte Comte d'Arco, Lieutenant de Madruce, avec deux compagnies d'Allemans, & deux cens Eſpagnols, & Hippolyte Giramo avec quelques Chevaux-légers. On ſe battit vigoureuſement. Strozzi fit dans cette occaſion les fonctions de Capitaine & de ſoldat : mais nos troupes ſe voyant accablées par le nombre, eurent recours au ſtratagême. Serillac ayant fait porter par hazard pluſieurs trompettes, en fit ſonner dans le tems du combat. A ce bruit, les ennemis croyant que notre Cavalerie approchoit, ſe retirerent, & on vit tout à la fois les vainqueurs prendre l'épouvante, & les vaincus la fuite. Strozzi ayant mis pied à terre avec l'Archévêque de la ville, & Odet de Selves, qui étoit venu de Veniſe pour remplir à Rome la place de Lanſac, rencontra

(1) *Ou* Montacuti.

(2) *Ou* Cipierre.

HENRI II. 1554.

tra ſur le point du jour Serillac, dans le tems qu'il ne ſçavoit lui-même quel parti prendre (1). Strozzi ayant appris de lui ce qui s'étoit paſſé, rallia les fuyards, fit raſſembler les bêtes de charge, & prit le chemin de la ville. Notre perte, en cette occaſion, fut égale à celle des ennemis. Les deux partis croyant avoir eu l'avantage, témoignerent une joye pareille. Nos troupes néanmoins pouvoient plus juſtement ſe glorifier, puiſque malgré l'ennemi, notre Général & nos autres Officiers étoient entrés dans la ville avec le convoi. Cette action à la vérité fut hardie & peut-être téméraire; elle pourroit même flétrir la gloire d'un grand Capitaine; mais l'extrêmité où ſe trouvoit pour lors réduite la ville de Siene, la rend excuſable: il eſt toûjours vrai de dire, que Strozzi donna dans cette occaſion un témoignage éclatant de ſon zèle pour la cauſe commune, même au péril de ſa propre vie. Car quel riſque ne couroit-il pas, s'il fût tombé entre les mains de Coſme, qui eût été pour lui inéxorable?

Les Sienois ſe diſpoient plus que jamais à défendre leur ville.

Lorſqu'il fut arrivé dans la ville, il encouragea les habitans, en leur faiſant eſpérer un prompt ſecours: on mit ordre en même tems aux affaires de la République; Claude Zuccantini fut créé Capitaine de la Bourgeoiſie. Comme on ne s'accordoit pas ſur le choix des huit perſonnes qui devoient être chargées des affaires de la guerre, Enée Piccolomini fut d'avis, qu'on remît pour ſix mois à Strozzi, à Montluc, à de Selves, & à S. Luc, depuis peu envoyé de la Cour, le pouvoir de les élire, à condition néanmoins que, ſuivant les droits & les anciennes coûtumes de la République, on en choiſiroit deux de chacune des quatre petites montagnes, qui partagent la ville en quatre quartiers. On nomma donc dans l'Ordre du Peuple Mario Bandini, & Jerôme Spanocchi; dans celui de la Nobleſſe, Claude Tolemei, & Déiphobe Turamini; dans celui des Officiers de Police, Marc-Antoine Amerighi, & Enée Savini; & enfin dans l'Ordre nouveau (2), Pierre-Antoine Pecci, & André Tricerchi. On jugea à propos de faire ſortir de l'hôpital della Scala les enfans, les femmes, & les malades, qui conſumoient quantité de vivres. On en ôta le gouvernement aux Adminiſtrateurs ordinaires, & on le donna pour un tems à d'autres perſonnes choiſies.

Lorſque Strozzi étoit à Siene, deux cens Mouſquetaires qu'il avoit amenés avec lui, prirent le chemin de Capraja, & voulurent ſe jetter ſecretement dans la ville. Mais ayant été ſurpris, les uns ſe ſauverent dans la ville même, & les autres furent pris ou tués. On enleva le drapeau de Charles Caraffe, qui fut enſuite Cardinal. Le Marquis de Marignan ayant réſolu de ſe rendre maître de Capraja, à quatre milles de Crevoli, parce que ſes troupes en étoient incommodées, y envoya Gabriel Serbelloni, fils de ſa ſœur, avec quinze cens Eſpagnols, & deux piéces de canon. La garniſon de Capraja ayant refuſé de ſe rendre, on fit battre la place, qui fut bien-tôt priſe d'aſſaut & pillée; la garniſon & tous les habitans, aux enfans & aux femmes près, furent paſſés au fil de l'épée. Après cette expédi-

Marignan s'empare de quelques petites places.

(1) On a cru qu'il y avoit ici une faute dans le texte; & à la place de, *& ipſum quid ageret dubium*, on a cru devoir lire, *& ipſe quid ageret dubius.*

(2) *Des Neuf*, ou *Neuvième.* DU PUY.

Digitized by Google

dition, Murlo, Monpertuſo & Treguanda, places ſituées entre Crevoli & Montalcino, ſe rendirent à l'ennemi: cependant Strozzi, après avoir déja paſſé douze jours dans Siene, voyant que la ſanté de Montluc ſe rétabliſſoit de jour en jour, en partit de nuit le 12. de Septembre, accompagné par de Selves, par l'Archévêque de la ville, & par Enée Piccolomini, avec cent cinquante Mouſquetaires, & vingt cinq maîtres, & alla à Caſoli, d'où il ſe rendit auſſi-tôt à Montalcino. HENRI II. 1554.

Comme les places de Monte-reggioni & de Caſoli incommodoient beaucoup les Florentins, Coſme preſſoit le Marquis de Marignan, d'employer toutes ſortes de moyens pour en chaſſer nos garniſons. Connoiſſant le caractère de ce Général, il lui avoit donné, pour le faire agir, les biens de Bindo Altoviti, qui avoit été proſcrit. Ces biens montoient à plus de vingt mille écus d'or. On envoya donc Jules, Comte de Monte-vecchio, & Alexandre de Caccia, avec ſept compagnies, qui compoſoient environ mille hommes de pied, & deux compagnies d'Eſpagnols, nouvellement arrivés de Hongrie. Ils attaquerent en chemin Menzano, place foible, mais dont les habitans refuſerent de ſe rendre, & reſiſterent courageuſement à leurs attaques. Ils allerent de-là à Monte-reggioni, qui étoit bien fortifié, & dont Strozzi avoit confié la garde à Joannin Zeti, avec une bonne garniſon. Ce Gouverneur, ſondé par le Marquis de Marignan, avoit promis de rendre la place à des conditions honnêtes, ſi l'on en faiſoit approcher des troupes. Après quelques conférences avec François de Medicis, qui avoit été bleſſé dernierement à Menzano, on arrêta les articles de la capitulation; on fit enſuite approcher huit piéces de canon, qui firent bréche, & auſſi-tôt la place fut rendue, par l'entremiſe de Concino & de Jaques Tabuſſo, aux conditions ſuivantes; Que la garniſon ſortiroit avec ſon bagage, enſeignes déployées, tambour battant, méche allumée, & que Zeti avec les autres Bannis de Florence, qui avoient été condamnés comme criminels d'état, ſeroient abſous, rappellés dans leur païs, & rétablis dans leurs biens. Le canon fut livré, & la place miſe entre les mains d'Alexandre de Caccia, qui étoit-là de la part de Coſme. On en donna enſuite le gouvernement à Tabuſſo, avec une garniſon ſuffiſante. Monte-reggioni ſe rend aux Impériaux.

L'action honteuſe du traître Zeti, en qui Strozzi avoit une grande confiance, fit craindre ce Général pour Caſoli, dont Pompée della Croce, Milanois, étoit Gouverneur: il y envoya Camille Martinengo, qui ne trouva pas plus de fidélité dans celui-ci que dans l'autre. En effet, le Marquis de Marignan s'étoit rendu maître en chemin de Chiuſdino, où il laiſſa Louis de Doara avec une compagnie de Cavalerie, & François de Montauto, avec une autre compagnie d'Infanterie; il prit auſſi Menzano, où étoit enfermé Jerôme Serbelloni, fils de ſa ſœur, qui avoit été fait priſonnier quelque tems auparavant. Après ces expéditions, il parut devant Caſoli, avec cinq compagnies d'Impériaux, & autant d'Eſpagnols, & en ayant fait approcher ſix piéces de canon, il fit bréche à la muraille. Della Croce invité par un de ſes amis, que le Marquis de Marignan avoit amené, vint dans le camp ennemi après avoir pris ſes ſûretés, & s'étant laiſſé corrompre par le Marquis, il traita avec lui. Les conditions étoient ſi ignomi- Priſe de Caſoli.

HENRI II. 1554. nieuſes, qu'il en eut honte lui-même : il n'oſa aller retrouver Martinengo, qui ſe voyant abandonné, & ne pouvant ſe fier à la compagnie de della Croce abſent, laquelle faiſoit la plus grande force de la place, en ſortit imprudemment ou malgré lui, ſans ſauf-conduit, pour conférer avec le Marquis de Marignan. Il fut arrêté & contraint de ſouſcrire aux conditions. La place depourvûë de ſes Chefs, fut pillée par les Allemans, par les Eſpagnols, & par les voiſins même, que l'eſpoir du butin y attira. Le Marquis acheta de la garniſon, à vil prix, les vivres qui y étoient en abondance, & les fit ſoigneuſement garder pour l'uſage de l'armée. Radicodoli & Monte-guidi, places voiſines, ſe rendirent auſſi-tôt.

Charles de Gonzague, qui gardoit la côte de la mer, attaqua enſuite Monte-rotondo, avec la troupe Eſpagnole, commandée par Ferdinand de Selves. Après que la place eut été battuë avec deux piéces de canon, les aſſiégés offrirent de ſe rendre; mais les Eſpagnols qui n'obéïſſoient qu'avec peine à Gonzague, refuſerent malgré lui d'écouter la propoſition des aſſiégés; ils donnerent l'aſſaut, prirent la place & la pillerent ſans aucun égard. On y trouva quantité de vivres, que le Marquis, qui y étoit venu en diligence après la priſe de Caſoli, acheta à bon marché pour la ſubſiſtance des troupes. On mit dans la place, au nom de Coſme, Camille Landini de Volterra, avec une garniſon. Peu de tems après, Maſſa, où commandoit Jean Saſſatello, fut renduë par les habitans, à la ſollicitation d'Achille Geri, auſſi-tôt que Gonzague fût arrivé. Notre garniſon demeura dans la citadelle, mais dès qu'on eût fait approcher le canon, elle capitula, & en ſortit de nuit, de peur que les ſoldats ennemis ne lui fiſſent quelque violence. Corvato de Perouſe y entra, & en prit poſſeſſion au nom de Coſme. On prit auſſi Girifalco, Travale, Prata & Tatti, places que l'amour de la liberté, ou l'attachement aux François, portoit ſouvent à la revolte : ce qui determina Coſme à en démolir les murailles de fond en comble.

Courage des Sienois. Cependant la ville de Siene étoit aux abois, depuis le départ de Strozzi. Montluc, à qui la garniſon, preſque toute compoſée d'Allemans, étoit ſuſpecte, craignant que la faim & les autres miſeres qu'entraîne un long ſiége, ne portaſſent enfin les habitans à ſe ſoulever, & même à ſe rendre, harangua les gens de guerre, & leur ayant fait eſpérer du ſecours, il leur fit prêter ſerment de fidélité. Reckrod (1) jura pour les Allemans, & aſſura qu'ils étoient déterminés à tout endurer. Les Sienois proteſterent auſſi, qu'ils mourroient plutôt de faim avec leurs enfans & leurs femmes, que de manquer de fidélité au Roi. Montluc applaudit fort à une ſi noble réſolution : il leur conſeilla de diſtribuer les vivres avec plus de menagement, & leur dit, que l'abſtinence ſeroit non ſeulement ſalutaire à leur ame, mais encore à leur corps. Il députa enſuite de l'Ecuſſan au Roi, pour lui faire ſçavoir la ſituation de Siene, & lui demander du ſecours. Le Sénat lui députa en même tems Bernardino Buoninſegni.

Strozzi étoit arrivé à Groſſetto, dans le deſſein de contenir par ſa préſence les places voiſines, & ſur-tout Porto-Ercole, pour qui il craignoit quelque attaque.

(1) Montluc l'appelle *Reerot.*

attaque. Il y avoit déja envoyé cinq cens hommes de pied, commandés par Charles Caraffe, Matthieu Stendardo, Moretto Calabrois, & Alexandre de Terni, qui étoit rentré au ſervice de France après la priſe de Monte-catini. Mais ayant été attaqués en chemin par les Allemans, qu'ils battirent d'abord, ils furent enfin défaits & mis en fuite par Louis de Doara, qui ſurvint avec deux cens Eſpagnols. Stendardo, fils de la ſœur de Caraffe, fut pris, avec la plûpart des femmes & des enfans qu'on envoyoit de Siene à Groſſetto, & qu'on obligea de retourner dans la ville. HENRI II. 1554.

Affaires de Naples.

Coſme, qui vouloit reſſerrer encore plus étroitement, par de nouvelles troupes, la ville de Siene, avoit demandé du renfort au Cardinal Paceco, Viceroi de Naples, & il en avoit obtenu aiſément, parce que Dragut s'étoit retiré. Ce Général Turc étoit deſcendu ſur les côtes de la Calabre, comme on en étoit convenu, & après y avoir pris & pillé le château de Peſte, il étoit entré dans le golfe de Veniſe, & s'étoit retiré à Durazzo, ſans faire aucune autre entrepriſe. Le Prince de Salerne eut beau le preſſer de venir juſqu'à Naples, & lui repréſenter que la vûë de ſa flote cauſeroit quelque mouvement dans la ville; que ceux de ſon parti, qui y étoient en grand nombre, pourroient le recevoir, & que peut-être par-là il ſe rendroit maître de Naples, il n'en voulut rien faire. Les ſoupçons qu'on eut, qu'Aſcanio Colonna avoit été ſollicité par le Prince de Salerne de faire quelque entrepriſe ſur l'Etat, avoit obligé peu de tems auparavant Philippe, de donner ordre à Marc-Antoine Colonna (fils d'Aſcanio) qui ſervoit alors l'Empereur dans la Toſcane, de s'emparer des places qui apartenoient à ſon pere dans l'Abruzze & dans la campagne de Rome. Paceco avoit en même tems ordonné qu'on ſe ſaiſît d'Aſcanio dans l'Abruzze, & qu'on le conſtituât priſonnier. Quelques-uns rapportent au contraire, que la cauſe de la priſon d'Aſcanio, fut qu'il avoit averti à propos le Prince de Salerne ſon intime ami, qui étoit pour lors dans la Toſcane, que les Impériaux avoient envoyé un aſſaſſin pour le tuer.

La ville de Mehedia eſt détruite.

Le Viceroi voyant le Royaume aſſuré au dedans & au dehors, envoya au Duc de Florence un ſecours de quinze cens Eſpagnols, & donna ordre à André Doria de les mener dans la Toſcane; il y ajoûta encore cinq cens hommes qu'on fit venir de Mehedia (1), ville qui avoit été depuis peu raſée par ordre de l'Empereur. Cet évenement me paroît digne de quelque attention. Après la priſe de Tripoli, les Impériaux craignoient avec raiſon pour Mehedia: il arriva alors parmi les Eſpagnols, ſujets à ſe mutiner, une émeute, qui augmenta encore leur frayeur. Les ſoldats accuſoient Sancho de Leyva, ſucceſſeur d'Alvare de Vega, d'avoir retenu trente mois de leur paye: la fureur les tranſporta tellement, qu'ils ôterent à Leyva le gouvernement de la place, & le chaſſerent de la ville: peu s'en falut qu'ils ne le fiſſent mourir. Ils ne ſe bornerent pas-là; ils changerent leurs Officiers généraux, leurs Colonels, leurs Capitaines, & élurent pour commandant Antoine da Ponte. Leyva ayant envain employé les amis qu'il avoit dans la troupe, pour appaiſer cette revolte, paſſa en Sicile, où ayant ap-

(1) Ou Africa, ville de Barbarie en Afrique.

Henri II. 1554. appris que D. Juan de Vega n'avoit pas mieux réuſſi que lui, il vint trouver l'Empereur à Bruxelles, pour lui rendre compte de ce qui s'étoit paſſé, & ſe juſtifier du crime de concuſſion qu'on lui imputoit. Les ſéditieux envoyerent en même tems Jean Falcone, pour plaider leur cauſe devant ce Monarque. L'affaire demeura indéciſe juſqu'à une plus ample information, & on envoya Ferdinand d'Acunha avec un pouvoir abſolu de la terminer, & de pardonner aux mutins au nom de l'Empereur. Il avoit ordre auſſi de faire raſer Mehedia, après néanmoins en avoir conféré avec le Cardinal Paceco, Viceroi de Naples, & D. Juan de Vega, Viceroi de Sicile. L'intention étoit, que les Turcs ne puſſent jamais rétablir cette place, dont la conſervation cauſoit des fraix immenſes & ſuperflus, & dont la priſe eût été très-préjudiciable à l'Italie, & ſur-tout à la Sicile.

Cependant D. Juan de Vega gagna quelques-uns des principaux de la garniſon, & entre autres Jean Oſorio, & un certain Vega. Il ſe ſervit d'eux pour former une autre faction, contraire à la premiere, qu'il écraſa par ce moyen. Enſuite il donna ordre qu'on lui amenât promptement en Sicile tous les chefs de la révolte. On n'eut pas plutôt commencé à exécuter ces ordres, que la fortereſſe où l'on avoit enfermé les priſonniers, fut priſe par les Turcs, qui ſe ſaiſirent d'eux, & les mirent à la rame. Antoine da Ponte fut pris & mené à Conſtantinople, où il mourut miſerablement. On fit partir bien-tôt après pour Mehedia Oſorio de Quiñones, & on envoya en Sicile au Viceroi les autres complices de la révolte, qui reçurent à Palerme & en d'autres lieux la punition qu'ils méritoient.

Avant que d'Acunha exécutât l'ordre qu'il avoit de faire raſer Mehedia, on avoit fait demander, ſuivant le conſeil de Paceco & de Vega, à Claude de la Sangle, élû Grand-Maître de Malte après la mort d'Omedez, ſi les Chevaliers de l'Ordre, qui avoient entrepris de garder Tripoli, qu'on avoit perdu, voudroient bien ſe charger de la défenſe de Mehedia, pour vingt quatre mille écus d'or, que l'Empereur s'obligeroit de leur donner tous les ans, ſur les revenus de la Sicile, qui n'en étoit pas trop éloignée. Le Grand-Maître fit examiner cette affaire dans le Conſeil de l'Ordre. On envoya, pour obſerver la ſituation de la place, Leon Strozzi, à qui on avoit ôté peu de tems auparavant l'adminiſtration des intérêts du Royaume, & qui avoit été fait depuis peu Général des galeres de Malte. A ſon retour les ſentimens furent partagés: mais enfin on ſe détermina à ne ſe point charger de la défenſe de Mehedia, parce que l'argent qu'on offroit n'étoit pas ſuffiſant, & que d'ailleurs l'acceptation de la propoſition pouvoit déplaire au Roi de France, qui avoit fait depuis peu une étroite alliance avec les Turcs. On députa donc deux Chevaliers dans les Païs-bas vers l'Empereur, pour lui faire des remercîmens de la part de tout l'Ordre, & s'excuſer de ce qu'ils ne pouvoient ſe charger de la défenſe de cette place. L'Empereur reçut en bonne part leurs excuſes, & donna une ſeconde fois ordre à d'Acunha de faire raſer Mehedia.

D'Acunha partit pour l'Afrique, & à ſon arrivée il fit grace aux ſoldats, & leur paya une partie de leur ſolde: enſuite il fit mettre ſur des vaiſſeaux

le

le canon, les munitions, & les troupes, & fit même recueillir religieuſement les oſſemens des Capitaines qui avoient été inhumés depuis quatre ans dans la principale égliſe, de peur qu'ils ne demeuraſſent en la puiſſance des Barbares & des Infidèles. Enſuite il commença à exécuter les ordres qu'il avoit. Il fit faire vingt quatre mines pour faire ſauter la ville, où il ne laiſſa que les boute-feux. A un certain ſignal on mit le feu aux méches, & toutes les mines, excepté une, joüerent en même tems. Les murailles & les tours furent renverſées avec un fracas épouvantable, & toute la ville fut bouleverſée de fond en comble. Ainſi périt la plus forte & la plus floriſſante ville de toute l'Afrique, dont elle portoit même le nom: triſte exemple de l'inſtabilité des choſes de la terre. HENRI II. 1554.

Je reviens à la guerre d'Italie. Le Marquis de Marignan, devenu redoutable depuis la bataille de Marciano, crut avec les forces qu'il avoit, ne devoir plus ſouffrir que la garniſon de Chiuſi violât tous les jours, par des pillages, les articles de la tréve dont on étoit convenu avec la garniſon de Montepulciano. Il ordonna donc à Leonidas Malateſti, Commandant de la Cavalerie détachée pour cette expédition, de faire des courſes, & de venger les pertes qu'on avoit faites. Malateſti fut chargé à ſon retour par Adrien Baglioni, qu'il rencontra. Nos troupes prirent Richard Mazzatoſto, dont le cheval fut tué ſous lui, & Antoine-Marie de Perouſe, Capitaine d'Infanterie. Suite de la guerre d'Italie & du ſiége de Siene.

Après la priſe de Maſſa, Gavorano fut rendu, à la premiere ſommation, par le Lieutenant de Maherbal des Urſins. On mit dans la place Jaques Malateſti avec une compagnie d'Infanterie, & Alexandre Bellincini avec un eſcadron de Cavalerie, ce qui ſuffiſoit pour ſe défendre contre nos troupes, qui étoient à Scarlino, où Strozzi avoit auparavant envoyé Charles Caraffe, pour fortifier & défendre la place. Il ne reſtoit plus à prendre que Crevoli, apartenant à l'Archévêque de Siene. Ce château étoit ſur le chemin de Siene à Montalcino, à une diſtance égale de ces deux places, & nous ſervoit de retraite. Strozzi en connoiſſant l'importance, l'avoit fait fortifier par le Comte Jules de Tiene, & y avoit mis trois compagnies d'Infanterie. A la ſollicitation du Duc de Florence, le Marquis de Marignan ayant laiſſé dans le camp Chiapino Vitelli, pour y commander en ſa place, alla attaquer ce château avec huit cens Eſpagnols & deux mille Allemans. C'étoit au mois de Novembre; tous les chemins étoient rompus, & il étoit fort difficile de voiturer le canon. On parvint néanmoins à tranſporter huit piéces de gros canon, & quatre moindres; le Comte de Tiene refuſa d'abord de ſe rendre; mais après que la place eût été battuë pendant deux jours, il fut moins fier, & ſe rendit à diſcrétion. Notre garniſon, au nombre de trois cens hommes, ſortit ſans armes; le Comte fut fait priſonnier, la place fut abandonnée aux ſoldats, & on conſerva les vivres pour l'uſage de l'armée. Le Marquis laiſſa dans le château Albert Angiolini, avec une compagnie d'Infanterie, & s'en retourna au camp. Priſe de Gavorano & de Crevoli par Marignan.

Après la priſe de Gavorano, Charles de Gonzague avoit reçu à compoſition Gavi, & ayant renvoyé à Piombino une partie de l'Artillerie avec les Autres ſuccès des Impériaux

HENRI II. 1554. Allemans & les Eſpagnols, il étoit allé rejoindre le Marquis de Marignan. Cependant la guerre étant finie dans les Païs-bas & dans le Piémont, le bruit ſe répandit que le Roi devoit bien-tôt envoyer du ſecours dans la Toſcane. Coſme, ennuyé d'une ſi longue guerre, crut qu'il faloit le prévenir, en faiſant un dernier effort contre la ville de Siene, pour lors réduite à l'extrêmité, & près de ſuccomber. Il ſe plaignit aux miniſtres de l'Empereur des longueurs affectées du Marquis de Marignan, & les engagea à le preſſer, par la crainte de l'indignation de l'Empereur, & par des promeſſes avantageuſes, à le faire agir avec plus d'ardeur. On fit avancer l'armée. Le Marquis de Marignan s'étoit logé à Montecchio, à trois milles de Siene, & ayant fait revenir des lieux voiſins la garniſon Italienne, & mis en ſa place des Eſpagnols, il avoit fait fortifier avec ſoin le couvent des Chartreux; il avoit auſſi fait boucher les chemins par les païſans, & avoit ſerré la ville de plus près, en défendant ſur peine de la vie de porter des vivres aux aſſiégés. On avoit même pendu pour ce ſujet pluſieurs païſans, par les ordres de Chiapino Vitelli, chargé d'empêcher tout tranſport dans la ville. Après ces punitions exemplaires, perſonne n'oſa plus y rien porter, ce qui occaſionna une grande néceſſité aux habitans. Cependant la Cavalerie commandée par Santa-fiore étant allée à Buon-convento, deſcendit par le Val de Chiana avec deux mille Allemans, & arriva premierement à San-Chirico. Santa-fiore envoya de-là ſommer par un trompette les habitans de Pienza de ſe rendre. Ils lui envoyerent des députés, & ſe rendirent, vie & bagues ſauves. Le gouvernement de cette place fut donné à Jean-Bâtiſte d'Arezzo.

Santa-fiore prit enſuite & pilla Chianciana, place forte par ſa ſituation, d'où, après quelque réſiſtance, nos troupes ſortirent par une fauſſe porte. Comme il alloit de-là à Sarteano, ou Sartegna, il reçut un contre-ordre du Marquis de Marignan, & vint à Montepulciano, où il ſe munit de trois (1) piéces de canon, & encore de huit autres. Tandis qu'on les mettoit ſur leurs affuts, & qu'on les conduiſoit avec peine, à cauſe de la neige qui couvroit les chemins, il alla avec cent Mouſquetaires à Caſtelluccio, d'où nos troupes ſe retirerent: cette place, ſituée dans les montagnes voiſines de Sarteano, lui fut auſſi-tôt ouverte. En même tems Jean-André Doria, qu'André Doria envoyoit ſelon ſa promeſſe, & Bernardin de Mendoza, arriverent à Livourne, avec vingt cinq galeres. Ils commencerent à mettre des vivres dans Orbitello, & ſe diſpoſerent à attaquer nos troupes qui étoient ſur la côte de la mer. Coſme avoit ſur-tout en vûë Caſtiglione della Peſcaja, parce que ſa priſe fourniſſoit les moyens d'inquiéter beaucoup Groſſetto, où il y avoit garniſon Françoiſe. Quant à Porto-Ercole, on ne s'étoit pas ſoucié de l'aſſiéger, comme on l'avoit réſolu, & on avoit fait revenir les troupes dans le camp. On communiqua le deſſein de l'expédition à la garniſon Eſpagnole d'Orbitello, ſans laquelle on ne pouvoit rien faire; mais elle refuſa de marcher, ſi on ne lui diſtribuoit ſa paye. Ce qui fit que les Chefs en demeurerent-là; & que contens de prendre Telamone, où

(1) Dans les éditions de Patiſſon & de Drouart il eſt dit *quatre* piéces de canon. P. D. o.

où il y avoit environ quarante François, ils ne firent rien de plus conſidérable, ſi ce n'eſt qu'ils demeurerent long-tems ancrés dans le canal qui mene à Piombino, pour s'oppoſer à nos troupes, en cas qu'elles vouluſſent s'avancer de ce côté-là. HENRI II. 1554.

Cependant la diſette étoit ſi grande dans la ville de Siene, qu'on ne diſtribuoit par jour à chaque perſonne que neuf onces de pain: mais l'amour de la liberté, plus fort que le ſentiment de la miſere, ſoutenoit les Sienois dans la courageuſe réſolution de ſouffrir les plus grands malheurs, plutôt que de ſe rendre à l'ennemi, tant qu'ils auroient quelque eſpérance de ſecours. Les Miniſtres du Roi en Italie ne ceſſoient de leur en promettre, & les encourageoient par cette eſpérance. Cependant Coſme, informé de la ſituation de Siene, épuiſé d'ailleurs par les fraix exceſſifs d'une ſi longue guerre, écrivit à Manriquez, qu'il preſſât le Marquis de Marignan, & lui montrât les lettres de l'Empereur, par leſquelles Sa Majeſté Impériale témoignoit le peu de ſatisfaction qu'elle avoit de la durée du ſiége, & ordonnoit qu'on donnât au plutôt un aſſaut général à la place reduite à l'extrêmité. On prépara donc l'Artillerie pour forcer enfin la ville de ſe rendre. Mais auparavant on jugea à propos de tenter une eſcalade. On choiſit la nuit de Noël pour l'exécution de ce projet. A une heure après minuit, les Eſpagnols & les Allemans que le Marquis de Marignan avoit fait venir de Muniſtero, furent commandés pour planter les échelles du côté de la citadelle, & Jean-François Comte de Bagno, eut ordre auſſi d'eſcalader du côté de la porte Camollia, avec les Italiens qu'il avoit tirés du fort qui étoit vis-à-vis. Il y avoit pour lors en faction une compagnie d'Infanterie Françoiſe à la porte Camollia, & une autre de Sienois dans le fauxbourg voiſin. Les Allemans gardoient la citadelle, & il y avoit encore près de-là une compagnie de Sienois. Grande diſette dans Siene.

Montluc, qui ſe défioit de la vigilance des Allemans, étoit convenu avec Reckrod, qu'en cas de ſurpriſe, ceux-ci recevroient les Sienois qui viendroient au ſecours. Cependant on commence l'eſcalade; le ſoldat s'efforce de monter, mais avec peine, parce que les échelles étoient trop courtes. Quelques-uns néanmoins parviennent juſqu'au haut de la muraille & entrent dans la ville. Les Allemans qui étoient de garde, au lieu de s'oppoſer à l'ennemi, tournent leurs armes contre les habitans qui viennent à leur ſecours, & ne tardent pas à abandonner leur poſte. Les Sienois prennent leur place. L'idée de leur liberté, qu'on va leur ravir, redouble leur ardeur: ils donnent avec fureur ſur l'ennemi, & enfin le repouſſent avec perte de quelques Officiers. Le péril fut plus grand à la porte Camollia. Comme on avoit tenté d'eſcalader la ville par trois endroits, la compagnie d'Albert-Pape de S. Auban, qui étoit pour lors dans ſa maiſon, n'étant commandée que par ſon Lieutenant, abandonna ſon poſte, & prit la fuite. Quatre ſoldats qui étoient dans une tour près de-là, voyant fuir la garde de la porte Camollia, trois d'entr'eux deſcendirent & prirent la fuite, & le quatrième tendant la main à l'ennemi, le reçut ſur la muraille. Les aſſiégeans maîtres de la porte & de la tour de Camollia avoient encore à s'emparer du fauxbourg où les Sienois étoient de garde. Ils le tenterent, mais Les Impériaux eſſayent d'eſcalader la ville.

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE DE THOU.

## *LIVRE QUINZIÉME.*

### SOMMAIRE.

*ON prend le château de Corte, dans l'Iſle de Corſe. Briſſac fait de vains efforts dans le Piémont, pour ſe rendre maître de Valſenieres. L'Empereur rappelle Ferdinand de Gonzague. Les nôtres s'emparent d'Yvrée. Briſſac fait fortifier Santia. Jaques de Salvaiſon ſurprend Caſal-Saint-Vas, dans le Montferrat. Le Marquis de Marignan donne une rude attaque à la ville de Siene : il eſt repouſſé : les aſſiégés ſont preſſés par la faim. Mort de Paul III. Marcel II. eſt élu en ſa place. Conditions de la reddition de Siene. Les François en ſortent honorablement avec Montluc. Affaires des Païs-bas. Les nôtres attaquent ſans ſuccès un fort, appellé la Mauvaiſe, auprès de Mets. On découvre à Mets & à Abbeville le complot des Cordeliers. On envoye du ſecours à Marienbourg. Négociations pour la Paix entre le Roi & l'Empereur. Les Députés, par l'entremiſe des Anglois, s'aſſemblent de part & d'autre à Gravelines. Mort du Pape Marcel II. ſa vie & ſes mœurs. Paul IV. lui ſuccede. Coſme donne le Gouvernement de la République de Siene à Agnolo Nicolini. Le Marquis de Marignan aſſiége & prend Porto-Ercole, dont les nôtres étoient en poſſeſſion. Ottoboni de Fieſque y eſt fait priſonnier. Doria le traite fort cruellement. On exerce mille cruautés ſur le cadavre de Leon Strozzi. Les nôtres font envain leurs efforts pour ſurprendre Valenza. Le Duc d'Albe obtient le Gouvernement de Milan. Ses exploits. Il campe ſans ſuccès auprès de Santia. Il tâche envain de ſurprendre Caſal. Priſe de Mon-calvo par Salvaiſon. Le Gouverneur, peu de tems après, lui rend la citadelle. Arrivée des Turcs en Italie, pour ſecourir les François. Les nôtres aſſiégent inutilement Calvi, en Corſe. Miſérable état de Siene après ſa reddition. L'Empereur donne cette place à Philippe, ſon fils.*

### AUTEURS

### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*Hiſt. de Corſe par Pierre. Ant. Philippini, Charles Sigonius, Jean-Bât. Adriani, Aſc. Cent. degli Hortenſii, Luc Contili, Julien Goſſelin, Onufre Panvini, Franç. Rabutin, Guill. Paradin, & Guill. Godelevæus.*

HENRI II. 1554.

Guerre d'Italie. Les Genois prennent Corte par trahiſon.

TANDIS que nous faiſions la guerre ſi malheureuſement en Toſcane, le Capitaine la Chambre, qui défendoit avec environ cinquante hommes le château de Corte, ſitué dans l'Iſle de Corſe, & bâti ſur un rocher eſcarpé & preſqu'inacceſſible, s'en fit deſcendre avec une corde, par une porte de derriere, à l'arrivée de l'ennemi, à qui il livra la place au commencement du mois de Juin, pour très-peu de choſe. Mais depuis, ayant été arrêté à Marſeille avec dix de ſes amis, qui en rejetterent la faute ſur lui, il fut pendu. De Thermes jugeant qu'il étoit néceſſaire de reprendre ce château, à cauſe de ſa ſituation au milieu de l'Iſle, & qu'il faloit abſolument paſſer par-là, pour aller de quelque côté que ce fût, s'en approcha avec ſon armée au mois d'Août. Les aſſiégés s'étant défendus juſqu'à la fin d'Octobre, firent une ſortie. Mais San-Pietro d'Ornano de Corſe les repouſſa avec cent hommes ſeulement, & quelques inſulaires de ſes amis : Il en tua même un grand nombre, en mit trois cens en déroute, & en fit plus de cent priſonniers. La joye de ce ſuccès fut néanmoins diminuée par la bleſſure dangereuſe que d'Ornano avoit reçûë à la cuiſſe. Enfin l'eau, qui pendant l'été eſt très-rare dans ces lieux, manquant aux aſſiégés, & les mettant hors d'état de réſiſter plus long-tems, les garniſons de Baſtia & de Calvi ſongerent à leur envoyer du ſecours lorſqu'ils étoient ſur le point de ſe rendre, & arriverent à Corte avec quatorze compagnies.

Les François reprennent ce château.

De Thermes, informé de leur deſſein, fit un détachement de mille fantaſſins, qu'il choiſit entre toute ſon armée, & qu'il mit ſous le commandement de Jaques-Mario de Santa-fiore (1). D'Ornano, quoiqu'encore incommodé de ſa bleſſure, voulut aller à cette expédition, & leva pour cet effet mille inſulaires, qui prirent de bon cœur les armes, à cauſe de la haine qu'ils avoient pour les Genois. De Thermes partit avec ſes troupes & quelques cavaliers; & ayant reconnu que les ennemis, qui n'étoient éloignés que de deux milles, épouvantés de l'arrivée des nôtres, ſe retiroient, il envoya après eux Simon Grand & Motet, chacun avec une compagnie & quelques cavaliers, pour les charger en queuë. Santa-fiore ayant pris un autre chemin avec le reſte de ſes troupes, & fait le tour d'une montagne très-eſcarpée (où eſt ſitué le bourg de Caſa Nova) laquelle avoit trois milles d'étenduë, les atteignit au pied de cette montagne, dans un chemin où ils ne pouvoient marcher qu'un à un. Ce fut en cet endroit que nos gens, après deux jours de marche, livrerent le combat aux ennemis épuiſés par la fatigue & la faim, & les obligerent à ſe rendre, après en avoir tué environ ſoixante: Santa-fiore, leur Chef, y perdit la vie. Enſuite, on traita avec eux aux conditions qu'ils ſortiroient de l'Iſle, en recevant chacun un écu d'or. Mais avant de les faire embarquer, on les fit paſſer devant les aſſiégés, afin que ſe voyant privés de toute eſpérance de recevoir du ſecours, ils ſe rendiſſent plus vîte. Ils le firent ſur le champ, & obtin-

(1) Les François le nomment de Ste. Fleur.

tinrent vie & bagues ſauves. Le château de Corte étant repris, on envoya nos troupes en quartier d'hyver. Cependant Ferdinand de Gonzague faiſoit, ſans perdre de tems, fortifier dans le Piémont Valfenieres, où il avoit mis pour Gouverneur Alvaro de Sande, Eſpagnol, Capitaine d'un rare mérite. Les Biragues de leur côté tenterent, mais en vain, de ſe rendre maîtres de Vulpiano, où commandoit Céſar Maggi, Officier très-vigilant. Henri. II. 1554.

On accuſoit depuis long-tems Ferdinand de Gonzague auprès de l'Empereur, de ne ſuivre en tout que le conſeil de ſes amis, gens très-avares, & de n'avoir que du mépris pour les Magiſtrats des villes, & pour tous les Miniſtres de l'Empereur en Italie. On diſoit, que la conduite de ce Gouverneur étoit cauſe que le ſoldat mal payé devenoit inſolent, & à charge à la Province; que la puiſſance des François s'augmentoit de jour en jour, & que tant qu'il n'y auroit point d'argent, & que Gonzague ſeroit à la tête des affaires dans le Milanez, il ſeroit impoſſible de s'oppoſer aux efforts de l'ennemi. L'Empereur, qui étoit naturellement défiant, avoit encore d'autres ſujets plus preſſans d'être mécontent de Gonzague, à qui on imputoit des vûës contraires à la fidélité d'un ſujet. On lui inſinuoit que c'étoit fort mal à propos & contre toutes les regles de la prudence, qu'on lui avoit confié le commandement abſolu des armes en Italie, puiſqu'il étoit Italien, & qu'il étoit attaché, ſoit par des traités, ſoit par le ſang, à tous les Princes & à toutes les Républiques d'Italie. On concluoit que Gonzague ſongeoit à ſe rendre maître du Milanez après ſa mort, & que c'étoit dans cette vûë qu'il avoit formé une liaiſon ſi étroite avec le Sénat de Veniſe & le Duc de Ferrare, & qu'il avoit fait fortifier Milan, contre le ſentiment de tout le monde, pour ſe défendre dans la ſuite contre la garniſon du château, dont il ne pouvoit alors ſe rendre le maître: on prétendoit, que dans le tems que tout étoit tranquille en Italie, il avoit engagé mal à propos l'Empereur à déclarer la guerre aux Parmeſans, afin d'avoir ſeul le commandement des troupes. On diſoit auſſi, que d'intelligence avec le Cardinal Hercule de Mantouë ſon frere, & parent du Duc de Ferrare, il avoit fait ſes efforts pour élever ſur la chaire de S. Pierre le Cardinal Salviati, qui s'étoit toûjours declaré contre l'Empereur, afin qu'après l'avoir ſi étroitement obligé, il le trouvât dans la ſuite plus porté à favoriſer ſes deſſeins. Ceux de ſon parti publioient dans toute la ville, qu'il étoit proche parent du dernier Duc François Sforze II. Enfin, il paroiſſoit d'autant plus ſuſpect, qu'étant vigilant, attentif, & fort expérimenté dans les affaires, il les negligeoit entierement. On ajoûtoit que l'Empereur, qui n'ignoroit pas que les troubles arrivés en Italie avoient eu des commencemens bien plus foibles, devoit conſiderer ſérieuſement à quoi tout cela tendoit. Jean de Luna, Gouverneur du château de Milan, étant allé, à ſon occaſion, à la Cour de l'Empereur l'année précedente, avoit expoſé en détail tout ce qui ſe paſſoit alors, à l'Evêque d'Arras; ravi de ſatisfaire par-là ſa haine particuliere pour Gonzague, ou de ſeconder celle des Eſpagnols. Il perſuada même à l'Evêque d'Arras, par les témoignages qu'il lui fit voir

Accuſations & ſoupçons contre Gonzague.

HENRI II. 1554. du Sénat de Milan, que quoiqu'il eût toûjours été ami de Gonzague, les choſes n'en étoient pas moins ſur le pied qu'il lui avoit dit.

Gonzague eſt dépouillé du gouvernement.

Au reſte, Gonzague exactement informé de tout ce qui ſe paſſoit, avoit ſouvent porté ſes plaintes à l'Empereur, des calomnies dont on vouloit le noircir. Mais voyant que ce Prince penchoit du côté de ſes ennemis, il écrivit pluſieurs fois au Roi Philippe, dont il croyoit avoir mérité les bonnes graces, pour l'engager à prendre ſa défenſe, & à le proteger auprès de l'Empereur. Philippe lui fit une réponſe pleine de bonté & d'affection. Pour excuſer ſon pere, qui étoit accablé d'affaires, & que l'âge rendoit de mauvaiſe humeur, il ſe donnoit pour exemple, en lui faiſant ſentir, qu'il avoit été lui-même très long-tems en Eſpagne éloigné des affaires, & ſans aucun crédit. Ruy-Gomez de Sylva, premier Gentilhomme de la chambre de Philippe, lui écrivit dans les mêmes termes, l'exhorta à ſupporter ſon ſort avec patience, & l'aſſura de la bienveillance de Philippe. Ces choſes ſe paſſerent dans le cours des trois années précedentes. Enfin, l'Empereur, qui avoit long-tems diſſimulé, réſolut de rappeller Gonzague du Milanez; non qu'il fût touché des plaintes que l'on formoit tous les jours contre lui; mais à cauſe des heureux ſuccès des François dans cette partie de l'Italie. Cependant, afin que le rappel de ce Gouverneur eût quelque choſe d'honorable pour lui, l'Empereur lui manda, de ſe rendre en diligence à ſa Cour, parce qu'il avoit une affaire de grande importance à lui communiquer. Il lui ordonna en même tems de laiſſer le ſoin des affaires au Sénat de Milan, & à François Taverna, Grand-Chancelier, & celui de la guerre au Marquis de Marignan, ou à Gomez-Suarez de Figueroa, depuis long-tems ſon Ambaſſadeur à Genes, au cas que la guerre de Siene y retînt le Marquis. Auſſi-tôt après, l'Empereur lui écrivit une autre lettre, par laquelle il lui ordonnoit de venir en litiere, ſi ſa ſanté ne lui permettoit pas de venir à cheval, & où il lui marquoit expreſſément, que rien ne devoit l'empêcher d'exécuter ſes ordres, ſur le champ & ſans aucun délai.

Le Marquis de Marignan eſt chargé du ſoin de la guerre.

Suarez de Figueroa ſuccede à Ferdinand de Gonzague dans le gouvernement du Milanez.

Gonzague ne pouvant différer plus long-tems, après avoir bien fortifié Valfenieres (du moins comme il le croyoit) & remis le gouvernement à Suarez de Figueroa, partit à la fin du mois de Mars. Comme il eût un ſucceſſeur bien différent de lui, ſa réputation, autrefois ſi éclatante, mais dans les dernieres années ſi obſcurcie, reprit en quelque ſorte ſon premier luſtre, par la comparaiſon que l'on fit de l'un & de l'autre. Au reſte on ne devoit pas être fort étonné que Figueroa, qui avoit toûjours mené une vie oiſive & voluptueuſe, au milieu des feſtins, des bals, & des ſpectacles, plus recommandable par ſa naiſſance que par ſa valeur, fût peu expérimenté dans le métier de la guerre, auquel on ne l'avoit appellé que dans un âge aſſez avancé, & lorſque ſon corps étoit déja uſé par les debauches. La foibleſſe & l'indolence de ce nouveau Miniſtre firent regretter ſon prédéceſſeur, non ſeulement par les peuples du Milanez, mais encore par les ſoldats, qui néanmoins avoient déteſté Gonzague. Après ſon départ on envoya à Milan Bernard de Bolea, & François Paceco, qui fut fait enſuite Cardinal, & on

on les chargea d'informer contre Gonzague, accuſé de s'être mal comporté dans le gouvernement de cette Province. L'affaire fut ſoigneuſement examinée, & on en fit le rapport à l'Empereur. Par cette information Gonzague ne fut ni condamné ni abſous, & ſans être déchargé des accuſations intentées contre lui, il fut mis honnêtement hors de procès. HENRI II. 1554.

Cependant le Maréchal de Briſſac faiſoit tous ſes efforts pour empêcher que l'on ne fortifiât Valfenieres, & pour ſe rendre maître par la famine de cette place, qui nuiſoit beaucoup à ſes entrepriſes: il en avoit déja formé le ſiége depuis quelque tems. Figueroa fit venir Maggi, pour lui donner le commandement de l'Infanterie; il fit prendre les devants à Jean Guevara avec de la Cavalerie, & enſuite il ſe tranſporta lui-même de ce côté-là. Nos troupes s'étant emparées des détroits, dreſſerent des embuſcades dans le chemin par où l'ennemi devoit néceſſairement paſſer. Mais Maggi, Officier vigilant, qui d'ailleurs connoiſſoit parfaitement le païs, fit tant de diligence, qu'il préceda la Motte-Gondrin, que Briſſac avoit envoyé pour garder les défilés. Quelques jours après, Coſte, Comte de la Trinité, s'empara de Sommerive (1), qui n'étoit éloignée de Valfenieres que de trois milles. A cette nouvelle, Briſſac partit ſans perdre de tems avec ſes troupes, pour reprendre cette place, qui, quoique très-peu fortifiée, avoit donné cependant beaucoup de peine à ceux qui l'aſſiégeoient. Pendant l'abſence de ce Général, de Sande ſortit de ce fort, & s'empara d'une place voiſine que notre garniſon occupoit; cent de nos ſoldats y furent tués, & le reſte fut fait priſonnier. Vains efforts de Briſſac contre Valfenieres en Piémont.

Le Comte de la Trinité partit ſur le champ de Chieraſco, avec un grand nombre de bêtes de ſomme, chargées de farine, & entra de nuit dans Valfenieres. Ce ſecours donna aux aſſiégés le moyen de ſubſiſter, & de ſoutenir le ſiége quelques jours de plus. Peu de tems après, Figueroa reçût un détachement de ſix mille Allemans, dont une partie avoit été envoyée de Genes, après le départ de l'armée navale des Turcs & la journée de Marciano; & dont l'autre partie étoit nouvellement arrivée de Trente: outre cela il prit avec lui les Eſpagnols & les Italiens qui venoient de faire la guerre en Toſcane, & raſſembla à Aſti une armée ſi nombreuſe, que Briſſac fut obligé de lever le ſiége. Sur ces entrefaites, Figueroa ayant fait charger à Villefranche, ſur une nombreuſe quantité de charettes, des vivres & d'autres munitions de guerre, eût ſoin de les faire conduire au plutôt à Valfenieres. Tandis que ces troupes étoient en campagne, elles livrerent quelques combats aux nôtres, qui faiſoient de fréquentes ſorties de San-Damiano, de Polerino ou Poërino, & des autres places voiſines. Mais l'ennemi s'étant retiré, Briſſac raſſembla ſon armée, & ſe rendit maître de San Salvadore, & d'une grande partie des autres places. Figueroa étoit alors avec Maggi à Valenza ſur le Pô, ville commode par ſa ſituation, mais très-peu fortifiée. Il avoit avec lui une garniſon Allemande, qu'il plaça, en partie hors de la ville, & en partie auprès du fleuve. Maggi qui ſçavoit que Briſſac étoit en chemin avec une nombreuſe armée, demandoit avec inſtance que l'on fortifiât Valenza, & qu'on envoyât promptement de Sar-

(1) En Italien *Summariva.*

HENRI II. 1554. Sartirana Emanuel de Luna avec ſes troupes Eſpagnoles. A peine le vieux Gouverneur, qui ne ſe mettoit en peine de rien, eût-il accordé à Maggi la ſeconde choſe qu'il demandoit, qu'auſſi-tôt Briſſac arriva. Il tint conſeil ſur le champ avec Alvaro de Sande & Emanuel de Luna, ſur le parti qu'il y avoit à prendre; le réſultat fut de ſortir promptement avec la garniſon, de peur d'être pris honteuſement avec la place.

Les Impériaux défaits par Briſſac.

Maggi, qui prévoyoit qu'après avoir livré quelque combat, il pourroit ſe voir contraint de ſe réfugier dans la ville, où il craignoit de périr avec tous ſes gens, ſi, comme il arrive ordinairement, ils y rentroient en déſordre, ordonna à Padouano da Leccio, brave ſoldat, qu'au cas que la choſe arrivât ainſi, il eût ſoin de tenir ouverte en deux endroits la forteresſe du côté de Baſſignano, afin de pouvoir y entrer ſans confuſion. Ce Général ſçachant que l'armée de l'Empereur étoit plus foible que celle du Roi, vint fondre ſur nous avec des troupes d'Infanterie, choiſies entre les Allemans, les Italiens & les Eſpagnols, & fit dire en même tems à Figueroa, qui combattoit contre nous avec peu de ſuccès, de ſe retirer dans la citadelle dont on avoit fait ouvrir deux portes; ce qu'il fit auſſi-tôt ſans danger & en bon ordre: peu après, Maggi ſe retira auſſi peu-à-peu avec Jean-François San-Severino. Briſſac, apres un combat meurtrier, s'étant un peu éloigné, ſans pourtant abandonner ſon deſſein, San-Severino fit rompre le pont de la Bormia par ordre de Maggi. Les ennemis firent un retranchement vis-à-vis la citadelle, gardée par Emanuel de Luna, & par ce moyen ils ôterent aux François l'eſpérance de pouvoir réüſſir dans leurs projets. Alors Briſſac fit prendre une autre route à ſon armée, attaqua quelques places de peu d'importance, & prit entre autres Spino & Ponzone villes fortifiées.

Diverſes conquêtes de part & d'autre.

Cependant Figueroa envoya dans la Lomelline & dans le territoire de Pavie le Comte François de Landriano, avec environ ſix cens cavaliers Allemans, pour arrêter de ce côté-là les courſes que pourroient y faire nos troupes. Notre armée s'étant emparée preſque de tout le païs des Langhes, les Impériaux appréhenderent la defection de la ville d'Aqui dans le Montferrat, dont les citoyens paroiſſoient pancher pour le parti François, & dont il y avoit lieu de ſoupçonner la fidélité. Maggi y alla avec les regimens Allemans & Italiens, commandés par Alberico Lodrone & San-Severino. Les citoyens d'Aqui ne voulurent pas d'abord le recevoir, parce qu'ils s'étoient apperçûs que ce Général étoit un peu en colere. Maggi, ſans perdre de tems, fit approcher le canon; alors on le reçût dans la ville, après un accommodement qui fut le fruit de la médiation de Lodrone. Il paſſa enſuite par la Bormia, & prit ſans coup férir la ville de Melazeno. De-là il fit avancer ſon armée vers Ponzone. Ayant trouvé ſur ſon paſſage Cartoſa, où nous avions une garniſon, il jugea qu'il étoit néceſſaire de prendre cette place, pour venir plus facilement à bout d'aſſiéger Ponzone. Il attaqua donc Cartoſa: les habitans ayant refuſé de ſe rendre, il fit approcher le canon qu'il mit dans un lieu un peu éloigné, craignant que, s'il le mettoit dans la plaine, où il ſembloit qu'on auroit pû le placer plus avantageuſement, les François venant au ſecours de la place,

place, ne fondiſſent ſur eux du haut de la montagne, & ne leur donnaſſent beaucoup de peine. La tranchée étant enfin ouverte, Cartoſa ſe rendit, & on prit en même tems pluſieurs petites places, enſorte qu'il ne reſtoit plus que Ponzone. Maggi ayant attaqué cette ville, reconnut que ſon entrepriſe étoit plus difficile qu'il ne ſe l'étoit imaginé, tant à cauſe de la mauvaiſe ſaiſon qui approchoit, qu'à cauſe de la grande quantité de neiges qui ſe trouvoit déja dans ces endroits preſque tous montagneux. Ces circonſtances le déterminerent à retourner à Caſal, afin d'y voir Figueroa, après avoir conféré avec Lodrone & San-Severino. HENRI II. 1554.

Maggi avoit ſouvent averti Figueroa de veiller ſur Caſal; il lui dit qu'il avoit remarqué qu'on n'y faiſoit preſque jamais de garde pendant la nuit, & que lorſqu'on la faiſoit, c'étoit avec beaucoup de négligence. Il ajoûta qu'il étoit néceſſaire de renforcer la garniſon de cette ville, qui étoit ſi proche de Verruë & de Monte-ceſtino, où commandoient les Biragues (1), Capitaines vigilans & courageux. Figueroa lui répondit, que l'Empereur lui avoit ordonné de n'impoſer aucune charge à cette ville, dont il lui avoit confié la garde & le ſoin. Maggi donna les mêmes avis au Comte de Valentia, qui commandoit la garniſon. Et quoique celui-ci connût bien le danger qu'il y avoit, il s'excuſa ſur le petit nombre de ſoldats qu'il avoit, & ſur ce qu'on lui avoit ôté dernierement une compagnie d'Italiens. Maggi voyant que ſes avis étoient inutiles, obtint ſon congé de Figueroa, & s'en retourna dans ſon département avec Jean Guevara; il paſſa par Yvrée, où commandoit Moralez, il en viſita les fortifications & dit à ce Commandant de ſe tenir ſur ſes gardes, comme s'il eût eu un préſage du péril où il alloit bien-tôt être expoſé. Cette ville eſt ſituée ſur la Doire (2), entre des montagnes très-eſcarpées & inacceſſibles, au milieu (3) du petit & du grand Mont S. Bernard, de la Colomne-jou & du Mont-jou, & un peu plus bas que la ville d'Aoſte, d'où cette plaine a été nommée le Val d'Aoſte. Moralez reçut dédaigneuſement les avis de Maggi, & en fit peu de cas: il lui dit, qu'il n'y avoit rien à craindre pour Yvrée de la part de l'ennemi, étant lui-même prêt d'aller au-devant. Mais bien-tôt après le départ de Maggi & de Guevara, il eut lieu de ſe repentir de ſa ſuffiſance: car Briſſac étant arrivé au commencement de Décembre avec ſon armée, fit dreſſer ſes batteries vers l'endroit de la ville qui regarde la Doire, ſur l'autre bord de la riviere. On envoya auſſi-tôt le Capitaine André de Correggio pour ſecourir la place, & Maggi fit partir pour le même ſujet le Comte de Carpegna & le Capitaine Pagano. Le premier fut pris, mais l'autre entra dans la place avec la plus grande partie de ſes troupes. Les François firent une grande bréche aux murailles, qui étoient très-foibles du côté qu'ils avoient attaqué. Moralez rabattit alors beaucoup de ſa préſomption & de ſon orgueil, ſur-tout lorſqu'il vit que, quoique déja au milieu

Figueroa néglige les bons avis de Maggi.

Priſe d'Yvrée par les François.

(1) En Italien *Biraghi.*

(2) En Italien *la Doria.*

(3) *Alpes Graïæ & Pœninæ* dans le texte: *Pœninæ* ſe nomment à préſent le grand Mont S. Bernard & le Mont-jou: *Graïæ*, le petit Mont S. Bernard & la Colomne-jou. Il n'eſt pas difficile de faire des conjectures ſur leur ancien nom d'*Alpes Graïæ & Pœninæ.*

HENRI II. 1554. milieu de l'hyver, on pouvoit néanmoins paſſer la Doire à gué, ce qu'il n'avoit pas cru. Il abandonna donc la ville le 14. de Décembre, ſans attendre l'aſſaut, & ſe retira dans le château, ou cinq jours après, à ſa honte & à celle des Eſpagnols, il fut obligé de capituler & d'accepter les conditions que Briſſac lui préſcrivit.

La priſe d'Yvrée favoriſa beaucoup nos entrepriſes; car par ce moyen les troupes auxiliaires des Suiſſes trouverent de ce côté-là, un paſſage auſſi commode que racourci, & pour nous, nous eumes un chemin libre pour faire nos courſes dans le Milanez & ſur les terres de Pavie. La ville de Biele (1), proche la riviere de Sarno, ſe rendit après la priſe d'Yvrée, & tous les peuples de cette contrée prêterent ſerment de fidélité au Roi. Briſſac les déchargea de la moitié du tribut qu'ils payoient à l'Empereur, afin de s'attirer leur affection; enſorte que de vingt mille écus qu'ils étoient obligés de payer auparavant, ils n'en donneroient dorénavant que dix mille au Roi. Le château de Mazino, quoiqu'extraordinairement bien fortifié, fut obligé de ſe rendre, après avoir ſoutenu l'effort du canon pendant deux jours; ce qui donna lieu à nos troupes de faire de plus grandes entrepriſes. Enfin, les ſoldats de Vulpiano ayant rompu la tréve, le Comte de la Trinité fut repouſſé avec perte, dans le tems qu'il y vouloit faire entrer des vivres.

1555. Briſſac prend & fait fortifier Santia.

Le Maréchal de Briſſac, au commencement de l'année ſuivante, prit Santia, petit bourg, dont la ſituation avantageuſe pouvoit ſervir à empêcher les courſes des ſoldats de Vulpiano, de Verceil & de Creſcentino. En effet la place de Santia étant quarrée, on avoit fait faire à chaque angle des baſtions, qui, par les ſoins & les travaux des Officiers de la garniſon, qui mirent eux-mêmes la main à l'ouvrage, furent en peu de tems aſſez élevés, (comme l'expérience nous le fit bien-tôt connoître) pour défendre la place contre les plus grands efforts de l'ennemi. Deux de ces baſtions défendoient la porte du milieu qui conduit à Yvrée, & les deux autres celle qui eſt vis-à-vis San-Germano. Comme l'endroit étoit plus long que large, on fit faire un foſſé en dedans, & on joignit de chaque côté des baſtions avec des levées à égale diſtance, & aſſez éloignées de ces baſtions, pour empêcher qu'on ne les attaquât.

Deſſein des François contre Caſal.

Les François ayant porté plus loin leurs armes, mirent ſous l'obéiſſance du Roi la ville de Crepacuore, place bien fortifiée & ſituée dans le territoire de Pavie. Peu de tems après, Caſal-Saint-Vaz, ſur le Pô, qui eſt aujourd'hui la capitale de la Principauté de Montferrat (ville conſiderable par ſes richeſſes & par la nobleſſe de quelques-uns de ſes citoyens, dont les principales familles ſont celles des Comtes de (2) San Martino (3) & de Biandrata) fut priſe par un ſtratagême de Jaques de Salvaiſon; coup auſſi heureux que hardi. Ce Capitaine étoit de Perigort (4), d'une maiſon noble, mais

(1) en Italien *la Biella.*

(2) On lit auſſi dans les éditions de Paliſſon & de Drouart *Sangermanorum*, qui ſignifie San-Germano. P. D. o. f. d.

(3) Paradin, au lieu de San-Martino, met *Saint-George.*

(4) Liſez : *de Quercy*, ſuivant l'édition de Drouart.

mais pauvre. Il avoit long-tems appris à faire des armes avec les étudians en Droit de la célèbre Académie de Toulouſe, d'où il s'étoit enfui en Italie, à cauſe d'une fort mauvaiſe action qu'il avoit commiſe. Enfin il réüſſit ſi bien par ſon adreſſe & par ſa valeur, dans le Piémont, où étoit pour lors le théatre de la guerre, que non ſeulement il effaça les taches de ſa vie paſſée, mais qu'il ſe rendit digne de poſſeder les premiers emplois militaires ſous les yeux des Généraux. Le Maréchal de Briſſac, qui connoiſſoit ſon génie & ſon activité, lui confia l'emploi d'envoyer & d'examiner les eſpions. Dans le tems que Salvaiſon commandoit dans Verruë, place voiſine de Caſal, il envoya dans cette derniere ville un eſpion, nommé Fontarole, qui, ſous prétexte d'y vendre des herbes, y alloit ſouvent pour s'informer de tout, & en rendre un compte exact à ſon maître. Mais comme ces ſortes de gens prennent tantôt le parti de l'un, & tantôt celui de l'autre, & que ſouvent ils les trahiſſent tous les deux à la fois, Fontarole gagna les bonnes graces des Eſpagnols; il apprit d'eux l'état de la place, quelles étoient les fortifications, la manière dont ils poſoient les ſentinelles; enfin il s'inſtruiſit du caractère de Figueroa, & de celui des autres Chefs. Il donna auſſi-tôt avis de tout cela à Salvaiſon, qui, après avoir ſçu l'endroit par où l'on pouvoit aiſément eſcalader les murs de cette place, en parla au Maréchal, & convint avec lui d'attendre pour exécuter ſon entrepriſe juſqu'au 10. de Mars, jour qu'on avoit choiſi pour célébrer les nôces d'un des premiers citoyens de la ville. Comme il n'ignoroit pas que le ſervice ſe faiſoit dans cette place avec negligence & ſans diſcipline, & qu'il prévoyoit bien que dans cette fête le vin & le jeu dérangeroient encore plus les ſoldats, il jugea qu'il pourroit aiſément ce jour-là venir à bout de ſon deſſein. Mais pour ne pas ſe rendre ſuſpect, il feignit d'être malade, & envoya chercher, avec la permiſſion de Figueroa, des Médecins à Caſal, qui arriverent ſur la fin du jour à Verruë. A leur arrivée, il les fit conduire avec beaucoup de politeſſe dans une auberge, & les pria d'attendre juſqu'au lendemain, s'excuſant ſur le ſommeil dont il feignoit d'être accablé. Le Maréchal, qui étoit pour lors occupé à fortifier Santia, lui envoya huit cens hommes d'élite, qu'il devoit ſuivre lui-même peu après, avec le reſte de ſes troupes. Salvaiſon partit avec ce ſecours pour ſe rendre à Caſal. Il trouva les ſentinelles endormies & enſevelies dans le vin, & eſcalada les murs à trois heures après minuit ſans aucun obſtacle. Ayant paſſé au fil de l'épée les ſoldats qui formoient les premiers corps de garde, il entra dans la ville avec ſes troupes, avant que la garniſon, qui ſe reſſentoit encore de la débauche du jour précedent, fût éveillée. Enfin, s'étant emparé des principales ruës & de la place, il fit ſonner un grand nombre de trompettes qu'il avoit fait porter, & fit retentir la ville deux fois de ſuite du nom de France, comme ſi on eut déja ouvert les portes, & que notre armée y fût entrée. Ce bruit effraya tellement Figueroa & Guevara, qu'ils ſe retirerent dans le château, ſans preſque faire de réſiſtance. Les Allemans, après avoir abandonné la ville, ſe retrancherent dans une tour, qui étoit dans l'enceinte de la ville.

HENRI II. 1555.

La ville de Caſal-Saint-Vaz priſe par Salvaiſon.

HENRI II. 1555. Salvaiſon s'étant rendu maitre de la place, & ayant appris que le Maréchal de Briſſac arrivoit, attaqua la tour ſans perdre de tems. Mais nos ſoldats ayant donné avec trop de précipitation, & les Allemans ſe défendant d'abord avec un grand courage, nous perdimes de notre côté près de deux cens hommes. Cependant la tour fut priſe, & on y maſſacra Jean-Bâtiſte de Lodrone, Colonel des Allemans, avec tous ceux qui la défendoient; on aſſiégea enſuite le château, dépourvû preſqu'entierement de vivres. Car tandis que le Gouverneur, que Fréderic Duc de Mantouë y avoit mis, y commandoit, les Eſpagnols qui gardoient la ville, empêchoient qu'on ne portât des vivres dans le château, & n'y en laiſſoient gueres entrer que pour un jour. Figueroa voyant qu'on ne pouvoit compter ſur les Allemans qui étoient avec lui, & qu'il n'avoit de vivres que pour peu de jours, demanda à capituler, & promit que ſi on ne venoit à ſon ſecours dans l'eſpace de vingt quatre heures, il ſe retireroit à condition qu'il auroit vie & bagues ſauves. Gonzague aſſure que ce malheur arriva par la trahiſon ou par la negligence de Diégo d'Arbrizzo, Secretaire de Figueroa, qui ne l'informa point du deſſein des François, quoique Maggi lui eût dépêché un homme de confiance pour l'en avertir. Je crois que cet envoyé étoit Pierre Piantanida, homme très-habile dans les fortifications, qui étoit auſſi venu pour lui parler du deſſein qu'on avoit de prendre Turin; comme le rapporte Luc Contile dans la vie de Céſar Maggi (1).

Suite du Siége de Siene. Cependant le Marquis de Marignan voyant que la ruſe étoit inutile pour avancer le ſiége de Siene, réſolut d'en venir à la force ouverte. Jean Manriquez l'en preſſoit de la part de l'Empereur, & de Philippe Roi d'Angleterre, & Coſme l'y excitoit par de magnifiques promeſſes. Pour cet effet ce Duc lui envoya vingt huit piéces de canon, outre celui qui étoit dans le camp. Le ſoin de cette Artillerie fut confié à Gabriel Serbellone & à Jules Alfani, l'un & l'autre fort experimentés. Le Marquis ayant bien examiné la ſituation de la ville avec Chiapino Vitelli, crut qu'il devoit dreſſer ſes batteries auprès de la porte Ovile, du côté de San-Franceſco. Cependant le bruit s'étant répandu dans la ville, que les ennemis ſe préparoient à l'attaquer de toutes leurs forces, & que pour ce ſujet ils avoient fait venir de Florence une grande quantité de gros canon; la terreur s'empara de tous les citoyens, qui s'aſſemblerent auſſi-tôt pour delibérer, & ſçavoir ſi le bien public ne demandoit pas qu'on envoyât plutôt des députés pour traiter avec le Marquis de Marignan, que d'attendre juſqu'à la derniere extrêmité. Jerôme Spanocchi, & Barthelemi Cavalcanti ayant dit à Montluc que la plus grande partie des citoyens étoient d'avis de capituler, il tint conſeil avec Corneille Bentivoglio, & fit aſſembler tous les Capitaines François, Italiens & Allemans. Quoiqu'alors Montluc, dont la ſanté n'étoit pas encore rétablie, fût obligé de garder ſa chambre, la tête bien envelopée & le corps couvert d'une robe doublée de peaux, il ſe

Les habitans veulent capituler.

(1) On a exprès omis de traduire en cet endroit deux lignes du texte, parce que, ſelon Pierre du Puy, elles doivent être effacées.

Digitized by Google

ſe revêtit cependant en cette occaſion d'un habit magnifique; & ſemblable à un jeune homme, jaloux de ſa beauté & de ſa parure, il but un peu de vin Grec, pour paroître moins pâle, & ſe donner de la couleur; & en cet état il parut en public, & rendit par ſa préſence le courage aux Sienois, aſſemblés pour delibérer ſur le parti qu'ils avoient à prendre. Montluc par un diſcours ſage & véhement ſçut les détourner d'un deſſein auſſi honteux que pernicieux. Il fit faire ſerment une ſeconde fois à Reckrod & aux autres Généraux, qu'ils expoſeroient leur vie, & qu'ils répandroient juſqu'à la derniere goute de leur ſang pour le ſervice du Roi, & pour conſerver la République, dont le Roi avoit entrepris la défenſe. Cela ſe paſſa en préſence du Chef du peuple, des 12. Conſeillers, & des 8. Commiſſaires chargés des affaires de la guerre, qui tous enſemble formoient le Corps de la magiſtrature de Siene. Ambroiſe Nuti en fit auſſi-tôt ſon rapport à la Nobleſſe, qui en témoigna beaucoup de joye.

HENRI II. 1555.

Montluc les en détourne.

Ainſi, après avoir ranimé les courages, on ne penſa plus qu'à la ſûreté de la place. On la diviſa donc en huit quartiers pour la fortifier plus facilement, & on les diſtribua aux huit Commiſſaires, pour faire faire par des gens fidéles le dénombrement exact des hommes, depuis l'âge de douze ans juſqu'à ſoixante, & des femmes depuis douze juſqu'à cinquante, afin de les employer journellement aux fortifications. On les obligea d'acheter des pelles, des béches, des hottes, & d'autres inſtrumens néceſſaires pour creuſer & tranſporter les terres. Quant à la milice de la ville, Montluc fit vingt cinq compagnies de tous ceux qui étoient capables de porter les armes, & il en donna le commandement à quatre Gouverneurs de la ville qu'il inſtitua, leſquels ſeroient ſoûmis aux huit Commiſſaires de guerre; Montluc, lorſqu'il ſeroit néceſſaire, devoit donner ſes ordres à chacun de ceux-ci en particulier, & eux à leurs Lieutenans. En cas qu'il falut reparer une bréche ou quelque autre choſe, il leur ordonna d'en donner avis au Commandant du quartier, ou à un des Gouverneurs de la ville, qui auroit ſoin de faire avertir les ouvriers, ou le Capitaine de la compagnie bourgeoiſe. Par ce moyen Montluc, dans moins d'une heure, raſſembloit, ſans trouble ni confuſion, les perſonnes deſtinées aux travaux, & les bourgeois qui compoſoient les compagnies, en auſſi grand nombre qu'il le ſouhaitoit. Pour éviter la trahiſon, on changeoit de ſix heures en ſix heures le mot du guet. Les troupes du Roi diſperſées en différens endroits, ne laiſſant à Montluc aucune eſpérance de ſecours, il fut d'avis de recevoir l'ennemi entre les murailles, & là de le combattre de toutes ſes forces, voyant qu'il ne pouvoit le faire autrement qu'avec déſavantage. C'eſt pourquoi il fit faire en-deçà de la muraille un foſſé large d'environ quatre vingt pas, qu'il borda de canon chargé à cartouches. Il avoit auſſi deſſein d'y mettre des arquebuſes à fourche avec les arquebuſiers de la ville, & de le fortifier de baſtions des deux côtés, d'où, après une furieuſe décharge, il devoit ſortir lui-même avec les Officiers armés d'épées, d'eſpontons & d'autres inſtrumens, pour fondre çà & là ſur l'ennemi troublé par les volées de coups de canon qu'il auroit eſſuyées.

Nouvelles diſpoſitions pour défendre la ville.

On ignoroit encore de quel côté l'ennemi battroit la ville. Mais Montluc,

HENRI II. 1555. luc, pour en être certain, faiſoit ſortir pendant la nuit des païſans avec un Capitaine. Les païſans marchoient devant, & lorſqu'ils entendoient parler quelqu'un, ils venoient avertir le Capitaine, qui auſſi-tôt ſe gliſſoit le ventre à terre avec les païſans, juſques dans le lieu où l'on avoit apperçu quelqu'un ; & s'ils entendoient parler trois ou quatre perſonnes enſemble, ils étoient obligés d'en avertir Montluc, qui conjecturant de ce rapport que les Commandans de l'Artillerie venoient reconnoître le lieu, & que c'étoit de ce côté-là qu'on devoit attaquer la ville, faiſoit venir les Gouverneurs de chaque quartier, pour ordonner aux Lieutenans d'aſſembler les Chefs des pionniers, afin de mettre promptement la main à l'ouvrage. Quoique Montluc eût pourvû à tout ce qui étoit néceſſaire, & qu'il n'eût jamais douté qu'on ne l'attaquât du côté dont j'ai déja parlé, il paroiſſoit cependant inquiet, voyant qu'il étoit obligé de ruiner les maiſons de campagne, & les jardins des citoyens. En effet, il y avoit un cul de ſac aſſez long, proche la porte Ovile, que le Comte de Vico avoit entrepris de faire combler de terre, & l'on ne pouvoit prendre cette terre dans un autre endroit que dans ces jardins, par où il faloit d'ailleurs faire le foſſé & les levées de part & d'autre. Mais les Sienois, plus jaloux de conſerver leur liberté que leur bien, le tirerent bien-tôt d'inquiétude. Informés du deſſein des ennemis, ils s'aſſemblerent auſſi-tôt ſuivant les ordres ; & comme il étoit nuit, ils apporterent un grand nombre de flambeaux, & bouleverſerent eux-mêmes avec joye leurs jardins & leurs terres, ſans qu'on entendît parmi un ſi grand nombre d'habitans ni plainte ni murmure.

A peine le Marquis de Marignan put-il faire avancer douze piéces de canon pendant cette nuit, à cauſe de la difficulté qu'il y avoit de les tranſporter ſur la colline. Il fit faire la premiere décharge contre le pied de la muraille : mais comme elle étoit de brique, elle reçût les coups de canon ſans en être ébranlée. On le braqua enſuite contre le milieu du mur qu'il ouvrit ſans l'abattre. Alors l'ennemi découvrit l'ouvrage que les aſſiégés avoient commencé au-dedans de la ville. Le Marquis voyant qu'il avoit beſoin d'un plus grand nombre de canons, pour venir à bout de ſon entrepriſe, & que cependant, comme on ne pouvoit les faire venir dans un jour, c'étoit donner le tems aux aſſiégés d'élever leurs ouvrages, il donna l'ordre à ſon armée, de la même manière que s'il eût dû livrer l'aſſaut, & demeura néanmoins dans ſa litiere, ſous le toît d'une petite maiſon, ſituée derriere ſes batteries, étant pour lors incommodé de la goutte. Montluc ayant remarqué du haut de la vieille citadelle, qu'on voyoit le derriere du canon des ennemis, fit tirer par le meilleur Canonier de Siene pluſieurs volées, qui incommoderent beaucoup une compagnie d'Allemans, & tuerent quelques Eſpagnols. Il y eut même un boulet qui entra dans la petite maiſon, où le Marquis s'entretenoit avec un Gentilhomme de la Chambre du Roi Philippe : ce Général s'étant vû ſur le point de périr ſous les ruines de cette chaumiere, en eût une ſi grande frayeur, qu'auſſi-tôt il fut délivré des douleurs de ſa goutte. Cette décharge ayant démonté les batteries des ennemis, ils tinrent conſeil dans leur camp, & delibérerent ſi on continueroit les décharges. Il fut décidé qu'on ceſſeroit de tirer, & qu'on tâche-

cheroit de prendre la ville par la famine, puiſqu'on ne pouvoit la réduire par la force. Manriquez lui-même, qui témoignoit tant d'ardeur pour preſſer le ſiége, fut d'avis auſſi-bien que les autres, qu'on retirât les batteries, & qu'on renvoyât même le canon qu'on avoit fait venir de Florence. HENRI II. 1555.

Les Sienois manquoient déja de vivres. Il étoit défendu à toutes perſonnes d'en porter dans la ville ſous peine de la vie; & Vitelli avoit ſoin de faire exactement obſerver cette défenſe: celui qu'on ſurprenoit en faute, étoit exécuté avec la derniere rigueur, & pendu au premier arbre, ou à la premiere poutre qu'on trouvoit. Montluc voyant que c'étoit par la faim, & non par les armes, qu'on vouloit le réduire, & ayant deſſein de prolonger ce ſiége de quelques mois, réſolut de renvoyer les Allemans qui murmuroient déja. Pour le faire honnêtement & éviter les ſéditions, il les fit redemander par Strozzi, ſans faire paroître que ce fût de concert avec lui, qu'on les redemandoit. Il lui envoya donc le Capitaine Coſſeil (1), ſon ami, pour lui faire part de ſon deſſein. Strozzi ne manqua pas de l'approuver, & d'écrire à Reckrod par le Capitaine Flaminio, pour le prier de venir au plutôt avec ſes Allemans, parce qu'il avoit réſolu d'aſſembler une armée, afin d'attaquer l'ennemi dans ſon camp: ce qu'il ne pouvoit faire ſans ſes troupes; il lui mandoit même au bas de ſa lettre, que s'il ne les amenoit promptement avec lui, il ſeroit cauſe de la ruine de nos affaires en Toſcane.

Cette lettre étant arrivée, on en fit la lecture à Montluc, ſans en rien communiquer au Sénat. A cette nouvelle il feignit d'être ſurpris & troublé. Mais voyant que les Allemans étoient prêts d'exécuter cet ordre, & que la faim l'emportoit ſur la crainte qu'ils avoient de ſortir de la ville, il leur ſuggera un moyen qui réüſſit d'autant mieux, que les ennemis ayant intercepte les lettres de Strozzi, avoient ſçû quelque choſe du deſſein de Montluc, ſans cependant avoir pû découvrir le jour deſtiné pour la ſortie des Allemans. Les ennemis mirent par-tout de bonnes ſentinelles, & renforcerent les corps de garde. Mais pour les joüer, Montluc donna ordre de fermer à l'inſçû de tous, les portes au jour marqué, & fit ſortir pendant la nuit fort tard deux compagnies Françoiſes qu'il avoit choiſies, & une Italienne. Il donna la premiere à Charry, la ſeconde à Blacons, & la troiſième au Comte de Cajazzo, avec ordre d'attaquer les corps de garde, tandis que les Allemans paſſeroient le foſſé. Ils s'acquitterent exactement des ordres qu'ils avoient reçûs. Charry força deux corps de garde Eſpagnols qu'il trouva ſur ſon paſſage, & que commandoit Jerôme de Torres. Le troiſième donna plus de peine; nous perdimes en l'attaquant cinquante de nos meilleurs ſoldats. Les Allemans s'échaperent à la faveur de ce combat, quoique François d'Aro, & Ferdinand de Silva, frere de Ruy-Gomez, qui avoit le commandement de l'Infanterie Eſpagnole en l'abſence de l'Adelantade, les pourſuiviſſent juſqu'à la riviere d'Arbia. Les Allemans ſortent de Siene.

Les Allemans, qui avoient fait beaucoup de chemin pendant la nuit, etant fatigués, marchoient ſans ordre, & ſans rien appréhender, lorſque Chia- Ils ſont entierement dé-

(1) Il y a dans le texte *Flaminius*; c'eſt une faute: Voyez Montluc, liv. 3. pag. 223.

HENRI II. 1555. faits par Vitelli.

Chiapino Vitelli & les garniſons voiſines vinrent les envelopper, & les maſſacrerent preſque tous auprès de Lucignanello. Il n'en reſta qu'environ deux cens avec leurs enſeignes, qui ſe retirerent à Montalcino. La nouvelle de cet évenement effraya les Sienois. Mais Montluc les raſſura, en leur faiſant entendre, qu'il étoit néceſſaire pour le ſalut de leur République que tout ſe paſſât ainſi. Ils ne perdirent donc rien de leur courage ni de leur fidélité. Comme la diſette augmentoit de jour en jour, & qu'il étoit néceſſaire pour le bien public qu'on uſât d'une ſévérité, que les Sienois ne pouvoient exercer envers leurs concitoyens, on créa Montluc Dictateur, & on le revêtit pour un mois de l'autorité de tous les autres Magiſtrats. Etant donc ſeul le maître de tout, il ordonna que les habitans & les ſoldats feroient la garde chacun à leur tour, de ſorte cependant que les citoyens ſe repoſeroient deux nuits, & les ſoldats une ſeulement. Il défendit que l'on diſtribuât aux citoyens plus de dix onces de pain par jour, & aux ſoldats étrangers plus de quatorze. Il fit faire le dénombrement de toutes les perſonnes inutiles, à qui il fut ordonné de ſortir de la ville. Le nombre montoit à environ quatre mille quatre cens, tant hommes que femmes, qui furent expoſés à la raillerie & à la cruauté des ennemis. Spectacle bien déplorable, & qu'on pouvoit appeller inhumain, ſi le ſalut de la patrie & la néceſſité preſſante, qui doivent l'emporter ſur toute autre conſideration, ne l'euſſent en quelque ſorte excuſé.

Siene preſſée par la faim.

Ainſi le ſiége dura encore près de trois mois. Le Marquis de Marignan ſouffrit beaucoup dans cet intervalle, tant parce qu'il faloit faire venir de loin des vivres, dont ſouvent on manquoit dans ſon camp, que parce que la Cavalerie étoit obligée de s'éloigner pour aller au fourage. Bien plus, preſque tous les Généraux, excepté Vitelli, s'étoient éloignés du Marquis, ne pouvant ſouffrir ſon avarice, ſa mauvaiſe humeur, & ſon orgueil. Il fut lui-même obligé de s'éloigner, & d'aller de Montecchio à Belcaro, pour changer d'air, étant cruellement tourmenté de la goutte; ainſi rien n'avançoit. Il ne demeuroit pourtant pas dans l'inaction, & il étoit ſans ceſſe occupé du moyen dont il ſe ſerviroit, pour ſoulever la ville. Il gagna enfin un nommé Pietro, qui eut ſoin d'avertir les Nobles de ſonger à leurs intérêts, par des lettres qu'il jetta dans leurs maiſons. Il leur faiſoit entendre, qu'on avoit inutilement eſpéré du ſecours de la France; qu'ils ne devoient pas s'entêter & attendre juſqu'à la derniere extrêmité pour capituler: que peut-être le vainqueur ne leur feroit pas toûjours les mêmes offres: qu'ils devoient penſer de bonne heure à leur ſalut, & conſulter ceux qui avoient ſur ce ſujet ſuivi les conſeils qu'on leur avoit donnés, & dont les maiſons étoient marquées d'une croix blanche.

Pratiques ſourdes pour faire ſoulever les Sienois.

Ceux chez qui on avoit jetté ces lettres, les porterent aux Magiſtrats, qui allerent auſſi-tôt viſiter ces maiſons marquées d'une croix. Cela étant arrivé deux ou trois fois dans différens quartiers de la ville, le peuple en fut indigné, & demanda qu'on fît mourir promptement ceux qui étoient ſuſpects. Montluc fit enſorte qu'on ſe contenteroit ſeulement de prendre trois Gentilshommes, de ceux dont les maiſons étoient marquées, & de les mettre en priſon, ſe doutant bien que c'étoit le Marquis de Marignan qui

Leur mauvais ſuccès.

Digitized by Google

qui faiſoit joüer ce reſſort, pour brouiller la Nobleſſe avec le peuple, & afin que les Nobles, qui étoient en plus petit nombre, ſe voyant maltraités par le peuple, ſe retiraſſent dans un quartier de la ville, pour ſe mettre à l'abri de la violence, & ſe rangeaſſent enſuite du côté de l'ennemi. En effet Montluc ne pouvoit croire que les premiers de la ville, & que des citoyens dont la fidélité lui étoit ſi connuë, fuſſent capables de pareils complots. Il ne ceſſoit de prier les Magiſtrats & le peuple d'uſer de moderation, & de ne point tremper leurs mains dans le ſang de leurs compatriotes qu'ils avoient juſqu'alors épargné, & d'attendre que le tems les inſtruiſît de la vérité des faits. Il ordonna auſſi-tôt des prieres publiques, pour appaiſer, par des motifs de religion, le courroux du peuple. Montluc en même tems envoya dans tous les quartiers de la ville des perſonnes, pour examiner ceux qui alloient & venoient pendant la nuit. On ſoupçonna ce Pietro, que le Marquis de Marignan avoit gagné: on le prit, & on le mit à la queſtion, où il avoüa à Montluc tout ce qui s'étoit paſſé. Ainſi les trois Gentilshommes, qu'on avoit mis en priſon, furent délivrés & renvoyés abſous. A la priere de Montluc, ils allerent, comme malgré eux, au Sénat, pour remercier les Magiſtrats de n'avoir point ajoûté foi aux calomnies dont on les avoit noircis, & de ne s'être point prêtés à la fureur aveugle du peuple. Les uns & les autres verſerent des larmes & ſe reconcilierent. Le peuple ceſſa de craindre, & on ne penſa plus qu'à punir le traître: mais quoique ſon crime fût grand, il en obtint des Magiſtrats le pardon, par le moyen de Montluc. Henri II. 1555.

La diſette augmentant tous les jours dans la ville, on diminua encore, par l'ordre du Général, la portion de pain qu'on donnoit tous les jours. Ainſi les Officiers & les ſoldats étrangers furent réduits à douze onces de pain par jour, les autres troupes & les citoyens à neuf. Montluc, avec Bentivoglio & le Comte de Cajazzo, ne mangeoient qu'une fois le jour, & vécurent ainſi depuis la fin de Février, juſqu'après le ſiége. On avoit déja mangé tout le bétail, juſqu'aux chevaux & aux mulets. Le nombre des habitans & des ſoldats diminuoit tous les jours: on les voyoit mourir ſubitement dans les ruës, ſans être attaqués d'aucune maladie. Les Médecins attribuoient cela aux mauves que l'on mangeoit, & qui, ſelon eux, étant un purgatif trop violent, empêchoient la digeſtion; enſorte que ceux qui en avoient fait leur nourriture perdoient peu-à-peu toutes leurs forces, & mouroient ſans s'en appercevoir. Le Sénat cependant envoyoit ſouvent à Rome des députés. Americ Amerighi, l'Evêque de Pienza, & Charles Maſſaini, y allerent l'un après l'autre, pour s'informer ſi on avoit deſſein d'envoyer du ſecours, comme on le leur avoit promis tant de fois. On y envoya encore P. Antoine Pecci, qui ſonda d'abord l'intention des Cardinaux de notre parti, & des autres miniſtres que le Roi avoit à Rome. Il écrivit au Sénat ce qui ſe paſſoit, & exhorta les Sienois à penſer à leur ſûreté. Il leur fit ſentir, qu'ils ne devoient mettre leur eſpérance que dans les conditions qu'ils pourroient obtenir de l'Empereur & du Duc de Florence, qui n'étoient pas encore ſi irrités qu'on ne pût les appaiſer, ſi on y penſoit de bonne heure; d'autant plus que dans le cas où il s'agit de défendre ſa liber-

La diſette augmente dans Siene.

Pecci conſeille au Sénat de capituler.

HENRI II. 1555. liberté, on pardonnoit beaucoup de choſes qu'on ne paſſeroit pas en toute autre conjoncture. Enfin Ambroiſe Nuti, qui étoit fort dans nos intérêts, fut député pour aller demander ſi on pouvoit encore eſpérer quelque choſe, & pour faire enſorte, s'il faloit ſe rendre, que ce fût ſans bleſſer la dignité de la République, & la liberté des citoyens, ayant mérité, par leur inviolable attachement au Roi, qu'on eût des égards pour eux.

Le Cardinal de Ferrare s'employe pour la reddition de la ville.

Le Cardinal de Ferrare & Strozzi, qui étoient pour lors à Rome, ne s'accordoient pas entr'eux. Le dernier ne pouvant ſouffrir Coſme, vouloit qu'on continuât la guerre dans la Toſcane; & l'autre, au contraire, craignant que Siene ne tombât entre les mains de l'Empereur ou du Duc de Florence, vouloit qu'on capitulât à quelque prix que ce fût. Il fit ſes efforts pour pacifier tous les troubles, ſans cependant bleſſer l'autorité du Roi, ni toucher à la liberté des citoyens; & pour venir plus facilement à bout de ſon entrepriſe, il pria le Pape de ſe rendre médiateur dans cette affaire. Mais le Pontife, qui avoit eu envie de s'emparer de l'Etat de Siene, ayant perdu toute eſpérance de ce côté-là, ſe livra entierement aux plaiſirs, & ne travailla à cette affaire qu'avec négligence. Il n'y avoit donc plus d'autre reſſource, que de mettre la ville entre les mains de quelque Prince d'Italie, & de choiſir pour cela le frere du Cardinal de Ferrare, ou un autre, dont on pourroit convenir. La choſe ayant été propoſée, Coſme, qui ne vouloit pas que la haine qu'exciteroit cette guerre tombât ſur lui, renvoya la déciſion de cette affaire à l'Empereur, ſçachant qu'il avoit pris la réſolution de s'emparer de Siene à quelque prix que ce fût, & qu'il prétendoit que cette ville étoit un fief de l'Empire. On liſoit effectivement dans les archives de l'Empire, que les Sienois avoient prêté ſerment de fidélité à l'Empereur Charles IV. & que ſous ſes auſpices, ils avoient formé une eſpece de République, qui s'étoit ſoutenuë juſqu'alors: Qu'ayant abandonné le parti de l'Empereur, en faiſant ſortir de la ville la garniſon Eſpagnole & démolir la citadelle, il ſembloit qu'on devoit les regarder comme coupables de crime de lèze-Majeſté: Qu'ils avoient même été proſcrits d'abord après cette rébellion, par le jugement de la Chambre Impériale, & qu'enfin ceux qui ſe mêloient de cette affaire devoient traiter avec l'Empereur, qui de plein droit venoit de donner cette ville à Philippe d'Eſpagne, Roi d'Angleterre, par un acte ſecret. Les diſcours de Coſme ne tendoient qu'à prolonger le tems, eſpérant toûjours, que ſi la ville ſe rendoit à l'Empereur ſans capitulation, ce Prince l'engageroit, & la lui mettroit en dépôt entre les mains pour des ſommes conſidérables; ou que s'il ne vouloit pas la garder, il s'en défairoit peut-être en ſa faveur. Ainſi voulant connoître l'intention de l'Empereur & de Philippe, on avoit envoyé Jerôme de Vecchiano, qui avoit été préſent au conſeil qu'on avoit autrefois tenu à Chiozza (ou Chioggia) comme nous l'avons déja dit, & qui ayant été le premier auteur de la révolte des habitans de Siene, abandonna notre parti, pour ſuivre celui du Duc de Florence, à cauſe de quelque mécontentement qu'il avoit reçu.

Propoſition qu'on en fait à Coſme, & ſa réponſe.

Tandis que le Cardinal de Ferrare travailloit avec ſi peu de ſuccès, & que

que Strozzi ne penſoit plus au ſecours qu'il avoit promis d'envoyer, la néceſſité augmentoit toûjours dans la ville. La victoire que le Maréchal de Briſſac venoit de remporter à Caſal, ranima le courage des Sienois, qui ſe flatterent que le vainqueur, exempt de tout autre ſoin, viendroit avec ſon armée pour les ſecourir: mais ils furent trompés dans leur attente. Enfin, comme ils étoient toûjours diſpoſés à ſouffrir tout pour la conſervation de leur liberté, il ſurvint alors un évenement qui leur donna encore quelque eſpérance. Jules III. mourut, moins épuiſé par ſon âge, que par le genre de vie qu'il avoit mené. En effet après la mort de Jean-Bâtiſte, fils de Baudouin ſon frere, Fabien, frere cadet de Jean-Bâtiſte, lui ayant donné bien moins d'inquiétudes, il s'étoit entierement livré aux plaiſirs, dans ce lieu charmant qu'il ſembloit avoir préparé pour la volupté, & qui eſt ſi admirable par les ſuperbes monumens, tant anciens que modernes, qu'on y voit encore aujourd'hui. Il y paſſa preſque tout le reſte de ſa vie avec les compagnons de ſes plaiſirs, au milieu des jeux, des ſpectacles & des autres divertiſſemens indignes de ſa dignité & de ſon caractère, qu'il prenoit le jour & la nuit, ſans jamais penſer à ſes affaires. Il mourut enfin le vingt quatre de Mars, & laiſſa pour héritier Innocent del Monte, qui portoit ſon nom, & qui, par ſes crimes & ſa vie licentieuſe, deshonora long-tems le ſacré College. La manière avec laquelle Onufre Panvini nous décrit la mort de Jules, nous fait bien connoître combien ce Pape négligeoit les affaires. Cet Ecrivain rapporte, que Baudouin, ſon frere, ayant une envie extrême d'avoir la ville de Camerino pour lui, & pour Fabien ſon fils, qui avoit épouſé la fille de Coſme, étoit enfin venu à bout d'engager ce vieillard indolent à en faire au plutôt la propoſition en plein Conſiſtoire. Mais le Pontife voyant que perſonne ne l'approuvoit, remit toûjours la choſe au lendemain, & de peur d'être obligé, par les ſollicitations de ſon frere, d'aſſembler le Conſiſtoire, il feignit quelque incommodité. Pour mieux ſe déguiſer, il ne voulut point manger des viandes qu'on lui ſervoit ordinairement, ou plutôt en uſa plus ſobrement. Ce déguiſement inſenſé lui cauſa la mort: car par une ſuite de ce changement de régime, il fut attaqué d'une maladie ſérieuſe, qui l'emporta en peu de jours, à l'âge de 67. ans (1).

HENRI II. 1555.

Mort de Jules III. Son portrait.

Les Sienois reprirent courage, dans l'eſpérance qu'on mettroit en ſa place un Pape, qui favoriſeroit leur parti, & leur donneroit du ſecours. Mais les conteſtations qui arriverent, ayant beaucoup retardé l'élection du nouveau Pape, les citoyens de Siene furent réduits à une telle extrêmité, qu'ils penſerent ſérieuſement à capituler, de l'avis même de Montluc, qui néanmoins ne voulut pas qu'on le fit au nom du Roi. Strozzi d'un autre côté donnoit toujours quelqu'eſpérance aux aſſiégés. Il leur faiſoit entendre qu'il devoit venir promptement avec ſix mille hommes d'Infanterie pour faire lever le ſiége; il ſe vantoit même de ſeconder beaucoup les Cardinaux qui étoient attachés à la France, dans l'élection du Pape.

Montluc conſent que les Sienois capitulent.

Les vivres qu'on avoit envoyés de la baſſe Normandie arriverent à Porto-Ercole. On avoit auſſi embarqué, ſur vingt huit galeres de Marſeille, quinze

(1) Après cinq ans un mois & 16. jours de Pontificat.

HENRI II. 1555. quinze cens hommes de pied, qui deſcendirent heureuſement dans l'Iſle de Corſe. Sur ces entrefaites Pienza, qui étoit la principale place du Val de Chiana, où commandoit Leonidas Malateſti, & où Jean-Bâtiſte d'Arezzo fut pris avec environ ſoixante ſoldats, s'étant révoltée par les ſollicitations de Leonidas Malateſti, fut cauſe que les villes de la côte maritime ſe livrerent pluſieurs combats. Sigiſmond, Comte de Roſſi, qui étoit avec cent Chevaux-légers dans Buon-convento, ayant fait venir Bacciotto Monaldi à San-Chirico, auprès de Montalcino, nous attaqua. Mais auſſi-tôt il ſe retira, craignant qu'on ne lui tendît des embuches. Monaldi & Jean-Bâtiſte Scazzino, voyant qu'il ſeroit honteux pour eux de prendre la fuite, combattirent courageuſement : mais ils furent faits priſonniers, & menés avec pluſieurs autres à Montalcino. Strozzi informé que le Marquis de Marignan traitoit avec la derniere rigueur les Florentins rebelles, qu'on appelloit autrement les Proſcrits, & qu'il avoit refuſé la grace à Carletto de Montalcino, ſon eſpion & fidèle domeſtique, fut ſi irrité du mépris que le Marquis faiſoit de ſes prieres, qu'il fit pendre auſſi-tôt tous les priſonniers.

La ville de Siene ſe rend. Cependant les aſſiégés perdirent courage, ſur-tout lorſqu'ils apprirent que la ville de Scarlino, où commandoit Camille Sceſi avec quatre vingt ſoldats, avoit été ſurpriſe par Luc-Antoine Cuppano, Gouverneur de Piombino. Enfin, quoique Strozzi eût envoyé à Siene Hermés Pallavicini, ſon ami, pour détourner les aſſiégés du deſſein qu'ils avoient de ſe rendre, & pour les encourager, par le ſecours qu'il leur promettoit, à maintenir leur ancienne liberté & leur gloire; ils envoyerent cependant Jerôme-Ghino Bandinelli, Alexandre Guglielmi, Scipion Ghigi ou Giſi, & Jerôme Malavolti, pour traiter avec Coſme. Mais avant de faire partir ces députés, on informa Strozzi de cette démarche. Les Sienois envoyerent Nicodeme Forteguerra, & Strozzi dépêcha de ſon côté Pierre-Maria Amerighi, pour engager le Maréchal de Briſſac à envoyer au plutôt du ſecours à Siene, & à faire ſçavoir au Sénat s'il y avoit lieu d'en eſpérer, avant qu'on traitât avec Coſme. La République de Lucques, à la ſollicitation de Strozzi, ſe mêla de cette affaire: elle promit aux aſſiégés de leur fournir autant de vivres qu'ils en auroient beſoin, pour les troupes qu'on devoit leur envoyer. Cette promeſſe réleva encore pour quelque tems le courage abattu des Sienois, agités par la crainte du danger preſſant, & néanmoins toûjours épris de l'amour de leur précieuſe liberté, à laquelle ils ne pouvoient ſe réſoudre de renoncer, que par déſeſpoir, & à la derniere extrêmité.

Adrien Baglioni, Gouverneur de Chiuſi, ayant donné ordre à Betto de Perouſe, de traverſer ſans bruit la Chiana, auprès de Porto della Quercia, avec douze cens hommes, ſe rendit facilement maître de la ville de Valiano, dépourvûë de garniſon. Il n'en fut pas de même du pont & du fort que Coſme avoit fait conſtruire aux environs, & où, après la priſe de cette ville, Malateſti avoit mis des troupes fraîches, qu'il avoit fait venir de Cortone, de Montepulciano & d'Arezzo. Ainſi Strozzi, qui n'étoit accouru à cette place qu'avec un camp volant, voyant qu'il ne pouvoit garder

der la citadelle, à cauſe de la proximité de l'ennemi, abandonna la ville, & renvoya à Pienza deux compagnies Françoiſes, & dix huit Italiennes qu'il avoit amenées avec lui, & qu'il mit ſous le commandement abſolu d'Aurelio Fregoſe. Coſme avoit mis auprès de Montepulciano le Comte Rados de Dalmatie, avec cent cavaliers Albanois, pour s'oppoſer au paſſage de Strozzi. Comme ils en venoient tous les jours aux mains, de Serillac, qui commandoit une compagnie de Cavalerie Françoiſe, y perdit la vie. HENRI II. 1555.

La diſette augmentant de jour en jour dans la ville de Siene, les citoyens furent enfin obligés de capituler. Après de grandes conteſtations de part & d'autre, on convint de ces articles : Que l'Empereur & l'Empire protegeroient toûjours la ville & la République de Siene : Que les citoyens joüiroient de leur liberté ; qu'on maintiendroit l'ancienne autorité des Magiſtrats, & qu'on oublieroit tout ce qui s'étoit paſſé : Que les Sienois ſeroient rétablis dans leurs biens & leurs dignités : Qu'il leur ſeroit permis, s'ils le jugeoient à propos, de ſe retirer ſeuls ou avec leur famille, & d'aller s'établir où ils voudroient : Que l'Empereur, pour la ſûreté de la ville, pourroit y mettre, à ſes fraix & dépens, une garniſon auſſi nombreuſe qu'il le ſouhaiteroit, & de quelque nation que ce fût ; mais qu'il ne pourroit faire conſtruire une nouvelle citadelle, ni rétablir l'ancienne, ſans le conſentement des citoyens : Qu'auſſi-tôt que la garniſon Impériale ſeroit entrée dans la ville, on feroit abattre les fortifications qu'on avoit élevées pendant le ſiége ou auparavant : Que l'Empereur pourroit à ſon gré regler le gouvernement, ſans néanmoins s'éloigner de l'ordre obſervé juſqu'alors, dans le partage des montagnes & des quartiers de la ville, & ſans toucher à l'autorité, aux privileges & aux droits des Gouverneurs & des Magiſtrats, tant de la ville que de la campagne : Qu'il ſeroit permis aux Officiers & aux ſoldats François, & à ceux qui avoient pris leur parti, de ſortir avec leurs armes, tambour battant, enſeignes déployées, avec leur équipage de guerre & leur bagage ; ſans néanmoins que les Napolitains, les Milanois, ſujets de l'Empire, & les Florentins, qui étoient dans la ville, & que l'Empereur & le Duc de Florence regardoient comme des rebelles & des proſcrits, puſſent joüir de ce privilege. On ajoûta que ces articles n'auroient lieu, que huit jours après que le Sénat les auroit ratifiés. Articles de la capitulation.

Jean Manriquez & François de Tolede furent préſens à ce traité, conclu à Florence le 2. d'Avril. On l'apporta à Siene, où le Marquis de Marignan envoya un trompette, pour demander à parlementer. Montluc, lui envoya Bentivoglio & Charry. Alors le Marquis leur parla en ces termes : „ Je ne doute pas, Meſſieurs, leur dit-il, que Montluc, qui eſt un ancien „ Capitaine très-experimenté dans la guerre, ne voye ce que ſignifient les „ articles du traité, qui lui permettent, auſſi-bien qu'aux François & aux „ Italiens qui ſont au ſervice du Roi, de ſortir avec leurs armes, tambour „ battant, enſeignes déployées & avec leur bagage. Cependant la conſi- „ deration que j'ai pour vous & pour votre nation, m'engage à lui faire „ ſçavoir que, comme c'eſt pour ſon Roi qu'il a combattu, & non pas Marignan fait exhorter Montluc de traiter avec lui.

HENRI II. 1555. „ pour les Sienois, les citoyens de Siene n'ont pû traiter pour les François, ni pourvoir ſuffiſamment à leur ſûreté. Enfin, s'il vouloit penſer „ à ſon ſalut & à celui de ſes troupes, il devroit traiter avec moi au nom „ du Roi: en ce cas, je lui ferois des conditions dignes de ſon courage & „ de la grandeur de ſon maître.

Réponſe fiere de Montluc.

Bentivoglio & Charry ayant informé Montluc de ce diſcours du Marquis, ce Général répondit, qu'il connoiſſoit aſſez les uſages de la guerre, pour ne pas ignorer ce qui étoit permis. Qu'au reſte, quoique les habitans fuſſent reduits à la derniere extrêmité, auſſi-bien que lui, ils avoient encore aſſez de courage pour ſe défendre, & pour ne rien faire qui ne fût digne du nom François, & du Roi ſon maître; qu'il ſuffiſoit que les Sienois euſſent traité pour eux, & que ſi quelqu'un oſoit violer le traité, il étoit prêt de le ſoutenir au péril de ſa vie. Il ajoûta fierement, qu'on ne liroit jamais ſon nom au bas des articles qui concernoient la reddition d'une place. Le Marquis de Marignan frapé d'une réponſe auſſi noble que hardie, promit, ſuivant l'article du Traité conclu avec les Sienois, de permettre à Montluc de ſe retirer avec ſes troupes honorablement & en ſûreté. Mais Montluc étant informé, que, dans l'article qui regardoit les François & les étrangers, on avoit fait une exception pour ceux qu'on appelloit les Bannis, & qui avoient été proſcrits par l'Empereur, par Philippe Roi d'Angleterre, & par le Duc de Florence, il ne put ſe réſoudre à abandonner à la merci & à la fureur de l'ennemi, des hommes recommandables par leur valeur, leur naiſſance, & leur attachement inviolable au parti du Roi. Il aſſembla donc à la hâte les citoyens, à la priere de Barthelemi Cavalcanti, & leur fit entendre que le Traité qu'on leur avoit envoyé étoit captieux, en ce qu'il privoit du benefice de la capitulation ceux même qui avoient capitulé. „ Vous n'ignorez pas, ajoûta Montluc, qu'auſſi-tôt „ que la garniſon Eſpagnole eût été chaſſée de la ville, & la citadelle „ abattuë, les Sienois furent proſcrits par la Chambre Impériale, à la ſol- „ licitation de l'Empereur; qu'au moyen de cette ſentence il s'eſt rendu „ l'arbitre de votre ſort, & vous a livrés au Roi Philippe, ſon fils. Vous „ pouvez aiſément conclure de-là, que l'on n'a pas agi de bonne foi avec „ vous. Ainſi, tandis que vous avez les armes à la main, il faut combattre „ juſquà la derniere extrêmité, & mourir plutôt avec honneur, que d'a- „ bandonner lâchement vos amis, & que de les livrer à la main d'un bour- „ reau, pour être égorgés avec vous. „

Montluc fait ſoulever les Sienois contre le Traité.

Quoique Montluc n'ignorât pas, qu'il y avoit un article du Traité qui mettoit les Sienois à couvert de tout, cependant, afin qu'ils n'abandonnaſſent point leurs amis & leurs alliés, il leur fit naître des doutes, & leur fit ſentir qu'ils avoient lieu de craindre. Ses rémontrances furent efficaces: les citoyens échauffés firent grand bruit, & coururent auſſi-tôt aux armes. Le Marquis de Marignan informé du deſſein des Sienois, appréhenda que, conjointement avec les François, ils ne fiſſent un dernier effort, dicté par le déſeſpoir, & qu'ils ne taillaſſent en piéces le peu de troupes qu'il avoit, ou qu'ils ne l'obligeaſſent à lever le ſiége. Il envoya donc à Florence un dé-

puté,

puté, pour inſtruire le Duc de tout ce qui ſe paſſoit. Coſme dépêcha auſſi-tôt Concini, homme habile & prudent, qui avoit toûjours été employé dans cette négociation. On accorda aux Sienois ce qu'ils avoient demandé, & on permit aux Proſcrits, comme aux autres, de ſortir de la ville avec une entiere liberté: ce qu'ils firent le 21. d'Avril. HENRI II. 1555.

Lorſque le Comte Camille d'Elci, Nicolas Serigardi, Auguſtin Bardo & Lelio Pecci, furent revenus de Florence avec les huit miniſtres de Siene, à qui l'on avoit confié les affaires de la guerre, Montluc remit aux citoyens la porte Camollia & l'ancienne citadelle, & ſe retira avec ſes troupes, en gardant cet ordre. Les François marchoient les premiers avec Bentivoglio, le Comte de Cajazzo, & quatre compagnies Italiennes, que commandoient Barthelemi Giordani, de Peſaro, Rinaldo da Vecchi, de Ferrare, Turchetto de Breſca (1), & Flaminio de Perouſe. Mario Bandino, Capitaine du peuple, S. Auban & Luſſan les accompagnoient auſſi. Charry & Blacons étoient à l'arriere-garde, & Montluc les ſuivoit à cheval avec Jerôme Spanocchi, pour qui il craignoit plus que pour tous les autres. Entre les François & les Italiens marchoient environ huit cens citoyens, tant hommes que femmes, avec leurs enfans, qui tous abandonnoient leur patrie & leurs biens, afin de conſerver leur liberté, pour laquelle ils avoient combattu avec tant de courage & de conſtance. Ce ſpectacle étoit ſi triſte & ſi touchant, que les ennemis même en furent émus. La douleur des Sienois fut extrême, lorſqu'il leur falut quitter leurs amis & leurs parens qui reſtoient dans la ville: ils verſerent bien des larmes de part & d'autre; ſur-tout lorſqu'ils penſerent que des perſonnes avec qui ils étoient ſi étroitement liés, ou étoient devenus déja leurs ennemis, ou au moins le deviendroient bien-tôt. Nos ſoldats, qui avoient ſouffert la faim pendant le ſiége avec une conſtance admirable, & ſans jamais murmurer, paroiſſoient ne quitter qu'à regret ces citoyens infortunés, & ne pouvoient retenir leurs larmes. Ce jour-là pluſieurs de nos ſoldats, qui n'avoient pas mangé de pain depuis quatre jours, tomberent morts en marchant. Le Marquis de Marignan, à la priere de Montluc, fit fournir gracieuſement cinquante mulets, pour porter les enfans, les vieillards & les femmes enceintes. Après avoir rangé en bataille les Eſpagnols & les Allemans, il alla lui-même avec Chiapino Vitelli, juſqu'à San-Lazaro, au-devant de Montlue, qu'ils accompagnerent tous deux pendant quelque tems. Enfin, après s'être donné reciproquement pluſieurs marques d'eſtime & d'amitié, ils ſe ſeparerent; & nos troupes continuerent leur route juſqu'à Arbiarotta, bourg ſitué le long de la riviere d'Arbia, où le Marquis de Marignan avoit envoyé dix huit mulets chargés de pain, pour rétablir les forces de nos ſoldats, qui enſuite partirent pour ſe rendre à Buon-convento, avec l'eſcorte de Gabriel Serbellone, qui en avoit eu l'ordre, au départ du Marquis de Marignan, ſon oncle. Là ayant vû venir P. Strozzi avec de la Cavalerie, il embraſſa Montluc, Bentivoglio, le Comte de Cajazzo & les autres Capitaines, & ſe retira. Nos troupes partirent ce jour-là avec Strozzi,

Les François ſortent de la ville.

(1) Breſce ou Breſcia.

HENRI II. 1555. Strozzi, pour ſe rendre à Montalcino, où les Sienois, qui avoient ſuivi Montluc, & quitté une ville qui n'étoit plus leur patrie, établirent, ſous la protection du Roi, une nouvelle République avec un Sénat, & créerent des Magiſtrats, qu'ils envoyerent dans les villes dont ils étoient les maîtres, pour y exercer la juſtice, & conſerver leur ancienne liberté. Ils ſe conſolerent par-là du malheur d'être expatriés.

Témoignage rendu à Montluc par les Sienois.

Deux jours avant que la ville de Siene ſe fût renduë, Montluc obtint du Sénat des lettres, qu'il fit ſceller du ſceau de la République, par leſquelles les Sienois rendoient témoignage à ce Général de ſa fidélité, & du courage avec lequel il avoit combattu pour leurs intérêts & pour la gloire du Roi. Les citoyens de leur côté declarerent, qu'ils n'avoient rien oublié pour défendre leur ancienne liberté, & pour garder la fidélité qu'ils devoient à Sa Majeſté Très-Chrétienne; & que s'étant rendus invincibles par leur valeur, on n'avoit pu les vaincre que par la famine; qu'enfin Montluc n'ayant jamais voulu traiter au nom du Roi, ils avoient été obligés de le faire pour lui, & pour les autres Officiers & les ſoldats de Sa Majeſté. Montluc, après avoir paſſé quelques jours avec Strozzi, lui demanda une galere pour ſe rendre en France avec ſes troupes. Tandis qu'on l'équipoit à Civita-vecchia, il fit partir Luſſan & Blacons avec S. Auban, & prit enſuite le chemin de Rome, où il alloit, autant pour joüir de la gloire qu'il s'étoit acquiſe aux yeux de tout le monde dans l'Italie, & ſur-tout à ce ſiége ſi fameux, que pour y voir les miniſtres du Roi.

Election du Pape Marcel II.

Dix ſept jours (1) après la mort du Pape Jules III, Marcel Cervin, natif de Fano dans la Marche d'Ancone, & originaire de Montepulciano, ville de Toſcane, fut élevé au ſouverain Pontificat le 9. d'Avril, par la faction du Cardinal Rainuce Farneſe (2), frere du Cardinal Alexandre, qui étoit pour lors abſent. Son érudition & la regularité de ſes mœurs l'avoient élevé aux premieres dignités de la Cour de Rome, ſous le grand-pere (3) de Rainuce & d'Alexandre Farneſe. Enſuite Alexandre employa ſon crédit pour lui obtenir le chapeau de Cardinal. Richard, ſon pere, qui étoit fort habile dans l'aſtrologie, lui avoit prédit, qu'il ſeroit un jour revêtu de la premiere dignité de l'Égliſe. Ce qui fit qu'il reſiſta conſtamment aux ſollicitations de Caſſandra Bencia, ſa mere, qui vouloit le marier; il lui dit qu'il préféroit aux agrémens du mariage, la haute fortune que les aſtres lui promettoient dans le célibat (4). Luc Gaurico, fameux Aſtronome de ſon tems, rapporte cette prédiction dans ſon livre des Horoſcopes, imprimé à Veniſe chez Curtio Trajano, trois ans avant que Cervin fût élevé au ſouverain Pontificat. Ce qui donne lieu de croire que cette prédiction n'étoit point une chimere, c'eſt qu'elle ne fût point faite après coup, & qu'elle annonça une choſe qui n'étoit point encore arrivée.

Cer-

(1) Le Texte marque 18. *die*, le 18. jour; à bien compter, c'eſt le 17. jour (24. Mars & 9. Avril) en y comprenant, & le 24, jour de la mort, & le 9, jour de l'élection.

(2) Il y avoit dans les éditions de Patiſſon & de Drouart: *du Cardinal Alexandre Farneſe, ſoutenu des Cardinaux Guido Ascagne Sforce, & Rainuce, frere d'Alexandre.* C'étoit une erreur qui a été corrigée depuis par M. de Thou.

(3) Paul. III.

(4) Ce recit de Gaurico, & de ſon livre, ne ſe trouve point dans les éditions de Patiſſon & des Drouarts.

Cervin étant élû Pape, penſa ſerieuſement à donner aux Farneſes des marques de ſa reconnoiſſance, & leur dit, qu'ils trouveroient en lui un autre Paul III. Mais comme il étoit valétudinaire, & que les peines qu'il s'étoit données au Conclave l'avoient beaucoup affoibli, il fut violemment attaqué, douze jours après, d'une fiévre & d'une pituite, qui ne diminuerent qu'avec ſes forces, & il mourut d'apopléxie le dernier jour d'Avril, âgé de cinquante cinq ans moins ſix jours, après vingt deux jours de Pontificat. Il fut inhumé auprès de Nicolas V. Son érudition étoit ſi profonde, ſa ſageſſe ſi grande, & ſes mœurs ſi pures, qu'on pourroit le comparer aux anciens Papes. On eſpéroit qu'il auroit travaillé à reformer les abus introduits dans l'Egliſe, pourvû que ſon élevation ne l'eût pas corrompu, comme les autres; c'eſt ce qu'il appréhendoit, & ce qu'il dit lui-même longtems avant d'être élû Pape. Son lecteur liſant un jour pendant le répas, ſelon ſa coûtume, l'Ecriture Sainte, & quelques endroits des Ecrivains Eccléſiaſtiques, il l'interrompit, pour reflêchir ſur des paroles d'Adrien IV, par leſquelles ce ſaint Pontife déploroit la malheureuſe condition des Papes: ayant alors frappé ſur la table avec ſa main, il dit qu'il ne pouvoit pas comprendre, comment ceux qui étoient revêtus de cette ſuprême dignité pouvoient ſe ſauver. HENRI II. 1555. Sa mort, & ſon caractere.

Avant la mort du Pape Marcel II, Montluc étoit venu prendre congé de lui: il ſe rendit enſuite à Civita-vecchia, où il s'embarqua avec ſes gens ſur la galere qu'on avoit fait préparer. Le vent étant favorable, il fit route entre la Sardaigne & la Corſe, juſqu'à ce qu'il fût arrivé à Bonifacio, où il alla rendre viſite à Joſeph-Boniface de la Mole, qui lui dit qu'André Doria étoit dans le port de San-Stefano, auprès d'Orbitello (1) avec environ cinquante galeres. Dans le même tems de Thermes & Paul Giordano aſſiégeoient Calvi: mais de Thermes ayant appris que Doria venoit avec ſon armée, il leva le ſiége, & jetta trois piéces de canon dans la mer, de peur que les Eſpagnols ne s'en emparaſſent; les nôtres les repêcherent la même année. Antoine-Iſcalin Adhemar-Polin (2), Baron de la Garde, qui avoit mis à couvert vingt huit galeres dans un havre prochain, ayant appris l'arrivée de Doria, fut obligé de prendre le large & la route de Marſeille. Pendant que Doria le pourſuivoit inutilement, de Thermes, ſans perdre de tems, profita de cette occaſion, & ſe retira de Calvi ſain & ſauf. Il n'auroit pas manqué d'être fait priſonnier, ſi Doria ne s'étoit point amuſé à courir après le Baron de la Garde. Montluc, qui avoit averti de Thermes de ce danger, eut l'imprudence de s'y précipiter lui-même. En effet, ayant fait voile pour la France dans un tems nébuleux, il rencontra la flote de Doria, qui venoit de pourſuivre envain le Baron de la Garde. Cependant par l'adreſſe du Capitaine qui commandoit la galere, & qui vira de bord, il évita l'ennemi, & ſans aucun accident aborda peu après à Marſeille, contre l'attente de tout le monde; car les uns croyoient qu'il avoit péri à Siene, & les autres qu'il avoit été ſurpris en mer par Doria. Retour de Montluc en France.

(1) On lit dans les Editions de Patiſſon & de Drouart, *Piombino.*

(2) *Ou* Poulin.

HENRI II. 1555. ria. De-là il prit la poſte pour ſe rendre à la Cour, où le Roi lui fit préſent du collier de l'Ordre (1), en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus. C'étoit encore alors une marque d'honneur & de diſtinction reſervée au mérite, mais qui a été avilie, depuis que des gens ſans mérite & ſans naiſſance l'ont obtenuë.

Guerre dans les Païs-bas. Cependant le traité de Paix, que propoſoient les Anglois, embarraſſoit beaucoup le Roi. Mais avant d'en parler, il eſt néceſſaire, ce me ſemble, de rapporter en peu de mots ce qui ſe paſſa avant ce tems-là en France & dans les Païs-bas. Sur la fin de l'année précedente, le Duc de Savoye, après la priſe du fort Meſnil, ſitué vis-à-vis d'Heſdin, avoit fait marcher ſon armée au commencement de Novembre, & étoit venu attaquer ſans ſuccès S. Eſprit de Rœux, où (2) Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, Gouverneur de cette Province, avoit envoyé Jaques de Savoye, Duc de Nemours, pour s'oppoſer aux efforts de l'ennemi: ce qu'il fit avec beaucoup de courage & d'activité. Enfin après avoir fatigué l'ennemi par ſes fréquentes courſes, il ſe retira à Abbeville, ſans aucune perte. De Pelous ſe diſtingua ſur tous les autres Officiers dans cette expédition. De-là le Duc de Savoye, voulant faire paroître qu'il étoit venu en partie à bout de ſes deſſeins, vint à Piquigny, où il fut battu derechef par le Duc de Nemours, qui, à ſon tour, fut ſur le point d'être pris, voulant combattre avec trop de zèle & de chaleur. Le Duc de Vendôme étoit déja à Amiens, où le Duc de Savoye ſe rendit de Piquigny avec ſon armée, qu'il rangea en bataille; mais il en partit quelques jours après, pour aller à Corbie. Comme l'on y diſoit, qu'il avoit envie de paſſer la Somme à gué, le Duc de Vendôme le ſuivit toûjours de l'autre côté de la riviere, dans le deſſein de l'attaquer quand il paſſeroit. Mais comme on étoit déja ſur la fin de l'automne, & que les pluyes étoient abondantes, le Duc de Savoye fut obligé de retourner ſur ſes pas. Ayant laiſſé dans le fort du Meſnil vingt compagnies d'Allemans & d'Eſpagnols ſous la conduite de Dais, qui avoit été quelque tems auparavant Gouverneur d'Arras, il alla trouver l'Empereur à Bruxelles.

Après la priſe de Dinant, le Roi avoit envoyé de Bourdillon ſur les frontieres de la Champagne, pour arrêter les déſordres des païſans & les empêcher de piller. Ce Capitaine reprit le château de Fumay, dont les ennemis s'étoient emparés dans l'abſence du Roi, & qu'ils avoient preſque ruiné. Il ſe rendit en même tems maître de quelques fortereſſes voiſines, & mit nos troupes en ſûreté: par ſa préſence il fit enſorte qu'on ne pût empêcher de travailler aux fortifications de Marienbourg, de Rocroy & de Maubert-fontaine. D'un autre côté Vauluſſeau, qui commandoit une compagnie d'Infanterie, ayant fait ſortir d'Ivoy, où il y avoit une garniſon, quelques canons de bois, ſemblables à ceux de fonte, obligea le château de Villemont à ſe rendre. Les ennemis étant venus quelques jours après à la charge

(1) L'Ordre de S. Michel.

(2) Ces deux Ducs ne ſe trouvent point dans les éditions de Paüſſon ni des Drouarts.

Digitized by Google

charge, ils le reprirent, & taillerent en piéces les ſoldats que Vauluſſeau y avoit laiſſés. HENRI II. 1555.

Dans le même tems François de Scepeaux de Vieilleville, Gouverneur de Mets, entreprit une affaire qui ne réuſſit pas mieux. Les ennemis avoient fait bâtir un fort entre la Moſelle & la Meuſe, ſur le chemin qui conduit de Thionville à Mets, pour empêcher les courſes de nos troupes, & on l'avoit nommé la mauvaiſe S, à cauſe de ſa figure, & parce qu'il eſt ſitué entre deux rivieres. Vieilleville y avoit envoyé beaucoup d'Infanterie & de la Cavalerie avec quelques piéces de canon. Les ennemis ayant ſçû ſon deſſein, combattirent courageuſement, & repouſſerent nos troupes avec beaucoup de perte, après avoir tué pluſieurs de nos ſoldats. Enfin on eut bien de la peine à ſauver le canon. Mazieres, qui commandoit une compagnie d'Infanterie, de celles que le Duc de Vendôme avoit, fut encore plus maltraité. En effet à ſon retour de Ranty, où il étoit allé faire une courſe avec deux autres Capitaines & cent quinze ſoldats d'élite, ne pouvant marcher fort vîte, à cauſe du butin que ſes ſoldats portoient, il fut ſurpris par la garniſon du Meſnil, & tué avec les deux autres Capitaines. Entrepriſes du côté de l'Allemagne.

(1) On découvrit alors, que les Impériaux avoient gagné les Cordeliers de Mets, & que ces Religieux devoient leur livrer la ville. Ils avoient indiqué pour ce ſujet le Chapitre général de leur Ordre à Mets, où tous ceux des autres couvens qui étoient nommés pour y aſſiſter, devoient ſe rendre; & ſous ce prétexte, ils avoient projetté d'introduire dans la ville des ſoldats en habits de Religieux du même Ordre, & d'y faire entrer des tonneaux remplis d'armes, faiſant entendre que c'étoit du vin pour la proviſion de ceux qui viendroient au Chapitre. Enſuite ceux de la garniſon de Thionville devoient ſe préſenter devant la ville, ſçachant bien que nos troupes ſortiroient en grand nombre pour les attaquer. On devoit dreſſer une embuſcade pour favoriſer cette expédition, & les ſoldats que les Cordeliers auroient fait entrer dans la ville après la ſortie de nos troupes, devoient s'emparer des portes, recevoir en même tems ceux qui ſeroient en embuſcade, & ſe joindre à eux, pour venir plus facilement à bout du reſte de nos gens qu'on auroit laiſſés dans la ville. Un de nos ſoldats ayant remarqué qu'un Cordelier alloit voir très-ſouvent les ennemis à Thionville, on le ſoupçonna de quelque deſſein, & il fut arrêté. On l'appliqua à la queſtion, où il avoua tout: exemple qui fait voir que la Religion ſert ſouvent de voile aux plus lâches & aux plus noires trahiſons. On le punit avec Complot des Cordeliers de Mets, pour livrer la ville aux Impériaux.

(1) *On découvrit alors que les Cordeliers de Mets devoient livrer la ville aux Impériaux.*] Il n'y a plus de Cordeliers à Mets, & c'eſt, je penſe, depuis & à l'occaſion de cette entrepriſe. Ceux qui la firent, y étoient connus ſous le nom de *Freres Baudes*, eſpece de Cordeliers du Tiers-Ordre, appellés par les Ecrivains Latins *Fratres Gaudentes*, parce qu'à la difference des Obſervantins, ils poſſedoient des Biens-fonds qu'ils adminiſtroient par eux-mêmes, & des revenus desquels ils joüiſſoient juſqu'à s'en *ébaudir*. Beze tom. III. page 437. & ſuiv. de ſon Hiſt. Eccléſiaſtique, parlant de cette conjuration, nomme pour Chef du complot certain Frere Léonard, Gardien des *Pieds deschaux*, qui ſeroient donc les mêmes qu'on appelloit communement *Freres Baudes*. LE DUCHAT.

HENRI II. 1555. vec ſes complices, & on leur fit ſouffrir des ſupplices proportionnés à leur crime. On condamna auſſi à mort Anvoelle, Lieutenant du Gouverneur de la citadelle d'Abbeville, atteint & convaincu de trahiſon & du crime de lèze-Majeſté: pour ſe venger d'une injure qu'il avoit reçûë, il avoit promis à Dais, Gouverneur du Meſnil, de lui livrer la citadelle, s'il lui mettoit ſon ennemi entre les mains. Mais le meſſager qui portoit ſes lettres, decouvrit ſon deſſein.

Priſe du Câtelet par les François.

Au commencement du printems, on publia dans les Païs-bas, que les Impériaux mettoient ſur pied une nombreuſe armée, proche le Câteau Cambreſis, pour attaquer Marienbourg, qu'on avoit pris l'année précedente. Le Roi qui étoit alors occupé à célébrer à Fontainebleau les nôces de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudemont, & de Jeanne de Savoye, ſœur du Duc de Nemours, envoya le Maréchal de S. André en Picardie, dans l'abſence du Duc de Vendôme qui en étoit Gouverneur, & fit auſſi partir le Duc de Nemours, le Vidame de Chartres, le Rhingrave, avec une grande quantité de Nobleſſe, pour ravager le Comté de S. Paul, perſuadé que c'étoit ce païs qui fourniſſoit des vivres au Meſnil. Le Maréchal paſſa enſuite par l'Artois, & après avoir pillé les campagnes d'alentour, il feignit de ſe retirer. Mais ayant appris que les Eſpagnols s'étoient réfugiés dans le Câtelet avec les troupes du païs qu'on avoit levées, il changea ſa marche pendant la nuit, pour venir l'attaquer, & enfin, après en avoir eſcaladé les murs, il le prit. On traita les Eſpagnols avec douceur; mais on n'épargna pas les autres ſoldats, à cauſe de la haine que les injures mutuelles excitoient tous les jours entre les peuples de la même frontiere. On mit la ville au pillage, & on ravagea toutes les terres voiſines, afin que l'ennemi, qui à ce qu'on diſoit devoit y venir, n'y trouvât point de vivres.

Chimay pris & brûlé par les mêmes.

De Bourdillon, Lieutenant du Duc de Nevers, eut ordre alors d'aller ſur la frontiere de Champagne, avec René de Lorraine, Marquis d'Elbœuf, qui fut accompagné par Melchior des Prez de Montpeſat, Antoine de Cruſſol, François de la Baume de Suze, de Pelous, & par pluſieurs autres Gentilshommes. Ainſi, ayant raſſemblé les garniſons qui étoient diſperſées de tous côtés, malgré la grande quantité de neiges qu'il y avoit encore, ils firent tranſporter promptement dans Marienbourg des vivres, & les autres choſes néceſſaires. Tandis que les uns étoient occupés à faire couper du bois pour la proviſion de l'armée, les autres marcherent à Chimay, que les ennemis avoient choiſi, comme un fort capable de les favoriſer dans leurs courſes: nos ſoldats ayant trouvé cette place ſans défenſe, la brûlerent avec les autres villages qui étoient aux environs. La garniſon de Saultour ſçachant que les François n'avoient avec eux que de petits canons, demeura ferme, & ne voulut pas ſe rendre, enſorte qu'ils furent obligés de s'en retourner. Les choſes s'étant ainſi paſſées, on fit revenir les troupes de l'une & de l'autre frontiere, parce que le tems limité par les Anglois, pour le congrès qu'ils avoient propoſé, approchoit. On fit une tréve pour en attendre l'évenement. Le Cardinal Pole, homme recommandable par ſa naiſſance & encore plus par ſon érudition & ſa grande piété,

té, n'avoit rien épargné l'année précedente, pour engager les Princes à faire la paix. Ce fut lui qui porta la Reine d'Angleterre, à ſolliciter vivement l'exécution de ce projet ſi utile à l'un & à l'autre parti, & ſi néceſſaire à toute la Chrétienté. HENRI II. 1555.

A la ſollicitation de la Reine Marie, l'Empereur fit aſſembler à Gravelines, ville du Duché de Bourgogne, Jean de la Cerda Duc de Medina-Celi, Charles Comte de Lalain, Antoine Perrenot Evêque d'Arras, qui avoit eu le ſceau de l'Empire après la mort de Nicolas ſon pere, Ulric Viglius, Seigneur de Swichem, Préſident du Conſeil ſecret, & Bravenus, Préſident du Conſeil de Malines. Le Roi envoya pour le même ſujet à Ardres, ville de ſon obéïſſance, le Connétable Anne de Montmorency, Charles de Marillac Evêque de Vannes, Jean de Morvilliers Evêque d'Orleans, & Claude de l'Aubeſpine Secretaire d'Etat. Le Cardinal Pole, médiateur de cette paix, vint auſſi avec le Comte d'Arundel, Guillaume Paget, & Etienne Gardiner, Evêque de Wincheſter. Le Roi Edouard avoit fait mettre ce Prélat en priſon, d'où Marie le fit ſortir pour lui donner la charge de Chancelier du Royaume. La Reine avoit choiſi pour le lieu du congrès Mare, village ſitué entre Gravelines & Ardres, proche Calais, qui apartenoit alors aux Anglois. Elle y fit environner de foſſés & de remparts un endroit de cent pas en quarré; on éleva à chaque angle des pavillons de bois, couverts de toile en dehors, & tapiſſés en dedans, pour y recevoir ſeulement pendant le jour les Plénipotentiaires, qui ſe retiroient le ſoir chacun dans ſa ville, les Impériaux à Gravelines, & les François à Ardres. Au milieu de cette place il y avoit une grande tente richement ornée, où l'on alloit de chaque logement par des galeries couvertes de toile, qui la joignoient en forme de croix. Les Plénipotentiaires de l'Empereur étoient dans le pavillon Septentrional du côté de Gravelines; ceux de France occupoient le pavillon du Midi du côté d'Ardres; le Cardinal Pole étoit à l'Orient, & les Anglois vers l'Occident du côté de Calais. Négociations pour la paix, ſous la médiation de l'Angleterre.

Les Plénipotentiaires s'aſſemblerent pour la premiere fois le vingt trois de Mai. Ce jour fut employé en complimens de la part des uns & des autres. Le lendemain les deux partis traiterent chacun en particulier avec Pole & les miniſtres Anglois, médiateurs de cette paix. Enfin, le vingt ſix de Mai, le Roi fit demander par ſes Plénipotentiaires le Milanez & la Province d'Aſti, qu'il regardoit comme ſon ancien patrimoine; l'Empereur allegua qu'on avoit déja traité de cette affaire, & ne voulut point qu'on en parlât. Les arbitres propoſerent au Roi, de donner Eliſabeth (1) en mariage à Charles, fils de Philippe & petit-fils de l'Empereur, & de lui ceder pour ſa dot le droit qu'il prétendoit avoir ſur le Milanez & ſur Aſti; à condition cependant que ces Principautés ſeroient chargées d'un doüaire ſuffiſant, dont les parties conviendroient enſemble. Les François répondirent, que pour faire la paix ils ne refuſeroient pas d'accepter des propoſitions de mariage, & que le Roi étoit prêt de donner à ſa fille une dot convenable; mais qu'il ne pouvoit conſentir à ſe défaire du Milanez & d'Aſti, qui Diſcuſſion des articles.

(1) Fille de Henri II.

Henri II. 1555. qui étoient le patrimoine de ſes enfans mâles. Nos Plénipotentiaires dirent enfin, qu'ils ne doutoient pas qu'on ne fît la paix, & le mariage de Charles avec Eliſabeth, ſi on vouloit accorder au Duc d'Orleans, ſecond fils du Roi, la fille de Maximilien Roi de Bohême, petite-fille de Ferdinand, avec l'Etat de Milan & d'Aſti. Deux jours après, les Eſpagnols dirent, que n'ayant point d'ordre pour accepter les conditions du mariage de Charles avec Eliſabeth, que les Anglois avoient propoſé, il étoit néceſſaire d'en informer l'Empereur, ſi les François le jugeoient à propos. Quant au mariage du Duc d'Orleans avec la fille du Roi de Bohême, & la reſtitution du Milanez, ils répondirent qu'il étoit inutile de parler à l'Empereur de ce dernier article, puiſque Sa Majeſté Impériale avoit déja fait ceſſion de ce Duché à Philippe ſon fils, Roi d'Angleterre. Enfin ils propoſerent aux François de rendre au Duc de Savoye ce qu'on lui avoit enlevé, & les villes qu'on avoit priſes ſur l'Empire dans cette derniere guerre. Après ces demandes, l'Evêque d'Arras ayant dit, qu'il n'étoit pas poſſible, ſelon lui, qu'on pût faire la paix, ſi le Roi ne rendoit tout ce qu'on lui demandoit, le Connétable de Montmorency repliqua, qu'on pourroit aiſément s'accorder, pourvû que chacun rendît auſſi ce qu'il retenoit. Il fit connoître en même tems, que le Roi ne déſirant rien tant que la paix, étoit entierement diſpoſé a accepter ces propoſitions.

Le Cardinal Pole voulant terminer cette affaire, dit qu'il étoit à propos pour le bien du Chriſtianiſme, de cimenter d'abord la paix par un double mariage; & de renvoyer à des arbitres choiſis par les parties, tous les différens qui concernoient la reſtitution des places qu'on avoit priſes pendant la guerre, puiſque les uns & les autres ne pouvoient s'accorder. Les François accepterent cette propoſition; mais les Eſpagnols n'étant pas de cet avis, dirent que le choix des arbitres demanderoit trop de tems, & qu'on ne ſçavoit pas les demandes qu'on pourroit faire de part & d'autre, puiſqu'on n'avoit encore parlé juſqu'à préſent que de l'Etat de Milan & des Païs-bas. Enfin ils demanderent avant tout à la France ce qu'elle avoit enlevé au Duc de Savoye dans le Piémont, aux Genois dans la Corſe, au Duc de Mantouë dans le Montferrat, avec la reſtitution de Mets, Toul & Verdun à l'Empire. Le Cardinal de Lorraine leur répondit, que le Roi s'étoit juſtement approprié ce qu'il avoit pris au Duc de Savoye, comme lui apartenant du chef de ſon ayeule (1). Quant aux Genois, il dit que le Roi ne vouloit pas reſtituer ce qu'on leur avoit pris dans la Corſe, à moins qu'ils ne lui rendiſſent l'hommage qu'ils lui devoient, ſuivant l'ancien traité. Que pour le Duc de Mantouë, il n'avoit aucun ſujet de ſe plaindre; puiſque, ſans bleſſer ſes droits, on avoit ſeulement ôté aux ennemis les places qu'ils occupoient, pour mettre les Provinces voiſines en ſûreté. On fit la même réponſe touchant les villes de l'Empire. Le Cardinal de Lorraine & l'Evêque d'Arras ayant long-tems conferé enſemble, les uns & les autres ſe retirerent.

Enfin le premier jour de Juin chacun s'étant aſſemblé, l'Evêque de Winchef-

(1) Louiſe de Savoye, mere de François I.

cheſter, qui avoit pris du tems pour penſer aux moyens de conclure la paix, dit qu'il étoit à propos de faire le mariage de Charles avec Eliſabeth à des conditions honnêtes ; & de renvoyer à la déciſion du Concile (1) le différend touchant les Païs-bas, l'Etat de Milan & la Savoye ; que dans cet intervalle les uns & les autres demeureroient en poſſeſſion des lieux conteſtés, & que lorſque le Duc de Savoye auroit épouſé Marguerite, ſœur du Roi, Sa Majeſté accorderoit à ce Prince la jouïſſance de ſes biens ; à condition cependant qu'elle auroit des villes & des citadelles, où elle pourroit mettre des garniſons, pour conſerver ſon droit. Les François repondirent que le Roi conſentiroit à ces propoſitions, mais qu'il étoit néceſſaire de laiſſer au Concile une entiere liberté de juger de tous les différens. Les Eſpagnols trouverent bon que l'on traitât du mariage, quoiqu'ils perſiſtaſſent toûjours dans leurs demandes. Ils ne refuſoient pas, diſoient-ils, de s'en rapporter au Concile pour les différens des parties ; mais ils doutoient que l'Empereur voulût conſentir à ce qui ſeroit décidé au ſujet de l'Etat de Milan, parce qu'il n'avoit jamais voulu en entendre parler. Les François repliquerent, que le Roi ne rendroit pas ce qu'il avoit pris, ſi on ne mettoit également en poſſeſſion Henri (2) Roi de Navarre, Octavio Farneſe, & les autres alliés de la France, de tout ce qu'on leur avoit enlevé. Les Plénipotentiaires de l'Empereur donnerent quelque eſpérance pour le Meſnil, qu'on avoit commencé à fortifier vis-à-vis d'Heſdin l'année précedente. Ils firent même entendre qu'ils laiſſeroient au Roi Marienbourg, & les trois autres villes (3) de l'Empire, que ce Prince poſſedoit dans la Lorraine ; mais cela n'avoit rien de commun avec ce que le Roi demandoit. Tandis que le Cardinal Pole travailloit avec ſi peu de ſuccès, les Anglois & les François s'apperçurent bien que les miniſtres de l'Empereur amuſoient le Roi, ſous prétexte de menager la paix : en effet, les Impériaux faiſoient des préparatifs de guerre pour nous ſurprendre. Enfin, nos Plénipotentiaires ayant remercié le Cardinal Pole, & les Ambaſſadeurs d'Angleterre de la part du Roi, ils ſe retirerent ſans avoir rien terminé.

HENRI II. 1555.

Le même jour que l'on commença cette conférence, Jean-Pierre Caraffe fut élevé au ſouverain Pontificat, après de vives & longues conteſtations dans le Conclave. Les Cardinaux de la faction de l'Empereur s'oppoſoient à cette élection ; mais le crédit des Farneſes, qui favoriſoient Caraffe, l'emporta. Ce Pontife étoit fils de Jean-Antoine Caraffe, Comte de Montorio au Royaume de Naples, qui avoit pour Pere le Comte Diomede de Matalona, d'une des plus illuſtres maiſons de ce païs. Jean-Pierre Caraffe aima, comme il ſembloit, dès ſa tendre jeuneſſe la vie tranquille, & s'appliqua entierement à l'étude. Il poſſedoit parfaitement les trois langues (4), & il étoit très-verſé dans la Théologie, ſur laquelle il regla ſa vie & ſes mœurs.

Jean-Pierre Caraffe eſt élû Pape ſous le nom de Paul IV.

(1) La propoſition de ce Miniſtre étoit abſurde en elle-même, de vouloir renvoyer à la déciſion d'une Aſſemblée eccléſiaſtique, une affaire qui regardoit les intérêts temporels de tant de Princes : mais on n'en ſentoit pas alors toute l'abſurdité, ni les fâcheuſes conſequences.

(2) Henri d'Albret.

(3) Metz, Toul & Verdun.

(4) Le Latin, le Grec & l'Hébreu.

HENRI II. 1555. mœurs. Ayant demeuré quelque tems à Rome avec le Cardinal Olivier Caraffe, ſon couſin, Jules II. le nomma à l'Evêché de Chieti (1) (ou Theata) (2) d'où les Théatins ont pris leur nom: ces Religieux ſuivent les mêmes regles, & vivent comme ceux qu'on a depuis appellé Jéſuites (3), nom ſingulier, où pluſieurs ont trouvé une eſpece d'orgueil. Nous parlerons plus au long dans la ſuite de cette célèbre Societé.

Jean-Pierre Caraffe avoit été en qualité de Nonce à Naples, en Angleterre & en Eſpagne; Charles Quint lui donna l'Evêché de Brindiſi, qu'il refuſa d'abord, qu'il accepta néanmoins, & qu'enſuite il quitta après en avoir été pourvû, pour ſe retirer ſur le mont Pincio. Il paſſa quelques années dans une petite maiſon de ce lieu ſolitaire, retiré du monde, & débaraſſé de toutes les affaires. Il y établit une ſocieté de Prêtres, qui firent les vœux de chaſteté, de pauvreté & d'obéïſſance dans la chapelle du Vatican. Après avoir été approuvés par Clement VIII, ils allerent trouver ce S. Evêque, & ſe joignirent à lui. Gaëtano Comte de Tiena, de Vicence, Boniface Comte de Colle, d'Alexandrie, & Paul Conſiglieri, Romain, furent les premiers qui embraſſerent cet état.

Paul III (4) qui travailloit à aſſembler un Concile général, fit ſortir Jean-Pierre Caraffe de ſa ſolitude, & lui donna le chapeau de Cardinal en 1536. On parla différemment de ſon élevation; les uns le loüoient d'avoir quitté ſa retraite & cette vie tranquille, pour ſe charger du ſoin des affaires temporelles; cette démarche le faiſoit même paſſer pour un Saint. Les autres au contraire diſoient, que c'étoit la légereté & l'ambition qui l'avoient excité à rentrer dans le monde. S'étant acquis, dans la dignité dont il étoit revêtu, une grande reputation, tant par ſes bonnes mœurs, ſa doctrine & ſon éloquence, que par la liberté avec laquelle il diſoit ſes ſentimens, il conſeilla au Souverain Pontife d'établir l'Inquiſition, pour étouffer les héréſies qui ſe répandoient de jour en jour. Enfin, lorſqu'il fut élevé ſur la chaire de S. Pierre, il ſe fit nommer Paul IV, en mémoire du Pape Paul III, à qui il avoit de ſi grandes obligations. Lorſqu'il eut été élû, quelqu'un lui ayant demandé, comment il prétendoit vivre, & comment il vouloit qu'on élevât les enfans de Jean-Alfonſe, ſon frere? il répondit: Magnifiquement, & comme il convient à un grand Prince. Il reçut avec pompe & oſtentation la triple couronne que Jean du Bellay, Evêque d'Oſtie, lui préſenta. Ainſi l'auſtérité de ce Pape, qui donnoit lieu aux uns d'eſpérer la réforme de la diſcipline Eccléſiaſtique, & qui la faiſoit appréhender aux autres, dégénéra bien-tôt en orgueil. Il y avoit eu dans Rome de grands déſordres, depuis la mort du dernier Pape juſqu'à l'élection de ſon ſucceſſeur. Il étoit arrivé entre autres une avanture bien tragique dans la famille des Maffées. Le 16. de Mai, un Seigneur de cette noble maiſon tua ſon frere, avec ſa femme & ſes enfans.

(1) Cet Evêché eſt ſitué dans la région Samnium en Italie. Cette région eſt aujourd'hui une partie de l'Abruzze citérieure au Nord-Eſt, dans le Royaume de Naples.

(2) *Liſez*: C'eſt de ce lieu, ou de la tranquillité apparente qu'ils affectoient, que les Peres Théatins ont été appellés en langue vulgaire *Chietini*. PATISSON.

(3) Ils ſont à-peu-près habillés de même; mais ils n'ont, ni les mêmes régles, ni les mêmes occupations, ni le même eſprit.

(4) Alexandre Farneſe.

Digitized by Google

enfans. Ce fut avec beaucoup de peine que Guidobaldo Duc d'Urbin, qui avoit fait mettre des troupes dans toutes les ruës & les places, vint à bout de contenir le peuple emporté par une licence effrenée. De plus, quelque tems avant la mort de Marcel II, Hercule Duc de Ferrare étoit venu à Rome, pour y ſoutenir le Cardinal ſon frere. HENRI II. 1555.

Après la priſe de Sienne, on y fit entrer ſept compagnies d'Allemans & ſix d'Eſpagnols d'élite, avec un grand nombre de vivres. Le Marquis de Marignan s'étant retiré pour aller à Belcaro, Coſme envoya à Siene Agnolo Nicolini, qu'il chargea du ſoin de regler la République, à cauſe de la connoiſſance que ce Capitaine avoit des affaires de cette ville, & parce que François de Tolede n'avoit pas voulu accepter cet emploi, ſans un ordre particulier de l'Empereur. On choiſit donc, ſuivant le nombre des quartiers de la ville, vingt hommes très-ennemis des François, & on leur confia l'adminiſtration de la République. Les Impériaux furent chargés de tout ce qui concernoit la guerre. Enfin il fut réſolu que ce réglement ſubſiſteroit juſqu'à ce que l'Empereur en diſpoſât autrement. On déſarma tous les citoyens; & comme les Sienois étoient ſuſpects au Duc de Florence, qui ſe défioit d'eux à cauſe de la proximité de Montalcino, où Mario Bandino, Jerôme Spanocchi, Jules Vieri, Ambroiſe Nuti, Zuccantini, & Landucci s'étoient retirés, on leur ordonna de ſe rendre à San-Dominico, qui tenoit lieu de citadelle. Ils furent vivement touchés de cet ordre, & murmurerent ſecretement de ce qu'en leur ôtant leurs armes, on leur raviſſoit encore leur liberté. On introduiſit auſſi dans la ville trois compagnies d'Allemans, & deux autres de Chevaux-légers. Santa-fiore, qui avoit le commandement des troupes, n'épargna rien pour gagner à tous égards l'affection des citoyens qui reſtoient dans la ville. Il fit réparer les reſervoirs des fontaines, les aqueducs, & les tuyaux qui fourniſſoient de l'eau aux Sienois, & que les Florentins avoient coupés pendant le ſiége. Mais toutes ſes peines furent inutiles: les citoyens ne pouvoient ſe réſoudre à ſupporter le joug de Coſme, non plus que celui de l'Empereur. Ceux qui étoient en état de porter les armes, abandonnoient la ville; les uns ſe retiroient à Montalcino, & les autres, qui aimoient une vie tranquille, alloient à Orvieto & à Rome. Les Allemans & les Eſpagnols s'emparent de Siene.

Après ces mouvemens on tint conſeil, & on propoſa d'attaquer Porto-Ercole, d'où l'on avoit envie de chaſſer nos troupes, pour mettre par-là entierement la Toſcane en ſûreté contre les François. Car Coſme étoit perſuadé que tant qu'ils ſeroient maîtres de cette place, ils pourroient aiſément fortifier par de bonnes garniſons, & munir de vivres, les villes & les forts qu'ils avoient dans la Toſcane, & reſiſter par-là à tout ce qu'on pourroit entreprendre contre eux. Comme ils avoient les principales places de la Corſe, il n'étoit pas difficile d'envoyer en tout tems par la Corſe du ſecours de Provence, & de le faire paſſer en Toſcane: il ne faloit pour cela que peu de vaiſſeaux. Le Marquis de Marignan n'étoit pas de cet avis. Il trouvoit l'entrepriſe très-perilleuſe; ſoit qu'il aimât mieux continuer la guerre que de la finir, ſoit que n'augurant pas bien de ce ſiége, il craignît de perdre devant cette petite place, la gloire qu'il s'étoit acquiſe par la priſe de Siene. Enfin le Duc de Flo- Différentes expéditions en Italie.

HENRI II. 1555. Florence l'emporta ſur lui : on mit une bonne garniſon dans cette ville, & auſſi-tôt Chiapino Vitelli, avec environ cinq mille hommes Allemans & Eſpagnols, & le reſte de la Cavalerie prit le chemin de Pienza, que nos troupes occupoient. Coſme avoit envoyé devant Jean Paſſaglia de Piſtoïe, homme habile dans l'art de fortifier les places, & Alfani, qui n'étoit pas moins verſé dans ce qui concerne l'Artillerie. Ils allerent donc d'Orbitello à Porto-Ercole, & après avoir exactement examiné les fortifications que nos gens y avoient faites, ils aſſurerent qu'on pouvoit aiſément prendre cette place. Ce rapport encouragea encore plus le Duc de Florence dans l'exécution de ſon entrepriſe. Pienza ſe rendit à l'approche du canon : on en donna le gouvernement à Jaques Pucci, & on y mit une garniſon. San-Chirico fut pris auſſi avec quelques places voiſines. De-là, les ſoldats ayant eu ordre de porter avec eux des vivres pour quatre jours, Vitelli fit des courſes vers Montalcino & Groſſeto. Enfin, ayant changé de route, il ſe rendit devant Porto-Ercole, après avoir pris Campiglia, où étoit Metello d'Orvieto avec cent hommes d'Infanterie. L'armée ſe retrancha ſur des collines qui commandent la ville. En même tems on débarqua le canon que Coſme avoit envoyé : il étoit conduit par André Doria, qui à ſon retour de Corſe, où il avoit eu d'heureux ſuccès, avoit abordé à San-Stefano. Le Marquis de Marignan, à la priere de Coſme, quitta Florence, & vint joindre l'armée ſur la fin de Mai.

Siége de Porto-Ercole défendu par Strozzi.

Strozzi étoit deſcendu quelques jours auparavant ſur la côte maritime de Porto-Ercole, & s'étoit enfermé dans la citadelle, craignant pour cette place & pour Groſſeto : mais les priſonniers Eſpagnols lui ayant découvert le deſſein des ennemis, qui avoient envoyé des gens habiles pour reconnoître la place & les fortifications, il entreprit, ſuivant ce rapport qui n'étoit que trop vrai, de faire faire de nouveaux ouvrages devant les baſtions qu'on avoit déja conſtruits. Le Duc de Florence d'un autre côté craignant que le ſoldat ne manquât de vivres, la campagne ayant été toute ravagée, en fit apporter une grande quantité de Livourne à Orbitello, pour les faire aiſément paſſer dans le camp, par Montepulciano, Lucignano & Arezzo. Il aſſembla auſſi un grand nombre de pionniers.

La citadelle eſt ſituée ſur une colline eſcarpée, qui eſt au-deſſus du port : le pied de cette colline s'éleve peu-à-peu, & forme d'autres collines inégales & continuës, juſqu'au mont Argentaro, qui s'étend juſqu'à la mer de Toſcane, & qui commande le port & la citadelle. Nos gens avoient élevé des forts ſur ces collines, pour défendre la citadelle & le port qui eſt au-deſſous. Le principal fort étoit vers l'Occident, & ſe nommoit le Boulevard du Vautour (1) ; le ſecond étoit au Septentrion, & on l'appelloit le Boulevard de l'Autour (2) ; le troiſième, nommé S. Hippolyte, & qu'on avoit conſtruit depuis peu, couvroit les deux autres. De diſtance en diſtance on avoit mis des ſoldats ſur ces collines & dans des lieux avantageux, pour empêcher l'ennemi de paſſer. Mais celui qui donna ce conſeil, ne fit pas attention qu'en ſeparant ainſi les troupes, il diviſoit les forces qui avoient beſoin d'être reünies,

(1) En Italien, *Avoltoio.*

(2) En Italien, *Stronco.*

nies pour ſoutenir les efforts de l'ennemi. Le nombre de ceux qu'on avoit diſtribués de cette manière montoit à environ mille hommes d'Infanterie; les uns étoient François, les autres Italiens, & une partie Suiſſes. Pour empêcher les galeres ennemies d'approcher, on avoit conſtruit à l'entrée du port une levée ſur une petite hauteur qui s'avance dans la mer, & on y avoit poſté des ſoldats. Le Marquis de Marignan attaqua d'abord le fort S. Hippolyte, parce que l'ayant pris, il pouvoit aiſément dreſſer ſon canon ſur un monticule, & le braquer contre les forts du Vautour & de l'Autour; il pouvoit auſſi voir de-là la citadelle & le port, que Strozzi avoit fait fortifier d'un nouveau baſtion. Vitelli s'en étant approché pendant la nuit avec quinze cens hommes, Allemans & Eſpagnols, ſans faire aucun bruit, s'étoit logé à deux milles près de-là. Un peu avant le lever du ſoleil il attaqua cet endroit, dont les fortifications n'étoient pas encore achevées; il le prit aiſément, & en chaſſa nos troupes. Il fit enſuite tranſporter facilement le canon, qu'il approcha des autres forts, & même de la citadelle. Deux jours après, Vitelli répouſſa nos ſoldats de l'Iſlot d'Ercole (1), qui bouche l'entrée du port; enſorte que la flote de Doria pouvoit aborder plus près, & ôtoit la liberté à nos vaiſſeaux de ſortir & d'aller dans l'Iſle de Corſe & à Civita-vecchia, comme autrefois. HENRI II. 1555.

Bentivoglio ayant tiré des ſoldats de Chiuſi & de quelques places voiſines, ſortit de Montalcino, & vint ravager les campagnes aux environs de Fojano & de Montepulciano, pour obliger l'ennemi à lever le ſiége. Le Duc de Florence étant en ſûreté par derriere, fit venir les garniſons de Siene, de Pienza, de Cortone & d'Arezzo, & les envoya dans les campagnes de Chiuſi, pour s'oppoſer aux courſes des François, qui enlevoient les bleds prêts à être moiſſonnés, & les enlever à leur tour. On mit ces troupes ſous la conduite de Louis Martinengo, qui étoit alors au ſervice du Duc de Florence. Cependant le canon continuoit de battre Porto-Ercole; & particulierement le fort de l'Autour, qui étoit plus élevé que les autres. Les Italiens & les Eſpagnols livrerent un rude aſſaut, où Vitelli ſe ſignala par ſon grand courage; il ſembloit avoir oublié dans la chaleur du combat, qu'il étoit Capitaine, & on l'eut pris pour le ſoldat le plus déterminé. L'ennemi fut néanmoins repouſſé avec beaucoup de perte: nous perdimes auſſi un grand nombre de ſoldats. Alexandre de Terni, qui avoit été fait priſonnier l'année précedente à Monte-catini, fut bleſſé d'un coup de canon, & laiſſé à demi-mort. Cet accident découragea nos troupes. Alors Strozzi ſe défiant du ſuccès, & voyant qu'il n'avoit pas réüſſi par ſa préſence, comme il s'en étoit flatté, abandonna la ville la nuit ſuivante, avec Montauto (2) & Flaminio des Urſins. Il y laiſſa, pour y commander en ſa place, Chriſtophle de la Chapelle-aux-Urſins, & profita d'un vent favorable pour ſe rendre à Civita-vecchia; d'où il ſe tranſporta, quelques jours après, à Montalto, ville de la dépendance des Farneſes, ne ſe croyant point en ſûreté dans une place de l'Etat du Pape. Départ de Strozzi.

Le

(1) En Italien, *Iſoletto d'Ercole.*

(2) Quelques-uns l'appellent Montacuto.

HENRI II. 1555. Le Marquis de Marignan ayant appris le départ de Strozzi, en preſſa plus vivement le ſiége; il ſçavoit que la garniſon abandonnée par ce grand Capitaine avoit perdu courage; il jugeoit d'ailleurs qu'il faloit néceſſairement prévenir l'armée navale du Turc, qui étoit déja ſur les côtes de la Calabre. On recommença donc à battre le fort de l'Autour avec plus de violence. Nos troupes ſe défendirent inutilement; elles abandonnerent le fort, & ſe retirerent en déſordre. Il y en eut beaucoup de tués, & un grand nombre furent faits priſonniers. Le Marquis de Marignan attaqua enſuite le fort du Vautour: l'ayant battu d'un côté & eſcaladé de l'autre, il s'en rendit aiſément le maître, nos ſoldats ayant pris auſſi-tôt la fuite.

Priſe de Porto-Ercole par le Marquis de Marignan. Comme le fort joignoit la muraille de la ville, qui étoit très-foible en cet endroit, le Marquis fit avancer le canon. La muraille fut bien-tôt abattuë: le ſoldat entra auſſi-tôt dans la place, & ſe jetta ſur les habitans, qui furent maſſacrés au nombre d'environ quatre cens hommes, femmes & enfans. La garniſon fut repouſſée & contrainte de ſe refugier dans la citadelle: ils ſe rendirent enſuite ſans capituler, & à diſcrétion, malgré l'oppoſition de la Chapelle-aux-Urſins, & ſans avoir égard aux prieres des Bannis de Florence, qui les conjuroient de ne les pas abandonner ainſi à la merci du vainqueur. On fit priſonniers Louis de Nobili, grand Capitaine & ami de Strozzi, P. Paul Toſinghi, Goro de Fuccecchio, Camille Martinengo & Alexandre Salviati, fils de Pierre. On conduiſit ce dernier à Florence, où il eut la tête tranchée par l'ordre de Coſme. On prit auſſi Ottobon de Fieſque, complice de la conſpiration de Genes (1), & frere de Louis de Fieſque: il fut mis entre les mains d'André Doria, pour venger la mort de Jannetin, ſon parent, & on lui permit de faire ſouffrir à ce Seigneur tous les ſupplices qu'il jugeroit à propos.

Action indigne d'André Dona. Doria le fit coudre dans un ſac, comme un parricide, & jetter enſuite dans la mer. Ceux qui ont écrit la vie d'André Doria, ont paſſé ſous ſilence cette action indigne de ſa vertu & de ſon âge; perſuadés ſans doute que c'étoit la ſeule choſe qu'on pût reprocher à ce Capitaine ſage & moderé, qu'ils ont peint comme un parfait Héros, digne de l'immortalité. Le 24. de Juin on exerça (2) une cruauté pareille & encore moins excuſable ſur Leon Strozzi, qui avoit été tué quelque tems auparavant à Scarlino. Son corps ayant été trouvé dans cette place, on le jetta de la même manière dans la mer. Après la priſe de Porto-Ercole, Doria partit pour s'oppoſer à l'armée navale des Turcs. Il conſeilla aux Genois d'abattre les murailles de San-Fiorenzo, afin que la République fût déchargée de la dépenſe qu'on étoit obligé de faire, pour réparer & garder cette place. Ils ſuivirent cette idée, & Jean-André Doria l'exécuta dans la ſuite.

Briſſac prend Pomaro. Par la priſe de Porto-Ercole, les affaires des François commencerent à aller fort mal dans la Toſcane, où nos troupes ne pouvoient plus ſe rendre par mer. Briſſac ſe maintenoit toûjours dans le Piémont par ſa vigilance &

(1) Voyez le commencement du Livre III.

(2) Cette cruauté dont il eſt ici parlé, ne ſe lit pas dans les Editions de *Pariſſon* ni des *Drouarts*.

& ſon courage. Afin de ne point tomber entre les mains de l'ennemi, qui, ſous prétexte de parler de paix, auroit pu le ſurprendre, il avoit fait proviſion de toutes les choſes néceſſaires pour la guerre. Le 10. de Juin il ſortit de Caſal avec ſon armée, compoſée de dix ſept compagnies Françoiſes, que commandoit François de Gouffier, Seigneur de Bonnivet, de huit d'Allemans, de ſix de Suiſſes, de douze cornettes de Cavalerie, & de trois de Chevaux-légers, qu'on avoit miſes ſous la conduite de Henri de Montmorency-Damville: la cornette même de Damville les accompagnoit avec celle de François Bernardin, celle de Jean-Gontaut de Biron, & une partie de celle de la Motte-Gondrin. Quatre piéces de gros canon ſuivoient l'armée, avec deux grandes coulevrines, toutes avec leurs affuts. On campa le même jour à cinq cens pas ou environ de Pomaro. Damville, la Motte-Gondrin, Bernardin, de Briquemaut, & de Gordes, s'approcherent de Valenza: les ennemis ſçachant leur marche, ſe tenoient en embuſcade dans un bois voiſin, avec trois piéces de campagne, pour les ſurprendre. Mais l'Infanterie étant fatiguée, on trouva qu'il étoit dangereux d'avancer plus loin, à cauſe de pluſieurs poſtes que l'ennemi occupoit, & on ſe répandit à droite & à gauche. Le lendemain on attaqua Pomaro; & à peine eut-on tiré environ cent coups de canon, que la garniſon, compoſée de cent trente hommes, ſe rendit avec la place. HENRI II. 1555.

Enſuite on fit avancer les troupes du côté de Valenza, & on envoya d'abord Damville avec les Chevaux-légers, parce qu'il faloit paſſer par des défilés & des vignobles. De Terride & de Grimor eurent ordre de le ſuivre avec une partie de la Cavalerie, & bien-tôt après, Bonnivet partit avec toute l'Infanterie. Briſſac conduiſoit l'arriere-garde, avec les Allemans & les Suiſſes, à qui on avoit confié la garde du canon. La garniſon de la ville & les troupes qui étoient en quartier ſur les bords du Pô, ayant appris notre arrivée, s'avancerent en ordre de bataille avec quatre piéces de campagne. Les batteries tirerent de part & d'autre: mais les ennemis diſperſés de tous côtés, eſcarmouchant & fatigant nos troupes au lieu de combattre, ne ſouffroient pas beaucoup des décharges que nous faiſions. Damville eut ordre de donner ſur eux avec trente maîtres. Les ennemis ne pouvant ſoutenir cette attaque, ſéparés les uns des autres, ſe raſſemblerent: le combat devint très-animé à l'arrivée de Terride & de Grimor. Cependant les ennemis furent repouſſés juſqu'à leur retranchement: deux de nos Officiers, Jaques d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, & la Salle, furent bleſſés. Nos ſoldats, par leur courage & leur valeur, délivrerent des mains de l'ennemi les Lieutenans de Biron & de Boutieres, qui avoient été faits priſonniers. Lorſque les ennemis eurent raſſemblé toutes leurs troupes, on commença à tirer le canon: alors leur Infanterie ſe retira dans la place, & leur Cavalerie fut obligée de gagner un endroit entre la ville & un monaſtère, ſitué un peu plus bas. Tandis que nos ſoldats les pourſuivoient, il s'éleva un nuage de pouſſiere, qui de loin paroiſſoit annoncer l'arrivée d'un corps de Cavalerie. Damville courut auſſi-tôt de ce côté-là; les ennemis ne refuſerent pas d'abord le combat: mais dès qu'ils furent proche de Valenza, ayant rencontré quelques mouſquetaires Eſpagnols, ils

Combat entre les Impériaux & les François proche de Valenza.

HENRI II. 1555. ils passerent au milieu d'eux, & par une conversion subite, ils éviterent notre rencontre, & entrerent dans la ville.

Brissac victorieux prend plusieurs places.

Une grande poussiere s'étant alors élevée & répanduë de tous côtés, on cessa de se voir & de combattre avec la même ardeur. Cependant notre armée demeura maîtresse du champ de bataille; mais comme il étoit situé entre la ville & le Pô, & que l'on n'y pouvoit pas camper commodément, on se retira hors de la portée du canon. La garnison de la place étant plus nombreuse que l'armée de Brissac, ce Général prit la route de San-Salvadore, à cinq milles d'Alessandria de Paglia, aux extrêmités du Montferrat. Cette ville se rendit, après avoir souffert près de trois cens coups de canon. Les soldats de la garnison sortirent, vie sauve, avec leurs épées, mais sans enseignes. Brissac s'étant rendu maître d'une grande partie des places voisines, & voyant qu'on ne pouvoit espérer de tréve, les fit toutes raser, afin que l'ennemi ne pût s'en servir. On assiégeoit aussi dans le même tems Vulpiano: mais on ne le pressoit pas vivement, parce qu'on sçavoit que les vivres y manquoient. Nos troupes avoient fait un retranchement du côté de la Doire, où deux rivieres du même nom, descendant des Alpes dans la plaine, ferment de l'Orient à l'Occident cette contrée, qu'on nomme le Canavese. L'une s'appelle la Doire Baltea, ou la grande Doire, & se décharge dans le Pô, auprès de Crescentino; l'autre, nommée la petite Doire, ou Doriette, après avoir passé par Suse, va se perdre dans le Pô, un peu au-dessous de Turin; elle a sa source auprès de celle de la Durance, qui prenant un cours tout opposé du côté du Couchant, va se jetter dans le Rhône. Toutes ces rivieres embarassoient beaucoup l'ennemi, & l'empêchoient de porter aisément du secours aux assiégés.

Conduite de l'Empereur & de Philippe à l'égard de Ferdinand de Gonzague.

Ferdinand de Gonzague ayant été entierement dépouillé de l'administration des affaires, Philippe d'Autriche, Roi d'Angleterre, avoit donné le commandement absolu des armes en Italie à Ferdinand-Alvarez de Tolede, Duc d'Albe, qui arriva en poste à Milan, le douze de Juin. Plusieurs Ecrivains rapportent, que Ruy-Gomez de Silva, premier Gentilhomme de la Chambre, étant en faveur auprès de Philippe, lui fit donner cet emploi, pour l'éloigner, craignant que ce Duc naturellement superbe & ambitieux, ne portât préjudice à l'Etat, ou à ses propres affaires. Silva faisoit en même tems ses efforts pour appeller auprès du Roi Gonzague, dont l'esprit lui paroissoit plus traitable: mais celui-ci, qui étoit alors à la cour de l'Empereur, sollicitoit vivement son retour en Italie. Malgré les lettres obligeantes que Philippe lui écrivoit, & l'espérance que lui donnoit Silva, il ne put digérer ce qui venoit de se passer à son sujet, & ayant plus d'égard à son honneur qu'à leurs prudens avis, il demanda instamment & avant tout, qu'on examinât sa cause, & qu'on fît reflexion que sa réputation y étoit intéressée. Enfin, après d'exactes informations sur ce sujet, l'Empereur declara Gonzague innocent de tous les crimes qu'on lui imputoit, & prononça que tout ce qu'on avoit publié contre ce Seigneur, étoit vain & calomnieux, & qu'on devoit punir rigoureusement ses accusateurs. L'Empereur ordonna aussi qu'on le remboursât de l'argent qu'il avoit emprunté, pour fournir aux fraix de la guerre de Parme & du Piémont, & que de plus

plus on lui payât la ſomme de trente mille écus d'or. Il fut décidé encore, qu'en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendu pendant la guerre & durant la paix, on lui donneroit le Val de San-Severino dans le Royaume de Naples, avec ſix mille écus d'or de revenu, & une penſion de dix mille écus d'or. L'Empereur voulut auſſi honorer André, fils de Gonzague, de l'Ordre d'Alcantara, avec trois mille écus d'or de penſion. Enfin, l'Empereur couronna tous ces bienfaits, en ajoûtant le titre de Préſident à la dignité de Conſeiller du Conſeil Aulique, dont ce Général étoit revêtu. Tout ceci ſe paſſa à Bruxelles le dix du même mois. Cette declaration étant ſignée de l'Empereur, & ſcellée de ſon ſceau, on la mit entre les mains de François Eraſſo, premier Secretaire, pour la porter à Gonzague. Gomez de Silva, qui étoit alors à la cour de l'Empereur, fit tous ſes efforts pour engager ce Seigneur à acquieſcer au jugement de l'Empereur, & à témoigner qu'il étoit ſatisfait pour le préſent: mais Gonzague, bien loin de ſuivre ſes conſeils, redemanda ſa premiere charge, ou ſi on aimoit mieux, le gouvernement des Païs-bas. Enfin, après avoir fait pluſieurs voyages dans les Païs-bas & en Angleterre, l'Empereur & Philippe perſiſtant toûjours dans les mêmes réſolutions, il prit congé de leurs Majeſtés, & ſe retira très-peu ſatisfait en Italie, pour y vivre en ſimple particulier.

HENRI II. 1555.

Gonzague ſe retire malcontent.

Cependant le Duc d'Albe étant arrivé en Italie, fit aſſembler une nombreuſe armée à Rivarotta, ſitué dans la Lombardie, & tint conſeil avec les Chefs, pour faire lever le ſiége de Vulpiano. Il avoit avec lui trente mille hommes d'Infanterie, Allemans, Italiens & Eſpagnols, près de ſix mille chevaux, & trente cinq (1) piéces de canon de tout calibre. Il ſe préſenta d'abord de grandes difficultés, que Céſar Maggi ſçut bien-tôt applanir par ſes avis judicieux. Il fit voir qu'on pouvoit aiſément renverſer avec deux canons la levée que nos troupes avoient faite ſur le bord de la Doire, où enſuite l'armée paſſeroit ſans aucun danger: il ajoûta qu'il faloit y porter des vivres pour quatre jours, avec des pontons pour traverſer les deux rivieres, lorſqu'on voudroit aller & venir. Les Généraux ennemis étant partis pour Saluggia, envoyerent le Marquis de Peſcaire avec Dom Garcie de Tolede, pour exécuter le deſſein de Maggi. Mais Briſſac, ſans attendre leur arrivée, abandonna le ſiége, & nos troupes qui étoient en petit nombre dans leur retranchement, ſe retirerent le 23. de Juillet, & laiſſerent entrer librement l'ennemi dans la ville, où pendant deux jours conſécutifs on fit venir beaucoup de vivres ſur la fin du même mois. Dans le même tems le Comte de la Trinité ſortit de Valfenieres, avec quatre cens chevaux & cinq cens hommes d'Infanterie, pour ravager le païs d'alentour que nous occupions: mais ſon imprudence le fit tomber dans notre Cavalerie; il fut battu & mis en fuite avec ſon détachement, & perdit un grand nombre de ſes ſoldats. Nos troupes furent extrêmement irritées de l'action cruelle du Duc d'Albe, qui, ſous prétexte d'aller aſſiéger Caſal, s'étoit emparé de Fraſſineto ſur le Pô, & avoit fait pendre le Gouverneur, paſſer au fil de l'épée tous les Italiens, & envoyé tous les François aux galeres.

Le Duc d'Albe ſuccede à Gonzague.

Vul-

(1) MS. Reg.

HENRI II. 1555.

Vulpiano étant rempli de troupes & de vivres, le Duc d'Albe paſſa avec ſon armée la grande Doire ſur des pontons, & ayant pris ſon chemin par Livourne (1), il vint camper devant Santia, que Briſſac avoit commencé à fortifier, & où Bonnivet & Louis de Birague s'étoient enfermés avec deux mille François & deux compagnies d'Allemans, que commandoit le Comte de Rockendolf. Theodore de Bedaigne avoit auſſi deux compagnies d'Italiens & cent chevaux Albanois. Le Duc d'Albe s'étoit imaginé, qu'à la nouvelle de ſon arrivée, nos ſoldats feroient ſortir le canon, & abandonneroient la ville. Maggi connoiſſant la prudence & la valeur de Louis de Birague, & de Bonnivet, Colonel de l'Infanterie Françoiſe, dit qu'il n'étoit pas vraiſemblable que ces deux grands Capitaines euſſent eu la temérité de venir dans cette place, pour en ſortir honteuſement au premier bruit de l'arrivée de l'ennemi; qu'ainſi il étoit plus à propos d'attaquer Maſino, ou Yvrée, qu'on prendroit plus facilement. Le diſcours de Maggi ne changea pas la réſolution du Duc d'Albe. A ſon arrivée, la garniſon de Santia vint fondre ſur lui, & combattit avec tant de chaleur, que Raimond de Cardone, Général de l'Artillerie, ne put preſque ſoutenir leur effort, & eut beaucoup de peine à conſerver ſon canon. Il fut bleſſé dangereuſement avec Alexandre Comte de Carpegne: enſuite on dreſſa les batteries contre la courtine qui étoit entre les baſtions de Bonnivet & de Damville, qu'on appelloit ainſi du nom des Chefs qui les commandoient. Les décharges qu'on y fit furent preſque inutiles, parce que Maggi & Cardone ne s'accordoient pas entr'eux. Les ennemis battirent la place pendant quinze jours ſans ſuccès, & tirerent envain deux mille huit cens coups de canon, ſans pouvoir ſeulement venir à bout de gagner la contreſcarpe. Bonnivet emporté par la chaleur du combat, & couvert d'un bouclier, ſauta ſur le baſtion qui portoit ſon nom, pour conſiderer l'ennemi, & y reſta long-tems, malgré la grêle de mouſqueterie qu'on tiroit ſur lui de tous côtés. Nos ſoldats ne purent le réſoudre à quitter cet endroit qu'avec peine.

Santia aſſiégé par le Duc d'Albe.

Ce ſiége faiſant par-tout beaucoup de bruit, le Roi envoya du ſecours, perſuadé qu'on en viendroit bien-tôt à un combat. Le Duc d'Albe ayant appris cette nouvelle, leva le ſiége, & ſe retira à Verceil avec ſon armée en déſordre & fort diminuée. Il prit en chemin San-Martino, & Gabiano, qu'il fit auſſi-tôt fortifier. Ces villes n'étoient pas éloignées de Caſal, qu'il tâcha vainement de ſurprendre le 27. d'Août. Pour venir à bout de ſon deſſein, il avoit introduit dans la maiſon d'une certaine veuve quelques Eſpagnols, qui devoient égorger la garde pendant la nuit, & faire entrer l'ennemi dans la place. Mais cette entrepriſe ne réuſſit point. Les lettres où le jour & le ſignal étoient marqués, & qu'une pauvre femme portoit dans un panier rempli d'herbes, furent interceptées. Le même jour, nos ſoldats voulurent eſcalader Aſti; mais les échelles étant trop courtes, on ne put pareillement venir à bout du deſſein qu'on s'étoit formé.

Qui leve le ſiége à l'approche du ſecours.

Tous les projets du Duc d'Albe eurent peu de ſuccès, & on ſe moqua de

(1) En Italien Livorno, bourg du Piémont, à 15. milles au Nord-Oüeſt de Caſal.

Digitized by Google

de la préſomption & de la vanité de ce Général, qui s'étoit vanté de reduire en vingt jours tout le Piémont. Cependant les François ayant repris courage, réſolurent d'attaquer Vulpiano, qui leur nuiſoit beaucoup, étant ſitué au milieu des villes de la dépendance du Roi: c'eſt pourquoi nous eſpérions tirer de grands avantages de la priſe de cette place. Le rapport d'un Médecin, qui apprit à Briſſac qu'il y avoit près de quatre cens ſoldats de la garniſon malades, augmenta encore l'ardeur de nos troupes pour ce ſiége. Il n'y avoit dans Vulpiano que cinq compagnies d'Infanterie, compoſées d'Italiens, d'Allemans & de bourgeois, & environ quatre cens chevaux, avec la cornette de Céſar Maggi. Ce Capitaine, qui commandoit dans la place, étoit allé trouver le Duc d'Albe, pour le preſſer d'envoyer du ſecours aux aſſiégés, & lui faire entendre que cela étoit aiſé, s'il vouloit faire avancer ſes troupes juſqu'à Gaſſeno, où pouvant paſſer la riviere à gué, elles empêcheroient même notre armée d'en faire le ſiége. HENRI II. 1555. Les François aſſiégent Vulpiano.

Sur la fin d'Août, on aſſembla toutes nos troupes à San-Balegno, ſous la conduite de Claude de Lorraine, Duc d'Aumale. Il y avoit vingt deux compagnies Françoiſes, huit d'Allemans, ſept de Suiſſes, quinze de Gendarmes, & neuf de Chevaux-légers. Ces troupes, comme le rapporte Montluc, compoſoient une armée de cinq mille hommes d'Infanterie, de mille Gendarmes, & de douze cens Chevaux-légers. Outre le Duc d'Aumale, & Briſſac, il y avoit à ce ſiége pluſieurs Chevaliers de l'Ordre du Roi, comme le Duc d'Enguien, le Prince de Condé, tous deux freres du Duc de Bourbon, Jaques de Savoye Duc de Nemours, François de Gouffier Seigneur de Bonnivet, François de Vendôme Vidame de Chartres, Jean Grognet Seigneur de Vaſſé, Artus de Coſſé de Gonnor, frere de Briſſac, Louis de Birague, & Blaiſe de Montluc, qui y vint le dernier. Il s'y trouva auſſi un grand nombre de Gentilshommes diſtingués, qui étoient partis de France de leur chef, pour ſe rendre promptement en Italie, au bruit de la bataille qu'on y devoit livrer. Tout le monde étant donc aſſemblé, on diſpoſa l'Infanterie de façon qu'elle inveſtiſſoit de trois côtés la ville & la citadelle. On avoit mis les Suiſſes du côté du Pô, & les Allemans entre Vulpiano & Lini; les François étoient auprès du grand baſtion de la citadelle. Le Duc d'Aumale, le Duc d'Enguien, le Prince de Condé, le Duc de Nemours, & les autres Seigneurs, ſe tenoient à mille pas de la place, vers San-Balegno. Damville, qui commandoit les Chevaux-légers, étoit plus loin du côté de Montanaro, il étoit éloigné de deux mille pas de la ville, avec ſa cornette, deux cens Gendarmes & quatre compagnies Italiennes d'Infanterie, qu'on avoit envoyées en cet endroit, pour arrêter au paſſage de la Doire ceux qui venoient de Trin & de Creſcentino. Roch Chaſteigner de la Rochepozay gardoit les gués de Brandici (1). Emanuel de Luna, que le Duc d'Albe avoit envoyé avec ſix cens Mouſquetaires Eſpagnols & Italiens, pour porter du ſecours aux aſſiégés, étant arrivé à Ponte-ſtura ou Pondeſture, & ayant paſſé le Pô pendant la nuit avec ſes troupes en grand ſilence, fut ſurpris par la Rochepozay, De Luna battu avec le ſecours qu'il amene.

(1) *Paradin* met Brandiſſe. C'eſt un lieu ſur le Pô.

Henri II. 1555. zay, qui tailla en piéces ſon détachement; enſorte que Luna ne put entrer dans la ville qu'avec quatre vingt ſoldats qui lui reſtoient.

Nos troupes, en pourſuivant les fuyards, ſe mêlerent avec eux, & s'emparerent d'une levée vis-à-vis la citadelle, & défenduë par un foſſé entre la citadelle & le baſtion: enſuite on dreſſa trois batteries; la premiere qui étoit de cinq piéces de canon, battoit le grand baſtion de la citadelle. Montluc qui avoit été reconnoître la place avec d'Aumale & de Feuquieres, non ſans courir beaucoup de danger, penétra au travers du retranchement qui étoit vis-à-vis la muraille, & fit placer l'autre batterie de quatre piéces de canon entre la ville & la citadelle, & la troiſiéme, d'autant de piéces, du côté où l'on avoit poſté les Suiſſes. Deux jours avant qu'on ouvrit la tranchée devant le baſtion qui couvroit le château, le Baron de Chippy, Meſtre de Camp, avec quelques ſoldats d'élite, revêtus de chemiſes blanches, ſe gliſſa de nuit dans le foſſé de la ville; & après avoir chaſſé ceux qui le gardoient, il s'empara des forts qui le défendoient de côté & d'autre. Tandis qu'on battoit le grand baſtion, on travailloit à miner trois différens endroits. Le feu ayant duré dix neuf jours & autant de nuits, on ſe prépara à mettre le feu aux mines & à monter à l'aſſaut. Le Duc d'Enguien & le Prince de Condé s'y trouverent avec le Duc de Nemours, Bonnivet, Louis de la Trimouille, Gilbert de Levi-Ventadour, d'Urfé, Guy de Daillon Comte du Lude, de Caumont-Lauſun, Claude de la Chaſtre, Jean de Chourſes-Malicorne, & de Vivonne, Seigneur de la Châtaigneraye. La mine ayant fait ſauter la voute inférieure du baſtion, les ennemis perdirent beaucoup de ſoldats. Les nôtres auſſi-tôt s'emparerent de cette fortification, & tuerent un grand nombre des ennemis, à qui la garniſon avoit fermé les portes de la citadelle, de peur que nos ſoldats, mêlés avec eux, n'y entraſſent. Céſar de Tolede, neveu du Duc d'Albe, (1) perdit la vie dans ce combat, où ſe ſignalerent le Duc d'Enguien, le Prince de Condé, le Duc de Nemours, & pluſieurs autres Seigneurs, qui affronterent les plus grands dangers. Sigiſmond de Gonzague, & Lazare, Capitaine des gardes du Duc d'Albe, y furent pris. Nos troupes n'eurent pas le même avantage de l'autre côté de la ville en fondant en même tems ſur la bréche, parce qu'il faloit deſcendre avec des échelles dans le foſſé, & monter enſuite ſur la muraille. Après un combat ſanglant, l'ennemi les repouſſa, & ils furent contraints de ſe retirer, au milieu d'une grêle de coups de pierre & de mouſquet, & à travers le feu de l'Artillerie. Pluſieurs y périrent. D'Eſtouteville, Comte de Crêange, reçut à la tête un coup de pierre, dont il mourut bien-tôt après Cet accident diminua un peu la joye qu'avoit cauſé l'avantage que nous avions remporté. Cependant le Duc d'Aumale fit placer, par l'avis de Montluc, deux canons ſur le

Priſe & baſtion, d'où l'on pouvoit battre la citadelle. Mais la garniſon con-

(1) L'Auteur dit en cet endroit que Garcilaſſo de Vega fut tué: mais Montluc au Liv. IV. d'où cet endroit eſt tiré, n'en parle point. L'Auteur fera dans la ſuite mention de ce Garcilaſſo; on a cru que ſon nom avoit été gliſſé en cet endroit pour celui d'un autre, & on l'a ſupprimé.

connoiſſant par expérience que ſes forces n'étoient pas aſſez grandes pour réſiſter à nos troupes, demanda à capituler le lendemain 20. jour de Septembre. Pour ſe rendre avec plus d'honneur, ils demanderent qu'on tirât cinquante coups de canon contre la citadelle. Ils ſortirent donc, vie & bagues ſauves, avec leurs armes, enſeignes déployées & tambour battant : Damville les eſcorta juſqu'à Trin. Après la priſe de Vulpiano, Briſſac fit venir de tous côtés des païſans pour démolir les murailles de cette place. Ils s'y tranſporterent avec joye, n'ayant point encore oublié les injures qu'ils avoient reçuës de cette ville, dévenue opulente par les courſes continuelles, & les pillages que ſes habitans faiſoient ſur eux depuis vingt ans. Henri II. 1555. demolition de Vulpiano.

Sur ces entrefaites, le Duc d'Albe fit achever promptement le fort qu'on avoit commencé proche de Pondeſture (1), où Louis Sforce, trahi par ſes gens, fut envoyé par ordre de Louis XII, & mis en priſon dans une citadelle bâtie ſur un rocher eſcarpé. Cette place étoit conſiderable par ſes fortifications, d'où l'on pouvoit arrêter ceux qui alloient de Caſal à Turin. L'armée victorieuſe prit le chemin de Pondeſture, & vint camper auprès de Creſcentino, après avoir traverſé la Doire ſur un pont de bâteaux. On en vint aux mains de part & d'autre, & on livra de fréquens combats. Le Duc d'Aumale alla à Livourne avec d'autres troupes, & partit le lendemain de ſon arrivée pour Villa-nova, proche de Caſal, où le même jour Damville & la Rochepozay, avec quelques ſoldats armés à la légere, tomberent entre les mains de quelques fantaſſins Eſpagnols, qui conduiſoient à Pondeſture des vivres & deux coulevrines. Les Eſpagnols les attaquerent entre deux montagnes, où, après les avoir enfermés de tous côtés, ils en prirent pluſieurs, & tuerent les autres. Ceux qui purent s'échaper, eurent beaucoup de peine à ſortir de cet endroit. Le Lieutenant de Pelous y fut tué, & le Sieur de la Rochepozay dangereuſement bleſſé. Petit échec que reçoivent les François.

Tandis que l'armée paſſoit le Pô du côté de Caſal, les Capitaines delibérerent ſi l'on attaqueroit Monte-calvo ou Pondeſture. La réſolution ayant été priſe d'aſſiéger Monte-calvo, on fit paſſer l'Infanterie, tandis que la Cavalerie s'engageoit dans un combat aux environs de Pondeſture. Salvaiſon, Gouverneur de Caſal, eſcalada les murs de Monte-calvo pendant la nuit, & prit cette place très-peu fortifiée ſans répandre de ſang. Il n'en fut pas de même de la citadelle : nos ſoldats ayant attaqué le baſtion du côté droit de la porte, furent d'abord repouſſés. Il y avoit un retranchement au bout du foſſé de cette citadelle, d'où l'ennemi pouvoit, en tirant en flanc ſur les aſſiégeans, les écarter par le feu de ſa mouſqueterie, & les empêcher d'entrer dans le foſſé. Caillac voyant cela, braqua trois piéces de canon contre le pont, pour le faire tomber, en rompant les chaînes qui le

(1) Ponte-Stura ou Pont de Sture, petite ville d'Italie, dans le Montferrat, ſur le Pô, qui y reçoit la petite riviere de Stura.

Henri II. 1555. le tenoient, & pour briſer enſuite la porte de la citadelle: en même tems on mina le baſtion.

Prile de Monte-calvo. Cependant le Roi envoya Paul de Thermes au ſiége de Monte-calvo, pour y commander. Mais ce ſage & modeſte Capitaine ne voulut point ſe ſervir de ſon autorité, prévoyant que tant de Princes & de Seigneurs, qui étoient préſens à ce ſiége, ne lui obéïroient qu'avec peine. Le Gouverneur de la citadelle, que notre armée venoit d'attaquer, ſe voyant reduit à de grandes extrêmités, & en craignant les ſuites, ſe rendit avant l'aſſaut, le ſept d'Octobre, à condition qu'il ſortiroit avec ſon bagage & ſes armes, tambour battant & enſeignes deployées, & que pour ſortir plus honorablement, il lui ſeroit permis d'emmener avec lui un canon de la citadelle: ce qu'il ne put faire, parce que les rouës & les flaſques de l'affût ſe rompirent. Ce Gouverneur ſe croyant en ſûreté après une capitulation ſi honnête, ſe rendit à Pondeſture pour s'excuſer aupres d'Alvaro de Sande, qui trouva l'action indigne d'un Eſpagnol, & le fit pendre ſur le champ, ſans vouloir l'ecouter. La prile de cette place fut de grande importance, tant parce que cette conquête s'étoit faite aux yeux du Duc d'Albe, dont l'arrivée en Italie avoit rép ndu la terreur de tous cotés, qu'à cauſe qu'elle facilitoit la navigation & le commerce de Caſal avec Turin, & empêchoit les courſes qu'on faiſoit de Pondeſture.

L'armée demeura plus de quarante jours à Monte-calvo pour ſe repoſer; tandis que nos troupes s'y livrerent à la joye, que le loiſir & le ſuccès de nos armes leur cauſoient. Le Duc de Nemours fit un défi aux ennemis, & demanda ſi quelqu'un d'entr'eux vouloit eſſayer ſon courage par des combats de lance. Dans le tems que l'armée étoit à Valenza, Damville avoit fait faire par un trompette la même propoſition au Marquis de Peſcaire, qui l'accepta, en priant de différer le combat juſqu'à ce qu'il ſe portât mieux. On renouvella donc le défi. De Thermes ſortit avec cinq cens cavaliers & deux cens mouſquetaires pour défendre les combattans, en cas que l'ennemi entreprît quelque choſe de contraire aux conventions. Le Duc de Nemours commença à courir deux fois de ſuite contre le Marquis de Peſcaire, ſans rien faire; à la troiſiéme courſe ils rompirent leurs lances, mais ſans ſe bleſſer. Claſſé fils aîné de Vaſſé, & le Marquis de Malaſpina, prirent leur place: Claſſé reçut un coup de lance à la gorge, qui le renverſa de ſon cheval, & dont il mourut quelques jours après. Gaſpard de Bolliers, Seigneur de Manes, & Lieutenant de la Rochepozay, combattit après eux contre d'Alava, Eſpagnol, qui lui perça le col d'un coup de lance, dont quatre jours après il mourut. L'action de Moncha, Enſeigne de Pivars, vengea la mort de nos deux Officiers, ou du moins nous conſola un peu de leur malheur. Ce jeune-homme attaqua vigoureuſement Caraffe, parent du Pape, & lui ayant paſſé ſa lance au travers du corps, il le laiſſa mort ſur la place. Après ce combat, ils s'embraſſerent les uns & les autres, ſelon l'uſage, & ſe retirerent. Les Italiens rapportent autrement le fait: ils diſent que le Duc de Nemours fut légerement bleſſé au bras, & que le cheval du Marquis de Peſcaire reçut un coup contre les conventions du combat.

Duel entre le Duc de Nemours & le Marquis de Peſcaire.

bat. Ils nient que Bolliers ait combattu après le Duc de Nemours, & aſſurent que ce fut Noailles, homme illuſtre par ſa naiſſance & par ſa valeur, dont nous avons parlé dans la relation du ſiége de Mets. Ils prétendent encore que George Manriquez courut contre Claſſé, & non pas le Marquis de Malaſpina; & que celui qui combattit contre Noailles ſe nommoit Céſar Millard, originaire d'Ecoſſe. Ils s'accordent avec nous pour les autres choſes. HENRI II. 1555.

Briſſac ayant fait venir des vivres dans Monte-calvo, donna le gouvernement de cette place à A. Dailly, Sieur de Piquigny, Vidame d'Amiens, y renforça la garniſon, & partit ſur la fin de l'automne, après avoir envoyé ſes troupes en quartier d'hiver. Chacun étant allé à l'endroit qu'on lui avoit deſtiné, de Clermont, qui avoit pris la route de Caſal, fut ſurpris par le Marquis de Peſcaire, qui s'étoit mis en embuſcade entre Monte-calvo & Caſal, avec près de cinq cens Chevaux-légers, & trois cens Arquebuſiers. Ce Capitaine perdit auſſi tout ſon équipage avec trente de ſes ſoldats, & eut beaucoup de peine à ſe rendre à Caſal avec ſa compagnie. Salvaiſon le vengea bien-tôt après de cette perte; car ayant appris qu'il y avoit deux cornettes de Cavalerie Italienne en quartier d'hiver auprès d'Alexandrie, il s'y tranſporta la nuit du huit de Décembre, avec cinq cens Mouſquetaires, & trente Chevaux-légers de ceux qui étoient reſtés de la compagnie de Clermont, & étant venu fondre ſur les cavaliers dans le tems qu'ils prenoient leur repas, il en tua plus de ſoixante, & prit pluſieurs chevaux de grand prix. Avantages réciproques des Impériaux ſur les François, & de ceux-ci ſur les premiers.

Coſme ayant enfin appris que l'armée navale des Turcs étoit arrivée au Fare de Meſſine, après avoir parcouru toutes les côtes de la Pouille & de la Calabre; il donna ordre de fortifier avec ſoin la côte de Piombino, qu'il fit border de ſoldats, parce qu'on croyoit que les Turcs pourroient faire leur deſcente en cet endroit. Il partit avec ſon armée pour Piombino, & prit en chemin Caparbio & la tour de Telamone, ayant laiſſé Groſſeto à côté, à cauſe de la difficulté qu'on auroit eu à le prendre. Il ſoûmit Caſtiglione della Peſcaïa, après avoir tiré quelques coups de canon. Marc Centurione, Général des galeres, s'empara auſſi de la citadelle & de l'Iſle de Giglio, proche de Porto-Ercole. Nos ſoldats, ne voulant pas demeurer dans l'oiſiveté, tirerent de Chiuſi & des autres places voiſines, cinq cens hommes d'Infanterie avec cinquante cavaliers, & ayant mis des chemiſes blanches par deſſus leurs habits, ils attaquerent Montepulciano, mais ſans aucun ſuccès. Les ennemis à leur tour envoyerent à Chianciano quatre cornettes de Cavalerie Napolitaine, avec quelques compagnies d'Infanterie, ſous le commandement de Jerôme degli Albizzi, pour ravager les campagnes aux environs de Montalcino. On fit partir un grand nombre de pionniers pour fortifier Poggio-del-Caſſero, ville voiſine de Piombino; on envoya auſſi de Livourne, de Porto-Ercole & de Porto-ferraïo, du canon & les autres inſtrumens de guerre. Luc-Antoine Cuppano fut mis à la tête de ces entrepriſes; on lui joignit Pierre del Monte, qui conduiſoit deux cens hommes, avec Simon Roſſermini & Alfonſe dell' Ante, de Piſe, dont Coſme ſe diſpoſe contre une deſcente des Turcs, & s'empare de pluſieurs places.

HENRI II. 1555. chacun avoit avec lui une Compagnie d'Infanterie. On fit venir auſſi de Volterra Dominique Rinuccini, qui fut envoyé à Piombino, pour y commander avec une garniſon de deux cens hommes d'Infanterie. Jean-Bâtiſte Martini, & Vincent Lignago partirent avec cent Chevaux-légers, pour aller ſe joindre à l'armée de Vitelli, qui avoit le commandement général des troupes de terre.

Expédition de l'armée navale des Turcs en Italie.

L'armée navale des Turcs, compoſée de quatre vingt galeres, ayant profité d'un vent favorable pour ſortir de l'Iſle de Ponza, ſituée vis-à-vis Terracine, avoit déja abordé à San-Stefano; & Cuppano étant parti un peu plutôt, avoit auſſi mis pied à terre avec ſes troupes dans l'Iſle d'Elbe. La flote Turque ſe rendit le 12. de Juillet devant Piombino, où Chiapino Vitelli s'étoit enfermé avec deux compagnies d'Allemans, outre la garniſon Italienne qui étoit déja dans la place, de crainte qu'on ne vînt l'aſſiéger. Tandis que la flote étoit devant Piombino, vingt navires arrivés d'Alger prirent la route de Populonia, ville autrefois célèbre par le grand nombre de ſes habitans, & qui eſt maintenant preſque deſerte. Lors donc qu'on eut appris l'arrivée des Turcs, chacun ſortit de ſa maiſon, pour ſe retirer dans la citadelle, le reſte de la flote deſcendit à Porto-fareſe, proche Piombino, où trois mille Janiſſaires avec d'autres ſoldats mirent pied à terre. Leon Santi ayant appris ce qui ſe paſſoit, s'avança promptement avec ſa Cavalerie, pour donner du ſecours à ceux qui étoient aſſiégés dans la citadelle de Populonia. En effet, les Turcs épouvantés de l'arrivée de ces cavaliers, prirent la fuite, & rentrerent précipitamment dans leurs vaiſſeaux, ayant perdu quelques ſoldats. Alors on combattit avec chaleur entre Piombino & Porto-fareſe, villes éloignées ſeulement de mille pas l'une de l'autre. Vitelli ayant fait venir les Allemans, envoya devant lui le Comte de Sala, Lieutenant de Madruce, & vint enſuite avec toutes ſes troupes rangées en bataille, pour attaquer les Turcs, qu'il mit en déroute, par le moyen ſur-tout des Piquiers. Le canon de la flote, qui foudroyoit les Allemans, les incommoda dans leur pourſuite: animés cependant par le ſuccès, ils ne ceſſerent de pourſuivre les Infidéles, juſqu'à ce qu'ils les euſſent contraints de remonter ſur leurs vaiſſeaux. Les Turcs perdirent en cette rencontre quatre cens hommes, & le Commandant des Janiſſaires fut tué. Les Impériaux perdirent peu de monde.

Son expédition en Corſe.

La flote Ottomane ayant mouillé l'ancre à la vûë des Chrétiens pendant deux heures, vira de bord, & fit voile vers l'Iſle d'Elbe, pour aller à Porto-longone, où les Turcs ravagerent & pillerent les campagnes, & emmenerent des captifs, ſelon leur coûtume, ſans être en état de faire quelque autre entrepriſe. Enfin, aprés quelques petits combats, ils remonterent dans leurs navires, & allerent en Corſe, pour ſe joindre à l'armée navale des François, qui étoit déja arrivée à Marſeille ſous la conduite du Baron de la Garde. Cette flote étoit compoſée de vingt huit galeres, dans leſquelles il y avoit quinze cens hommes de troupes d'élite, avec une grande quantité de vivres & d'inſtrumens de guerre. Auſſi-tôt on jugea à propos d'aſſiéger encore Calvi; & on ſe flatta de chaſſer tous les Genois de l'Iſle, après

après la priſe de cette ville. Quelque tems auparavant Paul-Jourdain des Urſins avoit voulu s'emparer de cette ville, mais il n'y avoit pas réüſſi. André Doria y ayant fait entrer du ſecours, des Urſins ſe retira dans des endroits bien fortifiés, pour y attendre l'arrivée de la flote des Turcs, qui après avoir couru toute la côte depuis le Cap Corſe, mirent à terre trois mille hommes. Les François en firent autant: enſuite on débarqua onze piéces de canon, qu'on dreſſa vis-à-vis la porte de la ville; & trois autres, qu'on deſtina à battre les murs de la citadelle. On dreſſa auſſi du côté de la mer une batterie de ſix canons & de deux coulevrines, pour canoner de revers les aſſiégés. Enfin, le 10. d'Août on ouvrit la tranchée, on dreſſa des échelles, & on livra l'aſſaut, où les Gaſcons monterent les premiers: nous fumes repouſſés trois fois de ſuite. Des Urſins, qui avoit fait en cette occaſion tout ce qu'on peut attendre d'un grand Capitaine & d'un brave ſoldat, reſſentit une vive douleur de cet affront. Nous perdimes dans cette action trois cens de nos ſoldats & trois drapeaux. Les Turcs qui avoient été préſens à cette expédition ſans combattre, feignirent le lendemain de vouloir en venir aux mains; mais ils ſe contenterent d'étourdir, par un bruit confus, les oreilles de ceux qui étoient en garniſon dans la ville, & de troubler l'air par quantité de cris & de coups de mouſquet. Enfin, après cette derniere action on déſeſpéra entierement du ſuccès, & on fit rapporter le canon à bord des vaiſſeaux. Nos troupes prirent le chemin de Baſtia, & camperent devant cette place, que Doria avoit fait fortifier avec ſoin. Des Urſins avoit déja donné ordre d'y dreſſer des batteries; mais les Turcs ayant refuſé des ſoldats, & ne pouvant avec ſes ſeules forces venir à bout de ſon entrepriſe, il abandonna le ſiége. Sur la fin d'Août, la flote des Turcs reprit la route du Levant, & après avoir rangé la côte de Sardaigne, elle ſe retira en Turquie, & notre flote retourna à Marſeille. HENRI II. 1555.

Coſme ayant eu peur que les François, aidés par les Turcs, ne fiſſent d'autres entrepriſes ſur les côtes de Toſcane, avoit fait promptement fortifier Piombino, & y avoit mis une garniſon ſous les ordres de Leonidas Malateſta. Auſſi-tôt qu'il ſçût le départ de la flote Turque, il ne craignit plus rien, & eut derechef envie d'aller ravager les campagnes aux environs de Montalcino. Mais les projets des Sienois qui y avoient formé une République, & les entrepriſes des François dans la Toſcane, le détournerent de ſon deſſein. En effet, les citoyens qui étoient reſtés dans Siene, & ceux qui avoient abandonné leur patrie pour conſerver leur liberté, s'écrivoient ſouvent, & s'encourageoient les uns les autres par leurs lettres: enſorte que, malgré les declarations publiques du Sénat que Coſme avoit établi dans Siene par le conſeil d'Agnolo Nicolini, & les lettres qu'on écrivoit aux exilés pour les engager à revenir, on s'appercevoit toûjours que les Sienois ne faiſoient rien de bonne volonté, & n'agiſſoient que par contrainte. Ainſi les Impériaux, à qui ils étoient ſuſpects, voulant pourvoir à leur ſûreté, dépouillerent les habitans de leurs armes, même de celles qui ſont les plus permiſes & qu'on porte par coûtume, & leur ôterent juſqu'à leurs cottes de mailles, dont l'uſage eſt permis à toutes perſonnes

Coſme ſe défie des Sienois.

Ils ſont desarmés par les Impériaux.

Henri II. 1555. en Italie. Les ſoupçons de Coſme augmenterent, lorſqu'il apprit que pendant que ſes ſoldats étoient occupés ſur la côte maritime, Corneille Bentivoglio s'étoit ſervi de l'occaſion, pour mettre en campagne quelques troupes d'Infanterie, & qu'il avoit fait des courſes avec ſa Cavalerie juſqu'à Buon-convento ; qu'enfin ayant trouvé la garniſon de San-Chirico très-foible, il avoit pris cette place avec Crevoli, qui s'étoit renduë par la lâcheté du Gouverneur. Chiaramonte de Groſſeto avoit répris pareillement ſur la côte maritime Caſtiglione della Peſcaïa, dont Vitelli s'étoit emparé quelque tems auparavant. La citadelle ſe rendit d'elle-même ; enfin tous les jours on faiſoit venir de nouvelles troupes de Petigliano à Groſſeto.

Coſme craignant pour Siene, jugea à propos d'y laiſſer les trois compagnies Eſpagnoles, qu'il avoit réſolu d'en faire ſortir ; & afin de ne point manquer à ſa parole, il fit venir au camp Santa-fiore, à la place de Jerôme Piſe, qui devoit commander les Italiens, & lui ordonna de marcher à leur tête du côté de Siene. Le Duc de Florence ordonna auſſi qu'on fit des recruës du côté d'Arezzo & dans la Romagne ; & on y leva ſept cens hommes qui avoient déja ſervi ſous Chiappino da Monte-vecchio, Antoine-Marie de Perouſe, & ſous Thomas Theodoli de Furli : on envoya dans Montepulciano Jean-Bâtiſte Bongiani d'Arezzo, & dans Caſoli le Comte Thomas de Gattaia, chacun avec une compagnie d'Infanterie. Enfin, Coſme craignant plus pour Pienza que pour les autres villes, y mit Sigiſmond Roſſi, de l'illuſtre famille des Comtes de San-Secondo.

Les François échouent devant Lucignano, mais s'emparent de Pienza.

Tandis que tout cela ſe paſſoit, & que Chiappino Vitelli étoit occupé à prendre les moulins ſitués aux environs de Campiglia, le long de la côte maritime, nos troupes ſortirent le dernier jour de Juillet, pour aller eſcalader les murs de Lucignano, où Concetto commandoit. Mais leurs efforts furent inutiles ; la garniſon ſe défendit courageuſement, & les habitans qui craignoient de tomber entre les mains du vainqueur, ſe joignirent aux ſoldats. Le bruit de ce mouvement s'étant répandu par-tout, Coſme fit ſortir de Siene Santa-fiore, avec une partie des Allemans & des Eſpagnols de la garniſon ; & ce Capitaine s'arrêta avec ſes troupes à Lucignanello, proche Buon-convento. Mais nos ſoldats, ne voulant pas revenir ſans avoir rien fait, retournerent à Pienza, qu'ils réduiſirent au point, que Sigiſmond de Roſſi, ſans pouvoir attendre l'arrivée de Santa-fiore, fut obligé de ſe rendre & d'accepter les conditions honnêtes qu'on lui offrit. Il ſortit donc, vie & bagues ſauves, & enſeignes déployées, après avoir promis, que ni lui ni ſes ſoldats, pendant l'eſpace de ſix mois, ne porteroient point les armes contre le Roi, ni contre la République des Sienois établie à Montalcino.

Le Duc de Florence, au déſeſpoir de ne pouvoir gagner l'eſtime & l'affection des Sienois, ni celle des peuples des environs, & indigné de la révolte de tant de places qui ſe rendoient d'elles-mêmes tous les jours, tint un conſeil ſecret pour faire abattre les citadelles & les murailles de ces villes, excepté celles qui étoient néceſſaires pour défendre la frontiere contre

re les François. Les Impériaux approuverent ſon deſſein : mais le Sénat de Siene conſervant encore, ſous le nom de l'Empereur, une eſpece de liberté, & une apparence de République, s'y oppoſa autant qu'il put. Cependant les Eſpagnols murmuroient, parce qu'on ne les payoit point, & que l'Empereur & le Roi Philippe, ſon fils, ne ſongeoient point à envoyer l'argent qu'on devoit lever dans le Royaume de Naples & de Sicile. A leur exemple les Allemans demandoient avec fierté & audace deux mois de paye qui leur étoient dûs, & vouloient auſſi qu'on leur en accordât un troiſiéme en forme de gratification, pour l'heureuſe expédition de Piombino ; ce qui donnoit lieu de craindre pour Siene, dont on n'étoit pas encore bien aſſûré. HENRI II. 1555.

A la priere de Coſme, l'Empereur envoya à Siene François de Tolede, revêtu d'un pouvoir abſolu, afin de ſoûmettre la ville. Ayant trouvé, lorſqu'il y vint, les habitans dépouillés de leurs armes, il penſa que la choſe étoit à-demi terminée, ou du moins qu'elle étoit très-avancée. Mais il n'en demeura pas-là : il y établit une nouvelle forme de République, contre le traité & les promeſſes, & ôta aux Sienois juſqu'à l'apparence même de la liberté. En effet, après que Tolede eût été reçû dans Siene avec applaudiſſement, le Capitaine du peuple vint pour le ſaluer, & lui repréſenta l'état malheureux où cette ville avoit été réduite. Il l'aſſura en même tems de la fidélité & du zèle que les citoyens avoient pour l'Empereur & le Roi Philippe, ſon fils. Tolede, ayant remercié cet Officier, lui dit qu'il n'y avoit point d'autre remede à attendre, que de ſe ſoûmettre entierement aux ordres de ces deux Princes, qui par leur bonté & leur douceur les délivreroient bien-tôt de leurs calamités. Le peuple & le Sénat ſe rendirent à ce diſcours flatteur, ſoutenu par la force. Quoique l'Empereur eût ratifié le traité de Coſme, pour ne pas le déſobliger, il ordonna cependant à Tolede, qui ſans autre refléxion avoit approuvé le même traité, de faire faire de nouveaux actes, par leſquels il donnoit à Philippe, ſon fils, l'Etat de Siene, en vertu du droit Impérial qu'il avoit acquis ſur ce païs. Ainſi, après avoir rompu le traité que Coſme avoit fait, il remit à Philippe le pouvoir ſouverain que les Sienois avoient cedé à l'Empereur ſur leur République : on lui donna auſſi le droit de bâtir une citadelle, & de faire ce qu'il jugeroit à propos, ſans être obligé de demander l'avis du Sénat ni du peuple. L'Empereur opprime entierement la liberté des Sienois

On accorda à Tolede le droit de citoyen, & d'aller au Sénat quand il le voudroit. On lui permit de faire ſes remontrances, & on le revêtit de l'autorité de Prieur pour toutes les affaires : on nomme ainſi la premiere charge de la République. L'Empereur n'eut pas de peine à réüſſir dans ſon entrepriſe, parce que la ville étoit environnée de garniſons. Certains citoyens, zèlés d'ailleurs pour leur liberté, dirent hautement qu'il faloit ſe ſoûmettre, puiſqu'autrement il n'étoit pas poſſible de ſecoüer le joug inſupportable des Florentins & de leur Duc ; que la République ne pouvant ſe ſoutenir d'elle-même, il étoit néceſſaire de ſe mettre ſous la protection d'un Prince auſſi puiſſant que Philippe, qui pourroit redemander un jour

à

Henri II. 1555. à Coſme ce qu'il occupoit dans cet Etat, & remettre les Sienois en poſſeſſion de leur ancienne liberté, lorſque les affaires d'Italie ſeroient paçifiées. Quoique Coſme vît bien que tout ſe paſſoit à ſon déſavantage, ſa prudence l'engagea cependant toûjours à diſſimuler, juſqu'à ce qu'il eût trouvé l'occaſion favorable de venir à bout de ſes deſſeins; ainſi il favoriſa toûjours, autant qu'il le put, les intérêts de l'Empereur & de Philippe ſon fils, & fut toûjours attaché à leur parti.

*Fin du quinzième Livre.*

HIS-

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE SEIZIÉME.*

### SOMMAIRE.

*LE nouveau Pape fait quelques mouvemens dans la Toſcane. Entrepriſes & projets de ſes parens. Coſme uſe d'abord de diſſimulation. Jean-François Guidi, Comte de Bagno, eſt dépouillé de ſes biens, & cité à Rome. Haine des Caraffes contre l'Empereur & le parti Impérial. Les Sforzes ſont inquiétés à ce ſujet Conditions d'un traité fait à Rome par d'Avenſon, Ambaſſadeur de France, & le Cardinal d'Armagnac; Annibal Rucellaï en apporte le projet en France. Le Roi le ratifie, & s'engage dans une alliance fatale à ſon Royaume. Le Cardinal de Tournon prévoit prudemment tous les malheurs dont elle fut l'origine, & la ſeule cauſe. Priſe de Crevoli dans la Toſcane, par les Impériaux. Heureux ſuccès de Corneille Bentivoglio. Perte de Sarteano. Mort du Marquis de Marignan, Gouverneur du Milanez; ſon habileté, ſa cruauté & ſon caractère. Le Cardinal Chriſtophle Madruce lui ſuccede. Le Duc d'Albe vient à Genes, d'où il paſſe à Naples, pour y prendre le commandement des troupes deſtinées à la guerre contre le Pape. Magnifique éloge de Jean Gropper, & de Claude Deſpenſe. La guerre ſe rallume entre l'Empereur & le Roi, à l'occaſion des Caraffes. Heureux ſuccès des François ſur la frontiere de Flandre. Combat de Germigni, près de Givets, ſuivi peu après de la bataille de Givets. La flote Hollandoiſe, en revenant des Indes, eſt pillée & brûlée par les François, avec une perte conſiderable de part & d'autre. Epineville de Harfleur, qui commandoit notre armée navale, eſt tué dans cette action. Henri d'Albret, Roi de Navarre, meurt à Pau en Bearn, laiſſant pour héritiere Jeanne ſa fille, qui avoit épouſé Antoine Duc de Vendôme. Affaires de France. Inſtitution des Licutenans Criminels de robe-courte. Le Roi qui s'étoit reſervé, & aux Juges Royaux, la connoiſſance du crime d'héreſie, fait une Declaration, par laquelle il la laiſſe aux Juges Eccléſiaſtiques, & enjoint aux Gouverneurs de faire punir ſans aucun délai, & ſans avoir égard à l'appel, ſelon l'énormité du crime, ceux qui avoient été condamnés par les mêmes Gouverneurs, ou par des Commiſſaires, comme convaincus d'héréſie. Vives rémontrances du Parlement de Paris contre cette Declaration. Traité avec Jean de Broſſe, Duc d'Etampes, au ſujet de la Principauté de Bretagne. Mouvemens à Geneve, & à Lucerne. Mort d'hommes illuſtres, de Wolfgang Lazius, de Conrad Pellican, de George Agricola, de Gemma Friſon, d'Edouard Wootton, d'Iſidore Clario,*

*d'Olimpia Fulvia Morata, de Marc-Antoine Majoragio, d'Oronce Finé, de Pierre Gille. Expédition de Nicolas Durand de Villegagnon, en Amerique. Mauvais ouvrages d'André Thevet. Diete d'Augsbourg, ſuivie de l'Aſſemblée de Naumbourg, où les Proteſtans forment une Ligue. On agite inutilement le différend au ſujet de Catzenelnbogen, entre Philippe Landgrave de Heſſe, & Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange. Traité conclu le 25. de Décembre, qui termine, après de grandes conteſtations, les troubles de la Religion: la crainte des Turcs d'un côté, & des François de l'autre, eſt le motif de cet accommodement. Les Proteſtans peuvent ſuivre la Confeſſion d'Augsbourg, ſans craindre d'être pourſuivis à ce ſujet. Queſtion ſur la Céne entre les Proteſtans. Mort de Jeanne, mere de l'Empereur & de Ferdinand. L'Empereur ſonge à ſe décharger des ſoins du gouvernement. Il convoque à Bruxelles une nombreuſe & célèbre Aſſemblée. Il donne ſes Royaumes & ſes Principautés à ſon fils, qu'il avoit fait Chevalier de la Toiſon d'or, après avoir abdiqué l'Empire en faveur de Ferdinand ſon frere, qui étoit déja Roi des Romains.*

## AUTEURS

### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*Jean-Bâtiſte Adriani, Onufre Panvini, Alex. André, Franç. Rabutin, Louis Guichardin, Les Actes de la Cour du Parlement de Paris, Thomas Cormier, Jean Leri, & Jean Sleidan.*

HENRI II. 1555. Conduite du Pape Paul IV.

COSME avoit de grands obſtacles à ſurmonter dans la Toſcane, & à la cour de l'Empereur; mais il trouvoit encore de bien plus grands embarras du côté de Rome. Dès que Paul IV. (1) avoit été élevé ſur la chaire de Saint Pierre, il ne s'étoit point comporté en pere zélé pour la paix, mais en oncle entierement gouverné par ſes neveux; & cette conduite avoit donné lieu à l'Empereur & à ceux qui ſuivoient ſon parti, de ſoupçonner qu'il rouloit dans ſon eſprit quelque projet ambitieux. Le Pontife redemanda alors à Coſme avec une extrême hauteur le fils de la ſœur de Charles Caraffe, appellé Matthieu Stendardo, Napolitain exilé, qui étoit depuis long-tems retenu en priſon, avec les autres Bannis de Florence. Coſme & François de Tolede qui avoient la conduite des affaires de l'Empereur dans la Toſcane, le lui rendirent ſans difficulté. Alors le Pape donna le chapeau de Cardinal à Charles Caraffe, homme altier & turbulent, qui avoit été élevé plutôt pour la profeſſion des armes, que pour l'état eccléſiaſtique. Attaché au parti de la France, il avoit long-tems ſervi ſous Strozzi, & depuis peu avoit défendu la ville de Porto-Ercole. Paul IV. avoit auſſi fait venir auprès de lui le frere de ce Charles Caraffe, nommé Jean Caraffe, Comte de Mon-

(1) Jean-Pierre Caraffe.

Digitized by Google

torio (1), qui, à la vérité, étoit d'un naturel plus doux & plus humain que son frere, mais qui ne brûloit pas moins d'ambition, & avoit une égale ardeur pour élever sa famille, même sur la ruine des autres, & à quelque prix que ce fût. HENRI II. 1555.

Il nomme un de ses neveux son Premier Ministre.

Quelque tems après, le Pape ôta au Duc d'Urbin le gouvernement des affaires du S. Siége, & après avoir solemnellement donné les marques d'autorité, & le Bâton de commandement à Jean Caraffe de Montorio, il le fit son premier Ministre. Il réünit en ce même tems au patrimoine de l'Eglise la Principauté de Camerino, que Jules III. avoit donné à Baudoüin son frere, & à Fabien son fils, destiné pour être gendre de Cosme; & il lui promit en échange des terres d'un aussi grand revenu. Il arriva alors un accident qui irrita beaucoup le Pontife. Jean-François Giugni, Banni de Florence, avoit été assassiné à Rome par des gens payés pour cette action. Lorsqu'on vint à faire des informations de ce meurtre, Averardo Serristori, Ambassadeur de Cosme auprès du Pape, en fut soupçonné: il étoit en effet vraisemblable que c'etoit par son ordre qu'on avoit assassiné ce Florentin, homme de courage & de mérite, & par-là redoutable à son Souverain.

Le Duc de Florence avoit fait demander au Pape, que les biens possedés par Rodolphe Baglioni dans le territoire de Perouze, & dont Adrien, son frere, s'étoit emparé pendant la vacance du S. Siége, fussent rendus aux enfans de Rodolphe, dont il avoit pris la tutelle; & il l'avoit obtenu. Mais le Cardinal Caraffe s'y opposa dans la suite, & empêcha que la chose ne fût exécutée. Non content d'avoir rendu inutile la grace que son oncle avoit accordée, il voulut que Cosme rendît à l'Archévêque Antoine Altoviti les revenus de l'Archévêché de Florence, dont on avoit donné la joüissance à l'hôpital, pour punir ce Prélat qui avoit été banni. On fit le procès à Jean-François Comte de Bagno, de l'illustre maison de Guidi, qui avoit toûjours porté les armes pour Cosme; & on lui suscita cette affaire à cause de l'argent qui avoit été pris aux François auprès de Cesene dans la Romagne, païs de la dépendance du Pape. Il fut donc cité à Rome, & n'ayant point répondu à l'assignation, ni comparu au jour qu'on lui avoit marqué, il fut proscrit: on donna ordre ensuite à Ascanio della Cornia, qui après avoir été pris dernierement à Chiusi, avoit été depuis peu échangé avec Lansac, prisonnier à Florence, de se rendre maître des places du Comte de Bagno, & d'y mettre en garnison dix compagnies d'Infanterie. On envoya avec lui Antoine Caraffe, cousin-issu-de-germain du Pape, à qui on avoit donné ces biens, & qui, ayant pris son chemin par la Marche d'Ancone, fit porter par mer du canon à Rimini.

Le Comte de Bagno est dépouillé de ses biens par le Pape.

On soupçonnoit Cosme de favoriser secretement le Comte de Bagno, parce que l'on avoit mis une nouvelle garnison dans Castrocaro, qui est situé sur les frontieres de l'un & de l'autre. Cosme nia ce qu'on lui imputoit,

(1) Qui étoit le dernier des trois freres: l'aîné étoit le Cardinal Charles, le second Antoine, & le troisième ce Jean-ci, dont il est question selon Sanſovin Du Pur.

HENRI II. 1555. toit, & après qu'on ſe fût emparé facilement de quelques places qui appartenoient au Comte de Bagno, le Duc craignant le Pape, demeura neutre dans cette guerre. Enfin, lorſque les troupes du Pape eurent pris la ville de Monte-bello, & enſuite la citadelle, dont la garniſon s'enfuit, le Comte de Bagno ſe vit dépouillé de tous ſes biens. Coſme ne voulant pas faire la guerre à contre-tems, diſſimula cette injure. Cependant le Pape fit publier des ordonnances, par leſquelles il défendoit ſous des peines rigoureuſes à ſes ſujets de porter les armes pour aucun Prince étranger, ſans en avoir obtenu la permiſſion de Sa Sainteté; ce qui fit que Leonidas Malateſta, Jaques ſon fils, & la plûpart des autres, craignant la proſcription, abandonnerent le parti de l'Empereur & du Duc de Florence. Marc-Antoine de Rieti, qui commandoit dans Caſtrocaro avec une compagnie de ſoldats d'élite, fut le ſeul qui mépriſa les ordres du Pape, & qui perſévéra conſtamment dans le parti de Coſme. Ces procédés & ces commencemens de diviſion, quoique légers en apparence, rendoient ſuſpecte à l'Empereur & au Duc de Florence l'ambition des Caraffes, lorſqu'il s'éleva tout à coup à Rome de nouveaux troubles, qui cauſerent de grands déſordres, & dont je vais dire l'origine.

Origine de nouveaux troubles en Italie.

Le Comte de Santa-fiore, chef de la maiſon des Sforzes, toûjours attaché au parti de l'Empereur (ainſi que ſes deux freres, le Cardinal Guido-Aſcanio, & Alexandre, Clerc de la (1) Chambre) avoit fortement ſollicité ſes autres freres, Charles, Grand-Prieur de Lombardie, & Mario, qui avoit été depuis peu fait priſonnier, d'abandonner le parti du Roi, & de s'aſſûrer une meilleure fortune. Il n'avoit pas eu de peine à le leur perſuader, parce qu'après la priſe de Siene, il faloit abſolument que la plûpart des biens de la maiſon des Sforzes tombaſſent ſous la puiſſance de l'Empereur. Mais Charles, qui actuellement étoit au ſervice du Roi, & qui avoit trois galeres fort bien équipées à Marſeille, demandoit pour premiere condition, qu'avant de quitter le parti de la France, il pût au moins faire conduire deux galeres dans quelque port dépendant de l'Empereur, afin de ne point paroître avoir paſſé de ſon côté, nud, pour ainſi dire, & déſarmé; ce qu'il tâcheroit de faire, diſoit-il, ſans donner aucun ſoupçon. Il les avoit donc fait partir pour Civita-vecchia, ville de l'Etat du Pape; & peu après, avec la permiſſion du Roi, & ſous la conduite de Nicolas Alamanni, à qui ce Monarque en avoit donné le commandement, elles y avoient abordé. Auſſi-tôt qu'elles y furent arrivées, Alexandre, frere de Charles, dit qu'il les avoit achetées de ſon frere, en chaſſa les François, & après en avoir ôté le commandement à Alamanni, il s'en rendit maître. Cependant le tumulte qui s'éleva, fut cauſe qu'il ne les put emmener, & Pierre de Capouë, Gouverneur de la citadelle, après avoir oüi les plaintes d'Alamanni, fit fermer le port, pour les empêcher de ſortir.

Le Cardinal, frere de Charles, ayant appris cette nouvelle, fit enſorte, avant que le Pape en fût informé, d'obtenir du Comte Jean de Montorio, par le moyen de Jean-François Lottini, ſon Secretaire, homme fidéle & ac-

(1) On le nomme vulgairement en Italien, *Chierico di Camera.*

Digitized by Google

actif, une lettre pour le Gouverneur du château de Civita-vecchia, par laquelle on lui ordonnoit de laiſſer ſortir librement du port, Alexandre avec ſes galeres. Dès qu'il en eût obtenu la permiſſion du Gouverneur, il mena promptement ſes galeres à Gaëte, & enſuite il en partit pour aller trouver à Naples Bernard de Mendoza. Le Pape ayant appris cette nouvelle par l'Ambaſſadeur de France, en fut extraordinairement irrité. Cet ambitieux vieillard, pour réparer l'honneur d'une illuſtre maiſon qu'il croyoit outragée, & pour faire éclater ſon grand courage, & déployer en même tems la puiſſance qu'il avoit reçue de Jeſus-Chriſt, écrivit au Cardinal de Santa-fiore, & lui ordonna avec des menaces terribles, de faire revenir au plutôt ces galeres, & de les rendre à Alamanni. Il fit auſſi citer Alexandre, pour venir rendre compte d'une action ſi hardie. Henri II. 1555.

Les Bannis de Naples, de Florence, & des autres endroits d'Italie, s'émûrent à la nouvelle de cet évenement, comme ſi le Pape eût fait une declaration de guerre: ce qui fit qu'ils ſe rendirent à Rome en grand nombre, à l'inſtigation du Cardinal Caraffe, dont l'eſprit étoit naturellement inquiet, & ennemi du repos, & qui d'ailleurs conſervoit une haine invéterée contre les Eſpagnols: car lorſqu'il portoit les armes pour l'Empereur dans la guerre d'Allemagne, il fut inſulté par un Eſpagnol dans une conteſtation qui arriva au ſujet d'un priſonnier. Après avoir porté ſes plaintes au Duc d'Albe, & demandé qu'il lui fût permis de ſe venger par un duël, non ſeulement le Duc ne voulut point l'écouter, mais il le traita avec mépris. Cet affront l'ayant obligé de quitter l'armée, & de ſe retirer en Italie, il fut arrêté à Trente par ordre de l'Empereur; on ne voulut point le renvoyer qu'il n'eût promis de ne point attaquer l'Eſpagnol, & on l'obligea de declarer qu'il en avoit été pleinement ſatisfait. Depuis ce tems-là il avoit toûjours été ennemi du parti de l'Empereur. Après avoir contracté une très-étroite amitié avec Pierre Strozzi, il rempliſſoit de ſoupçons l'eſprit du Pape, qui naturellement trop ſoupçonneux, prenoit toutes les impreſſions qu'on lui donnoit, & il l'animoit contre les Eſpagnols. On peut ajoûter à cela les injures particulieres que le Pontife (1) avoit autrefois reçues de l'Empereur. En effet, lorſqu'il étoit Archévêque de Chieti, & enſuite de Brindiſi, & membre du Conſeil public du Royaume de Naples, ayant été envoyé par le Pape Légat en Angleterre, l'Empereur lui ôta avec mepris & ſans aucun ſujet ſa dignité de Conſeiller. Lorſqu'il eût été admis dans le Sacré College, il trouva du poiſon que ſon valet de chambre, qui étoit Eſpagnol, lui avoit preparé. Comme ſa coûtume étoit de dire librement ſon ſentiment dans le Conſiſtoire, il avoit accuſé l'Empereur de s'entendre avec les Proteſtans, & d'être même fauteur des Hérétiques. L'Empereur s'étoit rappellé toutes ces choſes, & il en étoit arrivé que ſes Miniſtres, après que ce Cardinal eût été nommé à l'Archévêché de Naples, l'empêcherent long-tems d'en prendre poſſeſſion, & de joüir de ſes droits. Enfin, on n'avoit pas encore oublié les intrigues des Im-

Haine du Cardinal Caraffe pour l'Empereur.

Sujets que Paul IV. avoit de haïr l'Empereur.

(1) Avant qu'il fût élevé au Pontificat. P. D. o. f.

HENRI II. 1555. Impériaux, qui avoient fait tous leurs efforts pour empêcher ſon élection.

Le Pape repaſſant tout cela dans ſon eſprit, & n'examinant pas aſſez qu'il ſe préparoit à faire la guerre à contre-tems, ſans avoir, ni argent, ni ſoldats, ni tout ce qui étoit néceſſaire, écouta trop ſa famille, & s'engagea, lui & ſes alliés, dans une guerre auſſi périlleuſe qu'injuſte. Mario Sforze craignant pour Alexandre, & voulant appaiſer en quelque manière la colere du Pape, étoit allé de la part du Cardinal ſon frere, trouver Mendoza, pour l'engager à faire revenir à Civita-vecchia, comme on le fit auſſi, les galeres qu'Alexandre en avoit emmenées. Le Cardinal Caraffe néanmoins, pour ôter tout moyen d'accommodement (après que le bruit de la conjuration tramée contre le Pape dans le palais du Cardinal de Santa-fiore, Camerlingue, eût éclaté) le cita au nom du Pape, & après l'avoir fait monter dans un caroſſe, l'envoya priſonnier au château Saint-Ange. Camille Colonna fut arrêté en même tems, ſous prétexte qu'il avoit conferé ſecretement & ſouvent avec le Marquis de Sarria, Ambaſſadeur de l'Empereur, & avec le Comte de Cincione, qui étoit venu depuis peu à Rome au nom de Philippe, pour préſenter, ſelon la coûtume, ſes reſpects au nouveau Pape. Quoique le Cardinal Caraffe ſçût parfaitement que Camille ignoroit toutes les choſes dont il étoit ſoupçonné, il craignoit néanmoins que comme il avoit beaucoup de cœur, & qu'il étoit le principal appui de la maiſon de Colonna, toûjours ennemie des Papes, il n'entreprît quelque choſe de nouveau en faveur de l'Empereur: après donc l'avoir fait venir de Zagorolo par adreſſe, il l'avoit fait enfermer dans une priſon très-étroite. Il empêcha auſſi de ſortir de Rome Julien Céſarini & Aſcanio della Cornia, qui lui étoient ſuſpects pour les mêmes raiſons, & les obligea de donner caution.

Brouilleries de la Cour de Rome.

Joſeph Cantelmo Comte de Popoli, proche parent du Pape, s'oppoſoit aux deſſeins des Caraffes; & ſoit qu'il agît par prudence, ou qu'il y fût engagé par quelques vûës intéreſſées, parce que ſes biens étoient ſitués dans les Etats de l'Empereur, il tâchoit de les détourner de la guerre. Ses conſeils lui ayant attiré une réprimande injurieuſe de la part du Cardinal Caraffe, il demanda ſon congé au Pape, & retourna chez lui. Quelque tems après, Mutio Tuttavilla, Capitaine des gardes, & quatre Cameriers, furent dépouillés de leurs charges, parce qu'on les ſoupçonnoit de favoriſer le parti contraire. On commença cependant à lever des troupes dans la Romagne (1), païs fertile en bons ſoldats, & dans la Marche d'Ancone, & l'on dépêcha le 17. d'Août Laurent Guaſconi au Duc d'Urbin, pour lui donner ordre de lever dans la Romagne ſix mille fantaſſins & trois cens chevaux, afin de les amener à Rome quand on en auroit beſoin. On donna ordre auſſi au Cardinal Hippolyte d'Eſte, chargé à Rome des affaires du Roi, de ſortir de la ville, parce que, comme les Caraffes le diſoient, il y tenoit une conduite irréguliere & ſcandaleuſe; mais ce fut véritablement à cauſe de l'envie qu'ils lui portoient, pour s'être oppoſé à l'élection du Pape.

(1) Ou Duché de Spoleto.

Pape. Cependant le Cardinal Caraffe inventa un autre prétexte pour couvrir un ordre si injurieux, & excusa ainsi cette action auprès d'Hercule Duc de Ferrare, frere du Cardinal d'Este, & auprès de celui-ci même. Il disoit que par l'intrigue des ennemis du Cardinal d'Este, & par leurs artifices, qu'il n'avoit pu encore, ni découvrir, ni prévenir, on avoit fait entendre au Pape que ce Cardinal rouloit de grands desseins, & que, selon ses conjectures, celui qui lui avoit rendu ce mauvais office, étoit le Cardinal Pie de Carpi, ennemi du Cardinal de Ferrare depuis long-tems, & qui craignoit extrêmement que le Cardinal d'Este ne parvînt quelque jour à la Papauté : ce qu'il étoit aisé de connoître par les lettres des Impériaux. Il ajoûtoit encore que le Cardinal Pie de Carpi étoit d'intelligence avec le Cardinal Jean du Bellay, Prélat ambitieux, à ce qu'il prétendoit, & qui par l'éloignement du Cardinal d'Este, espéroit obtenir l'une de ces deux choses, & même toutes les deux; ou d'avoir le gouvernement des affaires de France, ou de parvenir un jour au souverain Pontificat, selon les espérances que lui en avoit données le Cardinal Pie de Carpi. HENRI II. 1555.

Le Cardinal de Lorraine étoit grand ennemi du Cardinal du Bellay, qui aimoit beaucoup sa patrie : pour complaire au premier, le Cardinal Caraffe avoit décrié le Cardinal du Bellay auprès du Roi, & le lui avoit enfin rendu suspect, parce qu'il avoit lié une étroite amitié avec le Cardinal Carpi; ce qui fit que les ministres du Roi conduisoient à Rome les affaires de France sans le consulter, & sans qu'il en pût même être informé. L'Abbé Bresengo, Espagnol, qui étoit au service de Philippe, fut alors arrêté par le Légat de Boulogne, suivant l'ordre des Caraffes, lorsqu'il alloit en poste de Milan à Naples; & les lettres du Duc d'Albe (par lesquelles les Caraffes disoient qu'on reconnoissoit ouvertement que les Espagnols, aidés du secours des Sforzes, avoient conspiré contre le Pape) furent décachetées. On manda aussi à Rome Marc-Antoine Colonna, fils d'Ascanio; mais ayant été averti par Jeanne d'Arragon, sa mere, qui lui avoit dépeché par deux différentes routes deux couriers à Marino, il ne vint point, & il s'employa à fortifier Palliano. Cependant comme les fortifications n'étoient pas encore assez élevées pour être en état de défendre la place, Colonna en sortit, & les habitans la livrerent aux Caraffes. On prit aussi-tôt après Nettuno, ville située proche la mer, & de la dépendance des Colonnas. Le Cardinal de Santa-fiore, oncle & tuteur de Paul-Jourdain des Ursins, fut aussi sommé dans sa prison, de livrer au Pape la citadelle de Bracciano; & Cosme engagea des Ursins, qui avoit alors épousé Isabelle, l'une de ses filles, à remettre la citadelle entre les mains des Caraffes, en exigeant d'eux des sûretés, & à faire enforte d'adoucir l'esprit du Pape par toutes sortes de moyens. Le Cardinal du Bellay rendu suspect au Roi.

Telle fut l'origine d'une guerre, non seulement funeste à l'Italie, mais encore très-préjudiciable à la France. Après que les Caraffes eurent fait de vains efforts pour y engager le Sénat de Venise, ils en conférerent à Rome avec Jean d'Avanson, Ambassadeur du Roi, & avec le Cardinal George d'Armagnac. Dès qu'on fût convenu des conditions, on envoya en Le Pape sollicite le Roi de se liguer avec lui contre l'Empereur.

HENRI II. 1555. en France Annibal Rucellaï, neveu de Jean della Caſa, homme de confiance & Secretaire du Pape, pour faire tout ſçavoir au Roi, & l'engager à ſe liguer avec le Pontife. On avoit déja aſſemblé à Rome trois mille hommes d'Infanterie, & les miniſtres du Roi avoient permis aux Caraffes, en attendant des ordres plus exprès de Sa Majeſté, d'employer pour le beſoin préſent de la guerre, la Cavalerie Françoiſe qui étoit à Parme & à la Mirandole, ſous la conduite d'Octavio Farneze. Cela ne laiſſoit pas de troubler beaucoup dans la Toſcane les deſſeins de Coſme, qui néanmoins preſſoit fortement Tolede de mettre ſon armée en campagne, & de reprendre au plutôt Crevoli, qui avoit été pris depuis peu, & d'où les François faiſoient tous les jours des courſes, & ruinoient le païs. A peine put-on engager les Allemans à ſortir de Siene; ils en partirent enfin avec trois compagnies de fantaſſins Eſpagnols, ſous la conduite de Santa-fiore, & dans l'eſpérance qu'ils recevroient bien-tôt leur paye. Après avoir fortement battu la place, on donna l'aſſaut: les nôtres réſiſterent courageuſement aux efforts des aſſaillans, qui perdirent plus de cinquante de leurs meilleurs ſoldats; cependant la garniſon qui ne voyoit aucune eſpérance de ſecours, ſe retira pendant la nuit, & abandonna la place à l'ennemi, qui en fit auſſitôt raſer les murailles.

Priſe de Crevoli par les Impériaux.

Santa-fiore fut extrêmement irrité, de ce que le Cardinal Camerlingue, ſon frere, étoit encore en priſon, pour n'avoir pas rendu les galeres, & de ce que les démarches de Mario, ſon autre frere, qui étoit allé à Naples les redemander à Mendoza, avoient été inutiles. Il alla donc lui-même trouver le Duc d'Albe qui étoit occupé à la guerre de Piémont, & qui alors tenoit conſeil à Pondeſture avec Jean-Bâtiſte Caſtaldo & le Marquis de Marignan, ſur les affaires de la guerre, pendant que les nôtres aſſiégeoient Vulpiano. Il obtint du Duc d'Albe les galeres; & après qu'il les eût fait ramener à Civita-vecchia, le Pape ſollicité par le ſacré College, fit ſortir de priſon le Camerlingue, après l'avoir obligé à conſigner deux cens mille écus d'or pour la ſûreté des Caraffes. Cependant le Duc de Florence, pour chaſſer toutes nos garniſons du Val de Chiana, pendant que Santafiore étoit abſent, & pour rendre plus ſûr & plus libre l'accès de la ville qui étoit réduite à une extrême diſette, avoit commandé à Chiappino Vitelli, de mettre ſon armée en campagne, de commencer par attaquer Chiuſi, & enſuite d'aller à Sarteano. Vitelli s'empara en chemin de Pienza, qui avoit été tant de fois pris & repris, & de peur qu'il ne tombât dorénavant entre les mains des François, il en fit raſer les murailles. Le Comte de Randos, Albanois ſurprit en même tems des lettres écrites par un certain Sienois, qui étoit alors à Radicofani; & ſoit qu'elles fuſſent ſinceres, ou qu'il les eût écrites exprès à deſſein d'impoſer, elles troublerent les projets de Coſme. Ces lettres portoient que Radicofani n'étoit pas ſi bien fortifié qu'on ne pût facilement s'en rendre maître, ſi l'ennemi tournoit ſes pas de ce côté-là. On y ajoûta foi; & comme cette place étoit d'auſſi grande importance que Chiuſi ou Sarteano (car ce païs de montagnes, qui s'étend juſqu'à Montalcino, & par où l'on va de Pitigliano

Pienza priſe & raſée par le Duc de Florence.

gliano & de Caſtro dans la Toſcane, étoit fermé par la priſe de Radicofani) Vitelli, par le conſeil du Duc de Florence, y conduiſit ſon armée. Henri II. 1555.

Lorſqu'on eût fait venir par des chemins détournés & difficiles quatre piéces de canon d'Arezzo, & qu'on eût fait bréche à la place, on donna l'aſſaut. Mais les Italiens & les Eſpagnols eſcaladerent la muraille avec ſi peu d'ardeur, qu'ils furent repouſſés ſans peine. Ce fut en vain que les Officiers ſe mirent à leur tête pour les animer par leur exemple: leurs exhortations & leurs menaces furent inutiles. On donna un ſecond aſſaut, avec auſſi peu de ſuccès. Vitelli, ſur les promeſſes que lui firent les Allemans de combattre courageuſement, avoit réſolu d'attaquer une troiſiéme fois la place par un autre endroit, lorſque Coſme jugea à propos de faire revenir l'armée, parce que l'on étoit ſur la fin d'Octobre, & que les pluyes étoient fréquentes. Les nôtres, ſelon le rapport de ceux qui ont écrit l'Hiſtoire de Toſcane, perdirent alors une belle occaſion de ſe rendre maîtres de Siene, qui, ſi on les en croit, étoit réduite à une ſi grande extrémité, que malgré les ſoins & les dépenſes du Duc de Florence, qui y faiſoit tous les jours porter des vivres qu'on amenoit par mer à Livourne de la Pouille & de la Sicile, il y en reſtoit à peine pour quinze jours. De ſorte que ſi l'on eût aſſemblé les troupes d'Octavio Farneze, & des places voiſines dans la Toſcane, avec celles qu'on croyoit que le Pape (qui s'étoit déja accordé avec le Roi) auroit fournies, il n'y a point de doute qu'on n'eût repris Siene, avec beaucoup plus de facilité qu'elle n'avoit été priſe. Radicofani vainement aſſiégé par les Florentins.

B. de Mendoza, qui, en attendant l'arrivée du Duc d'Albe, avoit la conduite des affaires dans le Royaume de Naples, étoit venu alors ſur les frontieres de l'Etat Eccléſiaſtique, avec huit mille hommes d'Infanterie, & quinze cens chevaux, pour intimider le Pape & les Caraffes, avant qu'ils ſe fuſſent declarés contre Philippe, & par ce moyen les détourner des deſſeins qu'ils avoient déja pris, mais qui étoient encore cachés. Le Pape à la vérité parut d'abord témoigner du chagrin, ou du repentir; il fit un choix de quelques Cardinaux, & leur donna ordre de chercher un moyen de mettre la paix & l'union entre deux puiſſans Princes. Cependant pour ne pas donner lieu au Duc d'Albe de penſer de lui peu favorablement, il avoit ſevèrement défendu qu'on levât des ſoldats dans les terres de l'Egliſe, & il avoit donné ordre à Octavio Farneze, qui étoit encore au ſervice du Roi, de renvoyer au plutôt les troupes qu'il avoit à Caſtro & à Pitigliano. Octavio en fut indigné, & comme il étoit déja depuis long-tems irrité contre le Roi, de ce qu'il n'avoit pas eu le commandement dans la guerre de Toſcane, il ſe retira à Parme, & ayant quitté le parti de la France, il traita dans la ſuite avec l'Empereur & le Roi Philippe, par l'entremiſe du Duc d'Albe. Octavio Farneze paſſe dans le parti de l'Empereur.

Tandis que le Pape étoit incertain s'il feroit la guerre ou la paix, le Cardinal Caraffe, toûjours ennemi du repos, engagea les François à repréſenter au S. Pere le péril où il étoit expoſé; à lui rappeller les injures qu'il avoit reçûës, & qu'il n'oublioit pas facilement; & par ce moyen faire Moyens dont on ſe ſert pour irriter le Pape

HENRI II. 1555. contre l'Empereur.

re pancher du côté de la guerre ſon eſprit déja ébranlé par d'autres motifs. On n'eut pas beaucoup de peine à engager le Pontife à prendre plutôt le parti de la guerre, que celui de la paix. Le Cardinal Caraffe ſe ſervit pour cela d'un moyen efficace : il avoit ſondé depuis long-tems les diſpoſitions du Cardinal de Lorraine, avec qui il avoit été lié autrefois d'une étroite amitié. L'affaire fut miſe en delibération dans le Conſeil du Roi, après l'arrivée de Hannibal Rucellaï en France. Anne de Montmorency, qui étoit déja avancé en âge, & par conſéquent moins touché des idées de gloire, & qui d'ailleurs appercevoit en tout cela de la mauvaiſe foi & de l'artifice, dit que cette guerre lui paroiſſoit être à contre-tems, & peu convenable à la ſituation des affaires : Qu'on étoit ſur le point de faire dans peu la paix, ou une tréve, avec l'Empereur & le Roi ſon fils ; qu'on ne pourroit la rompre, ſans en faire rejetter la faute ſur nous, ſi, ſous prétexte de proteger le Pape, on portoit la guerre en Italie : Qu'ainſi il faloit ſuſpendre cette delibération, juſqu'à ce qu'on eût des nouvelles certaines de la négociation au ſujet de la paix avec l'Empereur, qui devoit ſe conclure par l'entremiſe des Anglois : Que cela étoit beaucoup plus important & plus avantageux à la France.

Ambition du Cardinal de Lorraine.

Le Cardinal de Lorraine, dont l'eſprit brouillon aimoit les nouveaux projets, & qui, à l'humeur guerriere près, reſſembloit aſſez au Cardinal Caraffe, fondé ſur le nom d'Anjou, qui avoit été autrefois dans ſa famille, avoit ſes vûës & ſes eſpérances ſur le Royaume de Naples, pour l'aggrandiſſement particulier de ſa Maiſon. Comme il étoit perſuadé, que ſi l'on faiſoit la guerre de ce côté-là, le Duc de Guiſe, ſon frere, en auroit infailliblement le commandement, il applaudit à l'inclination qu'avoit le Pape pour la guerre. Il fut d'avis qu'on ne laiſſât pas échaper une occaſion ſi favorable d'étendre en Italie l'Empire des François, qui ayant autrefois reçû des Papes le Royaume de Naples, pourroient le recouvrer aiſement, aidés de la même faveur, & particulierement de celle de Paul IV, qui étant d'une illuſtre maiſon de ce Royaume, réleveroit par ſon ſeul crédit les factions d'Anjou preſque éteintes. Il ajoûta, que ce projet de la paix avec l'Empereur & le Roi ſon fils n'étoit pas aſſez important, pour que ceux qui, ſans ſe mettre en peine de l'opinion des hommes, ne devoient penſer qu'à la gloire du nom François, préféraſſent l'incertain au certain. Il tint encore d'autres diſcours flatteurs & ſéduiſans, qui gagnerent facilement l'eſprit du Roi, enflé de quelques heureux ſuccès, & qui étoit entierement livré au Duc de Guiſe, & à ſes partiſans. Le Connétable de Montmorency n'approuva pas beaucoup cette réſolution, mais auſſi il ne s'y oppoſa pas, accoûtumé par une pernicieuſe habitude à la complaiſance & à la flatterie, vices ordinaires des courtiſans : il comptoit d'ailleurs, que tout le mauvais ſuccès de cette guerre, que ſa prudence lui faiſoit prévoir, ſeroit entierement mis ſur le Comte des Guiſes ; ainſi il ne voulut point contredire le Roi. Mais il ſe repentit dans la ſuite de cette conduite, où il y avoit plus de politique & de malignité, que de droiture & de bonne intention. Car lorſque la tréve eût été rompuë, & que le Duc de Guiſe eût mené en Italie la meilleure partie des troupes Françoiſes, il fut lui-même défait dans la ba-

Politique pernicieuſe du Connétable.

bataille qui ſe donna auprès de S. Quentin; & comme le vulgaire ne juge que par les évenemens, il s'attira plus de haine qu'il n'en avoit voulu attirer à ſon rival. HENRI II. 1557.

On envoya donc au Pape le Cardinal de Lorraine, qui s'étant joint à Lyon au Cardinal de Tournon, partit au mois de Septembre pour Rome, où il le fit entrer dans cette affaire, en quelque ſorte contre ſon gré. Ce Cardinal prévit les ſuites de cette guerre, comme le Connétable de Montmorency, mais il ne les diſſimula pas comme lui. Ayant verſé beaucoup de larmes, il déplora les malheurs qui alloient fondre ſur la France; prit le Ciel à témoin qu'il n'y avoit aucune part; & rejettant tout ſur la légereté où l'ambition du Cardinal de Lorraine, il tâcha ſouvent de juſtifier ſa conduite devant pluſieurs perſonnes illuſtres & dignes de foi. Le Cardinal de Tournon, ſe declare contre la guerre.

Le Pape vers ce tems-là avoit fait publier un Bref, dans lequel il étoit dit, que le Cardinal revêtu de l'Evêché d'Oſtie, ſeroit toûjours Doyen du ſacré College, & que cette dignité lui donneroit le pas devant les Cardinaux même plus anciens que lui. C'eſt pour cette raiſon que le Cardinal de Tournon, perſuadé qu'il ne pouvoit aller à Rome ſans bleſſer ſa dignité, parce qu'il ſe verroit obligé de marcher après le Cardinal du Bellay, (à qui ce titre avoit été conféré) s'étoit arrêté long-tems à Lyon. Mais le Roi, ſollicité par les lettres continuelles des Caraffes, lui avoit mandé expreſſement de partir au plutôt. Enfin, le traité fut ſigné, mais tenu ſecret: & même le Cardinal de Lorraine parut ſortir de Rome, ſans avoir rien conclu. On députa auſſi-tôt au Roi, Louis de S. Gelais Sieur de Lanſac, pour lui porter les conditions du traité, afin qu'il les approuvât, & les ratifiât. Le Cardinal de Lorraine paſſa par Ferrare, où il fit ſçavoir à Hercule d'Eſte, ſon parent, tout ce qu'il avoit fait à Rome; car il avoit engagé ce Duc, malgré ſon grand âge, dans cette dangereuſe guerre, par des motifs auſſi frivoles que ceux dont il s'étoit ſervi pour y engager le Roi. Réglement par rapport à l'Evêché d'Oſtie.

Il alla enſuite à Veniſe, où après avoir expoſé les mêmes choſes dans le Sénat, ſans cependant parler du traité, il vit bien qu'il avoit à faire à des gens ſenſés, qui contens de témoigner leur bonne volonté pour le Roi, faiſoient voir qu'ils étoient très-éloignés de faire la guerre. Voici quels furent les principaux articles de ce traité, que j'ai tout entier entre les mains. Que le Roi Très-Chrétien engageoit ſa foi de défendre Paul IV. & le S. Siége contre tous ceux qui oſeroient l'attaquer, de quelque condition qu'ils fuſſent, & même de la plus rélevée, & promettoit que ce ſeroit ſon principal objet dans la guerre d'Italie: Qu'il prendroit ſous ſa protection le Cardinal Caraffe, le Comte Jean de Montorio, Antoine Caraffe, & leurs héritiers, & qu'il leur donneroit en Italie, ou en France, des biens proportionnés à ceux que cette guerre pourroit leur faire perdre: Que ce traité ſubſiſteroit toûjours entre le Roi, la perſonne du Pape, & le S. Siége, & que dans l'Italie leur Ligue ſeroit défenſive & offenſive; mais que le Piémont en ſeroit excepté: Qu'on mettroit en dépôt à Rome ou à Veniſe, au mois de Février prochain, cinq cens mille écus d'or, pour Articles du traité de la France avec le Pape.

HENRI II. 1555. ſubvenir aux fraix de la guerre, & que le Roi en fourniroit trois cens cinquante, & le Pape cent cinquante: Que pour le beſoin de cette guerre, le Roi envoyeroit en Italie, quand il ſeroit néceſſaire, dix ou douze mille hommes d'Infanterie étrangere, avec cinq cens Gendarmes, & autant de Chevaux-légers, & que Sa Majeſté donneroit le commandement général de toutes ces troupes à quelque Prince (par-là on déſignoit le Duc de Guiſe, frere du Cardinal de Lorraine) Que le Pape de ſon côté fourniroit dix mille hommes d'Infanterie, ou davantage, ſuivant que la néceſſité de la guerre l'exigeroit, & mille chevaux, qui ſeroient entretenus de l'argent qui auroit été mis en dépôt: Qu'il donneroit des vivres & le paſſage libre aux troupes du Roi: Qu'il fourniroit toutes les fois qu'il faudroit, & autant qu'il pourroit, les piéces d'Artillerie avec leur attirail, & en un mot tout ce qui ſeroit néceſſaire à la guerre: Qu'on commenceroit à la faire dans le Royaume de Naples, ou dans la Toſcane, ſelon qu'il paroîtroit plus à propos, & que s'il étoit néceſſaire, on pourroit auſſi la porter dans la Lombardie: Qu'on declareroit la guerre à Coſme, afin de rétablir l'ancienne liberté de la République des Florentins: Qu'aucun des Confédérés ne feroit la paix avec l'ennemi commun de l'une & de l'autre Puiſſance, & même d'une ſeule des deux, ſans que l'autre n'en fût informé, & n'y eût conſenti: Que la République de Veniſe ſeroit compriſe dans ce traité, ainſi que tous les autres Princes qui voudroient y acceder pour la liberté de l'Italie.

On convint auſſi que, lorſque le Royaume de Naples ſeroit recouvré, le Pape, à la réſerve de Benevent & de ſon territoire, qu'il prendroit pour lui, donneroit ce Royaume à l'un des enfans du Roi, mais non au Dauphin: Que les frontieres de l'Etat Eccléſiaſtique s'étendroient d'un côté juſqu'à San-Germano, & de l'autre juſqu'au Garigliano, & au-delà de l'Apennin, juſqu'à la riviere de Peſcara; deſorte que tout le païs qui eſt en deçà des frontieres de l'Abruzze, & de la campagne de Rome, & outre cela la ville de Gaëte qui y eſt ſituée, ſeroient à l'avenir de la dépendance du Pape: Que le revenu annuel, qu'on lui payoit par rapport à tout ce païs, ſeroit augmenté de vingt mille écus d'or: Que celui à qui le Pape donneroit l'inveſtiture de ce Royaume, affranchiroit les peuples des impôts, des tributs, & autres charges, que les Impériaux & les Eſpagnols avoient impoſées, & que tout ſeroit remis ſur l'ancien pied: Qu'il rendroit les biens, les privileges & les droits aux Grands du Royaume, aux Gentilshommes, & à tous ceux à qui on les auroit ôtés, pour avoir ſuivi le parti de la France: Qu'il n'exerceroit aucune autorité dans les affaires de religion, ſi ce n'eſt dans celles qui pourroient le concerner comme Protecteur de l'Egliſe: Qu'il ne donneroit aucune atteinte à la juriſdiction eccléſiaſtique, par des Edits, des Appels (1), ou par quelqu'autre moyen: Qu'il n'empêcheroit point qu'on apportât librement des vivres à Rome: Qu'il ſeroit ſoûmis & fidéle au Pape, & qu'il fourniroit pour la guerre quatre cens Gendarmes

&

(1) Les éditions de Patiſſon & de Drouart *in* 8. ajoutent; des Défenſes.

& deux galeres bien équipées: Que dans le Royaume il ne recevroit aucun Banni, ſujet du Pape; & que le Pape de ſon côté n'en recevroit aucun des ſujets du Roi, excepté dans Rome, qui eſt comme la patrie commune de toutes les nations: Qu'on donneroit au Saint Siége, dans la Sicile, des biens dont le revenu annuel ſeroit de quinze mille écus d'or: Que le Comte de Montorio poſſederoit en liberté & de plein droit dans le Royaume des terres qu'on lui aſſigneroit, & qui produiroient vingt cinq mille écus d'or de rente; qu'il auroit auſſi, lui & ſes héritiers, la liberté d'en diſpoſer par teſtament, par contrat, ou tranſport, en un mot qu'ils en jouïroient de plein droit & ſans reſerve: Qu'on donneroit, les mêmes revenus à Antoine Caraffe: Que le Roi Très-Chrétien envoyeroit ſans différer ſon ſecond fils dans le Royaume, pour y être élevé; & qu'en attendant qu'il fût parvenu à un âge aſſez avancé pour avoir la connoiſſance des affaires, le Pape & le Roi choiſiroient des perſonnes capables, qui en auroient la conduite: Que le Roi feudataire, ou ſes héritiers & ſucceſſeurs, ne pourroit être ni Empereur, ni Roi des Romains, ni poſſeder le Milanez, ou la Toſcane, ni enfin être Roi de France: Que ſi cela arrivoit, il ſeroit obligé de renoncer au plutôt à la couronne de Naples, & à tous ſes Domaines; & que s'il le refuſoit, il perdroit tous les droits qu'il auroit ſur ce Royaume, & en ſeroit privé ſur le champ: Que ſi l'on ne pouvoit envoyer ſi-tôt dans le Royaume le jeune Roi, à cauſe de ſa grande jeuneſſe, cela n'empêcheroit pas que l'Etat ne fût gouverné en ſon nom, par des perſonnes que le Pape & le Roi choiſiroient pour cet effet; qui prêteroient ſerment de fidélité au Pape & au Roi, & promettroient de ne rien faire, qui fût contraire à leur volonté: Que ſi le jeune Roi n'étoit pas dans un âge aſſez avancé pour prêter ſerment au Pape, le Roi ſon pere le feroit au nom de ce Prince, de la même manière qu'on l'avoit en dernier lieu pratiqué à l'égard de Jules III; mais qu'auſſi-tôt que le Roi feudataire auroit atteint l'âge compétent, il ratifieroit ſon ſerment, & que même, s'il étoit néceſſaire, il le renouvelleroit: Qu'il ſeroit permis au Pape, pour diminuer la cherté des vivres, d'acheter dans la Sicile, quand il le jugeroit à propos, juſqu'à dix mille meſures de bled, & de les faire tranſporter à Rome, exemptes de toute charge & de tout impôt: Que le Roi donneroit ſes ordres, pour que les Gouverneurs ou autres Officiers n'y miſſent aucune oppoſition, afin qu'à la premiere demande cet article fût exécuté ſans aucune ſupercherie. HENRI II. 1555.

Ce traité fut fait à Rome le 16. de Décembre (1) par le Cardinal de Lorraine & les Caraffes. Mais on étoit déja convenu avec le Duc de Ferrare avant le 15. de Novembre, que ſuivant le traité conclu avec le Pape, il auroit le commandement des armées dans toute l'Italie, excepté dans le Piémont: Qu'il regarderoit, ſans aucune exception, les alliés du Roi comme les ſiens, & qu'il tiendroit pour ennemis les ennemis de la France: Que s'il plaiſoit au Roi d'envoyer de France en Italie quelque Prince, il auroit le commandement des armées, en l'abſence du Duc de Ferrare: Que ce Duc donneroit un libre paſſage ſur ſes terres aux troupes Françoiſes, Traité fait avec le Duc de Ferrare.

(1) Dans les éditions de Patiſſon & de Drouart on lit, le 15. de Décembre.

HENRI II. 1555. ſes, & leur fourniroit des vivres, & qu'il refuſeroit l'un & l'autre aux ennemis : Que le Roi lui payeroit tous les mois une penſion de deux mille écus d'or : Qu'il prendroit ſous ſa protection le Duc de Ferrare, & toutes les places qu'il poſſédoit alors, avec celles qu'il devoit poſſeder, & ſeroit obligé de les défendre, comme les ſiennes propres : Que pour cela le Roi entretiendroit, ſelon l'uſage du Royaume, cent Gendarmes, dont le Duc de Ferrare auroit le commandement, deux cens Chevaux-légers, & deux mille hommes d'Infanterie : De plus, qu'on mettroit en dépôt trois cens mille écus d'or, & que ſi les coffres du Roi ne pouvoient pas les fournir, on les emprunteroit des Banquiers : Qu'on payeroit tous les ans au Duc de Ferrare vingt mille écus d'or, lorſqu'on auroit recouvré le Royaume de Naples, & quinze mille, quand la Toſcane ſeroit réduite : Qu'on lui donneroit des biens, dont le produit ſeroit de cinquante mille écus d'or, lorſqu'on ſe ſeroit emparé de l'Etat de Milan ; & que pour gage on lui mettroit Cremone entre les mains : Que le Duc de Ferrare de ſon côté ſeroit obligé de fournir toute l'Artillerie avec ſon attirail, de la poudre & des boulets : Qu'il lui ſeroit libre d'engager Camille Colonna dans le parti du Roi, & de s'en ſervir dans cette guerre ; & qu'en ce cas le Roi ſeroit obligé de lui payer tous les mois une penſion de trois cens écus d'or.

Hoſtilités en Italie. Tandis que ces choſes ſe paſſoient à Rome & à Ferrare, Corneille Bentivoglio étant ſorti de Montalcino, ſurprit Ottieri & Montaione, places qui apartenoient à Sinolfo, noble Sienois, qui à la perſuaſion de François de Tolede, avoit depuis peu abandonné le parti du Roi. Comme cette expédition avoit ouvert un paſſage de la campagne de Rome dans la Toſcane, Coſme s'étoit perſuadé que le bruit qui couroit à Rome & parmi les François, au ſujet du ſiége de Siene, avoit quelque fondement ; & que la ville étant réduite à une extrême néceſſité par la diſette des vivres, & la mutinerie de la garniſon, il y avoit apparence qu'on pourroit s'en rendre maître ſans beaucoup de peine : c'eſt ce qui l'avoit engagé à demander à Philippe, Roi d'Angleterre, un emprunt de cent mille écus d'or, pour faire cette guerre. Cependant Tolede étant mort vers ce tems-là à Siene, Philippe donna pour Gouverneur à cette ville François de Mendoza, Cardinal de Burgos, qui, au nom de Philippe, fit compter au Duc de Florence ſoixante mille écus d'or, afin d'en employer vingt mille à ſoulager la néceſſité des habitans, & le reſte au fraix de la guerre préſente. Le Cardinal de Burgos s'étant acquis à ſon arrivée, tant par cette libéralité, que par l'opinion qu'on avoit de ſa haute pieté, l'affection des habitans, traita d'une autre manière avec Coſme, que n'avoit fait Tolede, ſon parent, qui ſans doute favoriſoit ſes intérêts. Mais le Duc de Florence prévint & ſurmonta, avec ſon adreſſe & ſa diſſimulation ordinaires, toutes les difficultés qui pouvoient naître.

Lorſqu'on eut pris Vulpiano, & que les nôtres eurent tenté inutilement de ſurprendre Pondeſture, le Duc d'Albe voyant les troupes Françoiſes diſperſées, avoit diſtribué les ſiennes dans les garniſons : Bernardin de Mendoza, qui, comme nous avons déja dit, étoit venu ſur les frontieres de l'Etat

l'Etat Eccléſiaſtique, s'étoit auſſi retiré avec les ſiennes. Vers ce même tems, Philippe avoit envoyé Garcilaſſo de la Vega au Pape, avec des lettres remplies de complimens, afin d'ôter à ce Pontife ombrageux tout ſujet de former quelque nouveau projet. Le Pape de ſon côté, avoit mis ſes troupes en quartier d'hyver, & ſe contentoit de faire fortifier Palliano, Nettuno & Anagni. HENRI II. 1555.

Le Duc de Florence ayant reçu de Philippe l'argent dont nous avons parlé ci-deſſus, pour ne pas donner lieu de croire qu'il demeuroit ſans rien faire, réſolut, quoiqu'à contre-tems, de ſe venger de la priſe des places qui apartenoient à Sinolfo. Il mit donc ſon armée en campagne, & en donna la conduite à Santa-fiore, qui, chemin faiſant, s'étant emparé de Serre, marcha vers Chiuſi, & commença par attaquer Sarteano. Un Capitaine François commandoit dans cette place, avec Fauſtino de Camerino, homme fort brave. Lorſqu'ils eurent refuſé de ſe rendre à la ſommation qui leur fut faite, les aſſiégeans braquerent contre la ville ſix piéces de canon, qui en abattirent les murailles. La garniſon ſe retira auſſi-tôt avec quelques habitans dans le château, & abandonna la place à l'ennemi, qui la pilla. Les aſſiégeans trouverent plus de difficulté dans l'attaque du château. Cependant ils étoient perſuadés que tout ce qu'ils avoient fait étoit inutile, ſi les François en reſtoient les maîtres. La difficulté étoit, que la citadelle ne pouvoit être battuë que du côté qui eſt enfermé dans la ville: ſa ſeule ſituation mettoit à couvert des efforts de l'ennemi, tous les autres côtés qui étoient en dehors. Siége de Sarteano par Santa-fiore.

Santa-fiore ayant fait combler de terre les maiſons de la ville qui étoient vis-à-vis de la citadelle, en forma comme des plate-formes, ſur leſquelles il fit dreſſer ſes batteries. Les aſſiégés l'ayant apperçû, ils firent en même tems un retranchement derriere le mur. Dès que la bréche fut faite, les ennemis monterent à l'aſſaut; mais ils furent repouſſés avec beaucoup de perte; ce qui néanmoins ne leur fit pas abandonner leur entrepriſe. Après qu'ils eurent levé de nouvelles troupes, & fait venir du canon de Montepulciano & de Lucignano, avec des Eſpagnols d'Orbitello, & de Porto-Ercole, ils commencerent à miner le grand baſtion; en quoi Fréderic de Montauto, qui commandoit les Italiens, rendit de grands ſervices. Enfin les aſſiégés, voyant qu'il n'y avoit plus de ſecours à eſpérer, & que les vivres commençoient à leur manquer, parlerent de capituler; ils avoient été informés que Jean Gagliardo, qui harceloit les ennemis par des courſes continuelles, avoit été défait avec ſes troupes d'élite, & que Gagliardo lui-même avoit été fait priſonnier. On convint donc que les aſſiégés ſortiroient, vie & bagues ſauves. Comme l'ennemi ne voulut jamais que Fauſtino & quelques-uns de ſes gens fuſſent compris dans la capitulation, il fut conclu, que les autres ſortiroient, & que Fauſtino & ſes gens reſteroient dans la citadelle. Il en ſortit en tout quatre cens hommes bien armés. Fauſtino, la nuit ſuivante, voyant qu'il ne pouvoit par ſa fermeté & ſon courage engager ſes compagnons à défendre la citadelle, ſe fit jour avec eux l'épée à la main, au travers des ennemis; & après avoir taillé en piéces un corps de garde Allemand, arriva ſans perte à Chiuſi. Le château La place ſe rend.

étant

HENRI II. 1555. étant ainſi abandonné, on en donna la garde à Bombaglino d'Arezzo, qui dans l'aſſaut avoit couru riſque de perdre la vie; les ennemis prirent bientôt après Cetona, & quelques places voiſines.

Pendant le ſiége de Sarteano, on livra un combat entre Chianciano & Chiuſi, où Jean-Bâtiſte Martini ayant eu ſon cheval tué ſous lui, fut fait priſonnier avec deux Capitaines. Philippe Alamanni tomba entre les mains des François, qui perdirent auſſi quelques-uns des leurs, mais aucun Officier de diſtinction. Comme le mois de Décembre étoit fort avancé, l'ennemi ne voulut pas aller à Chiuſi, parce que le ſiége en paroiſſoit fort difficile, & le ſuccès très-incertain; & que d'ailleurs ceux qui étoient ſortis de Sarteano, s'y étoient retirés. Dans ce même tems Jean-Jaques Medicino, Marquis de Marignan, étant venu peu de tems auparavant de Piémont à Milan, tomba dans une maladie, cauſée par de longues veilles, & des travaux continuels, & y mourut, le huitiéme jour de Novembre. Le vingt un du même mois, on fit ſes obſéques avec beaucoup de magnificence, & le Duc d'Albe y aſſiſta avec la premiere Nobleſſe de la Province. Le Marquis de Marignan étoit de baſſe extraction, & ſon pere, appellé Bernard, étoit Fermier des impôts de Milan. Il s'inſinua dans la maiſon de Medicis, par la reſſemblance du nom, & fût lui-même l'artiſan de ſa fortune, & de celle de ſon frere, Jean-Angelo, qui parvint dans la ſuite à la Papauté (1). Dans ſa jeuneſſe il avoit donné des preuves d'une hardieſſe prête à tout entreprendre, & par ce moyen il étoit parvenu à un poſte conſidérable dans la maiſon de Jerôme Morone. François Sforze, dernier Duc de Milan, qui ſoupçonnoit avec raiſon Viſconti, dit Monſignorini, à cauſe du crédit qu'il avoit parmi le peuple, réſolut, par le conſeil de Morone, de ſe ſervir de Medicino & du Capitaine Pozzino, pour s'en défaire. Après l'exécution de cet aſſaſſinat, Sforze ne voulant pas en être regardé comme l'auteur, donna des ordres ſecrets pour qu'on tuât Pozzino, & que par ce moyen on ne pût ſçavoir la vérité. Il eſt vraiſemblable qu'il auroit fait le même parti à Medicino, ſi celui-ci n'eût éludé ſes artifices par un artifice tout contraire. Morone lui avoit donné une lettre pour le Gouverneur de Muſſo, place très-forte, ſituée ſur le bord du lac de Como, d'où elle regarde le païs des Suiſſes: ſous prétexte de recevoir Medicino dans ce fort, il ordonnoit par cette lettre qu'on ſe défît de lui. Medicino ayant preſſenti le deſtin qu'on lui préparoit, contrefit adroitement une autre lettre, qui paroiſſant écrite de la main de Sforze, portoit que le Gouverneur remit la citadelle entre les mains de Medicino, & qu'il partît promptement pour Milan. S'étant rendu maître par cette ruſe du château de Muſſo, il obligea Sforze, par l'intérêt qu'il avoit à tenir ſecret l'aſſaſſinat de Viſconti, ou de diſſimuler ſa ſupercherie, ou de traiter avec lui à des conditions juſtes & raiſonnables.

Mort du Marquis de Marignan. Son origine, & ſon caractere.

Le Roi (2), les Venitiens, & le Pape, ayant dans la ſuite fait enſemble un traité ſecret, Medicino entreprit l'an 1526. de lever ſix mille Suiſſes au nom

(1) Ce fut Pie IV, ſucceſſeur de Paul IV, élu Pape en 1559.
(2) François I.

nom des Puiſſances alliées, étant dans un lieu où il ſe voyoit à portée de ſe charger de cette commiſſion ; en quoi, ſelon le rapport de François Guichardin, il fit paroître de l'avarice. Deux ans après, à la ſollicitation d'Antoine de Leyva, il paſſa du côté de l'Empereur, & reçut en échange du château de Muſſo, la ville de Marignan (en Italien Melignano) d'où il fut appellé le Marquis de Marignan. Depuis ce tems-là, il fut toûjours chargé des emplois les plus conſiderables de la guerre. Dans celle de Hongrie, & peu après dans l'expédition de Charles Duc de Savoye contre Geneve, il eût le commandement de l'Infanterie Italienne. Enſuite, dans la guerre d'Allemagne, qui fut la plus grande de toutes, il fut Grand-Maître de l'Artillerie. Il s'acquit encore une grande réputation dans celle de Parme & de Toſcane, & par la priſe de Siene. L'Empereur néanmoins & le Duc de Florence, mécontens de ſes retardemens & de ſa lenteur, la lui avoient ſouvent reprochée par des lettres & par des exprès envoyés de leur part, comme s'il n'eût fait ſervir cette guerre qu'à ſes propres intérêts. Ce fut un homme d'un eſprit vif, mais fourbe, robuſte de corps, & infatigable dans les exercices militaires, accoûtumé aux veilles & aux travaux ; en un mot, ſi l'on excepte ſon humeur féroce & cruelle, & ſa cupidité inſatiable, il doit ſans contredit être mis au nombre des grands Capitaines de ſon ſiécle. Au reſte quoiqu'il aimât extraordinairement à piller, il faiſoit néanmoins un bon uſage de ſes exactions, qu'il employoit à vivre magnifiquement, & à bâtir de ſuperbes édifices. Il paſſoit ſouvent les jours & les nuits dans les jeux de hazard : ce que je blâmerois peut-être davantage, ſi ce défaut n'étoit ordinaire aux gens de guerre. On porta d'abord ſon corps à Marignan ; mais enſuite, par l'ordre de Pie IV, ſon frere, il fut tranſporté à Milan, où ſa mémoire fut honorée d'un Mauſolée ſuperbe, embelli de colomnes d'un travail ſingulier, qu'on avoit fait venir de Rome.

HENRI II. 1555.

Après la mort du Marquis de Marignan, le Duc d'Albe ayant été appellé ailleurs, Philippe, par le conſeil de Jean-Bâptiſte Caſtaldo, nomma pour Gouverneur du Milanez, Chriſtophle Madruce, Cardinal de Trente (1), homme d'un caractère aimable & généreux, qui s'étant attiré l'amitié des ſept Electeurs de l'Empire, & même des Princes Proteſtans, avoit beaucoup travaillé pour les affaires d'Allemagne, & avoit rendu de grands ſervices à l'Empereur en pluſieurs occaſions importantes. On lui joignit le Marquis de Peſcaire, pour avoir ſous lui le commandement des armes. Les choſes ayant été ainſi reglées dans la Lombardie, & dans le Piémont, le Duc d'Albe vint à Genes. Lorſqu'il fut arrivé à Livourne, le Duc de Florence & le Cardinal de Burgos vinrent au-devant de lui ; & après qu'il eût conféré quelque tems avec eux, comme il étoit déja informé du traité conclu avec la France, il partit de-là pour Naples. On avoit auparavant fait de nouvelles levées en Eſpagne, & on y avoit fait embarquer cinq mille hommes pour l'Italie.

Le Cardinal de Trente nommé Gouverneur du Milanez.

Le

(1) On l'appelle ſouvent le Cardinal Madrucci.

HENRI II. 1555.

Le Baron de la Garde (1) qui commandoit dix galeres, ſur leſquelles il avoit tranſporté à Civita-vecchia le Cardinal de Lorraine & le Cardinal de Tournon, ayant été ſurpris par une tempête, fut obligé de relâcher à l'Iſle de Corſe, dans le port de San-Fiorenzo. La flote Eſpagnole qui portoit à Genes les nouvelles levées, avoit auſſi été battuë de la même tempête, & n'ayant pu continuer ſa route, elle avoit mouillé à une cale peu éloignée du port où les François avoient touché. Le Baron ayant appris leur arrivée, ſe tint quelque tems en repos, afin de reprendre ſes forces; il fondit enſuite inopinément ſur les Eſpagnols, qui croyant que c'étoient des pirates Turcs, furent facilement mis en fuite. Il y eut deux vaiſſeaux de charge coulés à fond, parce qu'étant trop chargés, ils n'avoient pu ſuivre les autres; ils portoient environ mille Eſpagnols, dont une partie furent noyés, & les autres mis à la chaîne.

La flote Eſpagnole battue par les François.

Dans ce même tems Bone Sforze, mere de Sigiſmond-Auguſte Roi de Pologne, & d'Iſabelle, mere de Jean Prince de Tranſilvanie, étant ennuyée de demeurer avec ſon fils, quitta la Pologne, & vint en Italie, où elle fut reçuë avec magnificence à Veniſe. Un grand nombre de Sénateurs, & cent des premieres Dames de la ville allerent au-devant d'elle ſur le Bucentaure; & enſuite, accompagnée du Cardinal Hippolyte de Ferrare & d'Othon Truchſes, Cardinal d'Augsbourg, elle fut conduite en grande pompe au palais d'Eſte. Après quoi s'étant embarquée ſur une galere qu'on avoit fait préparer, elle aborda dans la Pouille au port de Bari, dont la ville qui avoit été donnée en dot à ſa mere Iſabelle d'Arragon, lui appartenoit par droit héréditaire. Elle y mena dans la ſuite une vie peu reglée, & fort différente de celle qu'elle avoit menée juſqu'alors, ayant un attachement ſingulier & peu honnête pour un certain Papacoda, qu'elle fit héritier de tous ſes biens par ſon teſtament, au préjudice de ſes enfans. Mais cette diſpoſition fut vaine: car après avoir perdu ſa réputation, elle perdit auſſi tout ce qu'elle poſſedoit, & finit peu de tems après ſes jours dans le deshonneur & l'indigence.

Bone Sforze vient en Italie. Sa conduite.

Quelque tems après, François Veniero, Doge ou Duc de Veniſe, qui étoit d'un tempérament fort délicat, tomba dans une maladie dont il mourut, après avoir poſſedé ſa dignité pendant un an & onze mois. Sleidan a écrit qu'elle lui avoit été ôtée, pour avoir malverſé par rapport aux bleds, en preférant ſon intérêt particulier à l'intérêt public. Cet Auteur, qui en cela s'eſt fondé ſur de faux rapports, eſt peut-être excuſable; & je crois qu'étant auſſi exact Hiſtorien qu'il l'eſt ordinairement, s'il a avancé ce fait dans ſes écrits (qu'il mit à la vérité en ordre quelque tems avant ſa mort, mais qu'il n'a pas lui-même mis au jour) il n'auroit pas manqué de le corriger dans la ſuite, ſi Dieu eût prolongé ſes jours. Il ne s'écarte pas tant néanmoins de la vérité; car Louis Guichardin dit que Veniero, ſans avoir été privé de ſa charge, s'étoit attiré la haine du peuple, pour avoir mal diſpoſé du bled; ce qui regarde le premier des trois articles compris dans le ſerment que font les Doges de Veniſe. Il fut inhumé dans l'égliſe de

Mort de François Veniero, Doge de Veniſe.

(1) Autrement, le Capitaine Polin ou Poulin.

de S. Sauveur, où Pierre, ſon frere, lui fit ériger un magnifique Mauſolée. On lui donna pour ſucceſſeur Laurent Priuli, perſonnage recommandable par ſa haute prudence, & par l'intégrité de ſes mœurs, & outre cela très-verſé dans les ſciences. HENRI II. 1555.

Vers la fin de l'année, le Pape donna le chapeau de Cardinal à Jean Siliceo, Archévêque de Tolede, à Bernard Scoto de Sabina, à Diomede Caraffe, à Scipion Rebibba, à Jean Riuman, natif de Riume en Gaſcogne, à Jean-Antoine Capizucchi, & à Jean Cropper, Allemand (1), qui par une grandeur d'ame, & une modeſtie aſſez rare au ſiécle où nous ſommes, refuſa cette dignité, que la plûpart des autres hommes ambitionnent avec tant d'ardeur. On rapporte qu'autrefois un autre Allemand, Evêque d'Eychſtadt, qu'Onufre Panvini & Alphonſe Ciacono ne nomment point, ayant été nommé au Cardinalat par Pie II. 93. ans auparavant, c'eſt-à-dire en 1462, le remercia auſſi de cette dignité, & la refuſa conſtamment. On parla en ce même tems d'admettre dans le ſacré College Claude d'Eſpenſe, Docteur de la faculté de Théologie de Paris, & Jean della Caſa, Secretaire du Pape. Ils étoient tous les deux recommandables par la nobleſſe de leur maiſon, & par leur capacité, qui étoit néanmoins d'un genre bien différent. Car l'un ayant été élevé dans l'étude de la Théologie, avoit blanchi dans cette profeſſion; & l'autre, qui par ſon éloquence, & ſa facilité d'écrire élegamment en Italien & en Latin, étoit ſans contredit comparable aux Anciens, avoit conduit avec une grande habileté, ſous pluſieurs Papes, les affaires les plus importantes. Mais les mœurs de l'un & de l'autre étoient encore bien plus différentes que leur capacité & leurs talens: le premier étoit un homme reſpectable par la ſainteté de ſa vie, & la pureté de ſes mœurs; & l'autre, au contraire, s'étant livré à la licence de ſon ſiécle, & du lieu où il faiſoit ſon ſéjour, menoit une vie ſcandaleuſe. Ils furent tous les deux accuſés devant le Pape par leurs ennemis: d'Eſpenſe pour avoir, dans ſes ſermons, mal parlé d'une Vie des Saints, appellée ordinairement la Legende dorée, & pour avoir dit, qu'on devoit l'appeller plutôt la Legende de fer; ce qu'il fut obligé de retracter publiquement dans la ſuite, ſelon le rapport de Jean Sleidan (2): l'autre pour avoir, dans ſa jeuneſſe (3), compoſé en vers l'éloge d'un vice déteſtable: ce qui fit que l'un & l'autre, pour des raiſons bien oppoſées, ne reçurent point le chapeau de Cardinal. Claude d'Eſpenſe & Jean de la Caſa fruſtrés du Cardinalat.

Voilà ce qui ſe paſſa cette année en Italie. Pour ce qui regarde la France, avant la rupture des conférences qu'on avoit commencées au ſujet de la paix, le Roi qui en appréhendoit le peu de ſuccès, après avoir fait la revûë de ſon armée au mois d'Avril, avoit diſtribué ſes troupes ſur les frontieres de Champagne & de Picardie; & avoit donné ordre aux Gouverneurs des Pro- Affaires de France.

(1) Les éditions de *Patiſſon* & de *Drouart* ajoutent: *duquel nous avons parlé ci-deſſus.*

(2) Sleidan Livre XXVI. n'en parle point: il eſt vrai qu'au Livre XV, année 1543, il dit que d'Eſpenſe ſe retracta de quelque choſe qu'il avoit dit en prêchant; mais il n'ajoûte point que cela l'empêcha d'être Cardinal.

(3) Les éditions de *Patiſſon* & de *Drouart* retranchent: *dans ſa jeuneſſe.*

HENRI II. 1555. Provinces de s'informer par des eſpions des deſſeins des ennemis. On apprit qu'ils étoient déja ſous les armes, & comme la renommée exagere toûjours les faits, qu'ils s'étoient aſſemblés à Givets, au nombre de dix huit mille hommes d'Infanterie, la plûpart du païs, & de trois mille chevaux, ſous les ordres de Martin Roſſem, Maréchal de Cléves, pour faire des courſes ſur nos frontieres. Le Duc de Nevers, & de Bourdillon, ſon Lieutenant, firent tous leurs efforts pour n'être pas ſurpris au depourvû, & ce dernier hâta le plus qu'il lui fut poſſible les fortifications de Mezieres, qui étoient déja commencées. Il ſe répandit alors un bruit parmi les ennemis, que les François avoient deſſein d'attaquer Givets; ce qui les obligea à le fortifier en diligence, afin de n'être pas eux-mêmes ſurpris. La plûpart néanmoins croyoient que ce bruit étoit ſemé exprès, afin de faire ſortir de Namur les Eſpagnols, qui tenoient depuis pluſieurs mois cette ville dans une miſerable ſervitude, & qui s'étoient révoltés ſelon leur coûtume, parce qu'on ne les payoit point. On fit enſuite pluſieurs courſes de part & d'autre, & les ennemis ſe répandirent ſur-tout dans le Retelois, où ils en vinrent ſouvent aux mains avec la garniſon de Marienbourg.

Le Roi ſe diſpoſe à continuer la guerre.

On étoit déja dans le mois de Juin, & il n'y avoit encore rien de certain touchant le ſuccès de la conférence: ce qui fit que le Roi, inſtruit de jour en jour de ce que faiſoient les Députés chargés de ſes affaires, & prévoyant d'ailleurs qu'on ne pourroit s'accorder, donna ordre au Duc de Nevers de munir le plutôt qu'il pourroit Marienbourg de vivres, & de tout ce qui étoit néceſſaire. On lui donna pour cet effet quatre cens Gendarmes, & quelques compagnies d'Infanterie, outre les ſoldats qui gardoient les frontieres.

Le Duc de Nevers conduit des vivres à Marienbourg.

Le Duc de Nevers étant arrivé au Chêne-populeux, commanda à de Bourran, Commiſſaire des vivres ſur cette frontiere de faire charger dans deux ou trois jours ſur des charrettes le plus qu'il lui ſeroit poſſible de farine & de vin. En effet il étoit à craindre qu'étant ſi près de l'ennemi, ſi l'on différoit plus long-tems, on ne reçût quelque échec, ſoit en s'avançant par des chemins difficiles avec des charrettes & du bagage, ou dans le retour. On prit les meſures néceſſaires pour prévenir ces inconveniens, & de Bourran exécuta avec beaucoup de diligence & de ſecret les ordres qu'il avoit reçus. Il fit charger auſſi-tôt les proviſions qu'il avoit préparées ſur environ cinq cens charrettes, qu'il trouva dans le Retelois; & le même jour, qui étoit le 14. de Juin, il les fit conduire à Maubert-fontaine, où l'on avoit déja aſſemblé vingt compagnies, tant de vieilles troupes, que de nouvelles levées. Dès qu'on s'y fût rafraîchi, & qu'on y eût reſté environ deux heures, le Duc de Nevers, qui ſuivoit les charrettes, ſortit ſur le ſoir dans le même ordre que s'il eût marché pour livrer bataille à l'ennemi. Il étoit précedé de Sanſac, qui commandoit environ trois cens Mouſquetaires, partie François, partie Anglois & Ecoſſois, & qui étoit ſuivi du Marquis d'Elbœuf, à la tête d'environ huit cens Chevaux-légers. De Bourdillon conduiſoit l'avant-garde, qui étoit compoſée d'environ deux cens Gendarmes; il y avoit à l'arriere-garde huit compagnies d'Infanterie, dont les Piquiers marchoient en rang dix à dix; les Mouſque-

quetaires les couvroient des deux côtés. Les deux autres compagnies environnoient de toutes parts les charrettes, dont chacune étoit conduite par deux Piquiers & deux Mouſquetaires. Le convoi étoit encore eſcorté de deux compagnies d'Infanterie du Duc de Nevers, qui marchoit à la tête avec trois cens Gendarmes, & huit compagnies de gens de pied, dont les charrettes, qui ne marchoient qu'une à une, étoient environnées de toutes parts. Jean de la Marck, Seigneur de Jamets, vieux Capitaine qui s'étoit diſtingué dans pluſieurs guerres, conduiſoit l'arriere-garde, ayant derriere lui trente Cavaliers, pour ſecourir dans les occaſions les valets de l'armée, & ſervir à la conduite du bagage. HENRI II. 1555.

Lorſqu'on eut, dans cet ordre, fait huit grandes lieuës, au milieu des bois, & dans des chemins difficiles & étroits, enſorte cependant qu'on étoit de tous côtés à couvert de l'ennemi, on arriva enfin à Marienbourg. Après qu'on eût fait entrer les vivres, le Duc de Nevers vint lui-même viſiter la place, où l'on avoit mis, pour y commander ſous Coſſé de Gonnor, le Sieur de Fumet, qui avoit avec lui les cornettes des Chevaux-légers de la Roche-du-Maine, & de la Ferté. On revint enſuite dans le même ordre, mais par un autre chemin; enſorte que les ennemis furent très-étonnés de la diligence des François. Le Duc de Nevers viſita en chemin Rocroi, où la Lande commandoit; & après avoir encouragé la garniſon, & renvoyé de Bourdillon, qui alla de-là à Mezieres, il arriva ſur le ſoir à Maubertfontaine, & diſtribua ſes troupes dans Rethel, dans Château-Porcien, & dans les places circonvoiſines. Dans ce même tems, de la Lobe, Enſeigne du Seigneur de la Marck Duc de Bouillon, fortifioit en grande diligence le château de Bouillon, & faiſoit continuellement des courſes dans le païs ennemi, à la tête de cinquante cavaliers d'élite. Quelque tems auparavant, c'eſt-à-dire, environ le 7. d'Avril, il avoit mis en déroute, pris, & taillé en piéces, plus de trois cens des ennemis, qui s'étoient embuſqués pour ſurprendre les ſoldats de la garniſon d'Yvoy, lorſqu'ils iroient au fourage.

Après le retour des députés, comme on vit qu'il n'y avoit aucune eſpérance de paix, on fit, ſans perdre de tems, les préparatifs néceſſaires pour la guerre, & l'on envoya environ huit cens Gendarmes ſur les frontieres voiſines des Païs-bas, & autant dans la Champagne. (1) Tandis que tout ſe paſſoit ainſi, les ennemis en grand nombre employoient les jours & les nuits à fortifier Givets. Cette place eſt ſituée au deſſus de Dinant ſur la Meuſe, des deux côtés du rivage (2). Sur celui d'en deçà, il y a une hauteur, où autrefois le Comte d'Agimont avoit jetté les fondemens d'une citadelle; mais l'Empereur avoit empêché cet ouvrage, & elle étoit demeurée imparfaite. Les ennemis travailloient alors à l'achever, & faiſoient

Les armées s'aſſemblent ſur les frontieres.

(1) *Ajoutez :* Et comme le bruit ſe repandoit que le Duc d'Albe étoit arrivé dans le Milanez, & qu'il avoit deſſein de jetter du ſecours dans Vulpiano; le Roi y envoya 4000. Suiſſes, quelques compagnies d'Allemans, & 400. Gendarmes, pour renforcer l'armée de Briſſac, dont nous avons déja rapporté les heureux ſuccès. P. D. o. f.

(2) C'eſt ce qui fait qu'on appelle proprement cette place les Givets, étant ſeparée comme en deux villes par la Meuſe, qui paſſe au milieu.

HENRI II. 1555.

ſoient de cette place des courſes fréquentes vers Maubert-fontaine, & Aubenton. Il arriva alors ce qui arrive ordinairement à une multitude de troupes ramaſſées de divers païs; car on diſoit qu'il y avoit déja dans le camp des ennemis vingt mille hommes, bas-Allemans, Clévois, Gueldrois, Walons, Liégeois, Flamans, Francontois, & même Eſpagnols, & de plus quatre mille chevaux Allemans. Ceux-ci, indignés de voir qu'on payoit les Eſpagnols, & qu'on ne penſoit point à eux, commencerent d'abord à ſe mutiner; tous les autres enſuite ſe révolterent, voyant que les vivres leur manquoient dans un païs qui eſt aſſez ſtérile. Il en mourut un grand nombre d'une maladie contagieuſe, qui ſe répandit dans le camp. La plûpart deſerterent, ſur-tout après que Roſſem, attaqué lui-même de la maladie, eût été mené à Anvers, où il mourut peu après. Ce Capitaine, également brave & habile, avoit autrefois ſervi ſous François I. comme nous l'avons dit au premier livre. Dans cette expédition mémorable qu'il entreprit l'an 1542. avec Longueval, il avoit fait trembler tous les Païs-bas; & peu s'en falut même qu'il ne prît la ville d'Anvers. Enſuite, lorſque le Duc de Cléves eût fait la paix avec l'Empereur, Roſſem, par la haute eſtime qu'on avoit de ſon habileté dans le métier de la guerre, parvint à la plus grande faveur auprès de Charles Quint, qu'il ſervit depuis conſtamment tout le reſte de ſa vie.

Mort du Capitaine Roſſem.

Les François forment le deſſein de forcer les Impériaux près de Givets.

Dès qu'on eût appris la mort de Roſſem, & l'état des affaires des ennemis, les François entreprirent de les forcer, même dans leur camp de Givets. Pour venir plus commodement & plus ſûrement à bout de cette entrepriſe, on marqua un jour pour aſſembler toutes les troupes de la frontiere des Païs-bas & de Champagne en un certain lieu, d'où elles partiroient pour marcher contre l'ennemi. Le Maréchal de Saint-André, après avoir envoyé devant lui le Rhingrave avec ſes troupes, vint de Picardie & ſe rendit d'abord à Mont-cornet, avec huit cens Gendarmes, autant de Chevaux-légers, & huit mille hommes d'Infanterie; de-là il alla trouver le Duc de Nevers à Rethel, pour conférer avec lui au ſujet des opérations de la campagne. Toutes les troupes s'aſſemblerent enfin à Maubert-fontaine le 5. de Juillet. Elles étoient compoſées en tout de deux mille chevaux, de trente deux compagnies d'Infanterie Françoiſe, & de vingt compagnies de vieilles troupes Allemandes, dont le Rhingrave avoit le commandement. En même tems le Duc de Nemours, le Marquis d'Elbœuf (1), Sanſac, Jean d'Annebaud, fils de l'Amiral (2), François Comte de la Rochefoucault, Charles de Randan, ſon frere, Marcilly Sieur de Cipierre, de Cruſſol, de Montpeſat, de Negrepelliſſe, de la Suſe, & pluſieurs autres de la premiere Nobleſſe du Royaume ſe rendirent à l'armée.

Le lendemain, on campa à Couvins, qui eſt un château preſque ruiné, & peu éloigné de Marienbourg, ou de Bourdillon vint avec ſa cornette de Cavalerie, & mena avec lui des charrettes chargées de poudre, de boulets, & d'autres choſes néceſſaires. On fit paſſer l'armée devant Marienbourg, &

(1) Ce Marquiſat, à environ quatre lieuës Rouen, fut érigé en Duché en 1581.

(2) L'Editeur Anglois ajoute: *Claude.*

& on y fit entrer quelques vivres. Ce fut-là où le fils de la Roche-du-Maine & la Ferté joignirent l'armée, chacun avec une cornette de Chevaux-légers, & cinq compagnies d'Infanterie qui étoient dans la ville. Lorſque toutes les troupes ſe furent enfin réünies, l'armée commença à marcher en bataille. Sanſac alla devant avec un détachement de Chevaux-légers Anglois & Ecoſſois, pour reconnoître les chemins, & obſerver les deſſeins de l'ennemi. Il étoit ſuivi de Nemours & d'Elbœuf, qui étoient à la tête de toute la Cavalerie légere. Le Maréchal de Saint-André conduiſoit l'avant-garde, avec l'Infanterie Françoiſe, & cinq cens Gendarmes. Le Duc de Nevers, qui conduiſoit le corps de bataille, étoit à la tête, avec un pareil nombre de Cavalerie & avec l'Infanterie Allemande. L'armée marchoit avec autant d'ardeur & d'empreſſement, que ſi elle eût couru à une victoire certaine. Ils arriverent au château de Faignoles, où Jaques de Boucard les vint trouver avec des ordres du Roi, qui enjoignoient au Duc de Nevers de marcher avec précaution, & de tenir les rangs ſerrés, de ne point riſquer le combat témérairement, & de ſe contenter de tenir l'ennemi en ſuſpens. HENRI II. 1555.

Le Marquis d'Elbœuf avoit déja fait ſçavoir au Maréchal de Saint-André, que Sanſac avoit apperçu cinq cens chevaux ennemis: ce qui fit que nos troupes, qui fatiguées de la chaleur avoient fait alte près d'une forêt, reprenant leurs armes ſe diſpoſerent à marcher. Lorſqu'elles furent arrivées à Germigny, qui eſt à deux milles de Givets, elles rencontrerent dix ſept compagnies d'Infanterie, & environ ſeize cens chevaux, qui étant ſortis de cette derniere place, s'étoient étendus vis-à-vis ſur le penchant d'une colline, où couverts de la forêt, ils étoient comme en embuſcade pour nous ſurprendre. On commença en cet endroit un vigoureux combat; mais comme les ennemis ne vouloient pas s'éloigner de la forêt, & qu'ils ſe contentoient de nous empêcher d'arriver au lieu où nous avions réſolu d'aller, le Marquis d'Elbœuf manda au Duc de Nevers, qui n'étoit pas loin, de lui envoyer douze cens hommes d'Infanterie d'élite, & quatre cens chevaux (1) qui ſuivroient l'Infanterie. Lorſqu'ils furent arrivés avec de Bourdillon, qui avoit eu ordre de les ſuivre avec trois cornettes de Cavalerie, on recommença le combat avec plus de chaleur qu'auparavant. La Cavalerie légere, ſoutenuë par les Mouſquetaires, donna auſſi de ſon côté; alors les ennemis craignant d'être inveſtis de toutes parts, commencerent à reculer peu-à-peu, & gagnerent le haut de la colline, toûjours en combattant & en gardant leurs rangs. Nos Mouſquetaires les y pourſuivirent, & notre Cavalerie, qui s'étoit étenduë, vint fondre ſur eux. Ce fut alors qu'on rétablit derechef le combat. Comme les ennemis reculoient toûjours en bon ordre, nous jugeâmes que c'étoit un ſtratagême, pour nous attirer peu-à-peu dans quelque endroit deſavantageux, où épuiſés de fatigue nous ſerions obligés de combattre. Le Duc de Nevers & le Maréchal de Saint-André ſe le perſuaderent; c'eſt pour cela qu'ils firent avancer promp- Combat de Germigny.

(1) Dans les éditions de Patiſſon & de Drouart on lit: *trois cens Cavaliers.* P. D. o. f. d.

Henri II. 1555. promptement la Cavalerie & l'Infanterie, & animerent leurs troupes à combattre avec ardeur. Mais les ennemis ayant vû de la colline nos troupes dans les vallées, qui accouroient comme pour les attaquer encore, commencerent à reculer dans les bois; de cette manière ils ſe deroberent à notre pourſuite, & arriverent en bon ordre à leur camp. Il y eut peu de ſoldats de tués de part & d'autre dans ce combat, qui fut terminé par la nuit. Les François, pour marquer qu'ils avoient remporté la victoire, paſſerent la nuit ſur la colline, qui étoit auparavant occupée par les ennemis; poſte à la vérité fort incommode, ſur-tout à la Cavalerie, mais qui n'étoit pas indifférent pour la gloire du vainqueur. On ne dormit point toute la nuit, qui néanmoins ne fut troublée par aucune allarme; on s'occupa à poſter ſoigneuſement des ſentinelles, à reconnoître les chemins, & à remarquer les paſſages par où l'on pouvoit aller à l'ennemi.

Expédition de Givets. Le lendemain 16. de Juillet, on rangea l'armée en bataille dans la plaine qui eſt ſur la colline. Cette colline commençant au village de Niſmes, s'élargit enſuite, & forme pluſieurs vallées, dont la principale eſt celle par où nous allâmes à Givets; c'eſt-là que la colline ſe reſſerre, & forme un coude de cinq cens pas de largeur, ſur lequel les ennemis avoient conſtruit un fort de figure quarrée. Elle ſe termine enfin en des précipices, dont le pied s'étend juſqu'à la Meuſe. On avoit creuſé un foſſé depuis ce fort, juſqu'à un baſtion déja élevé à une hauteur raiſonnable au milieu de la vallée, où Givets eſt ſitué en deçà. Au-deſſous eſt encore un autre baſtion, qui regarde la riviere & la ville de Givets, & qui eſt entouré d'un autre foſſé; les retranchemens ſont défendus de part & d'autre par les flancs de ces deux baſtions: on a donné à ce fort le nom de Charlemont. Au reſte, après cette colline, il y en a une autre, couverte d'un bois taillis, qui forme une eſpece de ligne courbe & oblique; à gauche elle s'étend vers Agimont, & du côté du Couchant, elle forme peu-à-peu une vallée aſſez étroite, qui étant inondée & fermée preſque de toute part des eaux d'un ruiſſeau qui y ſerpente, eſt fort marécageuſe.

On donna ordre à la Cavalerie de marcher au milieu de cette vallée, qui eſt toute environnée de collines, & où le chemin eſt plus aiſé; parce qu'elle n'auroit pas ſi facilement paſſé par la route d'enhaut, qui mene droit à Givets, mais que les bois & les chemins détournés rendent plus difficile. Deux bataillons marcherent ſur la même ligne par le haut de la colline, peu éloignés l'un de l'autre, & on en poſta un troiſiéme pour garder le paſſage. On mit les Mouſquetaires au-deſſous dans la vallée, & on plaça ſur une éminence deux coulevrines, braquées contre un côté de la montagne, & contre le fond de la vallée. Entre ces collines au-deçà de Givets, il y en a une autre qui ſemble ſortir de la plus grande, & qui avance en forme de triangle, environ l'eſpace de deux cens pas. Au milieu de celle-là il s'en éleve une autre de figure conique, haute de deux cens coudées, ſur le ſommet de laquelle les ennemis avoient placé de groſſes arquebuſes à fourche. La Cavalerie ennemie cachée derriere, étoit à couvert du canon, & on ne pouvoit y aller qu'en traverſant le ruiſſeau; mais après

près l'avoir passé, il faloit monter la colline, & essuyer tout le feu des ennemis. HENRI II. 1555.

Combat près de Givets.

Le premier corps de Cavalerie s'étant avancé dans le milieu de la vallée jusqu'au ruisseau, rencontra quelques Arquebusiers, contre qui il combattit; la Cavalerie Allemande vint se joindre aux Arquebusiers: de Bourdillon de l'autre côté survint avec quelques cornettes & d'autres troupes. Un corps d'Arquebusiers ayant une seconde fois attaqué les nôtres, & la Cavalerie ennemie s'étant arrêtée sur le haut de la colline, le Duc de Nevers choisit environ douze cens hommes François & Allemans, pour rétablir le combat, & obliger l'ennemi à en venir à une bataille décisive. Lorsqu'ils furent arrivés au ruisseau, ils le passerent avec une ardeur incroyable, afin de joindre les ennemis de plus près. Alors le combat s'échauffa: le bruit du canon & de la mousqueterie, & les cris des combattans faisoient au loin retentir les échos des vallées, où l'on voyoit de toutes parts briller les armes au milieu de la flame, de la fumée, & de la poussiere. Cependant les Arquebusiers & la Cavalerie Allemande des ennemis, à la vûë de leurs gens qui plioient, descendirent de la colline, pour les soutenir. Mais le Duc de Nemours, le Marquis d'Elbœuf, & de Randan, ayant passé le ruisseau, les repousserent, & les obligerent à se retirer sur la colline, après avoir fait leur décharge. Les nôtres les poursuivirent jusqu'à la moitié de la montagne, où ils s'arrêterent, pour attirer au combat les ennemis, qui tâcherent alors de faire une décharge de leurs grosses arquebuses qu'ils avoient placées sur le haut de la colline. Mais il étoit arrivé par hazard que le feu avoit pris à la poudre, & avoit tué tous les soldats qui étoient auprès; cet accident obligea les ennemis à se retirer. Les ordres du Roi empêcherent les François de poursuivre plus loin les ennemis; & le Duc de Nevers, pour ne pas désobéïr, laissa échaper une si belle occasion. Il envoya néanmoins aussi-tôt à Givets un Trompette au Comte de Barlemont, que l'Empereur avoit fait Commandant de cette place, pour lui faire sçavoir, que s'il vouloit donner bataille, les François y étoient tout disposés; mais on renvoya le Trompette avec menaces, & sans réponse. La seule gloire & le seul avantage que nous retirâmes de cette expédition de Givets, fut de faire une vaine ostentation de nos forces. Il resta de part & d'autre peu de soldats sur la place: nos troupes voyant que la nuit approchoit, se retirerent au village de Nismes.

Expédition infructueuse des François.

Alors on résolut de prendre Saultour & Chimay, avant le retour des ennemis. On envoya pour cet effet Tiercelin, fils de la Roche-du-Maine, avec quelques chevaux d'élite, pour sommer ceux de Saultour de se rendre. Ils n'oserent résister, voyant que l'armée étoit si proche; & ayant répondu qu'ils étoient prêts à se soûmettre à des conditions raisonnables, Tiercelin les crut facilement, & le fit aussi-tôt sçavoir au Duc de Nevers, qui ayant donné ordre pour le bagage, se disposoit à partir de Nismes. Il apprit cette nouvelle avec joye; & voyant que les vivres commençoient à lui manquer, que ses troupes étoient fatiguées, & que d'ailleurs il ne pouvoit, sans beaucoup de difficulté, marcher de ce côté-là avec son armée, se tenant assûré de Saultour, il alla droit à Chimay, qu'il croyoit dépourvû

HENRI II. 1555. de garniſon, & abandonné des ennemis. Les habitans de Saultour ayant appris que les François s'étoient éloignés, reprirent courage, & après de longues conteſtations, declarerent enfin, qu'ils ne ſe rendroient point, qu'ils n'euſſent vû le canon. Lorſqu'on apprit la derniere réponſe de ceux de Saultour, le Duc de Nemours s'étoit déja avancé juſqu'auprès de Chimay. Les nôtres ayant trouvé cette place beaucoup mieux fortifiée, qu'ils ne ſe l'étoient perſuadé (car il y avoit deux compagnies d'Infanterie, & une cornette de Cavalerie) voyant enfin que les pluyes commençoient à tomber en abondance, ſe retirerent ſans avoir rien fait, & par ce moyen ne prirent aucune des deux places, dont ils s'étoient témérairement flattés de ſe rendre maîtres. La garniſon pourſuivit les François, & leur dreſſa des embuſcades; mais étant ſortie trop tôt de la forêt, elle perdit quelques-uns de ſes ſoldats; quinze furent faits priſonniers, & les autres furent repouſſés dans le bois. Cependant ils eurent leur revanche, & ils ſurprirent ſur le ſoir, & taillerent en piéces la compagnie du Capitaine l'Aventure, qui étoit allé un peu trop loin au fourage. Comme enſuite les pluyes augmenterent, & incommoderent beaucoup les nôtres, qui étoient d'ailleurs extraordinairement fatigués, le Duc de Nevers alla à Aubenton, & à Mont-Cornet. Il fit partir devant les Allemans, & renvoya dans la Picardie la Cavalerie que le Maréchal de Saint-André avoit amenée; enfin, lorſqu'il fut arrivé à Rethel, il congédia toutes les troupes. Il y avoit apparence qu'avant la fin du mois les ennemis vengeroient par quelque entrepriſe l'eſpece d'affront qu'ils avoient reçû à Givets; il n'y eût néanmoins que quelques eſcarmouches de part & d'autre ſur les frontieres.

Combat ſur mer entre les François & les Hollandois.

Dans ce même tems, il y eut ſur mer un combat furieux, entre nous & les Hollandois. On avoit appris que quelques gros vaiſſeaux Hollandois revenoient d'Eſpagne, chargés de toutes ſortes de marchandiſes précieuſes des Indes. Le Roi donna ordre à ceux de Dieppe, qui ſans contredit ont toûjours paſſé parmi les François pour les plus experimentés dans la marine, de faire équiper les vaiſſeaux qu'ils trouveroient ſur les côtes du païs de Caux, & dans les autres ports de Normandie, afin de ſurprendre la flote des ennemis, & arrêter les courſes des Corſaires. Les Armateurs de Dieppe ayant armé en courſe dix neuf vaiſſeaux, & ſix brigantins, commandés par d'Eſpineville d'Harfleur, grand homme de mer, rencontrerent la flote Hollandoiſe vis-à-vis de Douvre, port d'Angleterre. Tandis qu'on deliberoit encore ſur la maniére dont on livreroit le combat, & que les opinions étoient différentes, les François attaquerent en confuſion, & ſans aucun ordre, les ennemis. La plûpart étoient d'avis que ſans s'arrêter aux premiers vaiſſeaux, on fondît ſur les derniers: Que par ce moyen les premiers, ſe croyant délivrés du péril, prendroient auſſi-tôt la fuite, & croiroient beaucoup gagner, s'ils pouvoient ſauver des marchandiſes de ſi grand prix: Que ſi l'on vouloit combattre contre tous, il arriveroit au contraire que le péril même enhardiroit les ennemis.

Dans le tems que les opinions étoient ainſi partagées, d'Eſpineville fit avancer ſes vaiſſeaux, & attaqua l'Amiral. La flote ennemie étoit compoſée de vingt deux vaiſſeaux, appellés ordinairement Ourques; & quoiqu'il

qu'ils fuſſent deſtinés à porter des marchandiſes, ils étoient néanmoins armés en courſe, & équipés de tout ce qui étoit néceſſaire pour ſe défendre. Pendant que d'Eſpineville combattoit contre l'Amiral, les autres Officiers ayant jetté du haut de leurs haubans, dans les vaiſſeaux ennemis, des crocs de fer & des harpons pour les acrocher, les obligerent à combattre. Le combat fut ſanglant & furieux, & dura quatre heures. La victoire balança entre les deux partis: les François avoient un plus grand nombre de ſoldats; mais les ennemis l'emportoient ſur eux par la groſſeur & la ſolidité de leurs vaiſſeaux, d'où ils faiſoient ſur les nôtres, comme ſi c'eût été du haut de quelques tours, de fréquentes décharges. La néceſſité où ils ſe trouvoient de combattre, égaloit leur courage à celui des François. Déja les forces commençoient à manquer de part & d'autre, & le combat étoit près de finir. Comme des deux côtés on lançoit beaucoup de feux d'artifice, en quoi ſur-tout les Flamans ſont habiles, le feu prit à un de nos vaiſſeaux, & à cinq autres en même tems: mais la flamme ſe communiqua ſi promptement à un pareil nombre de vaiſſeaux ennemis, que de part & d'autre on s'occupa plutôt à éteindre le feu, qu'on ne ſongea à remporter la victoire. HENRI II. 1555.

Victoire des François.

Les Impériaux ont écrit, que les François, ſurpris de trouver tant de bravoure & de courage dans les ennemis, voulurent ceſſer de combattre, & que par un ſignal ils demanderent une tréve; mais que n'ayant pu ſe faire entendre au milieu du bruit & de la confuſion, le déſeſpoir leur avoit fait prendre la réſolution de mettre le feu à leurs propres vaiſſeaux, & de ſe ſauver par ce ſtratagême. Quoi qu'il en ſoit, dès que le feu eût été allumé, ſoit par les François, ſoit par les ennemis (ce qui paroît plus vraiſemblable) on vit un grand changement. Les François, pour ſe dérober à la flame, s'élancerent, ſans conſiderer le péril, dans les vaiſſeaux Hollandois; & comme ils étoient en plus grand nombre, ils y firent un grand carnage des ennemis, plus occupés alors à ſauver leurs marchandiſes que diſpoſés à combattre, & s'emparerent de leurs vaiſſeaux, non ſans perdre eux-mêmes beaucoup de leurs ſoldats. Enfin la nuit fit ceſſer le combat, qui avoit duré pendant ſix heures. On fit un grand nombre de priſonniers, & l'on prit cinq vaiſſeaux Hollandois, qui, quoique demi-brûlés & fracaſſés par le canon, furent remorqués & amenés à Dieppe, plutôt en ſigne de la victoire que nous avions remportée, qu'à deſſein d'en faire aucun uſage. Les ennemis perdirent dans ce combat juſqu'à mille de leurs ſoldats, qui périrent, ou par le fer, ou par le feu, ou dans la mer. Pour nous, nous perdîmes environ quatre cens hommes; entr'autres le Capitaine d'Eſpineville, dont la mort fit payer cher au Roi cette victoire.

Avantage remporté par les Impériaux.

Ce combat arriva ſur la fin du mois d'Août: dans le même mois on apprit que l'armée des ennemis avoit reçu un nouveau renfort d'Allemagne, & que le Prince d'Orange avoit été envoyé par l'Empereur dans le camp, où il étoit arrivé, chargé du commandement général. Ce Prince s'employa principalement à faire agrandir les fortifications de Charlemont, & les fit avancer juſqu'à la vallée, où les François, après avoir repouſſé les

Henri II. 1555. ennemis, étoient campés. Il mit enſuite ſon armée en campagne, vers le milieu du mois de Septembre, comme s'il eût eu deſſein d'aller à Marienbourg : il s'empara du château de Faignolles, qui étoit occupé par les François, & traita la garniſon avec beaucoup d'humanité. Le Duc de Nevers, pour s'oppoſer à ſes efforts, fit auſſi-tôt aſſembler ſes troupes à Rozoi en Thierache, dans la Champagne. Le Prince d'Orange, après s'être rendu maître de Faignolles, & avoir fait paſſer ſon armée devant Marienbourg, vint à Couvins, où le Duc de Nevers avoit laiſſé quelques ſoldats en garniſon : lorſqu'ils en furent ſortis, il fit démolir une tour qu'on avoit fortifiée. De Couvins il alla camper à Saultour, où il s'arrêta avec toute ſon armée, juſqu'à ce qu'il eût fait fortifier, & mis à couvert de l'inſulte des François un fort, qu'il appella Philippeville.

Echec que reçoivent les François.

Sur ces entrefaites, le Roi reçut ſur la frontiere des Païs-bas un échec plus deshonorant que préjudiciable : les levées du Royaume y furent taillées en piéces, & un grand nombre de Gentilshommes, & de ceux qui, par rapport à quelque privilege dont ils joüiſſent, ſe qualifient de ce titre, furent faits priſonniers : car en France, ceux qui ont de l'honneur, ne voulant pas paroître enrôlés comme malgré eux & de force, ſe mettent dans une troupe dont le Roi eſt le Chef, ou dans quelque compagnie de Gendarmerie. Voici comme la choſe arriva. Ces levées, qui compoſoient quatre cens hommes d'Infanterie, & douze cens chevaux commandées par le Jaille, Capitaine de la premiere nobleſſe d'Anjou, s'étoient jettées dans le païs ennemi, & y avoient fait un grand butin. Comme elles revenoient, ſans garder aucun ordre, & qu'elles étoient pour la plûpart peu expérimentées dans l'art militaire, elles furent ſurpriſes entre Arras & Bapaume par Haulſimont, Gouverneur de cette place, dans une embuſcade qu'on leur avoit dreſſée ſur le chemin, entre une forêt & un ruiſſeau qui étoit au-deſſous. Elles furent taillées en piéces par un petit nombre d'ennemis, & la plûpart ne trouvant aucune retraite pour ſe ſauver, furent faits priſonniers, avec ces mots de raillerie, *Que les Flamans prenoient les Nobles de France ſans les peſer* ; ce qui faiſoit alluſion à certaines pieces d'or d'Angleterre, qu'on appelloit ordinairement des Nobles. Cette défaite, que la renommée exagera beaucoup, enhardit les ennemis, & leur fit former de plus grand deſſeins. Le bruit ſe répandit auſſi-tôt qu'ils vouloient aſſiéger Guiſe : ce qui fit que l'on renouvella & augmenta la garniſon de cette place. Mais on découvrit peu après, que les ennemis avoient un autre deſſein, & qu'ils avoient réſolu d'achever les fortifications de Charlemont & de Philippeville, qui étoient commencées ; & ſi l'occaſion s'en préſentoit (comme ils tenoient encore la campagne, & que les François avoient licentié leurs troupes) d'attaquer, quoiqu'on fût en hyver, Marienbourg & Rocroi, qui manquoient de vivres.

Mort de Henri d'Albret Roi de Navarre.

Quelque tems auparavant, Henri d'Albret, Roi de Navarre, & Gouverneur de Guyenne, étoit mort à Pau en Bearn. Son pere avoit été dépouillé de ſes Etats par Jules II, dont l'injuſte proſcription avoit donné lieu à Ferdinand Roi d'Arragon, ayeul maternel de Charles Quint, de les en-

envahir. Ce fut un Prince qui avoit l'ame grande, mais ennemie du faſte; & à qui la fortune ne put faire recouvrer par notre ſecours, ce que ſon attachement pour nous lui avoit fait perdre. Il eſt arrivé ſeulement que, comme il n'a été fait depuis ce tems-là aucune mention de cette affaire dans les divers traités de paix entre l'Empereur & les Rois de France, Henri d'Albret & ſes héritiers ont toûjours conſervé leur droit ſur la couronne de Navarre. Antoine de Bourbon-Vendôme, Gouverneur de Picardie, qui avoit épouſé Jeanne d'Albret, fille unique de Henri, promiſe autrefois à Guillaume Duc de Cléves, hérita de ſon beau-pere, non ſeulement la qualité de Roi de Navarre, & les grands biens qu'il poſſedoit en France, mais encore le gouvernement de Guyenne, qui ſans contredit paſſe pour le plus grand de ce Royaume. HENRI II. 1555

Lorſqu'Antoine de Bourbon eût remis ſon gouvernement de Picardie, le Roi le donna à Gaſpard de Coligny, Amiral de France, qui, pour renverſer les projets des ennemis, ſongea auſſi-tôt à faire entrer des vivres en abondance dans Marienbourg & dans Rocroi, après en avoir communiqué avec le Duc de Nevers. Ce qui retarda l'exécution de ce deſſein, c'eſt que le Capitaine Beaujeu, Franc-Comtois, Gouverneur de Thionville, par le moyen d'un ſoldat qu'il avoit gagné, s'étoit rendu maître d'Enery (1), place de grande importance pour la ſûreté du païs, peu éloignée de Mets, & qui étoit occupée par Choiſeuil-de-Langues, à la tête d'une garniſon de vingt cinq hommes. Sanſac, Lieutenant du Sieur de Vieilleville, fit venir le plutôt qu'il lui fut poſſible du ſecours de Verdun, de Toul, d'Yvoy, de Montmedy, & après avoir fait approcher le canon, & tiré environ ſix vingt coups, il reprit ce château vers le commencement d'Octobre. On employa le reſte du mois à amaſſer des vivres: ce qui n'étoit pas ſi facile, parce que les païs circonvoiſins avoient été épuiſés par les fréquens paſſages des troupes. On s'occupa auſſi à faire des levées, afin de compoſer une armée qui fût égale à celle du Prince d'Orange, en cas qu'il voulût s'oppoſer à ce qu'on avoit entrepris. Le château d'Enery pris par les Impériaux, & repris par les François.

Enfin le 23. d'Octobre, Coligny, à la tête d'environ ſix cens Gendarmes, vint au Château-Porcien, & le Rhingrave à Mont-Cornet, avec vingt compagnies de vieillestroupes Allemandes. Sanſac, Rabodange, Haultcour, Villiers-des-Pots, & vingt cinq compagnies de vieilles troupes Françoiſes, s'aſſemblerent à Maubert-fontaine, le dernier de Novembre; on fit loger la Cavalerie à l'Eſchelle, à Aubigny, & aux autres lieux d'alentour. Coligny, qui conduiſoit l'avant-garde, partit le même jour pour Rocroi. De-là on fit partir Sanſac avec la Cavalerie légere, & environ trois cens Mouſquetaires, que de Bourdillon eut auſſi-tôt ordre de ſuivre, avec un eſcadron de Cavalerie qui devoit marcher toute la nuit, afin d'obſerver les chemins, & de connoître les deſſeins des ennemis. Le lendemain Coligny partit de Rocroi, où le Duc de Nevers arriva auſſi-tôt avec cinq Marienbourg muni de vivres & de ſoldats.

(1) C'eſt ainſi que l'appelle M. Dupuy; mais la Popeliniere pag. 67. met, château Emery. *Editeur Anglois.*

Henri II. 1555. cinq cens Gendarmes, & le Rhingrave avec les compagnies d'Allemans qu'il commandoit. Les convois s'y aſſemblerent auſſi, appréhendant de paſſer outre, juſqu'à ce que les nôtres fuſſent arrivés à Couvins, parce qu'on prévoyoit que l'ennemi pourroit les attaquer en chemin. Cependant comme il ne fit aucune démarche, & que les François arriverent à Couvins ſans aucune perte, & même ſans avoir été attaqués, après qu'on y eût préparé des logemens, & dreſſé des tentes, on ne fit entrer ce jour-là que quinze charrettes chargées de vivres dans Marienbourg. On y conduiſit le reſte les trois jours ſuivans avec beaucoup de difficulté, parce que les pluyes continuelles avoient rendu les chemins tellement gliſſans & impraticables, que les chevaux avoient bien de la peine à ſe ſoutenir; de ſorte qu'on en voyoit un grand nombre étendus çà & là le long des chemins. Outre cela le froid & la neige incommodoient beaucoup notre Cavalerie; & comme on ne pouvoit, ſans danger, faire venir du fourage de Chimay, les chevaux qui manquoient de nourriture, étoient devenus comme enragés par le froid & par la faim, & mordoient ſouvent aux bras & aux cuiſſes ceux qui leur préſentoient du foin, ou quelque autre choſe.

Heureuſe expédition de Fregoſe.

Cependant on fit pluſieurs courſes de part & d'autre: l'ennemi qui connoiſſoit les chemins difficiles & détournés, attaquoit les convois avec ſuccès. Les François d'un autre côté harceloient le camp des ennemis. Paul-Bâtiſte Fregoſe, après avoir forcé le corps de garde, & s'être fait un chemin au travers du camp ennemi, s'avança juſqu'à Givets: à ſon retour il rencontra quelques Cavaliers; il en tailla quelques-uns en piéces, & fit les autres priſonniers: de ſorte que Trelon & le Gouverneur d'Aveſnes eurent bien de la peine à ſe ſauver; après quoi Fregoſe vint heureuſement rejoindre les ſiens. Marienbourg avitaillée, les François retournerent à Maubert-fontaine, dans le même ordre qu'ils étoient venus, ayant mis au milieu d'eux les charrettes qui étoient vuides. Ceux qui, à cauſe de l'incommodité des chemins fort étroits étoient partis les premiers, furent ſurpris, & Daſpart, vieux ſoldat, qui par ſon induſtrie avoit beaucoup contribué à faire amaſſer des vivres, tomba entre les mains des ennemis. Ayant été pris avec la commiſſion qu'il avoit du Duc de Nevers, & enſuite interrogé par le Prince d'Orange, au ſujet des vivres qu'on avoit fait venir, il témoigna beaucoup d'aſſûrance, & exagera tellement les munitions qu'il y avoit dans les deux places, que les ennemis perdirent toute eſpérance de ſe rendre maîtres de Marienbourg & de Rocroi. Alors le Prince d'Orange, après avoir mis des garniſons dans Charlemont, & dans Philippeville, & diſtribué ſes troupes en quartier d'hyver, ſe rendit auprès de l'Empereur à Bruxelles (1).

Etabliſſemens en France.

Le 18. de Mars de cette année, Henri eût un fils, qui fut le cinquième & le dernier de ſes enfans. Il fut d'abord nommé Hercule, & appellé le Duc

(1) Ce Prince qui avoit déja abdiqué l'Empire & tous ſes autres Etats, penſoit à ſe retirer en Eſpagne. Nous en parlerons plus au long, lorſque nous aurons rapporté ce qui nous regarde. P. D. o. f.

Duc d'Alençon ; mais on lui changea ſon nom en celui de François : ce fut ce Prince qui dans la ſuite fit la guerre dans les Païs-bas. Le 15. de Février on avoit préſenté un Edit au Parlement, par lequel on établiſſoit dans chaque Préſidial, & dans quelques autres Tribunaux ſubalternes, un Lieutenant criminel, avec 600. francs de gages ; on y avoit joint un Prévôt de robe courte, avec 300. livres de gages, & quatre ou ſix Archers. On abolit les charges des Prévôts des Maréchaux, excepté celles des Prévôts qui ſervent dans les dix premieres Provinces du Royaume. Quelque tems après on créa, dans toutes les juriſdictions du Royaume, des Prévôts de robe courte, avec quatre Archers. Comme cet établiſſement parut d'abord nouveau & extraordinaire, on le rejetta ; mais dans la ſuite des tems on le reçut. Le 12. de Juin, on fit dans le Parlement la lecture d'une Ordonnance, qui enjoignit d'abattre toutes les ſaillies qui avançoient dans les ruës de Paris. Le Roi enſuite en fit publier une ſeconde, qui ordonnoit qu'on exécutât la même choſe dans les autres villes, & dans les grands bourgs du Royaume. HENRI II. 1555.

Quatre ans auparavant, le Parlement avoit enregiſtré, comme nous l'avons déja dit en ſon lieu, un Edit, par lequel le Roi ſe réſervoit une entiere connoiſſance du Lutheraniſme, & l'attribuoit à ſes Juges, ſans aucune exception, à moins que l'héréſie dont il s'agiſſoit ne demandât quelque éclairciſſement, ou que les coupables ne fuſſent dans les Ordres ſacrés. Mais cette année, à l'inſtigation du Cardinal de Lorraine, qui ſongeoit déja à l'expédition de Naples, & qui vouloit en cela faire plaiſir au nouveau Pape, le Roi donna une Déclaration contraire, par laquelle il ordonnoit à tous les Gouverneurs de punir, ſans avoir égard à l'appel, ſelon la grandeur du crime, ceux qui, convaincus d'héréſie, auroient été condamnés par les Juges Eccléſiaſtiques, & par les Inquiſiteurs de la foi. Le Cardinal vint lui-même au Parlement, où il apporta la Déclaration, qu'il appuya de pluſieurs raiſons, pour venir à bout de la faire enregiſtrer. Après que le Parlement l'eût écouté, il demanda du tems pour délibérer. Il fit enſuite une députation au Roi, & lui adreſſa le 16. d'Octobre une Remontrance conçuë en ces termes. Déclaration du Roi touchant les affaires de la Religion.

„ SIRE, ce que Votre Majeſté a ordonné, par l'Edit qu'elle nous a de-
„ puis peu envoyé, étant entierement oppoſé à celui qui fut vérifié par
„ nous il y a quelques années ; votre Cour de Parlement, qui ne croit pas
„ que cela ſoit conforme à la juſtice, a jugé qu'il étoit de ſon devoir de
„ vous repréſenter les raiſons qui l'ont empêché d'y ſouſcrire. C'eſt un
„ principe établi par les Loix de ce Royaume, que les Rois y exercent une
„ autorité ſouveraine ſur leurs ſujets, & que les peuples qui ſont ſous leur
„ obéïſſance ne doivent demander juſtice qu'à eux ſeuls. Quoique nos
„ Rois ne ſoient pas abſolument les Juges des matières de la Religion, ce-
„ pendant, comme depuis long-tems ils ont fait voir qu'ils en étoient les
„ plus puiſſans défenſeurs, auſſi-bien que de la dignité ſacerdotale, c'eſt
„ avec raiſon qu'ils ſe ſont en cela attribué quelque droit : enſorte que lorſ-
„ qu'on conteſte ſur la poſſeſſion d'un bénéfice, il n'apartient qu'aux Ju-
„ ges Royaux d'en décider. Cependant Votre Majeſté ſoûmet par cet Edit Remontrances du Parlement à ce ſujet.

„ à

HENRI II. 1555. „ à une autre puiſſance les perſonnes même, ſur qui elle a droit de vie & „ de mort. Nous ne pouvons voir ſans douleur votre autorité ainſi bleſſée „ & affoiblie. Par votre Edit vous abandonnez vos ſujets, dont vous livrez „ l'honneur, la réputation, la fortune, & même la vie, à une autre puiſ- „ ſance, c'eſt-à-dire à des Juges Eccléſiaſtiques : en ſupprimant la voye „ d'appel, qui eſt l'unique refuge de l'innocence, vous les ſoûmettez à „ une puiſſance illégitime, à l'orgueil & à la préſomption de ceux qui „ abuſeront de l'autorité Royale, qui leur aura été transferée. Nous „ croyons, Sire, qu'il eſt plus juſte que Votre Majeſté laiſſe à ſes Magiſ- „ trats le droit de connoître & de juger du crime dont il s'agit ; & que „ lorſqu'il ſera néceſſaire d'examiner ſi une opinion tend à l'héréſie, elle „ nomme des Eccléſiaſtiques pour en connoître, & qu'elle leur permette „ d'exercer en cela leur juriſdiction. Mais il ſeroit à propos qu'elle priât „ le Pape de trouver bon, que vos Juges connuſſent des appels en cette „ matière, & que les jugemens en dernier reſſort fuſſent rendus par des „ Conſeillers Eccléſiaſtiques, à qui, ſi le nombre n'étoit pas ſuffiſant, on „ pourroit joindre d'autres perſonnes, recommandables par leur pieté, la „ pureté de leurs mœurs, & l'innocence de leur vie. Que l'Inquiſiteur „ commît, dans chaque Province, des perſonnes d'une exacte probité, & „ d'une grande vertu ; Que les Evêques, & non pas les accuſés, avançaſ- „ ſent les fraix néceſſaires pour l'information du procès ; & qu'après le ju- „ gement rendu ſur le fond, on jugeât auſſi ſur les dépens, ſi cela étoit „ néceſſaire. Voilà, Sire, ce que nous avons jugé à propos de vous re- „ préſenter par rapport à l'Edit. Nous prenons encore la liberté d'ajoû- „ ter que, puiſque les ſupplices de ces malheureux qu'on punit tous les „ jours au ſujet de la Religion, n'ont ſervi juſqu'ici qu'à faire déteſter le „ crime, ſans corriger l'erreur ; il nous a paru conforme aux regles de l'é- „ quité, & à la droite raiſon, de marcher ſur les traces de l'ancienne „ Egliſe, qui n'a pas employé le fer & le feu pour établir & étendre la „ Religion, mais plutôt une doctrine pure, jointe à la vie exemplaire des „ Evêques. Nous croyons donc que Votre Majeſté doit s'appliquer en- „ tierement A CONSERVER LA RELIGION PAR LES MEMES „ VOYES QU'ELLE A ÉTÉ AUTREFOIS ETABLIE, puiſqu'il n'y a „ que vous ſeul qui en ayïez le pouvoir. Que les Evêques, comme de bons „ & fidéles paſteurs, ayent toûjours les yeux ſur leur troupeau, & qu'ils „ le conduiſent eux-mêmes : Que les Eccléſiaſtiques qui leur ſont ſoûmis, „ s'acquittent du même devoir ; c'eſt-à-dire, qu'ils menent une vie ré- „ glée, qu'ils annoncent avec candeur la parole de Dieu ; ou que du moins „ ils ayent ſoin que cette ſainte parole ſoit annoncée par des perſonnes qui „ en ſoient capables : QU'ON N'ELEVE DORESNAVANT AUCUNS „ SUJETS AUX DIGNITEZ ECCLESIASTIQUES, QUI NE PUIS- „ SENT EUX-MEMES EXERCER LEUR MINISTERE ET EN- „ SEIGNER LE PEUPLE, SANS AVOIR BESOIN DU SECOURS „ D'AUTRUI. C'eſt un article eſſentiel, auquel il faut faire une attention „ particuliere, & le fondement ſur lequel il faut bâtir. Nous ne doutons „ point que par-là on ne guériſſe le mal, avant qu'il s'étende plus loin,

„ &

„ & qu'on n'arrête le progrès des opinions erronées qui attaquent la Reli- HENRI II.
„ gion. Si au contraire on mépriſe ces remedes efficaces, il n'y aura point 1555.
„ de Loix, ni d'Edits, quelques rigoureux qu'ils ſoient, qui puiſſent y ſup-
„ pléer. „

Il ſe fit cette année un traité entre le Roi, & Jean de Broſſes, Duc d'Eſtampes, Gouverneur de Bretagne. Ce Seigneur tiroit ſon origine de Charles de Blois, qui diſputant autrefois le Duché de Bretagne, appuyé ſur les forces des François, fut tué dans cette fameuſe bataille qui ſe livra auprès de Nantes, le 29. de Septembre de l'année 1365, par Jean de Dreux, Comte de Montfort. Depuis ce tems-là, les Comtes de Montfort ont toûjours été poſſeſſeurs de ce Duché, juſqu'à Anne, fille unique du Duc François, qui épouſa d'abord Charles VIII, & enſuite Louis XII. De ce mariage nâquit Madame Claudine, fille aînée de Louis, qui épouſa François I, ſous qui la Bretagne fut tellement unie à la couronne de France, du conſentement unanime des Etats de la Province, qu'elle n'en put être aliénée dans la ſuite. On donna par compenſation à de Broſſes quelques biens, & entr'autres le Comté de Penthievre: moyennant quoi il renonça au titre de Duc de Bretagne, que ſes ancêtres avoient pris, & à tout le droit qu'il pouvoit avoir ſur la ſouveraineté de cette Province. Traité entre le Roi & Jean de Broſſes.

Il y eut alors à Geneve, ville ſituée ſur le Lac Leman, un tumulte pendant la nuit, qui fut excité par quelques membres du Conſeil, qui avoient réſolu, avec ceux de leur faction, d'uſurper toute l'autorité. Ils ne pouvoient ſupporter Jean Calvin, de Noyon, qui enſeignoit depuis pluſieurs années dans leur ville, & ils haiſſoient principalement ceux qui, par rapport à la Religion, étoient venus de France à Geneve pour ſe dérober aux ſupplices; ils étoient ſur-tout indignés qu'on en eût admis une grande partie au nombre des citoyens; d'où il étoit arrivé, qu'à meſure qu'un parti s'augmentoit, la force de l'autre diminuoit. Or ils ſe ſervirent de cet artifice pour les faire chaſſer. Pendant la nuit ils coururent de tous côtés, & ſe mirent à crier en différens lieux tous à la fois, comme ſi on leur eût donné le ſignal, que les François étoient ſous les armes, & qu'ils vouloient livrer la ville. Mais comme les François ſe tenoient renfermés dans leurs maiſons, le peuple, à qui les conjurés par ce moyen eſpéroient faire prendre les armes, s'y tint auſſi, & ainſi leur artifice n'eut aucun effet. Il y en eut quelques-uns de condamnés au ſupplice; les autres l'éviterent par la fuite. Ceux de Locarne (1), dont le Canton apartient à la République des Suiſſes, demanderent auſſi en ce tems-là qu'on leur permît, comme ils diſoient, un uſage plus pur de la parole de Dieu. Comme la plûpart de ceux de qui ils dépendoient, profeſſoient l'ancienne religion, les ſentimens furent partagés, & il y avoit apparence qu'on en viendroit à une guerre civile. Il fut enfin ordonné, qu'ils profeſſeroient la Religion de leurs ancêtres, & que ceux qui ne voudroient pas obéïr, pourroient ſe retirer Conſpiration à Geneve.

(1) Petite ville d'Italie qui apartient aux douze anciens Cantons Suiſſes, ſur la côte occidentale du Lac-Major. Elle faiſoit autrefois partie du Duché de Milan, & fut donnée par François I. à la République des Suiſſes.

HENRI II. 1555.

tirer ailleurs. Pluſieurs ſe retirerent à Zurich, où ils furent très-bien reçus.

Mort de pluſieurs hommes de lettres. Wolfgang Lazius.

Wolfgang Lazius mourut cette année à Vienne en Autriche, ſa patrie, âgé environ de cinquante ans. Il a écrit exactement l'Hiſtoire Grecque & Romaine, & a fait honneur à ſa patrie, comme on le peut voir par les beaux ouvrages qu'il a laiſſés à la poſtérité. Après avoir été Médecin de l'Empereur, le Roi Ferdinand, par rapport aux grands ſervices qu'il lui avoit rendus, ainſi qu'à la République des Lettres, non ſeulement l'admit dans ſon Conſeil, mais l'annoblit (1).

Conrad Pellican.

Conrad Pellican, natif de Rufach en Alſace, qui avoit enſeigné long-tems avec honneur la Langue Hébraïque à Zurich, & qui a traduit d'Hébreu en Latin un très-grand nombre de Commentaires des Rabins, non ſeulement ſur l'Ecriture Sainte, mais encore ſur les cérémonies particulieres des Juifs, mourut auſſi cette année dans un âge très-avancé.

George Agricola.

Je ne ferai aucune difficulté de joindre à ces grands hommes George Agricola (2), natif de Glaucha en Miſnie, qui a écrit ſur les Métaux, les Mines, & les Animaux qui vivent dans la terre, avec une ſi grande exactitude, qu'il a de beaucoup ſurpaſſé tous les Anciens en ce genre, & a fort éclairci cette partie de l'Hiſtoire naturelle; non ſeulement par l'exacte explication qu'il a faite de tout ce que les Anciens ont dit ſur cette matière, mais encore par la découverte de pluſieurs choſes que le tems a fait connoître. Il a fait auſſi un traité excellent, après Guillaume Budé, Leonard Portio, & André Alciat, des Poids, des Meſures, du Prix des Métaux, & des Monnoyes. Enfin, après avoir découvert & remarqué pluſieurs choſes inconnues aux Anciens, il mourut cette année, le 21. de Novembre, âgé de ſoixante un ans, à Chemnitz en Miſnie, proche de ces fameuſes mines qui apartiennent à l'Electeur de Saxe.

Gemma, dit Friſon.

Gemma, appellé ordinairement Friſon, parce qu'il étoit de Friſe, mourut avant Agricola, le 25. de Mai, après avoir publiquement profeſſé la Médecine à Louvain. Il ſe rendit beaucoup plus fameux dans les Mathématiques qu'il enſeigna en particulier, & qu'il enrichit, pour ainſi dire, de pluſieurs inſtrumens travaillés avec beaucoup d'art. On le ſollicita ſouvent de venir à la Cour de l'Empereur; mais il s'en excuſa toûjours modeſtement, & fit voir par un exemple rare, qu'il preféroit à la faveur des Grands, cette agréable tranquillité dans laquelle il finit ſes jours. Il mourut de la pierre, âgé ſeulement de quarante ſept ans, & laiſſa un fils, appellé Corneille Gemma, qui enſeigna à Louvain les mêmes ſciences avec honneur, & qui fit revivre par la pénétration de ſon eſprit, & par ſes doctes

(1) Peu de tems après, Juſte Jonas, né à Northauſen (dans la Thuringe) mourut dans ſon année climactérique à Eisfeldt, où il enſeignoit. Il avoit été chargé de l'éducation des enfans de l'Electeur Jean-Fréderic de Saxe; & il ne les avoit point abandonnés dans tous leurs malheurs. Jonas fut un des diſciples les plus affectionnés à Martin Luther, qui rendit, pour ainſi dire, le dernier ſoupir entre ſes bras. P.

(2) On ne lit point le lieu de ſa naiſſance dans les Editions de Patiſſon & de Drouart.

doctes Ecrits, la réputation de ſon illuſtre pere, preſque éteinte. HENRI II. 1555.

Quelque tems après, Edoüard Wootton, natif d'Oxfort, qui avoit profeſſé la Médecine dans ſon païs, & qui a mis au jour un Traité de la différence des Animaux, fort eſtimé parmi les gens de Lettres, mourut à Londres en ſon année climactérique le 5. d'Octobre. Il laiſſa beaucoup d'enfans, & fut inhumé dans l'égliſe de Saint Alban (1). Edouard Wootton.

Je ne paſſerai pas non plus ſous ſilence Iſidore Clario de Breſcia, né à Chiary, petite ville du Breſſan, Religieux Benedictin, perſonnage très-recommandable, qui gouverna pendant ſept ans, en qualité d'Evêque, l'Egliſe de Fuligno. Il poſſedoit parfaitement les trois Langues ſçavantes, & joignoit à une profonde connoiſſance de la Théologie, des mœurs très-chaſtes, une vie pure, un zèle qui ne reſpiroit que la charité, la diſcipline, & l'union de l'Egliſe. Il fut ſi charitable à l'égard des pauvres, il témoigna tant de bonté pour tout le monde, & fit concevoir une ſi haute idée de ſa ſainteté, qu'après ſa mort une grande foule de peuple entra, malgré ceux qui le gardoient, dans ſon apartement, où, ſans exhaler aucune mauvaiſe odeur, il fut expoſé à la vénération des Fidéles pendant quinze jours; ce qu'il auroit certainement deſapprouvé. Il vécut ſoixante ans, & mourut d'une fiévre violente le 28. de Mai; ſon corps fut inhumé dans l'égliſe de Fuligno. Iſidore Clario de Breſcia.

En cette même année, Olympia Fulvia Morata, de Ferrare, femme illuſtre par la pureté de ſes mœurs, & comparable par ſon eſprit & ſon érudition aux plus illuſtres femmes de l'antiquité, mourut dans un âge peu avancé. Elle étoit fille de Fulvio Peregrini Morato, de Mantouë, homme ſçavant, qui l'inſtruiſit dans la connoiſſance des belles Lettres, où elle fit un ſi grand progrès (ayant eu auſſi pour précepteur Chiliano Sinapio) qu'elle écrivoit fort élégamment en Latin & en Grec, & compoſoit des Vers dans l'une & l'autre langue. Ayant enſuite ſuccé la doctrine des Proteſtans dans la maiſon de Renée, femme d'Hercule II. Duc de Ferrare, où elle occupa toûjours le premier rang dans l'amitié d'Anne d'Eſte, qui épouſa dans la ſuite François de Lorraine, Duc de Guiſe, elle s'abandonna entierement à l'étude de la Théologie (2). La Religion l'ayant enſuite obligée de ſortir de ſa patrie avec Emile, ſon frere, elle paſſa en Allemagne, où elle épouſa André Grundler, Médecin, avec qui elle vécut dans une union fort étroite, mais peu d'années. Elle mourut le 26. d'Octobre à Heidelberg, où elle avoit fixé ſa demeure, ayant à peine vécu vingt neuf ans. Son frere & ſon mari ne lui ſurvécurent pas long-tems, & ils furent tous les trois mis ſous la même tombe dans l'égliſe de Saint Pierre. Celio-Secundo Curione, qui, à cauſe de la Religion, avoit auſſi quitté l'Italie, raſſembla ſes Ouvrages, & les mit au jour. C'eſt-là que brillent les mœurs & la ſcience rare de cette femme illuſtre, qu'on ne peut aſſez loüer; on y voit ce qu'on pouvoit eſpérer de ſon ſublime eſprit, ſi elle n'eût été prévenuë par une mort prématurée. Olympia Fulvia Morata.

La

(1) Premier martyr de la Grande Bretagne.

(2) Ou, à l'étude & aux exercices de la piété. P.

HENRI II. 1555.

Marc-Antoine Majoragio.

La mort de Marc-Antoine de Majoragio préceda celle de tous ces grands personnages. Il fut ainſi nommé d'un bourg, appellé Majoragio (1), où Julien del Conte, ſon pere, demeuroit; auſſi s'appelloit-il auparavant Antoine-Marie del Conte: ce qui fit que Fabio Lupo & Maſſimo (2) Negro l'accuſerent d'avoir changé de nom; il ſe juſtifia par un beau diſcours qu'il fit dans le Sénat de Milan, où il montra qu'il ne l'avoit pas fait ſans exemple. Il étoit fort éloquent, & il publia des Commentaires ſur les livres de la Rhétorique d'Ariſtote & de Ciceron, & il défendit ce dernier contre la fauſſe critique de Celio Calcagnini. Ayant paſſé treize ans à enſeigner la jeuneſſe de Milan avec beaucoup de réputation, il s'appliqua enfin à l'étude de la Théologie, & finit ſes jours le 4. d'Avril, âgé de quarante un ans. Barthelemi del Conte, frere de ſa femme, le fit inhumer dans le tombeau qu'il s'étoit lui-même fait conſtruire pendant ſa vie, dans la grande égliſe de Milan.

Oronce Finé.

Oronce Finé, Dauphinois, fils d'un Médecin de Briançon, mourut le 6. d'Octobre, âgé d'un peu plus de ſoixante ans. Ce fut le premier, après Jaques le Fevre d'Eſtaples, qui réveilla en France le goût des ſciences, qui y étoient inconnues, ou preſque éteintes depuis pluſieurs ſiécles; mais s'étant contenté d'en donner les premiers principes, parce qu'il méditoit de plus grands deſſeins, il en fit ſeulement voir les ſources. Attiré par les libéralités de François I. il vint à Paris, où il enſeigna les Mathématiques à un grand nombre d'auditeurs, & éclaircit cette ſcience par des écrits très-ſçavans pour ce tems-là.

Pierre Gille.

Pierre Gille, d'Alby, François, mourut auſſi cette année à Rome. Outre la parfaite connoiſſance qu'il avoit de l'une & de l'autre langue, de l'antiquité, des anciens Auteurs, des beaux arts, & ſur-tout des choſes naturelles, il avoit encore un déſir inſatiable de connoître les païs éloignés. Cette inclination le porta à voyager pendant plus de quarante ans dans la Grece, dans l'une & dans l'autre Aſie, & dans la plus grande partie de l'Afrique, avec une ardeur incroyable; ſoit pour amaſſer des livres Grecs, comme il en avoit eu ordre de François I, ſoit auſſi pour connoître la ſituation de pluſieurs contrées. S'étant échapé, après la mort de François I. par une grace ſpéciale de la toute-Puiſſance divine, des mains des Pirates de Gerbe (3), il ſe retira comme dans un port favorable, chez le Cardinal Geor-

(1) MAJORAGIUS (Marc-Antoine) *Rem.* G. 1. M. de Thou, ne devoit pas dire que Majoragius fut appellé de ce nom, d'un bourg où ſon pere demeuroit: *à Majoragio vico, in quo ejus pater habitabat, ita vocatus*: j'ai déja fait voir que ſon pere s'appelloit Majoragius. 2. Son Epitaphe dans le *Muſeum d'Imperialis* porte, qu'il enſeigna pendant 14. ans: mais dans le *Théatre de Ghilini* elle porte, qu'il n'enſeigna que neuf ans. M. de Thou, dans M. Teiſſier fait ceſſer la profeſſion de Majoragius au bout de huit ans, & ſuppoſe qu'il la quitta pour s'appliquer entierement à l'étude de la Théologie. Mon édition de M. de Thou, (de Francfort) porte que Majoragius ne commença cette étude qu'après avoir employé treize ans à inſtruire la jeuneſſe. 3. Il dit dans le même M. Teiſſier, que Majoragius a vécu quarante deux ans. L'Edition Latine (de Francfort) ne lui en donne que quarante, la vérité eſt qu'il vécut quarante ans & près de ſix mois. P. BAYLE.

(2) M. Dupuy met *Macrino*.

(3) Ou *Gelve*.

George d'Armagnac, grand protecteur des ſciences, chargé alors des affaires du Roi à Rome. Tandis que Pierre Gille s'occupoit dans la maiſon du Cardinal à recueillir & arranger les relations qu'il avoit faites pendant un ſi long tems, employant à ce travail les jours & les nuits, il fut attaqué d'une fiévre violente, dont il mourut, âgé de ſoixante cinq ans, & fut inhumé dans l'égliſe de Saint Marcel. Le Cardinal d'Armagnac qui le protégeoit, & qui étoit fort zèlé pour le progrès des ſciences, eut ſoin que ſes Ecrits fuſſent conſervés. Il en fit apporter la plûpart en France, & les fit enſuite imprimer. On croit néanmoins que Pierre Belon du Mans, qui écrivoit ſous lui, & qui l'accompagna pendant quelques années dans ſes voyages, en a ſouſtrait une partie; quoique dans la ſuite il les ait publiés ſous ſon nom, plutôt que ſous celui de Gille: il s'attira cependant, tout plagiaire qu'il étoit, l'eſtime des gens de Lettres, pour n'avoir pas, au moins comme pluſieurs autres, dérobé au public de ſi beaux Ecrits. HENRI II. 1555.

En cette même année Nicolas Durand de Villegagnon, Chevalier de Malte, dont nous avons déja parlé pluſieurs fois, entreprit le voyage de l'Amerique. C'étoit un homme d'un grand courage, experimenté dans les affaires les plus importantes, & ce qui eſt rare à ceux de ſa profeſſion, verſé dans les belles Lettres. Son amour pour la gloire, ou ſelon quelques-uns, ſa paſſion demeſurée pour amaſſer des richeſſes, le porta à demander au Roi la permiſſion d'équiper une flote, & d'aller ſous ſes auſpices planter les armes de France dans le nouveau monde, ce qu'il obtint par l'entremiſe de l'Amiral Gaſpard de Coligny. On diſoit ouvertement que c'étoit-là le moyen d'étendre la gloire du nom François, & d'affoiblir les forces des ennemis, qui tiroient de ces contrées de puiſſans ſecours, pour faire la guerre: Que l'exemple des François ſerviroit beaucoup à ouvrir aux nations étrangeres le chemin de cette partie du monde; de ſorte qu'en rendant la liberté aux Americains, on y établiroit un commerce public & commun à toutes les nations, dont les ſeuls Eſpagnols, par le joug inſupportable qu'ils avoient impoſé à ces peuples, tiroient tout le profit. Voilà ce qu'on publioit par-tout. Mais Villegagnon avoit traité ſecretement avec Coligny; & comme il ſçavoit que l'Amiral favoriſoit ſourdement les ſectateurs de la Religion des Suiſſes & de Geneve, dont il y avoit déja un grand nombre en France, il lui avoit fait eſpérer qu'il établiroit cette Religion dans les païs dont il ſe rendroit le maître. Voyage de Villegagnon en Amerique.

Villegagnon ayant fait équiper par l'ordre du Roi deux grands vaiſſeaux, du port de deux cens tonneaux chacun, avec le canon néceſſaire, & outre cela un vaiſſeau de charge, pour porter les vivres & toutes les proviſions, partit du Havre de Grace le 12. de Juillet, accompagné d'un grand nombre de Gentilshommes, de matelots, & d'ouvriers. Mais ayant été ſurpris par la tempête, il fut contraint de relâcher à Dieppe, où il mit à terre quelques-uns de ſes gens, qui degoûtés de la mer, ne voulurent pas aller plus loin; après quoi il revint au Havre. Il en partit une ſeconde fois le 14. d'Août, & ayant paſſé la Manche, détroit entre la Bretagne & l'Angleterre, il arriva vingt jours après vis-à-vis du Pic de Tene-

Henri II. 1555. rif, la principale Iſle des Canaries, à 1500. lieuës de l'endroit d'où il étoit parti, & à vingt huit dégrés de latitude ſeptentrionale. Enſuite, après avoir cotoyé la Barbarie, il paſſa au-delà de la Loire (1), & ayant doublé le Cap blanc (2), qui eſt ſous le Tropique du Cancer, il arriva le 8. de Septembre au Cap d'Ethiopie (3), qui eſt à quatorze dégrés de l'Equateur, & d'où l'on compte trois cens lieuës juſqu'au Pic de Tenerif. Delà il cotoya la Guinée ſous la Zone torride, & il trouva le climat de cette contrée ſi temperé, contre l'opinion des Anciens, qu'on y pouvoit mettre des habits, ſi l'on vouloit, ou s'en paſſer.

Il arriva enfin le 10. d'Octobre dans l'Iſle de S. Thomas, ſituée ſous la ligne équinoctiale; d'où le vent au Sud-Oueſt l'ayant fait voguer vers l'Occident, il ſe trouva le 20. du même mois vis-à-vis de l'Iſle de l'Aſcenſion, à 8. dégrés & demi de latitude méridionale, & à 500. lieuës de la terre ferme (4). Le 13. de Novembre, il entra dans la riviere de Ganabara (5), ainſi appellée, parce qu'elle reſſemble à un lac qui porte ce nom. Cette riviere que les Portugais appellent Rio di Janeiro, eſt à 23. dégrés au-delà de la ligne équinoctiale, ſous le Tropique du Capricorne. Les François ayant mis en cet endroit pied à terre, il vint au-devant d'eux environ cinq cens naturels du païs, armés d'arcs & de fléches, qui les félicitérent de leur arrivée, leur offrirent des rafraîchiſſemens, & ayant allumé des feux, leur témoignerent la joye qu'ils reſſentoient de les avoir dans leur païs, puiſqu'ils devoient les défendre contre les Portugais, & leurs autres ennemis. Au reſte pour ce qui eſt du lac de Ganabara, il eſt ſi large, que ceux qui l'ont vû ont écrit qu'il pouvoit contenir en ſûreté & commodément tous les vaiſſeaux de l'univers. Mais comme, après avoir quitté l'Ocean (6), il faloit cotoyer trois Iſles incultes, bordées de toutes parts de rochers, les vaiſſeaux de Villegagnon coururent un grand danger. Il falut enſuite traverſer un détroit qui n'avoit pas plus de trois cens pas de largeur, parce que du côté gauche il étoit reſſerré par une montagne, & par un rocher fort haut de figure conique, que la nature a formé d'une rondeur ſi parfaite, que ceux qui le voyent de loin, croyent que c'eſt un ouvrage de l'art. Enſuite, en avançant plus loin, on rencontre un rocher plat, qui a environ ſix vingt pas de circuit. Villegagnon y avoit d'abord fait mettre tout ſon équipage, mais ayant été repouſſé par la violence des flots, il avança trois mille pas au-delà, & s'arrêta dans une Iſle auparavant deſerte, qui a mille pas de largeur, & ſix fois autant de longueur. Elle eſt environnée de toutes parts d'écueils qui s'élevent au-deſſus de l'eau, ce qui la rend inacceſſible, même aux plus petits vaiſſeaux, excepté par un ſeul endroit. Il y a aux deux côtés de cette Iſle des rochers, où Villegagnon fit faire des loges, comme pour ſervir de guérites. Enſuite il bâtit un

(1) Fleuve d'Afrique, à qui les François ont donné ce nom.
(2) Capo bianco.
(3) Le Cap-verd.
(4) Il y a une autre Iſle de l'Aſcenſion à 20. dégrés de latitude méridionale, & environ à 250. lieuës du Bréſil.
(5) Rio de Genero ou Janeiro.
(6) La mer du Nord.

Digitized by Google

un fort ſur un autre rocher de ſoixante pieds de largeur, au milieu de l'Iſle, où il ſe poſta avec ſes gens. Il donna à ce fort le nom de Coligny, du nom de l'Amiral, & y fit faire des logemens pour tous ceux de ſon équipage, dont le nombre montoit à quatre vingt hommes : on y tranſporta auſſi le canon. Il y a une Iſle fort belle & très-fertile à dix milles au-delà, dans l'embouchure du même fleuve : elle a douze milles de circuit, & les François qui étoient en ce païs-là, l'appelloient la grande Iſle, en comparaiſon des autres : ils en tiroient de la farine, & pluſieurs autres choſes néceſſaires pour l'uſage de la vie. HENRI II. 1555.

Lorſque Villegagnon fut arrivé, il écrivit à l'Amiral Coligny, & lui marqua en peu de mots le ſuccès de ſon voyage, ſon arrivée dans le Bréſil, la nature du lieu, les mœurs des habitans. Pour ſe le rendre plus favorable dans la ſuite, il lui confirma l'eſpérance qu'il lui avoit déja fait concevoir d'établir dans ces contrées la Religion épurée, (car on l'appelloit ainſi) & lui demanda la permiſſion de faire venir des Théologiens de Geneve. Il écrivit à ce ſujet l'année ſuivante à Jean Calvin, qui fit part de ſa lettre aux autres Miniſtres, ſes confreres. Après en avoir delibéré, ils en choiſirent deux ; Pierre Richier, âgé déja de 50. ans, & Guillaume Chartier, qui, à la ſollicitation de Villegagnon & de Coligny, entreprirent le voyage. Pluſieurs ſe joignirent à eux pour les accompagner, & entr'autres Jean de Lery, Bourguignon. Philippe Corguilleray, dit du Pont, qui à cauſe de la Religion s'étoit retiré à Geneve, s'offrit de les conduire tous. Coligny le connoiſſoit, & l'avoit ſollicité par ſes lettres, de ſe charger de cette entrepriſe, qui intéreſſoit, comme il diſoit, la gloire de Dieu. Ils allerent trouver tous à Châtillon ſur Loing l'Amiral, qui leur donna des lettres. De-là ils ſe rendirent à Honfleur, où ils furent très-bien reçus par Bois-le-Comte, fils de la ſœur de Villegagnon, qui pour cette affaire avoit été renvoyé en France par ſon oncle. Ils partirent avec trois vaiſſeaux bien équipés le 19. de Novembre ; & ayant fait voile par la même route que Villegagnon, ils arriverent au Cap Frio le 4. de Mars, & trois jours après, étant entrés dans le golfe de Janeiro, ils arriverent ſans péril au fort de Coligny.

Auſſi-tôt après leur arrivée, on établit une forme d'Egliſe ſelon le Rit de Geneve, & l'on célébra la Céne, où Villegagnon même aſſiſta, le 21. de Mars. Mais comme dans la ſuite il s'éleva entr'eux quelque conteſtation à ce ſujet, on renvoya en France Chartier, pour conſulter Calvin. Cependant comme cette diſpute fut cauſe de pluſieurs diſſenſions, Villegagnon ſollicité, comme l'on croit, par les lettres du Cardinal de Lorraine, renvoya les Miniſtres de Geneve, après les avoir traités durement. Du Pont, Richier & ſes compagnons, (entr'autres Jean de Lery, à qui la Chapelle & Bois-le-Comte ſe joignirent enſuite) partirent du fort de Coligny, & paſſerent dans le continent ſur la fin du mois d'Octobre, huit mois après leur arrivée dans le Bréſil. Enfin, le quatre de Janvier de l'année ſuivante, du Pont fit embarquer ſes compagnons ſur le vaiſſeau de Martin Baudouin. Après avoir eſſuyé pendant leur voyage différentes avantures, & avoir été reduits à l'extrêmité par la faim, ils aborderent enfin en Bretagne,

HENRI II. 1557. tagne, ſur la fin de Mai. Lery, dont j'ai parlé, a écrit exactement & fidélement ce voyage, la nature du païs, & les mœurs des habitans.

Jugement ſur les ouvrages d'André Thevet.

André Thevet, qui partit avec Villegagnon, & qui ne demeura que trois mois dans le Breſil, a compoſé auſſi un Ouvrage particulier touchant ce voyage, intitulé *la France Antarctique*. Je ne prétens pas, en faiſant ici mention de lui, diminuer la réputation de ſon Livre, ni empêcher qu'on y ajoûte foi: mais puiſque l'occaſion ſe préſente de parler de cet Auteur, je ſuis bien aiſe de faire ſçavoir ce qu'il a été, à ceux qui ne le ſçavent pas. Né à Angoulême, il fut d'abord Cordelier: enſuite ayant à peine une légere teinture des Lettres, il quitta le froc, & de Moine devenu fameux avanturier, il employa le tems de ſa jeuneſſe à faire des pelerinages, & d'autres voyages de fantaiſie. S'etant acquis par ce moyen une eſpece de réputation, il s'appliqua par une vanité ridicule à écrire des Livres, qu'il vendoit à de miſerables Libraires: après avoir compilé des extraits de différens Auteurs, il y ajoûtoit tout ce qu'il trouvoit dans les Guides des chemins, & autres Livres ſemblables, qui ſont entre les mains du peuple. En effet, ignorant au-delà de ce que l'on peut s'imaginer, & n'ayant aucune connoiſſance ni des belles Lettres, ni de l'Antiquité, ni de la Chronologie, il mettoit dans ſes Livres l'incertain pour le certain, & le faux pour le vrai, avec une aſſûrance étonnante. Il me ſouvient que quelques-uns de mes amis, gens habiles & d'un eſprit fin, l'étant un jour allé voir pour ſe divertir, lui firent accroire en ma préſence des choſes abſurdes & ridicules, que des enfans même auroient eu de la peine à croire; ce qui me fit beaucoup rire. Je ne puis donc m'empêcher de plaindre pluſieurs perſonnes, qui, quoique verſées dans les ſciences, non ſeulement ne s'apperçoivent pas des ſottiſes de ce charlatan, mais le citent encore tous les jours avec honneur dans leurs Ecrits. Je me ſuis ſouvent étonné de ce qu'un homme à qui l'on en impoſoit ſi facilement, en ait lui-même honteuſement impoſé à des perſonnes de ſi grande réputation. Je ſuis donc bien aiſe de les avertir maintenant, de ne plus deshonorer à l'avenir leurs Ouvrages, en citant un Auteur ſi ignorant & ſi mépriſable.

Affaires d'Allemagne.

Pendant que la guerre étoit allumée dans preſque toute l'Italie, & ſur les frontieres de la Flandre & de la Champagne, tout étoit tranquille en Allemagne. L'Empereur avoit convoqué l'année précedente la Diéte à Ulm, & l'avoit enſuite transferée à Augsbourg. Il avoit mandé que les Princes & les Etats de l'Empire ſe tinſſent prêts pour le 13. de Novembre. Enfin, ayant été attaqué d'une maladie, & ne pouvant s'y trouver, il la fit ouvrir par Ferdinand, ſon frere, le 5. de Février de cette année: Il s'y trouva fort peu de Princes. Ferdinand, après avoir beaucoup parlé des bonnes diſpoſitions de l'Empereur, & des ſiennes à leur égard, auſſi-bien que de ſon zèle pour la Religion, & pour la tranquillité publique, ajoûta, que l'Empereur deſiroit particulierement, que de leur commun conſentement, on ſtatuât ſur tout ce qui pourroit contribuer à la gloire de Dieu, & à affermir la paix de l'Empire: Qu'il avoit fait lui-même juſqu'à préſent tous ſes efforts pour aſſûrer, ſans donner aucun ſujet de mécontentement,

Diéte d'Augsbourg.

Diſcours de Ferdinand ſur les différens de la Religion.

ment, la Religion & le repos public, & qu'il avoit abondamment ſatisfait à ce qui avoit été ordonné dans les deux dernieres Aſſemblées, & à ſes engagemens particuliers ; mais qu'il étoit arrivé que des troubles fâcheux, élevés ſans qu'il y eût de ſa faute, avoient mis obſtacle à de ſi loüables projets: Qu'auſſi-tôt qu'on avoit pu remedier au mal, qui commençoit à faire des progrès, il n'avoit pas voulu différer plus long-tems de le faire: Que Sa Majeſté Impériale lui avoit donné un pouvoir abſolu d'agir en ſa place, & de chercher pendant ſon abſence des expédiens honnêtes & utiles au bien public : Qu'il avoit exprès choiſi des perſonnes de mérite, pour le ſeconder dans cette entrepriſe : Qu'il lui paroiſſoit donc à propos de commencer par la Religion, dont les différens avoient cauſé tant de maux, non ſeulement à l'Allemagne, mais à l'Europe entiere, & avoient facilité au Turc, l'ennemi commun des Chrétiens, un moyen de s'emparer de la Hongrie: Que c'étoit un ſpectacle bien triſte, & digne de toute la colere de Dieu, de voir que, par l'obſtination de quelques eſprits infectés des nouvelles opinions, ceux qui étoient unis par le même bâtême, le même nom, le même gouvernement, le même langage, enfin par le même culte, & le même parentage, fuſſent ainſi déſunis & partagés: Que ce déſordre paroiſſoit d'autant plus intolerable, qu'il n'y avoit pas ſeulement une ou deux ſortes de Sectes, mais qu'il s'en élevoit tous les jours de nouvelles, que le caprice faiſoit naître, & que la licence faiſoit embraſſer témérairement : qu'on ne pouvoit douter que cette liberté ne fût une choſe très-injurieuſe à Dieu ; qu'elle éteignoit entierement la charité, & qu'elle troubloit les conſciences de la multitude, qui ne ſçavoit plus, ni ce qu'elle devoit croire, ni quel parti elle devoit ſuivre : Que le mal avoit déja penétré fort avant, qu'il s'enracinoit dans l'eſprit des jeunes gens à meſure qu'ils avançoient en âge ; que l'on en trouvoit pluſieurs, qui ſans ſe ſoucier de rien, n'avoient déja plus de foi, & ne conſideroient plus ce que la raiſon, l'honneur & la conſcience leur préſcrivoient: Que dans ces conjonctures l'autorité du Magiſtrat étoit néceſſaire, pour le ſoutien de la Religion qui renferme le culte de Dieu, & la pratique de la vertu: Que l'Empereur travailloit depuis long-tems de toutes ſes forces à accommoder ce différend ; & qu'à leur priere il avoit obtenu des Papes un Concile général: Que l'on avoit pluſieurs fois indiqué ce Concile, & même qu'on l'avoit commencé : Qu'ils ſçavoient les ſujets qui avoient empêché que la République Chrétienne en retirât aucun fruit, & qu'il n'étoit pas néceſſaire de les rapporter: Qu'il feroit enſorte, ſi on le trouvoit bon, que le Concile fût encore indiqué ; que ſi l'on jugeoit à propos de le remettre à un autre tems, à cauſe de la guerre, il faudroit en ce cas chercher quelqu'autre moyen convenable pour rétablir l'union: Qu'on avoit quelquefois parlé d'un Concile National ; mais qu'il craignoit, qu'outre que cela n'étoit pas tout-à-fait d'uſage, un Concile de cette eſpece ne fût une choſe impoſſible dans les conjonctures préſentes: Qu'il étoit, ſelon lui, à propos de traiter cette affaire dans des conférences : Que quoique les années précedentes on eût interpreté autrement qu'on ne devoit, le pieux zèle de l'Empereur, & que ſa conduite eût été déſagréable à l'un & à l'autre parti, il ſe flattoit néanmoins, qu'en

HENRI II. 1555.

HENRI II. 1555. qu'en ſe dépouillant de part & d'autre de ſes préventions, on pourroit enfin parvenir à s'accorder : Que pour ce qui regardoit la police & la tranquillité publique, on avoit à la vérité fait des règlemens dans les Diétes précedentes, & que par-là on y avoit ſuffiſamment pourvû ; mais que comme ces règlemens portoient, qu'on ne pourroit condamner & proſcrire les rebelles & les ſéditieux, s'ils n'avoient auparavant été appellés en jugement, & declarés convaincus par les procedures ordinaires, les jugemens avoient été différés par cet obſtacle ; ce qui avoit donné lieu aux factieux de tramer pluſieurs complots : Que l'on avoit ordonné auſſi, que les voiſins ſeroient obligés de ſecourir ceux à qui on feroit violence ; mais que comme on n'exécutoit pas ces règlemens, il faloit avoir recours à d'autres remedes : Qu'ils delibéraſſent donc tous enſemble, ſur la maniére dont on corrigeroit ces deux articles de l'Ordonnance, afin de réprimer l'audace des perturbateurs du repos public, & afin que ceux qui demeureroient fidéles à l'Empire, fuſſent aſſurés d'être ſecourus contre leurs oppreſſeurs : Qu'ils réglaſſent auſſi la forme des jugemens, ce qui regardoit les levées & les contributions, la monnoye, & les autres choſes qui intéreſſoient le bon ordre de l'Empire.

Peu d'effet qu'il produit. Ce diſcours de Ferdinand fit beaucoup de bruit dans toute l'Allemagne, & les Proteſtans firent tous leurs efforts pour empêcher qu'on ne le reçût en bonne part. Ce qui y contribua ſur-tout, fut ce qu'on écrivit en même tems de différens endroits, que Ferdinand lui-même avoit chaſſé de Bohême près de deux cens Miniſtres du Saint Evangile, qui s'étoient retirés à Wittenberg, & en Miſnie. Comme le Pape avoit envoyé à la Diéte le Cardinal Jerôme Morone, les Proteſtans ſoutenoient que l'Empereur l'avoit fait venir, pour exécuter en Allemagne, la même choſe que le Cardinal Pole avoit fait en Angleterre, ſous le Roi Philippe ; & que le Pontife même ne faiſoit aucune difficulté de le dire publiquement. On ne concluoit cependant rien dans la Diéte. Les Confédérés continuoient la guerre entrepriſe contre Albert. L'année précedente ils s'étoient rendus maîtres de Blaſſenbourg, la principale forteresſe de tout le païs ; mais afin que dans la ſuite cette place ne pût leur nuire, s'il arrivoit qu'on la reprît, ils la ruinerent entierement : ce qui piqua vivement la maiſon de Brandebourg & ſes alliés.

Repréſentations de l'Electeur de Saxe. L'Electeur Auguſte, qui avoit été plus d'une fois ſollicité par Ferdinand de venir à la Diéte, envoya des députés pour s'excuſer de ce qu'il ne s'y étoit pas rendu, en repréſentant que les troubles de Saxe ne le lui permettoient pas. Il fit voir auſſi le péril dont on étoit menacé du côté du Turc, & combien il étoit néceſſaire de s'accorder, & de mettre bas tout ſujet de mécontentement & de défiance, afin que les eſprits & les forces étant reünis, on pût s'oppoſer de bonne heure aux efforts de l'ennemi commun : Que l'on avoit extrêmement tort de part & d'autre ; que la plûpart des Proteſtans, qui condamnoient certaines choſes que ſon frere Maurice avoit établies avant ſa mort, au ſujet de la Religion, avoient trop peu d'équité : Que ceux au contraire qui attaquoient la Confeſſion d'Augsbourg, & qui ne vouloient pas néanmoins établir dans l'Egliſe une diſcipline & une re-

Digitized by Google

reforme équitable, pieuſe & légitime, agiſſoient avec trop de dureté. C'eſt pourquoi il ſupplioit de ne point regarder comme mauvais & impie, l'Ecrit qui avoit été préſenté à l'Empereur, il y avoit plus de vingt cinq ans, dans la même ville d'Augsbourg : Que cependant on accordât la paix à l'Egliſe, & qu'on ne fît aucun tort à qui que ce fût, pour cauſe de Religion ; Que Maurice avoit déja propoſé cette condition à la derniere Diéte de Paſſau ; & que quoique l'Empereur en eût renvoyé l'examen aux Etats généraux de l'Empire, il ne l'avoit cependant pas deſapprouvé ; & qu'il avoit ajoûté en termes exprès, qu'il auroit ſoin qu'on traitât cette affaire à la Diéte avec toute l'équité poſſible, & qu'au ſujet de la Religion on procedât dans les ſuffrages avec une parfaite intégrité. Voilà ce que les députés d'Auguſte remontrerent à Ferdinand, la veille du jour qu'il prononça ſon diſcours. HENRI II. 1555.

Aſſemblée des Proteſtans à Naumbourg.

Quelque tems après, Auguſte Electeur de Saxe, & Joachim Electeur de Brandebourg, les enfans de Jean-Fréderic, le Landgrave de Heſſe, & les autres Princes de Saxe, s'aſſemblerent, le 6. de Mars, à Naumbourg ſur la Saal, où ils renouvellerent l'alliance qui avoit été faite plus de cent ans auparavant entre les maiſons de Saxe, de Brandebourg & de Heſſe, & ils declarerent en même tems qu'ils vouloient perſéverer conſtamment dans la Confeſſion d'Augsbourg. Mais pour ne donner à l'Empereur aucun lieu de ſoupçonner quelque complot, ils lui écrivirent cinq jours après, & lui manderent, que comme les affaires n'étoient pas encore dans un état aſſez tranquille, & que cela les obligeoit à demeurer ſur les frontieres, ils avoient envoyé à la Diéte des Députés, à qui ils avoient donné ordre de n'avoir en vûë que la paix & l'union, afin qu'on n'eût à craindre aucun péril ni aucune violence au ſujet de la Religion, ou de quelqu'autre affaire que ce fût. Ils écrivirent auſſi le même jour à Ferdinand ſur la même matiére, & inſiſterent principalement ſur l'article du traité de Paſſau, dont nous avons parlé. Quelque tems après, l'Archévêque de Mayence, qui avoit été ſi maltraité par Albert, mourut le 15. de Mars, & Daniel Brendel lui ſucceda. Comme l'on apprit en même tems la nouvelle de la mort du Pape Jules III., le Cardinal Morone, qui étoit venu par ſon ordre en Allemagne, retourna auſſi-tôt à Rome, afin de ſe trouver à l'élection du nouveau Pape. Il fut accompagné d'Othon Truchſes, Cardinal d'Augsbourg, qui, avant ſon départ, écrivit à l'Aſſemblée des Princes, & des Députés, & leur fit ſçavoir, qu'à la vérité il deſiroit la paix, mais qu'il ne permettroit jamais qu'on entreprît rien qui pût porter préjudice à la dignité du Saint Siége, & à l'ancienne Religion.

On agite inutilement le différend au ſujet de Catzenelnbogen.

On fit auſſi mention en ce même tems de l'affaire qui avoit été tant de fois agitée entre le Landgrave de Heſſe, & Guillaume de Naſſau, au ſujet de l'Etat de Catzenelnbogen ; & pour terminer ce différend, capable de cauſer dans la ſuite un plus grand mal, quelques Princes s'en mêlerent. Ce fut l'Electeur Palatin, Chriſtophle Duc de Wirtemberg, & Guillaume Duc de Cléves, qui, en qualité d'arbitres honoraires, ajournerent les parties, pour ſe trouver à Wormes le premier de Juillet. Le Landgrave de Heſſe

HENRI II. 1555. y envoya Guillaume, ſon fils aîné. Après qu'on eût propoſé les condition & après quelques debats de part & d'autre, on conclut enfin qu'on en delibéreroit plus amplement, & l'on préſcrivit un certain tems, pour terminer cette affaire. Lorſqu'enſuite on ſe fût aſſemblé à Bacharach, & pour la derniere fois à Wormes, à cauſe de la maladie de l'Electeur Palatin, le différend fut terminé par un traité, qui portoit que le Landgrave de Heſſe payeroit à Guillaume de Naſſau une certaine ſomme, & que par ce moyen il ſeroit maître de Catzenelnbogen. Mais comme Naſſau vouloit que le traité fût nul, & que ſon dróit lui demeurât tout entier, ſi on ne lui payoit la ſomme dans un certain tems, & que d'une autre part le Landgrave refuſoit cette condition, on ſe retira ſans avoir rien conclu.

Ombrage que donne la flote de Danemarc.

Le bruit qui ſe répandit de la flote de Danemarc, qui faiſoit voile du côté du Septentrion, tint alors les Princes en ſuſpens. Les uns diſoient, qu'on n'avoit équipé cette flote que par le conſeil de l'Empereur, qui ſongeoit à envoyer le fils du Roi de Danemarc, ou le frere de ce Prince, pour s'emparer du Royaume d'Ecoſſe; les autres aſſûroient que cette armée navale étoit deſtinée pour le ſervice du Roi de France. Quelques autres publioient avec plus de vraiſemblance, que ce grand armement étoit pour contenir l'Empereur, & Philippe ſon fils, ſi par hazard ils vouloient porter plus loin leurs armes. En effet l'Angleterre, qui venoit en quelque ſorte d'être ajoûtée à leurs Etats, commençoit à rendre leur puiſſance formidable aux Princes du Nord. C'eſt ce qui donnoit auſſi lieu de croire, que les villes maritimes contribuoient à l'entretien & à la dépenſe de cette flote. Ce bruit enfin s'évanouit, après une attente longue & incertaine; & le Roi de Danemarc voyant que ſa flote ne lui étoit plus néceſſaire contre la maiſon d'Autriche, dit qu'elle n'avoit été équipée qu'afin de pourſuivre les Pirates. Tout cela fut cauſe qu'on agit fort lentement à la Diéte, commencée dès le mois de Février.

Delibérations pour terminer les troubles de Religion.

Lorſqu'à la fin les Députés eurent donné leur conſentement pour traiter ce qui regardoit la Religion, on jugea qu'il étoit à propos de procurer la paix à cette même Religion. Mais les Proteſtans vouloient que tout le monde, ſans exception, & même les Eccléſiaſtiques, euſſent la liberté d'embraſſer la Confeſſion d'Augsbourg. On ſoutenoit de l'autre côté, qu'on ne devoit donner cette permiſſion, ni aux villes qui avoient reçu, il y avoit ſept ans, l'Edit d'Augsbourg (1), ni aux Eccléſiaſtiques: Que même ſi quelque Evêque, ou quelque Curé, abandonnoit la Religion reçuë, il faloit le dépoſer, & en mettre un autre en ſa place. Comme ils ne pouvoient s'accorder, les deux partis mirent par écrit leurs raiſons, qui furent préſentées à Ferdinand. On publia enſuite un Ecrit, où l'on rejettoit la demande des Proteſtans, comme injuſte, & contraire à la pieté & aux bonnes mœurs. On diſoit que c'étoit renverſer l'ordre, que d'accorder indifféremment à tout le monde la liberté de changer de Religion: Que c'étoit une coûtume qui avoit été établie dans l'Egliſe depuis le tems des Apôtres, & confirmée par quatre Conciles généraux, que ceux qui veil-

(1) C'eſt-à-dire le Formulaire de Charles V.

veillent ſur la maiſon de Dieu, ne doivent permettre l'exercice d'aucune Religion condamnée; mais qu'ils doivent reprendre doucement les Evêques, & même les Particuliers qui penchent vers l'héréſie, les guérir de leurs erreurs, & en cas qu'ils y demeurent attachés, les dénoncer a l'Egliſe: Qu'autrement, ſous prétexte de favoriſer la liberté des conſciences, on introduiroit une licence pernicieuſe, qui ſeroit infailliblement ſuivie de la ruine totale de la Foi. HENRI II. 1555.

Lettre de Ferdinand aux Electeurs.

Ferdinand écrivit au commencement du mois d'Août aux ſept Electeurs de l'Empire, & aux autres Princes. Il leur manda, que leur abſence avoit été cauſe qu'on n'avoit pu s'accorder: Que s'ils ſe fuſſent trouvés à la Diéte, en delibérant & en opinant ſur cette affaire, ils auroient pu la terminer heureuſement; mais que puiſque Dieu ne l'avoit pas permis, il ſembloit à propos, qu'on fît un Décret en cette forme: (Que l'abſence des Princes ayant empêché qu'on pût rien conclure, l'on trouvoit bon que l'affaire fût différée juſqu'à la premiere Aſſemblée qui devoit ſe tenir à Ratisbone, vers le premier jour de Mars, & que tous ſeroient obligés de s'y rendre.) Qu'il avoit choiſi cette ville pour le lieu où ſe devoit tenir la Diéte, parce que les incurſions des Turcs, dont on ſe voyoit menacé, l'empêchoient de s'éloigner davantage de ſes frontieres. Les Princes firent réponſe à Ferdinand, qu'ils ne trouvoient pas à propos qu'on ſe retirât ſans avoir pacifié les troubles: Que toute l'Allemagne étoit dans une grande attente; & que les ſentimens commençoient à ſe concilier: Qu'ils le prioient donc de terminer ce différend avant qu'on ſe retirât: Que par ce moyen on delibéreroit avec plus d'avantage dans une autre Aſſemblée, ſur ce qui concernoit les Turcs, & ſur les autres affaires.

Son ſentiment ſur les différens de Religion.

Ferdinand voyant que l'affaire ne pouvoit plus ſouffrir de retardement, fit ſçavoir le dernier jour d'Août ce qu'il penſoit des différens Ecrits de l'un & de l'autre parti. Il ſoutint que les Proteſtans devoient accepter l'exception qu'on avoit propoſée, qui étoit, que les Eccléſiaſtiques qui auroient changé de Religion, ſeroient dépoſés; que ce règlement paroiſſoit conforme à la juſtice: Qu'autrement ceux qui demeureroient dans l'ancienne Religion, auroient raiſon de ſe plaindre qu'on en agiſſoit injuſtement à leur égard; puiſqu'on leur préſcrivoit la manière dont ils devoient ſe comporter dans l'adminiſtration des Cures, par rapport aux Canonicats & à tous les Bénéfices en général; & qu'au contraire on ne préſcrivoit point aux Proteſtans la conduite qu'ils devoient tenir à l'égard des Miniſtres de leurs Egliſes: Que cela cauſeroit néceſſairement la ruine des Evêchés, & que ſi l'on accordoit cette liberté effrenée & injurieuſe à Dieu, toutes les Prélatures ne ſeroient plus que des dignités ſéculieres & profanes, après qu'on en auroit changé la nature & l'inſtitution. Les Princes repliquerent, que leur intention n'étoit pas que le patrimoine de l'Egliſe fût diſſipé; mais qu'ils avoient ſeulement en vûë qu'on laiſſât les conſciences libres, & qu'on ne fît aucun tort, ni aucune injure, à ceux qui embraſſeroient un culte, qu'ils croyoient le plus conforme à la parole de Dieu, & aux ſentimens des anciens Peres: Qu'ils prioient donc qu'on ne fît aucune mention de cette réſerve.

HENRI II. 1555.

Cependant Ferdinand les preſſa vivement de conſentir à cet article; parce qu'autrement il étoit à craindre qu'on ne ſe retirât ſans avoir rien terminé; & qu'en un mot la concluſion de cette importante affaire ne pouvoit plus être différée. Enfin il les y engagea, & l'on fit un Décret, qui fut publié, ſelon la coûtume, le 25. de Septembre. Ce Décret portoit: Que chaque particulier ſeroit libre d'embraſſer la Confeſſion d'Augsbourg, & qu'on ne feroit aucune violence à perſonne ſur ce point: Que chacun auroit la liberté de joüir paiſiblement de ſes terres, de ſes privileges, de ſes revenus, & généralement de tous ſes biens: Qu'on n'employeroit que des moyens pacifiques pour terminer le différend de la Religion: Que tous les adhérans de la Confeſſion d'Augsbourg ſe comporteroient avec moderation à l'égard des Eccléſiaſtiques, & qu'ils les laiſſeroient libres dans l'exercice de leur Religion, de leurs cérémonies, de leurs loix, & dans la poſſeſſion de leurs revenus, & de tous leurs droits; & qu'ils ne les empêcheroient, par quelque moyen que ce fût, d'en joüir paiſiblement: Que ceux qui n'étoient ni de l'une ni de l'autre Religion, ne ſeroient point compris dans ce Décret: Que ſi quelque Evêque, ou quelque autre perſonne conſtituée en dignité dans l'Egliſe, quittoit l'ancienne Religion, il ſeroit auſſi-tôt dépoſé & privé de ſes droits, & de tous les avantages qu'il en retiroit; ce qui s'exécuteroit néanmoins, ſans qu'il fût noté d'infamie: Que ceux à qui le droit de nomination apartenoit, en nommeroient un autre en ſa place.

Décret au ſujet de la Religion.

Comme pluſieurs Etats de l'Empire, & les plus grands Seigneurs, s'étoient emparés de quelques Bénéfices eccléſiaſtiques, de Colleges, de revenus des Chapitres, & d'autres biens de l'Egliſe, & qu'ils les avoient employés à l'entretien des écoles, & à pluſieurs autres uſages utiles, le Décret portoit, qu'on ne leur feroit aucune peine, & qu'on ne leur intenteroit point action à ce ſujet: Que les Juges de la Chambre Impériale ne pourroient rien ordonner contre eux, touchant cette affaire; c'eſt-à-dire, touchant les biens qui n'apartenoient, ni à l'Empire, ni aux Etats qui en dépendent, & qui avoient été alienés ou uſurpés avant le traité de Paſſau. De plus, qu'on n'exerceroit point la Juriſdiction eccléſiaſtique contre ceux qui profeſſoient la Confeſſion d'Augsbourg, mais qu'on la ſuſpendroit juſqu'à ce que tout le différend fût terminé: Que les écoles, les hôpitaux, & toutes les fondations ſeroient conſervées dans leur premier établiſſement, & que tous les pauvres & les malades de l'une & de l'autre Religion y ſeroient indifféremment reçûs, nourris, & ſoulagés: Que s'il s'élevoit quelque conteſtation à ce ſujet, on choiſiroit, du conſentement des parties, des arbitres, qui, après avoir examiné le différend, rendroient leur jugement dans l'eſpace de ſix mois.

Diſputes entre les Proteſtans.

Lorſqu'on eût établi la paix dans les Egliſes des Proteſtans d'Allemagne, le différend qui avoit déja duré trente ans, au ſujet de l'Euchariſtie, ſe renouvella alors parmi eux, & l'on vit paroître ſur cette matière les livres des Miniſtres de Brême, & de Hambourg, dans leſquels Jean Calvin, & Jean Laski, dont nous avons déja parlé, étoient particulierement attaqués. Calvin & Henri Bullinger y répondirent peu après. Pour Laski, il ſe plaignit

gnit par un Ecrit, qu'il adreſſa à Sigiſmond-Auguſte, Roi de Pologne, de ce que l'on condamnoit leur opinion, ſans aucune connoiſſance de cauſe, ſans avoir conféré enſemble, ſans examen, & ſeulement par préjugé: ce qui fut cauſe que l'année ſuivante, après la mort de Conrad Pellican, homme très-ſçavant dans la langue Hébraïque, ceux de Zurich écrivirent au Sénat de Strasbourg, & le prierent de leur envoyer Pierre Martyr Vermili, qui y étoit arrivé depuis peu d'Angleterre. Vermili étoit auſſi attaqué par les Miniſtres de Saxe; ainſi il partit volontiers de Strasbourg, afin de traiter plus librement cette queſtion à Zurich, & répondre aux argumens de ſes adverſaires. HENRI II. 1555.

Peu de tems auparavant Jeanne d'Arragon, mere de l'Empereur & de Ferdinand, étoit morte à Madrid. Après avoir autrefois contracté, depuis la mort de Philippe ſon époux, une maladie d'eſprit, cauſée par une jalouſie, elle devint abſolument folle. Depuis ce tems-là ayant été renfermée dans une tour, où elle paſſoit le tems à courir après des chats, elle parvint à une extrême vieilleſſe. Cette Princeſſe conſerva toûjours les titres que lui donnoient les Royaumes d'Eſpagne, & pendant ſa vie elle les prit toûjours conjointement avec ſon fils, dans tous les Actes publics, ſoit de ſa propre volonté, ſoit par une réſolution des Etats. L'Empereur fit faire ſes funerailles à Bruxelles, & Ferdinand à Augsbourg. Ce fut alors que l'Empereur, ou touché de la mort de ſa mere, où degoûté du monde par ſes mauvais ſuccès, voyant d'ailleurs ſes infirmités augmenter de jour en jour, ſongea ſerieuſement à ſe retirer en Eſpagne. Philippe ſon fils l'étoit déja venu trouver d'Angleterre, après avoir été dechiré de toutes manières dans le Royaume de la Reine ſon épouſe, par des libelles ſatyriques & injurieux, qui tendoient à animer la nation contre les Eſpagnols, & à mettre la meſintelligence entre la Reine & on mari. On fit une exacte recherche des Auteurs de ces Ecrits; mais on ne put rien découvrir. Mort de Jeanne d'Arragon, mere de Charles V.

L'Empereur étoit particulierement troublé, par le chagrin qu'il avoit du mauvais ſuccès de ſes affaires. Ne pouvant voir ſans douleur qu'elles déperiſſoient avec lui, il avoit réſolu de ſe retirer en Eſpagne, pour s'éloigner de tout embarras, pour y avoir ſoin de ſa ſanté, qui, loin de ſe rétablir, lui faiſoit éprouver des douleurs continuelles, & pour oppoſer, dans ſon fils, une fortune en quelque ſorte rajeunie & renouvellée, à la fortune brillante d'un Roi puiſſant, & juſqu'alors toûjours heureux. En delibérant ſur ſa retraite, il avoit devant les yeux beaucoup d'exemples de pluſieurs grands perſonnages, qui dans le même dégré d'élevation, s'étoient retirés ſur la fin de leurs jours. Il ſe repréſentoit ſur-tout celui de Diocletien, qui fut ſans contredit un très-bon Prince, ſi l'on excepte les cruautés que l'erreur du Paganiſme lui fit exercer contre les Chrétiens. Diocletien, après avoir gouverné pendant vingt ans l'Empire avec beaucoup de prudence & d'équité, renonça à la pourpre avec Maximien, ſon Collegue, à Nicomedie, l'an de Jeſus-Chriſt 308, & paſſa le reſte de ſes jours à mener une vie privée à Salone en Dalmatie, où il s'occupa à cultiver un jardin. Après la diviſion de l'Empire, Anaſtaſe II, & enſuite Théodoſe III, Empereurs Chrétiens, s'étant dépouillés de leur dignité, L'Empereur ſonge à abdiquer & à ſe retirer.

paſſe-

HENRI II. 1555. passèrent le reste de leur vie dans un monastere. Isaac Comnene, qui avoit détrôné Michel Stratiote, ou épouvanté par un fantôme (d'où il avoit contracté une maladie dangereuse) ou voulant se soustraire à la haine publique qu'il s'étoit attirée, comme usurpateur de l'Empire, après la mort de sa femme, le ceda à Constantin Duca, & se retira dans le monastere des Studites, ou d'Antheme, qu'il avoit fait bâtir. Il y prit l'habit de Moine, après s'être fait couper les cheveux; d'où une très-noble famille a tiré son nom. Michel, appellé Rangabe, après avoir gouverné l'Empire l'espace de deux ans, vieillit dans l'Isle de Proto (1); & après lui Michel, fils de Duca, ayant été Empereur pendant six ans & six mois, se retira dans le même monastere que Michel Comnene. Il eut pour successeur Nicephore Botoniate, qui ayant été obligé de renoncer à l'Empire par la faction des Comnenes, entra dans le monastere de Periblepte, dont, après Romain Argyre, il fut appellé le second fondateur, & s'étant fait raser la tête, il y prit l'habit de Religieux. Enfin, Manuel Comnene ayant gouverné l'Empire trente huit ans, se fit aussi Moine, & mourut dans cet habit. Après lui, Jean Catacuzene, qui avoit pour associé à l'Empire Jean Paléologue, se dépouilla de sa dignité, & mena le reste de ses jours une vie privée. Cependant la plûpart de ces Princes ne renoncerent à l'Empire que malgré eux, & même sous promesse, qu'après leur abdication on ne les inquiéteroit en aucune maniére : mais la retraite de Lothaire, fils de Louis le Débonnaire, est plus remarquable. Après avoir associé à l'Empire Louis son fils, il se retira de son plein gré au bout de quinze ans l'an 855, dans le monastere de Prum, qu'il avoit fait bâtir, & à qui il avoit donné de grands revenus.

L'Empereur cede les Païs-bas à Philippe son fils.

L'Empereur affermi dans son dessein par tous les exemples que je viens de rapporter, & par plusieurs autres, & résolu de se dépouiller de tous ses Etats, fit dresser le 15. d'Octobre des Lettres, signées de sa main, & scellées de son sceau, par lesquelles il cedoit à Philippe son fils, qu'il avoit déja declaré Roi de Naples & de Sicile, tous ses droits sur ces Royaumes & tout ce qu'il y possedoit. Il convoqua ensuite une Assemblée à Bruxelles pour le 25. d'Octobre. Dès que le jour fût venu, il créa le matin, suivant la coûtume, Philippe Chef des Chevaliers de la Toison d'or; & l'après midi s'étant assis entre Philippe son fils, & Marie Reine de Hongrie, sa sœur, dans la grande salle du Palais, il fit lire par Philibert de Bruxelles, son Conseiller, en présence du Conseil, & d'un grand nombre de Seigneurs & de personnes de tous les états, les Lettres dont je viens de parler, qui étoient dressées en Latin. Il faisoit sçavoir par ces Lettres la résolution qu'il avoit prise de faire au plutôt voile en Espagne, pour y passer le reste de ses jours dans le repos & la tranquillité, après avoir transferé à son fils, assez avancé en âge pour conduire les affaires, la Seigneurie & la possession des Païs-bas: Qu'il ordonnoit donc à tous les peuples des Païs-

(1) Estienne nommoit cette Isle Πρώτα. C'est une Isle du Bosphore de Thrace. Pierre Gille écrit, que les Grecs l'appellent aujourd'hui, *Proti*. Cedrene lui donne le nom de *Proten*; & elle est nommée *Prima* dans le livre intitulé: *Historia Miscellanea*. Elle est éloignée de 40. stades de l'Isle de Chalcis, & dans le voisinage de Constantinople. DUPUY.

Païs-bas, de lui être soûmis comme à leur Seigneur, & à leur Prince légitime, & de lui prêter serment de fidélité : Qu'il les dégageoit de celui qu'ils lui avoient prêté autrefois ; à condition néanmoins que Philippe payeroit tout l'argent que l'Empereur avoit emprunté, ou que l'on avoit emprunté en son nom, pour les affaires qui regardoient les Païs-bas. HENRI II. 1555.

Après la lecture de ces Lettres, l'Empereur fit à l'Assemblée un discours en François, qu'il lut, n'ayant pas jugé à propos de fatiguer sa mémoire. Il y exposa tout ce qu'il avoit fait pendant sa vie ; il fit voir que depuis ses premieres années, il n'avoit eu d'autre but que l'intérêt de la Religion Chrétienne ; il assura que dans toutes ses actions, & dans toutes ses entreprises, il ne s'étoit proposé autre chose ; & qu'il n'avoit pas donné le moindre tems ou au repos, ou à ses plaisirs particuliers : Qu'enfin, voyant la vieillesse approcher, il avoit résolu, après avoir établi la paix dans ses Etats, de consacrer à Dieu ce qui lui restoit à vivre : Qu'il prioit donc & enjoignoit d'avoir pour son fils, qu'il substituoit en sa place, le même respect, la même soûmission, & la même fidélité qu'ils avoient eu pour lui jusqu'alors, comme ils y étoient obligés. Discours de l'Empereur.

Alors Philippe se levant, la tête découverte, salua l'Assemblée, & s'étant mis à genoux devant son pere, il lui baisa la main avec respect ; Charles, de son côté, embrassa tendrement son fils, & lui ayant mis la main sur la tête, il le declara Prince des Païs-bas. Ensuite, après avoir fait le signe de la Croix, en prononçant les noms de la sainte Trinité, il lui souhaita un heureux commencement de regne, & lui recommanda sur-tout le culte & la crainte de Dieu ; il l'exhorta à prendre un soin particulier de conserver la Religion, & à maintenir toûjours l'autorité de la justice & des loix ; ajoûtant, que c'étoit le moyen le plus sûr pour regner heureusement. Philippe lui répondit d'une voix basse, qu'appuyé de la grace & de la protection divine, & soutenu des sages conseils d'un pere qui lui étoit si cher, il feroit tout son possible pour exécuter ses ordres. L'Empereur parut verser quelques larmes ; puis il dit, que lorsqu'il considéroit le grand fardeau dont il chargeoit un fils qu'il aimoit si tendrement, ce n'étoit pas sans raison qu'il plaignoit son sort. Ces dernieres paroles tirerent les larmes des yeux des principaux de l'Assemblée. Philippe alors ayant témoigné qu'il entendoit assez bien la langue Françoise, mais qu'il ne la pouvoit parler facilement, s'expliqua par la bouche d'Antoine Perrenot, Evêque d'Arras, qui fit un long discours. Après avoir invectivé contre les François, qui avoient depuis peu refusé de souscrire au traité de paix, qu'on leur avoit dernierement proposé à Graveline, il exhorta l'Assemblée à réunir leurs esprits & leurs forces pour faire la guerre. Il les avertit aussi, de prendre garde de tomber dans les opinions erronées & hérétiques qui se glissoient de toutes parts, d'être soûmis en tout aux Magistrats, & de conspirer, par leur union & leur fidélité, pour le bien public ; que ce seroit le moyen d'entretenir la paix chez eux, & de se rendre formidables à leurs ennemis. L'Evêque d'Arras ayant fini son discours, Jaques Maes, Conseiller du Roi, se leva, remercia Philippe au nom des habitans, & promit au fils, comme

Henri II. 1555. ils avoient fait au pere, qu'ils lui demeureroient fidéles & soûmis, & qu'ils étoient prêts de consacrer à son service leur vie & leurs biens. Lorsque Philippe se fût assis, Marie Reine de Hongrie, qui depuis vingt-cinq ans avoit gouverné les Païs-bas au nom de l'Empereur son frere, se dépouilla de cette charge, qu'elle avoit exercé avec beaucoup d'application & de vigilance, & Philippe mit sur le champ en sa place Philibert Emanuel Duc de Savoye.

Il abdique tous ses Etats. Dès que la cérémonie eût été achevée, l'Empereur, appuyé sur Guillaume de Nassau, Prince d'Orange & Comte de Buren (car il prenoit ces titres) sortit de la salle; & un mois après, en présence des Lieutenans, & des Gouverneurs de ses Royaumes & de ses Provinces, qu'il avoit convoqués à ce sujet au même endroit, il ceda à son fils l'Espagne, la Sardaigne, les Isles Majorque & Minorque, & tout ce qu'il possedoit dans le nouveau Monde. Il se réserva seulement pour lui & pour l'entretien de sa maison, une pension de cent mille écus d'or, lorsqu'il seroit arrivé à l'endroit qu'il avoit destiné pour sa retraite.

L'Empereur avoit traité avec Ferdinand long-tems auparavant, comme nous l'avons déja dit, & avoit tâché de persuader à ce Prince, & à Maximilien son fils, de restituer l'Empire à Philippe, moyennant une compensation proportionnée. N'ayant pû obtenir ce qu'il souhaitoit, il se retrancha à demander, qu'au moins Philippe fût declaré Vicaire de l'Empire, avec plein pouvoir en Italie, & dans les Païs-bas. Mais ils ne voulurent pas y consentir, & ils allegueren pour justifier leur refus, qu'on ne pouvoit partager avec un autre la dignité Impériale, au préjudice de cette dignité même, qu'ils avoient promis de maintenir toute entiere.

L'Empereur voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir, envoya des Ambassadeurs à son frere, qui étoit alors à Inspruck; il lui faisoit sçavoir quel étoit son dessein, & l'exhortoit à prendre le gouvernement de l'Empire; il le prioit aussi de prévenir, en faveur de Philippe son fils, l'esprit des Princes Allemans & des Villes libres, & de le leur recommander. Il fixa son départ au 13. de Novembre, qu'il remit ensuite à l'année suivante; soit à cause de la rigueur de l'hiver, soit parce que les choses n'étant pas encore accommodées entre le Roi de France & le Roi son fils, il ne voulût pas l'abandonner à sa jeunesse & à son peu d'expérience. Lorsque Philippe eût succedé à tous les Royaumes de son pere, il résolut, pour s'attirer l'amitié de ses nouveaux sujets, de visiter les principales villes des Païs-bas; & au commencement de l'année suivante, le 18. de Janvier, il fit son entrée dans Anvers avec une extrême magnificence.

*Fin du Seizième Livre.*

HIS-

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE DIX-SEPTIÉME.*

### SOMMAIRE.

*Rappel du Cardinal Pole, qui avoit été exilé par Henri VIII. On propoſe en-vain dans le Parlement d'Angleterre de couronner Philippe. En Ecoſſe le Viceroi ſe démet de toute l'autorité, & la Reine mere eſt declarée Régente du Royaume. Supplices des Proteſtans en Angleterre. On fait exhumer les corps de Bucer & de Fagius. Tréve que l'Empereur & le Roi ratifient. Octavio Farneſe quitte le parti de la France, & ſe reconcilie avec l'Empereur. Les Caraffes tâchent de faire rompre la tréve. Le Cardinal Caraffe eſt envoyé Légat en France. Le Pape proſcrit les Colonna, & fait un procès à l'Empereur au ſujet des Royaumes de Naples & de Sicile. Les Caraffes dreſſent des embuches à Aſcanio della Cornia. Conquêtes du Duc d'Albe dans la campagne de Rome. Priſe d'Anagni. Jean de Luna quitte le ſervice de l'Empereur, & entre au ſervice de la France. Les Turcs aſſiégent inutilement Oran en Afrique; vigoureuſe reſiſtance du Comte Alcaudete, Gouverneur de cette place. Marc-Antoine Colonna fait des courſes juſqu'aux portes de Rome. Priſe de Tivoli. Reddition de Vicovaro. Blaiſe de Montluc eſt envoyé à Veletri pour défendre & fortifier cette Place. Les habitans de Nettuno ſe révoltent, & le Duc d'Albe envoye des troupes à leur ſecours. Palombara eſt pris & pillé par la mauvaiſe intelligence des habitans. Baltazar Rangone tombe dans une embuſcade, que Popoli lui avoit dreſſée; ſa déroute jette l'allarme dans Rome. Siége & priſe d'Oſtie. Tréve entre le Pape & le Duc d'Albe, ſur le bruit qui couroit, que l'armée de France alloit arriver. Le Duc d'Albe va à Naples, & cherche, avec les principaux Officiers, les moyens d'aſſurer les frontieres. Ferdinand de Gonzague, qui étoit revenu en Italie, après le jugement qui avoit été rendu dans les Païs-bas par l'Empereur, contre ſes accuſateurs, aſſiſte à ce Conſeil, & y dit ſon avis. Les troupes du Pape, commandées par Strozzi, reprennent Oſtie. Marc-Antoine, fils de Blaiſe de Montluc, y eſt tué. Priſe de Vicovaro par les troupes Françoiſes. On punit ſéverement en France les Sectaires, dont pluſieurs ſouffrent le dernier ſupplice. Arrêt remarquable du Parlement de Paris, contre Julien Taboué, qui caſſe un autre Arrêt du Parlement de Dijon: Raimond Peliſſon, & d'autres, accuſés de concuſſion, & qui avoient été condamnés comme coupables, ſont renvoyés abſous, & entierement juſtifiés. On travaille à la pacification des troubles de la Religion en Autriche. Mouvemens*

*des Oſiandriſtes en Pruſſe. Jean Funck abjure ſes erreurs. On reçoit la Confeſſion d'Augsbourg à Spire, & dans l'Etat de Bade. Soupçons des Proteſtans contre la France, à cauſe de ſon alliance avec le Pape. Mort de Fréderic Electeur Palatin, qui avoit épouſé Dorothée, fille de Chriſtierne Roi de Danemarc, & qui ne laiſſe aucune poſterité. Henri Othon, ſon neveu, lui ſuccede. On rapporte l'affaire d'Albert dans la Diéte de Ratisbonne. Siége de Zigeth en Hongrie. Défaite des Turcs. Valeur & conſtance de l'Eunuque Hali Bacha. Gran eſt repris par les nôtres. Apparition d'une Comete le 6. de Mars. L'Empereur ſe perſuade qu'elle le regarde; il envoye à la Chambre de Spire le Décret de ſon abdication, recommande Ferdinand ſon frere, part de Zuidbourg en Zelande, & arrive en Eſpagne. Mort de Jean Sleidan, de Jean Forſter, de Sebaſtien Conrad, de Jean Gelide, & de quelques autres Sçavans.*

## AUTEURS

### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*Louis Beccatelli, Nicolas Sanderus, J. Leſle Evêque de Roſſen, George Buchanan, François Rabutin, Alexandre André, Jean-Bátiſte Adrien, Oberto Foglieta, Blaiſe Montluc, Julien Goſſelin, Jean Sleidan, Joach. Camerarius, Thomas Cormier, Actes du Parlement de Paris, Jean Sambuc, Aug. Giſl. Buſbecq, Aſcanio-Centorio degli Hortenſii.*

HENRI II. 1556.

Affaires d'Angleterre. Supplice des Proteſtans.

AU commencement de Janvier de cette année, le Parlement d'Angleterre ſe ſepara. On y avoit ordonné le rappel du Cardinal Pole, comme nous l'avons déja dit, & renouvellé les Ordonnances des anciens Rois, pour la punition des Sectaires. On croyoit que Marie y demanderoit l'agrément des Seigneurs, pour partager ſon trône avec Philippe, ſon mari; mais ayant ſondé leurs intentions, & reconnu qu'ils étoient fort éloignés d'y conſentir, elle ne crut pas devoir faire cette propoſition. Peu de tems après, au commencement de Février, Jean Hooper Evêque de Gloceſter, Laurent Sanders, Roland Taylor, Jean Bradfort Juriſconſulte, & Jean Rogers, furent à Londres condamnés à mort, pour cauſe de religion: Rogers fut brûlé dans cette ville, où il avoit enſeigné long-tems: Bradfort fut retenu en priſon, après ſa condamnation, & eut au mois de Mai ſuivant le même ſort. On conduiſit les autres dans le lieu de leur naiſſance, à Gloceſter, à Lancaſtre, à Coventry, & à Hadley, pour y ſouffrir le même ſupplice. Peu de tems après, l'Evêque de S. Davids fut auſſi condamné, & mené dans ſon païs, pour y être puni.

Rejouiſſances à Rome au

La veille de Noël de l'année précedente, on apprit à Rome, que l'Angleterre, par les ſoins du Cardinal Pole (1), s'étoit réünie à l'Egliſe Romaine. Cette heureuſe nouvelle répandit l'allégreſſe dans toute la ville. On

(1) Son nom Anglois eſt *Pole*, mais on l'appelle communement *Polus*.

On en rendit des actions de graces à Dieu; on tira le canon, & on fit des feux de joye. Le Pape publia une Bulle, par laquelle, en ſe ſervant de la parabole de l'Enfant prodigue, il témoigna la joye ſincere que lui cauſoit en ſon particulier le retour des Anglois à l'obéiſſance du S. Siége: il declara en même tems, qu'il vouloit, comme le pere tendre & indulgent de l'enfant prodigue, que les autres peuples fuſſent invités au feſtin, & priſſent part à la réjoüiſſance publique: Qu'ainſi il ouvroit, ſelon la coûtume, les tréſors de l'Egliſe, & qu'il accordoit l'entiere rémiſſion des péchés à tous ceux qui, en ayant un ſincere repentir, feroient, avec une véritable dévotion, ce qui étoit porté dans la Bulle. HENRI II. 1556. ſujet de la réunion de l'Angleterre à l'Egliſe Romaine.

Le Pape, qui étoit ſatisfait ſur tous les autres chefs, demandoit encore vivement, qu'on rendît à l'Egliſe les biens qui lui avoient été enlevés en Angleterre: il avoit ſur-tout chargé les Ambaſſadeurs qu'on lui avoit envoyés, & qui étoient prêts de s'en retourner, de faire ſur cette reſtitution des remontrances. On remit cette affaire au premier Parlement: cependant, pour donner quelque ſatisfaction au Pape, Ridley, & Hugues Latimer, qui étoit fort vieux, ayant été menés enſemble à Oxford, y furent brûlés. On conduiſit avec eux au ſupplice l'Archévêque de Cantorbery (1): mais ſes larmes, ſon repentir, & le pardon qu'il demanda publiquement à Dieu, dont il implora la miſéricorde, toucherent ſes Juges, & on le reconduiſit en priſon.

On finit les ſéances du Parlement pendant les mois d'Octobre & de Novembre, où l'on propoſa inutilement de couronner Philippe. La Reine y parla auſſi de la reſtitution des biens Eccléſiaſtiques; mais elle ne put rien obtenir, parce qu'ils étoient poſſedés depuis long-tems par la principale Nobleſſe du Royaume. On ordonna ſeulement, qu'on donneroit à l'avenir au Clergé les dîmes, & les premiers fruits. Sur la fin de ce Parlement, Etienne Gardiner Evêque de Wincheſter (2), que Marie avoit fait Chancelier du Royaume, mourut d'hydropiſie. On mit en ſa place Thomas (3) Heath, alors Archévêque d'Yorck: il avoit fait quelque ſéjour en Allemagne avec l'Archévêque de Cantorbery, & depuis il avoit aſſiſté Jean Dudley, Duc de Northumberland, lorſqu'on le conduiſit au dernier ſupplice. Reglement touchant les biens eccléſiaſtiques.

Avant de quitter l'Hiſtoire d'Angleterre, il paroît néceſſaire de nous arrêter à celle d'Ecoſſe. La Reine mere étant de retour de France, faiſoit tous ſes efforts pour obtenir la régence, & le conſentement du Viceroi, qu'elle extorqua enfin de cet homme foible, par force & par adreſſe, après de longues conteſtations. On fit le traité à Sterling, où l'on publia les articles dont la Reine & les Régens étoient convenus. On y ajoûta ſeulement que le Viceroi auroit la garde de Dunbritton. Le Parlement ayant Affaires d'Ecoſſe. La Reine mere obtient la Régence de ce Royaume.

(1) Thomas Cranmer.

(2) L'Evêché de Wincheſter eſt d'un revenu bien plus conſiderable que l'Archévêché d'Yorck; c'eſt ce qui donna lieu à cette tranſlation indécente. Le revenu de l'Evêché de Wincheſter eſt d'environ 150000. livres de notre monnoye.

(3) Mr. Dupuy prétend qu'on doit lire *Nicolas* au lieu de *Thomas*.

HENRI II. 1556. ayant été convoqué à Edimbourg pour le 10. d'Avril, on y lut publiquement une ſeconde fois le traité; après cette lecture le Viceroi ſe leva, & ſe démit de toute ſon autorité, en remettant à Henri Clutin, Sieur d'Oiſel, qui agiſſoit pour la Reine, les marques de la Royauté: ce Seigneur les reçut pour elle, & les dépoſa enſuite, par ſon ordre, entre les mains de la Reine mere (1). Cette Princeſſe les reçut au bruit des acclamations de l'Aſſemblée, & ayant pris la qualité de Régente du Royaume, elle traverſa la ville, pour ſe rendre au palais, qui eſt dans le fauxbourg, où elle fut conduite comme en triomphe. Le Viceroi qui étoit venu au Parlement, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs, & en faiſant porter devant lui, ſelon la coûtume, l'épée, le ſceptre & la couronne, en ſortit comme un ſimple particulier, confondu dans la foule. Les Hiſtoriens Ecoſſois diſent, que ce fut alors un ſpectacle nouveau & tout-à-fait inoüi, de voir une femme, du conſentement & de l'avis du Parlement même, prendre les rênes du gouvernement. Le crédit, & la puiſſance des François furent le mobile de cette innovation. On ne voulut pas cependant leur confier le château d'Edimbourg, de crainte que ſi la jeune Reine mouroit ſans enfans, ils ne refuſaſſent de rendre cette ville. On le mit donc, comme en ſequeſtre, entre les mains du Lord Jean Erskine, avec défenſe de le remettre à qui que ce fût, que par l'ordre des Etats.

Procès fait à Gordon, Comte de Huntley.

Jean Moydard, chef de la famille de Clan-Reynald, homme accoûtumé aux crimes & aux brigandages, ravageoit impunément la contrée voiſine. La Régente envoya pour le prendre, George Gordon, Comte de Huntley; mais ce Seigneur, ſe faiſant un plaiſir cruel des malheurs publics, & trouvant ſon avantage particulier dans les pertes que ſouffroient les peuples, s'acquitta peu fidélement de cette commiſſion. Auſſi on l'arrêta dès qu'il fût de retour, & on le retint en priſon, juſqu'au jour que ſa cauſe fut plaidée. On l'accuſoit outre cela, d'avoir fait mourir Guillaume, chef de la maiſon de Cathneſs (2), neveu du Comte de Murray (3), ſon ennemi, & d'avoir engagé à commettre ce crime la femme même de Guillaume, parce qu'il ne vouloit pas ſe ſoûmettre, & s'attacher à lui. Les opinions furent partagées ſur la peine dûë à ſon crime: quelques-uns vouloient qu'on le punît du dernier ſupplice; d'autres jugeoient à propos qu'on le releguât ſeulement en France pendant quelques années; enfin le ſentiment de Gilbert Comte de Caſſils, le plus grand ennemi de Gordon, l'emporta. Prévoyant que la bonne intelligence, qui régnoit entre la France & l'Ecoſſe, ne pourroit durer long-tems, il ne croyoit pas qu'on pût avec ſûreté laiſſer pour Chef aux mécontens, un homme accoûtumé aux troubles; il ne jugea pas non plus qu'on dût le faire mourir: parce que le prétexte de la punition des attentats contre l'Etat, quelque énormes qu'ils fuſſent, ne pouvoit jamais ſuffire pour laiſſer des étrangers répandre le ſang d'un

(1) Les Regîtres publics font foi que la Reine mere fut proclamée Régente du Royaume d'Ecoſſe, le 12. d'Avril 1554. *Editeur Anglois.*

(2) *Liſez:* Guillaume Mackintosh, chef du Clan-Chattan. *Editeur Anglois.*

(3) (Jaques Stuart) fils naturel du Roi Jaques IV. *Editeur Anglois.*

Digitized by Google

d'un Seigneur Ecoſſois: ainſi il fut d'avis de mettre ſeulement le Comte de Huntley à l'amende. On le retint donc en priſon, juſqu'à ce qu'il eût cedé des droits conſiderables qu'il levoit ſur les peuples, & qu'il avoit uſurpés, & renoncé à quelques autres droits de haute juſtice qu'il avoit: on réünit le tout au domaine. Le Comte ayant eu ſa liberté à ce prix, trouva dans la ſuite le moyen de s'inſinuer dans l'eſprit de la Régente, & d'entrer dans ſa confidence. HENRI II. 1556.

Depuis ce tems, l'Ecoſſe joüit d'une paix profonde: mais au mois de Juillet de l'année 1556, la Régente ayant aſſiſté au Parlement tenu à Inverneſs, fit punir du dernier ſupplice la plûpart des perturbateurs de la tranquillité publique. Elle envoya contre Moydard, Jean Stuart Comte d'Athol, homme d'une valeur & d'une fidélité réconnues. Le Comte obligea ce brigand de ſe rendre à diſcrétion, avec toute ſa famille, & le conduiſit à la Régente. Mais Moydard, ayant trompé ou corrompu ſes gardes, s'échapa de priſon, & retournant à ſes anciennes habitudes, il continua ſes ravages, & mit tout à feu & à ſang. Supplice des Auteurs des troubles.

La Régente étant de retour, pour s'attirer l'amitié des Seigneurs, rappella quelques-uns de ceux qui avoient été accuſés du meurtre du Cardinal Beton, Archévêque de S. André, & exilés par le Viceroi: mais elle perdit toute l'affection des peuples, que cette action de clémence lui avoit méritée, par un impôt odieux qu'elle voulut établir, & qui n'étoit deſtiné, ſelon l'idée du public, qu'à entretenir dans le païs des troupes étrangeres. Elle ordonna donc qu'on dreſſeroit des Regîtres publics, où tous les biens des particuliers ſeroient detaillés, & qu'à proportion de ſes biens, un chacun payeroit tous les ans une petite partie de ſon revenu au tréſor public, deſtiné à cet uſage. Quoique la haine en réjaillît ſur d'Oiſel, le Sieur de Ruby, & quelques autres François, qui gouvernoient l'eſprit de la Régente, cependant ceux qui approfondirent davantage la choſe, ſe perſuaderent que David Panter, Evêque de Roſs, homme de beaucoup d'eſprit & de ſçavoir, entierement devoué à la maiſon de Hamilton, dont il favoriſoit la famille & appuyoit les deſſeins, avoit donné la premiere idée de cette impoſition. On conjectura auſſi que le Comte de Huntley pouvoit y avoir beaucoup de part. En effet, on crut que ce Seigneur s'étant apperçu que la Régente ne tendoit qu'à accoûtumer les peuples aux impôts, appréhenda que la trop grande puiſſance de cette Princeſſe n'affoiblît les forces & l'autorité de la Nobleſſe; & que voulant s'oppoſer aux vaſtes projets d'une étrangere, qui, par une ambition naturelle à ſa maiſon, tâchoit d'établir le gouvernement arbitraire, il lui inſpira adroitement, plutôt en dangereux politique, qu'en véritable ami, cette odieuſe invention, qui d'ailleurs étoit du goût de la Régente: il prévoyoit ſans doute que les Ecoſſois ne pourroient jamais ſe réſoudre à payer cet impôt, & qu'ils ne fléchiroient plus avec la même docilité, comme ils avoient fait par le paſſé, ſous le gouvernement de cette Princeſſe. Etabliſſement d'un nouvel impôt.

Toute la Nobleſſe s'oppoſa en effet à l'établiſſement de l'impôt, & empêcha l'exécution des projets de la Régente. Jaques Sandlands Remontrances

HENRI II. 1556. faites à ce ſujet.

lands (1), & Jean Weems furent députés, pour lui repréſenter, que cet impôt étoit odieux; que par-là on mettroit au jour la pauvreté de l'Etat, & des particuliers, en faiſant un dénombrement de tous leurs biens: Qu'au reſte, il étoit dangereux de confier la défenſe du Royaume à des troupes étrangeres, que l'argent, l'eſpérance d'un gain ſordide, une occaſion favorable, & leur avidité inſatiable, rendoient capables des plus grands attentats, & dont la fidélité étoit auſſi chancellante, que la fortune: Que ſuppoſé même qu'il n'y eût aucun danger, & que ces ſoldats mercénaires agiſſent avec un courage au-deſſus de leur condition; il n'étoit pas cependant vraiſemblable qu'ils combattiſſent pour les intérêts d'une couronne étrangere, avec plus de valeur, que des Ecoſſois naturels pour leur propre défenſe, & pour celle de leurs familles, ni que le léger avantage d'une paye modique, que la paix leur feroit perdre, pût donner à ces gens mépriſables plus de cœur & de zèle, que n'en inſpiroit à une brave Nobleſſe l'amour de leur patrie, de leurs enfans & de leurs biens. Ces motifs ébranlerent la Reine mere: elle ſe laiſſa perſuader, & remit cet impôt, craignant d'ailleurs quelques mouvemens, ſi elle perſiſtoit dans ce deſſein. Mais pour ſe diſculper, elle repéta pluſieurs fois, que cet impôt n'étoit point de ſon invention, mais qu'il avoit été propoſé par quelques Seigneurs Ecoſſois d'aſſez grande conſideration: pluſieurs crurent qu'elle vouloit indiquer par ces paroles le Comte de Huntley.

Supplice de Thom. Cranmer, Archévêque de Cantorbery.

(2) En Angleterre, Thomas Cranmer, Archévêque de Cantorbery, qui étoit déja condamné depuis long-tems, mais qui, après le ſupplice de Ridley & de Latimer, avoit été remis dans la priſon d'Oxford, en fut tiré le 21. de Mars, & expoſé aux yeux & à l'inſolence de la populace, revêtu d'un mauvais habit, comme on en fait ordinairement porter à ceux qui ont été dégradés. Quelques jours auparavant, on lui avoit fait eſpérer qu'il ne ſeroit pas puni du dernier ſupplice, & à la perſuaſion de quelques perſonnes qui lui parlerent, il avoit retracté preſque tous ſes ſentimens: il avoit même ſouſcrit à une confeſſion de foi, par laquelle il reconnoiſſoit l'autorité du S. Siége, & recevoit la doctrine de l'Egliſe Romaine; mais dès qu'il vit que ſes ſoûmiſſions étoient inutiles, & qu'il faloit abſolument mourir, il ſe repentit de cette démarche. Il fit donc au peuple un diſcours pathétique, qu'il commença par des reflexions touchantes ſur la reforme des mœurs, pour s'attirer l'attention; enſuite il déplora ſon aveuglement, & le crime qu'il diſoit avoir commis en abandonnant la vérité. Il expliqua en peu de mots les principaux articles de ſa doctrine, & enfin il oſa dire que la puiſſance du Pape ſeroit le plus ferme appui du Royaume de l'Antichriſt. Comme ces paroles ſervirent de concluſion à tout ſon diſcours, & furent les dernieres qu'il prononça, à peine furent-elles entenduës, qu'il ſe vit ignominieuſement arraché & traîné juſqu'au lieu du ſupplice. Lorſqu'il y fut arrivé, il dit en étendant ſa main droite: Cette main criminelle

a

(1) Ou Sandilands de Calder, Chevalier de Malthe & Prieur de l'Ordre en Ecoſſe. *Editeur Anglois.*

(2) On lit dans les éditions de *Patiſſon* & de *Dronart in* 8. *Voyons à préſent ce qui s'eſt paſſé pendant cette année en Angleterre.*

Digitized by Google

a péché, en ſouſcrivant à la doctrine impie que les ennemis de la vérité m'ont préſentée; il eſt donc juſte qu'elle ſoit punie la premiere. Dès qu'attaché au poteau fatal, il vit s'élever autour de lui les tourbillons de flammes, il étendit le plus loin qu'il lui fut poſſible ſa main dans le feu, pour lui faire ſentir les premieres douleurs de ſon ſupplice (1). HENRI II. 1556.

Peu de tems après, on craignit une conſpiration ſecrete contre l'Etat, & ſur ces ſoupçons, on arrêta pluſieurs perſonnes de la premiere Nobleſſe. Quelques-uns eurent la tête tranchée; d'autres ſe refugierent en France, entr'autres, André Dudley, frere du Duc de Northumberland. On arrêta auſſi Udal & Throgmorton, qui étoient attachés à Eliſabeth, ſœur de la Reine. Ils furent dénoncés par quelques-uns de leurs complices, gens de la lie du peuple, comme ayant eu deſſein d'exciter une guerre civile, & punis du dernier ſupplice. Peu de tems après, Pierre Carew, qu'une émotion populaire avoit obligé de paſſer en France l'année précedente, mais qui enſuite étoit rentré dans les bonnes graces de Philippe, & Jean Cheke, qui avoit été précepteur du Roi Edouard, & qui revenoit d'Allemagne, pour ſe marier en Flandre, furent arrêtés par ordre du Roi d'Eſpagne, lorſqu'ils alloient enſemble de Bruxelles à Anvers, & conduits priſonniers à Londres (2). Mais Carew s'étant échapé, vécut encore long-tems, & mourut en Irlande, où il avoit de grands biens. Enfin, on a ſupputé que, depuis le ſupplice de Thomas Cranmer juſqu'à la mort de Marie, il périt en Angleterre, pour cauſe de Religion, cent ſoixante ſeize perſonnes, qui furent punies de mort, ou qui, après leur condamnation, moururent miſérablement dans les priſons. Le Cardinal Pole, qui étoit particulierement chargé de maintenir la Religion Romaine en Angleterre, ne voyoit qu'avec douleur ces terribles exécutions, & ſouhaitoit ſincerement de ſauver ceux-mêmes, contre leſquels il étoit obligé d'agir avec tant de rigueur. Ce grand homme étoit perſuadé, & on lui a ſouvent entendu dire, que comme les Evêques devoient pourſuivre, avec l'exactitude d'un juge, ceux qui s'éloignoient de la vérité, ils devoient auſſi avoir pour les plus coupables la bonté d'un pere tendre & indulgent.

Découverte & punition d'une conſpiration en Angleterre.

176. perſonnes punies de mort en Angleterre pour cauſe de Religion.

Depuis trois ans qu'il étoit de retour en Angleterre, il avoit donné tous ſes ſoins à reformer l'Univerſité de Cambridge, perſuadé que ſes travaux pour la

Soins du Cardinal Pole pour

(1) „ Cranmer, dit l'Auteur des *Révolutions d'Angleterre*, témoigna une foibleſſe „ qui deshonora les Proteſtans; & dont ils „ paroiſſent encore chagrins qu'on leur rappelle le ſouvenir. Il ſe fit Catholique pour „ avoir la vie, & mourut Proteſtant, pour „ ſe venger de ceux qui la lui avoient refu„ ſée. „ Mais eſt-il croyable qu'un Prelat ſçavant, & d'ailleurs homme de bien, tel qu'étoit Cranmer, ait retourné au Proteſtantiſme, ſur le point de mourir, préciſément par un motif de vengeance? D'où l'Auteur a-t-il ſçû que ce fût ſon motif? D'ailleurs, quelle ſorte de vengeance? Eſt-ce ſe venger, que de donner lieu à ſes ennemis de dire qu'on eſt damné? Et puis, ſonge-t-on d'ordinaire à ſe venger, quand on va mourir? N'eſt-ce pas le tems où l'on pardonne tout, & ſa mort même? L'idée que M. de Thou nous donne du retour de Cranmer à la Religion Proteſtante, ſur le point de mourir, eſt plus juſte, & fait qu'on plaint ſon erreur, ſans flétrir ſa mémoire.

(2) On lit dans les éditions de Patiſſon & de Drouart in 8. *où ils furent attachés enſemble à un poteau, & brûlés à cauſe de la Religion qu'ils profeſſoient: cette exécution ſe fit le* 13. *Juin.*

Henri II. 1556. l'affermiſſement de la Religion Catholique en Angleterre.

la Religion auroient peu de ſuccès, ſi, pour l'affermir, il ne veilloit ſur les colleges, où les jeunes gens ſont formés à la pieté dès l'enfance. Il choiſit pour la reforme des écoles Cuthbert Scot, Evêque de Cheſter, Nicolas Ormaneto da Verona, qui étoit fort aimé de Jules III., & qui étoit venu d'Italie avec le Cardinal; Thomas Watſon, nommé à l'Evêché de Lincoln, Jean Chriſtopherſon, qui étoit nommé à l'Evêché de Chicheſter, & Henri Cool, Principal du college d'Etone (1). Après avoir écrit conjointement à André Pern, qui étoit alors Vice-Chancelier de l'Univerſité, pour l'avertir d'en convoquer toutes les Facultés dans l'égliſe de Notre-Dame, pour l'onze de Janvier, ils partirent. On les reçut avec de grands témoignages de joye; & dès le premier jour de leur arrivée, ils firent fermer l'égliſe de Notre-Dame, & celle de S. Michel, où l'on avoit inhumé quatre ans auparavant les corps de Martin Bucer & de Paul Fagius. On s'aſſembla le jour ſuivant dans les écoles de la Trinité; Jean Stokes y fit un long diſcours, dans lequel il fit l'éloge de la pieté de la Reine & du Cardinal, & demanda au nom de l'Univerſité, qu'on oubliât les erreurs des tems paſſés, pour ſonger uniquement à affermir la Religion, & à faire des règlemens immuables pour le gouvernement, & l'exacte diſcipline des écoles; afin que ceux qu'une mauvaiſe inſtruction avoit ſéduits, ou qui, emportés par le torrent de l'erreur, s'étoient écartés de la vérité, puſſent peu-à-peu la reconnoître, & rentrer dans leur devoir.

Diſcours de l'Evêque de Cheſter.

L'Evêque de Cheſter, après avoir témoigné la joye que ce diſcours lui faiſoit, & exalté les ſoins & l'affection du Cardinal pour l'Univerſité, qu'il regardoit comme ſa pupille, dit que le projet de la reforme ne pouvoit avoir qu'un heureux ſuccès, ſi ceux qui s'étoient écartés, abjuroient l'erreur, & revenoient de bonne foi dans le chemin de la vérité: qu'il y voyoit déja un grand acheminement, & d'heureuſes diſpoſitions, puiſqu'ils reconnoiſſoient & avoüoient leur faute: qu'il pancheroit plutôt à la clémence qu'à la ſévérité, quoique cette maladie ſembloit d'une nature à exiger des remedes violens; que ſi cependant leurs avertiſſemens, & les conſeils ſalutaires qu'ils donneroient, faiſoient impreſſion ſur l'eſprit de ceux qui avoient été ſéduits, ils devoient tous eſpérer qu'on les traiteroit avec une bonté & une affection particuliere, & qu'on ne négligeroit ni la gloire & l'intérêt général de l'Univerſité, ni l'avantage particulier de tous les membres qui la compoſoient.

On exhume les corps de Bucer & de Fagius.

On ſe rendit enſuite dans l'école Royale, où l'on célébra une Meſſe avec beaucoup de ſolemnité, après laquelle on prêcha dans l'égliſe de Notre-Dame, quoiqu'elle fût interdite. On parla enſuite de l'exhumation des corps de Bucer & de Fagius. Ils avoient, diſoit-on, répandu de tous côtés le funeſte poiſon de l'erreur, formé tous deux un parti & une Secte particuliere, & non contens d'avoir rejetté eux-mêmes les dogmes de l'Egliſe Catholique, ils en avoient encore éloigné pluſieurs par leur pernicieux exemple. On ordonna donc que leurs corps ſeroient au plutôt exhumés, parce qu'il étoit défendu par les ſaints Décrets

&

(1) Cole, Prevôt d'Eton. *Editeur Anglois.*

& par les Canons, de donner la ſépulture eccléſiaſtique à ces ſortes de gens; que c'étoit offenſer la Majeſté de Dieu, & violer les loix ſacrées; qu'enfin on ne pouvoit, ſans allarmer les conſciences, & ſcandaliſer ceux qui avoient ſuivi la Religion de leurs peres, accorder à ceux dont les mœurs & la doctrine y avoient été directement oppoſées, la ſépulture commune à tous les Fidéles: Qu'il faloit donc purifier ces égliſes, & n'y rien laiſſer qui pût même ſouiller les élemens, afin de lever par-là en quelque façon les ſcrupules des perſonnes foibles. HENRI II 1556.

On préſenta une requête aux Commiſſaires, & ils jugerent à propos d'obſerver toutes les formalités requiſes par les Canons. On cita donc les Morts juſqu'à deux fois, & on fit deux différentes informations: perſonne n'oſant paroître pour défendre leur mémoire, ils furent condamnés comme contumaces. L'Evêque de Cheſter fit un diſcours, en préſence de toutes les Facultés, qui s'étoient aſſemblées au jour indiqué, par lequel il tâcha d'excuſer la ſévérité de ce jugement, & de faire voir l'équité qu'il y avoit de ne pas laiſſer plus long-tems des égliſes profanées, au grand ſcandale des eſprits foibles. Les Commiſſaires ordonnerent donc que les cadavres ſeroient déterrés, & abandonnés au bras ſéculier, parce que l'Egliſe ne peut infliger des peines corporelles. Formalités à cet égard.

Il falut envoyer ce jugement à Londres, & quelques jours s'écoulerent avant que le Juge laïc eût rendu ſa ſentence. Cependant Pern prononça un diſcours plein d'aigreur & d'emportement contre Bucer, quoiqu'il l'eût connu particulierement; & à ſon exemple, pluſieurs jeunes gens prirent plaiſir à faire contre ſa mémoire des vers ſatyriques. Enfin le 6. de Février, les corps furent exhumés. On planta dans la place publique un gros poteau, où ils furent attachés, & on avoit eu ſoin d'y faire conſtruire un grand bucher, afin de leur faire ſubir la peine du feu, comme s'ils euſſent été vivans. On forma tout autour de ces cadavres une enceinte de planches, ſoutenuë par des pieux fichés en terre, & entourée d'une longue chaîne de fer. Les corps furent entierement conſumés par la flamme, avec un grand nombre de livres hérétiques, qu'on avoit ramaſſés de tous côtés. Watſon fit enſuite un diſcours à ce ſujet. On rétablit le ſervice dans les égliſes qui avoient été interdites. Quelques membres de l'Univerſité furent auſſi punis; on ôta aux uns toute voix delibérative, d'autres furent exclus, & on en mit d'autres en leur place. Enfin les Commiſſaires firent publier des règlemens, ſur la diſcipline qui ſeroit déſormais obſervée dans l'Univerſité.

Quelque tems après, Broke, Evêque de Gloceſter, traita de même, à Oxford, le corps de Catherine, femme de Pierre Martyr Vermili, qui quatre ans auparavant avoit été inhumée dans l'égliſe de Chriſt, à côté du corps de Ste. Fridiswide, qui étoit en grande vénération en Angleterre. Cette femme, après ſa mort, ayant été convaincuë d'avoir ſuivi les ſentimens erronés de ſon mari, fut auſſi condamnée. Son corps fut exhumé; & ayant été porté par un crocheteur dans l'écurie de Marshall, Doyen de cette égliſe, il y fut jetté ſur le fumier; mais après la mort de Marie, & à la ſollicitation de Matthieu Parker, Archévêque de Cantorbery, d'Ed-

HENRI II. 1556. mond Grindal, Evêque de Londres, & de Richard, Evêque de Glocester; Eliſabeth (1) fit dans la ſuite tirer de cette écurie les os preſque conſumés de Catherine, & les ayant mêlés avec ceux de Fridiſwide, les fit de nouveau enterrer l'onze de Janvier 1561. Après que l'Univerſité de Cambridge eût rétabli par un Décret authentique la mémoire de Bucer & de Fagius, on annulla auſſi tout ce qui avoit été fait contre eux, leur doctrine, & leur mémoire; & afin de le faire avec plus d'éclat & de ſolemnité, on tint le 30. de Juillet une aſſemblée, où Achwort fit, au nom de l'Univerſité, un diſcours à la louange de ces illuſtres morts. Il peignit des plus noires couleurs la cruauté du regne précedent, qui, ſans épargner les vivans, n'avoit pas même reſpecté les morts qui repoſoient dans leurs tombeaux. Jaques Pilkinton parla auſſi fort au long à ce ſujet, & rappella dans ſon diſcours l'exemple des Papes Etienne VI. & Sergius III., qui, pouſſés par des inimitiés particulieres, traiterent de même Formoſe, leur prédéceſſeur, avec une brutale inhumanité.

On retablit la mémoire de Bucer & de Fagius.

Après avoir rapporté les évenemens les plus intéreſſans de l'Hiſtoire d'Angleterre, je vais paſſer à celle des autres Royaumes de l'Europe. Charles-Quint ayant renoncé à l'Empire & à tous ſes Royaumes, avoit réſolu de ſe retirer en Eſpagne; mais il n'avoit oſé s'expoſer, comme j'ai dit, aux dangers de la mer, ſoit à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, ſoit parce que la ſaiſon étoit trop avancée. Il employa tout ce tems à mettre de l'ordre dans les affaires, & à établir la puiſſance de ſon fils. Craignant avec raiſon que dans les commencemens de ſon regne, ce Prince dépourvû d'expérience ne ſe laiſſât emporter par le feu de ſa jeuneſſe, & ne s'expoſât témérairement aux hazards d'une guerre, dont le ſuccès ſeroit peut-être malheureux; il jugea que ſon fils devoit plutôt s'affermir ſur ſon trône, & faire des préparatifs néceſſaires, avant que de confier au ſort des armes la déciſion des anciennes querelles avec le Roi de France. Il ſe ſervit donc de l'entremiſe du Cardinal Pole, qui, au nom de la Reine d'Angleterre, avoit offert ſa médiation pour la paix, & il demanda avec empreſſement au moins une tréve de quelques années, ſi on ne pouvoit faire un traité qui finît entierement la guerre. On envoya donc de part & d'autre des Plénipotentiaires. Le Roi nomma Gaſpard de Coligny, Amiral de France, & Sebaſtien de l'Aubeſpine, maître des Requêtes. Charles & Philippe ſon fils nommerent Charles Comte de Lalain, Simon Renard, Charles Tiſnac, Philippe de Bruxelles, & Jean-Bâtiſte Schiccio, Juriſconſulte de Crémone.

Tréve faite entre la France, l'Empereur & le Roi Philippe.

Les Plénipotentiaires s'aſſemblerent au commencement de l'année, dans le couvent de Vaucelles, proche de Cambray; & après de longues conteſtations, ils convinrent enfin d'une tréve de cinq années, ſur mer & ſur terre, tant dans les Païs-bas, qu'en Italie, & dans les autres Etats ſoûmis aux deux Rois, où l'on ceſſeroit tous actes d'hoſtilité, & où, tant qu'elle dureroit, les deux Princes retiendroient toutes les conquêtes qu'ils avoient faites pendant la guerre. On y comprit de part & d'autre le Pape. Charles en exclut les Bannis de Naples & de Sicile. Le Roi avoit fait comprendre.

(1) Ces faits ſont rapportés ici par anticipation.

dre dans le traité, le Marquis Albert de Brandebourg: mais on convint dans la ſuite de n'en faire aucune mention; parce que le Corps de l'Empire Germanique y étant compris, du conſentement des deux Princes, on ne pouvoit, ſans bleſſer ſes intérêts, y comprendre Albert, qui ne devoit pas joüir du bénéfice de ce traité, avant que ſa proſcription fût revoquée, & qu'il eût fait ſa paix avec l'Empire. On convint auſſi que pour Yvrée & le Val-d'Aoſte, dont les François s'étoient rendus maitres dans la derniere guerre, le Roi payeroit tous les ans au Duc de Savoye une certaine ſomme, qui ſeroit comptée à Lyon en deux payemens: ce traité fut conclu le 5. de Février. HENRI II. 1556.

Quatre jours après, on tint une conférence ſur l'échange des priſonniers; & on y demeura d'accord, que de part & d'autre on renvoyeroit les ſimples ſoldats, en payant pour leur rançon trois mois de leur ſolde, & les Officiers, en payant une année de leurs appointemens: ce qu'on jureroit d'exécuter de bonne foi. On avoit excepté de notre côté le Duc de Bouillon, qui avoit été pris à Terouenne, & François de Montmorency, qui l'avoit été à Heldin; & du côté des ennemis, Philippe de Croy Duc d'Arſchot, qui ayant été pris dans un combat proche d'Amiens, & reconnu, quoique déguiſé ſous un habit de païſan, étoit enfermé dans le château de Vincennes. Cependant dans la ſuite on jugea à propos de remettre de part & d'autre ces Seigneurs en liberté, en payant une rançon, dont on conviendroit dans trois mois. Mais l'affaire ayant été tirée en longueur, le Duc d'Arſchot trouva moyen de s'échaper: ce qui fit dire aſſez plaiſamment Charles V., Que ce Seigneur avoit été pris en Flandre comme un gueux, & qu'il s'étoit enfui de France comme un voleur. Conférence ſur l'échange des priſonniers.

Comme il n'étoit pas poſſible qu'il eût pû ſortir de ſa priſon, ſans le ſecours de quelques perſonnes, Jean Munier, Lieutenant civil, fit informer avec rigueur contre Françoiſe d'Amboiſe, veuve de Charles de Croy, Comte de Senighen, couſin du Duc d'Arſchot, parce que cette alliance la rendoit très-ſuſpecte. Le Parlement avoit refuſé depuis peu de recevoir Munier dans cette charge, comme en ayant été pourvû contre les regles, & on ne l'y avoit enfin admis, qu'après pluſieurs juſſions, & à la recommandation d'Anne de Montmorency. Ce Seigneur preſſoit vivement les informations, parce qu'ayant perdu l'eſpérance, par l'évaſion du Duc d'Arſchot, de l'échanger pour ſon fils, il vouloit ſe dédommager de cette perte ſur les biens du Comte de Senighen, parent du Duc. On employa tout, & même les faux témoins, pour avoir des preuves contre la Comteſſe de Senighen, qui au fond étoit coupable. Elle fut miſe en priſon, & elle eſſuya l'affront d'une procedure criminelle: mais tout retomba ſur Munier, qui étoit tout enſemble juge & accuſateur, & il fut convaincu de calomnie & de prévarication. La haine qui diviſoit les maiſons de Montmorency & de Guiſe, les plus puiſſantes du Royaume, & qui avoit été juſqu'alors comme cachée, éclata enfin à l'occaſion de cette affaire particuliere, comme nous le dirons dans la ſuite plus au long. Procedures contre la Comteſſe de Senighen.

Peu de tems après la concluſion de la tréve, l'Amiral de Coligny ſe rendit à Bruxelles, auprès de l'Empereur, & le Comte de Lalain vint à Blois trou-

Henri II. 1556. trouver le Roi, pour faire chacun de leur côté, jurer l'obſervation du traité à ces deux Princes. La tréve fut auſſi-tôt publiée à Mets par l'ordre du Roi; mais l'Empereur ne la fit publier dans les Païs-bas que quelque tems après, parce que les vûës de Philippe étoient de la reſtraindre à un plus petit nombre d'années. En Italie elle ne fut publiée que beaucoup plus tard, ſoit par la négligence des Impériaux, ſoit par une ſupercherie qui leur devint funeſte. En effet, après s'être emparés dans le Piémont, de Gattinare, & y avoir mis garniſon, ils s'engagerent plus avant; mais Louis de Birague s'étant mis en campagne avec les milices de la Province & deux compagnies Suiſſes, reprit cette place, par la lâcheté du Gouverneur, ſans même en faire approcher le canon, & il y laiſſa ſoixante ſoldats en garniſon. Enſuite prévoyant que les Impériaux reviendroient ſur leurs pas, il fit, pour les tromper, une fauſſe marche, du côté de Santia, & poſta ſecretement ſes troupes dans des endroits avantageux, pour ſurprendre les ennemis. Birague ne ſe trompa point; car dès qu'il en fût parti, les Impériaux accoururent à Gattinare avec huit compagnies Italiennes, une Allemande, cent Chevaux-légers, & trois piéces de canon. Les François ayant abandonné la ville, furent auſſi-tôt aſſiégés dans la citadelle. Mais Birague arriva à l'improviſte, ſur le declin du jour : il feignit de vouloir donner d'un côté l'aſſaut à la ville, & pendant qu'il y arrêtoit les ennemis, il envoya de l'autre les Suiſſes, qui entrerent dans la citadelle, avant qu'ils puſſent s'en appercevoir. Les Impériaux étant donc enfermés entre la citadelle & la ville, furent facilement défaits. On leur prit leurs drapeaux & leur canon, & ils furent preſque tous faits priſonniers; car Manfredi Torniello, qui venoit à leur ſecours, arriva trop tard. Les François ſurprirent encore dans le même païs, Vignale, quoiqu'il y eût une garniſon de quinze cens Italiens de grande réputation de valeur, commandés par dix Capitaines, dont quatre furent tués, & les ſix autres faits priſonniers: les ſoldats furent déſarmés, malgré tous les efforts que fit le Marquis de Peſcaire pour les ſecourir.

Affaires d'Italie.

Expéditions de part & d'autre.

Sur les côtes de la mer de Toſcane, les garniſons de Groſſeto & de Monte-peſcali s'étant réünies, s'emparerent de Giuncarico, de Colonne, de Ravi, & d'autres petites places, dont la plûpart furent bien-tôt après repriſes par Luc-Antoine Cuppano. Les François jugerent à propos de s'emparer de Pienza, quoique cette place n'eût point de murailles; mais elle fut repriſe par Santa-fiore, qui fit pendre quelques ſoldats qui s'étoient retirés dans le clocher de l'égliſe. San-Chirico fut abandonné par la garniſon, & Campriano demeura entre nos mains. Coſme, qui étoit informé de la tréve que Jean de Parthenay-l'Archévêque, Sieur de Soubize, qui commandoit au nom du Roi dans Montalcino, publioit de tous côtés, avoit fait fortifier à la hâte Turrita, Aſina-lunga, Monte-fellonico, & les autres places voiſines.

Naufrage de la flote de Doria.

Dans le même tems la flote de Doria fit un triſte naufrage. Jean-André Doria eſpérant de ſurprendre Bonifacio par un ſtratagême, avoit fait une deſcente dans l'Iſle de Corſe avec douze galeres : ayant été battu d'une violente tempête, proche l'Iſle d'Elbe, il perdit une galere montée par plus

plus de deux cens hommes, qui périrent miſerablement. Ayant enſuite relâché dans un golfe de l'Iſle, d'où il eſpéroit gagner Porto-vecchio, l'orage recommença avec plus de furie : ſes galeres ſe heurterent les unes contre les autres, ou ſe briſerent contre des rochers. A peine ſe put-il ſauver avec la Capitane, après avoir perdu un grand nombre de priſonniers, de ſoldats, & de canon; ceux qui ne furent pas ſubmergés dans les flots, eurent bien de la peine à gagner la terre à la nage. HENRI II. 1556.

Enfin la tréve ayant été publiée de part & d'autre, on en rendit des actions de graces à Dieu. Le Cardinal de Tournon, qui étoit alors à Rome, alla à l'audience du Pape avec l'Ambaſſadeur de France, & montra au S. Pere le traité dont on étoit convenu, en l'aſſurant cependant que le Roi ne vouloit point ſe départir de l'alliance qu'ils avoient ſecretement contractée enſemble. Quoique le Pape, & les Princes qui étoient dans ſes intérêts, n'oſaſſent pas faire paroître leur méecontentement, ils trouverent néanmoins fort mauvais que le Roi eût conſenti à la tréve, ſans en avertir le Pape: toutes leurs vûës tendant uniquement à continuer la guerre, ce traité leur faiſoit craindre de trouver le Roi moins porté à favoriſer leurs projets. Ils firent donc fortifier leurs places frontieres avec toute la diligence poſſible. Flaminio de Stabbia des Urſins, parent de Strozzi, fut envoyé à Citta-di-Caſtello. Ils firent même venir Strozzi, avec l'agrément du Roi, pour ſe ſervir de lui, dans l'exécution des deſſeins qu'ils méditoient. Ce Seigneur étoit à Antibe, où il s'étoit retiré après la bataille de Marciano, parce que le Connétable, & quelques autres, rejettoient ſur lui le mauvais ſuccès de cette journée. Le Roi fait communiquer au Pape ſon traité avec l'Empereur.

D'un autre côté, Coſme crut auſſi devoir aſſurer ſes frontieres. Il donna donc le gouvernement de Borgo-ſan-Sepolcro, qui eſt vis-à-vis de Citta-di-Caſtello, à Pierre del Monte, avec une compagnie d'Infanterie, & y envoya encore Pandolfe da Ricaſoli, avec une autre compagnie de gens de pied. Il fit auſſi fortifier Caſtrocaro, ſur les frontieres de la Romagne, Cortone, & Montepulciano, contre les courſes de la garniſon de Montalcino; car quoiqu'il ne lui parût pas que le Pape voulût faire aucuns mouvemens, cependant le refus qu'il lui avoit fait de donner l'Archévêché de Piſe à Jean, ſon ſecond fils, faiſoit croire à ce Prince, que le Souverain Pontife n'étoit pas trop bien diſpoſé à ſon égard. Coſme pourvoit à la ſureté de ſes frontieres.

Dans le même tems Octavio Farneſe, Duc de Parme, ſe reconcilia avec Charles V. ſon beau-pere, par l'entremiſe du Duc de Florence, & par les ſoins de Jerôme Correggio, & il rentra dans la poſſeſſion de Plaiſance, de Novare, du Novarois, & des châteaux dont les Impériaux s'étoient emparés dans le Parmeſan. L'Empereur le reçut dans ſes bonnes graces, à condition qu'il recevroit dans les forts de Plaiſance une garniſon Eſpagnole, avec obligation de l'entretenir; Que le traité ne donneroit aucune atteinte aux droits de l'Empire & du S. Siége ſur le Duché de Parme; Que la citadelle de Novare demeureroit entre les mains de l'Empereur; Que les biens qu'Octavio, & Marguerite ſon épouſe, fille naturelle de l'Empereur, avoient dans le Royaume de Naples, & dans la Toſcane, & ceux du Cardinal Alexandre, frere d'Octavio, dans la Sicile, leur ſe- Octavio Farneſe quitte le parti de la France & ſe reconcilie avec l'Empereur.

HENRI II. 1556. seroient rendus; sans cependant qu'ils pussent demander la restitution des fruits que la Chambre Impériale avoit perçûs: Que les enfans de ceux des conjurés, qui étoient morts, ne seroient point troublés dans la possession de leurs biens, mais qu'ils en joüiroient librement; Que pendant six mois on n'intenteroit rien de nouveau contre les autres conjurés qui vivoient encore, & que cependant ils pourroient vendre ou engager leurs biens à qui ils jugeroient à propos; Qu'Octavio recevroit l'hommage du Comte Sanfecundo, & de Jean-François Sanseverino, que l'Empereur le prioit de menager; mais que cependant il pourroit les punir, s'ils violoient dans la suite leurs sermens: Qu'on démanteleroit Torrile, Rocca-bianca & Torricella; qu'on remettroit à Octavio la ville de Sandonino, sans toucher aux fortifications que l'Empereur y avoit fait faire: Que dès que Plaisance seroit remise à Octavio, Alexandre, fils aîné de ce Prince & de Marguerite, demeureroit en ôtage à Milan, d'où il passeroit à la cour du Roi d'Espagne.

Ce traité fut très-avantageux à l'Empereur & à Cosme. Il n'y avoit plus tant à craindre pour le Duché de Milan; & les François ne pouvoient dorénavant passer par terre, avec la même facilité dans la Toscane, & dans le Royaume de Naples. Les Comtes de Correggio & de Nugarola s'affermirent aussi dans leurs Etats, & s'opposerent dans la suite plus vigoureusement aux entreprises du Duc de Ferrare, leur ennemi.

Pratiques du Cardinal Caraffe pour exciter la France contre l'Espagne.

Cependant le Cardinal Caraffe faisoit tous ses efforts, pour exciter la France à prendre les armes contre l'Espagne. Il avoit envoyé en France Annibal Rucellaï, comme nous l'avons déja dit: avant la tréve, il s'étoit servi plusieurs fois du nom du Pape, pour écrire au Roi & au Connétable, & afin de ne rien negliger de ce qui pouvoit faire réüssir ses desseins, il avoit même écrit à la Ducheſſe de Valentinois, que ses charmes seducteurs rendoient maîtresse absoluë de l'esprit du Roi, qui d'ailleurs étoit avide de gloire, & enflé de ses succès. Enfin, il avoit aussi écrit au Duc de Soma, pour le presser d'envoyer au plutôt les secours qu'il avoit promis. Après la conclusion de la tréve, il se servit de l'entremise du même Seigneur, qui étoit déja à la cour de France, pour faire de vives plaintes au Roi, de ce que, sans en rien communiquer à ses alliés, & au préjudice du traité qu'il avoit fait avec eux, il manquoit de parole au Pape, & abandonnoit les Caraffes; & pour prier instamment S. M. de ne pas souscrire à la tréve. Il écrivit une seconde fois au Roi le 5. de Mars, pour lui demander que, s'il vouloit observer la tréve, il remît du moins entre les mains du Souverain Pontise les places que les François occupoient en Toscane, comme le Cardinal de Lorraine le lui avoit fait espérer; parce que, disoit-il, les Impériaux & Cosme n'ayant plus rien à craindre de la part des François, n'oseroient en venir à une rupture avec le Pape; & que même il y avoit lieu de croire que, pour mériter son affection, ils rendroient volontiers Siene, & les autres places de cet Etat dont ils s'étoient emparés dans la derniere guerre: Qu'en effet il étoit certain, & que les Espagnols en étoient persuadés, que le Souverain Pontise, dont la fermeté & la générosité étoient égales, avoit assez de puissance, pour disposer à son gré des couronnes, pour donner, à qui bon lui sembleroit, des Royaumes

mes en Italie, & pour faire pancher la balance de quel côté il jugeroit à propos. HENRI II. 1556.

Le Cardinal Caraffe voulut alors demander la légation de France, pour avoir une occaſion de venir dans ce Royaume, comme il l'avoit réſolu, & pour faire réüſſir une affaire qu'il avoit tant à cœur. Mais le Cardinal de Tournon ſçut adroitement le retenir, en lui remontrant que ſa préſence étoit néceſſaire à Rome, pour les intérêts du Pape & du Roi même. Ce ſage Prélat ſe ſervit avec prudence de ce prétexte; mais le véritable motif qui le faiſoit agir ainſi, étoit ſon éloignement pour une alliance, qu'il avoit toûjours regardée comme préjudiciable au Royaume: d'ailleurs, ſon amour pour ſa patrie lui faiſoit craindre que le Cardinal Caraffe, homme inquiet, ne ſe ſervît du crédit & de la protection qu'il trouveroit à la Cour (1), pour faire renaître les diviſions que la tréve avoit aſſoupies, & engager la France dans une guerre funeſte.

Le Cardinal de Tournon tache de le detourner d'aller en France.

Mais le Cardinal Caraffe voyant que tous les moyens, qu'il avoit juſqu'alors employés, n'avoient pû engager le Roi à remettre entre les mains du Pape les places que les François occupoient encore dans l'Etat de Siene, ne fit plus d'attention aux conſeils & aux remontrances du Cardinal de Tournon. Il ſe prépara à la légation qu'il avoit projettée, & obtint facilement le conſentement de ſon oncle. Le Pape s'appliquoit uniquement à l'affaire de l'Inquiſition, qu'il regardoit comme le reſſort myſtérieux de la Religion, ou du moins comme le moyen le plus efficace & le plus ſecret d'élever juſqu'à ſon comble la puiſſance du S. Siége. Il ſoutenoit la dignité Pontificale avec plus de hauteur & d'oſtentation que les Rois mêmes, & ne donnoit que rarement audience à leurs Ambaſſadeurs. Il s'imaginoit que cet orgeuil & ce faſte rélevoient beaucoup la place qu'il occupoit; ſes parens le lui avoient perſuadé, pour l'empêcher, par ce moyen, de communiquer avec qui que ce fût, & pour abuſer de la facilité & de la foibleſſe d'un vieillard chagrin & dédaigneux.

Mauvaiſe conduite du Pape par rapport aux affaires.

La fortune ſembla ſeconder les projets du Cardinal Caraffe: Un évenement imprévû bleſſa l'eſprit vindicatif de ce Pape, qui ne pouvoit ſouffrir l'apparence de l'offenſe la plus légere. En effet, le Marquis de Sarria, Ambaſſadeur de l'Empereur, qui prenoit ſouvent le plaiſir de la chaſſe, avoit obtenu de Montorio, qui avoit le commandement des armes, la permiſſion de ſortir quand il voudroit, & même à une heure indûë, de la ville de Rome, dont les portes étoient fermées pendant la nuit. Le Marquis voulant donc ſortir dès la pointe du jour, & étant venu à la porte, l'Officier qui avoit rélevé avec ſon monde la derniere garde, refuſa de la lui ouvrir, parce qu'il ne ſçavoit pas qu'on l'eût permis pour cet Ambaſſadeur. Le Marquis regardant ce refus comme un affront qu'on lui faiſoit, & qui rejailliſſoit ſur la perſonne ſacrée qu'il repréſentoit, en vint à la violence, repouſſa les gardes, & fit rompre la porte. Le Cardinal & ſon oncle furent très-irrités de cette action, & chargerent le Duc de Soma d'en

Violence commiſe à Rome par l'Ambaſſadeur de l'Empereur.

(1) *Ajoutez*: Et principalement auprès des Lorrains, qui ne cherchoient qu'à faire des remuëmens dans l'Etat. P.

HENRI II. 1556.

d'en faire des plaintes au Roi, comme d'un attentat, qui bleſſoit la Majeſté du tróne Pontifical. On refuſa à l'Ambaſſadeur l'audience qu'il demandoit pour ſe juſtifier. Il vint cependant au Palais; mais on ne le laiſſa point entrer : & il fut obligé de ſe retirer, après que Caraffe lui eût fait entendre, que le Pape ſon oncle avoit delibéré de le faire arrêter, & même de le faire punir avec encore plus de ſévérité.

Le Pape diſſimule ſon reſſentiment.

Le Cardinal Caraffe ayant trouvé une occaſion ſi favorable pour ſon voyage de France, fit tous ſes efforts pour appaiſer ſon oncle. Il lui remontra qu'il étoit plus à propos de diſſimuler l'injure, pour en tirer vengeance dans un tems plus favorable. Ainſi le Pape donna audience au Marquis de Sarria, & lui dit publiquement, que pour faire voir avec quelle ardeur il ſouhaitoit la paix & l'union des Princes Chrétiens, il avoit réſolu, pour y travailler, d'envoyer ſon neveu en France, & Scipion Rebiba, Evêque de Motola, fait Cardinal depuis peu, aux Païs-bas, vers l'Empereur & le Roi d'Angleterre (1). Le Cardinal Caraffe, ſous le ſpécieux prétexte de traiter de la paix, vint donc en France, avec un nombreux & magnifique cortege.

Marc-Antoine Colonna dépouillé de ſes biens & titres.

Avant ſon départ, le Pape tint un Conſiſtoire, où il invectiva avec beaucoup d'emportement contre les Colonna, qu'il traita d'impies & de ſacrilèges, dont les ancêtres avoient toûjours été ennemis des Souverains Pontifes, ſes prédeceſſeurs. Il déclama particulierement contre Aſcagne Colonna, qui étoit alors priſonnier à Naples, & qui s'étant joint aux Eſpagnols pour ſaccager Rome, avoit aſſiégé Clement VII. dans le château S. Ange. Enfin il peignit avec les plus noires couleurs Marc-Antoine Colonna, qu'il repréſenta comme le fils dénaturé d'un pere, dont il ſuivoit les traces, & ſur lequel il avoit fait le premier eſſai de ſes crimes, en le dépouillant de ſes biens, avec la méchanceté la plus barbare: il ajoûta, qu'il continuoit ſes ſacrilèges, par les entrepriſes audacieuſes qu'il formoit contre le Souverain Pontife & le S. Siége. Il le declara en même tems déchû de tous les privileges qu'il avoit reçûs de la libéralité des Papes, confiſqua les biens du pere & du fils, & par un Bref rigoureux, il lança ſur eux tous les foudres du Vatican.

Le Pape donne à ſes Neveux les biens des Colonna.

Peu de tems après, le Pape fit Duc de Paliano Jean Caraffe, le plus âgé de ſes neveux, par un Bref, auquel il obligea les Cardinaux de ſouſcrire. Il éloigna alors du gouvernement le Duc d'Urbin, & créa ſon neveu Gouverneur de l'Etat Eccléſiaſtique, en lui remettant le bâton qui eſt la marque de cette dignité. Il donna, avec le titre de Marquis, à ſon petit-neveu, encore enfant, la ville de Cavi, apartenant aux Colonna. Enſuite le Cardinal Caraffe, accompagné du nouveau Duc, & de Pierre Strozzi, vint à Palia-

(1) C'eſt-à-dire, au Roi Philippe, époux de la Reine Marie, & à qui ſes partiſans donnoient le nom de Roi d'Angleterre, quoique les Anglois lui euſſent refuſé ce titre. Je ne puis dire pourquoi le Pape, en parlant au Marquis de Sarria, donne à Philippe le titre de Roi d'Angleterre; & encore moins, pourquoi le Cardinal Caraffe lui donne auſſi ce même titre, dans le diſcours qu'il fait au Roi, comme on verra bientôt.

Digitized by Google

Paliano, où ayant amené avec lui des Ingénieurs, il fit tracer le plan de plusieurs bastions situés avantageusement, & y fit transporter des vins, des farines, des viandes salées, & d'autres vivres, pour mettre cette place en état de soutenir un siége. Il partit ensuite avec une nombreuse Noblesse, & s'étant embarqué à Civita-vecchia, il vint par mer à Marseille, sous l'escorte de Paul Jourdain, chef de la maison des Ursins, qui le conduisit avec huit galeres, dont une partie lui apartenoit, & l'autre au Roi. HENRI II. 1556.

Cependant Cosme, qui se défioit de la sincerité de la tréve, & qui ne pouvoit compter sur l'amitié du Pape & du Roi, faisoit tous les préparatifs nécessaires, pour soutenir la guerre, & fournissoit tous les secours possibles au Duc d'Albe. Il faisoit aussi fortifier les places les plus expoſées aux attaques des ennemis, & particulierement Lucignano, qu'il avoit pris depuis peu sur les François, & qui avoit été fort endommagé par le tonnerre, qui étant tombé sur une tour qui servoit de magazin aux poudres, y mit le feu, & fit sauter plus de quarante domestiques & soldats de Donat-Ambroise d'Arezzo. Il faisoit mettre cette place en état de résister, & y travailloit avec d'autant plus d'ardeur & de diligence, que le voisinage des François, qui occupoient Foliano, étoit plus à craindre. Il envoya aussi des garnisons & de l'artillerie dans Cortone, & dans Castrocaro, qui ne sont pas éloignées de Furli, d'Imola & de Cesena, villes de l'Etat Ecclésiastique, pour engager le Pape, par la crainte, à prendre des sentimens plus pacifiques, & pour le faire consentir à des conditions raisonnables. Cosme se met en état de défense contre le Pape.

Ce Prince employoit, d'un autre côté, tous les ressorts de sa politique, pour obliger le Cardinal de Burgos, qui commandoit au nom de Philippe dans Siene (où il manquoit d'argent & de vivres pour la subsistance des troupes, & pour retenir les habitans dans le devoir) de lui confier la garde de cette ville, après en avoir fait sortir la garnison. Mais le Cardinal se servit d'un autre artifice, pour éluder ceux du Duc de Florence. Il persuada facilement aux Sienois, qui craignoient de tomber sous la domination de ce Prince, qu'il étoit nécessaire de rebâtir la citadelle, qu'on pourroit défendre avec peu de troupes : il ajoûta, qu'il n'étoit pas en état d'entretenir une garnison assez nombreuse, pour conserver une ville de si grande étenduë. On rétablit donc les murs de la citadelle, où l'on introduisit des troupes, & l'on donna les ordres nécessaires pour faire venir des vivres de la Sicile & de la Pouille, parce qu'on n'en pouvoit tirer du côté de la mer (1) : mais ce moyen n'étant ni commode, ni facile, la ville fut bientôt réduite aux dernieres extrêmités. Le Duc crut ne devoir pas négliger cette occasion, & il envoya au Roi d'Espagne Alfonse Tornabuoni, Evêque de Borgo en Toscane, pour le presser d'exécuter la parole qu'on lui avoit Retablissement de la citadelle de Siene.

(1) M. de Thou met: *Orâ maritimâ*; c'est-à-dire, des places, & de la campagne qui étoient le long de la côte; parce qu'elles étoient occupées par Cosme Duc de Florence, qui empêchoit les secours que les Sienois auroient pû en tirer.

HENRI II. 1556.

avoit donnée, touchant l'Etat de Piombino: mais les Eſpagnols tirerent la choſe en longueur. Les Sienois étoient cependant dans une diſette extrême. Le Cardinal en rejetta la faute ſur Coſme, & lui en fit un crime auprès du Roi Philippe; enſorte que le Duc fut obligé, pour juſtifier ſa conduite, de communiquer tous ſes deſſeins au Cardinal. Dans le même tems il ſe forma une conſpiration ſecrete, pour ſurprendre Montalcino; Coſme avoit auſſi des intelligences, qui lui faiſoient eſpérer qu'on lui livreroit Groſſeto, la meilleure de nos places maritimes. Le Duc ne cacha pas ces deux entrepriſes au Cardinal: mais ce Prélat, qui prenoit en mauvaiſe part tout ce que Coſme pouvoit faire, ne jugea pas qu'il pût en revenir aucun avantage à Philippe; au contraire, il ſe perſuada que Coſme n'agiſſoit ainſi que pour ſes intérêts particuliers, afin qu'en s'emparant peu-à-peu de l'Etat de Siene, il pût obliger les Eſpagnols à lui remettre la ville même. Ainſi ces deux entrepriſes échoüerent, ſoit que le Cardinal les eût négligées, ſoit que par un défaut de prudence, il en eût confié le ſecret à quelqu'un. Les auteurs & les complices de la conſpiration furent arrêtés, & punis comme ils le méritoient: ce qui cauſa un préjudice conſiderable aux intérêts de Coſme, & diminua beaucoup ſa réputation.

Coſme échoüé dans ſes deſſeins ſur Montalcino & Groſſeto.

Peu de tems après, un nommé Caldora, Napolitain, qui avoit fait un long ſéjour en France, & qui alloit alors à Florence, où l'Ambaſſadeur de Coſme auprès du Pape l'envoyoit ſous la foi d'un ſauf-conduit, que Montluc avoit donné pendant la tréve, fut arrêté à Siene par le Cardinal de Burgos, comme un eſpion des Caraffes, & mis à la queſtion pour le faire parler contre Montluc, & contre Coſme. Peu s'en falut que les François, irrités de cette action, qu'ils regardoient comme un attentat contre le droit des gens, ne priſſent les armes pour s'en venger, & que Coſme, indigné de ce qu'on avoit contre ſa fidélité des ſoupçons injurieux, ne ſe portât à contre-tems à des extrêmités, qui peut-être lui euſſent été fatales.

Fabrizio de Sanguine, Nonce du Pape auprès du Roi d'Eſpagne, étant revenu ſans avoir rien fait, les eſprits s'échaufferent à Rome. La decouverte de quelques conjurations, ou réelles ou imaginaires, aigrit encore l'eſprit du Pape; enſorte qu'il donna ordre à Sylveſtre Aldobrandini, à qui il déféroit beaucoup, & au Procureur fiſcal, d'intenter un procès à l'Empereur & au Roi Philippe, touchant la poſſeſſion des Royaumes de Naples & de Sicile, feudataires du S. Siége, dont la Seigneurie directe apartenoit à l'Egliſe, & d'en demander la confiſcation, ſous prétexte qu'ils étoient tombés en commiſe, par la protection que ces Princes donnoient aux rébelles, & qu'il les regardoit eux-mêmes comme tels.

Procedures à Rome contre l'Empereur & le Roi Philippe.

Le Cardinal Caraffe étant arrivé à Fontainebleau, trouva la Cour partagée en différentes factions. Le Connétable, qui étoit déja vieux, & à qui ſa prudence faiſoit craindre le mauvais ſuccès de la guerre, s'efforçoit de la terminer. Le Cardinal de Lorraine étant allé à Rome l'année précedente, il avoit profité de ſon abſence, pour menager une tréve, qui pouvoit conduire à la paix. L'Amiral de Coligny, ſon neveu, étoit dans les mê-

Le Cardinal Caraffe arrive à la Cour de France.

mêmes ſentimens, & il contribua beaucoup à la concluſion de la trêve. Au contraire les Guiſes, emportés par le feu de leur jeuneſſe, & par une ambition demeſurée, qui leur faiſoient eſpérer, qu'à la faveur des troubles ils pourroient augmenter leur crédit & leur puiſſance, étoient éloignés de la paix, & tâchoient de perſuader au Roi de profiter d'une occaſion ſi favorable. Le Roi étoit irréſolu ſur le parti qu'il devoit prendre: ſes heureux ſuccès lui faiſoient ſouhaiter la guerre; mais la prudence & l'autorité du Connêtable, qui avoit beaucoup de crédit ſur ſon eſprit, le retenoient. Enfin, la Reine étant dans les mêmes ſentimens que Pierre Strozzi, ſon parent, qui ſouhaitoit la guerre d'Italie, parce qu'il eſpéroit y avoir quelque commandement, fixa l'irréſolution du Roi. On crut auſſi que Diane de Poitiers ſervit beaucoup à le déterminer, ſoit à cauſe de l'alliance qu'elle avoit contractée avec les Guiſes, ſoit parce que le Cardinal de Lorraine ayant pour elle des égards, qui alloient juſqu'à la plus baſſe ſoûmiſſion, elle employoit tout ſon crédit pour appuyer les projets de cette maiſon. Henri II. 1556.

Dans cette confiance, le Cardinal Caraffe vint ſaluer le Roi, après lui avoir préſenté au nom du Pape, avec beaucoup de cérémonie & de pompe, une épée bénite, comme au défenſeur de l'Egliſe Romaine. Il obtint une audience ſecrete, dans laquelle il expoſa l'état des affaires de Rome, & la ſituation de celles de ſa famille, & parla ainſi au Roi:

Diſcours du Cardinal Caraffe au Roi, pour l'engager à rompre la trêve.

„ SIRE, Depuis que mon oncle eſt monté ſur la chaire de S. Pierre, „ & qu'il m'a confié la conduite des affaires du S. Siége, je n'ai rien eu „ plus à cœur, après vous avoir rendu tous les ſervices poſſibles dans „ les guerres de Parme & de Toſcane, que de lui inſpirer des ſentimens „ favorables aux intérêts de Votre Majeſté. J'ai tant fait, que ſans avoir „ aucune conſidération pour l'Empereur & pour le Roi d'Angleterre (1), il vous a choiſi pour être le défenſeur du S. Siége, & l'appui „ de ſa maiſon. Louis de St. Gelais Sieur de Lanſac, votre Ambaſſadeur „ à Rome, & Jean d'Avanſon, qui lui a ſuccedé dans cet emploi, ſont „ témoins de mon zèle, & ils m'ont toûjours encouragé à pourſuivre avec „ empreſſement. Quoique V. M. me fît faire des offres très-avantageuſes pour le S. Siége, & qu'elle me fît eſpérer pour moi-même les plus „ grandes récompenſes; cependant ſans aucune vûë d'intérêt, & engagé „ par la ſeule inclination que j'ai toûjours euë pour la nation Françoiſe, „ j'ai perſuadé au Pape, qu'il devoit, Sire, vous confier le ſoin de la gloire & de la dignité du S. Siége, la ſûreté de ſa perſonne, la protection „ de ſa famille, & la conſervation de ſes biens. Le Pape & l'Egliſe Romaine, ſe faiſoient honneur de votre protection: en l'accordant, vous „ vous couvriez de gloire, & nous la regardions comme un azile aſſuré „ contre tous nos ennemis. Voilà les motifs de notre alliance: je n'ai eu „ en vûë, dans le traité que nous avons fait enſemble, que le ſoin de la „ dignité du Pape & du S. Siége; je n'y ai cherché qu'un appui pour ma „ famille; & je n'ai cru travailler que pour l'agrandiſſement de votre puiſ-
„ ſance,

(1) Le Roi Philippe.

Henri II. 1556. „ ſance, ſans qu'il paroiſſe que j'aye ſongé à mes intérêts particuliers. „ Mais comme les projets de la prudence humaine ont ſouvent des ſuccès „ contraires à tout ce qu'on s'eſt propoſé, on a violé la foi de ce traité; „ ou il a été du moins rendu inutile, par la tréve à laquelle V. M. a con- „ ſenti; ainſi cette alliance nous ſera peut-être auſſi fatale, que j'avois eſ- „ péré qu'elle nous ſeroit avantageuſe. Notre liaiſon avec la France a ir- „ rité les Eſpagnols; & il eſt certain que ces eſprits vindicatifs profiteront „ du tems de la tréve, pour s'en venger ſur nous. Ils n'ont plus rien à „ craindre ſur la frontiere des Païs-bas, dans le Milanez, dans le Piémont, „ ni dans la Toſcane. Dans des circonſtances ſi heureuſes pour eux, ne „ devons-nous pas craindre, qu'ils ne réüniſſent toutes leurs forces pour „ nous accabler? Nous avons déja appris avec douleur que le Duc d'Albe „ s'étoit rendu dans ce deſſein à Naples, pour commander les troupes „ qu'on deſtine à cette guerre, & qu'il y a aſſemblé une armée nombreu- „ ſe pour nous ſurprendre, dans un tems où nous ne ſommes pas en état „ de lui réſiſter. La haine mortelle qu'ils ont toûjours euë pour notre „ maiſon, & que l'alliance que nous avons contractée avec vous, a encore „ augmentée, les anime à faire cette guerre, & ſur-tout l'occaſion favo- „ rable à l'exécution de leurs projets (qui, comme vous ſçavez, Sire, „ tient lieu aux Princes ambitieux de la meilleure raiſon, quand même ils „ n'auroient d'ailleurs aucun juſte motif, ni aucun ſujet de ſe croire of- „ fenſés) les y engage encore plus fortement. En effet, preſque toutes „ les places de l'Etat Eccléſiaſtique ſont ſans défenſe. Les anciens Papes, „ qui ſe croyoient aſſez défendus par le reſpect & l'obéïſſance qu'on doit „ à leur dignité, ayant négligé de les faire fortifier, toutes nos frontieres „ ſont ouvertes. Du côté d'Aſcoli & de Terracine, nous ſommes reſſer- „ rés par le Roi d'Angleterre; du côté de Rimini & de Montalto, par la „ Toſcane; & de l'autre côté, depuis Rimini juſqu'à Boulogne, par l'E- „ tat de Florence, c'eſt-à-dire par Coſme, notre plus grand ennemi. Les „ finances ſont épuiſées par les guerres précedentes, & par la négligence „ du dernier Pape. Dépourvûs d'argent, quoique la Romagne nous four- „ niſſe des ſoldats, nous ne pouvons pas compter ſur leur valeur; & quoi- „ que nous ayons des places & des citadelles, elles ſont ſi foibles, que „ nous n'oſons eſpérer de pouvoir réſiſter à un ennemi puiſſant, qui vient „ pour nous accabler avec toutes ſes forces. Pourquoi ſommes-nous donc „ vos alliés, pourquoi êtes-vous le nôtre? N'eſt-ce que pour être en „ proye, ou du moins pour être expoſés à l'inſolence & au mépris des Eſ- „ pagnols, nos plus mortels ennemis? Permettez-moi, Sire, de vous le „ dire, au nom du Souverain Pontife, que je repréſente: Ne nous avez- „ vous donné votre foi, que pour laiſſer avilir l'autorité du S. Siége, au „ préjudice même de vos intérêts & de votre gloire, & pour abandonner „ enſuite à toute la fureur de ſes ennemis, une maiſon qui s'eſt miſe ſous „ votre auguſte protection? Non, le reſpect que vous avez pour le Souve- „ rain Pontife, votre affection pour ſa famille, & cette grandeur d'ame „ toûjours intrépide dans les plus grands dangers, ne nous permettent pas „ d'avoir des ſoupçons ſi deſavantageux; & je n'ai jamais pû me perſuader,

„ que

» que vous euſſiez conſenti ſi à contre-tems à la tréve, ſi on n'avoit pas mal informé V. M. de notre ſituation, & ſi vous n'aviez pas ignoré vos propres intérêts. J'eſpere donc, Sire, que dès que vous aurez fait une ſérieuſe attention à cette affaire, vous prendrez une réſolution auſſi glorieuſe pour vous, qu'avantageuſe pour nous, & néceſſaire aux uns & aux autres. Je ſçais que pluſieurs perſonnes d'autorité & de conſideration auprès de vous, ſont arrêtées par la foi d'un traité, confirmé par des ſermens: mais ſi on ne peut nier qu'un Prince doit obſerver réligieuſement ſa parole, auſſi ceux qui inſiſtent ſans diſcernement ſur la foi des traités, doivent craindre, dans les circonſtances préſentes, de mettre la Religion même en péril, lorſqu'ils veulent en paroître les plus ardens défenſeurs. C'eſt ce qui arriveroit ſans doute, Sire, ſi vous abandonniez le Souverain Pontife, dans un tems où votre ſecours lui eſt ſi néceſſaire, & lorſque l'exemple de vos illuſtres Ayeux, vos ſermens, & votre piété vous engagent à le défendre. En obſervant la tréve, vous violez vos premiers ſermens, & vous ne le pouvez faire, qu'en foulant aux pieds les loix divines, & le droit des gens. Y a-t-il rien de plus contraire à la juſtice, & à la raiſon, que de s'imaginer que vous ne pouvez faire, pour vous défendre, tout ce qu'un ennemi ſe croit permis pour vous attaquer? Ou plutôt, eſt-il rien de plus juſte que, lorſque les Eſpagnols profitent du tems de la tréve pour prendre les armes contre le Souverain Pontife, vous faſſiez tous vos efforts pour le mettre à couvert de leurs attentats, ſans qu'on puiſſe vous accuſer de l'infraction de cette tréve? Vous l'avez fait comprendre dans ce traité: vous ne pouvez donc l'abandonner, lorſqu'on veut l'attaquer, au préjudice de ce même traité. Nous admirerons toûjours votre grandeur d'ame, & votre généroſité; & nous ne pouvons croire que vous ne faſſiez pas pour le Souverain Pontife, que le ſoin de votre réputation & de vos intérêts vous engage à défendre, ce que l'amour de la gloire, & la ſeule inclination que vous avez à répandre vos bienfaits ſur tous les hommes, vous ont fait faire juſqu'ici. Vous avez été le protecteur du Duc de Parme, & du Prince de la Mirandole. Vous avez maintenu la liberté de Siene, contre l'ennemi commun de toute l'Italie. Votre illuſtre Pere, le Roi François, d'heureuſe mémoire, craignant avec raiſon, que dès que l'Allemagne ſeroit ſubjuguée, le vainqueur ne tournât ſes armes contre la France, ſecourut les Princes & les villes de l'Empire, quoique dans des circonſtances très-différentes, & quoique cette démarche fût odieuſe aux Princes Catholiques. Digne fils d'un ſi généreux pere, vous avez vous-même, Sire, heureuſement exécuté, par votre alliance avec l'Electeur Maurice, le projet que François avoit formé trop tard, & qu'une mort inopinée ne lui a pas permis d'exécuter. Ainſi, puiſqu'en jugeant ſans partialité, on doit croire que vous avez agi prudemment en ſecourant les Princes Proteſtans, quelque odieux que fût leur parti, & que vous avez ſagement détourné l'orage qui vous menaçoit, en prenant ſi à propos leur défenſe; que penſez-vous devoir faire pour le Souverain Pontife, dans des circonſtances où la Religion eſt ſi intéreſſée, & lorſ-

HENRI II. 1556.

» que

HENRI II. 1556. „ que votre propre ſûreté & le ſoin de votre gloire vous obligent de l'ap-
„ puyer de toutes vos forces? Car vous ne devez pas douter, qu'en aban-
„ donnant le Pape, dont vous devez toûjours ſoutenir les intérêts avec
„ zèle, les autres Princes d'Italie, qui juſqu'a préſent ſe ſont crus en ſû-
„ reté, ſous la protection de V. M., ne tremblent pour eux-mêmes, & ne
„ quittent votre parti! De ſorte que perſonne déſormais oſera compter ſur
„ vos forces, ou ſur votre généroſité. Vous ſçavez, Sire, & tous vos
„ Miniſtres ne peuvent l'ignorer, combien votre réputation & l'honneur
„ de la France y ſont intéreſſés. Songez donc, Grand Roi, à ſoutenir la
„ gloire héréditaire de votre Maiſon, & craignez que de vains ſcrupules,
„ ou plutôt une moderation mal placée, n'en terniſſent tout l'éclat. Ne
„ fermez pas l'azile le plus aſſuré des Souverains Pontifes, & de tous les
„ Princes malheureux. Privés des ſecours qu'ils eſpèrent trouver en
„ France, ils ſeroient réduits à la triſte néceſſité d'implorer honteuſe-
„ ment la miſéricorde de vos propres ennemis, & de mandier chez eux
„ un appui, que ce Royaume leur doit.

Le Cardinal Caraffe s'apperçut que ce diſcours faiſoit impreſſion ſur l'eſprit du Roi, déja prévenu par la Ducheſſe de Valentinois (1), & par les Guiſes. Pour le flatter davantage, & pour gagner entierement ce Prince avide de gloire, & à qui le grand nombre de ſes enfans faiſoit former de vaſtes projets pour leur établiſſement, il parla des droits de la France ſur le Royaume de Naples. Il tâcha d'applanir les difficultés de cette conquête, en remontrant que le Pape fourniroit des troupes aguerries, & des vivres en abondance; qu'on pouvoit facilement paſſer ſur ſes terres, juſques dans les Provinces de ce Royaume, & qu'enfin tous les ports de l'Etat Eccléſiaſtique ſeroient ouverts aux troupes Françoiſes. Le Cardinal avoit perſuadé tout cela aux Guiſes (2), quoiqu'il ne crût pas lui-même, qu'une expédition ſi difficile pût avoir un heureux ſuccès. Mais il eſpéroit, qu'en rallumant la guerre entre la France & l'Eſpagne, elle ſeroit fatale à ces deux Couronnes, & que les deux Nations, laſſées de leurs pertes reciproques, cederoient facilement les places qu'elles avoient en Toſcane, & conſentiroient qu'elles fuſſent remiſes entre les mains du Pape & de ſa famille. En effet il y avoit beaucoup d'apparence, que l'Empereur ne s'obſtineroit pas à retenir Siene, pourvû que les François vouluſſent ſortir de la Toſcane; & que la France, épuiſée par les dépenſes qu'elle ſeroit obligée de faire, pour ſoutenir la guerre dans ce païs-là, conſentiroit volontiers à un traité, qui, en retabliſſant en apparence la liberté des Sienois, lui ſerviroit d'un prétexte honorable, pour mettre bas les armes, qu'elle n'avoit priſes qu'en faveur de cette République. Alexandre André, Hiſtorien contemporain très-exact, rapporte que le Cardinal Caraffe fit entrevoir au Roi, que le Pape lui remettroit, pour gage de ſes promeſſes, Boulogne, Ancone, Paliano, Civita-vecchia, & même le château S. Ange.

Vûës du Cardinal Caraffe en ſollicitant la rupture.

Enfin,

(1) Cette enchantereſſe, qui lui faſcinoit les yeux. P. D. o. f.

(2) Que l'ambition aveugloit. P.

Enfin la guerre fut réſoluë en faveur du Pape, après que le Cardinal Caraffe, en vertu du pouvoir qu'il avoit du S. Pere, eût abſous le Roi des ſermens qu'il avoit faits en ratifiant la tréve : il lui permit même d'attaquer l'Empereur & ſon fils, ſans leur declarer auparavant la guerre. Ainſi, en attendant que le Duc de Guiſe pût paſſer en Italie avec une armée, pour ſecourir le Pape & les Caraffes, on y envoya Pierre Strozzi, pour commencer la guerre au nom du Roi ; & Blaiſe de Montluc, à la priere des Sienois, fut mis à la place de Soubiſe, qui étoit à Montalcino. Enſuite le Cardinal Caraffe fit ſon entrée dans Paris, comme Légat du Pape, avec les cérémonies accoûtumées. On rapporte que ce Cardinal, qui étoit impie, & ſe moquoit ouvertement de la Religion, en donnant la bénédiction au Peuple, qui ſe jettoit en foule à ſes genoux pour la recevoir, au lieu des paroles ordinaires, repéta pluſieurs fois tout bas celles-ci : *Trompons ce Peuple, puiſqu'il veut être trompé.* Le Roi lui donna l'Evêché de Comminges, dont Bertrandi, Garde des ſceaux, ſe démit volontairement en ſa faveur ; & la Reine étant accouchée de deux filles, au mois de Juin ſuivant, on le pria d'être le parrain de l'une d'elles, à qui il donna le ſuperbe nom de Victoire ; ſoit pour faire alluſion aux heureux ſuccès des campagnes précedentes, ſoit à cauſe des eſpérances que toute ſa maiſon avoit conçûës, ſans fondement, d'une victoire prochaine : eſpérances qui s'évanoüirent avec la vie de cet enfant, qui mourut peu de tems après, ainſi que ſa ſœur, nommée Jeanne.

HENRI II. 1556. La guerre contre l'Empereur & Philippe ſon fils eſt réſoluë.

Sur ces entrefaites, l'Evêque de Motola, que le Pape avoit envoyé à l'Empereur, étant déja à Maeſtricht, fut rappellé par le Cardinal Caraffe, avec ordre de ſe rendre en France, avant qu'il eût parlé à ce Prince. Cette demarche confirma les Impériaux dans la juſte défiance où ils étoient à l'égard du Pape, dont ils n'attendoient rien de pacifique, ſur-tout depuis qu'il faiſoit fortifier Paliano : ils étoient perſuadés que la guerre alloit s'allumer en Italie. Le Roi d'Eſpagne donna donc ordre au Duc d'Albe, de faire marcher ſes troupes, & d'empêcher, à main armée, qu'on n'achevât les fortifications de Paliano, avant que les François fuſſent venus au ſecours du Pape. Car ce Prince eſpéroit, qu'en ſe mettant auſſitôt en campagne, on pourroit aller juſqu'aux portes de Rome ; que le Pape ſe voyant alors hors d'état de reſiſter, ſe repentiroit de s'être engagé dans cette guerre, à la perſuaſion de ſa famille, & avec trop de légereté ; qu'on l'obligeroit par-là de faire un traité à des conditions raiſonnables, & de renoncer à notre alliance, avant que nos troupes auxiliaires fuſſent arrivées.

Ordres du Roi Philippe envoyés en Italie.

Dans ce deſſein, le Duc d'Albe avoit envoyé au Pape Pirro Loffredo, de l'illuſtre maiſon des Marquis de Trevico, pour l'amuſer par l'idée d'un traité qu'il n'avoit aucune envie de conclure, & le ſurprendre quand il s'y attendroit le moins. Mais le Pape ſe ſervit d'un artifice contraire. Ne croyant pas que le Duc d'Albe dût ſe mettre en campagne avant que Loffredo fût revenu de ſon ambaſſade, il envoya couriers ſur couriers au Cardinal Caraffe, pour le preſſer de repaſſer en Italie ; & il tâcha de gagner du tems, en remettant l'Ambaſſadeur de jour en jour au prochain Conſiſtoire. Le Duc d'Albe n'attendit pas le retour de Loffredo, & il fit avancer ſes trou-

Feinte du Duc d'Albe pour ſurprendre le Pape.

HENRI II. 1556.

troupes. Le Pape en fût très-irrité : quoiqu'il eût deſſein de le tromper lui-même, il ſe plaignit hautement de ce que le Duc avoit voulu l'endormir par une propoſition de paix ; & ſans aucun égard pour le Droit des gens, il fit mettre en priſon l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, d'où il ne ſortit que l'année ſuivante, lorſque la paix ſe fit entre le Pape & le Roi Philippe.

Forces du du Duc d'Albe.

L'armée du Duc d'Albe étoit compoſée de huit mille Italiens, de troupes d'élite du Royaume de Naples, ſous la conduite de Veſpaſien de Gonzague ; de quatre mille Eſpagnols, qui étoient commandés par Dom Sanche de Mardones, ſous les ordres de Dom Garcie de Tolede ; de ſix compagnies de Cavalerie, qui avoient à leur tête Marc-Antoine Colonna ; & de douze cens Chevaux-légers, que commandoit Joſeph Cantelmo, Comte de Popoli, qui ayant quitté depuis peu le parti du Pape, étoit paſſé du côté des Eſpagnols. Il y avoit encore dans cette armée douze piéces d'Artillerie, ſous les ordres de ce même Bernard Aldana, qui ayant depuis peu évité une mort honteuſe à Vienne en Autriche (1), avoit eu un emploi ſi honorable, par la trop grande protection que le Duc d'Albe accordoit à ceux de ſa nation. Dom Lope de Mardones étoit Intendant des vivres, & Aſcanio della Cornia Maréchal de camp.

Cornia rendu ſuſpect au Pape, & condamné.

Cornia s'étoit d'abord rendu ſuſpect au Pape, à cauſe de la liberté & de la franchiſe avec laquelle il agiſſoit ; mais dans la ſuite, les ſervices importans qu'il avoit rendus dans la guerre d'Antoine Caraffe contre le Comte de Bagni (2), avoient donné aux Caraffes une ſi haute idée du courage & du mérite de ce Capitaine, qu'ils lui avoient confié le gouvernement de Veletri, qui eſt la principale fortereſſe de l'Etat Eccléſiaſtique. Cependant ſes ennemis le rendirent une ſeconde fois ſuſpect. Les Eſpagnols, qui vouloient ôter au Pape un Officier d'un ſi grand mérite, firent tomber adroitement entre les mains des Caraffes des lettres faites exprès, pour rendre ſa fidélité encore plus douteuſe. Par ces lettres ils l'invitoient à trahir les intérêts du Pape. On intercepta encore d'autres lettres en chiffres, où l'on parloit de Cornia : elles étoient écrites de Rome par Garcilaſſo de la Vega, qui fut mis en priſon par l'ordre du Pape. On arrêta avec lui Jean-Antoine Taxis, Maître des poſtes du Roi d'Eſpagne : cé dernier ſubit un rigoureux interrogatoire, dans lequel il avoüa pluſieurs choſes qui confirmoient les ſoupçons qu'on avoit de Cornia. Le Pape, qui d'une affaire d'Etat faiſoit d'ordinaire une affaire de Religion, fit ſecretement condamner Cornia par les Inquiſiteurs, & envoya en même tems Papirio Capizucchi pour l'arrêter. Fulvio, ſon frere, Cardinal de Perouſe, fut mis au château S. Ange, & l'on confiſqua les grands biens qu'ils avoient l'un & l'autre à Rome & à Perouſe, tant en terres qu'en argent comptant. On mit dans une étroite priſon à Perouſe, pour le même ſujet, la plûpart de leurs amis

(1) Pour s'être comporté lâchement en Hongrie. Voyez le Liv. IX.

(2) C'eſt de cette maiſon qu'étoit le fameux Cardinal Jean-François de Bagni, mort en 1641., qui a été ſi vanté par les gens de Lettres, dont il étoit le protecteur. Gabriel Naudé fut ſon Bibliothécaire.

Digitized by Google

amis & de leurs parens. On enferma auſſi dans le château S. Ange, peu de tems après, Camille Colonna, & ſon frere qui étoit Eccléſiaſtique, & Julien Céſarini. HENRI II. 1556.

Le Duc d'Albe, juſtement irrité de toutes ces violences, envoya à Rome Jules Tolfa, Comte de San-Valentino, pour ſe plaindre de la conduite du Pape, & lui repréſenter: Que non content de donner un azile aux Bannis de Naples & de Florence, il avoit fait arrêter, contre le Droit des gens, pluſieurs Miniſtres du Roi d'Eſpagne, que la néceſſité de leurs affaires avoit obligés de paſſer en poſte ſur ſes terres; que non ſeulement il avoit fait intercepter les lettres du Roi ſon maître, mais encore qu'il avoit depuis peu fait mettre ignominieuſement en priſon Vega, ſon Ambaſſadeur, dont la perſonne devoit être ſacrée. San-Valentino avoit auſſi ordre de dire, que ſi S. S. ne vouloit pas faire ſatisfaction au Roi Philippe de tous ces outrages qu'on ne pouvoit diſſimuler, il trouveroit les moyens d'en avoir raiſon, & de s'en venger. Plaintes du Duc d'Albe à Rome.

Le Pape promit qu'il parleroit de cette affaire aux Cardinaux; & enfin il donna cette réponſe: Qu'il ſuffiroit de nier la plûpart de ces faits, pour faire tomber entierement tous les ſujets de plainte du Duc d'Albe: Qu'au reſte il étoit ſouverain, & ne dépendoit de perſonne; qu'il ne devoit rendre à qui que ce ſoit aucun compte de ſes actions: qu'au contraire ſon empire s'étendoit ſur tous les Princes de la Terre, qui étoient ſes inférieurs, & qui lui étant ſoûmis, devoient lui rendre raiſon de leur conduite: Que Vega avoit oublié ſon devoir, & le caractère dont il étoit revêtu; qu'il étoit complice des ſéditions, des intrigues, & des differentes conjurations qu'on avoit formées contre le S. Siége, & contre ſa perſonne: Qu'ainſi on ne pouvoit alleguer ce Droit inviolable, qui fait reſpecter la perſonne d'un Ambaſſadeur, puiſque, par ſa faute, Vega s'étant rendu indigne d'en joüir, méritoit le traitement qu'il ſouffroit encore: Que par conſéquent Philippe ne pouvoit avoir aucune raiſon de prendre les armes, pour ſoutenir une cauſe ſi injuſte: Qu'au reſte, les menaces de ce Prince n'étoient pas capables de l'intimider, ni de l'empêcher de défendre juſqu'au dernier ſoupir ce qui étoit conforme à la juſtice, & ce qui intéreſſoit les droits du S. Siége & ſa propre dignité. San-Valentino fut donc renvoyé; & Dominique del Nero, Gentilhomme Romain, eut ordre de partir avec lui, pour porter la réponſe du Pape au Duc d'Albe. On augmenta la garniſon de Rome, & on en donna le commandement à Camille des Urſins de Lamentano. Réponſe du Pape.

Les Venitiens ne voulurent point s'engager dans cette guerre, quoique le Roi d'Eſpagne les fit ſolliciter de s'oppoſer aux progrès que faiſoit en Italie la puiſſance des François, qui de jour en jour y devenoient plus redoutables. Le Pape d'un autre côté, pour les faire entrer dans ſon alliance, avoit envoyé à Veniſe Antoine Caraffe, & leur avoit promis de les revêtir des dépouilles des Eſpagnols, s'il pouvoit, avec leur ſecours, affranchir l'Italie du joug de ces étrangers. Comme Caraffe redoubloit ſes ſollicitations, le Sénat, qui panchoit à la neutralité, & qui ſouhaitoit également de délivrer l'Italie de la domination des deux Rois, lui répondit, Les Venitiens embraſſent la neutralité.

Henri II. 1556. après une mûre delibération: Que le Souverain Pontife devoit, en qualité de Pere commun de tous les Chrétiens, ne ſonger qu'à la paix, & craindre qu'en rallumant la guerre, l'Italie ne fût bien-tôt en proye aux étrangers: Que chacun devoit ſonger aux dangers dont il étoit menacé; qu'en effet on devoit être d'un côté dans une juſte défiance de la part du Turc, dont la puiſſance augmentoit chaque jour, à la faveur des guerres qui diviſoient la Chrétienté; que de l'autre, on voyoit des effets terribles de la colere de Dieu, dans des maladies inconnuës, qui ravageoient l'Italie, & la dépeuploient preſque entierement. Ce que les Vénitiens ne dirent pas ſans fondement; car il y eut cette année en Italie, & particulierement à Florence, & dans les contrées voiſines, des fiévres pourpreuſes, qui y firent de grands ravages.

Cornia ſe ſauve de la pourſuite de ceux qui devoient l'arrêter.

Mais ces motifs, qui devoient toucher le Saint Pere, ne le firent point changer de réſolution; il ne ſongeoit uniquement qu'à faire arrêter Cornia, dont il appréhendoit les deſſeins. Il en avoit donné l'ordre, comme je l'ai dit, à Papirio Capizucchi, avec des lettres de créance, qui enjoignoient à tous les Officiers de le livrer entre ſes mains. Mais Cornia en ayant été averti par ſes amis, & ſa prudence lui faiſant prévoir le danger, il s'enfuit ſecretement par une porte derobée, avec peu de ſuite. Ayant avec beaucoup de peine renverſé de cheval un homme qu'on avoit envoyé pour le prendre, il ſe rendit heureuſement à Nettuno, où il fit courir le bruit, qu'il avoit été obligé de s'enfuir de Veletri, parce que les ſoldats s'étoient révoltés contre lui. La garniſon de Nettuno le crut pendant quelque tems, & Cornia profita de ce moment favorable, pour ſe mettre en ſûreté; il ſe jetta dans un Brigantin, ſur lequel il gagna Gaïette, d'où il ſe rendit à Naples, auprès du Duc d'Albe, qui le reçut honorablement, & le fit Maréchal de camp, comme je l'ai dit ci-deſſus.

Marche & expédition du Duc d'Albe contre le Pape.

Le Duc d'Albe attendoit encore quinze cens hommes de vieilles troupes Eſpagnoles du Milanez, & quatre mille Allemans, qu'on avoit mandés. Mais comme ces troupes tardoient trop long-tems, ce Général ſe mit en marche avec ſon armée le 4. de Septembre, & vint à San-Germano, où étoit le rendez-vous, d'où il ſe rendit le lendemain à Ponte-corvo, ſur le Garillan, ville de l'Etat Eccléſiaſtique. Il y apprit que Jules des Urſins avoit fait entrer quatre compagnies dans Fruſolone: craignant que s'il lui laiſſoit le tems de fortifier cette place, la garniſon ne fît enſuite des courſes dans le Royaume de Naples, il crut qu'il faloit le prévenir, & il commanda aux troupes de s'aſſembler à Iſola, proche de Ceperano. Dom Garcie de Tolede (1) eut ordre de prendre les devans avec l'Infanterie Eſpagnole, & quelques cornettes de Cavalerie; mais ſon arrivée ayant été ſçûë plutôt qu'il ne penſoit, la garniſon ſortit pendant la nuit, & abandonna la place. Le Duc d'Albe étant reſté pendant trois jours à Fruſolone & à Poſi, ſe rendit maître de Falva-terra & de Caſtro, châteaux voiſins. Il s'empara auſſi de Ripi, dont les habitans, qui étoient attachés aux Colonna, ayant appris que le Duc d'Albe approchoit, prirent les armes,

(1) Il étoit fils de Pierre de Tolede, Viceroi de Naples.

mes, tuerent les ſoldats du Pape, & ſe ſaiſirent de Trentacoſte, leur Gouverneur. Le Duc d'Albe y trouva des vivres en abondance, & après y avoir fait rafraîchir ſes troupes, il continua ſa marche, & envoya devant Dom Garcie à Veruli, où Baricello de Fabriano, & Laurent de Perouſe s'étoient enfermés avec deux compagnies Italiennes. On en fit approcher le canon, parce que la garniſon refuſa de ſe rendre; la ville fut priſe, & les ſoldats furent déſarmés. HENRI II. 1556.

Veſpaſien de Gonzague, qu'on avoit envoyé à Bauco, défit Jean Guaſconi, Florentin, & Thomas da Camerino, avec leurs troupes. L'armée s'étant enſuite avancée du côté d'Anagni; Piperno, Terracine, Acuto, Fumone, Ferentino & Alatro ouvrirent leurs portes, & ſe rendirent au Duc d'Albe: il eut plus de peine à ſe rendre maître d'Anagni. Le Cardinal Caraffe, qui étoit depuis peu de retour de France, avoit éloigné Camille des Urſins, qui gouvernoit les affaires de la guerre pendant ſon abſence, & il avoit mis Torquato Conti avec huit cens hommes d'Infanterie Italienne en garniſon dans la place. On fit approcher quatre groſſes piéces de canon, & deux coulevrines du côté du Couchant, où Dom Garcie avoit ſon quartier avec l'Infanterie Eſpagnole; de l'autre côté, qui regardoit San-Franceſco, Gonzague eut ordre de dreſſer une batterie de trois canons. On tira pendant trois jours ſans diſcontinuer; une partie du mur fut renverſée, & quelques ſoldats monterent à la bréche, mais ſans ſuccès. La garniſon en fut cependant épouvantée; elle s'enfuit ſecretement avec le Gouverneur de la place, pendant la nuit, le 15. de Septembre, & traverſa heureuſement, avec une extrême diligence, la vallée qui conduit à Acuto, ſans aucune perte conſidérable, quoiqu'il falût paſſer au travers du quartier de la Cavalerie ennemie. Une partie ſe refugia à Paliano, & l'autre à Tivoli, pour ſe rendre de-là à Rome. Le lendemain matin, les ennemis voyant la muraille ouverte, & nuls ſoldats pour la défendre, monterent à l'aſſaut, quoiqu'ils n'en euſſent pas l'ordre, & pillerent la place. Priſe d'Anagni & de pluſieurs autres villes de l'Etat Eccléſiaſtique.

Les chemins étoient rompus par les pluyes continuelles qui tomberent en ce tems-là, comme il arrive ordinairement en Automne, ce qui rendoit le tranſport du canon très-difficile; cependant pour ne pas demeurer entierement dans l'inaction, on commença alors à parler de paix. Thomas Manriquez, Dominicain, auſſi diſtingué par ſa naiſſance que par la ſainteté de ſa vie, fut envoyé pour ce ſujet au Duc d'Albe, par ſix Cardinaux; & le Duc le renvoya à Rome, avec François Pacheco, pour continuer cette négociation. L'on convint enfin, que le Duc d'Albe confére roit avec le Cardinal Caraffe, dans le couvent de Grotta-ferrata, entre Mariuo & Fraſcati (1). Enſuite Diégo Velez eut ordre de fortifier Fruſolone, & le Comte de Sarno fut mis en garniſon à Anagni, avec cinq cens Italiens & cent chevaux. Le Duc d'Albe laiſſa Paliano à gauche, & vint avec ſon armée à Valmontone, dont Jean-Bâtiſte Conti lui ouvrit les portes, à des conditions raiſonnables, par le conſeil d'Aurelio Fregoſe, qui étoit venu exprès de Rome, pour voir l'état de la place, & qui jugea qu'on ne la pou- Négociations pour la paix, ſuivies de pluſieurs actes d'hoſtilité en Italie.

(1) Ou Freſcati.

HENRI II. 1556. pouvoit défendre. Conti remit auſſi Segna entre les mains du Duc d'Albe, après avoir fait une capitulation honorable.

Jean de Luna quitte le parti de l'Empereur.

Dans le même tems, Jean de Luna, Gouverneur de la citadelle de Milan, quitta le parti de l'Empereur, pour prendre celui de la France. Il avoit accuſé Ferdinand de Gonzague de malverſation & de concuſſion. Les amis de ce Seigneur avoient obligé Luna, de ſe rendre l'année precedente dans les Païs-bas, auprès de l'Empereur, avec François d'Ibarra, pour rendre raiſon de cette accuſation. Ce Capitaine fut indigné de ce qu'on reconnoiſſoit ſi peu les ſervices importans qu'il avoit rendus, & que les calomnies de ſes ennemis fiſſent oublier ſi facilement tout ce qu'il avoit fait en dernier lieu dans la guerre de Siene. Il écrivit donc à ſon fils, qu'il avoit laiſſé dans la citadelle de Milan, pour l'inſtruire du deſſein qu'il avoit formé, & lui donna ordre de remettre la place entre les mains du Gouverneur du Milanez.

La défection de Luna arrêta pendant quelque tems les Eſpagnols dans le Milanez, parce qu'ils craignoient qu'elle ne fût le commencement d'une plus grande entrepriſe. Mais le Cardinal de Trente, Gouverneur de la Province, reçut la citadelle que le fils de Luna lui remit, & quoiqu'il n'en eût pas d'ordre, il en confia la garde à Alfonſe Pezzone, après avoir fait prêter ſerment de fidélité aux ſoldats de la garniſon. Peu de tems après, François Taverna, Chancelier du Sénat de Milan, qui étoit un des accuſateurs de Gonzague, & qui, ſous prétexte de maladie, n'avoit pas voulu aller à Bruxelles, fut mis en priſon à Milan. Quoiqu'il parût alors que tout étoit calme en apparence, les eſprits étant neanmoins encore émûs, le Cardinal de Trente & le Marquis de Peſcaire, ſon principal conſeil, ſouffroient avec peine qu'on retirât les troupes de la Province, & n'envoyoient qu'avec répugnance des ſecours au Duc d'Albe, dont la gloire les intéreſſoit peu.

Oran en Afrique aſſiégé par les Turcs.

Il ſe fit alors en Afrique de nouveaux mouvemens, qui firent retarder les ſecours qu'on avoit promis au Duc d'Albe. En effet les Turcs aſſiégerent Oran par terre, avec les troupes qu'ils avoient fait venir d'Alger, & par mer avec une armée navale. La Princeſſe de Portugal, Régente d'Eſpagne, donna ordre à Doria d'aſſembler les galeres qui étoient en différens endroits, pour aller au ſecours des aſſiégés; mais ils ſe défendirent avec tant de valeur qu'ils n'en eurent pas beſoin. Le Comte Alcaudete, qui commandoit dans la place, fit dans une ſortie un grand carnage des ennemis, & les obligea de lever le ſiége.

Rupture des conférences pour la paix.

D'un autre côté, Marc-Antoine Colonne étant ſorti du camp pendant la nuit, avec huit cens Gendarmes, courut juſqu'aux portes de Rome, & après s'être mis inutilement en embuſcade, pour ſurprendre les troupes du Pape, il fit enlever un grand nombre de beſtiaux, & ſe retira. Cette action jetta la terreur dans Rome. Cependant les Cardinaux ne vinrent point à la conférence, & il n'y parut perſonne en leur nom, quoique le Duc d'Albe s'y fût rendu avec un nombreux cortège. Ce Seigneur ſe perſuada que les Caraffes avoient eu deſſein de l'enlever, s'il y fût venu ſans eſcorte; mais que reconnoiſſant l'impoſſibilité de l'exécution, ils n'avoient pas oſé

osé venir à Grotta-ferrata. Il est cependant plus vraisemblable, que le Cardinal Caraffe n'agit ainsi, que pour tirer en longueur la négociation, afin d'avoir le tems de fortifier Veletri, & Paliano, & de pouvoir distribuer dans les places voisines deux mille Gascons, qu'il avoit amenés de France & de Corse, sous la conduite de Charry, & de Marc-Antoine de Montluc, fils de Blaise, & qui étoient commandés par Boniface de la Mole; outre que le Cardinal vouloit encore sçavoir de quel côté les ennemis porteroient leurs armes: car le nombre de leurs troupes diminuoit tous les jours, & le bruit couroit que les Allemans qu'on attendoit de Lombardie, ne viendroient point. HENRI II. 1556.

Ainsi la négociation étant rompuë, le Duc d'Albe fit passer ses troupes du côté de Tivoli. On avoit long-tems delibéré si on attaqueroit d'abord cette place, ou s'il étoit plus à propos d'assiéger Veletri. Enfin, ce Général se détermina à marcher contre Tivoli, où François des Ursins s'étoit enfermé avec quatre cens Italiens. Veletri avoit une nombreuse garnison, avec qui les habitans étoient en bonne intelligence, & d'ailleurs cette place étoit dans une situation très-avantageuse. Mais comme il n'y avoit pas d'apparence que Tivoli pût resister aux efforts d'une si puissante armée, Caraffe y envoya Blaise de Montluc, avec deux cornettes de Chevaux-légers de la garde du Pape, deux compagnies de Gendarmes, qui étoient à la solde de Paliano, & aux ordres des Capitaines Ambroise, & Barthelemy Albanois, avec quatre cens Arquebusiers, commandés par Marc-Antoine Montluc & Charry. Blaise de Montluc fit une extrême diligence pendant la nuit, pour se rendre à Tivoli. Il avertit aussi-tôt du danger le Gouverneur, qui ne sçavoit pas même que l'ennemi fût si proche de lui, & après avoir donné aux soldats un peu de tems pour se reposer & se rafraîchir, il fit plier bagage. Des Ursins étoit à peine sorti de la ville, que les ennemis parurent de l'autre côté de la riviere, que Caraffe avoit assûré qu'on ne pouvoit passer. Montluc, qui étoit à l'arriere-garde, les arrêta jusqu'à ce qu'on eût coupé le pont, qui étoit sur la riviere au milieu de la ville, & on y combattit quelque tems. Enfin nos troupes se tirerent heureusement de ce mauvais pas, & se rendirent à Rome, sans avoir fait aucune perte: Ascanio della Cornia, qui les suivoit en queuë, fut tout-à-coup rappellé par le Duc d'Albe.

On recommence les hostilités.

Prise de Tivoli.

Après la prise de Tivoli, le Duc d'Albe marcha contre Vicovaro, ville apartenant aux Ursins, & où François des Ursins, en sortant de Tivoli, s'étoit rendu avec ses gens; elle est sur la riviere de Teveron, & n'a pour défense qu'une petite citadelle. Les pluyes continuelles empêcherent des Ursins de fortifier cette place: il fut donc obligé de l'abandonner dès que l'ennemi parut, & elle fit sa composition avec Cornia. La prise de cette ville ouvroit les chemins aux convois qu'on vouloit mener à Tagliacozzo, & aux troupes ennemies qui venoient de l'Abruzze. Il y avoit encore cinquante hommes de garnison dans la citadelle; mais le Gouverneur en étant imprudemment sorti pour conférer avec Cornia, fut arrêté; on ne le relâcha, qu'après que les Espagnols se furent rendus maîtres de la place, qui capitula.

Vicovaro pris par le Duc d'Albe.

Le

HENRI II. 1556.

Terreur que répand dans Rome l'approche des Espagnols.

Le voisinage de l'armée ennemie jetta le trouble & la confusion dans Rome, ensorte que les troupes du Pape n'osoient pas même en sortir. Camille des Ursins, qui avoit le commandement des armes, ayant fait abattre un grand nombre d'églises & de maisons du côté de la porte du Peuple, faisoit faire de nouvelles fortifications en dedans des remparts, & retenoit le soldat dans la ville. Le peuple qui en murmuroit déja, en prit encore l'allarme, comme si tout eût été réduit aux dernieres extrêmités, & que les murailles de Rome eussent été la seule barriere capable d'arrêter les ennemis. Blaise de Montluc n'approuvoit point cette conduite; il soutenoit au contraire, qu'il faloit faire sortir les troupes, pour rassurer un peuple accoûtumé aux délices & au repos, & pour acquérir une réputation de valeur, sans laquelle on ne peut faire la guerre avec avantage.

Montluc réleve le courage des Romains par une harangue.

C'est pourquoi le peuple s'étant assemblé, avec l'agrément du Pape, chez Jean d'Avanson, Ambassadeur de France, Montluc y fit une harangue militaire, par laquelle il tâcha de ranimer le courage abattu des Romains. Il leur proposa l'exemple des Sienois, qui avoient depuis peu défendu leur liberté avec tant de courage. On l'envoya ensuite à Veletri, pour y faire entrer du secours, parce qu'on craignoit pour cette place. Montluc exécuta cet ordre avec l'activité qui lui étoit ordinaire. Il renforça la garnison de deux compagnies de Gendarmes, & de crainte qu'on ne lui coupât le chemin dans son retour, il fit environ quarante milles sans s'arrêter, & revint heureusement à Rome. La suite fit voir qu'il avoit eu raison de faire toute la diligence possible; car le Duc d'Albe ayant été informé de la marche de Montluc, avoit envoyé un parti de cinq cens chevaux, qui arriverent à Marino deux heures trop tard, & qui ne purent rien faire, parce que ce Capitaine étoit déja passé.

Nettuno pris par les Espagnols.

Nettuno, ville bâtie sur les ruines d'Antium, & fortifiée par de larges fossés, & par des bastions que la mer baigne, apartient aux Colonna. Les habitans de cette place, qui étoient fort affectionnés à leur Seigneur, se révolterent dans le même tems, & maltraiterent, & la garnison, & le Gouverneur que les Caraffes leur avoient donné. Dès que le Duc d'Albe en fût informé, il y envoya des troupes, sous la conduite de Moretto, Calabrois; cet Officier défendit courageusement la place contre les troupes du Pape, qui l'assiégerent vainement.

Le Duc d'Albe avoit fait conduire dans le même endroit des bateaux, pour former un pont, & faire passer le Tibre à ses troupes auprès d'Ostie. Le Baron de la Garde, qui étoit à Civita-vecchia, l'ayant sçû, écrivit à Strozzi, & lui manda que s'il lui envoyoit un nombre suffisant de gens de pied, il pourroit les faire passer sur ses galeres à Nettuno, pour brûler ces bateaux. Marc-Antoine Montluc & Charry y allerent donc avec quatre cens Arquebusiers d'élite. Mais l'entrepriſe ne réüssit point, parce que les ennemis, par les soins & l'industrie de Moretto, avoient tiré les bateaux sur le rivage, & les avoient entourés d'un fossé, ensorte que les brûlots ne pouvoient les accrocher. Outre cela, le Duc d'Albe en ayant été informé, y avoit aussi-tôt envoyé Ascanio della Cornia, avec douze cens che-

chevaux, & douze compagnies d'Infanterie, pour s'oppoſer aux efforts de nos troupes, & les empêcher de mettre le feu à ces bateaux. HENRI II. 1556.

Cornia paſſa par Marino, où Marc-Antoine Colonna (1) s'étoit retiré, comme dans une place qui lui apartenoit. Blaiſe de Montluc avoit quelque eſpérance d'y ſurprendre Colonna, & après avoir envoyé un détachement pour l'attirer au combat, il s'étoit embuſqué proche de la ville, avec une troupe de Cavalerie, tirée des compagnies de Paliano & d'Aurelio Fregoſe. Strozzi avoit encore permis à Boniface de la Mole, de l'accompagner dans cette petite expédition. Montluc croyoit que Colonna, emporté par l'amour de la gloire, & par le feu de ſa jeuneſſe, ſortiroit de la place, & tomberoit dans l'embuſcade. Il ſe l'étoit ſi bien perſuadé, que comme s'il eût déja reçû les quatre vingt mille écus d'or, à quoi il faiſoit monter la rançon de ſon prétendu priſonnier, il avoit déja arrêté ce qu'il en donneroit à ſes compagnons, & ce qu'il garderoit pour lui: ſe flatant agréablement de cette chimère, il ſongeoit même aux terres qu'il pourroit achetter aux environs de Paris, avec les ſommes qui lui en reviendroient. Mais l'arrivée de Cornia ruina ſes grands projets; toutes ſes eſpérances s'évanoüirent, & il ſe trouva lui-même preſque pris dans le piége qu'il avoit tendu à Colonna. Ainſi il n'eût que de la confuſion, ſans aucun ſuccès. Je renvoye le Lecteur aux Mémoires de Montluc même, plutôt que de l'amuſer ici par le détail d'une choſe ſi ridicule. Cependant les Eſpagnols firent courir le bruit, qu'ils avoient remporté dans cette occaſion un avantage aſſez conſiderable, & que Montluc avoit perdu deux cens chevaux: Alexandre André l'a même ainſi rapporté. Le Roi en fut d'abord allarmé; mais ayant enſuite appris la choſe comme elle s'étoit paſſée, la joye ſucceda au chagrin qu'il en avoit eu. Expédition infructueuſe de Montluc.

Les troupes du Pape étoient enfin aſſemblées. Alexandre Colonna avoit levé ſix mille hommes d'Infanterie dans la Campagne de Rome, & environ ſix cens Chevaux-légers. Aurelio Fregoſe avoit amené de la Romagne douze cens ſoldats aguerris. Jean-Antoine Tiraldo avoit fait dans le même tems de nouvelles levées à Perouſe & à Aſcoli, & Antoine Caraffe étoit parti, pour en faire à Boulogne (2). Il y avoit encore dans l'armée du Pape environ deux mille Gaſcons; enſorte qu'elle étoit compoſée de dix mille hommes de pied, & de douze cens Chevaux-légers. Si l'on eût fait ſortir ces troupes de Rome, & qu'on eût d'abord marché à la rencontre du Duc d'Albe, il eſt certain que, non ſeulement les efforts des ennemis euſſent été inutiles, mais encore, qu'après les avoir fait reculer, on eût excité quelques mouvemens dans le Royaume de Naples, dont les peuples inconſtans ſe portent facilement à la révolte. On imputa cette faute groſſiere, que firent les troupes du Pape, à Camille des Urſins, qui étant vieux, & par conſéquent défiant & trop précaution. Dénombrement des forces du Pape.

(1) Fils aîné d'Aſcanio Colonna, Duc de Paliano, & Grand-Connétable de Naples.

(2) Mais comme l'argent lui manquoit, ſon voyage fut inutile. P. O. o. f.

HENRI II. 1556. tionné, preféroit le parti le plus ſûr aux entrepriſes hardies & périlleuſes.

Parmi toutes les villes occupées par les Caraffes, on avoit ſur-tout mis de fortes garniſons dans Paliano, où Jules des Urſins commandoit, ainſi que dans Veletri, où Adrien Baglioni avoit depuis peu remplacé le Duc de Soma. Les garniſons étant auſſi voiſines, on en venoit ſouvent aux mains avec l'ennemi, lorſque les troupes du Pape s'efforçoient d'empêcher le paſſage des convois, qui venoient principalement d'Iſola, bourg ainſi appellé, parce qu'il eſt environné des eaux du Fibreno, près du Garillano. C'eſt pour cela que le Duc d'Albe avoit mis dans Valmontone Veſpaſien de Gonzague, avec huit cens hommes d'Infanterie & trois cens Cavaliers, pour faciliter les convois, & empêcher les courſes des troupes du Pape. Jules des Urſins brûla dans le même tems Serrone, bourg ſitué à trois milles de Paliano, qui ſouffroit beaucoup des fréquentes embuſcades que l'ennemi dreſſoit en cet endroit. Après cette expédition, il alla avec cinq compagnies d'Infanterie & quatre piéces de canon, pour s'emparer de Piglio, qui apartenoit aux Colonna. Mais le Comte de Sarno, qui étoit en garniſon dans Anagni, étant ſurvenu, l'en empêcha, & l'obligea de ſe retirer, après un violent combat.

Contraguerra pris par Antoine Caraffe.

Sur ces entrefaites, Antoine Caraffe partit de Boulogne avec quelques ſoldats, & vint à Aſcoli, ſitué ſur la riviere de Tronto, qui, de ce côté-là, ſepare la Marche d'Ancone & le domaine du Pape, de l'Abruzze & du Royaume de Naples. Enſuite, ayant levé des troupes dans le Comté de Montorio, auprès de la mer Adriatique, il entra dans le Royaume, & s'empara de Contraguerra, où il mit une bonne garniſon. De-là il alla attaquer Corropoli; mais ſon entrepriſe ne réüſſit point: les habitans demeurerent fermes & inébranlables, ſoit par un motif de devoir & d'honneur, ſoit qu'ils y fuſſent contraints par les menaces du Marquis de Trivico, que le Duc d'Albe avoit envoyé ſur la frontiere de l'Abruzze, en qualité de Gouverneur, ſoit enfin qu'ils fuſſent retenus par la crainte des mauvais traitemens qu'on leur feroit, ſi leur ville étoit repriſe.

Courſe de Charles Loffredo ſur le territoire du Pape.

Dans le même tems, Charles Loffredo, fils du Marquis, s'étant répandu de tous côtés ſur les terres du Pape, avec une cornette de Cavalerie, fit un grand butin, & pouſſa ſes courſes juſqu'à Monte-ſan-Paolo, proche Aquaviva. Tandis que le Duc d'Albe étoit à Tivoli, il envoya quinze cens hommes au Marquis, qui en avoit déja deux mille qu'on avoit levés dans le Royaume, & mille autres qu'on lui avoit nouvellement envoyés de Naples. Il avoit auſſi fait venir d'Aquila dans l'Abruzze, par des chemins difficiles, deux piéces de canon, qui arriverent à Popoli & à Peſcaire, par les ſoins & la vigilance de Barthelemi Ruecas, Eſpagnol, & Maître de l'Artillerie, dans le deſſein de livrer bataille à Caraffe, s'il ne ſe fût pas retiré promptement à Aſcoli. Les troupes du Pape ſouffroient beaucoup, ne pouvant recevoir leur prêt, parce que le tréſor avoit été épuiſé dans les dernieres guerres. Pour y remedier, on leva le centième denier, & on mit de nouveaux impôts, que le peuple ſouffrit patiemment, quoiqu'ils

qu'ils fuſſent conſiderables, à cauſe de la néceſſité où l'on étoit reduit alors par la guerre. Caraffe s'étant retiré, le Marquis de Trivico profita de l'occaſion pour conduire ſes troupes à Angarano, ville très-commode, tant par ſa ſituation, que par l'abondance des vivres qu'on y trouve. Les habitans de cette place ayant refuſé de ſe rendre, il en fit approcher le canon. Cependant on n'eût pas plûtot fait les décharges des batteries, qu'il rappella les ſoldats qui étoient prêts de monter à l'aſſaut, & fit tranſporter le canon à Civitella, où il alla ſur le champ, parce qu'il avoit appris que les troupes du Pape étoient parties d'Aſcoli, pour ſecourir les aſſiégés. Mais ayant ſçû en chemin que ce détachement ne conſiſtoit qu'en deux cens hommes, qui avoient été repouſſés juſques dans Malignano par ſes gens, qui par hazard l'avoient rencontré, il marcha de ce côté-là, & fit promptement dreſſer les batteries. Ceux qui étoient dans la ville, ſe rendirent à diſcrétion au Marquis, voyant qu'après ſix coups de canon ſeulement, on avoit fait une grande bréche à la muraille, qui étoit foible, & tomboit de vieilleſſe. Lorſqu'on eût pillé la place, & déſarmé la garniſon, Trivico ſe retira à Civitella, dont il avoit d'abord pris le chemin. HENRI II. 1556.

Delibérations du Duc d'Albe.

Marc-Antoine Colonna s'étoit arrêté à Paleſtrina, avec la Cavalerie & trois compagnies Italiennes d'Infanterie, & le Comte de Popoli à Caſtel-Santo-Angelo avec les Chevaux-légers. Le Duc d'Albe étoit auſſi à Tivoli avec l'Infanterie Eſpagnole, pour ſe repoſer, & redonner de nouvelles forces aux ſoldats, qui avoient été ſur le point de ſuccomber ſous le poids du travail, & d'ailleurs très-incommodés des pluyes de l'Automne: enfin, après avoir raſſemblé toutes ſes troupes, il tint Conſeil, & mit en delibération, s'il continueroit la campagne. On balança s'il devoit aller à Rieti, paſſer le Tibre à Monte-rotondo, & fortifier la frontiere du Royaume de ce côté-là, comme il avoit fortifié, de l'autre, Fruſolone & Anagni; ou plutôt s'il devoit tenter le ſiége d'Oſtie, & s'emparer d'un château qu'on appelle aujourd'hui Corneto, pour empêcher qu'on ne tranſportât de cet endroit des vivres à Rome. Tandis qu'on deliberoit, le Sénat de Veniſe envoya au Duc d'Albe, Febo Capello, Secretaire de la République, pour le prier d'arrêter le cours de ſes conquêtes ſur les terres du Souverain Pontife, où leurs ancêtres, ſuivant les traités & une loüable coûtume, avoient toûjours empêché les étrangers de porter leurs armes. Le Duc d'Albe répondit, Que le Pape avoit été lui-même l'auteur de cette guerre, par les calomnies injurieuſes dont il avoit noirci les Colonna, que l'Empereur & le Roi d'Angleterre avoient réſolu de ſoutenir comme leurs vaſſaux dans une cauſe auſſi juſte, & dans de pareilles circonſtances.

Députation du Sénat de Veniſe au Duc d'Albe, & ſa réponſe.

Après cette réponſe, il envoya les Maréchaux des logis à Palombara, pour marquer les logemens d'une compagnie. Dans cette ville il y avoit deux freres, qu'on regardoit comme les premiers entre les habitans. Tandis qu'on deliberoit, ſi l'on y devoit recevoir une garniſon, l'aîné obtint, par ſon crédit, qu'on n'en ſouffriroit point dans la ville; & malgré toutes les raiſons que l'autre alleguoit, pour prouver qu'on s'expoſoit à perdre la vie & les biens en refuſant cette garniſon, il l'emporta ſur lui. Mais le Duc d'Albe, piqué de ce refus, qu'il regardoit comme une injure, y envoya

Palombara pris & pillé.

HENRI II. 1556. voya auſſi-tôt Veſpaſien de Gonzague, avec des troupes d'élite, & la compagnie d'Octavio d'Abenante, qui prit la place de force, & y commit toutes ſortes de cruautés & d'excès. Celui qui vouloit qu'on reçût une garniſon, & qui n'avoit pû vaincre l'opiniâtreté de ſon frere, voyant, après un long combat, que ce qu'il avoit prévû s'accompliſſoit, mit le comble par une action héroïque aux loüanges qu'il avoit méritées en donnant un conſeil ſi prudent & ſi ſage. „ A Dieu ne plaiſe, dit-il, que je ſurvive à la „ ruine de ma patrie, que j'ai envain tâché de ſauver par mes avis ſalutai- „ res; ou que, pour ſervir de riſée à l'ennemi, je veuille conſerver une vie „ que j'ai expoſée pour mon païs. „ En prononçant ces mots, il ſe tua „ d'un coup de piſtolet, qu'il ſe donna dans la poitrine (1).

Rangone tombe dans une embuſcade que le Comte de Popoli lui avoit dreſſée.

Le Duc d'Albe, qui étoit campé à Freſcati, avoit déja diſtribué ſon armée à Grotta-ferrata & à Marino, où l'on apportoit tous les jours, même le plus ſouvent ſans eſcorte, des vivres qu'on tiroit des environs, & principalement de Tivoli. Le Duc s'imaginant donc, que les troupes du Pape ne laiſſeroient pas échaper une occaſion ſi favorable, donna ordre au Comte de Popoli de ſe mettre en embuſcade avec les Chevaux-légers, dans un endroit avantageux, afin de les envelopper lorſqu'ils viendroient. La choſe ne manqua pas d'arriver comme on l'avoit prévû: le Comte Baltazar de Rangone étant parti de Rome ſur le ſoir avec cent cinquante Cavaliers, donna le matin dans l'embuſcade du Comte de Popoli. Après quelque combat, s'étant jetté, ſans ſçavoir les chemins, dans un taillis qui alloit en pente, & qui étoit environné de foſſés, il fut défait & pris lui-même priſonnier avec ſes gens. Le Cardinal Caraffe, qui étoit venu à ſon ſecours, fit de vains efforts pour arracher au Comte de Popoli la victoire qu'il venoit de remporter. Quoique le Comte fût le plus foible, il fit ſi bien, qu'il évita l'ennemi, & ſe retira en ſûreté avec ſon butin. Ses gens le reçurent avec joye, & le félicitérent ſur l'heureux ſuccès de ſon entrepriſe. Caraffe fut obligé de s'en retourner à Rome ſans avoir rien fait. Quelque tems après, la même choſe arriva à Barthelemy del Monte. Comme il conduiſoit quelques troupes, ſans prendre beaucoup de précaution, il fut fait priſonnier & enveloppé par trois cens Cavaliers, qui mirent ſes ſoldats en déroute, & prirent tout leur bagage.

Sa défaite jette l'alarme dans Rome.

Cet évenement jetta dans une grande conſternation les partiſans du Pape, & le Pape lui-même; car tout le monde diſoit que le Duc d'Albe, voulant profiter de ſes victoires, viendroit à Rome avec toute ſon armée, & chacun croyoit qu'il s'en rendroit facilement le maître. Mais le Duc ne voulant pas entreprendre une choſe ſi périlleuſe & ſi difficile, s'excuſa ſur la ſaiſon qui étoit contraire: car il prévoyoit bien qu'il ne pourroit faire réüſſir cette entrepriſe, qu'il ne lui en coûtât le ſang de beaucoup de ſes ſoldats, & que s'il ſe rendoit maître de la ville, il arriveroit de-là, qu'ayant perdu une partie de ſes gens dans le combat, & que l'autre, enrichie du butin, refuſant dans la ſuite de porter les armes, toute ſon armée ſeroit bien-

(1) M. de Thou loüe le courage & l'amour extrême de la patrie, qui fit commettre cette action, quoique l'action en elle-même fût tres-condamnable.

bien-tôt diſſipée. Ainſi il reprit le deſſein d'aſſiéger Oſtie; & ayant fait conſtruire un fort à l'embouchure du Tibre, dans le même endroit où Cajus Marius avoit autrefois campé pendant le déſaſtre & les révolutions de la République, il réſolut de couper le chemin aux vivres qu'on faiſoit paſſer à Rome. HENRI II. 1556.

Pour obliger le Pape à faire la paix à des conditions juſtes & honnêtes, avant que les troupes de France fuſſent venuës à ſon ſecours, il avoit fait boucher le chemin de Tivoli. Il mit auſſi de bonnes garniſons à Tivoli, à Freſcati, dans Roca-di-Papa, & dans les places voiſines; enſuite il prit le chemin d'Oſtie. Mais pour ne pas être lui-même preſſé par la néceſſité des vivres, en voulant y réduire le Pape, il ordonna à ſes Officiers, de n'emmener avec eux que la troiſième partie de leurs valets & de leurs équipages, & de ſe diſpoſer à partir avec le moins d'embarras qu'il leur ſeroit poſſible. Ainſi le Duc d'Albe ayant pris la route d'Albano, fit paſſer près de-là ſon armée le premier de Novembre: quelques Cavaliers étant ſortis, il y eut entre eux & les Eſpagnols de légeres eſcarmouches.

Trois jours après, étant arrivé dans un bois vers Patrica, il envoya Aſcanio della Cornia pour s'emparer de Porcigliano & d'Ardea. A l'arrivée de ce Général, Ardea ſe rendit. Les habitans de Porcigliano, qui avoient refuſé de ſe ſoûmettre, ayant perdu deux de leurs Capitaines, témoignerent à Aſcanio qu'ils étoient prêts de ſuivre ſes ordres. Ainſi le paſſage fut ouvert aux vivres qu'on portoit à Nettuno & à Marino, pour la nourriture des ſoldats. A cette nouvelle, le Cardinal Caraffe envoya à Porcigliano le Duc de Soma, pour reprendre une place ſi utile à l'ennemi. Mais il fut obligé de ſe retirer, après avoir perdu pluſieurs de ſes ſoldats. Enfin on fit conſtruire ſur le Tibre un pont de bateaux, qu'on avoit fait venir de Gaïette, & qu'on avoit joints les uns aux autres par des chaînes & des anneaux de fer, afin que l'Infanterie & la Cavalerie puſſent traverſer aiſément ce fleuve, & tranſporter leur canon de l'autre côté. Le Duc d'Albe ayant mis ordre à tout, partit pour Oſtie, où il arriva le troiſième jour. La garniſon s'étant préparée à la défenſe, & d'Abenante, qui conduiſoit un regiment, ayant été bleſſé avec Mario, ſon fils; Veſpaſien de Gonzague ordonna à François de Tolfa, à Octavio d'Abenante, & à Jean-François Caraffe, de mettre le feu à la porte de la ville; mais comme il y avoit un baſtion qui la défendoit, on jugea à propos de faire approcher le canon. La porte ayant donc été rompuë, la garniſon abandonna la ville, pour ſe réfugier dans la citadelle.

Priſe d'Ardea & de Porcigliano par les Eſpagnols.

Siége & priſe d'Oſtie.

Gonzague s'étant rendu maître de la ville, & y ayant diſtribué de bons corps de garde, alla dans l'Iſle, où étoient le canon & toutes les munitions de guerre. Le Duc d'Albe campa un peu plus bas, avec l'Infanterie Eſpagnole & toute ſa Cavalerie. En même tems il fit conſtruire un pont, pour tranſporter les groſſes piéces de canon de l'autre côté du fleuve, & éleva un fort à un mille plus bas, environ à ſept cens pas de l'embouchure du Tibre. Enſuite on attaqua la citadelle, qu'on battit du côté qui regar-

HENRI II. 1556. de le Tibre, où elle étoit couverte d'une muraille & de deux tours. Celle qui étoit au Septentrion, & qui donnoit ſur le fleuve, étoit ronde; l'autre quarrée, & environnée d'un petit foſſé. On battit, de l'Iſle ſituée dans le fleuve, avec ſix canons, les murs qui étoient vis-à-vis la citadelle, où Horace da-lo-Sbirro commandoit avec cent quatorze ſoldats. Ce Capitaine qui avoit fait faire en dedans un retranchement à la hâte, & aux côtés, des baſtions de terre rapportée, réſolut de s'y défendre courageuſement. Pierre Strozzi partit de Rome dans le même tems, avec trois mille hommes d'Infanterie & trois cens Cavaliers, pour animer les aſſiégés & les ſeconder dans leur ſortie, ſi l'ennemi étoit obligé de lever le ſiége. Il s'étoit retranché le long d'une riviere qui ſe décharge dans le Tibre, & avoit commencé un fort auprès du même endroit, pour empêcher les courſes des Eſpagnols.

Priſe de la citadelle d'Oſtie.

On battit la citadelle pendant ſept jours, ſans diſcontinuer. La garniſon refuſa de ſe rendre, & n'eut point égard aux ſollicitations de Cornia. Veſpaſien de Gonzague pria le Duc d'Albe de le laiſſer monter le premier à la bréche, où il avoit réſolu de faire paſſer ſes troupes, malgré la difficulté qui s'y rencontroit. Mais le 17. de Novembre, les Capitaines ayant tiré au ſort à qui y monteroit le premier, il tomba ſur Jean-François de Tolfa, que Dominique de Maſſimo devoit d'abord ſuivre, & après lui cinq autres Capitaines. Cependant le Duc d'Albe paſſa le pont, & laiſſa dans l'Iſle une partie de la Cavalerie, ayant donné l'autre à M. Antoine Colonna, & au Comte de Popoli, pour faire des courſes juſqu'à Rome, & amuſer le ſecours que le Pape envoyoit, juſqu'à ce qu'on eût donné l'aſſaut à la citadelle. Lorſqu'on eût donné le ſignal, Tolfa, qui approchoit avec ſes ſoldats, fut dangereuſement bleſſé à la cuiſſe, en deſcendant dans le foſſé; mais malgré ſa bleſſure il paſſa juſqu'à la tour; il avoit remarqué que Dominique de Maſſimo le ſuivoit avec très-peu de monde, & que Ferdinand de Gonzague étoit derriere avec ſes gens. Gonzague s'étant approché, exhorta ſes ſoldats à combattre courageuſement: mais tandis qu'il leur parloit, il reçut une bleſſure très-dangereuſe à la lévre ſupérieure, & fut obligé de ſe retirer. Cet évenement ralentit l'ardeur des troupes, quoique Tolfa, tout bleſſé qu'il étoit, ſe fût déja approché de la tour, & qu'il n'eût rien menagé pour s'acquitter du devoir d'un vaillant guerrier.

Enfin le Duc d'Albe, qui étoit près de-là, voyant que ſes gens perdoient courage, commanda à Alvaro d'Acoſta d'aller attaquer les Italiens, avec trois cens hommes d'élite de l'Infanterie Eſpagnole. D'Acoſta exécuta promptement cet ordre: lorſqu'il les eût joints, il fit tirer ſur eux avec deux piéces de campagne qu'il avoit envoyées devant lui; & s'étant jetté dans le foſſé, il monta avec la même ardeur ſur la bréche. Mais étant entré par un trou avec quelques-uns de ſes amis, ceux de la garniſon le ſurprirent, & le maltraiterent extrêmement avec ſes gens; il y reçut une bleſſure dangereuſe, dont il mourut peu de tems après. Pour comble de malheur, les Eſpagnols qui étoient montés à la bréche pendant qu'on tiroit le canon, étoient tués par leurs gens mêmes, qui ne pouvoient ſçavoir

voir de quel côté de la muraille ils étoient. Les Eſpagnols étant donc en même tems expoſés aux coups & des aſſiégés & des aſſiégeans, le Duc d'Albe fit ſonner la retraite ſur la fin du jour. Outre d'Acoſta qui fut tué, il y eut quatre vingt dix Eſpagnols qui perdirent la vie dans cette journée. Entre les Italiens, Gonzague fut bleſſé, avec Tolfa, & Leon Mazzacane, en faiſant avancer cinq compagnies deſtinées pour monter à l'aſſaut, & qui marchoient trop lentement. Marcel Mormile, qui avoit monté le premier ſur la muraille, & ſoutenu les efforts de l'ennemi avec un courage invincible, eut le même ſort que les autres Capitaines. On fit priſonniers Octavio Mormile, Jules Longo & environ cinquante ſoldats. Mais les Eſpagnols, quoique repouſſés, intimiderent ſi fort les aſſiégés, que le lendemain ils demanderent à parler à della Cornia, & ſe rendirent, dix jours après qu'on eût commencé à aſſiéger la citadelle, à condition qu'ils auroient la vie ſauve. HENRI II. 1556.

Peu de jours après on fit une tréve, qui devoit durer juſqu'au 29. de Novembre, entre le Pape & le Duc d'Albe, par l'entremiſe du Cardinal Santa-fiore. Mais deux jours après, le Duc d'Albe & le Cardinal Caraffe, s'aſſemblerent dans l'Iſle qui étoit entre les deux armées; & après avoir conféré enſemble, comme de bons amis, ils prolongerent la tréve de quarante jours, afin de porter au Roi d'Angleterre les conditions que le Pape & les Caraffes avoient propoſées, pour conclure la paix entre le Pape & ce Prince, s'il y conſentoit. Le Duc d'Albe la déſiroit ardemment, perſuadé qu'il étoit de l'intérêt de ſon maître de mettre la tranquillité dans ce païs par la paix qu'on devoit faire avec le Pape. De ſorte que, ſi la tréve qu'on avoit faite entre les deux Puiſſances (1) venoit à ſe rompre, comme l'on pouvoit juger que cela arriveroit bien-tôt, on feroit paſſer toutes les troupes dans le Milanez & dans le Piémont, & on recouvreroit les places que les François avoient priſes quelque tems auparavant dans ce païs-là: Que ſi cependant on ne pouvoit s'accorder avec le Pape, l'on auroit du moins le tems de ſoulager le ſoldat fatigué, & qui manquoit de tout, d'achever les forts qu'on avoit commencés, & de mettre ordre aux affaires du Royaume. La tréve ne ſervit pas moins aux Caraffes, qui n'avoient fait aucuns préparatifs, & qui attendoient de jour en jour les troupes auxiliaires du Duc de Guiſe. Tréve faite entre le Pape & le Duc d'Albe.

Le Duc d'Albe, ſans perdre de tems, preſſa vivement le fort qu'on avoit commencé à élever, & réſolut d'en faire conſtruire un autre à Nettuno, parce que cet endroit lui paroiſſoit propre pour faire venir de-là des vivres. Enſuite, ayant mis dans la citadelle d'Oſtie huit piéces de canon, & huit cens hommes d'Infanterie Eſpagnole, ſous la conduite de Julien-Vaſquez d'Avila, & de François-Hurtado de Mendoza, il décampa le dernier jour de Novembre, & prit le chemin d'Anagni, où il laiſſa, à ſon arrivée, le Comte de Popoli avec les Chevaux-légers, pour y commander en ſon abſence: il congédia l'Infanterie Italienne, envoya en même tems les Eſpagnols en quartier d'hyver, & alla à grandes journées à Naples, après avoir donDiſpoſitions du Duc d'Albe pour aſſurer ſes conquêtes.

(1) L'Empereur & Philippe d'une part, & le Roi de France de l'autre.

HENRI II. 1556. donné ordre à Lopez de Mardones, de faire tranſporter des vivres de Gaïette & de Naples à Nettuno, dans le fort qu'on avoit commencé, & dans la citadelle d'Oſtie; ce qui fut exécuté avec une grande exactitude. Cependant il ne put éviter d'être trompé par les mariniers, qui, pour cacher leur larcin, avoient mêlé du ſable avec la farine, afin que le poids qu'elle devoit peſer s'y trouvât. Cette friponnerie fut découverte, & on en punit quelques-uns, pour empêcher qu'elle n'allât plus loin.

Meſures qu'il prend pour augmenter ſes forces.

Le Duc d'Albe étant arrivé à Naples, & ayant appris que le Pape ſe préparoit à la guerre pour l'année ſuivante, fit aſſembler les Grands du Royaume, pour les exhorter à le ſeconder dans une occaſion auſſi dangereuſe, & à fournir l'argent néceſſaire pour les fraix de la guerre. On réſolut dans cette Aſſemblee de lever trente mille hommes d'Infanterie Italienne, dont on envoyeroit une partie dans les places maritimes, pour repouſſer l'armée navale des Turcs; l'autre iroit ſur la frontiere voiſine des Etats du Pape; & la troiſième, deſtinée à paſſer dans la Campagne de Rome, formeroit un corps d'armée. On leva auſſi en Allemagne ſix mille hommes d'Infanterie, qu'on fit paſſer par la Croatie, l'Iſtrie & le Frioul, pour les embarquer à Trieſte, & les amener par le Golfe Adriatique, afin de les faire deſcendre dans le Royaume, auprès d'Aterne, qu'on nomme aujourd'hui Peſcara ou Peſcaire. Gaſpard de Feltz s'étoit déja joint à l'armée avec deux mille Allemans, que le Duc fit auſſi-tôt embarquer à Gaïette, pour les envoyer au Comte de Popoli, qu'il avoit laiſſé dans la Campagne de Rome. On fit auſſi venir de la Lombardie quatre mille Allemans, qu'on mit ſous la conduite d'Alberico Lodrone, homme très-experimenté, & qui s'étoit ſignalé dans les guerres précedentes. On attendoit encore trois mille hommes d'Infanterie Eſpagnole, qui étoient déja arrivés à Barcelone. On augmenta auſſi la Cavalerie par de nouvelles levées qu'on fit, juſqu'au nombre de quinze cens chevaux. Enſuite on delibéra des moyens qu'il faloit prendre pour garder la frontiere. On jugea donc qu'il étoit à propos d'abandonner la haute frontiere, d'en retirer les garniſons, & de brûler au milieu d'un champ les vivres qu'on ne pourroit tranſporter, de mettre le reſte dans les plus fortes places, & de faire aſſembler toutes les troupes aux environs de Naples, afin de pouvoir reſiſter aux François, s'ils venoient faire irruption de ce côté-là, & que s'ils prenoient leur chemin par l'Abruzze & les endroits où il n'y avoit point de garniſons, ils y périſſent, faute de vivres. Tel étoit le plan du Duc d'Albe.

Gonzague conſulté par le Duc d'Albe.

Gonzague s'étoit retiré avec quelque mécontentement, & vivoit en Italie comme un ſimple particulier, après le jugement que l'Empereur avoit rendu en Flandre, comme nous l'avons déja dit. Il s'étoit honnêtement défendu, ſur le prétexte de ſa mauvaiſe ſanté, d'accepter les conditions avantageuſes que le Sénat de Veniſe lui avoit propoſées, afin de l'engager au ſervice de la République. Cependant étant allé dans le Royaume de Naples, où il avoit de grands biens, du côté d'Iſabelle de Capouë, ſa femme, il y reçut des lettres du Duc d'Albe, qui le prioit de vouloir bien lui dire ſon avis, au ſujet des meſures qu'il faloit prendre, en cas que ce Royaume fût attaqué. Gonzague voulant ſçavoir le ſentiment des autres, avant de

de declarer le ſien, ſe rendit à Naples, & parla ainſi dans le Conſeil. HENRI II. 1556.

„ Je crois, dit-il, que ceux qui ont entrepris de ne défendre que Na-
„ ples, & d'abandonner la frontiere, ſont plus d'attention au peu de tems
„ & au petit nombre de troupes qu'ils ont, qu'à la grandeur du peril. Il
„ eſt à craindre qu'en ôtant les garniſons de la frontiere, les François ne
„ s'emparent des revenus du Royaume, ſans leſquels nous ne pouvons long-
„ tems ſoutenir les dépenſes de la guerre; & que favoriſés par le peuple,
„ qui ſuit ordinairement le vainqueur, à la faveur du grand nombre de
„ leurs ſoldats, qui n'ont encore rien ſouffert, ils ne ſe rendent maîtres de
„ tout le païs, ſans être obligés de livrer aucun combat. Je crois donc
„ que le plus ſûr ſeroit d'empêcher les François d'entrer dans le Royaume,
„ & de faire enſorte de les mettre en déroute, & d'affoiblir leurs forces
„ avant qu'ils puſſent ſe raſſembler. Car il arrivera de-là, que leur pre-
„ miere fureur étant réprimée, leurs forces & leurs projets ſe diſſiperont
„ en même tems. En effet, on a preſque toûjours remarqué, & les faits les
„ plus anciens le prouvent, que les François ſont plus que des hommes au
„ commencement des combats, & à la fin moins que des femmes. Ainſi, il
„ faut d'abord commencer à mettre les vivres en ſûreté, dans des places
„ bien fortifiées; & ſi cela ne peut s'exécuter entierement, il faut au
„ moins détruire les moulins à bras, qui ſont en divers endroits du Royau-
„ me, afin que l'ennemi ne puiſſe s'en ſervir. Car ſi on leur apporte des
„ vivres de loin, n'en pouvant pas avoir pour long-tems, ils ſeront obli-
„ gés de s'arrêter ſur les frontieres; ou s'ils pénètrent plus avant avec une
„ armée, ils en ſeront plutôt expoſés à la diſette & à la famine. Cette
„ conduite même encouragera le peuple, plein d'amour & d'affection pour
„ ſa patrie, & réprimera au contraire la temérité de l'ennemi, & l'empê-
„ chera de nuire à nos deſſeins. Il faut auſſi laiſſer derriere pluſieurs places
„ bien fortifiées, & munies de tout ce qui eſt néceſſaire dans de pareilles
„ conjonctures, pour amuſer l'ennemi quand il s'avancera, & l'obliger à
„ s'arrêter à chaque endroit pour combattre: par ce moyen nous ſerons à
„ couvert du danger. Il eſt toûjours avantageux à ceux qu'on vient at-
„ taquer dans leur païs, de tirer la guerre en longueur: au contraire il eſt
„ toûjours préjudiciable à un ennemi qui vient de loin, & qui eſt éloigné
„ de tout ſecours, d'être traverſé ſans ceſſe dans un païs étranger, tantôt
„ par la diſette, & par les difficultés qui ſe rencontrent dans tant d'endroits
„ différens, & tantôt par l'intempérie d'un air auquel il n'eſt point accoû-
„ tumé. De-là il arrive ordinairement que les amis & les alliés, chan-
„ geant de ſentiment & de volonté, paſſent dans le parti contraire, lorſ-
„ que la guerre dure trop long-tems dans leur païs. C'eſt ce qui arrivera,
„ comme je le prévois, aux peuples de l'obéïſſance du Pape, aux Caraffes,
„ & au Pape même, qui, laſſés de l'inſolence des François, ne pourront
„ plus les ſouffrir, & ſe repentiront enfin d'avoir fait alliance avec eux.
„ Voilà, à mon gré, le moyen le plus ſûr de faire la guerre avantageuſe-
„ ment, & de ſauver ce païs. C'eſt ainſi qu'un Capitaine experimenté
„ peut remporter la victoire & acquérir de la réputation, ou mourir glo-

Son diſcours dans le Conſeil.

HENRI II. 1556.

„ rieuſement, ſi la fortune lui eſt contraire. Je ſuis donc d'avis qu'on dé-
„ fende la frontiere, & qu'on mette de bonnes garniſons dans Civitella ſur
„ le Tronto, dans Peſcara, dans Chieti, dans Arriano, dans Artemiſio
„ vers la Pouille, & enfin dans Capoue & dans Nole.

L'avis de Gonzague eſt ſuivi.

Le Duc d'Albe ſe rendit à cet avis, & tous les autres Capitaines ſuivirent ſon exemple. Veſpaſien de Gonzague fut auſſi-tôt chargé du ſoin de fortifier Nole, & de garder cette ville. Santa-fiore eut la même commiſſion pour Capoue. On donna à Dom Garcie de Tolede le commandement dans Venoſa, dans Artemiſio, qu'on nomme aujourd'hui Santa-Agata, & dans Arriano. On ordonna au Marquis de Trivico de ſe tenir dans la Pouille avec ſes troupes, pour garder l'entrée de cette Province, & conſerver la Douane. Comme c'étoit le plus grand revenu de la Couronne, on préſumoit que les François ne manqueroient pas de faire d'abord irruption de ce côté-là; en effet, environ trente ans auparavant, Odet de Foix, Seigneur de Lautrec, avoit attaqué le Royaume par cet endroit.

La tréve finie, on recommence les hoſtilités.

Sur la fin de la tréve, les villes de Sermoneta, de Piperno, de Sonnino & de Seſſa s'étant revoltées, les habitans d'Algide ou de Rocca-di-Papa, dont Samſon Tagliacozzo étoit Gouverneur, craignant les gens du Pape, demanderent du ſecours à Pompée Colonna, à qui on avoit donné le commandement général des troupes en l'abſence du Comte de Popoli. Ce Général ayant donc pris avec lui cinquante Italiens d'élite, de la compagnie de Torralva, & cinquante Eſpagnols de celle de Ferrante Gomez, partit de Tivoli pendant la nuit, avec Pompée Tuttavilla, jeune Gentilhomme plein de courage, & deux cens autres Eſpagnols; & ayant rencontré par hazard Alexandre Colonna, & Cencio Capizucchi, qui alloient de Rome à Zagarolo avec leurs troupes, il les ſurprit, & les mit en déroute. Il y en eut environ trente de tués; on en prit deux cens, qui furent conduits à Tivoli, d'où on les renvoya depuis, après les avoir déſarmés. Les cent hommes des troupes auxiliaires, que Pompée Colonna avoit fait entrer dans Rocca-di-Papa, ayant fait des courſes juſqu'à Veletri, où ils n'étoient point attendus, firent un grand butin. Cependant les habitans de Veletri ayant conçû quelque eſpérance de s'emparer de Rocca-di-Papa, par le moyen d'un des premiers de cette ville, & par l'intrigue d'un François, qui alloit & venoit de côté & d'autre, ſortirent au jour marqué, & ſe mirent en embuſcade, dans un endroit qui paroiſſoit propre à favoriſer leurs deſſeins, & d'où ils pouvoient ſortir au premier ſignal qu'on leur donneroit. Mais Alexandre Androcio, qui commandoit dans la place, ayant découvert cette trahiſon, en fit arrêter ſecretement les auteurs, qu'on étrangla ſur le champ. Enſuite il envoya des gens d'élite pour garder les défilés, par où ceux de Veletri devoient paſſer à leur retour. La précaution d'Androcio ne fut pas inutile. En effet les habitans de Veletri voyant qu'on ne leur donnoit aucun ſignal de Rocca-di-Papa, tomberent dans l'embuſcade en s'en retournant: pluſieurs furent taillés en piéces, & 70. furent faits priſonniers.

Marc-An-

Sur ces entrefaites, Strozzi & Jean Caraffe Duc de Paliano ſortirent de Rome

Rome avec ſix mille hommes d'Infanterie, huit cens chevaux, & ſix piéces de canon; & s'étant apperçûs que le fort que les Eſpagnols élevoient ſur le Tibre, incommodoit beaucoup les Romains, qui commençoient déja à murmurer, & à donner des marques publiques de leur mécontentement, ils réſolurent de conduire toutes leurs troupes du côté du fort, avant qu'on pût l'achever, & rétablir les ruines de la citadelle & de la ville d'Oſtie. La réſolution d'aſſiéger Oſtie étant donc priſe, comme l'on ne connoiſſoit pas encore la ſituation de cette ville, ni la profondeur du foſſé, & qu'on ne ſçavoit pas ſi l'eau pouvoit y demeurer; Marc-Antoine de Montluc, qui commandoit l'Infanterie avec le Baron de Benac & Charry, emporté par le déſir d'acquérir de la gloire, ſortit de ſon poſte pour y aller. Mais après avoir examiné attentivement la place, il reçut dans la poitrine, à ſon retour, un coup d'arquebuſe, dont il mourut dans la tente de Strozzi, où on l'avoit mis ſur un lit, & où à peine put-il dire, avant d'expirer, les remarques qu'il avoit faites. C'eſt ainſi que M. Antoine de Montluc finit ſa carriere. Le courage de ce jeune Gentilhomme, & ſa prudence ſupérieure à ſon âge, annonçoient qu'il eût été un très-grand Capitaine, s'il eût vécu plus long-tems. La manière vive & touchante, avec laquelle Blaiſe de Montluc rapporte, dans ſes Commentaires, la mort prématurée de ſon fils, m'a engagé à lui rendre, en quelque ſorte, les derniers devoirs par ce court éloge.

HENRI II. 1556. toine de Montluc eſt tué.

On prit enſuite la ville d'Oſtie ſans beaucoup de réſiſtance. En effet, la garniſon Eſpagnole abandonna la citadelle, à l'arrivée de Strozzi, & ſe retira dans le fort. Mais auſſi-tôt qu'on eût fait approcher le canon, cette place ſe rendit par ordre de Jean-Vaſquez d'Avila, de François-Hurtado de Mendoza, & d'Ortiz de Vera, qui avoit beaucoup de crédit auprès du Duc d'Albe, & qui s'étoit ſignalé dans le tems qu'il commandoit l'Artillerie à Orbitello, & dans pluſieurs autres endroits. Les ſoldats de la garniſon étant ſortis, vie ſauve, de la ville, on les conduiſit à Nettuno, comme on le leur avoit promis. Quelque tems après, on rejetta la faute d'une reddition ſi prompte ſur d'Avila, & on dit que nous l'avions corrompu par argent. Soit qu'il eût rendu cette place par lâcheté ou par trahiſon, il eut, deux ans après cette action, la tête tranchée à Bruxelles. Cependant beaucoup de perſonnes l'excuſerent, parce que les ruines de cette ville n'étant pas encore reparées, & le païs étant inondé par les pluyes continuelles, on avoit lieu de craindre que, l'entrée du Tibre étant bouchée, les aſſiegés ne fuſſent ſubmergés par les eaux de ce fleuve.

Priſe d'Oſtie, par les François.

Après la priſe d'Oſtie, on envoya Cencio Capizucchi à Paleſtrina & à Caſtel-ſanto-Angelo. Peu de tems après, François Villa & Jerôme Frangipani reprirent Freſcati, Grotta-ferrata, Marino & Caſtel-gandolfo. On avoit confié le ſoin de toutes ces places à Jean-Thomas Epifanio de Narni, Capitaine d'un grand mérite, qui, après avoir employé toute la vigilance & tout le ſoin poſſible pour défendre Caſtel-gandolfo, où il s'étoit retiré avec ſes ſoldats, fut obligé de ſe rendre, à leur ſollicitation. Le Comte de Popoli l'ayant blâmé de cette action, il ſe retira à Veniſe, où refuſant les offres les plus avantageuſes qui lui furent faites, il vécut en ſimple particu-

Les troupes du Pape reprennent pluſieurs places.

HENRI II. 1556.

ticulier; afin que dans la ſuite on n'eût pas lieu de le ſoupçonner au ſujet de ce qui étoit arrivé. Quelque tems après, on reprit auſſi San-Paolo, où l'on avoit mis la moitié d'une compagnie Eſpagnole. Les bourgeois tomberent avec tant de fureur & d'inhumanité ſur la garniſon, qui étoit à demi endormie, qu'à peine en échapa-t-il un ſeul.

Priſe de Vicovaro par les François.

Toutes les places étant donc repriſes, le Comte de Popoli, qui étoit retourné depuis quelques jours de l'Abruzze à Tivoli, avec un peu de Cavalerie, & deux compagnies Eſpagnoles d'Infanterie, voyant que l'endroit qu'il occupoit étoit trop vaſte & trop voiſin de nos troupes, pour eſpérer de le garder, ſans s'expoſer à un péril évident, craignit d'y être enveloppé s'il y reſtoit plus long-tems; ainſi il en ſortit, pour ſe retirer à Vicovaro, où Gaſpard Feltz étoit déja arrivé avec les Allemans qu'il conduiſoit. Il y reſta trois jours, qu'il employa à fortifier la place. Enſuite y ayant laiſſé, ſous la conduite de Gomez de la Torre & de Pierre de Caſtille, deux compagnies Eſpagnoles, il alla avec les troupes Allemandes à Arzoli & à Auricola, pour attendre les évenemens. Ayant appris à ſon arrivée, que nos ſoldats avoient déja aſſiégé Vicovaro, il en donna avis au Duc d'Albe, qui lui répondit, qu'il ne faloit point fatiguer inutilement les Allemans, & qu'il étoit néceſſaire de les ménager, pour conſerver Anagni & Fruſolone, villes d'une plus grande importance. Sur cette réponſe, il demeura tranquille. Cependant Vicovaro ayant été battu du canon pendant cinq jours entiers, on fit bréche, & nos ſoldats le prirent d'aſſaut. La garniſon, qui s'étoit retirée dans la citadelle, ſe rendit peu de jours après. Il y eut environ deux cens Eſpagnols tués dans cette place. La fureur du ſoldat étoit ſi grande, que le Duc de Paliano, qui couroit de rang en rang pour l'arrêter, eut bien de la peine à contenir celle des Gaſcons & des Suiſſes.

Pluſieurs expéditions de part & d'autre.

Le Comte de Popoli, effrayé de ce ſuccès, partit de Tivoli pour aller à Ferentino, où l'on diſoit alors que, ſi Strozzi avoit fait avancer ſes troupes juſqu'au Lac Celano (1), non ſeulement il y eût trouvé beaucoup de vivres & de munitions, mais qu'il eût même reduit les ennemis à la derniere extrêmité. Ce Général, au contraire, s'étant contenté de piller Anticolo-di-Corrado, & d'avoir fait des courſes juſqu'à Subiaco, s'en retourna à Rome, ſans faire aucune autre entrepriſe. En même tems François Colonna reprit Cavi, Genazzano & Monte-fortino, que François Brancaccio abandonna par ordre du Comte de Popoli. Nos ſoldats brûlerent quelque tems après, cette derniere place. Ce fut alors que les Capitaines Louis Savello Seigneur de Collalto, & Jean-Antoine Maneri, quitterent le Duc d'Albe, & prirent les armes pour le Pape, malgré les ſollicitations de Gabriel Molez, qui employa toute ſorte de moyens, pour les engager à demeurer fidèles au Roi d'Angleterre qu'ils ſervoient. Savello tenta le ſiége de Celle, mais ſans ſuccès; car Molez repouſſa pluſieurs fois ſes troupes, & défendit courageuſement cette place. Dans le même tems le Duc d'Albe ordonna à M. Antoine Colonna, d'aller ſur le territoire de Rome avec

(1) André met *Alla Strada di Tagliacozzo.*

avec quatre mille Italiens, & ſix piéces de canon. Le Comte de Popoli eut auſſi ordre de ramener ſa Cavalerie à San-Germano, de tirer l'Infanterie de Veruli, de Bauco, d'Alatro, & de Ferentino, & enſuite de partir pour Venafro, où il avoit reſolu de faire aſſembler l'armée, parce qu'il avoit appris que le Duc de Guiſe avançoit. HENRI II. 1556.

Mais avant que d'aller plus loin, il eſt néceſſaire de rapporter ici ce qui s'eſt paſſé en France, en Allemagne, & dans les autres Royaumes pendant le cours de cette année. On punit ſéverement en France & en Angleterre les Proteſtans. Jean Rabec, Cordelier, natif de Ceriſy-Monpinſon dans la baſſe-Normandie, & Jean (1) Rouſſeau, Angevin, promûs ci-devant aux Ordres ſacrés, ayant ſucé la doctrine des Reformés à Geneve & à Lauſane, ils furent punis tous deux de mort à Angers, le 24. d'Avril. Jean Bertrand, de Montoire dans le Vendômois, fut brûlé à Blois; Barthelemy Hector, natif de Poitiers, eut le même ſort à Turin, ainſi que Jerôme Caſabone, Bearnois, à Bordeaux. On accuſa auſſi dans cette ville du même crime Arnaud Monier, de Saint-Emilion en Bourdelois, jeune homme de vingt cinq ans, & Jean de Cazes de la ville de Libourne près Bourdeaux. Le ſentiment des Juges fut partagé; les uns vouloient qu'on les punît de mort; les autres penſant plus humainement, diſoient qu'il ſuffiſoit de les reléguer pendant deux mois, ou plus long-tems, dans quelque monaſtere, pour voir ſi, en leur donnant le tems de refléchir ſur les Théologiens & les Peres, ils ne renonceroient pas à l'erreur; que jamais on n'avoit trouvé, ni dans les livres ſacrés, ni dans les livres profanes, que ceux qui avoient abandonné la véritable Religion, duſſent être punis ſur le champ & mis à mort. Ils remontrerent que l'on n'avoit commencé à proceder de cette manière que depuis quarante ans; que d'ailleurs, puiſque le Concile général étoit aſſemblé, on devoit attendre ſes Décrets; parce qu'alors on ne pourroit plus douter des points de la Religion, ſur leſquels juſqu'à ce tems-là on pouvoit conteſter ſans ſe rendre coupable. Comme les Juges de la Tournelle criminelle ne s'accordoient point entre eux, & qu'il y avoit pourtant quelque inégalité de voix de part & d'autre, on prit le parti le plus ſevère, & loin de favoriſer l'accuſé, comme c'eſt l'uſage dans les cauſes criminelles, on ſe comporta comme dans les affaires civiles. Le Préſident de la Chambre prononça donc à la pluralité des voix, & les deux jeunes gens furent condamnés à mort, ſans avoir égard à leur âge. Le Parlement ordonna que les portes de la ville ſeroient fermées, & qu'on mettroit des gardes dans la place pendant le tems de leur ſupplice. Lorſqu'on les eût jettés au milieu des flammes, la terreur s'empara ſi fort de l'eſprit de ceux qui étoient préſens à cet affreux ſpectacle, qu'ils prirent tous la fuite, comme ſi l'ennemi les eût pourſuivis. Les Archers même & les autres Officiers de juſtice abandonnerent leur poſte, pour ſe ſauver dans les maiſons voiſines, en ſuppliant ceux qu'ils rencontroient de leur ſauver la vie, & de les cacher chez eux.

On fait mourir en France un grand nombre de Proteſtans.

Le

(1) Mr. Dupuy prétend qu'on doit lire *Pierre*.

HENRI II. 1556. Le Parlement de Chambery en Savoye punit auſſi Jean Trigalet, Antoine Laborie, & Jean Vernou, qu'on avoit envoyés de Geneve pour enſeigner ſecretement la Religion proſcrite par les Ordonnances du Roi. Ceux du Canton de Berne, qui les avoient entretenus à Lauſane pendant leurs études, firent une députation au Roi, pour obtenir leur grace; mais ce Prince la leur refuſa, & répondit, que cette licence tendoit à la ruine de ſon Royaume. La conduite du Parlement de Chambery me fait ici reſſouvenir du fameux Arrêt rendu au Parlement de Dijon, ſur le réquiſitoire de Julien Taboüé, Procureur général, contre Raymond Peliſſon, Préſident en cette Cour, Jean Boëſſonne, Conſeiller-Clerc, & contre deux autres Conſeillers, Louis du Rozet, & Craffins. Toute la Cour prit part à cette affaire, & l'Arrêt du Parlement de Dijon fut caſſé par le Parlement de Paris, de la manière que je vais le dire. Le Préſident Peliſſon avoit fait quelque tems auparavant une vive réprimande à Taboüé, par ordre du Parlement: ce dernier, piqué de cet affront, ne put ſe modérer, & s'abandonnant tout entier à ſon reſſentiment, il attendit une occaſion favorable pour ſe venger. Comme la fraude & la licence n'étoient pas encore montées au point, qu'on pût les mettre ouvertement en uſage, pour piller impunément les finances du Roi, les Grands du Royaume, attentifs à s'enrichir, pour fournir aux dépenſes qu'ils faiſoient à la Cour, profitoient habilement des accuſations intentées, & des crimes d'autrui, & avoient pour cet effet dans les Provinces des émiſſaires, pour aſſouvir leur avidité. Taboüé étoit pour cela en relation depuis quatre ans avec le Duc de Guiſe, à qui le Roi avoit accordé la confiſcation des biens de tous ceux qu'on faiſoit mourir dans cette Province. Le Procureur général accuſa de concuſſion Peliſſon & les autres Conſeillers dont j'ai parlé. Le Parlement de Dijon, où le Duc, en qualité de Gouverneur de la Bourgogne, avoit une très-grande autorité, eut ordre de prendre connoiſſance de cette affaire. On proceda donc dans toute la rigueur: Craffins fut interdit de ſa charge pour un an. On condamna Peliſſon à être banni, après avoir été mis au pilori au milieu de la place publique. On dépouilla Boëſſonné & du Rozet de leurs charges, & on les condamna tous deux à de groſſes amendes. Cela ſe paſſa le 2. de Mai, le 27. de Juin & le 4. d'Août. Mais dans la ſuite le Connétable de Montmorency, qui ne s'accordoit pas avec les Guiſes, obtint du Roi, en faveur de ces Magiſtrats condamnés, que le Parlement de Paris prendroit connoiſſance de leur affaire, quoiqu'elle eût été jugée par le Parlement de Dijon.

Arrêt du Parlement de Dijon caſſé par le Parlement de Paris.

Le Parlement de Paris caſſa ces Arrêts, par un jugement, qui portoit que Taboüé ſeroit pourſuivi en juſtice, comme calomniateur, & qui ordonnoit à ce ſujet une enquête. Le Parlement de Dijon offenſé d'un pareil jugement, & appuyé d'ailleurs par le Duc de Guiſe, envoya des députés au Roi, pour repréſenter qu'on avoit bleſſé les uſages établis, en reformant mal à propos le jugement d'une Cour ſupérieure. Le Roi, Prince foible, panchoit tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, ſuivant les impreſſions différentes qu'il recevoit des Seigneurs de ſa Cour qu'il aimoit. Enfin, pour

ſatisfaire le Duc de Guiſe, il fit venir Chriſtophle de Thou (1), Préſident à mortier au Parlement de Paris, & les Conſeillers Claude Anjoran & Jaques Viole, qui avoient été Juges en cette affaire. Le Préſident de Thou parla, & expoſa les motifs de l'Arrêt du Parlement de Paris. Alors le Vice-Chancelier prononça au nom du Roi, que le Parlement de Dijon avoit jugé conformément à ſon opinion, & celui de Paris conformément à l'équité. Ainſi l'Arrêt du Parlement de Paris fut confirmé, & on choiſit un nombre égal de Conſeillers de l'un & de l'autre Parlement, avec ſix Maîtres des Requêtes, pour informer touchant l'accuſation de Taboüé. Le 12. d'Octobre de la même année, les Commiſſaires declarerent innocens Peliſſon, Boëſſonné & Craffins, & condamnerent Taboüé à payer une ſomme conſiderable pour les dépens du procès. Outre cela on le fit conduire par toute la ville, la tête & les pieds nuds, la corde au col & une torche à la main (2). Ce jugement rendit très-odieux les Guiſes (3), & augmenta en même tems l'inimitié ſecrete qui regnoit depuis long-tems entre eux & le Connétable, & qui ayant enfin éclaté, cauſa dans la ſuite d'affreux déſordres dans le Royaume. HENRI II. 1556.

Troubles de l'Allemagne au ſujet de la Religion.

Pendant le cours de cette année, toute l'Allemagne fut tranquille, hors la Baviere & la haute Hongrie, appellée aujourd'hui Autriche. La Confeſſion d'Augsbourg, qui s'établiſſoit peu-à-peu dans ces Provinces, avoit excité quelques mouvemens parmi le peuple. Sur la fin de l'année précedente, le Roi Ferdinand avoit envoyé des perſonnes de ſa part, pour engager les Princes d'Allemagne à lui donner du ſecours contre le Turc, qui redemandoit la Tranſylvanie, païs fertile, & qui fournit une grande quantité de chevaux: il avoit convoqué pour la même raiſon l'Aſſemblée des Etats d'Autriche. Ceux de la baſſe-Autriche profiterent de cette occaſion favorable, & députerent au Roi Ferdinand, pour lui demander le libre exercice de leur Religion. Le Roi les renvoya à la Diéte de Ratisbone, & leur enjoignit en même tems de le venir trouver à Vienne le 13. de Janvier: parce qu'il avoit tout à craindre de la part du Turc. Ils s'y rendirent donc au jour marqué, & répondirent au Roi, qui les preſſoit vivement de lui donner du ſecours contre les Infidéles: Qu'il faloit avant toutes choſes penſer à la Religion; que depuis quatorze ans, on n'avoit ceſſé de lui parler de cette affaire, ſans qu'il eût eu égard à leurs prieres; qu'au contraire on avoit publié de rigoureux Edits pour forcer leurs conſciences; qu'envain on feroit la guerre au dehors, ſi la paix ne regnoit au dedans, c'eſt-à-dire, ſi l'on ne tranquilliſoit auparavant les eſprits, en rétabliſſant la ſaine doctrine: qu'autrement on attireroit la colere de Dieu, & que quand les eſprits ſeroient partagés, il ſeroit difficile de les réünir pour combattre contre l'ennemi commun: Qu'enfin ils ſupplioient le Roi de ne pas refuſer aux peuples d'Autriche ce qu'il avoit accordé aux autres Provinces, & de faire enſorte que les Miniſtres des égliſes, & les Profeſſeurs des colle-

Les Etats de la baſſe-Autriche demandent liberté de conſcience.

(1) Pere de l'Auteur: il fut dans la ſuite premier Préſident en 1562.

(2) On lui fit ſubir la même peine à Chambery. *Edition de Londres.*

(3) Qui tiroient un honteux profit des accuſations calomnieuſes. P.

HENRI II. 1556. leges, qui avoient embraſſé la doctrine la plus pure, ne fuſſent point inquiétés à ce ſujet.

Réponſe de Ferdinand.

Ferdinand leur dit: Qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de rien changer, ni de donner aucune atteinte aux articles de la Foi Catholique, qu'il avoit reçue de ſes ancêtres & ſucée avec le lait: que cependant, n'ignorant pas les troubles & les malheurs que cette diviſion avoit cauſés, il avoit fait tous ſes efforts, conjointement avec l'Empereur ſon frere, pour trouver les moyens d'accommoder ce différend: que pour ce ſujet on avoit même fait aſſembler un Concile à Trente, à la priere des Princes d'Allemagne; & que ſi l'affaire n'étoit pas encore terminée, il ne faloit s'en prendre qu'aux malheurs des tems. Ce Prince ajoûta, que, par le deſir de ſatisfaire ſes ſujets, il vouloit bien ne les point forcer à obſerver ſon Ordonnance touchant la Communion ſous les deux eſpeces (1), pourvû que d'ailleurs ils ne changeaſſent rien à la Religion, & qu'ils rejettaſſent toutes les erreurs des autres Sectes. Il leur promit encore qu'on n'inquiéteroit point les Miniſtres, ni les Profeſſeurs des colleges, s'ils ne paſſoient pas les bornes de la modération, & ſi, en ſe contentant de ce qu'on leur avoit accordé, ils attendoient en paix la réſolution que prendroit la Diéte. Les députés perſiſtant toûjours dans leurs demandes, le Roi leur oppoſa l'Edit d'Augsbourg, & leur fit ſentir qu'ils devoient être ſatisfaits de l'indulgence qu'on avoit pour eux. Malgré ce diſcours, ils proteſterent qu'ils ne ſe déſiſteroient jamais de leurs propoſitions, parce qu'il leur avoit été ordonné de ne rien promettre avant que l'on n'eût ſuffiſamment pourvû à la ſûreté de leurs Miniſtres & des Profeſſeurs de leurs colleges. Chacun ſe retira, ſans qu'il eût été rien decidé. L'Aſſemblée d'Autriche s'étant ſeparée, le Roi ſe rendit en Bohême, & ayant convoqué à Prague les Etats des Provinces voiſines, il obtint l'argent qu'il avoit demandé pour lever des troupes contre le Turc. Enſuite il écrivit à ceux qui étoient déja à Ratisbonne, pour leur faire ſçavoir la cauſe de ſon retardement; & comme il faloit qu'il retournât promptement à Vienne pour faire les préparatifs de la guerre contre le Grand-Seigneur, il indiqua la Diéte de l'Empire, pour le premier de Juin.

Demandes des Bavarois par rapport à la Religion.

Les Bavarois ſe comporterent comme les Autrichiens, à l'égard d'Albert leur Prince, gendre du Roi Ferdinand. Informés qu'il devoit leur demander de l'argent, ils le prierent de leur accorder la permiſſion de communier ſous les deux eſpeces, & de manger de la viande les jours d'abſtinence, lorſque la néceſſité l'exigeroit. Albert leur dit d'abord, que le beſoin qu'il avoit d'argent ne lui feroit jamais trahir la Religion de ſes Peres; il leur promit néanmoins d'engager l'Archévêque de Saltzbourg & les autres Prélats à conſentir qu'il leur accordât cette grace. Quelque tems auparavant, l'erreur d'André Oſiander, touchant la juſtification, avoit excité de grands troubles en Pruſſe, où elle avoit été unanimement condamnée.

Mouvemens des Oſiandriſ-

Al-

(1) Il y a une faute dans le texte de l'édition de Geneve, où on lit, *Decretum de Dominicâ cœnâ ſub utràque ſpecie ſumendâ.* Il eſt clair que *non* a été oublié, & qu'il faut lire *non ſumendâ.*

Albert Duc de Pruſſe ſe laiſſa perſuader alors par les lettres d'Albert Duc de Mecklenbourg, ſon gendre, qui avoit quelque teinture des belles Lettres, & fit publier un Ecrit, où il declara qu'il embraſſoit la Confeſſion d'Augsbourg; il manda en même tems aux Miniſtres eccléſiaſtiques, de ne rien enſeigner que de conforme à cette doctrine, & il leur promit de les proteger, s'ils ſe ſoûmettoient à ſes ordres. Le Duc de Mecklenbourg entreprit auſſi de faire changer de ſentiment Jean Funk, homme profond, qui s'eſt attiré l'eſtime & les loüanges des Sçavans, par les Tables Chronologiques qu'il a dreſſées avec une très-grande exactitude. Le Duc y réüſſit, avec le ſecours de quelques perſonnes doctes: on vit donc ce perſonnage, qui tenoit le premier rang entre les Oſiandriſtes, reconnoître ſon erreur, la déteſter, & promettre enfin, qu'il n'enſeigneroit jamais d'autre doctrine que celle qui ſeroit conforme à la Confeſſion d'Augsbourg. La même année le Conſeil de Spire reçut dans cette ville deux Miniſtres, pour y enſeigner la même doctrine. Charles, Marquis de Bade, l'embraſſa auſſi, & fit venir des Miniſtres pour établir des égliſes Luthériennes dans ſes Etats. Au milieu de ces troubles, les Proteſtans, que la précaution plutôt que l'honneur, avoit ci-devant engagés à rompre l'alliance qu'ils avoient faite avec nous, commencerent à craindre que le Roi ne leur fit ſentir les effets de ſon indignation. Ayant entendu parler d'une tréve, ils la regarderent comme une conſpiration que les Princes Catholiques avoient faite pour les perdre, & ils s'imaginerent que le Cardinal d'Augsbourg, qu'ils regardoient comme leur plus cruel ennemi, n'avoit entrepris le voyage d'Italie, que dans le deſſein d'aller à Rome, pour conférer ſecretement avec le Pape, qui diſſimuloit l'union qu'il y avoit entre l'Empereur & lui. Ils croyoient auſſi que, dans ce deſſein, les Electeurs de Mayence, & de Cologne, ainſi que celui de Tréves, nommé Jean de Leyen, ſucceſſeur de Jean d'Yſembourg mort au mois de Février, avoient, quelque tems auparavant, prétexté d'aller prendre les bains, pour conférer enſemble à ce ſujet; & que, vivement touchés de l'Edit qu'on avoit publié à Augsbourg l'année précedente en faveur des Proteſtans, ils n'avoient d'autre but que de le faire ſupprimer, & de rétablir dans l'Allemagne la juriſdiction Eccléſiaſtique; que le Pape en avoit ſouvent conféré avec le Cardinal d'Augsbourg, qu'il avoit diſpenſé l'Empereur de ſon ſerment, & qu'il avoit promis de fournir beaucoup d'argent & de troupes pour cette guerre; qu'enfin le Roi Philippe, qu'on avoit deſtiné pour être à la tête de cette entrepriſe, devoit lever huit mille hommes d'Infanterie, & les choiſir ſur-tout entre les Allemans, pour mieux cacher le deſſein qu'on avoit pris; & que, tandis que les Princes occupés à la Diéte de Ratisbone ſeroient éloignés de leurs Etats, il devoit fondre tout d'un coup ſur les Proteſtans, avec toutes ſes troupes.

HENRI II. 1556.

Jean Funk abjure ſes erreurs.

La Confeſſion d'Augsbourg reçue à Spire & dans le Païs de Bade.

Soupçons des Proteſtans contre la France.

Mais le Cardinal d'Augsbourg, qui étoit revenu depuis peu de Rome, où il avoit paſſé une année entiere, étant ſur le point d'y retourner, & voulant détruire auparavant les ſoupçons que les Proteſtans avoient conçûs, ſe juſtifia ſur la fin de Mai, par une lettre circulaire, écrite en langue vulgaire. Il fit voir que ces bruits n'étoient qu'une calomnie que les ennemis

Lettre circulaire du Cardinal d'Augsbourg.

HENRI II. 1556. du repos public débitoient, ſemblable à celle qu'Othon Becken, Chancelier de George de Saxe avoit inventée l'an 1528, au ſujet de la conjuration contre le Landgrave de Heſſe & l'Electeur de Saxe; que le mal étant retombé ſur l'auteur de la premiere, qui eut la tête tranchée à Anvers, il arriveroit auſſi, que ceux qui avoient inventé la ſeconde, pourroient en reſſentir les funeſtes effets. Enſuite il aſſura, que tandis qu'il étoit à Rome, le Souverain Pontife ne lui avoit jamais parlé de cet Edit, ni de la guerre dont il étoit queſtion; que les Princes n'avoient jamais eu de deſſeins ſemblables à ceux qu'on leur imputoit, non plus que le Pape, qui ne ſongeoit qu'à reformer les abus qui s'étoient gliſſés dans l'Egliſe, & qui avoit daigné l'employer dans cette affaire, avec ceux qu'il avoit choiſis parmi toutes les nations pour ce même deſſein. Que cette affaire l'avoit obligé de reſter à Rome, plus long-tems qu'il n'auroit cru. Qu'au reſte, quoiqu'il eût un deſir extrême de conſerver la Religion qu'il avoit reçûë de ſes peres, il étoit cependant bien éloigné de la penſée de la guerre. „ Il n'y a, dit-il, „ aucun ſervice que je ne ſois prêt de rendre aux Princes de l'Empire, & „ même au Marquis Albert, quoiqu'ils n'en ayent encore point exigé de „ moi. Je ſerai auſſi toûjours diſpoſé à donner des marques de mon amitié „ à l'Electeur Palatin, & à Chriſtophle de Wirtemberg, que j'ai toûjours eſtimé à cauſe de ſa prudence, de ſa probité, & de ſon amour pour „ la paix; je n'oublierai jamais non plus le Landgrave de Heſſe, quoique „ les inventeurs de ces calomnies ſe ſoyent efforcés de me commettre avec „ ces Princes.

Mort de Fréderic Electeur Palatin.

Fréderic, Electeur Palatin, qui avoit épouſé la Princeſſe Dorothée, fille de Chriſtierne, Roi de Danemarc alors priſonnier, étant mort avant tous ces troubles, à Altzheim, le 26. Février, accablé de vieilleſſe, & ſans enfans, eut pour ſucceſſeur le fils de Rupert ſon frere, nommé Othon Henri, qui avoit autrefois embraſſé hautement la Confeſſion d'Augsbourg, & s'étoit expoſé à perdre la vie avec tous ſes biens.

On agite à Ratisbone l'affaire d'Albert.

Quelque tems après, les députés des Princes & des Etats s'aſſemblerent à Ratisbone, au commencement de Mars. On y agita l'affaire du Marquis Albert, & on renvoya toutes celles de l'Empire au mois d'Avril ſuivant. Quoique l'année précedente ſes ennemis euſſent demandé du ſecours contre lui, les Princes ſes parens obtinrent cependant par leur crédit, qu'il lui ſeroit permis de revenir en Allemagne, pour y faire examiner ſon affaire.

Diſcours & propoſitions faites à la Diéte au nom de Ferdinand,

Enfin la Diéte commença le 15. de Juillet. Albert Duc de Baviere en fit l'ouverture par l'ordre du Roi Ferdinand, qui ne put s'y trouver, à cauſe des mouvemens qui agitoient la Tranſylvanie, comme nous le dirons dans la ſuite. Albert ayant donc fait voir les cauſes légitimes de l'abſence de ſon beau-pere, & rapporté ce qu'on diſoit des préparatifs que le Turc faiſoit pour la guerre, dit qu'il faloit ſe déterminer à envoyer au plutôt du ſecours, pour détourner l'orage qui menaçoit non ſeulement le reſte de l'Autriche & de la Hongrie, mais encore toute l'Allemagne; qu'on devoit contribuer une ſomme d'argent, la depoſer dans certains endroits entre

tre les mains de Tréſoriers publics, qui la délivreroient lorſqu'on en auroit beſoin pour les fraix de cette guerre; que puiſque dans la derniere Diéte on avoit promis de chercher un moyen pour terminer les diſputes au ſujet de la Religion, le Roi les exhortoit à s'unir tous enſemble, afin d'en venir promptement à bout; Qu'on travaillât enfin à appaiſer le peuple, qui ſe plaignoit hautement de l'altération de la monnoye. Henri II. 1556.

(1) Pendant le cours de cette année, les diſſenſions & les troubles qui regnoient dans la Tranſylvanie, furent cauſe que Ferdinand ne put ſe trouver à la Diéte de Ratisbone. Enfin, Pierre Petrowicz ayant ſollicité les Turcs de lui donner du ſecours, cette Province ſe declara pour Jean, parce que Ferdinand, comme nous l'avons dit, ne gardoit pas le traité qu'on avoit fait, & que les ſoldats étrangers, & les Eſpagnols qu'il y avoit fait venir, ruinoient entierement la Province. Quelque tems après, les troubles s'étant auſſi élevés dans la Hongrie, François Bevec & George ſon frere (2), s'emparerent de quelques châteaux & de quelques villes, avec le ſecours des Mœſiens, qu'on appelle aujourd'hui les Valaques. Les Turcs accoûtumés à profiter des querelles d'autrui, ſaiſirent cette occaſion pour entrer dans la Hongrie, où ils n'étoient pas venus depuis trois ans, ayant été occupés d'une guerre civile & de celle de Perſe. Car après le fameux ſiége d'Erla (3), où ils ne réüſſirent pas, Ferdinand Roi de Hongrie avoit envoyé à Conſtantinople Antoine Verantz, Evêque d'Erla, & François Zay, Gouverneur de Caſchau (4), pour y traiter de la paix; mais ces deux Ambaſſadeurs furent obligés d'y reſter deux ans, & d'attendre que la guerre de Perſe fût achevée, avant de commencer leurs négociations. Enfin, les Turcs s'étant plaints des courſes que nos gens avoient faites, le Bacha Thuigon, autrement Cicogne, qui étoit Gouverneur de Bude, réſolut de s'en venger par les armes. Leurs plaintes avoient quelque fondement; car les Heiducs, accoûtumés aux brigandages, & qui prennent parti ſans recevoir aucune ſolde, faiſoient de fréquentes courſes aux environs de Zigeth, de Babocza, & des places voiſines de Cinq-égliſes, & pilloient très-ſouvent les petites barques des Turcs: ce que Ferdinand ne pouvoit empêcher, parce qu'il ne vouloit pas leur faire de la peine, ni les avoir pour ennemis, & que d'ailleurs ils ne lui étoient attachés par aucun ſerment, & ne recevoient de lui aucune ſolde.

Affaires de Tranſylvanie & de Hongrie.

Guerre contre les Turcs.

Thuigon ayant donc levé une armée de deux cens mille hommes, s'empara de Capozwivar, par la défection des alliés: il prit enſuite Babocza, où il n'exerça aucunes cruautés, parce que cette ville s'étoit renduë volontairement. Lorſqu'il eût paſſé plus avant, & jetté la terreur de tous côtés, il attaqua avec la même confiance Zigeth, où étoit Kereczeny, & campa à la portée de la coulevrine de cette place; mais un boulet de canon,

Les Turcs aſſiégent inutilement Zigeth.

(1) *Ajout.* Puiſque nous avons fait mention des affaires de Hongrie, il faut rapporter ce qui s'eſt paſſé dans ce païs. P. D. o. f.

(2) Et George *ſon fils. Editeur Anglois.*

(3) Dont nous avons déja parlé dans les Livres précedens. P. D. o. f.

(4) Ou Caſſovie.

Henri II. 1556. non, qui paſſa au travers de ſa tente, l'obligea de ſe retirer, comme s'il eût voulu déja lever le ſiége. Cette retraite ayant ranimé la garniſon, elle le battit deux fois, & lui tua trois cens de ſes ſoldats. Piqué de ce mauvais ſuccès, il voulut faire approcher ſon canon; mais la fermeté des aſſiégés l'épouvanta. Enfin, à la perſuaſion de ſes gens, qui lui repréſenterent que l'hiver approchoit, il abandonna cette place. Ces choſes s'étoient paſſées l'année précedente.

Au commencement du printems, Soliman ayant fait venir de Perſe le Bacha Hali, Albanois, il l'envoya dans la Hongrie, avec ordre de ne point entrer dans Bude, capitale de la Province, que Zigeth n'eût été pris. Lorſque Hali fut arrivé à Sirmiſch, il envoya dire à Ferdinand, qu'il étoit prêt d'aſſiéger Zigeth. Le Roi répondit, qu'il n'agiroit pas ſuivant le droit & la juſtice s'il le faiſoit, puiſque ſes Ambaſſadeurs étoient encore à Conſtantinople, & qu'il n'avoit donné aucun ſujet aux Turcs de lui faire la guerre: qu'il le prioit donc de ne pas venir à ces extrêmités; que cependant s'il vouloit prendre la voye des armes, il étoit prêt de ſe défendre, quoique malgré lui. Mais le Bacha ayant fait venir Dervis, Ameth, & Naſſouf, Gouverneurs de Cinq-égliſes, de Babocza & de Kophan, il campa à un mille de Zigeth. Marc Hortwath, qui commandoit dans la ville à la place de Kereczeny, avoit fait prêter ſerment à la garniſon, qui lui promit de défendre la liberté de la patrie juſqu'à la derniere extrêmité, & de périr pour elle.

Zigeth aſſiégé de nouveau par le Bacha Hali.

Il y avoit dans la place deux mille hommes d'Infanterie, ſous la conduite de Benoît Topordy, & de Jaques Radovanvayda: Sebaſtien Vilaky y commandoit auſſi cent quatre vingt cavaliers. Cette ville, plus forte par ſa ſituation que par ſes fortifications, & qui eſt très-peuplée, a été fondée, ſuivant les annales de Hongrie, par un Seigneur, nommé Anteme, illuſtre par ſa naiſſance, & très-riche. Bâtie dans une plaine marécageuſe, qui lui a donné ſon nom, elle a un Lac du côté du Septentrion, d'où l'on fait aiſément venir de l'eau dans un triple foſſé. Du côté du Couchant eſt la ville, qui s'étend au-deſſous de la citadelle, & eſt fort peuplée; on ne ſçauroit y faire des mines à cauſe de la nature du terrain. La citadelle eſt environnée de deux baſtions, & de remparts formés de faſcines, de branches d'arbres, & de terre, comme ſont ordinairement les fortifications faites à la hâte.

Lorſque les ennemis approcherent, ils défendirent aux païſans d'alentour d'apporter des vivres à la ville. Les Turcs furent d'abord repouſſés par les fréquentes ſorties de la garniſon, & perdirent beaucoup de ſoldats. Enfin Hali arriva avec toutes ſes troupes le 10. de Juin, & après avoir reconnu la place, il la ſomma de ſe rendre, par une lettre qu'il envoya aux aſſiégés. Mais ceux-ci la dechirerent ſans l'avoir luë: en même tems ils firent une ſortie, & combattirent depuis midi juſqu'à la nuit. Trois jours après, les Turcs firent pointer neuf piéces de canon contre la citadelle, du côté du Midi; & la nuit ſuivante ils firent des retranchemens dans leur camp. Alors ils commencerent à battre un des baſtions; mais Radovany ayant

ayant fait une ſortie ſur eux avec cinquante Arquebuſiers, en tua un grand nombre. Enſuite Hali ayant fait jetter des bombes, brûla pluſieurs maiſons de la ville & une partie des murailles, qui n'étoient faites que de terre & de paille. De-là il fit battre la porte de la citadelle & le mur du côté de l'Orient. Enfin ayant abattu & raſé le baſtion, où Michel & Gregoire Bikſith perdirent la vie, il fit élever le 21. de Juin, pendant la nuit & à la faveur du clair de lune, auprès des moulins à bled, des plate-formes pour poſer le canon. HENRI II. 1550.

Le lendemain les aſſiégés entreprirent de les abattre, mais ils ne réüſſirent point; enſuite les Turcs comblerent le foſſé avec une prodigieuſe quantité de bois, & ayant fait tirer toutes leurs batteries, & fait une grande bréche aux murs de la ville, ils donnerent un aſſaut général. Les aſſiégés les repouſſerent quatre fois; mais ils perdirent auſſi pluſieurs de leurs ſoldats. Enfin ils vinrent à bout de mettre le feu au bois que l'ennemi avoit fait jetter dans le foſſé, & qu'à peine dix mille charretes auroient pû porter. Au cinquième aſſaut, les aſſiégés abandonnerent la place, & ſe retirerent dans la citadelle. Les Turcs entrerent auſſi-tôt dans la ville, planterent leurs drapeaux vis-à-vis la citadelle, & environnerent le foſſé de tous côtés.

La place eſt priſe, & repriſe auſſi-tôt par les aſſiégés mêmes.

Les Officiers & les ſoldats de la garniſon, mêlés avec les habitans, voyant qu'ils ne pouvoient demeurer en ſi grand nombre dans un lieu ſi reſſerré, firent leurs prieres à Dieu, & s'étant abandonnés à ſa miſéricorde, ils ſortirent par un endroit inconnu aux ennemis, d'où ils vinrent fondre ſur eux avec un courage intrépide. Ils les ſurprirent ſi heureuſement, qu'après les avoir repouſſés, & en avoir taillé en piéces plus de quatre vingt, ils reprirent ſur eux la ville. Naſſouf, Gouverneur de Kophan, qui étoit d'une taille prodigieuſement haute, & auſſi vaillant que cruel, perdit la vie dans ce combat. Ce guerrier enivré de ſes ſuccès, qui ne reſpiroit que le carnage, & qui s'étoit rendu formidable par la grandeur demeſurée de ſon corps, reçut un coup de cimeterre, qu'un Heiduc lui donna au travers du ventre, d'où il lui fit ſortir les entrailles, en le retirant avec violence. Ameth fut tué d'un coup d'arquebuſe, & l'Aga fut pris. On planta les têtes de vingt neuf des principaux qui avoient été tués, ſur les crenaux des murailles de la citadelle, pour jetter la terreur dans le camp des ennemis. Cette victoire coûta beaucoup aux aſſiégés. Jean Hagmaſy, George Pallady, Jean Hoſthothy, George Zekel & Macedonay, braves Officiers, perdirent la vie dans ce combat, avec quelques autres Capitaines. Radovany y fut bleſſé; mais ſa bleſſure n'étant pas dangereuſe, il fut bien-tôt guéri.

Les Turcs l'aſſiégent de nouveau.

Le lendemain Hali, ſans paroître touché de la perte qu'il avoit faite, fit dreſſer quatre groſſes piéces de canon, pour battre les fortifications du côté de l'Occident; & au milieu de la nuit il fit faire des retranchemens, près d'une levée qu'on appelloit Henyey. En même tems on amena le reſte du canon pour abattre une tour & une porte de pierre, & pour raſer une muraille qui joignoit l'une & l'autre. Il environna la ville de tous côtés,

Henri II. 1556. tés, & laiſſa ſeulement deux eſpaces, par où il pût attaquer & ſe retirer. L'un étoit du côté de l'Occident, vers les moulins à bled, au-deſſous de la levée qui retenoit l'eau qu'on faiſoit venir du marais, comme par un canal, dans les foſſés de la ville & de la citadelle; l'autre étoit vers la levée de Henyey: On ne ceſſoit d'amaſſer dans ces deux eſpaces des matières propres à combler le foſſé, & l'on empioya cinq jours à le mettre à ſec. Après ce travail on éleva une plate-forme vis-à-vis la citadelle; on recommença à faire tirer les batteries, & on livra quelques combats. Les aſſiégés perdirent George Kiſdely, Demetrius Theſſeny, & Pierre Petrudy; enſuite les ennemis jetterent dans le foſſé, au-deſſous de la citadelle, du côté de l'Orient, tout le bois & les autres choſes dont ils avoient chargé vingt mille charretes. Mais les aſſiégés y ayant mis le feu, tout fut conſumé. Les ennemis étant venus pour l'éteindre, on les attaqua avec tant de vigueur, qu'ils perdirent ſept cens hommes, qui furent tués ſur la place. Il y périt auſſi un grand nombre des aſſiégés, & entr'autres le Chevalier Nicolas Czernel, le Capitaine Balogh, & François Keſas, qui reçut une bleſſure, dont il mourut peu de tems après. Les Turcs firent pendant la nuit la même tentative du côté qui regarde le Couchant; mais ils n'eurent pas plutôt jetté le bois dans le foſſé, qu'on y mit auſſi le feu, & ils perdirent en cette occaſion quatre cens hommes. Les aſſiégés perdirent Lazare Nagh, Martin Radovany, & Valentin Thot, tués dans le combat.

Hali voyant que tous ſes efforts ne pouvoient ébranler le courage des aſſiégés, voulut employer la ruſe pour les vaincre; il les exhorta par des promeſſes & des marques de bienveillance, à ne pas différer plus long-tems de ſe rendre. Les aſſiégés ayant mépriſé ſes offres, il eut encore recours aux armes. Auſſi-tôt il fit combler les foſſés de terre rapportée, & les fit border de trois rangs de gabions, avec des ſacs à terre par-deſſus, ſur leſquels il fit monter des Janiſſaires armés d'arquebuſes, qui, couverts de mantelets, tiroient de-là dans la ville, & y tuoient beaucoup de monde: Gaſpard Bataſeghy y fut dangereuſement bleſſé. Enfin le 12. de Juillet, les Turcs ayant dreſſé leurs batteries vis-à-vis la citadelle, ils firent pendant cinq jours entiers de ſi terribles décharges de toute leur artillerie, que les aſſiégés deſeſpérant preſque de leur ſalut, furent obligés d'envoyer demander du ſecours à Ferdinand & à Thomas Nadaſdy, Comte du Palais. Cependant étant venus à bout de démonter avec leur canon la batterie que les Turcs avoient dreſſée devant la porte, ils reprirent courage, & ayant fait une ſortie, ils mirent promptement le feu dans ce grand amas de bois qui rempliſſoit le foſſé.

Défaite des Turcs par Nadasdy.

Depuis ce jour juſqu'au 21. de Juillet, on ſe battit ſeulement à coups d'arquebuſe & de canon. Hali ne pouvant vaincre l'héroïque opiniâtreté des aſſiégés par la force des armes, fit conduire ſon canon pendant la nuit du côté de Cinq-égliſes, ſous prétexte d'aller au ſiége de Babocza. Les aſſiégés employerent ce tems à réparer les ruines de la ville, comme ſi le ſiége eût été levé. Nadaſdy voulant obliger l'ennemi à ſe retirer de devant Zi-

Zigeth, étoit venu camper devant Babocza, place ſituée ſur la riviere de Rigne (1). Il s'y donna un combat meurtrier, dans lequel les Turcs perdirent beaucoup de monde. Il reſta du côté des Hongrois ſur le champ de bataille, François Steinenbrun, Meſtre de camp, & Chriſtophle Baron de Polleville (2), frere de Nicolas (3), vaillant & fameux Capitaine, qui ſe trouva auſſi à cette expédition, avec de bonnes troupes qu'il avoit levées dans la Franche-Comté & dans l'Alſace. Comme les Hongrois ſe retiroient après ce combat, pour aller vers Caniſe, ils perdirent encore deux cens de leurs ſoldats auprès du Drab, avec le frere de Nadaſdy, qui fut enveloppé dans le carnage. Hali voulant profiter de cette occaſion, retourna au ſiége de Zigeth, & vint camper auprès de la forêt d'Hazerdun (4), où les Hongrois eurent l'avantage dans quelques eſcarmouches, & où Marc Hortwath ſe ſignala particulierement dans un duel contre un Turc, qui ſe prévaloit de ſa force & de ſa valeur; il le vainquit, lui coupa la tête & l'emporta dans la ville avec lui. HENRI II. 1556.

Cependant l'ennemi dreſſoit toûjours des embuſcades, mais ſans ſuccès. Il alla camper devant la citadelle, d'où il fut repouſſé par la garniſon, qui fit une prompte ſortie ſur lui. Ces différens échecs n'empêcherent pas les Turcs de faire des plate-formes & des retranchemens de ce même côté, comme s'ils euſſent voulu continuer le ſiége. Ils recommencerent auſſi à tirer le canon, & à ſolliciter la garniſon, tantôt par des menaces, en expoſant à leur vûë les têtes de leurs compagnons, & tantôt en leur parlant de la clémence de Soliman. Mais pour toute réponſe, les aſſiégés firent une ſortie ſur l'ennemi, & le repouſſerent avec perte. Le lendemain on donna un aſſaut général, & on combattit pendant huit heures. Quoique la place fût preſque ruinée, l'ennemi ne put jamais en chaſſer la garniſon, ni l'obliger à ſe retirer dans la citadelle. Le Bacha ayant donc perdu toute eſpérance de prendre Zigeth, leva le ſiége le 29. de Juillet, comme s'il avoit pris la fuite, & alla joindre le canon & tout l'attirail de guerre qu'il avoit déja fait conduire proche Cinq-égliſes. On dit qu'il périt en cette expédition deux mille Turcs, & cent ſeize hommes du côté des aſſiégés; on ramaſſa plus de deux mille boulets, qu'on garda pour s'en ſervir dans le beſoin. Levée du ſiége de Zigeth.

Hali ne voulant pas paroître n'avoir rien fait dans cette campagne, fit brûler ou raſer, avant ſon départ, Babocza, Saint-Martin, Gereſgal, Selie, Saint-Lorinz ou S. Lor, & Kalmankze. Mais l'Archiduc Ferdinand, que ſon pere avoit envoyé au ſecours des aſſiégés, avec Sforze Pallavicin, & Hali fait raſer & brûler pluſieurs places.

(1) *Rigne*] autrement *Rinnia*.

(2) En Allemand *Pollweiler*.

(3) *Chriſtophle Baron de Polleville, frere de Nicolas, &c.*] C'étoient des Gentilshommes d'Alſace, où celui-ci, Baron de Pollweiler, avoit de belles terres. Il étoit d'ailleurs Gouverneur de Haguenau, & Colonel entretenu au ſervice d'Eſpagne, à la maniere de ce tems-là. Voyez le projet de la Vie du Cardinal de Granvelle par l'Abbé Boiſot, dans les Mémoires de Littérature du P. des Molets, tom. IV. pag. 97. LE DUCHAT.

(4) *Hali voulant &c. d'Hazerdun*] Ce paſſage eſt un peu changé dans l'Edition de Patiſſon. Voici ce qu'elle porte: *Mais Hali ayant été entierement défait à Babocza, retourna ſur ſes pas, & vint camper à Hazerdun.* Edition de Londres.

HENRI II. 1556. & de la Cavalerie d'élite, arrêta ces violences. Ce Prince ſe mit en bataille avec le peu de monde qu'il avoit, contre l'armée formidable des Turcs, au-delà d'une terre marécageuſe, qu'on ne pouvoit traverſer ſans courir de grands riſques. Hali irrité du courage intrépide des Chrétiens, & voyant qu'il n'avoit d'autre parti à prendre que de fuir honteuſement, ou de faire une dangereuſe retraite, réſolut de hazarder la bataille. Il tourna la bride de ſon cheval, & il étoit déja prêt à entrer dans le marais, lorſqu'un Capitaine Turc ſauta promptement du ſien, & ayant porté la main à la bride de celui du Bacha avec une hardieſſe ſans exemple, l'arrêta ſi à propos, que tous les Chefs de l'armée des Turcs avoüerent, qu'ils devoient leur ſalut à la prudence de ce Capitaine.

Action hardie d'un Officier Turc.

Le bruit de cette action s'étant répandu juſques dans Conſtantinople, les Bachas, qui ne pouvoient s'empêcher d'approuver en ſecret la prudence du Capitaine, ne voulurent pas néanmoins qu'une action de cette nature demeurât impunie; ils crurent que quelque bon ſuccès qu'elle eût eu, ce ſeroit renverſer les loix de la diſcipline militaire, ſi elle paſſoit juſqu'à la poſterité, ſans être ſuivie du châtiment qu'elle méritoit. Ils rappellerent donc ce Capitaine, lui ôterent ſa charge, & l'envoyerent avec les autres exilés; ayant expié ſa faute par cette peine, on lui donna quelque tems après un emploi plus honorable, afin que tout le monde connût, qu'on l'avoit exilé, plutôt pour maintenir la diſcipline, que pour punir ſon action.

Portrait d'Hali.

Hali étoit Eunuque, & malgré ce défaut, avoit beaucoup d'eſprit & de courage. Il étoit petit, bouffi, d'un tein jaunâtre, ayant le viſage triſte, les yeux de travers, la tête enfoncée entre deux épaules larges & élevées, & deux dents qui lui ſortoient de la bouche, ſemblables aux défenſes d'un ſanglier. Tandis qu'il étoit encore devant Zigeth, les Chrétiens ſurprirent la ville de Gran par eſcalade, & un château voiſin du même nom. Ils y firent un grand butin, & emmenerent les femmes & les enfans. On dépêcha auſſi-tôt au Bacha un courier, pour lui apprendre cette nouvelle. Comme ce courier ne la lui annonça qu'en tremblant, & que par la triſteſſe répanduë ſur ſon viſage, il faiſoit connoître à Hali qu'il s'agiſſoit d'un grand malheur, on aſſûre que le Bacha ſe moqua de la conſternation du courier, d'une manière qui fit rire tous les aſſiſtans, & que peu touché de la perte d'une place qu'il pouvoit facilement reprendre, il lui dit: „ Inſenſé, de quoi me parles-tu, de quelle perte fâcheuſe viens-„ tu m'entretenir? Voilà, ajoûta-t-il (en montrant l'endroit par lequel il „ n'étoit point homme) voilà ce qu'on doit appeller une vraye perte, une „ perte irréparable „. Enfin, ayant perdu à ſon retour la meilleure partie de ſon armée, par les embuſcades & les courſes des Hongrois, il ſe retira à Bude, découragé & honteux. Ce Général, de qui on avoit conçu de ſi hautes idées, mourut en cette ville, accablé d'ennui & de chagrin, d'avoir ſurvécu à une expédition ſi malheureuſe.

Apparition d'une Comete.

Quelque tems auparavant, il parut le 6. de Mars, & pendant douze jours entiers, une grande Comete brillante, dont la chevelure enflammée formoit quantité de plis & de replis; elle étoit au huitième dégré de la Balance.

L'Em-

L'Empereur Charles la prit pour un préſage de ſa mort prochaine, & ne penſa plus qu'à faire préparer toutes les choſes néceſſaires pour ſon départ. Quelques jours après, il écrivit à Jean Hoye (1), Evêque d'Oſnabruck & Préſident de la Chambre de Spire, & à ſes Aſſeſſeurs; il leur exprima ſes intentions, par une lettre, remplie de termes qui marquoient la vive amitié qu'il avoit pour eux. Ayant deſſein de faire voile en Eſpagne, il partit ſur la fin d'Août pour aller à la citadelle de Zuitbourg en Zelande, qu'il avoit fait bâtir. Avant de s'embarquer, il écrivit aux Etats de l'Empire, le 7. de Septembre, & leur manda, qu'il avoit mis entre les mains de Ferdinand, ſon frere, les rênes de l'Empire, & les exhorta à lui rendre dans la ſuite l'obéïſſance qui lui étoit dûë. Mais comme l'Empereur n'ignoroit pas que les ſept Electeurs qui l'avoient élû, n'euſſent un plein pouvoir d'en élire un autre, & de recevoir ſa ceſſion & ſon abdication, & qu'enfin, on ne pouvoit rien faire ſans leur conſentement & leur autorité, il leur envoya une magnifique ambaſſade, dont les chefs étoient Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, George Sigiſmond Selden, Garde des ſceaux, & Wolfgang Haler, Secretaire. Ils n'exécuterent leurs ordres que deux ans après, ou parce que la tréve entre Philippe & le Roi de France ayant été rompuë après le départ de Charles-Quint des Païs-bas, tout le monde attendoit l'événement de cette guerre; ou parce que, ſur ces entrefaites, trois Electeurs étant morts, & trois autres leur ayant ſuccedé, on jugeoit que de ſemblables conjonctures n'étoient pas propres pour tenir une Diéte. En effet, Fréderic, Electeur Palatin, étant mort quelque tems auparavant, comme nous l'avons déja dit, avoit eu pour ſucceſſeur Othon Henri, peu favorable à la maiſon d'Autriche, à cauſe de ce qui s'étoit paſſé autrefois à ſon égard. Jean Archévêque de Tréves, de la maiſon des Comtes d'Yſembourg, qui mourut un peu après Fréderic, eut pour ſucceſſeur Jean de Leyen. Enfin Adolfe, Electeur de Cologne, étant auſſi mort, Antoine ſon frere fut élû en ſa place. Ces trois Princes étant revêtus d'une plus éminente dignité que celle qu'ils avoient auparavant, étoient occupés à mettre ordre aux affaires de leurs Etats. Ainſi l'Empereur, ſans attendre le départ des Ambaſſadeurs, congédia Philippe ſon fils & le Duc de Savoye, qui étoient venus pour le voir. Enſuite il partit de Zuitbourg en Zelande avec ſes ſœurs, Eleonor Reine de France, & Marie Reine de Hongrie, le 17. de Septembre, le Soleil étant dans le ſigne de la Balance, & la Lune dans celui des Poiſſons, à ſept heures du ſoir, un peu après le coucher du ſoleil: car ces circonſtances ont été remarquées exactement. La flote étoit compoſée de ſeize vaiſſeaux de guerre des côtes de Biſcaye, & de vingt autres de celles de Flandre, ſans compter l'Amiral, qu'il montoit, & une grande quantité de petits vaiſſeaux Hollandois. Pluſieurs navires Anglois, au nombre de vingt & un, joignirent la flote; ſçavoir, ſept vers Portsmouth, ſept proche l'Iſle de Wight, & ſept dans la Manche.

HENRI II. 1556.

Lettre & ambaſſade de l'Empereur aux Etats de l'Empire.

Mort des Electeurs de Tréves & de Cologne.

L'Empereur part de Zelande pour l'Eſpagne.

L'Empereur ayant eu le vent favorable, arriva en Eſpagne ſans avoir ſouf-

Il arrive en Biſcaye.

(1) ou Hoey.

Henri II. 1556. ſouffert aucune incommodité, & aborda au port de Laredo en Biſcaye, où un grand nombre de Seigneurs, de Gentilshommes, & de Députés des villes de ce Royaume le reçurent & le féliciterent ſur ſon heureux retour. Les Impériaux rapportent, qu'il ne fut pas plutôt ſorti de ſon vaiſſeau, qu'il ſe mit à genoux, & baiſa la terre en prononçant ces mots: *Je te ſalue, ô mere, que j'ai tant déſirée: je ſuis ſorti nud du ſein de ma mere, & je reviens nud pour entrer dans le tien, comme dans celui d'une autre mere; je ne puis t'offrir, pour les ſervices que tu m'as rendus, que mon corps & mes os; reçois-les donc, je te les donne, & te les conſacre.* En même tems il penſa à faire ſolemnellement la démiſſion qu'il avoit déjà faite en faveur de ſon fils: voici l'ordre qu'on obſerva dans cette cérémonie. Dans toutes les villes qui avoient droit de tenir des aſſemblées publiques, deux Hérauts revêtus des marques de la dignité Royale, & portant ſur leurs habits les armes du Royaume, parurent debout, vis-à-vis l'un de l'autre, ſur une eſtrade, où l'un donna & l'autre reçut le Sceptre, l'Epée & le Caſque; enſuite le premier parla en ces termes. „ Que l'Eſpagne & toutes les Provinces de ce „ Royaume joüiſſent heureuſement & en paix des fruits d'une action ſi no„ ble & ſi généreuſe. L'Empereur Charles-Quint, Roi légitime des Eſ„ pagnes, ſe dépouille de plein gré de toute ſa puiſſance, & veut que Phi„ lippe ſon fils, à qui il cede tous ſes biens, monte ſur le Trône, & qu'il „ ſoit revêtu de tous les droits de la Couronne; qu'il regne, qu'il poſſede, „ & puiſſe transférer à d'autres les mêmes droits, ſuivant les anciens uſa„ ges, & les loix qu'on obſerve dans les ceſſions publiques, & particulie„ res „. Après avoir ainſi parlé, il ſe retira. L'autre reſta, & promit au nom du nouveau Roi, de travailler ſérieuſement à la ſûreté de ſon Royaume, & à procurer le bonheur de ſes ſujets: cette cérémonie fut obſervée dans chaque ville, au milieu des applaudiſſemens & des ſignes d'une joye univerſelle.

Solemnités de ſon abdication.

Il ſe retire dans un couvent.

Enſuite Charles partit en litiere pour ſe rendre à Valladolid, où l'on élevoit D. Carlos, ſon petit-fils. Il y paſſa deux jours, qu'il employa à lui donner des préceptes propres à le former à la vertu, & à lui inſpirer le deſir d'acquérir de la gloire. De cette ville, il alla dans une vallée, ſituée ſur les frontieres de Portugal, qu'un air temperé, des collines riantes, des fontaines & des ruiſſeaux qui l'arroſent, rendent très-agréable. On rapporte que ce fut dans cet endroit, que le grand Capitaine Sertorius, exilé de ſa patrie par la proſcription de Sylla, ſe retira autrefois, & que ce fut là qu'il perdit la vie par la trahiſon de ceux de ſon parti. Il y a maintenant dans cette vallée un monaſtere de Jerônimites, ſitué à huit milles de Palencia, proche de Xarandilla, & environné de tous côtés de hautes montagnes. Charles ſe retira dans ce couvent, où il ne garda que douze perſonnes pour le ſervir, & un cheval pour en faire uſage dans le beſoin, à cauſe de ſa foibleſſe & de ſes infirmités. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il apprit avec douleur que la tréve étoit rompuë. Cependant il ſe conſola, par l'eſpérance que la témérité d'un Pape peu judicieux, & la perfidie des Caraffes mettroient bien-tôt des bornes à nos heureux ſuccès.

Jean

Jean Sleidan, qui a écrit avec beaucoup d'exactitude & de fidélité l'Hiſtoire de ſon tems, mourut d'une maladie épidemique ſur la fin d'Octobre, âgé de cinquante & un ans. Il étoit né à Sleida, dont il portoit le nom, ville de la dépendance de Cologne, peu éloignée de Duren. Il s'étoit rendu illuſtre dans ce ſiécle, non ſeulement par ſon érudition, mais par le talent qu'il avoit pour les affaires. Il paſſa preſque toute ſa jeuneſſe en France, attaché à la maiſon du Bellay (1), & fit de grands progrès ſous les yeux du Cardinal de ce nom. Mais enſuite, comme l'on commençoit à punir en France ceux qui étoient ſuſpects de Luthéraniſme, il ſe retira en Allemagne, & s'attacha à la République de Strasbourg, c'eſt-là qu'il commença à écrire les choſes dont il avoit été lui-même témoin, & celles que des gens dignes de foi lui avoient appriſes (2).

HENRI II. 1556.

Mort de pluſieurs Sçavans

Jean Sleidan.

Quelque tems après, Jean Forſter, d'Augsbourg, homme ſçavant dans la Langue Hébraïque, qu'il éclaircit beaucoup par ſes écrits pleins d'érudition, mourut le 12. de Décembre, âgé de ſoixante & un ans, après avoir enſeigné très-long-tems à Wittemberg.

Jean Forſter.

Sebaſtien Corrado étoit mort le 18. d'Août de la même année. Il étoit natif de Caſtello d'Arcetto, qui apartenoit ci-devant aux Bojardi, & que poſſede aujourd'hui Jules Tieni, Marquis de Scandiano. Il fut inhumé à Reggio, dans l'égliſe des Dominicains, étant alors le premier Profeſſeur de Bologne en Langues Grecque & Latine. Il avoit autrefois étudié ſous Bâtiſte Egnazio, dont il ſçut ſi bien mettre les leçons à profit, qu'ayant travaillé ſur les ouvrages de Ciceron, il mérita les loüanges des Sçavans, & s'attira ſur-tout l'approbation de Pierre Victorio, de Marc-Antoine Flaminio, de Romulo Amaſeo, & de Paul Manuce.

Sebaſtien Corrado.

Il ne faut pas ici paſſer ſous ſilence Jean Gelida, natif de Valence en Eſpagne, où étoit auſſi né Louis Vivez, un des plus ſçavans hommes de ſon tems, qui mourut l'an 1541, à Louvain, où il profeſſoit alors. Gelida ayant étudié en Philoſophie dans ſon païs, & ſous des Profeſſeurs ignorans & groſſiers, vint à Paris, dont l'Univerſité étoit alors la plus floriſſante de toute la terre. Mais ennuyé des ſophiſmes & des queſtions inutiles de l'école, comme il avoit l'eſprit vif & penétrant, il embraſſa un genre d'étude tout différent. Il prit donc les leçons de Jaques le Fevre, natif d'Eſtaple, qui étoit alors le flambeau des ſciences & des belles-lettres renaiſſantes, & il ſe perfectionna ſous ce ſçavant Profeſſeur dans les Langues Grecque & Latine. Il travailla enſuite ſur Ariſtote, dont il fit l'explication dans le college du Cardinal le Moine, avec un grand concours d'auditeurs. De-là, on le fit venir à Bordeaux, pour lui confier le ſoin du college de cette ville, en l'abſence d'Antoine Govea, qui étoit allé en ſon païs, auprès de Jean Roi de Portugal, pour faire l'ouverture du college

Jean Gelida.

(1) On peut ajouter : *Sleidan*, tant qu'il vécut, joüit d'une penſion honnête, que le Cardinal du Bellay lui faiſoit payer. ANONYME.

(2) Après avoir rendu de grands ſervices à la ville de Strasbourg, & eu l'honneur d'être député de ſa part au Concile de Trente, il mourut enfin cette année d'une maladie épidemique, âgé de 51. ans. P.

Henri II. 1556. ge de Coimbre, où il voulut auſſi mener Gelida, avec Patrice & George Buchanan, Ecoſſois, Nicolas de Gruchi & Guillaume Guerente, tous deux de Rouen, Elie Vinet, de Saintonge, Arnaud Fabri, de Bazas, & quelques autres. Mais comme Gelida avoit goûté les mœurs des François, on ne put le réſoudre à retourner en Eſpagne. Il demeura donc à Bordeaux, en attendant le retour de Govea. Celui-ci étant mort en Portugal, Gelida, à qui l'on avoit confié la charge de Principal du college, dans l'abſence de Govea, y fut confirmé par le Parlement de Bordeaux & par le peuple. Enfin, après s'être acquitté de ſes fonctions avec exactitude, & après avoir enſeigné pendant ſept ans avec le même applaudiſſement que ſon prédeceſſeur, il mourut le 19. de Février de cette même année, âgé de plus de ſoixante ans, laiſſant ſa femme & une petite fille dans une pauvreté très-grande. On croyoit qu'il avoit chez lui beaucoup d'Ouvrages qu'il devoit donner au public: mais on ne trouva, après ſa mort, que quelques lettres de lui & d'Arnaud Fabri, que Jaques Buſine fit dans la ſuite imprimer à la Rochelle; non qu'il les crût dignes de répondre à l'opinion qu'on avoit conçûë d'un ſi grand homme, mais pour rendre à ſon maître les derniers devoirs que la reconnoiſſance exigeoit de lui (1).

(1) Gelida étant mort, le ſoin du college de Bordeaux fut confié à Elie Vinet, qui avoit dès-lors, comme il a fait depuis, rendu de très-grands ſervices, non ſeulement à ce college, mais à toute la république des lettres. Il s'acquitta long-tems de cette charge avec beaucoup d'honneur, de gloire, & d'applaudiſſement. P.

Il (Gelida) remplit cette fonction juſqu'à une extrême vieilleſſe, dans laquelle il conſerva juſqu'au dernier ſoupir toute la force de ſon corps & de ſon eſprit. D. o. f.

*Fin du dix-ſeptième Livre.*

HIS-

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE DIX-HUITIÉME.*

### SOMMAIRE.

*LEs François violent la tréve à l'inſtigation des Caraffes ; & afin de le faire avec quelque avantage, Gaſpard de Coligny tente, mais inutilement, de ſurprendre Douay. Pillage de Lens en Artois. Manifeſte contre les Impériaux, par lequel on expoſe les juſtes raiſons de reprendre les armes. François de Lorraine, Duc de Guiſe, paſſe en Italie avec une armée. Priſe de Valenza. On delibere ſi l'on marchera vers le Milanez, dont les places étoient ſans garniſon, & contre Cremone ; ou ſi l'on ira dans le Royaume de Naples. Briſſac & les Biragues ne ſont pas du premier avis. Le Duc de Guiſe, laiſſant derriere lui le Milanez, paſſe le Terano, & va trouver le Duc de Ferrare, ſon beau-pere. Il confere enſuite à Boulogne avec le Cardinal Caraffe des moyens de s'emparer du Royaume de Naples. Il fait paſſer ſon armée par Fermo, & par Aſcoli, & emporte Campli de force. Levée du ſiége de Civitella, après pluſieurs aſſauts. Les Impériaux tâchent de ſurprendre, par de ſecretes intelligences, Montalcino en Toſcane. Blaiſe de Montluc ſurprend Pienza. Le Duc de Ferrare harcele les habitans de Correggio. Alfonſe ſon fils marche contre les Gonzagues qui étoient au ſervice de l'Empereur. Briſſac s'empare de Chieraſco en Lombardie, & tente Cumio. Il rencontre, proche de Foſſano, le Marquis de Peſcaire. Politique artificieuſe de Coſme, qui oblige Philippe à lui remettre l'Etat de Siene. Marc-Antoine Colonna fait la guerre dans la Campagne de Rome. Priſe de Pratica, château apartenant à Fréderic Conte. Jules des Urſins ſe rend maître de Monte-fortino, & y met tout à feu & à ſang. On aſſiége vainement Piglio. Valmontone ſe rend à diſcrétion à Colonna. Les habitans de Monte-fortino, animés par la vengeance, mettent le feu à cette place. Paleſtrina ſe rend, & eſt pillée par les Allemans. Bataille entre Valmontone & Paliano. Des Urſins eſt vaincu par Colonna, qui, pourſuivant ſa victoire, aſſiege Segna, ſurprend la citadelle de Maſſimo, prend de vive force Angarano, & Filignano dans le territoire d'Aſcoli. Bataille d'Aſcoli, où nos troupes ont du déſavantage. Le Duc de Guiſe piqué qu'on ne lui eût point envoyé les ſecours qu'on lui avoit promis, ſe retire du Royaume de Naples, & vient à Rome, où le Pape l'avoit mandé. Priſe de Segna : Colonna fait brûler cette place. Le Duc d'Albe entre dans la Campagne de Rome, & eſſaye de ſurprendre Rome. Le*

*Roi rappelle le Duc de Guiſe après la bataille de Saint-Quentin. Le Pape fait un traité avec le Duc d'Albe par l'entremiſe de Coſme, & des Cardinaux Santafiore & Vitellozzo. Débordement du Tibre pendant la nuit même de la concluſion du traité. L'Arne inonde auſſi Florence. Nimes en Languedoc eſt preſque ſubmergé. Dans la Chine les grandes pluyes qui tomberent dans la Province de Sanciam, ſubmergent ſept villes, & forment un lac, qu'on appelle, à cauſe de ſa figure, le lac rond.*

## AUTEURS

### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*François Rabutin, Jean-Bâtiſte Adriani, Blaiſe Montluc, Alexandre André, Mémoires manuſcrits de Claude de la Chaſtre.*

HENRI II. 1557.

NOUS entrons maintenant dans l'année 1557. qui, ſelon que Charles V., Prince très-ſage, l'avoit prévû, fut très-funeſte à la France. Tout étoit tranquille & en ſûreté par la tréve: mais les Caraffes par leurs pernicieux conſeils, & quelques autres par leur eſprit léger & ambitieux, mirent nos affaires dans une triſte ſituation. Ceux qui avoient été les auteurs de la guerre, furent cauſe que ce Royaume, juſques-là ſi floriſſant, mais déchiré depuis par les guerres civiles, perdit beaucoup de ſa ſplendeur, & ſe vit le joüet & la proye des Eſpagnols.

Rupture de la tréve entre l'Empereur & le Roi à la ſollicitation des Caraffes.

Le Roi, après avoir envoyé, à la ſollicitation des Caraffes, des Ambaſſadeurs à l'Empereur qui étoit encore en Flandre, & au Roi Philippe, pour demander qu'on ne fît rien contre les intérêts du Pape, avoit envoyé ſur la fin de l'année derniere une armée en Italie, commandée par François de Lorraine, Duc de Guiſe, chef de ſa maiſon en France. Ce Prince, ſuivant le traité qui venoit d'être fait, devoit ſecourir le Pape contre le Duc d'Albe, qui faiſoit déja la guerre dans la Campagne de Rome. Mais le Roi, prévoyant que le départ du Duc de Guiſe donneroit lieu à la rupture de la tréve, ordonna à Gaſpard de Coligny, Amiral de France & Gouverneur de Picardie, de ſe jetter à l'improviſte dans le païs ennemi, afin de ne pas recommencer la guerre ſans en tirer d'abord quelque avantage.

Coligny tente inutilement de ſurprendre Douay.

Un certain Banquier de Lucques, homme perdu d'honneur, après avoir diſſipé tout ſon bien en débauches, avoit, par deſeſpoir, comme il arrive ſouvent, embraſſé une vie pieuſe & ſolitaire. Pour appaiſer les remords de ſa conſcience, il ſe revêtit d'un habit d'Hermite, & établit ſa demeure ſur une colline qui regarde la ville de Douay, d'où il deſcendoit tous les jours pour mendier. L'Hermite, emporté par ſon génie intriguant, plus fort que ſa vocation & ſon vœu, après avoir conſideré à loiſir la ſituation de la ville, ſes remparts, ſes foſſés, & ſes endroits les plus foibles, en fit ſon

ſon rapport à Coligny. Ce Seigneur ſentit d'abord de la repugnance à rompre la tréve, qu'il avoit lui-même confirmée par un ſerment ſolemnel. Ayant néanmoins fait réflexion que, la guerre étant allumée entre le Pape & les Eſpagnols, il faudroit néceſſairement que les deux Rois priſſent les armes, il crut devoir les prendre le premier, & prévenir l'ennemi par quelque action d'éclat. Ainſi le 6. de Janvier, il s'embuſqua près de Douay, à deſſein de ſurprendre la ville, eſpérant trouver les habitans enſevelis dans l'yvreſſe: mais une vieille femme ayant par ſes cris averti les ſentinelles, fit échoüer l'entrepriſe. De-là Coligny marcha à Lens, ſitué entre Lille & Arras, que l'on croit avoir été l'ancien *Nimetacum*; il prit cette ville, la pilla, & y mit le feu; enſuite ayant parcouru & ravagé la frontiere, il revint avec un grand butin. HENRI II. 1557. Pillage de Lens.

Ce fut-là le commencement de la rupture de la tréve, que les Impériaux ne manquerent pas de nous imputer, pour avoir voulu ſurprendre Douay, & avoir brûlé & ſaccagé Lens. Les François, au contraire, en accuſerent le Roi Philippe, pour avoir fait la guerre au Pape, qui étoit compris dans le traité, & publierent pluſieurs autres raiſons pour ſe juſtifier. On répandit même ſur ce ſujet un Manifeſte, compoſé par Charles de Marillac, Archévêque de Vienne. Il contenoit, entr'autres choſes: Que les ennemis, avant que de rendre la Marck, Prince de Sedan & Maréchal de France, fait priſonnier quelque tems auparavant, lui avoient donné du poiſon, dont il étoit mort à ſon retour: Qu'on avoit eſſayé de s'emparer de Mets, & que Charles de Brimeu, Comte de Meghen, Gouverneur de Luxembourg, & le Duc de Savoye, avoient à cet effet gagné les Cordeliers, qui devoient les favoriſer dans cette entrepriſe: Que Barlemont (1), Intendant des Finances, avoit comploté pour ſurprendre Bordeaux: Que près de la Fere en Vermandois, ſur la riviere d'Oiſe, on avoit arrêté un nommé Jaques de Fleſtias, habile Ingenieur, qui, après avoir été mis à la queſtion, avoit confeſſé d'avoir reçu de l'argent du Duc de Savoye, pour viſiter toutes les places fortes de la frontiere de France, avec ordre ſur-tout de s'attacher à Montreuil, Dourlens, Mezieres, Saint-Quentin & Saint-Eſprit de Ruë: Que, par un crime déteſtable, on avoit corrompu un ſoldat Provençal, pour empoiſonner les puits & les fontaines de Marienbourg; & qu'enfin tout récemment ceux de la garniſon du Meſnil, comme s'ils n'euſſent pû vivre chez eux, avoient fait des courſes juſqu'à Abbeville, & Saint-Eſprit de Ruë; que ceux de Chimay & d'Avennes étoient allés juſqu'à la Capelle, Rozoy, & Aubenton en Tierache, ſans doute afin de s'emparer de ces places, ſi l'occaſion s'en fût préſentée: c'eſt ainſi qu'on ſe juſtifioit de part & d'autre. Manifeſte du Roi contre l'Empereur.

Cependant le Duc de Guiſe, malgré les rigueurs de l'hiver, avoit traverſé les Alpes avec ſon armée. Après avoir pris ſon chemin par Turin, Chivas, & Santià, & être arrivé avec la plus grande partie de ſes troupes à Tricerro, entre Verceil & Trin, il paſſa le Pô près de Caſal, & fit tranſporter le reſte de ſes troupes ſur autant de bateaux que l'on en put trou- Guerre en Italie.

(1) Ou *Berlaiment*.

Henri II. 1557. trouver, juſqu'à Pondeſture. Il y avoit un an que le Duc d'Albe avoit fait fortifier cette place, lorſque nous nous fumes emparés de Volpiano. Après l'avoir munie de tout ce qui étoit néceſſaire pour ſa défenſe, il en avoit donné le gouvernement à Emanuel de Luna: la garniſon fit pluſieurs ſorties, & on ſe battit pluſieurs fois; mais les nôtres, dont le nombre étoit beaucoup plus grand, eurent toûjours l'avantage.

Etat de l'armée du Duc de Guiſe. L'armée du Duc de Guiſe étoit compoſée de douze mille hommes de pied, dont il y avoit ſept mille François, & cinq mille Suiſſes ou Griſons. Sa Cavalerie conſiſtoit en quatre cens Gendarmes & huit cens Chevaux-légers, ſous le commandement de Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, frere & Lieutenant du Duc de Guiſe. Les principaux Capitaines étoient, Jaques de Savoye Duc de Nemours, qui commandoit l'Infanterie Françoiſe, René de Lorraine Duc d'Elbœuf, auſſi frere du Duc de Guiſe, (il étoit à la tête des Suiſſes & des Griſons) François de Cléves, François de Vendôme Vidame de Chartres, Claude de la Chaſtre, jeune alors, & qui depuis devint un très-grand homme de guerre, Gaſpard Comte de Nançay, ſon couſin-germain, & quantité d'autres de la premiere diſtinction; comme Philibert de Marcilly de Sipierre, Gaſpard de Sault-Tavanes, Boniface de la Mole, tous trois Maréchaux de Camp.

Priſe de Valenza. On demanda des vivres aux habitans du bourg-Fulvien, qui de ſon ancien nom s'appelle encore aujourd'hui Valenza. Ils les refuſerent, & la garniſon, joignant à ce refus une réponſe peu civile, tira même des coups d'arquebuſe, dont quelques-uns des nôtres furent bleſſés. Le Duc de Guiſe extrêmement irrité de ce procedé, pour en tirer vengeance, fit faire à la hâte une plate-forme plus haute que les murs de la ville, fit approcher du canon, & après avoir battu la place durant cinq jours, fit bréche à la muraille: alors le Comte Alexandre de Carpegne, & Horace Spolverino de Verone, qui étoient dans la ville avec trois compagnies d'Italiens & deux de Griſons, furent ſommés de ſe rendre; ce qu'ayant refuſé, les Gaſcons monterent à l'aſſaut: les Suiſſes & la Cavalerie reſterent dans le camp pour la garde de l'artillerie. Les nôtres, à la premiere attaque, emporterent la ville, & ſe mirent à crier, vive le Pape! Ceux qui étoient dedans, ſe rendirent après une légere réſiſtance, le 20. de Janvier. Les Eſpagnols qui étoient dans la citadelle, ſuivirent cet exemple. On renvoya les ſoldats après les avoir deſarmés, & les murailles de la ville furent raſées: mais le Pape, ſous le nom duquel ſe faiſoit la guerre, voulut qu'on conſervât la citadelle.

Le Cardinal de Trente redemande Valenza au Duc de Guiſe. Réponſe de ce dernier. La nouvelle de l'entrepriſe de Douay & du pillage de Lens, n'étant pas encore répanduë en Italie, le Cardinal de Trente envoya au Duc de Guiſe pour lui redemander Valenza, comme ayant été priſe durant la tréve. Ce Général répondit, qu'il n'y avoit plus de tréve, & que les Impériaux l'avoient rompuë, en faiſant tirer ſur ſes gens, dont il y en avoit eu pluſieurs de bleſſés: qu'outre cela, comme les troupes qu'il commandoit n'apartenoient pas au Roi, mais au Pape, à qui il étoit très-permis de leur faire la guerre, puiſque Philippe la lui faiſoit très-injuſtement dans la Campagne de Rome, il n'avoit qu'à s'adreſſer à Sa Sainteté.

Les

Les ennemis attribuerent la perte de Valenza au Comte Alexandre de Carpegne, quoiqu'il fût pris & bleſſé, & aux Officiers de la garniſon : le Marquis de Peſcaire fit même faire le procès à ceux-ci, & les fit condamner à mort. Le Comte de Carpegne en rejetta la faute ſur les Griſons, qui avoient paſſé dans le camp des François, & ſur quelques Italiens, que la peur avoit tellement ſaiſis, qu'ils s'étoient précipités du haut des murailles ſans combattre. HENRI II. 1557.

Le Duc de Guiſe ayant reſté quelques jours à Valenza, prit la route de Plaiſance; & après avoir laiſſé Briſſac dans le Piémont avec peu de troupes, il mit une bonne garniſon dans Santià, dont il donna le gouvernement à Louis de Biragues. Ce dernier étoit d'avis, que puiſque la tréve étoit rompuë, on devoit aller droit à Cremone, & que n'y ayant qu'un très-petit nombre d'Eſpagnols pour défendre cette place, la priſe n'en ſeroit pas difficile; qu'il ſeroit à propos enſuite de mettre vers l'embouchure de l'Adda quatre mille Griſons, dont le païs eſt limitrophe, pour fermer le paſſage aux troupes auxiliaires d'Allemagne, que le Roi Philippe faiſoit lever; que de-là, ſi nous voulions faire la guerre en toute ſûreté, on ne devoit pas différer de conduire l'armée dans le Milanez, pour unir cette belle Province, alors dépourvûë de tout ſecours, avec le Piémont, qui étoit déja en notre puiſſance; qu'il faloit même s'emparer de Milan, où le Cardinal de Trente étoit reduit à de fâcheuſes extrêmités: il ajoûta que nous ne pouvions laiſſer cette Province derriere nous, ſans faire une faute conſiderable. Avis de Louis de Biragues ſur les operations de la campagne.

Je raconterai à ce ſujet une circonſtance dont je me reſſouviens. Lorſque Paul de Foix-Carmain (homme auſſi illuſtre par ſon rare ſçavoir, que par ſa haute naiſſance, & ſa probité ſans égale) alla à Rome par ordre de Henri III, le Cardinal de Trente le reçut à Suriano, maiſon de plaiſance hors de la ville, & là il lui dit en ma préſence, avec ſa politeſſe & ſa franchiſe ordinaires, qu'il avoit de grandes graces à rendre à Dieu, de s'être tiré toute ſa vie fort heureuſement de pluſieurs affaires honorables & difficiles qu'on lui avoit confiées, ſoit dans la paix, ſoit dans la guerre; mais particulierement de ce qu'après la priſe de Valenza, lorſque tout le païs étoit ſaiſi d'effroi, le Duc de Guiſe n'avoit point tourné ſes armes contre lui: car, ajoûta-t-il, je manquois pour lors de troupes, d'argent, & généralement de tout. En effet, il n'y a pas de doute, que ſi le Duc de Guiſe eût marché de ce côté-là, il n'eût réduit cette Province ſous ſa puiſſance, ſoit par la force, ſoit à la faveur des conjonctures.

Mais ce Général, mépriſant de ſi ſages conſeils, ne ſuivit que les avis du Cardinal de Lorraine, ſon frere, dont l'eſprit rempli de vaſtes idées s'étoit formé des chimères, & ceux du Cardinal Caraffe, qui, ne conſultant que ſon ambition & l'eſprit de vengeance qui le dominoit, ne ſongeoit qu'à porter la guerre dans le Royaume de Naples. Ainſi, après avoir paſſé le Tanaro, & pris ſa route vers Tortone, il entra ſans aucun obſtacle dans le païs de Plaiſance & de Parme; car quoiqu'Octavio eût fait ſon accommodement avec l'Empereur & le Roi Philippe, bien loin de nous témoigner en aucune façon qu'il fût notre ennemi, ſes ſujets au contraire fournirent Les troupes Françoiſes, jointes à celles du Pape, vont porter la guerre dans le Royaume de Naples.

HENRI II. 1557.

abondamment nos troupes de tout ce qui leur étoit néceſſaire. Le Duc de Guiſe continuant ſon chemin par la voye Emilienne, alla joindre le Duc de Ferrare, qui l'attendoit, au commencement de Février, dans le territoire de Reggio, auprès du pont de Nice, aujourd'hui appellé *Ponte di Lenza*.

Le Duc de Guiſe offre le commandement au Duc de Ferrare.

L'armée du Duc de Ferrare étoit de ſix mille hommes d'Infanterie, & de huit cens chevaux bien armés: il étoit à la tête de ſes troupes, rangées en bataille, couvert d'une cotte d'armes fort riche; il avoit ſur ſa tête un caſque enrichi de pierreries, que l'on eſtimoit plus d'un million d'or; & pour ſurcroît de magnificence, il étoit ſuivi de la premiere Nobleſſe à cheval, dont les armes brillantes, expoſées au ſoleil, ébloüiſſoient tous les yeux. Dès que le Duc de Guiſe eût apperçu le Duc de Ferrare, il mit pied à terre, & lui offrit de ſon propre mouvement, & au nom du Roi, le Bâton, pour marque du ſouverain commandement. Le Duc de Ferrare ne deſcendit point de cheval, & reçut le Duc de Guiſe, à mon avis, plutôt comme un gendre, que comme le Général d'une armée Royale. De-là, ils allerent à Reggio, où en préſence du Cardinal Caraffe, que le Pape avoit envoyé au Duc de Ferrare, & de Jean de Gabre, Evêque de Lodeve, Ambaſſadeur du Roi à Veniſe, ils tinrent conſeil touchant la guerre qu'ils alloient commencer.

Différens avis des Généraux François ſur les entrepriſes à faire.

Le Duc de Ferrare trouvoit à propos qu'on ne la fît pas loin de chez lui, & qu'on menât l'armée droit devant Cremone, qui, ſuivant le traité, devoit être remiſe entre ſes mains: Briſſac & Biragues avoient été de ce même avis. D'autres conſeilloient de s'emparer de Parme, & même le Duc de Guiſe n'y voulut point conſentir, parce qu'Octavio Farneſe gardoit encore le collier de l'Ordre, & qu'il n'avoit pas entierement renoncé au parti de la France. Fourquevaux qui, avant la bataille de Marciano, avoit conduit dans la Toſcane un ſecours d'Allemans, étoit auſſi dans ce conſeil: il ſoutint que pour aſſûrer nos affaires en Italie, & faire quelque choſe d'avantageux pour la guerre que nous allions porter dans le Royaume de Naples, nous devions nous emparer de Siene, rendre la liberté à cette République, & tandis qu'il n'y avoit qu'une foible garniſon pour ſa défenſe, profiter de la meſintelligence qui étoit entre Coſme de Medicis & le Cardinal de Burgos. Mais le Duc de Guiſe, ébloüi & comme enchanté des belles idées de ſon frere & des vaines promeſſes des Caraffes, demeura toûjours ferme dans ſon ſentiment, & ſoutint avec le Cardinal Caraffe, que, ſans tarder davantage, l'on devoit partir pour le Royaume de Naples.

Le Duc de Ferrare, qui, ſuivant le traité, devoit être chef de cette guerre, n'eſpéroit rien d'heureux d'un deſſein ſi ambitieux & ſi teméraire; au contraire, craignant que tandis qu'il ſeroit éloigné avec ſes troupes, il ne fût attaqué chez lui, d'un côté par Octavio Farneſe & par la garniſon de Milan, & de l'autre par Coſme de Medicis, il réſolut de reſter dans ſes Etats. Ainſi, quoi que pût lui dire le Cardinal Caraffe, il ne changea point d'opinion, & ſe contenta, ſuivant le traité, de donner du canon, de la poudre, & d'autres munitions de guerre.

Le

Le Duc de Guiſe ayant pris congé de ſon beau-pere, partit avec le Cardinal Caraffe, pour ſe rendre à Boulogne : le peuple l'y reçut en apparence avec de grandes démonſtrations de joye ; mais ce Général s'appercevant qu'on n'avoit rien tenu de ce qu'on lui avoit promis, & que l'Infanterie n'étoit pas encore arrivée, il en fit de grands reproches au Cardinal Caraffe. Celui-ci, pour ſe juſtifier, s'excuſa ſur le peu de tems qu'il avoit eu, & l'aſſûra qu'Antoine Tiraldo levoit actuellement douze mille hommes dans la Marche d'Ancone. HENRI II. 1557. Mécontentement du Duc de Guiſe en arrivant à Boulogne.

Cependant le Duc de Ferrare ayant laiſſé à l'armée Alfonſe ſon fils, partit pour Veniſe. A ſon arrivée, le Sénat vint au-devant de lui ſur le Bucentaure, où après l'avoir reçu magnifiquement, on le conduiſit dans ſon palais le 8. de Mars. Il eut trois conférences ſecretes avec le Doge & avec des Députés du Sénat. Il leur dit ; Que la fidélité qu'il devoit au Pape, à qui l'on faiſoit la guerre, jointe à l'étroite alliance qui étoit entre lui & la France, & enfin les injures qu'il avoit reçûës du Roi Philippe, étoient les motifs qui l'avoient engagé à ſouſcrire au traité. Mais leur ayant demandé leur avis ſur ce ſujet, ils lui répondirent ſeulement, Qu'il avoit aſſez de prudence, & aſſez d'expérience dans les affaires, pour ſçavoir ce qui étoit de ſes intérêts, & pour ſe paſſer de conſeil. Du reſte, ils l'aſſûrerent qu'ils ſeroient toûjours conſtans dans l'amitié que la République avoit entretenuë juſqu'alors avec lui, & avec ſon pere. Le Duc de Ferrare partit enſuite ; & à ſon retour, pour ne pas laiſſer ſon armée dans l'inaction, il ordonna à Alfonſe, ſon fils, de s'emparer de San-Martino, qui, par le départ de Sigiſmond de Gonzague pour Milan, étoit à la garde de quelques Eſpagnols. Alfonſe, ſuivant les ordres de ſon pere, après avoir réduit San-Martino, & s'être emparé encore de Nuvolara (1) & de Rollo, y mit de bonnes garniſons ; il alla enſuite à Correggio, & après avoir ravagé les terres d'alentour, parce que quelques Seigneurs de cet endroit, qui auroient pû être neutres, avoient reçu depuis peu des troupes Eſpagnoles, il aſſiégea Guaſtalla, qui apartenoit à Ferdinand de Gonzague ; mais ſon pere l'ayant rappellé, il ne pourſuivit pas ſon entrepriſe. Diſcours du Duc de Ferrare au Sénat de Veniſe, & réponſe de celui-ci.

Le Duc de Guiſe & le Cardinal Caraffe tinrent conſeil à Boulogne, pour ſçavoir par où l'on entreroit dans le Royaume de Naples. On propoſa quatre routes différentes ; la premiere, que les François avoient autrefois vainement eſſayé de prendre, par San-Germano, du tems de Gonſalve (2) le Grand : mais cette route fut trouvée trop dangereuſe, à cauſe qu'il faloit paſſer près de Fruſolone & d'Anagni, que le Duc d'Albe avoit extrêmement fortifiés : la ſeconde par Tagliacozzo (ville de la dépendance des Colonna, ſituée à la droite du lac de Celano, quand on vient de l'Abruzze par Vicovaro (3), que la naiſſance de Marc-Antoine Coccius Sabellicus a rendu célèbre) & par l'Abbaye de Subbiaco ; mais cette route fut encore trouvée trop rude à cauſe de ſes montagnes, auſſi-bien que la troi- Conſeil tenu ſur la route par laquelle on entreroit dans le Royaume de Naples.

(1) *Nugolara*, ou *Novelara*.
(2) Gonſalve de Cordouë, ſurnommé le grand Capitaine.
(3) Cette ville s'appelle par les uns *Valerii vicus*, & par les autres *Varonis vicus*.

HENRI II. 1557. troiſième, qui mene, par Civita-ducale, à Rieti. Il fut donc réſolu qu'en côtoyant la mer, on prendroit une route unie & aiſée, qui conduit par Fermo, Aſcoli, Civitella, & Giulia-nova vers le Tronto; car, outre que ces places étoient le rendez-vous des troupes de Tiraldo, on s'ouvroit auſſi par-là un chemin dans la Pouille, païs fertile & abondant en toutes choſes. Ce deſſein ayant été pris, le Duc de Guiſe partit de Boulogne, avec le Cardinal Caraffe, pour aller à Imola & à Ravenne, & de-là prenant ſon chemin par la Marche d'Ancone, il paſſa à Faenza, Forli, Ceſena, & enfin arriva à Rimini, où Paul Jourdain, chef de la Maiſon des Urſins & gendre de Coſme de Medicis, ſe joignit à lui par les ordres du Pape. Ce Général ayant enſuite donné ordre que l'armée prît le devant juſqu'à Geſi, il alla à Peſaro pour conférer avec le Duc d'Urbin; auſſi-tôt après, il ſe rendit en poſte à Rome, avec le Cardinal Caraffe, pour ſaluer le Pape.

Diſpoſitions du Duc d'Albe pour la défenſe de ce Royaume.

Cependant le Duc d'Albe, ſur le bruit de l'arrivée du Duc de Guiſe, fit partir Aſcanio della Cornia, pour viſiter les places qu'il avoit donné ordre de fortifier aux environs de Naples; & après avoir mis en garniſon dans les places de l'Abruzze les troupes Eſpagnoles & Allemandes qui étoient dans la Campagne de Rome, il partit lui-même avec peu de ſuite, le 11. d'Avril, & alla à grandes journées à Sulmone, & de-là à Chieti & à Atri. Ayant raſſuré ces peuples, & envoyé à Civitella le Comte de Santafiore, qui s'étoit chargé de défendre cette place, il revint à Sulmone, où il aſſembla toutes ſes troupes, tant la Cavalerie que l'Infanterie, qui étoient répanduës en différens endroits.

Charles Loffredo, jeune homme d'un grand courage, étoit dans Civitella, où le Marquis de Trivico, ſon pere, l'avoit laiſſé, avec douze cens Italiens & deux enſeignes de gens du païs. Le Comte de Santa-fiore, après avoir fait une diligence incroyable, & avoir couru grand riſque d'être arrêté par les François, arriva enfin dans cette ville, accompagné de François de Porto, & de trente Chevaux-légers: ſa préſence raſſura le peuple, qui prenoit déja l'épouvante au bruit du ſiége dont la ville étoit menacée; car nos troupes ayant paſſé Fermo & Aſcoli, s'étoient jointes à celles du Pape. Lorſque les deux armées furent aſſemblées, Tiraldo, qui commandoit celle du Pape, campa le 17. d'Avril (1) devant Campli, avec quinze cens hommes de ſes troupes, & cinq cens des nôtres. Cette ville, à trois milles de Civitella, eſt diviſée en trois parties, qui ſemblent former trois villes. Le Duc de Guiſe ayant fait ſçavoir aux habitans, qu'il étoit envoyé pour procurer leur liberté & celle de tout le Royaume, leur ordonna d'ouvrir leurs portes. Les habitans ayant refuſé d'obéïr, & ayant même fait quelques actes d'hoſtilité, nos troupes planterent auſſi-tôt des échelles, & monterent à l'aſſaut, du côté qui regarde la citadelle. Les aſſiégés les repouſſerent d'abord avec un grand courage; mais nos troupes, loin de ſe rebuter, irritées de cette réſiſtance, revinrent à la charge avec plus d'ardeur & de furie, & ſoutenuës des alliés, qui vinrent de tous côtés à leur ſecours, elles emporterent la ville l'épée à la main. Sans diſtinction

Priſe & pillage de Campli par les François.

(1) Les Editions de Patiſſon & de Drouart in 8. mettent le 15. *d'Avril.*

Digitized by Google

tion d'âge ni de ſexe, elles mirent tout à feu & à ſang: les religieuſes mêmes ne furent pas à couvert de la violence du ſoldat. Quelques habitans cependant, mais en petit nombre, qui purent ſe dérober à la premiere fureur des vainqueurs, s'étant retirés dans Nocella (ainſi ſe nomme l'une des parties de la ville) furent traités enſuite avec moins de rigueur. Le butin que l'on y fit fut très-conſidérable, & fut eſtimé, ſelon le témoignage d'Alexandre André (1), plus de deux cens mille écus d'or. Nos gens trouverent, ſous les ruines des murs & des maiſons, des richeſſes prodigieuſes, dont les habitans n'avoient pas même de connoiſſance. On trouva auſſi quantité de vivres pour rafraîchir le ſoldat. HENRI II. 1557.

Pillage de pluſieurs autres places par les mêmes.

Nos troupes, après la priſe de Campli, firent des courſes juſques aux portes de Civitella, preſqu'en même tems que Santa-fiore s'y rendit par ordre du Duc d'Albe. Teramo ſe rendit enſuite aux François, qui par des courſes & des dégâts continuels, porterent la déſolation dans la Vallée Sicilienne, & pillerent Colonnella, Contraguerra, Corropoli, & Giulia-nova. Cependant on n'étoit point oiſif devant Civitella: les fréquentes ſorties de la garniſon, ſous la conduite de Charles Loſtredo, occaſionnoient tous les jours quelques eſcarmouches. Les choſes étoient en cet état, lorſque le Duc de Guiſe, après avoir attendu long-tems l'armée du Pape, partit le 24. d'Avril de Fermo, accompagné du Marquis de Monte-bello. A ſon arrivée il réſolut, pour conſerver ſa réputation, & pour le ſoulagement de ſes alliés, de tenir plutôt l'armée en païs ennemi, que dans le leur; ce fut pour cette raiſon que ce Général mit le ſiége devant Civitella. Les huit premiers jours du ſiége ſe paſſerent, ou à reconnoître la place, ou à faire avancer l'artillerie: on dreſſa enſuite la batterie ſur une hauteur, entre l'Orient & le Midi.

Siége de Civitella par le Duc de Guiſe.

Civitella eſt ſituée dans un endroit de l'Abruzze, appellé Caraceni; elle eſt bâtie ſur une colline rude & fort eſcarpée du côté du Nord; une de ſes portes regarde le Golfe de Veniſe. Il y avoit autrefois au bas de cette colline une citadelle flanquée de cinq baſtions; mais les habitans la ruinerent à l'arrivée de Charles VIII. en Italie, pour ne pas être expoſés au pillage par l'inſolence de la garniſon. Du côté du Couchant, que cette ville eſt plus en pente, la riviere de Librata, qui prend ſa ſource près de l'Apennin & de Cerqueto, lave ſes murs; & après avoir ſerpenté dans la vallée à qui elle donne ſon nom, elle ſe décharge dans la mer, non loin de San-Egidio (2). Un peu au-deſſous de cette riviere, il en paſſe une autre, appellée le Salinello, qui laiſſant Tortoretto à gauche, prend ſon cours par Giulia-nova.

Notre groſſe artillerie étant placée, comme nous avons dit, du côté qui regarde l'Orient & le Midi, foudroya cet endroit & le battit en ruine. Nos troupes cependant ne purent monter à l'aſſaut: car outre que la colline

(1) Ou Aleſſandro Andrea, Hiſtorien de ce tems-là.

(2) M. de Thou l'appelle *Egidii fanum*: il faudroit peut-être lire *Turturetum*, ſelon *Alex. André* p. 86. parce que San-Egidio eſt aſſez loin de la mer. Il eſt vrai pourtant que Torré eſt plus près de la mer que Tortoretto.

HENRI II. 1557. ne eſt fort roide en cet endroit, les pluyes exceſſives qui étoient tombées, avoient rendu le chemin gliſſant & impraticable. Ce ne fut pas le ſeul mal que nous cauſerent ces pluyes: elles nous firent encore plus de tort, par l'avantage qu'en retirerent les aſſiégés; car n'ayant dans la ville que quelques citernes & qu'une fontaine, que le Marquis de Trivico y avoit fait renfermer, ils ſouffroient une grande diſette d'eau. Mais tandis que le Duc de Guiſe diſtéroit à donner l'aſſaut, les aſſiégés travailloient nuit & jour à reparer les bréches: les femmes s'y portoient avec le même courage que les hommes; & bien que l'on en tuât un grand nombre, les autres, ſans s'épouvanter de la mort de leurs compagnes, prenoient les armes de leurs maris; & pour perſuader à l'ennemi que la garniſon étoit plus nombreuſe, elles bordoient hardiment les murailles. Il y avoit outre cela dans la place quelques petites piéces d'artillerie, que le Marquis de Trivico avoit fait venir d'Aquila avant le ſiége: comme elles étoient fort légeres, le Comte de Santa-fiore les faiſoit tranſporter, tantôt à un endroit, tantôt à l'autre, avec tant de promptitude, qu'il ſembloit que toutes les murailles de la ville fuſſent bordées de canon. Leur feu continuel incommoda fort nos troupes; la plûpart de nos batteries en furent démontées, & pluſieurs de nos canoniers furent tués.

Le Duc de Guiſe, pour ne pas laiſſer ſes troupes expoſées plus long-tems à ce grand feu des ennemis, fit tranſporter ſa batterie du côté qui regarde les montagnes, & où étoit la citadelle. Enſuite, à l'entrée de la nuit, ayant fait conſtruire une machine roulante, avec des mantelets & des blindes, qui mettoient les troupes à couvert du canon des aſſiégés, il fit approcher de la muraille deux mille arquebuſiers. Notre artillerie commença alors à battre la citadelle. Le Comte de Santa-fiore y étant accouru, le Duc de Guiſe, environ ſur le minuit, fit monter à l'aſſaut, pour forcer un endroit défendu de tous côtés par des baſtions, & que les aſſiégés avoient fortifié par un foſſé creuſé au-dedans de la place. Cette attaque fut ſoutenuë avec beaucoup de courage par Angelo Morro, Virgilio Florio, & Tullio, citoyen de Civitella, qui commandoit la jeuneſſe de la ville; & nous fumes repouſſés: leur deſſein étoit de ſe tenir en-deçà du rempart, & de laiſſer avancer les François entre la bréche & le foſſé, eſpérant les accabler, & les enfermer de tous côtés dans un lieu auſſi deſavantageux. Mais Santafiore ne fut pas de cet avis: craignant que les aſſiégés ne perdiſſent courage en voyant l'ennemi dans la ville, & que d'un autre côté les François ne fiſſent de nouveaux efforts, il ne voulut pas riſquer de donner par ſa faute un avantage à l'ennemi, qu'il ne pouvoit ſe procurer lui-même: il envoya donc Riccio de Cardino, pour leur dire de défendre la bréche, & d'empêcher nos troupes d'y monter. Tandis qu'ils déliberoient, il y courut lui-même, ſuivi de ſoixante Arquebuſiers, & trouvant à ſon arrivée un de nos ſoldats qui y étoit déja monté: il le tua d'un coup d'hallebarde; ſa préſence & ſon exemple animerent ſes gens à bien faire. Le combat fut très-meurtrier par la valeur des uns & des autres; mais nos troupes en butte aux pierres & aux feux d'artifice que les ennemis leur lançoient du haut des murailles, ne purent long-tems ſoutenir leurs efforts: ceux mêmes qui étoient

toient à couvert ſous les blindes, en étoient écraſés. A cette vûë le Duc de Guiſe fit ſonner la retraite. Il perdit en cette occaſion plus de deux cens François: le nombre des bleſſés fut égal. Cupigny ayant eu la cuiſſe rompuë, & étant reſté preſque enſeveli ſous les débris de la muraille, fut reconnu à ſa voix par les aſſiégés, qui l'emporterent dans la ville. Le Duc de Guiſe, ſoit qu'il fût étonné du mauvais ſuccès de cette entrepriſe, ſoit qu'il fût irrité contre les Caraffes, de ce qu'ils ne donnoient pas le ſecours qu'ils avoient promis, ſe plaignit fort du Pape au Marquis de Monte-bello, & des plaintes, étant paſſés tous deux aux injures & aux reproches, ils ſe ſeparerent peu amis. Sur ces entrefaites, Antoine Caraffe ayant laiſſé le Duc de Guiſe à l'armée, alla en poſte à Rome, où, après avoir conféré avec le Cardinal Caraffe, ſon parent, ſur le ſecours qu'on pouvoit attendre des François, ils conſulterent enſemble ſur leurs intérêts particuliers. HENRI II. 1557.

Cependant Antoine Doria, Capitaine très-expérimenté, ſur-tout dans ce qui concernoit la marine, vint à Sulmone, & de-là ſe rendit à Chieti avec le Duc d'Albe, pour faire la revûë des troupes qui avoient ordre de s'aſſembler en ce païs-là. Leur armée étoit compoſée de trois mille Eſpagnols, vieux ſoldats, commandés par Sancho de Mardonez; de dix huit cens Allemans, ſous la conduite de Gaſpard de Feltz; de quatre mille Allemans arrivés depuis peu de Lombardie, ſous le commandement d'Alberic de Lodronc; d'environ huit mille Siciliens, ou Calabrois, qui avoient pour chefs Annibal de Gennaro, les Comtes de Nicolera & de Seminara, Salvadore Spinello & Cicco de Loffredo; & de trois mille Italiens, commandés par trente Capitaines Napolitains, qui avoient chacun cent hommes ſous eux, comme les anciens Centurions. Outre cela le Duc d'Albe avoit mis ſix mille hommes d'Infanterie dans les garniſons de l'Abruzze, dans Chieti, dans Atri, & dans Civitella. La Cavalerie étoit compoſée de quinze cens Chevaux-légers, commandés par Joſeph Cantelmo Comte de Popoli, & de ſept cens Gendarmes, aux ordres de Puerto-carrero Meſtre de Camp. Le Duc d'Albe vient au ſecours de la place.

Le Duc d'Albe, à la tête de toutes ces troupes, avoit d'abord deſſein de ſe camper ſur les bords de la Peſcara, après en avoir fait rompre les ponts. Mais voyant le Duc de Guiſe attaché au ſiége de Civitella, & d'ailleurs ſe trouvant plus fort en Infanterie, & égal en Cavalerie, il réſolut d'aller au-devant de l'ennemi. Cependant avant de quitter Chieti & Atri, ſoit qu'il ne jugeât pas que ces places euſſent beſoin d'une forte garniſon, ſoit qu'il ſe défiât des Gouverneurs, il en tira le Marquis de Bucchianico, & le Comte de Matelone, avec toutes leurs troupes: il mit en leur place, dans Atri Tiberio Brancaccio, & dans Chieti Jean-Bâtiſte de la Tolfa, pere de François qui avoit été bleſſé au ſiége d'Oſtie, Capitaine au reſte qui s'étoit diſtingué par ſa valeur & ſa fidélité du tems de Lautrec. Le Duc d'Albe ayant fait venir enſuite de la Pouille, par mer, quantité de canon & d'autres munitions de guerre, partit le 10. de Mai des bords de la Peſcara. En deux journées il arriva à Atri, & le lendemain il campa auprès de la riviere de Fumano. Ce fût-là que ce Général mit ſon armée en batail-

HENRI II. 1557. bataille. Les Eſpagnols & les Allemans étoient à la tête; l'Infanterie Italienne au milieu; le Comte de Lodrone avec ſes troupes formoit le dernier corps; la Cavalerie légere étoit en partie à la tête, en partie ſur les aîles, & les Gendarmes formoient l'arriere-garde. Le Duc d'Albe ayant ainſi rangé ſes troupes, pour éprouver le courage du ſoldat, fit crier aux armes, comme ſi l'on eût apperçu l'ennemi: s'étant de cette manière aſſûré de leur ardeur, il partit avec plus de confiance, pour faire lever le ſiége de Civitella.

Les François font de vains efforts pour prendre la ville.

D'un autre côté, le Duc de Guiſe, qui craignoit l'arrivée de l'ennemi, preſſoit le ſiége avec beaucoup de vigueur. Il avoit renverſé une tour, qui reſtoit encore de l'ancienne citadelle ruinée, & fait à la muraille une bréche, large de plus de ſoixante pas. Il réſolut alors de faire donner l'aſſaut du côté qui étoit ſans défenſe, quelque difficile qu'il parut d'y monter: mais conjecturant que les aſſiégés ſe ſeroient infailliblement retranchés de ce côté-là, il ordonna à cinq cens Arquebuſiers, qu'il fit couvrir de grands ſacs pleins de laine, de s'emparer du ſommet de la colline, & de s'y fortifier en diligence, afin de fatiguer les aſſiégés par le feu continuel qu'ils feroient, & les obliger par-là à ſe rendre. Ce deſſein n'eut aucun ſuccès: les ennemis, outre une grêle de pierres qu'ils lançoient ſur les nôtres, firent un ſi grand feu de leur artillerie, que nos Arquebuſiers ne purent rien faire; & peu s'en falut même que le Duc de Guiſe n'y fût tué en deſcendant de cheval. Ce malheur fut encore ſuivi d'un autre; le Comte de Santa-fiore, dans une ſortie qu'il fit pendant la nuit, après nous avoir tué & bleſſé beaucoup de monde, nous enleva les ſacs de laine, les pelles, les hoyaux, les marteaux, & tous les autres outils & inſtrumens qui ſervent pour une attaque.

Sortie heureuſe des aſſiégés.

Comme on ne parloit d'autre choſe que de l'arrivée du Duc d'Albe, & que la renommée faiſoit ſes troupes encore plus nombreuſes qu'elles n'étoient en effet, le Duc de Guiſe, pour être mieux informé, envoya trois cens Chevaux-légers, & cent Gendarmes, pour reconnoître l'ennemi. Ceux-ci ſe rendirent à Tortoretto, & la Cavalerie légere ſe poſta à Giulianova, ville qui n'eſt éloignée de la mer, que de dix milles, & ſituée ſur une éminence ſur les bords du Fumano, dans un territoire fertile, & abondant en vivres & en bois. Le Duc d'Albe, à qui cette démarche fit penſer que le Duc de Guiſe, au cas qu'il levât le ſiége de Civitella, avoit choiſi cette ville pour s'y retirer avec ſes troupes, réſolut de le prévenir: à cet effet il envoya le Comte de Popoli, & D. Garcie de Tolede, avec trois mille hommes d'Infanterie Eſpagnole, deux cens Gendarmes, & ſix cens Chevaux-légers, pour ſurprendre nos troupes. Ces deux Capitaines décamperent ſans bruit, la nuit même qu'ils apprirent l'arrivée des nôtres, & après avoir paſſé la riviere de Fumano, ils arriverent ſur les bords du Tordino, qui ſe décharge dans la mer, à peu de diſtance de Giulia-nova. Ce fut-là qu'ils partagerent leurs troupes, & que de concert, ils prirent deux routes différentes: le Comte de Popoli, avec la Cavalerie légere, après avoir fait un grand tour, prit ſon chemin à gauche, pour ſe rendre dans un endroit où il devoit ſe mettre en embuſcade: D. Garcie de Tole-

de

de tournant ſur la droite, prit la route de Tortoretto, dans le deſſein d'attaquer la place de ce côté-là, dans le tems qu'il jugeroit que le Comte de Popoli ſeroit arrivé à ſon poſte. Ils avoient pris ces meſures, parce qu'ils eſpéroient que, ſi les ennemis, épouvantés à la premiere attaque, vouloient ſe retirer par une porte de derriere, ils tomberoient infailliblement dans l'embuſcade que Popoli leur avoit dreſſée. Mais ils prirent mal leurs meſures. Dom Gareie s'étant trop preſſé, nos troupes, averties de ſa marche par les eſpions, eurent le tems de prendre les armes. Cependant quarante d'entr'eux étant ſortis de la ville, rencontrerent un pareil nombre des gens de Popoli, qui n'étoient pas encore arrivés à leur embuſcade. Ils en vinrent aux mains dans un endroit fort reſſerré; nos troupes y eurent tout l'avantage; & après avoir fait priſonniers Henriquez, Commandant de la Cavalerie Eſpagnole, George de Lannoy, Capitaine de Cavalerie, Jean-Bâtiſte de Capoue, & André Roberto, les autres s'enfuirent avec d'autant moins de honte, que la nuit couvroit leur fuite. Quoique Popoli, à ſon arrivée, eût rétabli le combat, ceux néanmoins qui étoient dans la ville eurent le tems de prendre leurs armes, & de ſe retirer en toute ſûreté vers le gros de l'armée. HENRI II. 1557.

Le lendemain, à la pointe du jour, les Eſpagnols voyant que les François s'étoient retirés, entrerent dans Giulia-nova, qu'ils mirent au pillage. Le Duc d'Albe, dans la penſée que le Duc de Guiſe accoureroit pour ſecourir ſes troupes, y vint lui-même avec toute ſon armée, qu'il rangea en bataille, & y reſta quelques jours.

Quoique les François fiſſent valoir cet avantage aux yeux des habitans de Civitella, & l'élevaſſent fort au-deſſus de la vérité, les aſſiégés cependant n'en montrerent pas moins de courage à ſe bien défendre. Le Duc de Guiſe ſuivit alors l'avis de Pierre Strozzi, qui depuis peu de jours étoit arrivé au camp avec le Duc de Paliano. Voyant ſon armée diminuée de moitié, & ſes forces inférieures à celles du Duc d'Albe, il jugea à propos de lever le ſiége; ainſi, deux jours avant ſon départ, ayant fait partir l'artillerie & le gros bagage, il s'éloigna de la place le 15. de Mai. Ce Général, pour favoriſer la retraite de ſes troupes, demeura à l'arriere-garde, avec un eſcadron de Cavalerie d'élite; & comme il prévoyoit que la garniſon ne manqueroit pas de le venir charger dans ſa retraite, il dreſſa habilement une embuſcade. Ce qu'il avoit prévû, arriva: quelques ſoldats étant ſortis, ſans l'ordre de Santa-fiore, furent défaits, & Santa-fiore lui-même y étant accouru, tomba dans la même embuſcade, & perdit vingt cinq hommes. La perte qu'il fit dans cette ſortie, fut plus grande que celle qu'il avoit faite pendant tout le cours du ſiége. C'eſt ainſi qu'on ſe retira de devant Civitella, vingt deux jours après l'avoir aſſiégée: il y fut tiré, ſuivant la ſupputation de quelques curieux, huit cens coups (1) de canons. Le Duc de Guiſe leve le ſiége.

Tandis que nos troupes & celles du Pape faiſoient ſi peu de progrès dans le Royaume de Naples, les ennemis n'étoient pas oiſifs dans la Toſcane Guerre dans la Toſcane.

(1) Dans le Manuſcrit du Roi il y a *Deux mille huit cens.*

HENRI II. 1557. cane & dans la Lombardie. Coſme, qui avoit bien prévû que la guerre entrepriſe pour le Pape donneroit lieu à la rupture de la tréve, avoit, dès le commencement, envoyé en Allemagne Bernard de Grazzini, avec de l'argent pour lever trois mille hommes ſous le commandement de Jean-Bâtiſte d'Arco, qui devoit auſſi, par ordre de Philippe, en lever quatre mille, pour envoyer dans le Milanez.

Le Duc de Florence avoit mis outre cela deux mille hommes de troupes étrangeres en garniſon dans les villes de Prato, de Piſtoia, de Mugello, & d'Arezzo. Cependant Chiappino Vitelli, & Gabriel Serbellone ne ceſſoient de parcourir la frontiere, afin d'être prêts en toute occaſion à s'oppoſer aux entrepriſes des François. Les Allemans étoient déja arrivés à Caſal-maggiore, & de-là, après avoir obtenu du Cardinal de Trente quelques vivres, & s'être fait payer de leur ſolde, ils devoient paſſer par le Val de Tare, par Pontremoli, & Pietra-ſanta; d'un autre côté, le Cardinal de Burgos, Gouverneur de Siene, avoit donné ordre à Alvaro de Sandé, qui avoit la principale conduite de cette guerre, de tirer ſix cens hommes d'Infanterie des garniſons de Cremone, de Porte-Ercole, & des places voiſines.

Decouverte d'une conſpiration à Montalcino.

Blaiſe de Montluc, qui, après la mort de ſon fils & la priſe d'Oſtie par Strozzi, étoit parti de Rome, arriva en ce tems-là à Montalcino, pour ſucceder à Soubize, qui quittoit la Province: il découvrit à ſon arrivée les pratiques ſecretes du Cardinal de Burgos pour ſurprendre cette ville. Cependant comme il ignoroit beaucoup de choſes, & qu'il faiſoit tous ſes efforts pour pénétrer plus avant dans ſes deſſeins, un certain Sienois l'avertit en ſecret de ſe tenir ſur ſes gardes, & lui découvrit l'endroit par où les ennemis avoient réſolu d'entrer dans la place. Pour profiter d'un avis ſi important, Jerôme Spanocchi fit, par ſon ordre, des recherches, & obſerva tout; après une viſite très-exacte de toutes les maiſons voiſines de la place, il trouva dans une vieille maiſon inhabitée une grande quantité d'échelles bien travaillées. En même tems Febo Turco, habile fourbe, vint trouver Montluc, & lui promit de l'avertir de l'arrivée des ennemis: Montluc ſe fiant ſur la parole de cet homme, donna ordre à la garniſon de Groſſeto (1), de Chiuſi, & de Monticello (2), de ſurprendre l'ennemi par derriere, tandis que, par une ſortie qu'il feroit de la ville, il l'attaqueroit de front. L'ennemi n'ayant point paru, il connut la fourberie de ce Febo Turco, qui fut mis en priſon dans la citadelle; mais ayant percé le mur, il eut l'adreſſe de ſe ſauver, & de ſe retirer à Siene, où il informa le Cardinal de Burgos de la découverte de ſes deſſeins.

Expéditions de part & d'autre.

Après toutes les précautions que les ennemis avoient priſes, ils croyoient n'avoir rien à craindre de nous; lorſque Moretto, Calabrois, qui étoit dans Monte-peſcali-in-Maremma, s'empara adroitement de Chiuſdino(3), &

(1) Où Clermont étoit encore, que le Duc de Guiſe fit revenir peu de tems après à l'armée, & mit en ſa place Boniface de la Mole.

(2) *Monticellio*, ou *Montichielle*.

(3) Selon Adriani Montluc dit, *Chinſi*.

& le fortifia autant qu'il put, par les troupes qu'il y envoya de Groſſeto, ſous la conduite d'Aſdrubal de Medicis. Dès que Sandé en eût eu avis, il y accourut avec trente enſeignes d'Infanterie, cinq cens chevaux, & trois piéces de canon. Montluc de ſon côté partit auſſi-tôt pour ſecourir la place s'il étoit poſſible: à ſon arrivée à Monte-peſcali, qui eſt à ſix milles de Chiuſdino, il envoya au ſecours Saint-Genie (1), Lieutenant de la compagnie d'Avanſon, avec trente Arquebuſiers, & autant de Gendarmes chargés de poudre; tandis que d'un autre côté il amuſoit l'ennemi par de légeres eſcarmouches, ils entrerent tous dans la ville ſous la conduite de Charry, à l'exception de cinq Gendarmes. De-là Montluc revint en diligence à Montalcino, & le lendemain, voyant que Sandé s'attachoit au ſiége de Chiuſdino, il attaqua une tour qui étoit dans le voiſinage, gardée par ſoixante hommes. Après l'avoir battuë un jour entier, avec une groſſe piéce de canon, & une coulevrine, la garniſon ſe rendit ſur le ſoir, vie ſauve. Il s'empara le jour ſuivant de pluſieurs châteaux qui incommodoient nos troupes; après ces petites expéditions, comme la plûpart des Capitaines étoient d'avis d'attaquer Buon-convento, dans la crainte que Sandé, après la priſe de Chiuſdino, ne mît le ſiége devant Monte-peſcali, Montluc partit pour reconnoître la place. En même tems il donna ordre de faire des courſes ſur l'Etat de Siene, & envoya à cet effet le Capitaine de Serres, ſon Lieutenant, & Mario de Santa-fiore qui, avec le Grand-Prieur de Lombardie, ſon frere, étoit rentré depuis peu dans les bonnes graces du Roi: ils rencontrerent alors par hazard une compagnie d'Infanterie, qu'ils taillerent en piéces. Le Cardinal de Burgos, qui ſe défioit de la fidélité des Sienois, en conçut une ſi grande frayeur, qu'il écrivit à Sandé de quitter tout, & de venir promptement. Ce fût pour cette raiſon que Saint-Genie & le Lieutenant de Moretto, quoiqu'il leur fût abſolument impoſſible de défendre Chiuſdino, en ſortirent à des conditions honorables. HENRI II. 1557.

Sandé, ſelon l'ordre qu'il en avoit, partit avec tant de diligence, qu'à peine Montluc eut-il le tems de ramener ſon canon. Il ſe glorifie cependant dans ſes Mémoires, d'avoir ſagement prévenu le peril, & de n'avoir pas été de l'avis des autres Capitaines, qui lui conſeilloient d'attaquer Buon-convento. Sandé avoit repris auparavant Pienza. La garniſon qui étoit ſous la conduite de Fauſto de Perouſe, avoit preſque toute été taillée en piéces, quoique Mario Santa-fiore combattît long-tems pour favoriſer ſa retraite: les ennemis firent trente priſonniers, des cornettes de Montluc & de Nicolas des Urſins Comte de Petigliano; entr'autres de Gourgues, très-brave homme, & qui depuis acquit beaucoup de gloire dans une expédition des Indes; les autres ſe ſauverent à Monticello, à la faveur des troupes de Barthelemy de Peſaro. Montluc ayant été averti que Sandes'étoit miſen chemin la nuit, à la lueur des flambeaux, pour ſurprendre Rocca-di-Baldocco (2), y arriva le premier avec le Grand-Prieur Santa-fiore, après avoir donné

(1) Il y a plus d'apparence que c'eſt *St. Genieu.* (2) Montluc la nomme *la Roque de Badoc.*

HENRI II. 1557. né ordre à Entre-caſteaux (1), neveu du Cardinal de Tournon, de le ſuivre avec ſa compagnie armée à la légere. Sandé voyant ſon entrepriſe découverte, revint ſur ſes pas.

Deſſein de Montluc ſur Pienza. Les François ayant fait priſonniers de guerre Mantillo & Carillo, Gouverneurs de Porto-Ercole & de Buon-convento, & avec eux vingt ſoldats, parlerent pluſieurs fois de les échanger avec des nôtres qui étoient retenus dans Pienza; mais les ennemis n'y voulurent point entendre; ce qui fit réſoudre Montluc à reprendre cette place. Fauſto de Perouſe, qui en avoit autrefois été Gouverneur, lui apprit qu'on pouvoit aiſément ſurprendre Pienza, par un égoût où il étoit facile d'entrer, & qu'il n'y avoit entre la ville & cet égoût, qu'une muraille qu'on pourroit eſcalader ſans beaucoup de difficulté. Montluc partit donc la nuit avec ſes troupes, bien réſolu d'en venir à la force ouverte, ſi la ruſe ne lui réüſſiſſoit pas: il étoit ſuivi des compagnies d'Entre-caſteaux, du Capitaine Avanſon, & de Luſſan, qui peu de tems après mourut de maladie; outre cela, trois cens hommes lui furent envoyés par le Duc de Some, qui ne pouvant ſouffrir l'orgueil & la perfidie des Caraffes, avoit quitté l'armée du Duc de Guiſe: Barthelemy de Peſaro lui en envoya cent de Monticello. Le Baron de Clermont, que le Duc de Guiſe, à la priere des Sienois, avoit fait revenir de Groſſeto dans ſon armée, eut ordre de ſe mettre en embuſcade avec Blacon, & une partie de la cornette de Petigliano, dans les chemins qui ſont entre Pienza & Montepulciano, pour tâcher de ſurprendre le ſecours que Coſme y devoit envoyer. La garniſon cependant, qui étoit avertie de notre entrepriſe, attendoit avec un grand ſilence l'occaſion favorable de charger l'ennemi; mais comme nos troupes tardoient trop à venir, les Capitaines Trapes, Coſſeil, les Auſſillons, Caſtel-ſagrat, Bidonnet, & la Motte attaquerent la place avec peu de troupes. Les ennemis les ayant repouſſés, les échelles rompirent ſous eux; ce qui fut cauſe qu'ils reſterent entre les deux murailles, ſans avoir rien fait.

Il prend cette place. Montluc affligé, qu'une entrepriſe pour la liberté des priſonniers eût ſervi à en augmenter le nombre, dès que le jour commença à paroître, réſolut d'en venir à la force. Il fit donc approcher ſes troupes du baſtion, & s'étant lui-même avancé du côté de la porte, il emporta avec les mains la muraille, qui étoit foible & peu épaiſſe, & ayant enſuite fait apporter des échelles, il ſe diſpoſa à faire monter à l'aſſaut: les priſonniers qui étoient dans la ville, ayant pris les armes dans cette circonſtance, la garniſon s'en effraya & prit la fuite: ainſi Montluc ſe rendit maître de la place ſans aucune réſiſtance. On y fit priſonnier Jaques-Pierre de la Staffa, Capitaine de Cavalerie, ſon Lieutenant, ſon porte-Enſeigne, & quelques ſoldats de la garniſon: cette action ſe paſſa le 29. de Juin. Montluc en parle comme d'un exploit qui l'a comblé de gloire en Italie. Adriani au contraire n'en fait pas tant de cas: il aſſûre que cette place étoit foible & dépourvûë de

(1) Montluc l'appelle par mépriſe, *André Caſteaux*, au lieu d'*Entre-caſteaux*, qui étoit ſon véritable nom. Il étoit fils d'une ſœur du Cardinal de Tournon. M. de Thou l'appelle *Tricaſtrinus*; il devoit plutôt lui donner le nom d'*Intercaſtrinus*.

de gens de guerre, & qu'elle fut priſe dans le tems que les Eſpagnols faiſoient tout avec négligence & lenteur; qu'ils en avoient même retiré la garniſon, indignés que Philippe eût cedé l'autorité ſur la ville de Siene à Coſme de Medicis: c'eſt de quoi nous parlerons bien-tôt. HENRI II. 1557.

Le Duc de Ferrare, d'un autre côté, à la tête de ſon armée, ſoutenu des François, ſe rendoit redoutable à ſes voiſins: les Princes de Correggio ſurtout, pour avoir ſuivi le parti de l'Empereur, avoient tout à craindre de ſon reſſentiment; ils ſe virent par-là dans la néceſſité de traiter avec le Duc, & lui donnerent même des ôtages. Mais comme Jerôme, l'un des Princes de Correggio, qui n'avoit pas ſigné ce traité, prétendit que ſes freres n'avoient pû rien conclure ſans ſa participation, on reprit les armes de nouveau. Jerôme, de concert avec ſes freres, retira les ôtages qu'on avoit laiſſé aller chez eux ſur leur parole, & le fit en apparence malgré eux, pour empêcher qu'on ne leur imputât un manque de foi. Il s'empara enſuite de Correggio, par le ſecours du Marquis de Peſcaire, & mit dans cette place Louis del Borgo, Milanois, avec huit cens hommes d'Infanterie. Cependant Alfonſe, fils du Duc de Ferrare, étant entré à main armée ſur leurs frontieres, porta la déſolation de tous côtés; & ſes troupes étant enſuite augmentées de deux mille Suiſſes, arrivés depuis peu de tems de la Marche d'Ancone, & de mille Gaſcons, que le Duc de Guiſe lui avoit envoyés de la Campagne de Rome, ſans compter la garniſon de Briſſello, qu'il avoit fait venir avec toute ſon artillerie, il prit la route de Novelara, ſuivi de Corneille Bentivoglio. Traité du Duc de Ferrare avec les Princes de Correggio.

A ſon arrivée François de Gonzague lui remit cette place, qui étoit la principale ville de ſon petit Etat. Peu de tems après, Alfonſe s'empara encore de Luzzara, qui étoit un château de la dépendance des Gonzagues. Après la priſe de ces deux places, il mit le ſiége devant Guaſtalla; ce qu'il avoit juſqu'alors différé d'exécuter, à cauſe des ordres qu'il avoit reçûs de ſon pere. Le Cardinal de Trente, dans cet intervalle, & le Marquis de Peſcaire, y avoient mis une bonne garniſon, & du conſentement de Ferdinand de Gonzague, ils en avoient conſidérablement augmenté les fortifications. Alfonſe marcha contre cette place, & après s'être emparé de tous les paſſages, il en forma le ſiége & l'attaqua vivement. Il ne put néanmoins empêcher que le Comte de Brocardo ne fît entrer de grands ſecours dans la ville, & ſur-tout de la poudre, dont les aſſiégés avoient le plus de beſoin: on dreſſa les batteries, & le canon fut pointé contre les murailles, mais ſans ſuccès, par l'ignorance des Officiers de l'artillerie. Alfonſe ayant changé pluſieurs fois ſes batteries, les aſſiégés furent enfin reduits à l'extrêmité: ils étoient ſur le point de ſe rendre, lorſque ce Général, craignant l'arrivée du Marquis de Peſcaire, dont le bruit s'étoit répandu, fit ceſſer les batteries, retira ſon canon & leva le ſiége. Cette retraite ne lui fit pas honneur; il s'en prit à Bentivoglio, qui lui avoit, diſoit-il, fait perdre du tems devant cette place. Novelara & Luzara pris par Alfonſe de Ferrare. Guaſtalla vainement aſſiégé par le même.

Briſſac n'en perdoit point: Après la priſe de Valenza par le Duc de Guiſe, ayant mis ſon armée en campagne, il réſolut au commencement du mois d'Avril, de mettre le ſiége devant Valſenieres. Cette place eſt ſituée Valſenieres aſſiégé, pris & raſé par Briſſac.

HENRI II. 1557. tuée dans le territoire d'Aſte, entre Villeneuve & Carmagnole : Ferdinand de Gonzague l'avoit autrefois fortifiée ; Alvaro de Sandé en augmenta depuis les fortifications par une infinité de travaux, & mit dans la place une bonne garniſon ; elle conſiſtoit en quatre enſeignes d'Italiens, trois d'Allemans, & deux d'Eſpagnols. Tout étoit préparé pour aſſiéger cette ville, lorſque Briſſac, qui étoit fort ſujet à la goute, fut attaqué de cette maladie : mais ne voulant pas pour cela laiſſer échaper une ſi belle occaſion, il chargea Paul de Thermes de la conduite de cette entrepriſe. Son armée étoit compoſée de huit mille hommes d'Infanterie, & de ſix cens hommes de Cavalerie : il avoit outre cela un grand nombre de pionniers, & ſeize piéces de canon. De Thermes, avec ces forces, pouſſa la tranchée juſqu'au foſſé, & fit tirer contre la place toutes ſes batteries ; il fit enſuite monter ſes troupes à l'aſſaut ; mais les aſſiégés les repouſſerent avec beaucoup de vigueur. Il ſçut néanmoins mettre ſes ſoldats à couvert du feu des aſſiégés, & fit enſuite travailler à des mines. La vivacité avec laquelle on avançoit ces travaux, épouvanta les aſſiégés. Le Marquis de Peſcaire, qui pour lors étoit occupé à élever un fort, pour mettre à couvert la vallée de Lomelline, eut beau les exhorter à ſe bien défendre, & leur promettre de venir en perſonne à leur ſecours, il ne put les raſſurer. Dans cette conjoncture, les Allemans, dont l'ardeur étoit fort refroidie, parce qu'ils n'étoient pas payés, s'étant mutinés, contraignirent les Eſpagnols à capituler à des conditions peu honorables : ils ſortirent tous ſans armes, & nous abandonnerent leurs drapeaux, leur canon, & toutes leurs munitions. Briſſac fit raſer la place, parce que nos troupes en étoient incommodées, & qu'elle empêchoit la correſpondance entre les garniſons de San-Damiano & de la Ciſterne.

Priſe de Chieraſco par le même.

Au commencement du mois de Mai, ce Général attaqua Chieraſco avec le même ſuccès. Cette ville, preſque au confluent des rivieres de Stura & de Tanaro, eſt ſituée fort avantageuſement ſur un lieu haut & eſcarpé. Il y avoit dans la place quatre cens hommes de garniſon ; mais ce nombre ne ſuffiſoit pas pour ſa défenſe. Briſſac fit battre la place, & donner trois aſſauts. Les habitans, laſſés de la domination Eſpagnole, ayant refuſé de prendre les armes, la ville fut emportée. Dès que Briſſac s'en fût rendu maître, il mit tous ſes ſoins à la faire fortifier.

Il aſſiége Coni, dont il eſt obligé de lever le ſiége.

Il ne fut pas ſi heureux au ſiége de Coni, où Menicone commandoit avec une forte garniſon. La ſituation de cette place eſt fort avantageuſe : elle regarde d'un côté Savillan & Monte-argentaro, & de l'autre Saluces ; mais ce qui contribuoit le plus à ſa défenſe, étoit le nombre des gens de guerre qu'on y avoit fait entrer, & l'union qui regnoit entre les habitans de cette ville. Les François dreſſerent leurs batteries, firent un feu continuel pendant quelques jours, & donnerent pluſieurs aſſauts : nous perdimes beaucoup de monde, & ces attaques ne réüſſirent point. Briſſac voyant la réſiſtance opiniâtre des habitans & de la garniſon, prit d'autres meſures. Il fit travailler à des mines par un grand nombre de pionniers, & par ce moyen il vint à bout de faire ſauter une grande partie des murailles & des baſtions. Ce deſaſtre ne fut pas capable de ralentir l'ardeur des ſoldats de la gar-

garniſon & des bourgeois. Ceux-ci, à leur exemple, couroient aux poſtes les plus dangereux : ils étoient encouragés par les femmes, qui, ſans s'épouvanter du peril, s'empreſſoient, avec leurs enfans, à reparer les bréches, & s'employoient avec courage à tout ce qui pouvoit contribuer à la défenſe de leur ville. Briſſac tenta encore un autre moyen: ce fut d'inveſtir la ville, & de la tenir bloquée, pour la contraindre de ſe rendre par famine. Mais les aſſiégés reçurent en ce tems-là une grande quantité de vivres, qu'il ne put empêcher d'entrer dans la place. Briſſac voyant donc ſon armée diminuer tous les jours, & ayant d'ailleurs appris que le Marquis de Peſcaire étoit parti d'Aſti, & qu'après avoir laiſſé Carmagnole à gauche, il s'avançoit à la tête de cinq mille hommes d'Infanterie & des nouvelles recrûës de Cavalerie, il ſe crut obligé de lever le ſiége, & de ſe retirer. HENRI II. 1557.

Il apprit, comme il étoit en chemin, qu'un nouveau renfort de troupes, avec pluſieurs de la Nobleſſe, alloit joindre le Marquis de Peſcaire, & campoit à peu de diſtance; ce qui le fit réſoudre à tourner de ce côté-là. S'étant mis en embuſcade dans une forêt, par où les ennemis devoient paſſer, il les attaqua lorſqu'ils s'y attendoient le moins: ils perdirent tous, en cette occaſion, leurs armes ou leur liberté. François de Gonzague, Comte de Novelara, ſe ſauva par le moyen de Julien de Carvajal, Eſpagnol: le butin fut très-conſidérable. Briſſac ſurprend & défait des recrues Eſpagnoles.

Le Marquis de Peſcaire de retour à Coni, en fit reparer les bréches, & après y avoir mis une plus forte garniſon, il alla à Foſſano, où il combattit contre Briſſac, dont l'armée étoit plus nombreuſe. Le combat fut rude, & le ſuccès fort douteux: mais enfin Peſcaire, pour éviter les embuſcades & les piéges qu'on lui pouvoit tendre, fit ſa retraite par des chemins détournés, & arriva heureuſement à Aſti avec toutes ſes troupes. Briſſac fit enſuite des efforts inutiles pour ſurprendre Foſſano, qui étoit défendu par une forte garniſon Eſpagnole, ſous la conduite de Jean-François Coſta, Comte de la Trinidad; cette place, outre ſa ſituation avantageuſe, avoit été fortifiée nouvellement & munie de ſoldats; & notre armée étoit trop foible pour pouvoir s'en emparer. Combat entre les armées du Marquis de Peſcaire & de Briſſac,

Coſme de Medicis vit en ce tems-là ſa puiſſance s'accroître conſidérablement. Philippe, contre le gré des Eſpagnols, & ce qui eſt plus étonnant, malgré lui-même, lui ceda la ſouveraineté de l'Etat de Siene, ſur le même pied qu'il l'avoit reçuë de l'Empereur Charles, ſon pere. C'eſt en quoi on ne ſçait ſi l'adreſſe & l'habileté de Coſme furent plus admirables que ſon bonheur. Par-là il établit plus ſolidement ſa domination, qui avoit eu des commencemens aſſez heureux dans la Toſcane, mais qui depuis avoit eſſuyé pluſieurs viciſſitudes; il éloigna auſſi par ce moyen, & éteignit même en un moment, la guerre allumée dans le ſein de ſon Etat: car, comme la tréve ſubſiſtoit encore entre lui & nous, & que Montluc avoit grand ſoin de ne la pas rompre, la guerre ne ſe faiſoit qu'entre les François & les Eſpagnols, qui étoient en poſſeſſion de Siene & des places maritimes. Mais Coſme étant devenu maître de cette ville, la guerre fut éloignée des frontieres de Florence, & ne ſe fit que dans les contrées maritimes de cet Etat, que Siene cedé par Philippe au Duc de Florence.

Digitized by Google

HENRI II. 1557. que les Eſpagnols avoient retenuës, & où les actions étoient même aſſez fréquentes entre ceux-ci & les nôtres, à l'occaſion des courſes que les uns & les autres faiſoient continuellement. Comme la ceſſion de Siene a été un évenement très-célèbre, je crois qu'il n'eſt pas inutile d'en détailler les circonſtances.

Négociation du Duc de Florence, pour obtenir la ſouveraineté de Siene.

Coſme avoit fait demander pluſieurs fois aux Impériaux, qu'on lui rendît les ſommes qu'il avoit dépenſées au ſervice de l'Empereur, ou qu'on le mît en poſſeſſion de l'Etat de Piombino. On lui accorda cette derniere demande; mais on s'en dédit preſqu'auſſi-tôt, & il fut même dépouillé de cet Etat avec une eſpece d'affront. Si ce procedé étoit trop offenſant pour n'être pas ſenti, ce Prince étoit auſſi trop politique pour ne le pas diſſimuler: il fit néanmoins toûjours ſolliciter l'Empereur, & enſuite Philippe, de lui accorder quelque ſatisfaction; mais ayant fait depuis de grandes dépenſes dans la guerre de Siene, il ne déſeſpéra plus d'obtenir Piombino, & pouſſa même ſes vûës juſques ſur l'Etat de Siene. Il ne faiſoit cependant rien connoître de ſes deſſeins, crainte que ſa fidélité & ſes ſervices ne devinſſent ſuſpects aux Eſpagnols; ainſi, ſe contentant de renouveller ſes demandes ſur l'Etat de Piombino, il attendoit une occaſion favorable de ſe declarer, & d'obtenir ce qu'il ſouhaitoit.

Tandis qu'il étoit dans cette attente, & qu'il obſervoit tous les évenemens, il arriva fort à propos pour lui, que Bongianni Gianfigliacci, ſon Envoyé à Rome, dans une converſation qu'il eut avec le Pape, étant tombé ſur les moyens d'appaiſer les troubles d'Italie, ce Pontife lui dit: „ Je „ n'en vois point de moyen, à moins qu'on ne me mette, d'un commun „ accord, en poſſeſſion de l'Etat de Siene; les François ennuyés des gran„ des dépenſes qu'ils font dans cette guerre, y conſentiront ſans peine, & „ les Eſpagnols ne s'opiniâtreront pas à la continuer, ſi les François aban„ donnent la Toſcane ". Le Saint Pere l'aſſûra même, que les Miniſtres de Philippe lui avoient fait eſpérer que ce Prince ne s'en éloigneroit pas, pourvû que Coſme y voulût bien conſentir, & qu'on dédommageât ce Prince des dépenſes qu'il avoit faites dans cette guerre, & de tout ce qui lui étoit dû par les Eſpagnols. Bongianni écouta tout attentivement, ſans rien répondre; mais comme il ſçavoit les vûës de ſon Maître, il l'informa auſſi-tôt des deſſeins du Pape. Coſme fut ſurpris de cet avis; mais comme il étoit ſçavant dans l'art de diſſimuler, il écrivit à ſon Envoyé de ne rien faire connoître de ſes deſſeins, mais de remettre le Pape ſur les mêmes diſcours, & de tâcher, autant qu'il pourroit, de découvrir ſes ſecrets, dans les conférences qu'il auroit avec lui.

Philippe veut ceder Siene aux Caraffes.

François Pacheco revint en ce tems-là d'Angleterre, où il avoit été envoyé pour traiter des conditions de la paix. Entre les ordres qu'il apportoit de la part du Roi Philippe, ce Prince ordonnoit au Duc d'Albe de faire la paix avec le Pape, à quelque prix que ce fût, & que s'il n'y avoit point d'autres voyes d'accommodement, il mît les Caraffes en poſſeſſion de l'Etat de Siene, aux meilleures conditions qu'il en pourroit tirer: il lui mandoit cependant, de faire enſorte que ce fût avec le conſentement du Duc de Florence. Philippe, dans les conjonctures préſentes, jugeoit plus à propos pour ſes intérêts d'en gratifier de nouveaux vaſſaux, que le Duc de

de Florence, qui étoit aſſez puiſſant, & qu'il avoit déja comblé de bienfaits: car il eſpéroit que, l'Italie étant partagée entre pluſieurs Souverains, il pourroit plus facilement y conſerver ſa ſuprême autorité. HENRI II. 1557.

Coſme ayant été averti par le Duc d'Albe, ſon allié, fit enſorte auprès de lui, qu'on ne précipitât point la choſe; & après lui en avoir fait ſentir les conſéquences, il le pria de lui accorder le tems de faire partir un Envoyé pour la Cour du Roi Philippe, afin de le détourner d'un deſſein ſi pernicieux à l'Italie, & ſi contraire à ſes intérêts particuliers. Il obtint facilement cette grace, d'un allié qui ne demandoit qu'à l'obliger. Coſme cependant écrivit à Alfonſe Tornabuoni, qui étoit en Angleterre, pour le mettre au fait de cette affaire, & lui manda, qu'en attendant qu'il eût envoyé à Philippe, Louis de Tolede, ſon beau-frere, il ſollicitât ce Prince pour le rembourſement des ſommes qui lui étoient dûës.

Il faiſoit pour lors ces demandes avec d'autant plus de confiance, qu'il voyoit bien que Philippe avoit beſoin de ſon ſecours & de ſon amitié; ſurtout dans un tems que Briſſac faiſoit de grands progrès dans le Piémont, & que le Duc de Guiſe, à la tête d'une armée, entroit dans un Royaume fort ſujet aux révolutions: car les affaires des Eſpagnols en Italie étoient alors en ſi mauvais état, que l'amitié où l'inimitié du Duc de Florence étoient d'une extrême importance pour les rétablir ou les ruiner. Auſſi faiſit-il adroitement cette occaſion. Il envoya donc Louis de Tolede à Philippe, & lui donna ordre de dépeindre à ce Prince le déplorable état où étoit reduite l'Italie, de lui faire voir la mauvaiſe ſituation de ſes affaires dans le Milanez & dans la Toſcane, & de le prier de ne trouver pas mauvais, s'il ſe plaignoit, au nom du Duc de Florence, du peu de reconnoiſſance qu'on témoignoit pour ſes ſervices, après avoir mis tout en uſage pour maintenir les peuples dans le devoir, & faire reſpecter par toute l'Italie, & ſur-tout dans la Toſcane, l'autorité de Philippe, & celle de l'Empereur ſon pere: que pour leur avoir rendu ſervice, il étoit accablé de dettes: que ceux dont il avoit emprunté des ſommes exceſſives, étoient ruinés; & que, quoique tous les jours ils le ſollicitaſſent de tenir ſa parole, & de les leur rendre, il ne pouvoit cependant le faire, ſans ſe ruiner lui-même, ni le refuſer ſans une injuſtice extrême: qu'ainſi il ne devoit pas s'étonner, s'il demandoit ces rembourſemens avec tant d'importunité: que ſes affaires étoient reduites dans un tel état, qu'il ne pouvoit plus ſe contenter de paroles, comme il avoit fait juſqu'alors, mais qu'il avoit beſoin qu'on en vînt aux effets; à moins qu'on ne voulût ruiner en même tems les affaires du Roi Philippe & les ſiennes: d'ailleurs qu'il n'y avoit plus lieu de diſſimuler que Coſme avoit appris, que ſans avoir égard, ni à lui, ni à ſes ſervices, ni aux dettes qu'il avoit contractées pour les affaires de Philippe dans la Toſcane, on avoit parlé dans ſon Conſeil de donner l'Etat de Siene aux Caraffes, & que le Duc d'Albe en avoit reçû les ordres: qu'il étoit vrai que Coſme ne penſoit pas que Sa Majeſté agît ſérieuſement dans cette affaire; mais qu'il craignoit néanmoins que ce qui ſe faiſoit en apparence pour appaiſer les Caraffes, ne devînt dans la ſuite d'une néceſſité indiſpenſable: qu'il prioit donc très-humblement Sa Majeſté Catholique de faire attention, à quel

Repréſentations faites à Philippe de la part du Duc de Florence.

HENRI II. 1557. péril elle alloit l'expoſer, ſi des hommes naturellement ſuperbes & cruels, & qui, ſelon l'idée commune, ne reſpiroient que la vengeance quand ils avoient reçû une injure, montoient à ce haut point de gloire, & devenoient ſouverains d'une des plus belles parties de la Toſcane. Il ajoûta, qu'il n'y avoit pas de doute que les Caraffes, peu reconnoiſſans d'un bienfait qu'ils croiroient avoir obtenu de force, ſi on le leur accordoit, ne ſe reſſouvinſſent de l'ancienne injure qu'ils avoient reçûë, & n'employaſſent tout ce qu'ils auroient de crédit & de puiſſance pour en tirer raiſon: que par conſéquent Coſme, qui avoit toûjours ſuivi le parti de l'Empereur, & qui par-là étoit devenu ennemi du Roi de France, étant ſoupçonné par les Caraffes, d'avoir été complice de l'injure qu'on leur avoit faite, devoit avec raiſon redouter les effets de leur reſſentiment. Philippe, à la vérité, n'avoit rien à craindre, à cauſe de ſa puiſſance: mais qui pouvoit aſſurer Coſme que les Caraffes, devenus plus entreprenans par cet avantage, ne ſe vengeroient pas ſur lui, comme ſur le plus foible, & ne prendroient pas contre lui des armes, qu'ils n'oſoient ou ne pouvoient tourner contre un auſſi puiſſant Prince que Philippe? Qui ſçait même, ſi quelque jour ils ne pourroient pas venir à bout, par leurs calomnies, de priver le Duc de Florence des bonnes graces de Sa Majeſté Catholique? Et puiſque même aujourd'hui qu'il eſt étroitement uni avec elle, & qu'il eſt lié par les mêmes intérêts, ſes ennemis veulent le rendre ſuſpect à ce Prince; que doit-il attendre, lorſque, les François étant chaſſés de la Toſcane, la cauſe de cette alliance & de cette union ne ſubſiſtera plus? Mais quand même le Roi d'Eſpagne ſeroit aſſez puiſſant pour n'avoir rien à craindre des Caraffes, Coſme n'eſt-il pas trop foible pour négliger de pourvoir à ſa ſûreté, s'il eſt obligé d'avoir pour voiſins, ceux auxquels il a toûjours fait la guerre pour les intérêts de Sa Majeſté? Ce ſeroit donc s'expoſer à un péril trop manifeſte, s'il rendoit aux Caraffes les places qu'il tient dans l'Etat de Siene. Si cependant on lui rembourſe les ſommes qu'il a avancées, il eſt prêt à remettre ces places dès-à-préſent, pourvû qu'elles demeurent en la puiſſance de Philippe; car il ne ſouhaite rien tant que d'avoir pour voiſin un Prince qu'il a toûjours honoré comme ſon protecteur. Si Philippe, ennuyé des grandes dépenſes qu'il eſt obligé de faire, aimoit mieux diſpoſer de l'Etat de Siene en faveur de quelqu'un, il ne pourroit certainement, ſans faire tort à Coſme, & ſans une injuſtice manifeſte, en gratifier un autre que lui: car autrement il s'enſuivroit, qu'un auſſi grand Roi que Philippe ſe défieroit de la fidélité du Duc de Florence, ou qu'il feroit ſi peu de cas de ſes forces & de ſon amitié, qu'il ne craindroit pas de le mécontenter, pour ſe rendre favorables quelques perſonnes foibles & impuiſſantes. Enfin, le Duc de Florence fit dire à Philippe, qu'il étoit dans de grandes inquiétudes, & que ſes affaires ne permettant pas qu'il attendît un évenement qui pourroit lui être funeſte, il le prioit de lui faire ſçavoir ſa volonté & ſes deſſeins; que s'il vouloit avoir Coſme pour ami, il devoit pourvoir à ſa ſûreté, & qu'il n'attendoit que ſa réponſe, pour prendre le parti qu'il jugeroit le plus convenable à ſes intérêts.

Tan-

Tandis que Tolede alloit trouver Philippe, Coſme avoit donné ordre à Gianfigliacci de ſolliciter le Pape à ſe porter à la paix. Il lui fit dire, que pour lui, il accepteroit toute ſorte de conditions, pourvû qu'on mit ſes Etats à couvert du côté du Roi de France; que Sa Sainteté ſçavoit bien les deſſeins de ce Monarque, que Coſme jugeoit avec raiſon être ſon ennemi, & qu'il ne croyoit pas qu'il fût néceſſaire de s'expliquer davantage là-deſſus. „ Je connois, répondit le Pape, à quoi tend ce diſcours. C'eſt „ parce que je ſçai les deſſeins du Roi Très-Chrétien, que je ſuis bien per- „ ſuadé de ſa bienveillance à l'égard de Coſme, & que j'oſe, au nom de ce „ Prince, offrir à votre maître des conditions très-honorables, que je „ promets de faire confirmer par une belle alliance. „ Gianfigliacci, qui étoit inſtruit par le Duc de Florence, répondit que ſon maître ne ſouhaitoit rien avec tant d'ardeur; mais que dans une affaire de cette importance, il ne pouvoit ſe déterminer à quoi que ce fût, ſans en être entierement aſſuré: qu'il faloit donc négocier cette affaire avec un grand ſecret & une telle promptitude qu'elle ne ſe conclût pas peu-à-peu, mais tout d'un coup, avant que les émiſſaires, que Philippe avoit répandus de tous côtés, en euſſent eu le vent: d'ailleurs que Coſme avoit fort ſouhaité que cela ſe fit par ſon entremiſe, afin de joindre ce bienfait à pluſieurs autres faveurs qu'il avoit reçûës de Sa Sainteté.

HENRI II. 1557. Feinte négociation de Coſme avec le Pape & la France, pour faire réuſſir ſes deſſeins auprès du Roi Philippe.

Dès que le Pape eût donné avis de cette négociation à ceux qui étoient chargés à Rome des affaires de France, ils écrivirent auſſi-tôt à la Cour ce qui s'étoit paſſé avec le Duc de Florence. Ils manderent que ce Prince avoit fort à ſe plaindre des Impériaux; qu'il en avoit été trompé depuis quelque tems; que maintenant Philippe & ſes Miniſtres le traitoient d'une façon tout-à-fait indigne; qu'il avoit eu de la peine à obtenir du Cardinal de Trente des vivres pour les Allemans qu'on envoyoit dans le Milanez; que le Cardinal de Burgos, Gouverneur de Siene lui faiſoit eſſuyer tous les jours quelque choſe de fâcheux, ſoit par ſes diſcours, ſoit par ſes manières: que ces mauvais traitemens enfin l'engageoient à rechercher l'amitié du Roi de France; mais qu'il vouloit que ce fût à des conditions honorables: que le Pape lui avoit fait eſpérer que Sa Majeſté Très-Chrétienne lui accorderoit une de ſes filles, pour François, ſon fils aîné; & que ſi le Roi conſentoit à cette alliance, le Duc de Florence ne balanceroit pas un moment à quitter le parti Eſpagnol, pour embraſſer les intérêts de la France. Ils manderent auſſi que le Pape, par l'entremiſe duquel ſe négocioit cette alliance, vouloit, ſuivant l'intention de Coſme, que l'affaire fût conduite avec beaucoup de ſecret; qu'ainſi il ſeroit à propos d'envoyer une perſonne chargée de pouvoirs néceſſaires, pour ratifier les promeſſes de Sa Sainteté.

La Cour ne fit aucune difficulté, & envoya auſſi-tôt Charles de Marillac, Archévêque de Vienne, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation dans l'ambaſſade de Conſtantinople, & dans toutes les affaires qu'il avoit négociées, & qui d'ailleurs étoit en faveur auprès du Cardinal de Lorraine, qui n'en eut pas néanmoins dans la ſuite toute la reconnoiſſance qu'il devoit. Il arriva donc à Rome, & préſenta au Pape une lettre du Roi, où, après

HENRI II. 1557. de grands remercimens, ce Prince donnoit au S. Pere un plein pouvoir de terminer cette affaire. Il lui envoyoit, diſoit-il, l'Archévêque de Vienne, avec ordre de faire, en ſon nom, tout ce que Sa Sainteté trouveroit à propos.

Cependant les François, remplis d'une fauſſe joye, répandoient dans la ville de Rome, que Coſme, par l'entremiſe du Pape, avoit fait ſon accommodement avec le Roi de France. Ils croyoient par-là faire avancer l'affaire, & ils comptoient que Coſme, voyant la choſe découverte, ne pourroit plus chercher de ſubterfuges, & embraſſeroit ouvertement le parti de la France, dans la crainte de perdre en même tems l'amitié des deux Monarques. Quoique Coſme en apparence voulût qu'on tînt cette affaire ſecrette, il n'étoit pas fâché néanmoins que l'on fit courir ces bruits, perſuadé que ſon projet en réüſſiroit mieux à la Cour de Philippe: ce qui arriva en effet. Car dès que Tolede, après de longues excuſes, eût expoſé le ſujet de ſa commiſſion, Philippe fut d'abord étonné de cette liberté extraordinaire; mais étant informé des bruits qui couroient à Rome, & s'étant rappellé pluſieurs circonſtances, il crut que l'on travailloit à détacher le Duc de Florence de ſon parti; & il jugea que ſi cela arrivoit dans les conjonctures préſentes, ſes affaires iroient fort mal en Italie. Ce qui le confirma dans cette penſée, fut la dignité & le caractère de la perſonne, par l'entremiſe de laquelle on diſoit que cette affaire ſe conduiſoit. Faiſant refléxion enſuite ſur les diſcours de Tolede, il ne douta plus que Coſme ne cherchât un prétexte pour quitter ſon parti. „ Car, diſoit-il, à quoi tendent ces diſcours? Il ne peut reſter plus long-tems en ſuſpens; je n'ai „ qu'à declarer ſi je veux être de ſes amis, & lui en donner des marques, „ non par des paroles, mais par des effets; il exige que je lui donne des „ moyens de pourvoir à ſa ſûreté; & il n'attend que ma réponſe pour prendre ſon parti. Tous ces diſcours ne marquent-ils pas que ſon eſprit „ eſt déja ébranlé, & qu'il ne cherche qu'un prétexte à ſa défection? „

Philippe, qui, dans des circonſtances auſſi fâcheuſes, ne vouloit pas donner à Coſme des ſujets de mécontentement, réſolut, malgré l'avis de ſon Conſeil, de le gratifier de la ſouveraineté de l'Etat de Siene. Il lui fit d'abord propoſer des conditions aſſez dures par Jean de Figueroa; mais le Duc de Florence les ayant rejettées avec beaucoup de hauteur, Philippe fut convaincu plus que jamais que Coſme le vouloit abandonner. Ainſi, comme il s'étoit douté de ce refus, il avoit donné ordre à Figueroa, que ſi Coſme refuſoit ces conditions, il ne ſortît pas auſſi-tôt de Florence, mais qu'il y reſtât, juſqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres, afin d'obſerver les démarches de ce Prince. Le traité fut enfin conclu, à condition que Coſme & ſes enfans recevroient & tiendroient en fief de Philippe l'Etat de Siene, de la manière qu'il l'avoit reçu de l'Empereur ſon pere, à l'exception de Porto-Ercole, Telamone, Monte-argentaro, & la citadelle de Piombino, que Philippe ſe reſervoit: Que par ce moyen les ſommes que l'Empereur & Philippe devoient à Coſme, & les dépenſes qu'il avoit faites dans cette guerre, ſeroient tenuës pour rembourſées. On demeura

Traité entre le Roi Philippe & le Duc de Florence au ſujet de l'Etat de Siene.

meura auſſi d'accord par le même traité, que Philippe & Coſme contribueroient à la défenſe de l'Etat de Milan, du Royaume de Naples, & de la Toſcane : Que Coſme fourniroit quatre mille hommes de pied & quatre cens chevaux, & Philippe, quatre cens Gendarmes, ſix cens hommes de Cavalerie légere Italienne, & dix mille hommes d'Infanterie; & que dès à préſent Philippe ſeroit tenu de donner quatre mille fantaſſins, & quatre cens hommes de Cavalerie, avec la paye de ſix mois, pour recouvrer ce que les François occupoient. Les Eſpagnols ajoûterent encore à ce traité, pour inſulter au malheur de Siene, qu'on laiſſeroit l'adminiſtration de la République à ſes Magiſtrats; comme ſi Philippe eût ſongé à la liberté de cet Etat, ou eût eſperé que cette clauſe pût avoir lieu. Ainſi Coſme, après s'être joüé du Pape & du Roi de France, & avoir tiré avantage de notre crédulité, de la haine des Eſpagnols, & de la jalouſie des deux nations, acquit par ſa politique & ſa patience la ſouveraineté de l'Etat de Siene. HENRI II. 1557.

Le Cardinal de Burgos, ſans l'avis duquel on avoit conclu ce traité, eut beaucoup de peine à digerer cet affront; cependant, comme il ne pouvoit deſobéïr à Philippe, qui lui ordonnoit expreſſément de ſortir de Siene, il ne trouva pas d'autre moyen de retarder l'exécution du traité, que de faire ſoulever les Eſpagnols. En effet, les ſoldats s'étant mutinés pour le payement de leur ſolde, menacerent de reſter dans la ville, ſi on ne leur donnoit de l'argent. Après beaucoup de diſputes très-difficiles à terminer, Philippe, qui avoit fait cette donation à regret & malgré lui, voulut néanmoins s'attacher entierement le Duc de Florence; il envoya donc de nouveaux ordres au Cardinal de Burgos, & commanda à Figueroa de faire exécuter le traité. Ainſi la garniſon Eſpagnole ſe retira le 19. de Juillet, & Figueroa remit la ville entre les mains de Louis de Tolede, qui la reçut au nom de Coſme, après avoir prêté le ſerment dont on étoit convenu par le traité. Chiappino Vitelli y entra en même tems avec quatre enſeignes d'Allemans, & Fréderic Montalto (1) eut le gouvernement de la citadelle. Ermand Saſtre, avec une compagnie d'Eſpagnols qui étoient à la ſolde du Duc de Florence, ſe mit peu de tems après, au nom de ce Prince, en poſſeſſion de Buon-convento, qui eſt à l'oppoſite de Montaleino. Par ce moyen la tréve, que Montluc gardoit avec Coſme, s'étendit aux Etats nouvellement ſoûmis à la puiſſance de ce Prince; enſorte que nous ne fîmes plus la guerre en Toſcane, qu'à l'égard des places maritimes qui appartenoient aux Eſpagnols. Philippe envoya auſſi à ſon tour Charles Dezza, pour recevoir la citadelle de Piombino, que le Duc de Florence avoit fait fortifier : car à l'exception de cette place, & de la ville que Coſme avoit fait bâtir dans l'Iſle d'Elbe, dont elle porte le nom, & qui fut retenuë par les Eſpagnols, auſſi-bien que ſon port, Bernard de Bolea remit, ſuivant les ordres du Duc d'Albe, tout l'Etat de Piombino entre les mains de Jaques Appiano, ſon légitime Seigneur. La ville & l'Etat de Siene remis au Duc de Florence.

Dès que Coſme ſe vit poſſeſſeur de l'Etat de Siene, il fit ſemblant de ſui-

(1) Autrement *Montauto*, *Montauti*, ou *Montacuti*.

HENRI II. 1557.

ſuivre le plan des Eſpagnols, qui, en reduiſant le pouvoir de la République à celui d'un ſeul homme, avoient l'impudence de prétendre lui conſerver ſa liberté. Il fit donc d'abord élire des Magiſtrats, comme dans une ville libre ; mais il ſe reſerva le choix des principaux, & ôta, pour la ſeconde fois, aux habitans toutes leurs armes, après en avoir fait une récherche très-exacte. Les Florentins ſe mêlerent enſuite avec les Sienois, & on accorda les mêmes privileges qu'avoient les premiers, aux anciennes familles de Siene, qui, après la perte de leur liberté, y étoient reſtées, afin que peu-à-peu ils ne fiſſent plus qu'un même corps, & qu'ils s'accoûtumaſſent à obéïr au même maître.

Philippe envoye Octavio Farneſe contre le Duc de Ferrare.

Cependant Philippe, qui ſe voyoit en ſûreté du côté du Duc de Florence, ne ſongeoit plus qu'à nous faire la guerre. Il vouloit commencer par ſe concilier le Pape, & ſe venger du Duc de Ferrare, qui avoit pris les armes contre lui dans des conjonctures ſi fâcheuſes, & qui traitoit ſi cruellement les alliés de ce Prince : il tâcha d'abord de faire quelque traité de paix avec le Pape, par l'entremiſe du Duc de Florence ; mais ce fut inutilement. Le Cardinal Caraffe, qui ne reſpiroit que la guerre, détourna le Pontife d'un pareil deſſein. Ce projet n'ayant donc point eu de ſuccès, Philippe ne ſongea plus qu'à tourner ſes armes contre le Duc de Ferrare. Il donna le commandement de ſes troupes à Octavio Farneſe, à qui le Duc de Guiſe n'avoit pas voulu qu'on fit la guerre : Coſme, qui venoit de recevoir une ſi grande grace du Roi d'Eſpagne, devoit fournir des ſecours conſidérables.

Le Duc d'Albe reçoit du ſecours d'Allemagne.

Dans ces circonſtances Jean Walter aborda à Naples, à la tête de ſix mille hommes d'Infanterie, que le Duc d'Albe, comme nous avons déja dit, avoit fait lever en Allemagne : il avoit pris ſa route par l'Evêché de Trente, & de-là s'étoit embarqué ſur les galeres de Genes. Le Cardinal de Trente, le Marquis de Peſcaire, & Caſtaldo, qui voyoient Correggio aſſiégée par le Duc de Ferrare, firent envain tous leurs efforts pour les retenir à Milan ; mais Louis de Barientos, & Jean-Paul Beuet, que le Duc d'Albe avoit chargés de les conduire, n'y voulurent jamais conſentir, & firent toute la diligence poſſible pour arriver au Royaume de Naples. Ces troupes étoient compoſées de quinze enſeignes. Le Duc d'Albe en garda huit dans ſon camp, & donna les ſept autres à Marc-Antoine Colonna, qui étoit parti avec quatre mille hommes de troupes Italiennes & quatre piéces d'artillerie, pour faire la guerre dans la Campagne de Rome. A ſon arrivée il s'empara de Pratica, château apartenant à Fréderic Conti. Cette place eſt ſituée entre Fruſolone & Supino. George de Terni & Octavien d'Aſcoli, qui étoient dedans, avec deux compagnies d'Infanterie Italienne, ſe rendirent après une légere réſiſtance, & quelques Eſpagnols furent tués. Colonna ayant mis enſuite cent hommes d'Infanterie dans la place, retourna à Anagni, & fit travailler aux fortifications de cette place, & à celles de Fruſolone, n'étant plus en état de réſiſter aux troupes du Pape après que le Duc d'Albe eut rappellé ſon armée. Colonna mit donc ſon Infanterie en garniſon dans les villes voiſines, dans Anagni, Fruſolone, Fumone, Aguto, Monte-fortino, Pratica, Giugliano, & Sonnino ; il ne garda auprès

près de lui que quatre compagnies, pour s'en ſervir en cas de beſoin, & les diſtribua dans Veruli & Alatri. Cependant la garniſon de Rocca-di-Papa étoit réduite aux dernieres extrêmités; ceux de Veletri la déſoloient tous les jours par quelques nouvelles hoſtilités: comme elle étoit trop éloignée pour recevoir des vivres & du ſecours de Colonna, elle fut contrainte de ſe rendre. Cette place eſt ſituée entre Anagni & Valmontone: Jean-Bâtiſte Conti, en quittant le parti de Philippe, avoit entraîné ces villes dans ſa defection, auſſi-bien que Cavi & Genazzano. HENRI II. 1557.

Tandis que les ennemis ſe tenoient dans leurs garniſons, Jean des Urſins profita de cette occaſion pour ſe mettre en campagne avec toutes ſes troupes. Il étoit à la tête de trois mille hommes d'Infanterie Italienne, de la Cavalerie du Pape, & de deux enſeignes de vieilles troupes Allemandes, arrivées depuis peu de Montalcino, il avoit outre cela ſix (1) piéces de canon. Avec toutes ces forces il mit le ſiége devant Monte-fortino, d'où Popoli avoit fait revenir peu de tems auparavant François Brancaccio, à la place duquel Colonna avoit mis Antoine de Piacenza, & Jean Ceccolella, qui étoit fort aimé dans la ville. Les habitans firent dans le commencement une vigoureuſe réſiſtance, & repouſſerent avec courage les troupes du Pape; Cecco Conti, fils de Jean-Bâtiſte, & George Terni furent tués. La diviſion s'étant miſe, comme il arrive ſouvent, entre la garniſon & les habitans, ceux-ci ſe rendirent à diſcrétion, & commirent par-là une grande imprudence: car les troupes du Pape s'étant reſſouvenu de la trahiſon que ces habitans avoient faite à ceux de Veletri, paſſerent tout au fil de l'épée, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe, & mirent même le feu à une égliſe, où les femmes & les enfans s'étoient réfugiés. Les habitans de Monte-fortino avoient quelque tems auparavant envoyé des députés à ceux de Veletri, pour les aſſûrer qu'ils étoient prêts de rendre au Pape l'obéïſſance qu'ils lui devoient: ſur leur parole on avoit fait partir la compagnie de Vicino des Urſins; mais les habitans lui dreſſerent une embuſcade, & la taillerent en piéces. Ce fut pour ſe venger de cette perfidie, que les vainqueurs les traiterent à la rigueur: la garniſon cependant reçut des conditions plus honorables; car elle ſortit de la ville avec ſes armes, enſeignes déployées, & tambour battant. Monte-fortino aſſiégé & pris par les troupes du Pape.

Jules des Urſins raſſuré par cet heureux ſuccès, mit pour la deuxiéme fois le ſiége devant Piglio, qu'il avoit déja attaquée ſans effet. Il s'imaginoit par cette conquête acquérir beaucoup de gloire, & qu'après la priſe de cette ville, Veruli, Alatro & Bauco, qui étoient dépourvûës de garniſon, ſe rendroient ſans aucune réſiſtance. Mais Marc-Antoine Colonna, qui s'apperçût de ſes deſſeins, comprit à quel danger les villes d'Anagni, de Ferentino, & de Fruſolone ſeroient expoſées, ſi les ennemis s'emparoient de Piglio. Il fit donc ſes efforts pour s'y oppoſer, & mit à cet effet George Dria dans Anagni, & prit lui-même enſuite la route d'Acuto, qui eſt une place fortifiée entre Piglio & Anagni. Piglio s'étend le long d'une vallée fort étroite: cette ville, du côté qui regarde Acuto, eſt défenduë par une Jules des Urſins aſſiége Piglio une deuxième fois.

(1) Les Editions de Patiſſon & de Drouart in fol. & 8. portent *ſept*.

HENRI II. 1557. une montagne dont les avenuës ſont rudes & difficiles : à l'oppoſite, elle eſt commandée par une colline fort haute, au bas de laquelle eſt un monticule. Les troupes du Pape ne pouvoient dreſſer ailleurs leurs batteries, ni dans un lieu plus avantageux : le même jour que des Urſins, Général des troupes du Pape, campa devant Piglio, M. Antoine Colonna s'empara de cette colline, dont l'accès étoit très-difficile, ſurprit un grand nombre des ennemis qui s'y croyoient en ſûreté, & les tailla en piéces. Cet échec fit peu d'impreſſion ſur des Urſins, qui s'imagina que les habitans des bourgades voiſines avoient formé cette entrepriſe, & y avoient aiſément réüſſi, par la connoiſſance qu'ils avoient du païs. Ainſi, ſans ſe déconcerter, il fit le lendemain ſommer Charles de Cuccaro de ſe rendre ; ce Capitaine commandoit dans la place avec ſa compagnie, & avec environ trois cens hommes des vaſſaux de Colonna : ſur ſon réfus le Général du Pape fit approcher ſept piéces de canon, & commença à battre la ville. Alors Colonna parut ſur la colline avec toutes ſes troupes, & qui ſembloient de loin encore plus nombreuſes qu'elles n'étoient en effet. Ce ſpectacle, qui encouragea extrêmement les aſſiégés, effraya & conſterna les troupes du Pape. On ne laiſſa pas néanmoins de recommencer les batteries, & même de faire bréche à la muraille ; mais Colonna ayant appris par Pompée Colonna & Mario d'Abenante, qu'il avoit envoyés dans la ville, que la place pouvoit encore ſe défendre, ſi elle recevoit du ſecours, il y fit entrer deux cens hommes d'élite, ſous la conduite du Capitaine Taſſo, Genois.

Levée de ce ſiége.

Le courage des aſſiégés, ranimé par ce ſecours, fit perdre à des Urſins l'eſpoir de ſe rendre maître de la ville : il fit donc le lendemain retirer le canon, chargea les Allemans de le conduire, & leva le ſiége. Les Colonna firent quelques tentatives pour ſurprendre l'artillerie ; mais la valeur des Allemans fit échoüer leur projet. Dès que le canon fût arrivé à Paliano, des Urſins retourna à Rome, ſans avoir entrepris autre choſe. Colonna voyant ſes forces augmentées des compagnies de Walter, que le Duc d'Albe venoit de lui envoyer, ayant outre cela deux compagnies d'Italiens, 150. hommes de Cavalerie, & ſept piéces de canon, ſortit d'Anagni, où il s'étoit retiré : il s'empara d'abord d'une tour, qui eſt au-deſſous de Paliano, & prit enſuite Gavignano par compoſition. Pour s'oppoſer à ſes progrès, Matthieu Stendardo marcha à ſa rencontre avec ſon Infanterie, & une partie de ſa Cavalerie : dès qu'il fût arrivé à Paleſtrina, il donna ordre à Leonard de la Rovere de prendre le devant avec 150. hommes de pied, & cent chevaux. Ce Capitaine ayant rencontré en chemin Pompée Colonna, que Marc-Antoine avoit auſſi envoyé de ſon côté, ils en vinrent aux mains. Le combat fut meurtrier : la Rovere étant aux priſes avec Vincent de Ligoro, y fut dangereuſement bleſſé par Jean-Bâtiſte de Regina. Cecco d'Urbino, ſon Lieutenant, y fut fait priſonnier par Gabriel Molez : douze Cavaliers & la plûpart de l'Infanterie eurent le même ſort. Ce qui reſtoit des troupes du Pape, ſe voyant dépourvû de Chefs, fit retraite. Du côté des ennemis, Antoine de Capoue fut tué, & quelques autres furent bleſſés. Stendardo, après la défaite de ſes gens, ſe retira à Valmontone, où

Echec que reçoivent les troupes du Pape.

où, après avoir laiſſé trois compagnies ſous la conduite de François Colonna, de Papirio Capizucchi, & d'Angelo de Spoleto, il revint avec ſon Infanterie à Paleſtrina. Marc-Antoine Colonna conduiſit auſſi-tôt ſon armée devant Valmontone, & le lendemain il fit avancer ſon canon du côté qui regarde Anagni; dès qu'on eût commencé la batterie, la garniſon ſe trouvant trop foible pour ſoutenir l'attaque des ennemis, fut obligée de ſe rendre. Il y avoit dans le camp ennemi des habitans de Montefortino, qui ne cherchoient qu'une occaſion de ſe venger; ils crurent la trouver dans la priſe de cette ville: ils entrerent ſur le ſoir dans la place, & tandis que le ſoldat étoit occupé au pillage, ils mirent le feu aux maiſons. Quelques ſoins que pût apporter Colonna pour éteindre cet incendie, la ville fut toute conſumée. HENRI II. 1557. Siége & priſe de Valmontone par les Eſpagnols.

Les ennemis menerent enſuite leur armée devant Paleſtrina. Stendardo, en partant pour Rome avec le reſte de ſa Cavalerie & de ſon Infanterie, avoit confié la défenſe de la ville & de la citadelle à cinq cens hommes, que Colonna avoit renvoyés de Valmontone, après leur avoir ôté leurs armes. A la premiere approche des ennemis, la citadelle ſe rendit; la ville fut miſe au pillage, & abandonnée aux ſoldats, & ſur-tout aux Allemans, fort avides de butin. Cependant comme le tems de la moiſſon approchoit, Colonna, ſuivant les ordres du Duc d'Albe, partit pour Paliano, afin de ravager la campagne, & de mettre le feu aux grains. Mais ayant appris, par ſes eſpions, que les ennemis ſe diſpoſoient à faire partir de Rome un grand convoi pour Paliano, qui devoit être eſcorté par deux cens hommes de Cavalerie, & par trois mille Suiſſes, que l'Evêque de Terracine avoit levés par ordre du Pape dans le Canton d'Underwalt, il en donna avis auſſi-tôt au Duc d'Albe. Il lui manda auſſi que ces Suiſſes étoient aux ordres de Wertz, jeune homme fort courageux & fort riche, mais peu au fait de la guerre. Le Duc d'Albe, ſuivant cet avis, envoya au ſecours de Colonna ſept compagnies d'Eſpagnols, autant d'Allemans de Feltz, avec quelques Gendarmes. La Cavalerie prit ſa route par Sora, ce qui fut cauſe qu'elle n'arriva pas à-tems; mais l'Infanterie Eſpagnole & Allemande, après avoir côtoyé le lac de Celano, paſſa par Capiſtrello, & de-là, tournant ſur la droite, deſcendit par la Serra de S. Antoine, par Filettino, & arriva dans une plaine vis-à-vis d'Anagni, où elle joignit Marc-Antoine Colonna. Ce Général ſe voyant appuyé de toutes ces troupes, s'avança ſans perdre de tems, & s'étant poſté avantageuſement, il ſe rendit maître du chemin par où les ennemis devoient arriver. Priſe & pillage de Paleſtrina.

Jules des Urſins & le Marquis de Monte-bello, Généraux des troupes du Pape, en furent bien-tôt informés: ils s'arrêterent entre Valmontone, Paliano & Segni, & afin d'être moins embaraſſés, ils renvoyerent à Rome une partie du convoi, & firent même reconduire à Segni toute leur artillerie. Ils commirent en cela une grande faute, comme l'évenement le fit voir; car s'ils prévoyoient qu'ils dûſſent combattre, à quel autre uſage plus important, reſervoient-ils leur canon? Le lendemain Colonna fit avancer ſon armée, & donna ordre à Feltz de s'approcher avec ſes troupes, de ſe poſter avantageuſement, & de dreſſer ſes batteries le plus près qu'il Bataille entre les Eſpagnols & les troupes du Pape.

HENRI II. 1557.

pourroit des ennemis. Feltz, ſuivant ces ordres, s'empara d'une éminence, dont la ſituation naturelle formoit une eſpece de retranchement du côté que les troupes du Pape devoient arriver; il y fit conduire enſuite du canon, mais avec beaucoup de peine, parce qu'il faloit traverſer un foſſé rempli d'eau. Salinas avec 400. Arquebuſiers Eſpagnols, ſe rendit maître auſſi d'une autre éminence, fort proche de celle où Feltz étoit poſté. Ceux-ci attirerent au combat les ennemis, qui s'étoient étendus de l'autre côté de la colline; on combattit au milieu de la vallée. Des Urſins s'en rendit d'abord le maître, par le moyen d'environ mille Italiens, qui combattirent avec beaucoup de valeur. Mais ce foible avantage, qui épuiſa ſes forces, fut de peu de durée; car Feltz étant ſurvenu avec ſes troupes, il l'en chaſſa preſqu'auſſi-tôt. Feltz, à qui ce ſuccès faiſoit eſpérer une plus grande victoire, envoya dire à Colonna, qui conduiſoit l'arriere-garde, de venir promptement à ſon ſecours avec la Cavalerie, parce que l'occaſion étoit ſi favorable, que s'ils en ſçavoient profiter, il y avoit lieu d'eſpérer que cette journée mettroit fin à la guerre. Colonna connut toute la difficulté de cette entrepriſe; il comprit qu'après être deſcendu dans la vallée, il faloit franchir le foſſé, & regagner la colline, ce qui ne ſe pouvoit faire ſans un extrême danger: il craignoit d'avoir un ſort pareil à celui de Pierre Strozzi, qui fut defait à Marciano, dans un lieu ſemblable. Comptant néanmoins ſur le courage de ſes troupes; & d'ailleurs vivement ſollicité par Feltz, il ſe diſpoſa au combat. Il partagea ſes troupes en quatre corps: il en mit deux, compoſés d'Infanterie, à la tête: les Eſpagnols, qui occupoient la pointe droite, étoient oppoſés aux Italiens; & les troupes de Feltz, qui étoient à la gauche, ſe trouvoient vis-à-vis des Suiſſes. Walter, avec les Suiſſes qu'il commandoit, formoit le troiſième corps, & avoit la garde de l'artillerie.

Défaite des troupes du Pape.

Les Généraux ennemis étoient campés de l'autre côté de la montagne: ayant laiſſé une forêt derriere eux, ils rangerent leurs troupes & en formerent deux corps. Les Italiens étoient dans le premier, & dans l'autre étoient les Suiſſes, que l'on avoit oppoſés aux Eſpagnols & aux Allemans: la Cavalerie étoit à la queuë de l'Infanterie, pour ſervir de corps de réſerve, & ſe porter dans le combat où il ſeroit néceſſaire. Les deux armées ainſi rangées s'attaquerent avec beaucoup de vigueur. Les Eſpagnols eurent de la peine à ſoutenir le premier effort des Italiens; mais Colonna étant venu à leur ſecours, & ayant fait tourner le canon contre la Cavalerie du Pape, les Italiens commencerent peu-à-peu à rompre leurs rangs & à lâcher pied. Les Eſpagnols au contraire ayant repris courage, revinrent à la charge avec plus de fureur, & firent reculer les Italiens, qui ne pouvoient leur reſiſter, parce qu'ils manquoient de poudre: ceux-ci eurent en même tems les Allemans ſur les bras. La Cavalerie du Pape, que le canon avoit déja miſe en déſordre, étant attaquée en flanc par celle de Colonna, les Italiens prirent alors la fuite, & ſe ſauverent dans la forêt voiſine. Il ne reſtoit plus que les Suiſſes, qui occupoient encore la colline. Gaſpard de Feltz les attaqua, du côté que les enfans perdus, poſtés au milieu de cette colline, formoient des rangs moins ſerrés; il les enfonça, les défit, & les con-

contraignit, après une assez vigoureuse resistance, à chercher, comme leurs compagnons, un azile dans la forêt. Le Marquis de Monte-bello voyant que la Cavalerie ne lui seroit d'aucun usage dans un endroit si resserré, & qu'elle étoit outre cela fort incommodée de l'artillerie des ennemis, marcha vers Segni, où l'on avoit déja envoyé le canon. Il arriva qu'en faisant sa retraite, il s'embaraſſa dans l'Infanterie qui avoit été défaite, & qui prenoit la fuite: ce nouveau désordre remplit les rangs de confusion; les Cuirassiers Suisses, qui étoient à l'arriere-garde, furent ceux qui resisterent le plus, & qui arrêterent le plus long-tems l'ennemi. Cependant, après un long combat, ils s'enfuirent ainsi que les autres, & il s'en sauva fort peu. Les Impériaux en firent quatre cens prisonniers, en tuerent un grand nombre, & leur prirent sept drapeaux. Jules des Ursins fit envain ses efforts pour rallier ses troupes, & les ramener à la charge; ayant été lui-même blessé dangereusement à la cuisse, il fut fait prisonnier. Du côté des vainqueurs il n'y eut presque personne de tué. Dominique de Massimo, Commandant de la Cavalerie, y fut blessé, avec quelques autres. Ceux qui se signalerent le plus en ce combat, furent Gaspard de Feltz, qui avoit conseillé à Colonna de donner bataille, George Madruce son Lieutenant, Salinas, Mosquera & Martin de Godoy. HENRI II. 1557.

Colonna fut d'avis de poursuivre sa victoire, & envoya Feltz avec ses troupes & trois piéces de canon, pour assiéger Rocca-di-Massimo. Cette place est bâtie sur le sommet d'une montagne inaccessible; elle aparte-noit à Jean des Ursins, qui y étoit pour la défendre, & qui la croyoit imprénable. Colonna alla lui-même ensuite à Segni, où les débris de l'armée du Pape s'étoient retirés, avec le Marquis de Monte-bello, la Cavalerie & le canon: il espéroit qu'après avoir pris cette place, & fait des dégâts dans son territoire, il s'empareroit aisément de Paliano, où commandoit Flaminio de Stabbia. Les Espagnols poursuivent leur victoire.

Feltz voyant qu'on ne pouvoit contraindre Jean des Ursins à rendre la place, ni l'emporter de force, parce qu'il étoit impossible d'en approcher le canon, eut recours à la ruse. Comme il étoit fort experimenté dans l'art militaire, & qu'il avoit fait son apprentissage sous le Marquis de Marignan, Général aussi rusé que brave, il joüa aux assiégés un tour de vieux Capitaine. Il investit tellement la place, que les assiégés ne pouvoient rien apprendre de ce qui se passoit dans son camp: il laissa ensuite son artillerie dans un lieu secret, & ayant fait mettre sur des roues plusieurs piéces de bois qui avoient la figure de canons, il les fit traîner à travers la forêt par quantité de bœufs & de bufles. Toute la vallée retentissoit du bruit des foüets, & des bêtes qui sembloient tirer ce fardeau avec beaucoup de peine, à cause de la difficulté des chemins. Les habitans & la garnison de Rocca-di-Massimo s'imaginant que réellement les ennemis faisoient approcher du canon, passerent de la confiance où ils étoient, au dernier désespoir, & demanderent à capituler: Jean des Ursins même, ayant pris des sûretés pour sa personne, sortit de la ville avec sept de ses principaux Capitaines, pour traiter des articles. N'ayant rien conclu, il Stratagême de Feltz, par lequel il s'empare de Rocca-di-Massimo.

HENRI II. 1557. demanda d'être renvoyé dans la place; ce qui lui fut accordé : mais on retint les autres Capitaines, parce que des Urſins, homme de peu d'eſprit, s'étoit contenté de prendre des ſûretés pour ſa perſonne, & n'avoit pas eu la précaution d'en demander pour ceux qui l'accompagnoient. Etant donc rentré dans la place, ſans ſes Officiers, il fit demander aux aſſiégeans la permiſſion d'aller trouver Colonna. Feltz la lui accorda, à condition qu'avant de partir il auroit une conférence avec lui. Des Urſins y conſentit. Mais étant dans le camp des ennemis, on ne le laiſſa point aller qu'il ne ſe fût engagé par écrit de rendre la ville aux conditions qu'il plairoit à Colonna d'impoſer. On le fit partir enſuite pour ſe rendre auprès de ce Général : la compagnie de ſoldats qui l'eſcorta avoit ordre de le conduire par le chemin le plus long ; Feltz pendant ce tems-là dépecha, par un chemin plus court, un courier à Colonna, pour lui mander ce qui s'étoit paſſé à l'égard de des Urſins, & lui conſeilla de ne lui accorder aucunes conditions honorables, puiſqu'il avoit eu l'imprudence de s'engager ſi témérairement. Ainſi des Urſins fut trompé trois fois par Feltz ; & Rocca-di-Maſſimo fut abandonnée à la diſcrétion de l'ennemi, qui la mit au pillage.

Le Duc de Guiſe préſente la bataille au Duc d'Albe, que celui-ci refuſe.

Colonna, ſuivant le plan qu'il avoit formé, alla camper auprès de Segni, & tandis que le Duc de Guiſe avoit ſon camp dans une plaine au-deſſous de Nereto, & de Corropoli, le Duc d'Albe étoit à Julia avec ſon armée; mais les chaleurs exceſſives, qui avoient rendu l'air de cette contrée très-mal-ſain, & la quantité de mouches & de moucherons dont ſon armée étoit incommodée, l'obligerent de décamper. S'étant donc emparé de Tortoretto, qui eſt ſitué dans un territoire très-fertile en pâturages, & très-commode à cauſe de ſes eaux, de ſes bois, & de la température de l'air, il alla camper vis-à-vis du Duc de Guiſe ſur les bords de la Librata. Cette demarche de l'ennemi donna lieu au Duc de Guiſe de paſſer le Tronto avec ſon armée, & de la conduire à Monte-brandone & à San-Benedetto dans les terres d'Aſcoli & de Ferme: ce fut-là qu'il préſenta la bataille au Duc d'Albe. Mais ce Général, qui ſçavoit que nous étions plus forts en Cavalerie, & qui d'ailleurs ne vouloit pas riſquer une action déciſive, refuſa toûjours le combat, & trouva plus à propos de vaincre ſans péril : le Duc de Guiſe ne pouvant l'engager au combat, fut contraint de s'éloigner. Sur ces entrefaites il arriva d'Eſpagne trois mille hommes d'Infanterie, ſous la conduite de Dom Ferdinand de Tolede, & mille de Sicile, ſous le commandement de D. Sanche de Londono. Le Duc d'Albe congédia les troupes qu'on avoit levées dans le Royaume, & ſur-tout celles qui avoient pour chef le Marquis de Torre-maggiore, tirées depuis peu de la terre d'Otrante.

Priſe & ſaccage d'Angarano par les Eſpagnols.

Les habitans de Civitella reçurent du Duc d'Albe les loüanges que méritoit le courage qu'ils avoient montré dans la défenſe de leur ville. Après en avoir été recompenſés par pluſieurs exemptions & privilèges, ce Général, accompagné du Marquis de Trivico, conduiſit ſon armée à Angarano. Il fit d'abord ſommer les habitans de ſe rendre; mais n'ayant reçu d'eux qu'une réponſe hautaine & injurieuſe, il fit dreſſer ſes batteries. Les aſſiégés

gés reconnurent auſſi-tôt la faute qu'ils avoient faite; mais le Duc d'Albe ne ſe laiſſa fléchir, ni par leur repentir, ni par leurs prieres: la ville fut priſe, pillée, & brûlée; on paſſa preſque tous les habitans au fil de l'épée, & il y en eut treize de pendus; Thomas de Jacuffo, entr'autres, ſubit ce ſupplice par une raiſon particuliere. Il avoit autrefois reproché à Aſcanio della Cornia la perfidie avec laquelle il avoit quitté le parti du Pape; celui-ci piqué de l'inſulte, lui promit de le faire pendre: il lui tint parole. Après la priſe de cette place, le Marquis de Trivico prit ſa route vers Maltignano, & s'empara en chemin de Rocca-di-morro, qui eſt à trois milles d'Aſcoli: il en fit ſauter les murailles par le moyen des mines. Il prit alors avec lui dix compagnies d'Italiens, deux cens chevaux, & du canon, & alla aſſiéger Filignano. Cette place, ſituée dans le territoire d'Aſcoli, eſt bâtie ſur une montagne eſcarpée, & reſſerrée entre deux autres montagnes: il n'y avoit pour toute défenſe que cinquante hommes de garniſon, les habitans s'étant enfuis. La garniſon ne laiſſa pas néanmoins de ſe défendre avec beaucoup de courage; mais elle fut enfin contrainte de ceder à la force. Le Marquis de Triviço les fit preſque tous paſſer au fil de l'épée, pour avoir oſé ſoutenir un ſiége dans une place ſi foible.

HENRI II. 1557.

Le Marquis de Trivico prend Rocca-di-morro & Filignano.

Cependant le Duc de Guiſe, étonné du progrès des ennemis, & irrité contre les Caraffes de ce qu'ils ne donnoient pas le ſecours qu'ils avoient promis, blâmoit ouvertement la conduite du Cardinal, ſon frere, qui les avoit crus trop légerement, & parloit fort ſouvent de retourner en France. Les Caraffes jugerent que ce départ ne pourroit que leur être très-préjudiciable; auſſi mirent-ils tout en uſage pour détourner ce Général d'un pareil deſſein: ils lui promirent de nouveaux ſecours, des vivres, du canon, de l'argent, & offrirent même de mettre leurs enfans en ôtage: en effet le Marquis de Cavi, fils du Duc de Paliano, fut donné en garde à François de Strozzi, qui le conduiſit au Roi de France. Mais Strozzi favoriſoit ſecretement l'ambition des Caraffes; car, à leur recommandation, le Pape venoit d'honorer Laurent, ſon frere, d'un chapeau de Cardinal. Sur ces entrefaites le Duc de Guiſe reçut ordre du Roi de reſter en Italie, & d'obéir au Pape en tout ce qu'il lui commanderoit. Les eſprits s'étant par-là reconciliés en quelque façon, le Duc de Guiſe prit la route de Macerata. Ce Général eſpéroit de faire quelques grands exploits, & croyoit qu'il y alloit de la gloire du Roi & de la ſienne: il fit revenir à cet effet les Suiſſes & les Gaſcons qu'il avoit envoyés au Duc de Ferrare, ſon beau-pere. Ce Prince ſe voyant privé de ce ſecours, ne ſongea qu'à la défenſe de ſes Etats, & diſtribua ce qui lui reſtoit de troupes dans les garniſons de Modene, de Reggio, & de Carpi, pour les rafraîchir, & les délaſſer des longues fatigues qu'elles avoient eſſuyées durant les grandes chaleurs de cet Eté. D'un autre côté, le Marquis de Peſcaire, qui étoit reſté dans Foſſano, comme s'il y eût été aſſiégé, & qui n'avoit pû ſe joindre à Madruce, ni aux Allemans qui revenoient de Milan, ſaiſit cette occaſion pour ſortir de ſa retraite: Il ſe mit à la tête de l'Infanterie, & après avoir laiſſé à Foſſano la Cavalerie, ſous la conduite de Céſar Maggi, il prit la route la plus longue

Mécontentement du Duc de Guiſe contre les Caraffes.

Le Marquis de Peſcaire ravage l'Etat de Ferrare.

HENRI II. 1557. & la plus difficile par Nice de la Paille & par le Montferrat (1), & paſſa le Pô auprès de Guaſtalla. Il partit de-là avec huit cens Allemans, nouvellement levés par les ordres du Cardinal de Trente; & pour ſe venger des dégâts qu'Alfonſe avoit faits dans le païs de Correggio, il ravagea à ſon arrivée les campagnes de Briſiello & de Carpi, & y mit tout à feu & à ſang; il continua ſes violences dans le territoire de Modene & de Reggio, où il fit un grand butin; ſes courſes avoient plus l'air de brigandage que de guerre. Sandé reçut ordre en ce tems-là de ſe joindre à lui, avec les troupes qu'il commandoit dans la Toſcane.

Conduite du Duc de Florence.

Cependant le Duc de Florence, pour ſervir le juſte reſſentiment du Roi Philippe, aſſembla ſes troupes à Peſcia, & y fit venir du canon de la ville de Piſe: il décampa enſuite de Barga, dans le deſſein d'aller à Carfagnana, ville ſituée ſur les frontieres des Etats du Duc de Ferrare, & de mettre le ſiége devant Caſtel-nuovo, qui apartenoit à ce Prince. Mais il reçut un contre-ordre de la part du Duc d'Albe, qui lui envoya Dom Sanche de Leyva, pour lui dire d'entrer dans la campagne de Rome. On connut, par la lenteur avec laquelle il s'acquitta de cette commiſſion, qu'il vouloit montrer d'un côté une entiere deference aux Miniſtres de Philippe, & que néanmoins, en faiſant la guerre aux ennemis de ce Prince, il ne vouloit pas s'en faire des ennemis particuliers. Cependant le Duc de Guiſe, qui étoit à Macerata, craignant que le Duc d'Albe, qui s'étoit rendu maître de Maltignano, ne mît le ſiége devant Aſcoli, envoya Cipierre dans cette place, avec quatre cornettes de Cavalerie, ſept compagnies de Gaſcons, & du canon qui avoit été endommagé au ſiége de Civitella. Jean-Antoine Tiraldo étoit dans Aſcoli avec douze compagnies d'Italiens, qu'il avoit levés dans cette contrée, & à la tête deſquels il s'étoit emparé de Campli: le ſecours ne fut pas inutile; car le Duc d'Albe y étant arrivé, on commença par quelques eſcarmouches. Une partie de la garniſon, qui s'étoit embuſquée dans les vignes qui ſont autour de la ville, & poſtée dans des endroits avantageux, & fortifiés par une eſpece de retranchement, étant ſortie de ſon embuſcade, le Duc d'Albe, qui étoit venu reconnoître la place avec trois mille Eſpagnols & une partie de la Cavalerie, gagna une éminence qui regarde la ville, d'où il envoya quelques Arquebuſiers & de la Cavalerie légere, pour harceler nos troupes. On ſe battit long-tems ſur les bords du Verde, vulgairement appellé Marino, & la victoire fut balancée. Enfin les troupes du Pape ſe retirerent dans le chemin de Civitella, & paſſerent ſur le pont de la Caſtellana. Cette riviere de ce côté-là lave les murs de la ville, & ſe va perdre dans le Tronto, qui paſſe de l'autre côté; de ſorte qu'Aſcoli, preſqu'environnée de ces deux ri-

Action près d'Aſcoli entre les Eſpagnols & les François, à l'avantage des premiers.

(1) Il y a dans le texte *per Niceam & Provincia montes*; ce qui d'abord paroît ſignifier, par *Nice & par les montagnes de Provence.* Mais quelle route le Marquis de Peſcaire auroit-il priſe, pour ſe rendre de Foſſano à Guaſtalla? Cela ne ſe peut comprendre: il auroit préciſément tourné le dos au lieu où il vouloit ſe rendre. C'eſt ce qui fait juger que *Nicea* n'eſt point en cet endroit Nice, ville maritime; mais *Nizza*, ou Nice de la Paille dans le Montferrat: en ce cas il n'y a aucune difficulté. *Provincia montes*, ce ſont les montagnes du païs de *Nizza*, c'eſt-à-dire le Montferrat.

Digitized by Google

rivieres, paroît une eſpece de péninſule. Les ennemis les y pourſuivirent auſſi-tôt ; mais le canon de la citadelle, qui commande le pont, les incommoda fort dans leur pourſuite : le combat fut ſanglant & très-meurtrier, & eut l'air d'une bataille, ſelon le témoignage même du Duc d'Albe, & des Hiſtoriens Eſpagnols. Chaque parti perdit plus de deux cens hommes ; mais ſi on les en doit croire, nous y fimes une plus grande perte qu'eux. Roch de Chaſtaigner de la Rochepozay y fut fait priſonnier. Cet Officier fit en cette journée tout ce qu'on peut attendre d'un grand Capitaine, & ſe rendit auſſi eſtimable par ſa valeur, qu'il l'étoit déja par ſa naiſſance. HENRI II. 1557.

Les habitans d'Aſcoli, épouvantés de cet échec, craignirent que la ville ne fût emportée d'aſſaut, & quoique les François fiſſent tous leurs efforts pour les raſſurer, ils ne laiſſerent pas de faire ſortir de la ville, par la porte Romaine, leurs femmes, leurs enfans, & leurs effets les plus précieux. Le Duc d'Albe voyant qu'il étoit comme impoſſible d'emporter cette place en peu de jours, & que d'ailleurs le Duc de Guiſe n'étoit pas ſi éloigné qu'il ne la pût ſecourir, reprit le chemin de Maltignano. Ce Général trouva qu'il auroit aſſez fait, s'il pouvoit chaſſer les François du Royaume, & contraindre le Pape à recevoir la paix, après avoir porté la guerre dans les terres de l'Egliſe, ſans péril & ſans effuſion de ſang. Le Duc de Guiſe, d'un autre côté, quoique fâché de n'avoir pas reçu le ſecours des Caraffes, & de n'avoir rien fait d'éclatant dans cette guerre, croyoit cependant n'avoir pas tout-à-fait perdu ſon tems dans le Royaume de Naples, puiſqu'il avoit obligé le Duc d'Albe d'employer toutes ſes forces à en défendre les frontieres.

Le Duc de Guiſe ſe rend à Rome.

Dès que la nouvelle de la défaite des Suiſſes fût venuë juſqu'au Pape, & que ce Pontife eût appris que Segni étoit preſſé de plus en plus, & que les ennemis, après s'être emparés de tous les paſſages, avoient reduit Paliano à une extrême diſette de vivres, il manda au Duc de Guiſe de ſe rendre à Rome. Ce Prince, ſuivant ces ordres, prit ſa route par le Duché de Spoleto, vint à Tivoli, & de-là diſtribua ſon armée dans les places voiſines. Le Duc d'Albe cependant, qui craignit que l'arrivée du Duc de Guiſe n'arrêtât les progrès de Colonna, laiſſa le Marquis de Trivico dans l'Abruzze avec des forces aſſez conſidérables, & arriva au commencement du mois d'Août à Popoli, où le Seigneur du lieu le reçut fort honorablement. Il diviſa enſuite ſon armée en pluſieurs corps, pour être moins embaraſſé dans ſa marche ; & après avoir côtoyé le lac de Celano, il deſcendit dans la vallée d'Orvieto, & arriva à Bauco, le 14. du même mois. Ce Général aſſembla toutes ſes forces à Sora, & donna ordre au Marquis de Santa-fiore, & à Cornia, de prendre le devant, & d'aller au ſecours de Colonna, qui aſſiégeoit Segni ; mais Colonna, qui vouloit avoir ſeul la gloire de prendre la place, prévint le ſecours qu'on lui envoyoit.

Priſe de Segni par Colonna.

Dès qu'il eût appris les préparatifs que faiſoit le Duc d'Albe, il redoubla ſes efforts, & fit battre la place pendant trois jours. Cependant la poudre lui ayant manqué, il demeura deux jours à ne rien faire ; mais en ayant fait venir d'Anagni, il recommença à faire tirer ſes batteries. Il ſe

diſpo-

HENRI II. 1557. diſpoſoit à donner l'aſſaut, lorſqu'il apprit que les aſſiégés avoient creuſé un grand foſſé derriere la bréche, où ils avoient mis des matières combuſtibles, & des feux d'artifice. Ils avoient formé outre cela des retranchemens de part & d'autre, & avoient placé ſix piéces de canon de chaque côté: Après que le canon & les feux d'artifice auroient fait leur effet, cent Cuiraſſiers devoient charger les aſſaillans. Quoique cet avis lui cauſât beaucoup d'inquiétude, il ſe prépara cependant à livrer l'aſſaut, & ordonna aux Allemans d'y monter les premiers. Mais les Eſpagnols, piqués de ce qu'on les privoit d'un honneur qu'ils croyoient leur apartenir, eſcaladerent les bréches ſur le déclin du jour, ſans attendre l'ordre des Chefs: ils ne furent pas plutôt arrivés au haut de la muraille, qu'ils reconnurent leur faute. Ils prirent néanmoins une réſolution conforme au danger où ils ſe trouvoient: ils pouſſerent un grand cri, ſuivant la coûtume, comme s'ils euſſent voulu s'élancer dans le foſſé; les aſſiégés en même tems tirerent le canon, & allumerent les feux d'artifice, qui ſe conſumerent ſans effet. Les Eſpagnols ſe jetterent auſſi-tôt dans la ville, & ils furent bien-tôt ſuivis des Allemans. Dans un moment cette ville ſi riche fut pillée, ſaccagée & brûlée. Le ſoldat, le citoyen, tout fut paſſé au fil de l'épée. Il étoit venu un grand nombre de femmes des villes voiſines, comme d'Anagni, de Veruli, de Ferentino, & d'Alatri, & elles s'étoient retirées dans Segni, comme dans un lieu de ſûreté. Après la priſe de la ville, elles ſe refugierent dans des Couvens de Religieuſes: mais, ni elles, ni les Religieuſes, ne furent point à couvert de la brutalité & de la fureur du ſoldat. Tout ce qu'on put ſauver de l'incendie, fut une petite partie des vivres, avec quatorze piéces de canon qu'on envoya à Anagni. Le deſordre & la cruauté y furent pouſſés à un tel excès, qu'on dit que Colonna même, qui avoit taché de reprimer le ſoldat effrené, eut horreur d'un ſpectacle ſi affreux.

Fureur des troupes de Colonna.

Le Pape fut très-affligé de la ruine de cette ville. Alexandre André dit, que ce Pontife en conçut une douleur exceſſive, & qu'il déplora ce malheur en plein Conſiſtoire. Le même Hiſtorien ajoûte que, comme il croyoit que les Eſpagnols ſe rendroient bien-tôt maîtres de Paliano & du Vatican même, & qu'ils le traiteroient avec la même cruauté, il prononça ces paroles: *Je ſouhaite être uni avec Jeſus-Chriſt, & j'attens avec courage la couronne du martyre*; comme s'il eût été queſtion dans cette affaire de la cauſe de Dieu, & comme ſi l'ambition & la témérité de ſa famille n'euſſent pas été le flambeau de cette guerre, & la ſeule cauſe du péril où il ſe voyoit expoſé.

Frayeur que le Pape en conçoit.

Colonna, après la priſe de Segni, alla camper à Paliano, & mit ſon armée en garniſon à Ponte-di-ſacco, entre Segni & Valmontone: il en avertit auſſi-tôt le Duc d'Albe, qui donna ordre à ſes troupes de ſe joindre à celles de Colonna. Sur ces entrefaites Alexandre Placidi arriva au camp de la part du Cardinal de Santa-fiore, pour négocier quelque accommodement: il avoit cependant des ordres ſecrets d'avertir le Duc d'Albe de la déroute des François auprès de S. Quentin en Vermandois, afin qu'il traitât avec le Pape à des conditions plus avantageuſes.

Tan-

Tandis qu'on conteſtoit touchant les articles, le Duc d'Albe envoya ſecretement à Rome les Capitaines Moſquera, & Palazio, avec ordre de conſiderer exactement les endroits, par où l'on pourroit entrer plus aiſément dans la ville. Ils rapporterent à leur retour, qu'en approchant du canon de la grande porte, & en faiſant ſauter les gonds & les ſerrures, on pourroit très-facilement entrer dans Rome. Le Duc d'Albe, qui prétendoit contraindre le Pape à traiter à des conditions raiſonnables, vouloit faire la paix dans Rome même. Placidi ſe retira donc, ſans rien conclure, & dès qu'il fût parti, le Duc d'Albe ſe mit de grand matin en campagne avec ſon armée, & arriva ſur le midi à Colonna, où il fit repaître ſes troupes, & paſſa le reſte de la journée. Sur le ſoir il fit appeller les Capitaines, & leur dit, qu'il alloit dans une ville amie, où il étoit appellé par des amis: il leur fit en même tems promettre que, quand ils y ſeroient arrivés, ils défendroient à leurs ſoldats de faire aucune violence, & leur ordonneroient d'attendre, pour entrer dans la ville, les ordres de leurs Officiers, & que les logemens fuſſent préparés. Après ces précautions, il fit laiſſer tout le bagage, & ordonna que chacun mît une chemiſe blanche ſur ſes armes; il fit enſuite partir ſon armée vers la ſeconde veille de la nuit. Elle marchoit dans cet ordre: le Duc d'Albe étoit à la tête avec la Cavalerie légere; l'Infanterie Eſpagnole & Allemande venoit enſuite, & les Gendarmes formoient l'arriere-garde. La nuit étoit ſi ſombre & ſi pluvieuſe, qu'ils marcherent ſans être découverts, & ſe trouverent vers le point du jour, vis-à-vis des murs de la ville. Le Duc d'Albe cependant, qui craignoit que le Duc de Guiſe ne fût parti lui-même de Monte-rotondo, & ne ſe fût rendu à Rome, ou qu'il n'eût fait entrer dans la ville une partie des troupes qui étoient à Tivoli, envoya la même nuit une compagnie de Cavalerie d'élite, avec mille Arquebuſiers, pour s'emparer des chemins par où ces troupes pouvoient paſſer.

HENRI II. 1557.

Entrepriſe du Duc d'Albe pour ſe rendre maître de Rome.

Placidi, qui étoit déja arrivé à Rome, rapporta au Cardinal Caraffe, que tandis qu'il étoit en chemin, il avoit vû l'armée ennemie en campagne; mais qu'il ne pouvoit ſçavoir la route qu'elle prenoit. Ce Cardinal, craignant que le Duc d'Albe n'allât à Tivoli avec toutes ſes troupes, pour y ſurprendre la Cavalerie Françoiſe, en quoi conſiſtoit la plus grande partie de nos forces, fit avertir promptement les nôtres du péril où ils étoient, & leur conſeilla d'aller joindre l'armée, qui étoit alors diſperſée dans pluſieurs villes. Pour lui, qui avoit lieu de ſe défier du peuple Romain, & qui ſçavoit que la Nobleſſe favoriſoit ſecretement le parti des Colonna, il ne voulut jamais permettre que le peuple prît les armes, dans la crainte qu'une multitude légere & inconſtante ne tournât contre le Pape & les Caraffes ces mêmes armes qu'elle auroit priſes pour leur défenſe. Il ſe contenta donc de viſiter pendant la nuit, à la clarté des flambeaux, les endroits de la ville les plus foibles. Mais il arriva fort à propos qu'Aſcanio della Cornia, à qui le Duc d'Albe avoit donné ordre de prendre les devans, rencontra trois heures avant le jour quatre Cavaliers, qui étoient ſortis de Rome pour faire quelque butin, & qui n'avoient aucune connoiſſance de leur entrepriſe. Ce qui fit conjecturer à ce Capitaine, qu'on avoit en-

Le Cardinal Caraffe prend le change ſur les deſſeins des Eſpagnols.

HENRI II. 1557. voyé ces Cavaliers pour reconnoître l'ennemi, & que l'entrepriſe étoit découverte. Il fit faire alte à ſes troupes, en attendant l'arrivée du Duc d'Albe, & qu'on eût apporté les échelles. On apprit auſſi que Strozzi, qui étoit à Tivoli, en étoit parti ſur le ſoir, avec quatre cens chevaux, & dix compagnies de Gaſcons; mais on n'avoit point de nouvelles de ceux que le Duc d'Albe avoit envoyés pour ſurprendre les nôtres, parce qu'ils s'étoient égarés pendant la nuit, pour n'avoir pas eu de bons guides.

Le projet du Duc d'Albe échoue. Le Duc d'Albe étoit dans de grandes inquiétudes: le jour commençoit à paroître, & Feltz, qui devoit conduire le canon, n'étoit pas encore arrivé. D'ailleurs, ce Duc ne s'appercevant d'aucun trouble dans la ville, & ne voyant point de ſoldats ſur les murailles, s'imagina qu'ils étoient dans la ville tous rangés en bataille, & que ſon entrepriſe étoit éventée. Ainſi, comme il étoit trop prudent pour riſquer un combat, où, ſi la fortune lui eût été contraire, il eût hazardé ſa réputation, & ſe fût expoſé à ruiner ſes affaires, qui étoient en bon état, il fit peu-à-peu défiler ſes troupes, & les ayant enſuite fait repoſer dans une plaine, il les ramena à Colonna.

Jugemens divers ſur cette affaire. Tel fut le ſuccès de l'entrepriſe du 26. d'Août, par laquelle le Duc d'Albe eſpéroit s'emparer de Rome. Quelques-uns racontent différemment le fait: ils diſent, que le Duc d'Albe n'avoit d'autre deſſein que de faire peur au Pape, pour l'obliger à recevoir des conditions plus raiſonnables, & que ce Général ne voulut pas en venir à la force, parce que les Allemans, qui ſe reſſouvenoient encore du pillage de Segni, n'aſpiroient qu'au butin; car ſi une fois on eût forcé les portes, il auroit été impoſſible aux Capitaines d'arrêter la fureur du ſoldat, & de ſauver la ville du pillage.

D'autres croyent que cette entrepriſe ſe fit de concert avec le Pape, qui cherchoit un prétexte ſpécieux pour abandonner le parti François. Dégoûté de cette guerre, il avoit déja donné des marques de ſa mauvaiſe diſpoſition à notre égard. On rapporte même à ce ſujet, que quand il eut appris le nouveau traité fait entre le Roi & le Cardinal Caraffe, il ne put s'empêcher de dire, que les loix des amis étoient bien dures, & que s'il eût voulu traiter avec un Roi ennemi, il l'auroit fait à des conditions plus avantageuſes. Il eſt cependant plus vraiſemblable que le Duc avoit deſſein de ſe rendre maître de Rome; parce qu'il eſpéroit la trouver dépourvûë de gens de guerre, & pleine de diviſions, cauſées par la haine que le peuple portoit aux Caraffes. Colonna même s'étoit perſuadé (& il l'avoit fait entendre au Duc d'Albe) que le peuple ſe révolteroit à la vûë de l'armée, & qu'animé contre le Pape & ſes créatures, il recevroit les ennemis dans la ville.

Le Duc de Guiſe retourne en France. Le Roi donna ordre en ce tems-là au Duc de Guiſe de revenir en France; & après avoir renvoyé les ôtages, il laiſſa la liberté au Pape de prendre le parti qu'il jugeroit le plus convenable à ſes intérêts. Le Duc de Guiſe pria donc le Pape de trouver bon qu'il retournât en France: le S. Pere n'y voulut point conſentir; mais le Duc lui dit que les affaires du Roi demandoient ſa préſence. Enfin après beaucoup de conteſtations vives & de paroles

Reproches

roles amères, on dit que ce Pontife, oubliant les obligations qu'il avoit au Roi & au Duc de Guiſe, reprocha à ce Général d'avoir peu fait dans cette guerre pour les intérêts de ſon maître, très-peu pour ceux de l'Egliſe, & bien moins encore pour ſa gloire particuliere. HENRI II. 1557. que lui fait le Pape.

Le Duc d'Albe, à ſon arrivée à Colonna, diſtribua ſon armée dans Alatri, Veruli, & Bauco, qui ſont des places voiſines. Il alla enſuite à Genazzano, dans le deſſein de mettre le ſiége devant Paliano, qui avoit donné occaſion à cette guerre. Mais tandis qu'on s'y préparoit, le Duc eut pluſieurs conférences avec le Cardinal Caraffe, tant à Paleſtrina, qu'à Cavi, ville ſituée entre Paleſtrina & Genazzano. Enfin la paix fut concluë par les ſoins du Duc de Florence, & par l'entremiſe d'Averardo de Medicis & des Cardinaux de Santa-fiore & Vitellozzo. Il fut arrêté que le Duc d'Albe, au nom du Roi d'Eſpagne, feroit ſes ſoûmiſſions au Pape, & que pareillement Sa Sainteté accorderoit à Sa Majeſté Catholique ſon amitié & renonceroit à l'alliance des François: Que le Roi lui remettroit cent places, dont il s'étoit rendu maître dans cette guerre, après qu'il en auroit fait abattre les fortifications: Qu'il lui reſtitueroit auſſi les biens uſurpés & confiſqués: Que de part & d'autre il ne ſeroit plus fait mention des injures, des offenſes, & des pertes que la guerre avoit occaſionnées: Qu'on n'inquiéteroit perſonne, pour avoir porté les armes pour l'un ou pour l'autre parti: Que Paliano, dans l'état où il étoit alors, ſeroit mis en ſequeſtre entre les mains de Jean-Bernardin Carbone, parent des Caraffes, qui donneroit ſa parole, de le garder avec une garniſon de huit cens hommes, & de ne le remettre à qui que ce fût, juſqu'à ce que les parties, d'un commun accord, en euſſent décidé autrement. Ce traité fut fait & rendu public à Cavi le 14. de Septembre. Mais le même jour, & au même lieu, on en fit un autre ſecretement, par lequel on convint que Jean Caraffe, au lieu de Paliano, recevroit en échange ce que jugeroit à propos le Sénat de Veniſe, qui s'étoit rendu arbitre dans ce différend. On demeura d'accord que Roſſano, ville fort riche, lui ſeroit accordée avec titre de Principauté: Qu'après que Jean Caraffe l'auroit reçûë, le ſequeſtre ceſſeroit, & que Paliano ſeroit raſé: Que Caraffe cederoit au Roi d'Eſpagne tous les droits qu'il avoit ſur cette place, & que ce Prince les pourroit tranſporter à qui bon lui ſembleroit, pourvû qu'il ne fût ni excommunié, ni ennemi declaré du Pape; ce qui fut ajoûté pour exclure Marc-Antoine Colonna, dont on ne fit point mention, non plus que du Comte de Bagno. Au reſte, le Duc d'Albe crut devoir accorder cet article à un vieillard chagrin & intraitable, tel qu'étoit le Pape, & qui, ſelon les apparences, n'avoit pas long-tems à vivre; dans l'idée qu'après ſa mort, Philippe pourroit à ſon gré diſpoſer de Paliano. Traité de paix entre le Pape & le Roi d'Eſpagne.

La même nuit que le traité fut conclu, le Tibre ſe déborda ſi extraordinairement, qu'il entraîna preſque tous ſes ponts, abattit quantité de maiſons & d'égliſes, & ébranla même les baſtions du château Saint-Ange. La ville de Rome ſembloit floter dans l'eau. Il perit dans la ville une grande quantité de bœufs, de chevaux, d'ânes, & de beſtiaux de toute eſpece. Débordement des eaux du Tibre à Rome.

Henri II. 1557. Le peuple, qui habite les endroits les plus bas, ſe ſauva à peine ſur des bateaux, qu'on fit venir à la hâte. On perdit par cette inondation une grande quantité de marchandiſes, de meubles précieux, de grains, de vins, & d'autres effets; enſorte que le dommage fut eſtimé de plus d'un million d'écus d'or. L'Arne s'enfla pareillement à Florence, par deux jours de pluye continuelle, & cette riviere étant ſortie de ſon lit ordinaire, fit de grands ravages. Depuis une eſpece de déluge, arrivé 224. ans auparavant, & qui avoit preſque ſubmergé la ville, il n'y avoit pas de mémoire d'une pareille inondation. Il en arriva autant à Mugello & à Caſentino; la violence des eaux ayant entraîné les moulins, les vivres furent pendant quelques jours d'une cherté exceſſive; mais comme la paix venoit d'être concluë, on en fit venir de Tivoli à Rome, & de Piſe à Florence. Nous ne fumes pas non plus exemts de ces inondations: il y eut en Languedoc, le 9. de Septembre, de grands tonnerres, ſuivis d'éclairs & de pluyes extraordinaires, qui ſubmergerent à Nîmes preſque entierement ces magnifiques monumens de l'antiquité, dont on voit encore les reſtes avec admiration, & remplirent la ville de ruines & de démolitions. Le même déſaſtre ſe fit ſentir cette année en pluſieurs endroits de l'Europe; & comme par une conſpiration ſecrete des Cieux, il en arriva autant dans les climats de l'Aſie les plus éloignés. En effet à la Chine, dans la Province de Xanſi ou Chan-ſi, il tomba du haut des montagnes des torrens ſi impétueux, cauſés par les pluyes, qu'ils ſubmergerent ſept villes & quantité de bourgades, firent périr les hommes & les beſtiaux, & formerent un lac, qui, de ſa forme, s'appelle encore aujourd'hui le Lac rond: il ne reſta d'une ſi grande déſolation qu'un ſeul enfant, qu'on trouva vivant ſur le tronc d'un arbre, préſervé par une faveur ſinguliere de la fortune.

Inondation de la ville de Florence, par les eaux de l'Arne.

Autre en Languedoc, cauſée par de grandes pluyes.

Le Duc d'Albe, dès que le traité fût conclu, en donna les articles à l'Evêque d'Aquila, pour les porter au Roi d'Eſpagne; & après avoir envoyé à Rome Fréderic ſon fils, il partit lui-même pour s'y rendre & faire ſes ſoûmiſſions au Saint Pere, comme on en étoit convenu. Il arriva ſur le ſoir dans cette ville, & le lendemain il rendit ſes reſpects au Pape. Ce Général reſta à Rome trois jours, pendant leſquels on fit de grandes réjoüiſſances au ſujet de la paix. De-là il partit pour Naples, où, après avoir mis ordre aux affaires, il laiſſa trois compagnies d'Allemans, ſous la conduite de Ferdinand de Lodrone, frere d'Alberic, qui avoit ſuccedé à Walter, mort depuis peu. Il fit embarquer enſuite le reſte de ſes troupes à Gaïete, dans le deſſein de faire la guerre au Duc de Ferrare, qui aſſiégeoit Correggio: il avoit réſolu de les aller joindre inceſſamment à Genes, mais une tempête qui le ſurprit en chemin, fit qu'il s'y rendit un peu tard. De Genes il ſe retira à Milan, parce que l'hiver approchoit. Pour le Duc de Guiſe, il fit embarquer ſes troupes à Civita-vecchia, prit la poſte, & revint en France.

Le Duc d'Albe, après avoir ſalué le Pape, part pour faire la guerre au Duc de Ferrare.

*Fin du dix-huitième Livre.*

HIS-

Digitized by Google

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE DIX-NEUVIÉME.*

### SOMMAIRE.

*ON ôte au Cardinal de Trente le gouvernement du Milanez. Jean de Figueroa eſt mis à ſa place, au préjudice du Marquis de Peſcaire. Le Roi d'Eſpagne tourne ſes armes contre le Duc de Ferrare, & Octavio Farneſe eſt chargé de la conduite de cette guerre. Les Sienois, qui étoient encore dans les intérêts de la France, étant reduits à la derniere extrémité, & manquant de tout, remettent entre les mains des François, Montalcino & leurs autres places. Albert de Brandebourg, qui avoit fait trembler l'Allemagne, meurt dans un état pauvre & mépriſable. Décret de la Diéte de Ratisbonne. L'affaire de la poſſeſſion de Catzenelnbogen eſt enfin accommodée à Francfort. On arrête dans l'aſſemblée de Worms, que ceux de la Confeſſion d'Augsbourg ſeulement joüiront du bénéfice de la paix, à l'excluſion des autres Proteſtans. Origine de la guerre de Brême, allumée par l'Archévêque Chriſtophle. Marie Reine d'Angleterre, à la ſollicitation de Philippe ſon mari, declare la guerre à la France. Dans le même tems la Régente d'Ecoſſe la declare à la Reine d'Angleterre. Les Ambaſſadeurs d'Ecoſſe viennent en France, pour aſſiſter à la célébration du mariage de leur Reine avec le Dauphin. Guerre ſur la frontiere de Flandre. Les ennemis paroiſſent à l'improviſte devant Saint-Quentin, que Gaſpard de Coligny, Gouverneur de la Province, s'étoit chargé de défendre. Anne de Montmorency fait entrer quelques troupes dans la place, ſous la conduite de d'Andelot, frere de Coligny. Le Connétable eſt entierement défait dans ſa retraite. Il eſt fait priſonnier avec la plûpart des Seigneurs qui l'accompagnoient. Priſe de Saint-Quentin, malgré la vigoureuſe réſiſtance des aſſiégés. Reddition du Câtelet, & de Han. On tente inutilement de ſurprendre Chauny. Mort de Ferdinand de Gonzague; ſon caractère, & ſes mœurs. Expédition de Nicolas Polleville à la ſollicitation du Duc de Savoye. Le Duc de Guiſe vient trouver le Roi à Saint-Germain. Emotion populaire à Paris, cauſée par une aſſemblée clandeſtine des Proteſtans, devant la maiſon de Bertomier. On en punit quelques-uns du dernier ſupplice. Edit contre les mariages clandeſtins. Loi très-ſévere contre les meres qui ſe défont de leurs enfans, pour cacher leur crime. Ordonnance touchant les Evêques & les Curés. Edit touchant les Préſidiaux, & leur Juriſdiction. Mort d'Hommes illuſtres, de Jean-Bâtiſte Ramuſio, de Nicolas Tartalea de*

*Breſſe, de Pierre Nannius, de Vitus Amerbach, & de Salomon Macrin. Nouvelle eſpece de maladie qui ravage l'Eſpagne, & qui pénètre en Italie.*

## AUTEURS

### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*Jean-Bâtiſte Adriani, François Rabutin, Mémoires Manuſcrits de Gaſpard de Coligny, Mémoires Manuſcrits de Florimond-Rob. du Freſne, Joachim Camerarius, Julien Goſſelin, Actes du Parlement de Paris, Eloi Thoré.*

HENRI II. 1557. Affaires d'Italie.

DES évenemens ſi malheureux mirent non ſeulement des bornes à la proſperité des armes Françoiſes en Italie, mais les affaires du Roi Philippe, qui peu de tems auparavant y étoient en fort mauvais état, prirent une nouvelle face, & ſe rétablirent entierement. Voici quelle étoit leur ſituation dans le Milanez. Le Marquis de Peſcaire, après avoir perdu Valfenieres & Chieraſco, n'oſoit ſortir de Foſſano, & ſe trouvoit obligé d'y conſumer tous les vivres, ſans pouvoir obtenir aucun ſecours du Duc de Florence. Ce Général enfermé, pour ainſi dire, au milieu d'un païs ennemi, étoit enfin ſorti de cette place, & ſon départ avoit eu bien moins l'air d'une marche que d'une fuite; la Cavalerie qu'il y laiſſa, demeura alors comme aſſiégée par Briſſac. Pour comble de malheur, la méſintelligence ſe mit entre les Miniſtres de Philippe, jaloux les uns des autres. Comme Jean de Luna & François Taverne avoient depuis peu fait des plaintes à l'Empereur de Ferdinand de Gonzague, il arriva de même que Caſtaldo & Jerôme de Correggio (1) firent des plaintes à Philippe, au ſujet de l'avarice que le Cardinal de Trente faiſoit paroître dans ſa manière de gouverner.

Le miniſtère du Cardinal de Trente eſt taxé d'une ſordide économie.

Ces reproches étoient néanmoins ſans fondement: ſi ce Miniſtre étoit blâmable en quelque choſe, c'étoit plutôt par ſa grande ſécurité, & par ſa prodigalité & ſon luxe, que par une ſordide économie. Ce Cardinal, accoûtumé à la magnificence & à l'éclat, n'étoit pas d'un caractère à vouloir accumuler des richeſſes; il n'aimoit l'argent que pour en faire un noble uſage, dans les occaſions où ſon honneur exigeoit de la dépenſe.

On croit communément que Caſtaldo avoit fait cette démarche contre le Cardinal de Trente, dans l'idée que, s'il étoit rappellé, le Marquis de Peſcaire obtiendroit ſon gouvernement. Caſtaldo le favoriſoit ſecretement, parce qu'il avoit fait l'apprentiſſage du métier des armes ſous un autre Capitaine du même nom, fort celebre par le nombre des victoires qu'il a remportées. On ôta donc au Cardinal de Trente l'adminiſtration des finances; ce Miniſtre s'en voyant dépouillé, & jugeant que ſon autorité, dépourvûë de ce puiſſant reſſort, alloit devenir très-foible, demanda à Philippe la permiſſion de quitter le Milanez, & il l'obtint. Mais ſon gouver-

Figueroa Gouverneur du Milanez à ſa place.

(1) Girolamo de' Signori di Correggio.

vernement, contre l'attente de Caſtaldo, fut donné à Jean de Figueroa, Gouverneur de la citadelle de Milan. HENRI II. 1557.

Le traité étant conclu entre le Pape & le Duc d'Albe, le Cardinal Caraffe fut envoyé au Roi d'Eſpagne, & le Cardinal Trivulce au Roi de France: l'un prit ainſi la place de l'autre, pour tâcher, par l'entremiſe du Pape, de reconcilier ces deux Monarques. Mais le Cardinal Caraffe, qui, à l'inſçû du Pape, avoit abandonné le parti François, parce que la fortune ſembloit l'abandonner, ne travailla à la Cour de Philippe que pour ſes propres intérêts. Ainſi de part & d'autre il ne fut plus queſtion d'accommodement.

Philippe tourne ſes armes contre le Duc de Ferrare.

Ce fut alors que Philippe, hors d'inquiétude du côté de l'Italie, ne ſongea qu'à porter au plutôt la guerre dans les Etats du Duc de Ferrare; Octavio Farneſe devoit y avoir le commandement général des troupes. Alvare de Sandé partit de Toſcane, & alla joindre ce Prince avec mille Allemans ou Eſpagnols, & deux cens Chevaux-légers Napolitains. Mais voyant à ſon arrivée, que de trois mille hommes d'Infanterie & de quatre cens chevaux, que le Duc de Florence, ſuivant le traité, étoit obligé de fournir pour cette guerre, il ne paroiſſoit que ſeize cens hommes d'Infanterie, diviſés en huit compagnies, ſous la conduite de Sigiſmond de Roſſi, Comte de San-ſecondo, & de François de Montauto, il ſe plaignit, en préſence de Figueroa & d'Octavio, du procedé de Coſme, & menaça même d'en donner avis au Roi d'Eſpagne. La conduite du Duc de Florence juſtifioit aſſez les plaintes de Sandé, car il étoit manifeſte, que Coſme favoriſoit le Duc de Ferrare. Ce Duc ſe voyant abandonné des François, avoit envoyé le Comte Hercule de Taſſoni, & enſuite Hippolyte de Pagano, pour chercher avec Coſme quelque voye d'accommodement entre Philippe & lui; & au cas que cela réüſſit, il lui avoit fait eſpérer de faire une alliance avec lui. Coſme, qui vouloit rendre ſervice au Duc de Ferrare, & qui cependant ſe trouvoit obligé, par la grace qu'il avoit reçûë depuis peu, de ſeconder le juſte reſſentiment des Eſpagnols, ne vouloit pas les contredire ouvertement: mais il agiſſoit avec toute la lenteur poſſible, & tâchoit, en affoibliſſant leurs forces, de faire échoüer leurs entrepriſes. Ne voulant pas néanmoins paroître manquer tout-à-fait à ſes obligations, il envoya au camp ſept cornettes de Cavalerie, ſous la conduite d'Aurelio Fregoſe, qui ayant quitté depuis peu le parti des François, s'étoit attaché au Duc de Florence.

Méſintelligence entre les Généraux Eſpagnols, fomentée par Coſme.

La méſintelligence de Sandé & de Figueroa commençoit à éclater. Ce dernier, jaloux de la gloire de l'autre, ne lui envoyoit qu'avec peine les ſecours dont il avoit beſoin. Coſme, qui s'offroit toujours pour médiateur, fomentoit adroitement leur diviſion, & retardoit par-là les opérations d'une guerre qui n'étoit pas de ſon goût. D'un autre côté, le Duc de Ferrare, pour ſe mettre à couvert de la tempête qui ſembloit le menacer, raſſembla toutes ſes troupes, & les mit en garniſon dans les places, afin de ſe précautionner contre les évenemens, & d'attendre tranquillement que la conduite de Coſme eût produit quelque effet, par rapport au reſſentiment des Eſpagnols.

Ce-

HENRI II. 1557.

Octavio Farnese prend pluſieurs places.

Cependant Octavio, à la tête de toute ſon armée, alla le premier d'Octobre camper à Ponte-di-Lenza, & partit de-là, avec quatre piéces de canon, pour aſſiéger Montecchio, château du Reggiano. Cette place étoit gardée par deux cens hommes, qui ſe rendirent auſſi-tôt, & furent renvoyés avec leurs armes. Dès qu'Octavio s'en fût rendu maître, il la fit fortifier, pour ſervir de retraite à l'Infanterie, & de magaſin aux vivres, qui n'arrivoient auparavant de Parme qu'avec beaucoup de danger. San-Polo ſe rendit bien-tôt après avec quatre petites places. Paul Vitelli, qui commandoit l'Infanterie, fut envoyé enſuite, avec cinq compagnies de Florentins, & avec du canon, pour aſſiéger le château de Canoſſa, ſitué ſur une colline fort eſcarpée. Il dreſſa d'abord ſes batteries, & ayant fait bréche, il fit donner l'aſſaut. La garniſon ſe défendit aſſez long-tems avec beaucoup de courage; mais enfin elle fut contrainte de ſe rendre. Il s'empara preſqu'auſſi-tôt du château de Varano, ſitué dans la vallée Lunegiane, à peu de diſtance de Fivizzano.

Tandis que l'armée étoit dans l'inaction, parce que les Généraux étoient occupés à faire fortifier Montecchio, Céſar Maggi, à la ſollicitation de Jeróme de Correggio, arriva avec le ſecours qu'on attendoit de Milan. Ce Capitaine ayant paſſé le Pô avec ſes troupes, & mis des vivres dans Correggio, alla joindre Octavio: ce renfort conſiſtoit en deux mille hommes d'Infanterie, partie Allemans, partie Eſpagnols (car on renvoya auſſitôt la Cavalerie Allemande) en quatre compagnies de Gendarmes, & une cornette de Cavalerie légere. Octavio ſe voyant appuyé de ce nouveau ſecours, ſe rendit maître des montagnes du territoire de Reggio, après avoir mis, ſuivant l'avis de Sandé, le ſiége devant Scandiano. Cette place eſt à quatorze milles de Montecchio & à ſept de Reggio. Il la battit avec trois piéces de canon, la prit, & la fit fortifier & remplir de munitions de bouche, qu'il fit venir de Parme. Le Duc de Ferrare avoit fait élever aux environs trois forts, Stellata, Saſſuolo & Vignale. Ce fut dans ce tems-là qu'Octavio, qui alloit tous les jours de Montecchio à Scandiano, à la tête de quatre mille hommes d'Infanterie & de ſix cens de Cavalerie, fortifia Mozzadella & Chiarucolo, qui étoient ſur ſa route.

Siége de Scandiano par les Eſpagnols.

Alfonſe, fils du Duc de Ferrare, croyant l'occaſion favorable pour ſurprendre les ennemis, tandis qu'ils étoient occupés à faire conduire des vivres, ſortit de Reggio, avec Corneille Bentivoglio, dans le deſſein d'attaquer une partie de l'armée, s'il ne pouvoit pas la combattre toute entiere. Il alla donc camper à Rivalta, ſur la riviere de Croſtolo, où, après avoir laiſſé paſſer l'avant-garde, conduite par Aurelio Fregoſe & Sandé, avec les Eſpagnols, il attaqua l'arriere-garde, avec quelques petites piéces de canon. Mais un ſecond corps de troupes étant ſurvenu, compoſé de cinq compagnies d'Allemans avec des Gendarmes, & un troiſiéme, compoſé d'Infanterie Italienne, ſous la conduite de Paul Vitelli, le combat devint très-ſanglant. Comme le jour commençoit à baiſſer lorſqu'il commença, il dura plus d'une heure dans la nuit. Alfonſe y eut du deſavantage: du côté des ennemis, Sigiſmond de Roſſi, François Montauto, Pierre Mar-

Combat de Rivalta.

Martelli, & deux Capitaines Eſpagnols y furent dangereuſement bleſſés. HENRI II. 1557.

Après le combat, Alfonſe ſe retira à Rivalta, comme s'il eût dû y ſéjourner: mais craignant d'y être enfermé le lendemain par toutes les troupes ennemies, il en ſortit la nuit, & ſe retira à Reggio avec toute ſon armée. Les ennemis, de leur côté, ne laiſſerent pas d'être fort embaraſſés; car ſe voyant en déſordre, & d'ailleurs la nuit étant très-obſcure, ils ne ſçurent où faire retraite; mais dès que le jour eût commencé à paroître, ils s'emparerent de Rivalta. Ils eurent enſuite deſſein d'aſſiéger Briſſello; mais ce projet ne réuſſit point. Le Duc de Ferrare en fut averti, par les intelligences qu'il avoit dans le camp des ennemis. Il arriva même fort à propos pour ce Prince, que Montluc, qui, à la ſollicitation du Duc de Guiſe, avoit obtenu la permiſſion du Roi de revenir de Toſcane en France, ſe trouva pour lors à Ferrare. Ce Capitaine entreprit de défendre cette place, & fit tant par ſes ſoins & par ſa préſence, comme il l'a écrit lui-même, qu'il fit changer de deſſein aux ennemis. Il eſt bon de remarquer ici une faute échapée à la mémoire de Montluc. Il dit que Ferdinand de Gonzague commandoit alors l'armée ennemie, & que le Duc de Ferrare apprit le deſſein de ce Général par le Cardinal Hercule de Mantouë, ſon frere. Il eſt néanmoins conſtant qu'il y avoit alors quatre ans, que Gonzague n'avoit plus aucune part dans les affaires d'Italie, & que tandis que ces choſes s'y paſſoient, & même auparavant, il étoit allé, par l'ordre de Philippe, dans les Païs-bas, où il avoit été un de ceux qui avoient le plus contribué par ſes conſeils à l'entrepriſe du ſiége de Saint-Quentin.

Après le combat de Rivalta, comme l'hyver approchoit, & que le nombre des ſoldats, & particulierement des Italiens, diminuoit tous les jours, Octavio diſtribua ſes troupes dans les garniſons voiſines. Il étoit impoſſible à ce Général de tenir la campagne plus long-tems: tout ſon camp étoit en déſordre. Figueroa, par haine contre Sandé, & Coſme, pour favoriſer le Duc de Ferrare, ne lui fourniſſoient pas les ſecours néceſſaires. Cependant Coſme lui avoit envoyé Ferdinand Saſtre avec une compagnie d'Eſpagnols, & Céſar Cavaniglia avec une d'Italiens. Sandé en fit ſes plaintes au Roi d'Eſpagne, & accuſa le Duc de Florence de tirer exprès cette guerre en longueur, pour favoriſer le Duc de Ferrare. Il repréſenta même à ce Prince, que Coſme, ne ſongeant qu'à ſes intérêts particuliers, faiſoit tous ſes efforts, au mépris des intentions de Sa Majeſté, pour pouvoir menager un accommodement, ſans effuſion de ſang. Plaintes de Sandé contre Coſme.

Il eſt vrai que le Duc de Florence s'étoit entretenu avec le Duc d'Albe des moyens de pacifier l'Italie, lorſque ce Duc partit de Naples & le vint trouver à Livourne. Coſme lui avoit repréſenté, qu'à la vérité ce n'étoit pas ſans fondement que Philippe avoit conçû de la haine contre le Duc de Ferrare; mais que, ſi ce Monarque vouloit aſſûrer ſes affaires en Italie, le plus ſûr moyen étoit de ſacrifier ſa juſte colere, & d'appaiſer des troubles, dont ſon reſſentiment ſeul étoit la cauſe. Il lui remontra que les peuples, abattus & épuiſés par cette guerre, ne ſoupiroient qu'après la paix, & que c'étoit le fruit qu'ils attendoient des victoires du Roi d'Eſpagne; qu'au con-

Henri II. 1557. contraire il étoit à craindre, que ſi ce Prince continuoit une guerre qui pourroit en allumer encore d'autres, l'affection des peuples ne ſe refroidit, & qu'enfin ſes ſujets, perdant toute eſpérance de voir la fin de leurs maux, ne priſſent quelque dangereuſe réſolution, dictée par le déſeſpoir. C'eſt par-là que Coſme avoit perſuadé au Duc d'Albe, de faire enſorte que Philippe rendît le calme à l'Italie, à quoi un accommodement avec le Duc de Ferrare pouvoit beaucoup contribuer; parce que, dès que ce Duc ſeroit reconcilié avec le Roi d'Eſpagne, il ne reſtoit en Italie, ni Prince, ni République, qui voulût ſuivre le parti François.

Les Sienois ſe rendent aux François.

Ce fut dans ces circonſtances que les Sienois, qui avoient tout oſé & tout ſouffert pour conſerver leur liberté, ne pouvant plus ſuffire aux fraix de la guerre, & d'ailleurs dégoûtés de la forme du gouvernement républicain, confierent, ſuivant l'avis d'Ambroiſe Nuti, toute l'autorité du gouvernement à Blaiſe de Montluc & à Boniface de la Mole, & remirent ſous la puiſſance des François, Montalcino, Groſſeto & Chiuſi, avec tout le territoire de ces villes; ils en firent même un Acte, qu'ils envoyerent au Roi de France par Jules Vieri. Ces peuples eſpéroient que Henri conſerveroit ces places avec d'autant plus de zéle, qu'il défendroit ſon propre bien, & non celui des autres.

Affaires d'Allemagne. Mort d'Albert de Brandebourg.

Au commencement de cette année, Albert de Brandebourg, fils de Caſimir (1), qui depuis peu avoit obtenu des Etats de l'Empire, par l'entremiſe de quelques Princes, la permiſſion de revenir en ſon païs, pour défendre ſa cauſe, mourut chez Charles Marquis de Bade ſon Allié, le 8. de Janvier, à Schwartzwalt, d'une maladie contractée par ſes grands chagrins & ſes anciennes débauches. Il fut un grand exemple de l'inſtabilité des choſes humaines, & de la vengeance divine. Ce Prince qui, à la tête d'une formidable multitude de ſoldats, avoit autrefois repandu en tant de lieux l'allarme & l'effroi, qui avoit ravagé preſque toute l'Allemagne, & faiſoit tout trembler au bruit de ſon nom, éprouva ſur la fin de ſes jours les viciſſitudes de la fortune; il mourut miſérablement, abandonné de tout le monde, mépriſé de ſes ennemis même, & de ceux qui l'avoient le plus redouté.

Le 13. de Mars, on finit la Diéte de Ratisbonne, commencée l'année précedente. On y publia l'Edit qui portoit, qu'on établiroit une Conférence à Worms le 14. Août, pour terminer à l'amiable les différens au ſujet de la Religion: qu'on continueroit de fournir à Ferdinand des ſecours contre le Turc, & que pour cela on payeroit deux fois les huit Mois Romains (2): Qu'on maintiendroit la paix, ſoit par rapport aux affaires de Religion, ſoit à l'égard des autres affaires civiles

(1) *Au commencement &c. Caſimir*] Dans les Editions de Patiſſon & de Drouart in 8. on lit ces paroles: *Voilà ce qui ſe paſſa en Italie pendant cette année, au commencement de laquelle il arriva en Allemagne, qu'Albert de Brandebourg, fils de Caſimir, la terreur publique de ſa patrie, qui &c.*

(2) On appelle ainſi en Allemagne les impoſitions que payent les Membres de l'Empire pour des dépenſes extraordinaires, comme ſont les Guerres de l'Empire, les Elections, les Couronnemens, les Voyages de l'Empereur, &c. On avoit déja payé une fois huit de ces Mois Romains pour la guerre contre le Turc; il eſt ordonné ici qu'on les payera encore une fois: ce qui s'appelle double Mois, *duplicatis auxiliis.*

Digitized by Google

viles & politiques : Qu'enfin, la Chambre Impériale ſeroit rétablie. Peu de tems après, Jean, Palatin de Simmern, Préſident de la Chambre Impériale, mourut au mois d'Avril : il étoit pere de ce Fréderic, qui, deux ans après, ſucceda à Othon Henri dans l'Electorat. Jean fut un Prince auſſi diſtingué par ſon érudition, que renommé par ſa juſtice & ſa prudence.

Mort de Jean Comte Palatin de Simmern.

Ce fut auſſi en ce tems-là, que le fameux différend, qui duroit depuis plus de cinquante ans entre les Princes de Naſſau & de Heſſe, touchant la ſouveraineté de Catzenelnbogen, fut terminé à Francfort par un accommodement, ſuivant l'arbitrage de pluſieurs Princes, & autres Juges nommés à cet effet. Les Electeurs Othon Henri Palatin, & Auguſte de Saxe, Guillaume Duc de Cléves, & d'autres Seigneurs, furent les arbitres. Le Comté de Catzenelnbogen demeura à Philippe de Heſſe, qui fut obligé de donner à Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, 600000. écus d'or, & de lui rendre le Comté de Dietz pour 150000.

On termine le différend touchant Catzenelnbogen.

Cependant comme le tems de la Conférence approchoit, les Théologiens de la haute Allemagne, qui ſuivoient la Confeſſion d'Augsbourg, s'aſſemblerent, & s'accorderent enſemble touchant leurs diſputes particulieres. Mais étant convenus avec ceux de la Confeſſion de Saxe, qu'avant de conférer avec les Catholiques Romains, ils auroient enſemble une entrevûë le premier d'Août, ils ne ſe rendirent à la Conférence que vers le commencement du mois de Septembre.

Jules Pflug, Evêque de Naumbourg, qui préſidoit à la Conférence, demanda avant toutes choſes, que ceux qui ſuivoient la Confeſſion d'Augsbourg fiſſent une Declaration authentique qu'ils réprouvoient l'opinion des Zwingliens, des Oſiandriſtes, des Synergiſtes (1), & des Adiaphoriſtes (2), & qu'ils déteſtoient leur doctrine. Il ajoûta, que l'Empire n'avoit accordé la paix qu'à ceux de la Confeſſion d'Augsbourg ; que la Conférence n'étoit établie que pour eux ; que l'Empereur n'ignoroit pas que pluſieurs d'entr'eux avoient ordre de faire cette declaration ; & qu'enfin, ſi l'on vouloit tirer quelque fruit de cette Conférence, on devoit unanimement condamner ces Sectaires. C'eſt, diſoit-il, le véritable moyen de trouver moins de difficulté ſur les autres articles.

Conférence entre les Catholiques & les Proteſtans.

Les Miniſtres des jeunes Princes de Saxe furent de cet avis ; entr'autres Eraſme Sarcier, Erard Schnepff, Victorin Strigel, Jean Steſſel & Joachim Molin. Après avoir montré les ordres qu'ils avoient, ils declarerent qu'ils ne comprenoient pas dans leur Confeſſion les ſentimens de ces Hérétiques ; mais Philippe Melanchton ſoutint, qu'avant de condamner leur doctrine, on devoit la faire connoître & l'expliquer : il ajoûta que les Zwingliens, les Synergiſtes, & les Adiaphoriſtes, ne pouvoient être condamnés ſans avoir été entendus. Brentzen ſoutint la même choſe à l'égard d'Oſiander.

Les Catholiques Romains ne vouloient point continuer la Conférence, que l'Empereur n'eût été conſulté ſur cette difficulté. Mais Ferdinand don-

(1) C'eſt-à-dire, les *Cooperateurs.*

(2) C'eſt-à-dire, les *Indifférens.*

HENRI II. 1557. donna ordre de proceder ſans délai, & dit qu'il ſuffiſoit de mettre par ordre les erreurs les plus groſſieres, qui ſembleroient mériter une condamnation unanime. Cependant comme l'Evêque de Naumbourg voulut, avant toute choſe, être aſſuré de la foi de ceux avec leſquels il avoit à conférer, on ſe ſepara ſans rien conclure, ſi l'on excepte deux traités que quelques Théologiens examinerent entre eux, au commencement de la Conférence; l'un ſur le péché originel, & l'autre ſur une forme de jugement qu'il faloit établir dans l'Egliſe. Les Catholiques rejetterent ſur les Proteſtans la rupture de la Conférence, ce qui les rendit fort odieux.

Troubles dans l'Archévêché de Brême.

Tandis que la paix regnoit en Allemagne, & qu'elle n'étoit troublée que par les diſputes des Théologiens, il s'en falut peu que la guerre ne s'allumât dans la Saxe, à l'occaſion que je vais dire. Chriſtophle, de l'illuſtre maiſon des Ducs de Brunſwic, Archévêque de Brême, avoit été nommé Coadjuteur de cet Archévêché dès l'année 1511., par l'Archévêque Jean Roden, qui ſe ſentoit hors d'état de ſoutenir plus long-tems la guerre que lui faiſoient Magnus Duc de Saxe, & le Comte d'Oldenbourg, & qui ſe voyoit d'ailleurs mépriſé de ſes peuples, à cauſe de la baſſeſſe de ſon extraction. Chriſtophle étoit accablé de dettes, qu'il avoit contractées, tant par ſa mauvaiſe conduite, que par les guerres qu'il avoit eu autrefois à ſoutenir contre le Marquis Albert de Brandebourg. Se voyant preſſé par ſes créanciers, il voulut obliger ſes ſujets à lui donner la ſeizième partie de leur revenu. Ce nouvel impôt parut inſupportable, & révolta le peuple: la plûpart ne voulurent pas ſouffrir qu'on fît un état de leurs biens, & que leurs facultés fuſſent connuës. Cependant ceux qui avoient ordre de faire ce dénombrement, y procedoient avec beaucoup de ſévérité, ſurtout à l'égard des habitans d'Urſatz, dans la Friſe orientale. L'Archévêque de Brême haïſſoit depuis long-tems ceux de ce païs-là, parce qu'ils s'étoient montrés ſouvent rebelles à ſes ordres: ces peuples en donnerent même des marques en cette occaſion; car ſe rappellant leur ancienne liberté, ils refuſerent de payer les nouvelles impoſitions.

L'Archévêque prit occaſion de ce refus, pour les punir de toutes leurs révoltes. Il chargea Henri Sultz de ſolliciter un nommé Chriſtophle Wrisberg, homme hardi & entreprenant, de lever des troupes, & il lui donna de l'argent à cet effet. Le Prélat ne vouloit pas, au commencement, qu'il parût que la guerre ſe faiſoit en ſon nom; c'eſt pourquoi les ſoldats & les Capitaines interrogés, pour quel ſujet ils avoient pris les armes, répondoient que l'Archévêque leur devoit de l'argent pour leur ſolde, & qu'ils feroient la guerre juſqu'à ce qu'ils fuſſent payés. Ils commencerent leurs hoſtilités dans les terres de Lunebourg & de Brême, & après y avoir fait beaucoup de ravages, ils entrerent dans la Friſe, & aſſiégerent le bourg d'Urſatz. Ceux qui étoient en état de porter les armes, ſe mirent en défenſe; mais à la premiere attaque il y en eut 50. de tués: Wrisberg en fit 300. priſonniers, & le reſte fut mis en fuite. Ceux qui purent échaper, ſe retirerent, & allerent implorer le ſecours des Etats de Brême, qui avoient déja pris les armes pour défendre leurs frontieres.

Ces

Ces troubles arriverent dans le tems que Henri & Eric de Brunſwic alloient trouver le Roi Philippe, avec toutes les troupes qu'ils avoient levées. Ces Princes ayant été informés des ravages que Wrisberg faiſoit dans les terres d'Urſatz, partirent le 2. de Mai, à la tête de leur armée, & prirent la route de Verden, dans le deſſein de combattre Wrisberg. L'Archévêque de Brême prit l'épouvante à leur arrivée, & les pria de ne pas uſer de violence, & d'avoir égard à ſes remontrances. Ils continuerent leur route, & après avoir fait rafraîchir le ſoldat à Verden, ils partirent en diligence ſur les ſix heures du matin, & prirent Rodebourg par compoſition. Ce fut alors que l'armée de l'Archévêque, qui n'étoit compoſée que de troupes ramaſſées à la hâte, ſe diſſipa d'elle-même. Les ſoldats ſe retirerent en divers lieux: Wrisberg, le flambeau de cette guerre, fut pris par un Gentilhomme, appellé Jean Berner, & livré aux Ducs de Brunſwic, qui le firent mettre en priſon: Sultz eut le même ſort, & fut enfermé dans les priſons de Lunebourg.

HENRI II. 1557. Les Ducs de Brunswic diſſipent les troupes de l'Archévêque, auteur de ces troubles.

Eric de Brunſwic voyant ces troubles appaiſées, revint le 11. de Mai à Verden. Il fit aſſembler à ſon arrivée les Etats de la Province, & leur conſeilla de ſe défaire de leur Archévêque, comme d'un homme incapable, & qui juſqu'à préſent les avoit fort mal gouvernés. Il leur repréſenta qu'ils devoient l'enfermer dans quelque couvent, où il pût paſſer tranquillement le reſte de ſes jours, ſans ſe mêler d'autre choſe que de ſes fonctions eccléſiaſtiques; il ajoûta que, du vivant de Chriſtophle, les Seigneurs auroient l'adminiſtration des affaires, & que cependant ils rembourſeroient les fraix de cette guerre, que leur Archévêque avoit entrepriſe avec autant de témérité que d'injuſtice. „ Car, diſoit-il, il n'eſt pas vraiſemblable que „ ſans le ſecours & le conſentement des Seigneurs, votre Prélat eût entre„ pris une guerre contre ſes ſujets, & eût ravagé leurs terres: il eſt bien „ plus naturel de croire, que c'eſt par leur conſeil qu'il a tourné contre „ ſes peuples des armes qu'il ne devoit prendre que pour leur défenſe. " Les Etats ne répondirent autre choſe, ſi-non qu'ils feroient citer leur Archévêque, & lui feroient de rigoureuſes défenſes de ne plus faire à l'avenir de pareilles entrepriſes; qu'au reſte, dans la ſituation préſente, ils ne pouvoient priver ce Prélat de ſa dignité & de ſes revenus: Que pour ce qui concernoit les fraix de la guerre, ils exécuteroient tout ce qui ſeroit décidé dans l'Aſſemblée des Princes & des Etats de Saxe.

Propoſitions qu'ils font aux Etats de la Province, & réponſe de ceux-ci.

Le calme étant rétabli dans la Province, Eric conduiſit l'armée à Philippe, qui pour lors aſſiégeoit Saint-Quentin. La Diéte ayant depuis été convoquée à Halberſtat le 28. de Juin, l'Archévêque Chriſtophle fut accuſé devant l'Aſſemblée des Seigneurs qui la compoſoient, d'avoir troublé le repos public, en faiſant la guerre à ſes ſujets, & d'avoir cauſé des déſordres ſur les frontieres de ſes voiſins. Ce Prélat, pour ſe juſtifier, dit qu'il n'avoit eu d'autre deſſein que de faire la guerre aux peuples d'Urſatz, nation indomptable, qui depuis 32. ans, qu'elle avoit fait une tranſaction avec lui, ne payoit qu'avec beaucoup de peine & de mauvaiſe foi le tribut dont elle étoit convenuë: Qu'ainſi il avoit cru lui être permis de prendre les armes, pour réprimer l'audace d'un peuple qui ne cherchoit

L'Archévêque ſe juſtifie à la Diéte, & meurt quelque tems après.

HENRI II. 1557. depuis long-tems qu'un prétexte pour ſe révolter; qu'au reſte il étoit très-affligé que ſes voiſins en euſſent reçû quelques dommages: il ajoûta que ce n'avoit pas été ſon intention en puniſſant les rebelles.

Les malheurs & l'affliction de ce Prélat attendrirent l'Aſſemblée, qui, ſatisfaite de ſes excuſes, lui fut dans la ſuite très-favorable. Quelque tems après, cet Archévêque réſolut de ceder ſes dioceſes à quelque Prince, qui ſatisfit ſes créanciers, & lui fit une penſion honnête. Il alla à cet effet à Berlin, pour trouver l'Electeur Joachim de Brandebourg. Mais en revenant il mourut à Tangermunde ſur l'Elbe, d'une attaque d'apopléxie. Sa mort arriva le 22. de Janvier 1558. Il étoit âgé de ſoixante & treize ans. Il eut pour ſucceſſeur George, ſon frere, qui étoit déja dans un âge avancé.

Affaires de France. Revenons maintenant aux affaires de France. Comme après l'entrepriſe de Douay, & le pillage de Lens, la tréve avoit été rompuë, & que tout tendoit ouvertement à la guerre, il ſe préſenta de notre côté de grandes difficultés. Le Duc de Guiſe avoit emmené avec lui en Italie la plus brave Nobleſſe & les meilleures troupes du Royaume; ce qui nous avoit fort affoiblis. Cependant le Connétable de Montmorency, qui n'avoit pas été d'avis d'entreprendre cette guerre, parce qu'il en prévoyoit les ſuites fâcheuſes, raſſembla ce qu'il pouvoit avoir de troupes, pour défendre les frontieres. Il donna ordre aux Gendarmes, qui ſont les meilleures troupes de France, de s'aſſembler ſur la fin de Janvier en Champagne, parce qu'il y avoit apparence que les ennemis attaqueroient le Royaume de ce côté-là.

Le Duc de Nevers, & de Bourdillon ſon Lieutenant, travailloient cependant à faire fortifier la frontiere. Ils s'attacherent ſur-tout à Rocroi, où commandoit Chambry, & y mirent une bonne garniſon. Cette place étoit de grande importance pour la conſervation de Marienbourg & de Maubert-fontaine. Il étoit très-aiſé outre cela d'envoyer de Rocroi des vivres dans ces deux places. Rocroi, ſitué dans un païs ſtérile, d'un côté eſt environné de grands marais & de terres graſſes, & de l'autre, de buiſſons & de rochers eſcarpés; ce qui rend cette place preſque inacceſſible, & fort difficile à aſſiéger. Elle eſt flanquée de quatre grands baſtions, & de la vieille citadelle, qui en forme le cinquième. On a donné, ſuivant l'uſage, un nom particulier à chaque baſtion. Le premier a été appellé le baſtion du Roi, le ſecond du Dauphin, le troiſiéme de Montmorency, le quatrième de Nevers, le dernier de Bourdillon. Cette ville étoit encore entourée d'un large foſſé & d'un rempart de terre, qui ne pouvoit être cependant endommagé par les pluyes: le tout étoit accompagné de petits baſtions plus bas que les cinq autres: de ſorte que, comme cette ville étoit très-forte, & ſituée très-avantageuſement, il y avoit beaucoup de monde qui venoit s'y établir.

Les ennemis cependant faiſoient ſecretement leurs préparatifs; ce qui fit que l'hiver & le printems ſe paſſerent avant que les troupes ſe fuſſent aſſemblées de part & d'autre. Mais enfin, le 4. d'Avril, les garniſons de Charlemont, de Philippeville, de Givets & d'Avennes, étant ſorties en même

même tems, réſolurent de s'emparer du vieux Rocroi, & d'en détruire les nouvelles fortifications: ce qui étoit d'autant plus aiſé, qu'elles n'avoient pas alors trois pieds d'élevation. Les nôtres, à la vûë de l'ennemi, s'imaginant d'abord que c'étoit des coureurs qui venoient pour fourager, allerent au-devant d'eux. Mais à une certaine diſtance, s'étant apperçûs de l'embuſcade que les ennemis leur avoient dreſſée, ils firent alte, & avant que d'être envelopés, ils ſe retirerent ſans aucune perte. HENRI II. 1557.

Sur ces entrefaites, Marie Reine d'Angleterre, à la perſuaſion de ſon mari (1), declara la guerre à la France; elle envoya à cet effet un Héraut, nommé Guillaume Harvey, dit Norroy, qui arriva en France ſous un habit déguiſé, tandis que le Roi étoit à Rheims. Le Connétable fit d'abord une rude reprimande à ce Héraut, de ce qu'il étoit entré dans le Royaume ſans lettres, & ſans porter les armes de ſa Maîtreſſe, comme s'il eût commis en cela un crime capital. Cependant il le préſenta au Roi le 7. de Juin. Après que Norroy ſe fût mis à genoux, & qu'il eût expoſé ſes ordres, le Roi lui dit en préſence des Grands du Royaume, du Nonce du Pape, des Ambaſſadeurs du Roi de Portugal, de la République de Veniſe, & de l'Envoyé du Duc de Ferrare, Qu'il acceptoit volontiers cette declaration de guerre; mais qu'il vouloit que toute la terre ſçût, qu'il avoit toûjours fait ſon poſſible pour ſatisfaire aux articles du traité fait entre la France & l'Angleterre, & qu'il avoit cultivé l'amitié de la Reine avec autant de ſincerité, que jamais il avoit fait à l'égard d'aucun autre Prince. Il ajoûta, qu'il eſpéroit que la juſtice divine le vengeroit de la rupture de ce traité, & que les Anglois ne ſeroient pas plus heureux dans cette guerre, que dans preſque toutes les précedentes. Il défendit en même tems au Héraut de repliquer, & ajoûta: „ Je vous parle de la ſorte, parce que c'eſt une Reine „ qui vous envoye; ſi c'étoit un Roi, je vous parlerois ſur un autre ton „ Il lui commanda enſuite de ſortir au plutôt du Royaume. Norroy apres s'être retiré, fut conduit à l'hôtel de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, d'où, après avoir reçû du Roi une chaîne de la valeur de 200. écus d'or, il partit avec l'Ambaſſadeur.

La Reine Marie envoye declarer la guerre au Roi.

Le Roi n'eut pas plutôt reçû cette declaration de guerre, qu'il envoya en Ecoſſe des Ambaſſadeurs à la Régente, pour demander que, ſuivant le traité, les Ecoſſois declaraſſent la guerre aux Anglois; puiſque Marie, non contente de ſecourir ouvertement ſon mari, avoit été la premiere à declarer la guerre à la France. On fit la lecture de la lettre du Roi, dans une Aſſemblée des Grands du Royaume, tenuë à Newbotle, à-peu-près dans le tems que les Ambaſſadeurs qu'ils avoient envoyés en Angleterre revinrent, ſans apporter, ni aſſûrances de paix, ni declaration de guerre. La Régente, qui étoit à cette Aſſemblée, repréſenta aux Ecoſſois les courſes & les ravages des Anglois, les torts qu'ils en avoient reçus, & le peu de ſatisfaction qui leur en avoit été fait. Enfin cette Princeſſe les ayant exhortés à faire la guerre aux Anglois, pour laver des affronts ſi injurieux à la gloire de la nation Ecoſſoiſe, elle les ſollicita en même tems de donner du ſecours au Roi de Fran-

Le Roi ſollicite la Régente d'Ecoſſe de prendre les armes contre la Reine Marie.

(1) Philippe Roi d'Eſpagne.

HENRI II. 1557. France. N'ayant pû leur perſuader de prendre les armes les premiers, elle réſolut, ſuivant le conſeil que lui donna d'Oiſel, de leur faire entreprendre cette guerre, même malgré eux. Voici la manière dont elle s'y prit. Elle donna ordre de bâtir un fort (1), à l'embouchure de la riviere d'Aye, pour s'oppoſer aux courſes imprévûës des Anglois, & où elle pût mettre ſûrement du canon & d'autres munitions de guerre, & les en tirer quand il ſeroit néceſſaire. Par-là, elle faiſoit ſemblant de vouloir épargner la peine d'en faire venir des extrêmités du Royaume; afin que la longueur & la difficulté des voitures ne lui fit pas manquer des occaſions favorables d'entreprendre quelque choſe. Mais comme elle avoit bien prévû que les Anglois s'oppoſeroient à cet ouvrage, & ne ſouffriroient pas qu'on bâtît une fortereſſe ſi près de Warwick (2), elle comptoit que les Ecoſſois auroient par ce moyen un ſujet de prendre les armes, & d'en rejetter la faute ſur leurs ennemis. L'évenement fit voir que cette Princeſſe avoit penſé juſte; en effet les Ecoſſois, troublés dans cet ouvrage par les Anglois, ſuivirent l'intention de la Régente, & ſe réſolurent à la guerre. Ils convinrent d'un jour pour s'aſſembler, & ſe rendirent en grand nombre à Edimbourg.

*Manière dont elle s'y prend pour y engager les Ecoſſois.*

*Mécontentement des Seigneurs d'Ecoſſe contre la Régente & d'Oiſel.*

Cependant d'Oiſel, qui craignoit que les Ecoſſois ne changeaſſent de réſolution, ſi l'on tardoit davantage, n'attendit pas la delibération de l'Aſſemblée. Il donna ordre à quelques compagnies Françoiſes de paſſer la riviere de Tweed, & d'aſſiéger la citadelle de Wark avec le canon qu'il avoit amené. Une pareille entrepriſe déplut infiniment aux Seigneurs d'Ecoſſe: „ Quoi! diſoient-ils, un étranger nous voudra gouverner à ſa „ fantaiſie, & s'attribuera plus d'autorité qu'aucun de nos Rois n'en a eu „ juſques ici! Nos Rois, avant d'entreprendre une guerre, en expoſent „ les raiſons dans l'aſſemblée du Parlement, où elles ſont long-tems & „ mûrement examinées „. Ils firent donc un Décret, par lequel ils ordonnerent à d'Oiſel de ramener ſon canon, & le menacerent, en cas de déſobéïſſance, du ſupplice dont on punit les traîtres & les rebelles. La Régente & d'Oiſel furent très-mécontens d'un tel procedé. Cette Princeſſe crut qu'il bleſſoit ſon autorité, & d'Oiſel, qu'il étoit injurieux au Roi, dont il étoit l'Ambaſſadeur. Ils n'y trouverent point d'autre remede, que de faire enſorte que la jeune Reine, déja en âge d'être mariée, épouſât au plutôt le Dauphin. Ils eſpéroient que le Conſeil d'Ecoſſe perdroit beaucoup de ſon autorité, ſi une fois la Reine avoit un mari. Ils en écrivirent donc au Roi, qui envoya auſſi-tôt une lettre au Conſeil de la Régence d'Ecoſſe.

*On propoſe le mariage de la jeune Reine d'Ecoſſe avec le Dauphin.*

Pour en faire la lecture, on convoqua un Parlement, au mois de Décembre, à Edimbourg. Le Roi, dans ſa lettre, après un long recit des anciennes alliances de la France & de l'Ecoſſe, & des ſervices reciproques que les deux nations s'étoient rendus, prioit le Conſeil, compoſé de perſonnes choiſies des trois Ordres de l'Etat, d'envoyer en France des députés, avec pouvoir de conclure le mariage de leur Reine avec le Dauphin, qui ſur

(1) Le fort d'Aymouth.

(2) L'Edition de Londres dit *Berwick*.

ſur la fin de Décembre devoit entrer dans un âge nubile. Il leur faiſoit entendre que c'étoit le ſeul moyen d'unir, par un nœud indiſſoluble, deux nations qui juſques-là avoient toûjours été alliées. HENRI II. 1557.

Deputés envoyés en France pour cet effet.

Le Parlement s'aſſembla, & la lettre du Roi y fut luë. On nomma d'un commun accord huit députés pour conclure ce mariage, il y en avoit trois du Clergé, ſçavoir, Jaques de Beton Archévêque de Glaſgow, Robert Reid Evêque d'Orkney, & Jaques Stuart, frere naturel de la Reine & Prieur de S. André: on en choiſit trois de la premiere Nobleſſe; Gilbert Kennedy Comte de Caſſils, George Leſly Comte de Rothes, & le Lord Jaques Fleming Baron de Cumbernald. Les deux derniers n'étoient pas d'une auſſi grande diſtinction: c'étoient le Lord George Seaton, & le Chevalier Jean Erskine Sieur de Dun, l'un Prevôt d'Edimbourg, & l'autre de Montroſs. Ces députés partirent pour ſe rendre en France; mais dans le trajet ils furent battus d'une violente tempête: enfin après avoir perdu deux vaiſſeaux, il prirent terre près de Boulogne, & arriverent en France au commencement de l'année 1558.

Les Ecoſſois ſont battus par les Anglois.

La guerre étant allumée entre l'Ecoſſe & l'Angleterre, ces deux nations firent pendant l'hyver des courſes les uns ſur les autres, avec différens ſuccès; ce qu'il y eut de plus remarquable, fut un petit combat qui ſe donna au pied du mont Teveot (1), entre le Duc de Nortfolk & André Ker. Le courage des uns & des autres fit long-tems balancer la victoire, qui enfin ſe declara pour les Anglois. Ker y fut fait priſonnier, & les plus braves gens de part & d'autre furent bleſſés.

Guerre dans les Pais-bas.

On prenoit en France toutes les précautions que la prudence pouvoit dicter, pour faire la guerre avec avantage, & l'on ſe diſpoſoit plutôt à ſe bien défendre qu'à attaquer. Enfin il parut clairement que cette guerre, qu'on avoit entrepriſe avec tant de temérité, ſe termineroit à notre honte & à notre déſavantage. Sur ces entrefaites, le Duc de Savoye, ſuivi du Duc d'Arſchot, du Comte de Mansfeld, du Comte d'Egmond, de Meghen & de Barlemont, arriva au commencement de Juin à Givets, qui étoit le rendez-vous de toutes ſes troupes. Les nôtres conjecturerent par cette marche du Duc de Savoye, que le deſſein des ennemis étoit d'entrer en Champagne, & de s'emparer de Mezieres & de Rocroi, afin de fermer le paſſage aux ſecours qu'on pourroit envoyer à Marienbourg, où commandoit de Loſſes. Le Duc de Nevers, qui étoit Gouverneur de cette Province, fit donc tous ſes efforts pour fortifier ces deux places, & les remplir de proviſions & de munitions néceſſaires pour ſoutenir un ſiége. Il mit à cet effet dans Rocroi, pour y commander, de Fontaines, Lieutenant du Duc de Montpenſier, avec une cornette de Cavalerie de ce même Duc: Gilles de Boviers lui fut envoyé pour renfort, avec quelque Cavalerie légere & onze compagnies d'Infanterie. Mais comme le Roi n'étoit pas aſſuré de la force de cette place, ſur le rapport que lui en avoit fait S. Heran, qui par ordre du Connétable avoit viſité toutes les villes frontieres, le Duc de Ne-

(1) Quoique toutes les autres Editions l'appellent ainſi, celle de Londres porte *Cheveot.*

HENRI II. 1557. Nevers écrivit à ce Prince, qu'il devoit être tranquille ſur cette place, & qu'elle étoit ſi forte qu'il avoit réſolu, ſi l'ennemi en formoit le ſiége, de s'y enfermer lui-même avec ſes amis. On choiſit le bourg d'Attigny pour le rendez-vous général de toutes nos troupes. Le Rhingrave, après avoir eu de la peine à s'ouvrir un chemin à travers la Lorraine, s'y étoit déja rendu avec ſes troupes & les Arquebuſiers à cheval.

Les Eſpagnols eſſayent vainement de ſurprendre Rocroi.

Les ennemis, après pluſieurs eſcarmouches devant Marienbourg, prirent avec eux quantité d'échelles & d'autres inſtrumens néceſſaires pour une attaque imprévûë; ils marcherent enſuite vers Rocroi, perſuadés que cette ville ne pourroit tout au plus ſoutenir qu'un aſſaut de ſix heures. Ils arriverent donc devant cette place le 25. de Juillet. Les François avertis de leur marche, firent auſſi-tôt une ſortie, & les attaquerent vivement. Les ennemis ſe voyant en même tems fort incommodés du canon de la ville, abandonnerent, après un long & rude combat, une entrepriſe où ils avoient déja perdu beaucoup de leurs gens, & firent leur retraite au gué de Houſſu, entre le village de Nîmes & Hauteroche. De notre côté Boviers, qui conduiſoit la Cavalerie légere, & les Capitaines Oger, Jaques, & le Bois, furent ceux qui ſe diſtinguerent le plus en cette occaſion. Le Duc de Nevers envoya enſuite les Capitaines Sainte-Marie & la Lane, pour reconnoître les ennemis. Ils rapporterent à leur retour, que leur armée n'étoit compoſée que d'environ quarante compagnies d'Infanterie, & qu'ils avoient au plus quinze piéces de canon, mais qu'ils en attendoient de jour en jour de Malines. Ils ajoûterent, que le deſſein des ennemis étoit d'attaquer Rocroi, & de remettre la priſe de Marienbourg à un autre tems. Mais ce rapport ſe trouva ſans fondement; car les ennemis prirent leur route par Chimay, Glayon, Trelon & Monſtreuil-aux-Dames, & conduiſirent leur armée à la Capelle & à Vervins, mettant cette derniere place à feu & à ſang. Ils vinrent enſuite à Guiſe, où Vaſſé s'étoit enfermé pour défendre la place, qu'on croyoit devoir être aſſiégée. Ce fut alors qu'on apprit avec certitude, que les forces des ennemis ſe montoient à 35000. hommes d'Infanterie, & à 12000. chevaux, la plûpart Allemans. Ils attendoient outre cela 8000. Anglois, qui, après être deſcendus à Calais, devoient les joindre auprès de S. Quentin; & ils ne furent pas trompés dans leur attente.

Forces des deux armées.

Les forces du Duc de Nevers conſiſtoient en 18000. hommes d'Infanterie, & en 5000. hommes de Cavalerie, dont la plûpart étoient auſſi Allemans. Ce fut avec ces troupes que les nôtres ſuivirent les ennemis à travers le territoire de Tierache, & s'aſſemblerent à Pierre-pont. Le Duc de Nevers cependant, ſuivi du Prince de Condé, du Rhingrave, de Joachim de Chabannes Baron de Curton, & de la Roche-du-Maine, vint au village de Notre-Dame-de-Lieſſe, où eſt une égliſe qui eſt en grande vénération parmi les habitans de cette contrée, à peu de diſtance de la belle maiſon de Marchez, qui apartenoit alors au Cardinal de Lorraine, & qui avoit été bâtie avec une magnificence royale, par ce fameux (1) Lon-

(1) Nicolas de Boſſut, Sieur de Longueval.

Longueval (1), qui avec Martin Roſſem avoit entrepris l'expédition de Flandre. Le Connétable de Montmorency, l'Amiral de Coligny, & le Maréchal de S. André, qui étoient à la Cour, arriverent le 28. de Juillet. On tint Conſeil ce même jour ſur le parti qu'on avoit à prendre. Les avis furent partagés: les uns, pour favoriſer aveuglement les Guiſes, prononcerent des diſcours étudiés, qui tendoient à diminuer l'appréhenſion du péril; ils diſoient que les ennemis s'étoient aſſemblés trop tard, pour croire qu'ils puſſent remporter quelques avantages dans cette campagne, quand même la difficulté des lieux ne leur en ôteroit pas tous les moyens. Ils aſſuroient que, ſi les ennemis avoient une armée ſi nombreuſe, ce n'étoit que pour faire montre de leurs forces, & nous empêcher de rien entreprendre. Ils ajoûtoient que ces mêmes ennemis, ayant perdu l'eſpérance de faire quelques progrès ſur la frontiere de Champagne, comme ils ſe l'étoient promis, ne cherchoient plus qu'un prétexte pour ſe retirer. Les autres, du nombre deſquels étoit Montmorency, ſoutenoient au contraire que les ennemis avoient leurs vûës en quittant les frontieres de Champagne; que leur deſſein étoit de ſe jetter ſur celles de Picardie, & de s'emparer de quelques villes, avant que les François les euſſent miſes en état de défenſe. „ Car, diſoient-ils, pourquoi auroient-ils aſſemblé de ſi grandes forces, „ s'ils ne devoient rien entreprendre, ſur-tout ſçachant que nous leur ſommes très-inférieurs en nombre? Quant aux prétenduës difficultés, il n'y „ a pas lieu de croire qu'elles euſſent arrêté les ennemis juſques à préſent, „ s'ils n'euſſent pas eu deſſein par ce retardement affecté, de nous attaquer „ lorſque nous y penſerions le moins.„ L'évenement juſtifia le raiſonnement du Connétable; car preſque en même tems Coligny, Gouverneur de Picardie, avertit ſon oncle, que Senarpont & Jean d'Eſtouteville de Villebon lui avoient mandé, que les ennemis devoient faire irruption ſur les frontieres de cette Province. Cet avis fut encore confirmé par les nouvelles qu'on reçut, que le Duc de Savoye s'étoit retiré de devant Guiſe, trois jours après ſon arrivée, & qu'il n'avoit pas mis le ſiége devant cette place, comme tout le monde l'avoit cru. En effet ce Prince avoit donné ordre à ſa Cavalerie légere de prendre les devans, & étoit allé lui-même enſuite aſſiéger Saint-Quentin.

HENRI II. 1557.

Julien Goſſelin, qui a écrit la vie de Ferdinand de Gonzague, rapporte que ce ſiége fut entrepris par ſon conſeil. Philippe l'avoit fait venir depuis peu d'Italie, pour avoir dans ſes affaires de la plus grande importance, le conſeil d'un Capitaine très-experimenté. Gonzague trouva donc à propos qu'on fît ſemblant d'abord de vouloir aſſiéger Guiſe (parce que les François, trompés par ce ſtratagême, y feroient venir infailliblement la garniſon de S. Quentin, qui n'en étoit pas éloigné) & qu'on conduisît en même tems l'armée devant cette place, qui ſeroit dégarnie. „ Il eſt très-„ probable, diſoit-il, qu'on pourra ſans péril, & néanmoins avec beau-„ coup de gloire, s'emparer d'une ville, ou négligée parce que les Fran-„ çois

Siége de S. Quentin, ſoutenu par Coligny.

(1) A qui le Cardinal avoit ſuſcité au commencement de ce Regne un injuſte procès, comme il a été rapporté en ſon lieu. P.

HENRI II. 1557. „ çois la croyent aſſez forte, ou du moins affoiblie par les troupes qu'ils „ en auront retirées.„ Il fit même voir, que ſi les François y faiſoient venir du ſecours, comme il ne pourroit venir que de fort loin, il ſeroit facile à ſon arrivée de le combattre & de le vaincre.

Le Capitaine du Breuil, de Bretagne, commandoit dans Saint-Quentin; il avoit avec lui Charles de Teligny-la-Sale, Lieutenant du Dauphin, une cornette de la Cavalerie de ce Prince, & quelques autres troupes. Mais ces forces n'étoient pas capables de défendre la place contre une puiſſante armée. C'eſt pourquoi Coligny, après avoir conſulté avec ſon oncle, partit le 2. d'Août de Pierre-pont, avec ſa cornette, & celles de Cavalerie du Comte d'Arran, de Jarnac, & de la Fayette, & trois compagnies de Chevaux-légers. Il donna ordre, avant ſon départ, au Capitaine Tenelles, qui avoit une connoiſſance parfaite du païs, de prendre les devans avec ſa cornette de Cavalerie légere, & de marcher ſur la droite. Il ſe rendit en même tems à la Fere-ſur-Oiſe. Il fut obligé de faire ce circuit, parce que l'ennemi s'étoit emparé de tous les autres paſſages. De-là il alla à Han, avec les compagnies d'Infanterie de Rambouillet & de Saint-André. Celles de Caumont de la Lare, qui avoient ordre de le ſuivre, n'arriverent pas à tems. Pendant ſon ſéjour à Han, Valſpergue lui apporta des lettres de du Breuil, qui lui mandoit le triſte état où la ville étoit reduite. Il lui écrivoit que l'épouvante étoit ſi grande parmi les habitans, que ſans un prompt ſecours, ils parloient déja de ſe rendre. Valſpergue l'avertit auſſi, que s'il vouloit ſe hâter, il pourroit aiſément entrer avec ſes troupes dans Saint-Quentin; mais qu'il ne devoit pas différer, parce que ce qui étoit poſſible aujourd'hui pourroit demain ne plus l'être. Coligny ſe diſpoſa donc à partir avec lui, & malgré les remontrances de Jarnac & de Cenami-Luzarches, Lieutenant de Coligny, qui lui repréſenterent qu'il ne convenoit pas à un Gouverneur de Province de s'expoſer à un péril ſi manifeſte, il ne laiſſa pas de ſe rendre à Saint-Quentin, ſans mener avec lui ni bagage, ni équipage, ni preſque aucuns domeſtiques, afin d'arriver plus promptement.

Un fauxbourg de la ville, appellé le fauxbourg de l'Iſle, qui s'étend au-delà de la Somme, avoit été abandonné par la garniſon, qui ſe trouvoit trop foible pour le défendre. Coligny à ſon arrivée réſolut de s'en rendre maître au plutôt. Il fit donc une ſortie, & mit le feu aux maiſons dont l'ennemi s'étoit déja emparé; elles étoient ſituées ſur une éminence, & avoient vûë ſur cette partie de la ville qui leur eſt oppoſée. Il reprit enſuite le fauxbourg, & y mit des troupes pour le défendre. Cependant, pour ne rien négliger, Coligny fit la viſite de la place, raſſura les habitans, & en choiſit un certain nombre parmi ceux qui pouvoient porter les armes. Il fit outre cela une recherche exacte de tous les outils propres à fouiller la terre, donna ordre d'en faire de nouveaux, & fit faire un état des vivres qui ſe trouvoient pour lors dans la place. Languetot, Officier d'une vigilance & d'une exactitude extrême, fut chargé de l'artillerie. Il fit un rapport très-exact de la quantité de poudre, de boulets & d'autres munitions qui ſe trouvoient dans la ville. Il eut auſſi le ſoin de faire préparer

des

des Moulins. Coligny, après avoir pris ces précautions, diſtribua les Capitaines dans les differens quartiers de la ville, & les pria, que s'ils avoient quelques avis à lui donner, ils le fiſſent avec liberté. Il leur dit, qu'il ne doutoit pas que pluſieurs d'entr'eux, qui s'étoient ſouvent trouvés dans des places aſſiégées, n'euſſent remarqué pluſieurs choſes d'importance, qui pouvoient quelquefois échaper aux plus habiles; il ajoûta, qu'ils ne pourroient lui faire un plus grand plaiſir, que de lui faire part de leurs lumieres. Il mit tous ſes ſoins enſuite à faire reparer les fortifications; il fit reparer ſur-tout le baſtion qui regarde le fauxbourg de l'Iſle, & on y travailla nuit & jour; on coupa auſſi par ſon ordre les arbres qui déroboient la vûë aux aſſiégés, & qui auroient pu favoriſer l'approche des ennemis. HENRI II. 1557.

Coligny n'eut pas plutôt repris le fauxbourg par une ſi heureuſe ſortie, qu'il jugea bien qu'il y auroit du danger de le garder avec une poignée de ſoldats; il craignoit que ſi l'ennemi faiſoit quelque attaque de ce côté-là, il ne mît les nôtres en deroute, & qu'entrant dans la ville pêle-mêle avec les fuyards, il ne ſe rendit maître de la place auſſi-bien que du fauxbourg. Il crut néanmoins qu'il étoit plus à propos de le garder auſſi long-tems qu'il pourroit, pour amuſer l'ennemi, mais non avec une opiniâtreté périlleuſe. Dans cette vûë il réſolut de faire une ſeconde ſortie, pour reconnoître les logemens des ennemis, & pour conſiderer par quel endroit on pourroit plus ſûrement faire entrer du ſecours dans la place. A cet effet, il donna ordre à Teligny de faire ſortir un certain nombre de Cavaliers de la cornette du Dauphin. Mais comme Coligny étoit alors retenu au lit par un très-violent mal de tête, il pria inſtamment Teligny de ne pas ſortir lui-même. Ces Cavaliers eurent ordre de faire des courſes juſques au-delà du village de Raincourt. Cependant Teligny ayant appris que ces coureurs en étoient venus aux mains avec les ennemis, & qu'ils lâchoient pied, il ne put ſouffrir que ſes gens fuſſent repouſſés. Il donna une pleine autorité à Cuzieux, & l'ayant laiſſé dans ſon poſte au-delà de la porte Saint-Jean, avec ſoixante chevaux, il ſortit, malgré les ordres qu'il avoit eu. Il ne ſut pas plus heureux que ſes gens: il reçut quantité de bleſſures, & fut même dépouillé, ſans être ſecouru de perſonne; ſoit qu'on n'eût pas connoiſſance du péril où il étoit, ou qu'il y eût des ordres pour cela.

Coligny, qui étoit un peu ſoulagé de ſon mal de tête, en fut averti auſſi-tôt par Jarnac & Luzarches, & ayant appris que Teligny, preſque mourant, n'étoit pas fort éloigné, il voulut l'arracher mort ou vif des mains des vainqueurs. Il fit donc une ſortie, mit les ennemis en fuite, & Teligny, tout bleſſé qu'il étoit, fut porté dans la ville. Cet Officier fit de grandes excuſes à Coligny, & lui demanda pluſieurs fois pardon de n'avoir pas ſuivi ſes ordres. Coligny lui répondit: „ Ce n'eſt pas à moi, mais „ à Dieu à qui vous devez vous addreſſer, pour lui demander les graces „ dont vous avez beſoin dans l'état où vous êtes. Il vécut encore environ une heure. Sa mort fut pour nous une perte conſidérable: la cornette qu'il commandoit ſe voyant privée d'un ſi brave chef, montra depuis moins d'ardeur pour les fonctions de la guerre. C'étoit un Capitaine Mort de Teligny.

Henri II. 1557. d'un grand jugement, d'un grand courage, & d'une extrême activité dans l'exécution des ordres dont il étoit chargé ; il avoit montré juſques-là beaucoup de fidélité, & avoit acquis beaucoup d'expérience.

Les ennemis ne travaillerent les jours ſuivans, qu'à creuſer un foſſé auprès des maiſons dont ils avoient été chaſſés. Ils s'approcherent enſuite de plus près, dans le deſſein de reprendre le fauxbourg. Ce fut alors que Coligny fit faire un ſecond état des vivres, & fit publier ſous des peines très-rigoureuſes, que chacun ſe diſposât à travailler. Ceux qui le refuſerent furent chaſſés de la ville. On fit ſortir dans une nuit par la porte du Han 800. bouches inutiles de l'un & de l'autre ſexe ; ce qui ſoulagea beaucoup les aſſiégés.

Les ennemis cependant attaquerent le fauxbourg. Mais Coligny, qui s'y étoit attendu, avoit eu la précaution de faire emporter dans la ville tout ce qui auroit pû être de quelque utilité aux aſſiégeans ; il avoit fait outre cela percer les maiſons, afin qu'il pût mettre le feu au fauxbourg avec plus de facilité, au cas qu'on fût obligé de l'abandonner. Son deſſein eut tout le ſuccès qu'on en pouvoit attendre. Dès que les ſoldats furent rentrés dans la place, (ce qui ſe fit ſans aucune perte) on mit le feu au fauxbourg, qui fut preſque tout réduit en cendre : le ſeul monaſtere de l'Iſle fut préſervé de la flamme. Coligny fit fortifier enſuite la porte, par où les nôtres étoient rentrés dans la ville. Mais il arriva, qu'ayant trouvé une grande quantité de poudre dans les deux tours qui défendent cette porte, on craignit que les batteries des ennemis n'y miſſent le feu, & ne fiſſent ſauter par-là une partie des murailles. On jugea donc à propos de tranſporter cette poudre dans un autre endroit. Mais pour éviter un danger, on tomba dans un plus grand : car tandis que Coligny, ſuivant ſa coûtume, faiſoit la ronde dans la ville, le feu prit à cette poudre. On ne ſçait ſi cet accident fut cauſé par quelques étincelles du fauxbourg, qui étoit encore tout en feu, ou par quelque coup de canon que l'on tira. Quoi qu'il en ſoit, une partie de la muraille en fut abattuë. Il périt en cette occaſion environ quarante hommes, dont il y eut cinq Gentilshommes domeſtiques de Coligny. L'Amiral accourut, & étant monté ſur les ruines de la muraille, il s'y tint pendant une heure & demie, avec ſept de ſes gens ſeulement, de peur que les ennemis ne profitaſſent de cet accident pour faire quelque entrepriſe ; mais ſoit que l'embraſement du fauxbourg leur ôtât la vûë de ce qui ſe paſſoit du côté de la ville, ſoit que le tumulte qui y regnoit les empêchât d'entendre le bruit qu'avoit fait la chûte de la muraille, ils ne parurent point. Les aſſiégés cependant repararent cette bréche avec toute l'ardeur & la diligence poſſibles, & la muraille ſe trouva en peu de jours plus forte qu'elle n'étoit auparavant. Ils furent ſecondés en cela par Varlet de Gibercourt, Maïeur ou Maire de la ville, qui rendit en cette occaſion toutes ſortes de bons ſervices.

Montmorency tâ- Montmorency, à qui Coligny avoit fait ſçavoir en quel état étoit la place, n'étoit pas ſans inquiétude ſur les moyens d'y faire entrer du ſecours.

Il

Il vint à la Fere avec ſon armée, & donna ordre au Maréchal de Saint-André d'aller juſqu'à Han avec trois cens Gendarmes. Il y envoya auſſi le Prince de Condé, avec une partie de la Cavalerie légere qui étoit ſous le commandement de ce Prince, & d'Andelot, frere de Coligny, avec huit compagnies d'Infanterie. Ils avoient ordre d'amuſer l'ennemi, & de tâcher, en s'approchant de Saint-Quentin, de profiter de quelque occaſion pour y faire entrer du ſecours. Sur ces entrefaites Valſpergue, qui par ordre de Coligny étoit venu pour leur ſervir de guide, & les conduire par un lieu que le Gouverneur lui avoit fait voir du haut de la plus haute tour de la ville, ſe joignit à d'Andelot, qui étoit à la tête de deux mille hommes d'Infanterie. Ils partirent enſemble, & paſſerent par le quartier deſtiné aux Anglois, qu'on attendoit de jour en jour; c'étoit l'endroit où il y avoit le moins de corps-de-garde. Mais ſoit que leur deſſein eût été découvert par quelques Cavaliers Anglois, qui avoient porté les armes dans notre armée, & qui par ce rapport ſe conſerverent la vie, ſoit que cet accident arrivât par la faute de Valſpergue, d'Andelot tomba dans un corps-de-garde des ennemis. Ayant été environné de tous côtés, la plûpart de ſes troupes furent taillées en piéces, & il ne ſe ſauva lui-même qu'avec très-peu de ſuite: on reconnut depuis, que ſi ſon guide ne ſe fût pas trompé, il auroit pû ſans danger prendre le chemin d'une colline, & paſſer ſûrement entre deux corps-de-garde.

HENRI II. 1557.

che de faire entrer du ſecours dans la place.

Cet accident remplit la ville d'épouvante; les habitans déſeſpérant d'être ſecourus, commencerent à perdre courage, & ne travaillerent plus qu'avec lenteur & négligence. Le Comte de Pembroke & les Lords Grey & Clinton, qui arriverent en ce tems-là à la tête des troupes Angloiſes, augmenterent l'effroi des aſſiégés. Les Anglois avoient tenté ſur leur route de ſurprendre Ardres, où commandoit Sanſac; mais leur entrepriſe ne leur avoit pas réuſſi. Ils occuperent à leur arrivée tout le terrain, par où les nôtres eſpéroient faire venir du ſecours de la ville d'Han.

Les Anglois arrivent dans le camp.

Coligny, pour raffermir les habitans, alloit ſouvent à l'hôtel de ville, & leur faiſoit eſpérer que le Connétable leur envoyeroit bien-tôt du ſecours: mais pour les encourager encore davantage, il donna ordre à Collincourt & à d'Avernal, Gentilshommes de la meilleure nobleſſe de la frontiere, de faire armer les païſans des bourgades voiſines, qui s'étoient retirés dans la ville. De ces hommes robuſtes & accoûtumés à porter les armes, on forma deux compagnies, & Coligny leur ayant payé le prêt, donna ordre de les faire marcher par la ville avec des enſeignes.

Cependant Coligny avoit remarqué du haut d'une tour, que de la façon dont étoient diſpoſées les ſentinelles des ennemis, on pourroit facilement faire entrer du ſecours dans la place. Il en donna avis au Connétable par des émiſſaires de ſa cornette; mais les ennemis ayant changé leurs corps-de-garde (ce qui leur étoit aſſez ordinaire) ce projet n'eut point lieu. Les aſſiégeans de leur côté avancerent leur tranchée, & firent quantité de mines, dont les nôtres ſe défendirent d'abord par des contre-mines. Ils étoient aidés dans cet ouvrage par des Anglois, qui montrerent en cela beaucoup d'habileté. Dans la ſuite il fut impoſſible à Coligny de troubler les ennemis

HENRI II. 1557.

mis dans leurs travaux; car n'ayant que quelques petites piéces de canon, & encore très-mal montées, il ne put faire de ſorties, ni ſe battre à forces égales. Les ennemis, au contraire, avoient élevé ſi avantageuſement une plate-forme dans le fauxbourg de l'Iſle, & avoient ſi bien dreſſé leurs batteries, qu'ils incommodoient fort les aſſiégés dans leurs travaux: ils firent même un tel carnage de nos pionniers, que Coligny, malgré les vivres & l'argent qu'il leur diſtribuoit, eut dans la ſuite beaucoup de peine à en trouver.

Nouvelle tentative du Connétable pour ſecourir la ville.

Enfin on découvrit un chemin, qui parut très-propre à Coligny pour faire entrer du ſecours dans la place. Il faloit traverſer pour cela un marais, où il n'y avoit que quelques ſentiers fort étroits, & encore faloit-il les deſſécher. Au ſortir de ces ſentiers, on trouvoit un ruiſſeau qui couloit au milieu du marais, & qu'on ne pouvoit paſſer qu'avec des bateaux. Le Connétable de Montmorency fit avertir Coligny d'en faire préparer; & pour s'aſſûrer lui-même de ce paſſage, il partit de la Fere le 8. de ce mois (1), à la tête de 2000. Chevaux & de 4000. hommes d'Infanterie, commandés par le Capitaine Enard, Meſtre de camp. Dès qu'il fût arrivé à un village, appellé le grand Eſſigny, il y laiſſa ſes troupes rangées en bataille, & s'étant fait ſuivre du Prince de Condé, du Duc de Nevers, d'Honorat de Savoye Comte de Villars, de Louis de Beuil Comte de Sancerre, de Montmorency ſon fils, & de d'Andelot, il s'avança le plus près qu'il put du marais; il envoya enſuite Fumet & deux autres Capitaines pour reconnoître ces ſentiers, les corps-de-garde des ennemis, la diſtance des uns des autres, & leurs ſituations. Ces Capitaines, après s'être acquittés de leur commiſſion avec toute la diligence poſſible, firent un rapport très-uniforme de ce qu'ils avoient remarqué, chacun en particulier. Le Connétable plus confirmé que jamais dans le deſſein de faire entrer du ſecours dans la place, revint ſur le ſoir à la Fere, & le lendemain, au ſoleil couchant, il fit paſſer ſon Infanterie ſur un pont qu'il avoit fait préparer pour cet uſage; elle conſiſtoit en 15. compagnies Françoiſes & 22. Allemandes. Il fit auſſi paſſer quatre groſſes piéces d'artillerie, quatre coulevrines, & quatre autres petites piéces de canon. Le jour ſuivant, fête de S. Laurent, il partit de grand matin avec ſa Cavalerie, & alla joindre le reſte de ſes troupes. Il mit ſon armée en bataille, & arriva ſur les neuf heures au fauxbourg de l'Iſle, où étoient logées 14. compagnies Eſpagnoles, les mêmes qui au commencement de ce ſiége s'étoient emparées de ce fauxbourg. Le Duc de Savoye étoit campé du même côté, & ſon logement s'étendoit au-delà du marais & de la riviere. Deux compagnies d'Eſpagnols, qui étoient poſtées vers un moulin, ſe mirent d'abord en défenſe; mais les nôtres les chaſſerent bien-tôt du terrain qu'elles occupoient, & firent un ſi grand feu de leur canon, qu'ils mirent le camp du Duc de Savoye tout en déſordre: ſa tente fut renverſée; ce Prince même eut à peine le tems de prendre ſa cuiraſſe, & de ſe ſauver dans le quartier du Comte d'Egmond.

A trois

(1) d'Août.

A trois milles du fauxbourg, le Connétable de Montmorency avoit remarqué qu'il y avoit des vallons & des chemins fort étroits, lieu qui auroit pu être avantageux aux ennemis, pour y dreſſer une embuſcade, & attaquer nos troupes à leur retour. Il réſolut donc de s'en emparer le premier, & envoya à cet effet la compagnie d'Arquebuſiers à cheval du Rhingrave pour ſe ſaiſir de ce paſſage. Il ne fut pas d'avis d'y envoyer de l'Infanterie, dans la crainte que ſi les ennemis la mettoient en déroute, elle ne pût rejoindre l'armée, & qu'elle ne ſe trouvât dans un grand peril à cauſe de la longueur du chemin. Le Connétable d'un autre côté faiſoit ſes efforts, pour faire traverſer le marais aux troupes qu'il vouloit jetter dans Saint-Quentin; mais comme il n'avoit qu'un petit nombre de bateaux, il étoit difficile d'en faire paſſer beaucoup à la fois, quoique les ſoldats y entraſſent en foule. Cet inconvenient fut ſuivi d'un plus grand. Il arriva que les ſoldats ne purent aborder de l'autre côté. Les bateaux étant trop chargés, s'enfoncerent dans la bourbe, & les ſoldats ne purent ſauter à terre qu'avec un grand danger: les uns tomberent dans des trous profonds, où ils furent abîmés; les autres s'étant égarés dans les ſentiers qu'ils ne connoiſſoient pas, ſe diſperſerent de côté & d'autre, & ſervirent de jouët à l'ennemi. Il en arriva très-peu dans la ville: heureuſement d'Andelot, frere de Coligny, fut de ce nombre.

HENRI II. 1557. D'Andelot s'y jette avec très-peu de ſoldats.

Les ennemis cependant tachoient de profiter de ce déſordre. Dès que le Duc de Savoye eût réuni ſes forces avec celles du Comte d'Egmond, ils conſulterent enſemble ſur les moyens de ſurprendre nos troupes à leur retour; ils réſolurent pour cela de s'emparer de ces paſſages, dont le Connétable avoit envoyé ſe ſaiſir par la compagnie du Rhingrave. Le Connétable avoit commandé au Duc de Nevers de ſuivre cette compagnie avec la ſienne, & avoit donné le même ordre aux compagnies du Baron de Curton, d'Aubigné, & de Vaſſé. Cependant les ennemis, qui y avoient envoyé une partie de leur Cavalerie, & donné ordre à leur Infanterie de la ſuivre de près, s'étoient déja ſaiſis de ces défilés, lorſqu'ils rencontrerent le Duc de Nevers qui y arrivoit. Le premier deſſein du Duc dans un péril ſi preſſant, fut de combattre les ennemis avant la jonction de toutes leurs forces. Ce deſſein paroiſſoit fort téméraire; l'évenement fit voir néanmoins qu'il étoit avantageux & ſalutaire: car, par le danger que quelques troupes auroient couru, on auroit évité la déroute de toute l'armée; mais les ordres qu'il avoit reçûs du Connétable l'empêcherent de prendre ce parti: d'ailleurs les Officiers qui étoient avec lui, lui conſeillerent de ne rien faire qui pût engager une bataille. Il fit donc garder les rangs, & alla joindre le Prince de Condé, qui s'étoit poſté avec de la Cavalerie légere vers ce moulin dont nous avons déja parlé: de-là tournant ſur la gauche, ils allerent enſemble trouver le Connétable, qui faiſoit déja retraite.

Les ennemis ayant aſſemblé toutes leurs troupes, pourſuivirent les François avec huit eſcadrons de Cavalerie. Mais s'étant apperçus du petit nombre des nôtres, ils laiſſerent Schaumbourg avec ſon eſcadron pour garder les paſſages, & nous approcherent de plus près. Le Comte d'Egmond com-

Bataille

HENRI II. 1557. de Saint-Quentin, où le Connétable eſt battu.

commença la charge avec deux mille chevaux, & attaqua notre armée en flanc. Eric & Erneſt de Brunſwic donnerent l'attaque de l'autre côté, chacun avec mille Arquebuſiers à cheval; ils étoient ſuivis de Philippe de Montmorency Comte d'Horne, qui commandoit mille Gendarmes. Pierre-Erneſt de Mansfeld accompagné des Comtes de Willen, d'Hochſtraten & de Lalain, attaquerent en même tems l'armée de front avec tant de furie, qu'ils remplirent nos rangs de déſordre & de confuſion. Le trouble s'étant augmenté, les uns ſe renverſerent ſur les autres, & il ne fut plus poſſible aux nôtres de ſoutenir l'effort des ennemis. La déroute commença par les goujats, les marchands, & autres gens de cette eſpece qui ſuivent les armées; ceux-ci entraînerent les ſoldats dans leur fuite. Il arriva, pour comble de malheur, que le Duc de Nevers, qui s'avançoit à gauche dans une vallée profonde, pour faire face aux ennemis, ſe trouva tout à la fois accablé par leur nombre, & par la multitude des nôtres qui deſcendirent d'une éminence pour ſe joindre à lui. Ce nouvel accident culbuta & rompit les rangs. Le Duc, après différentes attaques, & un grand carnage de ſes troupes, fut contraint de ſe retirer avec le petit nombre de ſoldats qui purent échaper.

Quoique la Cavalerie eût été miſe en déroute, l'Infanterie réſiſtoit encore, & ſe tenoit en bon ordre; mais quelques piéces de canon que les ennemis tirerent ſur elle de fort loin, la rompirent & la mirent en déſordre, entre Eſſigny & Rizerolles, dans un endroit appellé Blanc-foſſé. Enfin, après un grand carnage, & un combat de quatre heures, elle fut entierement défaite. Nous perdîmes en cette journée deux mille cinq cens hommes: les ennemis n'en perdirent pas plus de cinquante. Ceux de notre Infanterie, qui ne périrent pas en cette occaſion, ne pûrent éviter d'être faits priſonniers. Les ennemis nous enleverent tout notre canon, à l'exception de deux, qui par les ſoins de Bourdillon, furent conduits à la Fere. Il périt dans cette action des Officiers Généraux du premier rang. Jean de Bourbon, frere du Prince de Condé, après avoir ſouvent rétabli le combat, & donné des preuves de valeur dignes de ſon ſang, fut percé d'un coup d'arquebuſe, & emporté dans le camp des ennemis, où il mourut un moment après; François de la Tour, Vicomte de Turenne, eut le même ſort, auſſi-bien que Nicolas Tiercelin, fils de Charles de la Roche-du-Maine; Claude de Roche-choüart, Sieur de Chandenier, Cornette du Duc de Montpenſier; de Guron, Cornette de la Roche-ſur-Yon; de Goulaines, Cornette de la Roche-du-Maine; de Saint-Gelais, Cornette de Pierre Strozzi; & Claude de Rochefort de Pleuvaut, Cornette de Bourdillon.

Le Connétable eſt fait priſonnier.

Le Connétable fut fait priſonnier, après avoir reçû une bleſſure dans les aînes. Ce Général fut accuſé de trop de préſomption, en ce qu'il avoit eſpéré faire ſûrement ſa retraite, avec toute ſon armée, à la vûë des ennemis. Montpenſier, après s'être défendu courageuſement, & avoir même repris de ſa main une enſeigne, tomba vif entre les mains des ennemis; on prit auſſi le Maréchal de Saint-André, Eleonor d'Orleans Duc de Longueville, Louis de Gonzague frere du Duc de Mantouë, Vaſſé, Curton, la

la Roche-du-Maine, le Rhingrave Colonel des Allemans, tous Chevaliers de l'Ordre du Roi. Les ennemis firent encore priſonniers, François Comte de la Rochefoucault, d'Aubigné, Gabriël de Montberon quatrième fils du Connétable de Montmorency, Jean Gontaud de Biron, qui mourut de déplaiſir du mauvais traitement qu'il reçut dans ſa priſon, Rochefort, la Chapelle-Biron, Saint-Heran Cornette de Montmorency, Lavernade Cornette du Duc d'Enguien, Neufvy Cornette de Bourdillon, Marçay Cornette de la Roche-du-Maine, Buſſay & Monſtreuil Lieutenans de la Roche-ſur-Yon, Robert du Bellay Baron de Thouarçay, Mouy, Molinont, Fumet, Rezé, Monſalel (1), & quantité d'autres. Villars, beaufrere de Montmorency, fut dangereuſement bleſſé. Le Duc de Nevers, après la bataille, fit ſa retraite à la Fere avec le Prince de Condé, le Comte de Sancerre, Bourdillon & d'autre Nobleſſe. François de Montmorency s'y rendit auſſi avec ſes troupes, mais par un chemin différent. HENRI II. 1557.

Cette défaite fut très-fatale à la France : elle lui fit perdre en une journée le fruit de tant de victoires qu'elle avoit remportées depuis pluſieurs années, & éclipſa preſque toute la gloire du regne de Henri. Mais ce qu'il y eut de plus funeſte, fut que ce Prince, ſi heureux juſqu'alors, ſe vit contraint de faire une paix déſavantageuſe, qui donna lieu aux guerres civiles qui depuis déſolerent ce Royaume. En effet, ſi l'on excepte la perte de l'Etat de Siene, & la journée de Marciano, où l'on fit preſque la même faute, ce Monarque avoit toûjours réüſſi dans ſes entrepriſes. Mais cette guerre allumée par l'ambition de quelques-uns, & entrepriſe contre la parole qui avoit été donnée, fut l'écueil de ſa fortune & de ſa gloire, & lui fit perdre & ſes conquêtes, & celles de ſon pere. Suites de la perte de cette bataille.

Le Connétable de Montmorency, dès le commencement de cette guerre, en avoit prévû les ſuites fâcheuſes. Ce grand homme qui, par ſa prudence, ſon amour pour la patrie, & le crédit qu'il avoit auprès du Roi, étoit devenu l'homme le plus puiſſant du Royaume, ſe vit privé, après cette défaite, de la faveur de la fortune, & en même tems de celle des hommes. Mais on peut dire que ſi ſa diſgrace fut la ruine de ſon illuſtre maiſon, elle le fut auſſi de toute la France. En effet ſes rivaux, qui tirerent avantage du malheur public, & qui dans ces conjonctures prirent le manîment des affaires, ſçurent gagner la faveur du peuple, dont le Connétable ſe voyoit dépouillé par ſa mauvaiſe fortune, & trouverent les moyens de ſe la conſerver, autant par leur activité, que par leurs artifices (2). Le Connétable eſt diſgracié.

Le bruit ſe répandit d'abord, & il parvint même juſqu'au Duc de Nevers, que le Connétable s'étoit échapé du péril, & qu'avec le ſecours de quelques troupes qu'il avoit ralliées, il avoit rétabli le combat, & ſe battoit encore. Mais ce bruit fut bien-tôt diſſipé. Le Duc de Nevers, à ſon arrivée à la Fere, dépêcha d'Eſcars au Roi, qui pour lors étoit à Compiegne, pour lui faire ſçavoir le mauvais ſuccès de la bataille. Il fortifia enſui-

(1) La Popeliniere l'appelle, *Monſalez.*

(2) *L'Edition de Patiſſon ajoute ici :* Mais abuſant de ce même crédit, & s'en ſervant pour ruiner le peuple, ils remplirent la France de factions, & la reduiſirent enfin à deux doigts de ſa perte.

HENRI II. 1557. ſuite la frontiere, en diſtribuant ſes troupes dans les garniſons voiſines. Le Comte de Sancerre, de ſon propre mouvement, alla s'enfermer dans Guiſe, avec ſa cornette de Cavalerie, celle de la Roche-ſur-Yon, & les deux compagnies d'Infanterie d'Eſtrées & de Puiſieux. Bourdillon reſta à la Fere, avec cinq compagnies d'Infanterie, la cornette de Cavalerie du Duc de Lorraine & celle de Villars, & les compagnies d'Enard, Meſtre de camp. Le Baron de Salignac, avec ſa compagnie d'Infanterie & celle du Baron de Clerac, ſe rendit au Châtelet, dont il étoit Gouverneur; d'Humieres fut mis dans Peronne avec ſa cornette de Cavalerie, celles du Maréchal Strozzi, & de Martin du Bellay Seigneur de Langey, & avec ſix compagnies d'Infanterie. On lui envoya depuis les quatre compagnies de Grammont. Le Comte de Chaulnes fut mis dans Corbie, avec ſa cornette, & celles de Villebon & de Vaſſé, & avec les compagnies d'Infanterie de Bellefourriere & de Blamecourt. Peu de tems après, Crevecœur l'alla joindre. Sépois fut envoyé à Han, avec trois compagnies d'Infanterie & la cornette du Maréchal de Saint-André. Jaques de Clermont de Buſſy d'Amboiſe alla à Saint-Dizier avec la cornette de la Roche-du-Maine, & deux compagnies d'Infanterie. On mit à Coucy Bouchavannes avec trois compagnies d'Infanterie. Enfin Montigny fut envoyé à Chaulny, avec la cornette du Duc de Montpenſier & deux compagnies d'Infanterie.

Comme il ne paroiſſoit parmi nous que de la crainte & de la triſteſſe, on ne voyoit auſſi parmi les ennemis que de la confiance & de la joye. Ils croyoient que toute la fleur de notre Nobleſſe avoit péri dans cette bataille, & ils ne pouvoient s'imaginer, qu'il en pût reſter encore; après un ſi grand carnage. En effet, lorſque le Duc de Nevers eut envoyé un Trompette au Duc de Savoye, pour reconnoitre les morts & les priſonniers, à peine les ennemis voulurent-ils ajoûter foi aux paroles de ce Trompette; ils ſoupçonnerent même ſa lettre de fauſſeté. Ils croyoient que le Duc de Nevers avoit été tué, & dans cette idée Mansfeld le fit chercher parmi les morts. Mais ne l'y ayant pû trouver, on fit publier que les priſonniers ſeroient conduits devant le Duc de Savoye. Ce fut alors que Mansfeld, pour ſe dédommager, comme il le diſoit, des pertes que ſa priſon lui avoit cauſées, fit un trafic infame. Il acheta à vil prix les priſonniers du ſoldat, qui ne les connoiſſoit pas, & en tira depuis de groſſes rançons. Tout le monde trouva ce procedé dur, cruel, & contraire au Droit des gens. Il eſt toûjours ſûr que la maniére indigne dont il traita ſes priſonniers, en obligea pluſieurs à donner pour leur rançon plus que leur fortune & leur condition ne leur permettoient. Biron même mourut priſonnier, ſoit qu'il n'eût pas le moyen de payer une ſi groſſe ſomme, ſoit qu'il ne la voulût pas donner.

Dureté du Comte de Mansfeld envers les priſonniers.

Cette bataille enfla tellement le cœur de nos ennemis, qu'ils furent d'avis de pourſuivre leur victoire, & de porter au plutôt la guerre dans le ſein de la France: ils eſpéroient même ne trouver aucun obſtacle à ſe rendre bien-tôt maîtres de Paris. Ferdinand de Gonzague étoit de ce ſentiment, & fit ſes efforts pour le perſuader à Philippe. Mais ce Prince, plus prudent que courageux, crai-

Philippe empêche ſes Généraux de profiter de la victoire.

craignit qu'en laiſſant S. Quentin derriere lui, le Roi n'aſſemblât de nouvelles forces, & qu'avec le ſecours de la Nobleſſe, qui eſt très-nombreuſe dans ce Royaume, il ne lui arrachât des mains le fruit de ſa victoire: il ne voulut donc pas aller plus loin, qu'il ne ſe fût rendu maître de cette place. HENRI II. 1557.

Dès que le Roi eût appris la défaite de ſes troupes, il renvoya d'Eſcars au Duc de Nevers, & lui donna une lettre pour rendre à ce Général. Henri y donnoit des marques d'une profonde douleur, & d'une confiance entiere dans le ſecours de la Providence. Il loüoit les ſoins & la prudence de ce Duc, d'avoir pourvû ſi à propos à la ſûreté de la frontiere. Il lui faiſoit ſçavoir qu'il lui envoyoit Montgommery-de-Lorges, avec ordre de faire aſſembler à Noyon l'élite des Gentilshommes de ſa maiſon & de ſes gardes, ajoûtant qu'il jugeoit à propos de confier à de Pot la défenſe de Han, & à Noailles celle de Coucy: il lui ordonnoit de ſe rendre lui-même à Laon, avec le Prince de Condé, Montmorency, fils aîné du Connétable, & Villars, pour y rallier les débris de l'armée, & pour y recevoir les troupes qu'il y envoyeroit de toutes les Provinces du Royaume. Le Roi cependant quitta Compiegne, & ſe rendit à Paris. Il trouva cette grande ville dans une conſternation étrange; ſes timides habitans ſe retiroient çà & là dans les villes voiſines, & s'imaginoient déja voir l'ennemi à leurs portes. Le Monarque, par ſa préſence & par ſes diſcours, raſſura les Pariſiens. Il les exhorta à ne pas perdre courage, & leur promit de ne les pas abandonner, pourvû qu'ils ne s'abandonnaſſent pas eux-mêmes. Il leur dit, qu'il les avoit traités juſqu'à préſent avec une affection paternelle, qu'il avoit mieux aimé engager ſon domaine, & emprunter de groſſes ſommes, pour ſoutenir les dépenſes de l'Etat, que de fouler ſes peuples par de nouvelles impoſitions. Il leur repréſenta enfin, que la néceſſité exigeoit maintenant qu'ils euſſent égard à ſa ſituation préſente, & qu'ils ne négligeaſſent pas un danger, qui menaçoit généralement toute la France.

Conſternation que la défaite des François cauſe à Paris.

Les Pariſiens s'étant un peu remis de leur frayeur, offrirent de leur propre mouvement trois cens mille francs pour les fraix de cette guerre, & promirent au Roi toute ſorte de fidélité. On leva enſuite 6000. Suiſſes, ſous la conduite du Colonel Luc Riet de Baſle, & 8000. dans les Cantons de Glaris & d'Uri. Reckrod fut auſſi envoyé en Allemagne, pour y lever de nouvelles troupes. Mais ce païs étoit preſque épuiſé d'hommes, par le grand nombre de ſoldats que les ennemis en avoient tiré. Nicolas Baron de Pollweiler, de Weiſſenbourg (1), venoit tout nouvellement de lever, au nom de Philippe, vingt compagnies d'Infanterie & quelques-unes de Cavalerie. Le Roi fit auſſi lever des troupes dans tout ſon Royaume, & donna ordre à tous les Gentilshommes, & à tous ceux qui avoient coûtume

Nouvelles levées des François.

(1) Nos Hiſtoriens le nomment *Polleville*. Mathieu tome I. p. 179. dit qu'il étoit de Maſmunſter, Bourg en Alſace, où il y a une célèbre Abbaye de Bénedictins, fondée l'an 730. par Maſon, Duc d'Allemagne. M. de Thou l'appelle *Sebuſianus*, c'eſt-à-dire de Weiſſenbourg en Alſace, appellé par les Latins *Sebuſiana Sylva*, ou *Sebuſium*. ANONYME.

HENRI II. 1557. tume de porter des armes, de s'aſſembler à Laon, où ſeroit le Duc de Nevers, afin de combattre pour la gloire & le ſalut de l'Etat. Il menaça de punir de mort tous ceux en général qui refuſeroient le ſervice, & de dégrader les Nobles en cas de déſobéïſſance.

Le Duc de Nevers, à ſon arrivée à Laon, fit la revûë des débris de l'armée. De la Cavalerie Françoiſe, qui avant la bataille conſiſtoit en neuf cens Gendarmes, & mille Chevaux-légers & Arquebuſiers à cheval, il n'en trouva que treize cens. De quinze compagnies d'Infanterie Françoiſe, il n'en reſtoit que quatre, dont les ſoldats même étoient incapables de rendre aucuns ſervices, ſoit par les bleſſures qu'ils avoient reçûës, ſoit parce que l'ennemi les avoit déſarmés. Il ne reſtoit non plus que trois cens hommes de la Cavalerie Allemande, qui, durant la priſon du Rhingrave, étoit aux ordres du Comte de Barbize. L'Infanterie Allemande, commandée par Sternes, & qui étoit de 12000. hommes, étoit reduite à quatre mille. Le Duc de Nevers eut encore beaucoup de peine à leur faire prendre les armes; parce que la plûpart avoient été faits priſonniers, & n'avoient été relachés qu'après avoir juré qu'ils ne porteroient de ſix mois les armes pour le ſervice du Roi. On peut juger par-là combien cette bataille nous fut préjudiciable.

Le Duc de Nevers, après cette revûë, diſtribua ſes troupes dans les garniſons voiſines. Il s'attira généralement l'amitié de tout le monde, par la généroſité dont il uſa à l'égard des Officiers, & par l'humanité avec laquelle il traita les ſoldats malades & bleſſés. Par ce moyen, il les encouragea à ſupporter avec patience les travaux & les fatigues de la guerre. Il fit venir enſuite quatre compagnies de Mets, & donna ordre à de Jours, de lui amener ſon regiment de Champagne. Le Prince de Condé, de ſon côté, faiſoit tout ce qui dépendoit de lui, & fatiguoit les ennemis par des courſes continuelles; il eſt vrai qu'ils ne laiſſerent pas que de lui rendre quelquefois la pareille, ſur-tout lorſqu'après la deſertion d'une cornette de Cavalerie-légere Angloiſe, qui avoit abandonné Grey, ſon Capitaine, ils s'avancerent juſqu'à la tête de notre camp pour reconnoître les gués, les paſſages, & la ſituation des lieux. Le Comte de Sancerre, qui étoit à Guiſe, faiſoit ſouvent des courſes ſur les ennemis: Bourdillon en faiſoit autant à la Fere.

Suite du ſiege de Saint-Quentin.

Les habitans de Saint-Quentin ignorerent pendant deux jours la défaite de nos troupes: cette nouvelle, lorſqu'ils l'apprirent, les jetta dans une extrême conſternation. Quoique Coligny n'eût aucune eſpérance de pouvoir défendre la place, il fit cependant tous ſes efforts pour les raſſurer, & pour amuſer l'ennemi, juſqu'à ce que le Roi pût envoyer de nouvelles troupes, capables d'arrêter les progrès des vainqueurs. Sur ces entrefaites d'Andelot ſe jetta dans la ville, avec cinq cens hommes d'élite, & quelques Gentilshommes volontaires, du nombre deſquels étoient le Vicomte du Mont-notre-Dame, la Curée, de Matas, & S. Remy. Ce dernier s'entendoit parfaitement au travail des mines. Il y arriva auſſi quelques Officiers d'Artillerie, dont les aſſiégés avoient grand beſoin. On fit, à leur arrivée, une nouvelle diſtri-

distribution des quartiers ; Saint-Remy & Lanfort tinrent conseil au sujet des mines & des pionniers. HENRI II. 1557.

Les assiégés étoient fort incommodés, non seulement des batteries de l'ennemi dressées de front, mais sur-tout de celles qui leur tiroient en flanc. A l'arrivée de Philippe dans le camp, les Espagnols recommencerent à tirer avec tant de furie, qu'il fut impossible aux assiégés de se tenir sur le rempart. D'Andelot, pour remedier à ce mal, usa de cette invention : il prit des bateaux ou pontons, dont on se sert a la guerre pour passer les rivieres ; il les fit remplir de terre, & mettre ensuite sur le rempart les uns sur les autres ; par ce moyen les nôtres furent à couvert de tous côtés du feu des ennemis. Les assiégeans cependant avançoient tous les jours leurs travaux, & mettoient en batterie le canon que Philippe avoit fait venir de Cambray. Nos Généraux delibérerent donc, pour la seconde fois, sur les moyens de faire entrer du secours dans la place. Le Duc de Nevers, le Prince de Condé, & la plûpart des autres Seigneurs, furent d'avis d'y envoyer trois cens Arquebusiers qui étoient à Crepy en Valois, & d'en donner la conduite à Saint-Simon, Cornette du Duc de Nevers, & à Chasteluz, Lieutenant de Bourdillon. Leur conseil fut suivi : ces Capitaines partirent, chacun avec une cornette de Cavalerie, & conduisirent ces troupes jusqu'à un marais, vers un sentier étroit, qui fut indiqué par des pêcheurs, & où le soldat avoit de l'eau jusqu'au nombril. Ils y arriverent à la faveur d'une belle nuit, & après s'y être arrêtés quelque tems, pour donner le loisir aux Arquebusiers de traverser le marais, ils se retirerent avec leur Cavalerie, sans être assurés si le secours étoit entré dans la place. Mais comme au premier bruit qu'on entendit, les ennemis crierent aux armes, les troupes qu'on faisoit entrer dans la place, soit qu'elles eussent pris l'épouvante, ou qu'elles se fussent égarées dans les sentiers, périrent en cette occasion, ou se disperserent de côté & d'autre. Il n'en entra dans la ville que cent vingt ; encore, comme c'étoient des troupes nouvellement levées, & qu'elles avoient perdu leurs armes, elles ne furent pas d'un grand secours. Ce malheur arriva par la faute des Cavaliers qui avoient eu la conduite de ces troupes. Car si (comme Coligny le dit dans ses Mémoires) ils eussent fait face à l'ennemi déja épouvanté, & qu'ils l'eussent amusé par une légere résistance (ce qui pouvoit se faire sans péril) ils eussent donné le tems à ces Arquebusiers de traverser le marais & d'entrer dans la ville.

Le Duc de Nevers essaye de nouveau d'y faire entrer du secours.

Mauvais succès de cette tentative.

Coligny se voyant privé de toute espérance de secours, employoit tous ses soins à faire des contre-mines. Saint-Remy lui étoit d'un grand secours dans ce travail ; car Lanfort commençoit déja à se relâcher, soit qu'il désespérât du succès, soit qu'il fût effrayé du péril qui le menaçoit personellement. Coligny s'attachoit avec d'autant plus d'ardeur à cet ouvrage, qu'il espéroit par-là rendre les travaux des ennemis inutiles, & les chasser du fossé qu'ils occupoient. Les assiégeans avoient commencé leurs batteries le 21. d'Août, dix neuf jours après avoir mis le siége devant la place. Ferdinand de Gonzague, qui par ses conseils avoit engagé Philippe à cette

Digitized by Google

HENRI II. 1557. te entrepriſe, preſſoit les travaux avec toute l'activité poſſible, & ne ſortoit preſque pas du foſſé ou de la tranchée. Ce Général fit faire alors une batterie à revers, dont les aſſiégés furent fort incommodés; car avant ce tems-là les ennemis ne tiroient qu'à coups perdus, à cauſe des parapets que d'Andelot avoit fait faire, par le moyen des pontons. Les ennemis, outre le grand feu de leur artillerie, qui tira pendant ſix jours, ſe mirent à miner le foſſé: quoiqu'ils n'euſſent rien à craindre du canon ni de la mouſqueterie des aſſiégés, cependant, pour ſe garantir des pierres, ils ſe ſervirent de mantelets & de blindes. Se voyant alors à couvert de tous côtés, ils battirent en bréche, depuis la porte Saint-Jean juſqu'à celle de la Riviere, avec plus de ſuccès qu'on n'avoit cru de part & d'autre; ils ébranlerent les tours qui étoient entre ces deux portes, & abattirent un pan de muraille, que les aſſiégés avoient cru capable de réſiſter à tout l'effort du canon. Quatre jours après que les ennemis eurent commencé cette batterie, ils en dreſſerent une nouvelle ſur le plus haut toit du monaſtere de l'Iſle, de dix piéces de canon, qu'ils braquerent contre cet endroit de la muraille, où nous avons dit que le feu avoit pris à la poudre.

Fermeté de Coligny, qui encourage les aſſiégés.

Saint-Remy voyant que les ennemis avoient entierement miné le foſſé, déſeſpéra du ſuccès de ſes mines, auxquelles il faiſoit travailler avec tant de diligence: il avertit même Coligny, que le courage des troupes commençoit à ſe ralentir. Suivant cet avis, Coligny tâcha d'encourager les ſoldats, en allant viſiter les bréches; il les appelloit familierement par leur nom, & conſultoit les moindres Officiers. Il ne laiſſoit cependant pas d'entendre beaucoup de murmures. Mais il les ſçavoit diſſimuler, & témoignoit devant tout le monde, qu'il avoit réſolu de défendre la place juſqu'à l'extrêmité, malgré tous les efforts des ennemis. Il ajoûta, qu'il permettoit qu'on le traitât avec ignominie, & qu'on le chaſsât honteuſement de la ville, ſi jamais il parloit de ſe rendre: il demanda le même droit, ſur ceux qui auroient l'ame aſſez baſſe pour oſer parler de capitulation. Les ſoldats, ranimés par ſes diſcours, ceſſerent de murmurer, & ſe porterent au travail avec toute l'ardeur qu'on pouvoit attendre.

Les ennemis, après un feu continuel de leurs batteries pendant ſix jours, s'avancerent en bataille, comme s'ils euſſent voulu donner l'aſſaut. La garniſon ſe préparoit à une vigoureuſe défenſe, lorſque les aſſiégeans firent joüer des mines, qui ébranlerent les murailles avec un fracas terrible; elles n'eurent cependant pas l'effet qu'ils s'en étoient promis. Les ennemis voyant ce peu de ſuccès, ne firent que conſiderer la bréche, que Coligny avoit entrepris de défendre, & après être deſcendus dans le foſſé, que d'Andelot défendoit, chacun ſe retira dans ſon quartier. Coligny, la nuit ſuivante, fit réparer les bréches, & éteindre le feu que le vent avoit pouſſé dans des maiſons couvertes de chaume, ſituées derriere le Couvent des Dominicains. Il fit abattre les maiſons voiſines, pour empêcher l'incendie de ſe communiquer. Mais Saint-Remy lui ayant donné avis, pour la ſeconde fois, des plaintes des ſoldats, qui ſe trouvoient fort incommodés dans leurs travaux par le canon de l'ennemi, & qui croyoient perdre leur tems à dé-

à défendre & à fortifier une place ſi foible, Coligny fut obligé de viſiter en perſonne les corps-de-garde, & d'exciter les troupes par ſa préſence à continuer leurs travaux. Henri II. 1557.

Le lendemain les aſſiégeans redoublerent leurs batteries avec plus de furie qu'auparavant. Alors Coligny fit appeller d'Andelot, ſon frere, & Saint-Remy, pour qui il avoit beaucoup d'eſtime, & adreſſant la parole à ce dernier, il lui demanda le ſecours de ſon art, contre les mines des ennemis. Ce Capitaine lui répondit: „ Je ne vois aucun moyen de s'oppoſer à de ſi „ grands efforts. Les ennemis ſe ſont déja rendus maîtres du foſſé, ils „ ont renverſé les tours & les baſtions: il n'y a pas de doute qu'ils ne s'em- „ parent peu-à-peu & ſans danger des murailles; ſi cela arrive, le rem- „ part eſt trop étroit pour que nous y puiſſions faire une longue réſiſten- „ ce: il eſt inutile auſſi de creuſer un foſſé en deçà du rempart; les enne- „ mis, maîtres de ce rempart, y dreſſeront avantageuſement des batteries, à „ cauſe de ſon élevation au-deſſus de la ville. Mais j'ai fait préparer deux „ mines, que je ferai joüer quand il en ſera tems; je crains cependant „ qu'en mettant le feu à la premiere, elle ne renverſe une tour dont la „ chute, bien loin d'être funeſte à l'ennemi, lui procureroit au contraire „ le moyen de monter à l'aſſaut. Auſſi ne ferai-je joüer cette mine que „ lorſque la néceſſité ſemblera l'exiger. Conférence de Coligny & de St. Remy ſur l'état de la place.

Coligny fit à ce diſcours la réponſe ſuivante: „ Je vais, Meſſieurs, dit- „ il, vous communiquer une choſe de la derniere importance; mais je „ vous prie que ce ſecret ne ſoit point divulgué. Vous m'avez dit, Saint- „ Remy, que vous ne trouviez plus de reſſource contre les mines des enne- „ mis; ce n'eſt pas ce qui m'afflige: je ſuis prêt de répandre juſqu'à la „ derniere goutte de mon ſang pour le ſalut de ma patrie, & la gloire de „ mon Roi. Je ſçai combien les jours, & les momens même, que nous „ arrêterons ici l'ennemi, peuvent contribuer au rétabliſſement des affaires „ de Sa Majeſté. Mais le ſouvenir & l'exemple de la priſe de Terouenne „ fait ſur moi une forte impreſſion. On y accuſe Montmorency d'impru- „ dence, de n'avoir pas traité avec l'ennemi à des conditions honorables, „ dès qu'il le vit maître du foſſé, & prêt de ſaper la muraille: il eut pû „ les obtenir, s'il eût capitulé deux jours plutôt. Je n'ignore pas, qu'en „ pareilles occaſions on blâme ſouvent ceux qui le méritent le moins; „ c'eſt dans cette vûë que j'ai lieu de craindre qu'on ne m'accuſe de te- „ mérité, d'avoir expoſé les plus belles troupes du Royaume, & l'élite de „ la Cavalerie, qui, dans les conjonctures préſentes, ſeroient d'un grand „ ſecours pour la défenſe de pluſieurs autres places. Mais, Meſſieurs, „ je ſuis perſuadé que les ennemis n'ont fait aujourd'hui de ſi furieuſes dé- „ charges de leur canon, que pour donner bien-tôt un aſſaut terrible. Si „ nous le ſoutenons en gens de courage, & ſi nous pouvons les repouſſer, „ j'ai lieu de croire qu'ils n'oſeront plus nous attaquer à force ouverte, „ mais qu'ils traîneront le ſiége en longueur: nous profiterons alors de ce „ délai, pour faire ſçavoir au Roi l'état où nous ſommes; & ſi c'eſt ſon „ avis & ſa volonté, nous traiterons avec l'ennemi. Mais en attendant, „ ſoyez ſûrs que j'aime mieux périr, que de faire la moindre démarche „ in-

HENRI II. 1557. „ indigne de moi. Je ſçai qu'il y en a beaucoup parmi nous, qui n'ont „ pas tout le courage qu'ils devroient avoir : uſons d'artifice ; inſpirons-„ leur du courage par nos diſcours & notre exemple, & tâchons, s'il ſe „ peut, de perſuader à ces lâches qu'ils ſont braves. Au reſte, quand nous „ entendrons recommencer les batteries, préparons-nous à nous bien dé-„ fendre. Si nous venons à bout de repouſſer l'ennemi, comme je l'eſpe-„ re, nous demanderons au Saint-Eſprit les lumieres dont nous aurons be-„ ſoin dans la ſuite „. Après ce diſcours chacun retourna dans ſon poſte.

Coligny ſe prépare à ſoutenir l'aſſaut.

Il n'y avoit dans Saint-Quentin, pour toute garniſon, que huit cens hommes d'armes. Coligny les diſtribua dans onze endroits où il y avoit des bréches, & plaça les bourgeois en différens poſtes, afin que, ſi les ennemis donnoient l'aſſaut avec des échelles, ils ne trouvaſſent aucun endroit des murailles ſans défenſe. Le Capitaine de Breuil, Breton, Gouverneur de la place, fut choiſi pour défendre la premiere bréche : de Hume, Lieutenant du Comte d'Arran, fut mis à la ſeconde ; Coligny, dans ſes Mémoires, dit que ce Capitaine fut celui qui s'acquit le plus de gloire dans ce ſiége : Cuizieux eut la défenſe de la troiſième : la Garde, avec une partie de la compagnie de Saint-André, & une partie de la cornette du Dauphin, fut mis à la quatrième : Coligny lui-même étoit à la cinquième, avec la compagnie de Gourdes, qui avant les grandes décharges de l'artillerie des ennemis étoit de cinquante hommes, & qui à la fin fut réduite à dix ſept : la ſixième fut donnée à d'Angennes-Rambouillet : la ſeptième à Jarnac, qui avoit avec lui le Capitaine Bune d'Arboville : la huitième aux Capitaines Forces, Ogier, & Soleil, & à Valſpergue, avec quelques Cavaliers : la neuvième à d'Andelot & à la compagnie de Saint-Roman : la dixième au Capitaine Lignieres : l'onzième enfin à Salevert, avec une cornette de Cavalerie de la Fayette. On y joignit les Capitaines Sagauville, Haqueville & la Barre.

Les ennemis, ſans faire aucun bruit, & ſans battre le tambour, commencerent à donner l'aſſaut à une heure après midi. Alfonſe Cazera (1), Capitaine des vieilles bandes Eſpagnoles, & Lazare Schwendi, conduiſoient le premier corps, compoſé d'Eſpagnols & d'Allemans, qui pour la plus grande partie furent tués à la premiere attaque. Navarrette avoit la conduite d'une partie du ſecond, qui étoit compoſé d'Eſpagnols ; l'autre moitié, compoſée de Flamans, étoit aux ordres de Charles de Brimeu, Comte de Meghen ; le troiſième, qui conſiſtoit en trois compagnies Eſpagnoles, & en deux mille Anglois, étoit commandé par Julien Romero, qui s'étant laiſſé tomber de la bréche où il étoit monté, ſe rompit la cuiſſe ; le quatrième, enfin, fut donné, avec trois compagnies de Franc-Comtois, à Carondelet, qui eut la main coupée en combattant.

On crut d'abord que les ennemis commenceroient par attaquer la bréche défenduë par Coligny, & les aſſiégés s'étoient préparés à s'y bien défendre. Mais les aſſiégeans ſe détournerent tout-à-coup vers une tour extrêmement haute,

(1) Nos Hiſtoriens le nomment *de Cazieres.*

haute, du quartier confié à la Garde, & l'ayant trouvée ſans défenſe, ils s'en emparerent preſque auſſi-tôt. Coligny y accourut avec Sarragouſſe, pour les en chaſſer: mais ſes troupes l'abandonnerent, & il ne reſta avec lui que quatre hommes, & un Page. Les ennemis entrerent ſur le champ dans la ville, où les Allemans exercerent mille cruautés. Coligny fut bientôt environné d'ennemis: mais comme il tâchoit de tomber plutôt entre les mains des Eſpagnols que des autres, il fut fait priſonnier, & conduit par une mine que les ennemis avoient faite. Il s'y repoſa quelque tems, & au ſortir il rencontra Cazera, & peu de tems après le Duc de Savoye, qui le fit conduire dans une tente. La ville de Saint-Quentin fut ainſi priſe & pillée: il eſt vrai qu'elle étoit très-foible; mais il y eut auſſi beaucoup de la faute de la garniſon, & principalement de la compagnie de Cavalerie du Dauphin, dont le Cornette prit honteuſement la fuite: ce qui fait voir, combien il importe à des ſoldats courageux d'avoir de braves Officiers. Cette compagnie, depuis la mort de Teligny, ſon Capitaine, ſe comporta toujours lâchement, & ſur-tout dans les occaſions où le courage étoit le plus néceſſaire. Quoique la ville fût priſe, d'Andelot ne laiſſa pas de ſe battre avec opiniâtreté dans le quartier où il commandoit: mais enfin, accablé par la multitude des ennemis, il reçut pluſieurs bleſſures, & fut fait priſonnier. Nous perdîmes en cette occaſion le fils de la Fayette, Sallevert Enſeigne de la Fayette, Ogier, Vicques, la Barre, l'Eſtang, & Gourdes, Capitaines d'Infanterie. Les ennemis, outre Coligny, & d'Andelot qui depuis s'échapa de leurs mains, firent priſonniers Jarnac, Saint-Remy, de Hume, la Garde, Cuizieux, Moulins, Breuil, Rambouillet & Saint-Roman. Ce fut le 27. d'Août, que la ville fut priſe.

HENRI II. 1557.

Priſe de S. Quentin. L'Amiral de Coligny eſt fait priſonnier.

Cependant le Duc de Nevers, qui étoit à Laon avec les troupes, dont le nombre groſſiſſoit tous les jours, faiſoit fortifier les places voiſines, & y mettoit des garniſons. Il harceloit auſſi les ennemis par ſes courſes continuelles, & tâchoit d'arrêter leurs progrès, en ſurprenant leurs convois & leurs fourageurs. Le Roi, avant la priſe de Saint-Quentin, avoit reſolu de fortifier ſon camp à Han, & avoit fait pour cela tous les préparatifs néceſſaires: mais les ennemis ayant pris Saint-Quentin plutôt qu'on n'avoit cru, il changea de deſſein, & ne ſongea qu'à mettre des troupes dans les frontieres. Il envoya à cet effet de vieux ſoldats de la garniſon de Mets, pour ſecourir Bourdillon, qui étoit à la Fere, auſſi-bien que le Comte de Sancerre, qui commandoit dans Guiſe & dans la Capelle, & d'Humieres, Gouverneur de Peronne.

Le Roi pourvoit à la ſûreté des frontieres.

Sur ces entrefaites, Philippe fortifia Saint-Quentin autant qu'il lui fut poſſible, & donna ordre à ſes troupes d'aller camper devant le Câtelet. On y conduiſit du canon, & Barbançon Comte d'Aremberg fut commandé avec douze cens chevaux & trois regimens d'Allemans, compoſés de vingt quatre enſeignes, pour s'emparer d'un marais qui s'étendoit juſqu'à l'Abbaye de Saint-Martin. Les ennemis dreſſerent enſuite une batterie de vingt une piéces de canon, du côté qui regarde Cambrai & Saint-Quentin. Ils renverſerent par ce moyen les deux baſtions qui leur étoient oppoſés, &

Siége & priſe du Catelet.

Henri II. 1557. firent une grande bréche à la muraille. Le Baron de Salignac (1) commandoit dans la place: c'étoit un Capitaine fort renommé, & qui ſembloit promettre au-delà de ce qu'il fit paroître. Le Duc de Nevers avoit mandé pluſieurs fois au Roi, qu'il n'eût aucune inquiétude touchant le Câtelet, que Salignac en viendroit aux dernieres extrêmités, avant de rendre la place; il oſa même aſſurer, que ce ſiége arrêteroit les ennemis, au moins pendant vingt jours. Tout le monde en étoit ſi perſuadé, qu'on eut peine à croire que cette place ſe fût renduë à Barbançon, comme il arriva le 7. de Septembre. Salignac fut arrêté & conduit dans les priſons de Paris: il s'excuſa, en remontrant que la place étoit foible, que les fortifications qu'on y avoit commencées, n'étoient pas encore à leur juſte élevation; qu'enfin il auroit falu deux mille hommes de garniſon pour défendre cette place, & qu'il en avoit eu un pareil nombre dans la défenſe d'Eſtrées: il ajoûta que le courage du peu de troupes qu'il avoit avec lui, s'étoit d'abord ralenti, & qu'elles l'avoient même forcé à capituler malgré lui.

Avantages remportés par les François.

Pendant le ſiége du Câtelet, les nôtres remporterent quelques avantages dans des eſcarmouches. La cornette de Villars tailla en piéces quarante fourageurs, & prit quantité de chevaux de grand prix. La cornette du Prince de Condé, & celle d'Archiſon, Ecoſſois, tuerent dans une autre rencontre vingt fantaſſins, & l'avantage eut été plus grand ſi la Cavalerie ne fut venuë à leur ſecours. Barbançon, après la priſe du Câtelet, alla à Fons-ſomme trouver Philippe, qui s'y étoit déja rendu avec le reſte de l'armée. Ce Monarque, pour réjouir Charles V. ſon pere, qui pour lors étoit dans ſa retraite, lui fit ſçavoir les victoires qu'il avoit remportées, & lui demanda ſon conſeil ſur les affaires préſentes. Voici la réponſe que fit Charles.

Sentimens de Charles V. au ſujet des victoires de ſon fils.

„ Quoique dans ma retraite je ſois indifférent ſur tous les évenemens, „ cette nouvelle cependant me fait un plaiſir ſenſible. Je me réjouis que „ mon fils, que j'aime uniquement, ſoit ſi heureux dans les commence- „ mens de ſon regne. Je rends graces au Tout-puiſſant, avec toute l'hu- „ milité poſſible, de ce qu'il n'a pas laiſſé la perfidie impunie, & de ce „ que dernierement en Italie, & récemment ſur les frontieres des Païs-bas, „ il nous a vengés des parjures. Je l'avois toûjours eſpéré, & je me con- „ ſolois dans cette attente. J'étois cependant fâché de voir, que tandis „ que la tréve avoit mis la tranquillité dans l'Europe, & que je me propo- „ ſois de goûter quelque repos, la Chrétienté fût en feu par une guerre „ inopinée. Au reſte je ne veux donner, ni ne donnerai à l'avenir aucuns „ conſeils à mon fils: il a auprès de lui des perſonnes d'une fidélité recon- „ nuë, & qui ont acquis ſous moi une telle expérience, que je les conſul- „ terois moi-même, ſi j'avois encore en main les rênes du gouvernement. „ Qu'il agiſſe donc ſuivant leurs conſeils, & qu'il peſe leurs raiſons; mais „ qu'avant tout il implore le ſecours & les graces du Ciel.

Le

(1) Le texte latin dit *Solignacus*; mais Mr. Dupuy prétend qu'on doit lire *Salignacus*.

Le camp ennemi étoit en ce tems-là rempli de déſordres. Les Allemans, après la victoire, n'étant pas payés de leur ſolde, ſe mutinerent ſelon leur coûtume ; & les Eſpagnols, ſuivant le génie de la nation, étoient devenus inſolens. Les Anglois, d'un autre côté, ſe plaignoient des Eſpagnols, qui, pour ſe venger, comme ils diſoient, des mauvais traitemens qu'ils avoient reçûs depuis peu en Angleterre, en agiſſoient fort mal à leur égard. Ils demanderent même la permiſſion de ſe retirer : ce qui leur fut accordé, pour éviter quelqu'accident plus fâcheux. Pluſieurs croyent que le départ des Anglois fut une des raiſons, pour leſquelles Philippe, après de ſi grands avantages, ne fit plus rien de conſidérable, & laiſſa ſon armée ſe diſſiper. Ferdinand de Gonzague n'étoit pas de ce ſentiment, & ſoutenoit que ce Prince devoit conſerver toutes ſes forces, ſoit afin de pourſuivre ſa victoire, ſoit pour s'oppoſer aux François, qui, après une ſi grande défaite, aſſembleroient des troupes innombrables, & feroient les derniers efforts pour reparer leurs pertes.

HENRI II. 1557. Déſordre dans le camp des Eſpagnols.

Les Anglois ſe retirent fort mécontens.

Le Roi, qui craignoit que les Anglois ne fiſſent quelque entrepriſe dans leur retraite, donna ordre à Senarpont, qui commandoit dans Boulogne & dans Montreuil, de ne ſortir de ces places qu'après le paſſage des Anglois. En même tems il manda pour la ſeconde fois à Sanſac, de s'enfermer dans Abbeville avec ſa cornette & celle de Jean de Bourbon Comte d'Enguien, qui avoit été tué depuis peu de tems.

Les ennemis, en attendant quelque réponſe d'Eſpagne, jugerent à propos d'aller camper devant la ville de Han. Cette place eſt dans une ſituation très-avantageuſe. Bâtie dans une plaine, elle n'eſt commandée par aucune éminence, & eſt entourée d'un côté par la riviere de Somme, & de l'autre par un marais preſque inacceſſible, qui a cinq cens pas d'étenduë. Il eſt vrai que ſes murailles ſont de peu de réſiſtance ; mais elle eſt défenduë par une citadelle, flanquée de quatre baſtions ronds & d'une tour quarrée, ſans rempart & ſans dehors. Le Connétable de Luxembourg, Comte de Saint-Pol, l'avoit fait bâtir anciennement. Cette ville paſſoit dans ce tems-là pour une place d'importance, & ce Connétable en avoit même une ſi grande idée, qu'il eut la témérité de ſe rendre arbitre entre Louis XI. & Charles Duc de Bourgogne, qui pour lors ſe faiſoient la guerre ; ſans conſidérer que ceux-là ſeulement doivent ſe rendre médiateurs, qui ſont aſſez puiſſans pour contraindre par la force celui qui ne veut pas ſe ſoûmettre à leur déciſion ; comme en effet l'évenement le fit voir.

Les Eſpagnols vont camper à Han.

Sépois, qui commandoit dans la ville de Han, jugeant cette place trop foible pour ſoutenir un ſiége, fut d'avis d'y mettre le feu, afin d'en rendre la priſe inutile aux Eſpagnols. Il crut auſſi que, pour amuſer l'ennemi, on devoit ſe contenter de mettre quelques troupes dans la citadelle. Son conſeil fut ſuivi, & Piſſeleu, Sieur de Heilly, Gentilhomme de la premiere nobleſſe & Capitaine fort expérimenté, fut envoyé pour défendre cette citadelle. François de Montmorency partit en même tems pour Amiens, avec ſa cornette de Cavalerie & celle de ſon pere : François d'Ailly Vidame de cette ville, Augueſſant & Morvilliers, s'y étoient déja rendus avec

HENRI II. 1557. leurs cornettes. Le Prince de Condé eut ordre d'aller dans le Soiſſonois avec de la Cavalerie légere, pour garder les gués des rivieres, & faire des courſes ſur les ennemis. Ce Prince mit le Baron de Cleres dans Noyon, avec ſa compagnie de Cavalerie, & quelques Ecoſſois. On donna à de l'Iſle, Seigneur de Marivaux, la defenſe de Beauvais & de Saint-Dizier, & Raſſes fut envoyé à Senlis. Les ennemis cependant firent approcher du canon de la citadelle de Han, & après une violente batterie, ils firent bréche à la muraille. Alors, comme il etoit impoſſible aux aſſiégés de creuſer un foſſé en dedans, ils ſe rendirent le 12. de Septembre.

Priſe de Han.

Inquiétude des François par rapport aux deſſeins des Eſpagnols.

Après la priſe de Han, on ignoroit parmi nous quelle route prendroit l'ennemi. On ne ſçavoit, s'il ſe jetteroit dans le Boulonnois, ſi, au contraire, il iroit à Compiegne, ou ſi enfin, pour ne pas incommoder ſes peuples par le paſſage de ſon armée, il s'en retourneroit par la Champagne, & mettroit, chemin faiſant, notre païs au pillage. Cette derniere opinion n'étoit pas ſans fondement. On avoit appris que le Baron de Pollweiler, qui par ordre de Philippe étoit allé depuis quelque tems en Allemagne, en étoit de retour, & qu'il étoit ſur la frontiere avec vingt compagnies d'Infanterie & douze cens chevaux Allemans. On diſoit auſſi que ces troupes étoient deſtinées pour l'Angleterre. Ainſi, comme il faloit que ce Capitaine traverſât la Champagne pour ſe rendre dans ce Royaume, il étoit aſſez vraiſemblable que Philippe iroit au-devant de lui. C'eſt pourquoi François de Montmorency, qui commandoit en Picardie, en fit fortifier la frontiere. D'Eſtrées fut mis enſuite dans Soiſſons, avec trois compagnies d'Infanterie nouvellement levées, & quatre vingt chevaux commandés par Faverolles, ſans compter les troupes qu'on y avoit déja envoyées. Le Prince de Condé, avec Charmazel & Gondrin, qui l'étoient venus joindre par les ordres du Roi, gardoit les paſſages de la riviere, & avoit répandu ſur les bords de part & d'autre ſa Cavalerie légere. Le Roi avoit auſſi pourvû à la ſûreté de la Champagne, & y avoit envoyé Jametz & d'Eſchenets, avec leurs cornettes de Cavalerie. De Jours eut ordre en même tems d'aſſembler le regiment de Champagne.

Les Eſpagnols ſurprennent Noyon.

Philippe employoit le tems à faire fortifier Saint-Quentin & Han; & afin que ſes troupes euſſent des logemens commodes & des vivres en abondance, il ſurprit Noyon de la maniére que je vais dire. Il y envoya quelques cornettes de Cavalerie, qui étant entrées ſans enſeignes dans cette ville, en chaſſerent aiſément le Baron de Cleres, qui y commandoit avec quelques Ecoſſois. Au reſte, cette place étoit très-foible, & avoit été brûlée quelque tems auparavant. Les ennemis ſe rendirent maîtres en même tems de la ville de Chaulny. Ils ne la fortifierent pas, mais ils y mirent une bonne garniſon, parce que cette place leur étoit d'une grande commodité pour faire vendanger le païs d'alentour, & pour faire conduire des convois dans le camp. Les mois de Septembre & d'Octobre ſe paſſerent à faire des courſes les uns ſur les autres. Enfin les Allemans s'étant ſoulevés ouvertement, abandonnerent Philippe; & comme ſi leur tems de ſervice fût expiré,

piré, ils ſe mirent dans celui de la France. Ils furent incorporés dans nos compagnies d'Allemans, diminuées conſidérablement par nos pertes précedentes. HENRI II. 1557.

Le Roi raſſembloit des troupes de toutes parts. Varaſlieux, par ſon ordre, alla recevoir ſur les frontieres de Bourgogne & de Champagne les Suiſſes qu'on avoit levés. Mendoza ſe rendit à Lyon, pour y recevoir 4000. Suiſſes qui venoient de Piémont. Marolles fut envoyé à Iſſutille (1), pour faire la revûë des nouvelles recrûës d'Allemans, arrivées depuis peu dans cette ville ſous la conduite de Reckrod & de Reiffenberg. On attendoit de jour en jour le Duc de Guiſe, qui revenoit d'Italie avec ſon frere le Duc d'Aumale, ſelon les ordres qu'il en avoit reçus du Roi après la journée de Saint-Quentin. Le Duc de Nevers eut auſſi ordre de quitter Laon & de ſe rendre à Compiegne, pour faire fortifier cette place. A ſon arrivée il fit travailler à un camp près de la ville, & à cet effet on entoura de foſſés un terrain aſſez ſpacieux.

Pendant ces travaux, le Duc de Nevers ne fut pas oiſif à Compiegne. Il avoit remarqué que la garniſon de Chaulny ſortoit juſqu'au nombre de 1500. chevaux, & faiſoit des courſes continuelles. Il donna ordre à de Bourdillon de ſe trouver avec ſes troupes dans un certain endroit, & lui marqua le jour qu'il devoit s'y rendre. Pour lui, il alla à Soiſſons, ſous prétexte d'y recevoir dix huit compagnies Suiſſes, qui venoient d'y arriver. Ayant raſſemblé les garniſons de la Fere, de Coucy & de Soiſſons, & le Prince de Condé s'étant auſſi trouvé au rendez-vous avec ſa Cavalerie légere, il dreſſa des embuſcades autour de Chaulny. François d'Hangeſt de Jenlis eut ordre enſuite d'attirer l'ennemi au combat, pour le faire tomber dans l'embuſcade, en reculant peu-à-peu. Mais comme la plus grande partie de la Cavalerie de la garniſon avoit été rappellée dans le camp ennemi, ceux qui reſterent, n'oſerent pourſuivre les François; ainſi le projet n'eut pas le ſuccès qu'on avoit eſpéré. On ſurprit cependant quelques Cavaliers Albanois avec leur Capitaine. Le Prince de Condé défit auſſi un détachement d'Infanterie Eſpagnole, qui voyant qu'elle s'étoit trop avancée, alla s'enfermer dans une chaumiere: mais Alligny ayant mis pied à terre avec ſa compagnie d'Arquebuſiers, contraignit ces troupes à ſe rendre. Le Capitaine Launay tua leur Chef en préſence du Prince de Condé, qui, irrité d'une action ſi barbare, voulut le faire punir; mais Launay le pria d'excuſer ſa colere, & lui remontra que cet Eſpagnol avoit uſé de la même cruauté ſur des priſonniers François & même ſur ſes gens. Les ennemis, au bruit de ce combat, firent ſortir de leur camp 4000. chevaux, pour pourſuivre les nôtres; mais ce fut ſans effet, car ils s'étoient déja retirés. Avantages remportés par les François.

Tandis que les Eſpagnols fortifioient Saint-Quentin, le Châtelet & Han, Philippe, ſur la fin d'Octobre, partit pour Cambrai, & ſe rendit à Bruxelles avec toute ſa Cour. Ce Prince étoit accompagné de Ferdinand de Gonzague, qui, épuiſé par ſes travaux paſſés, & par les fatigues qu'il venoit d'eſſuyer Mort de Ferdinand de Gonzague. Son caractère.

(1) Sur la riviere de Tille près de Dijon.

HENRI II. 1557. d'eſſuyer au ſiége de Saint-Quentin, tomba malade, & mourut le 15. de Novembre, âgé de cinquante un ans. Ce fut un homme d'un grand courage, mais d'un eſprit opiniâtre. Il fut employé dans de grandes entrepriſes, & la fortune lui fit éprouver toutes ſes viciſſitudes. Sur la fin de ſes jours il fut accuſé d'une avarice & d'une cupidité inſatiable. On pouvoit dire de lui, ce que les Romains diſoient autrefois de L. Lucullus, que ce Général preſqu'invincible avoit été vaincu par ſon avidité, & qu'elle l'avoit enfin chaſſé de ſon gouvernement. La rapacité de Gonzague engagea l'Empereur à lui ôter le gouvernement du Milanez : mais ce Prince, qui connoiſſoit ſa prudence & ſa capacité, conſeilla à Philippe, ſon fils, de le conſulter dans toutes ſes affaires importantes, mais de ne lui jamais confier ni gouvernement, ni aucune charge publique. Gonzague s'étoit attiré la haine des Eſpagnols, par la ſévérité avec laquelle il avoit puni les rebelles de Sicile. Cependant les Flamans l'aimoient : ils lui firent des obſeques magnifiques, où les plus grands Seigneurs de la Cour aſſiſterent. Philippe lui rendit de fréquentes viſites dans ſa maladie : ce Monarque même, en conſideration de ſes ſervices, honora Céſar, ſon fils aîné, Prince de Molfetta, du commandement général de la Cavalerie dans l'Etat de Milan. Après le départ de Philippe, Henri ſe rendit à S. Germain. Ce Prince avoit avec lui des troupes innombrables, qu'il avoit fait lever, tant dans ſon Royaume, qu'en Allemagne & en Suiſſe, & il lui en arrivoit encore continuellement.

Entrepriſe du Baron de Pollweiler.

Sur ces entrefaites le Baron de Pollweiler traverſa les montagnes de Voſge, & deſcendit dans le Comté de Ferrette. Il prit des vivres des Franc-Comtois, contre le traité, & fut de-là en Breſſe, à la perſuaſion du Duc de Savoye. Granger de Mions, Gentilhomme de Breſſe, accuſé du crime de léze-Majeſté & de celui de fauſſe monnoye, s'étoit refugié auprès de ce Général. Il lui avoit fait eſpérer que les peuples de cette Province ſe ſouleveroient, s'ils voyoient des troupes étrangeres dans leur païs. Sur cette aſſurance le Baron de Pollweiler vint à Trefort, à la tête de dix mille hommes d'Infanterie, & de douze cens chevaux Allemans, que le Roi de Bohême, à ce qu'on diſoit, lui avoit envoyés. Il ne reſta dans cette ville, que le tems qu'il lui faloit pour raſſembler les reſtes de ſes troupes, répanduës dans les villes d'alentour. Il partit enfin le 15. de Septembre (1), avec toute ſon armée, & vint camper aſſez près de Bourg en Breſſe (2), capitale de la Province. Cette ville eſt ſituée dans un terrain marécageux, mais très-fertile. Elle eſt bornée à l'Orient par le Mont Saint-Claude, & par d'agréables côteaux, couverts de vignobles. Elle regarde la Franche-Comté au Septentrion, & la ville de Lyon au Midi. Au Couchant elle a une grande plaine, qui s'étend juſqu'à la Saone. Le Baron de Digoine, qui commandoit dans la ville, étoit Lieutenant de la Guiche, Gouverneur de la Province, qui pour lors étoit malade. Sur le bruit qui couroit de l'arrivée des ennemis, Digoine fit fortifier la place, y mit bonne

(1) On a ici corrigé la date, qui paroît fautive dans le texte.

(2) Cette ville, ſelon quelques-uns, eſt le *Tanum* des Anciens.

ne garniſon, & manda à d'Eſchenets de le venir trouver avec le regiment de Champagne. Il ruina la campagne & les terres d'alentour, afin que l'ennemi ne pût rien trouver pour ſa ſubſiſtance; il fit enfin tous les préparatifs néceſſaires pour ſoutenir un ſiége. Le Duc de Guiſe, après avoir traverſé les Alpes, revint en ce tems-là fort à propos d'Italie. A ſon arrivée, il envoya dans Bourg, François de Vendôme, Vidame de Chartres, avec deux mille hommes de vieilles troupes. Le reſte de ſon armée, compoſé de Suiſſes & d'Allemans, fut diſtribué dans le Mâconnois & le Lyonnois, pour ſervir ſelon les conjonctures. Cependant toute la Province étoit en allarmes: les habitans emportoient ce qu'ils pouvoient de leurs meubles, & s'enfuyoient dans les villages d'au-delà de la Saone. Les bois, les montagnes & les cavernes étoient remplis de vieillards, de femmes & d'enfans, qui y cherchoient un azile contre la fureur de l'ennemi. HENRI II. 1557.

Pollweiler, à ſon arrivée à la Sardiere & à Chalez, envoya l'élite de ſa Cavalerie pour reconnoître la ſituation de Bourg. Mais ces Cavaliers furent fort maltraités par une volée de canon, qu'on tira ſur eux lorſqu'ils s'y attendoient le moins. Le lendemain 29. de Septembre (1), l'armée ennemie s'avança juſqu'aux moulins de Rozieres, & après avoir paſſé le ruiſſeau, elle vint juſques à la Chapelle de Saint-Jean, vis-à-vis la porte de Mâcon, & campa en cet endroit. Elle fit enſuite trois différens campemens; mais les nôtres ayant fait une ſortie, ils ſurprirent les ennemis, tuerent les ſentinelles, & porterent la terreur & le carnage juſques au milieu des corps-de-garde. Les Allemans diſoient tout haut, qu'ils avoient été trahis. D'un autre côté, la ſaiſon étoit très-incommode, & les grandes pluyes qui étoient tombées, empêchoient les ſoldats de continuer les travaux qu'ils avoient commencés. Enfin les Bourgeois ayant fait une ſortie le 14. d'Octobre, pour mettre le feu aux ouvrages des ennemis, d'Eſchenets les attaqua en même tems, & les pourſuivit juſques dans leurs retranchemens: mais la déroute fut plus grande que le carnage. Ainſi, comme la promeſſe de Mions, au ſujet de la révolte des habitans, n'avoit aucun effet, les ennemis prirent le parti de publier pluſieurs Manifeſtes, au nom du Duc de Savoye & de Pollweiler même, où ils faiſoient voir les injures qu'ils avoient reçûës de François I. & de Henri. Ils ſemerent dans leurs Ecrits pluſieurs traits amers & piquans, pour exciter la haine des autres Princes, & engager les peuples à la révolte. Les ennemis reſterent encore-là pendant cinq jours: mais Pollweiler apprit alors par ſes eſpions, que le Duc d'Aumale, la Guiche qui ſe portoit mieux, & Villefrancon, s'étoient aſſemblés à Mâcon, & que les troupes qui étoient à Mont-revel, étoient déja en marche; il ſçut d'ailleurs qu'on levoit des ſoldats dans Lyon & dans Mâcon, & que les bords de la Saone en étoient tout couverts; il dé-

(1) La date a paru encore fautive en cet endroit, & on a cru qu'il faloit lire III. *Kal.* VIIbres. au lieu de III. *Eid.* VIIbres. Au moyen des deux reſtitutions précedentes, il n'y a plus de difficulté dans la date du 14. d'Octobre, qui ſuit. Ces mépriſes, qui ſont rares, ſe rencontrent dans le texte, non par la faute de M. de Thou, mais des Editeurs. Il ſeroit à ſouhaiter que ceux de Londres les euſſent toûjours corrigées dans leur magnifique édition.

HENRI II. 1557.

décampa donc pendant la nuit, & conduiſit ſes troupes à Mont-July & à Ceſiria. Ce Capitaine repaſſa par la Franche-Comté, & fit ſa retraite avec tant de bonheur & de célerité, qu'il avoit déja fait cinq lieuës de chemin, avant que les nôtres fuſſent avertis de ſon départ. Les Allemans cependant, voyant qu'on ne leur tenoit point parole, ſe débanderent. D'Eſchenets les pourſuivit juſqu'à ce qu'ils euſſent traverſé la Franche-Comté; mais ce fut ſans ſuccès.

Sentence contre les auteurs de cette entrepriſe.

Le 10. de Décembre de cette même année, Granger de Mions, dont nous avons déja parlé, Charles de Luzingues Sieur des Alimes, Claude Dupuy, Buchard, Liatod, Briod, Rouſſet, & Verdet, furent condamnés par contumace, par le Parlement de Chambery, comme rebelles & auteurs de l'entrepriſe du Baron de Pollweiler. Il fut ordonné qu'on les arrêteroit, en quelque endroit qu'on pût les trouver, & qu'on les mettroit entre les mains de l'exécuteur de la haute Juſtice; qu'ils ſeroient traînés ſur une claye dans la ville de Bourg; que leurs corps ſeroient mis en quatre quartiers; & que leurs têtes ſeroient plantées dans une place, marquée par l'arrêt, pour y ſervir d'exemple. Il fut ordonné enfin, qu'à cauſe du crime de trahiſon, ils ſeroient notés d'infamie, eux & leurs deſcendans, declarés incapables de teſter, d'être appellés en témoignage & d'occuper jamais ni charges ni dignités. Telle fut la fin de la formidable & vaine entrepriſe du Baron de Pollweiler.

Le Duc de Guiſe arrive à la Cour.

Lorſque le Duc de Guiſe ſe fût rendu à Saint-Germain, le Roi lui fit un très-bon accueil, & lui donna le principal ſoin des affaires de la guerre, dont le Duc de Nevers étoit chargé depuis la priſe du Connétable. Le Duc de Guiſe pria alors le Roi, de permettre à Montluc de revenir en France; ce qui lui fut accordé. Le Duc avoit deſſein de ſe ſervir de ce Capitaine, parce que d'Andelot, Colonel général de l'Infanterie, lui étoit devenu ſuſpect, & qu'ils ſe haïſſoient mutuellement, & étoient jaloux l'un de l'autre: il avoit encore le prétexte de la religion, qui excita en ce tems-là de grands troubles dans le Royaume: voici ce qui y donna lieu.

Emotion populaire a Paris, à cauſe d'une Aſſemblée des Proteſtans.

Comme le nombre des Proteſtans augmentoit tous les jours à Paris, ils s'aſſemblerent le 4. Septembre ſur le ſoir, à l'hôtel de Bertomier, dans la ruë Saint-Jaques, pour y prier Dieu, & y célébrer la Cene. Les voiſins l'ayant ſçû, prirent des armes & des pierres, pour les attaquer au ſortir de leur Prêche. L'Aſſemblée n'ayant fini que bien avant dans la nuit, les premiers qui ſortirent furent attaqués à coups de pierre. Toute la populace accourut auſſi-tôt, comme à un ſignal qui auroit été donné, & fit ſes efforts pour enfoncer les portes de l'hôtel. Ceux qui étoient dedans, prirent un parti conforme à la néceſſité où ils ſe trouvoient. Ils ſortirent l'épée à la main, & quoiqu'il y en eût quelques-uns de bleſſés, ils ſe ſauverent tous, à l'exception d'un ſeul, qui fut tué dans la foule. Les femmes & les autres qui ne purent ſe défendre, ſe rendirent à Martines, Procureur du Roi au Châtelet de Paris. Ce Magiſtrat, le lendemain à la pointe du jour, les fit conduire en priſon, & put à peine empêcher le peuple de les aſſommer entre les mains des Archers.

Il courut divers bruits au ſujet de cette Aſſemblée nocturne, qu'on traitoit

toit de choſe nouvelle & odieuſe. On diſoit que ces gens s'étoient aſſemblés la nuit, pour y faire la débauche, & qu'après le repas, ils avoient commis des crimes horribles; que le pere n'avoit pas eu honte d'avoir commerce avec ſa fille, le fils avec ſa mere, & le frere avec ſa ſœur. On ajoûtoit, qu'on avoit trouvé des tables dreſſées, l'appareil d'un feſtin, & des tapis qui conſervoient encore les marques toutes récentes d'une infame lubricité. Pour animer encore plus le peuple contre eux, on faiſoit exprès courir le bruit qu'ils avoient ſacrifié des enfans. Le Roi en fut averti, & perſonne n'oſa prendre la défenſe de ces malheureux, de peur d'être ſoupçonné du même crime. Cependant les Religionnaires, pour ſe juſtifier, mirent au jour un Ecrit, ſous le titre d'Apologie, où ils démontroient la fauſſeté de ces bruits, & faiſoient voir, par le témoignage des Peres de l'Egliſe, que les Payens en avoient agi autrefois avec les premiers Fidèles, de la même façon que les Catholiques en uſoient alors à leur égard. Afin que le Roi eût connoiſſance de cette Apologie, ils la jetterent dans ſon apartement. Antoine de Mouchi (1), Théologien, Inquiſiteur de la Foi, & Robert Cenalis, Evêque d'Avranches, firent une Réponſe à cet Ecrit. Cependant Jean Munier, Lieutenant civil, eut ordre de faire le procès aux priſonniers. HENRI II. 1557.

Le Parlement prit connoiſſance de cette affaire; Nicolas Clinet, natif de Saintonge, âgé de ſoixante ans, qui avoit enſeigné long-tems dans l'Univerſité de Paris, & Taurin Gravelle, Avocat au Parlement, furent brûlés vifs, par arrêt de cette Cour. Philippine Luns, de Perigord, depuis peu veuve de Graveron, fut étranglée le 14. de Septembre (2), & enſuite jettée au feu. Quatre jours après, Nicolas le Cene, Normand, Médecin de profeſſion, & Pierre Gambard, Poitevin, furent brûlés; François de Rebeziers, de Stafort dans le Condomois, & Fréderic Danville, d'Oleron en Bearn, furent pendus, & jettés au feu. Le Parlement de Paris en fait mourir quelques-uns.

Le Parlement avoit interrogé douze autres de ces accuſés, & le tems approchoit où ils devoient être jugés, lorſqu'une Dame de condition, qui étoit du nombre, préſenta une requête au Parlement, pour qu'il lui fût permis de recuſer les Juges-Commiſſaires, & quelques autres Conſeillers, & propoſa pluſieurs moyens pour appuyer la juſtice de ſa demande. Tandis que le Parlement delibéroit ſur cette requête, les Suiſſes & les Princes Proteſtans d'Allemagne envoyerent des Deputés au Roi, pour demander la grace de ces infortunés, qui profeſſoient la même Religion qu'eux. Le Roi voyant que Philippe devenoit de jour en jour plus redoutable, jugeant d'ailleurs, qu'il auroit beſoin du ſecours des Suiſſes & de ces Princes d'Allemagne, permit, en leur conſidération, que le Parlement traitât les accuſés avec plus de douceur. On élargit quelques-uns des priſonniers, & les autres furent renvoyés devant les Juges Eccléſiaſtiques, qui ayant Les Suiſſes & les Princes d'Allemagne intercedent pour eux.

(1) Appellé Démochares.

(2) Il y a dans le texte XIX. *Kal.* VIIIbres. C'eſt une faute ſenſible; car il ne peut y avoir dans Septembre que 18. jours avant les Calendes d'Octobre. On a jugé à propos de lire XVIII. pour XIX., quoique Mr. Dupuy prétende qu'il faut lire V. *Kal.*, qui eſt le 27. Septembre.

HENRI II. 1557. ayant revoqué la ſentence, ces malheureux échaperent au ſupplice qui leur étoit deſtiné. Les Dames de Rantigny & de Champagne, femmes de la premiere qualité, dont les maris n'étoient pas de cette Religion, & la Dame d'Oüartis, furent miſes dans la maiſon de la Reine Catherine.

Edit contre les Mariages clandeſtins.

Le Roi fit publier cette année un Edit auſſi favorable à la Religion, qu'à l'honnêteté publique, pour défendre les Mariages clandeſtins, conformement au Droit Romain. Cet Edit declaroit nuls, tous les Mariages faits ſans le conſentement des parties contractantes, & ſans celui de leurs parens. Il permettoit aux peres & meres de deshériter leurs enfans, s'ils ſe marioient ſans leur aveu. Il ordonnoit aux Juges de punir, ſelon la rigueur des loix, ceux qui auroient procuré ou favoriſé de pareils Mariages. Il y avoit cependant cette exception: Si les garçons avoient trente ans paſſés, & les filles vingt cinq, ou ſi les meres s'étoient remariées, les enfans, en ces cas-là, devoient ſeulement demander conſeil à leurs parens, & n'étoient pas obligés néceſſairement de le ſuivre. Auparavant, & ſur-tout en Italie, il étoit permis aux enfans, en puiſſance de pere & mere, de ſe marier ſans leur conſentement: enſorte que ces Mariages clandeſtins étoient valides & légitimes; ce qui étoit contraire, non ſeulement aux bonnes mœurs, & à la tranquillité publique, mais encore à la ſocieté civile, & à la loi divine. Cette licence étoit alors ſi commune, même en France, qu'il ſe contractoit quantité de Mariages entre perſonnes d'inégale condition; ce qui déshonoroit & ruinoit en même tems les maiſons les plus conſidérables.

On croit communément que ce fut le Connétable de Montmorency, qui, pouſſé par des raiſons particulieres, engagea le Roi à faire publier cet Edit. Le Connétable craignoit que François, ſon fils aîné, qui aimoit éperdûment Mademoiſelle de Piennes, de l'illuſtre maiſon de Halwin, ne ſe mariât avec elle, ſans ſon conſentement & à ſon inſçû. Quelque tems auparavant il avoit envoyé ſon fils à Rome, & avoit fait ſolliciter le Pape de caſſer la promeſſe de mariage que ſon fils avoit faite à cette Demoiſelle. Mais le Pape avoit toûjours éludé ſa demande, & avoit renvoyé au Conſiſtoire cette affaire, comme douteuſe. Le Connétable, ſuivant le conſeil de ſes amis, ne voulut pas attendre de la faveur du Pape ce qu'il pouvoit obtenir par l'autorité du Roi. Ainſi, comme il avoit beaucoup de crédit auprès de ſon maître, cet Edit fut fait, & enſuite enregiſtré en Parlement le premier de Mars. On y ajoûta (en faveur du Connétable) que puiſque l'Edit étoit conforme à la Loi divine, il auroit lieu pour le paſſé, ſi le Mariage n'étoit pas encore conſommé. Cet Edit fut différent des autres, en ce qu'il étoit rétroactif, & que les Edits des Princes n'ont lieu ſeulement que pour l'avenir. Quoique celui-ci fût très-juſte en lui-même, bien des gens cependant l'appellerent un Edit ambitieux. Après la promulgation de cette loi, François de Montmorency avoüa qu'il avoit fait une promeſſe de mariage à Mademoiſelle de Piennes, mais à condition que le Connétable ſon pere y conſentiroit. Cette promeſſe étant declarée nulle, il épouſa Diane,

Diane, fille naturelle du Roi, & veuve d'Horace Farneſe Duc de Caſtro, qui avoit été tué au ſiége d'Heſdin. HENRI II. 1557.

On fit un autre Edit très-ſevère, pour punir les Meres qui avoient la cruauté de faire perir leur fruit. Cet Edit fut enregiſtré au Parlement le 3. de Mars, tel que cette Cour l'avoit demandé. Ce crime juſqu'alors avoit été impuni; & cependant depuis la loi, il n'a été que trop fréquent. Il arrivoit que, ſi les Filles devenoient groſſes, elles avoient ſoin, pour menager leur réputation, de cacher leur groſſeſſe. Souvent même, accumulant crime ſur crime, elles jettoient leurs Enfans dans des latrines, ou les faiſoient noyer dans quelque riviere, & les privoient par-là du bâtême & de l'honneur de la ſépulture. Si quelquefois ces Filles, ſur le ſoupçon de cet affreux parricide, étoient citées en juſtice, elles diſoient, pour ſe juſtifier, qu'elles étoient accouchées d'un Enfant mort; & comme il ſe trouvoit rarement des preuves pour les convaincre, elles échapoient au ſupplice dû à l'énormité de leur crime. Le ſentiment des Juges dans ces ſortes d'affaires étoit preſque toûjours partagé; les uns condamnoient à mort les coupables: mais le plus grand nombre, touché de compaſſion, étoient d'avis ſeulement de les mettre à la queſtion, pour leur faire declarer ſi leur fruit étoit venu au monde mort ou vivant. Si elles avoient aſſez de courage pour ſupporter les tourmens, elles étoient renvoyées ſans autre punition. Le Roi par cet Edit ordonna, que toutes celles qui auroient caché leur groſſeſſe, ou qui n'auroient pas de témoins qu'elles étoient accouchées d'un Enfant mort ou vif, ſeroient punies comme coupables du meurtre de leur Enfant, s'il n'y avoit pas de preuve d'ailleurs, que cet Enfant eut été bâtiſé ou enterré ſelon l'uſage ordinaire. Depuis la publication de cette loi, il n'y a pas eu de crime qui ait été puni avec plus de rigueur. Afin que perſonne ne ſe faſſe une excuſe de ſon ignorance, tous les jugemens qui ſe rendent ſur cette matière portent, que l'Edit ſera affiché & publié à ſon de trompe dans l'étenduë des Juriſdictions ſubalternes, & dans toutes les places & carrefours publics, & que les Curés en feront la lecture au prone. Malgré cela, il n'eſt point aujourd'hui de crime plus ordinaire: il ne ſe paſſe point de ſemaine qu'on ne juge à la Tournelle criminelle une, & même pluſieurs coupables d'une action ſi déteſtable. Tant il eſt vrai que la crainte des jugemens du monde, & la mauvaiſe honte ont plus de pouvoir ſur ce ſexe foible & timide, que la crainte des ſupplices, & que les remords de la conſcience.

Loi ſevère contre les Meres qui tuent leurs enfans pour cacher leur crime.

Le Roi, cette même année, par une autre Declaration, qui fut donnée à Villiers-Coſte-de-rets le premier de Mai, & enregiſtrée le 17. au Parlement, ordonna aux Evêques & aux Curés, de faire leur réſidence dans leurs dioceſes & dans leurs paroiſſes, & de prêcher le peuple eux-mêmes, ou d'avoir des Vicaires qui s'en acquittaſſent à leur place. En cas de déſobéiſſance, l'Edit les privoit de leur temporel. Louis XI. avoit fait une pareille Ordonnance l'an 1476. le 8. de Janvier, au Pleſſis près Tours. Le Roi créa en même tems des Receveurs dans tous les dioceſes du Royaume, afin de lever les impoſitions établies pour la ſolde de cinquante mille hommes d'Infanterie, & les dîmes qui ſe prennent ſur les

Edit pour la réſidence des Evêques & des Curés.

Henri II. 1557.

biens de l'Egliſe, & qui entrent dans le tréſor royal, en un mot, tous les autres droits extraordinaires. Cet Edit fut porté le 6. de Juillet, à la Chambre des Comptes & à la Cour des Aides.

Edit touchant les Préſidiaux, & leur juriſdiction.

Le Roi fit publier & enregiſter en Parlement le 2. du mois ſuivant un Edit, par lequel il eréoit un Préſident dans tous les Préſidiaux qu'il avoit établis depuis ſix ans dans chaque Gouvernement. Il donnoit pouvoir à ces Cours de juger en dernier reſſort, & ſans appel, touchant les héritages & biens immeubles, dont le revenu pouvoit aller à cinquante livres, & touchant les effets mobiliaires de la valeur de mille livres. Déja, ſous prétexte d'équité, on avoit ouvert un chemin à la ſcandaleuſe vénalité des charges: faut-il s'étonner, ſi les Magiſtrats ſubalternes commencerent alors à vouloir ſe revêtir de grands titres!

Mort de pluſieurs Hommes celébres dans la littérature.

(1) En cette année du ſiécle d'or, qui avoit vû fleurir en Italie P. Bembo, A. Navagero, B. Egnazio, Henri Fracaſtor, & quantité d'autres beaux-eſprits, la République des Lettres perdit celui qui reſtoit encore; je veux dire, J. B. Ramuſio, fils de Paul le Juriſconſulte. Il étoit fort verſé dans les Langues Grecque & Latine, & avoit acquis beaucoup d'expérience dans les affaires. La République de Veniſe, qui connoiſſoit ſon mérite, l'avoit employé pendant quarante trois ans dans les affaires de la plus grande importance. Il s'étoit toûjours diſtingué dans les emplois qu'il avoit eus, ſoit en qualité de Secretaire, ſoit à la ſuite des Ambaſſadeurs que cette République avoit envoyés en différens tems à des Princes étrangers. C'eſt à ſes ſoins que nous devons la connoiſſance de différens Voyages ſur mer, dont il a fait un Recueil, qu'il a enrichi de Préfaces ſçavantes, & ſur-tout d'un Diſcours phyſique ſur le débordement du Nil. Les Anciens ont ſouvent traité cette matière, ſur laquelle les modernes n'ont encore que fort peu de lumieres. Il dédia cet Ouvrage à Fracaſtor, avec qui une conformité de goût & d'études l'avoit étroitement lié. Il avoit auſſi commencé un Traité qu'il a laiſſé imparfait, ſur le flux & le reflux de la mer; queſtion que pluſieurs Sçavans ont vainement tâché d'approfondir. Enfin, ſe voyant dans un âge avancé, il demanda ſon congé à la République, à qui il avoit rendu juſqu'alors de grands ſervices, & l'ayant obtenu, il paſſa le reſte de ſes jours à Padouë, où il mourut âgé de ſoixante & douze ans. Son corps fut tranſporté à Veniſe, & enterré dans l'égliſe de Sainte-Marie des Jardins.

Jean-Bâtiſte Ramuſio.

Nicolas Tartalea.

Sur la fin de cette année, Nicolas Tartalea, de Breſſe, finit ſes jours à Veniſe. Il s'eſt rendu célébre par le bel Ouvrage qu'il a compoſé ſur les Nombres & les Meſures, & qu'il a diſtribué en ſix livres, & par pluſieurs autres

(1) Dans les Editions de Patiſſon & des Drouarts manque l'éloge de Jean B. Ramuſio; on y lit à la place: *La mort emporta cette année deux Profeſſeurs fort ſçavans dans les Langues Grecque & Latine, qui avoient enſeigné à Bologne pendant long-tems, & avoient eu un nombreux auditoire; c'étoient Romulus Amaſée, natif de Forli, & Sébaſtien Corrado, né dans le voiſinage de Reggio; Amaſée a fait du Grec pluſieurs Traductions; elles ſont fidéles & élégantes. Il mourut dans cette ville dans un âge fort avancé, laiſſant Pompile ſon fils émulateur de ſon mérite.* P. D. o. ſ. Après cela vient l'éloge de Corrado, que nous avons placé plus amplement au Livre 17. de cette Edition.

Digitized by Google

autres Ecrits ſur Euclide. Il a éclairci & corrigé ce que le Moine Luc de Bruges (1) avoit écrit ſur cette matière. Cet Auteur, à l'imitation de Jerome Cardan, a traité avec eſprit pluſieurs queſtions, & a toûjours employé la façon de calculer, qui eſt en uſage parmi les négocians. HENRI II. 1557.

Pierre Nannius, natif d'Alcmar en Hollande, déceda à Louvain le 21. de Juillet, âgé de cinquante ſept ans. Il avoit enſeigné en cette ville fort long-tems, & avec beaucoup de réputation, les Langues Grecque & Latine, dans le College de Buſleiden (2). Il nous a laiſſé quantité de beaux Ouvrages, qui ont fort contribué à l'avancement des belles Lettres. Il fut enterré dans la principale égliſe. Sigiſmond-Fréderic Fugger prononça ſon oraiſon funebre. Corneille-Valere Oudewater, Hollandois, qui fut mis en ſa place, s'acquit beaucoup de gloire, ainſi que ſon prédeceſſeur, par la politeſſe de ſon eſprit, & par ſes vaſtes connoiſſances: il mourut l'an 1578. Pierre Nannius. Corneille-Valere Oudewater.

Vitus Amerbach, né à Wendingen en Baviere, après avoir enſeigné la Philoſophie dans l'Univerſité d'Ingolſtad, mourut le 13. de Septembre âgé de 70. ans. J'ai eu trop de paſſion pour la Poëſie dans ma premiere jeuneſſe, pour paſſer ſous ſilence Salmon Macrin (3), natif de Loudun, qui mourut chez lui accablé de vieilleſſe. Il fit refleurir parmi nous la Poëſie, qui avant lui avoit été fort négligée. Ce ſçavant Homme avoit commencé ſes études ſous le Fevre (4) d'Eſtaples. Il fut tiré enſuite de l'Univerſité, pour être Précepteur de Claude & d'Honorat de Savoye, fils de René de Savoye Comte de Tende. Ce poſte lui donna accès à la Cour, où il devint ami des Seigneurs du Bellay, qui par leur mérite avoient acquis beaucoup de crédit auprès de François premier. Il fut en grande liaiſon avec le Cardinal du Bellay, à qui il dédia quantité de Vers lyriques, que nous liſons aujourd'hui avec admiration; car c'eſt en quoi Macrin excelloit. On eſtime ſur-tout, ceux qu'il fit ſur les chaſtes amours de ſa Gelonis, lorſqu'ennuyé du célibat il réſolut de ſe marier. Il l'épouſa en effet, & en eut pluſieurs enfans. L'aîné, qui s'appelloit Charilaüs, fut auſſi bon Poëte que ſon pere; mais il le ſurpaſſa dans la connoiſſance de la Langue Grecque. Par le crédit de ſa mere, il devint Précepteur de Catherine, ſœur de Henri, alors Roi de Navarre. Il périt malheureuſement à Paris, avec pluſieurs autres dans le tems des troubles. Vitus Amerbach. Salmon Macrin.

Angelo Caninio d'Anghiari (5) mourut à-peu-près en ce tems-là. Ce grand Homme poſſedoit parfaitement, non ſeulement les Langues Grecque, Lati- Angelo Caninio.

(1) *Le Moine Luc de Bruges*] Il y a dans le texte Latin *Brugenſi*; liſez *Burgenſi*: s'agiſſant ici de Lucas Paciolus, Religieux Franciſcain, ſurnommé *Burgenſis*, du Bourg S. Sepulcre ſa patrie. Luc de Bruges eſt le nom d'un autre Auteur. LE DUCHAT.

(2) Jerôme Buſleiden fonda ce College au commencement du ſeizième ſiécle, pour y enſeigner le Latin, le Grec & l'Hebreu. On l'appelle pour cela *Collegium trium linguarum*, & en Flamand *Drie Tongben*.

(3) Ou *Salmon Mairin*. l'Editeur Anglois le nomme *Mitren*. On l'appelloit vulgairement *Mikren*.

(4) Ou *Faber*.

(5) CANINIUS (Angelus) *Rem. A. Il étoit d'une petite ville de Toscane qu'on nomme en Latin* Anglara] M. de Thou ne ſçavoit pas

Henri II. 1557. Latine, & Hébraïque, mais encore la Syriaque & toutes les Langues Orientales. Il enſeigna long-tems ces Langues à Padouë, à Veniſe, à Boulogne, & en Eſpagne. De-là il entra chez André Dudith, Hongrois, ſi renommé depuis par ſon grand ſçavoir & par ſes ambaſſades. Au ſortir de chez Dudith, Caninio enſeigna à Paris; & enfin ſur la fin de ſes jours, il trouva un azile dans la maiſon de Guillaume Duprat, Evêque de Clermont, & mourut en Auvergne.

Nouvelle eſpece de maladie epidemique qui ravage l'Eſpagne.

Il ſe répandit cette année une nouvelle eſpece de maladie, qui fit de grands ravages, ſur-tout en Eſpagne; on l'appelloit Fiévre Poncticulaire, à cauſe des petites taches qui paroiſſoient ſur le corps de ceux qui en étoient attaqués, taches différentes de celles qui paroiſſent dans les Fiévres pourpreuſes. Cette maladie, qui étoit du genre des putrides, a été inconnuë aux Anciens; elle étoit maligne & épidemique, & reſſembloit aſſez à la Peſte. Elle n'étoit pas néanmoins entierement contagieuſe; elle ne ſe communiquoit point par la reſpiration, mais ſeulement par l'attouchement. Il n'y avoit aucune partie du corps où elle s'attachât particulierement. Son principe étoit tantôt dans la bile, tantôt dans la pituite, & tantôt dans l'humeur mélancolique; c'a été au moins le ſentiment de Louis de Toro, Médecin de Plaiſance: d'autres Médecins ont penſé différemment. Cette maladie populaire, après avoir fait de grands ravages en Eſpagne, alla en diminuant juſqu'à l'année 1570; mais peu de tems après la guerre de Grenade, elle commença à renaître, & fit périr beaucoup de monde. Elle devint enfin auſſi commune dans l'Iſle de Chypre & en Aſie, qu'elle l'étoit en Europe.

Jean-B. Adriani rapporte, que la Fiévre que les Florentins appellent Petecchie, & qui l'année précedente avoit fait de grands ravages ſur les côtes de la mer de Toſcane, ſe répandit dans toute l'Italie. Il dit auſſi que les perſonnes qui étoient atteintes de cette Fiévre, avoient la peau couverte de taches livides, & que cette maladie n'étoit différente de la Peſte, qu'en ce qu'elle n'étoit pas ſi contagieuſe.

pas que cette ville eſt dans la Toſcane: il l'a confonduë avec une ville du Milanez nommée *Angleria*, ou *Anglaria*; car ayant dit que Magius étoit né a Anglara, ville de la Duché de Milan, il ajoûte que cette ville nous avoit déja donne Angelus Caninius. P. Bayle.

*Fin du dix-neuvième Livre.*

HIS-

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE VINGTIÉME.*

### SOMMAIRE.

*Affaires d'Afrique. Expédition de Buhaçon dans la Mauritanie, avec le ſecours des Portugais. Salh-Rais ſe rend maître de la flote Chrétienne, il marche cependant contre le Cherif Mahamet, en faveur de Buhaçon. Défaite du Cherif. Buhaçon ſe rend maître des deux Fez. Les Turcs s'emparent par artifice de Pennon de Velez. Hamet, frere du Cherif, ſe ſaiſit de Tafilete. Il y eſt aſſiégé; il ſe rend à diſcrétion avec ſes enfans, que le Cherif fait auſſi-tôt égorger, dans la crainte d'une révolte. Victoire du Cherif. Buhaçon eſt tué dans la mêlée. Le Cherif recouvre ſans peine les deux Fez. Il eſt tué quelque tems après, en allant à Sus, après un regne de trente ſept ans. Haſcen, aſſaſſin de ce Prince, ne lui ſurvit pas long-tems; ſes troupes ſont taillées en piéces; il perd tout ſon butin, & il eſt lui-même tué. Ali-ben-Bubcar, premier Miniſtre & Général des armées d'Abdala, fils du Cherif Mahamet, appréhendant quelque révolution, fait tuer les petits enfans de Hamet, frere du dernier Cherif, & même les enfans de Mariem, ſœur d'Abdala. Reſſentiment de Mariem contre Ali-ben-Bubcar. Elle diſſimule cette injure, & ſe reconcilie avec Abdala ſon frere. Elle trouve une occaſion de rendre ſuſpect Ali-ben-Bubcar. Abdala le fait étrangler. Etenduë, puiſſance, & forces de l'Empire des Cherifs. Affaires de France. Siége de Calais par le Duc de Guiſe. La place ſe rend le 10. de Janvier, deux cens dix ans après que les Anglois s'en furent emparés. Priſe de Guiſnes. Aſſemblée des Etats du Royaume à Paris. Charles Cardinal de Lorraine parle pour le Clergé, le Duc de Nevers pour la Nobleſſe, & André Guillart du Mortier pour le Tiers-Etat. On offre au Roi trois millions d'or. Le Roi va à Calais, dont il donne le gouvernement à Paul de Thermes. Priſe du château d'Herbemont dans la forêt d'Ardennes, par le Duc de Nevers. Le bruit de la priſe de Calais ſe répand en Italie, & ranime le courage des François, & de ceux de leur parti dans ce païs. On tente inutilement de ſurprendre Orbitello. Courſes du Duc de Ferrare. François ſon frere quitte le ſervice du Roi d'Eſpagne, & prend le parti de la France. Le Duc de Ferrare, par l'entremiſe de Coſme, fait ſon accommodement avec le Roi d'Eſpagne. On fortifie les côtes maritimes de Toſcane contre les deſcentes de l'armée navale des Turcs. Les Genois envoyent une ambaſſade à la Porte, pour*



Digitized by Google

*obtenir des bleds, & éloigner des terres de leur dépendance la flote Turque. Briſſac, qui étoit venu à la Cour, pour ſe juſtifier des calomnies qu'on lui imputoit, eſt renvoyé dans ſon gouvernement. Le Duc de Seſſa eſt fait Gouverneur du Milanez en la place de Figueroa, & Dom Peraſan de Ribera, Viceroi de Naples. Mariage du Dauphin, & de Marie Reine d'Ecoſſe. Les Nôces ſe font à Paris avec beaucoup de magnificence. Conférence ſecrette à Peronne entre le Cardinal de Lorraine, & Antoine Perrenot Evêque d'Arras. D'Andelot eſt accuſé d'héréſie. Il ne cache point ſes ſentimens au Roi. Il eſt arrêté, & envoyé priſonnier dans le château de Melun. On donne à ſa charge de Colonel de l'Infanterie Françoiſe, Blaiſe de Montluc. Proces criminel de Françoiſe d'Amboiſe au ſujet de l'évaſion du Duc d'Arſchot. Prévarication de Jean Munier, Lieutenant civil, qui eſt condamné. Siége & priſe de Thionville dans le Luxembourg, par le Duc de Guiſe; Pierre Strozzi eſt tué à ce ſiége. Priſe d'Arlon. On tente inutilement de ſurprendre Luxembourg. Le Duc de Guiſe perd le tems à Vireton. De Thermes ravage le Comté de Ponthieu, & de Boulogne. Priſe & ſac de Dunquerque, & de Bergues-Saint-Winoc. Bataille de Gravelines, où de Thermes eſt vaincu. Armée navale des Anglois ſur la côte de Bretagne. L'Electeur de Saxe envoye des troupes auxiliaires en France. Le Duc de Vendôme tente inutilement de ſurprendre Saint-Omer. Prétentions de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe: François de Noailles, Ambaſſadeur de France, lui reſiſte. Le Sénat de Veniſe conſerve le premier rang à l'Ambaſſadeur de France. Lieu du Congrès, où les Plénipotentiaires doivent traiter de la paix. Mort de Marie Reine d'Angleterre, ſuivie de celle du Cardinal Pole. Paul IV. maltraite quelques Cardinaux. Eliſabeth ſuccede à Marie ſa ſœur. Le Roi s'oppoſe ſecretement à Philippe, qui vouloit épouſer cette Princeſſe.*

## AUTEURS

### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*Louis-Marm. de Carvajal, Antoine Errera, François Rabutin, Guillaume Paradin, Mémoires du Duc de Guiſe, Mémoires manuſcrits de Florim. Rob. du Freſne, Jean-Bâtiſte Adriani, Luc Contili, Louis Beccatelli, Actes du Parlement de Paris, Blaiſe de Montluc, Louis Guichardin, Annales de Guill. Cambden, Jean Serranus, Jean la Place Préſident du Conſeil des Finances, Onufre Panvin, Lettres du Roi, P. Juſtinien.*

HENRI II. 1557.

QU'IL me ſoit permis de délaſſer, par quelques traits de l'Hiſtoire étrangere, le Lecteur, qu'une longue & triſte narration a peut-être fatigué, & d'éloigner de ſon eſprit des réflexions fâcheuſes ſur la ſituation de nos affaires, en rapportant des évenemens plus agréables, ou au moins qui s'étant paſſés dans des païs éloignés, ſeront moins capables de nous affliger. J'ai parlé fort au long dans le Septième Livre des différens Royaumes des deux Mauritanies, & du commencement de l'Empire des Cherifs dans ces contrées:

trées: ainſi il me paroît à propos d'en continuer l'hiſtoire, puiſque ce fut en cette année, que leur domination s'affermit ſur la plus grande partie de l'Afrique. HENRI II. 1557.

Affaires de Maroc.

Buhaçon étoit venu à Augsbourg trouver l'Empereur, comme nous l'avons dit, & étoit retourné en Eſpagne avec le Roi Philippe. Peu de tems après, Muley-Bucar qui le joignit, & quelques habitans de Fez qui lui écrivirent, l'avertirent de faire approcher de Velez le plus de troupes qu'il lui ſeroit poſſible. Buhaçon voyant qu'il ne pouvoit eſpérer aucun ſecours des Eſpagnols, eut recours aux Portugais. Le Roi Jean (1) lui fournit de l'argent, & il partit de Portugal en 1553. Il entra avec ſa flote dans le port Alhuzemas, & dès qu'il eût pris terre, il en vint aux mains avec les Barbares des contrées voiſines, & principalement avec les habitans de la vallée de Botoïa, & des montagnes de la Gomera. Pendant qu'on combattoit, Salh-Rais, ennemi de la puiſſance des Cherifs, qui commandoit dans Alger au nom de l'Empereur Soliman, paſſa par hazard dans cet endroit, avec dix huit vaiſſeaux bien équipés, en revenant du détroit de Gibraltar. Ayant reconnu des vaiſſeaux Chrétiens dans ce port, il les attaqua ſur le ſoir, & après un combat qui dura pendant toute la nuit, il ſe rendit maître de la flote entiere. Buhaçon s'échapa, & ſe plaignit que Salh-Rais ſe fut declaré contre lui, dans le tems qu'il étoit lui-même en guerre avec le Cherif; mais celui-ci lui reprocha avec aigreur, qu'il avoit employé le ſecours des Chrétiens pour attaquer le Cherif, quoiqu'il fût leur ennemi commun, au lieu d'avoir recours aux Turcs, dont il pouvoit employer les forces pour cette expédition, avec plus de bienſéance & de ſûreté, ſans bleſſer ni ſa conſcience, ni ſon honneur. Enfin, Buhaçon traita avec Salh-Rais, & ſe rendit à Alger, où non ſeulement il paya la rançon de tous les eſclaves Chrétiens, mais encore il convint avec Salh-Rais que ce dernier ſe chargeroit lui-même de la guerre de Fez, avec les troupes auxiliaires des Turcs, à condition que Buhaçon les payeroit pendant quarante jours, à raiſon de mille écus d'or par jour, dont il donna caution; & que ſi l'on ſe rendoit maître de cette ville, tous les tréſors qu'on y trouveroit, ſeroient pour les Turcs. Salh-Rais, après ce traité, ſe rendit à Tremecen avec quatre mille hommes & douze piéces de canon. Muley-Amar, Seigneur de Dubudu, qui étoit à Melilla, ſe joignit à lui, pour reprendre avec le ſecours des Turcs, ce que le Cherif lui avoit enlevé.

Expédition de Buhaçon dans la Mauritanie avec le ſecours des Portugais.

Salh-Rais ſe rend maître de la flote Chrétienne.

Il marche contre le Cherif Mahamet en faveur de Buhaçon.

Le Cherif Mahamet étoit alors occupé à la guerre contre les Barbares de Derenderen. Dès qu'il eût appris l'arrivée de Salh-Rais, qui marchoit contre Fez, il s'y rendit à grandes journées: enſuite il envoya devant à Tezar, ſur la frontiere des Royaumes de Fez & de Tremecen, les troupes qu'il avoit aſſemblées de toutes parts, & campa proche les murs de la ville, où il ſçavoit que les ennemis devoient paſſer. Il y reſta pendant plus de cinquante jours: mais Muley-Nacer & Mahamet, fils de Buhaçon, qui s'étoient retranchés dans les montagnes voiſines de Matagara, d'où ils faiſoient des courſes de tous côtés, & enlevoient les marchands, & ceux qui alloient

(1) Jean III.

HENRI II. 1557. alloient au fourage, le contraignirent d'abandonner ce poſte, par le défaut de vivres, & de ſe retirer plus avant dans le païs, après qu'il eût mis deux cens hommes de garniſon dans Tezar, avec Meluco pour les commander.

Peu s'en falut que Salh-Rais ne prévînt le départ de Mahamet. Dès qu'il parut, les habitans de Tezar ſe rendirent, à condition que Meluco & la garniſon auroient la vie ſauve: il laiſſa dans la ville une garniſon de deux cens Turcs, & comme il avoit beaucoup d'Infanterie, il prit la route de Fez par des chemins montagneux & difficiles, afin d'éviter la nombreuſe Cavalerie du Cherif, qui occupoit la plaine. Il battit dans des défilés Muley-Abdala, qui conduiſoit l'arriere-garde, & lui prit tous ſes bagages & ſes équipages; enſorte que le Cherif, ſon pere, fut contraint de marcher toute la nuit & le jour ſuivant, pour ſe retirer à Fez, & de s'enfermer dans la ville.

Le Cherif lui préſente la bataille.

Salh-Rais campa enſuite ſur le rivage du fleuve Cebu: le Cherif, qui ſe défioit de la fidélité des habitans de Fez, fut obligé d'envoyer au Turc, pour lui préſenter la bataille, par la ſeule néceſſité où le réduiſoit le mauvais état de ſes affaires. Les habitans de Fez ont un droit particulier: ils peuvent capituler avec un ennemi qui s'avance juſqu'à une lieuë de leur ville, avec une armée aſſez conſidérable pour s'en emparer, ſans qu'on puiſſe les accuſer d'être infidéles à leur Prince, lorſqu'il n'eſt pas en état de lui livrer bataille. Les Rois de Fez eux-mêmes leur ont accordé ce privilege, ne croyant pas que cette ville riche & opulente dût être expoſée au pillage & à tous les dangers de la guerre, en ſoutenant inutilement un ſiége, par une vaine oſtentation d'attachement & de fidélité. Ainſi le Cherif reglant ſes deſſeins ſur les circonſtances préſentes, réſolut d'attaquer Salh-Rais, dont les troupes étoient fatiguées, & diſperſées en différens endroits. Il ſortit donc de la ville avec huit mille chevaux de Sus, & craignant que Hali, Capitaine de ſes gardes Turcs, ne tramât ſecretement quelque conſpiration contre lui, il lui fit trancher la tête. Ayant rangé en bataille toute ſon armée, compoſée de quatre vingt mille chevaux, il campa ſur le chemin de Dubudu, à deſſein, ou d'arrêter Salh-Rais dans ſa marche, ou de le mettre en fuite, lorſqu'il ſeroit occupé à paſſer le gué. Il ſe flattoit de réüſſir avec d'autant plus de facilité, qu'il ſe ſouvenoit d'avoir, huit ans auparavant, défait ſans peine, & par le même moyen, le Roi de Fez, à Buacuba. Il fit prendre les devans aux huit mille chevaux de Sus, qui s'avancerent juſques ſur les bords de la riviere, dont il n'y avoit que la largeur qui ſeparât les deux armées. Salh-Rais s'en apperçut, & comme il avoit pris la réſolution de faire tous ſes efforts pour paſſer le gué, il braqua ſes douze piéces d'artillerie contre les troupes du Cherif, & fit en même tems entrer dans le gué ſes Cavaliers, chacun avec un Arquebuſier en trouſſe.

Défaite du Cherif.

Dès que le ſignal fût donné, les Turcs ſe jetterent dans l'eau avec tant d'ardeur, qu'à la faveur du canon qui tiroit ſur les troupes du Cherif, & qui les avoit obligées de ſe mettre à couvert derriere une éminence, ils gagnerent preſque tous, ſans faire aucune perte, le rivage oppoſé; ils s'y re-

retrancherent auſſi-tôt, & furent toute la nuit ſous les armes. Le lendemain le Cherif fit ſortir ſes troupes, & les rangea en bataille: il les avoit diviſées en trois corps; avec l'un deſquels Muley-Abdala eut ordre de ſe poſter à Dardubag, petit village qui eſt proche du grand chemin: le Cherif lui-même ſe plaça dans la plaine de l'autre côté du chemin, avec le ſecond corps de troupes: le troiſième étoit au milieu du même chemin: il y avoit fait faire un foſſé de communication de l'un à l'autre, & avoit dreſſé en cet endroit une batterie de douze piéces de canon. Henri II. 1557.

Salh-Rais partagea ſes troupes en deux eſcadrons, qui montoient environ à douze mille hommes, la plûpart Archers. L'un de ces corps, qui formoit l'avant-garde, fut mis ſous la conduite de Buhaçon & du Seigneur de Dubudu, avec ordre de marcher vers Zefero, afin que, pendant que le Cherif s'obſtineroit à défendre cette place, Salh-Rais lui même pût s'emparer de Dardubag, qui n'avoit point de garniſon, d'où enſuite il pourroit penétrer juſqu'au centre du Royaume par des chemins difficiles, ſans craindre les inſultes de la nombreuſe Cavalerie du Cherif. Un heureux ſuccès ſuivit un projet ſi bien concerté. Car la Cavalerie de Sus s'étant miſe en marche pour défendre Zefero, Salh-Rais avec ſes Arquebuſiers ſe rendit maître de Dardubag: il reçut cependant quelque échec à ſon retour; car la même Cavalerie lui prit trois piéces de campagne.

Le ſignal du combat fut bien-tôt donné: les armées étoient prêtes à ſe mêler, lorſque le Cherif s'apperçut que ſes gardes Turcs tiroient à coups perdus. Cela lui fit craindre une trahiſon; c'eſt pourquoi il leur fit faire alte, & fit marcher devant eux les Renégats; on appelle de ce nom ceux qui quittent la Religion Chrétienne pour embraſſer la Religion Mahometane: mais cette précaution fut trop tardive; car les gardes Turcs, gagnés par Caraguardi de Malaga, leur Capitaine, arracherent l'étendart du Cherif, & l'ayant abattu, comme pour ſervir de ſignal à leurs camarades, ils ſe jetterent ſur les Renégats, & après en avoir tué un grand nombre, ils mirent le reſte en fuite. Dans le même tems Salh-Rais fit tirer le canon ſur les ennemis, & les Turcs tomberent de tous côtés des éminences voiſines ſur les troupes du Cherif, qui déja étoient écartées. Le Cherif lui-même fut obligé de fuir, avant d'être entierement enveloppé, & ſe retira, avec ceux de Maroc & de Sus, dans Fez la neuve: ceux de Fez avoient pris la fuite avant lui, ou s'étoient retirés dans Fez la vieille. Les Turcs les ſuivirent; mais la pourſuite fut moins vive, parce qu'ils garderent toûjours leurs rangs: ainſi ils trouverent les portes fermées avant leur arrivée. La plûpart des amis de Buhaçon abandonnerent le Cherif, & ſe joignirent aux Turcs. Le Cherif ſe retire à Fez.

Dès que le Cherif fût entré dans Fez la neuve, il ordonna à Abdala, ſon fils, de ſe poſter dans la vieille ville avec ſa Cavalerie. Cet ordre fut exécuté avec diligence. Abdala trompant l'attente de tout le monde, fit faire feu ſur les Turcs, & par ſa fiere contenance fit croire qu'il vouloit ſoutenir un ſiége. Salh-Rais en fut indigné contre Buhaçon, comme ſi ce dernier n'eût eu que des eſpérances mal fondées de prendre la ville: mais Buhaçon, pour faire voir qu'il ne s'étoit point flatté vainement, demanda Salh-Rais prend cette ville.

HENRI II. 1557.

à Salh-Rais cinq cens Janiſſaires. Dès qu'il les eut obtenus, il fit donner l'aſſaut, & après avoir rompu les portes de la ville, il ſe jetta dedans avec ſes troupes. Abdala, qui ſe défioit de la fidélité des habitans, ſe ſauva par une fauſſe porte, & ſe retira auprès de ſon pere dans Fez la neuve. Le Cherif ne fut point étonné de ce péril: il conſerva toute ſa préſence d'eſprit. Ayant mis aux portes Ali-ben-Bubcar (1) pour les garder, il entra dans le ſerrail, & ordonna à toutes ſes femmes de ſe ſauver ſur des chevaux, avec ce qu'elles avoient de plus précieux. Le Cherif monta lui-même ſur le plus vigoureux de ſes chevaux, & ayant pris un bouclier & mis l'épée à la main, il ſortit de la ville par une fauſſe porte, abandonnant tous ſes tréſors, que ceux de Fez pillerent le même jour. Dès que Bubcar, que le Cherif avoit laiſſé pour la garde de la ville, eut jugé que ſon maître étoit en ſûreté, il commença à parlementer avec Salh-Rais, & lui ouvrit les portes de la ville, après avoir pourvû, par une capitulation, à ſa ſûreté, & à celle des habitans.

Le Cherif ſe ſauve par la fuite.

Merini proclamé Roi, & Buhaçon mis en priſon.

Salh-Rais étant maître des deux Fez, fit proclamer Roi Merini, fils d'Oataz, après avoir fait empriſonner Buhaçon, à la perſuaſion de Laadel, de Cacen-Zarahoni, & de Muley-Mahamet-Barrax, les trois principaux Gouverneurs du Royaume, & les ennemis mortels de Buhaçon, qu'ils accuſoient d'être ſecretement d'intelligence avec les Chrétiens. Le bruit courut qu'on avoit maſſacré ce dernier: auſſi-tôt les habitans du vieux Fez ſe ſouleverent; la ſédition alla même ſi loin, qu'on fut obligé de leur faire voir Buhaçon, pour les aſſûrer qu'il étoit encore vivant; mais le ſeul aſpect de ce Prince, qu'on leur préſentoit comme un fantôme, ne put les appaiſer; ils voulurent encore le voir libre: Buhaçon fut donc mis en liberté, & Salh-Rais fut obligé de dépoſer Merini, fils d'Oataz, & de mettre Buhaçon ſur le Trône: il conçut tant de dépit de s'être trouvé reduit à cette néceſſité, qu'il envoya Ali-ben-Bubcar au Cherif qui étoit à Maroc, ſous prétexte de faire un échange des femmes de Buhaçon qui étoient reſtées à Sus, & de celles du Cherif qui étoient tombées entre les mains des Turcs dans la priſe de Fez, mais en effet pour l'exciter à entreprendre le recouvrement de cette ville, & l'aſſûrer qu'il ne devoit rien craindre de la part de Salh-Rais, qui lui promettoit de ne donner dans la ſuite aucuns ſecours à Buhaçon. Ainſi Salh-Rais, après avoir exigé une once d'argent de chaque maiſon de Fez, pour punir les habitans d'avoir pris les armes contre les Turcs, en partit le premier d'Avril avec de riches dépouilles, & un butin immenſe. Il entra enſuite comme en triomphe dans Alger, après avoir employé quarante jours à cette expédition.

Merini dépoſé & Buhaçon Roi en ſa place.

Pennon de Velez ſe rend à Mahamet, qui eſt obligé de ceder cette pla-

Peu de tems après, le Gouverneur de Pennon de Velez remit cette Place à Mahamet, fils de Buhaçon. Salh-Rais la redemanda auſſi-tôt à ce dernier: mais il refuſa de la rendre, ſous différens prétextes, & entr'autres, parce que ſon fils s'y oppoſoit. Le Turc en fut irrité, & donna ordre au Corſaire Yahaya, qui croiſoit ſur ces mers avec quinze galeres, de s'emparer de cette place par quelque moyen que ce fût. Le Corſaire enleva Mahamet, qui étoit

(1) Ou plutôt *Bubcar-ben-Ali*; c'eſt-à-dire, Bubcar fils d'Ali.

étoit ſorti de la ville pour ſe promener, & le traita avec tant de dureté, que ce dernier jugea qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre, pour ſe tirer des mains de ce Barbare, & avoir ſa liberté, que de lui remettre la place. Ainſi les Turcs ſe rendirent maîtres de cette ville, & elle a été ſous leur domination, juſqu'à ce que, quelques années après, les Chrétiens la conquirent ſur eux, ſous les auſpices de Philippe II., comme nous le dirons dans la ſuite. D'un autre côté le Cherif ordonna à ſon fils, qui étoit dans Mequinez, d'abandonner cette place, & de le venir trouver à Maroc. Dès qu'il en fut parti, Buhaçon s'en empara. Hamet, frere du Cherif, crut auſſi avoir trouvé une occaſion favorable de ſe venger des outrages qu'on lui avoit faits autrefois, & ayant aſſemblé le plus grand nombre de troupes qu'il put, il marcha contre Tafilete: les habitans lui ayant volontiers ouvert leurs portes, il s'en rendit maître ſans combat.

Henri II. 1557. ce aux Turcs.

Le Cherif ayant reçû les avis ſecrets qu'Ali-ben-Bubcar lui avoit donnés par ordre de Salh-Rais, & étant par-là informé de l'état des affaires de Fez, donna une partie de ſes troupes à Abdala, pour marcher contre Buhaçon, & partit lui-même avec le reſte, pour aller à Tafilete. Abdala ayant avec lui les Arabes d'Arrahamena, nation riche, puiſſante, & belliqueuſe, marcha droit à Fez. Muley-Nacer & Mahamet allerent à ſa rencontre: le premier étoit fils naturel de Buhaçon, & le ſecond, ſon fils légitime. Leur pere leur avoit donné la conduite de l'armée; mais la jalouſie les diviſa bien-tôt; Mahamet ſuivit les mauvais conſeils de ſes flateurs; & ce jeune Prince, trop avide de gloire, voulut avoir ſeul tout l'honneur de la victoire, qu'une confiance téméraire lui faiſoit regarder comme certaine. Il ſepara donc ſes troupes de celles de ſon frere, & ayant voulu charger avec trop de précipitation les Portugais qui étoient en embuſcade, il fut battu, & obligé de prendre la fuite. Muley-Nacer craignit que cette déroute ne fût une trahiſon; ce qui l'engagea de faire partir ſes bagages & de ſe retirer à Fez. La perte que fit Buhaçon parut plus conſidérable qu'elle ne l'étoit en effet: mais il la répara bien-tôt par ſon activité; car en témoignant toûjours la même intrépidité, il ſe mit auſſi-tôt en campagne, livra bataille à Abdala, le vainquit, le pourſuivit juſqu'à Maroc, & tailla en piéces preſque toutes les troupes auxiliaires de Sus, que le Cherif avoit répanduës dans la Province de Tremecen. Tous ces évenemens arriverent en 1555.

Les troupes du Cherif, après quelques ſuccès, ſont défaites par Buhaçon.

Cependant le Cherif aſſiégeoit Hamet ſon frere, qui s'étoit enfermé dans Tafilete. Il y apprit la défaite d'Abdala ſon fils; mais cette fâcheuſe nouvelle ne le troubla point: il prit au contraire avec adreſſe & prudence de juſtes meſures pour diſſimuler cette diſgrace, en faiſant courir un bruit contraire, ſçavoir que Buhaçon avoit été défait, qu'étant ſans eſpoir; il s'étoit refugié à Pennon de Velez; & qu'Abdala victorieux s'étoit déja rendu maître de Fez. Hamet en fut allarmé, & ſon déſeſpoir alla ſi loin, que ne doutant point de la défaite de Buhaçon, ſur lequel il comptoit beaucoup, il conſeilla lui-même à ſes enfans d'aller trouver leur oncle, & de ſe jetter humblement aux pieds du vainqueur, pour implorer ſa clémence, ſans lui demander autre choſe que la vie. Ainſi Hamet, ayant rendu la place, ſe mit

Hamet aſſiégé par le Cherif dans Tafilete.

Hamet ſe

HENRI II. 1557. mit avec ſes enfans entre les mains du Cherif, ſon frere : il fut auſſi-tôt relégué dans un lieu deſert, que la Religion faiſoit regarder comme un azile.

rend à diſcretion. Mahamet mit garniſon dans Tafilete, & emmenant avec lui Nacer & Zidan, fils de Hamet ſon frere, il alla camper à Garciluy : étant entré de ce côté-là dans le Royaume de Fez, il fit égorger ſes neveux, crainte de quelques nouveaux mouvemens, s'il les laiſſoit vivre plus long-tems. S'étant enſuite avancé dans le païs, il en vint aux mains avec Buhaçon : le combat, qui fut très-ſanglant, mit fin à une longue guerre. Mahamet, fils de Buhaçon, qui combattoit à la tête de l'armée, fit de ſi grands efforts de valeur, qu'ayant chargé les ennemis avec quatre mille Arabes, il tailla en piéces preſque toutes les troupes de Maroc, & mit en fuite tout ce qui s'oppoſa à lui : mais ceux de Fez ne le ſecondant pas avec le même courage, & le Cherif ayant rallié ſes troupes, Mahamet fut contraint de reculer peu-à-peu, ſon armée plia, & cet heureux ſuccès augmenta le courage des ennemis. Buhaçon, qui combattoit en déſeſperé avec Nacer ſon fils, fut tué d'un coup de lance qu'il reçut dans la cuiſſe : ceux qui étoient à côté de lui, prirent auſſi-tôt la fuite. Nacer, ſuivi d'un petit nombre de ſes gens, ſe retira dans les montagnes voiſines : ſon frere Mahamet prit la route de Fez avec cinquante Cavaliers ; mais voyant que cette défaite avoit refroidi l'affection des habitans, il ſortit de la ville, & s'étant joint à ſon frere, ils allerent enſemble à Mequinez & à Salé, où s'étant embarqués ſur le vaiſſeau d'un marchand Chrétien, ils furent pris par des Corſaires Bretons, ſur la côte d'Eſpagne. Ali-ben-Bubcar, qui s'étoit trouvé à la bataille avec Buhaçon, ſe rendit à Tremecen, & paſſa à Alger, où il mourut peu de tems après de la peſte.

Entiere defaite de Buhaçon, & ſa mort.

Ainſi le Cherif reprit Fez ſans combattre. Il y laiſſa Abdala, pour aller châtier ceux de Derenderen, qui s'étoient révoltés tant de fois : mais cette expédition n'eut pas le ſuccès qu'il attendoit, parce que ces peuples étoient trop puiſſans pour pouvoir être domptés en peu de tems. Il fit venir près de lui, ſous bonne garde, Hamet ſon frere, avec les enfans & les petits-fils qui lui reſtoient, & comme ſi tout eût été tranquille, il retourna à ſes anciens plaiſirs, & réſolut de prendre une nouvelle épouſe, ſelon ſa coûtume ; car les careſſes de ſes femmes ne pouvoient ordinairement lui plaire que pendant un an. Ayant formé ce deſſein, il ſe mit en marche pour ſe rendre à Sus, accompagné de deux de ſes filles, avec deux mille (1) hommes de ſes gardes Turcs, & une nombreuſe Cavalerie ; mais ce voyage lui fut fatal. En effet Haſcen, fils d'Airadin Barberouſſe, qui avoit été Roi d'Alger, ayant ſuccedé dans le gouvernement de cette ville à Salh-Rais, qui étoit mort quelque tems auparavant, prit ombrage de la puiſſance du Cherif, & pour s'en défaire, il engagea un ſcelerat, accoûtumé aux brigandages & aux meurtres, qui portoit le même nom que lui, d'aſſaſſiner Mahamet, de quelque manière que ce fût. Ce Haſcen, pour faire réuſſir ſon projet, feignit qu'il avoit été maltraité par le Roi (2) d'Alger, & comme s'il eût été obligé de prendre la fuite, il paſſa par Tremecen,

Conſpiration contre la vie du Cherif.

(1) Suivant l'Edition de Londres, *douze cens.* (2) Ou Dey.

cen, d'où il ſe rendit au plutôt à Fez, avec vingt Conſpirateurs. Abdala, qui haïſſoit les Turcs, ayant ſçû le ſujet de ſa fuite, comme le perfide le lui raconta, lui conſeilla de paſſer outre, & d'aller trouver le Cherif ſon pere, qui ſans doute le combleroit d'honneurs. Haſcen arriva à Maroc, dans le tems que le Cherif étoit prêt de partir pour Sus. Ce Prince le reçut honorablement, & le fit même Capitaine de ſes gardes; ce ſcelerat ayant un moyen ſi facile d'exécuter le crime qu'il avoit projetté, gagna ſecretement les Turcs qui haïſſoient déja le Cherif, parce qu'ils n'étoient pas payés depuis un an, & que Bugumeda, ſon Tréſorier, les avoit maltraités. Il les flatta de l'eſpérance de piller les tréſors du Cherif. Ce motif leur fit prendre la réſolution d'enlever ce Prince, ou même de le tuer, s'ils ne pouvoient faire autrement. Haſcen leur fit voir encore, pour diſſiper entierement leurs craintes, qu'après ce coup ils pourroient facilement ſe retirer par la Numidie (1) à Tremecen, où ils trouveroient une retraite aſſûrée. Le commencement de l'entrepriſe fut heureux; mais le ſuccès aveugla les Conjurés: ils devinrent inſolens, par conſequent teméraires, & incapables de prévoir le danger. Ainſi ils trouverent la juſte punition de leur crime. HENRI II. 1557.

Le Cherif étant donc arrivé à un endroit du Mont-Atlas, appellé Alguel, ſitué au milieu des défilés de Bibona, par où il faut paſſer néceſſairement pour aller de Maroc à Tarudante, pluſieurs Turcs choiſis, conduits par Haſcen, ſous prétexte de le ſaluer, le rencontrerent devant ſa tente, accompagné ſeulement de Bugumeda, dont nous avons déja parlé, & d'un Renégat Portugais. En même tems Haſcen met l'épée à la main: le Cherif épouvanté veut s'enfuir; mais il tombe en courant avec trop de précipitation: l'aſſaſſin l'ayant atteint, lui coupe les jarrêts; le reſte des Conjurés ſurviennent auſſi-tôt, & le percent de mille coups. Bugumeda avoit eu le tems de ſe ſauver; mais le Renégat Portugais défendit courageuſement ſon Maître, & fut tué avec lui dans le même endroit. Le Cherif eſt tué par les Conjurés.

Telle fut la fin du Cherif Mahamet. Il eſt difficile de décider, ſi ſon génie ſupérieur, & ſa préſence d'eſprit au milieu des plus grands périls, l'ont emporté ſur ſa perfidie & ſon inhumanité. Il fut cependant fort regretté de tous ſes ſujets, à cauſe de ſon habileté dans le gouvernement, & de l'expérience qu'il s'étoit acquiſe durant une longue vie, & un regne de 37. ans. Cet évenement ſe paſſa au mois de Septembre de cette année. Ses tréſors furent auſſi-tôt pillés, & ſes deux filles tomberent entre les mains d'Haſcen. Celui-ci fit tous ſes efforts pour excuſer ce meurtre, comme commis avec juſtice en la perſonne d'un tyran, & promit l'impunité à ceux qui voudroient le ſuivre. Enſuite il continua ſa route, par la Province de Sus, avec les Turcs dont il pouvoit diſpoſer, avec les Maures & avec quelques Renégats, & il marcha vers Tarudante, où étoit Muley-Odman, fils du Cherif, que d'autres appellent Abel-Mumen. La place ayant été abandonnée par Odman, Haſcen s'en empara auſſi-tôt, auſſi-bien que de la citadelle, & des tréſors qu'on y gardoit.

Il

(1) Ou le Biledulgerid.

HENRI II. 1557.

Il y avoit dans la ville un Juif, appellé Gazi-Muca, qui avoit renoncé à ſa Religion pour embraſſer celle de Mahomet: il étoit en priſon, ſoupçonné de quelque crime; au reſte d'un eſprit ruſé, & homme d'expédition. Haſcen le mit auſſi-tôt en liberté, & le fit premier Cadi de cette ville. Il avoit conſeillé à Haſcen, de faire promptement fortifier Tarudante, pour y demeurer en ſûreté, juſqu'à ce qu'il lui fût venu du ſecours d'Alger & de Tremecen. Haſcen reſta dans l'irréſolution, & perdit inutilement vingt jours, ſoit à ſe déterminer, ſoit à rafraîchir ſes troupes: enfin, croyant que le Juif lui donnoit un mauvais conſeil, il s'enfonça dans de vaſtes deſerts pour tromper l'ennemi. Mais le Juif, qui après le départ du Turc ſe voyoit ſans appui, crut qu'il étoit de ſon avantage de gagner les bonnes graces & de mériter la protection de ceux, ſous la domination deſquels il alloit tomber. Il fit donc avertir Abel-Mumen, fils du Cherif, du départ d'Haſcen, & l'exhorta à venger la mort de ſon pere, par la facilité qu'il trouveroit dans l'exécution de cette entrepriſe. Abel-Mumen ſuivit cet avis, & ayant laiſſé à Maroc Ali-ben-Bubcar, il marcha contre les Turcs avec huit mille chevaux. Il fit informer de cette expédition Abdala, ſon frere, qui étoit alors à Fez, & qui aſſembloit ſon armée. Cependant le Juif, en attendant que les deux freres euſſent joint leurs forces, ſe mit à la pourſuite des fuyards avec des troupes levées à la hâte; les ayant enveloppés, il les tailla preſque tous en piéces, recouvra les tréſors de Mahamet, & délivra ſes deux filles: il reçut auſſi le ſerment de fidélité des habitans de Tarudante, où Haſcen avoit porté le nom de Roi pendant quelques jours.

*Haſcen s'étant emparé de Terudante, eſt obligé de s'enfuir & perit.*

*Hamet & ſes enfans maſſacrés.*

La nouvelle de la mort du Cherif ſe répandit bien-tôt de tous côtés. Ali-ben-Bubcar, l'un des Gouverneurs du Royaume qui avoit le plus d'autorité, craignant que Hamet, quoiqu'âgé de quatre vingt dix ans, avec ſes enfans & ſes petits-fils, n'excitâſſent des troubles pour diſputer la ſucceſſion à la couronne, les fit maſſacrer tous, ſans attendre un ordre d'Abdala: il n'épargna pas même les enfans de Zidan & de Mariem, ſœur d'Abdala. Cette cruauté fut peut-être ſalutaire au Royaume, mais elle fut fatale à Bubcar: car Mariem, après la mort de ſon mari & de ſes enfans, cacha le reſſentiment qu'elle en avoit, & ſe retira auprès de ſon frere Abdala. Dès qu'elle ſe vit dans ſes bonnes graces, elle chercha auſſi-tôt l'occaſion de ſe venger de la cruauté de Bubcar, & elle ſe ſervit enfin de cet artifice. La converſation roulant un jour ſur la ſucceſſion du Royaume, Mariem dit à ſon frere, qu'il étoit à craindre, qu'au cas qu'il mourût dans les circonſtances préſentes, le fils unique qu'il avoit, & qui étoit encore en bas âge, ne lui ſuccedât pas: elle ajoûta que les Grands du Royaume, & Bubcar lui-même n'auroient pas les mêmes intentions qu'Abdala, & qu'ils croiroient qu'il ſeroit plus avantageux pour l'Etat de mettre ſur le Trône ſon frere, qui étoit en âge de gouverner, que d'obéïr à un enfant. Pour prouver ce qu'elle avançoit, elle perſuada à Abdala de feindre une maladie, & de faire venir enſuite Bubcar, comme ſi ce Prince fût mort: elle ajoûta qu'alors elle confére roit de la ſucceſſion avec Bubcar, & que par ce moyen

*Artifice de Mariem pour venger le meurtre de ſon mari & de ſes enfans.*

le

le Roi apprendroit de la bouche même de ce Seigneur tout ce qu'il projettoit. HENRI II. 1557.

La ruſe réüſſit; car dans le même tems Abdala tomba véritablement malade, & ne ſe fit voir à perſonne pendant quelques jours: Bubcar vint trouver Mariem, & la pria de lui dire des nouvelles de la ſanté du Roi, parce que les affaires du Royaume étoient en un tel état, qu'il ne pouvoit reſter plus long-tems dans l'incertitude ſur une choſe de cette importance. Mariem fit alors entrer Bubcar dans une chambre, où Abdala étoit couché ſur un lit, & couvert d'un drap, comme s'il eût été mort. Elle dit à Bubcar d'une voix plaintive, que le Roi ſon frere venoit d'expirer, en lui montrant le corps avec ſon doigt: elle le pria de faire enſorte, par ſa prudence, que la couronne ne fût pas donnée à d'autres qu'aux héritiers légitimes, & qu'on conſervât les droits de Mahamet, fils d'Abdala. Ces Royaumes, répondit Bubcar, ne ſont pas aſſez tranquilles, pour qu'on puiſſe en confier l'adminiſtration à un enfant; ſi d'un côté j'ai juré une éternelle fidélité à Abdala, l'amour de la patrie m'oblige de l'autre, à ſonger avant toutes choſes à ſon repos & à ſa ſûreté. Le Roi a un frere d'un âge mûr; il eſt capable de gouverner; il faut donc le couronner: c'eſt l'intérêt même du fils du Roi dans les circonſtances préſentes; la tranquillité publique & notre repos particulier l'exigent. Bubcar, après avoir ainſi parlé, voulut ſortir bruſquement du Palais: mais le Roi s'étant auſſi-tôt levé, & ayant jetté le drap qui le couvroit, prit un bâton pour ſe ſoutenir (car ſa maladie l'avoit fort affoibli) & rappella Bubcar qui ſe retiroit. „ Eſt-„ ce-là, perfide, lui dit-il, la reconnoiſſance que vous avez de tous mes „ bienfaits, & de tous les honneurs dont je vous ai comblé? Vous voulez „ ôter la couronne à mon fils, pour la donner à mon frere! Mais je vis „ encore, & je vivrai aſſez pour récompenſer ou punir ceux qui le méri-„ tent. " Ces paroles couvrirent de honte, & remplirent de crainte Bubcar, qui s'enfuit auſſi-tôt chez lui: il prit alors un habit de femme pour ſe déguiſer, & il ſortit de la ville. S'étant couvert le viſage, crainte d'être reconnu, il ſe mit au pied d'un olivier, pour y attendre ſes gens, à qui il avoit donné ordre de lui amener en cet endroit le plus vîte de ſes chevaux. Mais quelques Cavaliers fatigués de la chaſſe l'ayant apperçu, le prirent pour une fille publique, & piquerent de ſon côté. Ils lui ôterent ſon voile, & l'ayant reconnu, ils craignirent qu'il n'eût quelque mauvais deſſein; ils le conduiſirent donc dans le même état à Abdala, qui le fit auſſi-tôt étrangler. Ainſi la derniere action de Bubcar fit oublier tous ſes ſervices paſſés, & la vengeance d'Abdala fut auſſi celle de Mariem ſa ſœur, ſans que ce Prince eût deſſein de la venger.

Etat & forces de l'Empire des Cherifs en Afrique.

Peu de tems après, Abdala, pour ne plus trouver perſonne qui cenſurât ſes débauches, & qui le troublât dans ſa molle oiſiveté, fit tuer Abdel-Cader-ben-Mahamet, Seigneur de Mequinez, ſon couſin, parce qu'il étoit aimé, & qu'on reſpectoit ſa vertu: il lui avoit fait épouſer Lela-Sophia, ſa niéce. Depuis ce tems-là il joüit paiſiblement de ce vaſte & puiſſant Empire, que ſon pere & ſon ayeul lui avoient acquis. Il comprend

Henri II. 1557. les deux Mauritanies, la Tingitane (1), la Cézarienne (2), & une grande partie de la Numidie, comme la Gétulie; ce qui forme quatorze Provinces. Il eſt borné au Midi par les fleuves de Larache (3), & d'Una (4), à l'Orient par celui de Saffaya (5), au Nord & à l'Occident par le détroit de Gibraltar, & la mer Atlantique. Les troupes de cet Etat montent à ſoixante mille chevaux, qu'on paye tous les quatre mois, en tems de paix comme en tems de guerre: les Provinces de Dara & de Sus en fourniſſent quinze mille; le Royaume de Maroc vingt cinq mille; & celui de Fez vingt mille; entre leſquels on choiſit ordinairement cinq mille hommes pour la garde du Prince. Toute l'Infanterie ne conſiſte qu'en un corps de deux mille Renégats, & de mille Arquebuſiers de Sus, qui ſont en garniſon dans la nouvelle Fez: on y met auſſi cinq cens Cavaliers Renégats; & quand il en eſt beſoin, on y joint des Arabes, & d'autres Lybiens, qui reçoivent tous les jours leur paye. Voilà à-peu-près les forces de ce puiſſant Empire, que les Cherifs ont fondé de nos jours en Afrique.

Il faut maintenant quitter ces païs éloignés, & revenir au recit de nos malheurs: les commencemens de cette narration ſeront agréables; mais elle aboutira enfin à de triſtes évenemens, & à une paix déſavantageuſe, ſuivie de troubles funeſtes à ce Royaume. Les troupes étant enfin aſſemblées, on en donna le commandement au Duc de Guiſe. On delibéra enſuite de quel côté on les feroit marcher, ou pour reprendre les places que nous avions perduës, ou pour faire quelque nouvelle conquête. Car il étoit néceſſaire, pour la défenſe du Royaume & la gloire de la nation, de ne pas laiſſer dans l'inaction une ſi grande armée, quoique la ſaiſon fût avancée & très-rude. On ne jugea pas à propos de s'attacher aux places que nous avions perduës, parce que l'ennemi les avoit fortifiées, & y avoit mis de nombreuſes garniſons, & tout ce qui eſt néceſſaire pour ſoutenir un ſiége. On craignoit auſſi que le ſoldat ne fût épouvanté à la vûë des marques récentes de notre défaite, & qu'il eût moins de courage dans ce païs fatal, que dans un autre. Ainſi on reprit le deſſein d'aſſiéger Calais. Senarpont, Gouverneur du Bolonnois, l'avoit propoſé au Connétable de Montmorency, & ce projet auroit été exécuté l'Eté dernier, ſi nous n'euſſions pas été battus à S. Quentin. La propoſition de ce ſiége ayant été renouvellée dans un Conſeil ſecret qui ſe tint à Compiegne, où étoit le Roi, Pierre Strozzi, homme d'exécution, ſe chargea d'aller reconnoître la place. Il ſe déguiſa ſous un mauvais habit, & partit le 2. de Novembre avec Maxime Delbene, & peu de ſuite. Dès qu'il eut exactement obſervé les dehors de la place, la forme & la ſolidité des baſtions & des ouvrages qui les accompagnoient, il revint trouver le Roi, & l'aſſûra que la con-

Affaires de France.

Le commandement de l'armée donné au Duc de Guiſe.

Les François ſe préparent à aſſiéger Calais.

(1) Ainſi appellée de la ville de *Tingi*, aujourd'hui *Tanger*. *Editeur Anglois.*

(2) Appellée aujourd'hui le *Tiguidant*. *Editeur Anglois.*

(3) Mr. de Thou l'appelle *Liſſus*; au ſujet de quoi Mr. Dupuy fait la remarque ſuivante: Ce fleuve ne peut être méridional au Royaume de Fez; il ſembleroit que ce dût être plutôt *Ziz*, riviere qui ſe jette vers le Midi dans un Lac du même nom, entre celle de Dara & de Ghir. Dupuy.

(4) Marmol le nomme *Sus*.

(5) Ou *Ceſſeya*, ſelon Marmol.

conquête en ſeroit facile, ſi l'on vouloit y employer du ſoin & de l'activité. HENRI II. 1557.

L'armée fut partagée en pluſieurs corps, pour tenir la choſe plus ſecrete. On donna au Duc de Nevers la conduite d'une partie, qui conſiſtoit en vingt compagnies Suiſſes, pareil nombre d'Allemandes, quinze Françoiſes, & ſix cens Gendarmes, avec quelques piéces de canon. On fit en même tems courir le bruit que ce Général avoit quelque deſſein ſur Luxembourg & ſur Arlon, afin que les ennemis diviſaſſent leurs forces pour couvrir ces places, qui n'avoient pas d'aſſez fortes garniſons. Le Duc de Guiſe alla ſur la frontiere, comme pour empêcher qu'on ne fît entrer des vivres dans S. Quentin, Han, & le Câtelet. Le Duc de Nevers ayant fait paſſer les troupes qu'il commandoit aux environs d'Argone, ſe rendit à Stenai. Après quelque ſéjour dans cette ville, il fit toute la diligence poſſible pour renvoyer ſes troupes au Duc de Guiſe, qui étoit alors à Amiens, où les ennemis s'imaginoient qu'il s'arrêtoit, pour faire entrer un convoi dans Dourlans. Dès que l'armée du Duc de Nevers ſe fut jointe au Duc de Guiſe, celui-ci entra dans le Boulonnois, comme pour aſſurer Ardres & Boulogne. Dès qu'il vit tout préparé pour le ſiége de Calais, étant d'ailleurs parfaitement inſtruit de l'état de la place, il s'y rendit à la hâte, & ſans y être attendu. Le premier de Janvier 1558. il campa près du Pont de Nieullay (1), qui n'eſt éloigné que de mille pas de la ville, & où conduit une levée, entourée de marais des deux côtés. Les Anglois avoient bâti un fort à l'entrée de la levée, proche le bourg de Sainte-Agathe. On y envoya trois mille Arquebuſiers, qui le prirent d'emblée, après avoir repouſſé la garniſon, qui avoit fait d'abord une ſortie.

1558.

Ils prennent un fort voiſin de cette ville.

Ce premier ſuccès donna de l'épouvante aux Anglois, & ranima le courage de nos troupes; enſorte que, quoique la nuit approchât, elles s'avancerent juſqu'à Nieullay, & s'y retrancherent, après que le Duc de Guiſe & Paul de Thermes eurent reconnu l'endroit. On fit même approcher le canon, pour commencer dès le lendemain à battre la ville. Comme le Duc de Guiſe attendoit principalement l'heureux ſuccès de ce ſiége, & de ſon activité, & de la diligence avec laquelle on le preſſeroit, il fit prendre la gauche à une partie de l'armée vers les côtes de la mer, pour attaquer le Risban qui défend l'entrée du port, afin qu'étant maître de tous les forts, il n'eût plus qu'à s'emparer de la ville qui étoit au milieu, & qu'on ne pût la ſecourir, ni par terre du côté de la Flandre, ni par mer du côté de l'Angleterre. La ville de Calais eſt ſituée dans une plaine, & entourée par la riviere; des ruiſſeaux & des marais la rendent inacceſſible de trois côtés. A l'Occident, elle a un vaſte port, & la mer pour barriere: trois baſtions qui ſont ſur les angles de la place, & un quatrième qui eſt au Midi, où eſt la vieille citadelle, la rendent de figure quarrée. Il y a un large rempart, qu'on croyoit être de gazon, quoiqu'il ne le fût pas, comme nous le reconnumes à nos dépens; car la terre eſt ſablonneuſe dans tout cet endroit, & les batteries de canon les plus violentes ne peuvent que la faire voler com-

(1) Les Anglois l'appellent *Newnambridge*.

HENRI II. 1558. comme la pouſſiere. La place eſt encore fortifiée par un foſſé auſſi large que profond, qui ſert de lit à la riviere de Hames, & où les ruiſſeaux des marais voiſins viennent auſſi ſe décharger. Du côté du marais, on ne peut entrer dans la ville que par la levée, où eſt le pont de Nieullay; du côté de la mer, on ne peut entrer dans le port qu'avec l'agrément de la garniſon du Risban; c'eſt pour cela qu'il faloit abſolument s'emparer de ces deux poſtes, pour ſe rendre maître de la ville.

Calais aſſiégé par le Duc de Guiſe.

Ainſi le Duc de Guiſe, accompagné du Duc d'Aumale, ſon frere, de Pierre Strozzi, Maréchal de France, de Paul de Thermes, de Jean d'Eſtrées Grand-Maître de l'Artillerie, de Sanſac, de d'Andelot, de Tavannes, & de Senarpont, ſe rendit dans la même nuit ſur le bord de la mer, pour reconnoître le Risban, dont il approcha de vingt cinq pas, ſans que les ennemis s'en apperçuſſent. Il envoya auſſi-tôt le jeune d'Alégre, & un de ſes Gentilshommes, pour ſonder un gué que Charles de la Rochefoucault-Randan avoit trouvé dans le port. Apres qu'on eut ſondé le gué, on arrêta au Conſeil de guerre, que dès le lendemain on battroit avec le canon en même tems Nieullay, & le Risban, ce qui fut exécuté dès le point du jour. Ceux de Nieullay ſe rendirent les premiers, avec la permiſſion du Gouverneur de Calais, qui, comme on l'a ſçu depuis, ne vouloit pas expoſer la garniſon à un danger évident, parce qu'il n'avoit avec lui que peu de troupes dans la ville. Le Risban ſe rendit à diſcrétion une heure après. On trouva dans ce fort un grand nombre de canons, & d'autres choſes en abondance. Mais pour empêcher qu'aucun ſecours ne pût entrer, on plaça, de l'avis des principaux Officiers, entre la ville & le marais, au bout de la levée, vingt compagnies d'Infanterie Françoiſe, avec le regiment du Rhingrave (1), huit cens chevaux Allemans, & trois cens Gendarmes, ſous la conduite du Prince de la Roche-ſur-Yon. De Thermes étoit poſté vers la mer, ſur le chemin de Guiſnes, avec le reſte de la Cavalerie, & les Suiſſes. Enſuite, ſans perdre de tems, on braqua le 4. de ce mois ſix piéces de gros canon contre la porte de la Riviere, & trois coulevrines pour foudroyer les fortifications, & on pouſſa la tranchée avec ardeur, comme ſi les aſſiégeans euſſent voulu s'attacher particulierement de ce côté-là, & y réunir tous leurs efforts. La porte fut ébranlée par la violence du canon; quelques tours voiſines n'y purent reſiſter. Les aſſiégés ne craignoient rien du côté de la citadelle, quoique les murailles n'en fuſſent pas terraſſées. On fit cependant, ſans qu'ils s'y attendiſſent, une batterie de quinze groſſes piéces d'artillerie, & on battit la citadelle avec tant de furie & ſi long-tems, que le bruit du canon ſe faiſoit entendre juſqu'à Anvers, qui en eſt éloigné de trente trois milles d'Allemagne.

Dès qu'on eût fait bréche, & qu'on vit approcher la nuit, on donna ordre à d'Andelot de paſſer au-delà du port avec douze cens Arquebuſiers & un grand nombre de Gentilshommes, & de ſe retrancher entre la ville & le rivage. On donna aux ſoldats des outils, que Senarpont, après avoir reconnu

(1) Philippe.

Digitized by Google

connu exactement le terrain, avoit préparés pour ouvrir la tranchée. Elle fut pouſſée juſqu'au foſſé de la ville, afin que les eaux qui y étoient, entraſſent dans cette eſpece de canal, d'où elles s'écouleroient dans la mer: par ce moyen ce foſſé, que les Anglois regardoient comme la plus forte défenſe de Calais, devoit reſter à ſec. On employa un grand nombre de clayes enduites de poix, ſur leſquelles les ſoldats pouvoient être à pied ſec dans ce terrain fangeux, où ſans cette précaution ils auroient été abîmés. Senarpont avoit auſſi inventé une eſpece de boucliers, faits de pieux entrelacés d'ozier, d'un demi-pied d'épaiſſeur, qui étoient couverts en dehors de trois cartons; on pouvoit les porter facilement, & les planter en terre quand on le jugeoit à propos, par le bout des pieux, qui étoit ferré; les ſoldats s'en couvroient comme d'un parapet, & tiroient par de petites ouvertures qu'on y avoit faites exprès. HENRI II. 1558.

Enfin, ſur le déclin du jour la muraille étant ouverte, le Duc de Guiſe, de crainte que les aſſiégés ne reparaſſent la bréche, ordonna à Grammont de s'avancer à huit heures avec trois cens Arquebuſiers, lorſque la marée ſe retireroit, pour faire un feu continuel, & empêcher l'ennemi de travailler. Strozzi eut auſſi ordre de ſe poſter de l'autre côté du port avec trois cens Arquebuſiers, & cent pionniers qui étoient ſous la conduite de Sarlaboz: mais il fut repouſſé par le feu des ennemis, & contraint de ſe retirer vers le quartier du Duc de Guiſe, avec perte de vingt cinq de ſes gens. Dès que le jour parut, ce Prince s'étant avancé juſqu'au port, avec les Ducs d'Aumale & d'Elbœuf, ſes freres, François de Montmorency, le Duc de Bouillon, & le reſte de la Nobleſſe, il fit reconnoître la bréche par Brancaccio. Celui-ci rapporta qu'elle étoit aſſez large, & qu'on pouvoit y paſſer. On donne auſſi-tôt le ſignal pour monter à l'aſſaut; Grammont eſt commandé pour marcher devant avec ſes Arquebuſiers; Strozzi devoit le ſuivre avec trois cens Cuiraſſiers, ſoutenus par un pareil nombre d'autres troupes. Le Général lui-même ſe jette dans l'eau juſqu'à la ceinture, & paſſe de l'autre côté de la riviere, avec le reſte de l'armée. On arrive enfin au pied du mur. Nos ſoldats auſſi-tôt montent à l'aſſaut avec tant d'ardeur & de furie, qu'ayant renverſé tout ce qui ſe préſentoit devant eux, ils emportent en un moment la citadelle, & contraignent le peu de ſoldats qui reſtoient encore, à ſe refugier dans la ville. Le Duc de Guiſe y mit une garniſon capable de ſoutenir les efforts des ennemis, s'ils vouloient l'attaquer pendant la nuit, & voyant que la marée commençoit, il s'en retourna de l'autre côté. Priſe de la citadelle.

Mais les ennemis, ſoit par déſeſpoir, ſoit par honte d'avoir ſi-tôt abandonné la citadelle, & reconnoiſſant trop tard de quelle importance étoit ce poſte pour ſe rendre maître de la ville, ſe préparerent auſſi-tôt à la reprendre. Ils l'attaquent, mais ils ſont repouſſés; ils reprennent cependant courage, & à la faveur du feu de quatre piéces de canon, braquées au bas du pont, ils retournent à l'aſſaut avec plus d'ardeur; ils battent ſans diſcontinuation la porte de la citadelle, au moyen d'un Cavalier qu'ils avoient élevé au milieu de la place de la ville: enfin ils ſont obligés de ſe retirer Les Anglois tâchent vainement de la reprendre.

HENRI II. 1558. retirer, après un combat opiniâtre, avec perte de deux cens de leurs meilleurs ſoldats.

Capitulation de la ville. Mylord Dumfort, Gouverneur de Calais, perdit l'eſpérance de pouvoir ſe défendre, après le mauvais ſuccès de cette derniere action, & demanda à capituler. Après pluſieurs conteſtations, on traita à ces conditions: Que les habitans, leurs femmes, & leurs enfans auroient la vie ſauve, & ſortiroient ſans qu'on leur fît aucun outrage: Qu'ils pourroient en toute ſûreté ſe retirer en Flandre, ou en Angleterre: Que Mylord Dumfort & cinquante autres perſonnes, au choix du Duc de Guiſe, demeureroient priſonniers: Qu'on laiſſeroit de bonne-foi dans la ville le canon, les boulets, la poudre, les armes, les drapeaux, & toutes les machines de guerre qui y étoient: Que le Duc de Guiſe pourroit diſpoſer à ſon gré des meubles, de l'or, de l'argent, & des chevaux: Que les Anglois laiſſeroient tout en entier, ſans pouvoir démolir les maiſons, arracher même un clou, ou remuer une pierre de ſa place, ni fouiller la terre, ni dépaver les ruës. Cette derniere condition fut ajoûtée, pour prévenir la malice des Anglois, qui quelques années auparavant ayant rendu Boulogne par capitulation, avoient preſque ruiné cette ville avant d'en ſortir.

Ces articles ayant été ſignés le 8. de Janvier, tous les Anglois ſortirent de la ville dès le lendemain, après un ſiége de ſept jours, ſous le regne de Philippe Roi d'Angleterre (1). Après la bataille de Crecy, deux cens ans auparavant, les François s'y étoient maintenus pendant un an, ſous Philippe de Valois, quoique les forces du Royaume fuſſent épuiſées; mais enfin Jean de Vienne, qui en étoit Gouverneur, ſe voyant ſans aucune eſpérance de ſecours; aſſiégé par mer & par terre, fut obligé de rendre la place à Edoüard III. On croit que l'*Iccius-Portus*, dont parle Céſar, & d'où il dit qu'il n'y avoit qu'un petit trajet en Angleterre, étoit en cet endroit. En effet du port de cette ville, aujourd'hui ſi célèbre par ſon commerce, à cauſe de ſa commodité, on ne compte que trente milles juſqu'à Douvres. Calais a pris ſon nom de celui de toute la contrée, comme il arrive ordinairement; car les peuples du païs, qui eſt depuis l'embouchure de la Seine juſqu'à la riviere d'Aa, qui baigne les murailles de Gravelines, s'appelloient autrefois *Caleti* (2). L'endroit appellé *Geſſoriacus pagus* (3) eſt auſſi dans la même contrée, quoique pluſieurs ſe ſoient imaginé, ſans aucun fondement, que c'eſt Giſors, ville ſituée dans le Vexin, au-deſſus de Roüen.

La flote Angloiſe arrive, mais trop tard pour La place étoit à peine renduë, qu'il parut en pleine mer une flote qui venoit au ſecours des aſſiégés; mais ayant remarqué de loin les Enſeignes Françoiſes, les Anglois reconnurent qu'ils arrivoient trop tard, & ſe retirerent. Philippe avoit préſſenti nos deſſeins, & y ayant fait réflexion, il

(1) M. de Thou donne ſouvent dans cette Hiſtoire, à Philippe Roi d'Eſpagne, le titre de Roi d'Angleterre, quoique réellement il ne fût que le mari de la Reine. Apparemment que du vivant de la Reine Marie, c'étoit l'uſage de l'appeller ainſi.

(2) Une partie de ce païs conſerve encore ce nom; & on l'appelle Païs *de Caux*.

(3) On peut voir là-deſſus Scaliger *in Auſon. l.* 1. *c.* 23. DUPUY.

il en avoit écrit à la Reine ſon épouſe, & lui avoit offert des ſecours d'hommes & d'argent; mais la méfiance des Anglois les empêcha de profiter de cet avis: ils crurent que Philippe, par une ruſe Eſpagnole, n'agiſſoit ainſi, que pour s'emparer lui-même de Calais; cependant l'événement confirma ce qu'il avoit prévû avec tant de clairvoyance. Quoiqu'on eût négligé ſon premier avis, il ne diſcontinua point ſes ſervices, & il envoya un ſecours de troupes Eſpagnoles à Guiſnes, qui étoit preſſé par les François. HENRI II. 1558. ſecourit Calais.

En effet, après la priſe de Calais, on agita dans le Conſeil de guerre, s'il étoit à propos d'aller attaquer Guiſnes, qui n'eſt éloigné que d'environ une lieuë de Gravelines: Calais eſt entre ces deux places. Après une mûre delibération on réſolut d'aſſiéger Guiſnes, parce que cette place étant en notre pouvoir, ſerviroit beaucoup plus à la conſervation de notre derniere conquête que Gravelines, qui en eſt plus éloignée. Mylord Grey étoit dans Guiſnes, avec une forte garniſon. Le Duc de Guiſe parut devant la place le 13. de Janvier, & la prit d'emblée. Les Anglois s'étoient retirés dans la citadelle: nos ſoldats ſongeant plutôt au pillage, qu'à mettre des corps-de-garde pour leur ſûreté, les ennemis firent ſur eux une ſortie, les chaſſerent, mirent le feu aux maiſons, & rentrerent dans la citadelle. Trois jours après, on ouvrit la tranchée, qui fut pouſſée juſqu'au foſſé, à la faveur des gabions, & on dreſſa une batterie de trente cinq gros canons, pour battre de revers la citadelle. Le baſtion qui défendoit la porte, en fut ébranlé & ruiné en partie; la bréche fut ouverte, mais la montée en étoit difficile. Le Duc de Guiſe la fit reconnoître pluſieurs fois, & commanda cent vingt hommes d'élite & des pionniers pour applanir le chemin, avec défenſe d'entreprendre autre choſe. Enfin, le 20. de Janvier, d'Andelot ayant reçu ordre de ſe tenir ſous les armes, un regiment Allemand, qui étoit commandé pour l'attaque, monta impétueuſement à l'aſſaut. Le Duc de Guiſe franchit un foſſé très-profond, par le moyen d'une eſpece de pont, fait avec des clayes placées en travers ſur des tonneaux flotans, & gagna une colline, qui étoit vis-à-vis, pour y attendre le ſuccès de cette attaque. Il fut bien-tôt obligé de venir au ſecours de ſes troupes. Sa préſence rétablit le combat, & inſpira aux ſoldats une nouvelle audace. Les aſſiégés, trop foibles pour leur réſiſter, abandonnerent la bréche, avec perte de trois cens hommes, & entre autres de deux cens Eſpagnols; ils furent enſuite contraints de ſe retirer auprès de Grey, dans la vieille citadelle. Siége & priſe de Guiſnes.

D'un autre côté, le regiment de Reckrod emporta deux petits baſtions; & par ce moyen les François s'emparerent entierement de la fauſſe-braye. Mylord Grey, qui étoit encore maître du plus grand baſtion, d'où il pouvoit foudroyer ceux dont nous venions de nous emparer, fut ſi étonné de cet heureux ſuccès, que ſans oſer attendre un nouvel aſſaut, il envoya auſſi-tôt deux Gentilshommes au Duc de Guiſe, pour regler les articles de la Capitulation. On convint le lendemain, que les ſoldats de la garniſon ſortiroient avec leurs armes, mais ſans drapeaux, & qu'ils laiſſeroient les ca-

Henri II. 1558. canons, les boulets, la poudre, & toutes les autres munitions : Que Grey lui-même, avec les Officiers, & toute la Nobleſſe, reſteroit priſonnier de guerre. Il en ſortit plus de huit cens hommes Anglois, Flamans, ou Eſpagnols. Mylord Grey, qui avoit donné des preuves de ſon courage en d'autres occaſions, perdit dans celle-ci toute ſa réputation, parce qu'il ne fit que peu de réſiſtance, quoiqu'il eût avec lui des Officiers de mérite, & des ſoldats aguerris, dans une place bien fortifiée. On prit auſſi Chriſtophle de Mondragon, qui quelque tems auparavant, s'étoit échapé de la Baſtille, où il étoit priſonnier. Les Anglois s'étoient autrefois emparés de Guiſnes en 1351. pendant une tréve, par la trahiſon du Lieutenant de Beaucourroi, Gouverneur de la Province, dont la perfidie fut punie du dernier ſupplice.

Il ne reſtoit plus dans ce païs, qu'on appelle ordinairement le Comté d'Oye, qu'un château, qui à la vérité étoit ſans fortifications, mais que ſa ſituation rendoit preſque inacceſſible : il étoit environné de tous côtés de marais, & on ne pouvoit y aborder que par une levée fort étroite ; la plûpart des ponts de bois avoient été coupés. La garniſon qui y étoit, ayant appris la priſe de Guiſnes, n'attendit pas l'arrivée de nos troupes, & abandonna le canon de la place pour s'enfuir plus vîte. On envoya auſſi-tôt Cipierre pour s'en emparer, avec la cornette du Duc de Lorraine, dont il étoit Lieutenant.

Aſſemblée des Etats à Paris. Cependant le Roi avoit convoqué les Etats du Royaume à Paris, afin d'en tirer des ſommes d'argent, dont il avoit beſoin pour recouvrer ce que nous avions perdu, & ſoutenir les efforts des ennemis. Le 6. de Janvier on s'aſſembla au Palais, dans la chambre de Saint-Louis, qui étoit magnifiquement préparée. Le Roi monta ſur ſon Trône, ayant à ſa droite, un peu plus bas, le Dauphin & Charles Duc de Lorraine, avec les Cardinaux ; & à ſa gauche, le Prince de la Roche-ſur-Yon, le Duc de Nevers, Sancerre, d'Urfé, Bourdillon, & le reſte de la Nobleſſe ; les autres Ordres du Royaume étoient au-deſſous. Le Roi fit l'ouverture des Etats par un Diſcours majeſtueux & ſolide. Il repréſenta que depuis ſon avenement à la couronne, il n'avoit rien eu plus à cœur, que de ſoutenir non ſeulement la gloire de toute la Nation, mais encore de témoigner à tous les Ordres en particulier une affection paternelle, & de conſerver les droits & les privileges de chacun, comme un bon Prince devoit faire : Qu'il étoit de la gloire du Royaume & de l'intérêt de tous les Ordres particuliers, de repouſſer les efforts des ennemis, de conſerver les anciens fiefs de la Couronne, de recouvrer ce qu'on avoit perdu, & d'aſſurer les frontieres : Qu'ayant toûjours eu ces ſentimens, dès qu'il s'étoit vû ſur le Trône, il avoit entrepris, pour recouvrer Boulogne & les païs voiſins, une guerre dangereuſe contre l'Angleterre, mais dont le ſuccès avoit été heureux : Que pour ſoutenir cette guerre, & pour pluſieurs autres beſoins que, par un enchaînement fatal, elle avoit fait naître, il avoit fait des dépenſes exceſſives : Que les revenus ordinaires ne pouvant y ſuffire, il avoit engagé ſon domaine, &, ce qui lui faiſoit plus de peine, qu'il avoit été obligé d'établir de nouveaux impôts : Que ces extrêmités

Diſcours du Roi.

où

où il avoit été reduit, & auxquelles un bon Prince devoit toûjours être ſenſible, l'avoient extrêmement touché, & l'avoient engagé à demander la paix à des conditions déſavantageuſes: Que n'ayant pu l'obtenir, & ſçachant que l'ennemi, enflé de ſes ſuccès, faiſoit de plus grands préparatifs pour continuer la guerre, il avoit voulu declarer à tous les Ordres de ſon Royaume ſes intentions & ſes deſſeins, & leur témoigner publiquement combien, après la confiance qu'il avoit aux ſecours du Ciel, il comptoit ſur la fidélité & le courage de ſes ſujets: Qu'il croyoit donc néceſſaire d'oppoſer toutes ſes forces aux efforts des ennemis: Que perſonne n'ignoroit que l'argent étoit le plus grand reſſort de la guerre, ſans lequel on ne pouvoit, ni entretenir une armée, ni retenir des ſoldats dans le devoir, & ſans quoi on perdoit ordinairement les plus belles occaſions de réüſſir, qui ſe preſentoient inutilement: Qu'ainſi ils devoient donner tous les ſecours poſſibles à leur Roi, & ſubvenir aux beſoins du Royaume & à la néceſſité publique, puiſqu'ils y étoient eux-mêmes intéreſſés: Qu'il n'ignoroit pas, que les malheurs des tems & les circonſtances fâcheuſes avoient corrompu les mœurs, & introduit dans le gouvernement des abus, dont les peuples étoient les victimes; mais qu'il les reformeroit, & qu'il promettoit en même tems de décharger le peuple des impôts qui l'accabloient, dès que, par leur ſecours, il ſeroit debaraſſé des difficultés qui l'environnoient, & qu'il auroit aſſuré la paix par la force de ſes armes: Qu'il avoit voulu que le Dauphin, l'héritier du Royaume, fût préſent à cette Aſſemblée, non ſeulement comme témoin & comme garant des promeſſes de ſon pere, mais pour l'engager lui-même à exécuter un jour ce que le Roi promettoit d'accomplir exactement ſur la foi de ſa parole royale. HENRI II. 1558.

Après que le Roi eut ainſi parlé, le Cardinal de Lorraine ſe leva, & fit un diſcours enflé, diffus, & ſelon ſa coûtume, rempli de loüanges & de flatteries. Il s'étendit fort au long ſur l'affection du Roi envers tous les Ordres du Royaume, & ſur ſa généroſité, & il promit, au nom du Clergé, de grandes ſommes d'argent. Enſuite le Duc de Nevers, qui portoit la parole pour la Nobleſſe, ſe leva, & dit en peu de mots, qu'elle étoit prête, comme elle l'avoit toûjours été, de prodiguer & ſon ſang & ſes biens, pour ſon Roi, pour la défenſe du Royaume, & pour la gloire de la Nation.

Ordre des Magiſtrats des Cours ſupérieures, placé entre la Nobleſſe & le Tiers-Etat.

Alors Jean de Saint-André s'étant jetté aux genoux du Roi, le remercia au nom du Parlement, & de toutes les Cours ſupérieures du Royaume, dont les Députés étoient préſens, de ce qu'il avoit formé, & uni aux Etats du Royaume un quatrième Ordre, diſtingué des autres, qui étoit celui des Magiſtrats, qui, dépoſitaires de ſon autorité, rendent la juſtice en ſon nom; après avoir loüé la bonté & la prudence du Roi, il offrit les biens & la vie de ceux pour leſquels il parloit.

Enfin André Guillart du Mortier, pour le Tiers-Etat, s'étant auſſi jetté aux pieds de Sa Majeſté, donna de grandes loüanges à la bonté & à la ſageſſe du Roi, qui avoit réſolu de faire une paix glorieuſe par la force de ſes armes, & de corriger les abus qui s'étoient gliſſés dans le gouvernement à

HENRI II. 1558. la faveur du malheur des tems ; il dit encore que, quoique le peuple fût chargé d'impôts, & accablé par les maux d'une guerre continuelle, ſçachant néanmoins que des ſujets devoient tout à leur Roi, & voulant donner des marques autentiques de leur parfait dévoüement, & de leur fidélité dans les circonſtances préſentes, ils ne refuſeroient point de fournir des ſommes aſſez conſidérables, pour remedier aux beſoins de l'Etat, & ſoutenir avec gloire la guerre qu'on avoit commencée.

Après que du Mortier eut fini, Jean Bertrandi, Garde des Sceaux, qu'on appelloit alors le Cardinal de Sens, ſe mit à genoux, ſuivant la coûtume, pour prendre l'avis du Roi : ayant repris ſa place, il dit que Sa Majeſté ordonnoit que, pour commencer la reforme, le Tiers-Etat donneroit un cahier, où il expoſeroit ſes ſujets de plainte, & les différens abus qu'il faloit reformer, & le remettroit entre les mains de du Mortier, qui en feroit ſon rapport à Sa Majeſté pour y remedier ſuivant ſa volonté.

Propoſition faite par le Cardinal de Lorraine aux Députés du Tiers-Etat.

Enſuite on congédia l'Aſſemblée. Dès que le Roi fut ſorti, le Cardinal de Lorraine, par ſon ordre, fit venir en particulier les Députés du Tiers-Etat: il leur repréſenta que le Roi avoit beſoin de trois millions d'écus d'or, pour les fraix de la guerre: Que le Clergé ayant offert un million, outre les dîmes, il étoit juſte que le Tiers-Etat fournît les deux autres: Que pour le faire avec plus de commodité & plus promptement, parce que le beſoin qu'on en avoit demandoit plus de diligence, il faloit que les Députés donnaſſent les noms de deux mille bourgeois les plus conſidérables de toutes les villes du Royaume, qui prêteroient chacun mille écus d'or. Les Députés refuſerent d'abord de donner ces noms, & ſoutinrent que ce moyen étoit odieux, & qu'il y avoit même du danger de l'exécuter: Que d'un côté on ne pouvoit, ſans exciter des murmures & s'attirer la haine de tous les Particuliers, les obliger de donner des declarations de tous leurs biens, & d'en faire une eſpece de dénombrement: Que d'un autre côté le commerce du Royaume ſouffriroit beaucoup, ſi les biens des Négocians étoient connus de tout le monde; parce que, comme on les croit ſouvent plus riches qu'ils ne le ſont, la perte de leur crédit ruineroit leur négoce. Enfin, on jugea plus à propos de faire une impoſition de cette ſomme ſur les Provinces, & ſur les villes qu'elles renferment, pour la répartir enſuite entre les plus riches Particuliers, afin que cette contribution, qu'un petit nombre de bourgeois n'auroient pû payer ſans en être accablés, parût plus légere par la répartition qui en ſeroit faite entre un grand nombre de perſonnes.

Le Roi va viſiter Calais.

Après la tenuë des Etats, le Roi, accompagné de la Reine ſon épouſe, du Dauphin, & de tous les Seigneurs, aſſiſta à une Meſſe qui fut célébrée avec ſolemnité dans la Sainte-Chapelle du Palais, le 10. de Janvier. On rendit des actions de graces à Dieu pour le recouvrement de Calais. Le Roi devoit aller viſiter cette place ; mais avant de partir, il vint ſelon la coûtume au Palais, où il tint un Lit de Juſtice. On y renouvella, & on y enregiſtra de nouveau pluſieurs Edits & Declarations, touchant l'adminiſtration des affaires civiles, qui n'étoient plus obſervés. Enfin le Roi partit pour Ca-

Calais, & après avoir visité la place, dont il donna le gouvernement à Paul de Thermes, il résolut de la faire fortifier, suivant l'avis du Conseil de guerre, & revint ensuite dans l'intérieur du Royaume. Henri II. 1558.

Les François se préparent à l'ouverture de la campagne.

Le Duc de Nevers étant de retour en Champagne, commanda aux Gouverneurs des places, où il y avoit des garnisons, de mettre leurs soldats en état de marcher, & donna ordre aux Commandans des compagnies de Cavalerie de Bouillon & de Jamets, & à Senarpont, qui étoit à la tête de la sienne, d'assembler leurs troupes. Il se rendit lui-même à Yvoi, au commencement de Février. On y tint Conseil de guerre, où assista Jamets, vieux Capitaine qui avoit beaucoup de réputation, & on y résolut d'assiéger Herbemont, à la priere de Haultcourt. Herbemont est un château, situé dans la forêt d'Ardenne, sur un rocher escarpé de toutes parts, si ce n'est du côté par où l'on y entre, & qui apartient au Comte de Beilstein. Il servoit de rendez-vous aux ennemis pour faire des courses, qui incommodoient beaucoup Yvoi & la contrée voisine. Leon Despots, qui commandoit sur la frontiere de la Province en l'absence de Bourdillon, avoit déja un nombre suffisant de pionniers & de chevaux, pour conduire l'Artillerie où le Duc de Nevers le jugeroit à propos. On envoya donc en diligence & secretement, par différentes routes, Troussebois, Gouverneur de Mezieres, & Chambry, Gouverneur de Maubert-Fontaine, pour investir la Place avec leurs troupes. On conduisit par Sedan une partie de l'Artillerie, escortée de la Cavalerie légere, & Haultcourt fit passer l'autre partie, avec tous les équipages, par une route différente, sous la conduite de Jaques Wolf. Le Duc de Nevers les suivit avec ce qu'il avoit de troupes armées à la légere. Le passage du canon sur la riviere de Semois, qui est au-dessous du château, fut très-difficile, à cause de la glace & des neiges extraordinaires. La garnison fit d'abord une sortie, & on combattit vigoureusement. Ayant été repoussée, Cormon s'empara du chemin couvert, où les païsans s'étoient retirés avec tous leurs troupeaux. On éleva ensuite une batterie du côté où l'on entre dans le château: la violence du canon abattit le bastion qui en couvroit la face, & la bréche étant assez considérable, on se prépara à donner l'assaut. Mais le Gouverneur n'en voulut pas attendre l'évenement, & offrit de se rendre, au moyen d'une Capitulation honorable. Ayant été refusé, il se rendit le 6. de Février à discrétion au Duc de Nevers, qui, à la priere de Jamets, le renvoya sans rançon, avec sa femme & toute sa famille, & renvoya de même les soldats de la garnison: le Duc de Nevers donna le gouvernement de cette place à la Croix, Lieutenant de Haultcourt. On envoya ensuite des troupes pour s'emparer des châteaux de Jamoigne, de Chigny, de Rosslignol, & de Villemont, que les ennemis avoient bâtis dans ce païs; mais la plûpart avoient été abandonnés par les garnisons, au bruit de l'arrivée du Duc de Nevers, & les autres se rendirent dès que nos troupes parurent.

Siége & prise du château d'Herbemont.

Le bruit de la prise de Calais s'étant répandu en Italie, y fit non seulement oublier la défaite de Saint-Quentin, mais encore réleva le courage des François & du Duc de Ferrare, & leur fit former de plus grandes entre-

Progrès des armes Françoises en Italie.

Mars II. 1558. trepriſes. Les François avoient d'abord eu deſſein de ſurprendre Orbitello, parce qu'on leur avoit rapporté qu'on faiſoit peu de garde du côté de l'étang. Ils partirent donc ſans bruit de Montalcino pour executer ce projet; mais étant arrivés ſur le lieu, les échelles qu'on avoit préparées pour l'eſcalade ſe trouverent trop courtes, par la faute de celui qui avoit été chargé de les faire faire; ainſi ils furent obligés de ſe retirer, avec perte de quelques ſoldats, qui furent tués par le canon de la place. Le Duc de Ferrare de ſon côté, voyant que les ennemis étoient fort fatigués, & que les incommodités qu'ils ſouffroient, les avoient obligés de ſe retirer dans leurs quartiers d'hiver, ſe mit en campagne, & s'étendit dans les terres de Parme, qu'il ravagea. La garniſon de Briſſello ayant fait des courſes juſqu'à San-Vitale, prit huit Grénadiers, & le Porte-étendart du Prince d'Aſcoli. Dans le même tems Alfonſe, accompagné de Corneille Bentivoglio, étant ſorti de Reggio avec quatre mille hommes de pied, & quatre piéces de canon, reprit San-Polo, & déſarma le petit nombre de ſoldats qui y étoient; ils paſſerent enſuite ſans bruit la riviere de la Lenza, qui ſepare l'Etat de Parme des terres de Reggio, pour aſſiéger le château de Guardigione, dont la garniſon ſe rendit après quelques volées de canon. Roſſena, château de la dépendance des Correggio, fut enſuite attaqué, & battu à coups de canon; ayant été emporté, il fut ſaccagé & brûlé. De-là on marcha vers Canoſſa: la place eſſuya le feu de l'Artillerie, ſans vouloir ſe rendre; mais elle fut priſe d'aſſaut, & preſque toute la garniſon fut paſſée au fil de l'épée.

Octavio tache de reparer ſes pertes.

Octavio touché de ces pertes, ou plutôt de la honte de ne pouvoir arrêter ces conquêtes, ſollicitoit des ſecours de tous côtés; il en envoya chercher à Milan, & en Toſcane. Il prit Jean Figueroa de lui prêter deux mille Allemans, mille Eſpagnols, & deux compagnies de Gendarmes, que ce dernier avoit envoyés dans leurs quartiers d'hiver pour ſe rafraîchir, comme s'ils euſſent fait quelque expédition d'importance en prenant Ponzone, qui n'eſt qu'un petit château ſur le chemin d'Alexandrie de la Paille à Genes. Mais Octavio n'en put aſſembler qu'un petit nombre, parce que l'argent lui manquoit pour payer ſes troupes. Ainſi, voyant qu'il ſe fatiguoit inutilement, il ſe borna au deſſein de reprendre ce que le Duc de Ferrare lui avoit enlevé, & de demeurer chez lui. Le Cardinal Alexandre, ſon frere, l'exhortoit d'exécuter promptement cette réſolution, parce qu'il prévoyoit, que dès que la flote Turque paroîtroit, toutes les troupes ſe réüniroient pour défendre les côtes d'Italie, & que par conſéquent il étoit hors de ſaiſon & même préjudiciable à ſon frere, de s'engager temérairement dans une guerre contre un Prince voiſin. Outre cela François d'Eſt, frere du Duc de Ferrare, qui juſqu'alors avoit ſuivi le parti de l'Empereur, & lui avoit rendu des ſervices importans dans la guerre d'Allemagne, ayant reçû dans le même tems le collier de l'Ordre, étoit paſſé de notre côté, & avoit été envoyé en Toſcane en qualité de Généraliſſime des armées de France, pour y faire la guerre au nom du Roi: ce qui contribua beaucoup à établir la réputation des François dans ce païs, & à y affermir la puiſſance du Duc de Ferrare. Coſme qui n'avoit jamais approuvé la guerre qu'on

François d'Eſt quitte le parti de l'Empereur.

qu'on faiſoit à ce Prince, ſe ſervit de cette occaſion, pour agir plus ouvertement avec les Eſpagnols, & preſſer Philippe de traiter à l'amiable avec le Duc de Ferrare. HENRI II. 1558.

Traité de Philippe avec le Duc de Ferrare.

Ce Prince, qui étoit déja vieux, & dont les deſſeins n'avoient pas eu le ſuccès qu'il attendoit, ſe prêtoit volontiers à un accommodement; mais il ne vouloit quitter notre alliance, qu'à des conditions honorables. Enfin, par l'entremiſe de Coſme, qui avoit un plein pouvoir du Roi Philippe, on convint, que le Duc de Ferrare renonceroit au titre de Généraliſſime des armées de France en Italie, & à la Ligue qu'il avoit faite avec le Pape, & le Roi contre Philippe: Qu'il embraſſeroit la neutralité, ſans pouvoir fournir au Roi de l'artillerie, ni aucunes autres munitions de guerre; qu'on rendroit reciproquement tout ce qui avoit été pris de part & d'autre dans cette guerre: Que le Duc vivroit en bonne intelligence avec Octavio Farneſe, & qu'il rendroit à Sigiſmond de Gonzague la ville de San-Martino qu'on lui avoit priſe, & les autres biens que le Duc avoit confiſqués. Ce dernier article étoit inſupportable au Duc de Ferrare, parce qu'il lui ôtoit la liberté de punir à ſon gré un de ſes ſujets. Barthélemy Concini fut envoyé pour faire ratifier ce traité par le Roi d'Eſpagne, & lui demander ſon agrément pour l'alliance que Coſme & le Duc de Ferrare vouloient contracter enſemble; on lui en faiſoit voir les motifs & l'utilité. Le Roi d'Eſpagne approuva les traités, & la paix fut concluë avec le Duc de Ferrare. Alfonſe vint auſſi-tôt à Florence, où il épouſa Lucrece, Princeſſe âgée de quatorze ans; car Marie, qui étoit plus avancée en âge & qui lui étoit deſtinée, étoit morte quelque tems auparavant. Les nôces furent célébrées avec beaucoup de magnificence.

Préparatifs de Coſme pour s'oppoſer à une deſcente des Turcs.

Les fêtes & les divertiſſemens, qui accompagnerent ce mariage, ne firent pas reſter Coſme dans l'inaction; il employoit tous ſes ſoins à faire fortifier les côtes de la mer, pour s'oppoſer aux deſcentes de l'armée navale des Turcs, qui, comme le bruit couroit, devoit attaquer l'Iſle d'Elbe, Porto-Ercole, Piombino, Savone, & Nice. Chiappino Vitelli fut envoyé à Porto-Ercole, pour faire entourer d'un foſſé une colline qui commandoit la ville, & à qui le Roi d'Eſpagne donna dans la ſuite ſon nom, & pour faire rétablir avec des pionniers les ouvrages de la citadelle de Piombino, que les Eſpagnols avoient négligés. Gabriel Serbellone eut ordre de ſe rendre dans l'Iſle d'Elbe, pour y faire fortifier Porto-ferraïo, en ajoûtant de nouveaux baſtions au fort de Falcon. Coſme prenoit ces meſures pour mettre les côtes de la mer à couvert des menaces des Turcs; mais s'étant apperçû que dans l'intérieur du païs, les François étoient devenus à charge aux peuples, parce qu'ils ne payoient pas les troupes, il entreprit d'enlever toutes les moiſſons, pour attirer à lui peu-à-peu les Bannis de Siene, qui avoient déja quelques ſujets de mécontentement; car la garniſon de Groſſeto diminuoit de jour en jour, à cauſe du mauvais air; & les débordemens de l'Ombrone, qui avoient renverſé les fortifications, mettoient cette place en grand danger.

Arrivée de la flote

La flote Turque, compoſée de cent vingt voiles, parut proche de la Previza, ſur les côtes de Calabre. Ayant paſſé à la vûë de Brindiſi, qu'on for-

HENRI II. 1558.

fortifioit à la hâte, elle prit la même route qu'elle avoit tenuë auparavant, lorſqu'après avoir doublé le Fare de Meſſine, & ſaccagé Reggio, elle aborda à l'Iſle de Stromboli. Les Turcs ſe répandirent enſuite dans le Golfe de Surrento, & ayant fait une deſcente proche de Salerne, ils enleverent plus de quatre mille perſonnes, qu'ils réduiſirent à une dure ſervitude, & entre autres, pluſieurs Religieuſes, & un grand nombre de Moines des couvens voiſins, que l'agréable ſituation de ce païs y avoit fait bâtir. Ils maſſacrerent les enfans & les vieillards, & s'avancerent à la vûë de Naples: ſans reconnoître Terracine, ville de l'Etat Eccléſiaſtique, ils deſcendirent dans l'Iſle d'Elbe, & après une nuit de ſéjour ſeulement dans Porto-longone, croyant que toute la côte étoit bordée de ſoldats, & qu'Aurelio Fregoſe, qui étoit depuis peu arrivé de Lombardie, paroiſſoit avec ſa Cavalerie, ſelon l'ordre qu'il en avoit reçû, ils prirent la route de l'Iſle de Corſe, où ils eſpéroient trouver encore la flote Françoiſe. Mais elle en étoit partie quelque tems auparavant, & le bruit courut qu'on avoit deſſein, ou d'eſcalader Savone, ou d'aſſiéger Nice, ou de s'emparer du port de Villefranche. Les Genois, qui en furent allarmés, envoyerent de riches préſens au Bacha, pour détourner l'orage de deſſus leurs terres, quoique Gomez de Figueroa leur repréſentât que c'étoit offenſer Philippe, & malgré les remontrances d'André Doria, que ſon extrême vieilleſſe rendoit alors mépriſable à ſes concitoyens. Les Genois firent plus: ils réſolurent d'envoyer des Ambaſſadeurs juſqu'à Conſtantinople, pour obtenir de Soliman l'entiere liberté de leur commerce, & pour demander, par un traité qu'ils offroient de faire, la permiſſion d'acheter & de tranſporter des bleds pour la République, parce que les Eſpagnols ne leur en fourniſſoient tous les ans de la Sicile, que médiocrement & avec peine.

Turque dans les mers d'Italie, & deſcente dans le Royaume de Naples, & dans l'Iſle d'Elbe.

Les Genois en ſont allarmés.

Le bruit ſe confirma, lorſque la flote Turque eut pris la même route que la flote Françoiſe: on conjectura qu'elles ſe rendroient de concert ſur les côtes de Provence, pour ſe joindre enſemble, & enſuite attaquer Nice. On croyoit encore que le Maréchal de Briſſac partiroit de la Cour avec de l'argent, & paſſeroit le Var pour ſeconder avec une armée de terre les efforts des deux flotes; mais tout arriva autrement. Le Maréchal étant venu à la Cour, ou de ſon propre mouvement, ou par ordre du Roi, auprès duquel il prétendit s'être pleinement juſtifié des accûſations ſecretes de concuſſion dans ſon gouvernement, intentées contre lui, donna des éclairciſſemens ſur l'état préſent des affaires; & ayant fait voir la néceſſité où l'on étoit de continuer la guerre, il fut renvoyé en Italie. Comme l'argent ſur-tout lui manquoit, il eut ordre d'en prendre à Lyon des Banquiers, à quelque prix que ce fût, pour ſoutenir les fraix de cette guerre; mais ayant inutilement perdu beaucoup de tems à Lyon, il fut obligé de retourner en Piémont, où étant hors d'état de former de plus grandes entrepriſes, il crut faire aſſez, s'il ravageoit les terres voiſines de Foſſano & de Coni, & s'il ſe rendoit maître de ces deux places, qu'il aſſiégeoit en quelque ſorte depuis long-tems, en les reduiſant par la famine aux dernieres extrêmités.

Briſſac après s'être juſtifié à la Cour, retourne en Piémont.

D'un

HENRI II. 1558.

D'un autre côté Jean de Figueroa faiſoit la guerre de la même façon. Il ravagea les environs de Saint-Damian pour incommoder la garniſon, & faiſoit voir d'autant moins d'activité, qu'il attendoit de jour en jour un ſucceſſeur. En effet, après que le Duc d'Albe eut remis au Roi d'Eſpagne le commandement général de ſes armées en Italie, le Duc de Seſſa, petit-fils du grand Gonſalve (1), fut choiſi pour Gouverneur du Milanez, & on donna la Viceroyauté de Naples à Dom Perafan de Ribera Duc d'Alcala, Viceroi de Catalogne : en ſon abſence Pierre Manriquez fut chargé du gouvernement du Royaume.

Le Duc de Seſſa Gouverneur du Milanez à la place de Figueroa.

L'armée navale des Turcs s'étant rafraîchie en Provence pendant quelque tems, fit une deſcente dans l'Iſle de Minorque ; ils y aſſiégerent une ville appellée Citadella. Après en avoir fait approcher le canon, & donné pluſieurs aſſauts, ils l'emporterent enfin avec une perte conſiderable ; car on rapporte qu'il périt dans ce ſiége plus de quatre cens de leurs ſoldats. Ils ne firent aucune autre conquête, malgré tous les efforts des François pour les retenir ; ils aborderent proche de Savone, où Céſar Maggi s'étoit enfermé, & laiſſant derriere eux les côtes d'Italie, ils firent voile vers l'Orient au commencement d'Août.

Deſcente des Turcs dans l'Iſle de Minorque.

Cependant le Roi fit faire en France de nouvelles levées, & principalement en Gaſcogne & en Guyenne, païs fertiles en bons ſoldats : on leva auſſi en Allemagne de l'Infanterie & de la Cavalerie en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, parce qu'il étoit néceſſaire de garnir la frontiere de ce païs. Toutes ces troupes eurent ordre de s'aſſembler ſur la fin d'Avril pour la revûë générale.

Sur ces entrefaites, on célébra à Paris le 24. d'Avril, avec la derniere magnificence, les Nôces du Dauphin François, & de Marie Stuart Reine d'Ecoſſe, fille de Jaques V. & de Marie de Lorraine, ſœur des Guiſes. Les Cardinaux Charles de Bourbon, Charles de Lorraine, Odet de Coligny de Chaſtillon, & Jean Bertrandi, les Princes de Condé, & de la Roche-ſur-Yon, de la maiſon de Bourbon, les Ducs de Lorraine, de Nemours, de Guiſe, de Nevers & d'Aumale y aſſiſterent. Il s'y trouva entre les Seigneurs Ecoſſois l'Archévêque de Glaſgow, Primat du Royaume, l'Evêque d'Orckney, les Comtes de Rothes & de Caſſils, Fleming, Seaton, & Dunes, dont nous avons déja parlé. Le Roi permit avec beaucoup de facilité au Duc de Guiſe, de faire, en l'abſence du Connétable de Montmorency, que les ennemis avoient fait priſonnier, l'office de Grand-Maître de la maiſon du Roi dans le répas ſomptueux qu'il donna. Le Duc de Guiſe briguoit déja cette charge, qu'il ôta dans la ſuite à la maiſon de Montmorency. Après la célébration du mariage, les Ambaſſadeurs d'Ecoſſe furent introduits dans le Conſeil ; Bertrandi, Garde des Sceaux, conféra avec eux, pour les engager à repréſenter la couronne & les autres marques de l'autorité ſouveraine, & à proclamer Roi d'Ecoſſe l'époux de leur Reine. Les Ambaſſadeurs ayant répondu qu'ils n'avoient pas d'inſtruction ſur une affaire de cette importance, Bertrandi repartit, qu'il n'exigeoit pour lors

Mariage du Dauphin avec Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe.

(1) Ou *Gonſalez*, ſurnommé le Grand-Capitaine.

HENRI II. 1558. lors que ce qui dépendoit d'eux ; qu'ils devoient donc promettre par écrit, d'appuyer dans l'Aſſemblée des Etats, par leurs ſuffrages, la prétention du Dauphin, qui demandoit un honneur qui lui étoit dû à ſi juſte titre : mais les Ambaſſadeurs le refuſerent, ſous prétexte que leurs pouvoirs étoient limités, & ne pouvoient s'étendre juſques-là. Ils promirent ſeulement de rendre tous les ſervices poſſibles aux François, à qui ils étoient unis par tant de raiſons, & de ſouſcrire à tout ce que des amis pouvoient honnêtement demander ; mais ils prierent en même tems qu'on n'exigeât d'eux, que ce qui étoit dans les termes de l'équité.

Les Ambaſſadeurs d'Ecoſſe retournent dans leur païs.

Ainſi les Ambaſſadeurs furent congediés, & quoiqu'ils fiſſent toute la diligence poſſible pour ſe rendre en Ecoſſe, ils perdirent cependant, avant de ſortir de France, l'Evêque d'Orckney, les Comtes d'Angus (1) & de Caſſils, & Fleming, qui étoit le chef de ſa maiſon : ces quatre Seigneurs étoient de la premiere qualité, & auſſi illuſtres par leur vertu, que par leur amour de la patrie. Pluſieurs de ceux qui les accompagnoient moururent auſſi, non ſans quelque ſoupçon d'avoir été empoiſonnés par les freres du Régent (2), comme le bruit s'en répandit en Ecoſſe, parce qu'ils étoient contraires à leurs deſſeins. On crut auſſi qu'ils avoient voulu ſe défaire par le même moyen de Jaques (3) frere de la Reine : car quoique ſon tempérament vigoureux, & la force de ſa jeuneſſe l'euſſent empêché de ſuccomber à la violence du poiſon ; cependant, depuis ce tems-là, il fut toûjours incommodé d'un mal d'eſtomac, tant qu'il vécut. Ceux qui revinrent juſques dans leur païs, obtinrent facilement dans l'Aſſemblée des Etats, la ratification des Acte auxquels ils avoient conſenti en France. On donna enſuite audience à notre Ambaſſadeur. Après s'être étendu fort au long ſur l'ancienne & fidèle amitié que les François avoient toûjours euë pour les Ecoſſois, il ſe ſervit des termes les plus forts, pour les conjurer tous en général & en particulier, d'accorder à l'époux de leur Reine une couronne, qu'il appelloit conjugale ; il ajoûta, que le Dauphin ne prétendoit point en tirer avantage, ni qu'elle lui donnât un plus haut dégré de puiſſance, mais qu'il ambitionnoit ſeulement le ſimple nom de leur Roi. Quoique pluſieurs s'oppoſaſſent à la demande de l'Ambaſſadeur, cependant par les brigues de ceux qui étoient dans nos intérêts, il obtint qu'on accorderoit la couronne d'Ecoſſe au Prince. Gileſpick Campbel Comte d'Argyle, & Jaques frere de la Reine, furent choiſis pour la lui porter ; mais ils ſe préparerent ſi lentement à ce voyage, qu'en le différant de jour à autre, ſous différens prétextes, Marie Reine d'Angleterre mourut ſur ces entrefaites : cet accident occaſionna quelques changemens dans la face des affaires, non ſeulement en Angleterre, mais encore en France, comme nous le verrons dans la ſuite.

La Couronne d'Ecoſſe accordée au Dauphin.

Après que la Couronne eût été décernée à François, mari de la Reine, on

(1) L'Editeur Anglois prétend qu'on doit lire *de Rhotes*, au lieu *d'Angus*.

(2) L'Edition de Patiſſon porte : *Par les Guiſes, parce qu'ils s'oppoſoient à leurs deſſeins & à ceux du Régent.*

(3) Le Comte de Murray, fils naturel de Jaques V.

on le nomma le Roi Dauphin, du conſentement de ſon pere. La plûpart des Ecoſſois diſoient que cette alliance ſeroit fatale à leur patrie, & pluſieurs ſages Politiques conjecturoient pareillement, qu'elle nous ſeroit préjudiciable, par l'accroiſſement de la puiſſance des Guiſes. La priſon du Connétable de Montmorency, leur ennemi, & de l'Amiral de Coligny (1), leur fourniſſoit déja une occaſion de faire tous leurs efforts pour s'emparer de toute l'autorité, dans une cour pleine de factions (2). Après le Connétable & Coligny, ils avoient pour adverſaire d'Andelot, Colonel de l'Infanterie Françoiſe, que cette charge rendoit très-conſidérable dans l'armée. C'eſt pourquoi le Duc de Guiſe, qui vouloit s'attribuer toute l'autorité ſur les troupes, fit accuſer d'Andelot devant le Roi, d'avoir de mauvais ſentimens ſur la Religion, afin de le dépouiller de cette dignité. Le Roi conſideroit d'Andelot, tant à cauſe de l'amitié qu'il avoit pour ſon oncle, que par ſon propre mérite, & à cauſe des ſervices importans qu'il avoit depuis peu rendus au ſiége de Calais. Le Cardinal, pour lui faire perdre l'affection du Roi, ſe ſervit d'une occaſion qui ſe préſenta dans le même tems (3). La Ducheſſe Chriſtine (4), mere de Charles Duc de Lorraine, fille d'un Tyran (5) barbare & inhumain, & d'Eliſabeth ſœur de l'Empereur, haïſſoit la nation Françoiſe. Cette Princeſſe ayant accompagné Philippe, s'étoit avancée juſqu'à Peronne, avec l'agrément du Roi, pour y conférer avec ſon fils. Le Cardinal de Lorraine obtint du Roi la permiſſion de ſe rendre au même endroit, avec le Duc ſon frere. On parla d'abord des moyens de faire la paix, & on dit qu'Antoine Perrenot, Evêque d'Arras, qui accompagnoit Chriſtine par l'ordre du Roi d'Eſpagne, eut avec le Cardinal des conférences ſecretes, dans leſquelles il lui repréſenta, que le Roi d'Eſpagne étoit très-fâché que des guerres, allumées par des motifs d'ambition, entretinſſent une déſunion fatale au vainqueur même, & que l'inimitié augmentant de jour en jour, épuisât peu-à-peu les forces des deux nations, qu'elles devoient plutôt réunir contre le Turc, leur ennemi commun, & celui de toute la Chrétienté, auquel ils négligeoient de réſiſter, parce qu'étant plus éloignés, il leur paroiſſoit moins rédoutable: qu'au reſte, les deux nations avoient un ennemi beaucoup plus dangereux qu'elles nourriſſoient dans leur ſein, l'Héréſie, qui à la faveur de la déſunion des Princes, répandoit ſon poiſon, & qui, en attaquant la Religion, corrompoit tous les cœurs; que la Flandre & la plus grande partie de la France en étoient infectées, & qu'on ne pouvoit y remedier tant que la guerre dureroit: qu'une paix ſincere, ſolide, & ſans aucune ſupercherie, pouvoit ſeule étouffer ce monſtre; qu'au contraire ſi la diviſion continuoit, il étoit

HENRI II. 1558.

Intrigues des Guiſes.

Conférences ſecretes du Cardinal de Lorraine & de l'Evêque d'Arras.

(1) Ainſi que la malheureuſe ſituation de nos affaires. P.

(2) *Voici ce que l'Edition de Patiſſon ajoute*: Pour y mieux réuſſir, ils eurent recours à l'intrigue, ſe ſervirent de leur crédit, s'abaiſſerent juſqu'à la baſſe flaterie, & jetterent dans l'eſprit du peuple les fatales ſemences de la revolte.

(3) Ce paſſage eſt un peu changé dans l'Edition de Patiſſon. Le voici: *Le Duc de Guiſe uſant du ſpécieux prétexte de la Religion, & ſuivant les conſeils du Cardinal ſon frere, ſe ſervit, pour faire perdre à d'Andelot l'affection du Roi, d'une occaſion &c.*

(4) Ou Chriſtierne.

(5) Chriſtierne II. Roi de Danemarc.

HENRI II. 1558. étoit à craindre, que les pertes que les deux Rois feroient dans l'intérieur de leurs Royaumes, ne fuſſent plus conſidérables que les avantages que l'un ou l'autre remporteroit au dehors: que Henri en devoit être perſuadé, & que le Cardinal mériteroit la reconnoiſſance & la vénération de tous les gens de bien, s'il engageoit le Roi à conſentir à la paix, & s'il uniſſoit par ce moyen deux Princes puiſſans, pour joindre toutes leurs forces en faveur de la Religion (1), dont ils ne pouvoient conſerver la pureté, tant qu'ils ſouffroient les Sectaires répandre leurs erreurs de tous côtés.

Perrenot, homme penétrant, découvrit facilement l'effet de ce diſcours ſur l'eſprit du Cardinal de Guiſe: connoiſſant d'ailleurs ſon génie ambitieux, il ajoûta, pour l'ébranler davantage, que Philippe prévoyoit tous les ſoupçons que ce projet exciteroit, ſi l'on n'en commençoit l'exécution avec une extrême prudence, & avec beaucoup de bonne foi; parce que la réuſſite des entrepriſes dépend toûjours d'un commencement bien concerté: que par cette raiſon il avoit long-tems héſité, avant de découvrir à aucun François ſes ſentimens ſur une affaire ſi délicate; mais qu'il profitoit de cette heureuſe occaſion pour ſortir de ſon irréſolution: Que le Génie tutélaire de la France avoit conſervé, au milieu des malheurs qui l'avoient accablée, le Cardinal & le Duc de Guiſe ſon frere, pour exécuter un projet ſi ſalutaire à leur Roi, & qui intéreſſoit la gloire de Dieu même, ſi utile au Royaume, dont les diſputes de religion altéroient la tranquillité, & qui combleroit de gloire la maiſon de Guiſe, en leur attirant la vénération du peuple, à qui un tel projet ſeroit agréable, & dont ils avoient intérêt de ménager l'affection, pour prévenir des révolutions inopinées.

Diſcours de l'Evêque d'Arras au Cardinal de Lorraine.

L'Evêque d'Arras voyant que la ruſe réuſſiſſoit, & que l'ambitieux Cardinal ne pouvoit entierement diſſimuler la joye ſecrete qu'un diſcours ſi flateur lui cauſoit, continua en ces termes: „ La Fortune, qui a ſuggeré ce „ projet à mon maître, vous préſente une occaſion pour l'exécuter, tandis que le Connétable de Montmorency & l'Amiral de Coligny, ſon prin„ cipal confident, ſont priſonniers: on ſçait qu'ils ſont vos rivaux, & les „ ennemis de la gloire de votre illuſtre maiſon: il eſt encore public, que les „ Colignis ſont en France l'appui des Sectaires, & que Montmorency, „ quoique peut-être oppoſé à leurs opinions, a tant d'affection pour cette „ maiſon, qu'il eſt prêt de s'expoſer lui-même, pour en défendre les biens „ & la gloire. D'Andelot, qui depuis peu s'eſt échapé de nos mains, a „ ſur la religion des ſentimens impies, & indignes d'un Chrétien, dont il „ infecte les gens de guerre, & ſon mauvais exemple les corrompt, com„ me nous l'apprenons tous les jours: quoique nous duſſions paroître nous „ réjoüir de tous ces maux, comme des ennemis ont coûtume de faire, „ cependant nous en gémiſſons, & nous croyons qu'il eſt juſte de vous „ fournir un remede, dont l'effet ſera auſſi prompt que ſalutaire; nous le „ croyons avec d'autant plus de raiſon, qu'il nous ſera à nous-même avanta„ geux, puiſque cette peſte qui ravage la France, s'étend déja dans la „ Flandre, où elle s'eſt gliſſée par le voiſinage de l'Allemagne. Or je ne „ crois

(1) *Afin d'établir une paix ſolide dans la maiſon de Dieu. P.*

„ crois pas, que dans les circonſtances préſentes il y ait un plus puiſſant moyen de remedier à tous ces maux, qu'une paix aſſurée entre deux „ Princes, qui ont autant de puiſſance que de zèle pour la Religion. „ Mon maître ne déſeſpere pas de réüſſir dans cette grande affaire, ſi „ vous voulez y concourir avec lui, & l'aider de vos conſeils: il vous de- „ mande votre amitié, comme il vous offre la ſienne par mon miniſtere, „ en vous engageant ſa foi, qu'il ſera toûjours votre protecteur, & celui „ de votre illuſtre maiſon. Mais comme une entrepriſe de cette impor- „ tance demande un grand ſecret, je prendrai dans la ſuite de ſi juſtes me- „ ſures, puiſque le Roi mon maître m'a confié la conduite de cette affaire, „ que ſans donner lieu à des ſoupçons, & ſans hazarder votre réputation, „ nous pourrons agir de concert, en communiquant enſemble par le „ moyen de certaines perſonnes, qui paroîtront n'avoir de commerce „ qu'entre elles. „ HENRI II. 1558.

Le Cardinal reçut avec joye des propoſitions ſi honorables, & en même tems ſi avantageuſes à ſes freres, & à toute ſa maiſon, déja très-puiſſante en France (1). Il remercia Perrenot, en lui diſant que ſon mérite juſtifioit le choix que le Roi d'Eſpagne avoit fait de lui, pour être l'arbitre & le médiateur d'une affaire de cette importance; il lui promit de faire pour les intérêts de ſon maître tout ce qui dépendroit de lui & de ſes freres. Telle fut la baſe de l'amitié, & tel fut le motif des complots des Princes Lorrains avec l'Eſpagne. Si les circonſtances des tems les ont quelquefois obligés d'abandonner la ſuite de ce premier projet, ils y ſont bien-tôt après revenus (2). Ainſi l'on ſe retira de part & d'autre de Peronne. On débita alors que Chriſtine étoit ſeulement entrée en quelques pourparlers de paix, mais qu'on n'avoit pû rien faire. Le Cardinal, à ſon retour, fit courir adroitement le bruit, pour prévenir les ſoupçons qui pouvoient naître de cette conférence, que les ennemis l'avoient pourſuivi, contre leur parole, & qu'il n'étoit échapé qu'avec peine de leurs mains. La priſe de Neſle, qu'un parti de troupes, ſorties de Saint-Quentin & de Han, ſaccagea, après avoir taillé en piéces la garniſon, rendit ce bruit aſſez vraiſemblable.

Réſultat de ces conférences.

Dès que le Cardinal fut arrivé à la Cour, il rapporta avec artifice au Roi les entretiens qu'il avoit eus avec la Ducheſſe Chriſtine, & l'Evêque d'Arras. Il y repréſenta que Philippe craignoit, qu'à la faveur de leurs diviſions, les Sectaires n'infectaſſent de leurs opinions les deux Royaumes, ſans

Artificieux rapport que le Cardinal en fait au Roi.

(1) *Qui aſpiroit déja à tout ce qu'il y a de plus grand.* P.

(2) *Le Manuſcrit du Roi ajoute*: Enfin a l'inſçû des deux Couronnes, le Duc de Guiſe qui fut tué à Blois, vint à bout de faire un traité ſecret, d'abord avec D. Jean d'Autriche, & après la mort de celui-ci avec Philippe lui-même. Ce fut à la faveur de cette alliance qu'on le vit oſer tourner contre ſon Roi, des armes qu'il n'avoit priſes que ſous le ſpécieux prétexte d'exterminer les Hérétiques. Sa mort ne ſervit qu'à faire mieux éclater la conjuration.; & dès-lors tous les Lorrains employerent ouvertement des forces étrangeres, pour attaquer le Roi, le Royaume, & toute la maiſon Royale. C'eſt ce qu'on pourra voir dans cette Hiſtoire, ſi Dieu me donne aſſez de vie & de loiſir pour la continuer, ou bien dans les écrits de ceux qui transmettront à la poſterité les évenemens des années ſuivantes. Ainſi l'on ſe retira &c. *MS. de la Bibl. du Roi.*

HENRI II. 1558. ſans qu'on pût dans la ſuite y remedier; qu'on voyoit déja les funeſtes progrès de l'Héréſie. Il ajoûta, qu'il ſçavoit par lui-même que la plûpart des Seigneurs du Royaume en étoient imbûs, & communiquoient aux autres leurs dangereux ſentimens: que l'Evêque d'Arras lui avoit particulierement déſigné d'Andelot, qui avoit oſé proférer en public des paroles ſacrileges contre le ſaint ſacrifice de la Meſſe: que ce motif engageoit Philippe, qui voyoit la Religion en péril, à propoſer un accommodement, ſous des conditions que les circonſtances pouvoient faire accepter, quoiqu'une heureuſe fortune ſemblât guider les armes de ce Prince, & que le feu de ſa jeuneſſe l'excitât à pouſſer plus loin ſes conquêtes.

Ce diſcours fit impreſſion ſur l'eſprit du Roi. D'un côté, l'eſpérance qu'on lui donnoit d'une paix prochaine, & très-néceſſaire pour remedier au mauvais état de ſes affaires, le flatta beaucoup; & de l'autre, ce que le Cardinal lui avoit rapporté, touchant les Sectaires qui ſe repandoient de tous côtés, l'allarma; car il avoit pour eux une haine mortelle, qui lui avoit été inſpirée dès le berceau, quoique d'ailleurs ce Prince fût très-moderé. C'eſt pourquoi il ne crut pas devoir négliger les avis que le Cardinal lui avoit donnés ſur les ſentimens de d'Andelot, dont il avoit déja appris quelque choſe (1). Ainſi il donna ordre au Cardinal de Chaſtillon, frere de d'Andelot, & à Montmorency, ſon couſin, de le faire venir, & de l'avertir auparavant de répondre avec moderation aux demandes qu'on lui feroit: il leur dit même qu'il trouveroit en lui un juge favorable, & qu'il ſouhaitoit le voir innocent du crime dont on l'accuſoit. On manda donc d'Andelot: après avoir été averti de la conduite qu'il devoit tenir, il ſe préſenta au dîner du Roi, qui étoit à Monceaux, maiſon de plaiſance de la Reine proche de Meaux. Le Roi témoigna d'abord combien il avoit d'affection pour lui, & s'étendit auſſi ſur les ſervices qu'il en avoit reçus. J'ai appris avec chagrin de pluſieurs endroits, lui dit-il, que vous vous éloignez des ſentimens Catholiques; & en même tems il lui ordonna d'expoſer ſa foi ſur le ſacrifice de la Meſſe, que les Calviniſtes attaquoient & avoient en horreur. D'Andelot, qui avoit beaucoup de fierté & de hauteur, répondit à cette demande, ſans rien déguiſer, ſuivant la doctrine de Calvin. Le Roi, qui attendoit & ſouhaitoit même une autre réponſe, l'exhorta avec bonté à faire quelques réflexions ſur le danger où il s'expoſoit, & qu'il pouvoit prévenir; mais d'Andelot répondit avec encore plus de liberté qu'auparavant: Que les louanges que Sa Majeſté donnoit à ſes ſervices & à ſa fidélité, le combloient d'honneur, & le flatoient beaucoup; qu'il avoit tâché de donner en tout des marques de ſon parfait dévouëment à ſon Souverain, qui avoit répandu ſes faveurs avec libéralité ſur lui, & ſur toute ſa famille; mais qu'en matière de Religion on ne pouvoit uſer de déguiſement, ni tromper Dieu: que le Roi pouvoit diſpoſer à ſon gré de ſa vie, de ſes biens, & de ſes charges; mais que ſon ame, indépendante de tout autre Souverain, n'étoit ſoûmiſe qu'au Créateur de qui il l'avoit reçûë, & à qui il croyoit

D'Andelot appellé à la Cour pour y declarer ſes ſentimens ſur la Religion.

Sa reponſe hardie au Roi.

(1) Par les émiſſaires des Guiſes. P.

croyoit devoir obéir dans les circonſtances préſentes, comme au Maître le plus puiſſant. HENRI II. 1558.

Le Roi fut ſi irrité de cette réponſe hardie, que de colere ayant pris une aſſiette pour la jetter par terre, il en bleſſa par malheur le Dauphin, qui étoit aſſis au-deſſous (1) de lui. S'étant auſſi-tôt levé de table, il donna ordre à Jean de Babou, Sieur de la Bourdaiſiere, Maître de la Garderobe, de conduire d'Andelot à Meaux, où il fut gardé dans l'Evêché pendant quelque tems, & d'où il fut enſuite transferé, par un autre ordre du Roi, au château de Melun. Après l'éloignement de d'Andelot, on ne delibéra pas long-tems ſur le choix d'une perſonne à qui l'on pût donner la charge de Colonel de l'Infanterie Françoiſe; on jetta auſſi-tôt la vûë ſur Blaiſe de Montluc, à cauſe des ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, & particulierement, parce qu'il avoit été élevé Page à la Cour du Duc de Lorraine, & que par conſéquent il étoit attaché à cette maiſon. Il refuſa d'abord cette dignité, comme il le rapporte lui-même dans ſes Mémoires, craignant de ſe rendre odieux en l'acceptant, & prévoyant, en homme ſage, qu'il s'attireroit l'indignation des Montmorencis, dont il croyoit devoir par intérêt menager l'amitié, ou du moins ne pas s'attirer l'inimitié.

Colere du Roi: d'Andelot eſt arrêté.

Montluc nommé à la charge de Colonel général de l'Infanterie Françoiſe.

Le Cardinal, enflé de ce ſuccès, pour ne pas perdre la moindre occaſion de traverſer ſes ennemis, entreprit volontiers la défenſe de Françoiſe d'Amboiſe, veuve du Comte de Senigan, qui étoit honteuſement pourſuivie comme coupable de la fuite du Duc d'Arſchot: Jean Munier, Lieutenant civil, qui avoit informé de cette affaire, ſembloit en avoir fait ſa propre cauſe, comme les témoins, qu'il avoit ſubornés, le dépoſerent. La Comteſſe de Senigan, qui redoutoit la puiſſance du Connétable, quoiqu'il fût abſent, abandonnoit preſque ſa juſtification; mais à la ſollicitation du Cardinal, elle accuſa Munier de prévarication; il fut convaincu, & puni avec une rigueur extrême, non pas néanmoins du dernier ſupplice; car les Juges ſe laiſſerent fléchir par les larmes du Greffier qui écrivoit leurs opinions, & qui avoit été Secretaire de Munier. En effet, cet homme ayant eu ordre de lire les opinions, comme de coûtume, les ſanglots lui étoufferent la voix; un des Conſeillers, ayant pris le regître du Greffier, fut ſurpris de le voir ſi mouillé de larmes, qu'elles avoient preſque entierement effacé l'écriture, & il le montra à ſes confreres. En ayant appris la cauſe du Greffier même, ils furent touchés de compaſſion, & quoique d'une voix unanime ils euſſent tous opiné que Munier méritoit le dernier ſupplice, cependant ils lui remirent la peine de mort. Ce malheureux fut conduit dans tous les carrefours de la ville, noté d'infamie, & enſuite relegué dans l'Iſle de Ré. L'affront en rejaillit en quelque façon ſur le Connétable; car on crut que Munier, qui d'ailleurs étoit un Magiſtrat ſevère & un bon juge, n'avoit prévariqué ſi groſſierement dans l'affaire de la Comteſſe de Senigan, que pour plaire à ce Seigneur.

Arrêt contre Munier, Lieutenant civil.

Le Connétable étant inſtruit de tout ce qui ſe paſſoit, fit eſpérer aux ennemis, qu'il pourroit faire conſentir le Roi à un accommodement; ils lui

Demarche ambitieuſe

(1) L'Edition de Patiſſon dit *vis-à-vis*.

Henri II. 1558.

lui permirent donc ſur ſa parole d'aller à Beauvais, où il parla au Roi, & où il regagna ſes bonnes graces; il ſe remit enſuite, avec plus de tranquillité, entre leurs mains, comme il l'avoit promis. Dès que le Connétable fut parti, le Duc de Guiſe, pour ſonder les ſentimens du Roi, lui dit dans une converſation familiere : „ Je ne doute point, Sire, que le Connéta-
„ ble ne vous ait prié de lui conſerver ſa charge & ſes biens, & d'accorder
„ votre protection à ſes enfans. Il paroît juſte que Votre Majeſté ait é-
„ gard à ce qu'il vous a demandé, & que vous le laiſſiez dans le rang qu'il
„ occupe, tant à cauſe de ſon mérite perſonnel, que des ſervices qu'il a
„ rendus à l'Etat; mais, s'il mouroit, j'eſpere que vous ne donneriez pas
„ à un autre qu'à moi ſa charge de Grand-Maître de votre Maiſon, dont
„ j'ai déja fait les fonctions au mariage de M. le Dauphin ". Le Roi lui répondit, que le Connétable ne lui avoit point parlé de cela, mais que ſes ſervices l'engageoient à lui accorder ce qu'il pourroit demander, tant pour lui que pour ſa famille. Le Duc de Guiſe, trompé par cette réponſe, n'oſa repliquer, avec d'autant plus de raiſon, qu'il ſçavoit que la puiſſance de ſa maiſon faiſoit ombrage à la Ducheſſe de Valentinois, dont le Duc d'Aumale, ſon frere, avoit épouſé la fille; & que l'orgueil du Cardinal de Guiſe, dont cette Princeſſe avoit fait des plaintes au Roi, l'avoit engagée à fiancer la fille du Duc de Bouillon, ſon gendre, à Henri de Montmorency, ſecond fils du Connétable.

du Duc de Guiſe.

Cependant le Roi ayant appris l'arrivée des Allemans, propoſa le ſiége de Thionville (1). Bourdillon avoit été envoyé dans ce deſſein à Mets, au commencement de Mai, ſous prétexte de recevoir les Ambaſſadeurs de quelques Princes d'Allemagne; mais en effet, afin de reconnoître une ſeconde fois la place, & préparer ce qui étoit néceſſaire pour en former le ſiége. Le Duc de Lunebourg y étoit venu, Grombach, Wolfgang Schenefes, Baudopré, Henri Stoup, Capitaines de Cavalerie, & Reiffenberg, Lieutenant de l'un des fils du Landgrave de Heſſe, qui commandoit quatre compagnies, s'y étoient auſſi rendus. Toutes leurs troupes montoient à cinq mille chevaux ou environ; les regimens de Rockendolff, de Reckrod, de Luſſebourg (2), des deux Reiffenberg, pere & fils, & de Valdebourg (3), qui y étoient, compoſoient un corps d'environ quatorze mille hommes d'Infanterie. Bourdillon mit le ſiége devant Thionville avec ces troupes, auxquelles Vieilleville, Gouverneur de Mets, ſe joignit avec une cornette de Cavalerie, & les vieilles garniſons de Verdun, de Toul, & de Damvilliers.

Siége de Thionville.

Thionville eſt dans le Luxembourg; cette place a cinq angles, & a preſque la figure d'une gibeciere; elle eſt ſituée dans une plaine marécageuſe, qui la rend preſque inacceſſible, & où elle n'eſt commandée par aucune éminence. A l'Occident, vers le Nord, elle a la Moſelle, qui y paſſe

(1) Que quelques-uns croyent avoir été le *Divodurum* des Anciens, & qui a depuis été appellé *Theodonis Villa. MS. du Roi.*

(2) Les Allemans le nomment *Oſtburg. Editeur Anglois.*

(3) M. Dupuy prétend qu'on doit lire, *Falkenbourg.*

Digitized by Google

paſſe même dans un foſſé fort profond. Du même côté, il y a deux grands baſtions éloignés l'un de l'autre, & qui n'ont pas aſſez de ſaillie pour battre ceux qui les attaquent en flanc; elle a de grandes tours en dehors, & un large rempart en dedans. Quarebbe, Gentilhomme de Louvain, commandoit dans cette place avec dix-huit cens hommes de pied, & deux cens chevaux. HENRI II. 1558.

Le Duc de Nevers ſe mit en marche le 18. de Mai, & étant arrivé à Pont-à-Mouſſon, il raſſembla toutes les troupes à Stenai, pour ſe rendre avec le Duc de Guiſe à Mets. La place ayant été reconnuë le premier de Juin, le Duc de Guiſe partit le lendemain, & diſpoſa ainſi ſon armée. Il en devoit commander lui-même le corps, & ſe loger auprès de Florenges, au-delà de la riviere. Le Duc de Nevers, qui conduiſoit l'avant-garde, devoit auſſi paſſer le fleuve, & ſe poſter à la grange aux poiſſons. Le Duc de Nemours avoit ordre d'avancer plus loin avec la Cavalerie légere, & d'occuper le chemin de Luxembourg au-deſſus du mont d'Eſtrain. Le Seigneur de Jamets étoit au-deſſus de lui, proche le chemin de Mets, avec quelques compagnies de Gendarmes, & la Cavalerie Allemande. Diſtribution des quartiers.

Nos troupes en faiſant les approches de la place, avoient ouvert de l'autre côté de la riviere, & hors de la portée du canon, une tranchée large, & très-profonde, avec une levée aſſez haute & aſſez large pour y dreſſer des gabions & de l'artillerie, & ſe couvrir contre le feu des ennemis. On mit ſur ce retranchement trois coulevrines, & cinq groſſes piéces de canon qui tiroient ſur le baſtion oppoſé, pour démonter, s'il étoit poſſible, une batterie de quatre piéces, qui, d'une tour de la ville, tiroient ſur notre camp, où elles faiſoient un grand ravage. De l'autre côté, on conduiſit la tranchée juſqu'à une plate-forme, & on y dreſſa une batterie de ſix canons, qui battoient à revers les ouvrages qui couvroient le baſtion. On fit encore plus près de la Moſelle un autre retranchement, où l'on mit cinq (1), canons, pour battre la courtine des deux baſtions. D'Eſtrées & pluſieurs autres Gentilshommes s'expoſerent courageuſement au feu des ennemis, & firent voir leur habileté & leur expérience dans cet ouvrage, auquel ils travaillerent eux-mêmes.

Le cinquiéme jour du ſiége, on commença à battre la place avec trente cinq piéces de canon; ce qui épouvanta extrêmement les aſſiégés, parce que la ville manquoit de défenſeurs, & qu'ils n'avoient pas cru que la circonvallation dût être ſi-tôt faite. Philippe de Montmorency, Comte de Horn, s'étoit avancé pendant la nuit, pour faire entrer dans la place trois compagnies de vieilles troupes Eſpagnoles; mais il avoit été repouſſé par les corps de garde, & contraint de ſe retirer avec perte de quelques ſoldats. Deux jours après, quatre compagnies de Flandre & de Namur, avec cinquante chevaux tenterent inutilement la même choſe. Après que le canon qui battoit en flanc eut renverſé ces ouvrages, on canonna la place de front le 8. de Juin. Le feu continuel de nôtre artillerie, qui dura pendant trois jours, ouvrit & renverſa preſque entierement le baſtion rond, Les Eſpagnols tentent inutilement d'y jetter du ſecours.

(1) On lit *dix* dans l'Edition de Patiſſon.

HENRI II. 1558. rond, & fit à la muraille une bréche de plus de quarante pas ; mais il y avoit derriere un rempart preſque impénétrable, & il faloit, pour aller juſqu'à la bréche, traverſer la Moſelle, quoiqu'on aſſurât qu'on pouvoit la paſſer à gué dans cet endroit. Cependant quelques autres difficultés, qui regardoient la montée, firent différer l'aſſaut. Le Duc de Guiſe, qui vouloit menager ſes troupes, fit reconnoître l'endroit, & chargea de ce ſoin Blaiſe de Montluc, qui y alla avec Sarlabouz, Millas, de Cipierre, Saint-Eſtephe, & Montluc le fils. Le lieu ayant été reconnu, & le gué ſondé avec des piques, Montluc rapporta au Duc de Guiſe, qu'au pied de la tour les ſoldats n'auroient de l'eau que juſqu'à la ceinture; mais qu'avant que d'y arriver, il y avoit une paliſſade qui environnoit la tour & retenoit l'eau.

Action hardie de Montluc.

Le Duc de Guiſe ſoutint qu'il n'y avoit point de paliſſade, & Montluc, quoique fâché qu'on n'ajoûtât pas foi à ce qu'il aſſûroit, ſe chargea d'examiner une ſeconde fois l'endroit. Il prit donc avec lui, la nuit ſuivante, quatre cens Piquiers, qu'il fit coucher par terre à cent pas de la ville, & il approcha de la tour avec un pareil nombre d'Arquebuſiers. Etant arrivé près de la paliſſade, il attaque une garde avancée de vingt cinq ſoldats, en tuë une partie, met l'autre en fuite, pourſuit les fuyards juſques dans le retranchement voiſin, & y entre avec eux. Enfin il fut obligé de s'arrêter à une porte, qu'il ne put forcer. Il prit cependant une petite piéce de canon, & ſes troupes étant ſorties par la bréche la plus proche, on combattit quelque tems; on eût pû même donner ſur le champ l'aſſaut à la ville, ſi les échelles euſſent été prêtes. Montluc fit du moins tout ce qui lui étoit poſſible; car on abattit à coups de hâche la paliſſade, & l'eau s'étant auſſi-tôt retirée, les troupes retournerent au camp à pied ſec. Nous fimes quelque perte dans cette téméraire attaque. Saint-Eſtephe, Cipierre l'Enſeigne, & quelques autres y furent tués. Cet accident ne troubla point le Duc de Guiſe; quoique tout cela ſe fût paſſé ſans ſon ordre, il craignoit néanmoins qu'on ne mandât au Roi que ſes troupes avoient été repouſſées dans un aſſaut.

Vigoureuſe ſortie des aſſiégés, qui ſont repouſſés par les François.

Auſſi-tôt après, par l'avis du Conſeil de guerre, on paſſa la riviere: Montluc ouvrit une tranchée au pied de la tour qui regardoit le quartier du Duc de Nevers, & la conduiſit en trois jours juſqu'au pied d'une groſſe tour, appellée la Tour des Puces. Montluc étant attaché à faire avancer ces travaux, les aſſiégés crurent devoir profiter de l'occaſion, & firent une ſortie du côté de la Moſelle, avec trois cens hommes de pied & ſoixante chevaux, ayant à leur tête Jean Quarebbe: ils entrerent dans la tranchée, & renverſerent tout ce qui ſe préſenta devant eux; mais Montluc avoit fait faire des coupures de part & d'autre dans les flancs de la tranchée, d'où en biaiſant on voyoit ſur la levée; ainſi les ſoldats qui y étoient de garde, conduits par le Capitaine Lago, prirent tout-à-coup en flanc les ennemis, qui ſe glorifioient déja de l'avantage qu'ils avoient remporté. S'étant ralliés, ils ſoutinrent d'abord le choc; mais ayant feint inutilement de vouloir parlementer avec le Duc de Lunebourg, & nos troupes ne pouvant

vant ſouffrir qu'on les amuſât, ils furent repouſſés dans la ville avec perte. HENRI II. 1558.

Les Anglois que le Duc de Guiſe avoit amenés, firent des mines ſous cette tour. Les ennemis s'en étant apperçus, éleverent à la hâte, en dedans, de petites plate-formes, pour tirer ſur nos troupes, dès que la muraille ſeroit ouverte. Le Duc de Guiſe, pour remedier à cet inconvenient, fit approcher une groſſe piéce de canon, pour faire bréche en même tems qu'on renverſeroit ces nouveaux ouvrages. Il commanda auſſi des pionniers, pour faciliter la montée à la groſſe tour. Avant que de donner l'aſſaut de ce côté-là, il vouloit faire dreſſer une batterie de quatre coulevrines, pour renverſer les fortifications oppoſées, & il avoit retenu Strozzi malgré lui, pour choiſir enſemble le lendemain un lieu qui y fût propre. Mais en examinant cet endroit, Strozzi fut tué d'un coup d'arquebuſe, qui le bleſſa au-deſſous de la mamelle gauche. Le Duc de Guiſe s'appuyoit alors ſur ſon épaule; Adrien Baglioni, & le Comte Théophile Calcagnini, ſes amis intimes, étoient à côté de lui. Le coup fut ſi mortel, qu'il ne put dire que ces paroles : *Le Roi perd par ma mort un bon & fidéle ſerviteur.* Strozzi fut un homme d'un grand courage, que ſa préſence d'eſprit, ſa valeur, ſon habileté, & ſon expérience, égalerent aux plus fameux Capitaines de ſon tems, & mirent au-deſſus de pluſieurs. On cacha ſa mort par l'ordre du Duc de Guiſe, de crainte que cet accident ne décourageât le ſoldat, prêt à monter à l'aſſaut. Mort de Pierre Strozzi.

La piéce de canon ayant été placée, le Duc de Guiſe fit mettre devant des planches de l'épaiſſeur d'un pied, qui étoient portées ſur des rouës, & qu'on pouvoit élever avec des cordes après que le canon auroit tiré, pour mettre la batterie & les Canoniers à couvert du feu des ennemis. Il y avoit auſſi entre la tour & l'ouvrage voiſin quatre cens hommes, couverts par des mantelets, & qui écartoient à coups de mouſquet les ennemis qui oſoient paroître pour tirer d'enhaut. Il ſe faiſoit de part & d'autre un grand carnage; les logemens que nous avions faits au pied des fortifications de la ville, & une batterie de quatre coulevrines, dont François Rafin, dit Poton, Sénéchal d'Agenois, avoit ſoin, incommodoient extrêmement les aſſiégés; mais de leur côté ils mettoient tout en uſage pour leur défenſe; nos troupes étoient en bute aux pierres, aux arquebuſades, & aux pots à feu que les ennemis lançoient; enſorte qu'on ne pouvoit même dreſſer les gabions, qu'on met ordinairement pour couvrir les batteries. Le Duc de Nevers & Bourdillon avertirent inutilement Montluc de ſe retirer d'un endroit où il étoit expoſé à un danger manifeſte; il craignoit qu'en ſe retirant, tous ſes gens n'abandonnaſſent ce poſte. Comme s'il eût été reduit aux dernieres extrêmités, il prit un parti que le deſeſpoir ſembla lui ſuggerer: il donne ordre à Volmar (1), Capitaine d'Infanterie, de ſe jetter, à la faveur du canon qui tiroit, avec ſix Arquebuſiers, & deux Piquiers, dans les ravelins que les ennemis avoient faits depuis peu derriere le mur, & de les en chaſſer. Il commande en même tems à un autre Capitaine, de mon-

(1) Montluc le nomme *Volumat.*

HENRI II. 1558. monter ſur la tour avec quelques ſoldats, par ce chemin dont nous avons parlé ; mais à peine ce dernier y fut-il parvenu avec un de ſes gens, qu'on tira ſur lui d'un ouvrage voiſin, & qu'il tomba mort entre le Duc de Nevers & Bourdillon. Montluc ne perd cependant pas courage, il preſſe, il excite Volmar par l'exemple de l'autre Capitaine ; il lui dit qu'il eſt déja ſur la tour : Volmar ſe jette avec les ſiens dans ces ravelins, qui n'étoient encore couverts que de planches ; l'ennemi les abandonne : Volmar eſt bien-tôt ſuivi de Montluc le fils, de Coſſens (1), de la Mole (2), de Caſtel-Sagrat, & de des Auſillons, tous Gaſcons. Montluc le pere leur inſpire une nouvelle audace, & les anime à tout tenter pour la gloire de leur païs. On combat vigoureuſement ; l'ennemi fait tous ſes efforts pour regagner ce poſte, mais leur chef eſt tué. D'Anglure, & Vallenville ſurviennent avec trente hommes d'élite ; le Duc de Lunebourg, qui avoit ordre d'y envoyer quelques-uns de ſes ſoldats, accourt lui-même avec ſes troupes : enfin les François reſtent maîtres de ces ravelins. On a ſçu depuis, que la jalouſie avoit deſuni les Eſpagnols & les Flamans ; chacune des deux nations voulant ſe charger à l'envi de la défenſe de ces ravelins ; & que Quarebbe, pour finir la conteſtation, en avoit donné la garde à ſa compagnie. Les Eſpagnols lui en firent même un crime auprès de Philippe ; il fut arrêté & retenu long-tems priſonnier en Eſpagne, où l'on a coûtume de punir avec ſévérité la lacheté des ſoldats, & les fautes des Commandans. En effet, cette deſunion fut cauſe que ni les uns ni les autres n'agirent dans cette action avec toute la vigueur dont ils étoient capables.

Le Duc de Guiſe accourut auſſi-tôt en cet endroit, & fit abattre les ravelins. Les Allemans y travaillerent eux-mêmes, ne pouvant ſouffrir la lenteur des pionniers. Dès que ces ouvrages furent démolis, ils étendirent davantage leurs logemens dans la tour. On réſolut enſuite de faire des mines ſous les fortifications qui étoient derriere, ce qui fut promptement exécuté la nuit ſuivante, ſous les ordres du Duc de Nevers & de Bourdillon.

Priſe de Thionville. Le lendemain, les aſſiégés ne pouvant rien eſpérer d'une réſiſtance plus opiniâtre, envoyerent un Trompette pour demander à parlementer. Rabutin rapporte que Quarebbe ſortit lui-même de la place, pour traiter des articles de la Capitulation, après qu'il eût pris ſes ſûretés, & qu'on lui eût donné en ôtages Haultcourt, Gouverneur d'Yvoi, & le Capitaine Cadiou, Gouverneur de Montmedy. Si ce fait eſt vrai, Quarebbe agit alors contre les regles de la guerre, qui ne permettent pas qu'un Gouverneur d'une place aſſiégée en ſorte pour parlementer. Montluc rapporte qu'on donna de part & d'autre quatre ôtages, mais il ne dit point que le Gouverneur ſortit pour la Capitulation. Elle ſe fit à ces conditions : Que la ville ſeroit remiſe de bonne foi au Duc de Guiſe dans l'état où elle ſe trouvoit : Que l'artillerie, la poudre, les boulets, les enſeignes & les armes reſteroient entre les mains du vainqueur : Que la Cavalerie pourroit ſortir avec armes & chevaux, & l'Infanterie avec leurs épées, leurs bayonettes, & les autres

(1) Ou *Coſſeins*. Montluc le nomme *Coſſeil*.

(2) Montluc le nommme *la Motte*.

tres bagages, ſans crainte qu'on les attaquât: Que les Eccléſiaſtiques, les Gentilshommes, & le reſte des habitans, pourroient emporter leur or, leur argent, & leurs autres effets: Qu'on ne feroit aucun outrage aux filles & aux femmes, & qu'enfin on préteroit des chariots, des bateaux, & tout ce qui étoit néceſſaire pour conduire en lieu de ſûreté, tant les malades, que ceux qui étoient en ſanté. Ceci arriva le 22. de Juin. Le même jour quatre mille habitans ſortirent de la place, & furent ſuivis le lendemain par quinze cens hommes de la garniſon, qui étoient preſque tous bleſſés à la tête, parce que nos troupes, qui étoient logées au pied de la tour, à couvert ſous des mantelets, avoient tiré de bas en haut ſur tous ceux qui oſoient paroître. Nous perdimes quatre cens ſoldats dans ce ſiége; mais il y en eut un plus grand nombre de bleſſés, qui furent conduits à Mets, pour être traités dans l'hôpital que Gaſpard de Coligny y avoit autrefois fait bâtir avec autant de prévoyance que d'humanité. Le Duc de Nevers entra enſuite dans la place, pour empêcher que le ſoldat ne ſe portât à des excès contraires à la Capitulation. On donna le gouvernement de la ville à François de Vieilleville, avec huit compagnies d'Infanterie pour la garder. HENRI II. 1558.

Après la priſe de Thionville, le Duc de Guiſe écrivit à l'Electeur de Tréves, dont les terres n'en ſont pas éloignées, pour l'aſſurer de l'affection du Roi à l'égard de tous les Princes de l'Empire & de l'Empire même, & il lui promit que les garniſons Françoiſes ne feroient aucun dégât dans les terres de ſa dépendance.

On attaqua enſuite le château d'Arlon, qui eſt à dix (1) milles de Mets. La garniſon étoit compoſée de cent cinquante Allemans, & de quatre cens Flamans. L'eſpérance d'être ſecourus les empêcha de ſe rendre, quoiqu'on les eût ſommés. Montluc ayant fait ſur le ſoir la circonvallation de la place, fit deſcendre, pendant la nuit, un ſoldat Flamand dans le foſſé. Ce ſoldat monta, par un dégré qu'on avoit fait dans la terre, juſqu'aux retranchemens que les ennemis élevoient à la hâte. Après qu'il eût reconnu le lieu, ſans être vû ni entendu de perſonne, il revint trouver Montluc, & lui rapporta qu'on ne faiſoit point de garde de ce côté-là, qu'on pouvoit y monter ſi facilement, que s'il vouloit s'emparer de ce poſte, il ſe rendroit infailliblement maître de la place. On renvoya le ſoldat avec quatre Arquebuſiers, & deux Capitaines, dont l'un s'appelloit Goas: le ſoldat s'étant approché des fortifications, à la faveur de la nuit qui étoit fort obſcure, la ſentinelle lui cria en Allemand, Qui va-là? Il répondit en la même langue, Ami; & lui dit que l'affection qu'il avoit pour ſes compatriotes, l'obligeoit de les avertir du péril où ils alloient être expoſés; que le lendemain le Duc de Guiſe devoit arriver pour foudroyer la place avec toute ſon artillerie; mais que ce Général voulant épargner les Allemans, les en avoit déja fait avertir par un eſpion; qu'ainſi tout le faix de la guerre tomberoit ſur les Flamans, & qu'ils ſentiroient les terribles effets de la fureur du ſoldat, s'ils ne ſongeoient de bonne heure à leur ſalut. Pendant Priſe d'Arlon par les François.

(1) Dans les Editions de Patiſſon & de Drouart in 8. on lit *ſix*.

HENRI II. 1558. dant qu'il amuſoit ainſi la ſentinelle, un grand nombre de nos troupes venoient à la file, & Montluc lui-même étoit deſcendu dans le foſſé. Le ſoldat Flamand demandoit du vin, pour ſe raſraîchir de la chaleur qu'il diſoit avoir ſoutenuë pendant le jour entier, lorſque nos troupes entrerent, & ayant chaſſé les ennemis de ce poſte, les pourſuivirent juſqu'aux maiſons. Le ſoldat accourut à l'endroit où les Allemans s'étoient enfermés: il fit tant par prieres & par menaces, qu'ils ouvrirent les portes, & ſe rendirent. Les ſoldats victorieux n'en vinrent à aucune violence: il fut aiſé de voir, que ces vieilles troupes étoient accoûtumées à la diſcipline militaire, puiſqu'elles ſurprirent cette place, & l'emporterent, ſans répandre de ſang. Mais par malheur le feu ayant pris aux poudres, & s'étant communiqué à trois maiſons, le vent, qui étoit violent, augmenta l'incendie, enſorte que la ville, où il y avoit beaucoup de lin, qui croît en abondance dans ce païs, fut preſque entierement réduite en cendres. Cet accident arriva le 3. de Juillet. Enfin le feu étant éteint, on ruina toutes les fortifications de la ville, & on la laiſſa ouverte de tous côtés.

Les François veulent entreprendre le ſiége de Luxembourg.

On forma enſuite le deſſein d'aſſiéger Luxembourg, où Pierre Erneſt de Mansfeld, Gouverneur de la Province, s'étoit enfermé avec le Comte de Hoye, & une forte garniſon d'Eſpagnols & d'Allemans. Le Duc de Nevers ayant marché de ce côté-là, avec trois mille chevaux Allemans & quelque Cavalerie Françoiſe, perdit inutilement le tems à eſcarmoucher. Haultcourt y fut auſſi envoyé à la tête de cinq compagnies d'Infanterie, & de deux cens Arquebuſiers à cheval, appellés Carabiniers (1), & avec de Prie, & la cornette du Comte de Villars, dont il étoit Lieutenant, pour s'emparer de Roſſignol, de Villemont & de Chigny, trois forts que les ennemis avoient repris, & qui ſont proche d'Herbemont. Il brûla & fit raſer Roſſignol & Villemont, mais on jugea à propos de fortifier Chigny, pour couvrir Yvoi & Herbemont. La diviſion ſe mit quelque tems après entre les troupes Françoiſes & les Allemans, qui ordinairement de l'oiſiveté paſſent bien-tôt à la ſédition; ils en fuſſent venus aux mains, ſi le Duc de Nevers n'eût interpoſé ſon autorité. Ces expéditions de peu de conſéquence, & les accidens qui ſurvinrent après la priſe de Thionville, arrêterent nos troupes ſans aucun fruit. Dans le même tems les tentes, les chevaux, & les équipages du Duc de Guiſe, & une partie de ceux de Bourdillon furent brûlés, ſans qu'on pût ſçavoir la cauſe de ce malheur: enfin on paſſa dix-ſept jours à faire repoſer l'armée à Arlon, & à Vireton, dans un tems où le Duc de Guiſe eût pû ſe joindre à Paul de Thermes, & prévenir par ſa diligence une défaite qui ruina entierement nos affaires, déja en aſſez mauvais état.

On avoit réſolu dans le Conſeil du Roi, que de Thermes, à qui on avoit exprès donné le gouvernement de Calais, feroit des courſes en Flandre, pour répandre la terreur dans tout ce Païs; que dans le même tems, le

(1) C'eſt la premiere fois que l'Auteur parle de cette eſpece de troupes, qui ont paſſé d'Eſpagne en France & ailleurs, appellés *Carabins*, & depuis *Carabiniers*. Une carabine étoit une petite arquebuſe à rouet.

le Duc de Guiſe marcheroit de ce côté-là, avec les Allemans auxiliaires, qu'il devoit lever dans les païs de Mets & de Toul, & qu'il attendroit le Duc d'Aumale, ſon frere, qui raſſembloit les troupes à la Fere en Vermandois. Si ce projet eût été exécuté, Philippe eût été réduit à une telle extrêmité, qu'il auroit été obligé de recevoir de nous, les loix qu'il nous donna dans la ſuite: mais les intérêts perſonnels étouffant déja dans le cœur de quelques François l'amour de leur patrie, ce projet, qui devoit être ſi avantageux, fut éludé par un retardement pernicieux, & comme quelques-uns l'ont cru, par une lenteur concertée avec nos ennemis (1). HENRI II. 1558.

Priſe de Dunquerque & de Winoxbergue par de Thermes.

De Thermes partit donc de Calais au commencement de Juin, avec cinq mille hommes d'Infanterie, en partie Gaſcons, mais la plûpart Allemans, & quinze cens chevaux, emmenant avec lui Jean d'Eſtouteville Sieur de Villebon, Annebault, Senarpont, & le Comte de Chaulnes. Après avoir paſſé la Foſſe-neuve, qu'on appelle ordinairement Bolaye, il mit en fuite des païſans qui vouloient s'oppoſer au paſſage de ſes troupes. Laiſſant derriere lui Gravelines & Bourbourg, il arriva à Dunquerque, port de mer, le 2. de Juillet. Quatre jours après, on prit cette ville d'aſſaut, pendant que les Bourgeois parlementoient; elle fut pillée, & on y mit garniſon. De Thermes s'avançant enſuite plus avant dans le païs, prit ſans beaucoup de peine, & abandonna au pillage Bergues-Saint-Winoc (2), ville fort riche. Mais la goute, dont il étoit ordinairement incommodé, l'empêchant alors d'agir, il remit le commandement de l'armée à d'Eſtouteville. Ce Capitaine, accoûtumé aux pillages & aux embraſemens, laiſſa trop de liberté au ſoldat; il ſe commit des cruautés inoüies dans ce païs, qui fut ravagé juſqu'à Nieuport.

Les Eſpagnols s'aſſemblent à Gravelines pour arrêter les progrès des François.

Philippe, pour détourner l'orage que ſa prévoyance lui faiſoit craindre, ſi le deſſein des François, dont il avoit été informé, eût été exécuté auſſi fidèlement qu'il avoit été prudemment conçû, avoit envoyé le Duc de Savoye vers le Comté de Namur (3), avec ordre d'aſſembler les troupes à Maubeuge, & de s'oppoſer au Duc de Guiſe. Mais voyant, qu'après la priſe de Thionville ce Général perdoit ſon tems à Arlon & à Vireton, il crut devoir profiter de l'occaſion, & réſolut d'attaquer les François embaraſſés de leur butin, avant qu'il leur fût venu un renfort plus conſidérable de troupes. Il chargea de l'exécution le Comte d'Egmond, Capitaine de grand courage, dont l'activité lui avoit fait remporter la victoire de Saint-Quentin. Le Comte vint de Flandre, dont il étoit Gouverneur, à Gravelines; il s'y poſta, ce lieu étant entre Dunquerque & Calais, où nous devions faire notre retraite. Ponce de Lalain Sieur de Bignicourt, Maréchal de Camp, ſe joignit à lui dans cet endroit: ayant raſſemblé les garniſons

(1) L'Edition de Patiſſon ajoûte ici: Car de Thermes eut beau preſſer ſon départ, il ne put jamais ſe mettre ſi-tôt en chemin: & ce fâcheux retardement cauſa un préjudice irréparable aux affaires du Royaume, tandis que les ennemis y trouvoient leur avantage.

(2) En Flamand *Wynoxbergben.*

(3) M. de Thou dit *in Condruſios*; ſur quoi M. Dupuy remarque, qu'on appelloit ainſi les peuples qui habitoient ce diſtrict du païs de Liége, dont la ville d'Huy eſt la capitale.

Digitized by Google

Henri II. 1558. ſons de Bethune, Saint-Omer, Aire & Bourbourg, & reçu le renfort que le Duc de Savoye lui avoit envoyé de Maubeuge, il forma une armée de douze mille hommes de pied, & de trois mille chevaux, outre un grand nombre de païſans, tant hommes que femmes, qui ſe rendoient de tous côtés à ſon camp, pour profiter de l'occaſion de ſe venger de tous les outrages qu'ils venoient de recevoir.

Le Comte d'Egmond coupe la retraite à de Thermes.

Dès que de Thermes, qui attendoit le Duc de Guiſe de jour à autre, en fut informé, il fit revenir ſes troupes, qui étoient diſperſées de tous côtés. Quoique malade, étant monté à cheval, il campa proche de Gravelines, pour chercher les moyens de ſe retirer; mais il y ſongea trop tard: le Comte d'Egmond étoit déja en préſence, à la portée du mouſquet. De Thermes tint pendant la nuit un Conſeil de guerre, où l'on réſolut unanimement de ſe retirer du côté de la mer, à Calais, pendant le reflux, & de profiter du moyen que la nature offroit pour ſe mettre en lieu de ſûreté. Nos troupes paſſerent facilement à l'embouchure de la riviere d'Aa, que le reflux rendoit plus baſſe. Dès qu'Egmond s'en apperçut, il paſſa auſſi la riviere au-deſſus de Gravelines avec ſes troupes, & ſe préſenta de front à l'armée Françoiſe, qui avoit déja franchi ce mauvais pas. Alors de Thermes, ne ſe voyant d'autre reſſource que ſon courage, ayant la mer au Nord, la Foſſe-neuve à dos, & l'ennemi à gauche & en tête, ſe rangea en bataille de telle ſorte, que croyant n'avoir rien à craindre, ni derriere lui ni à ſa droite, il mit à ſa gauche, vers le Midi, les chariots & le bagage, & plaça à la tête de ſes troupes ſon artillerie, qui conſiſtoit en quatre coulevrines & trois fauconneaux: il laiſſa un grand eſpace à la Cavalerie, que les Gaſcons ſoutenoient des deux côtés, & qui étoient ſuivis des troupes Françoiſes & Allemandes.

Diſpoſition de ſon armée.

Le Comte d'Egmond, au contraire, ne jugeant pas à propos de différer, ni d'attendre du canon, de crainte que pendant ce tems les François ne lui échapaſſent, partagea ſa Cavalerie en cinq eſcadrons: il envoya devant les Chevaux-légers, qui étoient diviſés en trois corps; le Comte de Pont-de Vaux avoit la conduite de l'aîle droite, Henrique Henriquez, Arragonois, étoit à la gauche, & d'Egmond au corps de bataille; la Cavalerie Allemande ſuivoit, ſous la conduite de Lazare Schwendi; les compagnies de Gendarmes Flamans marchoient enſuite de diſtance en diſtance, ayant à leur tête les Comtes de Renty & de Rœux: l'Infanterie étoit diviſée en trois corps, parce qu'elle étoit compoſée de trois différentes nations, d'Allemans, de Flamans, dont le nombre étoit le plus grand, & de vieilles troupes Eſpagnoles; elle étoit commandée par Hildmar de Munchhauſen, Gentilhomme de Saxe, Bignicourt, & Carvajal, Eſpagnol.

Bataille de Gravelines.

Le Comte d'Egmond ayant ainſi diſpoſé ſon armée, ſon courage ne put ſouffrir un plus long retardement; Nous ſommes vainqueurs, s'écria-t-il, que ceux qui aiment la gloire & leur patrie me ſuivent. Il pouſſa en même tems ſon cheval avec impétuoſité: les Gaſcons ſoutiennent ce premier choc avec beaucoup de fermeté, à la faveur du canon qui renverſa les premiers rangs des ennemis, & qui tua même le cheval du Comte d'Egmond: l'ennemi ſupérieur s'approche: l'Infanterie contre l'Infanterie, la Cavalerie contre

contre la Cavalerie; tout ſe mêle, tout combat : l'eſpérance d'une victoire preſque certaine anime les Flamans : le déſeſpoir donne aux François une nouvelle audace. On fut long-tems ſans s'appercevoir de quel côté panchoit la victoire; les Gaſcons, pour l'emporter, firent des prodiges de valeur, & s'expoſerent à tout, par un courage naturel à leur nation; mais les Allemans n'étoient que comme des ſpectateurs inutiles du combat, qu'ils regardoient d'un œil tranquille, & la pique haute. La Cavalerie ſe trouva trop reſſerrée, & n'agit que foiblement. Enfin un accident imprévû décida du ſort de cette journée; car pour comble de malheur, dix vaiſſeaux Anglois aborderent par hazard ſur cette côte: ayant vû de loin le combat, ils tirerent ſur le côté droit de nos troupes, où elles croyoient avoir moins à craindre. L'Infanterie ne put ſoutenir cette attaque inopinée: les rangs s'ouvrent, la Cavalerie ſe ſepare, le corps de bataille plie; enfin, la Cavalerie ayant la premiere pris la fuite, l'Infanterie fut entierement défaite, après une vigoureuſe réſiſtance, & un combat opiniâtre. HENRI II. 1558.

Il reſta ſur le champ de bataille quinze cens François; mais un plus grand nombre tomba entre les mains des païſans, & des femmes même: le ſouvenir des maux qu'ils avoient ſoufferts les rendoit furieux, & ils ſe firent un plaiſir cruel de maſſacrer ces malheureux, que l'épée du vainqueur avoit épargnés. Pluſieurs périrent dans les flots de la mer; preſque tous les principaux Officiers, comme de Thermes, Villebon, Annebault, Senarpont, le Comte de Chaulnes, & Morvilliers, furent pris. Les vaiſſeaux Anglois firent deux cens priſonniers, qu'ils euſſent pû noyer, mais à qui ils aimerent mieux ſauver la vie, pour les conduire comme en triomphe en Angleterre, & les préſenter à leur Reine. Cependant cette victoire coûta du ſang aux ennemis, qui perdirent plus de cinq cens hommes, & entr'autres Pelu, Gentilhomme Flamand, & Officier très-brave. Défaite des François.

On blâma de Thermes de ce qu'il avoit été trop facile à permettre le pillage, ſans prévoir & ſans ſe mettre en état de prévenir le danger, ni ſonger à la retraite, & de n'avoir pas profité du moins de la nuit qui préceda le combat, pour décamper. Mais ſa maladie l'excuſa en partie, & les ennemis mêmes le juſtifierent; car leurs Ecrivains diſent, que ce Général ne s'arrêta ſi long-tems en Flandre que par les ordres du Roi, pour y attendre le Duc de Guiſe, qu'il eſpéroit devoir le venir joindre, comme on en étoit convenu.

Tel fut le triſte ſort de la bataille de Gravelines, qui ſe donna le 13. de Juillet. Cette fatale journée, qui ſuivit de ſi près celle de Saint Quentin, dont la France commençoit à réparer les pertes, mit le comble à nos malheurs, & obligea le Roi, qui s'ennuyoit de la guerre, quoique les commencemens en euſſent été heureux, à conſentir à la paix, que l'amour du repos lui fit ſouhaiter, quelque déſavantageuſe qu'elle fût. Lorſque le Duc de Guiſe, qui étoit à Vireton, eut reçû cette fâcheuſe nouvelle, & qu'il eut appris en même tems que les ennemis s'étoient déja aſſemblés en grand nombre aux environs de Maubeuge & de Marolles, places peu éloignées de Guiſe, voyant qu'on étoit dans l'impuiſſance d'attaquer la Flan-

HENRI II. 1558. dre, comme on l'avoit projetté, paſſa par Sedan, Mezieres, & la Tierache, & ſe rendit le 28. de Juillet à Pierre-pont, poſte ſitué entre la Picardie & la Champagne, & commode pour y former un camp, afin de marcher par-tout où il ſeroit néceſſaire.

On chante des Pſeaumes en vers François à Paris, au Pré aux Clercs.

Dans le même tems qu'on recevoit de tous côtés de fâcheuſes nouvelles, au ſujet des avantages que remportoient les ennemis de la France, ce Royaume étoit encore agité de diviſions inteſtines. Une grande quantité de perſonnes prenant à Paris le frais ſur le ſoir, comme c'eſt la coûtume, dans le Pré aux Clercs, au-delà du fauxbourg Saint-Germain, quelques Religionnaires, dont le nombre s'augmentoit de plus en plus, eurent la hardieſſe de chanter en ſe promenant les Pſeaumes de David (1) en vers François. Les zèlés Catholiques s'imaginerent que ces Proteſtans n'agiſſoient ainſi, que pour ſe faire des proſélytes par la douceur de ces chants, & par l'amour de la nouveauté, qui fait toûjours beaucoup d'impreſſion ſur les eſprits foibles. Cette conjecture n'étoit pas ſans fondement; car preſque tous ceux qui étoient à la promenade, quitterent les jeux qui les amuſoient, & ſe joignirent à ceux qui chantoient, pour chanter les mêmes Pſeaumes. La promenade fut plus fréquentée les jours ſuivans; on y vit même Antoine Roi de Navarre, & la Reine Jeanne ſon épouſe, dont les ſentimens ſur la Religion étoient déja fort ſuſpects. Le Clergé ne le put ſouffrir, prétendant qu'on ne chantoit ces Pſeaumes en vers François, qui étoient entendus de tout le monde, que pour faire mépriſer au peuple l'ancien uſage introduit par l'Egliſe Romaine, ſuivant lequel on doit faire le Service divin en langue Latine. La choſe fut rapportée au Roi, comme s'il y eût eu de la cabale & de la ſédition; il donna ordre qu'on informât contre les auteurs de ce ſcandale, & on défendit, ſous peine du dernier ſupplice, de tenir dans la ſuite de pareilles Aſſemblées, & de chanter ces Pſeaumes en public.

Deſcente des Anglois en Bretagne.

Sur ces entrefaites, on apprit que l'armée navale Angloiſe, compoſée de cent vingt navires de différente grandeur, avoit paru ſur les côtes de Normandie, ſous la conduite de Mylord Clinthon. Comme on craignoit principalement pour le Havre-de-grace, & pour Dieppe, le Duc de Bouillon, Gouverneur de la Province, eut ordre de s'y rendre, pour défendre ces côtes. La flote Angloiſe ayant côtoyé la Bretagne, en cherchant un endroit commode pour une deſcente, aborda enfin le dernier de Juillet au Conqueſt, port fameux de Bretagne, où eſt le couvent de S. Mahé, ſitué dans un endroit que les habitans du païs appellent le Bout du monde. Elle mit à terre des ſoldats dès la pointe du jour: cent cinquante païſans, à la faveur du canon de la place, ſoutinrent pendant quelque tems l'effort des ennemis. Mais ſept mille Anglois s'étant jettés ſur ces païſans, qui la plûpart étoient ſans armes, & le canon des vaiſſeaux favoriſant leur deſcente, les habitans n'oſerent plus reſiſter, & n'eſpérant pas de ſecours, ils abandonnerent la place. Les Anglois s'en emparerent auſſi-tôt. La ville fut livrée au pillage; la ſainteté des Temples ne les mit point à couvert de l'ava-

(1) Le Manuſcrit du Roi ajoute: traduits par Claude Marot & Théodore Beze.

l'avarice du ſoldat; tout fut en proye à la barbarie la plus cruelle, & à la derniere brutalité. Mais Kerſimon, Seigneur de ce païs, arriva à l'improviſte avec ſept mille hommes, qu'il avoit aſſemblés en faiſant allumer de grands feux dans la campagne, pour ſervir de ſignal; on chaſſa les ennemis, qui furent enfin obligés de regagner leurs vaiſſeaux, avec perte de ſix cens hommes. On fit plus de cent priſonniers, entre leſquels il ſe trouva un Hollandois, qui dit que la flote Flamande, compoſée de trente voiles ou environ, ſous la conduite de Waackenhem, s'étoit jointe dans l'Iſle de Wight, par l'ordre du Roi d'Eſpagne, à la flote Angloiſe; qu'on avoit enjoint aux Officiers, ſous peine de la vie, de s'emparer de Breſt, qui eſt un port de mer très-ſûr dans ce païs; & qu'à deſſein de s'en rendre les maîtres, ils avoient fait cette deſcente. Cependant les milices des Dioceſes de Leon & de Cornouaille s'étant aſſemblées juſqu'au nombre de trente mille hommes, les ennemis ſe retirerent à l'Iſle de Baſt, qui eſt éloignée de douze lieuës de la terre ferme, quoiqu'ils euſſent reçu un renfort de trente vaiſſeaux de guerre; mais les païſans les ſuivirent des yeux le plus loin qu'il leur fut poſſible, de crainte d'en être ſurpris. Jean de Broſſes Duc d'Eſtampes, Gouverneur de la Province, ayant levé ſept mille chevaux & quinze mille hommes de pied, accourut de ce côté-là, & les fortes garniſons qu'il mit dans Breſt & dans Saint-Malo, rendirent inutiles tous les efforts des ennemis.

HENRI II. 1558.

Le Duc de Guiſe étant arrivé à Pierre-pont, Jean-Guillaume, l'un des fils de l'Electeur Jean-Fréderic de Saxe, y vint auſſi avec ſept cornettes de Cavalerie Allemande, qui formoient un corps de deux mille hommes, la plûpart de Pruſſe; il étoit accompagné de Jacob d'Augsbourg (1), Capitaine d'expérience & de réputation, qui commandoit dix compagnies d'Infanterie bien entretenuës, & qui avoit été autrefois Lieutenant d'Albert de Brandebourg, ſi fameux par ſes ravages dans l'Allemagne. Le Roi étant à Marchès, alla le 7. d'Août au devant du Prince de Saxe, qui avoit à ſa ſuite cent Gentilshommes, & le reçut magnifiquement: il le remercia des ſecours qu'il lui amenoit, & promit de rendre le même ſervice à ce Prince & à ſon illuſtre maiſon, quand l'occaſion s'en préſenteroit. Le lendemain le Roi fit la revûë de ſon armée. Jamais aucun de nos Rois n'en avoit eu une ſi nombreuſe, ſi l'on en croit Montluc, qui rapporte, que lorſqu'elle fut rangée en bataille, elle occupoit une lieuë & demi de terrain, & qu'il faloit trois heures de tems pour en faire le tour: depuis l'aîle droite juſqu'à la gauche, elle formoit un demi-cercle: l'aîle gauche s'étendoit juſqu'à Laon ſur le chemin de Creſſy; elle étoit compoſée des Arquebuſiers de Faverolles & de Trichaſteau, au nombre de deux cens, & de la Cavalerie légere, ſous la conduite des Capitaines Pieries, Nogaret de la Valette, Rotigotti, Lagny, & du Bâtard de Bueil: les cornettes étoient chacune compoſées de cent hommes. Le Duc de Lunebourg les ſuivoit à la tête de quatre compagnies de Cavalerie. Les gens armés à la légere, qui formoient un corps de quatre cens hommes ou environ, dont Antoine de Luxem-

Jean-Guillaume, Prince de Saxe, amene du ſecours au Roi.

Etat & forces de l'armée Françoiſe.

(1) La Verſion Allemande met *Augsburger*.

HENRI II. 1558. Luxembourg Comte de Rouſſy (1), Lombay, Truchepot, Thomas Albanois, & de Cléves Comte d'Eu, étoient les principaux Officiers, marchoient enſuite, avec la compagnie de Gendarmes du Duc de Nemours, qui commandoit la Cavalerie légere.

Le Duc de Guiſe étoit au corps de bataille, avec les compagnies de Gendarmes de la Roche-ſur-Yon, de Curton, de la Rochefoucault-Randan, de d'Eſcars de la Vauguion, d'Hangeſt Sieur de Genlis, de la Roche-du-Maine, & de Montmorency, qui étoient chacune de cinquante chevaux. Il y avoit auſſi quatre compagnies Allemandes ſous la conduite des Scheneves (2), qui étoient ſoutenuës par celles de Beauvais, de Tavanes, de Bourdillon, du Duc de Lorraine, & du Duc de Guiſe même. Baudopré étoit devant le Duc de Guiſe, avec cinquante des gardes de ce Duc à cheval, & à côté cinquante Arquebuſiers à cheval ſous la conduite de Ventou. Le fils de Jean-Fréderic de Saxe étoit au-deſſous du Duc de Guiſe, à la tête de ſept compagnies, & à côté de lui les regimens de Reiffenberg & de Falkenbourg, qui étoient couverts par quatre cornettes de Cavalerie Allemande, que commandoit Henri Stup (3). Les cornettes du Prince de Salerne, d'Eleonor Chabot Comte de Charny, & du Connétable de Montmorency, étoient ſur la même ligne. Elles étoient ſuivies de dix compagnies Allemandes ſous la conduite de Rockendolff, & de ſix compagnies Suiſſes, que commandoit Guillaume Frelich (4). On avoit placé en cet endroit quinze gros canons, douze coulevrines, & tous les équipages, que couvroient de ce côté ſeize compagnies de pionniers, & par devant quatre compagnies de Volontaires. Huit compagnies Françoiſes couvroient l'aîle droite, & derriere elles il y en avoit neuf autres d'Allemans ſous la conduite de Reckrod. Le fils du Landgrave étoit à leur côté droit avec quatre compagnies. Les cornettes du Dauphin, des Ducs d'Aumale & de Bouillon, compoſées chacune de cent chevaux, étoient ſur la même ligne: on avoit placé au-deſſous d'elles les regimens de Luſſebourg (5), & de Jacob d'Augsbourg, chacun de dix compagnies.

Du côté de Marle, où étoit l'aîle droite, & l'arriere-garde commandée par le Duc de Nevers & le Duc d'Aumale ſous lui, on avoit rangé la cornette du Duc de Nevers, & celle de S. André, chacune de cent chevaux, celles de Choiſeul & d'Eſchenets de cinquante chevaux, qui étoient précedées par Grombach, à la tête de quatre compagnies de Cavalerie, & au-deſſus de celui-ci, par celles du Duc de Montpenſier & du Marquis d'Elbœuf. Après des décharges de l'artillerie, en ſigne de réjoüiſſance, on fit la revûë de l'armée. Le Roi ſe retira enſuite à Marchès, & l'armée prit le chemin de la Fere en Vermandois.

Le Roi D'un autre côté, le Roi d'Eſpagne, qui étoit à Arras, vint au camp le 21.

(1) C'eſt une faute de M. de Thou: l'*Hiſtoire Généalogique de France* vol. 3. p. 730. nous apprend, que *Louis de Luxembourg* étoit Comte de *Rouſſy*; ſon frere aîné, *Antoine*, étant appellé Comte de *Brienne*. *Edit. Anglois.*

(2) Rabutin le nomme *Schoneveux.*

(3) En Allemand *Stupen.*

(4) Autrement dit *Frolich.*

(5) Ou *Oſtburg*, ſuivant la Verſion Allemande.

21. d'Août. Il avoit avec lui le Duc d'Albe, dont nous avons souvent parlé, qui étant depuis peu de retour d'Italie, avoit amené avec lui plusieurs Seigneurs du Royaume de Naples, comme les Ducs de Seminara & d'Atri, le Prince de Sulmone, Policastro, le Comte de Bagni, & Ascanio della Cornia. Ernest & Eric de Brunswic, Othon Comte de Schaumbourg, & l'Ambassadeur de l'Electeur de Brandebourg, accompagnoient aussi Philippe. On craignit qu'à son arrivée les ennemis ne s'emparassent de quelque place sur la frontiere; ainsi Montluc fit entrer dans Corbie sept compagnies de troupes auxiliaires, sous la conduite du Capitaine Breuil Breton. On mit à Peronne, dont d'Humieres étoit Gouverneur, huit compagnies de Cavalerie légere, & quatre d'Infanterie; on envoya à Dourlens la Ferté, avec trois cens Arquebusiers que commandoit Drenelle, quoique Bouchavanes & Crevecœur s'y fussent déja enfermés. Après qu'on eût ainsi pourvû à la sûreté de la frontiere, l'ennemi n'osa plus rien entreprendre. Le Roi d'Espagne campa sur la riviere d'Authie, qui n'en est pas éloignée. Les deux armées se retrancherent dans leurs camps avec tant de précaution, qu'il sembloit que chacune de son côté craignît d'y être assiégée.

HENRI II. 1558. d'Espagne se rend à son armée.

On parloit toûjours de la paix que le Connétable & le Maréchal de Saint-André tâchoient de menager, pendant qu'ils étoient prisonniers. Le Connétable, qui étoit âgé, avoit peu de penchant à la guerre, & pour travailler avec plus de fruit à la paix, qu'il croyoit devoir être avantageuse au Roi & à toute la Nation, il avoit promis pour sa rançon & celle de son fils, cent soixante cinq mille écus d'or. Le crédit du Duc de Savoye auprès du Roi d'Espagne ne lui servit pas peu dans cette affaire; car ce Prince, qui songeoit aux moyens de rentrer dans ses Etats, n'espéroit les recouvrer que par un traité entre les deux Rois: s'étant persuadé que le Connétable pouvoit beaucoup contribuer à la paix, il lui avoit menagé la liberté d'aller où bon lui sembloit. Christine, mere du Duc de Lorraine, faisoit l'office de Médiatrice, & le Cardinal de Lorraine, qu'elle introduisit auprès du Roi d'Espagne, comme le bruit en courut, sous prétexte de conférer de la paix, confirma lui-même la parole qu'on avoit donnée à Granvelle.

Montmorency & St. André travaillent à un accommodement.

Les deux armées étant dans cette situation, le Duc de Nemours, qui étoit logé à Pequigny avec la Cavalerie légere, ayant pris la compagnie du Comte d'Eu, celles de Tournon, de Roussillon, de Pelou, d'Hallwin Seigneur de Piennes, de Jean Nogaret de la Valette, de la Ferté, de Tuty, de Lagny, de Jean-Leomont Puy-Gaillard, & du Baron de Banna, marcha de nuit, & dans un grand silence vers le camp des ennemis; il tua les sentinelles, poussa jusqu'à l'endroit où étoit l'artillerie, renversa les tentes après en avoir coupé les cordes, & ayant mis le desordre, & jetté l'épouvante dans toute l'avant-garde, il revint heureusement au camp. Dans le même tems le bâtard de Bueil ayant pris l'étendart de Bourgogne, pour tromper l'ennemi, vint à Arras avec sa compagnie, comme pour y prendre des vivres, & eut la hardiesse de piller, & de mettre le feu à une partie des fauxbourgs.

Expéditions du Duc de Nemours & du Bâtard de Bueil.

HENRI II. 1558.

De Thermes étant priſonnier, on donna le gouvernement de Calais à François de Vendôme, Vidâme de Chartres. Il avoit quelque eſpérance de ſurprendre Saint-Omer, avec le ſecours des priſonniers François qui y étoient. Il ſe rendit donc à Ardres, ſous prétexte de faire fortifier cette place, & donna le jour à Cipierre, Lieutenant de la cornette du Duc de Lorraine, à Lagny & à Thomas Albanois, Capitaines de Cavalerie légere, & à quelques eſcadrons d'Arquebuſiers à cheval, pour ſe trouver à Deuvre, où les corps de troupes étoient aſſemblés : Mailly, Gouverneur de Montreuil devoit auſſi s'y rendre avec douze compagnies d'Infanterie. Cipierre arriva le premier à Deuvre ; il défit en y allant quelques ſoldats de la garniſon de Renty, qu'il rencontra lorſqu'ils alloient au fourage. S'étant joint au Vidâme de Chartres, ils approcherent enſemble de Saint-Omer ; mais l'entrepriſe fut découverte. Nos troupes qui étoient en marche, n'en furent point informées, quoique ceux avec qui elles avoient intelligence dans la place, le ſçuſſent ; les priſonniers François prirent donc les armes à l'heure marquée, & ayant égorgé les corps-de-garde, ils s'emparerent de la citadelle. Mais les habitans, qui en connoiſſoient la foibleſſe, en firent auſſi-tôt approcher le canon ; la bréche fut ouverte, & ils maſſacrerent les priſonniers. Le Vidâme fut ainſi obligé de retourner à Calais ſans avoir rien fait.

François de Vendôme eſſaye vainement de ſurprendre Saint-Omer.

Dans le même tems de Jours vint avec le regiment de Champagne au camp, d'où on l'envoya à Calais ; dix compagnies Suiſſes arriverent auſſi, avec un pareil nombre de vieilles bandes Italiennes, dont Boniface de la Mole étoit Colonel, & qui avoient pour Capitaines Moneſtier, le Baron d'Aurade, Bourdet, Barthelemy de Peſaro, Colincourt, Jaulnay, Mazay, Valfenieres, la Chapelle, qui fut tué quelque tems après, proche de Ferrare, & Beguin. On apprenoit auſſi que l'armée ennemie groſſiſſoit de jour en jour, par les nouvelles troupes qui lui venoient d'Allemagne.

Nouveaux ſecours amenés aux deux armées.

En Toſcane, le départ des Turcs diſſipa les craintes du Duc de Florence. La tréve qu'on avoit faite avec lui, n'étoit pas fort religieuſement obſervée. Il ſollicitoit les Eſpagnols à profiter de la foibleſſe de nos garniſons, pour faire des courſes ſur les côtes, & il en avoit même écrit à Philippe. Le Roi d'Eſpagne donna donc ordre à Chiappino Vitelli, & à Simeon Roſſermini qui ſervoit déja le Duc de Florence, de ſe joindre à Sanche de Leyva, & à Londono qui commandoit quinze cens Eſpagnols qu'on faiſoit paſſer du Royaume de Naples dans le Milanez, & de s'emparer des places que les François occupoient encore ſur les côtes de la mer. De Leyva & Londono, ſuivant ces ordres, n'entreprirent point le ſiége de Groſſeto, parce que cette place étoit trop avancée dans les terres ; mais ils marcherent contre Telamone, que la garniſon, qui n'étoit compoſée que de trente ſoldats, abandonna dès que les ennemis parurent. Ils firent enſuite approcher le canon de Caſtiglione della Peſcaia, où il y avoit quarante hommes en garniſon, qui ſe rendirent lorſque la bréche fut ouverte.

Affaires d'Italie.

François d'Eſte, voyant qu'il étoit de ſon honneur de ne pas ſouffrir au com-

Adreſſe de

commencement de ſon gouvernement, que les ennemis s'emparaſſent à ſa vûë, & preſque ſans aucun combat, des places qu'on lui avoit confiées, ſe diſpoſa à les reprendre. Mais le Duc de Florence fit échoüer ce projet par ſon adreſſe. En effet Caſtiglione & l'Iſle de Giglio, qui apartenoient anciennement à la famille des Picolomini, & qui avoient toûjours été ſeparées de l'Etat de Siene, étoient paſſées dans une autre famille, par le mariage de Sylvie Picolomini, fille du Duc d'Amalfi, avec le Duc de Capiſtrano. Le Duc de Florence en fit un achât ſimulé des véritables Seigneurs, & fit dire à François d'Eſte, qui ſe préparoit à la guerre, que Caſtiglione n'apartenoit plus aux Eſpagnols, mais qu'il en étoit lui-même le maître, & que les François ne pouvoient employer la force pour reprendre cette place, ſans violer la treve. François d'Eſte y acquieſça d'autant plus volontiers, qu'il ne cherchoit qu'un prétexte plauſible de ne pas prendre les armes; parce que n'étant pas en état de ſe mettre en campagne, il craignoit l'évenement de cette guerre.

HENRI II. 1558.

Coſme pour conſerver Caſtiglione aux Eſpagnols.

Coſme s'étant ſervi de ce moyen pour conſerver Caſtiglione, menageoit auſſi avec adreſſe les Sienois, pour les accoûtumer peu-à-peu à l'empire de leur nouveau maître. Il leur fourniſſoit des vivres en plus grande abondance qu'ils n'en avoient ſous la domination des Eſpagnols. Il reſtitua à la République de Siene une partie des terres que les Florentins lui avoient ôtées; il rendit même Aſma-lunga, & Turrita, qu'on avoit regardées comme une dépendance de Lucignano, qui apartenoit aux Florentins. Mais l'amour de la liberté l'emportoit toûjours dans le cœur des Sienois. Les François leur avoient été à charge, & ils en avoient beaucoup ſouffert; cependant ils étoient capables de ſouffrir encore davantage pour la recouvrer, & il n'y avoit qu'une force ſupérieure & invincible, qui pût les faire fléchir ſous une puiſſance étrangere.

Ses menagemens pour les Sienois.

Dans le même tems les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, ſuivant les ordres de leur maître, prétendirent à Veniſe le même rang qu'avoient eu ceux de Charles-quint, pere de leur Roi, tant dans l'Etat de Veniſe, que chez les autres Princes, & qui n'eſt dû qu'à la Majeſté Impériale. Ils vouloient préceder tous ceux des autres têtes couronnées, quoique l'Empire ne fût pas paſſé à Philippe, mais à Ferdinand ſon oncle. François de Noailles, Evêque d'Acqs, étoit alors Ambaſſadeur de France. Ce Prélat, qui avoit autant de fermeté que d'habileté, reſiſta courageuſement aux entrepriſes des Eſpagnols. La querelle s'étant échauffée, & le Sénat ayant été informé du différend, ces ſages Républicains refuſerent de décider, de crainte de s'attirer l'inimitié de l'un ou l'autre des deux Rois. Mais les Eſpagnols ne purent ſouffrir plus long-tems que Noailles, qui l'emportoit par ſon crédit & qu'une ancienne poſſeſſion appuyoit, prît toûjours le pas ſur eux, avec une égale fermeté; & ils firent des inſtances pour que l'affaire fût décidée. Le Sénat, comme le rapporte Pierre Giuſtiniani, jugea que, ſuivant l'ancienne coûtume, l'Ambaſſadeur de France précederoit celui d'Eſpagne dans les cérémonies publiques. Le Roi d'Eſpagne rappella ſon Ambaſſadeur ordinaire, & n'en renvoya un autre à Veniſe, que long-tems après.

Le Sénat de Veniſe donne la préférence à l'Ambaſſadeur de France ſur celui d'Eſpagne.

Digitized by Google

HENRI II. 1558.

après. Jean-Batiſte Adriani fait auſſi mention de ce fait dans le dix-ſeptieme livre de l'Hiſtoire de ſon tems.

Congrès aſſemblé au monaſtere de Sercamp, pour faire la paix.

Cependant les Princes concouroient, avec la même ardeur, à la concluſion de la paix. On s'étoit d'abord aſſemblé à Lille en Flandre; mais on trouva plus commode pour le Congrès, le monaſtere de Sercamp, dans le Cambreſis. Les Plenipotentiaires s'y rendirent de part & d'autre, vers la mi-Octobre. Le Roi y envoya le Cardinal de Lorraine, Anne de Montmorency, Jaques d'Albon de Saint-André Marquis de Fronſac, Maréchal de France (1), Jean de Morvilliers Evêque d'Orleans, & Claude de l'Aubeſpine, Secretaire d'Etat. Dom Ferdinand-Alvarez de Tolede Duc d'Albe, Grand-Maître de la maiſon du Roi, Guillaume de Naſſau Prince d'Orange, tous deux Chevaliers de la Toiſon d'Or, Ruy-Gomez de Silva Comte de Melito, Antoine Perrenot Evêque d'Arras, & Ulric Viglius de Ayta, Seigneur de Swichem, autrefois auſſi fameux par ſa ſcience dans la Juriſprudence qu'il étoit alors habile Politique, aſſiſterent au Congrès de la part du Roi d'Eſpagne. Les Plénipotentiaires de la Reine d'Angleterre étoient, Thomas Thurlby Evêque d'Ely, Thomas Howard d'Effingham, premier Gentilhomme de la Chambre, & Nicolas Wootton, Doyen d'Yorck. Thomas Languſci Comte de Stropiano, & le Préſident de la Cour d'Aſti y ſoutenoient les intérêts du Duc de Savoye. Chriſtine, & Charles Duc de Lorraine ſon fils, y aſſiſterent auſſi comme Médiateurs, & comme amis.

Les troupes de part & d'autre ſont renvoyées.

Dès la premiere conférence, on convint qu'il étoit néceſſaire de renvoyer les troupes, parce que le voiſinage de deux armées ennemies convenoit peu à une Aſſemblée qui devoit terminer la guerre. C'eſt pourquoi l'armée des Eſpagnols, après avoir fait une ſeconde marche du côté d'Abbeville, ſur les bords de la riviere d'Authie, ſe retira auſſi-tôt à Saint-Omer, & ſe ſepara entierement dans l'Artois. Le Roi, de ſon côté, diſtribua l'Infanterie dans les places frontieres, & renvoya la Cavalerie pour ſe rafraîchir après les travaux de cette guerre. On congédia auſſi les troupes Allemandes, & le Duc de Nevers eut ordre de les reconduire. On retint cependant le Duc de Lunebourg, parce que dans le camp proche d'Amiens il avoit oſé mettre l'épée à la main contre le Duc de Guiſe, Général des armées du Roi: il fut arrêté & mis à la Baſtille.

Conteſtation au ſujet de Calais.

Il y eut entre les Plénipotentiaires une grande conteſtation au ſujet de Calais. Les François vouloient retenir cette place, comme étant une ancienne dépendance du Royaume, qui avoit été depuis peu reconquiſe; les Anglois au contraire, refuſoient de ſouſcrire au traité, ſi cette place ne leur étoit renduë. Pendant que cette difficulté les arrêtoit, le Roi d'Eſpagne en-

(1) Mr. de Thou le qualifie d'*Equitum tribunus*, ce qui, au pied de la lettre devroit être traduit *Colonel de Cavalerie*; mais pluſieurs raiſons, qui n'échaperont point à un Lecteur judicieux, nous portent à adopter le ſentiment de l'Editeur Anglois, qui, dans ſon explication des noms propres au bas de la page, dit que ce fut le Maréchal de St. André. Au reſte, la choſe n'implique aucune contradiction, puiſque le Maréchal de St. André pouvoit fort bien être en même tems Colonel d'un regiment de Cavalerie.

envoya en Angleterre le Comte de Feria, pour ſaluer la Reine ſon épouſe, qui étoit déja malade, & lui propoſer le mariage d'Eliſabeth ſa ſœur, avec le Duc de Savoye, puiſqu'il n'y avoit aucun moyen d'engager les François à rendre Calais. HENRI II. 1558.

Mais la mort de la Reine d'Angleterre leva la difficulté, & termina la conteſtation au ſujet de Calais. On travailla au traité ſur un nouveau plan, & on donna une nouvelle forme aux propoſitions qui avoient déja été faites. Pendant la vie de Marie, les Eſpagnols ne pouvoient rien relâcher de leurs prétentions ſur Calais; mais depuis ſa mort, ils paroiſſoient ne devoir pas les ſoutenir avec la même fermeté. On avoit projetté le mariage de Dom Carlos, fils de Philippe, avec Eliſabeth fille du Roi, que Philippe demanda pour lui-même après la mort de la Reine ſon épouſe. Cependant il n'oſoit pas encore abandonner tout-à-coup les intérêts des Anglois; il vouloit voir, avant la concluſion du traité, comment les affaires tourneroient en Angleterre; les Plénipotentiaires jugerent donc à propos de ſe ſeparer dans les circonſtances préſentes, & convinrent de remettre la négociation au mois de Janvier ſuivant. Suſpenſion du Congrès.

Quant à la Reine d'Angleterre, lorſqu'elle vit que la guerre, qu'elle avoit declaré à la France avec trop de légereté, ne lui étoit pas favorable, que Calais, & les autres places que les Anglois poſſedoient au-delà de la mer, avoient été priſes, & que le Roi ſon époux, dont elle ne pouvoit ſouffrir l'abſence, étoit engagé dans la guerre de Flandre, elle en conçut un chagrin inexprimable; elle devint outre cela hydropique, & prenant cette maladie pour une véritable groſſeſſe, elle refuſa tous les remedes qui auroient pû lui convenir, & voulut obſerver un régime de vie très-contraire à ſa guériſon, & à ſa ſanté. Une fiévre d'abord aſſez légere ſurvint; mais augmentant peu-à-peu, elle conduiſit enfin cette Princeſſe au tombeau, le 15. de Novembre (1). Mort de Marie Reine d'Angleterre.

Le Cardinal Renaud Pole mourut le même jour d'une fiévre double quarte, ſeize heures après la Reine; elle avoit toûjours été fort unie de ſentimens avec le Cardinal, & il y avoit eu beaucoup de rapport entre eux, par la reſſemblance de leur fortune pendant leur vie: la mort même ſembla ne pas vouloir les déſunir. Le Cardinal dès ſa jeuneſſe eſſuya pluſieurs revers, & il ne fut rappellé dans ſa patrie, que lorſque Marie monta ſur le trône. Il eut une ſageſſe, une droiture, une prudence, & une érudition peu communes; ſon mérite & ſes vertus éminentes le rendoient digne du ſouverain Pontificat; & s'il ne monta pas ſur la Chaire de Saint Pierre, il n'en fut exclus que par l'envie & l'ambition qui regnent à la Cour de Rome. Son innocence & ſa vertu furent toûjours à l'épreuve des coups d'une Fortune aveugle, qui le perſécuta juſqu'à la fin de ſa vie. Paul IV, qui étant Cardinal, s'étoit oppoſé avec chaleur à ſon élevation au Pontificat, lui avoit cependant donné, avec des loüanges magnifiques, l'Archévêché de Cantorbery, outre la Légation d'Angleterre, qu'il avoit reçûë de Jules III. Mais la tréve ayant été rompuë, & la guerre s'étant rallumée en- Mort du Cardinal Pole. Son caractère.

(1) Suivant l'Edition de Londres, le *dix ſeptiéme.*

HENRI II. 1558. entre la France & l'Eſpagne, & quelque tems après avec l'Angleterre, en faveur du Pape; Paul IV. apprit que le Cardinal n'approuvoit point cette guerre: il en fût ſi irrité, qu'il lui ôta ſa Légation, & le fit citer à Rome, comme ſi ſes ſentimens ſur la Religion euſſent été ſuſpects. Guillaume Peyt, (1) Cordelier, homme de baſſe naiſſance, qui n'étoit Cardinal que depuis un an, fut mis à la place de Pole. Dans le même tems le Pape fit arrêter priſonniers dans le château Saint-Ange, ſous le même prétexte, le Cardinal Jean Morone, auſſi recommandable par ſa probité que par ſa prudence, & Thomas San-Felice, Evêque de la Cava; & il fit mettre dans les priſons de l'Inquiſition Gilles Foſcararo, Evêque de Modene, parce qu'il étoit ami du Cardinal Morone.

Philippe & la Reine ſon épouſe prierent le Pape de changer de réſolution, & lui firent remontrer que l'éloignement du Cardinal Pole ſeroit préjudiciable à l'Etat & à la Religion, dont il étoit le plus ferme appui. La Reine lui repréſenta que, ſi les ſentimens du Cardinal étoient ſuſpects, Sa Sainteté pouvoit l'en inſtruire, & qu'elle nommeroit en Angleterre des Commiſſaires Eccléſiaſtiques, devant leſquels Pole paroîtroit, pour rendre raiſon de ſa foi. La défaite des troupes du Pape à Segna, & la perte de la bataille de Saint-Quentin firent plus d'impreſſion ſur ſon eſprit que toutes ces remontrances: il ceſſa enfin de perſécuter le Cardinal, & modera un peu ſon animoſité. La Reine empêcha que Pole ne ſe rendît à Rome; mais pour faire voir qu'il reſpectoit les ordres du Pape, il ne voulut plus depuis ce tems permettre qu'on portât devant lui la croix d'argent, qui eſt la marque du Légat, & il n'en fit plus aucune fonction; il envoya même à Rome Ormaneto, pour y rendre compte de ſa Légation, & ſe purger des ſoupçons qu'on pouvoit avoir de ſa foi. Le Pape parut ſatisfait; il conſola même le Cardinal, de ce qu'à l'exemple de Jeſus-Chriſt, il avoit été expoſé à pluſieurs fauſſes accuſations. Il fit ſévèrement interroger le Cardinal Morone, par des Cardinaux qu'il commit pour cette affaire, & le mit enſuite hors de priſon.

Générosité de Louis Priuli, légataire univerſel du Cardinal Pole.

Quelque tems avant ſa mort, le Cardinal Pole ſentant augmenter ſa maladie, avoit fait ſon teſtament le 4. d'Octobre, par lequel il inſtitua ſon héritier Louis Priuli, qui étoit dans ſa plus étroite confidence depuis vingt ſix ans. La vertu de ce noble Venitien, & la conformité de leurs inclinations, l'avoient rendu inſéparable du Cardinal. Toutes les propoſitions avantageuſes qu'on lui fit pour l'en détacher, furent inutiles: Jules III. ne put même y réüſſir, quoiqu'il lui offrît un chapeau de Cardinal. Priuli refuſa la ſucceſſion de ſon ami, & exécuta cependant toutes les autres diſpoſitions du teſtament avec la derniere exactitude. Il lui ſurvécut vingt mois, & employa tout ce tems à recouvrer tous les biens de la ſucceſſion du

(1) L'Editeur Anglois corrige ici M. de Thou. Il veut qu'on liſe *Pierre*, au lieu de *Guillaume*; & il prétend que ce Cardinal etoit d'une illuſtre & très-ancienne famille dans le Comté de Warwick, arriere-petit-fils de *Guillaume Peyt*, qui dans les guerres de France ſervit avec beaucoup de réputation dans l'armée de Henri VI. Roi d'Angleterre; & que le fameux Général Jean Talbot, Comte de Shrepshire, Maréchal de France, le choiſit pour ſon Lieutenant l'an 1448.

du Cardinal, qui étoient diſperſés en différens endroits, pour les diſtribuer avec toute ſorte de bonne foi & de droiture. L'action de Priuli eſt un exemple reſpectable d'une vraye & ſincere amitié, dont la ſeule vertu, ſans aucun motif d'intérêt, avoit formé les nœuds, que la différence des tems & la diſtance des lieux ne purent jamais rompre, & qui enfin unit inſéparablement ces deux parfaits amis juſqu'au dernier ſoupir. HENRI II. 1558.

La mort de Marie occaſionna de grandes révolutions en Angleterre, & cauſa même quelques mouvemens en France. La Reine d'Ecoſſe ſe porta auſſitôt pour l'héritiere de Marie, & fit mettre ſur ſes meubles, & ſur tous les équipages de ſa maiſon, les titres & les armes des Rois d'Angleterre. Ainſi, quoique dans le même tems la France s'épuisât entierement dans les guerres qu'elle avoit entrepriſes, pour ſoutenir ſes droits ſur Milan, Naples, & les Païs-bas, cependant pour mettre le comble aux malheurs des peuples, on forma encore de chimériques prétentions ſur le Royaume d'Angleterre. Un excellent Hiſtorien rapporte, que les oncles de la Reine en furent les auteurs: leur vanité leur faiſoit croire, qu'ils paroîtroient par-là avoir donné un nouveau luſtre à la gloire de la nation. Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe, ſe porte pour héritiere de Marie, à la ſollicitation des Princes de Lorraine.

Philippe, pour retenir en quelque façon dans ſa maiſon le titre de Roi d'Angleterre, qu'il perdoit après la mort de la Reine ſon épouſe, conſeilla à l'Empereur, ſon oncle, de menager le mariage d'Eliſabeth, ſœur de Marie, & qui avoit été reconnuë Reine d'Angleterre, avec Ferdinand, l'un de ſes fils. L'Empereur ne négligea point cet avis, & il envoya en Angleterre le Comte de Lodrone; mais le ſerment d'Eliſabeth étoit directement oppoſé aux projets ambitieux de la maiſon d'Autriche: car on dit que cette Princeſſe avoit promis à ſon ſacre, qu'elle n'épouſeroit aucun Prince étranger. (1) On crut en France que Philippe ſongeoit lui-même ſérieuſement à épouſer Eliſabeth, & qu'il envoya pour cet effet en Angleterre le Comte de Feria (comme il paroît par les lettres dont j'ai les copies entre les mains) & que le Roi de France écrivit dans ce tems à Philibert Babou, Evêque d'Angouleſme, ſon Ambaſſadeur à Rome.

Henri avoit vû ſon trône ébranlé par les forces de l'Eſpagne & de l'Angleterre jointes enſemble. Craignant que Philippe, en réuniſſant par cette nouvelle alliance les troupes Flamandes & Angloiſes, ne reprit avec plus d'ardeur ſes anciens projets d'attaquer la France, il manda à ſon Ambaſſadeur, de ſe ſervir de l'aſcendant des Théatins ſur l'eſprit du Pape, qui les conſidéroit beaucoup, pour empêcher le ſuccès de cette affaire; d'engager, par un motif de Religion, ce bon vieillard, qui étoit ſcrupuleux obſervateur de la Diſcipline eccléſiaſtique, à refuſer des diſpenſes à Philippe, pour épouſer la ſœur de Marie ſon épouſe, & de lui repréſenter qu'Eliſabeth protegeoit les Proteſtans, & qu'elle étoit auſſi éloignée des ſentimens Catholiques, que Philippe y étoit attaché. Le Roi recommandoit en même tems à ſon Ambaſſadeur, de prendre de ſi juſtes meſures, que Demarches du Roi pour empêcher le prétendu mariage du Roi d'Eſpagne avec la nouvelle Reine d'Angleterre.

(1) Tout ce qui ſuit ici, juſqu'à la fin de ce Livre, ne ſe trouve point dans les Editions de Patiſſon & de Drouart in 8.

Henri II. 1558. que les Miniſtres de Philippe ne s'apperçuſſent aucunement que le Roi agiſſoit ſous main; parce qu'ils euſſent pû en informer Eliſabeth: car comme on ne pouvoit encore prévoir quel ſuccès auroit cette affaire, il étoit de ſon interêt, qu'on ne crût pas que, bien loin de menager la nouvelle Reine, il eût cherché l'occaſion de l'irriter, & de renouveller les anciennes querelles de la France & de l'Angleterre.

*Fin du vingtième Livre.*

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE DE THOU.

## *LIVRE VINGT-UNIÉME.*

### SOMMAIRE.

*EXpédition du Duc de Seſſa dans le Piémont. Priſe de Monte-calvo par les ennemis. Vive diſpute à ce ſujet entre Piquigny, & le Baron des Adrets, qui s'étant plaint que le Duc de Guiſe lui avoit fait une injure, diſſimule ſon reſſentiment, juſqu'à ce qu'il trouve l'occaſion de pouvoir en tirer vengeance. Ferdinand eſt declaré Empereur. Il envoye inutilement des Ambaſſadeurs au Pape, devant lequel il fait faire ſes proteſtations. Déciſion des différens de la maiſon de Brandebourg. Aſſaſſinat de Melchior Zobel, Evêque de Wirtzbourg. Guerre de Livonie. Situation de ce païs; mœurs de ces peuples, & leur origine. Sources des Fleuves de la Duine, du Wolga, du Boriſthene, du Lowat, & du Don. Commencement de la Religion Chrétienne dans ces païs. Les Chevaliers de l'Ordre Teutonique ſont appellés en Livonie par l'Evêque Albert; leur ingratitude; ils font la guerre aux Evêques. Guerre entre les Chevaliers & ceux de Riga. Les Moſcovites profitent de ces diviſions, & font une irruption dans la Province après le traité de Dantzic en 1347. Walter de Plettemberg les repouſſe avec valeur. Il fait avec eux une tréve de cinquante ans, & menage un accommodement entre les Chevaliers, & ceux de Riga. Sigiſmond Roi de Pologne abolit en Pruſſe l'Ordre Teutonique, en 1525, & Sigiſmond Auguſte, ſon fils, ſupprime, quelques années après, l'Ordre des Chevaliers de Livonie. Le Luthéraniſme ſe répand en Livonie. Les habitans de Treptau, ville ſur les frontieres de Pomeranie, embraſſent d'abord cette doctrine. André Cnoff prêche les dogmes de Luther à Riga, d'où ils paſſent enfin à Derpt. Motifs de la haine des Moſcovites contre les Livoniens. Origine des Moſcovites, ſucceſſion de leurs Princes. Commencement de la Religion Chrétienne dans leur païs: l'étenduë de leurs Provinces, leur gouvernement, & leur ſévérité. Après l'expiration de la tréve de cinquante ans, dont on refuſe la continuation, Jean, Czar de Moſcovie, ſe rend maître de Nerva, ville de Livonie. Il s'empare enſuite de Neuhaus, & enfin de Derpt, après un long ſiége. Chriſtierne Roi de Danemarc refuſe ſa protection à la Province. Mort de Charles-Quint; ſon éloge. Mort de quelques illuſtres Sçavans; de Jean Bugenhagen de Pomeranie, de Jean Fernel, de Janus Cornaro, de Jaques Micylle, de Jean Pena, de Jules-Céſar Scaliger, de Louis Lipoman Evêque de Bergame, d'André Tiraqueau, de Jean Vergera. Eſ-*

*carmouches contre les Anglois en Ecoſſe. Forces des Proteſtans dans ce Royaume, ils excitent des ſéditions de tous côtés. Déſordres à Perth; on y abat les egliſes, & le couvent des Chartreux y eſt renverſé de fond en comble. On prend les armes; la Reine vient à Perth, dont on lui ouvre les portes. Les deux partis congédient leurs troupes. La Reine punit les ſéditieux, met une garniſon dans cette ville, & revient comme en triomphe à Sterling. Situation avantageuſe de Perth. Jaques Stuart, & le Comte d'Argathel favoriſent les Proteſtans. Ils quittent la Régente. Les deux armées s'arrêtent auprès de Cupre, comme pour combattre. Vaines propoſitions de paix. Siége de Perth par les Confédérés: priſe de cette place à compoſition. Ils s'emparent de Sterling & de Lytheo, & y changent la Religion. La Régente va à Edimbourg. On fait une tréve: elle eſt d'autant plus religieuſement obſervée, que le Royaume avoit été mis à deux doigts de ſa perte, par l'infraction du premier Traité.*

## AUTEURS

### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*Jean-Bâtiſte Adriani, Mémoires manuſcrits de Franç. le Roi Sieur de Chavigny, Plutarque, Cl. Ptolemée, Alexandre Gaguin, Hiſtoire Eccléſiaſtique par Adam de Hambourg, David Chytrée, Sigiſmond Heberſtein, Annales de Ruſſie, Renauld Heldenſtein, Tieleman Bredenbrach, Jean Leſly, George Buchanan.*

HENRI II. 1558.

Expédition du Duc de Seſſa dans le Piémont.

APrès qu'on eut levé le ſiége de Foſſano & de Coni, dans le Piémont, qu'on n'avoit attaqués que foiblement, le Duc de Seſſa voulant ſe ſignaler par quelque entrepriſe conſidérable, s'avança vers Centale avec douze mille hommes d'Infanterie & deux mille chevaux. Il commença le 18. d'Août le ſiége de cette place, peu éloignée de Foſſano, qui avoit pour Gouverneur le Capitaine Pierre-longue; & ayant ouvert des bréches avec le canon, & fait faire des ſaignées pour détourner les eaux, il la prit & la raſa. Ce fut durant ce ſiége, qu'Artus Coſſé de Gonor, frere du Maréchal de Briſſac, défit auprès de Cerizoles cinq cens hommes de pied, & autant de Cavalerie, qui venoient d'Aſti pour ſe rendre au camp des ennemis. Après la priſe de Centale, le Duc de Seſſa prit Sommerive, Roquemont, Roque-ſparviere & Carail, & ſe rendit à Aſti, où il paya ſes troupes. Enſuite il marcha droit à Monte-calvo, place ſituée au milieu du Montferrat, & en forma le ſiége. La garniſon de cette ville, compoſée de huit bataillons François, de deux enſeignes Italiennes, & de deux Allemandes, étoit commandée par Antoine Dailli de Piquigny, & ſous ſes ordres, par le Capitaine Liſle, & par François de Beaumont Baron des Adrets, dont nous aurons occaſion de parler pluſieurs fois dans la ſuite de cette Hiſtoire. Les nôtres envoyerent, d'Alba, au ſecours de la place, quelques troupes qui furent taillées en piéces par les Eſpagnols. Enfin on fit venir vingt cinq piéces de canon pour battre la ville: quoique les ennemis

Siége & priſe de Monte-calvo.

mis euſſent fait un feu continuel, cependant la bréche ne parut pas aſſez grande le 2. d'Octobre, pour donner un aſſaut général, & l'on remit l'attaque au lendemain. Henri II. 1558.

Ce jour-là l'artillerie fit encore un feu très-vif juſqu'à midi. Alors quelques Eſpagnols étant ſortis de la tranchée, pendant que le Duc de Seſſa dînoit, & ayant jugé la bréche ſuffiſante, monterent par le côté que défendoit Dailli; des Adrets occupoit un autre poſte. Le peu de ſoldats qui étoient ſur la bréche, n'eurent pas plutôt vû les Eſpagnols qu'ils prirent la fuite. Auſſi-tôt les aſſiégeans, ſurvenant les uns après les autres, montent tous à l'aſſaut, & emportent la place, ſans que Dailli, qui ſe retira dans la citadelle avec plus de mille ſoldats, eût fait la moindre réſiſtance. Cette conquête ne coûta aux Eſpagnols que vingt cinq hommes. Liſle, & le Baron des Adrets, qui croyoient que Dailli défendoit ſon poſte, ſe trouverent envelopés lorſqu'ils s'y attendirent le moins, & furent faits priſonniers. Enſuite les ennemis attaquerent la citadelle que les François avoient fortifiée; mais où ils avoient laiſſé peu de munitions, comptant que la ville tiendroit plus long-tems. La garniſon promit de ſe rendre, & d'abandonner le canon, ſi dans deux jours le Maréchal de Briſſac ne venoit à ſon ſecours, à condition qu'elle ſortiroit avec ſes armes, tambour battant, & enſeignes déployées. Dans la ſuite le Baron des Adrets ayant payé ſa rançon, cita Dailli devant François II, qui avoit ſuccedé à Henri, pour le faire condamner à lui reſtituer l'argent de ſa rançon, & à l'indemniſer de ſon équipage qu'il avoit perdu à Monte-calvo: il prétendoit que cette place n'auroit pas été priſe ſans la mauvaiſe défenſe du Commandant. Dailli, qui voyoit ſon honneur cruellement attaqué par une telle accuſation, fit de grandes plaintes, & demanda à la Cour juſtice d'un pareil outrage. Alors le Baron, mettant le comble à l'injure, offrit de prouver par le duel la vérité de ce qu'il avançoit, & ſupplia le Roi de le lui permettre. Ces deux Gentilshommes avoient chacun leurs protecteurs à la Cour. Mais Dailli étant ſoutenu par les Princes de la maiſon de Lorraine, alors tout-puiſſans, obtint un jugement favorable, qui declara qu'on ne devoit point lui imputer la perte de Monte-calvo, le déchargea de l'accuſation du Baron, & fit défenſe à l'un & à l'autre de s'attaquer à ce ſujet, à peine d'être regardés comme criminels de lèze-Majeſté. Le Baron fut ſi irrité de cet arrêt du Conſeil du Roi, qu'il jura hautement de ſe venger, non de Dailli, dont il diſoit qu'il étoit ſatisfait (1), mais des Princes de la maiſon de Guiſe, ſi l'occaſion s'en préſentoit. Pluſieurs croyent que des Adrets, qui étoit attaché à la Religion Catholique, embraſſa dans cette vûë le parti des Proteſtans, & eut part au meurtre de la Motte-Gondrin, Lieutenant du Duc de Guiſe, après la priſe de Valence en Dauphiné.

Plaintes du Baron des Adrets contre Dailli.

Après que Monte-calvo eut été pris par la faute des François, & qu'on y eut mis une bonne garniſon, le Duc de Seſſa marcha vers Caſal, ayant envoyé devant, le Marquis de Peſcaire, pour faire le dégât dans le païs, & pour

(1) *L'Edition* de Patiſſon *ajoute*: parce qu'il lui avoit réproché en face ſa lâcheté en préſence du Roi.

HENRI II. 1558. pour empêcher qu'on ne fît entrer des munitions de bouche dans la place. Nos troupes firent durant ce siége une vigoureuse sortie, ayant à leur tête Bellegarde, la Curée, & Cazete: elles mirent le camp en desordre, & enleverent une enseigne aux ennemis. Ce desavantage, les pluyes continuelles qui tomberent en abondance, le besoin d'argent qu'avoit Sessa, aussi-bien que les nôtres, & qui s'étoit vû contraint de tirer de grosses contributions de la Province, tout cela détermina ce Général à lever le siége de Casal. Après avoir pris Pomero sur sa route, il se rendit à San-Martino, château situé entre Valenza & Casal, qu'il fit fortifier, & où il jugea à propos de mettre une bonne garnison, pour harceler nos troupes.

Conduite de la Cour à l'égard du Maréchal de Brissac.

Cependant Brissac étoit reduit à de grandes extrêmités: il avoit beau presser & solliciter la Cour; le Roi & les Courtisans se moquoient de ses justes plaintes: ils disoient que la nécessité pressante où il se trouvoit, lui devoit fournir des ressources. On ajoûtoit que le trésor du Roi, déja épuisé par tant de dépenses, ne pouvoit suffire à entretenir les garnisons de tant de villes que nous avions en Italie. Quoique la Cour eût donné à Brissac le pouvoir de nommer les Gouverneurs des places, il recevoit souvent des mortifications à ce sujet. De Gordes ayant quitté son gouvernement de Montdovi, pour prendre la lieutenance de la cornette du Connétable de Montmorency, la Cour mit de Pelous (1) en sa place, quoique Brissac eût déja nommé de Laval, beau-frere de de Gordes, pour Commandant, lequel fut obligé de se retirer avec honte. Brissac, qui jusques-là avoit eu l'estime & la confiance des troupes, eut le chagrin de tomber peu-à-peu dans le mépris. Il arriva même, que les cinq petits Cantons Catholiques, voyant le peu de cas que faisoit le Roi de ses Officiers & de ses troupes d'Italie, rappellerent leurs soldats. Ainsi Brissac se vit presque abandonné. Le peu de soldats qui lui resterent, quittoient tous les jours leurs garnisons, pour aller à Turin, & mépriſant ses ordres, refusoient de retourner à leurs quartiers. Tant de disgraces l'obligerent d'envoyer Gonnor, son frere, à la Cour, pour instruire le Roi de l'état de toutes choses, afin qu'on ne lui imputât pas les fâcheux évenemens qu'on pouvoit craindre.

Charles V. se démet de l'Empire.

Après que les Electeurs & le Roi Ferdinand se furent rendus à Francfort, comme on en étoit convenu, les Ambassadeurs dont j'ai parlé, le Prince d'Orange, Selden, & Haller y vinrent aussi le 24. de Février, avec les pleinpouvoirs de l'Empereur, pour renoncer en son nom à la dignité Impériale, en faveur de Ferdinand. On avoit choisi le 24. jour de Février, auquel se célèbre la fête de Saint Matthias, parce que Charles l'avoit toûjours regardé comme un jour qui lui étoit heureux. En effet, à pareil jour il étoit né à Gand, avoit gagné une célèbre victoire auprès de Pavie, avoit reçu des mains du Pape Clément la couronne Impériale à Boulogne, & avoit fait nommer à Aix-la-Chapelle Ferdinand, son frere, Roi des Romains. Lorsqu'on eut lû la démission de l'Empereur, & que les Electeurs eurent donné leur consentement en faveur de Ferdinand, à certaines conditions, on fit les préparatifs nécessaires pour le couronnement, suivant l'ancien usage.

(1) *Pelou*, ou *Peloux*. C'est le même Officier.

uſage. On bâtit au milieu de la place publique un édifice de bois, où l'on montoit par des dégrés, & dont le dedans etoit orné de riches tapis d'or & de ſoye. Ferdinand s'y rendit au jour marqué, revêtu des ornemens de l'Empire, avec une nombreuſe ſuite, & monta ſur le trône qui lui étoit preparé. Les ſept Electeurs tous enſemble, ſuivis d'un grand nombre de Cavaliers, coururent trois fois au galop autour du trone Impérial, leurs enſeignes marchant devant eux, au bruit de leurs trompettes & de celles de Ferdinand. Enſuite ils deſcendirent de cheval, & s'approchant du trône, chacun ſuivant la prérogative de leur dignité, ils ſe mirent à genoux, & prêterent le ſerment de fidélité. Ferdinand écrivit à Charles pour le remercier, & l'aſſura que Philippe ſon fils lui ſeroit auſſi cher, & à tous les Etats de l'Empire, que ſes propres enfans. Il écrivit auſſi aux Seigneurs qui tenoient la Chambre de Spire, pour leur faire part de ſa nouvelle dignité; leur mandant de rendre à l'avenir la juſtice en ſon nom, & leur permettant de ſe ſervir du ſceau de Charles V. juſqu'à ce qu'il leur eût envoyé le ſien. L'Aſſemblée ayant été congédiée, le nouvel Empereur s'embarqua ſur le Danube, vers le mois de Novembre, & deſcendit à Vienne, où il fut reçu avec de grandes réjoüiſſances. Après cela, il envoya à Rome Martin Guſman, ſon Grand-Chambellan, pour rendre en ſon nom l'obéïſſance filiale au Saint Pere, ſuivant l'ancien uſage, après lui avoir fait part de l'abdication de Charles en faveur de ſon frere déja élû Roi des Romains. L'Ambaſſadeur avoit ordre d'aſſurer le Pape, que le nouvel Empereur ne ſeroit pas moins affectionné au Saint Siége & à l'Egliſe Romaine que ſes prédeceſſeurs, & qu'il feroit paroître autant de zèle pour elle, que ceux qui dans les tems difficiles s'étoient le plus ſignalés pour ſa défenſe, & pour celle des autres égliſes. Il devoit ajoûter auſſi, que Ferdinand envoyeroit inceſſamment une ambaſſade ſolemnelle au Saint Pere, à l'occaſion de ſon couronnement, ſuivant l'ancienne coûtume. Telle étoit la commiſſion de Guſman; & il ſembloit que ces marques reſpectueuſes d'affection, d'obéïſſance, & de fidélité, de la part de l'Empereur, devoient être reçûës du Pape avec des ſentimens de confiance réciproque. Cependant le vieux (1) Pontife, qui malgré le dernier traité de paix, n'avoit pas oublié les ſujets de mécontentement qu'il croyoit avoir reçûs de la maiſon d'Autriche, refuſa de donner audience à Guſman, & d'écouter des propoſitions dont il avoit penétré l'objet. Il aſſembla le Sacré College, & leur propoſa les points ſuivans à examiner.

HENRI II. 1558.

Si Guſman, qui ſe diſoit envoyé de la part de Ferdinand au Souverain Pontife & au Saint Siége, ne devoit pas leur faire part de ce qui s'étoit paſſé entre Charles-Quint & le Prince ſon frere, à l'occaſion de l'abdication, & leur communiquer les conditions mutuelles de cette renonciation. Suppoſé que l'Ambaſſadeur ſatisfît à ce point, les Cardinaux étoient chargés de diſcuter, ſi l'élevation de Ferdinand, ſans le conſentement du Pape & du Saint Siége, pouvoit être regardée comme légitime, & s'il n'y avoit pas encore quelques autres raiſons qui la rendiſſent nulle. Les Cardinaux, que

Difficultés chimériques de la Cour de Rome, qui refuſe de reconnoître l'abdication de Charles, &

(1) Paul IV.

HENRI II. 1558. l'élection de Ferdinand.

que le Saint Pere avoit choiſis pour l'examen de cette affaire, étoient ſes créatures dévouées, toûjours prêts à prononcer ſuivant ſes vûës, & d'ailleurs portés à élever au plus haut point l'autorité Pontificale. Ainſi, après avoir exageré fort au long l'embarras & l'importance de la matière propoſée, ils répondirent, qu'avant toute choſe il faloit juſtifier au Saint Siége, par des titres autentiques, comment la dignité Impériale étoit devenuë vacante par la démiſſion de Charles, & enſuite à quel droit Ferdinand en étoit revêtu: que cependant on ne devoit pas reconnoître ſon Ambaſſadeur, avant qu'il fût décidé, ſi Charles, qu'on diſoit s'être démis, l'avoit fait légitimement; enſorte que ſon ſucceſſeur pût être regardé comme un juſte poſſeſſeur. Ils ajoûterent, que ce qui s'étoit paſſé à Francfort n'étoit de nulle conſidération, puiſque l'autorité du Saint Siége n'y étoit pas intervenuë, ni celle du Souverain Pontife, à qui les clefs du Ciel & de l'empire de la Terre étoient confiées, & ſans le conſentement duquel on ne pouvoit pas dire, que Charles fût délié juridiquement de l'Empire, ni Ferdinand élu à juſte titre: Qu'il étoit vrai que ce Prince avoit été créé Roi des Romains à Cologne, & que Clément VII. avoit confirmé cette élection; que cependant il n'avoit pu ſucceder à l'Empire, à moins qu'il ne fût devenu vacant, ou par mort, ou par renonciation, ou enfin par une privation forcée; & que ces deux derniers moyens étoient du ſeul reſſort du Pape & du Saint Siége: Qu'une raiſon eſſentielle rendoit nul encore tout ce qui s'étoit paſſé à Francfort; que des hommes infectés d'Héréſie avoient concouru à cette élection, quoique déchus de tout droit de ſuffrage, depuis qu'ils s'étoient ſeparés de l'Egliſe Romaine: Que ce commerce de Ferdinand avec des Hérétiques le rendoit lui-même coupable; que c'étoit à lui à ſe venir juſtifier, & à avoir recours au remede ſalutaire de la pénitence: Qu'au reſte ce Prince pouvoit ſe promettre, d'obtenir aiſément le pardon de ſa faute d'un pere tendre & indulgent; qu'ainſi il devoit envoyer un Miniſtre à Rome avec ſa procuration, pour declarer qu'il ſe déſiſtoit de tout ce qui s'étoit fait à Francfort en ſa faveur, comme étant abſolument nul, & qu'il ſe remettoit au Pape de confirmer ſon élection, quoique peu légitime. Les Cardinaux diſoient encore, qu'on devoit produire devant le Pape le Décret Impérial, par lequel Charles abdiquoit l'Empire; qu'on ſçavoit que cet Acte n'étoit addreſſé qu'aux ſept Electeurs; mais que ce défaut pouvoit être ſuppléé par celui qui avoit un pouvoir ſuprême en ces matières.

Réponſe faite à l'Ambaſſadeur de Ferdinand à Rome.

Suivant ces articles, le Pape fit dire à Guſman, qui ſollicitoit une audience, que puiſque Charles n'avoit pu ſe démettre de la dignité Impériale qu'en ſes ſeules mains, ni Ferdinand la recevoir que de ſon conſentement, ce Prince devoit, dans l'eſpace de trois mois, ſatisfaire à ce que les Cardinaux délegués demandoient de lui, & que juſques-là Sa Sainteté ne pouvoit écouter ſon Miniſtre. Dans ce même tems Philippe voulut employer ſa médiation & ſes bons offices en faveur de Ferdinand, ſon oncle. Il écrivit à Vargas, ſon Ambaſſadeur à Veniſe, de ſe rendre à Rome, & de ſolliciter puiſſamment, en ſon nom, l'affaire dont il s'agiſſoit. Mais le Saint Pere n'eut point d'égard à ſon entremiſe. Il défendit même à Figueroa, qui venoit à

Rome

Rome de la part de Philippe, d'entrer dans la ville; alléguant pour prétexte, que ce Miniſtre avoit encouru les cenſures eccléſiaſtiques, pour avoir fait empriſonner un Courier du Pape, lorſqu'il étoit Gouverneur de Milan. On croit cependant que ce refus fut l'effet des intrigues de Vargas, qui ſe flatoit de remplacer Figueroa, & que quelques Cardinaux, & ſur-tout les Caraffes, entrerent dans les vûës de cet Ambaſſadeur, qui leur avoit promis de ſe laiſſer conduire en tout par eux, dans les affaires du Roi ſon maître. Au reſte, lorſque Ferdinand eût appris, par les lettres de Guſman, les diſpoſitions du Pape à ſon égard, il manda à ſon Miniſtre, qu'après avoir mis ordre à ſes affaires, il eut à partir ſans délai, s'il n'obtenoit pas audience du Pape dans trois jours, à compter du jour de la réception de ſa lettre. Il lui ordonnoit en même tems de declarer au Sacré College, qu'il étoit venu à Rome en qualité d'Ambaſſadeur de l'Empereur, pour rendre au Saint Pere, ſelon l'ancien uſage, les devoirs d'un reſpect filial; & que n'ayant pû obtenir une audience, demandée ſi long-tems, il ne pouvoit plus demeurer à Rome avec bienſéance, & ſans bleſſer la Majeſté de la perſonne ſacrée de ſon maître: qu'il partoit, pour faire part à l'Empereur de ce qui s'étoit paſſé à cette occaſion; ne doutant point que ce Prince n'inſtruisît les Electeurs de toutes choſes, pour prendre enſuite des meſures convenables à la dignité de l'Empire. Suivant ces ordres, Guſman ayant encore ſollicité une audience, & declaré qu'il lui étoit ordonné de ſe retirer de Rome, s'il ne l'obtenoit inceſſamment; enfin le 13. de Juillet il fut admis en qualité d'Ambaſſadeur de l'Empereur (car ce Miniſtre inſiſta fortement ſur ce titre) non à une audience publique du Pape, mais particuliere, où aſſiſterent ſept Cardinaux. HENRI II. 1558.

D'abord le Saint Pere s'excuſa de n'avoir pas plutôt ſatisfait à la demande de l'Ambaſſadeur, ſur l'importance de l'affaire dont il étoit chargé: il ajoûta, que n'ayant pas eu encore le tems de diſcuter ſérieuſement les différens chefs propoſés par les Cardinaux délegués, & que l'Ambaſſadeur ne pouvant demeurer à Rome plus long-tems, il conſentoit qu'il partît lorſqu'il le jugeroit à propos; qu'au ſurplus, il envoyeroit inceſſamment un Nonce à l'Empereur. C'eſt ainſi qu'il lui plaiſoit d'appeller encore Charles V, quoiqu'il ſe fût démis de l'Empire. Alors Guſman expoſa au Saint Pere les ordres qu'il avoit de proteſter, en cas de refus d'une audience publique; à quoi ce Pontife répondit, qu'il ne le trouveroit pas mauvais, & que cela pourroit être avantageux à l'Empereur, & à lui. Ainſi Guſman fit ſa proteſtation, prit congé de ſes amis, & partit. Quelque tems après, Paul IV. étant mort, Pie IV., qui lui ſucceda, approuva la démiſſion de Charles en faveur de Ferdinand, & reçut avec de grands honneurs les Ambaſſadeurs de ce Prince, qu'il regarda toûjours comme Empereur légitime. Le Pape refuſe de l'admettre à une audience publique.

Ferdinand ſignala ſon avenement au trône Impérial par un jugement mémorable, & plein d'équité. Il s'étoit élevé un grand différend entre les parens & héritiers d'Albert Marquis de Brandebourg, qui étoient ſoutenus par les Princes de Saxe, & de Heſſe, leurs anciens alliés, & les Evêques Jugement de Ferdinand touchant la ſucceſſion

HENRI II. 1558. d'Albert de Brandebourg.

ques de Franconie, joints au Sénat de Nuremberg, ſur ce qu'Albert, à l'occaſion des guerres paſſées, avoit fait d'horribles dégâts dans la Franconie, & dans les Provinces voiſines. Les premiers ſoutenoient, qu'on devoit leur reſtituer les terres d'Albert, dont on s'étoit emparé après ſa mort, & les indemniſer des places de ce Prince qu'on avoit démolies. Les autres alleguoient, qu'ils avoient agi ſuivant le Concordat de pacification & les Conſtitutions de l'Empire, & demandoient au contraire le rembourſement des fraix d'une guerre, entrepriſe contre un Prince proſcrit par un Décret de l'Empire. Ferdinand jugeant que ce démêlé n'étoit pas une affaire particuliere, mais qu'il intéreſſoit la tranquillité publique, travailla à le terminer de bonne heure. Quoique ce qu'on avoit fait contre Albert fût légitime; cependant, comme la mort ſembloit avoir effacé ſon crime, & dû éteindre la haine qu'on lui portoit, l'Empereur voulut cimenter la paix & l'union entre les Princes, les Evêques & les Villes libres de l'Empire, & qu'on eût égard aux pertes qu'avoit ſouffertes la maiſon de Brandebourg. Il ordonna donc aux Alliés, de payer cent ſoixante & quinze mille écus d'or, pour dédommagement des places démolies, à George-Fréderic Marquis de Brandebourg, couſin & héritier d'Albert, à qui, dès le mois de Mars, ils avoient déja reſtitué les païs dont ils s'étoient emparés. Ce jugement fut enfin accepté des Evêques, qui ſacrifierent en cette occaſion leurs intérêts particuliers à la tranquillité publique, & éviterent par-là les ſuites fâcheuſes d'une guerre civile.

L'Evêque de Wirtzbourg eſt aſſaſſiné.

Le 15. d'Avril de cette même année, Melchior Zobel, Evêque de Wirtzbourg, Duc de Franconie, fut aſſaſſiné dans ſa ville, par quinze Conjurés: crime inouï juſqu'alors en Allemagne, depuis pluſieurs ſiécles. Car depuis que Philippe-Céſar Duc de Suabe & de Toſcane avoit été lâchement aſſaſſiné dans ſa forteresſe de Bamberg, le 22. de Juin de l'année 1207. (1), par Othon Wittelsbach Comte Palatin, & qu'Engelbert Archévêque de Cologne avoit été tué de même, vingt deux ans après, par Fréderic Comte d'Iſembourg, on ne ſe ſouvenoit point qu'il fût arrivé rien de ſemblable dans l'Empire. Cette action déteſtable donna de juſtes allarmes aux Souverains; enſorte que ceux qui s'étoient crus aſſez en ſûreté par la fidélité & l'amour de leurs ſujets, ſongerent alors à prendre des gardes. Au reſte, telles furent les circonſtances du meurtre de Zobel. Ce Prélat revenant d'un château qu'il avoit au-delà du Mein, dans ſa ville, pour y rendre juſtice à ſes ſujets, & paſſant devant une hôtellerie, fut attaqué par des Cavaliers, qui, comme prêts à partir, demandoient le vin, ſelon la coûtume d'Allemagne. Ils le tuerent, lui & deux hommes à cheval qui l'accompagnoient, & en bleſſerent quelques autres. Auſſi-tôt un grand tumulte s'éleva dans la ville; le peuple accourut en foule, comme pour éteindre un incendie, parce que les meurtriers en fuyant crioient au feu. Ils s'échaperent dans ce déſordre par une porte que gardoient leurs complices, & s'enfoncerent en des vallons détournés, par des chemins impraticables. Ayant rencontré Jean Zobel, couſin de l'Evêque qu'ils venoient d'aſ-

(1) Suivant l'Edition de Londres 1208.

d'aſſaſſiner, ils l'attaquent, l'arrêtent, & comme s'ils l'euſſent fait priſonnier de guerre, ils le font jurer qu'il ſe repréſentera à tel jour & en tel lieu, qu'ils lui marquerent. On ignora quelque tems l'auteur de ce meurtre. Mais après d'exactes recherches, & telles que le méritoit l'atrocité du crime, on en accuſa Chriſtophle Kretzen, comme l'ayant fait à l'inſtigation de Guillaume Grombach. L'année ſuivante il fut proſcrit à la Diéte d'Augsbourg : après s'être long-tems caché, il fut pris enfin dans la citadelle de Schaumbourg, ſur les confins de la Lorraine, par l'adreſſe & les ſoins de Kugelsbach. On le menoit à Wirtzbourg, lieu de ſon ſupplice, lorſqu'il s'étrangla lui-même, pendant que ſes gardes étoient endormis, après avoir auparavant declaré ſes complices. On ne douta plus alors, que le crime n'eût été commis par l'ordre de Grombach. Ce Gentilhomme de Franconie étoit irrité contre Zobel, de ce qu'il n'avoit pas voulu payer à ſa femme, le legs que lui avoit fait Conrad Bibrach, Evêque de Wirtzbourg avant Zobel, & de ce que ce dernier l'avoit dépouillé de ſes biens, lorſque, joint à Albert Marquis de Brandebourg, il portoit le fer & le feu dans une partie de l'Allemagne. HENRI II. 1558.

En ce tems-là, le Grand-Duc de Moſcovie commit pluſieurs hoſtilités en Livonie, Province qu'on peut regarder comme dépendante de l'Empire. Mais, avant que d'en parler, je crois qu'il eſt à propos de dire quelque choſe de la ſituation & de l'état de ce païs. Au-delà de la Viſtule (1), qui ſepare l'Allemagne de la Pologne, du côté de l'Orient, s'étend vers le Nord une vaſte contrée, que Ptolomée a déſignée ſous le nom de Boruſſie. Ce païs eſt habité par les Boruſſes, appellés Pruſſes aujourd'hui, par corruption. Au-delà du Cron, qu'on nomme auſſi vulgairement Memel, & Reuſſen, dans cet eſpace de ſon cours où il y a flux & reflux, eſt la Samogitie, qui dépend de la Pologne, comme la Pruſſe, quoique la Saxe la reclame, & la comprenne dans ſon Cercle. La Livonie eſt ſituée entre les Pruſſes, les Samogitiens, les Lithuaniens, & les Ruſſes ou Moſcovites. Elle a pour bornes, au Couchant le Golfe de Pautzkerwich (2), & au Levant Nerva, & beaucoup de lacs & de forêts, qui la ſeparent de la Moſcovie. Ce païs eſt plat, couvert de bois, entrecoupé de rivieres, & a d'excellens pâturages. Il a dans ſes dépendances la Courlande, l'Eſten, & le Letten, contrées habitées par des peuples différens en mœurs, & dont les langues ne ſont pas les mêmes, quoiqu'elles ayent toutes beaucoup de conformité avec le Saxon. La Courlande eſt ſéparée du Letten, du côté du Nord par la Duine, qui ſortant du lac de Ruſſie, placé environ trente milles au-deſſus de Moscow, fait pluſieurs détours, arroſe la Lithuanie, & la Livonie, & ſe perd enfin dans la mer vers le Couchant, à deux milles au-deſſous de Riga, capitale du païs de Letten. Le Volga ſort de ce même lac, en un endroit qui n'eſt éloigné de celui d'où la Duine prend ſon cours que d'environ dix milles, quoique quelques-

Affaires de Livonie.

Deſcription géographique de ce païs.

(1) En Allemand *Weixel*.

(2) En Latin, *Sinus Venidicus*. Quelques-uns l'appellent *Friſchhaff* : mais Ortelius rejette ce ſentiment, & dit qu'on l'appelle maintenant, *Pautzkerwich*. Voyez Pontanus dans ſon Hiſtoire de Danemarc. DUPUY.

HENRI II. 1558.

ques-uns ſoutiennent que le Volga a ſa ſource dans une forêt marécageuſe, nommée Vokoska (1). Ce grand fleuve, qui arroſe l'Europe & l'Aſie, prend ſon cours vers l'Eſt, & traverſe les vaſtes Provinces de la Moſcovie & de la Tartarie. Au-deſſous de Vologhda il devient navigable, & a plus de mille pas de largeur : là ſes bords, dont la terre eſt fort graſſe, ſont couverts de Bouleaux & de Chênes. Enfin il détourne ſes eaux vers le Sud, & après avoir reçu dans ſon ſein ſoixante & dix rivieres, il ſe jette dans la mer Caſpienne, près d'Aſtracan.

Le Boriſthene (2) vient auſſi du même lac, ou de la même forêt, & coulant vers le Midi, baigne les murs de Smolensko, ville ſi célèbre par les combats des Polonois & des Moſcovites ; paſſe à Kiow, autrefois capitale de la Ruſſie Polonoiſe, & va enfin ſe perdre dans le Pont-Euxin, 40. milles au-deſſous de la Circaſſie. Peu loin de-là eſt encore une autre riviere nommée Lowat, qui paſſe à Wielikie, & au grand Novogrod, à travers le lac Ilmen (3), puis changeant de nom, eſt appellée Wolchow (4), & ſe rend enfin dans le Golfe de Finlande, au-deſſus de Copordia. Quelques-uns ajoûtent à ces fleuves le Tanaïs, ou le Don, qui étoit regardé autrefois comme une des bornes de l'Europe, & qui prenant ſa ſource un peu au-deſſous du Volga, a un cours moins étendu, & ſe perd dans le Pont-Euxin. Au-delà de la Duine, eſt le païs de Letten, dont la capitale eſt Riga, & qui compte encore entre ſes villes Kochenhauſen (5) Wenden, & Wolmer. Là, ſont auſſi les Livoniens proprement dits, qui ont donné leur nom à toute la contrée, & qui habitoient autrefois Salis & Pernaw, le long de la mer, & vers l'embouchure de la Duine. La capitale du Païs d'Eſten eſt aujourd'hui Revel. Hapſel en eſt le ſiége Epiſcopal, établi autrefois à Léal, & depuis tranſporté à Oſel, qui eſt une Iſle vis-à-vis la terre ferme, d'environ quatorze milles de circuit, & qui eſt aujourd'hui le patrimoine de l'Evêque d'Hapſel. Vers l'Orient, on trouve Derbet, ville Epiſcopale, que nous appellerons Dorpt dans la ſuite, & qui confine aux Moſcovites. Cette Province a quatre vingt dix lieuës d'Allemagne de longueur, ſur cinquante de largeur.

Origine du Chriſtianiſme dans la Livonie.

On lit dans l'Hiſtoire de ces peuples, que les Allemans, entre autres ceux du païs de Brême, ayant été jettés par la tempête dans le Golfe de Livonie, firent amitié avec ceux du païs, dans la vûë d'établir un commerce utile avec eux ; qu'ils conclurent enſuite un traité, qui aſſûroit aux Marchands qui y viendroient négocier, une exemption de tous droits ; & qu'ils y bâtirent une chapelle dans une Iſle, à l'embouchure de la Duine, où ils célébrerent le Service divin à la manière des Chrétiens. La plûpart des Seigneurs de la Livonie, touchés de la douceur des mœurs de ces Allemans, & perſuadés par leurs diſcours, ſe convertirent à la foi, & preſſerent ceux de Brême, de leur envoyer quelque perſonnage d'une pieté éminente, qui fût le chef des Miniſtres de la Religion en leur païs.

On

(1) Ou bien *Volkoska* ou *Vologhda*.
(2) Ou le *Nieper*.
(3) Ou *Ilmer*.
(4) Ou *Wielk*.
(5) Ou *Kokenhaus*.

On leur donna pour premier Evêque Ménard, Moine de Segelberg, qui fut ſacré par l'Archévêque de Brême, ſous l'empire de Fréderic Barberouſſe, & ſous le pontificat d'Alexandre III. Il établit ſon ſiége à Uxkul, ſur les bords de la Duine, & étendit le culte des Chrétiens dans ce païs. Il eut pour ſucceſſeur Bertolde, Religieux de S. Paul, envoyé de Brême, comme Ménard. Ce fut en ce même tems, ſuivant le témoignage d'Adam, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, où il fait mention de Ménard, qu'Adalbert, Archévêque de Hambourg, envoya pluſieurs Evêques pour prêcher la foi de J. C. dans la Cherſoneſe-Cimbrique (1), ou le Danemarc, & dans la Peninſule de Scandinavie (2), que les Anciens ont cru une Iſle, & appellé Thulé. Je dirai en paſſant, qu'il ne faut pas s'imaginer, que l'Iſle de Thulé des Anciens, ſoit ce que nous appellons aujourd'hui l'Iſland, comme Scaliger l'a cru. HENRI II. 1558.

Au reſte, Bertolde, ſecond Evêque de Livonie, ayant voulu établir la Religion par la force, plutôt que par la perſuaſion de la parole de Dieu, fut tué en l'année 1197. par ces peuples féroces, dont pluſieurs étoient encore Payens. Ce fait eſt rapporté dans l'Hiſtoire des Archévêques de Brême, où Bertolde eſt expreſſément appellé Evêque de Livonie. Albert, qu'on tira du Chapitre de Brême, lui ſucceda, & fit bâtir la ville de Riga, qu'il entoura de murailles, dans le tems qu'Hartwig étoit Archévêque de Brême. Cet Albert, qui ſuivit les traces de ſon prédéceſſeur, prit de plus juſtes meſures, & s'unit, par le conſeil d'Engelbert & de Théodoric de Tieffenhauſen ſes parens, aux Chevaliers (3) Teutoniques, Religieux militaires, qui avoient été envoyés dans ces païs Septentrionaux pour y ſoutenir la Religion, & qui étoient comme une branche de l'Ordre des Templiers, inſtitué par Foulques, Roi de Jeruſalem. Ce fut avec le ſecours de ces Chevaliers qu'Albert ſoûmit la Livonie, dont il leur donna la troiſième partie, par un menagement alors néceſſaire, mais qui fut très-préjudiciable dans la ſuite à ſes ſucceſſeurs. Ce fut auſſi ſous ce Prélat qu'on établit en Livonie une réſidence de Chevaliers Teutoniques, dont Vinno fut le premier Maître. Auſſi-tôt il joignit ſes forces à celles de l'Evêque, fit de grands progrès en Livonie, envoya le Chevalier Volquin à Torpa, château ſoûmis aux Moſcovites, qu'il prit, ainſi que Kochenhauſen, & chaſſa enfin de la Livonie tous les Ruſſes, que leur perfidie avoit rendus odieux. Etabliſſement des Chevaliers Porte-glaives en Livonie.

Albert eut pour ſucceſſeur Nicolas, & celui-ci un autre Albert, dans le tems que le Chevalier Volquin fut mis en la place de Vinno lâchement aſſaſſiné. Ce fut alors que le ſiége de Riga fut décoré du titre d'Archévêché, & que les Evêques de Warmeland, de Culm, de Pomeſan, & de Szamland, villes de Pruſſe, ſe reconnurent pour ſes Suffragans. Les Chevaliers Livoniens s'étant unis à l'Ordre Teutonique, la dignité de Volquin devint plus éminente. Mais il n'en joüit pas long-tems, ayant été tué par les Ils s'uniſſent à l'Ordre Teutonique.

(1) Elle comprend la Norvegue, la Suede, la Moſcovie, & la Tartarie.

(2) Selon M. *Dupuy*, la Scandinavie comprend la Norvegue, la Suede, & la Gothie ou Gothland.

(3) On les appelloit *Porte-glaives*.

Henri II. 1558. les Lithuaniens. Il eut pour ſucceſſeur le Chevalier Herman Walk, qui avoit été durant ſept ans Chef de l'Ordre dans la Pruſſe. Ce fut lui, qui rendit aux Danois Revel, Weſeberg (1), & Nerva, que Waldemar II. Roi de Danemarc avoit bâtis, lorſque vingt ans auparavant ce Prince avoit envoyé des troupes dans la Livonie Septentrionale. Au reſte, tant que les Archévêques de Riga, & les Grands-Maîtres de l'Ordre Teutonique eurent des guerres à ſoutenir contre les Lithuaniens, les Moſcovites, & ceux de Samogitie & de Semigalle, l'union & la concorde regna entre eux. Mais lorſqu'ils n'eurent plus rien à craindre au dehors, la jalouſie alluma bien-tôt entre ces puiſſances des diſſenſions domeſtiques. Les Chevaliers, enflés de leurs victoires, avoient peine à ſe ſoûmettre aux loix Eccléſiaſtiques. Des hommes toûjours ſous les armes, ne pouvoient ſouffrir le joug pacifique des Prêtres. Le Sultan Melec ayant pris la ville d'Acre, où le Chef de l'Ordre Teutonique faiſoit ſa réſidence, ce Grand-Maître étoit venu s'établir d'abord à Marbourg, enſuite à Marienbourg. Les Chevaliers de Livonie venant ſouvent en cette derniere ville faire leur cour à leur Chef, & prenant inſenſiblement des ſentimens de fierté & d'indépendance, auprès de celui qu'ils regardoient comme leur unique Souverain, ne pouvoient ſe réſoudre à obéïr à des Prélats, qu'ils croyoient leurs inférieurs. Ils chaſſerent Jean Comte de Suerin, qui ſe retira à Rome, & après lui Iſaure, qui ſe réfugia en Danemarc. Enfin Fréderic de Bohême fut contraint auſſi d'aller à Rome, où il demeura trente neuf ans. Ce fut durant cette longue abſence, que les Chevaliers ayant aſſiégé Riga, les habitans appellerent les Lithuaniens à leur ſecours, & qu'il ſe donna pluſieurs combats avec des ſuccès différens. En ce tems-là les païſans prirent auſſi les armes, & égorgerent la plûpart des Gentilshommes dans Oſel, Virlandt, & Harnlandt, ſans épargner ni l'âge, ni le ſexe.

Diſſenſions entre les Eccléſiaſtiques & les Chevaliers.

Enfin, le différend qui regnoit depuis ſi long-tems entre les Archévêques de Riga & les Chefs de l'Ordre Teutonique, fut ſoûmis à la déciſion de l'Empereur Charles IV. & de Clément VI. Souverain Pontife, qui prononcerent en faveur des Prélats. Mais peu après, Fromilde Archévêque de Riga & le Duc de Pruſſe, qui avoit acheté Nerva, Revel, & Weſeberg de Waldemar IV. Roi de Danemarc, pour le prix de dix neuf mille marcs d'argent, & qui avoit joint ces villes à la Livonie, ſe rendirent à Dantzic le 7. de Mai de l'année 1348, pour regler à l'amiable les droits de l'Egliſe, & ceux des Chevaliers. On convint, que l'Archévêque auroit une Juriſdiction ſouveraine ſur la ville de Riga, & que le Chef de l'Ordre Teutonique ſeroit diſpenſé de prêter à l'avenir au Prélat la foi & l'hommage, que les Grands-Maîtres de l'Ordre ſes prédeceſſeurs, lui avoient toûjours rendu juſqu'alors. Cet accord ne fit qu'aſſoupir pour un tems les démêlés du Clergé & de l'Ordre, & donna même occaſion à ces Religieux militaires de faire d'injuſtes entrepriſes contre des Prêtres ſans défenſe. En effet, lorſque Siffroi Blomberg, ſucceſſeur de Fromilde, eût

L'Empereur & le Pape décident leur différend.

Convention pour regler les droits des Archévêques & ceux des Chevaliers, qui

(1) Autrement *Weſenberg*, ou *Weiſſenberg*.

eût quitté, du conſentement du Pape, l'habit des Religieux Prémontrés pour prendre celui de l'Ordre des Auguſtins, les Chevaliers prirent de-là occaſion de faire la guerre à leur Archévêque, & de le chaſſer de Riga. On vit alors pluſieurs Chevaliers entrer dans le Chapitre de Riga, & l'on vit même dans la ſuite monter ſur le ſiége Archiépiſcopal de cette ville Jean Walenrod, Chevalier de l'Ordre, que le Pape Boniface confirma, ſoit qu'il y fût contraint, ſoit qu'il voulût faire plaiſir au Grand-Maître. Enſuite l'Archévêque fut dépouillé peu-à-peu de ſes domaines; & en l'année 1424, Hemming Scherffenberg vendit au Grand-Maître de l'Ordre le païs de Semigale, & tout ce qu'il poſſedoit au-delà de la Duine.

HENRI II. 1558.

Silveſtre Toron, qui fut le ſucceſſeur d'Hemming, fut contraint de ſe ſoûmettre à une loi que lui impoſerent les Chevaliers vingt ſix ans après, & de jurer que lui & ſes Chanoines porteroient à l'avenir l'habit de l'Ordre Teutonique. Ce même Prélat conſentit qu'on annullât la tranſaction de Fromilde, & du Duc de Pruſſe, renonça lâchement à tous ſes droits & à tous ſes privileges énoncés dans le jugement de l'Empereur Charles IV. & du Pape Clément VI., ceda au Maître de l'Ordre le droit de juriſdiction ſur la moitié de la ville de Riga, & perdit enfin le titre de Prince de Livonie, qu'il avoit eu la foibleſſe de partager avec un rival plus puiſſant que lui. Les habitans de Riga ſouffroient impatiemment, depuis long-tems, l'orgueil, les vexations, & les entrepriſes injuſtes des Chevaliers. Ils prennent enfin les armes, aſſiégent Dunemund (1), place forte, qu'avoit bâtie Moncheim, Grand-Maître de l'Ordre, & après un ſiége aſſez long, la prennent, & la raſent juſqu'aux fondemens. Cependant en 1495 Walter Plettenberg, Chevalier d'un mérite rare, & d'une valeur diſtinguée, reſtaurateur de l'Ordre après Vinon, qui en fut le premier Chef, & après Herman, qui unit les Chevaliers de Pruſſe à ceux de la Livonie, perſonnage au-deſſus de l'envie, ſçut terminer les différens de ſes Chevaliers avec les habitans de Riga, joignit à la ville la citadelle que ceux-ci avoient abattuë, & enſuite rélevée, & défit les Moſcovites au commencement de ce ſiécle, en deux grandes batailles, la premiere en Livonie, & l'autre auprès de Plescow, & contraignit le Grand-Duc de conſentir enfin à une paix de cinquante années, qui le combla de gloire, & fut très-avantageuſe à toute la Livonie. Après cela, il affranchit les Chevaliers de Livonie de la dépendance du Grand-Maître de Pruſſe, moyennant une ſomme d'argent qu'il paya à Albert, dont nous avons ci-devant parlé; & étant devenu le premier Chef de ſon Ordre, il gouverna la Livonie avec une grande ſageſſe juſqu'en 1535, ſoit durant la guerre, ſoit durant la paix.

est bien-tôt enfrainte.

Nouvelle tranſaction entre l'Archévêque & les Chevaliers, préjudiciable au premier.

Les Chevaliers de Livonie ſe ſeparent de l'Ordre Teutonique.

Mais vingt ans après, les anciennes diſſenſions s'étant renouvellées entre Guillaume de Brandebourg Archévêque de Riga, Chriſtophle de Mecklenbourg, & Henri de Galen Chef des Chevaliers; Guillaume & Chriſtophle furent faits priſonniers par Furſtemberg, Grand-Maître de l'Ordre, & délivrés enſuite par Sigiſmond Roi de Pologne, qui entra dans cette Pro-

(1) Ou *Dunemonde.*

HENRI II. 1558. Province avec une puiſſante armée, rétablit le Prélat dans ſes anciennes prérogatives, & humilia le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, en le forçant de ſouſcrire à un traité honteux. Au reſte, ces démêlés toûjours renaiſſans, qui inquiétoient ſans ceſſe les Princes voiſins, & faiſoient craindre aux Polonois, que les Moſcovites, dans ces tems de trouble & de confuſion, ne s'ouvriſſent un chemin par la Livonie pour entrer en Pologne, furent enfin funeſtes aux Chevaliers, comme ils l'avoient été d'abord aux Archévêques. Car, comme Sigiſmond Roi de Pologne avoit jugé à propos, trente trois ans auparavant, d'éteindre l'Ordre Teutonique en Pruſſe, & de donner la ſouveraineté de cette Province à Albert de Brandebourg, ſon neveu, à condition d'en rendre hommage à la Pologne; de même Sigiſmond-Auguſte, à l'exemple du Roi ſon pere, abolit les Chevaliers de Livonie, & créa Duc de Courlande Gothard Kettler, dernier Grand-Maître de cet Ordre. De plus, pour éteindre juſqu'aux moindres étincelles de diſcorde & d'envie, il ôta à Chriſtophle de Mecklenbourg la dignité Archiépiſcopale, & unit à la couronne de Pologne toutes les prééminences de cette prélature. Mais cela n'arriva que quelques années après. Je croirois aiſément, que cette grande revolution en Livonie fut une ſuite du changement de Religion, arrivé quelques années auparavant dans cette Province, qui avoit reçu la doctrine de Luther.

Extinction des Chevaliers Porte-glaives & de l'Archévêché en Livonie.

Origine de la Reformation en Livonie.

Au reſte, il eſt à propos de rapporter de quelle manière cette doctrine ſe répandit dans la Livonie. Treptaw eſt une ville ſituée dans la Pomeranie Orientale, ſur les bords de la riviere de Rega, qui l'environne de tous côtés, & va ſe perdre peu loin de-là dans la mer Baltique. La ſituation agréable de cette ville, dont les environs ſont très-fertiles, l'a fait choiſir pour y établir le collége de la Nation: c'étoit-là que toute la jeuneſſe de Livonie venoit faire ſes études. Or dans le tems que Jean Bugenhagen, dont je parlerai bien-tôt (1), y étoit Profeſſeur, on y apporta le Livre de Luther qui a pour titre *de la Captivité de Babilone*. Cet homme irrité contre la Cour de Rome, qui l'avoit tout recemment maltraité, ſe déchaînoit dans cet ouvrage contre le faſte du Souverain Pontife, & contre les abus qui regnoient à Rome, diſoit-il, & qui de-là s'étoient repandus dans l'Egliſe d'Occident, ſoûmiſe au Saint Siége. Ce Livre, repandu par Othon Slutow, Sénateur de Treptaw, & approuvé par Bugenhagen, & par André Cnoff, né à Cuſtrin au confluent de l'Oder & de la Warte, fut alors extrêmement goûté par la plûpart des étudians. Enſuite il ſe forma des aſſemblées & des conférences, où l'on faiſoit des prieres ſuivant la Liturgie de Luther. L'ardeur de l'âge, joint au zèle de la Religion, échauffant les eſprits, on dit & l'on fit beaucoup de choſes avec inſolence contre les Chanoines du Chapitre, & contre les Moines de la ville, & l'on abattit même quelques ſtatuës d'une égliſe, qu'on jetta dans un puits voiſin. Les Chanoines, qui regardoient cette injure comme leur affaire particuliere, ont re-

cours

(1) Nous avons ſuivi ici la correction de M. Dupuy, qui veut qu'on liſe *mox dicemus*, au lieu de *nuper diximus* qu'il y a dans toutes les Editions, même dans celle de Londres.

cours à Erasme Mandwel, qui venoit d'être élu Evêque de Camin, & dont ils dépendoient, soulevent le peuple, & chassent de Treptaw les nouveaux Docteurs, avec les écoliers qui leur étoient attachés, & les menacent du dernier supplice. Bugenhagen se retira à Wittemberg, où Luther le reçut avec bonté, & le garda auprès de lui fort long-tems, même jusqu'à sa mort. André Cnoff, accompagné de Joachim Muller & des jeunes Livoniens ses disciples, alla à Riga trouver Jaques son frere, Chanoine de cette ville-là. HENRI II. 1558.

L'Evêque de Camin s'apperçut bien-tôt, que ce n'étoit que pour un tems qu'il avoit pu arrêter le cours des nouvelles opinions, qui s'éleverent sur la fin du regne de Bogislas Duc de Pomeranie. Car Barnims & Philippe, ses enfans, lui ayant succedé, ils assemblerent en 1534. les Etats du pais à Treptaw, y abolirent l'ancienne Religion (1) d'un consentement général, & reçurent la doctrine de Luther. D'un autre côté Cnoff, qui prêchoit à Riga, parloit dans ses sermons de la corruption de l'Eglise, paroissant néanmoins ne pas desapprouver les coûtumes reçûes. Par cette adresse, il insinua peu-à-peu à ses auditeurs de la haine pour le Pape. Mais les autres Prédicateurs, & sur-tout Silvestre Tegetmeyer, homme emporté, qui étoit venu depuis peu de Rostoc, n'en userent pas avec tant de modération. Car ce dernier se déchaînant contre les Bulles des Papes, anima tellement les esprits déja indisposés par Cnoff, soit par ses déclamations, soit par la lecture des lettres qu'ils recevoient souvent de Luther, que les peuples coururent un jour en foule à l'église, pour abattre les statuës, & que couvrant leur fureur du voile spécieux de la pieté, ils renverserent plusieurs autels: cela arriva à Riga, lorsque Gaspard Lindt en étoit Archevêque. On commit de pareils excès à Derpt, à l'instigation d'un marchand de peaux de Wittemberg, dans les églises de la Sainte Vierge, & de Saint-Jean. Les Protestans allumerent un grand feu dans la place publique, & y jetterent les plus précieux ornemens des temples; disant, qu'ils vouloient ôter par-là tout lieu de croire qu'ils eussent soulevé le peuple pour piller, plutôt que pour abolir un Culte superstitieux. Ils en userent de même dans les églises de Saint-François, & de Saint-Dominique, & dans un monastere de Religieuses, sans que le Sénat de Derpt parût se mettre en peine d'arrêter ces desordres. Les Moines chassés de leurs couvens, échaperent à peine à leur fureur. On vit néanmoins des Religieux & des Religieuses, flattés d'une révolution qui leur promettoit une vie plus libre & plus douce, renoncer à leurs vœux, & se marier. C'est ainsi que l'ancien Culte s'abolit peu-à-peu, & que de nouveaux Ministres ayant pris la place des Prêtres, l'Eglise changea de face. Progrès du Lutheranisme dans ce païs.

De si grands excès obligerent le Clergé de Livonie, & Jean Blankenfeld, qui avoit succedé à Lindt dans l'Archevêché de Riga, de porter leurs plaintes à l'Empereur. Philippe Marquis de Bade, qui gouvernoit les affaires Le Clergé sollicite son rétablissement au-

(1) L'Edition de Patisson dit en termes exprès, *le Papisme.*

HENRI II. 1558.

faires de l'Empire (1) en l'abſence de ce Prince, leur fit une réponſe favorable, & ordonna au Sénat, ſous de grandes peines, de rétablir l'Archévêque, les Chanoines, & les Prêtres, dans leurs biens & dans leurs dignités. Ceux de Riga, qui ſçavoient que l'Empereur étoit occupé de guerres étrangeres, firent peu de cas de ces menaces. Avant que l'Empereur arrive en Livonie, diſoient-ils, ſa Cavalerie ſera ruinée & hors de combat. S'il vient avec une grande armée, elle ſera bien-tôt vaincuë par la faim & la diſette de toutes choſes: s'il n'amene que peu de forces, il n'eſt pas à craindre. Au reſte les Proteſtans, voyant que leurs premiers efforts avoient réüſſi, crurent qu'ils ſe pouvoient tout promettre à l'avenir. Les marchands Moſcovites avoient bâti des temples à Riga, à Revel, & à Derpt, où ils faiſoient l'exercice de leur Religion ſuivant le Rit des Grecs. Les Proteſtans, qui devenoient plus hardis de jour en jour, & pour qui une folle licence avoit des charmes, attaquent ces égliſes, & les démoliſſent de fond en comble. A Derpt on fit un arſenal de l'égliſe des Dominicains, & on fit ſervir celle des Religieux de Saint-François à cuire de la chaux; afin que les Catholiques ne puſſent faire ſervir aux exercices de leur Culte les reſtes de ces lieux démolis. Le temple des Moſcovites fut donné aux Allemans, pour faire un cloaque public d'un lieu deſtiné aux prieres. On dit que Baſile IV, Grand-Duc de Moſcovie, ayant appris ces excès impies, jura hautement, que dès que la tréve ſeroit expirée, il vengeroit cette injure par une guerre ſanglante. Mais une mort prématurée empêcha l'exécution de ſes deſſeins. Car cette action ſcandaleuſe étant arrivée en 1523, il mourut douze ans après, laiſſant pour ſucceſſeur le Duc Jean, ſon fils, qui conſerva la même haine contre les Livoniens.

près de l'Empereur.

Démolition des temples Moſcovites par les Proteſtans de Livonie.

Avant que d'aller plus loin, il faut dire quelque choſe de l'Empire des Moſcovites, dont nous n'avons point eu encore occaſion de parler. La Moſcovie, dont les Etats ſont vaſtes & immenſes, commence à Nerva, ville de Ruſſie, qui eſt ſeparée, par une riviere du même nom, d'une autre ville du même nom en Livonie. Elle s'étend depuis cette place, bâtie en 1400., vers l'Orient & le Septentrion, juſqu'à la mer Caſpienne, & juſqu'à la Tartarie. Elle tire ſon nom de la citadelle de Moſcow & d'une riviere du même nom, qui ſe jette dans l'Occa & dans le Wolga, ſur laquelle Jean, fils de Daniel, bâtit un fort, il y a environ 200. ans. C'eſt le ſentiment de Sigiſmond Herberſtein, qui prétend l'avoir lû dans les Annales de ce païs, & qui ne croit pas que les Moſcovites ayent emprunté leur nom de ces Moſques, qui confinoient à la Colchide, au-delà de la mer Caſpienne, dont parle Strabon, & que Plutarque dit avoir été ſubjugués par Pompée. Les Ruſſes, qui viennent peut-être des anciens Roxolans, (ces deux noms ayant quelque reſſemblance,) ſubjuguerent ces vaſtes Provinces. Leurs Chefs viennent des Varages, peuples qui habitoient un païs au-delà de la mer, s'il faut s'en rapporter à leurs Hiſtoriens. Ils établirent d'abord le ſiége

Hiſtoire abregée de l'Empire des Moſcovites.

(1) Il y a dans toutes les Editions Latines; *qui res in Hiſpaniâ moderabatur*; mais nous avons cru devoir adopter le ſentiment de M. Dupuy, qui met *Germaniâ*, au lieu de *Hiſpaniâ*.

ſiége de leur Empire à Novogorod (1), enſuite à Kiow, & enfin à Ulodomirie, avant que de ſe fixer à Moscow. Ruric, Prince de cette nation, ayant fait la guerre en Bulgarie avec avantage, s'y établit, engagé par la douceur du climat, & par la fertilité du païs. Il avoit laiſſé ſes enfans à Novogorod, qui en furent chaſſés par un certain Ulodimir, qui étoit eſclave & fils d'une ſervante, auquel il avoit donné le gouvernement de la ville. C'eſt de cet uſurpateur que deſcendoient ceux qui tinrent cet empire, qui fut partagé en douze Principautés, pour les douze enfans que laiſſa Ulodimir: Jatopolk, fils de Ruric, fit de vains efforts pour remonter ſur le trône de ſes peres. Ces Princes & leurs peuples embraſſerent enſuite la Religion Chrétienne, & furent rédevables des lumieres de la foi à une alliance auſſi heureuſe qu'illuſtre. Ulodimir épouſa Anne (2) ſœur des Empereurs Baſile Porphirogenete, & Conſtantin, vers l'année 990: de-là vient qu'aujourd'hui encore les Moſcovites ſuivent le Rit des Grecs. Ce fait eſt rapporté dans les Annales de Moſcovie & de Pologne, quoique l'Hiſtoire Bizantine n'en diſe rien. Il y a lieu de s'étonner que les Grecs, toûjours vains ou crédules, ayent paſſé ſous ſilence une circonſtance auſſi mémorable, eux qui d'ailleurs rapportent, au ſujet des Ruſſes, les faits aſſez conformes à ce que nous en avons dit. Car Zonaras a écrit, que Nicephore Phocas pria le Prince des Bulgares de refuſer le paſſage aux Hongrois & aux Turcs, qui venoient par ſes Etats pour faire une irruption dans la Romanie (3); & que ce Prince s'étant excuſé ſur ſon impuiſſance, & ſur l'alliance qu'il avoit avec les Turs, Phocas ſollicita le Souverain des Roſſes de faire la guerre au Prince de Bulgarie, & lui envoya dans cette vûë Calocyre, fils du Cam des petits Tartares. Zonaras ajoûte, que Sphendoſtable (c'eſt ainſi qu'il appelle le Chef des Roſſes) entra en Bulgarie avec une puiſſante armée, qu'il y fit d'horribles dégâts, & un grand butin; qu'enſuite Phocas étant mort, les Roſſes ſubjuguerent la Bulgarie ſous l'empire de Jean Zimiſque, ayant pour Chefs Boriſe & Romain, & qu'ils réſolurent de fixer leur demeure en cette Province à la ſollicitation de Calocyre, qui leur promit que l'Empereur leur cederoit ce qu'il avoit en Bulgarie & s'allieroit avec eux, s'ils vouloient le reconnoître pour Roi des Romains. Il dit encore, que les Roſſes ayant refuſé ces propoſitions avec hauteur, & même maltraité les Ambaſſadeurs de Zimiſque, ce Prince réſolut de leur faire la guerre; qu'à ſon arrivée les Tauro-Scythes prirent la fuite; que Calocyre ſe retira chez les Roſſes; qu'il ſe donna un grand combat auprès de Driſter, ſur les bords du Danube, où les Roſſes furent taillés en piéces; qu'alors Zimiſque fit le ſiége de Driſter, qui fut très-long; que les aſſiégés ſe voyant reduits à de grandes extrêmités, tenterent un nouveau combat, ſous les ordres & par le conſeil de Sphendoſtable, où ils furent entierement défaits, après avoir long-

HENRI II. 1558.

(1) Il y a pluſieurs villes de ce nom en Moſcovie; l'une ſur la riviere de Wolga, & l'autre ſur la riviere de Wolkowa. Celle-ci s'appelle *Novogorod la Grande*, ou *Novogorod-Veliki*.

(2) M. de Thou s'étoit trompé en diſant qu'Anne étoit fille de Baſile Porphirogenete: Baſile & Conſtantin étoient freres, & fils de Romain le jeune. DUPUY.

(3) Les Turcs l'appellent *Romilie*.

HENRI II. 1558. long-tems disputé la victoire ; qu'après cela il s'étoit fait un traité entre Zimisque & Sphendoslable, qui portoit que ce dernier abandonneroit avec les Rosses la Bulgarie, & retourneroit dans son païs ; & que dans sa retraite il avoit été taillé en pieces par Pazinacarez, qui lui avoit dressé des embuches.

Voilà ce que rapporte Zonaras ; en quoi il s'accorde parfaitement avec ce que les Annales de Russie racontent de l'expédition de Ruric. Cet évenement arriva en neuf cens soixante & douze, la seconde année de l'empire de Zimisque. En ce tems-là Basile Scamandrée étoit Patriarche de Constantinople, ayant succedé à Theophilacte, fils de Romain-Lecapéne. C'est lui qui établit la Religion Chrétienne chez les Russes, s'il en faut croire leurs Annales. Dans la suite des tems, André Duc de Susdalie, qui étoit issu des enfans d'Ulodimir, fit un accord avec ses onze cousins, chassa Micislas qui occupoit Kiow, fixa à Ulodomirie (1) le siége de son empire, & assura la couronne dans la branche des Ducs de Susdalie. Au reste, quoique les autres Ducs, descendus de la même tige que lui, ne le reconnussent pas pour Souverain, cependant ayant pris le titre de Grand-Duc, il fit enforte que ces Princes rendissent une espece d'hommage à sa dignité. Mais après que les Tartares, dont nous parlerons dans la suite, eurent défait Cottiana Duc de Polaquie (2), & Micislas fils de Romain, & Duc de Siernavie, & plusieurs autres Princes alliés, le 17. Mai de l'année 1224. ou l'année du monde six mille sept cens trente deux, suivant la manière de compter des Russes, & lorsque treize ans après, ces mêmes Barbares, sous la conduite de Batti, eurent vaincu ceux de Rosan & d'Ulodomirie, & eurent rendu toute la Russie tributaire ; on choisit chez les Tartares les Grands-Ducs de Russie, qu'on ne prenoit auparavant que dans la maison des Princes de Susdalie. Enfin, après la mort d'André, fils d'Alexandre, arrivée en 1304., la couronne fut disputée entre Michel Duc de Twer (3), fils de Jaroslas, & George Duc de Moscovie, fils de Daniel. Ces deux concurrens demanderent la grande Principauté d'Ulodomirie aux Tartares, qui prononcerent d'abord en faveur de Michel, & quelque tems après, en faveur de George à l'exclusion de Michel, en l'année 6825, suivant le calcul des Grecs.

Ce fut ce dernier Prince qui transporta en Moscovie le siége de son empire, & qui transmit à ses descendans cette grande Monarchie, malgré l'opposition de tous les Russes, qui soutenoient que les Tartares devoient rétablir dans cette auguste dignité les Princes de la maison de Susdalie. De ce George sortit Jean, fils de Daniel, qui bâtit le château de Moscow. A ce Jean a succedé en ligne directe un autre Jean, suivi par Demetrius, & celui-ci par Basile, qui épousa la Princesse fille de Wittolen Duc de Lithuanie. Quelque tems après, un autre Basile, fils de ce dernier, fut chassé du trône, & privé de la vûë ; Demetrius Siemacha Duc de Suerien, & fils de son frere George, conspira contre lui, avec Jean fils d'André Duc de Mo-

(1) Ou *Wlodzimierz.* (2) Ou *Bolotkia.* (3) Ou *Twerm.*

Moſaicen, & Boriſſe fils d'Alexandre Duc de Tweren. Cependant dans la ſuite, ce Prince infortuné recouvra ſes Etats par le ſecours de ceux de Novogorod, & regna paiſiblement juſquà ſa mort. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Jean, qui prit le titre de Prince de toute la Ruſſie, & qui fut ſurnommé le Grand. Sous prétexte de venger l'injure faite au Grand-Duc, ſon pere, il dépouilla le Duc de Tweren de ſes Etats, quoiqu'il eût épouſé une Princeſſe de cette maiſon. Il ſurprit la grande ville de Novogorod, qu'il unit à ſon Empire, & abaiſſa tous les autres Princes de Ruſſie, profitant de leurs mutuelles diſcordes. Enfin il ſecoüa le joug odieux des Tartares, qui juſques-là avoient toûjours donné à ſes prédeceſſeurs l'inveſtiture, & le droit à la couronne. Sophie, de la maiſon Impériale des Paleologues, Princeſſe d'un grand courage, qu'il avoit épouſée après la mort de la fille du Duc de Tweren, lui avoit inſpiré ce noble deſſein. Ce Monarque fut toûjours heureux & vainqueur, ſi l'on excepte les batailles qu'il perdit en Livonie, & auprès de Plescow, qui furent ſuivies d'une tréve de cinquante ans, qu'il fit avec ſes ennemis, pendant laquelle il eut le tems de réparer ſes pertes. HENRI II. 1558.

Baſile ſon fils, qui lui ſucceda, ne fut pas moins heureux que ſon pere. Il augmenta ſes Etats de la Principauté de Smolensko, & des terres qui reſtoient au Duc de Suerien. Ce Prince aſſiégea par mer & par terre la ville de Caſan; & ayant ôté aux Princes, ſes parens, les portions de l'empire qu'ils retenoient encore, il ſoûmit la ville de Plescow. Il fut le premier Grand-Duc qui prit le nom de Czar, titre qui ſignifie Roi en langue Eſclavonne: ſes prédeceſſeurs n'avoient porté que le titre de Knez (1). En l'année 1525, il laiſſa par ſa mort ſa couronne à Jean ſon fils, Prince auſſi heureux & auſſi brave que ſes peres; & qui de plus, joignant la ruſe & la fineſſe à une exacte diſcipline dans l'art militaire, conſerva non ſeulement les vaſtes Etats que Baſile lui avoit laiſſés, mais ſçut encore en reculer fort loin les frontieres. En effet il réduiſit ſous ſa puiſſance les Royaumes de Caſan & d'Aſtracan, que le Grand-Duc ſon pere n'avoit pû conquerir. Il y avoit envoyé des troupes diſciplinées, qui étonnerent ces peuples, plus vaillans qu'aguerris. Enſuite il pouſſa ſes conquêtes juſqu'à la mer Caſpienne, ſubjuguant preſque toute la contrée, & étendant ainſi ſon Empire juſques dans le Royaume de Perſe. Ce Prince ſe ſignala par de grandes actions, dont ſa cruauté ternit quelquefois l'éclat, comme nous le dirons dans la ſuite.

Mœurs des Moſcovites.

Au reſte, les Moſcovites ſont preſque toûjours en guerre avec les Tartares Précopites, Nogaïs ou de Crimée, & avec les Turcs. A peine ont-ils la paix avec ces peuples, qu'ils tournent leurs armes contre la Lithuanie, & contre les Livoniens. Le Grand-Duc, ou Czar, peut entretenir très-long-tems de nombreuſes armées; car il ne paye point ſes troupes. Ceux à qui il loüe des terres pour un prix aſſez modique, ſont obligés de le ſervir à leurs dépens. Au reſte, les levées ſe font de cette ſorte. Les ſol-

(1) C'eſt-à-dire, *Comte*, ou *Seigneur*.

HENRI II. 1558. ſoldats, dont les noms ſont inſcrits dans des rôles, ſe préſentent l'un après l'autre devant le Prince, & lui donnent chacun une piéce de monnoye, nommée Ein-Denninck en langue Ruſſienne, à-peu-près de la valeur d'un Gros de Pologne, laquelle ils ſont obligés de venir lui redemander, la guerre étant finie. Le Czar voit par les piéces de monnoye qu'on ne vient point reprendre, combien il a perdu d'hommes à la derniere guerre. Outre cela, on prend encore dans les Provinces des hommes de condition médiocre pour les armées, & on en fait tous les ans un rôle exact, qui ſe contentent d'une modique paye. Mais le Czar uſe d'une ſévérité bien plus grande à l'égard des Grands de l'Etat. Soit qu'un Seigneur ſoit mandé à la Cour, ſoit qu'on l'envoye à la guerre, ou en ambaſſade dans un païs éloigné, il eſt obligé de marcher à ſes fraix. Leur ſoûmiſſion eſt ſi prompte, que dès qu'il reçoivent un ordre du Prince, qu'ils ſoient à table ou couchés quand le courier de la Cour arrive, ils prennent ſur le champ leurs armes en ſa préſence, montent à cheval, & ſe mettent en chemin, accompagnés d'un Ecuyer. Ceux qui n'obéiſſent pas, périſſent dans les tourmens. Il n'eſt point de Prince qui puniſſe plus ſéverement ſes ſujets; & il n'y en a point, qui en ſoit plus aimé, ni ſervi avec plus de zèle & de fidélité. Les bons Princes, qui traitent leurs peuples avec le plus de douceur & d'humanité, ne trouvent pas un attachement plus inviolable. Les voiſins de la Moſcovie apportent ces raiſons, pour rendre croyable une choſe ſi extraordinaire. Outre la cruauté des ſupplices, qui intimide les Ruſſes, ils regardent encore comme Barbares, & ont en horreur les autres Peuples qui ne ſuivent pas leur Religion; ſans même excepter ceux qui ſont attachés, comme nous, à l'Egliſe Romaine. Le Czar, qui a ſur-tout cette opinion fortement imprimée, ne donne jamais audience à des Ambaſſadeurs de Princes étrangers, qu'il ne lave ſes mains dans un baſſin d'eau, qui eſt auprès de lui & deſtiné à cet uſage, dès qu'ils ſe ſont retirés; comme ſi la conférence qu'il vient d'avoir avec eux l'avoit ſouillé. D'ailleurs les Moſcovites, ſuivant les dogmes de leur foi, croyent devoir à leur Prince autant de reſpect & de fidélité qu'à Dieu même. Leur extravagance va juſqu'à vanter autant un homme qui eſt demeuré fidèle à ſon Prince juſqu'au dernier ſoupir, qu'un véritable Chrétien qui a conſervé juſqu'à la fin une foi vive & une charité ardente pour Jeſus-Chriſt; & ils croyent que le Ciel, après cette vie, eſt également le partage de l'un & de l'autre.

Afin que ces opinions ſoient toûjours inaltérables dans l'eſprit de ces peuples, le Prince leur défend avec une extrême ſévérité tout commerce avec les Etrangers, & les voyages au dehors de l'Empire. Les ſeuls Ambaſſadeurs que le Czar envoye dans les Cours, ont ce privilege; mais on leur donne des ſurveillans, pour obſerver leur conduite, & pour être préſens lorſqu'ils conferent avec les Etrangers; d'où il arrive, qu'ignorant la douceur du gouvernement des autres nations, ils préferent l'eſclavage à une ſujettion raiſonnable, leur état préſent à une condition meilleure, & ce qu'ils connoiſſent à des biens incertains & douteux. De plus, lorſque les Grands-Ducs envoyent quelqu'un de leurs ſujets en Ambaſſade, ou qu'ils

qu'ils lui donnent quelque emploi important, ſoit à la guerre, ſoit dans les Provinces, ils ont la précaution de retenir auprès d'eux, comme en ôtage, ſa femme ou ſes enfans, afin que des gages ſi chers ſoient de ſûrs garans de ſa fidélité. Si le Prince trouve que cet homme ſe ſoit mal comporté dans ſon emploi, & n'ait pas agi ſuivant ſes intentions, on fait ſouffrir de cruels tourmens à ces ôtages infortunés. C'eſt ainſi que parmi eux, ceux qui ſoupirent le plus après la liberté, & qui ſont le moins nés pour la ſervitude, demeurent dans le devoir, ou par des motifs de Religion, ou par la vûë des périls où ils expoſeroient leurs proches. HENRI II. 1558.

Négociations entre le Czar & les Livoniens pour la prolongation de la tréve.

Au reſte, le Czar Jean voyant que la tréve, que ſon pere avoit concluë après ſa défaite, alloit expirer en l'année 1550, & que les anciens démêlés ſe renouvelloient entre l'Archévêque de Riga & le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, crut devoir profiter de ces heureuſes conjonctures, & ſe prépara à la guerre. Alors Joſſe Reck, que Jean Reck, Grand-Maître de l'Ordre, avoit fait Evêque de Derpt, ſçut ſi bien menager le Moſcovite, dont il avoit tout à craindre par la ſituation de ſes Etats, qu'il obtint une prolongation de la tréve pour cinq ans. Les conditions du traité furent, qu'on rebâtiroit à Derpt, à Riga, & à Revel les temples des Moſcovites qu'on avoit abattus; que la Province de Derpt payeroit ſans fraude au Grand-Duc le tribut accoûtumé, à ce que diſoit ce Prince, & qu'au ſurplus on donneroit ſatisfaction ſur quelques autres articles; moyennant quoi le Moſcovite promettoit, au bout de la tréve de cinq ans, de conſentir à une paix de quinze autres années, ſi on exécutoit les conventions de bonne foi. Lorſque la tréve fut expirée, le Grand-Maître de l'Ordre & Herman, Evêque de Derpt, envoyerent des Ambaſſadeurs au Czar pour négocier une prolongation. D'abord ce Prince refuſa d'entendre à aucune propoſition; diſant que les Allemans n'avoient pas exécuté les articles du dernier traité, n'ayant ni payé le tribut, ni rétabli les égliſes démolies. Enfin il accorda encore une ſuſpenſion d'armes pendant trois années, aux mêmes conditions que celles du précedent traité. Il y ajoûta néanmoins un impôt d'un marc d'argent par tête ſur chaque habitant du territoire de Derpt, dont il exempta les ſeuls Prêtres Catholiques, par une politique rafinée, & pour entretenir les diſſenſions domeſtiques. Les Livoniens jurerent en préſence des Ambaſſadeurs Moſcovites, d'obſerver religieuſement le traité, & baiſerent la croix, en prêtant un ſerment qu'ils violerent bien-tôt. Au bout de la tréve de trois années, le Moſcovite declara la guerre aux Livoniens, & fit publier un Manifeſte, où il reprochoit au Grand-Maître de l'Ordre, à l'Archévêque de Riga, à l'Evêque de Derpt, aux autres Prélats, & à tous ces peuples, l'infraction des articles de la tréve, qui portoit: qu'on répareroit les dommages que les Moſcovites avoient ſoufferts: qu'ils auroient la liberté du commerce en Livonie, où ils pourroient vendre ou échanger de la cire, du ſuif, des cuiraſſes & des armes: que l'Evêque de Derpt leveroit dans ſon dioceſe le tribut convenu, & envoyeroit la troiſiéme année de la tréve une capitation d'un marc par tête; ce qu'il ſeroit tenu de faire chaque année après la fin de cette tréve. Le Manifeſte contenoit encore, que les Livoniens s'étoient engagés pareillement de donner paſſage

Le Czar declare la guerre aux Livoniens. Son Manifeſte,

HENRI II. 1558. à tous ceux qui iroient en Moſcovie par leurs terres, ſoit pour le ſervice du Czar, ſoit pour leurs affaires particulieres ; & qu'ils avoient auſſi promis de n'aider ni de troupes ni d'argent le Roi de Pologne & le Duc de Lithuanie, ou ceux qui repréſenteroient ces Princes. Le Czar ajoûtoit, que puiſque les Livoniens avoient violé tant de fois des traités qu'ils avoient juré d'obſerver religieuſement, en baiſant la croix & en donnant la main, & qu'ils avoient ſcellés du ſceau de la nation, joint au ſceau de ſon Empire, il ſe voyoit contraint de prendre les armes, pour venger l'outrage fait à Dieu, & à lui : qu'il les avoit avertis plus d'une fois, de prendre garde que leur perfidie ne fit répandre le ſang innocent, & n'occaſionnât des meurtres, qu'il avoit en horreur, comme Prince Chrétien : qu'enfin il eſpéroit que Dieu n'imputeroit tant de maux, qu'ils s'étoient attirés par leurs parjures, qu'à ceux qui en étoient les ſeuls auteurs.

Embarras que cela cauſe en Livonie.

Les Livoniens ayant reçu cette declaration du Grand-Duc, datée du mois de Novembre de l'année 7067 (1), ſuivant la manière de compter des Moſcovites, furent extrêmement conſternés. D'ailleurs Guillaume de Furſtemberg, Grand-Maître des Chevaliers de Livonie, qui avoit ſix compagnies d'Allemans, dont il s'étoit ſervi pour faire la guerre au Roi de Pologne, avoit envoyé des députés en Moſcovie pour demander la prolongation de la tréve, & avoit eu pour réponſe, que s'il ſouhaitoit la paix, il devoit congédier ſes troupes, parce que le Czar ne vouloit pas que l'on crût qu'il eût été forcé de continuer la tréve. On tint un grand Conſeil au ſujet de cette réponſe du Moſcovite. Les ſentimens furent partagés. Les uns étoient d'avis, que non ſeulement on devoit retenir les troupes qu'on avoit ſur pied, mais qu'il faloit faire de nouvelles levées. Les autres, du nombre deſquels étoit Furſtemberg, diſoient qu'il faloit congédier les Allemans, pour ôter au Czar tout prétexte de faire la guerre ; & que ſi, malgré ces précautions, ce Prince vouloit entreprendre quelque choſe, on ne manqueroit ni de courage ni de troupes pour le repouſſer. Ce dernier avis ayant prévalu, parce que c'étoit celui des Proteſtans, ſupérieurs en nombre, on arrêta qu'on enverroit au Czar une célébre ambaſſade, dont les chefs furent Elard Cruiſſen & Nicolas Franck.

Ambaſſade des Chevaliers au Czar.

Ces Miniſtres arriverent à la Cour du Grand-Duc avec une ſuite nombreuſe, & avec toute la magnificence de ces peuples ſeptentrionaux, & furent reçus avec une pompe extraordinaire. Le Prince étoit dans un vaſte apartement, richement meublé, aſſis ſur un trône d'or, ayant une couronne & un ſceptre à la main, & étant revêtu d'une robe ſacerdotale. On voyoit à ſa gauche, auprès d'une table dorée, douze Knez, ſes principaux Conſeillers d'Etat, qui avoient des habits tiſſus d'or, à la manière des Levites. Il y avoit auſſi deux Interprêtes, qui ſçavoient l'Allemand & la langue du païs. Le Czar ayant fait demander fierement aux Ambaſſadeurs, s'ils venoient demander la paix, ils répondirent, qu'ils étoient envoyés par le Grand-Maître de Livonie, & par l'Evêque de Derpt, pour en traiter ;

(1) Les Moſcovites, à l'exemple des Grecs, dont ils ſuivent le Rit, comptent leurs années depuis la Création du Monde. Dupuy.

ter; & préſenterent en même tems au Prince des coupes dorées, qui furent portées par ſon ordre dans une ſalle à manger près de-là. Alors le Czar reprocha aux Livoniens leur perfidie, & leurs parjures; n'ayant jamais obſervé une ſeule des conditions de la tréve, quoique munie du ſceau de leur Province, & cimentée par la religion du ſerment. Enſuite il leur repréſenta, combien ils avoient degénéré de la vertu des anciens Livoniens, peuples ſi recommandables par leur religion, leur courage, & leur fidélité a garder leur parole; exagérant à deſſein, pour les mieux confondre, les grandes qualités de leurs peres. Il ajoûta, qu'ils avoient renoncé à leur ancien Culte, abattu les temples, pillé ou profané les monaſteres des Religieux & des Vierges; qu'enfin, bien loin de conſiderer le Grand-Maitre de l'Ordre & l'Evêque comme des Princes de l'Egliſe, on ne les devoit regarder que comme des hommes plus cruels que les peuples les plus ſauvages, & qu'ils étoient indignes qu'il leur donnât la paix.

HENRI II. 1558. Reproches que le Czar leur fait.

Les Livoniens répondirent, qu'après avoir parcouru leurs regîtres des tems les plus recules, ils n'avoient pas trouvé qu'il fût dû aucun tribut aux Moſcovites; que du reſte, puiſqu'on leur refuſoit la paix, ils en porteroient leurs plaintes au Chef de l'Empire, dont ils étoient membres, & qui les devoit proteger. Le Czar ſoûrit lorſque les Livoniens firent mention de l'Empereur; ſçachant bien que les ſecours que pourroit leur envoyer ce Prince, n'arriveroient que bien tard. Puis il prit occaſion delà, de reprocher encore aux Ambaſſadeurs l'impiété de leurs peuples, diſant: qu'ils demanderoient envain l'aſſiſtance de l'Empereur, dont ils avoient mépriſé les ordres, en détruiſant les égliſes Catholiques, violant le reſpect dû aux Autels, & traitant indignement les Prêtres. Il leur dit cependant, que s'ils vouloient lui payer une ſomme de quarante mille Joachims (1), pour être quittes de ce qu'ils lui devoient des années précedentes, & s'engager à lui donner tous les ans mille ducats d'or de Hongrie pour le païs de Derpt, il leur accorderoit la paix. Peu de jours après, ce Prince ſe répentant de s'être relâché à leur égard, leur envoya demander le payement de la ſomme dont nous venons de parler. Les Ambaſſadeurs firent réponſe, qu'ils ne l'avoient pas, mais qu'ils étoient prêts à donner caution de ne point partir qu'elle ne fût entierement payée. Le Grand-Duc, qui vouloit la guerre, leur fit dire, qu'il ne pouvoit ſe fier à des gens qui l'avoient trompé tant de fois; qu'ainſi ils euſſent à retourner au plutôt dans leur païs, où il les ſuivroit bien-tôt, pour les forcer de payer les ſommes qui lui étoient promiſes. Telle fut la manière dont le Czar reçut ces députés, qui ne purent arriver chez eux que vers la fin du mois de Février, parce qu'on leur donna des guides infidèles, qui leur firent prendre exprès de longs détours & une fauſſe route.

Ses prétentions.

La

(1) Ce ſont *Thalers*, battus ſous l'Electeur de Saxe, de la vallée de *Joachims-thal*, és confins de la Miſnie & de la Bohéme, qui peuvent valoir environ 50. ſols; piéces d'argent. Les *Lyſimachici*, dont M. de Thou parle au Neuviéme Livre, étoient des médailles d'or de Lyſimachus, trouvées en Tranſilvanie, & portées au Cardinal George Martinuſe. DUPUY.

HENRI II. 1558.

La ſuite fit voir qu'on en uſa ainſi à leur égard, afin de ſurprendre les Livoniens, & qu'ils ne pûſſent ſe préparer à la guerre. En effet, le Moſcovite ayant aſſemblé une puiſſante armée, entra dans le païs de Derpt, le 9. de Février, avant le retour des Ambaſſadeurs. Ne trouvant point de réſiſtance, il met tout à feu & à ſang, brûle les granges & les greniers, tuë tout ce qu'il rencontre, juſqu'aux beſtiaux qu'il ne peut emmener. Les garçons au-deſſus de dix ans furent égorgés, ceux de vingt vendus aux Tartares, & ceux qui paſſoient cet âge périrent par le fer, ſans que rien pût fléchir ces hommes impitoyables. Tous les villages étoient en feu, & les forêts retentiſſoient des cris lamentables des femmes & des enfans. Aucun lieu ne fut exempt de la déſolation générale, à l'exception de la ville de Derpt, & de quelques places fortes; & ces affreuſes hoſtilités enſanglanterent une étenduë de païs de plus de ſeize milles. On exerça ſurtout d'horribles cruautés ſur les Allemans. On coupoit les bras à ceux qu'on avoit pris, & le ſein aux femmes, ou bien on les mettoit en morceaux, & on couvroit les chemins de leurs membres épars, pour inſpirer de la terreur. Ceux qui purent échaper à la fureur du ſoldat, ſe retirerent en foule à Derpt avec leurs femmes & leurs enfans. Mais comme un ſi grand nombre ne pouvoit loger dans la ville, plus de dix mille ſe cacherent dans les foſſés, où ils eurent à ſouffrir les plus grandes extrêmités, ſe trouvant expoſés durant un hiver très-rigoureux aux injures de l'air, preſque nuds. La plûpart furent emportés par les maladies, ou par la faim. Enfin les Moſcovites ſurvenant, firent périr ces miſérables reſtes, que le froid & la faim avoient épargnés. Ils entrent dans ces foſſés profonds, & trouvant un peuple ſans défenſe, le paſſent au fil de l'épée. Les habitans de la ville, n'oſant ſortir de leurs remparts pour ſecourir ces malheureux, ſe contenterent de canoner les ennemis. Ceux-ci ſe répandirent enſuite dans le païs de Letten, de la dépendance du Chef de l'Ordre, & y commirent les mêmes cruautés: il paroiſſoit bien qu'ils vengeoient les injures de pluſieurs années. Ces furieux ayant parcouru, la flamme à la main, la campagne de Nerva, & de Virlandt, & une partie du païs de Riga, brûlerent & ravagerent tout, & retournerent chez eux chargés d'un riche butin.

Les Moſcovites entrent en Livonie, où ils mettent tout à feu & à ſang.

En ce tems-là parut une grande Comete, avec une longue & terrible chevelure, qui acheva de conſterner les Livoniens. Ces peuples ſuperſtitieux s'imaginant que ce phénomene leur annonçoit des malheurs plus grands encore que ceux qu'ils venoient d'éprouver, aſſemblerent à Wenden les Etats du païs, pour delibérer ſur ce qu'ils avoient à faire. D'abord les eſprits étant animés par les maux récens, on fut d'avis d'envoyer des troupes dans le païs ennemi, pour y faire les mêmes ravages qu'on avoit ſoufferts, & pour venger, par de pareilles cruautés, le ſang innocent qu'on venoit de répandre. Mais d'autres, preférant la ſûreté du païs à un reſſentiment généreux, dirent qu'il faloit à force d'argent acheter la paix d'un ennemi extrêmement avide. Tous étant revenus à cet avis, le Grand-Maître de l'Ordre fit partir un courier, pour demander au Moſcovite une tréve de quatre mois, & la liberté de faire partir une ambaſſade, pour trai-

Les Livoniens demandent la paix.

traiter de la paix. Le Czar ayant agréé ces propoſitions, les Ambaſſadeurs ſe mirent en chemin au commencement du mois de Mai. Mais tandis qu'ils faiſoient leur route de Derpt à Moſcow, réſidence du Grand-Duc, diſtante de Derpt de cent cinquante milles d'Allemagne, il ſurvint un évenement qui fit evanoüir les eſpérances de la paix. HENRI II. 1558.

Il y avoit dans la ville de Nerva de Livonie, qui eſt vis-à-vis de Nerva de Ruſſie, une garniſon de trois cens hommes & de cent cinquante chevaux, qui faiſoit une garde exacte, de crainte de ſurpriſe. Ces ſoldats ayant cru voir dans la ville voiſine plus d'hommes qu'à l'ordinaire, ſoit qu'ils craigniſſent d'être attaqués, ſoit que le vin les eût rendu furieux, ils pointerent deux piéces de canon de ce côté-là, & tirerent pluſieurs coups. A ce bruit les garniſons voiſines, croyant la tréve rompuë, prennent les armes, à l'exemple de la ville de Nerva de Livonie, font un grand feu de leur artillerie, & tuent beaucoup de Moſcovites. Ceux-ci, pour ne pas enfraindre la tréve, au lieu de commettre des hoſtilités, envoyent à Moſcow donner avis de ce qui s'étoit paſſé. Le Czar Jean reçut ces plaintes, dans le tems qu'on introduiſoit les Ambaſſadeurs Livoniens à l'audience. Ce Prince fort irrité ſoutint à ces Miniſtres, que ces hoſtilités avoient été commiſes à deſſein, & non par malheur & à leur inſçû. Il leur reprocha encore leur perfidie & leur changement de Religion, ajoûtant que les Livoniens, en renonçant au Culte de leurs peres, avoient renoncé à la bonne foi & à toute pudeur, & il les renvoya ſans avoir voulu les entendre, ni recevoir l'argent qu'ils apportoient. En même tems il leva une grande armée, qu'on fait monter juſqu'à trois cens mille hommes, & qui étoit compoſée de quatre corps de Ruſſiens, deux de Tartares, & un autre de douze mille Arquebuſiers & Piquiers. Toutes ces troupes étoient commandées, en l'abſence du Prince, par le fameux Corſaire Pierre, ſurnommé Siſegaleider, ou ſelon d'autres, Zer-ſigal, parce qu'il avoit fait long-tems le métier de Pirate ſur le Pont-Euxin avec ſix grandes galeres. Ce Général marcha droit à Nerva de Livonie, à la tête de l'armée, & ſuivi d'une nombreuſe artillerie. Il n'y avoit que huit jours que le ſiége étoit formé, lorſqu'il fit jetter dans la ville des feux d'artifice, qui ayant embraſé les maiſons, qui étoient toutes de bois, l'incendie gagna fort vîte tous les quartiers, & même les portes de la ville. Les habitans voyant leur ville ouverte de toutes parts, ſe retirerent dans la citadelle, avec la garniſon. Peu après manquant de vivres, ils capitulerent, à condition que les Allemans & eux auroient vie & bagues ſauves. Cependant ils furent dépouillés de tous leurs biens: le Gouverneur de la place repréſenta inutilement qu'on violoit la foi donnée. Ceux qui demeurerent dans la ville, furent obligés de prêter ſerment au Moſcovite.

Incident imprévû qui excite de nouveau le reſſentiment du Czar.

Nerva aſſiégée & priſe par les Moſcovites.

Après que l'armée eut déſolé la campagne de Nerva, elle entra dans le païs de Derpt, & alla camper auprès de Neuhaus (1), place forte, apartenant à l'Evêque de Derpt, dont elle eſt éloignée de dix huit milles. Les Livoniens diſoient, qu'il y avoit environ cent vingt un ans, que les Moſcovites

Siége & priſe de Neuhaus par les mêmes.

(1) Ou *Neinhaus.*

HENRI II. 1558. covites avoient reçu un grand échec en ce lieu. Ils tenoient pour certain, que la garniſon étant en ce tems-là reduite aux dernieres extrêmités, le Gouverneur avoit imploré le ſecours du Ciel, & lancé en même tems un trait, qui perça le Prince ennemi: qu'alors les Ruſſiens, épouvantés de cette mort, comme ſi le coup fût parti du Ciel, avoient levé honteuſement le ſiége. Je n'oſe aſſurer ſi ce fait eſt véritable, ou ſuperſtitieuſement controuvé. Ce qui eſt de certain, c'eſt qu'on gardoit dans l'égliſe principale de Neuhaus un arc ſuſpendu à la voûte, comme un monument de cette heureuſe délivrance. Mais alors le Ciel ne fut pas ſi favorable aux habitans. Car la garniſon & les bourgeois ayant tenu environ un mois, & voyant qu'il ne leur venoit point de ſecours, & que le Grand-Maître de l'Ordre ſe tenoit depuis vingt jours renfermé dans ſon camp de Kieriepe, à ſix milles de Neuhaus, ſans oſer en ſortir, ils ſe rendirent, & obtinrent la vie & la liberté pour eux & pour leurs femmes. Sur ces nouvelles le Chef de l'Ordre, qui avoit peu de forces, ſe retira dans le fond de la Province.

Après la reddition de pluſieurs places ils approchent de Derpt.

Alors les garniſons de pluſieurs places ayant pris la fuite, Weiſſemberg, Tolsburg, Warnebach (1), Neuhaus, & Ringen, ouvrirent leurs portes aux vainqueurs, qui ayant fait le dégât dans une étenduë de païs de trente milles, vinrent camper à ſix milles de Derpt. Ces Barbares prennent ſur la route quelques Allemans, & des femmes, coupent les bras aux uns, & le ſein aux autres, & les renvoyent ainſi mutilés, pour intimider ceux qui oſeroient faire réſiſtance. L'Evêque de Derpt avoit fait venir le Capitaine Groeninghen avec ſoixante ſoldats, & donné le commandement de la place à cet Officier, qui étoit d'une grande réputation à la guerre. Mais les bourgeois étoient déſunis au ſujet de la Religion. L'Evêque & ſon Chapitre avoient de grands différens avec les Magiſtrats, qui étoient les plus puiſſans: ceux-ci prétendoient qu'on fermât les portes de l'égliſe, & qu'on n'y pût adminiſtrer les Sacremens qu'à la manière des Luthériens; le premiers, au contraire, vouloient garder le Culte de leurs ancêtres, déteſtant les deſſeins de leurs adverſaires, blâmant la conduite du Sénat, & diſant tout haut, que depuis qu'on avoit changé la Religion, ils avoient été accablés de malheurs, & qu'on ne pouvoit attribuer qu'à cette funeſte révolution l'invaſion des Moſcovites. Enfin l'intérêt commun fit prendre ce parti: On arrêta, que puiſqu'il ne s'agiſſoit pas alors de la Religion, mais de défendre ſa patrie, & ſes foyers, il ſeroit libre à chacun de demeurer dans la Religion qu'il croiroit la meilleure; & tous jurerent de combattre juſqu'au dernier ſoupir, plutôt que de ſe rendre.

Siége de cette ville.

Cependant les ennemis s'approcherent de la ville le 11. de Juillet, à la faveur d'un brouillard fort épais, & ouvrirent la tranchée du côté de la porte S. André. Les quatre premiers jours, il y eut divers légers combats dans les ſorties que firent les aſſiégés; & le canon de la place ayant fait un grand feu, pluſieurs Cavaliers Moſcovites furent tués ou bleſſés: les aſſiégeans de leur côté firent approcher leur artillerie, & au lieu de braquer le canon contre les murs de la ville, ils tiroient fort haut, afin que

(1) Ou *Werbeck.*

que les boulets, que deux hommes auroient eu bien de la peine à porter, venant à retomber ſur les maiſons, qui etoient toutes de bois, écraſaſſent les femmes & les enfans. Enfin, les mines ayant joüé vers la porte S. André, & le feu continuel de l'artillerie ayant fait en ce lieu une bréche conſiderable le 17. de Juillet, les cris des femmes & des enfans répandirent la conſternation dans la ville. Les Magiſtrats allarmés, & craignant l'avenir, vont trouver l'Evêque & le Clergé, & leur font rapport de l'état de la place; ajoûtant, que puiſqu'on ne pouvoit tenir plus long-tems, on ne devoit pas attendre les dernieres extrêmités; & que ſe rendant quelques jours plutôt, on obtiendroit des conditions plus avantageuſes. Ceux-ci répondirent, que les Magiſtrats agiſſoient contre la foi de leurs ſermens; ce qui n'empêcha pas le Sénat, qui avoit enfin attiré à ſon avis l'Evêque, Prélat d'un caractère aſſez doux, de députer aux ennemis, pour demander à capituler, à condition qu'on leur accorderoit la vie & les biens. Les Moſcovites propoſerent, ſelon leur coûtume, que les habitans euſſent à renoncer à la domination du Pape & de l'Empire Romain. Les députés ayant promis de la part des bourgeois une ſoûmiſſion ſincere à cet égard, les ennemis s'engagerent de traiter à ces conditions.

HENRI II. 1558.

Les Magiſtrats demandent à capituler.

Mais le bruit de l'accord qu'on projettoit s'étant répandu dans la ville, les Prêtres & le Gouverneur, qui avoit ſoixante ſoldats à ſes ordres, exciterent un grand tumulte; diſant que les Luthériens les trahiſſoient, & que non contens d'avoir quitté la Religion Catholique, ces perfides & ces impies vouloient encore les livrer aux Moſcovites. Ils ajoûtoient, que pour eux, ils étoient préparés à tout évenement, & qu'ils ne vouloient pas que la poſterité les accuſât d'avoir ſacrifié à l'amour de la vie leur patrie, leur liberté, & la Religion de leurs peres. L'ennemi étoit fort ſatisfait de ces diviſions domeſtiques. D'un autre côté, il craignoit qu'un parti abandonné au deſeſpoir, n'engageât le parti contraire à ſe défendre juſqu'à l'extrêmité. C'eſt pourquoi il fit dire aux aſſiégés, qu'il ne vouloit forcer perſonne à renoncer à l'obéïſſance du Pape, & à prêter ſerment au Czar; qu'il étoit réſolu de ſe rendre maître de la ville, ou de force, ou du conſentement des habitans: Que s'il y en avoit qui ne vouluſſent pas obéïr aux Moſcovites, on leur donneroit un ſauf-conduit, pour ſe retirer en Allemagne: Que la vie & les biens ſeroient conſervés à ceux qui voudroient reconnoître le Grand-Duc pour leur Souverain; mais qu'on feroit mourir ceux qui refuſeroient d'accepter ou l'un ou l'autre parti; qu'enfin ils n'avoient que peu de tems pour déterminer ce qu'ils avoient à faire, puiſque les portes de la ville ſeroient ſûrement forcées le lendemain au matin. Enfin la ville ſe rendit le 18. de Juillet, malgré l'oppoſition du Gouverneur, de la garniſon, & des Prêtres. Deux cens Gentilshommes des plus qualifiés, & autant de Dames, aimerent mieux abandonner leur païs, que de renoncer au Pape, & que de ſe donner aux Moſcovites. Ce départ fut un triſte ſpectacle. On voyoit le mari quitter ſa femme, la ſœur ſon frere, les enfans leur pere & leur mere, & ceux qui étoient unis par les liens du ſang ſe ſéparer. Les autres aimerent mieux ceder à la néceſſité, que d'abandonner leurs maiſons par attachement au S. Siég , qu'ils ne reconnoiſ-

Conteſtations a ce ſujet entre les habitans.

Propoſitions faites aux aſſiégés par les Moſcovites.

Derpt ſe rend.

ſoient

HENRI II. 1558. ſoient pas, quoiqu'ils euſſent d'ailleurs une grande haine pour les Moſcovites. Les Tartares, qui s'étoient promis un riche butin dans le pillage de la ville, ne goûtoient gueres les conditions d'un traité qui leur deroboit leur proye. Déja ils bandoient leurs arcs contre les Livoniens, qui ſe retiroient ſur la foi publique, lorſque les cris & les hurlemens des femmes ayant été entendus du Général, il fit ſonner la retraite, & arrêta la fureur des Barbares. Ces malheureux habitans ayant traverſé l'armée ennemie, & évité la fureur des Tartares, arriverent enfin à Revel, d'où quelques-uns ſe retirerent à Lubec. Herman de Weſel, de la maiſon de Reck, Evêque de la ville, fut détenu quelque tems priſonnier dans le couvent de Falkenaw, puis mené en Moſcovie. Tel fut le ſort de la ville de Derpt, qui ayant été autrefois ſous la domination des Ruſſiens, avoit été priſe par Wolquin, Grand-Maître de l'Ordre, où Herman avoit établi le ſiége épiſcopal en l'année 1230, & qui revint enfin ſous l'empire de ſes anciens maîtres trois cens vingt ſept ans après. La jalouſie de deux puiſſans partis fut cauſe de cet évenement. Les Prêtres & les Catholiques imputoient ce malheur aux Chevaliers, & à ceux qui ſuivoient la Confeſſion d'Augsbourg. Mais pluſieurs diſoient, que les deux partis avoient cauſé également la priſe de la ville; que preſque tous amollis par les plaiſirs, & plongés dans de honteuſes débauches, avoient renoncé au célibat, & que leurs grands biens ne pouvant ſuffire à entretenir leur luxe, ils devoroient le miſerable peuple, le ſurchargeoient d'impôts, lui faiſoient toutes ſortes d'outrages, & le chargeoient de coups, comme de vils eſclaves; qu'enfin ils s'abandonnoient à tous les excès, qui attirent tôt ou tard les vengeances d'un Dieu toûjours juſte, quoique lent à punir.

Pluſieurs diſtricts reclament la protection du Roi de Danemarc, qui la leur refuſe.

Les autres villes de la Province, étonnées des progrès que faiſoient les Moſcovites, ne pouvant compter ſur leurs propres forces, & n'ayant aucune eſpérance du côté de l'Empire, furent contraintes de s'addreſſer aux Princes voiſins. Ceux de Revel, à qui le Czar avoit declaré la guerre, par des lettres remplies de menaces, & la Nobleſſe de ce territoire, envoyerent des députés à Chriſtierne III. Roi de Danemarc, pour lui offrir de mettre ſous ſa protection Royale, leur ville, & les païs d'Harnlandt, de Wirlandt, & d'Eſten: & pour lui dire, que la juſtice & la reconnoiſſance les obligeoient, auſſi-bien que la néceſſité, de lui faire ces propoſitions; puiſque Waldemar II. Roi de Danemarc avoit bâti leur ville, & que la Nobleſſe de Wirlandt & d'Eſten tenoit de ce même Prince ſes plus beaux privileges. Mais Chriſtierne, Prince moderé, déja vieux, & ſe voyant près de ſa fin, refuſa d'entrer dans cette guerre: il allegua la foibleſſe de ſon âge, peu propre à ſoutenir tant de ſoins, & un ſi grand fardeau; & dit qu'il ne penſoit point à étendre ſes Etats, en y joignant ce qui ne lui apartenoit pas; qu'au reſte il n'étoit pas ſi puiſſant qu'ils ſe l'imaginoient, ni en état de défendre des peuples éloignés contre un ennemi ſi redoutable. Enſuite il les congédia avec des marques de bonté; leur ayant donné de l'argent, des vivres, & ſur-tout de la poudre, dont ils manquoient. Cependant le Prince de Mecklenbourg, qui avoit ſuccedé à Guillaume, Archévêque de Riga, & qui avoit été confirmé dans ſa dignité par Fréderie Wolkerſam, af-

assembla une armée, & étant entré dans le païs de Derpt, tailla en piéces les Moscovites auprès du village de Torefer, & reprit le château de Ringen. Mais la rigueur de l'hiver l'empêcha de faire de plus grands progrès. Peu après, & au commencement de l'année suivante, les Moscovites entrerent par un autre côté dans le païs de Riga, à la faveur des rivieres glacées, y firent de grands dégâts, & vengerent leur derniere défaite. HENRI II. 1558.

Enfin le 21. de Septembre, jour de S. Matthieu, l'Empereur Charles V. pere de Philippe Roi d'Espagne, finit ses jours, accablé d'infirmités. Il avoit vû mourir au mois de Février de cette même année la Reine Eleonor sa sœur, qui avoit épousé Emanuel Roi de Portugal, & ensuite François I. Roi de France. Avant que Charles mourût, on avoit vû le 13. d'Août, sur le soir, une Comete, sous la chevelure de Bérénice, dont la queuë paroissoit regarder l'Espagne, & qui s'avançant ensuite vers l'Orient, ne parut plus le 5. de Septembre. On peut dire à l'égard de ce Prince, que la Vertu sembla disputer avec la Fortune, pour l'élever à l'envi l'une de l'autre au plus haut point de la félicité, dont il étoit digne; & je ne crois pas que notre siécle, ni les tems les plus reculés, puissent nous donner un modèle d'un Prince orné de plus de vertus, & plus digne d'être proposé aux Souverains qui veulent gouverner par des principes de justice & de vertu. Car, que lui manqua-t-il pour être un Prince accompli; soit qu'on considere son génie & sa prudence dans la conduite de ses desseins, sa fermeté dans les malheurs, sa modération dans la prosperité; soit qu'on se représente son sang froid dans les dangers, son eloignement des plaisirs, ou enfin sa justice; vertu qui met le comble aux grandes qualités des Souverains? Sa vie fut serieuse dès l'enfance, & depuis toûjours agitée par de grandes affaires, par de longs voyages, & par diverses expéditions de guerre. Nous pouvons ajoûter sans flaterie, que depuis qu'il fut élevé à l'Empire, la Religion fut son objet principal, & qu'on doit rapporter à ce motif, presque tout ce qu'il fit durant la guerre & durant la paix, & sur-tout ce qu'il entreprit pour procurer, malgré des obstacles infinis, un Concile légitime, qui pût mettre la paix dans l'Eglise; dessein qui fut tant de fois traversé, soit par l'ambition des Papes, qui n'agissoient pas en cela de bonne foi, soit par nos guerres toûjours renouvellées avec un malheureux succès. Cependant il suivit toûjours ce pieux projet, & en vint heureusement à bout: de sorte qu'on ne doit point s'étonner, que les desseins, les discours, & les actions d'un Prince qui avoit des vûës si religieuses, ayent toûjours été éclairés & favorisés par le secours du Ciel. Au contraire il seroit surprenant qu'un Empereur, qui prit toûjours la justice & la pieté pour regle de ses actions, qui forma ses Ministres aux mêmes vertus, & laissa au Roi son fils un Etat appuyé sur de si solides fondemens, n'eût pas transmis à ses descendans, & perpetué dans sa famille, instruite par de si bons exemples, ce bonheur dont il a joüi toute sa vie. Je dirai cependant, que plusieurs ont regardé Charles V. comme un Prince trop fin, & plus artificieux qu'il ne lui convenoit dans une si haute fortune. On assûre qu'il prenoit beaucoup de plaisir à lire la Vie de Louis XI, Mort de Charles V. Reflexions sur les grandes qualitez de ce Prince.

HENRI II. 1558. écrite par Philippe de Comines, Auteur très-ſage & très-ſenſé; ouvrage où je conviens que l'on trouve de grands préceptes de prudence & de bonne conduite, mais où il faut demeurer d'accord, que l'on voit auſſi pluſieurs exemples qui marquent un eſprit fourbe & diſſimulé, & une ame peu Royale. On blâme dans Charles, ce voyage qu'il fit par les provinces de la France, pour aller au plus vîte appaiſer les troubles qu'avoient élevé les Gantois. Il paſſa par la France comme un renard; il y trompa le Connétable Anne de Montmorency, qui ayant trompé le Roi à ſon tour, fut renvoyé pour ce ſujet dans ſes terres: cependant on peut excuſer Charles en cette occaſion.

On reproche ſur-tout à ſa mémoire la captivité du Landgrave de Heſſe, qui, contre la foi donnée, fut enfermé cinq ans dans une étroite priſon, ſous prétexte d'un traité dont quelques termes étoient équivoques & captieux, & qui fut, durant tout ce tems, l'objet des railleries ameres des Eſpagnols: procedé non ſeulement honteux & indigne de ce Prince (qui cependant agit alors moins de ſon propre mouvement, que par les conſeils du Duc d'Albe & de Granvelle) mais qui lui fut encore très-préjudiciable. Car le Duc Maurice, qui lui avoit rendu de ſi grands ſervices, & qui avoit tant contribué à affermir ſon autorité en Allemagne, quitta ſon parti, indigné de cette infidélité, & lui fit perdre par cette défection le fruit de tant de victoires. Ce malheur fut ſuivi du ſiége de Metz, où Charles échoua avec toutes ſes forces; & l'année ſuivante, de la bataille de Renty, dont chaque parti s'attribua le ſuccès. Mais ces taches, qui viennent de l'infirmité humaine, doivent moins paroître dans un Prince élevé ſi haut, & ſont comme effacées par tant d'actions dignes de l'immortalité. La fin d'une vie remplie de tant de merveilles fut ſur-tout admirable, & fit mieux voir encore la grandeur d'ame de cet Empereur, que tout ce qu'il avoit fait. Après avoir remporté tant de victoires, il ſçut ſe vaincre lui-même. Pour mener une vie plus Chrétienne & plus tranquille, il abandonna une vie agitée; & après avoir vécu pour ſes peuples, il commença à vivre pour lui-même, & pour Dieu. Il ſe retira les deux dernieres années de ſa vie dans un monaſtere de l'Ordre des Jéronimites, où conduit par les avis de ſon Confeſſeur, nommé Conſtantin, il ſe conſoloit dans ſa retraite par la lecture des Ouvrages de Saint-Bernard, né François, & où s'uniſſant à Dieu par la priere, il diſoit ſouvent ces paroles: Qu'il étoit indigne d'obtenir le Royaume du Ciel par ſes propres mérites; mais qu'il comptoit uniquement ſur ceux du Seigneur ſon Dieu, à qui le Ciel apartenoit par deux droits différens, & comme fils du Pere éternel, & comme ayant ſouffert la mort ſur la croix; que le Sauveur content de joüir du céleſte héritage en vertu du premier titre, lui faiſoit part du ſecond; qu'il y prétendoit par cette ſeule raiſon, & qu'il ſe confioit que ſon eſpérance ne ſeroit point confonduë: Que l'huile de la miſéricorde ne couloit, pour ainſi dire, que dans les vaſes de la confiance, & que cette confiance conſiſtoit à ne point compter ſur ſoi, & à s'appuyer uniquement ſur ſon Dieu: que c'étoit être perfide, & non fidèle, de penſer autrement; que nos crimes nous étoient pardonnés par la pure bonté du Seigneur, & que nous devions croire, que celui-là ſeul

ſeul peut effacer les péchés, contre qui nous avons péché, dans qui il n'y a point de péché, & par qui ſeul nos péchés nous ſont remis. HENRI II. 1558.

Enfin une fiévre aiguë s'étant jointe à une maladie de langueur, il prit le crucifix, qu'il embraſſa avec une grande ferveur, & dit tout haut, qu'il n'attendoit ſon ſalut que d'un Dieu crucifié. Ayant reçu le Viatique: Demeurez en moi, dit-il, aimable Sauveur, afin que je demeure en vous. Il expira en diſant ces mots, & finit une vie comblée de gloire, en rendant ſon ame à Dieu, de qui il l'avoit reçûë. Il vécut cinquante huit ans, ſix mois, & vingt cinq jours, & mourut, après avoir gouverné quarante ans ſes païs héréditaires, & tenu l'Empire trente & un ans (1). Il y avoit dix ans, qu'étant à Augsbourg, après avoir abaiſſé les Princes d'Allemagne, il avoit fait ſon teſtament, par lequel il exhortoit le Prince ſon fils, qui étoit abſent, à ſe charger du gouvernement de ſes Etats. Il lui recommandoit la pieté ſur toutes choſes, & diſoit, qu'après avoir eſſayé différens moyens pour appaiſer les troubles ſur le fait de la Religion, il n'en avoit point trouvé de plus convenable, que la célébration d'un Concile; qu'il lui ordonnoit, ſi Dieu diſpoſoit de lui, de faire tous ſes efforts avec l'Empereur Ferdinand & les autres Princes Chrétiens, pour mettre la derniere main à un ouvrage qu'il avoit entrepris pour la gloire de Dieu. Il conſeilloit au Prince d'aimer la paix, que Dieu a tant recommandée aux hommes, & de n'entreprendre aucune guerre, ſi elle n'étoit très-juſte, & s'il n'y étoit forcé. Après cela il lui donnoit de ſages préceptes, pour lui apprendre de quelle manière il devoit ſe conduire avec le Roi des Romains, & les Princes ſes enfans, avec les autres Puiſſances de l'Empire, avec les Allemans, & les Cantons Suiſſes, avec la République de Veniſe, avec les Ducs de Florence, de Ferrare, & de Mantouë, avec les Républiques de Genes, & de Siene, avec le Roi de France, & enfin avec les Souverains Pontifes, qui étoient mal-intentionnés, à cauſe de la Pragmatique de Caſtille, & des droits litigieux qu'ils prétendoient ſur les Royaumes de Naples & de Sicile. Il ajoûtoit, qu'il faloit toûjours être ſoûmis au Saint Siége, ſans avoir égard aux bonnes ou mauvaiſes qualités de ceux qui l'occupoient. Il ſe plaignoit dans ce teſtament de Paul III., qui n'avoit pas agi de bonne foi avec lui, au ſujet de la convocation d'un Concile. Enſuite il préſcrivoit à Philippe ſon fils ce qu'il devoit faire en faveur du Duc de Savoye, & de ſon fils, pour les rétablir dans leurs Etats. Il lui conſeilloit encore d'entretenir les traités d'alliance avec l'Angleterre, & d'être uni d'amitié avec l'Ecoſſe; de ne point inquiéter le Roi de Danemarc au ſujet des différens qu'on avoit eus avec ſon prédeceſſeur; de donner le gouvernement des Indes à des Vicerois, gens de bien, éloignés de toute avarice & de toute avidité; ces païs exigeant de lui une attention d'autant plus grande, qu'ils étoient plus reculés. Enſuite il lui parloit du mariage des Princeſſes ſes filles, & conſeilloit à Philippe d'épouſer, ou la fille du Roi de France, ou l'héritiere de la maiſon d'Albret, Princeſſe d'une ſanté vigoureuſe, d'un ca-

Exhortations que Charles fit à Philippe ſon fils par ſon teſtament.

(1) L'Edition Angloiſe dit *trente ſix ans.*

HENRI II. 1558.

caractère admirable, vertueuſe, & d'un cœur digne de ſa naiſſance. Après lui avoir donné ces éloges, il ajoûtoit qu'il faloit, avant que de faire cette alliance, convenir avec elle de ſes droits. Car ce ſage Prince avoit ſurtout en vûë qu'on rendît juſtice à la maiſon d'Albret, à qui on avoit enlevé le Royaume de Navarre, & qu'enſuite on unît cette Couronne, par le mariage de la Princeſſe, aux autres de l'Eſpagne. C'eſt pourquoi il ſouhaitoit qu'on lui remît Jeanne d'Albret, du conſentement du Roi Henri ſon pere.

Codicile de Charles pour la reſtitution de la Navarre.

Il fit enſuite, peu de jours avant ſa mort, un codicile, qui fut inſeré dans le teſtament de Philippe. Il diſoit dans cet écrit, qu'il croyoit que Ferdinand, ſon ayeul, avoit eu de juſtes raiſons pour réduire la Navarre ſous ſon obéïſſance; que cependant il prioit Philippe de ſatisfaire ceux ſur qui on l'avoit conquiſe. Il ajoûtoit à cela certaines conditions, qui furent peut-être alors employées, à deſſein d'éluder la reſtitution de cet Etat, ou qui furent interpretées depuis avec plus de ſubtilité & de détours que de bonne foi. Enſorte que les Princes qui y avoient le principal intérêt, & nos Rois même, ont eſperé envain juſqu'ici de recouvrer ce Royaume. Charles laiſſa trois enfans d'Eliſabeth de Portugal: Philippe, ſon ſucceſſeur; Marie-Auguſte, qui épouſa Maximilien II. ſon couſin germain; & Jeanne, qui fut mariée à Jean Prince de Portugal, dont ſortit Sebaſtien, fils poſthume, qui fut Roi après ſon ayeul. Avant que d'être marié, Charles eut d'une maîtreſſe la Princeſſe Marguerite, femme d'Alexandre de Medicis, & enſuite d'Octavio Farneſe Duc de Parme. Ayant perdu l'Impératrice long-tems avant ſa mort, il eut Dom Juan d'Autriche d'une Dame de Ratisbonne. Au reſte ce Prince eut tant de retenuë par rapport à ſes foibleſſes, qu'excepté ſes plus affidés domeſtiques, on ignora toûjours le nom de la mere de Marguerite, & qu'il ne parla jamais de Dom Juan, que peu de jours avant ſa mort, lorſqu'il chargea quelques-uns de ſes Courtiſans de le recommander de ſa part au Roi Philippe: Ce qui doit ſervir de leçon, ſur-tout aux Princes, & leur apprendre à reſpecter le public, lorſqu'ils ont commis des fautes, & à prendre ſoin de les lui cacher.

Mort de Marie, Reine de Hongrie. Son éloge.

La mort de Charles V. fut bien-tôt ſuivie de celle de Marie Reine de Hongrie, ſa ſœur, qu'il aimoit très-tendrement, & qui étant morte le 18. Octobre, ſurvécut à l'Empereur un peu moins d'un mois. C'étoit une Princeſſe d'une vertu & d'une modeſtie dignes des premiers tems, & d'un courage au-deſſus de ſon ſexe. Quoiqu'elle eût toute ſa vie protegé les bonnes mœurs dans ſa Cour, & qu'elle en eût banni la galanterie, cependant nos François, en haine des courſes que faiſoient ſur eux les Impériaux, lorſqu'elle étoit Gouvernante des Païs-bas, oſerent la décrier par des ſatyres & par des chanſons compoſées avec une licence militaire; comme ſi elle avoit eu quelque penchant pour Barbançon, le Seigneur le mieux fait de ſon tems, mais dont la conduite ſage & reſpectueuſe égaloit ſes autres belles qualités. Elle avoit tant d'éloignement pour le vice qu'on lui reprochoit mal à propos, qu'un Seigneur, favori de l'Empereur ſon frere, ayant ſéduit une de ſes filles d'honneur, elle ne voulut jamais lui pardonner, quoique ce Prince l'en priât; & qu'elle declara, que s'il oſoit ſe préſenter.

ter devant elle, fût-ce même à la ſuite de l'Empereur, elle le feroit mourir. Philippe rendit à Bruxelles les derniers devoirs à ſon pere avec une magnificence extraordinaire. Il avoit fait conſtruire un vaiſſeau avec beaucoup d'art, où l'on voyoit l'Eſpérance debout près de la prouë, la Foi qui tenoit une croix, & étoit aſſiſe ſur un trône près le mât, & la Charité qui tenoit le gouvernail. Philippe vouloit faire voir par cette repréſentation, que ſon pere n'avoit eu d'autre deſſein durant le cours de ſa vie, agitée, comme la mer, de fréquentes tempêtes, que de procurer la gloire de Dieu, & de l'augmenter par toutes ſortes de moyens.

HENRI II. 1558. Obſéques de Charles V. à Bruxelles.

Cette année fut auſſi remarquable par la mort de quelques Hommes illuſtres dans la République des Lettres. Jean Bugenhagen, né à Wollin dans l'Iſle de Wollin (1) en Pomeranie, mourut à Wittemberg le 21. de Mars, dans la ſoixante & treizième année de ſon âge. C'étoit un homme d'un eſprit doux & moderé, & d'une grande érudition. Six jours après, nous perdimes en France Jean Fernel, d'Amiens, premier Médecin du Roi; il mourut à l'âge de cinquante deux ans, & fut enterré à Paris, à Saint-Jaques de la Boucherie. Ce grand homme s'étant appliqué long-tems à la Philoſophie & aux Mathématiques avec ſuccès, ſe donna tout entier à la Médecine. Il a fait des Traités ſur toute la Médecine, où l'on remarque un ſçavoir profond, & un ſtile pur & poli. Quoique la mort l'ait empêché de mettre au jour tous ſes Ecrits, & le Livre de ſes Obſervations, ſi ſouhaité du public, cependant les Ouvrages que nous avons de lui, lui ont acquis tant d'honneur dans toute l'Europe, que l'Ecole de Médecine de Paris ſera toûjours en droit de ſe glorifier, d'avoir formé dans ſon ſein un ſi digne éleve. Un autre grand Médecin mourut auſſi peu après, cette même année. Ce fut Cornaro, de Zwickaw, qui ayant mis au jour, & traduit en Latin la plûpart des Philoſophes, des Médecins, & des Théologiens Grecs, a rendu de grands ſervices aux Gens de Lettres (2). Il finit ſes jours dans ſa pa-

Mort de que'ques Hommes de Lettres.

Jean Bugenhagen.

Jean Fernel.

Janus Cornaro.

(1) Ville autrefois épiſcopale; mais dont le ſiége a été transferé à Camin. *Edit. Anglois.*

(2) Cornaro avoit abandonné la pratique des Médecins Arabes, pour ſuivre celle des Grecs. De ſon tems on n'expliquoit dans les Ecoles de Médecine que les Ouvrages d'Avicenne, qu'on regardoit comme le Docteur le plus habile en cet art. On y enſeignoit auſſi la doctrine de Raſis, ſurtout la Méthode contenuë dans le neuvième livre de ſes Ecrits dédiés à Almanzor, où il préſcrivoit, diſoit-on, des recettes infaillibles pour toutes ſortes de maladies; celle d'Albucaſis, d'Avenzoar, de Meſna, & d'une infinité d'autres Arabes, qu'il ſeroit ennuyeux de rapporter. Cependant chacun ſuivoit, à ſa fantaiſie, dans la pratique Bertruccius, Gatinaria, Guamericus, Valescus, & un nombre infini d'autres, tous Auteurs modernes. On faiſoit cas ſur-tout d'Arculanus, que quelques uns appellent auſſi Herculanus. A l'égard des Auteurs Grecs qui ont écrit ſur la Médecine, on les mépriſoit; il y en avoit même pluſieurs, dont on n'avoit abſolument aucune connoiſſance. L'ignorance alloit juſqu'à défigurer les noms de ceux qui parmi eux ont excellé en cet art: on citoit communément dans les Ecoles *Hippocras* & *Galienas*. On en avoit cependant quelques mauvaiſes traductions, faites par des Eſpagnols & des François, que quelques-uns conſervoient avec ſoin, & qu'ils regardoient comme un tréſor. Du reſte, on enſeignoit encore les Aphoriſmes & les Pronoſtics d'Hippocrate; mais ces Ouvrages même étoient fort corrompus, & d'un ſtile abſolument barbare. *Melch. Adam.* DUPUY.

HENRI II. 1558. patrie le 16. de Mars, âgé de cinquante huit ans. On perdit auſſi cette année Jaques Micylle, né à Strasbourg, la troiſième année de ce ſiécle. Il étoit ami particulier de Joachim Camerarius. Après avoir enſeigné long-tems avec une grande réputation les humanités à Wittemberg, & donné pluſieurs Ouvrages eſtimés, il mourut le 28. de Janvier.

Jaques Micylle.

Jean Pena. Jean Pena, né à Aix d'une famille diſtinguée dans la magiſtrature, le ſuivit de près. Il fut célèbre par la connoiſſance profonde des Mathématiques, dont il inſpira le goût à Pierre Ramus, lorſqu'ils enſeignoient l'un & l'autre à Paris dans le college de Preſle. Ce fut lui qui mit au jour pluſieurs Ouvrages d'Euclide, qu'on n'avoit point encore publiés. Il les traduiſit en Latin, & y joignit des Commentaires. Dans la Préface qui eſt à la tête des Catoptriques, il dit pluſieurs choſes de l'uſage du Miroir cylindrique, qui ſont preſque incroyables, & qui donnent de l'étonnement, comme ſi les effets n'en étoient pas naturels (1). Lorſqu'on avoit tout lieu d'attendre encore de grandes choſes de lui, il fut emporté par une fiévre violente, à l'âge de trente ans, le 23. d'Août, & fut enterré à Paris dans le cloître des Carmes.

Romulus Amaſeo. Romulus Amaſeo mourut auſſi à Rome le même mois, dans ſa ſoixante neuvième année. Il étoit né à Udine, qui fut la patrie de Robortello & de Luiſino; mais ſa famille étoit originaire de Boulogne, où il enſeigna long-tems avec réputation le Grec & le Latin, & où il épouſa une femme de la maiſon de Guaſta-Villani. Cette alliance, jointe à ſon mérite, lui fit rendre le droit de citoyen de Boulogne qu'il avoit perdu, avec les privileges qui y ſont attachés. Enſuite, le Pape Paul III. le fit venir à Rome, pour être le précepteur du Cardinal Alexandre ſon neveu; emploi dont il s'acquitta ſi dignement, que le Souverain Pontife l'honora ſucceſſivement de pluſieurs ambaſſades auprès de l'Empereur & divers Princes de l'Allemagne, & auprès du Roi de Pologne. Ayant perdu ſa femme ſous le pontificat de Jules III., il vint à Rome auprès du Pape, & fut regardé dans cette Cour comme l'homme le plus diſtingué entre les Sçavans de ce tems-là. Pluſieurs Ouvrages qu'il a mis au jour rendent témoignage de ſon grand ſçavoir, qu'il tranſmit à Pompilio, ſon fils, comme une riche ſucceſſion.

Jules-Céſar Scaliger. Le 21. d'Octobre Jules-Céſar Scaliger, âgé de ſoixante & quinze ans, mourut à Agen en Guyenne, où il s'étoit marié. L'antiquité n'a point produit un plus grand homme, & notre ſiécle n'a point eu de Sçavant qui l'égalât. Car, ſans parler de ſa (2) nobleſſe, dont tout le monde convient, il ſurpaſſa tous les hommes de ſon tems, par la force de ſon corps & par la ſu-

(1) La penſée que M. de Thou a voulu exprimer, eſt que les effets du Miroir cylindrique étant preſque incroyables, paroiſſoient capables de jetter dans l'erreur le vulgaire naturellement ſuperſtitieux, & porté à attribuer à un art magique ce qu'il n'entend pas: mais que Pena avoit démontré, que ces effets étoient naturels. Le Traducteur avoit ſaiſi cette penſée: mais ſoit qu'il ſoit échapé quelques mots à ſa plume, ſoit qu'il ſe ſoit gliſſé quelque faute dans l'impreſſion de Paris, on a jugé à propos de la mettre ici dans un plus grand jour.

(2) Jules-Céſar Scaliger prétendoit être deſcendu des Princes de l'Eſcale, Souverains de Verone. Pluſieurs lui ont diſputé cette origine, & l'ont accuſé d'une vanité ridicule, quoi qu'en diſe M. de Thou.

ſublimité de ſon génie. Quoiqu'il eût paſſé ſa jeuneſſe dans les emplois de la guerre, où il s'acquit beaucoup d'honneur par ſon courage, & par ſon habileté dans l'art militaire, & qu'il ne ſe fût appliqué aux ſciences qu'aſſez tard; cependant il y fit de ſi grands progrès par la force de ſon génie, qu'il joignit à une parfaite connoiſſance de la Philoſophie, celle des Langues, & ſur-tout de la Grecque & de la Latine, où il a excellé, comme le prouvent la Proſe & les Vers que nous avons de lui. Quoiqu'il eût peut-être un juſte ſujet de ſe plaindre d'Eraſme, il fit un Ouvrage contre lui trop rempli de fiel & d'aigreur, & peu digne de deux ſi grands hommes. Nous avons cet Ecrit, & un autre qui eſt plus rare, où il avouë le premier, & où l'on reconnoît la même amertume. Dans la ſuite Scaliger, qui étoit né généreux, ſe repentit de ſon emportement, & marqua dans un Ouvrage, combien il étoit mortifié de ne s'être pas reconcilié avec Eraſme avant ſa mort; ajoûtant, qu'il avoit toûjours admiré en lui un grand ſçavoir, joint à une pieté ſinguliere, un goût ſûr & exquis dans les belles-Lettres, & un eſprit en quelque ſorte divin. Nul des grands hommes de l'antiquité ne peut entrer ſeul en parallele avec Scaliger, ſoit que l'on faſſe attention à ſon courage, ſoit que l'on penſe aux qualités de ſon eſprit; il peut être comparé tout enſemble à Xénophon & à Maſſiniſſa. Il épouſa, étant déja aſſez avancé en âge, Andiette de Rocques-Lobéjac, fille d'une maiſon illuſtre, âgée de 13. ans, dont il eut pluſieurs enfans. HENRI II. 1558.

Le dernier de tous fut Joſeph-Juſte Scaliger, qui vit encore. Celui-ci marchant ſur les traces de ſon pere, l'emporte, au jugement de tous, ſur les autres Sçavans de ce tems, & peut être regardé, ſelon l'expreſſion d'un homme d'un eſprit fort orné, comme un autre Apollon entre les Gens de Lettres. Sa modeſtie, & les ſervices qu'il m'a rendus, ne me permettent pas d'en dire davantage, quoique je n'aye pas lieu de craindre de bleſſer la vérité en le loüant, puiſque tout ce que je pourrois dire, ſeroit fort au-deſſous de l'eſtime publique. Je me contente donc de parler de lui comme en paſſant, & d'honorer, par un ſilence religieux, un ami, qui joint à un eſprit ſublime une rare probité. J'ajoûterai ſeulement, qu'il penſe comme ſon pere du fameux Eraſme, & du démêlé littéraire que ces deux grands hommes eurent enſemble, comme je viens de le dire. Eloge de ſon fils Joſeph Juſte Scaliger.

Cette année fut encore funeſte par la mort d'Aloïſio Lipomano, qu'on vit ſucceſſivement Evêque de Modon, de Verone, & de Bergame. Ce fut un homme recommandable par l'innocence de ſes mœurs, & par ſon érudition. Quoique employé en diverſes ambaſſades, dont il s'acquitta dignement, il ne ſe relâcha jamais de ſon application à l'étude; & compoſa, au milieu de ſes pénibles occupations, ſes Ouvrages ſur la Geneſe, ſur l'Exode, & ſur les Pſeaumes. Sur la fin de cette année André Tiraqueau finit ſes jours. Il étoit né à Fontenai en Poitou, d'une honnête famille. Joignant à une grande littérature une parfaite connoiſſance du Droit, il fut le plus célèbre Juriſconſulte de ſon tems. Sa réputation le fit choiſir par François I. pour être Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & enſuite par Henri II. pour remplir une pareille Magiſtrature dans le Parlement de Paris. Il laiſſa une nombreuſe poſterité, & un grand nombre d'Ouvrages, don- Aloïſio Lipomano. André Tiraqueau.

HENRI II. 1558. donnant tous les ans un enfant à la république, & un livre au public. Il fit un grand honneur à ſa patrie, ainſi que les Imberts, les Briſſons, les Vietes, & les Rapins, qui ſe ſont diſtingués dans la Juriſprudence, dans les Mathématiques, & dans les belles-Lettres. Tous ces grands hommes ont egalement contribué à la gloire de la France, qui a fait part à tous les païs, où les Lettres fleuriſſent, des Ouvrages de ces Sçavans. Jean Vergara, Chanoine de Tolede, âgé de 64. ans, y mourut le 21. de Février. Il avoit vû mourir, treize ans auparavant, & le même mois, François ſon frere, fort verſé dans les Langues Grecque & Latine. Ils travaillerent très-utilement l'un & l'autre, avec Ferdinand de Valladolid & Antoine de Lebrixa, à l'édition de la Bible de Complute, ou d'Alcala de Henarez.

Jean Vergara.

Affaires d'Ecoſſe. Eſcarmouches contre les Anglois.

Quoique les Ecoſſois n'euſſent point de guerre declarée avec l'Angleterre, on ne pouvoit pas dire néanmoins qu'ils euſſent la paix; les deux Nations faiſant ſans ceſſe des actes d'hoſtilité, enlevant des beſtiaux, ou brûlant des maiſons. Dans ces eſcarmouches, où il y avoit ſouvent des hommes tués, les Anglois prirent deux Gentilshommes, Guillaume Keith, fils du Comte Mareſchal, & Patrice Grey, chef de cette maiſon. Dans le même tems, les Anglois ayant mis une flote en mer, dont Jean Clare étoit Amiral, pour faire le dégât ſur les côtes d'Ecoſſe, firent une deſcente dans les Orcades, & brûlerent Kirkwall, ville épiſcopale (la ſeule de toutes ces Iſles) ſituée dans Mainland, la plus conſidérable de toutes. Cette action ne fut pas long-tems impunie. Car il s'éleva une furieuſe tempête, qui diſperſa la flote Angloiſe, & l'éloigna de l'Iſle, avant que ceux qu'on avoit mis à terre puſſent rentrer dans leurs vaiſſeaux, qui battus long-tems par les vents, eurent bien de la peine à regagner l'Angleterre. Ceux qui étoient reſtés dans Mainland, furent tous taillés en piéces par les Inſulaires.

Les Proteſtans excitent des deſordres en Ecoſſe contre le Clergé Romain.

Il y eut durant le cours de cette même année de grands démêlés ſur la Religion, ſans qu'on pût rien décider. Car dans le tems même que les Prêtres d'Ecoſſe tâchoient de ſoutenir leur autorité, & de retenir le peuple dans l'ancienne Religion, par les châtimens ſévères dont on puniſſoit les Prédicateurs; ceux qui penchoient vers les nouvelles opinions, déchiroient les Eccléſiaſtiques par de ſanglantes ſatyres, & faiſoient craindre de plus grands troubles. Ni le ſupplice de Vaultier de Milly (1), qui avoit été dénoncé par Sommerville (2), & condamné à mort, ni le banniſſement de Paul Meſan (3), n'avoient point arrêté la licence des Sectaires. Ils oſerent même le premier jour de Septembre, fête de Saint-Giles, renverſer dans la bouë la chaſſe de ce Saint, qu'on portoit à une proceſſion ſolemnelle dans Edimbourg. Une entrepriſe auſſi hardie fit connoître aux Eccléſiaſtiques, que leur puiſſance déclinoit. Cependant, comme s'ils euſſent eu encore leur ancienne autorité, ils indiquerent une Aſſemblée générale à Edimbourg pour le 8. de Novembre, afin d'éprouver s'ils pouvoient rétablir leurs affaires chancelantes, en faiſant voir de la confiance & de la fermeté.

D'un

(1) Ou *Mill.*

(2) Liſez *Somervill*, ou ſelon l'Editeur Anglois, *Sommervaile.*

(3) *Methuen*, ou *Meſſen.*

D'un autre côté, ceux qui favoriſoient les Proteſtans, & entre autres quelques Gentilshommes du païs de Fife & d'Angus, & pluſieurs bourgeois des villes, répandus dans les Provinces, exhortoient les peuples à embraſſer une Religion plus pure (car ils parloient ainſi) & à ne ſe pas laiſſer opprimer, eux & leurs amis, par le parti le plus foible; ajoûtant, que ſi leurs adverſaires vouloient les attaquer dans des diſputes reglées, ils ſeroient certainement vaincus, ou que s'ils uſoient de violence, ils ne ſeroient pas les plus forts. En même tems ils préſentoient un Ecrit où leur doctrine étoit expoſée, & où ſignoient ceux qui agréoient ces nouveautés. Ils donnerent à cette ligue le nom de Congrégation. HENRI II. 1558.

Auſſi-tôt ces nouveaux aſſociés dreſſent un Cahier, qui contenoit leurs demandes, & choiſiſſent Jaques Sandlands de Calder, Gentilhomme déja vieux, pour le préſenter à la Reine Régente. Ce député expoſa d'abord à cette Princeſſe (1) les raiſons preſſantes, qui avoient engagé ceux de la Congrégation à l'envoyer vers elle: Qu'il étoit tems que Sa Majeſté interpoſât ſon autorité, ſi elle vouloit conſerver la Religion en Ecoſſe, & contenir les peuples, diſpoſés à la révolte. Enſuite il demanda, que les Miniſtres de l'Égliſe ſe ſerviſſent d'une langue qui fût entenduë de tout le peuple, dans les prieres publiques, & dans l'adminiſtration des Sacremens, & que le peuple pût élire ſes Paſteurs, ſuivant l'ancien uſage. Quoique la Régente favoriſât ſecretement la Cour de Rome, & qu'elle ſe fût engagée à lui rendre toute ſorte de bons offices en toute occaſion; cependant, après de longues conférences & de grandes diſputes, cette Princeſſe, qui craignoit une révolte, crut qu'il faloit ſe prêter au tems, & permit au parti Proteſtant de prier, d'adminiſtrer les Sacremens, & de faire les autres cérémonies en langue vulgaire. Des Gentilshommes allerent auſſi à Edimbourg trouver les Théologiens qui y étoient aſſemblés, & leur firent la même demande. Mais ceux-ci répondirent, qu'à l'égard du choix des Miniſtres de l'Égliſe, il faloit s'en tenir aux regles du Droit Canon, & aux déciſions du Concile de Trente. Comme ils témoignoient beaucoup d'éloignement des Proteſtans, ceux-ci envoyerent encore à Edimbourg un Seigneur fort eſtimé par ſon ſçavoir, qui fut Jean Erskine Mylord de Dun, pour engager ces Théologiens à ſe relâcher en quelque choſe. Il les pria par le Culte que les hommes doivent à Dieu, & par la Charité qu'ils doivent au Prochain, de trouver bon que Dieu fût honoré dans les égliſes en langue vulgaire, ſelon le précepte de l'Ecriture. Cette propoſition fut rejettée par les Théologiens, qui ſe montrerent inflexibles. Ils firent même revenir la Régente à leur ſentiment; enſorte que cette Princeſſe, ou perſuadée par eux, ou fiere du Décret touchant la Couronne Matrimoniale (2), lequel avoit été accepté, prit tout d'un coup un autre

Remontrances qu'ils font faire à la Reine Régente.

La Régente leur accorde quelques libertés, dont elle ſe retracte peu après.

(1) C'étoit Marie de Lorraine, fille de Claude I. Duc de Guiſe, & d'Antoinette de Bourbon-Vendôme.

(2) Le Décret ſur la Couronne Matrimoniale dont il s'agit ici, & dont la Régente ſe prévaloit, étoit l'Acte par lequel on reconnoiſſoit le Dauphin pour Roi d'Ecoſſe. Les Ecoſſois ne le comptent néanmoins pas au nombre de leurs Rois.

Henri II. 1558. autre caractère, & changea cette bonté & cette douceur ordinaires, qui la faiſoient adorer, en une fierté & une hauteur inſuportables à ces peuples.

Nouvelles remontrances à ce ſujet.

Cette conduite fut la cauſe, ou le prétexte des troubles qui agiterent l'Ecoſſe l'année ſuivante. La Régente ayant indiqué une Aſſemblée à Sterling pour le 10. de Mai, la Nobleſſe y deputa Alexandre Cuningham Comte de Glencairn, & Hugues Campbell, Gentilhomme d'une illuſtre maiſon, eſpérant que la Reine accorderoit quelque choſe à des Seigneurs d'une ſi haute naiſſance. Cette Princeſſe leur declara, qu'elle avoit réſolu de rétablir la majeſté du trône, que la licence des tems paſſés avoit avilie. Elle menaça de ſon indignation, ceux qui fomentoient des révoltes, ſous le ſpécieux prétexte de la Religion, & dit qu'elle banniroit de ſon Royaume tous les nouveaux Prédicateurs. Comme les députés la ſupplioient de ſe ſouvenir de ſes promeſſes, elle fit réponſe, qu'on ne devoit compter ſur la parole des Princes, qu'autant qu'il leur étoit utile de la garder. Alors les députés lui dirent: Nous renonçons donc, Madame, à vous obéïr; c'eſt à Votre Majeſté à prévoir les ſuites funeſtes qu'aura la declaration que nous venons de vous faire. La Reine étonnée d'une réponſe ſi hardie, dit qu'elle y penſeroit. Il ſembloit que cette Princeſſe avoit pris des ſentimens plus moderés, lorſqu'elle apprit que ceux de Perth avoient embraſſé publiquement la Religion des Proteſtans. A cette nouvelle elle fut ſaiſie d'une grande colere, & fut ſur-tout très-indignée contre Patrice Lord Ruthuen, Prevôt ou Maire de la ville. Auſſi-tôt, pour ſatisfaire ſa vengeance, elle ordonna à Jaques Haliburton, Prevôt de Dundée, de lui amener Methuen, qui avoit trouvé un azile dans cette ville-là. Du reſte elle fit écrire, qu'on eût à célébrer le jour de Pâques qui approchoit, ſuivant l'ancien uſage. Mais voyant qu'on avoit mépriſé ſes ordres, elle cita tous les Miniſtres à comparoître à Sterling le 10. de Mai. Ils s'y rendirent, & en plus grand nombre que la Reine n'avoit cru, accompagnés d'une foule de Sectaires, qui leur étoient dévoués. La Régente allarmée de voir tant de gens, fit enſorte par l'entremiſe de Mylord de Dun, qui étoit fort reſpecté des Proteſtans, que cette ſuite nombreuſe qui accompagnoit les Miniſtres, ſe retira; ayant promis que leur abſence ne pourroit leur porter aucun préjudice. Mais Mylord de Dun voyant qu'on s'étoit porté aux dernieres extrêmités à l'égard de ceux qui n'avoient pas comparu, & que la Reine les avoit fait bannir par contumace, contre la foi donnée, ſe retira, & alla joindre les Seigneurs qui étoient à Perth. Il leur fit voir ce qu'ils devoient attendre de la foi d'une Princeſſe, qui haïſſant mortellement les Proteſtans, n'avoit aucun égard aux regles de la juſtice, ni de la bienſéance, & dont la foi variable dépendoit des circonſtances & des tems.

La ville de Perth embraſſe le parti Proteſtant.

Deſordres arrivés à Perth, qui excitent le reſſentiment de la Reine.

Les Seigneurs aſſemblés arrêterent, que puiſqu'il n'étoit plus tems de diſſimuler, on devoit repouſſer la force par la force. Lorſque les eſprits des Grands & du peuple étoient le plus animés, Jean Cnox fit dans l'égliſe de Perth un diſcours pathétique & véhément, qui diſpoſa ſes auditeurs à tout entreprendre. Il arriva donc que les Seigneurs étant ſortis pour aller dîner,

dîner, & qu'une partie du peuple, que le ſermon du Prédicateur avoit rendu furieux, étant demeurée dans l'égliſe, un jeune homme inſulta exprès un Prêtre qui ſe préparoit à dire la Meſſe. Alors la multitude prenant part à la querelle, ſe jette ſur le Prêtre, le maltraite de coups, renverſe les autels & les images, & les briſe en un inſtant. Auſſi-tôt ils courent en foule aux couvens des Religieux de Saint-François & de Saint-Dominique, abattent les autels & les ſtatuës, tandis que le bas peuple s'amuſe à piller, & fait un riche butin. On vole avec la même fureur au monaſtere des Chartreux, dont les richeſſes furent en proye à la vile populace. Les gens de guerre, qui s'étoient joints à ce peuple animé, s'abſtinrent de piller; mais ils travaillerent avec ardeur à démolir les bâtimens, & à en emporter les décombres, enſorte que deux jours après on n'eût pu remarquer les traces de ces grands édifices. Quand la Reine eut appris ce qui s'étoit paſſé à Perth, elle entra dans une juſte colere, & jura de venger par le fer & le feu ces excès ſacrileges. Elle étoit d'autant plus irritée, qu'à l'exemple des habitans de Perth, ceux de Couper, dans la Province de Fife, avoient abattu des ſtatuës dans les égliſes. Ayant donc donné commiſſion aux Comtes d'Hamilton, d'Athol, & d'Argyle, de lever des troupes, elle réſolut d'attaquer la ville de Perth. Son armée marcha lentement, pour donner le tems à ſon artillerie d'arriver. HENRI II. 1558.

Ceux de Perth écrivent auſſi-tôt à leurs amis, pour les avertir que, s'ils n'étoient promptement ſecourus, la religion & le ſalut des citoyens étoient menacés d'un grand danger. C'eſt une choſe incroyable, que la promptitude & le zèle avec leſquels on accourut à leur défenſe. Sur-tout Alexandre Cuningham Comte de Glencairn, leva en peu de jours deux mille cinq cens hommes, tant à pied qu'à cheval; & ayant marché jour & nuit par des chemins détournés, pour éviter l'armée Royale, il arriva heureuſement à Perth. La Reine jugeant qu'il ne ſeroit pas ſi aiſé qu'elle avoit cru, de reduire par la force les Proteſtans, dont l'armée, ſuivant le rapport de ſes eſpions, étoit compoſée de plus de ſept mille hommes de bonnes troupes, envoya vers eux Jaques Stuart, & Gileſpic Campbell (1), deux Courtiſans qui lui étoient demeurés fidèles, quoiqu'ils favoriſaſſent les Proteſtans, parce qu'ils croyoient qu'il étoit du bien public de pacifier les troubles plutôt par la douceur, que les armes à la main. Ils traiterent avec Cuningham, & Mylord Erskine de Dun, aux conditions ſuivantes: Qu'on renverroit les troupes de part & d'autre: qu'on ouvriroit la ville à la Reine, qui pourroit y repoſer quelques jours avec les perſonnes de ſa Cour: qu'il ne ſeroit fait aucun tort aux habitans: qu'aucun François ne pourroit entrer dans Perth, ni en approcher plus près que de trois milles: & qu'au ſurplus on regleroit les autres différens dans l'Aſſemblée prochaine des Etats. Ainſi les troubles ayant été appaiſés ſans effuſion de ſang, la Reine fit ſon entrée dans la ville, & y reçut de grands honneurs. Mais il arriva qu'un ſoldat inſolent tua le fils d'un bourgeois conſidérable de la ville, & que le corps du mort ayant été préſenté à la Reine, elle ne parut que fort peu

Secours amenés à ceux de Perth par les autres Proteſtans.

La Reine y fait ſon entrée après la pacification des troubles.

(1) L'Editeur Anglois le nomme *Archibald Campbell, Comte d'Argyle.*

HENRI II. 1558. peu touchée de ce ſpectacle; d'où pluſieurs jugerent qu'elle romproit bientôt le traité que l'on venoit de faire. En effet la Reine mit, trois jours après, une grande confuſion dans la ville, en dépouillant pluſieurs bourgeois de leurs biens, en exilant quelques autres, en changeant les Magiſtrats, en y mettant une garniſon d'Ecoſſois à ſa ſolde, & ſur-tout en rétabliſſant les Prêtres dans leurs fonctions; après quoi elle retourna à Sterling.

Il ſemble que la ſituation de la ville de Perth faiſant moins craindre les conſequences d'une révolte, engagea la Reine à violer les conditions du dernier accord. Car cette ville, qui eſt au milieu de l'Ecoſſe, n'avoit d'autres fortifications que de ſimples murailles. Elle renfermoit véritablement des citoyens braves & aguerris, & ſéduits par les nouvelles opinions; au reſte il étoit aiſé d'y envoyer des troupes par terre, & d'y en faire venir du côté de la mer, par la riviere de Tay, qui baigne ſes murs, & qui pouſſée régulierement par le flux de la mer, y apporte les marchandiſes des païs étrangers. Il n'en étoit pas ainſi de la ſituation des autres villes de l'Ecoſſe, où l'on ne pouvoit arriver que par des chemins difficiles, & entrecoupés de différens canaux, qui s'écoulent dans la mer au tems des marées; ce qui fait que des troupes n'avancent que lentement par ces chemins, où l'on ne trouve pas aſſez de bateaux ſur les canaux, pour paſſer une armée avec les munitions néceſſaires, à moins qu'on n'y employe beaucoup de tems. Il arrive même très-ſouvent, que les vents excitant des tempêtes ſur ces petits bras de mer, arrêtent fort long-tems les voyageurs. C'eſt pour cela que la Reine vouloit ſur-tout ſe conſerver cette place. Mais ſi elle affermit ſon autorité à Perth, elle perdit d'un autre côté toute la confiance de ſes peuples, en manquant à ſa parole; & l'on peut dire que ce jour vit éteindre l'affection qu'on avoit pour elle, qui fit place au mépris, & à une haine implacable. En effet Jaques Stuart & d'Argyle, qui avoient toûjours été juſqu'alors attachés à la Régente, & qui avoient menagé les articles du dernier traité, crurent que cette Princeſſe n'avoit pu y contrevenir, ſans les offenſer dans leur honneur, & paſſerent dans le parti des Proteſtans. Ayant averti ceux-ci, que le deſſein de la Reine étoit d'envoyer à Couper & à Saint-André des troupes Françoiſes, pour s'en emparer (ce qui auroit mis dans un très-grand danger toutes les égliſes de la Province de Fife) ils reprennent les armes, font une irruption dans Craile, ville ſituée à l'extrêmité du païs de Fife, & renverſent les images & les autels. Enſuite ils vont à Saint-André, & ayant pillé pluſieurs égliſes, ils abattent, même en préſence de l'Archévêque, celles des Cordeliers & des Dominicains. Quoique ce Prélat eut quelque Cavalerie pour ſa ſûreté, cependant voyant combien ce peuple nombreux étoit irrité, il n'oſa s'oppoſer à ſes violences, & ſe retira à Falkland auprès de ſa famille.

Nouveaux deſordres en Ecoſſe, cauſés par l'infraction du traité du côté de la Reine.

La Reine envoye des troupes contre les Proteſtans, qui s'avan-

La Reine ayant appris ces nouvelles hoſtilités, ne put contenir ſa colere. Elle fit venir au plutôt les François qui étoient diſperſés, & leur donna ordre de marcher vers Couper. Ils étoient au nombre de deux mille, commandés par Henri Clutin Sieur d'Oiſel. Les Ecoſſois, au nombre de mille, avoient pour Général Jaques Stuart Hamilton, qui avoit été Viceroi

ceroi d'Ecoſſe, qu'on appelloit ordinairement le Duc de Châtelleraut, à cauſe d'une terre de ce nom ſituée en Poitou. Les Proteſtans, qui ſçavoient le deſſein de la Reine, l'avoient prévenuë, & étoient déja arrivés à Couper. Le lendemain ils en firent ſortir leurs troupes, qui avoient été renforcées par mille bourgeois de Dundée, & par cinq cens autres de la ville de Saint-André, ayant à leur tête Patrice Learmouth (1), leur Gouverneur. Tous marchent vers l'ennemi, qui n'étoit plus ſeparé d'eux que par une petite riviere : alors ils entourent les gens d'Hamilton & d'Oiſel; ils développent & étendent leurs rangs; & laiſſent derriere eux les goujats & les valets, avec les bagages, qui paroiſſoient de loin former une autre armée nombreuſe. On conſeilla à la Reine, qui s'étoit arrêtée à Falkland, de ne point riſquer le combat contre des gens animés & pleins de courage; & elle conſentit qu'Hamilton députât vers les Proteſtans trois Officiers conſidérables, qui avoient leurs enfans & leurs proches dans l'armée ennemie. Ce fut en cette occaſion que la Reine apprit par une triſte expérience, combien il importe aux Princes de garder leurs promeſſes. Car quoiqu'elle ſouhaitât la paix, on ne put trouver aucun moyen de la faire; parce que les Proteſtans, qu'on avoit pluſieurs fois trompés, & qui avoient perdu toute confiance, diſoient qu'ils ne pouvoient compter ſur l'exécution des articles de paix qui leur étoient propoſés. D'ailleurs, la Reine n'avoit rien à donner pour ſûreté de ſa parole, & quand elle auroit pu fournir à ſes ſujets révoltés une garantie réelle, elle ne croyoit pas qu'il fût de ſa dignité de le faire. Il y avoit encore d'autres difficultés. Les Proteſtans demandoient que les étrangers ſortiſſent du Royaume; ce que la Régente ne pouvoit faire, ſans en écrire auparavant au Roi de France. D'ailleurs, il étoit évident qu'on propoſoit une tréve, plutôt pour avoir le tems de faire venir du ſecours, que dans le deſſein de parvenir à une bonne paix. Jaques Stuart trouva cet unique temperament, qui fut, que la Reine retireroit la garniſon de Perth. Il fit d'autant plus volontiers cette propoſition, qu'il voyoit qu'on s'en prenoit à lui de l'infraction d'un traité qu'il avoit conclu, & qu'il croyoit que les maux de l'Etat étoient une ſuite de l'inexécution des articles convenus. La Reine ayant rejetté cette propoſition, les Proteſtans marcherent vers Perth, y étant appellés par les habitans, qui ſe plaignoient que Charters, Seigneur de Kinfawns, leur Gouverneur, les traitoit durement, & permettoit aux ſoldats toute ſorte de licence.

HENRI II. 1558.

cent pour leur faire tête.

On eſſaye vainement de faire un accommodement.

On fit donc le ſiége de Perth, qu'on prit en peu de jours. On chaſſa Kinfawns, & on en donna le gouvernement à Patrice Lord Ruthuen, qui l'avoit auparavant. Enſuite l'armée alla à Scone, qu'elle pilla, & où elle mit le feu, parce qu'un Proteſtant y avoit été tué après la capitulation ſignée. Les Proteſtans ſçavoient que la Reine devoit faire entrer une garniſon Françoiſe dans Sterling, pour empêcher ceux de leur parti, qui étoient au-delà du détroit de Forth, de ſe joindre à eux. Stuart & Campbell, pour prévenir ce deſſein, partent ſecretement de Perth, la nuit étant fort avancée, &

Siége & priſe de Perth par les Proteſtans, & leurs autres progrès.

(1) Ou *Lerment.*

Henri II. 1558. & s'emparent de Sterling, où ils renverſent les images & les autels, & raſent les maiſons des Religieux mendians. Trois jours après, ils prirent le chemin d'Edimbourg, & s'étant emparés ſur la route de la ville de Linlithgow, ils y changerent la forme du Culte divin, & placerent çà & là des Miniſtres de la nouvelle reforme. Les François attendoient à Dumbar, où ils s'étoient retirés avec leurs bagages, que les troubles fuſſent appaiſés, lorſqu'ils apprirent la funeſte mort de Henri II, dont nous parlerons dans la ſuite. Alors les Proteſtans, fiers de leurs avantages, ſe livrerent à une folle joye, & ſe débanderent peu-à-peu, comme s'ils n'euſſent plus eu rien à craindre. La Reine profitant de la conjoncture, va droit à Edimbourg avec ſes troupes: comme on étoit ſur le point de donner bataille, Hamilton, & Douglas Comte de Morton, firent enſorte qu'on différa le combat. Enfin, après de grandes conteſtations, on menagea une tréve, qui fut ſignée le 24. de Juillet, & qui devoit durer juſqu'au 10. de Janvier de l'année ſuivante. Les conditions furent, que tous les Ecoſſois auroient une entiere liberté de conſcience; qu'il n'y auroit point de garniſon à Edimbourg; que les Prêtres joüiroient tranquillement de leurs biens; qu'on ne pourroit abattre les égliſes, ni les faire ſervir à des uſages profanes; qu'on remettroit le lendemain à la Régente les coins de la monnoye; qu'elle rentreroit dans ſon Palais, & qu'on rendroit tous les meubles qu'on avoit enlevés. Cette Princeſſe, à qui l'inexécution du dernier traité avoit été ſi fatale, crut devoir obſerver religieuſement celui-ci (1).

(1) Elle agiſſoit au moins plus ſourdement; & elle tâchoit de combattre par la ruſe & l'artifice, ceux qu'elle n'avoit pû obliger par la force & la violence à ſe ſoûmettre à ſes ordres. P. D. o. f. d.

*Fin du vingt-unième Livre.*

HIS-

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE DE THOU.

## *LIVRE VINGT-DEUXIÉME.*

### SOMMAIRE.

*MOrt de Chriſtierne III. Roi de Danemarc : ſon caractère. Sa reconciliation avec Chriſtierne II, qui étoit priſonnier, & qui meurt dans le même tems. Origine de la guerre de Diethmarſen. Situation de ce païs. Génie des habitans de cette contrée. Anciens maîtres de cette Province. Siége de Meldorp, où Wolfgang Schonweſen eſt tué. Priſe de Tielbruck. Les Danois s'emparent de Tielbruck. Priſe de Heiden après un ſanglant combat. Les vainqueurs étant maîtres de la campagne, menent leurs troupes dans les endroits marécageux, où les vieillards & les perſonnes inutiles à la guerre s'étoient retirés. Traité de paix après un mois de guerre. Il eſt auſſi honorable au vainqueur, que ſalutaire aux vaincus : l'Empereur Ferdinand le confirma depuis. Grand changement à Rome, par l'averſion que le Pape conçoit pour ſa famille. Il ôte à ſes parens les dignités qu'il leur avoit données. Etabliſſement de nouveaux Evêchés dans les Indes & en Flandre, préjudiciable à la France. L'on croit que l'érection de ces Evêchés a été la cauſe & l'origine des guerres qui ont dans la ſuite déſolé les Païs-bas. Le Roi envoye à la Diéte d'Augsbourg Imbert de la Platiere Seigneur de Bourdillon, & Charles de Marillac Archévêque de Vienne, pour y faire renouveller l'ancienne alliance, & y défendre les intérêts de la France, ſi l'on formoit quelque conteſtation au ſujet des trois villes qui avoient été remiſes au Roi, ſuivant le traité fait avec Maurice. Réponſe favorable de Ferdinand. Il ſe contente de parler de la reſtitution des trois villes, ſans conteſter beaucoup ſur le reſte, & promet que l'Empire ne négligera point l'amitié du Roi. Il fait faire de magnifiques funerailles à Charles-Quint ſon frere. On lit publiquement ce qui avoit été arrêté au ſujet de la Religion, dans l'Aſſemblée de Worms ; mais cela n'étant pas capable de réünir les eſprits, l'Empereur promet de faire tous ſes efforts pour la convocation d'un Concile général, & promet d'obéir à ſes déciſions, & à ſes Décrets. Les Proteſtans au contraire alleguent le traité de Paſſaw, & la Confeſſion d'Augsbourg. Ils demandent que le Concile ſoit tenu en Allemagne, & que tous les Actes & les Décrets du Concile de Trente ſoient caſſés, comme nuls & non valables. Les Chevaliers de l'Ordre de Livonie demandent inutilement à l'Empereur du ſecours contre les Moſcovites ; n'en pouvant pas eſpérer de ce côté-là, ils s'addreſſent à Sigiſmond-Auguſte Roi de Pologne. Changemens qui arriverent enſuite dans cet Ordre*

*dre militaire. Gothard Kettler qui étoit* (1) *alors Grand-Maître de l'Ordre, quoique Guillaume de Furſtemberg fut encore vivant, n'eſt pas beaucoup éloigné de conſentir aux conditions ſecretes qui étoient propoſées. Alfonſe Carretto parle de l'affaire du Marquis de Final dans la Diete d'Augsbourg. David-George de Delft, fameux Anabâtiſte; on découvre à Bâle ſes fourberies après ſa mort; il eſt condamné, ſon corps eſt exhumé & brûlé: ſon fanatiſme abominable. Après la mort de Marie Reine d'Angleterre, Philippe n'inſiſte pas beaucoup au ſujet de Calais. On s'accorde auſſi au ſujet de l'Etat de Siene, contre l'eſpérance que les Bannis avoient conçûë de conſerver leur liberté. Enfin on s'accommode à l'égard des Etats du Duc de Savoye. On prend ſecretement des meſures contre les Sectaires. On tient à ce ſujet l'Aſſemblée des Mercuriales, dont le motif étoit autrefois le ſoin de la Police, & qui fit alors paroître le mal qui étoit encore caché. Le Roi vient à cette Aſſemblée. Les opinions y ſont partagées. On arrête les Conſeillers les plus conſiderables, & entre autres Anne du Bourg, dont la cauſe fut plaidée pluſieurs fois. Le Roi reçoit une bleſſure mortelle dans un tournoi, & perd auſſi-tôt la parole. Il meurt: ſon eſprit, ſes mœurs, ſes bonnes & ſes mauvaiſes actions.*

## AUTEURS

### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*La Vandalie par David Chytrée, Chrétien Cilicius de Holſtein ou Jean Rantzow, Aſcanio-Cent. degli Hortenſii, Jean-Bâtiſte Adriani, Alexandre André, Relation de l'Académie de Bâle, Joachim Camerarius, Jean de la Place, Jean Serranus ou de la Serre, Thomas Cormer, Actes du Parlement de Paris.*

HENRI II. 1559. Mort de Chriſtierne III. Roi de Danemarc.

(2) CHRISTIERNE III., Roi de Danemarc, mourut à Coldingen les premiers jours de cette année, âgé de cinquante ſix ans, trois mois, & vingt jours, après avoir regné vingt quatre. Ce Prince rempli de juſtice, d'un caractère doux & moderé, avoit ſuccedé à Fréderic ſon pere, que les Etats du Royaume avoient placé ſur le trône, après en avoir chaſſé Chriſtierne II., deteſté pour ſes cruautés. On loue Chriſtierne III., d'avoir pris un fameux Corſaire, nommé Clément, qui déſoloit le Jutland, & de lui avoir fait ſouffrir le dernier ſupplice; d'avoir taillé en piéces auprès d'Aſcens, ville dans le Funen, une armée nombreuſe de la ville de Lubec & de Chriſtophle d'Oldenbourg, qui s'étoient emparés de ſes états héréditaires; d'avoir durant la paix procuré une Traduction de la Bible en Danois, & d'avoir établi un college célèbre à Copenhague, qu'il orna d'une Bibliothèque. Un peu avant de mourir, il alla voir le Roi Chriſtierne II., ſon couſin, détenu depuis long-tems priſon-

(1) Ceci n'arriva qu'en l'année 1561, & eſt rapporté au Livre XXVIII.

(2) Ayant commencé l'année par le rapport de ce qui s'eſt paſſé en Ecoſſe, nous parlerons à préſent de ce qui arriva dans les autres pais ſeptentrionaux. P. D. O. F.

ſonnier. Il l'entretint avec bonté, & ces deux Princes ſe pardonnerent réciproquement les injures reçûës. Chriſtierne III. eut cinq enfans de Dorothée, fille de Magnus Duc de Saxe; le Prince Fréderic, qui lui ſuceeda; Magnus, qui fut Evêque de Hapſel en Livonie; le Prince Jean; Anne, qui épouſa Auguſte Electeur de Saxe; & une autre Princeſſe, nommée Dorothée, comme ſa mere, qui fut mariée à Henri de Lunebourg. Chriſtierne II. ne ſurvécut à Chriſtierne III. que peu de jours. Il mourut le 23. de Janvier, âgé de ſoixante ſept ans, dans ſa priſon, où il étoit detenu depuis vingt ſept ans. Ce Prince eſt un exemple mémorable de la viciſſitude des choſes humaines; & ſon exemple doit apprendre à tous les Souverains, que s'ils veulent regner heureuſement, ils doivent modérer leurs paſſions, & ne ſe pas livrer à un déſir effrené d'étendre leur puiſſance; qu'il faut qu'ils ſe ſouviennent toûjours, qu'il eſt un Dieu vengeur, qui ſe plaît à renverſer du trône, ceux qui abuſent de la puiſſance qui leur eſt confiée. Henri II. 1559.

Après la mort de Chriſtierne III., Prince ſans ambition, & bien éloigné d'uſurper les Etats de ſes voiſins, le Roi Fréderic ſon fils, pouſſé par les Princes du ſang Royal, prit les armes contre les peuples de Dithmarſen. Mais avant que de parler de cette guerre, il eſt à propos de dire quelque choſe de la ſituation de ce païs, de l'origine de ſes habitans, & de l'état où il étoit alors.

Au-delà de l'embouchure de l'Elbe, on voit vers le Septentrion une vaſte contrée, qui s'étend entre l'Ocean Britannique & la mer d'Allemagne, formant comme une peninſule, & dont la longueur eſt environ de douze jours de chemin, & la largeur de ſix. Les Cimbres, ſi connus par les guerres qu'ils eurent avec les Romains, habitoient ce païs. Ils avoient la même origine que les Cimmeriens, qui ſortant de l'Aſie, où ils habitoient le Boſphore Cimmerien, & s'étant établis près des marais Méotides, occuperent la Cherſoneſe, appellée Cimbrique de leur nom. On ſçait que ces peuples Septentrionaux inonderent pluſieurs fois les Gaules & l'Italie, & qu'ils furent ſouvent vaincus. Enfin ces Barbares, avides des terres étrangeres, & affoiblis par leurs incurſions, furent expoſés à leur tour aux courſes des peuples voiſins, & à l'invaſion des Saxons, qui les confinent, & qui en ſont ſeulement ſéparés par l'Elbe, le Trave, & la Bile. Aujourd'hui ce païs eſt habité par les peuples de Dithmarſen & du Holſtein, qui tirent leur nom de la ſituation du païs qu'ils occupent. Car les derniers, qui ſont placés ſur des lieux arides & élevés, ont pris leur nom des bois & des forêts, dont leur contrée eſt remplie; au lieu qu'on appelle les autres Dithmarſiens, parce qu'ils habitent un païs bas & marécageux, où ils ſe défendent par de longues digues & par de hautes lévées, de l'inondation des eaux. Deſcription du Dithmarſen. Abregé de l'hiſtoire de ce païs.

Le Holſtein eſt enfermé par quatre grandes rivieres; par la Bile au Levant, par le Stor au Couchant, par l'Elbe au Midi, & par l'Eyder au Septentrion. On croit communement que ce dernier fleuve a ſeparé autrefois ce païs du Danemare. Mais d'autres, comme Aimon, Hiſtorien François, fixent la frontiere de ce païs à une longue ſuite de foſſés & de remparts, dont on voit encore aujourd'hui quelques traces, & qu'on appelle com-

HENRI II. 1559.

communement l'ouvrage des Danois. Il fut fait avec une extrême diligence par le Roi Godefroi, lorſque Charlemagne venoit en ce païs avec une puiſſante armée. Il s'étend depuis Sluë, golfe de la mer Baltique, aſſez proche des villes de Sleſwic & de Gottorp, juſqu'à Hollingſtad, place qu'arroſe le fleuve d'Eyder en ſe jettant dans la mer. Au reſte, le Dithmarſen, qui a ſept milles de long & un peu moins de large, eſt très-bien fortifié par ſon aſſiette, étant borné au Levant par le fleuve d'Eyder, au Couchant par la mer d'Allemagne, au Nord par ces foſſés & ces remparts dont j'ai parlé, & par l'Elbe au Midi. Les Saxons occuperent ce païs après les Cimbres; enſuite les habitans élurent pour leurs Souverains des Comtes, que ces peuples remuans & féroces traiterent ſouvent avec inhumanité. Le Comte Dedon fut tué dans une ſédition populaire. Il avoit épouſé Ida de Sueve, niéce de l'Empereur Henri III. & du Pape Leon VIII. Cette Princeſſe, fiere de ſa haute naiſſance, & cherchant à venger la mort de Dedon, épouſa le Comte Eicler, & ſembla lui avoir apporté en dot la cruelle deſtinée de ſon premier mari; car il fut tué auſſi par les Dithmarſiens. Peu après, le Marquis Rodolfe, Souverain de ce païs par droit héréditaire, éprouva le même ſort, ainſi que le Prince ſon fils. Les barbares ne s'en tinrent pas-là. Ils démolirent le château de Bolkelnbourg, où le meurtre s'étoit commis, & ayant coupé le nez & les oreilles à Walpurge, femme de Rodolfe, ils la jetterent dans la riviere. Hartwig, frere & héritier de Rodolfe, épouvanté de tant de crimes, abandonna ces peuples parricides, & ceda le droit qu'il avoit ſur eux à l'Archévêque de Brême, ayant eu en recompenſe le païs de Stade.

Guerres des Dithmarſiens.

Après avoir paſſé ſucceſſivement ſous la domination de divers Princes, ils ſe rendent indépendans.

Enſuite Henri Leon ſubjugea la Dithmarſie, dont il donna quelques villages à l'Evêque de Stade, qui fut inhumainement maſſacré par les habitans, lorſqu'il leur demanda les ſommes qui lui étoient dûës. Cinquante cinq ans après, ces peuples furent ſoûmis par Adolfe III., de la famille des Comtes de Schaumbourg, qui poſſeda la Principauté du Holſtein vers l'an 1131, après les deſcendans de Herman Billings. Mais ils ſecouerent ce joug preſqu'auſſi-tôt, & chaſſerent toute la Nobleſſe. Quelque tems après, ils paſſerent ſous la puiſſance de Hartwig, Archévêque de Brême, qui les traitant avec trop de rigueur, les obligea de ſe donner au Roi de Danemarc. Ils ne furent pas long-tems fidèles à leur nouveau Souverain; car en l'année 1227, les troupes de Dithmarſen, qui étoient dans l'armée du Roi Waldemar, l'abandonnerent lâchement, lorſqu'il combattoit auprès de Bornhovede, contre Adolfe IV., Comte de Holſtein, & ceux de Lubec, après que le Comte leur eut promis la liberté de leur païs, & une exemption de tous ſubſides. Ils conſerverent environ ſoixante deux ans cette indépendance, qui étoit le prix de leur perfidie, juſqu'au tems que Henri de Holſtein & de Stormar, & Jean Comte de Wagrien, reclamant leurs anciens droits, firent une irruption dans leur païs; mais ils furent entierement défaits, & ſe ſauverent par une fuite honteuſe. Trente un ans après, des diſſenſions domeſtiques s'étant élevées entre les Princes de la maiſon de Holſtein, ceux de Dithmarſen, à la faveur de ces troubles, entrerent ſur les frontieres du Holſtein, & s'avancerent juſqu'à Kiel, où ils

firent

firent un grand butin. Lorſqu'ils retournerent chez eux, chargés de riches dépouilles, ils furent attaqués auprès du village de Bornhovede, par Gerard Comte de Holſtein, qui les défit. Il y en eut cinq cens de tués ſur la place; preſque tous les autres, fuyant l'ennemi qui les ſuivoit de près, ſe précipiterent dans un marais, où ils furent noyés. HENRI II. 1559.

Gerard enflé de ce ſuccès, & fier d'avoir vaincu des hommes juſqu'alors invincibles, s'allia deux ans après avec Henri Duc de Mecklenbourg, pour faire la guerre à ces peuples. Il pénetre juſques dans l'intérieur du païs, met deux fois en fuite tout ce qui oſe lui faire tête, taille en piéces ſept cens hommes, & oblige le reſte de ſe retirer dans une égliſe voiſine, qu'ils avoient fortifiée à la hâte. Les Dithmarſiens voyant que Gerard avoit fait venir des matières combuſtibles, & que déja on y mettoit le feu, pour les brûler dans cette égliſe, épouvantés d'un ſi grand danger, offrent de ſe rendre & de ſe ſoûmettre aux Comtes de Holſtein, pourvû qu'ils ayent la vie ſauve. Gerard, ou par hauteur, ou par le peu de confiance qu'il prenoit en la foi de ces hommes féroces, rejetta ces propoſitions, & demanda qu'ils ſe rendiſſent à diſcrétion. Déja le feu avoit gagné le comble du temple, & fondant les lames de plomb dont il étoit couvert, ce plomb couloit de toutes parts par les ouvertures ſur les aſſiégés; lorſque ces malheureux, prenant conſeil du deſeſpoir où ils étoient réduits, ſortent tout furieux, & taillent en piéces deux mille hommes des ennemis, qui croyoient n'avoir plus rien à craindre, entre leſquels douze Officiers des plus conſidérables furent tués. Quelques années après, ils ſoutinrent encore un grand combat contre les troupes de Holſtein près de Tirperſt; où la perte ayant été égale de part & d'autre, on ſigna un traité, qui portoit; qu'il y auroit ſuſpenſion d'armes entre les deux nations; qu'elles ne pourroient réciproquement donner retraite aux ennemis de l'une ou de l'autre; & que les Comtes de Holſtein s'engageoient, eux & leurs ſucceſſeurs, à entretenir la paix. Leurs guerres contre les Comtes de Holſtein.

En l'année 1404. Eric, Duc de Saxe, ayant commis quelques hoſtilités ſur les terres de Dithmarſen, les habitans nés ſuperbes, prétendirent qu'Albert Comte de Holſtein, qui étoit gendre d'Eric, avoit violé la paix, & firent de leur côté des courſes dans le Holſtein. Enfin on en vint à une guerre ouverte, quoique les Dithmarſiens, qui s'étoient vengés, ſemblaſſent alors ſouhaiter la paix. La fortune favoriſa d'abord ceux du Holſtein, qui prirent Meldorp, Delftbruck, & Hannerow, villes frontieres & très-fortes. A la faveur de ces conquêtes, & des places de Tielbruck & de Swaveſtede, ils faiſoient de grands ravages dans le païs ennemi. Albert étant mort peu après d'une chûte de cheval, (dans le païs de Northamme en Dithmarſen, lequel confine au Holſtein) lorſqu'il revenoit d'une expédition de guerre, Gerard flatté de l'eſpérance de s'emparer d'un païs teint du ſang de ſon frere, y pénetre fort avant. Là, ſes ſoldats ſe répandant de tous côtés, ſans précaution & ſans diſcipline, les Dithmarſiens ſe raſſemblent, occupent les défilés des bois, attaquent les ennemis, qui revenoient ſur leurs pas en deſordre, les entourent, les taillent en piéces, & tuent

HENRI II. 1559. tuent Gerard lui-même, qui avoit ôté ſon caſque, & couroit au ſecours du Page qui portoit ſes armes. Douze Chevaliers, & trois cens Gentilshommes de la Principauté de Sleſwic & du Holſtein perirent en cette occaſion, ſelon le témoignage de Chriſtian Cilic, qui aſſure que les meilleures troupes de Gerard, & toute la fleur de ſa jeune nobleſſe, y furent défaites. Les vainqueurs exercerent des cruautés inouïes juſques ſur les corps morts de leurs ennemis, dont les veuves & les parens obtinrent avec bien de la peine, & à prix d'argent, la permiſſion de leur donner la ſepulture dans un monaſtere voiſin.

Expédition des Dithmarſiens contre la Friſe dans le Holſtein.

Alors on fit un traité de paix, qui renouvelloit les anciennes allianees, & qui portoit que Delffbruck ſeroit démoli. Mais dix ans après, la guerre ſe ralluma encore, pour le ſujet que je vais dire. Ceux de Friſe avoient condamné au dernier ſupplice quelques Dithmarſiens, décriés, à ce qu'on diſoit, par leurs mauvaiſes actions & par leurs brigandages. Ceux de Dithmarſen ſe croyant deshonorés par le châtiment de leurs compatriotes, levent des troupes dans tous les villages, entrent dans le païs de Friſe, & devenus plus cruels par quelque déſavantage qu'ils avoient eu d'abord, mettent tout à feu & à ſang. On fait monter a deux cens mille marcs d'argent la perte que firent ceux de Friſe. Leurs ennemis, peu ſatisfaits d'avoir ruiné ces peuples, leur impoſerent encore de dures conditions de paix, & exigerent, que lorſqu'il s'éleveroit quelque différend entre les deux Nations, il ſeroit terminé par l'avis de vingt Dithmarſiens, & d'un ſeul habitant de Friſe. Adolfe, Comte de Holſtein, n'apprit qu'avec indignation un traité ſi injuſte. Le différend qu'il avoit alors avec le Roi de Danemarc au ſujet de la Principauté de Sleſwic, fit qu'il diſſimula l'injure reçûë, & qu'il fut contraint d'en remettre la vengeance à un autre tems. Les Dithmarſiens fiers de leurs ſuccès paſſés, pouſſerent l'inſolence juſqu'à s'offrir pour médiateurs entre le Roi de Danemarc & le Comte. Mais quelque tems après, Adolfe étant mort, Chriſtierne premier, Roi de Danemarc, lui ſucceda au Comté de Holſtein, que l'Empereur Fréderic III. érigea alors en Duché. Ce fut un triſte évenement pour ceux de Dithmarſen, qui étant compris, comme ceux de Stormar, dans l'étenduë du Holſtein, eurent, au lieu des Comtes de ce païs, le Roi de Danemarc pour ennemi.

Le Holſtein érigé en Duché.

Funeſte expédition de Chriſtierne I. Roi de Danemarc contre les Dithmarſiens.

En effet en l'année 1474. Chriſtierne I., Prince puiſſant & ſoutenu de l'autorité de l'Empereur, cita à Rendsbourg les Dithmarſiens, pour lui prêter ſerment. Ceux-ci ayant allegué leur ancienne dépendance des Archévêques de Brême, refuſerent tout hommage. Vingt ſix ans après, Jean, fils de Chriſtierne, après avoir ſoûmis la Suede, voulant venger les injures faites au Roi ſon pere, & aux Comtes de Holſtein ſes ancêtres, leur declara la guerre, & entra dans leur païs avec une puiſſante armée. Elle étoit compoſée de ſix mille hommes de pied étrangers, outre les Danois, & de deux mille chevaux. D'abord il prit la ville de Meldorp; mais les ennemis s'étant retranchés, le Roi voulut pénétrer dans des lieux marécageux & dans des détroits inacceſſibles & remplis de bois, & fut défait entiere-

tierement, entre Meldorp & Henningſtad, par les Dithmarſiens, qui avoient appris ſa marche & l'état de ſes troupes par un habitant de Friſe, qu'ils avoient enlevé, & à qui ils avoient fait ſouffrir les plus cruels tourmens. Quatre mille hommes demeurerent ſur la place du côté des Danois. On compta parmi les morts, Adolfe & Othon Comtes d'Oldenbourg, Breda de Rantzow, frere de Jean, dont nous parlerons dans la ſuite, & ſoixante Gentilshommes des plus qualifiés du Holſtein. Le Roi Jean, & Fréderic ſon frere Duc de Holſtein, ſe ſauverent à peine à travers des monceaux de corps morts. HENRI II. 1559.

Jean eut pour ſucceſſeur Chriſtierne II., à qui on ôta la couronne à cauſe de ſes cruautés. Fréderic ſon oncle, qui fut mis en ſa place, laiſſa en paix la Dithmarſie, parce que craignant toûjours d'être attaqué par Charles-quint, beau-frere de Chriſtierne, il croyoit qu'il étoit de la politique, de n'avoir rien à démêler avec ſes voiſins. Après la mort de Fréderic, Chriſtierne III. ſon fils monta ſur le trône, Prince d'un eſprit doux, & qui fut toûjours ennemi de la guerre, ſoit par délicateſſe de conſcience, ſoit par ſa mauvaiſe ſanté, & qui s'oppoſa, tant qu'il vécut, aux conſeils violens d'Adolfe Duc de Holſtein ſon frere, qui dès ſa jeuneſſe ne reſpiroit que la vengeance contre les peuples de Dithmarſen, pour expier, diſoit-il, dans leur ſang, tous les maux qu'ils avoient faits aux Comtes de Holſtein ſes ancêtres. Quoique Charles-quint, oubliant ou diſſimulant la détention rigoureuſe de ſon beau-frere, eût confirmé Adolfe dans le titre de Duc de Holſtein l'an 1548, Chriſtierne III. empêcha toûjours qu'il ne fît valoir, les armes à la main, ſes droits ſur la Dithmarſie. Il y avoit déja ſix ans qu'Adolfe, étant au ſiége de Mets dans l'armée de l'Empereur, avoit engagé à ſon ſervice George Holle, & Hildemar Moninchauſen, Officiers de grande diſtinction, & qu'il leur avoit marqué un certain jour, pour ſe trouver ſur les confins du païs de Brême. Mais ces projets de guerre furent alors ſans effet, parce que le Roi ſon frere s'oppoſa à ſes deſſeins. Ce Prince étant mort, Adolfe prépara les choſes néceſſaires pour la guerre avec un grand ſecret, ſans en rien communiquer au Roi Fréderic ſon neveu, qui n'étoit pas encore couronné, ni au Prince Jean, frere du Roi. Il ne découvrit ſon projet qu'à Maurice de Rantzow, à Adam Traziger, & au Duc Henri de Brunſwic, qu'il vint trouver dans cette vûë dans ſon château de Wolffenbuttel, où il eut avec lui, comme l'on croit, des conférences à ce ſujet. Adolfe Duc de Holſtein entreprend la guerre contre les Dithmarſiens.

(1) Daniel de Rantzow, Gouverneur de la forteresſe de Peim, Officier d'une grande réputation à la guerre, engagea au ſervice d'Adolfe le Colonel Wolfgang Schonweſen, vieux Capitaine, avec ſon regiment, & Joachim Blankenbourg avec la Cavalerie qu'il commandoit. Il ne manquoit à Adolfe que l'argent néceſſaire pour faire la guerre. Heureuſement pour lui, c'étoit le tems de l'Aſſemblée de Kiel, où la Nobleſſe du Holſtein ſe trouve tous les

(1) Joſias de Rantzow, Maréchal de France, mort en 1650, étoit de cette illuſtre maiſon du Duché de Holſtein.

Henri II. 1559. les ans, & où les plus riches prêtent leur argent à ceux qui en ont beſoin, en prenant pour ſûreté des gages & des cautions, & où les créanciers viennent recevoir l'intérêt des ſommes confiées, ou bien le fort principal. Adolfe s'y étant rendu, emprunta tous les fonds dont il avoit beſoin, ſous pretexte d'une acquiſition qu'il diſoit vouloir faire; & ayant amaſſé de groſſes ſommes en peu de tems, il ſe diſpoſa tout de bon à la guerre. Mais il tint ſes deſſeins ſecrets autant qu'il le put, parce qu'il vouloit ſurprendre les Dithmarſiens, peuples défians & belliqueux. Cependant il ne put ſi bien diſſimuler ſes projets, que Jean de Rantzow, & Henri ſon fils, Gouverneur pour le Roi dans le Holſtein, n'en fuſſent inſtruits à la faveur de quelques bruits ſourds, & n'en écriviſſent à Fréderic: ils le ſupplierent en même tems de trouver bon, qu'ils conféraſſent avec le Duc ſon ôncle ſur ſes projets, & qu'ils balançaſſent les raiſons, qui pouvoient empêcher ou déterminer cette guerre.

Dans cette vûë, Adolfe envoya Bertrand Seeſted, un de ſes principaux confidens, qui ſe rendit à Nieumonſter, où vint auſſi Jean de Rantzow. Celui-ci expoſa d'abord les inconveniens d'une guerre auſſi conſidérable, entrepriſe par Adolfe ſeul. Il dit, que les Dithmarſiens n'étoient pas des ennemis à mépriſer; que le Roi auroit lieu d'être offenſé, auſſi-bien que le Prince Jean ſon frere, ſi leur oncle oſoit faire ſans leur aveu des préparatifs de guerre en Danemarc; qu'enfin il y avoit lieu de croire, que les villes maritimes de Lubec & de Hambourg, & le Duc de Lunebourg, ſe declareroient contre celui qui porteroit la guerre chez leurs voiſins. Après que Seeſted eut tâché de réfuter les raiſons, qui pouvoient empêcher une guerre que ſon maître avoit tant à cœur, & qu'il ſçavoit que les Rantzow eux-mêmes ſouhaitoient dans le fond, il conjura Jean de Rantzow, de ſe ſouvenir de ſa parole, & qu'il s'étoit autrefois offert lui-même à Adolfe pour Général, lorſque l'occaſion ſe préſenteroit d'attaquer la Dithmarſie. Rantzow conſentit de ſervir dans cette guerre, pourvû qu'elle fût approuvée du Roi, & de Jean ſon frere. Il conſeilla auſſi à Adolfe de découvrir ſon deſſein à ces Princes, dont il devoit menager la protection & l'amitié, & de les engager à entreprendre cette guerre à fraix communs, pour ſoutenir la majeſté du trône, en vengeant les injures faites aux Comtes de Holſtein & aux Rois de Danemarc leurs ancêtres. Adolfe ayant déferé à cet avis, Henri de Rantzow, & André Barbey, Evêque de Lubec & Chancelier du Royaume, firent lever des troupes, après en avoir conferé enſemble, ſans néanmoins en parler au Roi, qu'ils ſçavoient bien ne devoir pas s'y oppoſer. Antoine Comte d'Oldenbourg, Jean Barnern, Gouverneur de Pinneberg, & François Bulow, eurent commiſſion de faire ces levées. On fit part auſſi à Auguſte Electeur de Saxe de ces projets, & on le pria de vouloir s'expliquer ſur ce qu'il penſoit de cette guerre.

Repréſentations faites au Roi de Danemarc pour l'engager

Adolfe écrivit alors, ſuivant le conſeil de Rantzow, au Roi & au Prince Jean ſon frere; & Henri de Rantzow ſe rendit à la Cour en même tems avec André Barbey, pour être préſens aux Conſeils qu'on tiendroit à l'occaſion de cette guerre, & pour y déterminer le Roi par le poids de leurs raiſons. La choſe ayant été miſe en delibération dans le Conſeil, ils dirent

dirent qu'il y avoit trois partis à prendre, dont le Roi devoit en choiſir un, qui fût le meilleur & le plus convenable à la dignité Royale: ou qu'il faloit que le Roi s'oppoſât formellement aux deſſeins du Duc de Holſtein ſon oncle, comme téméraires, & formés au préjudice de ſon autorité: ou qu'il les approuvât: ou enfin qu'il entrât dans cette guerre comme allié, s'il trouvoit qu'elle fût juſte: qu'il étoit dangereux que le Roi mît des troupes ſur pied, pour s'oppoſer aux forces du Duc ſon oncle; que ce ſeroit commencer une guerre civile, facile à allumer, & qu'on n'éteindroit enſuite qu'avec peine: que lorſque les forces du Roi & celles du Duc auroient été affoiblies par des troubles domeſtiques, il y avoit tout lieu de craindre que ceux de Dithmarſen, qu'Adolfe ſe flatoit de pouvoir ſoûmettre, ne profitaſſent de ces diſſenſions, pour entreprendre quelque choſe contre la couronne de Danemarc, & contre le Holſtein, à quoi peut-être ils ne penſoient pas maintenant. Que ſi d'un autre côté, le Roi prenoit le parti d'être ſeulement ſpectateur de cette guerre, il feroit tort à ſes propres intérêts, & à ſa dignité, s'il laiſſoit à Adolfe tout le fruit & toute la gloire d'une ſi importante conquête: que ce que le Roi pouvoit donc faire de plus à propos en cette occaſion, étoit de joindre ſes forces à celles du Duc ſon oncle, & d'agir dans cette expédition avec autant d'ardeur, que s'il l'avoit entrepriſe de ſon ſeul mouvement. Le Roi ayant approuvé ces raiſons, on députa Jean Seeſted, frere de Bertrand, au Prince Jean, frere du Roi, pour lui apprendre ce qui avoit été réſolu, & pour l'engager dans cette guerre.

Le Roi prend part dans cette guerre.

Les Princes alliés envoyerent le 28. d'Avril leurs Miniſtres à Nortorp, pour regler certaines conditions par rapport à la guerre. On convint qu'on rendroit au Duc Adolfe les avances qu'il avoit faites pour cette expédition, qui montoient à quatre vingt mille Thalers; qu'à l'avenir chaque Prince payeroit ſon contingent, & que ſi l'on faiſoit la conquête de la Dithmarſie, elle ſeroit partagée en trois parties égales, & que les trois Princes confédérés tireroient au ſort celle qui leur échéroit. Jean de Rantzow fut declaré Général de l'armée. Il avoit refuſé d'abord cet emploi honorable, alleguant ſon âge déja avancé; mais il l'accepta enfin, & on lui donna pour Lieutenant-général François Bulow, après que Bertrand Seeſted ſe fût excuſé de remplir cette charge. Enſuite les trois Princes nommerent chacun deux principaux Officiers, pour faire le choix des troupes qu'on avoit aſſemblées, & pour les diſtribuer en différens corps. Nicolas de Rantzow, & Holger Roſencrantz, furent Commiſſaires pour le Roi; Othon de Tinnen, & Gaſpard Bockwolden, pour le Prince Jean; Nicolas de Rantzow ſurnommé le Louche, & Paul de Rantzow fils de Jean, le furent pour Adolfe. On créa auſſi quatre Colonels, qui furent Wolfgang Schonweſen, dont j'ai déja parlé, Guillaume Walterthumb, Reimers de Walde, & Chriſtophle Wrilbergen, ce vieux Capitaine qui ſe ſignala dans le combat de Drakenbourg, quoique la fortune ne lui eût pas été favorable. On fortifia auſſi les places frontieres. On commanda à la Nobleſſe de Jutland & de Funen, de prendre les armes, & de ſe tenir prête au premier commandement. On équipa des vaiſſeaux de guerre, pour croiſer vers l'em-

Le Roi & le Prince Jean y ayant conſenti, font des arrangemens pour y concourir efficacement.

HENRI II. 1559. l'embouchure de l'Elbe, pour être prêts à tout évenement, & pour faire une deſcente en Dithmarſen, s'il étoit jugé néceſſaire, ou empêcher l'entrée aux ſecours étrangers. De plus, le Comte d'Oldenbourg eut ordre de lever, le plutôt qu'il ſe pourroit, quinze bataillons de ſoldats, & de les faire camper au-delà de l'Elbe. On fit venir ſix piéces de campagne avec deux gros canons, & des pontons pour jetter ſur les rivieres: on s'aſſura auſſi de mille pionniers. Les Gouverneurs eurent ſoin de faire de grands amas de vivres pour pluſieurs mois, & de les faire porter avec une extrême diligence aux lieux indiqués, parce qu'on ne pouvoit pas compter de tirer aucunes munitions des villes maritimes, qui étoient oppoſées à cette guerre.

Défiance du Roi de Danemarc. Le Duc de Holſtein eſpéroit que le Roi ſe rendroit à Nortorp, pour conférer ſur les opérations de la campagne, comme on en étoit convenu. Mais quelques Courtiſans, en qui le Roi avoit beaucoup de confiance, s'oppoſoient à ce voyage; ils diſoient que le Roi, qui n'avoit point de troupes, ne devoit pas aller trouver ſon ennemi armé (c'eſt ainſi qu'ils appelloient le Duc de Holſtein) & qu'ils avoient vû des lettres qui faiſoient connoître aſſez les mauvais deſſeins qu'on avoit contre ſa perſonne. Comme la plûpart des Princes prêtent volontiers l'oreille aux diſcours faux & calomnieux, ces avis firent d'abord quelque impreſſion ſur l'eſprit du Roi. Enfin Henri de Rantzow, Lieutenant-général du Royaume, ayant diſſipé ſes ſoupçons, en lui faiſant voir la fauſſeté & la ſuppoſition de ces lettres prétenduës, ce Prince prit le chemin de Nortorp; mais pour ne pas paroître mépriſer entierement les conſeils de ſes Courtiſans, il ſe fit accompagner de cinq cens chevaux. Le Duc de Holſtein au contraire, qui n'ignoroit pas les mauvais offices qu'on lui avoit rendus auprès du Roi, & qui vouloit éviter de donner le moindre ſoupçon, ſe rendit à Nortorp, avec deux caroſſes (1) ſeulement. Ces Princes prirent enſemble les meſures convenables, & ſe ſeparerent. Le Roi ayant paſſé par le château de Segeberg, arriva à Coldingen, ville du Jutland, dans un caroſſe traîné par des chevaux hongres rangés trois à trois, qui firent une grande diligence. Là ce Prince trouva la Nobleſſe du Jutland & de Funen aſſemblée par ſes ordres. Il la remercia de ſa prompte obéïſſance, la congédia, & la diſpenſa de ſervir en cette guerre. Enſuite ayant donné les ordres néceſſaires, afin que tout fût en calme pendant ſon abſence dans les Provinces, fait la revûë de ſes troupes à Segeberg, & payé leur prêt, il vint à Newmunſter (2). Il y fit auſſi la revûë du regiment de ſes gardes, diſtribua les emplois aux meilleurs Officiers de Danemarc & du Holſtein, & arriva le 17. de Mai à un village nommé Hohenveſted, où toute l'armée ſe rendit. Le lendemain il fut réſolu, que cinq jours après on entreroit en Dithmarſen.

Ce-

(1) Nous n'avons point trouvé de terme plus propre, pour exprimer les voitures des perſonnes de diſtinction, que M. de Thou appelle, ou *Vehicula*, ou *Currus*. Nous ſçavons, & le Lecteur n'ignore pas, que ces voitures étoient alors bien differentes de nos *Caroſſes* d'aujourd'hui.

(2) Ou *Nieumonſter*.

Digitized by Google

Cependant on dreſſa des Lettres, ſcellées des trois ſceaux de l'Etat, contenant une declaration de guerre contre les Dithmarſiens. On reprochoit à ces peuples dans cet Ecrit de vieilles injures, dont cependant, diſoit-on, on venoit moins pourſuivre la vengeance, que punir des ſujets rebelles, & odieux aux peuples voiſins; on obligea un homme condamné au dernier ſupplice de porter ces Lettres, qui avoit encore de la repugnance à accepter cet emploi, s'étant fait une idée trop affreuſe de la férocité de ces païſans. Cette eſpece de hérault ſe rendit à Heiden, la plus forte place du païs, où quarante huit des plus notables d'entre les Dithmarſiens conféroient ſur leurs affaires. Trois jours après, le Roi reçut une réponſe à ſon Manifeſte; ces peuples, juſques-là ſi fiers & ſi intraitables, y employoient les termes les plus humbles, pour détourner l'orage dont ils étoient menacés, comme s'ils euſſent prévû que cette guerre leur ſeroit funeſte. Après avoir dit que le Roi de Danemarc ne pouvoit établir par aucun titre qu'ils fuſſent ſes ſujets, & après avoir allegué leurs anciens traités avec les Archévêques de Brême, ils ajoûtoient, qu'ils étoient diſpoſés à accepter les conditions qui ſeroient trouvées raiſonnables. Enſuite ils conjuroient le Dieu tout-puiſſant, qui protege l'innocence, & qui tient dans ſes mains le cœur des Princes, de vouloir les fléchir, & détourner les maux qu'ils leur préparoient; ou qu'au moins il leur donnât à eux aſſez de courage, pour repouſſer la violence, & ſe garantir des effets d'une guerre injuſte.

HENRI II. 1559.

Manifeſte contre les Dithmarſiens.

Leur humble réponſe.

Le Roi & les Princes ſes oncles ayant reçu cette réponſe, vinrent camper le 22. de Mai aux bords du Stor, près d'un village nommé de Oerichſtorp. Telle étoit la marche de l'armée: les enfans perdus, tirés de différens corps, étoient à la tête; Maurice de Rantzow conduiſoit les premiers bataillons, qui étoient ſoutenus d'un gros de Cavalerie, & qui avoient avec eux les pionniers, & les piéces de campagne. Les regimens de Wolfgang Schonweſen & de Reimarus de Walde venoient enſuite. Le Roi étoit au centre avec ſon regiment des gardes, & la Gendarmerie des Princes en très-bon ordre. Enfin, les regimens de Walterthumb & de Blankenbourg, avec la Cavalerie de Théodoric Holle fermoient la marche. De plus, Antoine Comte d'Oldenbourg ſe rendit à l'armée avec quinze bataillons. On vint camper ſur le ſoir à Alverſtorp, village ſur les frontieres de Dithmarſen. On enleva des bœufs; on pilla des maiſons; & on fit quelques païſans priſonniers, à qui on donna la torture, pour leur faire avouer quelles étoient les forces des ennemis. Enſuite on détacha Walterthumb & Blankenbourg avec leurs regimens, pour reconnoître le païs, & s'informer ſi les priſonniers avoient confeſſé la vérité. Les païſans avoient bâti trois forts, revêtus de foſſés & de remparts, à l'entrée de ces détroits, par où l'on deſcend dans ce païs bas & marécageux, en venant par la plaine. D'abord le Roi marcha vers Tielbruck, bourgade aſſez mal fortifiée, dont les habitans avoient retiré leurs meilleurs effets, pour les tranſporter plus avant dans le païs. Mais Jean de Rantzow, qui craignoit que l'ardeur du ſoldat ne ſe conſumât vainement auprès d'une méchante bicoque, & ne ſe ralentît enſuite, conſeilla au Roi d'attaquer Hamme, qui étoit par ſa ſituation, & par les ouvrages qu'on y avoit faits, la meil-

Ordre & diſpoſition de l'armée.

Delibérations ſur la place qu'on aſſiégera la premiere.

HENRI II. 1559. meilleure place de tout le Dithmarſen. Mais les difficultés qui ſe rencontroient à faire ce ſiége, firent naître de grandes conteſtations dans le Conſeil du Roi : Breda de Rantzow ſoutenoit, qu'on devoit avant toutes choſes faire le ſiége de Tielbruck. Enfin il fut réſolu qu'on aſſiégeroit Meldorp, & qu'en même tems, après s'être informé de la ſûreté des paſſages, par le moyen des déſerteurs, on enverroit des troupes à Hamme & à Tielbruck, afin que les ennemis partageaſſent leurs forces, dans l'incertitude où ils ſeroient, laquelle de ces trois places on vouloit aſſiéger. Cette ruſe réuſſit aux Danois. Car les habitans de Tielbruck, qui craignoient pour eux, engagerent par des Lettres preſſantes ceux de Meldorp à leur envoyer quatre cens ſoldats; ſecours qui affoiblit conſiderablement la garniſon de cette derniere ville, & qui fut très-inutile à ceux de Tielbruck.

Siége de Meldorp. On marcha à Meldorp par trois chemins différens. On détacha Schonweſen, Walde, & Walterthumb, avec leurs regimens & grand nombre de pionniers, auſſi-bien que Théodoric Holle avec ſa Cavalerie, pour inveſtir la place du côté du Nord. Ils avoient pour guide un déſerteur, nommé Berthold Peters. Le Comte d'Oldenbourg ayant laiſſé à côté le bourg de Windberg, s'approcha de la ville vers le Midi, accompagné de François Bulow, & ſoutenu des eſcadrons que commandoit Maurice de Rantzow. Les Princes, avec deux enſeignes, prirent auſſi leur quartier à la portée du canon de la place. On fit venir des pontons & des clayes, au nombre de ſoixante, afin que dans ce terrain aquatique & marécageux les troupes puſſent paſſer d'un quartier à l'autre, & ſe ſecourir mutuellement. Ce fut devant cette ville que Sebaſtien Erſam, député de la Régence de Lubec, vint trouver les Princes, pour leur propoſer quelque voye d'accommodement. Mais il s'en retourna ſans avoir pu rien obtenir. Schonweſen s'étant approché fort près de la ville, à la faveur d'un pont qu'il fit jetter la nuit ſur des foſſés pleins d'eau, fut expoſé au feu continuel des aſſiégés. Alors ſe trouvant ſans Peters ſon guide, qui étoit retourné ſur ſes pas pour prendre ſon cheval, il voulut quitter ſon poſte, pour ſe garantir de la mouſqueterie, & tomba avec ſes gens dans de profondes foſſes remplies d'eau & de boue, d'où ſes ſoldats, qui y étoient enfoncés juſqu'au cou, ne pouvoient ſortir. Peu s'en falut qu'ils ne périſſent tous dans ce terrain fangeux, ou qu'ils n'y fuſſent taillés en piéces. Mais Holle étant accouru fort à propos, repouſſa les ennemis à la tête de ſa Cavalerie; les gens de pied ne purent combattre, parce que leurs armes à feu étoient gâtées par les eaux, & que ce fut aſſez pour eux de ſortir d'un ſi grand péril. Schonweſen, qui avoit engagé les autres dans le danger par trop de précipitation, fit long-tems le devoir de ſoldat & de Capitaine, & combattit vaillamment la pique à la main, à la tête de ſes ſoldats. Enfin il fut bleſſé d'un coup de canon, dont il mourut quatre jours après; & ſon regiment fut donné à Wrisbergen. On brûla tous les moulins à vent, qui ſont en grand nombre en cette contrée.

Vigoureuſe défenſe Alors Henri de Rantzow donna l'ordre pour une attaque générale, parce qu'on étoit convenu, que quand toutes les troupes ſeroient arrivées au ſiége,

siége, on iroit à l'assaut. Jean de Rantzow, voyant que le soldat ne marchoit qu'avec lenteur, & que le regiment de Schonwesen, qui avoit été si maltraité quelques jours auparavant, paroissoit rebuté, met pied à terre, & anime par son exemple les troupes, qui eussent été honteuses de ne pas suivre leur Général. Aussi-tôt, à la faveur d'un grand feu d'artillerie, il fait passer les fossés à quatre regimens, & les mene au pied des remparts. Ces peuples féroces, redoutables par la force & par la grandeur de leurs corps, défendoient leurs murs avec un courage qu'animoient encore deux puissans motifs, le zèle pour la patrie, & l'amour de la liberté. On vit même des femmes Dithmarsiennes, mêlées parmi les hommes, s'acquitter des devoirs du soldat; & une entr'autres, qui combattant vaillamment, tua à coups de couteau plus d'un ennemi. Enfin les assiégés, qui avoient, si j'ose le dire, plutôt couvert leur ville de leurs corps que de leurs murailles, se voyant accablés par le nombre, abandonnerent le rempart. Aussi-tôt les soldats de Rantzow étant entrés par la bréche, ouvrirent les portes. Adolfe entra le premier, suivi de quatre Gendarmes; puis le Roi avec son regiment des gardes, & Henri de Rantzow. D'abord le soldat furieux n'épargna ni sexe ni âge, & le carnage fut si grand, que des ruisseaux de sang couloient dans les ruës: quatre cens hommes furent tués du côté des assiégés, & cent du côté des Danois. Il est certain que si l'on eût donné l'assaut en plusieurs endroits, & qu'on n'eût pas perdu de tems, on se seroit rendu maître de tous les assiégés. Mais un grand nombre sortit de la ville par l'autre côté, avec dix enseignes déployées, emmenant avec eux vingt grosses piéces de canon par des chemins inconnus aux Danois. Cependant plusieurs de ces fuyards rencontrerent, malheureusement pour eux, les troupes du Comte d'Oldenbourg & de Mauriee de Rantzow, qui en tuerent trois cens, & prirent vingt cinq canons de toute grandeur, avec plusieurs barils de poudre. C'est ainsi que Meldorp fut pris d'assaut, le 3. du mois de Juin. Il y eut de grandes contestations entre les vainqueurs dans le partage du butin, & peu s'en falut qu'on n'en vînt aux armes; les gens de pied disoient, qu'eux seuls avoient fait le siége, & essuyé tous les perils, & que, par la situation du lieu, la Cavalerie n'avoit été que spectatrice de leurs travaux, & ne devoit point avoir part au butin. Après que les Généraux eurent appaisé le tumulte, on conduisit l'armée à Brunsbuttel. Walde & Blankenbourg eurent ordre de retourner dans le Holstein, le premier avec un bataillon, & celui-ci avec une cornette de Cavalerie, & de prendre un grand détour, pour joindre Nicolas de Rantzow, qui gardoit les bords de l'Elbe, afin de fermer le passage aux Dithmarsiens de ces cantons, qui viendroient au secours de Brunsbuttel.

HENRI II. 1559. des assiégés.

Prise de la place.

L'armée s'avance vers Brunsbuttel qu'elle prend.

Jean de Rantzow résolut d'attaquer cette place d'emblée, avec les troupes de Wrisbergen & de Mauriee de Rantzow. Il s'avança le 7. de Juin le long des bords de l'Elbe, jusqu'à un terrain sec & sablonneux, où les troupes pouvoient passer le fleuve sans danger. Ceux de Dithmarsen voyant ces mouvemens, prirent la fuite, abandonnerent leur bagage, & perdirent environ quatre cens hommes, taillés en piéces par les Danois, qui les suivoient en queuë. On leur enleva un drapeau, & l'on reprit plusieurs

HENRI II. 1559.

chariots chargés de munitions, qu'ils avoient enlevés aux Danois quelques jours auparavant. Enſuite Rantzow, avec un regiment du Comte d'Oldenbourg, entra dans Brunsbuttel, qu'il trouva abandonné, les habitans s'étant retirés plus avant dans le païs. On détacha le Lieutenant de Blankenbourg, & Maurice de Rantzow, avec trois cens Gendarmes, afin de pourſuivre les fuyards. Pluſieurs de ces malheureux habitans, au nombre d'environ quatre cens, n'ayant pû ſuivre les autres, s'étoient écartés du chemin, & avoient gagné, avec leurs femmes & leurs enfans, des chaumieres bâties dans des lieux bas & marécageux. Là ils s'étoient fortifiés à la hâte par des foſſés, par quelques ouvrages de terre, par des chariots joints enſemble, par des ſacs remplis de laine ou de bourre, & par tout ce que la néceſſité avoit pû leur fournir; réſolus de diſputer dans ces cabanes leur vie & leur liberté. Mais lorſqu'ils ſe virent environnés de toutes parts, ils jetterent leurs armes, & ſe rendirent à la diſcrétion du vainqueur.

On prend quelques Dithmarſiens qui s'étoient retranchés.

Lorſqu'on delibéroit ſur ce qu'on feroit des priſonniers, que pluſieurs regardoient comme indignes de toute grace, Breda de Rantzow fut d'avis qu'on leur donnât la vie: il dit, qu'il ſeroit inhumain d'égorger des gens déſarmés, & qui venoient de ſe rendre. Le Roi ayant approuvé ce ſentiment, on les embarqua ſur des bateaux, & après leur avoir fait prêter ſerment aux Princes, on les tranſporta de l'autre côté de l'Elbe. Les plus conſidérables furent envoyés en différens châteaux du Holſtein, & détenus juſqu'à la fin de la guerre. On renouvella alors dans le camp les conteſtations ſur le partage du butin, & il falut quelque tems pour calmer le tumulte. Enfin, pour prévenir ces dangereux différens, les Colonels eurent ordre de dire aux Caporaux, que le butin apartiendroit à celui qui l'auroit fait ſur l'ennemi; & qu'on ne pourroit courir au pillage, que quand l'ennemi ſeroit entierement vaincu. Enſuite on réſolut dans le Conſeil de mener l'armée à Tielbruck; & l'on donna ordre au Comte d'Oldenbourg, & à Maurice de Rantzow, de ſe rendre de Meldorp au camp du Roi, & de feindre de vouloir attaquer en chemin la ville de Henningſtad, où l'on ſe ſouvenoit encore, que Jean Roi de Danemarc avoit été tué par les Dithmarſiens. Le Général Rantzow, qui avoit donné cet ordre, ſe perſuadoit que les ennemis croiroient facilement que les Danois en vouloient à cette derniere place, pour venger la défaite de leurs peres, & l'affront qu'ils y avoient reçu. Cette feinte facilita en effet la priſe de Tielbruck, qui n'avoit qu'une foible garniſon; car toutes les forces du païs s'étoient renduës à Henningſtad, ſur le bruit que l'on alloit en faire le ſiége. Le Général ayant enſuite défait en chemin quelques païſans attroupés, vint camper aux bords d'une petite riviere, qui coule entre Heiden & Tielbruck, & fit paſſer ſon armée de l'autre côté.

Feinte marche de l'armée pour favoriſer le ſiége de Tielbruck.

Comme l'on croyoit qu'on trouveroit Heiden abandonné, on penſoit déja à y loger les troupes. Mais Jaques de Blankenbourg, & Aſcagne Holle, qu'on envoya à la découverte avec les Volontaires qu'ils conduiſoient, apprirent de quelques femmes, en approchant de la ville, qu'il y avoit du monde dedans. En même tems ils apperçurent de loin quatre compagnies des en-

Avantages des troupes Danoiſes auprès de Heiden.

ennemis, qui venoient à eux en bon ordre, & avec du canon, leſquels, trompés par leurs eſpions, croyoient n'avoir tout au plus que deux cens hommes à combattre. Ils furent quelque tems ſans s'appercevoir de leur erreur, parce qu'une colline couvroit le reſte de l'armée. Cette mépriſe leur coûta cher, & ils furent taillés en piéces. Le Roi s'avança lui-même avec ſon regiment des gardes le long du côteau, ayant un marais à ſa gauche, & vint en cet endroit où les ennemis avoient placé leur canon. Le Prince Jean ſon frere, & Adolphe Duc de Holſtein, ſon oncle, le couvroient avec leurs troupes, tandis que Joachim de Blankenbourg, côtoyant obliquement les ſoldats d'Adolfe, occupoit le terrain entre les gardes du Roi & la ville, pour en défendre l'entrée aux habitans. Cela fut cauſe qu'il y en eut peu de ceux-ci qui échaperent; près de cent ſe précipiterent dans le marais, d'où ils ſe ſauverent, parce qu'ils connoiſſoient les paſſages. Cet avantage ne fut pas ſans quelque perte du côté des Danois; Jean & Nicolas Truzen, d'une illuſtre maiſon de Danemarc, y furent bleſſés à mort; Eric Podesbuch & André Friezen furent tués par la faute de quelques Mouſquetaires (1), qui pourſuivant avec trop de chaleur les fuyards épars çà & là, tirerent imprudemment ſur les troupes du Roi. A peine ce combat fut-il fini, que l'on apperçut encore quelques troupes ennemies. Alors le Général Rantzow, qui vouloit les attirer au combat, cacha ſa Cavalerie derriere les trois montagnes qui commandent la ville, & lui défendit d'avancer, pour donner lieu aux habitans de ſortir en plus grand nombre. Enfin la Cavalerie & l'Infanterie Danoiſes donnerent en même tems; & celle-là prit ſur la gauche au-delà de la ville, pour enfermer les ennemis. HENRI II. 1559.

Les Dithmarſiens ſe voyant inveſtis de toutes parts, ne perdent point courage. Retirés dans une prairie derriere des foſſés & des amas de terre, ils combattent vaillamment, & repouſſent avec des pieux & des piques les Danois qui venoient à eux, & leur enlevent même un drapeau. Adolfe accourt auſſi-tôt, ſuivi de quelques-uns de ſes gardes, & arrêtant par le bras ceux qui fuyoient avec leurs drapeaux, il les exhorte à retourner au combat. Il leur dit qu'ils n'avoient que ce ſeul moyen de ſauver leur vie, & d'éviter le deshonneur: Qu'ils n'ignoroient pas combien leur lâcheté avoit été depuis peu préjudiciable à l'armée: Qu'il ne tenoit qu'à eux de faire oublier le paſſé, d'aſſurer par quelque action remarquable la gloire & le

Adolphe Duc de Holſtein y eſt bleſſé.

(1) Le Lecteur conçoit aiſément, que ce n'étoient pas alors des *Mouſquetaires*, tels que ceux qui ſont aujourd'hui en France partie de la Maiſon du Roi. Ce mot nous a quelquefois échapé, pour varier, & ne pas toûjours mettre, *Arquebuſiers*, qui eſt le vrai terme, & qui exprime le mieux le mot Latin *Sclopetarii*. C'étoient des ſoldats, qui, ſelon les tems & le païs, furent armés d'abord d'*Arquebuſes*, enſuite de *Mouſquets*, & enfin de *Fuſils*; l'Infanterie étoit pour la plus grande partie compoſée de ces *Arquebuſiers* ou *Mouſquetaires*; & M. de Thou les appelle ſimplement *Sclopetarii*. Il y en avoit, mais en plus petit nombre, qui étoient à cheval, *Sclopetarii Equites*; nous avons rendu cette expreſſion par *Arquebuſiers* ou *Mouſquetaires à cheval*. Dans les tems plus proches de ceux-ci, il nous ſera peut-être échapé de les appeller *Dragons*; encore pour varier les expreſſions: ſans prétendre décider, ſi les troupes à qui on donne maintenant ce nom, ont commencé ſous Henri III, ſous Henri IV, ou encore plus tard.

Henri II. 1559. le repos de la patrie, & de s'attirer la bienveillance de leurs Princes: Qu'enfin, ils euſſent à ſe ſouvenir qu'ils combattoient contre des hommes féroces & ruſtiques, qu'il étoit moins glorieux de les vaincre, qu'il n'étoit honteux d'en être vaincu; mais voyant que ce diſcours ne faiſoit gueres d'impreſſion ſur les ſiens, il voulut encore les animer par ſon exemple. Il pique vers l'ennemi, & perce un ſoldat Dithmarſien qu'il rencontre. Celui-ci, malgré ſa bleſſure, lance un bâton ferré au Prince qui s'étoit avancé, & le bleſſe conſiderablement au-deſſus de la hanche, parce que la chaleur lui avoit fait quitter les armes défenſives. On le retira du combat, & on le mit ſur un chariot. A ce ſpectacle les Danois, que ni le ſoin de leur propre ſûreté, ni la crainte de l'infamie, ni la voix du Prince, n'avoient pû animer au combat, reprennent courage, & forcent les retranchemens, quoiqu'ils euſſent fait une grande route toute la nuit, par une chaleur exceſſive. Ceux des ennemis, qui ne furent pas tués ſur le champ, ou ſe précipiterent dans des foſſés, ou furent défaits par la Cavalerie qui les pourſuivoit; enſorte que peu ſe ſauverent.

Priſe & ſaccagement de Heiden.

Il arriva, que durant le combat quelques Cavaliers Danois entrerent dans Heiden pour piller, contre le reglement qui avoit été fait. Quoiqu'il n'y eût qu'une foible garniſon de peu de ſoldats, ils furent repouſſés, & perdirent un de leurs Officiers, appellé Marc Romanow (1). Mais Maurice de Rantzow, qui avoit été envoyé à Henningſtad, comme nous avons dit, étant alors ſurvenu, les habitans, qui s'étoient contentés de ſe défendre, attaquerent les Danois, étant animés par le deſeſpoir, & combattirent courageuſement, juſqu'à ce que la Cavalerie ennemie, ſupérieure en forces, les eut preſque tous taillés en piéces. Trois cens Dithmarſiens perirent en ce combat, où Théodoric Holle reçut un coup mortel. Ceux qui purent échaper, s'étant ralliés ſur le ſoir, ſe retirerent en un endroit dont la ſituation étoit avantageuſe, & comme ils ſe diſpoſoient à ſe défendre, on fit marcher de la Cavalerie contre eux. Alors le Général infatigable, pour ne pas donner le tems aux ennemis de ſe rallier & de reprendre courage, s'approcha avec ſon armée & avec du canon des murs d'Heiden, quoique la plûpart des Officiers ne fuſſent pas de cet avis. Il y eut-là encore un combat ſanglant, qui ne finit que par l'embraſement de la ville, & par la mort de ceux qui la défendoient, qui furent tous enſevelis ſous ſes ruines. Telle fut la deſtinée de cette ville, la plus conſidérable de toute la Dithmarſie par ſes foires, par ſon Sénat, & par ſes édifices. Après que le ſoldat s'y fut repoſé de ſes fatigues, & qu'il eut bû en abondance de la biere & des vins de liqueur, le Général l'en fit ſortir, & lui donna ordre de ſe retirer auprès du canon. Il craignoit, que ce qui reſtoit d'ennemis, pouſſé par le deſeſpoir, n'attaquât les ſiens en quelque lieu qu'il les trouvât, & qu'il ne les ſurprît la nuit, en un tems où la joye de la victoire fait oublier le ſoin de la diſcipline. Il mit pour cet effet des ſentinelles en pluſieurs endroits, pour empêcher toute ſurpriſe, & afin que rien ne pût diminuer l'honneur d'une victoire achetée par trois combats, donnés le même jour.

Trois

(1) C'eſt ainſi que nous avons cru devoir traduire *Marcus Romanovius*; mais l'Editeur Anglois, dans ſes explications, met *Marquard Rennaw*.

Trois mille Dithmarſiens y perdirent la vie, ſans eompter les bleſſés qu'on prit, & d'autres qui s'échaperent demi-morts à la faveur de la nuit. Le Roi perdit trois cens hommes, du nombre deſquels fut George d'Ahlefeld, d'une naiſſanee illuſtre, qui étoit Enſeigne de la compagnie des Gardes du Due d'Holſtein. Il reçut un eoup d'arquebuſe dans les reins, dont il mourut à Rendsbourg neuf jours après. Pluſieurs Princes ou Seigneurs furent bleſſés. HENRI II. 1559.

Après cela, l'armée s'étant avaneée près de Hamme, Adolfe ſe fit porter au camp, n'étant pas eneore guéri de ſa bleſſure, & fut viſité par le Roi ſon neveu, qui lui donna bien des marques de eonfianee & d'amitié. Les Danois, qui venoient de ſubjuguer eette partie du Dithmarſen, qui eſt remplie de campagnes & de plaines, avoient eneore à ſoûmettre cette autre qui eſt plus baſſe, & toute marécageuſe, qu'on appelle Marſland. Ceux qui avoient échapé au fer & à la flamme, les femmes, les vieillards, les enfans, s'étoient retirés en ees lieux aquatiques, avec ee qu'ils avoient de plus précieux, réſolus à ſouffrir les derniers malheurs. Durant qu'on delibéroit ſur les moyens de ſe rendre maître de ee païs, on vit arriver dans le eamp du Roi deux Prêtres, qui ſe diſoient envoyés aux Prinees de la part de ees peuples. Ils portoient l'un & l'autre un bâton blanc à la main, où étoit attaehée une requête ouverte, ſans ſeeau & ſans ſignature. Cet Eerit portoit, qu'ils reconnoiſſoient les Princes Danois pour Souverains du Dithmarſen, & que ſi juſqu'alors ils leur avoient refuſé cette qualité, même les armes à la main, ils ne l'avoient fait que pour eonſerver leurs droits & leur liberté. Les Prêtres avoient ordre de demander aux Princes, qu'ils vouluſſent bien donner audienee à leurs députés, & donner des ſuretés pour eeux qui viendroient traiter des eonditions de la paix. On leur accorda ce qu'ils demandoient; & le Général Rantzow fut autoriſé de donner des paſſeports, au nom des Prinees, pour ceux qui ſeroient envoyés. Le 16. de Mai (1), einq de ees quarante huit Magiſtrats qui gouvernoient la Provinee, ſe rendirent au camp, & promirent de ſe ſoûmettre à ce qu'on exigeroit d'eux, pourvû qu'on leur conſervât les biens & la vie. On delibéra long-tems ſur eette affaire dans le Conſeil du Roi, où ſe trouva Adolfe, qui n'étoit pas encore guéri de ſa playe. Sa préſence rendit d'abord peu libres les ſuffrages de ceux qui opinerent. Ils ſe perſuadoient, que ee Prinee irrité voudroit qu'on exterminât eette nation. Mais ayant pris la parole, il les tira d'un grand embarras, en deelarant qu'il étoit d'avis qu'on uſât de clémence. On regla done, qu'avant toutes choſes les Dithmarſiens prêteroient ſerment de fidélité aux Princes, à la manière aeeoûtumée; qu'ils reſtitueroient de bonne foi les enſeignes priſes autrefois ſur Jean Roi de Danemare, & ſur le Duc Fréderie ſon frere, & tout le butin qu'ils avoient fait alors: Qu'ils payeroient ſix cens mille éeus d'or pour les fraix de la préſente guerre; que la ſouveraineté du païs, le domaine, les droits de chaſſe & de pêehe, & toutes les autres prérogatives féodales ſeroient dévoluës aux Prinees, leſquels pourroient bâtir, aux fraix des habitans, trois eitadelles dans les lieux de la Dithmarſie qu'ils jugeroient les plus eonvenables:

L'armée marche vers Hamme.

Les Dithmarſiens envoyent des Prêtres pour demander à traiter.

Arrivée de leurs députés au camp des Danois.

Conditions qu'on leur préſcrit.

(1) M. Dupuy veut qu'on liſe, *le 17. de Juin.*

HENRI II. 1559. nables : Que les peuples voiſins de ces châteaux ſeroient obligés de donner des fonds en bois, prairies, ou terres de labeur, pour entretenir les garniſons & les ouvrages : Que ſuivant l'uſage du païs, les habitans ſeroient obligés à certaines corvées ; que tous les forts ſeroient abattus & raſés : Que les Dithmarſiens ſeroient obligés de faire tranſporter au lieu qu'on leur indiqueroit, & de livrer aux Princes tout leur canon, leurs munitions de guerre, les agrés des vaiſſeaux, & généralement toutes les armes dépoſées en des arſenaux, ou à l'uſage des particuliers : Qu'ils leveroient tous les ans au profit des Princes, les mêmes ſommes qu'ils levoient actuellement pour les dépenſes de la guerre : Qu'ils feroient voir de bonne foi tous les titres & toutes les conceſſions émanées en leur faveur des Papes, des Empereurs, & de tout autre Prince : Qu'ils jureroient, qu'ils n'en avoient point d'autres en leur pouvoir ; & declareroient de nulle valeur, par un écrit autentique, tous les Actes qui ne ſeroient pas repréſentés : Que les Princes ſeroient en droit d'établir une juriſdiction dans le païs, laquelle reſſortiroit à leur Conſeil : Que ces peuples payeroient, comme ceux du Holſtein & de Stormar, les emprunts & dons gratuits qui ſeroient demandés : Qu'ils renonçeroient à toutes alliances faites avec les étrangers, & n'en pourroient contracter de nouvelles : Qu'enfin ils feroient aux Princes une députation ſolemnelle, pour demander pardon de leurs fautes, & ſe reconnoîtroient ſujets des Princes par un écrit ſolemnel, & muni du ſceau de leur Province ; & qu'on donneroit en ôtage huit Magiſtrats, du nombre des quarante huit qui gouvernoient la Province, & de plus, ſeize des plus conſidérables de la nation, pour ſûreté de l'exécution du traité.

Ils ſont renvoyés, & reviennent avec la réponſe de leurs compatriotes.

On renvoya les députés chargés de ces dures propoſitions, & on leur donna pour eſcorte François Bulow & Henri de Rantzow. Ils revinrent trois jours après, tems qu'on leur avoit fixé, & ayant rapporté une réponſe ſur chaque article, ils declarerent, qu'ils étoient prêts à ſe ſoûmettre à la plûpart des conditions qui leur étoient préſcrites. Ils ajoûterent, qu'au reſte il n'étoit pas en leur pouvoir de rembourſer les fraix de la guerre, & conjurerent les Princes d'avoir égard à leur indigence, & aux calamités d'un païs que la guerre avoit déſolé. Ils prierent auſſi, qu'on changeât l'article qui les obligeoit à bâtir trois citadelles, & à en entretenir les garniſons, en fourniſſant des fonds de terre à cet effet. Ils demanderent de plus d'être traités comme ceux de Crempermarſch, de Frieſen (1), & de Wilſtermarſch, ſujets des Princes, & d'être exempts, comme eux, des corvées & des travaux mentionnés dans les articles. Enfin ils ſupplierent les Princes de leur accorder un Sénat à Eyderſtad, pour juger les procès de la nation ſuivant les regles du Droit écrit, ſauf l'appel au Conſeil du Roi & du Duc.

Les Dithmarſiens ſe ſoûmettent.

Après pluſieurs conteſtations, qui durerent quelques jours, on adoucit un peu, de l'avis des principaux du Conſeil, & ſur-tout du Général Rantzow, que les Princes avoient laiſſé en leur abſence à la tête des affaires, les con-

(1) Le païs de *Friſe* dont il s'agit ici, eſt ſituć au-delà de l'Elbe, dans le Holſtein, & s'appelle communement *Strandt-Friezen*. Duy.

conditions qui avoient été d'abord propoſées, & la paix fut concluë. On arrêta qu'au 21. de Juin les vaincus apporteroient toutes les armes & toutes les munitions de guerre qu'ils avoient en leur poſſeſſion, & viendroient demander grace ; ce qui ſe paſſa de cette ſorte. Les Princes Jean & Adolfe (le Roi étant abſent) accompagnés des perſonnes du Conſeil, étoient au milieu d'une plaine. Tous les Dithmarſiens étoient autour à genoux, & la tête nuë, entre leſquels on auroit pu à peine en compter quatre mille capables de porter les armes, qui avoient échapé aux derniers combats. Les vaincus étoient environnés de toute l'armée: pluſieurs d'entre eux crurent, à la vûë de tant de troupes, qu'on les avoit amenés à la boucherie. Ce fut en ce lieu qu'ils demanderent pardon aux Princes, & qu'ils préſenterent leurs armes, leurs drapeaux, & environ cent piéces de canon, qui furent envoyées auſſi-tôt à Meldorp, & partagées entre les Princes, comme ils en étoient convenus. Ils donnerent auſſi vingt quatre ôtages, à qui on commanda de s'arrêter à Rendsbourg. Cependant on rendit à la plûpart des Dithmarſiens leurs piques & leurs javelines, pour ſe défendre des ſoldats qui voudroient les inſulter. Enſuite on envoya en différens lieux du Holſtein l'Infanterie, qui avoit compté ſur un grand butin, & on lui ôta ſon canon, de peur qu'elle n'entreprît quelque choſe contre le ſervice des Princes. HENRI II. 1559.

C'eſt ainſi que cette guerre, que les évenemens paſſés faiſoient regarder comme très-importante, fut heureuſement terminée, preſque dans l'eſpace d'un mois. Au reſte, tant que ces peuples ne ſongerent qu'à défendre la liberté & la patrie, ils combattirent vaillamment, & cauſerent de grands maux aux Ducs de Holſtein, & aux Rois de Danemarc: mais leur orgueil étant parvenu juſqu'au comble, ils ſe porterent à de grands excès contre Dieu même, & contre les peuples voiſins. Ayant irrité le Ciel qui les avoit juſques-là protegés, & la puiſſance de leurs ennemis s'etant accrûë, ils perdirent, par leur fierté brutale, preſque en un moment cette liberté & cette indépendance, que la valeur de leurs peres leur avoit aſſurée. L'année ſuivante l'Empereur Ferdinand agréa le traité qu'on venoit de faire, & le confirma. L'Empereur Ferdinand confirme le traité des Dithmarſiens avec le Roi de Danemarc.

Il y eut au commencement de cette année une grande révolution à Rome dans le gouvernement des affaires. Le Saint Pere (1) ayant enfin ouvert les yeux, & reconnu combien la puiſſance de ſes neveux étoit devenuë inſupportable aux Romains, commença à les haïr. Comme ils connoiſſoient le caractère du Pontife leur oncle, qui étoit très-fier, & ne pouvoit ſouffrir qu'on l'offensât, ils lui avoient fait entreprendre une guerre funeſte au Saint Siége, & à toute l'Italie. Ils s'étoient conduits en cette occaſion par des vûës ambitieuſes, & ſe livrant à l'orgueil & à l'avarice, ils avoient, à l'inſçû du Pape, violé toutes les loix de la bienſéance & de l'équité. Après avoir épuiſé le tréſor de l'Egliſe, ils avoient engagé le Saint Pere à impoſer des tributs onéreux, & juſqu'alors inoüis. Ils avoient établi Affaires d'Italie. Mauvaiſe adminiſtration des neveux du Pape.

(1) Paul IV. nommé avant ſon exaltation Jean-Pierre Caraffe, comme on a vû ci devant.

HENRI II. 1559.

bli quatre Monts de pieté ; deux perpétuels, qui devoient rendre en neuf années les capitaux, avec un intérêt de huit pour cent, à la caution de l'Hôpital du S. Eſprit, & de Thomas Marine, Génois ; & (1) deux autres non perpétuels, dont l'un étoit hypothequé ſur les revenus de l'Ombrie (2) & de Perouſe, & l'autre ſur les aluns qu'on cuit à Tolfa. On leva auſſi le cinquantième denier ſur tous les biens, & deux dixièmes ſur tous les bénéfices de l'Etat Eccléſiaſtique. On declara auſſi pluſieurs charges vénales, & entr'autres celles des Juges criminels, & l'on fit porter au tréſor un mois des gages de tous les offices. Enfin tous les Religieux furent obligés de travailler à des ouvrages de terre, qu'on élevoit à l'occaſion de la guerre.

Grand changement à Rome, par l'averſion que le Pape conçoit pour la famille.

Après la paix concluë avec Philippe Roi d'Eſpagne, & les animoſités ayant ceſſé, le Pape rentra en lui-même, & fut averti par un certain Jérémie, de l'Ordre des (3) Théatins, que les Caraffes, ſes neveux, & ſur-tout le Cardinal, abuſoient à ſon inſçû du pouvoir qu'il leur avoit confié : ce qui fit que, plus attentif au gouvernement de l'Egliſe, il examina leur conduite de plus près. En même tems il y avoit dans les priſons de Toſcane pluſieurs priſonniers, Moines, Prêtres, & autres, qui recuſant les juges laïques, reclamoient la juriſdiction eccléſiaſtique. Coſme, Grand-Duc de Florence, qui croyoit qu'il étoit du bien public que les criminels fuſſent punis, & qui ne vouloit pas laiſſer languir ſi long-tems ſes ſujets dans les priſons, avoit prié pluſieurs fois le Pape, mais inutilement, de lui envoyer quelque perſonnage ſçavant & vertueux, pour juger les coupables. Ce Prince voyoit encore avec indignation l'inſolence des Caraffes, qui non contens d'exercer leurs vexations dans le territoire de l'Egliſe, impoſoient, de leur autorité privée, de grands ſubſides en Toſcane & dans toute l'Italie, ſur-tout ſur les Hôpitaux, ſur les Communautés eccléſiaſtiques, & ſur les perſonnes engagées dans les Ordres ſacrés. Il avoit chargé Bongianni Bonfigliazzi (4), ſon Envoyé à Rome, de faire en ſon nom des remontrances au Pape ſur ces entrepriſes ; mais les Caraffes avoient toûjours empêché que ce Miniſtre n'eût audience. Coſme prit le parti d'écrire au Cardinal Vitelli, qui déteſtoit depuis long-tems l'orgueil & le faſte des Caraffes, & de lui envoyer une lettre pour le Saint Pere, que le Cardinal lui préſenta.

Le Pape Paul IV. chaſſe ſes neveux de Rome.

A la lecture de ces dépêches, le vieux Pontife conçut un grand chagrin. Se ſouvenant des avis qu'on lui avoit déja donnés, il fait venir le Théatin Jérémie, & lui ordonne de s'informer du Cardinal Vitelli touchant la conduite des Caraffes, & de lui en faire un fidèle rapport. Ce Pape impérieux, & extrêmement jaloux de ſon autorité, apprit avec indignation, que le Cardinal ſon neveu avoit promis de livrer au Roi d'Eſpagne la ville de

(1) Onuphre, d'où ce paſſage eſt tiré, en met encore deux autres perpétuels, à un pour cent. DUPUY.

(2) Ou la Romagne.

(3) Cet Ordre fut inſtitué par Paul IV. avant ſon exaltation ; & comme il étoit alors Evêque de Theate, il donna à cette Congrégation le nom de ſon Evêché. Voyez le Livre XV.

(4) Ou *Gianfigliazzi*.

de Palliano, & qu'il avoit là-deſſus fait un traité avec le Duc d'Albe, qui s'étoit engagé au nom de ſon maître, de donner, au lieu de cette place, une recompenſe au Duc de Palliano, frere du Cardinal. Le Saint Pere, qui vouloit que Palliano demeurât dans ſa maiſon, & qui dans cette vûë en avoit confié le gouvernement à Bernardin Carbone, ſon parent, oubliant alors l'affection qu'il avoit euë juſques-là pour le Cardinal-neveu, lui ordonna de ſortir du Vatican, où il logeoit, & lui fit défendre ſous de grandes peines de ſe préſenter jamais devant lui. Enſuite ayant aſſemblé le Conſiſtoire le 27. de Janvier, il ôta à ce Cardinal le miniſtere & la Légation de Bologne. Il priva auſſi le Duc de Palliano du commandement des troupes de l'Egliſe, & de la charge de Général des galeres; & le Marquis de Monte-bello du gouvernement du Vatican. Il déclama, avec les termes les plus forts, contre la conduite tyrannique de ſes neveux; & comme quelques Cardinaux excuſoient leurs actions, pour adoucir le reſſentiment du Pape, il fit voir un viſage ſevère, & les reprit avec aigreur. Il dit même au Cardinal Rainuce Farneſe, que ſon ayeul (1) auroit mieux fait de préferer (comme il faiſoit aujourd'hui) les devoirs d'un bon paſteur à l'amour de ſa famille, & de punir les débauches de Pierre-Louis Farneſe, ſon fils, qui donnoient de l'horreur à tout l'univers. Ainſi ayant rejetté les diſcours flatteurs de pluſieurs membres du Sacré College, il declara qu'il ſe porteroit à de plus grandes extrêmités contre ſes neveux, s'ils ne ſortoient de Rome au plutôt. Il exila le Cardinal Caraffe à Lavinia, & le Duc de Palliano à Galeſe (château que ce Pontife avoit acheté depuis peu de Jules de la Rouere) & le Marquis de Monte-bello en Ombrie. Il priva auſſi de leurs charges & de leurs dignités, ceux qui les tenoient de ſes neveux, en fit empriſonner quelques-uns, & donna à d'autres leurs emplois. Il abolit en même tems certains droits de paſſage, & quelques autres impôts, comme établis à ſon inſçû, & il donna le gouvernement de Rome & du Vatican, à Camille des Urſins de Lamentano, qui étant mort peu après, eut pour ſucceſſeur Antoine des Urſins, frere du Duc de Gravina. Le généralat des galeres fut donné à Flaminio des Urſins de Stabbia. HENRI II. 1559.

Enſuite il établit une Congrégation de vingt Cardinaux, & de quelques moindres Officiers du Palais, pour juger avec lui, une fois la ſemaine, dans une audience publique, toutes les cauſes des ſujets du Saint Siége. Il vouloit faire voir par-là ſon zèle pour la juſtice, & que tous les déſordres qu'on avoit vûs juſqu'alors, ne devoient être imputés qu'à ſes neveux. Mais comme ſa mauvaiſe ſanté ne lui permettoit pas d'aſſiſter regulierement à ces jugemens, il nomma les Cardinaux Trani, de Spoleto, & Cônſiglieri, pour tenir ſa place, & pour décider ſouverainement de tous les différens. Il declara auſſi par un Edit, que ceux qui auroient reçu quelque tort des Magiſtrats où des Gouverneurs, euſſent à ſe préſenter, & qu'il leur rendroit une prompte juſtice. Se voyant alors débaraſſé des ſoins de la guerre, il

Le Pape fait pluſieurs établiſſemens & des reglemens ſur divers ſujets.

(1) Paul III. nommé le Cardinal Alexandre Farneſe avant ſon exaltation, avoit eu un fils, nommé Pierre-Louis, pere d'Octavio, de Rainuce, &c. ainſi qu'on a pu voir dans les Livres précedens.

HENRI II. 1559. il ſe donna tout entier aux fonctions de l'Inquiſition, qu'il appelloit un Tribunal très-ſaint, & rendit des jugemens fort ſevères contre toutes ſortes de perſonnes. Il choiſit pour préſider à cette redoutable juriſdiction Michel Ghiſleri, qu'il avoit depuis peu aggregé au Sacré College, & qui fut nommé le Cardinal (1) Alexandrin, perſonnage d'une vie auſtere, & d'un caractère fort dur. Il vouloit que ce Tribunal connût non ſeulement du crime d'Héréſie, mais encore de quelques autres qui étoient punis auparavant par les juges ordinaires. Il obligea de plus, par un Décret, tous ceux qui avoient fait des vœux de Religion, de rentrer dans les monaſteres dont ils étoient ſortis, quelque prétexte qu'ils alleguaſſent pour juſtifier leur déſertion; & fit empriſonner dans tout l'Etat Eccléſiaſtique, ou condamner aux galeres, ceux qui refuſerent d'obéir. Il fit exécuter ſes ordres ſur cet article avec tant de ſévérité, ſans avoir égard, ni aux excuſes les plus légitimes, ni au nombre des années écoulées depuis ces ſorties, que pluſieurs furent obligés d'abandonner leur patrie, & de ſe retirer pour un tems à Veniſe. Il ſignala auſſi ſa charité envers le peuple Romain dans un tems de diſette, en achetant huit écus d'or certaine meſure de bled, & la revendant cinq ſeulement; ce qui lui coûta cinquante mille écus d'or.

Nouveaux Evêchés établis dans les Indes & dans les Païs-bas.

Il fit en ce même tems d'autres choſes, que l'Hiſtoire ne doit pas oublier. Il créa, dans quelques villes des Indes, ſoûmiſes aux Portugais, des Evêchés, comme à Cochin, & à Malaca. Il érigea en métropole le ſiége épiſcopal de Goa, qu'il rendit indépendant de l'Archévêché de Lisbonne, à cauſe de l'éloignement des lieux, & établit en ce païs-là de nouveaux Evêchés ſuffragans de Goa. Il créa auſſi des Evêques dans les Païs-bas, & en rendit d'autres indépendans de la juriſdiction des métropolitains de France, à la honte du nom François. Pluſieurs imputerent ces innovations aux lâches intrigues du Cardinal de Lorraine, Archévêque de Rheims, qui vouloit cimenter par cette complaiſance, diſoient-ils, le traité qu'il venoit de faire avec l'Eſpagne. Une choſe cependant peut diſſiper ces ſoupçons; c'eſt que le Pape accorda les mêmes prérogatives au Roi d'Eſpagne, au préjudice de l'Empereur, & de la majeſté de l'Empire. Car comme Tournai, Cambrai, & Arras, furent ſouſtraits à la juriſdiction de l'Archévêque de Rheims, de même quelques portions des dioceſes de Cologne, de Munſter, d'Oſnabruck, & de Paderborn, leſquelles étoient dans les Etats du Roi d'Eſpagne, en furent démembrées, & attachées aux nouveaux ſiéges établis dans les Païs-bas. Le prétexte de ces érections fut, qu'anciennement ce païs n'étant pas fort peuplé, peu d'Evêchés ſuffiſoient alors; mais que comme il étoit devenu floriſſant, par le nombre de ſes habitans & de ſes grandes villes, il faloit plus d'ouvriers pour recueillir une plus abondante moiſſon. Ainſi le Pape érigea des ſiéges épiſcopaux à Malines, à Anvers, à Harlem, à Deventer, à Leeuwarde, à Groningue, à Middelbourg, à Bois-le-Duc, à Namur, à Saint-Omer, à Ypres, à Gand,

(1) Ce Cardinal, né à trois lieuës d'Alexandrie de la Paille, avoit été Dominicain: il fut élevé depuis au Pontificat ſous le nom de Pie V. & a été canoniſé en ces derniers tems.

Digitized by Google

Gand, & à Bruges, qui étoient les villes les plus conſiderables du Brabant, de la Hollande, de la Zelande, de la Friſe, & de la Flandre. Elles dépendoient auparavant des dioceſes de Cambrai, d'Utrecht, de Tournai, de Liége, & de Terouenne, dont elles furent diſtraites. Malines, Cambrai, & Utrecht furent choiſis pour être métropoles de ces nouveaux ſiéges. HENRI II. 1559.

Quelque tems après, les peuples des Païs-bas, bien loin de regarder ces nouveaux établiſſemens comme une faveur du Saint Siége, diſoient qu'on n'en avoit pas uſé ainſi pour la gloire ou l'utilité de la nation, mais pour leur impoſer le joug rigoureux de l'Inquiſition, à eux, qui étoient nés libres, en leur donnant des Evêques, qui ſeroient les cenſeurs de leurs mœurs. En effet, les Bulles du Pape touchant ces érections étoient conçûës en des termes, qui pouvoient fonder ces défiances. Elles portoient entre autres choſes, que ces établiſſemens étoient ſur-tout néceſſaires, en un tems, où les Païs-bas étoient environnés de toutes parts, & comme aſſiégés par les Schiſmatiques, & où la foi des Catholiques & le ſalut des ames étoient en bute aux artifices ſéduiſans, & à la fauſſe doctrine des Sectaires. Il eſt certain qu'une des raiſons qui détermina le Roi d'Eſpagne à la paix, fut qu'il ſe perſuada, que ſi la guerre duroit plus long-tems, le venin de l'Héréſie infecteroit bien-tôt les Païs-bas, dans des tems de licence & de trouble, où les loix ont moins de pouvoir; & que le commerce fréquent des Flamans avec les Allemans qui ſervoient dans ſon armée, donneroit cours aux nouvelles erreurs. Le Roi Henri II. ne put s'empêcher de s'ouvrir imprudemment là-deſſus au Prince d'Orange, qui lui avoit été envoyé en qualité d'Ambaſſadeur. Dans le tems qu'ils étoient à la chaſſe, il lui dit: Que le deſſein du Roi d'Eſpagne étoit, d'étouffer juſqu'aux moindres ſemences d'Héréſie dans les Païs-bas, après la paix concluë, & de joindre enſuite ſes armes à celles de la France, pour attaquer conjointement les nouveaux Sectaires. Le Prince d'Orange découvrit peu après ce projet aux Flamans; ce qui fit qu'ils prirent enſemble des meſures pour s'affranchir de la domination des Eſpagnols, & qu'ils oſerent bien préſenter à Philippe, lorſqu'il partoit pour retourner en Eſpagne, cette requête hardie dont nous parlerons bien-tôt. Plaintes des habitans des Païs-bas à ce ſujet.

Au reſte on diſoit, que les deux Rois avoient le même deſſein pour l'extirpation de l'Héréſie, & qu'ils y étoient pouſſés par le Cardinal de Lorraine, & par Antoine Perrenot Evêque d'Arras. On ajoûtoit, que les Edits, envoyés l'année précedente au Parlement de Paris, & cette célèbre (1) Mercuriale qu'on avoit tenuë cette année, & qui fut ſi funeſte au Roi & à toute la France, n'avoit d'autre but, que d'opprimer la liberté, ſous le prétexte ſpécieux de maintenir la Religion; & qu'à la faveur de ces mêmes motifs, on vouloit éloigner des affaires dans les Païs-bas, les Seigneurs qui avoient rendu de ſi grands ſervices à leur Roi, pour y établir le joug deſpotique des Eſpagnols.

Les

(1) L'origine des Mercuriales eſt expliquée dans la ſuite de ce Livre.

HENRI II. 1559.

Les deux Rois étant enfin convenus des conditions de la paix, il n'étoit plus queſtion que de la reſtitution de Calais; difficulté que la mort récente de Marie Reine d'Angleterre venoit en quelque ſorte d'applanir. Il faloit néanmoins encore décider à qui apartiendroient Mets, Toul, & Verdun, villes Impériales, que la France avoit priſes dans la derniere guerre. Ce dernier article intéreſſoit fort ces deux Princes. Il étoit de la gloire & de l'intérêt de Philippe, de faire voir qu'il ſoutenoit les Princes & les Puiſſances de l'Empire, en les comprenant dans le traité de paix qu'on alloit faire. D'un autre côté, il y avoit apparence que les François ne ſe relâcheroient jamais ſur cette conquête. Cependant il importoit bien plus à la France de conſerver ces villes, qu'à Philippe de s'opiniâtrer à en demander la reſtitution; lui, à qui la paix projettée étoit d'ailleurs très-avantageuſe. Pour terminer ces différens, de Bourdillon & Charles de Marillac, Archévêque de Vienne, furent envoyés de la part du Roi à la Diéte de l'Empire, & Barbançon Comte d'Aremberg, de la part de Philippe; ce Prince voulant par ſes bons offices paroître jaloux des droits de l'Empire. Ce fut en cette Diéte tenuë à Augsbourg le 25. de Février, qu'on fit les funerailles de Charles V. avec une pompe extraordinaire; l'oraiſon funèbre fut prononcée par Louis Madruce, nommé Evêque de Trente, & depuis Cardinal, en préſence des Princes & des Seigneurs de l'Empire, & des Ambaſſadeurs de preſque tous les Princes de l'Europe, qui aſſiſterent à la cérémonie.

Affaires d'Allemagne.

Ambaſſadeurs François envoyés à la Diéte.

Funerailles de Charles V. par Ferdinand.

Après qu'on eut rendu les derniers devoirs à l'Empereur Charles V. on lut publiquement, en préſence de tous les Etats de l'Empire, les Actes de la Conférence de Worms ſur le fait de la Religion. Ferdinand voyant les eſprits partagés & aigris à ce ſujet, promit de procurer la convocation d'un Concile écuménique, & fit un diſcours plein de douceur & de modération, pour engager tout le monde à ſe ſoûmettre aux Décrets de cette Aſſemblée. Les députés de l'Electeur de Saxe & des Princes qui lui étoient unis, dirent qu'on ne devoit attendre nulle conciliation par la voye d'un Concile aſſemblé par les ordres du Pape, & qu'il faloit s'en tenir aux Décrets de Paſſau & d'Augsbourg, touchant la paix de l'Egliſe. Comme l'Empereur ne voulut point ſe relâcher ſur ce qu'il venoit de propoſer; ils ajoûterent, qu'ils ne s'oppoſeroient pas à la tenuë d'un Concile en Allemagne, qui fût libre & univerſel, pourvû qu'il fût convoqué légitimement par l'Empereur, & non par le Pape: Que le Pontife y eût ſéance, non comme Préſident, mais comme partie, & qu'il fût ſoûmis au Concile; à condition auſſi qu'il délieroit les Prélats & les Théologiens du ſerment qui les attache à lui, afin que libres & exempts de toute crainte, ils donnaſſent leurs ſuffrages. Ces députés demanderent encore, que l'Ecriture Sainte fût la ſeule regle des jugemens qu'on rendroit, & non la Tradition humaine, ni des coûtumes autoriſées par l'Egliſe de Rome, & ſi oppoſées à la parole de Dieu: Que les Théologiens qui ſuivoient la Confeſſion d'Augsbourg euſſent entrée au Concile, & y puſſent opiner: Qu'on leur donnât des ſauf-conduits, pour la ſûreté de leurs perſonnes, & pour les faire joüir de la liberté qui leur avoit été aſſurée par les Décrets de la Diéte

L'Empereur promet de procurer la convocation d'un nouveau Concile.

Conditions auxquelles les Proteſtans y conſentent.

Diéte d'Augsbourg: Que les matières controverſées ne fuſſent point décidées à la pluralité des voix, comme dans les affaires civiles, mais par les regles que préſcrit l'Ecriture: Qu'enfin on anéantît avant toutes choſes les Actes du Concile de Trente, comme peu légitimement aſſemblé; & que les queſtions ſur la foi fuſſent miſes de nouveau en delibération. Les Proteſtans aſſurerent, qu'à ces conditions ils conſentiroient volontiers à la tenuë d'un Concile; & que ſi le Souverain Pontife ne vouloit pas l'accorder, ils demandoient à l'Empereur l'obſervation des Décrets de Paſſau, ſi favorables à la paix de l'Egliſe. Ferdinand, qui vit bien que les propoſitions qu'on faiſoit ne procureroient jamais la réünion des eſprits, promit de n'inquiéter perſonne ſur les matières de la foi. HENRI II. 1559.

Enſuite on parla de la monnoye, & l'on ordonna qu'elle auroit dans tout l'Empire un prix intrinſéque, proportionné à ſon cours. On régla auſſi que chaque Cercle chercheroit les moyens les plus convenables, pour reprimer les entrepriſes de ceux qui troubloient le repos public. Enſuite on donna audience à George Segeberg, envoyé de Guillaume de Furſtemberg, Grand-Maître des Chevaliers Teutoniques de Livonie. Ce Miniſtre ayant expoſé les malheurs de la Livonie, que les Moſcovites avoient ſi cruellement deſolée l'année précedente, demanda du ſecours aux Puiſſances de l'Empire. Sa demande, qu'appuya Jean-Albert Duc de Mecklenbourg, parent de Furſtemberg, parut juſte aux Etats de la Diéte, qui accorda une ſomme de cent mille écus d'or, pour lever une armée contre les Moſcovites. Mais les Livoniens, qui dans leurs diſgraces n'avoient pas encore oublié leur ancienne fierté, refuſerent cette ſomme, comme indigne de la majeſté de l'Empire, & peu proportionnée aux beſoins preſſans de leur Province. Ils députerent à Auguſte, Roi de Pologne, pour le ſupplier de prendre leur défenſe, ſans préjudicier aux droits de l'Empire; lui offrant, en garantie des fraix qu'il feroit, neuf places, qu'ils pourroient retirer quand ils voudroient, en lui payant ſix cens mille écus d'or. Le Roi de Pologne ayant accepté ces propoſitions, on en dreſſa des actes autentiques, qui furent confirmés de part & d'autre par la religion du ſerment. Alors Gothard Kettler, Grand-Maître des Chevaliers de Livonie par la démiſſion de Guillaume de Furſtemberg, marcha conjointement avec Chriſtophle de Mecklenbourg contre les Moſcovites, & mit le ſiége devant Derpt. Mais, après quelques légers combats, ils furent obligés de ſe retirer. Ils envoyerent leurs canons à Vellin, qui furent pris l'année ſuivante par les Moſcovites, lorſqu'ils forcerent cette place, où Furſtemberg, accablé d'années, s'étoit retiré.

Les Chevaliers de Livonie demandent du ſecours à l'Empereur contre les Moſcovites.

Ne pouvant l'obtenir, ils s'addreſſent au Roi de Pologne.

Les Livoniens, & ſur-tout les députés des villes de Riga & de Revel, firent de grandes plaintes à la Diéte d'Augsbourg, contre ceux de Lubec, qui avoient tranſporté, diſoient-ils, à Nerva de Moſcovie, le commerce qu'ils faiſoient auparavant à Revel, & qui voituroient continuellement dans une ville, leur ennemie, des marchandiſes, des vivres, & des armes, au préjudice de la Livonie, qui, comme eux, dépendoit de l'Empire. La Diéte ayant égard à ces remontrances, défendit par un reſcript à ceux de Lubec, de porter des munitions de guerre ou de bouche chez les Moſcovites.

Plaintes des Livoniens contre ceux de Lubec.

HENRI II. 1559.

vites. Cette Ordonnance fut quelque tems après révoquée, pour des raiſons que nous dirons. On donna auſſi audience à Alfonſe de Carretto, Marquis de Final dans l'Etat de Genes, qui avoit été chaſſé de Final par ſes ſujets, à cauſe de ſa cruauté, & qui étoit venu à Ratisbonne trouver l'Empereur, pour ſe plaindre des Genois, leſquels, commandés par André Lomellini, l'avoient aſſiégé dans ſa citadelle l'année précedente. Quoiqu'André Doria, ſon allié, eût parlé dans le Sénat en ſa faveur, les Magiſtrats avoient rejetté les bons offices d'un citoyen, que ſa vieilleſſe commençoit à leur rendre mépriſable, & n'avoient pas eu plus d'égard aux repréſentations de Gomez Figueroa, Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui ſe plaignit de ce que les Genois tournoient ſi à contre-tems leurs armes contre Final, & de ce qu'ils vouloient faire des conquêtes, lorſqu'ils étoient ſur le point de perdre ce qui leur apartenoit.

Plaintes du Marquis de Final contre les Genois.

En effet, les François s'étant emparés peu auparavant de San-Fiorenzo, dans l'Iſle de Corſe, l'avoient fortifié, & leurs vaiſſeaux, qui croiſoient ſur cette mer, rendoient la navigation fort dangereuſe. De plus, ils avoient pris un fort que les Genois avoient élevé près de Baſtia; & ils étoient ſur le point d'aſſiéger Calvi, & de ſe rendre maîtres de toute cette Iſle. Enfin Doria ſe préparant à aſſembler des troupes, pour s'oppoſer aux entrepriſes de ſes concitoyens, & Figueroa ayant menacé le Sénat au nom de Philippe, de faire venir Gonſalez de Cordouë Duc de Seſſa à la tête d'une armée, les Genois leverent le ſiége de Final à certaines conditions. Au reſte, l'Empereur ſe reſerva la connoiſſance de l'affaire du Marquis Carretto.

On donne audience aux Ambaſſadeurs de France.

(1) Enſuite on donna audience aux Ambaſſadeurs de France le vingt-huitième jour de Mars. Ces Miniſtres, après avoir repréſenté fort au long, dans un diſcours éloquent, la bonne volonté du Roi envers l'Empereur & les Princes de l'Empire, demanderent qu'on renouvellât l'ancienne alliance entre la France & l'Allemagne, & qu'on l'aſſurât par les liens les plus forts. Ferdinand ayant remercié les Ambaſſadeurs des témoignages qu'ils lui donnoient, au ſujet des diſpoſitions favorables du Roi leur maître, dit, que les Puiſſances de l'Empire & lui, n'oublieroient rien pour entretenir une ſincere correſpondance avec ce Prince, pourvû qu'il agît d'une manière conforme à ſes promeſſes, & qu'il rendît à l'Empire les villes qu'il lui avoit depuis peu enlevées : Que s'il faiſoit cet acte de juſtice, ce ſeroit le moyen le plus ſûr d'établir entr'eux une amitié ſincere & durable. Les Ambaſſadeurs répondirent, que leur inſtruction ne faiſoit point mention de ces villes; mais qu'ils en écriroient au Roi leur maître : Que cependant ils demandoient, qu'on répondît par une bienveillance réciproque aux témoignages ſinceres de ſon amitié. Enſuite la Diéte ſe ſepara, & nos Ambaſſadeurs furent traités & renvoyés avec de grands honneurs. On leur dit en particulier, que Ferdinand n'avoit pû avec bienſéance ne pas demander en pu-

(1) Ce paſſage eſt un peu autrement dans les Editions de Patiſſon & de Drouart *in folio* en *in* 8. Le voici: *Venons à préſent à nos Ambaſſadeurs, qui étant introduits le* 28. *de Mars, & ayant repréſenté &c.*

public la reſtitution des trois villes ; mais que du reſte, quand même les villes ne ſeroient pas renduës, cet article ne ſeroit jamais du côté de l'Empereur, ni des Puiſſances de l'Empire, un obſtacle à la paix & à la bonne intelligence. Enſuite on réſolut d'envoyer une célèbre ambaſſade en France: Le Cardinal d'Augsbourg, & Chriſtophle Duc de Wirtemberg furent nommés pour cette ambaſſade. HENRI II. 1559.

Avant que de finir le recit des évenemens de l'Allemagne, je crois qu'il eſt à propos que je parle d'un certain fourbe, nommé David George, né à Delft (1) en Hollande, dont on découvrit alors les impoſtures. Il étoit de la plus baſſe naiſſance, fils d'un bâteleur, & du côté de ſa mere, d'une famille très-abjecte. Quoiqu'il n'eût aucune teinture des lettres, & qu'il ne ſçût d'autre langue que celle de ſon païs, il publia néanmoins beaucoup d'Ecrits compoſés dans cette derniere. Cet homme, d'un eſprit hardi, entreprenant, & opiniâtre, faiſoit voir beaucoup de douceur & de modération ; enſorte qu'on le croyoit homme de bien, & plein de candeur. Il avoit bonne mine, un maintien & une démarche graves & modeſtes, & tous les dehors de la probité. Il répandit des erreurs abſurdes dans la Hollande, qui étoit déja infectée de l'Héréſie & des folles viſions des Anabâtiſtes. Ce perſonnage ayant ſemé, avec beaucoup d'art & de ſecret, ſes dogmes empoiſonnés dans une terre toute diſpoſée, pour ainſi dire, à les recevoir, amaſſa de grandes richeſſes, que lui prodiguerent des peuples crédules & follement ſéduits. Mais craignant que, s'il demeuroit plus long-tems dans ſon païs, où on l'honoroit comme Chef d'une doctrine goûtée, il ne perdît de ſon crédit, & qu'on ne découvrît ſes artifices ; il quitta ſa patrie, & crut que de loin il ſeroit plus reſpecté de ſes diſciples. Il arriva à Bâle le premier d'Avril de l'année 1544., avec quelques-uns de ſes ſectateurs & un train magnifique, & prit le nom de Jean Bruck. Ayant cru qu'il pourroit mieux cacher en ce lieu qu'en tout autre ſes pernicieux deſſeins, il ſe préſenta au Sénat, & le pria de vouloir donner à un homme fugitif pour la Religion, un azile où il pût vivre tranquille avec ſa femme, ſes enfans, ſes domeſtiques, & les biens qu'il poſſedoit. Rien ne ſe démentoit dans ſa perſonne, ni dans ſes diſcours ; les motifs étoient plauſibles, & on ne pouvoit, à le voir & à l'entendre, ne pas plaindre un banni qui ſouffroit pour la foi : mais on ne connoiſſoit, ni le fond de ſon cœur, ni ſes mœurs, ni ſa conduite paſſée. Il venoit de loin ; ſes diſcours avoient quelque vraiſemblance ; & ce qu'il racontoit de ſes diſgraces & de ſa fuite, lui étoit en ce tems-là commun avec bien d'autres.

David George, fameux Impoſteur.

Il va à Bâle, & change de nom.

Ainſi il fut reçu dans la ville le 25. d'Août, après avoir prêté ſerment, ſelon la coûtume. Comme il s'acquittoit parfaitement des devoirs de la Religion, & de ceux de la vie civile, en honorant les Magiſtrats, en prévenant les particuliers par toutes ſortes de bons offices, & en ſe rendant aſſidu aux lieux où l'on exerçoit le Culte divin, tout le monde étoit bien éloigné de ſe défier de lui, & on le crut auſſi vertueux qu'il le vouloit pa-

Sa conduite dans cette ville.

(1) Quelques autres diſent que cet Impoſteur étoit né à Gand.

HENRI II. 1559. paroître, & que le croyoient ſes diſciples. Il menoit, lui & les ſiens, une vie fort retirée en ſa maiſon; & de peur qu'on ne découvrît qui il étoit, il avoit grand ſoin qu'on cachât ſon vrai nom, qui n'étoit que trop connu en Friſe & en Hollande, & qu'aucun de ſes gens & de ſes diſciples ne dît de quelle condition il étoit en ſon païs. Il arrivoit de-là, que pluſieurs le croyoient d'une illuſtre naiſſance, qu'il vouloit cacher par une vie retirée; & que d'autres le jugeoient un fameux Négociant, qui faiſoit, par ſes Commis, un grand commerce ſur terre & ſur mer. Enfin, il ſe gardoit bien de publier ſa doctrine à Bâle, ni dans les païs voiſins; imitant en cela les martres & les belettes, qui épargnent, dit-on, les poules de ceux, chez qui elles ſe retirent, & qui font grace à leurs hôtes, afin qu'ils les laiſſent tranquilles, & qu'elles ayent un azile pour ſe refugier avec leur proye. Ainſi, dans le même tems que David ne ceſſoit par ſes lettres, par ſes Livres, & par ſes émiſſaires, de ſoutenir ſa Secte en Flandre, en Hollande, & en d'autres païs éloignés, il gardoit parmi les Suiſſes un ſilence profond ſur ſes erreurs.

Sa mort. Ayant vécu ainſi ſix années (1) entieres dans un repos qui étoit le fruit de ſa diſſimulation, une choſe troubla la tranquillité de l'auteur de la plus abſurde doctrine qui fût jamais. Un de ſes diſciples, revenu à lui-même, abjura à Bâle ſes folles erreurs. Il ſembla auſſi que le tonnerre, qui tomba en ce tems-là ſur ſa maiſon de la ville & ſur des biens qu'il avoit à la campagne, lui annonçoit la chûte de ſa fortune, & même ſa mort prochaine. Mais rien ne lui fut plus ſenſible, que l'arrivée d'un homme digne de foi, qui découvrit à Bâle le véritable nom de ce fourbe, & ſon origine. Il en conçut un ſi grand chagrin, que reduit au déſeſpoir, il tomba dangereuſement malade, auſſi-bien que ſa femme. Elle mourut la premiere, & il la ſuivit peu après, étant mort le 25. d'Août de l'année 1556. Telle fut la fin de cet Impoſteur, qui ſe diſoit plus grand & plus participant de la divinité & de l'immortalité que Jeſus-Chriſt. Il fut enterré avec honneur dans l'égliſe de S. Leonard; ſes fils, ſes filles, ſes gendres, ſes brus, ſes domeſtiques, & une grande foule de peuple, aſſiſterent à ſes obſeques.

Ses principales erreurs. Ses principaux dogmes étoient: Que la doctrine annoncée par Moïſe, par les Prophetes, & par Jeſus-Chriſt même, par ſes Apôtres & ſes Diſciples, étoit imparfaite, & ne ſervoit de rien pour parvenir au bonheur éternel: Que la ſienne ſeule pouvoit procurer, à ceux qui la ſuivroient, une véritable félicité: Qu'il étoit le véritable Chriſt & le Meſſie, le Fils bien-aimé du Pere, provenu, non de la chair, mais du Saint-Eſprit, & de l'eſprit de Jeſus-Chriſt: Que cet eſprit, après que la chair du Fils de Dieu eût été anéantie, étoit demeuré en certain lieu inconnu aux Saints, & s'étoit répandu tout entier ſur David George, & s'étoit infus dans ſon ame: Qu'à lui ſeul avoit été donné de renouveller, par l'eſprit & par le vrai tabernacle de Dieu, la maiſon d'Iſraël, & les vrais enfans de Levi; c'eſt-à-dire, ainſi qu'il l'entendoit, ceux qui ſuivoient ſa doctrine: Que ce renouvellement

(1) *Onze années.* C'eſt la vraye leçon. P. D. o. L.

ment ne ſe feroit point par la croix, par les afflictions, & par la mort; moyens, diſoit-il, dont s'étoit ſervi le premier Chriſt, qui avoit été envoyé du Pere, & avoit pris chair, pour contenir dans le devoir, par une doctrine pleine de figures, & par les cérémonies des Sacremens, les hommes encore foibles, ſemblables à de petits enfans, & incapables de goûter une ſcience parfaite; mais que ce renouvellement s'opéreroit par la douceur, par l'amour & la grace de l'Eſprit-Saint, que le Pere lui avoit envoyé. Pour ſe donner un caractère tout divin, & ſe mettre au-deſſus du vrai Meſſie, il ajoûtoit, que tout péché commis contre le Pere & le Fils étoit pardonné; mais que celui que l'on commettoit contre David George, ne ſe remettoit ni en ce monde-ci ni en l'autre. Afin de ſe faire des ſectateurs par un dogme ſéduiſant & licentieux (qu'avoient ſorgé avant lui les Anabâtiſtes) il diſoit, que le mariage ne lioit point l'homme à une ſeule femme, & qu'il étoit permis à ceux qui étoient regenérés par l'eſprit de David, d'avoir des enfans de pluſieurs. HENRI II. 1559.

Ses diſciples, qui croyoient leur maître immortel, furent conſternés de la mort de ce monſtre. Mais comme il s'étoit repandu un bruit, qu'il avoit dit en mourant, qu'il reſſuſciteroit trois jours après ſa mort, & qu'il feroit des choſes qui répondroient aux grandes promeſſes qu'il avoit faites, leur crédulité étoit flatée de cette eſpérance. D'un autre côté, pluſieurs autres furent perſuadés, que ce qu'il avoit publié durant ſa vie, & que ce qu'il avoit dit devoir arriver après ſa mort, n'étoient que de vaines impoſtures. Cependant on parla de tous côtés, & même parmi les Sçavans, de cet homme, qui ayant changé de nom, avoit caché ſes erreurs dans ſa retraite. On ſçut que ce Jean Bruck, ou Beiningen (nom qu'il portoit auſſi à cauſe d'une terre qu'il avoit achetée auprès de Bâle) étoit ce même David George, Héréſiarque Hollandois, qui, à la honte du nom Chrétien, avoit oſé ſe dire Roi, & plus grand que Jeſus-Chriſt; & on porta cette affaire devant le Sénat. Après une information exacte, on cita à comparoître, le 12. de Mars de cette année, devant ce tribunal, les enfans de David, ſes gendres, ſes créatures, & ſes amis. Ils étoient onze, que le juge du peuple interrogea tous en préſence les uns des autres, ſur le nom véritable de l'Impoſteur, ſur ſa famille, & ſur le lieu de ſon origine. Les accuſés ayant répondu à ces queſtions, de la manière dont il avoit répondu lui-même pendant ſa vie, & dont il avoit ordonné à ſes parens & amis de répondre, pour ne le pas faire connoître, ils furent tous empriſonnés ſeparement. Cependant on fit une recherche exacte de leurs Livres & de leurs Ecrits, & on les mit entre les mains des Théologiens, pour en faire leur rapport au Sénat. On interrogea encore ſeparement les priſonniers, dont quelques-uns ayant commencé à s'ébranler, & à varier dans leurs réponſes, on examina l'affaire avec plus de ſoin. Le 26. d'Avril on ſoûmit à la cenſure de l'Univerſité de Bâle, & des Prédicateurs, les articles de la doctrine de David. Ils dirent tous d'une voix unanime, que ces dogmes étoient contraires à la foi, aux ſaintes Ecritures, & injurieux à la Majeſté de Dieu & de Jeſus-Chriſt, & qu'ils devoient être proſcrits & exterminés parmi les Chrétiens. On découvre ſes fourberies.

HENRI II. 1559.

Enſuite on jugea les accuſés, qui étoient en priſon depuis près de deux mois. Ils eurent la liberté ; à condition qu'ils ne pourroient acheter aucuns biens hors la ville, & dans ſon territoire, que de l'aveu du Sénat ; qu'ils ne pourroient loger chez eux aucuns étrangers, non pas même leurs parens, qui viendroient des Païs-bas, leſquels ne pourroient être reçus que dans les hôtelleries : Qu'ils remettroient au Sénat, dès qu'ils ſeroient retournés chez eux, tous les Livres de David, imprimés ou manuſcrits, qu'ils avoient : Qu'ils ne pourroient avoir ni lire aucun Livre écrit en Flamand : Que leurs enfans ſeroient inſtruits dans les écoles publiques de Bâle : Qu'ils payeroient l'amende à laquelle ils ſeroient condamnés ; & qu'enfin ils ſe préſenteroient au jour qui leur ſeroit indiqué, dans le principal temple de la ville, pour y faire une profeſſion publique de la Religion Chrétienne, & pour y déteſter les erreurs de David. Deux jours après, on donna un jugement contre le cadavre de l'Impoſteur, qui portoit, que puiſque David George avoit inventé & enſeigné une pernicieuſe doctrine, & qu'il étoit coupable de lèze-Majeſté divine, ſon corps ſeroit exhumé, & porté dans un tombereau avec ſes Livres, & ſon effigie attachée au bout d'une pique, hors la porte de Pierre, au lieu où l'on exécute les criminels, & que le tout ſeroit jetté au feu par le Boureau, & reduit en cendres ; de même qu'on en auroit uſé envers David George, ſelon les loix Impériales, s'il avoit été vivant : Que les biens de cet impie, en quelque lieu qu'ils fuſſent ſitués, ſeroient vendus à l'encan, & que l'argent qui en proviendroit ſeroit porté au tréſor public, & que quiconque s'oppoſeroit de fait ou par paroles à l'exécution de cette ſentence, encoureroit les mêmes peines.

Jugement rendu contre ſes diſciples & adhérans.

Sentence portée pour l'exhumation de ſon corps, qui eſt brûlé par le boureau.

Lorſque le Boureau ouvrit le tombeau de David, il trouva le corps aſſez entier ; ſur-tout ſa barbe, qui étoit rouſſe, le faiſoit aſſez reconnoître. On vit qu'en l'enſeveliſſant, on lui avoit mis à la tête un bonnet de velours, doublé de pourpre, & une couronne de rômarin, pour marques de ſa prétenduë Royauté. Il avoit ſous ſa tête d'aſſez riches couſſins ; le reſte du corps étoit enveloppé d'un linge blanc, & couvert d'une robe de camelot rayé en ondes. Ce corps fut porté au bucher, avec ſes Livres & ſon portrait, qu'on avoit trouvé chez lui, & conſumé par le feu, deux ans & demi après ſa mort. Les ſpectateurs voyoient avec étonnement, que le corps d'un homme qui avoit vécu parmi eux dans un ſi grand éclat, & dont les obſéques avoient été ſi magnifiques, étoit brûlé par un jugement public, qui avoit condamné la mémoire de cet impie.

Traité avec la Reine Eliſabeth pour la reſtitution de Calais.

Cependant les Plenipotentiaires de la France, de l'Eſpagne, & de l'Empire, ſe rendirent au commencement de Février à Château-Cambreſis, qui eſt à ſix milles de Cambrai, pour traiter de la paix. Il y eut de grandes conteſtations ſur la reſtitution de Calais, qui furent terminées depuis, ailleurs qu'en ce Congrès. Eliſabeth, fille de Henri VIII. & d'Anne de Boulen, venoit de ſucceder à la Reine Marie ſa ſœur, & avoit été couronnée ſolemnellement à Londres le 15. de Janvier. Cette Princeſſe, d'un eſprit ſupérieur, & d'une prudence au-deſſus de ſon ſexe, craignant que, ſi elle ſe confioit aux Eſpagnols, ils ne l'abandonnaſſent, & voulant d'ailleurs ſou-

ſoutenir l'honneur de ſa nation, prit le parti de traiter en particulier avec la France, à ces conditions: Que Calais reſteroit au Roi avec le territoire qui en dépend; mais qu'au bout de huit ans ce Prince le rendroit aux Anglois, ou cinq cens mille écus d'or pour équivalent: Que le Roi promettroit d'exécuter cet accord de bonne foi, & donneroit pour ſûreté tels Gentilshommes François en ôtage, que la Reine voudroit choiſir. HENRI II. 1559.

Quelque tems après, il y eut une grande révolution en Angleterre dans les affaires de la Religion. Car il fut ordonné dans le premier Parlement convoqué ſous le regne d'Eliſabeth, où les avis de la Chambre des Seigneurs prévalurent contre ceux des Communes, que tous les Edits de la Reine Marie ſur le fait de la Religion ſeroient caſſés & abolis; qu'au contraire ceux du feu Roi Edoüard ſon frere ſeroient exécutés, & qu'on ne reconnoîtroit plus l'autorité du Pontife Romain. Auſſi-tôt le peuple courut en foule dans les égliſes & dans les chapelles, & en enleva toutes les images & les ſtatuës, excepté un Crucifix, que la Reine garda dans ſa chapelle, & expoſa même en public. Cette Princeſſe reçut alors le titre de Chef de l'Egliſe Anglicane (1), que les Rois Henri & Edoüard avoient pris avant elle. Elle établit de nouveaux Evêques, donna à pluſieurs Pairs du Royaume une partie des biens des communautés régulieres ou ſéculieres, & en unit la meilleure à ſon domaine, qui fut augmenté par-là chaque année, comme l'on croit, de trois cens mille écus d'or. Changement de Religion en Angleterre.

Au reſte, lorſque les Plenipotentiaires aſſemblés à Château-Cambreſis eurent appris le traité conclu au ſujet de la reſtitution de Calais, dont Gui Cavalcanti, Noble Florentin, qui avoit travaillé utilement à cette affaire, leur fit part, ils ſe rendirent plus faciles ſur les autres articles conteſtés. On commença par agiter la queſtion ſur l'Etat de Siene, dont les François s'étoient emparés; & elle fut moins traitée en public, que maniée par des intrigues ſecretes. Coſme n'ignoroit pas que le Roi d'Eſpagne, jaloux de ſa puiſſance, ne lui avoit accordé qu'avec bien de la répugnance la ſouveraineté de Siene, & il craignoit que ce Prince, qui d'ailleurs avoit pris ſes ſûretés, gagné par les ſollicitations des Sienois exilés, ou rebuté par les difficultés, n'abandonnât ſon parti. Chiapino Vitelli, & Bernardetto Minerbetti Evêque d'Arezzo, ſes Envoyés, faiſoient les plus vives inſtances auprès de Philippe, afin que la Toſcane, qu'il tenoit, diſoient-ils, de ſa libéralité, & de celle de l'Empereur ſon pere, ne fût pas démembrée. D'un autre côté, les exilés de Siene ſollicitoient le Roi Henri, par les Sénateurs Bernardin Buoninſegni, & Achille Buonſignorio, leurs députés, de ne pas les abandonner, en ſacrifiant la juſtice de leur cauſe Négociations pour la paix. Accommodement au ſujet de l'Etat de Siene.

(1) L'Editeur Anglois remarque, que M. de Thou, ſuivant une erreur commune à tous les étrangers, ſe trompe en cet endroit. Il eſt vrai, dit-il, qu'Henri VIII. pere d'Eliſabeth, & Edoüard VI. frere de cette Princeſſe, ont pris le titre de *Chef de l'Egliſe Anglicane*. Marie même, ſa ſœur, a été ainſi qualifiée au commencement de ſon regne, comme il paroît par les Regîtres du premier Parlement qu'elle convoqua, & par d'autres Actes publics. Mais Eliſabeth n'a jamais pris cette qualité; & toutes les fois qu'on a voulu la lui donner par flatterie, ou elle ne l'a pas approuvée, ou elle l'a abſolument refuſée.

HENRI II. 1559. cauſe & leur liberté à leurs ennemis. Ils ajoûtoient, qu'ils ſe croyoient en droit de demander cette grace par leur fidèle attachement au Roi, & qu'ils le ſupplioient de laiſſer à la poſterité ce témoignage mémorable, que les Princes & les Républiques opprimées avoient trouvé en France de tout tems un azile aſſûré.

Le Duc de Ferrare, ſoutenu à la Cour de France par les Princes de la maiſon de Guiſe, faiſoit de ſecretes inſtances, afin qu'on lui donnât, pour le dédommager des fraix de la guerre, ce que les François avoient pris en Toſcane. Il croyoit la choſe facile; parce que Corneille Bentivoglio, qui commandoit alors en Toſcane, à la place de François d'Eſte, lequel s'étoit retiré, lui étoit entierement dévoüé. Alfonſe ſon fils, qui venoit de célébrer ſes nôces à Florence, accourut dans cette vûë auprès du Roi, pour appuyer la négociation par ſa préſence. D'un autre côté, Philippe ſe declara hautement pour Coſme. Il crut que ſa gloire étoit intéreſſée à le maintenir dans les Etats qu'il lui avoit donnés. Ainſi il inſiſta fortement ſur la reſtitution de tous les païs que les François avoient pris en Italie; ce qui comprenoit la Toſcane, dont ils avoient enlevé une partie, par la défection des Sienois.

On termine le differend ſur la reſtitution des Etats de Savoye.

Il faloit encore terminer un autre différend, ſur la reſtitution des Etats de Savoye, que François I. & Henri II. avoient enlevés aux Ducs Charles & Emanuel, & que le Roi retenoit, moins à titre de conquête, que par droit de ſucceſſion, & comme héritier de ſon ayeule. Comme on preſſoit la concluſion de cette affaire, agitée depuis ſi long-tems, le Roi ne vouloit point ſe relâcher. Enfin les Plenipotentiaires trouverent ce tempérament pour conſerver le Roi dans ſes droits, en procurant au Duc de Savoye la reſtitution de ſes Etats; ce fut que le Roi garderoit quelques villes pour garantie de ſes droits, leſquelles il ſeroit obligé de rendre, quand la queſtion ſeroit décidée. Philippe, qui avoit de grandes obligations au Duc, & qui favoriſoit ſes intérêts en toutes choſes, ne vouloit pas ſouſcrire à ces propoſitions, que du conſentement de ce Prince. L'ayant prié de le venir trouver, il lui dit, que les négociations étoient venuës à ce point, qu'il n'y avoit plus que ſes ſeuls intérêts qui arrêtaſſent la concluſion de la paix; que c'étoit à lui à décider ce qu'on devoit faire en ces conjonctures; ajoûtant, que pour lui, il prendroit le parti de continuer la guerre, plutôt que d'abandonner ſon ami, ſon parent, & ſon allié, qui lui avoit rendu de ſi grands ſervices. Le Duc, qui voyoit que Philippe ſouhaitoit la paix, & qu'il ne lui parloit ainſi que par bienſéance, conſentit au tempérament propoſé, & dit, qu'il ne vouloit pas que l'on pût lui imputer l'éloignement d'une paix ſi ſouhaitée, & ſi néceſſaire aux Chrétiens. Ce fut dans le tems de ces négociations, que Henri maria Claude, ſa ſeconde fille, à Charles Duc de Lorraine, qu'il avoit amené avec lui en France encore enfant. Les nôces ſe firent à Paris le 5. de Février avec une magnificence extraordinaire.

Traité de paix entre la France

Enfin la paix fut concluë ſuivant ces conditions: Que le traité de Madrid, fait entre l'Empereur Charles & le Roi François I., peres de Leurs Majeſtés, & ſur-tout le traité de Vaucelles, ſeroient gardés, en ce qui ne ſeroit

roit point contraire au préſent accord: Qu'il y auroit entre les deux Rois une paix & une concorde durable, telle qu'elle doit être entre des freres: Qu'elle ſeroit ſincere, exempte de toutes fraudes, ſans embuches étrangeres ni domeſtiques, & qu'on n'y pourroit déroger ni y préjudicier par aucunes alliances ſecretes, ni par des intelligences avec les Turcs & les Princes de l'Aſie: Que les deux Rois jureroient de procurer au plutôt la tenue d'un Concile écuménique pour la gloire de Dieu, & pour calmer les conſciences, lorſqu'ils auroient pacifié les troubles domeſtiques dans leurs Etats: Qu'on oublieroit ſincerement de part & d'autre le paſſé: Que qui que ce ſoit ne pourroit être recherché, ni inquieté, pour avoir pris en cette guerre le parti de l'un ou de l'autre Roi, & qu'on rendroit les biens vendus, ou dont on s'étoit emparé, à leurs anciens & légitimes poſſeſſeurs; à l'exception néanmoins des Bannis de Naples, de Sicile, & du Milanez, qu'on declaroit indignes de cette grace: Qu'on reſtitueroit de part & d'autre les villes & les places conquiſes depuis huit ans: Que le Roi rendroit à Philippe, Marienbourg, Damvilliers, Ivoi, & Montmedy, dans les Païsbas, & Valenza dans le Milanez, avec tous les châteaux qui en dépendent: Qu'Ivoi ſeroit démantelé, pour compenſation de la deſtruction de Terouënne, qu'on avoit entierement ruiné: Que de ſon côté, le Roi d'Eſpagne rendroit à la France les villes de Saint-Quentin, du Câtelet, & de Ham, & tout leur territoire, & retireroit pareillement ſes troupes du dioceſe de Terouënne; enſorte néanmoins que cette derniere ville, qu'on avoit détruite, ne pourroit être rebâtie ni fortifiée de nouveau: Qu'immédiatement après la publication de la paix, Philippe pourroit ſe mettre en poſſeſſion du Comté de Charolois, & du Baillage de Heſdin, comme étant ſon ancien patrimoine: Qu'en même tems le Roi-Dauphin entreroit en poſſeſſion de Crevecœur, ſitué ſur la frontiere, & des terres qui en dépendent, ſans préjudicier aux droits du Seigneur de Cruninghen: Que pour reſſerrer de plus en plus les liens d'une étroite union entre les deux Rois, Philippe épouſeroit Iſabelle, fille aînée de Henri, alors âgée d'onze ans, qui auroit quatre cens mille écus d'or en dot: Que le Roi rendroit à Emanuel-Philibert, Duc de Savoye, tous les païs que François I. & lui avoient pris, tant en-deçà des Alpes qu'au-delà, à l'exception de Turin, de Pignerol, de Chieri, de Chivas, & de Villa-nuova d'Aſti; places que le Roi garderoit pour garantie, juſqu'à ce que les droits du Roi, comme héritier de ſon ayeule, fuſſent diſcutés: Que juſqu'à ce tems auſſi, Philippe pourroit mettre des garniſons dans les villes d'Aſti & de Vercelli, dépendantes du Duc de Savoye: Que ce Duc garderoit une exacte neutralité, & épouſeroit Marguerite, ſœur du Roi, avec une dot de trois cens mille écus d'or, & la joüiſſance du Duché de Berry: Que Henri évacuëroit toutes les villes & toutes les citadelles dont il s'étoit emparé dans la Toſcane; à condition qu'on donneroit une amniſtie générale aux Nobles Sienois, & aux autres qui s'étoient retirés à Montalcino, & qu'ayant égard à leur ſoûmiſſion, on les rétabliroit dans leurs biens: Que le Roi rendroit tout ce qu'il avoit pris dans l'Iſle de Corſe & dans l'Etat de Genes; parce qu'auſſi cette République accorderoit un pardon général à ceux de ſes ſujets, qui avoient pris les

HENRI II. 1559. & l'Eſpagne.

HENRI II. 1559. les armes pour le Roi, & qu'elle promettroit de mériter les bonnes graces de ce Prince par une ſoûmiſſion, à quoi elle étoit obligée: Que la citadelle de Bouillon ſeroit renduë à l'Evêque de Liége, ſans préjudicier au différend ſur la Principauté de Sedan: Que l'Infante de Portugal ne pourroit être troublée dans la joüiſſance des biens qui lui apartenoient du côté de la Reine ſa mere: Que les deux Rois rendroient à Guillaume, Duc de Mantouë, tout ce qu'ils poſſedoient dans le Montferrat, & que ces Princes pourroient démolir les citadelles qu'ils y avoient bâties, s'ils le jugeoient à propos: Que Marie de Bourbon joüiroit du Comté de Saint-Paul, ſauf le droit des parties, & les procès intentés ou à intenter à ce ſujet: Que le Roi commenceroit par exécuter le traité, en rendant les païs & les places ſtipulés, dans l'eſpace de trois mois, après quoi Philippe ſatisferoit de ſon côté, un mois après, à ce qu'il avoit promis, & donneroit pour ſûreté des ôtages, au choix du Roi. Ce Prince demanda le Duc d'Albe, le Prince d'Orange, le Duc d'Arſchot, & le Comte d'Egmont, qui lui furent envoyés. On comprit dans ce traité le Pape, l'Empereur, les Electeurs, tous les Princes & les Etats de l'Empire, les Rois de Pologne, de Suede, de Danemarc & d'Ecoſſe, la Reine d'Angleterre, la République de Veniſe, les Suiſſes & les Griſons, les Ducs de Lorraine, de Savoye, de Ferrare, de Mantouë, d'Urbin, de Parme & de Plaiſance, & les Républiques de Genes & de Lucques; afin que cette paix ne parût pas ſeulement être faite entre les François & les Eſpagnols, mais auſſi entre tous les Princes Chrétiens. Peu après, cette union, qui devoit aſſurer, ce ſemble, la tranquillité publique, occaſionna de grands maux en France & dans les Païs-bas: les deux Rois, guidés par les mauvais conſeils de leurs Miniſtres, prirent de fauſſes meſures, qui exciterent des troubles domeſtiques, plus à craindre que des guerres étrangeres. Car on ſe crut alors en état de ſuivre les deſſeins juſques-là cachés du Cardinal de Lorraine, & de Granvelle Evêque d'Arras, & de faire périr par le fer les nouveaux Sectaires. Ceux-ci, pour éviter leur perte, oſerent faire avec les Puiſſances étrangeres des traités, qu'on diſſimula long-tems en France, ou dans la vûë de maintenir l'ancienne Religion, ou par la jeuneſſe & la foibleſſe de nos Rois, & qui produiſirent enfin une rebellion ouverte contre la majeſté du trône.

Effet du traité du Château-Cambreſis.

On ajoûta au traité de paix, qu'il ſeroit ratifié par le Dauphin, & par Charles Prince d'Eſpagne, fils de Philippe; que les deux Monarques jureroient de l'obſerver religieuſement, & l'enverroient dans toutes les Cours ou Parlemens de leurs Etats, pour être publié & enregîtré. Il fut conclu à Château-Cambreſis le 3. d'Avril, & rendu public quatre jours après à Paris, où l'on rendit à Dieu des actions de graces ſolemnelles, auſſi-bien qu'à Rome, où il y eut de grandes réjoüiſſances à cette occaſion. Quoique cette paix générale fût peu avantageuſe au Roi, les François, ennuyés d'une longue guerre, goûterent une tranquillité ſi ſouhaitée. Les ſeuls Sienois, ſe flatant toûjours de l'eſpérance de recouvrer leur liberté, auroient mieux aimé la guerre que la paix. Ils diſoient même, que le Roi leur avoit promis que leur ville ſeroit libre, & ils expliquoient en leur faveur les articles équi-

Mécontentement des Sienois.

équivoques du traité, ſur la reſtitution des païs de Toſcane; articles qui, pour ſauver l'honneur de la France, avoient été, du conſentement de Philippe, conçûs en des termes enveloppés & adoucis, & qui donnoient lieu à ces malheureux, que trompoient leurs députés en France, de s'imaginer vainement que leur République ſubſiſteroit encore. Ils eſpéroient du moins, que ſi le Roi les abandonnoit, ils auroient la liberté de ſe mettre ſous la protection de tel Prince qu'ils voudroient choiſir. Corneille Bentivoglio les avoit engagés à ſe donner au Duc de Ferrare, qui étoit venu en France dans cette vûë, & qui ſe flatoit de réüſſir dans ſes deſſeins par la faveur des Princes de la maiſon de Guiſe. Quoiqu'il fût déja avancé en âge, il ſe préparoit à aller trouver Philippe en Flandre: & il ne doutoit point, que tandis que Bentivoglio demeuroit avec des troupes en Toſcane, il ne déterminât en ſa faveur le Conſeil d'Eſpagne, qu'il ſçavoit avoir abandonné à regret ceux de Siene, & ne voir qu'avec chagrin l'agrandiſſement de Coſme, dont la fortune rapide donnoit de la crainte à ſes voiſins, & de la jalouſie même à Philippe.

HENRI II. 1559.

Ils veulent ſe donner au Duc de Ferrare.

D'un autre côté, le Duc de Florence (1) envoya au Roi, Leon Ricaſoli, pour ſe juſtifier de ce qui s'étoit paſſé, par la conjoncture des tems, & par les circonſtances de la guerre, & pour lui promettre de ſa part un attachement inviolable. En même tems il faiſoit les plus fortes inſtances auprès de Philippe, par Pandolfe della Stufa, ſon Agent, pour engager ce Prince à lui conſerver la ſouveraineté ſur Siene, qui lui avoit été depuis long-tems promiſe, & qui venoit de lui être confirmée par le dernier traité; ajoûtant, qu'il étoit de la gloire d'un grand Roi, qui avoit donné la paix à toute l'Europe, d'en uſer ainſi en faveur d'un Prince ſon allié. Déja Briſſac, qui commandoit en Piémont, ſe préparoit à revenir en France, aimant mieux que tout autre que lui reſtituât ce qu'il avoit conquis; & Philippe avoit mandé au Duc de Seſſa, Gouverneur de Milan, de joindre ſes forces à celles de Coſme, pour obliger ceux de Siene à ſe ſoûmettre aux articles du dernier traité. Ces Républicains, s'imaginant que Coſme vouloit ſeulement les intimider, ne pouvoient abandonner encore le deſſein de conſerver leur liberté. Voyant que le Roi les délaiſſoit, & que le Duc de Ferrare étoit trop foible pour les défendre, ils envoyerent à Rome Nicodeme Forteguerra, & Germanic Bandini, leurs Agens, pour offrir au Souverain Pontife, de mettre ſous ſa protection Montalcino & les autres villes qui reſtoient à leur République. Mais le Saint Pere, qui n'étoit plus gouverné par les Caraffes ſes neveux, étoit bien éloigné de vouloir penſer à la guerre; quoiqu'Antoine des Urſins, qui avoit ſuccedé à Camille de Lamentano dans le gouvernement des affaires, lui conſeillât de proteger des citoyens injuſtement opprimés, & que le Sacré College l'en preſſât, auſſi-bien que la plûpart des Princes d'Italie, jaloux de la puiſſance de Coſme, qui s'alloit accroître par la ruine de Siene. Ainſi ils reçûrent cette triſte réponſe; que le Pape ne vouloit point troubler la paix de l'Europe; que c'étoit à eux à voir ce qu'ils avoient à faire; & qu'au reſte, le meilleur parti qu'ils

Inſtances de Coſme auprès des Rois de France & d'Eſpagne pour être conſervé dans la poſſeſſion de l'Etat de Siene.

Les Sienois veulent ſe mettre ſous la protection du Pape, qui les refuſe.

(1) Ne demeura point tranquille, mais envoya &c. P. D, o. f.

HENRI II. 1559.

qu'ils euſſent à prendre, étoit de ſe conformer au traité fait entre les deux Rois, & de ſe ſoûmettre aux volontés du Duc de Florence & du Roi d'Eſpagne.

Ils ſont abandonnés de tout le monde.

Au milieu de ces incertitudes & de ces troubles, Bentivoglio leur donnoit encore un reſte d'eſpérance, en différant de retirer ſes troupes de la Toſcane, & en leur laiſſant entrevoir quelque ſecours du côté de la France. Quoique Chiapino Vitelli & Jean de Guevara fuſſent revenus des Païs-bas, avec des ordres précis du Roi d'Eſpagne, pour ſe mettre en poſſeſſion des villes de l'Etat de Siene, occupées par les François ou par ces Républicains, ils ne laiſſerent pas de députer encore au Roi de France Camille Spanochi, pour défendre une liberté qu'on alloit leur ravir. Cet Agent eut ordre de faire auprès du Roi les plus vives inſtances, & de ſe rendre enſuite auprès de Philippe, s'il n'avoit pu rien obtenir de Henri, afin de le preſſer au nom de la République de Siene, de les ſoutenir, & de leur permettre de vivre libres, comme avoient fait leurs peres, ſous la protection d'un ſi grand Prince. Mais cette députation ne fut pas plus heureuſe que l'avoient été les autres. D'un autre côté le Duc de Florence, qui vouloit faire réuſſir ſes deſſeins par toute autre voye que par la force, envoya Vitelli, Guevara, & Louis de Doara à Bentivoglio, qui ſembloit ſeul par ſes artifices entretenir les Sienois dans le refus opiniâtre de ſe ſoûmettre. Ils étoient chargés de repréſenter à ce Général, que cette affaire devoit être terminée à l'amiable; qu'il ne faloit pas qu'il fût cauſe qu'on en vînt encore aux armes, après la paix faite entre les deux Rois; qu'il n'y avoit que trop long-tems qu'il entretenoit les Sienois de douces mais folles eſpérances; que le Duc de Ferrare ayant fait juſqu'ici de vains efforts, il étoit tems de terminer ſérieuſement cette affaire, puiſqu'il ne pouvoit ignorer qu'il agiſſoit en cela contre les intentions du Roi de France; qu'au reſte le Duc de Florence n'ignoroit pas, que Bentivoglio ne vouloit point quitter la Toſcane, ſans s'être procuré quelque avantage particulier; que ce motif étoit raiſonnable; que Coſme n'avoit pu douter de ſes intentions là-deſſus, lorſqu'il l'avoit vû fortifier à la hâte Ottieri, place apartenant au Seigneur Sinolfi, & y faire porter du canon, & des munitions de guerre & de bouche; que ce Prince conſentiroit volontiers que ſes ſervices & ſes expéditions militaires fuſſent recompenſés, s'il vouloit s'ouvrir à lui avec franchiſe, & ne plus mettre d'obſtacle, par divers artifices, à la concluſion de l'affaire de Siene. Comme Bentivoglio alleguoit, qu'il ne pouvoit abandonner les Sienois, ſur ce qu'il n'avoit point reçû d'ordre du Roi à ce ſujet, Jean Everard de Saint-Sulpice vint mouiller devant Ombrone avec treize galeres, & fit ſçavoir à Bentivoglio, & aux Sienois qui étoient à Montalcino, qu'il étoit envoyé par le Roi avec de l'argent, pour payer les troupes, & les ramener en France avec le canon.

Affaires de France.

Les François avoient déja évacué preſque toutes les places qu'ils occupoient dans le Piémont & dans les Païs-bas; & ils ne conſervoient que Mets, Toul, & Verdun, avec Calais, pour tout fruit d'une guerre qui avoit coûté à la France tant de ſang & de dépenſe. Alors les deux Rois ſe voyant délivrés des ſoins de la guerre, donnerent toute leur attention à

ce

ce qui concernoit la Religion. Il y avoit deux ans, que le Roi & ſon Conſeil avoient travaillé à cette affaire, puis l'avoient négligée. On la reprit alors, au milieu des réjoüiſſances & de la pompe des nôces. La Ducheſſe de Valentinois, Maîtreſſe du Roi, qui eſpéroit de s'enrichir par la confiſcation des biens de ceux qui ſeroient condamnés, & les Guiſes qui cherchoient à ſe rendre agréables au peuple par la punition des Sectaires, ne ceſſoient de dire au Roi, que le venin de l'Héréſie ſe répandoit par toute la France; qu'il ne ſeroit jamais véritablement Roi, s'il laiſſoit cette Secte faire de plus grands progrès; que les Proteſtans, qui n'avoient juſqu'ici ſemé leurs erreurs qu'en tremblant, & dans des entretiens ſecrets, oſoient aujourd'hui les publier avec inſolence, par une entrepriſe auſſi injurieuſe à Dieu, que préjudiciable à la majeſté Royale; & que ceux qui oſoient violer les droits divins, donnoient auſſi atteinte aux droits humains. De plus, ils firent agir auprès du Roi Giles le Maître, premier Préſident (1), les Préſidens de Saint-André, & Minard, & Giles Bourdin, Procureur général; & ils vinrent à bout, par les remontrances de ces Magiſtrats, ſurtout de Giles le Maître, perſonnage d'un génie élevé & d'un eſprit vif, d'irriter ce Prince débonnaire, qui fit des fautes, plutôt ſéduit pas les artifices d'autrui, que de ſon propre mouvement. Ceux-ci lui repréſenterent, qu'inutilement avoit-il donné la paix à la France, ſi une guerre plus dangereuſe que les guerres étrangeres s'élevoit dans le ſein de l'Etat: que le mal étoit venu à ce point, qu'en diſſimulant plus long-tems, on ne pourroit plus y remedier par la ſévérité des loix, & qu'il faudroit des armées & toute la puiſſance Royale pour l'arrêter, comme il étoit arrivé du tems des Albigeois: que juſqu'ici on avoit fait peu de choſe pour bannir les erreurs; parce que les punitions n'étant tombées que ſur des gens de la lie du peuple, ces ſupplices avoient paru odieux, & avoient fait peu d'impreſſion par l'exemple: qu'il faloit commencer par châtier ceux des Magiſtrats qui entretenoient l'erreur, ou par l'impunité, ou par des peines arbitraires, en favoriſant en ſecret les Sectaires, ou en prêtant l'oreille aux ſollicitations de leurs amis; que c'étoit-là la racine du mal qu'il faloit arracher, ſi on vouloit travailler utilement: qu'ainſi ils conſeilloient au Roi, de venir au Parlement, qu'il trouveroit aſſemblé un certain jour à l'occaſion des Mercuriales, & de lui cacher ſon arrivée.

HENRI II. 1559.

Brigues contre les Proteſtans.

(2) Ce fut Charles VIII. qui établit dans les Parlemens & dans les Cours de ſon Royaume une cenſure des mœurs, par ſon Edit de l'année 1493, qui fut confirmé cinq ans après (3) par Louis XII. ſon ſucceſſeur, Prince dont les vertus ſont encore en vénération parmi les peuples. Ce Roi ajoûtant à l'Edit de ſon prédeceſſeur, ordonna que deux fois chaque mois, ou une au moins, les Préſidens du Parlement, & ceux des Enquêtes, s'aſſem-

Origine des Mercuriales.

(1) Dont il eſt fait mention ci-deſſus. *Patiſſon. fol.*

(2) Dans les Editions de Patiſſon, & de Drouart *in* 8. on lit: *Louis XII. dont la mémoire eſt encore ſacrée parmi nous, établit une cenſure dans les Cours du Royaume, & ordonna dans l'Edit, qui fut publié là-deſſus au Parlement l'an* 1490, *qu'une ou deux fois, &c.*

(3) Selon M. Dupuy en 1498.

Henri II. 1559. ſembleroient le Mardi & le Mercredi, à une heure après midi, avec deux Conſeillers de chaque Chambre, & qu'en préſence des gens du Roi, ils prendroient connoiſſance des membres de la Compagnie qui auroient manqué à leur devoir par négligence, par déſobéïſſance, ou par des mœurs licentieuſes, ou qui auroient deshonoré le caractère dont ils étoient revêtus par quelque action condamnable. Ceux qui ſeroient tombés en quelqu'une de ces fautes, devoient être, ſuivant ce dernier Edit, avertis charitablement de ſe corriger, ou ſi le cas le requeroit, dénoncés à toute la Compagnie, & punis par des corrections différentes, & même par la privation des fonctions de leurs charges pour un tems, ou pour toûjours. On étoit encore obligé de dreſſer des actes de cela, & de les porter au Roi. Enſuite Henri II. ordonna par ſa Declaration (1) de 1551. qu'on tiendroit à l'avenir tous les trois mois les Aſſemblées, appellées depuis Mercuriales, du Mercredi, jour deſtiné à ces ſéances, & que les gens du Roi ſeroient tenus de requerir contre ceux de la Compagnie, qui auroient fait quelque choſe qui fût indigne de leur miniſtere, de faire informer, & de pourſuivre ſans délai le jugement de l'accuſation qu'ils auroient intentée; les menaçant de perdre leurs charges, s'ils ſe comportoient négligemment dans ces affaires (2).

Conduite indigne du P. P. le Maître.

Les autres Préſidens n'étoient pas du même avis que le Maître & quelques favoris du Roi, au ſujet des peines dont on devoit punir les Proteſtans. Ce Chef du Parlement craignant que Henri, Prince débonnaire, & qui panchoit toûjours vers la douceur, ne ſe laiſſât ébranler par les remontrances de ſes Collegues, avoit perſuadé au Roi qu'il devoit s'en défier, comme de juges qui favoriſoient les erreurs; & il lui avoit conſeillé de les mander en particulier, & de leur faire connoître ſa volonté, afin qu'ils opinaſſent en cette affaire, non avec la liberté dont on doit joüir dans les ſuffrages, mais ſelon les vûës de la Cour. (3) Chriſtophle de Thou, un des Préſidens,

(1) M. de Thou attribuë cette Declaration à François I. en 1539, mais il s'eſt trompé. Car François I. par ſon Ordonnance, veut que les Mercuriales ſe faſſent tous les mois. Voyez la conference des Ordonnances L. I. tit. 7. pag. 62. On a donc rectifié en cet endroit le texte, ſuivant la remarque de M. Dupuy.

(2) Il y a dans M. de Thou ces mots qui ſuivent: *Il eſt auſſi ordonné aux gens du Roi d'avertir le Roi, ou ſon Chancelier, des procedures qu'ils feront contre les coupables.* Mais on les a ſupprimés, parce qu'ils ne ſe trouvent point dans la Declaration de Henri II, mais dans celle de Charles IX, qui eſt poſtérieure. On a ſuivi en cela la correction de M. Dupuy.

(3) Pour que l'avis fût plus ſecret, ce Magiſtrat, qui ne ſe fioit pas à ſon Secretaire, avoit remis au Roi un Mémoire écrit de ſa propre main, où il expoſoit à ce Prince la maniere dont il devoit ſe conduire dans cette affaire; les noms de ceux qu'il devoit regarder comme ſuſpects; leurs charges, leurs benefices, & leurs biens, dont la plus grande & la meilleure partie étoit deſtinée aux ſangſuës dont la Cour regorgeoit alors, & dont le reſte devoit, ſi on les en eût crus, être diſtribué à leurs enfans. Pour moi, je me ſouviens d'avoir ſouvent entendu dire à Chriſtophle de Thou, mon pere, qui, comme tout le monde ſçait, étoit ennemi mortel de la médiſance, & de tout ce qui avoit l'air de jalouſie ou de vanité, qu'ayant été mandé à la Cour à ce ſujet, & ayant oſé diſputer long-tems en particulier contre le Roi, avec cette franchiſe & cette candeur qui lui étoient naturelles, pour le détourner d'un deſſein, que cet homme plein de ſageſſe prévoyoit devoir être fatal à la France & au Prin-

ſidens, ayant été mandé, oſa, comme il me l'a dit pluſieurs fois, diſputer long-tems contre le Roi, avec cette franchiſe & cet candeur qui lui étoient naturelles, pour le détourner d'un deſſein, que cet homme plein de ſageſſe prévoyoit devoir être fatal à la France & au Prince même. Depuis ce tems-là il vit toûjours avec répugnance ces Aſſemblées, dites Mercuriales (1), qui avoient pourtant été ſagement établies autrefois pour la correction des mœurs. HENRI II. 1559.

Le Roi vient au Parlement.

Ce fut le 15. de Juin, que le Roi, qui perſiſtoit dans le deſſein qu'on lui avoit inſpiré, vint au Parlement, qui tenoit alors ſes ſéances dans le couvent des Auguſtins; parce que le Palais, où ſe rend la juſtice, étoit embaraſſé par les préparatifs des nôces qu'on alloit célébrer. On avoit déja commencé à opiner ſur le genre de peine dont on puniroit les Sectaires, lorſque le Roi arriva, accompagné des Princes de la maiſon de Bourbon, de François Duc de Guiſe, du Connétable de Montmorency, & des Cardinaux de Lorraine & de Guiſe. Il fit un diſcours, qui roula ſur ſon zèle pour la Religion, & ſur le deſir qu'il avoit d'aſſurer le repos public; & parla de façon, qu'on jugea qu'il cachoit ſa colere, & qu'il n'étoit pas venu avec un eſprit calme & tranquille. Enfin il dit, qu'il avoit cimenté la paix par le double mariage de ſa ſœur & de ſa fille, & qu'il eſpéroit qu'elle ſeroit utile à tout ſon peuple, & que rien ne pourroit la troubler à l'avenir: qu'au reſte, il ne voyoit qu'avec un extrême chagrin, qu'on avoit traité juſqu'ici dans le tems de la guerre, ſans regle, & d'une manière ſéditieuſe, l'affaire de la Religion, que les bons Princes doivent avoir extrêmement à cœur; qu'il ſouhaitoit qu'à l'avenir on prît ſerieuſement la défenſe de l'Egliſe; & que, comme il apprenoit que le Parlement étoit aſſemblé à ce ſujet, il l'exhortoit à delibérer là-deſſus ſans prévention; puiſqu'il s'agiſſoit de la cauſe de Dieu, qui ſeroit ſans doute attentif aux déciſions des juges, comme il eſt préſent toûjours aux penſées les plus intimes des hommes.

Son diſcours.

Alors le Garde des Sceaux ordonna aux juges de continuer les delibérations. Quoique perſonne ne doutât que le Roi étoit venu, pour connoître les ſentimens de tous, & pour gêner les ſuffrages, il ſe trouva pourtant des Magiſtrats, qui opinerent en préſence du Roi, ſans craindre la mort dont ils étoient menacés, avec la liberté des anciens Sénateurs. Ils déclamerent contre les mœurs de la Cour Romaine, & contre les abus qu'elle avoit introduits, qui étoient devenus peu-à-peu, diſoient-ils, de grandes erreurs, & qui avoient donné lieu à différentes Sectes de s'élever. Ils conclurent, qu'il faloit moderer les peines, & ſuſpendre la ſevérité des jugemens,

Pluſieurs Conſeillers y déclament contre la Cour de Rome.

Prince même; Henri, qui n'avoit rien à répondre à ſes raiſons, avoit, pour ſoulager ſa mémoire, tiré ce papier de ſa poche: que mon pere ayant jetté les yeux deſſus, le Roi lui avoit demandé s'il connoiſſoit cette écriture; & qu'ayant répondu, qu'il reconnoiſſoit parfaitement la main du Préſident le Maitre, le Roi, fâché de cette réponſe, avoit auſſi-tôt reſſerré le Mémoire. Depuis ce tems-là il vit &c. P.

(1) *Depuis ce tems &c. Mercuriales*] Les Editions de Drouart expriment ce paſſage plus fortement. Voici ce qu'elles portent; Il eut toûjours depuis en horreur, & il déteſta ces Aſſemblées, dites Mercuriales, &c.

Henri II. 1559. gemens, juſqu'à ce qu'un Concile écuménique eût reformé la diſcipline de l'Egliſe, & calmé les troubles dont elle étoit agitée ; que tout homme de bien penſoit ainſi, & que ce n'étoit pas ſans raiſon que les Conciles de Bâle & de Conſtance avoient ordonné, que tous les dix ans on aſſembleroit un Concile. C'étoit l'avis d'Arnauld du Ferrier, Préſident aux Enquêtes, homme reſpectable par ſa probité & par la gravité de ſes mœurs, & ſi grand Juriſconſulte, que Jaques Cujas, l'ornement de notre ſiécle, reconnoiſſoit ne devoir qu'à lui ſeul tout ce qu'il ſçavoit. Antoine Fumée fut auſſi de ce ſentiment, auſſi-bien que Paul de Foix, Magiſtrat diſtingué par l'éclat de ſa naiſſance & par ſa vaſte érudition, Nicolas du Val, Euſtache de la Porte, & quelques autres.

Déliberation du Parlement.

Lorſqu'on déliberoit en préſence du Roi, Claude Viole opina de la même manière, & après lui Louis de Faur, homme d'un eſprit vif & hardi ; celui-ci ajoûta, que tout le monde convenoit, que les troubles venoient des différens en matière de Religion ; mais qu'il faloit examiner, qui étoit véritablement l'auteur de ces troubles, de peur qu'on ne fût obligé de faire la même réponſe qu'Elie fit autrefois à Achab, qui lui reprochoit d'exciter des troubles (1) : *C'eſt vous qui troublez Iſraël.* Enſuite Anne du Bourg, après avoir long-tems parlé de la providence de Dieu, à laquelle toutes choſes ſont néceſſairement ſoûmiſes, entra en matière, & dit : Que les hommes commettoient contre les loix pluſieurs crimes dignes de mort & du ſupplice des eſclaves ; tels que ſont les blaſphêmes réiterés, les adulteres, d'horribles débauches, des parjures fréquens, que non ſeulement on diſſimuloit, mais qu'une honteuſe licence même entretenoit ; tandis qu'on inventoit tous les jours de nouveaux ſupplices contre des gens à qui l'on ne pouvoit reprocher aucun crime. „ Car enfin, ajoûta-t-il, peut-on leur „ imputer le crime de lèze-Majeſté, à eux, qui ne font mention du Prince „ que dans leurs prieres ? Peut-on dire qu'ils violent les loix de l'Etat, „ qu'ils tâchent d'ébranler la fidélité des villes, & qu'ils portent les Pro„ vinces à la révolte ? Quelque peine qu'on ſe ſoit donnée juſqu'ici, on „ n'a pû faire dire, pas même à des témoins choiſis, qu'ils ayent eu ſeulement „ cette penſée. Ce qui fait qu'on les regarde comme des hommes ſédi„ tieux, n'eſt-ce pas, parce qu'à la faveur de la lumiere de l'Ecriture, „ ils ont découvert & revélé la turpitude de la puiſſance Romaine, qui „ panche vers ſa ruine, & qu'ils demandent une ſalutaire reforma„ tion ? „

Avis divers des Préſidens.

Enſuite les Préſidens opinerent ſuivant leur rang. Chriſtophle de Harlai & Pierre Seguier aſſurerent avec une force mêlée de douceur, que juſqu'ici le Parlement s'étoit comporté ſuivant les loix dans le jugement des cau-

(1) On a été obligé de changer un mot dans le texte de M. de Thou, pour rendre ce paſſage tel qu'il eſt dans l'Ecriture Sainte. 1 Rois. XVIII. 17. Voici le paſſage tel qu'il ſe lit dans toutes les Editions : *Ne'quod Achabo olim turbas objectanti exprobravit Helias* &c. On auroit donc dû traduire. *De peur qu'on ne fut obligé de faire la même réponſe qu'Achab fit autrefois à Elie qui lui reprochoit* &c. Ce qui eſt contraire à l'Hiſtoire de la Bible. Cette correction eſt de M. Dupuy.

Henri II. 1559.

cauſes capitales ; que ſans doute cette Cour ne ſe démentiroit pas dans la ſuite, & qu'elle s'acquitteroit de ſes devoirs, dans la vûë de la gloire de Dieu, & d'une manière qui fût agréable au Prince & au peuple. Chriſtophle de Thou dit avec liberté, que les gens du Roi méritoient d'être notés, pour avoir olé cenſurer les arrêts de la Cour, & révoquer en doute ſon autorité. René Baillet, homme de bien (1), fut d'avis qu'on devoit revoir les Edits dont on ſe plaignoit, & les examiner avec plus d'attention. Minard, qui étoit du parti des favoris, parla peu, pour menager ſa Compagnie, & conclut, qu'il faloit obéir aux édits du Roi. Enfin le premier Préſident (2) déclama fort contre les Sectaires. Il apporta l'exemple des Albigeois, dont ſix cens furent brûlés en un jour par les ordres de Philippe-Auguſte ; & celui des Vaudois, dont une partie périt par le feu dans leurs maiſons, & le reſte fut étouffé par la fumée, dans des cavernes & des carrieres où ils s'étoient cachés.

Reproches que le Roi fait à ſon Parlement.

Après cela le Garde des Sceaux (3) s'approcha du Roi, qui tenoit ſon lit de Juſtice ſur un ſiége élevé, & delibéra quelque tems en ſa préſence avec les Princes & Seigneurs que le Roi avoit amenés. Enſuite tous s'étant aſſis, il appella Saint-Germain, Greffier de la Cour, qui avoit écrit les avis, & lui ordonna de lui donner le regître, qu'il porta auſſi-tôt au Roi. Alors ce Prince prenant la parole, blâma en termes indirects ſon Parlement, d'avoir entamé, à ſon inſçû, une affaire ſi importante à l'Etat : il dit, qu'il voyoit bien que ce qu'on lui avoit dit étoit véritable, que quelques-uns d'entre eux mépriſoient l'autorité du Pape & la ſienne ; qu'à la vérité le nombre des coupables n'étoit pas grand ; mais que leurs fautes deshonoroient le Parlement, & les perdroient enfin eux-mêmes ; qu'ainſi il exhortoit les autres à demeurer dans le devoir. Alors il ſe leva, irrité contre du Faur, & contre du Bourg, dont le premier avoit cité l'exemple d'Achab, & le ſecond avoit parlé de ce grand nombre d'adulteres qu'on laiſſoit impunis. En même tems il commanda à Montmorency de les faire arrêter. Celui-ci ayant communiqué l'ordre du Roi au Comte de Montgomery, l'un des Capitaines des gardes, ils furent pris, & conduits à la Baſtille. On arrêta auſſi dans leurs maiſons Paul de Foix, André Fumée, & Euſtache de la Porte. Mais du Ferrier, du Val, & Viole, s'étant cachés chez leurs amis, éviterent le même ſort.

Il fait arrêter quelques Conſeillers.

La plûpart jugerent de cette action du Roi d'une manière différente, & ſuivant qu'ils étoient diſpoſés. Mais les plus ſenſés voyoient avec douleur, que le Roi, pouſſé par de mauvais conſeils, fût venu au Parlement pour renverſer l'ordre des loix, dont il devoit être le protecteur. C'étoit peu, diſoient-ils, que le Roi fût venu ſans être annoncé, & eût aſſiſté à une delibération déja commencée. Mais, ajoûtoient-ils, peut-on s'empêcher de croire que ce bon Prince s'eſt livré à la paſſion d'autrui, lorſqu'au lieu de compter les voix, il a fait lire les ſuffrages ; qu'il n'a pas permis qu'on achevât une delibération commencée ; qu'il a fait prendre le regître, où les

(1) L'Edition Patiſſon *in folio* ajoute ici : mais lâche.

(2) Auteur de cette intrigue. P. f.

(3) Bertrand, Cardinal de Sens. *Ed. Anglois.*

HENRI II. 1559.

les avis étoient écrits, & qu'après de grandes menaces, il a fait arrêter des Magiſtrats en ſa préſence? Qui pourroit s'empêcher de haïr ces lâches adulateurs, qui, pour s'attirer la faveur des Grands, ont trahi honteuſement les ſecrets de leur Compagnie, & ſouillé leur conſcience? Enfin, qui ne regardera pas cette entrepriſe comme un préſage d'une dangereuſe révolution? Tels étoient leurs diſcours.

Les Proteſtans s'aſſemblent & font pluſieurs reglemens.

Le lendemain, les Chambres s'étant raſſemblées par ordre du Roi, on rapporta le procès criminel de Jaques Spifame, Evêque de Nevers, qui s'étant marié ſecretement, s'étoit retiré à Geneve. Après qu'on eut lû les informations, il fut décreté de priſe de corps. Ces exemples de ſévérité n'empêcherent pas les Miniſtres des égliſes, qu'ils appelloient reformées, de s'aſſembler à Paris le 28. de Juin (1) dans une maiſon du fauxbourg Saint-Germain, ſans craindre les ſupplices dont ils étoient menacés. François Morel préſida à cette conférence, où il ſe fit des reglemens ſur leurs Synodes, ſur ceux qui y préſideroient, ſur l'abolition du deſpotiſme épiſcopal, & ſur celle du titre de Princes de l'Egliſe, ſur l'élection & les fonctions des Miniſtres, ſur les Prêtres & les Diacres, ſur les cenſures & la correction des mœurs, ſur les dégrés de parenté & d'affinité, & ſur la maniére de contracter les mariages & de les diſſoudre. On ajoûta, que ces loix ne ſeroient point invariables, & qu'elles pourroient être changées ſuivant la néceſſité des conjonctures & des tems, comme les égliſes le jugeroient à propos, pourvû qu'un Synode général approuvât ces changemens.

Quelques Princes d'Allemagne députent au Roi en faveur de ſes ſujets Proteſtans.

En ce tems-là, des députés des Princes Proteſtans de l'Allemagne vinrent trouver le Roi, avec des lettres de Fréderic Comte Palatin du Rhin, d'Auguſte Duc de Saxe, de Joachim Electeur de Brandebourg, du Duc de Wirtemberg, & du Comte Wolfgang de Veldentz. Ces lettres portoient en ſubſtance: Qu'ils avoient appris avec douleur, qu'on puniſſoit en France par la priſon, par la perte des biens, par l'exil, & par le dernier ſupplice, comme ſéditieux & perturbateurs du répos public, des hommes de bien, amis de la paix, qui profeſſoient la même Religion qu'eux: Qu'ils s'étoient crus obligés, par les principes de la charité Chrétienne, & par les liens d'amitié qui les attachoient à la France, de députer au Roi, pour le prier de delibérer mûrement ſur une affaire qui regardoit la gloire de Dieu, & le ſalut des ames, & de ne ſe point laiſſer prévenir: Qu'en qualité de Princes pieux, ils avoient à cœur, auſſi-bien que le Roi, l'honneur du nom de Dieu, & le ſalut de leurs ſujets: Que des troubles s'étant élevés dans leurs Etats ſur la Religion, ils avoient cherché les moyens les plus convenables pour les appaiſer; qu'en travaillant ſérieuſement à une affaire ſi importante, ils avoient reconnu, que l'ambition & l'avarice avoient introduit peu-à-peu dans l'Egliſe bien des abus, injurieux à Dieu, & ſcandaleux pour les hommes, qui devoient être reformés ſuivant les regles de l'Ecriture, les Décrets des anciens Conciles, & l'autorité des Peres des premiers ſiécles: Que ce n'étoit pas d'aujourd'hui qu'on ſe plaignoit de la diſcipline & des mœurs

(1) *Le* 28. *de May.* ſuivant la correction de M. DUPUY.

mœurs corrompuës de la Cour de Rome; qu'on n'ignoroit pas en France ce qu'avoient écrit à ce ſujet Guillaume de Paris (1), Jean Gerſon, Nicolas de Clemangis, Weſſel de Groningue, qui ſous Louis XI. avoit rétabli l'Univerſité de Paris, & d'autres Théologiens : Que François I. d'heureuſe mémoire, pere du Roi, guidé par de ſages conſeils, avoit donné, durant quelque tems, ſes attentions à concilier les eſprits ſur les différens de la Religion, & à reformer la diſcipline eccléſiaſtique : Que ces mêmes ſoins étoient dignes du Roi, fils d'un ſi grand Prince; qu'ainſi ils le ſupplioient, qu'en un tems où la France joüiſſoit d'une heureuſe paix, il employât ſa médiation toute-puiſſante, pour terminer à l'amiable les diſſenſions ſur les matières de la foi : Qu'au reſte ils ne voyoient point de moyen plus convenable pour réüſſir dans cette entrepriſe, que de choiſir des hommes habiles & amis de la paix, pour examiner cette affaire ſans prévention & ſans haine, & pour dreſſer une Confeſſion de Foi, conforme aux principes de l'Ecriture, & aux maximes des premiers Peres de l'Egliſe : Que cependant il fût ſurſis à la ſévérité des jugemens ; qu'on ouvrît les priſons à ceux qui y languiſſoient depuis long-tems ; qu'on rappellât les exilés, & qu'on rendît les biens à ceux qui en avoient été dépouillés : Que le Roi en uſant ainſi, feroit une choſe agréable à Dieu, avantageuſe à ſes ſujets, glorieuſe à lui-même, & qui combleroit de joye, & engageroit à une grande reconnoiſſance, des Princes qui lui envoyoient des députés pour le fléchir en faveur de ces hommes opprimés, triſtes victimes d'une cauſe qui leur étoit commune avec eux. HENRI II. 1559.

Le Roi reçut très-bien ces envoyés, & ayant lû les lettres dont ils étoient porteurs, il fit réponſe, qu'inceſſamment il écriroit aux Princes leurs maîtres, & qu'il eſpéroit qu'ils ſeroient ſatisfaits. Mais ces envoyés étoient à peine ſur les frontieres de la France, que le feu, que leur arrivée ſembloit avoir éteint, ſe ralluma après leur départ avec plus de violence. Le 19. de Juin le Roi nomma des Commiſſaires, pour juger les Conſeillers qui avoient été empriſonnés. Ce furent le Préſident S. André, qui avoit donné au Roi des conſeils violens, comme nous l'avons dit, Jean-Jaques de Meſmes, Maître des Requêtes, les Conſeillers Louis Gayant, & Robert Bouete, Euſtache du Bellai, Evêque de Paris, qui avoit été Conſeiller-Clerc, & Antoine de Mouchy, dit Democharès, Inquiſiteur de la foi. Ce même jour Saint-André interrogea le Conſeiller du Bourg, qui refuſa de répondre, alleguant le privilege qu'ont les Officiers du Parlement, de ne pouvoir être jugés dans les procès criminels que par les Chambres aſſemblées. Alors Bourdin, Procureur général, obtint de nouvelles lettres du Roi,

Le Roi nomme des Commiſſaires pour juger les Conſeillers arrêtés.

Procès fait au Conſeiller du Bourg, qui appelle de la ſentence.

(1) *Guillaume de Paris*] Guillaume, ſurnommé *Pariſienſis*, Evêque de Paris en 1228. L'Auteur des *Notationes in Thuani Hiſtorias*, 1614. pag. 63. ſuppoſant avec ſa ſuffiſance ordinaire, qu'il s'agit ici de l'Hiſtorien *Matthieu Paris*, reprend avec inſulte M. de Thou, de l'avoir mal nommé *Guillaume*, & ne s'apperçoit pas que l'Auteur parle d'un Théologien François du XIII. Siècle, & non pas de *Matthieu Paris*, Moine Anglois, qui n'a rien écrit en Théologie. LE DUCHAT.

HENRI II. 1559. Roi, qui obligeoient du Bourg à répondre devant les Commiſſaires qu'on lui avoit donnés, & qui portoient, que s'il n'obéiſſoit, il ſeroit declaré convaincu, & traité comme coupable du crime de lèze-Majeſté. Ainſi du Bourg fut declaré indigne de joüir du privilege de ſa charge, à cauſe de l'atrocité de ſon crime, comme on parloit alors. Pour ne pas paroître rebelle aux ordres du Roi, à qui il diſoit vouloir obéïr en toutes choſes, il répondit trois jours après, aux queſtions qui lui furent faites ſur ſa foi; après avoir proteſté auparavant, que ſa ſoûmiſſion ne pourroit lui porter préjudice, ni aux prérogatives de ſon office. Il parut que ſes ſentimens étoient les mêmes que ceux de Luther & de Zuingle, qui s'accordent aſſez en pluſieurs points. Sur cette confeſſion de foi, & ſans autres preuves, l'Evêque de Paris le declara Hérétique, le dégrada du ſacerdoce dont il étoit revêtu, & le livra au bras ſéculier, c'eſt-à-dire, au juge Royal, pour être puni. Peu après, du Bourg appella de cette ſentence à l'Archevêque de Sens.

Préparatifs des nôces de la Princeſſe Marguerite & d'Emanuel-Philibert de Savoye.

Tandis qu'on traînoit devant les tribunaux pluſieurs perſonnes ſoupçonnées des nouvelles erreurs, & qu'on impliquoit dans leur procès leurs protecteurs, leurs amis, & ceux qui oſoient parler trop librement; tandis enfin que la crainte des délateurs faiſoit garder un morne ſilence; tout retentiſſoit à la Cour du bruit des réjoüiſſances & des préparatifs des nôces, qui furent bien-tôt ſuivis d'un funeſte évenement. On avoit préparé un tournoi avec beaucoup de magnificence, & une lice, pas loin de la Baſtille, où étoient empriſonnés les Conſeillers. Cette lice étoit dreſſée depuis le palais des Tournelles, où logeoit le Roi, & traverſant la ruë Saint-Antoine, alloit juſqu'aux écuries royales. Il y avoit des deux côtés de longs échaffauts, où l'on montoit par des dégrés, & des loges comme dans les ſalles où ſe donnent les ſpectacles. C'étoit la carriere, où les Princes & les Seigneurs, armés de toutes piéces, devoient courir les uns contre les autres, étant ſeparés par une barriere. Il y avoit déja quelques jours que duroient ces carrouſels, lorſqu'il prit envie au Roi, le 29 de Juin, de courir contre Montgomery. Leurs lances s'étant briſées, le Roi, qui avoit malheureuſement la viſiere de ſon caſque levée, fut bleſſé à l'œil d'un éclat de lance; ce qui l'ayant fait chanceler ſur ſon cheval, il fut ſoutenu par ſes Officiers, & mené au château des Tournelles. On dit, qu'alors ce Prince, paſſant devant la Baſtille, jetta les yeux de ce côté-là, & que ſe ſouvenant des Conſeillers qu'il y avoit fait empriſonner depuis peu de jours, il dit plus d'une fois, qu'il craignoit bien d'avoir traité injuſtement des innocens; & que le Cardinal de Lorraine, qui étoit préſent, dit à ce Prince, que cette penſée ne pouvoit lui être inſpirée que par l'ennemi du genre humain, qu'il devoit la rejetter, & demeurer inébranlable dans ſa foi. Je n'oſerois aſſûrer ſi ce fait eſt véritable ou ſuppoſé, ne voulant écrire que des choſes certaines, & dont tout le monde convient. Car les Médecins ſoutiennent, que quand on a reçu une pareille playe, on perd l'uſage de la parole; ſoit que le cerveau ſoit bleſſé, ſoit que la violence du coup l'ébranle de ſon ſiége, ſoit qu'une veine rompuë épanche le ſang dans ſa ſubſtance

Le Roi eſt mortellement bleſſé dans un tournoi.

ſtance & y porte la corruption, ſoit que la dure-mere qui l'enveloppe, étant enfoncée, le penètre & en ſepare la continuité. Enfin ils prétendent, que ceux qui ont eſſuyé une rude ſecouſſe au cerveau, de quelque manière que ce ſoit, en deviennent d'abord abſolument muets. HENRI II. 1559.

Au bruit de cette triſte nouvelle, Philippe envoya de Bruxelles André Veſale, ſon Médecin, homme illuſtre par ſes rares connoiſſances, & par l'excellent Ouvrage qu'il a compoſé ſur la Structure du Corps humain, pour faire voir par ce dernier devoir, ſon affection envers le Roi ſon beau-pere. Mais le Médecin vint trop tard, & inutilement. Car un abcès s'étant formé dans la tête, le Roi mourut le 10. de Juillet (1), agé de quarante ans, trois mois, onze jours, ayant regné douze ans & trois mois. Avant que ce Prince expirât, on hâta les nôces de la Princeſſe Marguérite ſa ſœur, & d'Emanuel-Philibert Duc de Savoye, qui furent mariés ſans cérémonie dans la chapelle du Palais. La mort du Roi donna lieu à des jugemens & à des diſcours bien oppoſés. Les uns (2) diſoient, que ce Prince étoit digne de loüanges immortelles; que belliqueux & preſque toûjours heureux à la guerre, il avoit étendu les limites de la France, ayant ſubjugué une grande partie de l'Italie, ſoûmis l'Ecoſſe & l'Iſle de Corſe, & fait ſervir les deux mers comme de rempart à ſon Royaume : Qu'ayant obligé Charles V. a prendre la fuite à la bataille de Renty, il l'avoit forcé de conclure une tréve, & de ſe retirer dans une ſolitude, ennuyé d'une grandeur qu'il voyoit décliner. Ils ajoûtoient, que ce Roi, toûjours plein d'un reſpect filial envers le Saint Siége, avoit recommencé la guerre, pour tirer Paul IV. de l'embarras où il ſe trouvoit, & n'avoit fait revenir ſes troupes d'Italie, que lorſque Philippe Roi d'Eſpagne, & Marie Reine d'Angleterre, avoient uni leurs forces pour attaquer la France : Qu'il avoit conclu une paix peut-être peu avantageuſe & peu honorable, mais utile au moins à ſes peuples, & avoit aſſuré le repos public par le mariage de ſa fille & de ſa ſœur : Qu'enfin ce Roi, le meilleur, le plus poli, & le plus libéral qui fut jamais, étoit mort dans l'exercice des armes, univerſellement regretté.

Mort de Henri II.

Jugemens divers ſur cet évenement.

D'autres diſoient au contraire, que ce Prince, qui avoit été heureux durant les premieres années de ſon regne, avoit ſouillé la gloire qu'il avoit acquiſe à la guerre, par l'infraction de la tréve. Ils avoüoient néanmoins, que c'étoit moins ſa faute, que celle de ceux qui, par leurs mauvais conſeils, l'avoient engagé dans une malheureuſe guerre. On ajoûtoit, que cette entrepriſe avoit épuiſé les finances, & ruiné les forces de l'Etat; qu'on avoit perdu des batailles, dont le ſouvenir étoit encore honteux aux François :

(1) *VII. Non.* qui eſt dans le texte, eſt une faute d'impreſſion ; car Henri mourut le 10. de Juillet. Nous avons donc redreſſé cette date ſelon la correction de M. DUPUY.

(2) Il y a dans cet endroit une addition au Texte dans les Editions de Patiſſon & de Drouart in 8. qui mérite d'être rapportée. La voici : Les uns admiroient le caprice de la fortune, en ce que le Roi, accoûtumé à la guerre & aux combats, après avoir pacifié les affaires au dehors, & voulant faire voir à ſa Cour ſon adreſſe dans les exercices du corps, fut par-là lui-même la cauſe de ſa mort, qu'il rencontra dans un ſimple tournoi. Tandis que d'autres diſoient &c.

HENRI II. 1559.

çois: Que ce Roi, & les Grands de l'Etat, avoient été le joüet de l'ambition & de la perfidie des Caraffes: Que le nom François avoit été comme éteint en Italie: Que ceux qui avoient échapé à la mort dans les combats, avoient péri par la faim, & que peu étoient revenus en France: Qu'à la vérité on avoit eu la paix, bien toûjours déſirable, mais une paix honteuſe; & que les mariages des Princeſſes n'avoient été ſtipulés, que pour couvrir l'ignominie du traité: Qu'enfin ce Roi guerrier avoit péri, comme un ſimple Gendarme, au milieu des jeux & des tournois, en ſe donnant lui-même en ſpectacle à ſes peuples (1). On n'oublioit pas les actions particulieres de ce Prince, qui étant marié avoit pris une maîtreſſe, laquelle l'avoit comme enchanté par ſes malefices, & avoit ſeule regné. On diſoit que de-là étoient nés un luxe prodigieux, la diſſipation des finances, des débauches honteuſes, & la cupidité inſatiable des Courtiſans. On alleguoit auſſi, comme une preuve de la corruption de ce ſiécle, le grand nombre de Poëtes François, qui avoient fleuri ſous le regne de Henri. Ces Poëtes abuſant de leurs talens, flattoient par des éloges honteux une femme vaine, détournoient les jeunes gens des études ſérieuſes & utiles, pour lire des vers obſcènes, & gâtoient l'eſprit & le cœur des jeunes perſonnes du ſexe le plus foible, par des chanſons licentieuſes.

Portrait de ce Prince.

Pour nous, qui nous faiſons un devoir de juger ſans partialité, nous dirons ſeulement que Henri aima la guerre, & que rejettant les ſages avis que Montmorency lui donnoit de tems en tems pour le porter à la paix, il ſaiſit avec joye toutes les occaſions qui ſe préſenterent de prendre les armes. Du reſte, il étoit bon & facile, & ſuivoit plutôt les impreſſions d'autrui, que ſes propres ſentimens. Ceux qui penſoient à l'avenir, jugerent que ſa mort ſeroit très-funeſte à la France. Ils prévoyoient, que Henri laiſſant des Princes dans l'enfance, une mere ambitieuſe & qui vouloit gouverner, & une Cour partagée par des factions, la paix ne dureroit pas long-tems, & que les diſſenſions domeſtiques ſeroient bien-tôt ſuivies de guerres étrangeres, ſi on ne remedioit au mal de bonne heure.

Sa mort avoit été prédite.

Il eſt certain que Luc Gaurico, Mathématicien, que Paul III. conſideroit beaucoup, avoit prédit le tems & le genre de la mort du Roi, & que Catherine de Médecis, toûjours inquiete de l'avenir, l'ayant conſulté ſur la deſtinée de ſon mari & de ſes enfans, il lui avoit répondu, que le Roi ſeroit tué en duel, & mourroit d'une bleſſure à l'œil. Comme on penſoit que ce Prince étoit d'une condition à craindre peu les hazards d'un duel, on ſe moqua de cette prédiction, & on la négligea dans le tems. Quelques-uns remarquerent, qu'au commencement de ſon regne il avoit autoriſé par ſa préſence un véritable (2) duel, que la Religion Chrétienne défend, & qu'il perdit la vie dans les jeux & la feinte d'un combat ſingulier.

Il ne s'agit plus maintenant des belles maximes, ni des grandes actions de nos peres, ſoit dans la paix, ſoit dans la guerre. J'ai à expoſer les malheurs de cet

(1) Au préjudice de ſa dignité. P. D. O.

(2) Le duel de Gui Chabot-Jarnac, & de François Vivonne la Châtaigneraye, qui ſe battirent en préſence du Roi, le 16. de Juillet 1547, où le dernier, qui étoit favori du Roi, fut tué.

cet Etat, c'eſt-à-dire, nos erreurs & nos vices, qui déſolent depuis quarante années ce Royaume, autrefois ſi floriſſant. Nous proteſtons, que nous ne dirons rien, que ſuivant les Mémoires de ce tems-là, que la haine avoit peut-être envenimés, & que nous avons adoucis & reformés ſur le témoignage poſtérieur des plus gens de bien. Nous aſſurons en même tems, que c'eſt malgré nous, & pour nous prêter à la vérité de l'Hiſtoire, que nous parlerons de l'ambition, de l'avarice, & de la mauvaiſe foi de quelques perſonnes, & de leurs mauvais conſeils, qui ont été ſi pernicieux à l'Etat. Car les Hiſtoriens, amis de la vérité, ſont forcés de tout dire, pourvû que ce ſoit avec candeur, ſans paſſion & ſans fiel. Il y a ſi loin de ce tems-là à celui où j'écris, que je ne dois pas être ſoupçonné de prévention ou de haine; & quant aux évenemens qui ſont arrivés depuis, la poſterité jugera, ſi je mérite des reproches ou des loüanges. HENRI II. 1559.

*Fin du vingt-deuxième Livre.*

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE VINGT-TROIZIÉME.*

### SOMMAIRE.

*CHangement à la Cour de France, dès que François II. eſt ſur le trône. Le Connétable de Montmorency eſt éloigné. Avis qu'il donne à la Reine-mere, d'inſpirer au jeune Roi de l'amour pour ſes ſujets. La Ducheſſe de Valentinois eſt chaſſée de la Cour. Rappel du Chancelier François Olivier. Le Maréchal de Saint-André s'attache à la maiſon de Guiſe, pour conſerver ſon rang. Le Roi de Navarre néglige les avis du Connétable, & perd une occaſion favorable à ſes deſſeins. Son retardement le fait ſoupçonner de quelque deſſein caché. Aſſemblée de Vendôme. Dandelot ſort de priſon, & les Colignis ſe reconcilient avec Charles de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-Yon, par l'entremiſe du Prince de Condé. Après les obſeques de Henri II. le Connétable eſt relegué dans ſes terres; & le miniſtere demeure entre les mains du Duc de Guiſe, & du Cardinal de Lorraine ſon frere. Les Princes de Condé & de la Roche-ſur-Yon ſont éloignés du gouvernement. Le Roi de Navarre ayant été trompé & maltraité à la Cour, eſt obligé de ſe retirer en Bearn, après le ſacre du Roi. On perſuade à la Reine-mere d'implorer le ſecours de Philippe ſon gendre. Ordonnances néceſſaires à la tranquillité publique. Sacre du Roi à Rheims. Anne de Montmorency, ſçachant que le Duc de Guiſe briguoit la charge de Grand-Maître de la maiſon du Roi, ſe demet volontairement de cette dignité, de peur qu'on ne crût qu'il avoit été obligé de s'en défaire malgré lui. La faveur fait obtenir à pluſieurs perſonnes, qui en étoient indignes, le collier de l'Ordre, qu'on n'accordoit auparavant qu'au mérite. On pourſuit avec ſévérité les Religionnaires; & parce qu'ils s'aſſembloient pendant la nuit, & en ſecret, on publie par-tout comme certain, qu'ils commettoient toutes ſortes d'abominations dans leurs Aſſemblées. On le perſuade à la Reine Catherine, qui conçoit pour eux de l'averſion. Les Soubſelles, freres, Gentilshommes Angevins, réſiſtent aux archers dans le fauxbourg Saint-Germain. Le nombre des Proteſtans augmente de plus en plus. Libelles diffamatoires contre la Reine-mere & les Guiſes; on attaque leur autorité dans une Diſſertation intitulée,* de la Liberté de l'Empire François. *Jean du Tillet, Greffier de la Cour, y répond par un livre intitulé,* de la Minorité du Roi. *On lui réplique par un autre libelle. L'Ecrit de du Tillet en eſt beaucoup plus eſtimé, & eſt compris aujourd'hui dans le recueil des Conſtitutions royales, comme une loi de l'Etat. Les finances*

*finances épuiſées par les dépenſes des guerres, & par les largeſſes des Rois, ſont réparées aux dépens du public. On fait courir malicieuſement des bruits déſavantageux au ſujet de l'indiſpoſition du Roi. Véritables cauſes de ſa maladie, qui le conduiſit enfin au tombeau. Supplice & dernieres paroles d'Anne du Bourg. Les Commiſſaires examinent la cauſe des autres Conſeillers, de Paul de Foix, d'Euſtache de la Porte, de Louis du Faur, & d'Antoine Fumée, qui avoient été mis en priſon. Ces Magiſtrats ne diſent rien de contraire à la doctrine Catholique : cependant comme ils étoient ſuſpects, & qu'ils avoient parlé des erreurs groſſieres qui s'étoient gliſſées dans l'Égliſe, on leur ôte leurs charges. On n'agit contre eux avec tant de ſévérité, qu'à cauſe de l'aſſaſſinat du Préſident Minard, dont on accuſoit les Proteſtans. Affaires étrangeres. Les François ſont entierement chaſſés de l'Italie. Le Grand-Duc de Toſcane maître de l'Etat de Siene. Philippe partant des Païs-bas pour aller en Eſpagne, donne le gouvernement de ces Provinces à Marguerite Ducheſſe de Parme, & lui laiſſe des troupes, ſous prétexte qu'elles étoient néceſſaires pour garder la frontiere, mais en effet pour s'oppoſer aux entrepriſes des Proteſtans. Le Prince d'Orange, qui avoit eu à ce ſujet quelques conférences avec Henri, qu'il avoit rapportées aux Seigneurs des Païs-bas, & le Comte d'Egmond, ne veulent pas ſouffrir les troupes que le Roi d'Eſpagne y veut laiſſer. Philippe part de Zelande, & eſſuye une violente tempête à la vûë de Laredo. Supplice de pluſieurs gens de bien condamnés à mort comme Hérétiques, & entr'autres de quelques Religieux de Saint-Iſidore de Seville. Mort de Paul IV. & ſes dernieres paroles. Le peuple, après ſa mort, briſe ſes ſtatuës. Les priſons de l'Inquiſition ſont rompuës pendant la vacance du ſiége ; & pour faire injure à la mémoire du dernier Pape, on abat de tous côtés les armes des Caraffes. Mort de pluſieurs Princes dans la même année, du Pape, de l'Empereur, du Roi de France, de deux Rois de Danemarc, de Laurent Priuli Doge de Veniſe, d'Othon-Henri Electeur Palatin, d'Hercule d'Eſte Duc de Ferrare, d'Othon Duc de Lunebourg, de Guillaume Prince de Henneberg, des trois Reines, Eleonor de France, Marie de Hongrie, & Bonne Sforce de Pologne. Mort de George de Recrod, & de pluſieurs Sçavans, comme de François Duarein, d'Emar Ranconet, de Joachim Perion, de Robert Etienne, de Luc Gaurico, de Jean-Bâtiſte Folengio, & de Jaques Milichen. Conquêtes de Coſme dans la Toſcane pendant la vacance du Saint Siége. Conſpiration de Pucci découverte à Florence. Bernard Corbinelli, l'un des conjurés, qui avoit pris la fuite, périt enſuite en France d'une mort qu'il ne pouvoit éviter. Éliſabeth de France, épouſe de Philippe, eſt conduite avec magnificence ſur la frontiere. Le Roi de Navarre la remet entre les mains des Procureurs du Roi d'Eſpagne. Ce Prince proteſte que, quoiqu'il n'eût dû remettre la Reine entre leurs mains que ſur les frontieres des deux Royaumes, il ne vouloit pas cependant qu'on crût qu'il préjudiciât à ſes droits, en laiſſant cette Princeſſe au milieu de la Navarre. Il envoye inutilement en Eſpagne Jean-Claude de Levi, Seigneur d'Odaux, pour obtenir la reſtitution de ſes Etats. Brigues dans le Conclave. Election d'Angelo de Medici ou Mediquino, qui ſe fait appeller Pie IV. Sa famille. A ſon avenement au Pontificat, il donne une amniſtie ; caſſe ce qui avoit été fait par ſon prédeceſſeur ; revoque ſes Décrets ; & fait revoir avec moins de rigueur la cauſe des Moines, & de ceux qui avoient été accuſés d'Héréſie. Il renvoye abſous, & remet en liberté les Cardinaux Morone, & San-*

*Felice.*

*Felice. Il confirme enfin la démiſſion de la couronne Impériale que Charles-Quint avoit faite en faveur de Ferdinand ſon frere.*

## AUTEURS

### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*Jean la Place, Premier Préſident de la Cour des Aides, Louis-Regnier Plancius, Jean de Serres, Mémoires manuſcrits de Jean-Hurault Boetaller, Actes du Parlement de Paris, Jean-Batiſte Adriani, Aſcanio-Centorio degli Hortenſii, Gonſalve Montanus, Onufre Panvin, Lettres du Roi de Navarre & de Sebaſtien de l'Aubeſpine, Evêque de Limoges & Ambaſſadeur de France en Eſpagne.*

FRANÇOIS II. 1559.

HENRI ayant été tué au milieu des fêtes & des tournois ; François Duc de Guiſe, le Cardinal de Lorraine ſon frere, Alfonſe d'Eſte Duc de Ferrare, & Jaques de Savoye Duc de Nemours, ſaluerent le Dauphin comme Roi, & le conduiſirent en caroſſe au Louvre, où la Reine-mere le rendit peu après, accompagnée du Duc de Nemours. Montmorency (1), favori de Henri, fut laiſſé, comme par mépris, auprès de ſon corps, & fut obligé de rendre le cachet du Roi ſur le champ à Claude de l'Aubeſpine, Secretaire d'Etat, qu'on lui envoya à cet effet. Le corps fut expoſé ſous un grand portique de bois, qu'on avoit conſtruit auprès du château des Tournelles, & deſtiné aux danſes & aux jeux : il fut alors tendu de noir, on y dit des Meſſes, & on y recita des prieres durant quarante jours, ſuivant la coûtume.

Affaires de France.

Le Connétable de Montmorency éloigné des affaires.

Avis qu'il donne à la Reine-mere.

Montmorency alla cependant au Louvre ſaluer le Roi, & eut une conférence avec la Reine-mere : il lui conſeilla d'inſpirer au Roi ſon fils les meilleures maximes pour bien gouverner ſon Etat ; de ne point ſouffrir qu'il ſe laiſſât prévenir de haine contre ſes ſujets, ni qu'il prêtât l'oreille aux diſcours de gens, amis de la diſcorde ; & de faire enſorte que ſes actions fuſſent approuvées de la Nobleſſe & des autres Ordres de l'Etat ; ajoûtant, qu'il faloit pour cela ne point changer les emplois, & ne dépouiller perſonne de ſes charges & de ſes dignités ; & qu'elle devoit ſe ſouvenir, qu'elle alloit commander à une nation, qui obéït volontiers à ſes Rois & à ſes Princes, mais qui ſouffre impatiemment la domination des étrangers. Après cela il lui fit les plus humbles ſoûmiſſions, & l'aſſura d'un attachement inviolable au ſervice du Roi & au ſien. La Reine le congédia avec bien de marques de bonté & de confiance, & lui fit des promeſſes très-flateuſes. Au reſte ce vieux & habile Courtiſan, qui avoit prévû que la mort de Henri apporteroit un grand changement dans les affaires, avoit envoyé, dès qu'il l'avoit vû bleſſé, la Mare, valet de chambre du Roi, à Antoine de Bourbon, Roi

(1) Le Connétable de Montmorency.

Roi de Navarre, & premier Prince du ſang, qui étoit alors dans le Bearn, pour le preſſer de ſe rendre à la Cour, afin de prendre le gouvernement de l'Etat, ſi le Roi venoit à mourir. Mais ce Prince qui avoit peu d'ambition, & qui étoit d'ailleurs mécontent du Connétable, parce qu'on n'avoit fait nulle mention de lui dans le dernier traité de paix, où Montmorency avoit eu tant de part, ne ſuivit pas exactement ſes avis. Il ne ſe rendit qu'à petites journées à Vendôme, où s'étant même arrêté quelque tems, il laiſſa échaper l'occaſion de ſe mettre à la tête des affaires, & de prévenir de grands troubles, qui furent l'effet de ſa nonchalance. FRANÇOIS II. 1559.

Louis ſon frere, Prince de Condé, dont les lumieres égaloient la valeur, voyant avec chagrin que la Reine-mere & les Guiſes s'étoient emparés, contre les loix de l'Etat, de toute l'autorité, s'en plaignit amerement, en de termes trop vifs pour la conjoncture de ce tems-là, & fit ce que le Roi de Navarre étoit ſeul en droit de faire; tandis que la conduite paiſible de celui-ci, ſembloit condamner toutes les entrepriſes du Prince de Condé, comme provenant d'un eſprit ambitieux, qui machinoit des deſſeins oppoſés au bien de l'Etat. Alors la Reine-mere, qui vouloit gouverner, éloigna le Connétable des affaires, & s'unit aux Guiſes; oncles de la jeune Reine, qui étoient fort aimés du Roi. Comme elle ne connoiſſoit pas encore le caractère de ces Princes, elle crut qu'ils ſe ſoûmettroient en tout à ſes volontés. Mais ſe voyant élevés ſi vîte à un point de grandeur, où ils aſpiroient depuis long-tems, ils ne ſongerent plus qu'à profiter de leur fortune, à agrandir leur maiſon, & à affermir leur puiſſance. Leurs eſpérances étoient flatées par la jeuneſſe d'un Roi foible de corps & d'eſprit, par le crédit qu'avoit ſur ſon eſprit la jeune Reine leur niéce, Princeſſe plus ambitieuſe que ne le comportoit ſon âge, & par la faveur de la Reine-mere, qui avoit abandonné le Connétable, leur concurrent, pour s'unir à eux. Cette Princeſſe n'avoit pû pardonner à ce favori, le dévouement bas & indigne qu'il avoit toûjours eu, dans la vûë de complaire au Roi, pour la Ducheſſe de Valentinois, & l'alliance contractée avec elle peu de tems avant la mort de Henri.

La Reine-mere s'unit avec les Guiſes. Ambition de ces derniers.

Il eſt à remarquer, que ce qui fut fatal à Montmorency, avoit été très-avantageux aux Guiſes. Le Duc d'Aumale, un de ces Princes, avoit épouſé une fille de la Ducheſſe, qui lui avoit apporté une dot immenſe, par la profuſion du Roi, & par la confiſcation des biens des Sectaires condamnés. Mais à peine Henri fut-il expiré, que le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine abandonnerent cette puiſſante maîtreſſe, dont ils avoient été juſqu'alors les créatures les plus dévouées: ils la perſécuterent même, pour s'attirer les bonnes graces de la Reine-mere, ſon ennemie. Comme le Duc d'Aumale, leur frere, plein de reconnoiſſance pour la mere de ſa femme, tâchoit de les fléchir en ſa faveur, le Cardinal de Lorraine lui dit fierement, qu'il devoit être content de s'être procuré, par un mariage inégal, de grandes richeſſes & un crédit de quelques années; mais que cette alliance le rendant aujourd'hui odieux, & le couvrant de honte, il étoit de l'intérêt d'une illuſtre maiſon, d'effacer peu-à-peu de l'eſprit des hommes le ſouvenir de cette infamie, en éloignant la Ducheſſe de la Cour; qu'il

La Ducheſſe de Valentinois eſt chaſſée de la Cour.

FRANÇOIS II. 1559.

qu'il devoit penſer qu'on ne pouvoit l'y retenir ſans offenſer la Reine-mere, qu'il faloit ſur-tout menager ; & qu'ils devoient conſerver & augmenter, par des moyens honnêtes, une grandeur honteuſement dûë à une maîtreſſe accréditée ſous le dernier regne.

Elle eſt dépouillée d'une partie des richeſſes qu'elle avoit amaſſées.

On bannit donc ignominieuſement de la Cour Madame de Valentinois, après l'avoir contrainte de rendre des pierreries & des bijoux d'un grand prix, que le feu Roi lui avoit donnés. On vit alors plus que jamais, combien on doit peu compter ſur la fidélité & ſur la reconnoiſſance des Courtiſans. De tant d'hommes qu'elle avoit élevés aux honneurs, dont véritablement la plûpart étoient indignes, il n'y en eut pas un ſeul, qui ſe prêtant à la haine publique, n'abandonnât ſa bienfaitrice. Celle-ci, pour fléchir Catherine de Medicis, fut obligée de lui donner ſa belle maiſon de Chenonceaux ſur le Cher, dont la ſituation, les édifices, & les ſuperbes jardins qui regnoient le long des deux rives, faiſoient de ce lieu une retraite délicieuſe. Aſtremoine Bohier & Catherine Brieonnet avoient bâti cette maiſon de plaiſance, que le Baron de Saint-Sierge, leur fils, avoit donné par une folle vanité à la Ducheſſe, à qui on l'ôta alors, en l'obligeant de prendre en échange Chaumont ſur la Loire. On chaſſa auſſi de la Cour pluſieurs Gentilshommes, & pluſieurs braves Officiers, que l'on croyoit attachés au Connétable, ainſi que ſes parens, ſes alliés, & tous ceux qui auroient pû s'oppoſer à la puiſſance des Guiſes. Il ne demeura à la Cour que ceux qui ſuivirent le torrent de la faveur. On ôta les ſceaux à Jean Bertrandi, qui avoit été cependant nommé Cardinal à la recommandation du Duc de Guiſe. Il étoit venu de Toulouſe à Paris, où, après avoir paſſé ſucceſſivement, ſans demeurer beaucoup dans une même charge, par tous les honneurs de la magiſtrature, il avoit obtenu la première dignité de la robe, par la faveur de Madame de Valentinois (1). Les ſceaux furent rendus à François Olivier, perſonnage illuſtre par ſon intégrité, par la politeſſe & l'agrément de ſon eſprit, par ſa ſageſſe & ſon expérience dans les affaires. Le Cardinal de Lorraine crut, que nommant pour premier Magiſtrat un homme ſi zélé pour la juſtice, il feroit eſpérer un gouvernement moderé, & qu'il ébloüiroit par-là le peuple crédule, à qui la réputation des grands hommes fait goûter preſque toûjours les reglemens les moins juſtes. Mais Olivier fut trompé le premier. Il avoit quitté une vie tranquille, pour venir à la Cour, dans l'eſpérance qu'il conſerveroit ſa liberté ; & quoiqu'on ne puiſſe pas lui reprocher d'avoir été l'auteur d'aucun Edit burſal & ſervile, il paſſa le reſte de ſes jours dans un honteux eſclavage, jouët de l'ambition des Grands, & expoſé à mille dangers, ſous un gouvernement arbitraire.

Rappel du Chancelier François Olivier.

Charles Cardinal de Lorraine étoit d'un caractère impétueux & violent : le Duc de Guiſe au contraire étoit d'un eſprit doux & modéré. Mais comme l'ambition franchit bien-tôt les bornes de la retenuë & de l'équité, il étoit entraîné par les conſeils violens du Cardinal, ou s'y livroit de lui-même,

(1) L'Edition de Patiſſon *in folio* ajoute ici : Et par les preſſantes ſollicitations de Giles le Maître, comme nous l'avons dit ci-deſſus.

même, exécutant avec une prudence & une adreſſe admirables des deſſeins qui étoient toûjours imaginés par ſon frere. Jean d'Avançon, confident des Guiſes, ſe maintint à la Cour, parce qu'on le craignoit, & qu'il étoit utile aux Princes Lorrains; mais on lui ôta la ſurintendance des finances qu'il avoit euë durant le deſpotiſme de Madame de Valentinois. On rappella le Cardinal de Tournon, à la ſollicitation de la Reine, qui voulut ſe ſervir de lui, comme d'un homme qui ne tenoit à aucun parti. Ce Prélat d'une rare prudence, & conſommé dans les affaires, avoit eu, avec l'Amiral d'Annebaut, la principale autorité, ſur la fin du regne de François I. Enſuite il avoit été éloigné du miniſtere après la mort de ce Prince, & dépouillé de la dignité de Chancelier de l'Ordre de Saint-Michel, par le Cardinal de Lorraine. Les Guiſes s'oppoſerent d'abord à ſon retour; mais comme ils ſçavoient qu'il étoit ennemi du Connétable, & qu'ils ne doutoient point qu'il ne leur ſçût gré de ſon rappel, ils y conſentirent à la fin.

François II. 1559.

Rappel du Cardinal de Tournon.

Jaques d'Albon Maréchal de Saint-André, Chevalier de l'Ordre du Roi, étoit en de grandes inquiétudes. C'étoit un Seigneur très-brave, & d'un eſprit élevé; mais voluptueux, prodigue, & perdu de débauches, qui avoit tout mis en uſage pour ſatisfaire ſes paſſions & ſon luxe. Il avoit été favori de Henri II, & avoit ſçu maintenir ſa faveur malgré les Guiſes & le Connétable, ne s'étant attaché à aucun parti. Craignant alors, que s'il étoit chaſſé de la Cour, il ne ſe vît accablé par les juſtes plaintes de ceux qu'il avoit dépouillés de leurs biens, & par un grand nombre de créanciers, qui lui avoient confié leur argent dans le tems de ſa fortune, il eut recours, pour ſe maintenir, à un moyen honteux pour un homme comme lui. Il offrit ſa fille unique au Duc de Guiſe, pour épouſer celui de ſes fils que ce Prince jugeroit à propos: il propoſa d'abandonner à ſon gendre la propriété des biens immenſes qu'il avoit acquis par des concuſſions & des crimes, & de ne s'en reſerver que l'uſufruit, pour ſa femme & pour lui. C'eſt ainſi que les Princes Lorrains ſe virent maîtres abſolus de toutes choſes. La Nobleſſe, dont le pouvoir eſt fort grand dans le tems des troubles domeſtiques, ennuyée des guerres paſſées, vivoit chez elle dans le repos & la tranquillité, ſans ſe ſoucier des affaires de l'Etat. Le peuple ſe contentoit de demander la diminution des ſubſides, qu'on avoit impoſés à l'occaſion des guerres du regne précedent: du reſte il lui importoit peu qui domineroit à la Cour. Il ne manquoit plus à la puiſſance du Duc de Guiſe, que de mettre dans ſes intérêts le Clergé, ce premier Corps du Royaume, ſi conſiderable par ſa prééminence, & par ſes grands biens. Il avoit trouvé moyen de ſe l'attacher étroitement, en ſe montrant zèlé défenſeur de la Religion ancienne, & en faiſant paroître une haine implacable contre les Sectaires. On ſçait qu'en France les Parlemens ſont compoſés d'un bon nombre de Juges Eccléſiaſtiques, qui ont beaucoup d'influence ſur les deliberations de ces Cours, dont les déciſions ſont ſouverainement reſpectées dans le Royaume, après les arrêts émanés du Conſeil privé du Roi: la plûpart des Conſeillers laïcs ſuivoient les avis des Eccléſiaſtiques, dans la vûë d'obtenir des récompenſes de la Cour; & les autres ſe taiſoient par crain-

Le Maréchal de S. André brigue la faveur des Guiſes pour ſe conſerver.

Grand pouvoir des Guiſes.

François II. 1559.

te, ſe ſouvenant encore de cette Mercuriale, qui avoit ôté toute liberté dans les ſuffrages, & fermé, pour ainſi dire, la bouche aux Magiſtrats.

Le Roi autoriſe leur uſurpation.

Les Guiſes voulurent de plus faire voir que leur puiſſance, qu'ils tâchoient de fortifier par différens moyens, n'étoit pas uſurpée, mais qu'ils la tenoient uniquement du Roi, qui les avoit jugé dignes de leur communiquer ſon autorité, du conſentement de la Reine ſa mere. Car le Parlement de Paris ayant envoyé des députés au Roi, ſelon la coûtume, pour le féliciter ſur ſon avenement à la Couronne, & pour recevoir ſes ordres; il leur dit, qu'il avoit choiſi, de l'agrément de la Reine ſa mere, le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine, ſes oncles, pour gouverner ſon Etat; que le premier auroit ſoin des affaires de la guerre, & l'autre de celles des finances: Qu'à l'avenir il faloit s'addreſſer à eux; & que telle étoit ſa volonté. Le Connétable, qui vit bien, après cette declaration du Roi, qu'il lui faloit abandonner la Cour, ne laiſſa pas de diſſimuler ſes chagrins. Cependant il preſſoit par les plus vives inſtances le Roi de Navarre de ſe rendre auprès du Roi, voulant oppoſer les Princes du ſang à l'injuſte domination des Guiſes, & conſerver par-là ſa dignité. Pendant que ce Prince, mécontent d'ailleurs de Montmorency, delibere avec une lenteur hors de ſaiſon, le Prince de Condé ſon frere, & le Prince de la Roche-ſur-Yon ſon couſin (1), ſe rendent à Vendôme avec un grand nombre de Gentilshommes des plus qualifiés. On repréſente au Roi de Navarre l'ambition & les deſſeins dangereux des Guiſes, & on lui cite cet exemple de leur vanité; que lorſque le Roi ſe montra pour la premiere fois en public en habit de deuil, ſuivi de toute la Cour, le Duc de Guiſe oſa bien porter la queuë du manteau Royal, ce qui n'apartenoit qu'aux Princes du ſang, qu'il ſe mêla avec eux, & fit les mêmes fonctions qu'eux. François d'Andelot de Coligny étoit auſſi venu à Vendôme, où le Prince de Condé le reconcilia avec le Prince de la Roche-ſur-Yon, afin que tous étant unis, ils puſſent réſiſter plus aiſement à leurs ennemis communs.

Aſſemblée de Vendôme.

Le Prince de Condé avoit épouſé Eleonor de Roye, fille de Magdelaine de Maillai, qui étoit ſœur uterine des Colignis, & petite-fille de Louiſe de Montmorency, ſœur du Connétable. Cette derniere avoit été mariée en premieres nôces à Fréderic de Mailly, d'une maiſon très-illuſtre ſur les frontieres de Flandre, & en ſecondes à Gaſpard de Châtillon-Coligny, Maréchal de France, qui mourut dans la ville d'Acqs à l'âge de trente ſept ans, lorſqu'il marchoit avec l'armée du Roi à Fontarabie en Biſcaye. Ainſi les Montmorencis & les Colignis, Seigneurs très-conſiderables par leurs vaſſeaux, leurs richeſſes, & leur grande réputation à la guerre, apartenoient de fort près au Prince de Condé. Au reſte, ce qui avoit brouillé le Prince de la Roche-ſur-Yon avec d'Andelot, étoit que ce dernier avoit épouſé, par le grand crédit du Connétable, l'héritiere de la maiſon de Laval, que le Prince avoit auſſi demandée en mariage, & qu'Andelot avoit en cette occaſion, à ce qu'on diſoit, laiſſé échaper quelques paroles pleines de mépris

Sujet de brouillerie entre le Prince de la Roche-

(1) Frere du Duc de Montpenſier.

pris & injurieuſes à ſon rival. Un jour comme d'Andelot, venant de Saint-Germain à Paris, eut paſſé la Seine pour abreger le chemin, il vit le Prince de la Roche-ſur-Yon de l'autre côté de la rive, qui ſe préparoit à paſſer dans le même bac. S'imaginant qu'on le pourſuivoit, & voulant éviter de ſe battre en duël contre un Prince du ſang, qu'il devoit reſpecter, il coupa avec ſon épée la corde du bac, pour retarder ſon paſſage. Le Prince regarda cette action comme une nouvelle injure, dont d'Andelot s'excuſoit ſur la néceſſité où il s'étoit trouvé d'en uſer ainſi. Ils ſe reconcilierent alors à Vendôme, comme je l'ai dit, à la priere du Roi de Navarre & du Prince de Condé, & au grand déplaiſir des Princes Lorrains, qui n'avoient rien oublié pour fomenter cette inimitié.

François II. 1559.

ſur-Yon, & Coligny.

Ils ſe reconcilient.

On delibéra à Vendôme des moyens qu'on pourroit prendre, pour s'oppoſer à l'autorité des Guiſes. On fit à ce ſujet pluſieurs propoſitions également ſages & courageuſes, que le Roi de Navarre ſçut éluder avec ſa nonchalance naturelle; alleguant, qu'il ne devoit point aller à la Cour que les funerailles du feu Roi ne fuſſent achevées; qu'on verroit quelles ſeroient les diſpoſitions des Guiſes à l'égard du Connétable, & qu'on prendroit alors des meſures utiles. Après qu'on eut rendu à Henri les derniers devoirs, & que ſon corps eut été dépoſé à S. Denis, ancienne ſepulture de nos Rois, les Guiſes, comme ennuyés du tumulte de la ville, menerent le Roi à Saint-Germain, où ils eſpéroient le mieux obſeder. La Reine-mere s'y rendit auſſi-tôt, contre la coûtume des veuves des Princes & des Souverains, qui demeurent renfermées dans leur apartement les premiers quarante jours de leur veuvage. Montmorency, qui avoit été juſqu'alors occupé du ſoin des obſéques du feu Roi, y vint auſſi, & fut reçu du Roi avec une froideur qu'on lui avoit inſpirée. Le lendemain ayant eu audience de ce Prince l'après-dinée, il lui recommanda les Colignis, ſes neveux; ſuppliant Sa Majeſté de vouloir bien ſe ſervir d'eux, & les maintenir dans leurs emplois. Le Roi parut y conſentir, & entendre avec plaiſir le Connétable lui parler de Gaſpard de Coligny, à qui il donna même des éloges, aſſurant qu'il le regarderoit toûjours avec diſtinction. Alors ayant interrompu Montmorency, qui alloit parler de lui-même, il lui confirma les mêmes choſes qu'il avoit dites aux députés du Parlement de Paris, ajoûtant, qu'ayant égard à ſon grand âge, il avoit confié le ſoin de ſes armées au Duc de Guiſe, & celui des finances au Cardinal de Lorraine, Princes dignes du Miniſtere par leur mérite, & par les grands ſervices qu'ils avoient rendus à l'Etat; qu'au reſte il lui donneroit une place honorable dans ſon Conſeil, lorſque ſa ſanté lui permettroit d'y aſſiſter.

Nonchalance du Roi de Navarre.

Montmorency reçu froidement par le Roi.

Le Connétable ayant dit quelque choſe au Roi ſur ſon âge & ſa ſanté, ajoûta, qu'il deshonoreroit ſa charge, s'il obéiſſoit à ceux à qui il avoit commandé juſques-là; qu'ainſi il s'abſtiendroit de venir au Conſeil; mais qu'il ſeroit toûjours prêt à exécuter, avec autant de zèle que de promptitude, les commandemens du Roi, & que, quoi qu'en diſſent ſes ennemis, il avoit conſervé les forces de l'eſprit & du corps, qui le mettoient en état encore de manier les armes, & de remplir les emplois qui lui ſeroient confiés. Quelques-uns ont écrit, que ce Seigneur prenant congé de la Reine-mere,

Reproches que lui fait

François II. 1559. La Reine mere.

mere, cette Princeſſe lui avoit reproché, qu'il avoit dit un jour au feu Roi en badinant, que de tous ſes enfans aucun ne lui reſſembloit, que Diane (1), qu'il avoit euë d'une Dame de Piémont, & qu'il avoit donnée en mariage au fils aîné du Connétable : qu'elle ajoûta, que par ce diſcours téméraire, il avoit oſé attaquer ſa vertu, & faire injure aux Princes & aux Princeſſes ſes enfans ; que ſi elle ſe vouloit venger de cet affront, elle lui feroit couper la tête ; mais que le ſouvenir du feu Roi ſon époux lui étoit ſi cher, qu'elle lui ſacrifioit volontiers ſes reſſentimens : Qu'au reſte c'étoit à lui à ſe ſoûmettre aux volontés du Roi : Que pour elle, elle feroit enſorte, que ſon éloignement de la Cour ne portât point de préjudice à ſes intérêts. Ils diſent encore, que le Connétable fit réponſe, que ſes ennemis avoient imaginé la calomnie que la Reine lui reprochoit ; que puiſqu'ils le lui avoient repréſenté comme coupable, il la ſupplioit d'écouter ſa juſtification : Qu'au lieu de prêter l'oreille à ſes envieux, qui en vouloient à ſa vie & à ſes établiſſemens, elle devoit ſe ſouvenir des longs & importans ſervices qu'il avoit rendus au Roi & à l'Etat ; & enfin que ſes ennemis ne viendroient pas ſi facilement à bout de leurs deſſeins qu'ils ſe le promettoient. Si cette converſation eſt véritable, il y a lieu de croire, que Catherine de Medicis imagina le reproche dont je viens de parler, pour trouver un prétexte apparent de rompre avec le Connétable, & qu'elle n'ignoroit pas que ce Seigneur, le plus ſage & le plus diſcret qui fut à la Cour, n'étoit pas capable de tenir un diſcours ſi téméraire.

Réponſe de Montmorency.

Les Princes Lorrains éloignent de la Cour tous les Princes du ſang.

Il ſe retira dans ſa maiſon de Chantilly. On trouva auſſi un prétexte honorable pour éloigner pour un tems les Princes de Condé & de la Rochefur-Yon, en les envoyant auprès du Roi d'Eſpagne, le premier, pour jurer au nom du jeune Roi la paix concluë par Henri ; & le ſecond, pour porter à Philippe le collier de l'Ordre de Saint-Michel (2). Le Prince de Condé n'eut pour ſon voyage que mille écus d'or, que le Cardinal de Lorraine, Surintendant des finances, lui accorda dédaigneuſement, ſe faiſant un faux honneur de vouloir rétablir les finances, & menager l'argent du Roi, tandis qu'il faiſoit injure par cette épargne honteuſe à un Prince généreux mais indigent, en une occaſion où il s'agiſſoit de ſoutenir avec éclat la dignité du Roi, & celle du miniſtere qui devoit le repréſenter. Les Guiſes ayant éloigné les Bourbons & le Connétable, avant l'arrivée du Roi de Navarre, n'avoient plus qu'une choſe à faire pour ſe rendre tout-puiſſans ; qui étoit de donner des dégoûts à ce Prince, pour l'obliger à quitter auſſi la Cour. C'eſt une coûtume d'aller au-devant des Princes du ſang, lorſqu'ils ſe rendent auprès du Roi, & de leur marquer un logement ſuivant leur dignité. Non ſeulement le Duc de Guiſe n'alla pas au-devant du Roi de Navarre, ni aucun Prince Lorrain ; mais il affecta même de faire chaſſer le

Mauvaiſe reception qu'on fait au Roi de

(1) Sa fille naturelle. P. D. o. f.

(2) M. de Thou appelle l'Ordre de S. Michel *Ordo Conchyliatus*, parce que le collier de cet Ordre, inſtitué par Louis XI, eſt compoſé de Coquilles lacées l'une avec l'autre. Cet Ordre a été l'unique de nos Rois, juſqu'à Henri III, qui y joignit l'Ordre du Saint-Eſprit, qu'il créa.

le Roi d'un autre côté que celui par où ce Prince devoit arriver, afin qu'il ne le rencontrât pas. Et bien loin que le Duc offrît au Roi de Navarre le logement le plus conſiderable, qu'il avoit pris pour lui, & qui étoit dû au premier Prince du ſang, il declara publiquement, qu'il perdroit plutôt la vie, que de ſouffrir qu'on lui ôtât un apartement que le Roi avoit accordé à ſes ſervices. François II. 1559. Navarre à la Cour.

Le Roi de Navarre piqué de ce refus, fut pluſieurs fois ſur le point de partir, forcé de ſoutenir ſon rang par une retraite honteuſe. Mais Saint-André, Courtiſan délié, lui fit agréer qu'il lui cedât ſon logement, & adoucit peu-à-peu ſa colere, tandis que tous voyoient avec indignation, que la patience du Roi de Navarre enfloit l'orgueil de ſes ennemis. Pluſieurs Gentilshommes des plus qualifiés, & ſur-tout Gui Chabot de Jarnac, Seigneur d'un grand courage, preſſoient par les plus vives inſtances le premier Prince du ſang, de s'oppoſer aux entrepriſes de ſes ennemis, & de prendre le gouvernement de l'Etat, lui offrant de l'aider de leurs biens & de leurs perſonnes. Mais les confidens de ce Roi toûjours irréſolu, lui conſeilloient le contraire. C'étoient Nicolas d'Anguy Evêque de Mende, fils naturel du Cardinal du Prat, François d'Eſcars (1), & Aimery Bouchard Maître des Requêtes, ſon Chancelier, qui adouciſſoient ſes chagrins, & l'empêchoient de rien entreprendre, ſoit pour complaire aux Lorrains, ſoit qu'ils craigniſſent pour eux-mêmes. Enfin cedant aux prieres de la Nobleſſe, qui ne ceſſoit de lui repréſenter, que les bons François, jaloux de la gloire de la Nation & de leur ancienne liberté, avoient les yeux ſur lui, & en attendoient de grandes choſes, il ſe rendit à Paris pour ſonder les eſprits, & penétrer par le moyen de quelques émiſſaires, quelle étoit la diſpoſition du Parlement & des premiers de la ville à ſon égard. Des amis infidèles lui avoient donné ce conſeil, pour rallentir par-là ſa juſte colere, & gagner du tems: ce qui leur réüſſit comme ils l'avoient prévû. Car ce Prince, voyant que ſon irréſolution & ſa lenteur avoient paſſé juſqu'à ceux qui lui étoient le plus affectionnés, & que tous étoient refroidis à ſon égard, perdit courage, & n'entreprit rien de grand dans la ſuite. Ces avantages des Guiſes ſur le premier Prince du ſang, firent croire à ces favoris ſuperbes, qu'ils avoient triomphé des Bourbons, qui ſeuls pouvoient réſiſter à leur puiſſance naiſſante. Mécontentement de ce Prince. Son irréſolution lui fait perdre une occaſion favorable à ſes deſſeins.

Les François, qui aiment leurs Princes, étoient indignés de ce renverſement dans l'Etat, & tout retentiſſoit de plaintes à la Cour. Les Lorrains, pour faire ceſſer les murmures, intimidoient les uns, & flatoient par des promeſſes brillantes ceux qui pouvoient leur être utiles. Ils firent plus: pour établir leur pouvoir par toutes ſortes de moyens, ils conſeillerent à la Reine-mere, Princeſſe ambitieuſe, qu'ils gouvernoient alors ſelon leurs vûës, de s'unir au Roi d'Eſpagne: conſeil funeſte & honteux, & qui peut juſtement être ſoupçonné comme la ſuite d'une intrigue déja entamée avec l'Eſpagne au deſavantage de la France. Catherine de Medicis ſe prêtant

(1) Dont l'avarice obſcurciſſoit l'illuſtre naiſſance. P. *fol.*

François II. 1559.

tant avec joye à leurs deſſeins, écrivit à Philippe, implorant baſſement, & par une timidité digne de ſon ſexe, le ſecours d'un Roi étranger, contre ceux de ſes ſujets, qu'elle nommoit perturbateurs du repos public. Ce Prince vit avec joye qu'on le choiſiſſoit pour arbitre & pour protecteur d'un Etat, dont les troubles, & non la concorde, convenoient à ſes vûës, & il n'eut garde de laiſſer échaper une ſi belle occaſion d'exciter une guerre civile. Il fit réponſe, que le Roi pouvoit compter ſur ſon ſecours. Ses lettres ſuperbes, & injurieuſes à une Nation tranquille & jalouſe de ſon ancienne liberté, portoient, qu'il avoit autant à cœur les intérêts du Roi ſon beau-frere, que les ſiens propres, & qu'il étoit diſpoſé à prendre ſous ſa protection ſon Royaume; que ſi quelques François étoient aſſez temeraires pour refuſer d'obéïr à leur Prince & à ſes premiers Miniſtres, il les accableroit de ſes forces & de ſa puiſſance; qu'il ſe montreroit toûjours le juſte vengeur des injures faites à la Majeſté Royale, & ſçauroit punir ſevèrement les auteurs des troubles.

La Reine-mere implore l'appui du Roi d'Eſpagne.

Réponſe ſuperbe de ce Prince.

Le Roi de Navarre retourne en Bearn.

On affecta de lire ces lettres en préſence du Roi de Navarre, afin que ce Prince, craignant pour ſes propres Etats, ne penſât plus à diſputer à ſes rivaux l'adminiſtration du Royaume. En effet, appréhendant que les Eſpagnols n'attaquaſſent le Bearn, il ſe rendit aux inſtances de Jeanne d'Albret, ſa femme, qui lui perſuada que ſa préſence étoit néceſſaire dans ce païs. Il accepta même avec joye la propoſition que lui firent les Princes Lorrains, de conduire la jeune Reine d'Eſpagne au Roi ſon mari. Il penſa que c'étoit-là un prétexte honnête de quitter la Cour; que ſon abſence feroit oublier ſon aviliſſement; qu'il ſe concilieroit par cette commiſſion honorable l'amitié de Philippe, qu'il croyoit irrité contre lui, & déterminé par les Guiſes ſes ennemis à lui faire la guerre.

Le Roi fait pluſieurs Ordonnances neceſſaires à la tranquillité publique.

Cependant le Roi fit des Edits fort ſages pour la ſûreté publique, à la perſuaſion d'Olivier, Garde des ſceaux, très-zélé pour le bien de l'Etat. Comme les poignards & les bayonettes avoient été autrefois prohibés, on défendit alors l'uſage des armes à feu & des piſtolets, qui portent de loin des coups inévitables. Les longs manteaux & les larges bottines, où l'on auroit pû cacher ces ſortes d'armes, furent auſſi prohibés ſur de grandes peines. Pluſieurs diſoient que le Cardinal de Lorraine, naturellement timide, qui craignoit, parce qu'il étoit haï, & qu'il avoit offenſé bien des perſonnes, avoit fait donner cet Edit. Peu après le Roi réunit à ſon domaine, pluſieurs portions qui en avoient été frauduleuſement alienées, quoiqu'elles euſſent été données à des particuliers, à titre de penſion ou de recompenſe. On excepta de cette loi les domaines accordés en uſufruit ou pour dot aux filles de France, & ceux qu'avoit eus Eleonore tante paternelle du Roi d'Eſpagne, à l'occaſion de ſon mariage, & dont joüiſſoit alors l'Infante de Portugal. Cet Edit ſi ſage & ſi juſte auroit été plus approuvé, s'il n'avoit pas privé des Princes du ſang, & des Seigneurs qui avoient rendu de grands ſervices aux derniers Rois, d'une recompenſe qui leur étoit dûë. Cependant peu après, pluſieurs Gentilshommes furent diſpenſés de la rigueur de cette loi, uniquement parce qu'ils étoient protegés par les Guiſes; ce qui excita encore l'envie & la haine publique contre

ces

ces Princes, qui abuſant, ſelon leurs caprices, de la libéralité du Roi, faiſoient du bien à ceux qui le méritoient le moins. François II.

Cependant ils ſe hâterent de faire ſacrer le Roi, pour rendre encore plus reſpectable & plus auguſte la perſonne d'un Souverain ſoûmis à leurs volontés. Dans ce deſſein, ayant paſſé par Villiers-coterets avec le Roi & la Reine-mere, ils vinrent à Nanteuil, château que le Duc de Guiſe venoit d'ôter, ſur de mauvais prétextes, aux Seigneurs de Lenoncourt, qui avoient été attachés de tout tems à la maiſon de Lorraine, à qui ils avoient rendu de grands ſervices. Ce fut à Nanteuil que le Duc de Guiſe, qui gardoit encore les apparences avec Coligny, avertit en ſecret ce Seigneur, que le Prince de Condé ſollicitoit la Cour de lui accorder le gouvernement de Picardie, qu'avoient eu le Duc de Vendôme ſon pere, & le Roi de Navarre ſon frere; ſous prétexte que Coligny, qui étoit en même tems Gouverneur de Picardie & de l'Iſle-de-France, ne pouvoit garder ces deux emplois. Ce Seigneur ſe ſentit piqué d'abord, que le Prince voulût lui enlever, malgré lui & ſans lui rien dire, un de ces gouvernemens. Mais ayant bientôt reconnu que c'étoit une calomnie inventée par le Cardinal de Lorraine, qui le vouloit brouiller avec le Prince, il penſa à s'unir plus étroitement avec lui. Comme il voyoit que la Cour paroiſſoit décider qu'on ne pouvoit garder deux gouvernemens de Province, il vit bien qu'on vouloit l'obliger à ſe démettre de l'un des deux. Il réſolut donc de prévenir ſes ennemis, & donna ſa démiſſion volontaire du gouvernement de Picardie, avant qu'on le lui ôtât; diſant qu'il ne pouvoit ſuffire à tant d'emplois. Il ſe flatoit que ce gouvernement ſeroit donné au Prince, qui, de concert avec lui, ſollicitoit le Roi de le lui accorder. Mais ils furent trompés l'un & l'autre dans leurs eſpérances. 1559.

Le Duc de Guiſe tâche de brouiller Coligny avec le Prince de Condé.

Coligny ſe demet du gouvernement de Picardie.

Les Guiſes croyant que c'étoit n'avoir rien fait par rapport à leurs intérêts, que d'avoir obligé Coligny de ſe défaire d'un gouvernement qui ſeroit donné au Prince de Condé, s'oppoſerent aux prétentions du dernier, & déterminerent le choix du Roi & de la Reine-mere en faveur de Briſſac, grand Capitaine, & qui avoit rendu d'importans ſervices à l'Etat. Par cet injurieux refus, ils firent ſentir au Prince de Condé quelle étoit leur puiſſance, & s'attacherent Briſſac, qui fut depuis une de leurs créatures les plus zèlées. De Nanteuil le Roi vint à Rheims, où Charles Duc de Lorraine, & la Ducheſſe, ſœur du Roi, ſe rendirent pour ſaluer ce Prince. La cérémonie du ſacre & du couronnement ſe fit avec une grande pompe, ſuivant la coûtume, en préſence des Princes & des principaux Seigneurs du Royaume. Outre les Princes Lorrains, le Roi de Navarre, qui n'étoit pas encore parti pour conduire la Reine d'Eſpagne, le Connétable de Montmorency, Odet Cardinal de Châtillon, & Gaſpard de Coligny ſon frere, aſſiſterent à la cérémonie. Ce fut le Cardinal de Lorraine, Archévêque de Rheims, qui ſacra le Roi le 20. de Septembre. Durant le ſéjour de la Cour à Rheims, la Reine-mere, qui aimoit les intrigues & les troubles, fit propoſer au Connétable, par les Colignis ſes neveux, de ſe démettre de la charge de Grand-Maître de la Maiſon du Roi en faveur du Duc de Guiſe, qui en faiſoit déja les fonctions; ajoûtant, qu'en renonçant

Sacre du Roi à Rheims.

François II. à une dignité qui lui étoit inutile, étant éloigné de la Cour, il feroit une choſe qui lui ſeroit agréable, & au Roi ſon fils.

1559. Le Connétable ſe démet de ſa Charge de Grand-Maître. Les Colignis ayant fait connoître au Connétable, leur oncle, les intentions de la Reine, il refuſa d'abord ſa démiſſion; diſant que Henri II. ayant donné la ſurvivance de cette charge au Duc de Montmorency ſon fils aîné, il ne pouvoit conſentir à ruiner la fortune de ſa famille, qu'il étoit obligé de ſoutenir. La Reine menaçant le Connétable de ſon indignation, s'il n'obéiſſoit, & d'un autre côté, lui faiſant eſpérer qu'on donneroit à ſon fils, en compenſation, le bâton de Maréchal de France, qui convenoit mieux à ſon âge; il dit qu'il y penſeroit, & que lorſqu'il ſeroit à Chantilly, il feroit réponſe Après qu'il y fut arrivé, il conſulta ſes amis, & ayant jugé que la Cour étoit déterminée à l'obliger de ſe démettre, & que cette démiſſion ſeroit préjudiciable à ſa réputation, s'il paroiſſoit avoir été forcé, il conſeilla au Duc ſon fils, de renoncer à la charge de Grand-Maître, après qu'on l'auroit fait Maréchal de France, & de ſe démettre purement & ſimplement entre les mains du Roi, & non en faveur du Duc de Guiſe; de peur qu'on ne crût que leur ennemi leur avoit fait la loi, & les avoit obligés à cette démarche. Le Duc de Montmorency ſe rendit donc à la Cour, qui étoit à Blois, & ayant remis au Roi la charge de Grand-Maître, il fut créé Maréchal de France ſurnuméraire (1).

Grande promotion de Chevaliers. Alors les Guiſes, pour s'attacher pluſieurs perſonnes de la Cour & de l'armée, firent faire une promotion de dix huit Chevaliers de l'Ordre. Depuis celle que Louis XI, avoit faite en 1469, on n'en avoit point vû de ſi nombreuſe. Ce qui fit que le cordon de cet Ordre, qui avoit été juſqu'alors la recompenſe de la vertu & des grands ſervices à la guerre, s'avilit peu-à-peu. Auſſi Charles Tiercelin de la Roche-du-Maine, Gentilhomme d'une vertu digne des premiers tems, diſoit ſouvent avec indignation, que le collier de l'Ordre de Saint-Michel n'étoit plus l'ornement des vaillans hommes, mais un *collier à toutes bêtes*, depuis qu'il avoit été donné indiſtinctement à des gens ſans mérite. Après les cérémonies du Sacre, & de la reception des Chevaliers, le Roi vint à Bar, où, par le conſeil de la Reine-mere & des Guiſes, il ſe démit de la ſouveraineté de ce Duché (2) en faveur du Duc de Lorraine, ſon beau-frere; aviliſſant par cette complaiſance la Majeſté de ſon trône, & reſſerrant les bornes de ſon Etat. De Bar on vint à Châlons-ſur-Marne; & de-là à Fontainebleau, où le Roi demeura quelque tems.

On perſécute les Calviniſtes. Cependant on inſtruiſoit le procès des Conſeillers qui avoient été mis à la Baſtille ſous le feu Roi, & on faiſoit dans Paris de grandes perquiſitions contre pluſieurs perſonnes, par l'ordre du Cardinal de Lorraine, & par les ſoins du Préſident de Saint-André, & de l'Inquiſiteur de Mouchy, qui croyoient qu'il faloit un exemple dans Paris, pour intimider les Proteſtans ré-

(1) Le nombre des Maréchaux étoit fixé: pour obliger François de Montmorency à ſe démettre de la premiere charge de la maiſon du Roi, on le fait Maréchal ſurnuméraire.

(2) Le Duc de Lorraine en fait hommage au Roi.

répandus dans les Provinces. Ils avoient pour émiſſaires deux orfévres, nommés de Ruſſanges & David, & un certain Renard, tailleur d'habits, qui ayant été auparavant de la nouvelle Religion, pouvoient découvrir bien des choſes. Deux jeunes gens ſe joignirent à eux, gagnés par des promeſſes, ou intimidés par des menaces. Ils avoient été apprentifs chez certains artiſans, dont ils avoient été maltraités pour leur mauvaiſe conduite, ou qu'ils avoient quittés faute de payement. Ils dépoſerent chacun chez le Curé de leur Paroiſſe, qu'il ſe faiſoit des Aſſemblées défenduës dans Paris; & ils agraverent cette accuſation par des menſonges. Car ils dirent, que non ſeulement on s'aſſembloit la nuit, mais encore, qu'après avoir éteint les lumieres, on s'abandonnoit à la débauche. Pour donner plus de foi à ces faits, ils aſſuroient qu'ils s'étoient trouvés eux-mêmes chez un Avocat, logé à la place Maubert, où il y avoit un très-grand concours de perſonnes des deux ſexes; que l'on y avoit ſervi un cochon de lait, dont tout le monde avoit goûté, comme ſi c'eût été l'Agneau paſcal; & qu'enſuite les chandelles ayant été éteintes, chacun avoit ſatisfait ſes deſirs: ils affirmoient impudemment, qu'un d'entre eux avoit eu alors un commerce criminel avec la fille de l'Avocat, & avoit même contenté ſa paſſion juſqu'à trois fois. On ajoûta foi à ce que diſoient ces deux miſerables, lors même qu'ils ſe couvroient d'infamie; l'impoſture trouva facilement créance dans l'eſprit du peuple, & augmenta la haine contre les Proteſtans. Ces témoins, ou plutôt ces délateurs, ayant été entendus & interrogés par l'Inquiſiteur de Mouchy, furent préſentés par le Préſident de Saint-André au Cardinal de Lorraine. Celui-ci les fit venir devant la Reine-mere, & ayant repréſenté l'horreur de ces Aſſemblées nocturnes, il la prévint par le récit de cette horrible calomnie, & la diſpoſa à ne plus écouter la vérité. Il eſt certain que depuis ce tems-là elle fut toûjours oppoſée aux Proteſtans.

FRANÇOIS II. 1559.

Fauſſes accuſations & calomnies dont on les charge.

Enfin l'Avocat, ſa femme, & ſa fille, ayant été arrêtés, & les témoins récolés & confrontés aux accuſés par ordre du Garde des ſceaux, qui ſoupçonnoit de fauſſeté ces délateurs, ils commencerent à varier, & à dire des choſes détruites par les dépoſitions des autres témoins; enſorte qu'ils furent convaincus d'impoſture. Cependant ce crime demeura impuni, & la vengeance des innocens fauſſement accuſés fut négligée, parce qu'ils étoient haïs comme Sectaires. Avant que la calomnie, dont je viens de parler, fût découverte, on avoit informé contre ceux qui, à l'occaſion des opinions nouvelles, s'aſſembloient en ſecret; & l'on traînoit dans les priſons un grand nombre de perſonnes de tout ſexe. Pluſieurs ayant pris la fuite, leurs biens furent ſaiſis & vendus à l'encan. Tout Paris retentiſſoit de la voix des Huiſſiers, qui proclamoient des meubles, ou appelloient à ban les fugitifs; on ne voyoit par-tout que des écriteaux ſur des maiſons vacantes, où étoient reſtés encore dans quelques-unes de jeunes enfans, que la foibleſſe de leur âge n'avoit pas permis aux peres & aux meres d'emmener avec eux, & qui rempliſſoient les ruës & les places de leurs cris & de leurs gémiſſemens: ſpectacle qui tiroit des larmes des yeux des ennemis mêmes les plus declarés des Proteſtans.

Malgré la decouverte de l'impoſture, les faux témoins reſtent impunis.

HENRI II. 1559.

Les archers investissent une maison Protestante au fauxbourg S. Germain.

Il n'y avoit plus à Paris que le fauxbourg Saint-Germain, qu'on appelloit communement la petite Geneve, où l'on n'eut point fait de recherches. Un certain le Vicomte y avoit une maison à loyer dans la ruë des Marets, où il recevoit des hôtes d'Allemagne & de Geneve. Une troupe d'archers eut ordre d'assiéger cette maison, en présence de Thomas Bragelonne, Conseiller au Châtelet. Il y avoit alors dans cette auberge environ seize personnes qui étoient à table, lesquelles effrayées par le bruit que faisoient les archers, prirent la fuite. Il n'y eut que les deux freres Soubtelles, Gentilshommes d'Anjou, & domestiques du Roi de Navarre, qui ayant mis l'épée à la main, blesserent plusieurs archers, & obligerent les autres à prendre la fuite. Bragelonne lui-même, qui étoit à la tête de ces lâches licteurs, auroit couru risque de la vie, si le Vicomte, qui craignoit les suites de cette affaire, ne l'eût derobé au péril. Le Vicomte ne laissa pas d'être arrêté ce jour-là même, avec sa femme & ses enfans; & comme c'étoit un Vendredi, jour où l'usage de la viande est défendu, on porta devant eux un chapon lardé, afin d'animer davantage le peuple. Le Vicomte fut mis dans un cachot avec sa famille, & y périt miserablement. Cependant les Soubselles s'étant retirés, les archers entrerent dans la maison, qu'ils trouverent vuide, & firent un grand butin.

Les Protestans persécutés dans les autres villes du Royaume, repandent des libelles.

A l'exemple de la capitale, on fit d'exactes recherches dans les autres villes du Royaume, sur-tout à Poitiers, à Toulouse, à Aix, & dans le diocese de Narbonne, par les soins qu'eut George Cardinal d'Armagnac, de faire arrêter toutes les personnes suspectes. Ces poursuites donnerent lieu aux Protestans, devenus hardis par leur nombre, de répandre des libelles, & de parler librement contre la Reine-mere, contre les Guises, & contre le Roi même, qui dans un âge assez avancé pour gouverner, s'étoit mis, disoient-ils, sous leur tutelle. Ils vouloient faire croire par leurs artificieux discours, que de leurs intérêts dépendoit la liberté publique. En ce même tems un des deux Soubtelles, dont j'ai parlé, qui étoit domestique du Roi de Navarre, vint à la Cour, & obtint, par le crédit de son maître, des lettres de rémission, imputant le meurtre des archers plutôt à leur témérité qu'à sa faute. Peu content de cette grace, il demandoit hautement que les archers, qui avoient emporté ses meubles & ses habits de la maison de le Vicomte, fussent condamnés à les lui rendre, & traités comme des voleurs publics. Cette hardiesse déplut au Cardinal de Lorraine, & soit qu'il craignît pour lui-même, soit qu'il crût devoir proteger ceux qui avoient agi par ses ordres, il fit arrêter Soubselles dans la salle où mangeoit le Roi, par des gardes, qui le conduisirent au château de Vincennes.

Ce Cardinal y avoit fait enfermer depuis peu le Comte d'Aran, à qui il imputoit d'avoir favorisé l'évasion de son frere aîné (1), qui, après s'être échapé de la même prison, s'étoit rendu en Ecosse, & avoit, à ce qu'on croyoit, excité des troubles dans ce Royaume contre Marie Stuard, Reine de France & d'Ecosse. On gardoit aussi dans ce château un certain Coiffard,

(1) Hamilton.

fard, Bailli de Saint-Aignan, à qui on avoit trouvé des Ecrits injurieux à la Reine-mere & aux Princes Lorrains. Il étoit d'autant plus reſſerré dans ſa priſon, qu'il étoit accuſé, auſſi-bien que les Soubſelles, de donner des conſeils pernicieux au Roi de Navarre. Au reſte, on déclamoit partout contre la puiſſance de la Reine-mere & des Guiſes: on diſoit qu'ils avoient uſurpé, par violence & contre les loix de l'Etat, une autorité qui ne leur apartenoit pas. Il parut un Ecrit à la fin du mois d'Octobre de cette année, où l'on expoſoit que l'Empire des Francs, établis dans les Gaules, étoit fondé ſur des loix; que ces peuples ne pouvant conſerver ſans un Chef ce qu'ils avoient conquis par leur grand courage, avoient ſagement choiſi un Roi, & après lui, les Princes de la même maiſon, pour les gouverner; non avec un pouvoir arbitraire, mais ſelon les loix, auxquelles ils étoient ſoûmis eux-mêmes, & qui ſervoient de frein à leur puiſſance: Qu'on avoit toûjours eu ſoin que la ſucceſſion fût dévoluë au Prince mâle le plus proche de la couronne, à l'excluſion des filles & des deſcendans des filles: Que nos peres, nés libres & belliqueux, avoient établi cette ſage coûtume, non ſeulement pour empêcher que des Princes étrangers, qui auroient épouſé les filles de nos Rois, ne parvinſſent à la couronne; mais encore afin que des Princeſſes ne ſe mêlaſſent pas des affaires publiques: Que ſi l'âge du Roi le rendoit incapable de gouverner, c'étoit aux Princes du ſang les plus proches du trône à ſe charger de l'adminiſtration des affaires, ſuivant les loix du Royaume, juſqu'à ce que le Roi fût plus avancé en âge: Que cependant il avoit été ſagement établi, que dans ces fâcheuſes conjonctures on aſſembleroit les Etats, pour empêcher la diſſipation des finances, pour obvier à des impôts trop onéreux à un peuple né libre, & pour tempérer une exceſſive puiſſance par les avis des premiers de l'Etat: Qu'on s'étoit ſouvent ſervi de ce moyen dans les malheurs publics, pour impoſer de juſtes ſubſides, après avoir entendu les plaintes des députés des villes & des Provinces: Qu'il arrivoit de-là, que chacun ſe regardant comme une portion de la République, obéïſſoit volontiers à ſes Gouverneurs & à ſes Magiſtrats, & honoroit ſur-tout la perſonne ſacrée de ſon Roi, en un Royaume où les peuples aiment & honorent leur Souverain, plus qu'aucune autre nation dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire: Que cette ſoûmiſſion étoit l'effet d'un gouvernement équitable & moderé; & que les François ne pouvoient ſupporter une domination arbitraire & deſpotique, contraire aux loix, & introduite par des vûës d'ambition, & par une force étrangere. On ajoûtoit dans cet Ecrit, que ce qui s'étoit paſſé ſous les regnes de nos Rois, étoit une preuve de ce qu'on avançoit: Que peu s'en étoit falu que ce Royaume ſi floriſſant n'eut été détruit par les guerres civiles, ſous les regnes de Louis le Débonnaire, & de Charles le Simple, & enſuite ſous ceux de Philippe I, de Saint Louis, & de Charles VI, deſcendus de Hugue Capet, lorſque des Maires du Palais, & enſuite d'autres puiſſans Miniſtres, abuſant de leur autorité, avoient gouverné au gré de leurs paſſions & de leurs caprices.

François II. 1559.

Mémoire contre la puiſſance de la Reine-mere & des Princes Lorrains.

„ Car, eſt-il rien de plus raiſonnable, diſoit-on dans cet Ecrit, que de ſoû-

FRANÇOIS II. 1559.

„ mettre à la puiſſance d'autrui, ceux qui ne peuvent ſe conduire à cauſe „ de la foibleſſe de leur âge; & que des Rois qui ne peuvent tenir encore „ le timon des affaires, ſoient éclairés & gouvernés eux-mêmes par le con- „ ſeil de pluſieurs? „ On ajoûtoit, qu'Ancus Marcius avoit nommé Tarquin tuteur de ſon fils: Que Marc-Aurele, ſurnommé le Philoſophe, avoit donné à ſon fils Commode, ſes amis & les principaux de ſa Cour pour le conduire dans le gouvernement de l'Empire après ſa mort: Que le grand Théodoſe avoit laiſſé la tutelle d'Arcadius & d'Honorius à Rufin & à Stilicon; qu'enſuite Arcadius, à l'exemple de l'Empereur ſon pere, avoit prié par ſon teſtament Iſidergc, Roi de Perſe, de prendre la tutelle de Théodoſe le jeune. „ Après cela qui ne voit, diſoit-on, que rien n'eſt plus con- „ traire à la raiſon, que de ſoutenir que le Roi, en attendant un âge „ plus avancé, a confié le ſoin de ſon Etat à la Reine ſa mere & aux Prin- „ ces Lorrains, oncles de la jeune Reine; comme ſi un pupille ſe pouvoit „ choiſir un tuteur, & comme ſi ce qui eſt défendu aux particuliers par „ les loix, devoit être permis en la perſonne d'un Roi, dont la bonne ou „ la mauvaiſe adminiſtration intéreſſe tous les peuples, & décide, ou de la „ félicité publique, ou du malheur général de la Nation "?

On diſoit encore dans ce Mémoire, qu'on en avoit toûjours uſé ainſi en France; & que ſi quelques perſonnes, dans la ſituation préſente, étoient en droit de gouverner, c'étoient les Princes du ſang, & non des étrangers, qu'on ne pouvoit mettre à la tête des affaires ſans une honteuſe prévarication: Que nos Annales fourniſſoient pluſieurs exemples de ce qui s'étoit pratiqué dans des cas ſemblables: Que Charles le Bel étant mort en l'année 1327, laiſſant la Reine Jeanne d'Evreux enceinte, il s'éleva de grandes conteſtations au ſujet de l'adminiſtration de l'Etat, dans l'incertitude où l'on étoit, ſi la Reine accoucheroit d'un fils ou d'une fille: Que d'un côté Edouard III. Roi d'Angleterre, fils d'Eliſabeth ſœur du feu Roi, reclamoit la régence; & que d'un autre, Philippe de Valois ſon couſin, & préſomptif héritier de la couronne, prétendoit que le gouvernement du Royaume lui apartenoit; & qu'enfin cette importante queſtion avoit été décidée par l'avis des Etats généraux aſſemblés à ce ſujet, qui, à l'excluſion d'Edouard, Prince étranger, déférerent la régence à Philippe de Valois: Que Charles V, qui mérita à juſte titre le ſurnom de Sage, avoit ordonné, que Charles ſon fils, encore en bas âge, ſeroit élevé auprès de Louis de Bourbon, frere de la Reine & Prince du ſang Royal, quoiqu'éloigné de la couronne, & que l'adminiſtration du Royaume ſeroit déférée à Louis Duc d'Anjou, ſon frere, juſqu'à ce que le jeune Roi eût atteint l'âge de quatorze ans, & qu'il eût été ſacré: Et que comme ce Roi, inſtruit par ſon expérience, & guidé par ſa profonde ſageſſe, avoit prévû qu'il s'éleveroit bien des troubles, ſi l'Etat étoit gouverné au nom & ſous les auſpices d'un Prince du ſang, il avoit ordonné par ſon Edit, que véritablement la puiſſance Royale ſeroit pour un certain tems entre les mains d'un Prince du ſang, non-héritier de la Couronne; mais qu'il ne la pourroit exercer qu'au nom du fils du feu Roi, qui ſeroit véritablement Roi immé-

immédiatement après la mort de ſon pere, & au nom duquel ſeul tous les actes ſeroient donnés, & non ſous celui du Prince dépoſitaire de ſon autorité, qui ne pourroit pas même prendre le titre de Régent. On ajoûtoit, que cependant ce teſtament n'avoit pas eu ſon entiere exécution; parce que les Etats généraux, en aboliſſant le nom de Régent, & en déférant l'autorité & le gouvernement des affaires au Duc d'Anjou, comme au premier Prince du ſang, ne le lui avoient donné, qu'à condition de ſe conduire par un Conſeil, compoſé des premieres perſonnes de l'Etat: Qu'au reſte Charles VI. avoit regné ſous l'autorité de ce Conſeil, juſqu'à l'âge de vingt deux ans; & que nos Annales remarquent, que ce fut la bonne mine de ce Prince, & l'amour que ſes peuples avoient pour lui, qui firent ſouhaiter qu'il regnât par lui-même, avant que d'avoir atteint ſa vingt cinquième année. François II. 1559.

„ Quand des Princeſſes ont gouverné l'Etat, diſoit encore l'Auteur du „ Mémoire, on a toûjours vû regner les diſſenſions & le trouble. Il y a „ environ quatre vingt ans que Louis XI. laiſſa en mourant ſes Etats à „ Charles VIII. ſon fils, encore enfant. Anne (1), ſœur aînée du jeune „ Roi, prétendoit à la régence, que lui diſputoit Louis Duc d'Orleans, „ premier Prince du ſang. Ce grand différend fut jugé par les Etats du „ Royaume aſſemblés à Tours, qui prononcerent, qu'Anne ne ſe mêleroit „ point du gouvernement: Que la régence ne ſeroit pas non plus deférée „ au Duc d'Orleans, parce qu'il n'avoit pas encore vingt trois ans accomplis; mais que l'Etat ſeroit régi par un Conſeil ſouverain, compoſé des „ Princes du ſang & des Grands du Royaume. Après cela doit-on s'étonner, ſi la puiſſance de la Reine-mere & des Guiſes, ſur-tout du Cardinal de Lorraine, paroît ſi odieuſe? Les anciennes Loix du Royaume „ défendent aux Prêtres & à ceux qui ſont ſoûmis au Pape, d'avoir le „ principal gouvernement de l'Etat. Le Roi Jean ôta les ſceaux à Jean „ de Dormans, Evêque de Beauvais & Chancelier de France, lorſqu'il fut „ nommé Cardinal; ſur ce qu'il crut qu'on ne pouvoit ſervir deux maîtres. On ſçait encore, continuoit l'Auteur, que les Cardinaux Jean de „ Baluë & Thomas de Wolſey tomberent dans la diſgrace des Rois leurs „ maîtres pour cette même raiſon, & parce qu'ils avoient cauſé de grands „ maux. Le Sénat de Veniſe, dont on vante avec raiſon la profonde ſageſſe, ne donne aux Eccléſiaſtiques aucune part dans le gouvernement „ de la République. Nos peres ſe ſouviennent encore des maux qu'a occaſionnés, ſous Charles VI, Jean de la Grange, dit le Cardinal d'Amiens, qu'on ſouffrit en France plus long-tems qu'on ne le devoit, & „ qui ayant été enfin chaſſé, emporta avec lui d'immenſes tréſors, & qui, „ quoiqu'abſent, nuiſit à ce Royaume, par ce même pouvoir qu'il s'y étoit acquis.

„ Véritablement, ajoûtoit l'Auteur de cet Ecrit, deux illuſtres Cardi„ naux ont aimé la France, & ont contribué à ſa gloire & à ſa grandeur,

„ George

(1) La Ducheſſe de Beaujeu.

FRANÇOIS II. 1559.

„ George d'Amboiſe & Antoine du Prat. Mais Louis XII. & François I, „ Princes ſi ſages, ne ſe ſont ſervis de leurs conſeils qu'avec de grandes „ précautions; enſorte que lorſqu'il s'agiſſoit de quelque affaire où la Cour „ de Rome eût intérêt, ils n'étoient jamais admis au Conſeil. Ainſi ils „ ne firent point de préjudice à l'Etat, par une autorité, qu'alors bien des „ perſonnes auroient ſouhaité que des Rois ſi ſenſés ne leur euſſent pas con- „ fiée. On ſçait d'ailleurs, combien la puiſſance des Princes Lorrains doit „ être ſuſpecte. Ils ne diſent plus en ſecret, mais ils publient par-tout, „ qu'ils deſcendent de la race des Rois Carlovingiens, qui furent, diſent- „ ils, privés de la couronne par Hugue Capet, dont les deſcendans re- „ gnent ſi heureuſement depuis pluſieurs ſiécles. Non contens de débiter „ de pareilles fables, démenties par l'Hiſtoire, ils ont oſé dire depuis peu, „ qu'on leur a enlevé injuſtement le Duché d'Anjou & le Comté de Pro- „ vence: ils en prennent les armes & le nom, & par-là ces Princes, tout „ étrangers qu'ils ſont, ſe gliſſent, pour ainſi dire, peu-à-peu dans la mai- „ ſon Royale. Or il eſt défendu par les loix de nommer pour tuteur à un „ pupille, celui qui a des droits litigieux à démêler avec lui. Ce qui a lieu „ pour les particuliers, ne doit-il pas être obſervé à l'égard des adminiſ- „ trateurs d'un Etat; les conſéquences étant encore plus dangereuſes, & „ intéreſſant un plus grand nombre de perſonnes? Souvent ces faux pré- „ textes ont fait paſſer le ſceptre d'une famille dans une autre. On ſçait „ quelle fut la perfidie de Tarquin l'ancien envers les enfans d'Ancus Mar- „ cius. On n'ignore pas l'ingratitude de Cléandre (1), ni celle de Rufin „ & de Stilicon, dont j'ai déja parlé, qui formerent des deſſeins ſi perni- „ cieux à l'Empire.

On citoit encore dans ce Mémoire l'exemple célèbre de Hieron Roi de Sicile, rapporté par Tite-Live. „ On lui avoit donné, diſoit-on, parce „ qu'il n'avoit que quinze ans, quatorze Conſeillers, pour adminiſtrer ſon „ Etat conjointement avec Athénodore, ſon oncle; & telle étoit la diſpo- „ ſition du teſtament du Roi Hieron, ſon pere. Athénodore qui préten- „ doit, comme les Princes Lorrains, avoir un droit à la couronne, & „ qui méditoit de coupables deſſeins, conſeilla au jeune Hieron, ſon neveu „ & ſon pupille, d'éloigner de la Cour les autres adminiſtrateurs qu'on lui „ avoit donnés, s'il vouloit être Roi & regner par lui-même. Hieron „ élevé dans les plaiſirs & au milieu d'une troupe de flateurs, écouta les „ avis d'un oncle perfide, & ſe livra entierement à lui. Après avoir ban- „ ni du palais les ſages tuteurs que le feu Roi lui avoit choiſis, il étoit prêt „ à périr par les mains d'Athénodore, qui avoit conſpiré contre lui, ſi la „ Nobleſſe du Royaume n'eût découvert les embuches de ce traître, & ne „ l'eût prévenu.

„ Tout le monde voit aſſez, continuoit-on, où tend cette grande ſoû- „ miſſion des Guiſes pour le Pape & le S. Siége. Ils veulent, à l'exem- ple

(1) L'Auteur du Mémoire vouloit parler d'un certain Cléandre, d'Argos, qui ſe mit à la tête des eſclaves, & excita une ſédition contre les maîtres vers la LXI. Olympiade.

„ ple de Charles Martel & de Pepin, dont ils ſe prétendent fauſſement „ deſcendus, ôter la couronne aux Princes de la maiſon regnante, laquel- „ le, diſent-ils, a ôté le ſceptre à leurs ancêtres. Ce fut par des vûës „ auſſi ambitieuſes, que le Cardinal de Lorraine conſeilla au feu Roi de „ rompre la tréve. Il eſpéroit que le Duc ſon frere ſeroit envoyé avec une „ puiſſante armée, pour faire la conquête du Royaume de Naples : que le „ Pape pourroit alors mourir ; que lui, Cardinal, pourroit être mis en ſa „ place, & ſoutenir les prétentions & les armes du Duc de Guiſe. " On ajoûtoit, que l'infraction de la tréve avoit été ſuivie de cette expédition malheureuſe d'Italie, où toutes nos forces avoient été épuiſées, & où on avoit envoyé toute la fleur de la Nobleſſe de France ; de ſorte que le Royaume, épuiſé de force, avoit été abandonné, par une lâche trahiſon, en proye aux entrepriſes d'un ennemi irrité & puiſſant ; que des meſures ſi mal priſes avoient occaſionné notre défaite à la bataille de S. Quentin ; & que nous avions été vaincus à Gravelines par la faute du Duc de Guiſe, qui demeura dans une inaction affectée après la priſe de Thionville : Qu'enfin le feu Roi, ſe voyant épuiſé de forces & d'argent, avoit été forcé de faire une paix honteuſe & nuiſible, qui avoit été ſuivie de conjonctures & d'évenemens plus triſtes que les horreurs de la guerre. On concluoit, qu'il étoit très-dangereux de confier, contre les loix, la principale autorité à des Princes ſi mal intentionnés pour l'Etat, & que ſi on ne les prévenoit de bonne heure, ils étoient ſur le point d'exécuter des deſſeins qu'ils avoient depuis ſi long-tems médités. FRANÇOIS II. 1559.

Les Princes Lorrains, avertis des Ecrits répandus contr'eux dans le public, au lieu de répondre, mirent auprès du Roi une garde Italienne, outre la garde ordinaire dont ils ſe défioient : ils en uſoient ainſi, plutôt pour leur propre ſûreté, que pour celle de la perſonne du Roi. Au reſte, comme l'autorité de la Reine-mere étoit attaquée dans le long Ecrit dont je viens de parler, Jean du Tillet, Greffier du Parlement, très-verſé dans la connoiſſance de nos loix & de nos coûtumes, mais qui n'étoit pas maître d'écrire avec une entiere liberté, y répondit par un Livre qui a pour titre, *De la Majorité du Roi*. Il compile dans cet Ouvrage nos loix municipales, & il fait voir, que les Rois de France ſortent de tutelle en ſortant de l'enfance, & avant l'âge de quinze ans : Qu'il leur a toûjours été permis, comme aujourd'hui, de ſe choiſir un Conſeil, & de mettre à la tête des affaires ceux qu'ils jugent à propos. Enſuite il prouve par des exemples, que la régence n'a pas toûjours été donnée au premier Prince du ſang Royal. Il cite à ce ſujet Henri I, qui, à l'excluſion de Robert ſon frere, confia la tutelle de ſon fils Philippe, au Comte de Flandre ſon beau-frere. Il ajoûte, que Louis le jeune inſtitua par ſon teſtament, pour Régent & pour tuteur de Philippe-Auguſte ſon fils, l'Archévêque de Rheims, ſans avoir égard aux Princes ſes freres : Qu'enfin Louis VIII. donna la conduite de l'Etat & de la perſonne de Louis IX. ſon fils, à la Reine Blanche ſa mere, & la declara Régente, en excluant ſon frere Philippe ; & que ces deux derniers Rois ont donné plus d'une fois la régence & le gouvernement de leur Etat à des Abbés de S. Denis, lorſqu'ils partoient pour Réponſe de Jean du Tillet.

François II. 1559.

la Terre-Sainte. Du Tillet fait enſuite mention de l'Édit de Charles le Sage, au ſujet de la majorité de nos Rois, & dit, qu'il ſeroit étrange, qu'un Roi qui peut, ſuivant les loix, ſe choiſir un Conſeil, fût obligé d'en prendre un ſuivant les vûës des Princes étrangers, voiſins de la France. Du Tillet déſigne en cet endroit les Calviniſtes, qui avoient agi auprès des Princes Allemans de la Confeſſion d'Augsbourg, afin qu'entrant dans nos diſſenſions, ils procuraſſent un Conſeil légitime ſelon eux. Enſuite il déclame contre les Proteſtans, & ſur-tout contre l'Auteur anonime de l'Ecrit dont j'ai parlé, qu'il appelle un autre Achitophel. Il dit, qu'ils ſont ſeuls les auteurs de tous nos troubles; que la trompette a la main ils animent les peuples, & allument le feu de la ſédition; que l'on peut enfin & que l'on doit prendre les armes contr'eux.

Réplique a l'Ecrit de du Tillet.

Il parut peu après un Ecrit, qui répliquoit à tous les articles de celui de du Tillet. On y ſoutenoit, que les loix municipales ne regardoient que les particuliers, & non les Rois & la ſucceſſion au trône, ſuivant le témoignage même de l'Auteur, qui s'en ſervoit mal à propos: Qu'il n'étoit pas plus heureux dans l'exemple de Henri I. qu'il avoit cité, & qu'il n'étoit ni étonnant, ni contre les loix, que ce Prince eût ôté la tutelle de Robert ſon fils, à un frere qui étoit criminel de lèze-Majeſté, comme ayant voulu lui ravir la couronne: Qu'il paroît même par les Annales, que les peuples de Gaſcogne avoient ſollicité le Roi, de ne pas déférer la régence à un Prince d'une fidélité auſſi ſuſpecte alors, que l'étoit aujourd'hui celle des Princes Lorrains à tous les bons François: Qu'il y a une grande différence entre une tutelle déférée par le teſtament d'un pere, & celle que la loi donne aux enfans quand le pere meurt *ab inteſtat*: Qu'on citoit mal à propos l'exemple de Louis le Jeune, pere de Philippe-Auguſte, qui avoit ſeize ans quand le Roi ſon pere mourut, & qui n'auroit pas dû avoir même, ſelon le ſyſtême de l'Auteur de l'Ecrit, l'Archévêque de Rheims pour tuteur: Que ſi les freres du Roi furent alors éloignés de l'adminiſtration des affaires, c'eſt parce qu'ils menoient une vie retirée, & qu'ils étoient incapables même de regir leurs biens: Que d'ailleurs ni cet exemple, ni celui de Louis VIII, ne prouvoient rien; ces Princes ayant établi avant leur mort les adminiſtrateurs de leur Royaume, & les Etats généraux ayant décidé qu'ils le pouvoient; mais que le feu Roi n'avoit point laiſſé de tuteurs aux Princes ſes enfans, & que ce choix étoit dévolu de droit aux Etats, qui avoient ſeuls le pouvoir de lui choiſir un Conſeil légitime: Que ce qu'on alléguoit des Rois Louis VIII. & Louis IX, qui en partant pour la Paleſtine, avoient déféré la régence, non aux Princes de leur ſang, mais à des Abbés, ne venoit point au ſujet; puiſqu'il eſt ſans difficulté, qu'ils pouvoient de leur vivant faire un choix, qu'il leur étoit même permis de faire par un teſtament: Qu'à l'égard de l'Edit de Charles V. ſur la majorité de nos Rois, il n'avoit pas même été exécuté en la perſonne de Charles VI, ſon fils, qui n'avoit gouverné la France par lui-même, qu'après vingt deux ans accomplis; l'autorité ſouveraine ayant réſidé juſqu'à ce tems-là dans un Conſeil légitime, compoſé des Princes du ſang, & des premiers du Royaume, ſuivant l'Ordonnance des Etats généraux aſſemblés à Tours: Qu'au reſte

reſte on ne pouvoit trop blâmer l'Auteur du Livre *de la Majorité du Roi*, qui, au lieu de défendre les droits de la couronne par la connoiſſance profonde qu'il avoit du Droit François, abuſoit honteuſement de ſon ſçavoir, pour établir une puiſſance injuſte qui ruineroit la France : Que cet Auteur n'avoit point répondu à l'objection la plus eſſentielle, qui étoit, que les Princes Lorrains, & comme étrangers, & comme ſuſpects, devoient être éloignés du maniment des affaires publiques : Qu'il avoit évité habilement cet écueil, pour répandre le fiel de ſa plume vénale ſur les Proteſtans, comme ſur des perturbateurs du repos public : Qu'il étoit lui-même cet Achitophel dont il avoit parlé dans ſon dernier Livre, & qu'on ne pouvoit ſe méprendre à la reſſemblance de leur caractère : Que comme ce mauvais Conſeiller d'Abſalon excitoit les peuples fidèles à violer les loix de l'équité, & à répandre le ſang de leurs concitoyens, ainſi il ſonnoit le tocſin, pour exciter des ſéditions, & remplir la France de meurtres & de carnage. FRANÇOIS II. 1559.

Au reſte, la conjoncture des tems fit deſapprouver l'Ouvrage de du Tillet, par la haine que l'on portoit alors aux Princes de la maiſon de Guiſe, en faveur deſquels il ſembloit avoir été publié. Mais la face des choſes ayant changé ſous la minorité de Charles IX, le Chancelier de l'Hôpital, qui voyoit la France diviſée par des factions, & qu'elle penchoit vers ſa ruine, par l'ambition de ceux qui avoient la principale autorité, fit valoir ce Livre, & le fit inſerer dans le Recueil des Ordonnances Royales. Alors les Princes Lorrains paroiſſoient ſur-tout occupés du ſoin de remplir, par toutes ſortes de moyens, préjudiciables même à pluſieurs, le tréſor Royal, que les guerres paſſées avoient épuiſé. Leurs ennemis ne manquerent pas de dire, que ces arrangemens, qui paroiſſoient ſalutaires à l'Etat, étoient pris uniquement pour fournir à ces Princes de quoi ſatisfaire leur ambition & leur cupidité. Sort de l'Ouvrage de du Tillet.

Il vint en ce tems-là de pluſieurs Provinces du Royaume un grand nombre de perſonnes, pour demander au nouveau Roi, qui étoit alors à Fontainebleau, le payement de ce qu'elles prétendoient leur être dû, & ſolliciter des récompenſes de leurs ſervices, des penſions, & des bénéfices. Il étoit impoſſible de ſatisfaire tant de gens; & l'on imagina un moyen plus court de répondre à leurs demandes. Les Guiſes donnerent au Roi le conſeil extrême & inhumain, de faire élever un gibet aux environs de Fontainebleau, où il continuoit ſa demeure, & de donner un Edit, qui fut publié, lequel enjoignit à toutes perſonnes de quelque condition qu'elles fuſſent, qui s'étoient renduës à la Cour pour ſolliciter des payemens de dettes, recompenſes ou bénéfices, d'en ſortir dans vingt quatre heures, ſous peine d'être penduës. Cet Edit imaginé par le Cardinal de Lorraine, homme violent, le rendit fort odieux, auſſi-bien que le Duc de Guiſe ſon frere. Ceux qu'on avoit amuſés juſques-là, par de vains détours & de belles paroles, ne purent ſouffrir un traitement ſi indigne; ſur-tout les gens de guerre, qui voyoient avec indignation que leurs grands & longs ſervices demeuroient ſans recompenſe. Edit inhumain.

FRANÇOIS II. 1559. Maladie du Roi.

Le Roi qui étoit tourmenté depuis long-tems de la fiévre quarte, en fut alors délivré. Il étoit devenu aſſez grand, & il paroiſſoit à ſon âge & à ſa taille, qu'il étoit en état de gouverner par lui-même; ce qui flattoit les Guiſes, & décréditoit les plaintes de leurs ennemis. Mais la mauvaiſe ſanté du Prince ne laiſſoit pas d'inquiéter les premiers. Son teint, ordinairement pâle & livide, vint à ſe couvrir de puſtules & de rougeurs. Il ſe rendit à Blois par l'avis des Médecins, pour reſpirer un air plus pur en ce lieu, où il avoit paſſé ſon enfance. La maladie du Roi donna lieu à une fable malicieuſement controuvée. On diſoit qu'il avoit la lepre, & que des hommes chargés d'ordres ſecrets parcouroient les Provinces voiſines de la Loire, & arrachoient les enfans au-deſſous de ſix ans d'entre les bras de leurs meres, pour enſuite les égorger. On ajoûtoit, que le Roi avaloit ce ſang encore chaud, & s'y baignoit, pour corriger la nature vicieuſe du ſien, dont la maſſe étoit corrompuë; & que les Médecins avoient conſeillé ce remede. On ne ſçait ſi ce furent les ennemis des Guiſes, ou les Guiſes mêmes, qui autoriſerent cette fable généralement répanduë, & ſi ces Princes, qui dès lors avoient les plus ambitieux deſſeins, ne vouloient point par-là rendre la maiſon Royale odieuſe, & en même tems irriter l'eſprit du Roi contre les Calviniſtes, comme auteurs d'une ſi horrible calomnie. Ce qu'il y a de certain, eſt que les Proteſtans imputerent, dans leurs Ecrits, ce menſonge malicieux au Cardinal de Lorraine, qui l'avoit autoriſé, diſoient-ils, non pour rendre odieux un Roi ſous lequel ils étoient tout-puiſſans, mais pour éprouver la patience des peuples, irrités contre la domination des Guiſes. On prit quelques-uns de ceux qu'on diſoit s'être chargés de ces ordres cruels, qui furent condamnés au dernier ſupplice: un d'eux ſoutint avec opiniatreté juſqu'à la mort, que le Cardinal de Lorraine lui avoit donné cette horrible commiſſion. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le Roi, dès ſon enfance, avoit une ſanté extrêmement foible; ce qu'on attribuoit à la conſtitution de Catherine de Medicis, qui n'avoit été ſujette que très-tard aux incommodités ordinaires des femmes. On diſoit auſſi, que le Roi ne ſe mouchant jamais & crachant rarement, les humeurs avoient pris par l'oreille un cours, qui étant contre l'ordre de la nature, avoit enfin cauſé cette corruption, qui fut ſuivie de ſa mort.

Procès de du Bourg.

Cependant on inſtruiſoit le procès d'Anne du Bourg, & des autres Conſeillers détenus à la Baſtille. Les Guiſes preſſoient le jugement de cette affaire, croyant s'attirer par-là l'affection des peuples, & leur faire oublier une domination, qui étoit devenuë odieuſe. Avant que du Bourg eût appellé de la ſentence de l'Evêque de Paris à l'Archévêque de Sens, il en avoit appellé comme d'abus au Parlement de Paris; ſuivant un uſage ſage, utile & politique, reçû depuis pluſieurs années parmi nous, & que nos peres ont heureuſement établi, pour maintenir en même tems la Religion & la Majeſté Royale contre les entrepriſes de la juriſdiction eccléſiaſtique, lorſqu'elle paſſe les juſtes bornes de la puiſſance qui lui eſt donnée. L'appel comme d'abus ayant été plaidé à l'audience du Parlement, en préſence des

des Cardinaux de Lorraine & de l'Archévêque de Sens, que du Bourg avoit recuſés comme ſuſpects; il fut prononcé, qu'il n'y avoit point abus. L'affaire ayant été ainſi dévoluë à l'Archévêque de Sens, il confirma le jugement de l'Official de Paris. Du Bourg ayant porté au Parlement un ſecond appel comme d'abus de la ſentence de l'Archévêque, on declara cet appel frivole, & interjetté par attentat au premier Arrêt. Enfin le jugement de l'Archévêque de Sens ayant été confirmé par l'Archévêque de Lyon, qui étoit alors le Cardinal de Tournon, du Bourg, condamné par trois ſentences conformes, fut renvoyé à l'Evêque de Paris. FRANÇOIS II. 1559.

Comme en exécution des ſentences on dégradoit du Bourg, ſuivant l'uſage ordinaire, du caractère de Prêtre dont il étoit revêtu, il declara, qu'il acceptoit avec joye une peine qui effaçoit en lui le ſigne de la Bête dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe (1), & qui lui ôtoit toute conformité avec l'Antichriſt. Pluſieurs crurent qu'il avoit voulu prolonger le jugement de ſon procès par ſes différens appels, qui donnerent lieu à des procedures de pluſieurs mois. Il avoit expoſé d'une manière aſſez équivoque ſes ſentimens ſur la Religion dans ſes premiers interrogatoires: ſes amis lui conſeilloient d'adoucir ſes juges par des réponſes moderées, & d'éviter par-là un Arrêt rigoureux. Au contraire les partiſans des nouvelles opinions l'encourageoient fortement, par un Miniſtre de leur Religion, à perſiſter dans ſes ſentimens. Le Miniſtre lui répetoit ſans ceſſe, qu'il ne devoit pas, par un diſcours équivoque, abandonner la cauſe de Dieu, qui ne l'abandonneroit pas; que Dieu étoit plus puiſſant que les hommes; qu'il devoit perſéverer, & ne pas préferer une vie courte & paſſagere à un bonheur éternel; que ſes juges, quoique mal intentionnés pour lui, ſeroient déconcertés, s'ils le voyoient inébranlable dans ſa foi; que ſi le Seigneur en ordonnoit autrement, il ſeroit comblé d'une gloire éternelle, & triompheroit avec les Saints, en préſence de Dieu & des Anges, après avoir laiſſé aux hommes cette grande leçon, Qu'il faut préferer la vertu à toutes choſes: Qu'il devoit donc rejetter les lâches conſeils de ſes amis, qui vouloient lui perſuader de menager ſa vie, au préjudice de ſa réputation & de ſon ſalut éternel, & ſe préparer avec un grand courage, & une conſcience pure, à ſoutenir le combat. Ces diſcours ayant fait plus d'impreſſion ſur l'eſprit de du Bourg, que les conſeils de ſes amis, il écrivit au Parlement; que s'il avoit juſques-là interjetté différens appels, ce n'avoit point été pour prolonger ſa vie qu'il avoit eu recours à ces formes de l'ordre judiciaire, mais pour ne rien omettre de ce qui pouvoit ſoutenir la juſtice de ſa cauſe, & afin que ſon affaire, étant pluſieurs fois diſcutée, fût mieux éclaircie. Il joignit à cette lettre un Mémoire, contenant ſa confeſſion de foi, où il rétractoit la premiere qu'il avoit faite, comme conçuë en termes ambigus, & où il en propoſoit une nouvelle, en tout conforme à celle de Geneve & des Suiſſes Proteſtans. Il y déclamoit auſſi contre le Pape, & diſoit qu'il vouloit vivre & mourir dans cette croyance. Sa conſtance & ſa fermeté.

En ce tems-là le Roi reçut une lettre de Fréderic, Electeur Palatin, qui le

(1) Qui déſignoit, ſelon lui, le Pontife Romain. *P. fol.*

François II. 1559.

le prioit de faire grace à du Bourg, & de vouloir bien le lui envoyer. Ce fut peu après, que le Préſident Minard, revenant du Palais à ſa maiſon, qui en etoit fort éloignée, fut bleſſé à mort vers la fin du jour, d'un coup de piſtolet qu'on lui tira. On ſçut depuis que le Maître & Saint-André auroient eu le même ſort, s'ils étoient venus ce jour-là au Palais l'après dînée. Du Bourg avoit pluſieurs fois recuſé Minard, comme un homme qui avoit donné des conſeils violens au feu Roi, & dont les mœurs n'étoient pas d'ailleurs irréprochables (1); & il avoit ajoûté, que s'il ne s'abſtenoit de lui-même d'être ſon juge, il y ſeroit contraint par quelque moyen. Quoique ce diſcours fût plutôt un effet de la prévoyance de du Bourg que de ſa complicité, cependant il donna lieu de croire qu'il ſçavoit quelque choſe des deſſeins qu'on avoit contre le Préſident. Cet attentat hâta la perte de du Bourg: le Cardinal de Lorraine diſoit (2) que, par reſpect pour la mémoire du feu Roi, on devoit le punir; il craignoit d'ailleurs que le Roi, ſe rendant aux inſtances de l'Electeur, ne lui rendit le priſonnier, dont l'impunité augmenteroit la hardieſſe de ceux qui avoient oſé aſſaſſiner Minard. Ainſi trois jours après, les Commiſſaires le condamnerent à la mort. Lorſque, ſuivant l'uſage, on lui lut ſon jugement, il n'en parut point conſterné, & dit, qu'il pardonnoit à ſes juges, qui avoient jugé ſelon leur conſcience, mais non ſelon la ſcience qui vient d'en-haut, & ſelon la ſageſſe de Dieu. Enſuite, ayant comme addreſſé ſon diſcours à ſes juges, il dit pluſieurs choſes ſur le jugement éternel de Dieu, & s'animant un peu, il finit ainſi: *Eteignez vos feux, & renonçant à vos vices, convertiſſez-vous à Dieu, afin que vos péchés ſoient effacés, & vous ſoient remis. Que l'injuſte abandonne ſa voye, & que déteſtant ſes deſſeins pervers, il retourne au Seigneur, & il aura pitié de lui. Pour vous, ô Sénateurs, vivez heureux. Penſez ſans ceſſe à Dieu, & en Dieu. Je vais avec joye à la mort.* Ayant dit ces paroles, qui furent recueillies par le Greffier, & que j'ai ici copiées, il fut conduit dans un tombereau à la Greve (lieu deſtiné pour le ſupplice) entouré d'un grand nombre de ſoldats à pied & à cheval, comme ſi on eût appréhendé une émotion populaire. Là il dit peu de choſes au peuple, comme il l'avoit promis, & ajoûta, qu'il avoit éte condamné, non comme un voleur, mais pour l'Evangile de Dieu; enſuite il ôta lui-même ſes habits. Lorſqu'il montoit à l'échelle, on l'entendit prononcer ces mots pluſieurs fois: *Mon Dieu, ne m'abandonnez pas, de peur que je vous abandonne.* Enſuite il fut étranglé & jetté dans le feu. Telle fut la fin d'Anne du Bourg, à l'âge de trente huit ans. Il étoit né à Riom en Auvergne, d'une famille riche, dont étoit ſorti Antoine du Bourg, Chancelier de France ſous François I. Après avoir profeſſé le Droit à Orleans avec un grand ſuccès, il ſe diſtingua encore davantage par ſon intégrité dans le Parlement de Paris, où il avoit été reçû Conſeiller. Pluſieurs, & ceux même qui condamnoient ſes ſentimens, firent des vœux pour ſa liberté durant ſa priſon, & ſolliciterent en ſa faveur, & tous donnerent des larmes

Supplice d'Anne du Bourg.

Ses dernieres paroles.

(1) Mais qui étoit plonge dans la débauche. *P. Jol.*

(2) Dans l'Edition de Patiſſon *in folio*, on lit au lieu de, diſoit, *crioit hautement.*

mes ſinceres à ſa mort. Mais ceux qui avoient abandonné la Religion de leurs Ancêtres (1), furent confirmés dans celle qu'ils avoient embraſſée par ſa conſtance, ou tellement animés par ſon ſupplice, qu'on croit que de ſes cendres il ſortit, ſi je puis parler ainſi, une moiſſon funeſte de conſpirations & de révoltes, qui déſolerent ce Royaume juſques-là ſi floriſſant. FRANÇOIS II. 1559.

Enſuite les Commiſſaires jugerent les autres Conſeillers. Il eſt à propos de dire, que la Grand'Chambre du Parlement de Paris penſoit autrement que la Tournelle, ſur les peines dont on devoit punir les Sectaires. Celle-ci penchoit vers la douceur, & croyoit qu'on ne devoit les punir que par l'exil, & par d'autres peines afflictives de cette eſpece; au lieu que ceux de la Grand'Chambre étoient d'avis, que l'on condamnât les Proteſtans au dernier ſupplice. C'eſt-ce qui avoit occaſionné la Mercuriale dont j'ai parlé, où le Conſeiller Euſtache de la Porte avoit donné, en opinant, de grandes loüanges aux premiers, & avoit blâmé indirectement la ſevérité outrée des autres. La Porte fut condamné, par le jugement des Commiſſaires délégués, à declarer en plein Parlement, qu'il approuvoit ſans réſerve, & reſpectoit les Arrêts de la Grand'Chambre. Paul de Foix, qui avoit été d'avis qu'on fît une diſtinction dans les peines dont on puniroit les Sectaires, & qu'on châtiât plus ſevèrement ceux qui nioient la réalité des Sacremens de la Religion, que ceux qui formoient des doutes ſur la forme des Sacremens, fut condamné à declarer, les Chambres aſſemblées, que dans le Sacrement de l'autel la forme eſt inſéparable de la matière, & que cette forme eſt celle dont ſe ſert l'Egliſe Romaine: de plus il fut interdit pour un an. Le procès du Conſeiller du Faur fut d'une plus grande diſcuſſion, parce qu'il ſe défendit avec courage, & qu'il anima par-là ſes ennemis. Il avoit préſenté une requête au Parlement, où il diſoit, qu'il lui avoit été miraculeuſement révelé (il ſe ſervoit de ces termes, de peur d'être obligé de nommer les perſonnes) que Saint-André, qui préſidoit à la commiſſion, non ſeulement blâmoit avec aigreur l'avis des autres juges, mais même qu'il les intimidoit par des menaces, & gênoit la liberté des ſuffrages; qu'ainſi il demandoit qu'il lui fût permis de le recuſer comme ſuſpect. Mais comme il ne citoit aucuns témoins pour autoriſer ſa recuſation, il fut jugé coupable, pour avoir oſé témérairement avancer, qu'il n'y avoit point de remede plus ſûr pour extirper les Héréſies, que l'aſſemblée d'un Concile écuménique, & qu'en attendant on devoit ſuſpendre les ſupplices dont on puniſſoit les Sectaires. On le condamna à demander pardon à Dieu, au Roi, & à la Juſtice, à une interdiction de cinq ans, & à payer une amende de cinq cens livres au profit des pauvres. Cette amende fut ajoûtée, afin que le jugement, qui ne le privoit que pour un tems des fonctions de ſa charge, parût emporter une note d'infamie. On ordonna de plus, que la ſentence ſeroit lûë en plein Parlement, & y ſeroit exécutée. Cependant du Faur, qui étoit ferme & intrépide, proteſta contre un jugement

Jugement contre les autres Conſeillers.

Procès de du Faur.

(1) *Qui s'étoient revoltés contre le Pape.* P. D. o.

FRANÇOIS II. 1559.

gement qu'il disoit vicieux, & extorqué par Saint-André, qui avoit intimidé les autres juges.

Le Roi évoque cette affaire.

Le Président de Thou, indigné contre les intrigues & contre les violences des ennemis de du Faur, étoit d'avis, qu'on ne devoit pas rejetter sa protestation, énoncée dans une requête qu'il avoit présentée au Parlement, puisque personne n'ignoroit les emportemens de Saint-André. Comme on opinoit là-dessus, il s'éleva de grandes disputes: les Conseillers étant fort opposés, & opinant avec grande animosité, le Roi évoqua cette affaire, sur le prétexte qu'il étoit de très-mauvais exemple que des juges, qui doivent conserver entre eux la paix, la modération & la concorde, combattissent leurs avis mutuels avec tant d'aigreur. Cet arrêt du Conseil paroissoit rendu en faveur de Saint-André, lequel fut obligé néanmoins, quoiqu'appesanti par les années, de comparoître à la Cour, sur les vives instances de du Faur, qui ne cessa d'importuner à ce sujet le Cardinal de Lorraine. L'affaire ayant été discutée au Conseil du Roi, après de vives contestations, fut renvoyée au Parlement, qui l'examina une seconde fois, & ordonna que le jugement des Commissaires députés seroit rayé & biffé des regîtres, & que du Faur seroit rétabli dans les fonctions de sa charge.

Jugement des Commissaires rayé & biffé.

Rétablissement de Paul de Foix.

Le courage & la fermeté de ce Conseiller, qui lui réussit heureusement, ouvrit un chemin à se pourvoir contre les jugemens violens. Paul de Foix en profita, pour faire annuller dans la suite le jugement rendu contre lui, & pour rentrer dans les prérogatives de sa dignité. Le Président de Thou le servit utilement, & fit reformer par les Chambres assemblées, & après une mûre delibération, un jugement où l'ambition d'un petit nombre avoit eu part. Paul de Foix fut honoré dans la suite de plusieurs ambassades, où sa capacité, son adresse, & sa prudence, lui acquirent beaucoup de gloire. Il fut même envoyé à Rome, à la sollicitation du Cardinal de Pellevé. Il est vrai qu'il y fut traité indignement par Gregoire XIII, qui crut devoir plutôt avoir égard à une sentence renduë par quelques juges dévoüés, & contraire au privilege des Officiers du Parlement, qu'à l'Arrêt postérieur donné les Chambres assemblées.

Jugement favorable pour Antoine Fumee.

Les Commissaires n'avoient plus qu'Antoine Fumée à juger. Celui-ci ayant trouvé le moyen de recuser une partie de ses juges, & d'en avoir d'autres, en un tems où les animosités étoient rallenties, fut plus heureux que ne l'avoient été ses confreres accusés. On croit que la Reine-mere sollicita ses juges en sa faveur, à la recommandation du Seigneur de Parthenai Sieur de Soubize, favori de cette Princesse & ami particulier de Fumée. Ce Conseiller ayant été élargi & rétabli dans sa charge, se présenta au Parlement, & lui rendit de très-humbles graces, de ce que les Magistrats équitables de ce Corps lui avoient enfin rendu justice, en un tems où d'infames délateurs n'avoient plus osé paroître, & où les nuages étant dissipés, le calme & la tranquillité avoient regné dans les esprits. De Thou eut aussi beaucoup de part dans le jugement favorable qu'obtint Fumée. Ce Président, soutenu de sa seule innocence, ne craignit point dans ces tems orageux,

orageux, de s'expoſer à la haine ou à l'envie de pluſieurs, pour ſauver tant d'illuſtres Magiſtrats. FRANÇOIS II.

Cependant des hommes ennemis de la paix, ne ceſſoient de preſſer les Princes Lorrains de venger le meurtre de Minard. Le Procureur général Bourdin envoya à la Cour un certain des Croiſettes (1), ſon émiſſaire, pour lui declarer au nom du Parlement, qu'on avoit des preuves que Robert Stuard, Ecoſſois, devoit un certain jour, avec ſes complices, mettre le feu en pluſieurs quartiers de Paris, & briſer les portes des priſons où les Sectaires étoient renfermés, tandis que le peuple ſeroit occupé à éteindre les incendies. Cette dénonciation donna lieu à une Declaration du Roi, datée de Chambor, qui ordonnoit au Parlement de châtier ſevèrement les perſonnes ſuſpectes, & de travailler ſans retardement à leur procès. On tira donc de toutes les Chambres du Parlement des juges, pour compoſer quatre tribunaux extraordinaires, qui travaillaſſent à ces affaires. Bien-tôt les priſons demeurerent vuides; les uns ayant été condamnés à mort, les autres à faire amende honorable, à être bannis, ou à ſubir d'autres peines. On avoit arrêté auſſi Robert Stuard, qui reclama envain la protection de la jeune Reine (2), dont il ſe diſoit parent: cette Princeſſe, qui vouloit obliger les Guiſes, ſes oncles, nia qu'il eût cet honneur. Comme on ne trouva point de preuves aſſez fortes contre lui, il fut appliqué à la queſtion, qu'il ſoutint ſans rien avoüer, & fut enſuite laiſſé dans la priſon, parce qu'on le craignoit. En ce tems-là on tua aſſez près de Chambor un homme, appellé Julien Firmin, qui étoit aux Guiſes, & chargé de pluſieurs de leurs lettres pour différentes perſonnes; ce qui irrita extrêmement ces Princes. 1559.

Etabliſſement de quatre tribunaux extraordinaires pour travailler à la recherche & punition des Proteſtans.

La Reine-mere & les Guiſes ne voyoient qu'avec peine que pluſieurs demandoient une Aſſemblée des Etats, qui auroit donné des bornes à leur puiſſance. Ils accuſoient de rebellion ceux qui oſoient propoſer cette convocation; & voyant que les Proteſtans, dont le nombre devenoit plus grand de jour en jour, ſe joignoient aux premiers, pour appuyer leur demande, ils jugerent à propos d'écarter ces derniers, en les intimidant par la rigueur des ſupplices. On eut recours à une infinité d'artifices pour les perdre, & on leur tendit des piéges de toute manière, pour avoir lieu de punir ceux qui le méritoient le moins. Car ce fut alors qu'on plaça dans les villes, & ſur-tout à Paris, au coin des ruës, de petites Notre-Dames, & des images de Saints, ornées & couronnées de fleurs, devant qui on allumoit des cierges & des chandelles. Des valets, des porte-faix, des porteurs d'eau, & d'autres gens de la lie du peuple, s'aſſembloient devant

Origine des petites Notre-Dames, & des petites images de Saints qui ſont au coin des ruës de Paris. (3)

(1) Ou Crucé. M. de Thou le nomme en Latin *Cruciarius*; & faiſant alluſion à cette expreſſion latine, qui ſignifie un bourreau, ou un homme digne du gibet, il ajoute dans *l'Edition de Patiſſon*, que cet homme portoit un nom qui lui convenoit parfaitement bien.

(2) Marie Stuard.

(3) Ce Sommaire eſt de Mr. Dupuy même.

FRANÇOIS II. 1559.

vant ces ſtatuës, & y chantoient des cantiques d'une manière juſqu'alors inouïe, au mépris de la diſcipline de l'Egliſe, & des fonctions ſacrées de nos Prêtres. Près de ces images étoient poſés de petits troncs, où les paſſans étoient forcés, par des gens chargés de cet emploi, de mettre de l'argent pour l'entretien des lumieres. Si on refuſoit de payer; ſi on paſſoit devant les ſtatuës ſans les ſaluer, quoique ce fût ſans deſſein; ſi enfin on ne s'arrêtoit pas avec reſpect, lorſque le bas peuple entonnoit ces chants ridicules, on étoit auſſi-tôt maltraité, ou ſuſpect comme hérétique; & on ſe croyoit heureux de n'avoir eu que des coups, de n'avoir été que traîné dans la bouë, & d'être conduit en priſon, ſans avoir perdu la vie. Ces indignes traitemens, bien loin d'abattre les ennemis de la Cour & les Proteſtans, les irriterent au dernier point, les obligerent à s'unir encore davantage, & à former une conjuration la plus hardie & la plus mémorable qui ſoit dans nos Annales. Nous en parlerons dans le Livre ſuivant, après avoir rapporté dans celui-ci les affaires étrangeres.

Affaires d'Italie.

Après qu'on eut rendu, en conſequence de la paix, Marienbourg ville du païs de Luxembourg, Ivoi, Montmedy, & quelques châteaux voiſins; Briſſac ayant fait ſortir ſon canon de Valenza, declara qu'il étoit prêt d'évacuer les autres places d'Italie compriſes dans le traité. Cependant les Sienois, aveuglés par le deſir de conſerver leur liberté, crurent que leurs affaires avoient changé de face par la mort de Henri II; quoique Jean-Everard de Saint-Sulpice fût arrivé à Montalcino, & que Guevara preſſât, afin qu'on remît les villes de Toſcane entre les mains du Roi d'Eſpagne, comme l'on en étoit convenu. Le Duc de Florence, qui craignit qu'un plus long retardement ne nuisît à ſes affaires, donna ordre à Vitelli d'attaquer les Sienois au nom du Roi d'Eſpagne, s'ils refuſoient de lui obéïr, après que la garniſon Françoiſe ſeroit ſortie de Montalcino; & il dépêcha en même tems Leon Santi à Bentivoglio, pour traiter avec lui. Ce dernier n'obtint pour recompenſe de tant de travaux, que la ſeule ville de Magliano avec ſes revenus, à condition qu'il rendroit Ottieri à Pandolfe Sinolfi, ancien Seigneur de la ville; ce qui fut accepté par Bentivoglio, pourvû qu'on l'indemniſât des fraix qu'il avoit faits pour fortifier cette place. Il ſe rencontroit encore une autre difficulté; c'eſt qu'on devoit aux garniſons Françoiſes pluſieurs mois de leur ſolde, & que le Roi n'ayant pas de fonds en Italie pour les payer, il y avoit lieu de craindre qu'elles ne fiſſent des actes d'hoſtilité. On ſçavoit auſſi que des ſoldats Gaſcons, qui étoient en garniſon à Groſſetto, avoient été ſur le point de maltraiter le Gouverneur de la ville, à l'occaſion de leur paye, & qu'il avoit été obligé de s'enfuir dans la citadelle. Les François en avoient uſé de même à Radicofani. Cependant on retira les garniſons & l'artillerie de Montalcino, de Chiuſi, de Montichello, & de Val-d'Orcia.

La ſouveraineté de Siene eſt donnée au

Les bannis de Siene, ſoit pour combattre juſqu'à la fin pour leur liberté, ſoit à la perſuaſion du Comte Nicolas de Petigliano, à qui la puiſſance de Coſme faiſoit ombrage, animoient ſous main les ſoldats François de Groſſetto & de Radicofani, & leur promettoient de leur payer les appointemens

mens qui leur étoient dûs, s'ils perſiſtoient dans leurs deſſeins. Coſme envoya donc Vitelli avec ſept enſeignes de gens de pied, pour joindre cent cinquante maîtres, qui étoient déja arrivés à Buonconvento. Ayant pris la Tour du Sale, qui commande les côtes de la mer, il mit le ſiége devant la ville. Alors les Sienois, qui occupoient encore les citadelles de Montalcino & de Chiuſi, ſe voyant trop foibles pour réſiſter aux forces réunies du Roi d'Eſpagne & du Duc de Florence, députerent à ce dernier deux de leurs citoyens, Palmieri & Ballati, qui furent joints par Sergardi & Tolomei, pour traiter avec ce Prince à de certaines conditions, que Bentivoglio, qui avoit fait ſon accommodement, leur avoit fait eſpérer. Sur ces entrefaites, le Lieutenant de Moreto, qui commandoit dans Monte-peſcali, ayant été, comme l'on croit, corrompu par argent, livra ſa place à Inghileſco Calefati, que Vitelli lui avoit envoyé, & ſe retira à Buriano, château qui dépend de Piombino, où étoit Moreto. Enſuite ceux de Radicofani abandonnerent la ville, après avoir tué le chef de leurs bandes qui les commandoit; après quoi les habitans de Groſſetto ayant fait auſſi leur accord, eurent pour Gouverneur Checco Sperelli de Perouſe avec vingt cinq ſoldats. Il faloit, ſuivant un article du traité de paix, que les Sienois rendiſſent les places à Guevara, qui étoit venu en Italie pour en prendre poſſeſſion au nom de Philippe, & que Guevara les remît enſuite au Grand-Duc. On convint d'un jour où Guevara, Miniſtre du Roi d'Eſpagne, Angelo Nicolini Préſident de Siene, Fréderic de Montauto Gouverneur de la place, & François de Montauto Agent de Coſme, partiroient de Buonconvento. Spinelli & Tolomei vinrent au devant d'eux, avec une troupe de jeunes Sienois, qui tenant à la main des rameaux d'olivier, prononçoient de tems en tems le mot de Paix, & le nom de Medicis. On arriva enfin à Montalcino, où Alexandre Vannocci, chef du peuple, conduiſit en pompe les Miniſtres des Princes à l'Hôtel de ville. Après qu'on eut lû à haute voix les ordres du Roi d'Eſpagne, les Sienois prêterent ſerment de fidélité, tant pour Montalcino, que pour les autres places, entre les mains de Guevara, qui étoit aſſis entre le chef du peuple, & le premier Magiſtrat de la République. Enſuite on lui apporta, ſuivant l'uſage, les clefs de la ville & de la citadelle. Puis Guevara ayant marché dans la ville, comme repréſentant le Souverain, & ayant exhorté les citoyens à exécuter les articles conclus entre les deux Rois, remit à Nicolini & à Montauto tous les droits du Roi ſon maître, & en tranſmit la ſouveraineté & le domaine au Duc de Florence; après quoi Montauto entra dans la ville avec une garniſon de deux cens hommes. Cela ſe paſſa le quatrième jour d'Août, mois qui avoit toûjours été heureux à Coſme. En même tems Aſcagne Bertini envoya Bombaglino d'Arezzo, Simeon Roſſermini, & Francia Goracci, pour prendre poſſeſſion de Chiuſi, de Groſſetto, & de Radicofani. C'eſt ainſi que Coſme ſe vit le maître de toutes les places de la République de Siene, à l'exception de Porto-ercole, de Telamone, d'Orbitello, & de Monte-argentaro, que Philippe s'étoit reſervés.

François II. 1559. Grand-Duc de Florence.

Coſme ne voyoit qu'avec chagrin, que la ville de Soana demeurât entre les mains du Comte de Petigliano. Celui-ci avoit repris depuis peu cet ancien

François II. 1559.

cien patrimoine de ſes peres, à la faveur de la guerre entre les deux Rois, les habitans s'étant autrefois revoltés & mis ſous la protection de la République de Siene. Coſme engagea donc Guevara, à preſſer Petigliano d'exécuter le traité de paix, en lui reſtituant cette ville-là. Mais le Comte alleguant ſes anciens droits, refuſa de la rendre. Coſme le laiſſa tranquille pour un tems, eſpérant que le crédit qu'il avoit auprès du Roi, & la conjoncture des tems, lui procureroient cette reſtitution qu'il ſouhaitoit avec ardeur. Moreto, Calabrois, lui rendit en même tems Buriano, & Coſme de ſon côté ayant rendu Piombino à ſon légitime Souverain, ſe tint en repos pour un tems. C'eſt ainſi que la paix fut enfin rétablie en Italie; après que les François eurent retiré leurs troupes du Montferrat, de l'Iſle de Corſe, & du Piémont, à l'exception des cinq villes dont nous avons parlé.

Philippe prêt à retourner en Eſpagne, fait une promotion de Chevaliers.

On apprit en même tems que l'Empereur Ferdinand venoit de ſigner une tréve avec Soliman. Ce Sultan, alors occupé uniquement des affaires de l'Aſie, où les Princes ſes fils ſe diſputoient par les armes la ſucceſſion de leur pere encore vivant, venoit de laiſſer l'Europe tranquille, & de faire marcher toutes ſes forces vers l'Orient. D'un autre côté, Philippe ſe voyant en paix avec la France, commença à penſer à une expédition contre Tripoli, qui fut remiſe à l'année ſuivante, & dont nous parlerons dans la ſuite. Ce Prince étant ſur le point de retourner en Eſpagne, ſe rendit à Gand, où ayant tenu le Chapitre des Chevaliers de la Toiſon d'or qui étoient à ſa Cour, il aſſocia à cet Ordre les Ducs de Mantouë & d'Urbin, & rendit le collier au Duc de Parme, qui l'avoit renvoyé dans le tems de la précedente guerre, en recevant du Roi de France celui de l'Ordre de Saint-Michel. Enſuite il deſcendit en Zelande, après avoir donné le gouvernement des Païs-bas à la Princeſſe Marguerite ſa ſœur, femme d'Octave Farneſe: il lui laiſſa trois mille cinq cens Eſpagnols, pour être diſtribués dans les places frontieres de la France. Ce fut par l'avis de Granvelle, Evêque d'Arras, qu'il avoit donné à la Princeſſe Marguerite pour être ſon premier Miniſtre, qu'il voulut mettre des troupes dans ce païs-là. Le grand nombre de Luthériens, que le voiſinage de l'Allemagne y avoit répandus ou fait naître, lui donnoit des allarmes; & le ſoin de la ſûreté des frontieres n'étoit qu'un vain prétexte. Il affecta même d'offrir le commandement de ces troupes à Guillaume de Naſſau Prince d'Orange, à qui le feu Roi s'étoit ouvert un peu légerement, comme nous l'avons dit, ſur le projet qu'on avoit fait d'exterminer les Sectaires. Il l'offrit en même tems à l'Amiral d'Egmont; perſuadé que les peuples verroient avec moins de peine des troupes Eſpagnoles en tems de paix, lorſqu'elles auroient à leur tête deux Seigneurs les plus illuſtres des Païs-bas, par leur naiſſance, leur dignité, & leurs ſervices. Mais Guillaume & l'Amiral refuſerent généreuſement ces emplois; diſant, que les Flamans s'étant procurés la paix par leur courage & par leurs ſervices à la guerre, ne pourroient ſouffrir le joug qu'on vouloit leur impoſer. Philippe, qui ne vouloit pas que ces Seigneurs, à qui il avoit d'ailleurs de ſi grandes obligations, cruſſent qu'il partoit mécontent d'eux, diſſimula alors le chagrin que lui donnoit ce refus.

Il donne le gouvernement des Païs-bas à Marguerite, & lui laiſſe des troupes.

Le Prince d'Orange & d'Egmont en refuſent le commandement.

fus. Mais il fit éclater ſon reſſentiment, & vengea cette injure dans la ſuite, quoique fort à contre-tems, comme nous le dirons. François II.

1559.

Il eſt certain que Philippe, ayant abandonné le deſſein de laiſſer dans les villes des Païs-bas des garniſons Eſpagnoles, mit à la voile au mois de Septembre, rempli de ſes projets pour la guerre d'Afrique. Etant arrivé à la hauteur du port de Laredo, ſa flote fut battuë d'une ſi horrible tempête, qu'il vit périr preſque tous ſes vaiſſeaux, & qu'il eut bien de la peine à ſe ſauver lui-même. Il perdit une quantité prodigieuſe de meubles précieux qu'il portoit en Eſpagne, où il avoit réſolu de fixer ſa demeure; ne voulant pas imiter l'Empereur ſon pere, dont la vie agitée avoit été comme un continuel voyage. On dit en cette occaſion, qu'il avoit dépouillé toute la terre d'immenſes tréſors, auſſi-bien que Charles ſon pere, pour enrichir la mer. Au reſte Philippe avouoit, qu'il n'avoit échapé à ce péril, que par une protection ſinguliere de Dieu, qui ſembloit l'avoir conſervé pour contribuer à ſa gloire, en extirpant l'Héréſie de Luther. Philippe eſſuye une violente tempête.

En effet, dès qu'il fut arrivé en Eſpagne, il commença par faire punir les Proteſtans. On garda même dans les priſons, ſuivant ſes ordres, tous ceux qui étoient condamnés pour crime d'Héréſie, & qu'on faiſoit mourir auparavant, après leur ſentence; & on les conduiſit à Valladolid & à Seville, afin d'y être exécutés à ſon arrivée, & que ce fût un grand ſpectacle pour le peuple. Le premier acte de cette funeſte tragédie ſe donna à Seville le 24. de Septembre. A la tête des criminels parut Jean-Ponce de Leon, fils de Rodrigue-Ponce Comte de Baylen, qu'on avoit amené du château de Triana, & qui fut brûlé comme Luthérien opiniâtre, ainſi que portoit l'inſcription qu'on avoit attachée ſur ſa tête. Jean Conſalve, qui étoit un Prédicateur, & le compagnon de Ponce, eut la même deſtinée, auſſi-bien qu'Iſabelle Venia, Marie Viroës, & Cornelie Bohorchez: ſpectacle qui excita en même tems la haine & la pitié; ſur-tout lorſqu'on vit la jeune Bohorchez, qui n'avoit pas encore vingt un ans, ſouffrir la mort avec une admirable conſtance. Comme Venia avoit prêté ſa maiſon aux Proteſtans, pour y faire leurs Aſſemblées & leurs prieres, la ſentence qui la condamna portoit auſſi, que ſa maiſon ſeroit raſée. Enſuite on conduiſit au ſupplice Ferdinand de San-Juan; Julien Hernandez, ſurnommé le Petit, parce qu'il l'étoit en effet; Jean de Leon, qui avoit d'abord exercé dans le Mexique le métier de tailleur d'habits, & avoit enſuite été agrégé en Eſpagne au college de Saint-Iſidore, où les aſſociés s'appliquoient en ſecret à l'étude de la doctrine épurée, pour me ſervir de leurs termes; Françoiſe Chaves, Religieuſe du monaſtere de Sainte-Eliſabeth, qui avoit été diſciple de Jean Giles, Prédicateur de Valladolid, & qui mourut auſſi avec bien de la conſtance; Chriſtophle Loſada, Médecin; Chriſtophle d'Arellanio, Religieux du couvent de Saint-Iſidore; & enfin Garcie Arias, qui le premier avoit ſemé les nouvelles opinions dans ce même monaſtere, & qui, par ſes prédications & ſes conférences, y avoit allumé comme un flambeau, qui embraſa enſuite la maiſon, & pluſieurs autres maiſons de la ville. Supplice des Proteſtans en Eſpagne.

FRANÇOIS II. 1559.

Garcie Arias qui avoit enſeigné la doctrine de Luther brûlé vif.

C'étoit un homme d'une érudition profonde, mais dont la doctrine & la conduite varioient ſouvent. Lorſqu'il avoit enſeigné des dogmes à ſes diſciples, dont il voyoit que l'Inquiſition faiſoit un crime à ceux qui les ſoutenoient, il étoit le premier à combattre ſes propres leçons, & il le faiſoit avec tant d'adreſſe & de ſubtilité, qu'il ne paroiſſoit jamais ſe dédire. Comme par ces artifices il expoſoit au péril ceux qu'il engageoit dans l'erreur, & qu'il ſe démentoit ſouvent lui-même, Jean Giles, Conſtantin Ponce, & Varques, lui repréſenterent un jour ſon peu de ſincerité & ſes détours, ſur des matières ſur leſquelles il penſoit comme eux. Arias leur répondit, qu'il prévoyoit que bien-tôt il ſeroit contraint de voir des taureaux qu'on donneroit en ſpectacle au peuple; voulant parler des échaffauts de l'Inquiſition: Conſtantin lui répliqua, que ſi cela arrivoit, il ne le verroit pas dans une place élevée, mais qu'il ſeroit lui-même dans l'arene; ce qui arriva en effet. Car peu après, Arias fut arrêté & conduit devant le tribunal des Inquiſiteurs. Au reſte, ſoit que ſon grand âgé lui fît mépriſer la vie, ſoit que par un changement ſubit il fût devenu tout d'un coup hardi & courageux, de timide & de circonſpect qu'il étoit, il oſa aigrir les aſſeſſeurs du tribunal de l'Inquiſition par des paroles piquantes, & leur dire, qu'ils étoient plus propres à être Muletiers, qu'à diſcuter des matières de Religion, qu'ils ignoroient entierement; ajoûtant qu'il ſe répentoit d'avoir combattu la vérité volontairement en leur préſence contre ſes plus zèlés défenſeurs, & que tant qu'il vivroit, il en auroit la plus vive douleur. Il fut mené au ſupplice comme les autres, & brûlé vif: ainſi ſe vérifia la prédiction de Conſtantin.

Il ne reſtoit plus que Giles & Conſtantin, qui devoient, pour ainſi dire, embellir la ſcene & fermer la marche. Mais une mort prématurée les avoit derobés au ſupplice l'un & l'autre. Giles avoit été nommé autrefois à l'Evêché de Tortoſe (1) par l'Empereur Charles V, à cauſe de ſa pieté & de ſon érudition. Il fut cité devant l'Inquiſition, où ayant deſavoüé publiquement ſes erreurs, ſoit pour ſauver ſa vie, ſoit pour complaire à Dominique Soto, on ſe contenta de lui interdire la chaire pour un tems; & il étoit mort peu de tems avant l'exécution dont nous parlons. Les juges de l'Inquiſition ſe répentant de l'avoir traité trop doucement, firent le procès à ſon cadavre, & condamnerent un homme mort au dernier ſupplice. On fit voir au peuple une effigie de paille, qui ſortoit d'une machine, & qu'on diſoit être la figure de Giles. Conſtantin, qui avoit été long-tems le Confeſſeur de Charles-Quint, qui l'avoit ſuivi dans ſa ſolitude, après qu'il eut abdiqué l'Empire & toutes ſes Couronnes, & qui l'avoit enfin aſſiſté

Le Confeſſeur de Charles

(1) *Gilles nommé à l'Evêché de Tortoſe*] Il y a dans le Latin, *Epiſcopus Droſſenſis*: comme il n'y a point d'Evêché de ce nom en Eſpagne, *l'Index Thuani* remarque, qu'ici *Droſſenſis* eſt un nom corrompu: en effet, il faut lire ou *Dertoſſenſis*, ou *Dertucenſis*, s'agiſſant ici d'un *Giles*, Prédicateur de l'Empereur, qui l'avoit nommé à l'Evêché de *Tortoſe*. BAYLE, au mot CHARLES-Quint, Rem. S. *not. marg.* (70) Edit. de 1730. LE DUCHAT. M. Dupuy veut qu'on liſe *Derthonenſis*, de *Tortone*. Nous avons ſuivi le ſentiment de M. le Duchat.

Digitized by Google

assisté à la mort, fut cité peu après au même tribunal de l'Inquisition, & mourut ensuite dans une affreuse prison. Les juges ne voulant pas que Constantin manquât à ce grand spectacle, firent porter son effigie, qui le représentoit habillé en Prédicateur. Ainsi cette tragédie, qui d'abord avoit fait verser des larmes à la plûpart des spectateurs, finit par des représentations comiques, qui excitèrent également la risée & l'indignation. Au mois d'Octobre de cette même année, on traita pareillement à Seville ceux qui étoient accusés du même crime. Vingt huit personnes de la principale Noblesse du païs y furent liés à des poteaux, & brûlés en la présence de Philippe. Quelques-uns prétendent que cet *Auto da fe* (1) se fit dans le mois de Mai. Si cela est ainsi, Philippe n'y fut pas présent, mais seulement le Prince Don Carlos son fils, & la Princesse Jeanne sa sœur, veuve de l'Infant de Portugal. Car Philippe étoit encore alors en Flandre, où il créa le 29. de Juillet suivant des Chevaliers de la Toison d'Or; après quoi il partit pour l'Espagne, ayant laissé le gouvernement des Païs-bas à la Princesse Marguerite, Ducheſſe de Parme, comme j'ai dit.

François II. 1559. V. meurt dans les prisons de l'Inquisition.

Quelques mois auparavant, le Pape Paul IV. devint hydropique, dans un âge fort avancé. On croit que le chagrin qu'il eut de la mort de Henri II. lui causa cette maladie. Il versa publiquement des larmes, lorsqu'il apprit ce funeste évenement, & dit bien des fois, qu'il plaignoit le sort de la France. Son mal augmentant considerablement, comme on desespéroit pour sa vie, il fit venir le 14. d'Août (2) les Cardinaux dans sa chambre, & leur parla avec beaucoup d'éloquence, & avec une grande présence d'esprit. Après leur avoir dit, *qu'il entroit dans la voye de toute chair*, & qu'il avoit plus long-tems vécu qu'il ne l'auroit dû espérer, il les pria de lui pardonner, si son grand âge & ses infirmités ne lui avoient pas permis d'assembler le Consistoire aussi souvent que son devoir l'exigeoit. Ensuite il les conjura de concourir, pour lui choisir unanimement un bon successeur. Enfin il leur recommanda le très-saint tribunal de l'Inquisition, (ce sont les termes dont il se servit) ajoûtant, qu'il l'avoit établi comme le seul moyen de maintenir l'autorité du Saint Siége. Puis ayant congedié les Cardinaux, comme le Cardinal de la Cueva, qui étoit demeuré dans sa chambre, lui disoit que le monde Chrétien seroit bien à plaindre, s'il étoit privé d'un si digne Pasteur; il lui répondit en Espagnol, qu'il avoit reglé sa vie de manière, à être toûjours prêt de paroître devant Dieu, lorsqu'il l'appelleroit à lui; qu'au reste il avoit la consolation en mourant, de laisser un Prince que Dieu avoit suscité pour la défense de la Foi Catholique (il vouloit parler de Philippe) & dont les bonnes intentions lui étoient parfaitement connuës; & qu'il ne faisoit nul doute, que la Religion ne se rétablît dans son premier éclat, ayant un tel appui. Enfin ce Pontife mourut le 18. d'Août à la vingt unième heure, comme l'on compte en Italie. Il étoit âgé de quatre vingt trois ans, un mois, & vingt deux jours, & avoit tenu

Mort de Paul IV.

Ses dernieres paroles.

(1) Acte de Foi.

(2) Il y a dans le texte, XI. *Kal.* VIIbres; c'est une faute; il faut lire XIX. qui est le 14. d'Août, & non le 22. Dupuy.

François II. 1559.

tenu le Saint Siége quatre ans, deux mois, & vingt quatre jours. Au moment de ſa mort on ouvrit toutes les priſons de Rome, ſuivant une ancienne coûtume. Auſſi-tôt le peuple furieux courut en foule à la priſon neuve de l'Inquiſition, où il mit le feu, après en avoir fait ſortir les priſonniers. On eut bien de la peine à l'empêcher de brûler le couvent des Dominicains de la Minerve, en haine de l'Inquiſition, dont Paul IV. avoit declaré ces Religieux juges & adminiſtrateurs. En même tems cette multitude effrénée court au Capitole, & voyant une ſtatuë de marbre, faite par un excellent ouvrier, que le Sénat & le peuple Romain avoient élevée à Paul IV, elle lui abattit la main droite & la tête, qu'on roula durant trois jours avec mépris dans les ruës de Rome, juſqu'à ce que la fureur étant rallentie, & ayant fait place à la compaſſion de quelques-uns, elle fut jettée dans le Tibre, afin de derober ce ſpectacle aux mutins.

Fureur du peuple Romain contre l'Inquiſition & contre la mémoire de Paul IV.

Enſuite il fut ordonné par un Edit du peuple Romain, ſans que l'on ſçache qui en fut le principal auteur, que les armes des Caraffes ſeroient abattuës dans Rome, à peine de deſobéïſſance. On ne vit jamais tant de ſoûmiſſion dans une ſi grande licence; les moindres veſtiges de la grandeur des Caraffes diſparurent en un jour. Cependant quelques Cardinaux porterent ſans pompe le corps du feu Pape dans l'égliſe de Saint-Pierre, où il fut gardé quelque tems par des ſoldats, parce qu'on craignoit l'inſolence du peuple. Enfin il fut mis pour un tems dans un tombeau de brique, d'où Pie V, qui avoit de grandes obligations à Paul IV, le fit tranſporter, ſept ans après, dans l'égliſe de la Minerve, où il lui avoit fait dreſſer par Pyrrho Ligori, ſculpteur de Naples, un mauſolée de marbre, dans la chapelle de ſes ancêtres. Laurent Priuli, Doge de Veniſe, étoit mort un jour avant Paul IV, & eut pour ſucceſſeur Jerôme Priuli, ſon frere: évenement ſingulier dans une République jalouſe & politique, où les honneurs ne ſont pas héréditaires, & ne ſe donnent qu'à la vertu & au mérite. L'eſtime générale qu'on avoit pour Jerôme, le fit élever à cette dignité, & on ne crut pas qu'on pût jamais rien craindre de cet exemple.

Mort de Laurent Priuli, Doge de Veniſe.

Hercule d'Eſte, Duc de Ferrare, mourut auſſi le 2. de Septembre (1), étant encore plein de vigueur, & n'ayant que cinquante un ans accomplis. Il étoit fils de cet Alfonſe, qui fut en butte à la haine & à l'ambition des Pontifes, & qui ayant vû ſa fortune ſi long-tems chanceler, fut enfin aſſez heureux pour récouvrer ce qu'il avoit perdu, & pour laiſſer même à ſon fils une ſucceſſion plus ample qu'il ne l'avoit reçûë. Hercule contracta une alliance fort illuſtre, en épouſant Renée de France, fille de Louis XII. & ſœur de la Reine Claude, femme de François I, dont il eut pluſieurs enfans. Il fut aſſez heureux, pour voir regner long-tems la paix dans ſes Etats. Mais pouſſé par une ambition à laquelle il ſe livra un peu tard,

Mort d'Hercule, Duc de Ferrare.

(1) Il y a dans le Texte *V. Non. Sept.* ce qui eſt notoirement une faute, puiſque ce mois n'a que quatre *Nones*: ainſi M. Dupuy veut qu'on liſe *IV. Non.* qui eſt le 2. de Septembre. Nous avons ſuivi cette correction, quoique les Editions de Patiſſon & de Drouart *in fol.* & *in* 8. portent *V. Non. Octobr.* qui eſt le 3. d'Octobre. Au reſte nous ne ſçavons pas ce qui peut avoir porté le Traducteur de Paris à mettre le 4. de Septembre, du moins n'y a-t-il pour cela aucune autorité ni dans le texte, ni dans les Variantes.

Digitized by Google

tard, ou s'abandonnant aux conſeils de ſon gendre (1), il s'engagea, n'étant plus jeune, dans une guerre injuſte, que les Caraffes nous firent entreprendre en Italie, & il voulut être le Chef de nos troupes. Mais il fut plus heureux que ne l'avoit été le Duc ſon pere, en ce qu'ayant attaqué un Roi auſſi puiſſant que Philippe, dont il n'avoit reçu aucun déplaiſir, il ſe reconcilia avec lui à des conditions honorables, & vit finir une guerre qui fut ſi honteuſe & ſi préjudiciable à la France, ſans rien perdre ni du côté de la gloire, ni par rapport à ſes intérêts. Doit-on imputer cela à ſon bonheur ou à ſa dextérité? François II. 1559.

Cette année eſt encore remarquable par la mort d'Othon-Henri de Baviere, Comte Palatin du Rhin, fils de Robert, & petit-fils de Philippe de Baviere. Il étoit devenu Electeur par la mort de Fréderic ſon oncle : étant venu à mourir lui-même peu de tems après, ſans enfans, le 12 de Février, ſa dignité fut dévoluë à Fréderic III. qui étoit ſon couſin dans un dégré fort éloigné, & qui deſcendoit, comme lui, de l'Empereur Robert de Baviere, mort en 1410. Car on comptoit dix générations depuis l'Electeur Louis le Barbu, fils de l'Empereur Robert de Baviere, & Etienne frere de Louis Duc de Deux-ponts, dont Fréderic III. deſcendoit. Othon-Henri laiſſa par ſon teſtament le Duché de Neubourg ſur le Danube à Wolfgang de Baviere de Deux-ponts, ſon autre couſin dans le même dégré que Fréderic. Il ne faut pas oublier des Princes moins conſidérables, que la mort enleva cette même année. François-Othon Duc de Lunebourg finit ſes jours le 29 d'Avril, trois mois après ſon mariage avec Marguerite, fille de Joachim de Brandebourg. Il ſuivit Guillaume Prince de Henneberg, mort le 24 de Janvier, âgé de plus de quatre vingt ans. On remarque, que dans l'eſpace d'une ſeule année (en la compoſant de quelques mois de la derniere, & d'une partie de celle-ci) il mourut un Empereur, deux Rois de Danemarc, un Roi de France, un Doge de Veniſe, un Pape, un Electeur Palatin, un Duc de Ferrare, & trois Reines, Eleonore Reine de France, Marie Reine de Hongrie, & Bonne Sforce Reine de Pologne. George Reckrod, grand Capitaine, dont nous avons parlé plus d'une fois, finit auſſi ſa vie le 28. de Novembre. Après avoir eſſuyé de grands périls à la guerre, & avoir évité la mort dans les combats, où il s'étoit toûjours ſignalé, il la trouva enfin dans ſon château d'Herleshauſen près d'Eiſenach. Mort d'Othon-Henri, Electeur Palatin. Autres morts illuſtres.

Il ne faut pas oublier les Sçavans que la mort enleva cette même année; comme François Duaren, né d'une famille noble à Saint-Brieu en Bretagne, qui mourut à peine âgé de cinquante ans. Il étoit le plus grand Juriſconſulte de ſon tems, après André Alciat, ſous lequel il avoit étudié le Droit à Bourges. Il avoit ſçu joindre à cette ſcience une Littérature agréable & polie, & une exacte connoiſſance de l'Antiquité, qu'il avoit appriſe d'Alciat. Enſuite Duaren profeſſa le Droit à Bourges avec une grande réputation, ayant pour collegue Eginard Baron, de Saint-Brieu, comme lui, qui s'acquit auſſi beaucoup d'eſtime. Celui-ci néanmoins eſt demeuré dans l'obſcurité, & ſes Ouvrages ſont à peine connus. Duaren eut ſur la fin de ſes jours pluſieurs démêlés Mort de quelques Sçavans. François Duaren.

(1) François de Lorraine Duc de Guiſe.

François II. 1559. lés littéraires avec Jaques Cujas, qui étoit alors fort jeune. Les écoliers de ces deux grands hommes entrerent dans ces différens, & prirent parti pour leurs maîtres. Cela auroit eu de fâcheuſes ſuites, ſi Cujas ne ſe fût retiré à Valence en Dauphiné. Celui-ci avoüa dans la ſuite, qu'il ne pouvoit trop honorer la mémoire de Duaren ; que ſans l'émulation qu'il lui avoit donnée, il auroit renoncé à l'étude du Droit, comme ſes parens le lui conſeilloient, & auroit cedé aux dégoûts que donne cette ſcience dans un âge inconſtant & léger : mais qu'animé par un adverſaire redoutable, il s'y étoit fortement attaché, & avoit paſſé ſa vie à la cultiver, à la creuſer, & à l'éclaircir. Les Sçavans font grand cas des Ouvrages de Duaren, que Cujas lui-même eſtimoit beaucoup ; diſant ſouvent, que de quatre Profeſſeurs qui portoient le nom de François, & qui enſeignoient le Droit dans le même tems, il ne goûtoit que Duaren, & trouvoit que les trois autres ne faiſoient, pour ainſi dire, qu'effleurer cette ſcience. Au reſte, les Ouvrages de Duaren ont éprouvé un malheur, que Cujas craignoit pour les ſiens. C'eſt qu'en les réimprimant après ſa mort, on y a joint, ſans choix, des cahiers dictés par lui à ſes écoliers, qu'ils recueilloient ſouvent aſſez mal, & que Duaren n'avoit pas deſſein qu'on mît jamais au jour. J'ai ſouvent entendu Cujas, ſous qui j'étudiois, déplorer l'injure qu'on avoit faite par-là à la mémoire de ce ſçavant homme, & nous conjurer, mes compagnons & moi, de le préſerver d'une pareille diſgrace.

Le Préſident Aimard de Ranconnet.

Je ferai auſſi mention d'Aimard de Ranconnet, né à Perigueux, dont les conſeils & les lumieres furent d'un grand ſecours à Duaren, pour ſe perfectionner dans le Droit. Une littérature univerſelle, une connoiſſance exacte de l'antiquité ſacrée & profane, & de toutes les ſciences, ſans en excepter aucune, faiſoient avec juſtice admirer Ranconnet. Il poſſedoit au plus haut dégré toutes ces ſciences, dont une ſeule eût rendu le nom d'un autre illuſtre à la poſterité. Il fut le premier qui puiſa dans les ſources du Droit Romain. Son goût par rapport aux belles-Lettres ſe forma par la lecture des Auteurs Grecs & Latins. Il ſçavoit à fond la Philoſophie & les Mathématiques : rien n'échapoit à la vivacité de ſon eſprit & à la juſteſſe de ſon jugement. Il fut d'abord Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & eut enſuite une charge de ſecond Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, qu'il exerça avec une grande réputation, juſqu'à ce que nos démêlés ſur la Foi ayant excité des troubles, il fut enveloppé dans les malheurs où tant de grands hommes ſe trouverent engagés ; quoique le crime énorme, qu'on lui imputa fauſſement, n'eût aucun rapport à la Religion. Ayant été conduit à la Baſtille (comme il l'avoit prévû depuis long-tems, par la connoiſſance qu'il avoit de l'Aſtrologie judiciaire, qu'il avoit étudiée avec Jerôme Cardan) il y finit ſes jours à l'âge de plus de ſoixante ans, par un genre de mort extraordinaire.

Au reſte, le Préſident Ranconnet n'a preſque fait aucun Ouvrage, mais il a fourni aux autres des matériaux pour écrire ; ayant laiſſé un grand nombre de Livres imprimés ou manuſcrits, enrichis de ſçavantes notes qu'il avoit faites ſur chaque Ouvrage. Pluſieurs Doctes de ce ſiécle-ci ont profité heureuſement de ces remarques, & nous ont donné des Ecrits puiſés

ſés dans ces notes, leſquelles leur ont fait beaucoup d'honneur, & ont été très-utiles au public. Quelquefois ils le citent par reconnoiſſance; mais ſouvent ils n'en diſent rien. A voir Ranconnet, qui étoit diſſipé par pluſieurs affaires, on n'auroit pas cru qu'il ſe fût donné tout entier aux Lettres. Voici comme il arrangeoit ſes études. Après un léger ſouper, il ſe couchoit pour peu de tems, & ſe levoit après le premier ſommeil, à l'heure où nos Moines (dont il loüoit fort les mœurs & la regle, ſur-tout par rapport à la ſanté) chantent Matines. Comme eux, il s'enveloppoit la tête d'une eſpece de capuchon; habillement qu'il trouvoit fort commode, pour garantir du froid les épaules & la tête. Alors il paſſoit quatre heures à étudier, & à méditer ſur ſes lectures. Il diſoit, qu'il étoit étonnant combien il faiſoit de progrès dans l'étude, en un tems où l'eſprit eſt épuré par un premier repos, où les idées ſont nettes à la faveur du ſilence de la nuit, & où de profondes réflexions ne ſont point interrompues; ce qui ne peut être durant la journée. Il ajoûtoit que cela contribuoit auſſi à la ſanté; parce que lorſqu'on eſt levé, il eſt facile d'évacuer la pituite qui ſort du cerveau après le premier ſommeil, laquelle ſe condenſe ſi l'on continue de dormir, s'attache à l'éſtomac, & engendre dans la ſuite des humeurs nuiſibles, qui attaquent ſur-tout la ſanté des gens de cabinet. Puis il ſe remettoit au lit, & après un ſommeil paiſible de quelques heures, il achevoit heureuſement ce qu'il avoit médité pendant la nuit. Enſuite il rempliſſoit les différens devoirs de ſa charge & de la vie civile. Il écrivoit parfaitement en Grec & en Latin; comme on le voit par les excellentes notes qu'il a faites ſur une infinité de Livres en tout genre, leſquels ont été diſperſés après ſa mort, & ſont aujourd'hui entre les mains des Sçavans. On eſt charmé, en les liſant, de la beauté de ſon écriture, & des recherches rares & curieuſes qu'on y trouve.

FRANÇOIS II. 1559.

Joachim Perion, qui a rendu de grands ſervices à la République des lettres, quitta auſſi vers ce tems-là cette vie pour paſſer à une meilleure. Il nâquit à Cormery en Touraine, & ſe conſacra à Dieu après l'enfance, dans un riche monaſtere de ce lieu, où il finit ſes jours. Ayant entrepris de traduire Ariſtote en Latin, que Jean Argyrophile (1) avoit traduit avant lui avec plus de fidélité que d'éloquence, il donna dans le défaut oppoſé, en s'attachant plutôt aux agrémens du ſtile, & aux tours de Ciceron, qu'au véritable ſens de l'Auteur. Auſſi eut-il à eſſuyer la critique amere du docte Nicolas de Gruchi, & enſuite celle de Guillaume Guerente; il eut encore pluſieurs diſputes littéraires à ce ſujet avec Louis Strebée. Mais ce fut ſur-tout contre Pierre Ramus qu'il eut de plus grands combats à ſoutenir par rapport à ſon Ariſtote. C'eſt ce Ramus, qui dans ce même tems entra en lice ſur la même matière contre Antoine Govea, cet illuſtre Portugais, qui devoit à la France & non à ſa patrie ſon agréable littérature, ſon rare ſçavoir dans la Philoſophie & dans le Droit, & les Ouvrages excellens

Joachim Perion.

(1) Argyrophile nâquit à Conſtantinople dans le quinzième ſiécle. Après la priſe de cette ville il ſe retira en Italie, où Coſme de Medicis le choiſit, pour être précepteur de Pierre de Medicis ſon fils, & de Laurent ſon neveu.

FRANÇOIS II. 1559.

lens qu'il a donnés en tout genre. Car Govea prit dès ſon enfance le goût des lettres à Paris, où il étudia ; & il demeura en France toute ſa vie. Les Diſſertations qu'il fit alors contre Ramus ſont très-belles, & ont été imprimées. Perion a traduit encore en Latin avec beaucoup d'élegance différens morceaux des Peres Grecs, & a mis au jour pluſieurs autres Ouvrages, qui ſont entre les mains de tout le monde, & qu'on eſtime aſſez.

Robert Etienne.

Robert Etienne, de Paris, Imprimeur du Roi, mourut auſſi cette année. Alde Manuce, Romain, & Jean Froben, avoient exercé cet art avant lui avec un grand ſuccès ; le premier à Veniſe, & le ſecond à Bâle. Il les ſurpaſſa l'un & l'autre par ſon exactitude, par la correction & par la beauté de ſes impreſſions, & par un jugement ſûr & exquis ; enſorte que l'on peut dire, qu'il a rendu de plus grands ſervices à ſa patrie & au monde Chrétien, que ces grands Capitaines, qui par leurs exploits ont reculé nos frontieres ; & que l'induſtrie d'un ſeul homme a fait plus d'honneur au nom François, & a plus contribué à le rendre immortel, que ce que nos peres ont fait de plus beau à la guerre ou dans la paix. Mais après la mort de François I. ce Prince débonnaire, le pere & le protecteur des lettres, la faculté de Théologie de Paris, oubliant ce qu'elle devoit à un citoyen qui avoit ſi bien ſervi ſa patrie par l'édition d'une infinité d'Ouvrages Hébreux, Grecs, & Latins, le perſecuta long-tems, & ne voulut point écouter les juſtes conditions de conciliation qu'il lui offroit. Enfin pouſſé à bout, il ſe vit contraint d'abandonner la France, & de ſe retirer à Geneve. Il y remplit les devoirs publics & ceux de la vie civile avec une grande ſageſſe ; & malgré ſes malheurs, & le dérangement qu'apporte un exil même volontaire, il ne ceſſa point de travailler & de ſervir juſqu'à ſa mort la République des Lettres. Il finit ſes jours le 7. de Septembre à l'âge de cinquante ſept ans ; s'étant fait une grande réputation dans toute l'Europe, & laiſſant une riche ſucceſſion en meubles à ceux de ſes enfans qui demeureroient à Geneve : Car il avoit employé cette clauſe dans ſon teſtament ; non pas, diſoit-il, qu'il eût de la haine pour ſa patrie, mais afin de marquer combien il étoit ſenſible à ſon ingratitude. Ainſi Robert Etienne ſon fils, qui exerça à Paris la même profeſſion avec ſuccès, & autant que l'état de ſa fortune le lui pouvoit permettre, n'eut aucune part à la ſucceſſion de ſon pere. Mais Henri Etienne, qui demeura à Geneve, recueillit de grandes richeſſes, qu'il augmenta conſidérablement. Ce digne fils de Robert y eut long-tems une célébre Imprimerie ; & compoſa lui-même des Ouvrages très-utiles. Comme ſon pere avoit donné un ample Dictionaire de la langue Latine, il en donna un très-étendu de la langue Grecque, livre que je crois préférable aux tréſors des plus grands Princes.

Luc Gaurico.

La mort enleva auſſi le 6. de Mars Luc Gaurico, né à Giſoni dans la Marche d'Ancone, qui finit ſes jours âgé de quatre vingt deux ans. C'étoit un grand Mathématicien, que Paul III. avoit honoré de ſon amitié, & qui s'étoit ſur-tout attaché à cette ſcience, qui juge de la vie & de la fortune des hommes par la poſition des aſtres. Jean-Bâtiſte Folengio, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, mourut peu après à Mantouë, lieu de ſa naiſſance, âgé de près de ſoixante ans. Sa pieté & ſa charité le rendoient

Jean-Bâtiſte Folengio.

très-

très-recommandable, auſſi-bien que la douceur de ſes mœurs, & la modération de ſes Ecrits, qu'on lira toûjours avec plaiſir. Lorſque marchant ſur les traces d'Iſidore Clario, Evêque de Fuligno, mort quatre ans auparavant, il cherchoit les moyens convenables d'éteindre le ſchiſme, & de reformer la diſcipline, une mort paiſible le fit paſſer à une autre vie le 5. d'Octobre, dans le monaſtere où il avoit fait profeſſion. Je ne dois pas oublier Jaques Milich, né à Fribourg en Briſgaw, d'une honnête famille. Il étoit grand Philoſophe & bon Medecin, & ſe faiſoit aimer par ſa probité & par la candeur de ſes mœurs, peinte ſur ſon viſage. Après avoir profeſſé avec une grande réputation à Wittemberg pendant pluſieurs années, il fut enlevé par une apoplexie le 10. de Novembre, dans la cinquante huitième année de ſon âge.

François II. 1559.

Jaques Milich.

Après qu'on eut fait les funerailles du feu Pape, à la manière accoûtumée, & que les Cardinaux ſe furent renfermés dans le Conclave, pour proceder à l'élection d'un nouveau Pontife; le Duc de Florence, qui vouloit profiter de l'occaſion, comme cela arrive d'ordinaire, & ayant une armée ſur pied, réſolut de s'emparer de Pondo, château des Ubertins, ſitué ſur les confins de la Toſcane & de la Romagne, que les Caraffes avoient enlevé à ſon légitime Seigneur, pour le donner aux Malateſti Comtes de Sogliano. Vitelli, Général de Coſme, étant parti de Caſtro-caro, & ayant ſommé la garniſon de Pondo de ſe rendre, elle fit refus, & n'ouvrit les portes que quand on eut fait venir du canon. Vitelli y laiſſa pour Gouverneur Ubertin, ſuivant les ordres du Grand-Duc. Dans le même tems François de Bagno demanda du ſecours à Coſme, qu'il avoit utilement ſervi dans ſes armées, pour rentrer dans ſes biens de la Romagne, que le feu Pape avoit confiſqués ſur lui, comme ſur un rebelle, & qu'il avoit donnés à Antoine Caraffe. Auſſi-tôt le Général Vitelli prit Ghiaggiuolo, château voiſin de Galeata, où commandoit Jerôme del Bello. Celui-ci, créature des Caraffes, fut contraint par les habitans de rendre la place, & mené enſuite à Florence comme rebelle à ſon Prince. De-là on marcha à Gatteo, qui ſe rendit. On ne jugea pas alors à propos d'attaquer Montebello, parce que cette place étoit aſſez forte, & qu'elle auroit pû réſiſter long-tems. On conduiſit enſuite l'armée à Sainte-Sophie. Les Comtes de Piandemeleto ayant intenté un procès à Rome, pour ſe faire adjuger la ſeigneurie de cette place. Jean-François de Gonzague, qui en étoit Gouverneur pour le Duc de Florence, en avoit été chaſſé par les Caraffes, & conduit à Rome dans une priſon, comme criminel d'Etat, à la perſuaſion du Cardinal Vitelli, pour qui les neveux du Pape avoient de grands égards, & il n'en étoit ſorti qu'au tems de la ſédition qui s'éleva après la mort du Pontife. Sainte-Sophie fut priſe par Philippe Pandolfini, à la tête de trois enſeignes de gens de pied, & renduë au Comte de Bagno. On prit auſſi Monte-rotondo.

Conquêtes de Coſme dans la Toſcane pendant la vacance du S. Siége.

Cependant Chiappino Vitelli ayant aſſemblé les troupes qui étoient en garniſon à Empoli, Borgo, Santo-Stefano, & à Mugello, marcha avec huit bataillons vers Montone, que ſes couſins retenoient injuſtement. Ce château que Leon X. avoit donné à Vitellozzo, & à Nicolas Vitelli,

François II. 1559. pour eux & pour leurs ſucceſſeurs, étoit échu à Camille, frere du Cardinal. Camille avoit laiſſé en mourant un fils naturel, dont le Cardinal Vitelli avoit pris la tutelle, & à qui il avoit fait donner par Paul IV. la propriété de Montone, à l'excluſion de Paul & de Chiappino Vitelli, fils légitimes de Nicolas. Ceux-ci, irrités contre le Cardinal, leur couſin, mirent tout en uſage pour reprendre cette ville durant la vacance du Saint Siége. Ils firent venir du canon de Borgo & d'Arezzo; & ayant fait une bréche conſidérable à la muraille, les ſoldats de la garniſon, qui étoient aux ordres d'Angiola de Roſſi, mere de Camille, & ayeule du mineur, prirent la fuite par des chemins peu pratiqués, où Chiappino les ſuivit, en tua un grand nombre, & fit pluſieurs priſonniers. Antoine-Marie de Perouſe périt en cette occaſion; après quoi la ville ſe rendit aux deux Vitelli, qui y prirent quatre drapeaux. Enſuite il ſe fit un traité par les ſoins de Pallanterio, qui étoit venu trouver ces Seigneurs au nom du Sacré College, avant qu'ils aſſiégeaſſent Montone, & qui ne put obtenir qu'ils ſe déſiſtaſſent de leur entrepriſe. Après la réduction de Montone, il obtint des Vitelli, qu'ils ne feroient plus d'hoſtilités, & qu'on mettroit en ſequeſtre les places du Comte de Bagno qu'on avoit priſes, juſqu'à ce qu'il y eût un Pape élu, qui connoîtroit de cette affaire. Coſme embraſſa avec joye une occaſion qui ſe préſentoit d'elle-même, de mettre les armes bas. Il n'avoit fait la guerre que pour paroître ne pas abandonner ſes amis, que ſa gloire l'engageoit à proteger. Les Vitelli conſentirent auſſi, que leur différend fût décidé par celui qui ſeroit élevé ſur le Saint Siége.

Conſpiration de Pucci découverte à Florence. On découvrit alors à Florence une conſpiration qu'on tramoit depuis long-tems. Pandolfe Pucci, fils de Robert, en étoit le Chef. Il étoit d'une famille illuſtre, qui avoit donné trois Cardinaux à l'Egliſe. De grandes richeſſes, un génie élevé, joint aux agrémens de ſa perſonne, l'avoient rendu agréable au Duc de Florence, & à la Ducheſſe ſon épouſe, qui l'avoient comblé de bienfaits: mais le ſouvenir d'une injure qu'il avoit autrefois reçûë, lui faiſoit oublier tant de graces. Il avoit été empriſonné quelques années auparavant ſur un ſoupçon aſſez léger; & depuis il n'avoit conſideré l'amitié dont Coſme l'honoroit, que comme un moyen plus facile de l'aſſaſſiner; il avoit fait entrer dans ſes deſſeins Aſtolphe Cavalcanti & Laurent Medici, auxquels s'étoient joints Richard del Milaneſe, Bernard Corbinelli, & Puccio Pucci, un des Magiſtrats de Florence. Pandolfe avoit été long-tems en France avec le Cardinal Farneſe, & étant enſuite venu à Rome, il avoit découvert ſon deſſein aux bannis de Toſcane qui y étoient. Quoique tous conſentiſſent au crime, ils n'étoient nullement d'accord ſur le tems & ſur la manière de l'exécuter. Ainſi on tenta ſouvent cette entrepriſe, que l'on n'oſa achever. Enfin les Conjurés voyant que les Sienois étoient ſoûmis, & que la puiſſance de Coſme croiſſoit de jour en jour, réſolurent de ne plus différer. Quelques-uns étoient d'avis, que Pandolfe tuât Coſme en ces momens de familiarité, où il ſe trouvoit ſeul avec lui dans les apartemens du Palais. Mais les autres jugeoient, que rien n'étoit plus incertain que la réüſſite de leur deſſein, en un lieu où Coſme & Pandolfe ſeroient avec des armes égales; les Conjurés ne

ne devant pas eſpérer d'y pouvoir entrer dans le même tems. On convint donc que le plus ſûr ſeroit, de tuer le Duc de Florence d'un coup de piſtolet, lorſqu'il iroit à cheval dans la ville. FRANÇOIS II. 1559.

Cependant les complices, gens d'une vie déreglée, ſe livrant avec ſécurité à toutes ſortes de débauches, ſelon leur coûtume, fournirent eux-mêmes un prétexte pour les arrêter. Coſme qui commençoit à ſoupçonner qu'on en vouloit à ſa vie, ſans connoître cependant ceux qu'il avoit à craindre, fit empriſonner Cavalcanti & Medici, comme des hommes de mœurs corrompuës. Mais on ne put rien decouvrir alors par l'interrogatoire des deux priſonniers. Le premier fut élargi, après avoir été averti de changer de vie; & Medici fut envoyé dans la citadelle de Piſe. Cet évenement n'empêcha pas les autres complices de demeurer à Florence; ſoit qu'ils comptaſſent ſur un ſecret inviolable de la part des compagnons de leur crime; ſoit que le deſir d'aſſaſſiner leur Souverain leur donnât une confiance aveugle. Enfin les amis que Coſme avoit à Rome lui manderent tout le détail de la conſpiration, & juſqu'aux noms des Conjurés. Cavalcanti & Medici furent jettés une ſeconde fois dans les priſons de Florence; Milaneſe & Corbinelli avoient pris la fuite. Pandolfe, qui fut arrêté en même tems, découvrit par un écrit toutes les circonſtances de la conjuration, ſur l'aſſurance que lui donna le Conſeiller Corboli, qui l'interrogeoit, que Coſme pourroit lui pardonner s'il confeſſoit la vérité. La declaration de Pandolfe portoit, qu'il avoit découvert ſon deſſein à Julien Girolami & à Laurent de Libri; que le premier l'en avoit voulu détourner, auſſi-bien que François Naſi, fils de Lutozzo; mais qu'à l'égard de Libri, il n'avoit rien ſçû de la conjuration, lui Pandolfe l'ayant prié ſeulement en termes généraux de lui rendre ſervice dans l'occaſion. Enfin Medici & Cavalcanti ayant été convaincus par la dépoſition de Pandolfe, & ayant fait enſuite l'aveu de leur crime dans les tourmens, les juges condamnerent Pandolfe à être pendu dans la place publique; Cavalcanti & Medici à avoir la tête tranchée; & Milaneſe & Corbinelli declarés contumaces, au ſupplice des criminels d'Etat. Naſi, qui s'étoit enfui à Veniſe, fut abſous peu de tems après. Girolami fut condamné à une priſon perpétuelle dans le château de Volaterra, parce que ſçachant la conjuration, il ne l'avoit pas révélée. Libri fut déchargé, comme n'en ayant rien ſçû, auſſi-bien que François de Medici & Leonard Nobili, qu'on avoit arrêtés comme ſuſpects. Coſme jugeant qu'il avoit aſſez pourvû à la ſureté de ſa perſonne par ces exemples de juſtice, voulut, par un acte de bonté & de modération, détourner la haine que pouvoit lui attirer la mort de ces Gentilshommes de la premiere condition de Florence. Il remit aux enfans de Pandolfe la confiſcation de ſes biens, qui étoient fort conſidérables. Il y avoit une loi en Toſcane, qui declaroit acquis au fiſc les biens de ceux qui ſeroient condamnés comme rebelles au Prince; & qui portoit, que s'ils étoient fils de famille, le tréſor public ſe mettroit en poſſeſſion, même du vivant de leurs peres & de leurs meres, de la part qui auroit apartenu un jour à ces enfans dans leur ſucceſſion. Coſme donna à Jean-Bâtiſte Caval-

FRANÇOIS II. 1559.

Cavalcanti la confiſcation de la portion héréditaire, qu'auroit pu prétendre Aſtolfe Cavalcanti ſon frere, qui venoit d'être condamné.

Iſabelle de France eſt conduite en Eſpagne.

Le tems étant venu où l'on devoit mener Madame Iſabelle au Roi d'Eſpagne ſon époux, le Roi & la Reine-mere la conduiſirent au commencement de Décembre juſqu'à Chaſtelleraut & à Poitiers, où il y eut bien des larmes répanduës lorſqu'on ſe ſepara. Le Roi revint à Blois: Iſabelle, accompagnée du Cardinal de Bourbon, du Prince de la Roche-ſur-Yon, & de pluſieurs Seigneurs nommés pour le voyage, arriva à Bordeaux, où le Roi de Navarre, qui devoit remettre la Princeſſe entre les mains des Eſpagnols, la reçut avec beaucoup de magnificence. On étoit convenu, qu'au premier de Janvier Iſabelle ſeroit remiſe aux Seigneurs députés par Philippe, en un lieu nommé le Pignon, ſitué dans les Pirenées, ſur les confins de la France & de l'Eſpagne. Mais la rigueur de l'hyver, qui eſt très-grande en ce païs-là, & l'abondance des neiges, firent qu'Iſabelle & le Roi de Navarre s'arrêterent au monaſtere de Roncevaux, pour y attendre les Plénipotentiaires d'Eſpagne. La lente gravité des Eſpagnols fit qu'on paſſa cinq jours en ce lieu à regler le cérémonial. Enfin les députés de Philippe ſe rendirent avec une grande pompe d'Eſpinal à Roncevaux, qui n'en eſt éloigné que de deux lieuës. Les Chefs de l'ambaſſade étoient le Duc de l'Infantado & le Cardinal de Burgos ſon frere, Chefs de l'illuſtre maiſon de Mendoza, qui avoient à leur ſuite le Marquis de Canete, le Comte de Tendilla, & le Marquis de Montes-Claros; les Comtes de Saldagne, de Ribadavia, & de Ribadeo; Diego Hurtado fils du Marquis de Canete, Diego & Jean Hurtado, revenus depuis peu, le premier de l'ambaſſade de Rome, & le ſecond de celle de Veniſe; Jean Hurtado Seigneur del Freſno, & François fils du Marquis de Canete, tous de la maiſon de Mendoza, ou des premieres maiſons d'Eſpagne. Ces Seigneurs étoient ſuivis de plus de deux mille cinq cens Cavaliers richement équipés. La maiſon du Roi de Navarre étoit tenduë de drap noir, à cauſe du deuil du feu Roi. Le Cardinal de Bourbon reçut à la porte les députés, ſuivis d'environ trois cens Gentilshommes, & les conduiſit à l'apartement où étoient la Princeſſe & le Roi de Navarre. Après quelques momens on lut aux lumieres, parce que le lieu étoit obſcur, l'ordre de Philippe à ſes Ambaſſadeurs, pour recevoir des mains du Roi de Navarre la Princeſſe Iſabelle; enſuite on ſe leva. D'abord le Cardinal de Bourbon étoit entre le Duc de l'Infantado & le Cardinal de Burgos: mais parce que celui-ci étoit plus ancien Cardinal que Bourbon, ce dernier refuſa l'honneur qu'on lui avoit déferé. Ainſi le Duc de l'Infantado eut la place la plus honorable; enſuite le Cardinal de Burgos eut la ſeconde; & l'on monta en cet ordre à l'apartement de la Princeſſe, qui étoit orné de riches tapiſſeries, & d'une magnifique eſtrade, fermée d'une baluſtrade dorée.

Le Roi de Navarre la remet entre les

Iſabelle y étoit aſſiſe, ayant à ſa droite le Roi de Navarre, & du même côté, mais un peu au-deſſous, le Prince de la Roche-ſur-Yon, Mademoiſelle de Montpenſier, fille du Prince de ce nom, & Meſdemoiſelles de Rieux & de Clermont étoient à la gauche. Auprès du ſiége de la Princeſſe

ceſſe étoit de bout Lopez de Guſman Major-dome, qui lui nommoit les Seigneurs qui ſe préſentoient pour la ſaluer. Après que les Gentilshommes Eſpagnols eurent baiſé à genoux la main de leur Reine, ſuivant l'uſage, les Ambaſſadeurs qui ſuivoient arriverent. Le Roi de Navarre & le Prince de la Roche-ſur-Yon s'étant levés, le Duc de l'Infantado voulut ſe mettre à genoux pour baiſer la main de la Reine, qui ſe levant le fit auſſi-tôt rélever, & le reçût, lui & le Cardinal ſon frere, avec de grandes marques de diſtinction & de bonté. Alors le Cardinal fit à Iſabelle une harangue éloquente & reſpectueuſe, à laquelle elle répondit d'un air riant, & avec des termes pleins tout enſemble de douceur & de Majeſté. Enſuite les députés s'approcherent du Roi de Navarre, & après les complimens ordinaires, lui préſenterent l'ordre du Roi d'Eſpagne, le priant de leur donner leur Reine. Ce Prince dit alors, qu'il étoit inutile de lire les ordres de Philippe, qui ne lui étoient pas inconnus; & ajoûta, que le plus grand Roi du monde lui avoit confié l'illuſtre Princeſſe qui étoit préſente, pour la remettre au plus puiſſant Roi de l'univers, ou à ſes Plénipotentiaires; qu'il s'acquittoit avec joye des ordres qui lui avoient été donnés, ne pouvant dépoſer un gage ſi précieux en de meilleures mains; qu'il les prioit de menager la ſanté de la Princeſſe, quoiqu'il fût perſuadé de leur zéle & de leur attachement pour ſon auguſte perſonne; qu'au reſte, il ne leur diſoit rien de ſes grandes qualités, dont ils ne pouvoient douter après l'avoir vûë, & dont ils ſeroient encore plus convaincus dans la ſuite; enſorte qu'il s'aſſûroit qu'on ſeroit obligé de reconnoître, que l'Eſpagne n'avoit jamais eu de Reine, ni plus vertueuſe ni plus accomplie.

FRANÇOIS II. 1559. mains des Procureurs du Roi d'Eſpagne.

Enſuite le Roi de Navarre jugea à propos de dire quelque choſe par rapport à ſes intérêts. Il pria les députés de ſe ſouvenir, que par le dernier traité de paix, & ſuivant les ordres du Roi dont il étoit porteur, on devoit remettre la Princeſſe aux Eſpagnols, en un lieu qui fût ſur les confins de la France & de l'Eſpagne; qu'ils voyoient bien qu'on avoit dérogé à cet article, puiſqu'on étoit à Roncevaux, ſitué au milieu du Royaume de Navarre, qui lui apartenoit, & fort éloigné des frontieres des deux Etats; qu'ainſi il proteſtoit contre ce qu'on faiſoit aujourd'hui, afin que cela ne portât aucun préjudice à ſes droits. Les Eſpagnols ayant répondu en peu de mots, qui ne ſignifioient rien, on ſe ſepara avec de grandes marques de bienveillance de part & d'autre. La Reine monta dans une litiere, ayant à ſes côtés le Duc de l'Infantado & le Cardinal de Burgos, & arriva le même jour à Eſpinal. Elle paſſa par les villes de Madrid, de Valladolid, & de Tolede, où on la reçût avec pompe & avec de grandes marques de réjoüiſſance, & elle arriva enfin à Guadalajara, qu'on croit être l'ancienne Numance; là le mariage fut conſommé le dernier de Janvier de l'année 1560. Nous ne parlerons point de toutes ces vaines cérémonies, que de frivoles Auteurs ont rapportées fort au long; ayant des choſes plus conſiderables & plus intéreſſantes à écrire. Quelque tems après, Philippe, qui ne vouloit pas que l'on crût que ſa tendreſſe pour une jeune Reine lui fît oublier la juſtice qu'il devoit à Dom Carlos, qu'il avoit eu de Marie de Portugal ſa premiere femme, aſſembla les Etats

Proteſtation que fait ce Prince.

Reception qu'on fait à la Reine en Eſpagne.

FRANÇOIS II. 1559.

de Caſtille & des autres Provinces de l'Eſpagne, & les engagea à prêter ſerment de fidélité à ſon fils, comme à l'héritier légitime de ſes Royaumes. Saint-Gelais de Lanſac, qui avoit été auparavant Ambaſſadeur du Roi à Rome, où il s'étoit conduit avec beaucoup de prudence, accompagnoit Iſabelle par ordre du Roi ſon maître, pour lui ſervir de conſeil, juſqu'à ce qu'elle ſe fût accoûtumée aux mœurs & aux manières des Eſpagnols.

Le Roi de Navarre envoye inutilement en Eſpagne demander la reſtitution de ſes Etats.

Il eſt à propos de dire, que peu après l'arrivée de Philippe en Eſpagne, le Roi de Navarre lui avoit envoyé, par la permiſſion du Roi, Pierre, bâtard de la maiſon de Navarre, pour lui demander la reſtitution de ſon Royaume. D'abord on répondit à ce député, qu'on ne pouvoit lui accorder ce qu'il demandoit, parce que Philippe avoit des droits inconteſtables ſur la Navarre, qu'il regardoit d'ailleurs comme une barriere contre les entrepriſes de la France. Enfin Pierre de Navarre obtint qu'on donneroit un équivalent, dont Antoine joüiroit à titre de ſouveraineté, pourvû que ce ne fût ni en Eſpagne, ni dans les Indes. Il demanda le Royaume de Sardaigne pour compenſation; propoſition qui parut ne pas déplaire à Philippe, qui dit cependant que cette affaire méritoit une mûre delibération; que ne faiſant qu'arriver en Eſpagne, il ne pouvoit être encore au fait des intérêts de la Nation; & qu'il en parleroit aux Cours du Royaume, c'eſt-à-dire aux Etats généraux, qu'on alloit au premier jour aſſembler à Tolede. Cela ſe paſſa au mois d'Octobre. Deux mois après, lorſqu'Antoine eut conduit Iſabelle ſur la frontiere, Alfonſe de la Cueva Duc d'Albuquerque, qui lui faiſoit de grandes démonſtrations d'amitié, ſe joüa de ce Prince d'une manière indigne. Il trouva moyen de lui faire inſinuer par un certain Leſcure, qui, quoique né en Bearn, ſervoit le Duc en qualité de domeſtique; que s'il venoit ſaluer Philippe, il pourroit obtenir quelque ſatisfaction ſur ſon Royaume de Navarre. Antoine trop crédule, & ſéduit par de flateuſes eſpérances, agréa ce conſeil, & envoya auſſi-tôt en Eſpagne Jean-Claude de Levis Sieur d'Odoux, Gentilhomme d'une illuſtre naiſſance, ſans avoir conſulté ſur cette démarche délicate la Cour de France, ni en avoir averti Sebaſtien de l'Aubeſpine Evêque de Limoges, notre Ambaſſadeur en Eſpagne. d'Odoux arriva avec des lettres d'Antoine pour Philippe, par leſquelles il le prioit de lui permettre, & à la Reine ſon épouſe, de ſe rendre auprès de lui, pour terminer à l'amiable leurs différens ſur la Couronne de Navarre. Le Roi d'Eſpagne, qui étoit alors à Tolede, ayant appris par les lettres du Roi de Navarre la commiſſion qu'on avoit donnée à d'Odoux, demanda avec empreſſement à ce Gentilhomme des nouvelles de la ſanté d'Iſabelle, qui n'étoit pas encore arrivée à Guadalajara; & dit, qu'il avoit de grandes obligations à Antoine, d'avoir bien voulu l'accompagner juſques ſur la frontiere; ajoûtant, qu'il feroit réponſe aux ordres dont étoit chargé d'Odoux, lorſqu'il auroit conſulté ſon Conſeil.

Cela ſe paſſa en préſence de l'Evêque de Limoges, que Philippe fit entrer dans ſon cabinet, après avoir congedié d'Odoux. Il demanda à ce Miniſtre, ſi la démarche que faiſoit Antoine étoit de l'aveu du Roi de France,

Digitized by Google

ce, & ſi on lui avoit écrit à ce ſujet. L'Evêque ayant dit qu'il n'avoit point d'ordre là-deſſus, le Roi partit deux jours après pour la chaſſe, ayant donné ordre à Cortevilla, Secretaire d'Etat, de remettre des lettres de ſa part à d'Odoux pour le Roi de Navarre, & de dire à ce Gentilhomme, que quand ce Prince voudroit traiter des affaires de cette nature, il étoit inutile que la Reine ſon épouſe & lui s'expoſaſſent aux fatigues d'un long voyage, puiſqu'on ne pouvoit lui dire autre choſe, que ce que le feu Empereur ſon pere avoit répondu autrefois à ſes prédeceſſeurs, & que ce qu'il avoit dit lui-même à ſes envoyés à Cercamp. D'Odoux, chagrin du mauvais ſuccès de ſon voyage, alla trouver Albuquerque, à qui il fit de grandes plaintes. Le Duc lui répondit, que s'il avoit dit à la Cour d'Eſpagne qu'Antoine demandoit à s'y rendre, pour mériter par quelque important ſervice les bonnes graces du Roi, il auroit été mieux reçû. On doute encore, ſi les Eſpagnols firent un plus grand outrage au Roi de Navarre, lorſque par une réponſe ſi ſéche ils lui ôterent toute eſpérance de recouvrer ſes Etats, ou lorſque, par de baſſes intrigues, ils engagerent ce Prince généreux, & iſſu de la plus auguſte Maiſon de la Chrétienté, à faire une démarche humiliante & honteuſe. FRANÇOIS II. 1559.

Le Saint Siége étoit vacant depuis pluſieurs mois par les ſourdes menées des Eſpagnols. Après avoir expulſé, pour ainſi dire les François de toute l'Italie, ils vouloient faire élire un Pape qui leur fût entierement dévoué, ou qui étant de baſſe naiſſance & ſans aucun appui, n'oſât rien entreprendre contre eux, ni contre les Princes d'Italie, lorſqu'il ſeroit parvenu au ſouverain Pontificat. Vargas, Ambaſſadeur de Philippe, ſe donnoit de grands mouvemens, pour faire exclure les Cardinaux qui lui étoient ſuſpects. Trois mois s'étoient déja écoulés, & il y avoit apparence que de long-tems on n'auroit un Pontife, malgré les plaintes des autres Princes Chrétiens, qui repréſentoient en vain au ſacré College, que ces politiques incertitudes entretenoient de plus en plus les troubles qui agitoient l'Egliſe. L'Evêque de Limoges, Ambaſſadeur du Roi, s'en plaignit fortement au Duc d'Albe, qui répondit, un peu ému, que Vargas, follement ambitieux, abuſoit en cette occaſion du nom du Roi ſon maître, qui ne vouloit autre choſe, ſi-non qu'on élût un Pape au plutôt par de libres ſuffrages; qu'il importoit peu à ce Prince que le Pontife fût Eſpagnol, Allemand, Italien, ou François, pourvû que, guidé par la pieté & par la prudence, & exempt de toute paſſion, il n'eut en vûë que la gloire de Dieu & la tranquillité de l'Egliſe; que Philippe, en partant des Païs-bas pour l'Eſpagne, s'étoit trompé dans ſon choix, en donnant à Vargas une Ambaſſade ſi honorable; que c'étoit par ſes artifices, également téméraires & perfides, que Jean Figueroa, que Philippe avoit envoyé à Rome, n'avoit pû être admis à l'audience du Pape, afin de parvenir par-là à le remplacer; que c'étoit pour cela que lui (Duc d'Albe) qui commandoit alors en Italie, l'avoit fait empriſonner, que le Roi avoit réſolu de le rappeller & de le punir; que ce Prince avoit fait écrire au fils du Marquis de Montemajor, de faire enſorte que Vargas ne ſe mêlât plus de cette affaire, de révoquer même ſes pouvoirs ſuivant ſes ordres, & de declarer aux Brigues dans le Conclave.

François I. 1559.

Cardinaux enfermés au Conclave, que Philippe ne prétendoit point gêner la liberté des ſuffrages. Le Duc d'Albe ajoûta, que cette longue vacance étoit auſſi l'effet des intrigues du Cardinal Caraffe, qui traverſoit l'élection par des vûës particulieres.

Cardinal Medicino élû Pape ſous le nom de Pie IV.

Enfin, après un interregne de quatre mois & ſept jours, le Cardinal Jean-Angelo Medicino (1) fut élevé au Pontificat le 26. de Décembre entre les ſept & huit heures de la nuit du lendemain du jour de Noël, (par la faction des Cardinaux Charles & Alfonſe Caraffe, du Cardinal Farneſe, du Cardinal Sforze, & du Cardinal de Guiſe, les plus illuſtres Prélats du Conclave, compoſé de quarante quatre Cardinaux) il fut couronné le jour des Rois. On remarque comme une choſe ſinguliere, qu'il nâquit le jour de Pâques, qu'il fut fait Pape à Noël, & qu'il fut revêtu des ornemens pontificaux le jour de l'Epiphanie.

Sa famille.

Son pere nommé Bernardin, qui étoit de baſſe naiſſance, & commis pour la perception des impôts, avoit épouſé Cecile Serbelloni, dont il eut quatorze enfans. Jean-Jaques étoit l'aîné de tous, qui fut ce fameux Marquis de Marignan, dont nous avons parlé ci-deſſus, & qui étoit ſi cher au Cardinal Medicino ſon frere, que lorſque celui-ci fut élu Pape, & qu'on le conduiſit avec de grandes acclamations du Conclave à l'égliſe de Saint-Pierre, il demanda bien des fois avec empreſſement à ſes amis qui l'accompagnoient : Où eſt mon frere le Marquis de Marignan ? Pie IV. étoit le ſecond (car c'eſt le nom que prit le Cardinal Medicino.) Un troiſiéme, nommé Jean-Bâtiſte, mourut avant l'âge de quinze ans. Auguſte, qui le ſuivoit, fut Marquis de Marignan, après la mort de Jean-Jaques, & fut peu aimé de Pie IV. ſon frere. Gabriel, le dernier de tous, fut tué l'an 1535. d'un coup de canon auprès de Mandello au ſiége de Lecco, dans le tems que le Marquis de Marignan faiſoit la guerre à François Sforze Duc de Milan.

L'aînée des ſœurs de Pie IV. appellée Claire, fut mariée à Wolf d'Altemps, Gentilhomme Allemand du dioceſe de Conſtance, & eut de ce mariage Marc-Sittich, qui fut Cardinal, & les Comtes Annibal & Gabriel. Marguerite, ſeconde ſœur du Pape, épouſa Gilbert-Borromée Comte d'Arona, dont elle eut le Cardinal Charles, ſi connu par la Sainteté de ſa vie, & le Comte Fréderic. Enfin la cadette, nommée Camille, prit alliance avec Céſar de Gonzague, fils de Ferdinand.

Beaux commencemens du regne du nouveau Pape.

Au reſte Pie IV. gouverna, au commencement de ſon Pontificat, avec une douceur qui répondoit au nom qu'il avoit pris. Il pardonna aux Romains tout ce qu'ils avoient fait contre l'Inquiſition, & contre la mémoire de ſon prédeceſſeur, en briſant ſa ſtatue & ſes armoiries, à condition qu'ils répareroient, autant qu'il ſeroit poſſible, les dommages qu'ils avoient cauſés. Mais peu après, ce Pontife, qui avoit la réputation d'être doux, humain, patient, bienfaiſant, plein de reconnoiſſance, & déſintéreſſé, parut tout d'un coup avoir pris un autre caractère. Il caſſa preſque tous les actes de ſon prédeceſſeur ; changea la forme du Gouvernement ; ordonna le reviſion de l'affaire des Moines & des Religieux mendians, qui

(1) Ou Medici.

qui avoient été déliés de leurs vœux par les Papes, & que le dernier Pontife avoit forcés de rentrer dans leurs couvens : il fit examiner de nouveau le procès de ceux que le feu Pape avoit fait empriſonner, comme ſuſpects d'Héréſie ; & ayant ordonné aux Inquiſiteurs de ſe conduire par de certaines regles, il rendit juſtice à des perſonnes arrêtées ſur des préjugés aſſez légers. Le Cardinal Jean Moron, & San-Felice Evêque de la Cava, qui avoient eu de grandes liaiſons avec l'illuſtre Cardinal Pole, furent de ce nombre, & eurent la liberté. On goûta fort auſſi ce qu'il fit peu après ſon exaltation, lorſqu'il approuva l'abdication que Charles-Quint avoit faite de l'Empire en faveur de Ferdinand ſon frere, que Paul IV. avoit blâmée comme illégitime, & lorſqu'il reçut avec bonté & avec de grands honneurs les Ambaſſadeurs du nouvel Empereur. FRANÇOIS II. 1559.

*Fin du vingt troiſième Livre.*

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE
# DE THOU.

## *LIVRE VINGT-QUATRIÉME.*

### SOMMAIRE.

*AFfaires de Turquie. Déſunion entre Selim & Bajazet. Malheureux ſuccès du faux Muſtapha, qui avoit excité des troubles ſur le Pont-Euxin, au deſſus de Conſtantinople. Bajazet accuſé d'avoir excité les mouvemens du faux Muſtapha; rentre dans les bonnes graces de Soliman ſon pere, par l'entremiſe de Roxelane. Le Grand-Vizir Acomat eſt étranglé dans le Divan, parce qu'on le ſoupçonnoit de ſoutenir ſecretement Bajazet. Nouvelle querelle entre Selim & Bajazet, après la mort de Roxelane leur mere. Soliman tâche de les accommoder en leur donnant des gouvernemens plus éloignés les uns des autres. Il ordonne à Selim d'aller à Cogni, & à Bajazet d'aller à Amaſie. Bajazet refuſe d'obéïr, il amaſſe de l'argent, & des troupes à Engori. Les Janiſſaires le favoriſent ouvertement. Soliman conſulte le Muſti. Bajazet eſt declaré coupable de lèze-Majeſté divine & humaine. Soliman s'empare de Cogni, & envoye des troupes à Selim, avec leſquelles il donne bataille à ſon frere & remporte la victoire. Bajazet s'enfuit en Perſe. Il évite les embuches qu'on lui avoit dreſſées en chemin, & ſe rend avec ſes enfans auprès de Thamas Sophi, qui le reçoit fort bien, & lui fait même eſpérer qu'il donnera ſa fille en mariage à Orcan, fils du Prince Turc. Mais le Sophi changeant de réſolution, par la crainte qu'il a d'une armée ennemie qu'on diſoit être en marche, envoye en différens endroits ceux qui avoient ſuivi Bajazet, & les fait tous maſſacrer dans un même jour. Il fait enſuite arrêter Bajazet & ſes enfans. Soliman redemande ſon fils. Thamas refuſe de le rendre, craignant le reſſentiment du jeune Prince, s'il le laiſſoit aller. On convient enfin de faire mourir Bajazet & ſes enfans. Haſſan, Echanſon, ſe rend à Caſmin ou Casbin pour exécuter cette réſolution. On pouſſe la cruauté juſqu'à faire étrangler à Burſe le plus jeune de ſes enfans, que le bourreau avoit épargné. En Ecoſſe, le Roi bláme la conduite de Jaques Stuart Comte de Murray, qui étoit accuſé d'être l'auteur des troubles qui s'élevoient dans le Royaume. On envoye des troupes Françoiſes au ſecours de la Régente, ſous la conduite de la Broſſe. Nicolas de Pellevé, Evêque d'Amiens, & quelques Docteurs de Sorbonne, paſſent auſſi en Ecoſſe, pour appaiſer les troubles de Religion. Les Confédérés en ſont irrités, refuſent de reconnoître l'autorité de la Régente, & font un traité avec Eliſabeth Reine*

*Reine d'Angleterre. Cette Princeſſe fait publier un Manifeſte, où l'on parle contre les Guiſes. Michel de Seurre, Ambaſſadeur de France en Angleterre, tâche d'engager la Reine à retirer ſes troupes de l'Ecoſſe. Conférence à ce ſujet, où l'on examine les raiſons des deux partis. Jean de Montluc, Évêque de Valence, va en Ecoſſe. Il eſt plus agréable aux Confédérés que l'Evêque d'Amiens. Il leur fait eſpérer la bienveillance du Roi, pourvû qu'ils mettent bas les armes, & qu'ils rendent à leur Prince l'obéiſſance qu'ils lui doivent. Sebaſtien de Luxembourg de Martigues, & le Marquis d'Elbœuf, frere de la Régente, ſont envoyés au ſecours de l'Iſle de Keith, de l'Iſle aux Chevaux, & de Leith. Les Anglois ſont repouſſés avec perte. La Régente panche à la paix, croyant ne pouvoir autrement conſerver l'ancienne Religion, qu'en laiſſant une entiere liberté aux Ecoſſois. Guillaume Cecil & Nicolas Wotton, Plénipotentiaires d'Angleterre. On parle d'accommodement par l'entremiſe de l'Evêque de Valence, & de Charles de la Rochefoucault-Randan. La négociation eſt preſque rompuë par la mort de la Régente. Traité de paix. L'on demeure d'accord d'abattre les fortifications de Leith, & de Dunbar. En France; Edit qui eſt enregiſtré au Parlement, portant établiſſement de certains Magiſtrats dans les Cours ſouveraines & les juriſdictions inférieures, pour empêcher la faveur & les prévarications. Conſpiration contre les Princes de la maiſon de Guiſe; ſon origine, ſes cauſes & ſes prétextes. Les Théologiens Proteſtans conſultent entre eux à ce ſujet. Les Proteſtans éliſent ſecretement pour leur Chef Louis de Bourbon Prince de Condé, & lui ſubſtituent Godefroi Barry de la Renaudie. Sa famille, ſon caractère, ſa mauvaiſe fortune. Son arrivée à Nantes, & le diſcours qu'il fait aux conſpirateurs. Union & fermeté de tous les Proteſtans. L'Avocat Avenelles découvre la conſpiration. L'Amiral de Coligny tâche d'engager la Reine-mere & le Chancelier Olivier, de donner des ordres pour faire ſurſeoir la rigueur des ſupplices qu'on faiſoit ſouffrir de tous côtés aux Proteſtans. Edit à ce ſujet, donné du conſentement du Duc de Guiſe, & portant amniſtie du paſſé, mais à l'exception des nouveaux Prédicateurs, & de ceux qui, ſous prétexte de Religion, avoient conſpiré contre le Roi, la Reine, les freres du Roi, & les premiers Princes. La Renaudie n'abandonne point ſes premiers deſſeins. De Ligneres découvre l'ordre & le jour de l'exécution, & les noms des complices. La Renaudie tuë Pardaillan, dans la forêt de Château-Renaud, & eſt tué auſſi-tôt lui-même par le valet de Pardaillan. Caſtelnau, Mazere, Villemongey & quelques autres, ſont arrêtés & auſſi-tôt punis. Origine du mot Huguenot. Maligny le jeune, qui, dit-on, avoit promis de tuer le Duc de Guiſe, eſt empêché d'exécuter ce deſſein par le Prince de Condé. Le Prince de Condé ſuſpect, par la dépoſition des complices, ſe juſtifie avec fermeté dans le Conſeil du Roi: il offre même de ſe battre en duël, pour prouver ſon innocence. Le Duc de Guiſe diſſimule adroitement, & declare qu'il eſt prêt de s'expoſer au même hazard pour ſoutenir le Prince de Condé. Le Roi de Navarre eſt auſſi ſecretement accuſé d'avoir eu part à la conjuration. Mort de François Olivier: ſon éloge. On met en ſa place Michel de l'Hôpital.*

A U-

## AUTEURS

### Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

*Oger-Giſl. Buſbecq; Annales de Turquie; Jean Leunclave; Jean Leſly, Evêque de Roſs; George Buchanan; Jean la Place; Louis-Regnier de la Planche; Jean de Serres; Commentaires de Jean-Hurault de Bois-taillé; Lettres & Actes publics.*

François II. 1559.

Affaires de Turquie.

IL eſt tems maintenant de dire quelque choſe de ſuivi des affaires des Turcs, dont juſqu'ici nous n'avons parlé qu'en paſſant. Depuis que j'ai rapporté la mort de Muſtapha (1), que Soliman II. ſon pere, ſéduit par les artifices de Roxelane & du Vizir Ruſtan, avoit fait périr, je n'ai fait mention du Sultan, qu'à l'occaſion de la flotte qu'il envoyoit tous les ans ſur les côtes d'Italie, ſuivant le traité qui l'y engageoit. Les enfans de Soliman ayant été long-tems diviſés par de ſecretes jalouſies, & par de grandes inimitiés, qui donnerent lieu enfin à une guerre ouverte entr'eux; l'Empereur des Turcs, occupé à pacifier ces troubles domeſtiques, laiſſoit les Princes Chrétiens en repos. Après la fin tragique de Muſtapha, & la mort de Zeangir, & de Mahomet qui avoit fini ſes jours long-tems auparavant, après avoir été marié, il ne reſtoit plus à Soliman II. que deux fils de Roxelane; Selim qui étoit l'aîné, & que ſon pere deſtinoit à l'Empire, & Bajazet, pour qui la Sultane ſa mere avoit une tendreſſe ſinguliere, & qu'elle ſouhaitoit avec paſſion d'élever ſur le trône. Véritablement Bajazet avoit des qualités qui le faiſoient aimer de tout le monde. Il avoit un air doux, des manières inſinuantes, un grand penchant pour l'étude & pour le repos, & reſſembloit beaucoup de viſage au Sultan. On ne pouvoit pas dire la même choſe de Selim, qui étoit laid & gros, avoit le viſage fort rouge, & les jouës bouffies; enſorte que les ſoldats diſoient communément qu'il paroiſſoit engraiſſé avec de la bouillie. De plus il paſſoit ſa vie à boire & à dormir, étoit haï de tout le monde par ſes manières féroces & impolies, & ignoroit l'art de ſe faire des créatures par les careſſes & les bienfaits. Il diſoit à ce ſujet, qu'il craignoit de ſe rendre ſuſpect au Sultan ſon pere, en s'attirant l'affection des peuples. Bajazet au contraire avoit gagné le cœur des Turcs, par ſon aimable caractère & par les ſervices qu'il cherchoit à rendre en toute occaſion à tout le monde, qui ne voyoit qu'avec douleur un Prince ſi accompli deſtiné à une mort certaine, lorſque Selim monteroit ſur le trône.

Caractère de Bajazet.

Caractère de Selim.

Bajazet, comme nous l'avons dit, étoit protegé de Roxelane, qui l'aimoit uniquement, & de Ruſtan confident de la Sultane, qu'on avoit éloigné du gouvernement des affaires, pour faire ceſſer les murmures des Turcs,

Révolte de Bajazet contre Selim.

(1) Voyez le Livre douzième.

Turcs, qui lui imputoient la mort de Muſtapha, mais qui étoit ſur le point de rentrer dans la charge de Grand-Vizir, qu'on lui avoit ôtée. Ce Prince cherchant les moyens de ſe dérober à une mort inévitable, réſolut de périr plutôt les armes à la main, en diſputant l'Empire, que d'abandonner un jour honteuſement ſa vie à un bourreau, miniſtre des ordres de Selim. D'heureuſes conjonctures ſemblerent favoriſer ſes deſſeins. Les Turcs ne pouvoient ſe conſoler de la mort de Muſtapha. Pluſieurs ne lui ſurvivoient qu'à regret; d'autres ne reſpiroient que la vengeance; quelques-uns qui avoient été attachés à ce Prince infortuné, craignoient que ces liaiſons ne leur devinſſent fatales, & cherchoient à ſe garantir du péril par quelque révolution. Il ne manquoit à tous qu'un Général qui ſe mît à leur tête. Si on ne pouvoit rendre la vie à Muſtapha, on le pouvoit ſuppoſer vivant. On ſe ſouvenoit encore d'un autre Muſtapha appellé dans les Annales des Turcs, *Duſmes*, c'eſt-à-dire, ſuppoſé, qui en l'année 1423. avoit paru après la mort de Mahomet, & s'étoit dit le fils de Bajazet Gilderun, quoique ce fils eût été tué long-tems auparavant, dans un combat que Tamerlan avoit livré aux Turcs. On penſoit avec plaiſir, que cet Impoſteur avoit excité de grands troubles, à l'avenement d'Amurath II. à l'Empire, & qu'il lui avoit long-tems diſputé la Couronne. FRANÇOIS II. 1559.

Les émiſſaires de Bajazet trouverent un homme de baſſe naiſſance, fourbe & effronté, qui avoit les traits & la taille du Prince Muſtapha. Cet avanturier prenant le nom de Muſtapha, parut ſur la ſcene dans une Province qui eſt au-deſſus de Conſtantinople, & voiſine des bouches du Danube. Accompagné de peu de perſonnes, il répondoit comme en tremblant à ceux qui lui demandoient ſon nom, qu'il étoit Muſtapha, & que fuyant la colere du Sultan ſon pere, il s'étoit ſauvé adroitement. Il ajoûtoit, pour rendre cette fable plus croyable, que lorſque ſon pere l'avoit envoyé querir, qu'il n'avoit oſé ſe préſenter devant lui, mais qu'il avoit engagé par de grandes promeſſes un de ſes confidens, qui lui reſſembloit parfaitement, d'aller au lieu de lui, pour éprouver par-là les diſpoſitions du Sultan à ſon égard: Que cet ami malheureux avoit été étranglé, ſans avoir été entendu, ni préſenté à Soliman: Qu'enſuite ſon corps ayant été jetté devant la tente du Sultan, pluſieurs avoient cru que c'étoit celui du véritable Muſtapha; parce que ce malheureux ayant long-tems diſputé ſa vie contre ſes bourreaux, avoit le viſage tout défiguré: Que pour lui, il avoit pris auſſi-tôt la fuite, & que s'étant embarqué ſur le canal de la Mer noire, il s'étoit rendu dans leur païs. D'abord il racontoit cette fable avec de grandes précautions, & en faiſoit comme un ſecret; puis voyant qu'on l'écoutoit avec avidité & qu'on ajoûtoit foi à ſes impoſtures, il les publia par-tout avec de nouvelles circonſtances; imputant ſes malheurs à Roxelane ſa belle-mere, & à Ruſtan gendre de cette femme, qui gouvernoient, diſoit-il, à leur gré le Sultan décrepit, après l'avoir enchanté par des philtres: Puis prenant un air plus hardi, & connoiſſant que les hommes ſuivent plus volontiers les Princes qui ont des reſſources, que ceux qu'ils voyent malheureux, & que contens de donner des larmes Faux Muſtapha.

François II. 1559.

ſtériles à l'infortune des derniers, ils ſont peu diſpoſés à les ſecourir, il ajoûtoit qu'en l'état où il étoit, il avoit encore de grandes eſpérances; que la juſtice de ſes droits animoit ſon courage, qu'il ne manqueroit pas d'amis qui le tireroient de l'obſcurité où ſes diſgraces l'avoient reduit, & le vengeroient de ſes ennemis; que les Janiſſaires, qui faiſoient la principale force de l'Empire, lui étoient dévoüés, auſſi-bien que les principaux Officiers du Sultan ſon pere; & qu'enfin ce grand nombre de perſonnes qui le pleuroient comme mort, ne manqueroient pas d'accourir à ſa défenſe, quand elles le ſçauroient plein de vie.

Il ſe fait d'abord un parti & leve des troupes.

L'Impoſteur ſçut débiter ces menſonges avec tant d'adreſſe, que pluſieurs ajoûterent aiſément foi à un roman, qui ſuppoſoit vivant un Prince qui leur avoit été ſi cher: d'autres, qui avoient connu Muſtapha durant ſa vie, & qui l'avoient vû mort après qu'on l'eut étranglé, prirent plaiſir à être trompés, en un tems où le gouvernement leur étoit devenu odieux. La plûpart enfin, gagnés par les careſſes, par les offres, & par les prétens du faux Muſtapha, à qui Bajazet avoit fait fournir de groſſes ſommes, favoriſerent ſon parti, & s'enrolerent ſous ſes ordres. Ainſi en peu de tems il ſouleva de grandes Provinces, leva des troupes de tous côtés, & en compoſa une armée. Au premier bruit de ces mouvemens, Soliman écrivit aux Bachas de ces païs, d'éteindre au plutôt cet embraſement, avant qu'il pût s'étendre plus loin; de joindre leurs forces, & d'accabler au plutôt l'Impoſteur; imputant à leur foibleſſe & à leur négligence les progrès qu'avoit fait le menſonge. En même tems il envoye Pertau, un de ſes Généraux en qui il avoit le plus de confiance, avec une aſſez petite armée, mais dont les Officiers étoient choiſis & très-affectionnés au Sultan; parce qu'il craignoit que les Janiſſaires, milice également formidable à ſon Souverain & aux ennemis, & toûjours prête à fomenter des troubles, ne ſe laiſſaſſent gagner par argent, & ſéduire par les promeſſes. Auſſi-tôt les Gouverneurs des Provinces marchent aux ſéditieux, déconcertent leurs projets & épouvantent ces nouvelles troupes, dont une partie prend la fuite. Pertau ſurvenant alors, tous s'avancent vers le lieu où le faux Muſtapha étoit avec le peu de gens qui lui étoient reſtés fidèles. Ces troupes aſſemblées à la hâte, & qui ne croyoient pas avoir ſi-tôt à combattre, oublierent bien-tôt ce qu'elles avoient promis à leur Chef, & l'abandonnerent. Le faux Muſtapha, qui ne pouvoit ſe réſoudre à fuir, & les artiſans de cette fraude, furent pris & envoyés à Conſtantinople. Ayant été appliqués à la queſtion, ils firent connoître par leurs dépoſitions, que Bajazet étoit l'auteur de cette intrigue.

Le faux Muſtapha eſt pris, & jetté dans la mer.

Le deſſein de ce jeune Prince étoit de ſe joindre aux rebelles, lorſqu'il les auroit vû aſſez forts, & de marcher droit à Conſtantinople avec cette armée & avec pluſieurs de ſes partiſans les plus dévoüés, ou, ſuivant la diſpoſition des eſprits, d'attaquer Selim ſon frere. Le Sultan fit jetter les coupables dans la mer, la nuit étant fort avancée; croyant qu'il lui importoit de cacher aux Princes voiſins de ſes Etats, un crime domeſtique, & les malheurs de ſa maiſon. Ce pere, irrité au dernier point contre Bajazet, l'auroit auſſi ſacrifié à ſa colere, ſi Roxelane n'eût trouvé moyen de l'appaiſer.

Colere de Soliman

paiſer. La Sultane avec ſa ſagacité ordinaire penétra les chagrins de Soliman, & faiſant tomber adroitement le diſcours ſur Bajazet, le pria de pardonner une premiere faute à ſa jeuneſſe, & à ſon peu d'expérience, & de ſuivre en cela l'exemple de ſes ancêtres, qui n'avoient puni dans leurs enfans, que la perſéverance dans le crime. Enfin ſes prieres, ſes larmes, & ſes careſſes fléchirent le vieux Sultan, qui ne pouvoit rien refuſer a cette femme. Il dit qu'il pardonnoit à ſon fils, & qu'il n'avoit qu'à ſe préſenter à lui pour recevoir ſes ordres. Auſſi-tôt Roxelane lui écrivit ſecretement, qu'il ne manquât pas de venir trouver Soliman; qu'il ne devoit rien craindre, & qu'elle avoit obtenu ſa grace. FRANÇOIS II. 1559. contre Bajazet.

Quoique Bajazet eût devant les yeux la mort récente du Prince Muſtapha; cependant comptant ſur le crédit & ſur la tendreſſe de Roxelane, il ſe rendit à un lieu près de Conſtantinople, où ſon pere l'attendoit. Lorſqu'il fut deſcendu de cheval, les Officiers du Sultan lui ôterent ſon épée & ſon poignard. Quoique ce ſoit l'uſage de deſarmer ceux qui vont à l'audience du Grand-Seigneur, ce fils criminel fut ſaiſi de la plus grande frayeur en ce moment. Mais ayant paſſé enſuite devant une jalouſie, où étoit ſa mere qui le raſſura, il reprit courage, & vint ſe jetter aux pieds de Soliman. Ce Prince l'ayant fait aſſeoir, lui reprocha l'énormité de ſon crime. Il lui dit qu'en prenant les armes contre ſon frere, il les avoit priſes contre lui; qu'il avoit expoſé à un grand danger la Religion des Muſulmans, en excitant des diſſenſions domeſtiques, qui tendoient à détruire la famille des Ottomans, le plus ferme appui de la foi de Mahomet: Que malgré cela il avoit réſolu de lui pardonner. Enſuite lui ayant dit pluſieurs choſes ſur la providence éternelle de Dieu, il l'avertit de remettre le ſoin de ſa deſtinée entre les mains du Seigneur, qui ôte & donne les Sceptres comme il lui plaît; ajoûtant que ſi le deſtin avoit reglé qu'il regnât après ſon pere, ce décret ſeroit immuable, & que qui que ce ſoit ne le pourroit changer: Que ſi au contraire Dieu en avoit ordonné autrement, il faloit être inſenſé, pour s'oppoſer aux ordres d'en-haut: Qu'il ceſſât donc d'exciter des troubles, & d'attaquer un frere qui demeuroit tranquille: Qu'il reſpectât les années de ſon pere & de ſon Souverain, & qu'il n'ouvrît pas ſon tombeau avant le tems, en l'accablant de chagrins domeſtiques. Bajazet répondit peu de choſes, cherchant plutôt à fléchir le Sultan, qu'à ſe juſtifier, & il l'aſſura d'une obéïſſance inviolable à l'avenir. Alors Soliman prenant un viſage plus doux, commanda qu'on apportât à boire, & préſenta la liqueur à ſon fils. Celui-ci crut que c'étoit fait de ſa vie, & n'oſa cependant refuſer le breuvage: mais le Sultan ayant bû après lui, il ſe raſſura entierement. Soliman pardonne à Bajazet par l'entremiſe de Roxelane.

C'eſt ainſi que Bajazet ſortit de cette entrevûë plus heureuſement qu'il n'avoit oſé l'eſpérer, & qu'étant rentré en grace, il retourna dans ſon gouvernement. Le Grand-Vizir Acomat fut étranglé peu après. Il avoit ſuccedé à Ruſtan, qu'on avoit privé de cette premiere charge de l'Empire, après la mort du véritable Muſtapha, pour ſatisfaire la haine des peuples contre lui. On fit un crime à Acomat de ſon attachement pour le Le Grand-Vizir Acomat eſt étranglé dans le Divan, étant ſoup-

François II. 1559.

feu Prince Muſtapha, & du peu de ſoin qu'il avoit eu de prévenir les deſſeins de Bajazet, & de l'Impoſteur ſon complice. Pluſieurs croyent qu'on ne lui ôta la vie, qu'afin que Ruſtan eût ſa place. Ils diſent que Soliman avoit promis à Acomat de lui laiſſer le ſceau de l'Empire toute ſa vie ; & que preſſé par Roxelane de le rendre à Ruſtan, il le fit mourir, pour complaire à la Sultane, ſans violer ſon ſerment. Ils ajoûtent, que Soliman avoit dit que c'étoit uſer d'humanité envers Acomat de le faire mourir, parce qu'il mourroit mille fois de douleur, s'il voyoit un autre en poſſeſſion de ſa charge. Sa mort ayant donc été réſoluë, on la lui annonça de la part de Soliman, un jour qu'il venoit au Divan ſans rien appréhender. Comme il avoit un grand courage, il reçut cet ordre ſans paroître ni ſurpris ni émû. Il ordonna ſeulement au bourreau de ſe retirer, ne voulant pas, dit-il, que des mains impures le touchaſſent. Alors ayant jetté les yeux ſur ceux qui étoient préſens, il pria avec un viſage tranquille un de ſes amis, de lui rendre un important & dernier ſervice, en lui ôtant la vie. Celui-ci s'en étant long-tems défendu, enfin lui obéït, & l'étrangla avec la corde d'un arc qu'il banda, & relâcha plus d'une fois par les ordres du Grand-Vizir, qui vouloit de cette maniere, diſoit-il, ſentir venir la mort. Telle fut la fin d'Acomat, homme décrié par ſes concuſſions & par ſes crimes, mais qu'une valeur intrépide, & une longue expérience à la guerre avoient élevé à la premiere dignité de l'Etat. On apprit cette mort avec des ſentimens différens. Bajazet en fut conſterné ; mais il diſſimula habilement ſes chagrins : ſûr de la tendreſſe de la Sultane ſa mere, il calma ſes craintes, & tant qu'elle vécut, ne ſongea point à former de nouveaux deſſeins. Mais Roxelane étant morte deux ans après, il excita de nouveaux troubles, dont il fut enfin la victime.

Nouvelle révolte de Bajazet, après la mort de Roxelane.

Ce Prince oubliant alors ce qu'il devoit à un pere ſon Souverain, & à un frere deſtiné à l'Empire, tendit plus d'une fois des embuches à Selim, pour le faire périr. Il l'attaqua même à force ouverte, étant entré avec des troupes dans le païs, dont il étoit Gouverneur. Car Selim commandoit dans la Province de Magneſie, & Bajazet dans celle de Chiatea, qui eſt limitrophe. La haine de celui-ci alloit juſqu'à maltraiter les Officiers de ſon frere qui tomboient entre ſes mains, à attaquer ſa réputation, ne pouvant lui ôter la vie, & même à entretenir par ſes émiſſaires des factions dans la ville où Selim réſidoit. Selim avoit ſoin d'avertir Soliman de la conduite de Bajazet ; ſuppliant ſon pere de ſonger à ſa propre ſûreté, & de faire réflexion, que ces hoſtilités étoient le prélude de ce qu'on méditoit contre lui ; que Bajazet regardoit également la vie de ſon pere & la ſienne comme un obſtacle à ſes deſſeins ambitieux & impies. Enfin il ajoûtoit, qu'il étoit bien plus allarmé du péril qui menaçoit ſon pere, que de la haine implacable d'un frere qu'il ne redoutoit nullement.

Soliman exhorte Bajazet à la paix.

Soliman écrivit à Bajazet, pour le faire ſouvenir de ſon devoir, l'avertiſſant qu'il ſe laſſeroit enfin de lui pardonner ; qu'il ceſſât de perſecuter ſon frere, & de donner des chagrins à un pere qui n'avoit que peu de tems à vivre ; après quoi Dieu décideroit du ſort de l'un & de l'autre. Quoique ces

ces avis fiſſent peu d'impreſſion ſur Bajazet, il répondit avec les termes les plus ſoûmis & les plus reſpectueux. Mais ſa conduite démentoit ſes paroles. Le vieux Sultan voyant qu'il avoit toûjours d'ambitieux deſſeins, crut que ces freres étant éloignés, ſeroient peut-être plus unis; puiſque la proximité de leurs Provinces, qui eût dû entretenir l'amitié entr'eux, occaſionnoit leurs diſcordes. Il donna donc ordre à Selim d'aller à Cogni (1), & à Bajazet d'aller à Amaſie, gouvernement qu'avoit eu l'infortuné Muſtapha, & qui ſembloit annoncer à Bajazet une pareille deſtinée. Soliman n'avoit aucun mécontentement de Selim; mais craignant que ſon frere ne ſe portât aux dernieres extrêmités, s'il ſe voyoit ſeul déplacé, il jugea à propos de les traiter également l'un & l'autre. Selim, qui n'ignoroit pas que ce changement ſe faiſoit en ſa faveur, obéït auſſi-tôt. Bajazet au contraire, qui regardoit le gouvernement de Chiatea comme favorable à ſes vûës, parce qu'il étoit peu éloigné de la capitale de l'Empire, ne pouvoit ſe réſoudre à partir. Il mandoit au Sultan ſon pere, qu'il acceptoit avec peine le gouvernement d'Amaſie; ville qui lui rappelleroit ſans ceſſe le ſouvenir du Prince Muſtapha: qu'il le ſupplioit du moins de lui permettre de paſſer l'hiver à Chiatea, ou de demeurer à Magneſie, que Selim abandonnoit. Durant ces incertitudes, Selim ayant fait un grand détour pour ſe rendre à Burſa (2), ville de Bithinie, ſituée en Aſie vis-à-vis de Conſtantinople, paſſa près des lieux où Bajazet faiſoit ſon ſéjour. Celui-ci en voulut faire un crime à ſon frere auprès du Sultan; l'accuſant d'en vouloir à ſa vie & à celle de l'Empereur. Mais ces plaintes furent vaines; parce que Selim n'avoit rien fait que par les ordres de ſon pere. Il fit encore de nouvelles inſtances, pour n'être point obligé de ſe rendre dans un lieu ſi funeſte à ſon frere, ou pour obtenir Magneſie ou quelqu'autre gouvernement. Soliman étant demeuré ferme dans ſa réſolution, Bajazet ſous différens prétextes refuſa d'obéïr, & en même-tems leva des troupes, arma des ſoldats, amaſſa de l'argent, & fit de grands préparatifs de guerre avec une extrême diligence, pour ſe défendre, ou pour accabler Selim.

François II. 1559.

Il ordonne à Selim & à Bajazet de ſe rendre dans leurs nouveaux gouvernemens.

Bajazet refuſe d'obéïr.

Il amaſſe de l'argent & des troupes.

Soliman, qui ſçavoit que l'Europe & l'Aſie étoient également attentives à la diſcorde des deux Princes, crut qu'il devoit ſe conduire en cette occaſion avec douceur, & pacifier les troubles, ſans répandre de ſang. Auſſi-tôt Mehemet & Pertau, deux des premiers Officiers de la Porte, furent dépêchés, le premier à Selim, & le ſecond à Bajazet, avec ordre de faire partir les Princes pour leurs nouveaux gouvernemens. On avoit commandé à ces Miniſtres de ne les point quitter qu'ils ne fuſſent arrivés dans les Provinces qui leur étoient deſtinées. Pertau étoit chargé de plus, d'obſerver avec ſoin les deſſeins & la conduite de Bajazet. Selim reçut Mehemet avec de grandes marques de joye, & obéït auſſi-tôt. Il ne convenoit pas aux vûës de Bajazet, d'avoir auprès de lui le plus fidèle Miniſtre de ſon pere, qui eût éclairé ſes démarches. Il trouva donc moyen de le renvoyer, en feignant de partir pour Amaſie, & dit à Pertau qu'il vou-

Soliman envoye des Miniſtres aux deux freres.

Comment reçus.

(1) Leunclave écrit *Conia.*

(2) Ou *Burſia*; *Oſman-ili*, ſelon *Leunclave.*

François II. 1559.

vouloit qu'il fût ſon protecteur auprès du Sultan ſon pere, & qu'il le chargeoit de l'aſſûrer qu'il ſeroit toûjours très-ſoûmis à ſes ordres, ſi ſes intentions n'étoient point combattuës par Selim, dont il ne pouvoit ſouffrir les injuſtices à ſon égard, & les embuches qu'il lui tendoit tous les jours.

Soliman ſe diſpoſe à mettre Bajazet à la raiſon.

Soliman, qui ne douta plus alors des deſſeins de Bajazet, donna ordre au Bacha de la Grece, quoiqu'il eût la goute, de ſe rendre auprès de Selim avec toute ſa Cavalerie, & de joindre ſes forces aux ſiennes. En même tems il commanda à Mehemet, qui étoit de retour à la Porte, de paſſer en Aſie avec les Janiſſaires qui lui étoient les plus affectionnés; & il paroiſſoit que le Sultan avoit réſolu de ſuivre peu de jours après ce Général.

Les Janiſſaires favoriſent Bajazet.

Mais les Janiſſaires oſoient blâmer hautement cette expédition, & ſe rangeoient à regret ſous leurs drapeaux. Ils regardoient avec horreur une guerre entre deux freres, Princes du ſang Ottoman. Ils diſoient, qu'elle n'étoit ni juſte ni néceſſaire, & qu'on devoit la ſuſpendre. Contre qui, ajoûtoient-ils, tournerons-nous nos armes? Contre Bajazet, qui eſt auſſi-bien que Selim l'héritier de l'Empire, & que la néceſſité engage à une juſte défenſe?

Soliman conſulte le Mufti.

Soliman, Prince religieux, ayant appris ces murmures, jugea à propos de conſulter le premier Miniſtre de la Loi de Mahomet, que les Turcs nomment Muſti, & de lui demander, comment il devoit traiter celui qui de ſon vivant faiſoit des levées d'hommes & d'argent, s'emparoit des villes de l'Empire, & en troubloit le repos; & quel châtiment méritoient ceux qui avoient pris les armes en faveur de ce rebelle, ou ceux qui refuſoient de les prendre contre lui, & qui oſoient publier qu'il étoit innocent. Le Mufti fit réponſe, que cet homme étoit digne du dernier ſupplice, auſſi-bien que ceux qui le favoriſoient, & qu'on devoit regarder comme ennemis de la Loi de Mahomet, & gens déteſtables, ceux qui ne vouloient pas leur faire la guerre. Le Sultan qui avoit craint de bleſſer ſa conſcience en marchant contre ſon fils, fut raſſûré par la déciſion du Mufti, & après l'avoir fait publier dans l'Empire, il l'envoya à Bajazet même par le Chef des Ichoglans. En ce même tems-là Bajazet prit un des Officiers de la Chambre du Sultan ſon pere, & le renvoya à la Porte, après l'avoir chargé de dire à Soliman, qu'il conſervoit pour lui les ſentimens les plus reſpectueux; qu'il n'avoit point pris les armes contre un pere, & qu'il étoit prêt à lui obéir en toutes choſes; mais qu'il s'agiſſoit aujourd'hui de diſputer & ſa vie & l'Empire à ſon frere; qu'il faloit néceſſairement qu'il périt par les armes de Selim, ou que Selim périt par les ſiennes; qu'il avoit réſolu de vuider enfin ce grand différend; & qu'il le ſupplioit de ne ſe point mêler de cette guerre, & de laiſſer Dieu ſeul décider du ſuccès.

Menaces de Bajazet contre ſon pere.

Ce jeune Prince naturellement fier, & qui avoit conçu de grandes eſpérances par les ſecours qui lui venoient de toutes parts, oſa bien menacer ſon pere, s'il paſſoit la mer pour venir au ſecours de Selim. Il lui fit dire qu'il avoit une retraite aſſûrée; mais qu'il ne quitteroit l'Aſie qu'après l'avoir déſolée par le fer & par le feu, comme avoit fait autrefois Tamerlan. Soliman comprit par ces paroles, que ſon fils avoit deſſein de ſe retirer chez les Perſes, nation de tout tems ennemie des Turcs. Avant que les ar-

armes cuſſent décidé le différend des deux freres, & lorſqu'il étoit incertain de quel côté ſe declareroit la victoire, il craignoit que Bajazet, après avoir pris Cogni, ne deſcendît dans la Syrie, & ne pénétrât enſuite en Egypte, Royaume peu fortifié, où ſa domination étoit mal affermie, & où les peuples, ſe ſouvenant encore de l'empire des Mammelus (1), étoient tout diſpoſés à la révolte. Il penſoit qu'il ſeroit très-difficile de le chaſſer d'un païs, toûjours infecté par les Arabes, prêts à prendre parti dans toutes les guerres, pour aller piller, & que de l'Egypte le trajet étoit facile dans les États des Princes Chrétiens. Lorſqu'il étoit agité de ces inquiétudes, il apprit que Bajazet s'étoit emparé de la ville d'Axuar, qui faiſoit partie du gouvernement de Selim, qu'il l'avoit pillée, & qu'il en avoit tiré de groſſes ſommes d'argent. Soliman crut qu'il devoit marcher avec ſes troupes de ce côté-là, & manda en même-tems à Selim de ſe rendre maître de la ville de Cogni, de prévenir par-là les deſſeins de ſon frere, & de placer ſon camp aux environs de cette place, où il attendroit les ſecours qu'il lui envoyeroit.

François II. 1559.

Il s'empare de la ville Axuar.

Bajazet voyant qu'il ne pouvoit plus reculer, faiſoit tous les jours de nouvelles levées pour augmenter ſes troupes. Il comptoit principalement ſur les ſoldats qu'il avoit levés en Phrygie, qu'on appelle Curdes (2), qu'il regardoit comme ſa principale force. Etant arrivé au camp, il fit faire l'exercice à ſon armée, & donna même un combat feint, qui reſſembla ſi bien à un véritable, que pluſieurs de ſes ſoldats y furent tués ou bleſſés; ſes Cavaliers s'étant chargés les uns les autres avec plus d'ardeur que de précaution. Il étoit campé dans une vaſte plaine près de la ville d'Ancyre, que les Turcs nomment *Anguri*, qui lui fourniſſoit en abondance toutes les proviſions néceſſaires; & il avoit enfermé les femmes & les enfans dans la citadelle. Il avoit dans ſes troupes un grand nombre de braves Officiers, que la faveur de la Sultane ſa mere, ou de la Princeſſe ſa ſœur, femme de Ruſtan, avoit élevés aux premieres charges. Outre cela tous ceux qui avoient été attachés à l'infortuné Muſtapha ſon frere, & au Grand-Vizir Acomat, ſuivoient ſa fortune. Il avoit encore auprès de lui pluſieurs hommes diſtingués par leurs grandes qualités & par leur valeur, qu'il avoit ſçu gagner par ſa bonne mine, par les graces répanduës ſur toute ſa perſonne, par ſa liberalité, par ſa réputation, & par ſa politeſſe. Tous étoient touchés des malheurs de Bajazet, & ne voyoient qu'avec indignation, que Soliman préferât à un fils ſi accompli, & ſa plus vive image, un autre, qui, par la peſanteur de ſon corps & de ſon eſprit, lui reſſembloit ſi peu. Bajazet, diſoient-ils, a-t-il fait un crime de prendre les armes, lorſque la néceſſité l'y a contraint? Selim, ayeul des jeunes Princes, n'en uſa-t-il pas ainſi lorſqu'il ne pouvoit faire autrement, & ne fut-il pas contraint de hâter les jours du Sultan ſon pere? C'eſt de lui néanmoins que Soliman tient aujourd'hui ſa Couronne, & qu'il en joüit à titre légitime. Ils ajoûtoient que Bajazet étoit plus vertueux que Selim ſon ayeul; qu'il reſpectoit

Il augmente ſes troupes & les dreſſe au combat.

Grand nombre de ſes partiſans.

(1) Selim I. Empereur de Turcs, détruiſit vers l'an 1516. l'empire des Mammelus, Soudan d'Egypte, que Saladin avoit fondé.

(2) ou Chiurles.

François II. 1559.

toit ſon pere, qu'il faiſoit des vœux pour la durée de ſes jours, & qu'il n'attaqueroit point le Prince ſon frere, ſi on lui vouloit permettre de réſider en des lieux, où il pût trouver quelque repos & un azile aſſuré.

Bajazet marche contre Selim & harangue ſes troupes.

Bajazet voyant ſes troupes animées par ces diſcours, qu'on avoit répandus avec ſoin, marcha droit contre Selim, dont l'armée, ſoutenuë de la puiſſance du Sultan, & commandée par les plus grands Capitaines, avoit un train nombreux d'artillerie, & toutes ſortes de proviſions de guerre & de bouche. Il fit une courte harangue à ſes ſoldats, pour les encourager à combattre vaillamment : il leur repréſenta qu'ils ne devoient point craindre ce grand nombre d'ennemis; puiſque les troupes du Sultan ſon pere, qui étoient dans l'armée de Selim, favoriſoient ſecretement ſon parti, & que quand même elles combattroient, elles ne pourroient vaincre ſous un Chef lâche, mépriſé, & cruel. Le ſignal étant donné, on attaqua, & on ſe défendit de part & d'autre avec un grand courage. Bajazet, à la tête des ſiens, fit des prodiges de valeur, & s'acquitta de tous les devoirs de ſoldat & de Capitaine. Enfin voyant ſes rangs rompus, & éclaircis par le grand feu du canon des ennemis ſupérieur au ſien, & qu'il ne pouvoit réſiſter au grand nombre, après avoir long-tems diſputé la victoire, & taillé en piéces pluſieurs bataillons ennemis, il fit ſonner la retraite, & ſe retira en bon ordre, laiſſant la victoire à ſon frere; mais couvert de gloire & ayant forcé ſes ennemis même à l'admirer, & à avoüer qu'il eût mérité de vaincre. Selim ſe voyant maître du champ de bataille, demeura tranquille, & ne ſe mit pas en devoir de ſuivre les ennemis. Les Turcs, gens ſuperſtitieux, racontent, qu'il ſortit d'une moſquée au tems du combat un grand vent, qui éleva un gros nuage de pouſſiere contre les ſoldats de Bajazet; enſorte qu'en ayant été comme aveuglés, ils prirent la fuite & furent preſque tous taillés en piéces.

Il eſt défait.

Soliman ayant appris le ſuccès du combat, ſortit de Conſtantinople le 5. de Juin, & ayant paſſé la mer, s'arrêta en un lieu peu éloigné du rivage, voulant faire voir à ſes peuples la joye que lui donnoit la victoire de Selim. Il le regardoit comme l'héritier de l'Empire. Il l'aimoit uniquement, l'ayant toûjours trouvé fidèle & ſoûmis. Au contraire, il haïſſoit Bajazet comme un fils rebelle, qui de ſon vivant vouloit uſurper la Couronne. La gloire même qu'il s'étoit acquiſe dans le dernier combat, & les loüanges qu'on lui donnoit de toutes parts, le lui rendoient encore plus odieux. Craignant qu'à l'exemple de Selim ſon ayeul, il ne ſe rendît plus redoutable après ſa défaite qu'il ne l'étoit avant le combat, il réſolut de faire les plus grands efforts pour le perdre. Bajazet voyant ſes affaires deſeſpérées, s'étoit retiré avec ceux de ſon parti à Amaſie, lieu que le Sultan lui avoit aſſigné, comme nous l'avons dit, pour déconcerter ſes amis & ſes projets, & où il avoit refuſé de ſe rendre, en déferant plutôt aux conſeils d'une jeuneſſe imprudente, qu'aux ordres de ſon pere. Il parut qu'il étoit dans le deſſein d'y vivre tranquille, ſi le Sultan le lui permettoit. Il fit même ce qui dépendoit de lui, pour appaiſer ce pere irrité, en lui écrivant les lettres les plus ſoûmiſes; & il tacha de découvrir

Bajazet ſe retire à Amaſie, & tache d'appaiſer Soliman.

par

par des amis qu'il avoit encore à la Porte, ſes ſentimens à ſon égard. Le Sultan paroiſſoit d'abord aſſez diſpoſé à lui rendre ſes bonnes graces. Ses lettres & ſes meſſagers étoient admis, & il recevoit des réponſes aſſez favorables. Déja même le bruit s'étoit répandu dans l'armée, que Soliman étoit prêt à pardonner à ſon fils en faveur de ſa jeuneſſe. Mais cette bonté apparente étoit un artifice du Sultan & de ſes Miniſtres, pour tromper Bajazet, l'attirer à Conſtantinople, & l'avoir en leur puiſſance. FRANÇOIS II. 1559.

Raiſons qui porterent Soliman à feindre de ſe laiſſer fléchir.

Soliman craignoit que Thamas, ou Tecmas, Roi de Perſe, ſe ſouvenant qu'il avoit autrefois donné un azile au Prince Elcas ſon frere, & allumé à cette occaſion une funeſte guerre, ne lui rendît la pareille, & que ſi Bajazet penétroit une fois dans ſes Etats, il ne conſentît jamais à le rendre. Il prévoyoit avec douleur, qu'il ſeroit obligé de prendre les armes à ce ſujet, & de rendre peut-être aux Perſes les villes qu'il leur avoit enlevées. Ainſi il cherchoit les moyens de perdre ce fils, avant qu'il pût lui échaper, & il envoyoit ſans ceſſe des ordres à ſes Bachas, pour faire garder les paſſages de la Turquie dans la Perſe. Malgré ces précautions néanmoins il ne put empêcher ſon évalion. Bajazet n'ignoroit pas que, dans le tems même que le Sultan ſembloit moins aigri à ſon égard, il faiſoit arrêter ceux qu'il ſoupçonnoit de lui être affectionnés, qu'il les condamnoit à ſouffrir les plus cruels tourmens, pour les obliger à accuſer un fils odieux; que la torture étoit ſuivie du dernier ſupplice, & que pluſieurs avoient péri de cette manière. Il jugea donc qu'il n'avoit pas de tems à perdre, & qu'il devoit exécuter au plutôt le deſſein qu'il avoit formé avant le combat de Cogni. Il ſe mit donc en chemin pour la Perſe, avec quelques ſoldats armés à la légere, emmenant avec lui ſes enfans, excepté un ſeul qui venoit de naître, qu'il aima mieux abandonner avec ſa mere à la clémence du Sultan ſon ayeul, que de l'expoſer aux fatigues d'un voyage pénible & dangereux. Cet enfant fut envoyé à Burſa par les ordres de Soliman, qui voulut qu'on en prît ſoin, juſqu'à ce que la deſtinée de Bajazet eût décidé de ſon ſort.

Bajazet s'en apperçoit & s'enfuit.

Le Sultan ayant appris que ſon fils étoit ſorti d'Amaſie, & ne doutant point qu'il ne fût arrêté dans ſa fuite, ſuivant les ordres qu'il avoit donnés, avoit commandé à ſes troupes de retourner à Conſtantinople, & de ſe mettre en marche le lendemain du jour de Pâques. Car les Turcs célèbrent auſſi cette ſolemnité, ſelon le précepte de Mahomet, Auteur d'une ſecte impie, qui eſt devenuë rédoutable aux Chrétiens. Ce faux Prophete, confondant les cérémonies ſacrées avec les profanes, a imaginé une indigne Religion, monſtrueuſe & inoüie, où l'on reconnoît un mélange bizarre du Judaïſme & du Chriſtianiſme qui a ſuccedé au Culte des Juifs.

Il évite les embûches qu'on lui avoit dreſſées en chemin.

Lorſque Soliman ſçut que Bajazet étoit échapé, il entra dans une furieuſe colere, & menaça de faire perir les Bachas des frontieres, s'ils ne le lui livroient mort ou vivant. Ceux-ci firent de concert la plus grande diligence pour l'atteindre. Mais il couroit avec tant de ſecret & de vîteſſe, qu'il arrivoit toûjours dans les lieux qui étoient ſur ſon paſſage, avant qu'on

FRANÇOIS II. 1559.

qu'on ſçût qu'il dût y arriver. Il ſçut auſſi tromper adroitement le Beglierbey de Sebaſte (1). Il y avoit deux détroits, par l'un deſquels il faloit néceſſairement que Bajazet paſſât. Le Beglierbey occupoit celui qui abregeoit le chemin, enſorte que le Prince auroit été obligé de prendre un long détour pour gagner l'autre. Il fit avertir le Beglierbey par des hommes de ſa ſuite, qui ſe diſoient déſerteurs, que Bajazet avoit paſſé par cet autre endroit que l'on ne gardoit pas. Le Beglierbey trop crédule quitte auſſitôt ſon poſte avec ſes troupes, court apres le Prince qu'il croit l'avoir devancé, tandis que celui-ci paſſe par le détroit qui n'étoit plus gardé. Il trompa auſſi le Bacha d'Erſeron (2). Car l'ayant envoyé ſaluer de ſa part, & lui ayant fait dire, qu'il alloit arriver pour ſe repoſer quelques jours dans ſa ville, & faire ferrer ſes chevaux, il marcha nuit & jour ſans relâche, & ſortit enfin des Etats de ſon pere, lorſque le Bacha, qui n'étoit point d'ailleurs ſur ſes gardes, l'attendoit dans ſon palais, après avoir fait à ſes envoyés une réponſe favorable. Mais Soliman crut que ce Gouverneur avoit bien voulu favoriſer la fuite de ſon fils, & le dépouilla de ſa dignité. Selim le fit mourir quelque tems après, & fit ſouffrir à ſes fils des traitemens indignes, & pires que la mort. Le Sultan vouloit dans les premiers tranſports de ſa colere marcher contre les Perſes, avec les Janiſſaires & les Spahis. Mais ſes Miniſtres lui repréſenterent, que s'il abandonnoit ſa ville capitale, Bajazet, hardi comme il étoit, pourroit bien revenir précipitamment par la mer de Zabache (3), & par la mer Noire, & y exciter de grands troubles, en promettant la liberté aux eſclaves, & en attirant les gens de guerre à ſon parti par l'eſpérance de faire du butin & de recevoir une plus forte paye. Car il avoit fait écrire ſur les maiſons où il s'étoit arrêté dans ſa fuite, qu'il donneroit double ſolde aux gens de guerre qui voudroient ſuivre ſon parti.

Le Sultan veut d'abord faire la guerre aux Perſes, mais on la lui déconſeille.

Bajazet ſe refugie en Perſe.

Enfin ce Prince ayant paſſé avec les ſiens le fleuve Achlat (4) qui ſepare la Turquie de la Perſe, & ne ſe croyant pas encore en ſûreté, poſa des gardes ſur le rivage, pour diſputer le paſſage aux Bachas qui le pourſuivoient. Ceux-ci n'eurent pas de peine à mettre en fuite une petite troupe, & entrerent dans la Perſe. Auſſi-tôt les Gouverneurs du païs vinrent à leur rencontre, & leur repréſenterent que c'étoit violer la paix, que d'entrer en armes dans leurs Provinces. Ils firent réponſe qu'ils ne venoient point comme ennemis, & que bien éloignés de vouloir faire aucun acte d'hoſtilité, ils pourſuivoient un fils rebelle à ſon pere & à ſon Empereur. Les Perſans leur ayant dit qu'ils ne recevoient point ces excuſes; mais qu'ils les aſſuroient, que le Sophi feroit en cette occaſion ce qu'il croiroit convenir à ſa dignité & à ſon devoir, les Turcs ſe retirerent dans leurs Provinces.

Entrevûe du Sophi Thamas &

Thamas demanda d'abord à Bajazet les raiſons de ſon évaſion, & le nombre des perſonnes qui l'accompagnoient dans ſa fuite. Ce Prince ayant répon-

(1) Ou *Siwas*, autrement dit *Suwas*.
(2) Autrement dit *Artzerum*, ou *Erzerum*.
(3) Ou *delle Sebacche* : c'eſt la mer d'Aſoph.
(4) Ou *Aras*.

pondu, qu'il fuyoit un frere qui lui tendoit de continuelles embuches, & un pere injuſtement irrité contre lui, & qu'il venoit demander azile contre ſes ennemis; on lui dit, qu'il avoit eu tort de choiſir une retraite chez un Prince qu'il ſçavoit allié de l'Empereur ſon pere, & qui ſelon les traités devoit favoriſer les amis du Sultan, & faire la guerre à ſes ennemis. On ajoûta enſuite, que puiſque ſa deſtinée l'avoit conduit en ces lieux, on vouloit bien l'y recevoir, le traiter favorablement, & ne pas violer les droits de l'hoſpitalité à ſon égard. Telle fut l'entrevûë de Thamas & de Bajazet, qui jugea par les grands égards qu'on eut d'abord pour lui, qu'il pouvoit ſe repoſer ſur la foi qu'on lui avoit donnée. On lui fit même concevoir de flateuſes eſpérances, en lui promettant que le Sophi travailleroit à le réconcilier avec le Sultan ſon pere: on lui laiſſa auſſi entrevoir, que ce Prince étoit diſpoſé à lui donner une de ſes filles en mariage pour Orcan, l'aîné de ſes enfans, & on l'aſſura qu'il employeroit ſes bons offices & les plus fortes inſtances auprès de Soliman, pour lui procurer le gouvernement du Diarbekir, de Bagdad, ou d'Erſeron, Provinces frontieres de la Perſe. On ajoûta qu'il pourroit y joüir d'une vie tranquille, ſans craindre en ces lieux éloignés de la capitale de l'Empire, ni la colere du Sultan, ni les embuches de Selim; & qu'après tout, ſi on vouloit encore l'y perſécuter, il ſeroit à portée de ſe refugier en Perſe auprès d'un Roi beau-pere de ſon fils, qui le protegeroit. Ces propoſitions, qui étoient devenuës publiques, donnoient une grande confiance à Bajazet; juſques-là, que Thamas ayant envoyé peu après un Ambaſſadeur à la Porte, pour menager, diſoit-on, la réconciliation de Soliman avec ſon fils, il chargea ce Miniſtre de dire au Sultan, qu'après avoir eu le malheur de perdre un pere, il en avoit retrouvé un autre en Perſe. Cependant Thamas changea de diſpoſitions à l'égard de Bajazet, & ſongea à s'aſſurer de ſa perſonne; ſoit qu'il eût toûjours eu deſſein de le perdre, ſoit qu'il eût conçû des ſoupçons ſur ſa conduite, & qu'il craignît qu'il ne lui tendît des embuches dans ſa Cour.

François II. 1559. de Bajazet.

Thamas dégénérant de la vertu du Roi ſon pere, Prince magnanime & belliqueux, vieilliſſoit honteuſement dans ſon ſerrail avec ſes femmes, livré à de vains amuſemens, & peu occupé du Gouvernement de ſes Etats. Ce Roi voluptueux & timide vint à craindre que Bajazet, Prince d'un grand courage & aimant la guerre, n'affoiblît ſa puiſſance, ſur-tout s'il regnoit après Soliman ſon pere, & qu'il n'eût nourri un ſerpent dans ſon ſein. D'ailleurs les Officiers & les ſoldats Turcs de la ſuite de Bajazet étoient devenus ſuſpects au Sophi. Ces hommes téméraires avoient oſé dire, qu'il étoit permis de tuer un Prince hérétique (c'eſt ainſi qu'ils appelloient le Roi de Perſe) & de s'emparer de ſes Etats. Il auroit été dangereux d'attaquer à force ouverte tant d'hommes braves & déterminés que Bajazet avoit amenés avec lui, auxquels le déſeſpoir eût fait tout entreprendre. On crut qu'il ſeroit plus ſûr de s'en défaire par une ſupercherie. On leur dit, qu'ils étoient mal logés dans la ville, à cauſe de leur grand nombre; que d'ailleurs les denrées y étoient fort cheres; qu'on leur fourniroit dans les campagnes voiſines des maiſons plus commodes, & des vi-

Thamas ayant conçu des ſoupçons contre Bajazet, fait maſſacrer ſes gens.

FRANÇOIS II. 1559.

vres en abondance, & qu'on leur conſeilloit d'y aller. Ces avis étoient des ordres auxquels il eut été peu ſûr de réſiſter, quoique les Turcs commençaſſent à ſe défier de la foi de leur hôte. Bajazet fut donc obligé de conſentir à la volonté d'un Roi dont il dépendoit, & qui lui auroit fait un crime de ſa défiance. Ainſi ſes compagnons furent diſperſés en divers lieux éloignés les uns des autres, où peu de jours après ils furent égorgés, ayant été accablés par le nombre. On viola auſſi les droits de l'hoſpitalité à l'égard de Bajazet, en l'arrêtant dans un feſtin où on l'avoit invité. Ses enfans eurent le même ſort, & furent empriſonnés. Pluſieurs Turcs furent aſſez heureux pour s'échaper.

Bajazet eſt arrêté par ordre du Sophi.

En ce même tems Thamas dépêcha un Envoyé à Conſtantinople, qui fit préſent à Soliman d'un animal de la grandeur d'un petit chien, appellé fourmi des Indes, qui eſt féroce & carnaſſier. Ce Prince dit au Miniſtre du Roi de Perſe, qu'il demandoit qu'on lui livrât Bajazet, comme le Sophi y étoit obligé par le traité d'alliance; & il le congédia, après lui avoir fait rendre les honneurs dûs à ſon caractère. Comme le Sophi alleguoit diverſes raiſons pour ne pas rendre le Prince fugitif, Soliman ſe diſpoſa à lui faire la guerre. Il fait marcher des troupes ſur la frontiere; donne ordre à Mehemet, Bacha de la Grece (1), de s'y rendre, avec un grand nombre de Janiſſaires, & ſollicite les peuples de Georgie, & les cinq Princes de la Hircanie, qui reſtoient de la race du grand Tamerlan, de joindre leurs forces aux ſiennes. Il avoit même réſolu d'aller à Alep en Syrie (2) qu'on croit être l'ancienne ville de Beroé: mais la mauvaiſe diſpoſition des troupes commandées pour cette expédition déconcertoit ſes deſſeins. Les ſoldats paroiſſant déteſter cette funeſte guerre, avoient quitté leurs enſeignes pour revenir à Conſtantinople. Quoiqu'ils fuſſent retournés à l'armée, le Sultan jugeoit par-là de ce qu'il devoit attendre d'eux, ſi quelque évenement balançoit le ſuccès de ſon entrepriſe. Voyant d'un autre côté qu'il ne pouvoit obtenir de Thamas qu'il lui remît entre les mains ſon fils vivant (parce que ce Roi craignoit le reſſentiment de Bajazet, s'il échapoit aux gardes qui le conduiroient) il prit le parti de le faire mourir en Perſe par la permiſſion du Sophi. Les lettres de ce Prince lui faiſoient croire, qu'il ne ſeroit pas difficile d'y réuſſir. Le Sophi s'étoit plaint de ce qu'on traitoit par lettres & par des envoyés une affaire de cette nature. Il avoit ajoûté qu'il devoit lui dépêcher à ce ſujet quelques-uns des principaux Officiers de la Porte; qu'au reſte il devoit ſentir combien il lui étoit obligé, d'avoir retenu un priſonnier de cette importance; que ſon arrivée lui avoit cauſé pluſieurs pertes, & qu'il avoit fait de grandes dépenſes en cette occaſion, dont il devoit être dédommagé.

Soliman redemande ſon fils, & ſur le refus qu'on lui en fait, ſe prépare à la guerre.

Négociation entre le Sultan & le Sophi pour faire mourir Bajazet.

Ainſi le Sultan jugea à propos de gagner Thamas, en lui offrant de groſſes ſommes d'argent, au lieu d'entreprendre à ſon âge une guerre peu néceſſaire, & dont l'évenement étoit douteux. Il envoya donc en Perſe Haſſan-Aga, Chef des Pages du Serrail, qui ſelon quelques Auteurs, faiſoit l'eſſai à la table du Grand-Seigneur. Il avoit été élevé dès ſon enfance

(1) Ou Beglierbey de Romelie, *Edit. Angl.*

(2) Située près de l'Eufrate P.

ce avec Bajazet. Il le connoiſſoit parfaitement, & il avoit ordre d'examiner à la Cour de Perſe, ſi Thamas, par une double perfidie, ne lui ſuppoſeroit point un autre homme, au lieu du Prince fugitif. Haſſan eut pour collegue le Bacha de Maraſch, homme d'un âge avancé, & en qui Soliman ſe fioit beaucoup. Ils partirent au milieu de l'hyver avec des pouvoirs fort étendus; & après avoir franchi des chemins très-difficiles, & perdu pluſieurs de leurs domeſtiques en cette ſaiſon rigoureuſe, ils arriverent enfin à Casbin (1), où étoit le Roi de Perſe. Ils demanderent avant toutes choſes à voir Bajazet. Ce Prince, qui languiſſoit depuis long-tems dans une affreuſe priſon, étoit ſi changé, qu'Haſſan ne le reconnut qu'après qu'il eut été raſé. Haſſan traita avec Thamas, qui conſentit qu'on fît mourir Bajazet en Perſe, après qu'on l'auroit dédommagé des fraix qu'avoit occaſionnés ſa retraite, & qu'on lui auroit fait de plus un préſent proportionné au bon office qu'il rendoit à Soliman. Auſſi-tôt Haſſan retourne à Conſtantinople, & porte le traité au Grand-Seigneur, qui envoye ſur les frontieres de Perſe tout l'argent dont on étoit convenu. Haſſan part peu après avec ordre d'étrangler lui-même Bajazet, de peur que quelque autre ne s'acquittât pas de ce cruel miniſtere avec la même fidélité. Le malheureux Bajazet pria ſon bourreau de lui permettre au moins avant que de mourir, de voir ſes enfans, & de les embraſſer pour la derniere fois. On lui refuſa cette grace, & il fut étranglé avec une corde de boyau. Quatre de ſes fils, qui l'avoient ſuivi dans ſa fuite, eurent le même ſort. On porta leurs corps à Sebaſte, où ils furent inhumés avec les cérémonies pratiquées par les Turcs. Il ne reſtoit plus des enfans de Bajazet, que cet enfant que le Sultan avoit commandé qu'on élevât à Burſa, lorſqu'il étoit encore douteux quelle ſeroit la deſtinée de ſon pere. Un eunuque eut ordre de lui ôter la vie. Cet homme, peu accoûtumé à de pareils emplois, avoit mené avec lui pour cette cruelle exécution un des portiers du Serrail, qu'il connoiſſoit endurci au crime; le portier inhumain voyant cet enfant, qui lui ſourioit doucement à la vûë du fatal cordeau, & qui tendoit les bras pour le careſſer, ſe ſentit tellement frappé de crainte, de pitié, & d'horreur, qu'il s'évanoüit. L'eunuque qui attendoit à la porte, & qui ne voyoit point ſortir ſon compagnon, entra dans la chambre, & le voyant couché par terre, étrangla le jeune Prince de ſes mains, & fit enfin ce qu'il avoit eu d'abord horreur de faire.

François II. 1559.

Bajazet eſt étranglé avec quatre de ſes fils.

Soliman fait auſſi tuer le plus jeune des enfans de ce Prince.

Les Turcs donnent beaucoup à la prédeſtination, & regardent Dieu comme auteur de tous les évenemens heureux, quels que ſoient les projets & les actions qui les ayent fait naître. Ainſi ce n'étoit pas par un motif de tendreſſe ou de pitié que Soliman avoit juſques-là conſervé la vie de ſon petit-fils. Il vouloit attendre ce que le ſort ordonneroit de Bajazet, afin de ne pas paroître s'être oppoſé à la volonté de Dieu, ſi les affaires de ce fils avoient eu quelque ſuccès. Mais croyant qu'il venoit de périr, en conſéquence d'un premier jugement de Dieu, il ne jugea pas devoir par-

(1) Ou *Caſmin.*

François II. 1559. pardonner à un enfant qui d'ailleurs lui parut coupable, parce qu'il pouvoit un jour ſuivre l'exemple de ſon pere, ou venger ſa mort. Voila où aboutirent les projets mal concertés de l'infortuné Bajazet. Il hâta ſa mort, par ces mêmes efforts qu'il fit pour l'éviter; & l'on peut dire que Roxelane fut la premiere cauſe de ſa perte, en faiſant périr Muſtapha ſon beau-fils, pour aſſurer la Couronne à ſes enfans. Car il arriva par un juſte effet de la vengeance céleſte, que la mort d'un aîné odieux & redoutable à ſes freres, fit naître entre ces Princes, devenus rivaux de l'Empire, une haine implacable; & qu'un pere enhardi par la Sultane ſa (1) femme à répandre ſon propre ſang, ſe détermina ſans horreur à ôter la vie à celui-là même, qui avoit été le plus cher à ſa mere. Si Roxelane fut heureuſe de mourir dans l'eſpérance que ſes fils regneroient, & avant la fin tragique de Bajazet qu'elle aimoit ſi tendrement, combien fut déplorable le ſort de Soliman, qui ne vécut ſi long-tems, que pour ſe voir dans la néceſſité de ſouiller ſes mains par le meurtre de deux fils, Princes doués de grandes qualités, & par celui de pluſieurs de ſes petits-fils, pour complaire à une femme ambitieuſe, ou pour conſerver l'unité de ſon Empire; & qui ne crut pouvoir aſſurer la tranquillité de ſes Etats au dedans & au dehors, par ces affreux parricides.

Affaires d'Ecoſſe. La nouvelle Religion avoit fait tant de progrès en Ecoſſe, que les Proteſtans avoient une armée toute prête à combattre. Mais les deux partis ayant conclu une tréve le 25. de Juillet (2) qui devoit durer juſqu'au mois de Janvier ſuivant, ce Royaume fut quelque tems tranquille. La Régente apporta de grands ſoins pour l'obſervation du traité, ne voulant pas qu'on lui reprochât, comme on avoit fait juſqu'alors, qu'il n'y avoit nulle ſûreté dans ſa parole. On eut ſoin cependant de répandre, que Jaques Comte de Murray, fils naturel de Jaques Roi d'Ecoſſe, fomentoit les troubles occaſionnés par la Religion, pour s'emparer de la Couronne, à l'excluſion des Princes légitimes. François II Roi de France, & Marie Stuard Reine d'Ecoſſe ſon épouſe, lui écrivirent des lettres très-fortes à ce ſujet, que la Régente eut ſoin de lui faire rendre. On reprochoit au Comte ſon ingratitude, après tant de bienfaits reçûs, & on lui faiſoit de grandes menaces, s'il n'abandonnoit le parti des rebelles pour rentrer dans ſon devoir. Jaques répondit que les crimes qu'on lui imputoit étoient ſuppoſés, que véritablement ſa conſcience l'obligeoit à défendre une Religion qu'il avoit embraſſée, mais qu'au reſte ceux de ſon parti qu'on vouloit faire paſſer pour rebelles, ſeroient toûjours, auſſi-bien que lui, très-fidèles à leur Reine. Un corps de mille François ayant alors débarqué à Leith, la Régente raſſurée par ce nouveau ſecours, ne douta plus qu'elle ne fit bien-tôt rentrer les rebelles dans leur devoir.

Le Comte d'Aran échapé En ce tems-là le Comte d'Aran, fils de Jaques d'Hamilton ci-devant Gouverneur d'Ecoſſe, ſe rendit à Sterling, où les Pairs du Royaume étoient aſ-

(1) Soliman avoit épouſé Roxelane, contre la coûtume des Sultans. Voyez le Livre XII.

(2) On doit lire le 24. Voyez le Livre XXI. ſur la fin.

assemblés. Ce jeune Seigneur venoit de s'échaper des prisons de France, où le Cardinal de Lorraine l'avoit fait enfermer ; parce que s'étant trouvé un jour avec le Duc de Guise, il avoit parlé trop librement des affaires d'Ecosse, & de celles de la Religion. On l'avoit arrêté dans sa maison de Châtelleraut en Poitou, & on avoit dessein de le faire mourir, pour intimider ceux d'une naissance au-dessous de la sienne : au moins il eut lieu de le croire, par les paroles du Cardinal de Lorraine qu'on lui avoit rapportées dans la prison. Ce Prélat avoit dit, dans un discours au Parlement de Paris contre les Protestans, qu'on verroit au premier jour traîner au supplice un homme d'une grande naissance, & égal en dignité aux premiers du Royaume, qui seroit puni de sa témérité, & qui serviroit d'exemple. Le Comte ayant brisé sa prison par le secours de ses amis, avoit passé en Ecosse lorsqu'on l'attendoit le moins, s'étoit joint au parti des Protestans, & faisoit ses efforts pour détacher le Duc son pere du service de la Régente. Les Seigneurs assemblés à Sterling, voyant que les François fortifioient la ville de Leith, & qu'ils faisoient entrer des troupes & toutes sortes de munitions dans ce port, (qu'ils regardoient comme une retraite assurée si leurs affaires tournoient mal, & comme un lieu propre à faire entrer du secours si la fortune les favorisoit ; ) ils résolurent d'une voix unanime qu'on en feroit le siége. Mais l'entreprise étoit très-difficile. Toute l'artillerie du Royaume étoit au pouvoir de la Régente & du Gouverneur du château d'Edimbourg, qui ne s'étoit pas encore declaré pour les Protestans. D'ailleurs leurs forces n'étoient pas assez considerables pour former le siége d'une ville, entourée d'un côté, & par une grande riviere, & par la mer.

François II. 1559.

des prisons de France arrive en Ecosse.

Les Seigneurs Ecossois veulent assiéger la ville de Leith.

Sur ces entrefaites la Brosse, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & une des créatures les plus dévouées de la maison de Guise, descendit en Ecosse avec deux mille hommes de pied. Il avoit avec lui Nicolas de Pellevé, Evêque d'Amiens, & quelques Docteurs de Sorbonne, qui venoient pour disputer sur les matières de la Religion, s'ils y voyoient les Protestans disposés. Ces Théologiens ayant prié les Pairs assemblés à Edimbourg, de leur marquer un jour pour expliquer les ordres dont ils étoient chargés, on leur fit réponse, qu'on ne pouvoit admettre des hommes qui apportoient la guerre & non la paix ; que s'ils vouloient disputer de la Foi après avoir renvoyé les troupes Françoises, on les écouteroit volontiers, afin de faire voir à tout le monde qu'on sçavoit résister à la force, & qu'on pouvoit se rendre à des propositions raisonnables ; qu'au reste on ne pouvoit assez s'étonner comment la Régente, sans qu'on lui eût donné lieu de se plaindre, avoit violé si-tôt la foi du dernier traité, en chassant les anciens habitans de la ville de Leith, pour y introduire une colonie d'étrangers, & y bâtir une citadelle au préjudice de la liberté publique. Ces Pairs écrivirent à-peu-près les mêmes choses à la Régente un mois après, lui demandant de plus, qu'elle eût à raser les nouvelles fortifications de Leith, & à en expulser les étrangers & les autres soldats qui y étoient à sa solde. Cette Princesse leur envoya un héraut (comme si elle eût eu à traiter avec des ennemis) qui leur dit de sa part, qu'elle ne pouvoit

On envoye des troupes Françoises au secours de la Régente.

La Régente d'Ecosse envoye un

FRANÇOIS II. 1559.

voit assez s'étonner que quelqu'un osât en Ecosse s'attribuer la souveraine puissance, qui apartenoit seule au Roi de France son gendre & à la Reine sa fille, qui la lui avoient communiquée; que le Duc de Châtelleraut (1) devoit se souvenir de ce qu'il lui avoit promis de vive voix, & de ce qu'il avoit écrit en conformité au Roi de France, lorsqu'il avoit declaré, qu'il seroit toûjours soûmis aux ordres de son Souverain, & qu'il empêcheroit son fils d'entrer dans les factions qui troubloient le Royaume; que cependant sa conduite ne répondoit pas à ses promesses; qu'au reste elle étoit bien éloignée de vouloir renverser les loix & opprimer la liberté, & encore moins de vouloir usurper la souveraine puissance. Car pourquoi, ajoûtoit le héraut, rechercheroit-elle une puissance dont la Reine sa fille est en possession à droit héréditaire? Il dit encore que la Régente avoit tant de zèle pour la tranquillité publique, qu'elle consentiroit volontiers à tout ce qui ne blesseroit pas le Culte de Dieu & le respect dû aux Rois: Qu'elle avoit pris les armes contre ceux qui s'étoient méchamment unis, pour mépriser l'autorité légitime; qui renversoient l'ordre public, sans l'avoir consultée, elle qui tenoit la place du Souverain Magistrat; qui s'emparoient des places du Royaume, & faisoient alliance avec les anciens ennemis de l'Etat, qu'ils avoient même fait venir en Ecosse: Que cependant, malgré tant d'injures reçûës, elle étoit toûjours disposée à faire la paix, pourvû qu'on fît des propositions raisonnables: Qu'au surplus les François, qui avoient abordé en Ecosse par ordre de leur Roi, ne devoient point faire obstacle à la conciliation des esprits, qu'il y avoit long-tems qu'ils seroient sortis du Royaume si les factions avoient cessé; qu'ainsi, suivant le pouvoir qui lui avoit été confié, elle demandoit & ordonnoit même au Duc de Châtelleraut, aux autres Pairs, & à tous les sujets du Royaume, de quelque condition qu'ils fussent, de mettre bas les armes, si-non, qu'elle les declaroit rebelles & criminels de lèze-Majesté.

héraut aux Seigneurs confédérés.

Les Seigneurs qui composoient les Etats d'Edimbourg, envoyerent le lendemain 23. jour d'Octobre une réponse très hardie addressée à la Régente. Ils lui declaroient, qu'en qualité de Conseillers nés du Royaume, ils lui interdisoient au nom du Roi & de leur Reine l'administration des affaires publiques, qu'elle avoit, disoient-ils, usurpée, & dont elle se montroit peu digne par une conduite injurieuse à la Religion & à la liberté publique: Que néanmoins la regardant comme la mere de leur Reine, qu'ils devoient respecter, ils la prioient de sortir de Leith dans vingt quatre heures, & d'emmener avec elle tous les soldats étrangers qui y étoient, qu'ils vouloient épargner à cause de l'ancienne amitié qui avoit toûjours été entre la France & l'Ecosse; & qu'ils la conjuroient d'expulser pareillement tous les autres qui se disoient envoyés de la Reine, soit pour disputer, soit pour agir. Ils oserent ensuite faire un décret en conformité, par lequel ils declaroient nulle la Régence déferée à la Reine veuve du feu Roi, par le Roi de France & par la Reine sa fille, & défendoient à cette

Réponse hardie de ces Seigneurs.

(1) Hamilton, Seigneur Ecossois, Duc de Châtelleraut en Poitou.

te Princeſſe d'exercer l'autorité ſouveraine juſqu'à l'aſſemblée du Parlement qui ſeroit bien-tôt indiquée. Tous ayant ſouſcrit à cet acte, ils envoyerent un héraut à Leith, pour ordonner aux Ecoſſois qui étoient dans cette ville-là, d'en ſortir dans vingt quatre heures, & de ſe ſeparer des ennemis de la liberté publique. FRANÇOIS II. 1559.

Il y avoit alors peu d'ordre & de diſcipline dans le camp des Confédérés; ce qui provenoit de la foibleſſe de leur Chef, qui ayant été intimidé par pluſieurs de ſes proches, avoit communiqué ſes incertitudes & ſes craintes aux ſoldats. D'ailleurs on manquoit d'argent, & les troupes qui n'étoient pas payées, ſe mutinoient ſouvent. On avoit réſolu que chacun fourniroit ce qu'il avoit d'argenterie, pour en fabriquer de la monnoye, dont on payeroit l'armée. Mais malheureuſement les coins pour faire les empreintes avoient été enlevés, ſans que l'on connût l'auteur du larcin. Les eſpérances que l'on avoit du côté de l'Angleterre étoient foibles & incertaines. On envoya ſecretement Jean Cockburn d'Ormiſtoun à Berwick, pour emprunter de l'argent de quelques Anglois qui y demeuroient. La Régente qui en eut avis, donna ordre au Comte de Bothwel, dont les Confédérés ne ſe défioient pas, de tâcher de ſurprendre Ormiſtoun lorſqu'il reviendroit. Le Comte l'attaque, le bleſſe, & le fait priſonnier. Le Comte d'Aran & Jaques Stuard étoient ſortis inutilement d'Edimbourg, pour délivrer Ormiſtoun. Ce même jour le Gouverneur de Dundée voulut témérairement s'approcher de Leith avec quelques ſoldats & des volontaires. Il plaça même du canon ſur une colline voiſine de la ville, ne doutant pas que les troupes des Confédérés ne vinſſent bien-tôt le ſeconder. Alors les François, ayant reconnu que ce Gouverneur n'avoit point de Cavalerie, font ſortir la leur, qui met en fuite les ennemis. Un bruit s'étant repandu parmi les fuyards, que les François qui les pourſuivoient, étoient allés par un chemin plus court pour leur fermer le paſſage, & les empêcher de rentrer à Dundée, ils furent ſaiſis d'une ſi grande frayeur, qu'ils ſe diſperſerent de tous côtés. Les Confédérés etant ſortis le 5. de Novembre d'Edimbourg, pour inquiéter les François qui vouloient enlever un convoi que l'on y conduiſoit, & s'étant trop avancés, eurent bien de la peine à rentrer dans la ville, & furent punis de leur témérité. Car s'étant engagés dans un chemin étroit, borné d'un côté par un marais, & de l'autre par les murs d'un grand parc, ils ſe trouverent expoſés à la mouſqueterie des François, & furent renverſés par la Cavalerie ennemie, & même par leurs compagnons. Pluſieurs furent tués en cette occaſion, & il y en eut eu encore un plus grand nombre, ſi les Comtes d'Aran & de Murray ayant mis pied à terre, n'euſſent partagé le danger avec eux, & ne les euſſent ſecourus à propos.

Mauvais ordre dans le camp des Confédérés.

Leurs troupes ſont miſes en fuite par les François.

La terreur fut ſi grande à Edimbourg, qu'on réſolut d'abandonner la ville : les Seigneurs y ayant conſenti, la garniſon ſe mit en chemin peu avant le milieu de la nuit, & ſe rendit en déſordre à Sterling. Les Confederés ne ſe croyant pas aſſez forts pour réſiſter aux troupes Françoiſes, députerent Guillaume Maitland à Eliſabeth Reine d'Angleterre, pour lui

Les Confédérés envoyent demander du ſecours à la Reine Eliſabeth.

FRANÇOIS II. 1559.

lui demander du ſecours; alléguant que les Anglois étoient intéreſſés à éloigner le péril qui les menaçoit, étant tous habitans de la même Iſle; & que ſi les François parvenoient à ſe fortifier en Ecoſſe, ils ſeroient à portée d'inquieter l'Angleterre. Enfin, après de longues delibérations, ils obtinrent des ſecours d'hommes & d'argent. Cependant les Confédérés ſe retirerent une partie à Glaſcow, & l'autre à Fife. Les François avertis qu'Eliſabeth faiſoit marcher des troupes en Ecoſſe, réſolurent de ſe ſignaler par quelque action d'éclat avant leur arrivée, & d'attaquer la ville de Fife. Ayant paſſé par Linlithgow, & par les terres des Hamiltons, ils ravagerent tout ce païs. Enſuite ils s'avancent près de Sterling, & s'y étant peu arrêtés, ils paſſent un pont qui en eſt proche, & deſcendant le long du fleuve, ils pillent les bourgs & les villages ſitués ſur la rive, & viennent enfin à Kinghorn. Les Ecoſſois s'étoient emparés d'une bourgade, nommée Dyſert, ſituée ſur la rive oppoſée, où les deux partis eſcarmoucherent près de trois ſemaines. Les François avoient ordre ſur-tout de piller les maiſons des Alliés, pour les faire rentrer dans le devoir par un châtiment ſévère. Celle de Guillaume Kirkaldy ayant été ravagée, comme les autres, ce Gentilhomme réſolut de s'en venger. Il avoit remarqué que la Baſtie, Capitaine Savoyard, battoit la campagne avec ſa troupe, dans l'eſpérance de quelque butin. Il ſe mit en embuſcade près de-là, & ne ſortit point qu'il ne vît la Baſtie éloigné de mille pas de ſa garniſon. Alors il ſe poſta avec de la Cavalerie entre la Baſtie, & la ville d'où celui-ci étoit ſorti, & l'obligea de ſe retirer avec ſes François dans une vallée, où ils ſe retrancherent dans des hayes & avec des arbres qui avoient été abattus en cet endroit. On les y força, & comme ils refuſerent de ſe rendre, on en tua environ cinquante, & les autres furent conduits à Dundée. La Baſtie avoit trouvé moyen durant le combat de s'échaper avec quelques-uns de ſes Cavaliers; & c'eſt à tort que Buchanan a écrit, que ce Capitaine fut tué en cette occaſion, puiſqu'il eſt encore aujourd'hui plein de vie, lorſque j'écris cette Hiſtoire.

Guillaume Kirkaldy défait un corps de troupes Françoiſes.

1660. Traité entre les Confédérés d'Ecoſſe & la Reine Eliſabeth.

Cependant les Confédérés envoyerent des députés à Berwick, pour dreſſer les articles d'un traité d'union avec les Anglois. Il fut arrêté le 27. de Février de l'année ſuivante, à ces conditions: Que les deux Nations s'envoyeroient mutuellement du ſecours contre les étrangers qui étoient deſcendus dans leur Iſle: Que les Anglois porteroient les armes en Ecoſſe, & réciproquement les Ecoſſois en Angleterre: Qu'en conſideration de l'indigence des Ecoſſois, Eliſabeth payeroit ſeule les troupes, & que ſes ſujets auroient auſſi ſeuls le butin qu'on feroit ſur les ennemis: Enfin que les villes & les citadelles qui ſeroient priſes, ſeroient reſtituées à leurs anciens maîtres, & que les Ecoſſois donneroient des ôtages pour ſûreté de ce traité, leſquels demeureroient en Angleterre, tant que le mariage de la Reine Marie ſubſiſteroit avec François II. & même après. Ce fut en ce tems-là qu'Eliſabeth fit publier le 24 de Mars un Manifeſte à Londres, qui fut auſſi répandu par toute la France, pour expoſer les raiſons qui la portoient à prendre la défenſe des Ecoſſois, & à rompre l'alliance qu'elle avoit faite depuis peu avec la France.

Elle

Elle répreſentoit que Marie Stuard, Reine d'Ecoſſe, lui avoit fait de cruelles injures, & avoit même oſé uſurper des titres qui n'étoient dûs qu'à elle; qu'elle ne pouvoit croire que François II. & la Reine Marie, dans l'âge où ils étoient, euſſent part à cette entrepriſe, ni qu'elle ſe fît du conſentement de ceux qui étoient du ſang Royal & des Etats du Royaume: Que ce ne pouvoit être que l'ouvrage de l'ambition des Princes de Guiſe, qui trouvoient leur compte à troubler les plus grands Etats & à y ſuſciter des guerres, dans la vûë d'agrandir leur maiſon, & de ſoutenir un pouvoir illégitime que le bon ordre & la tranquillité feroient bien-tôt évanoüir. „ Pourquoi, ajoûtoit-on, ont-ils fait prendre à François II. „ le titre de Roi d'Angleterre & les armes de ce Royaume, s'ils n'avoient „ pas de pernicieux deſſeins? Pourquoi, ſous le voile ſpécieux de la Reli- „ gion, allument-ils la guerre en Ecoſſe? Ne voit-on pas qu'ils veulent par- „ là affoiblir la France, & eſſayer s'ils ne pourroient point parvenir à „ s'emparer de la Grande-Bretagne? „ La Reine diſoit encore dans cet Ecrit: Qu'elle avoit fait faire pluſieurs inſtances, afin que le Roi de France renonçât à ces titres vains, qui pouvoient reveiller des haines depuis long-tems aſſoupies; & qu'elle l'avoit auſſi conjuré, de terminer à l'amiable les troubles ſurvenus en Ecoſſe à l'occaſion de la Religion, où elle ne pouvoit s'empêcher de prendre part, eu égard à la proximité du païs & à la conformité des intérêts: Qu'elle avoit auſſi repréſenté que le moyen le plus convenable pour pacifier l'Ecoſſe, étoit d'en faire ſortir les troupes Françoiſes; auquel cas elle promettoit de retirer les ſiennes; & que pour prouver combien elle avoit à cœur de voir regner la paix, non ſeulement dans ſes Etats, mais encore dans un Royaume limitrophe du ſien, elle s'étoit chargée de faire enſorte par ſa médiation, que l'Ecoſſe fût tranquille & ſoûmiſe à ſa Souveraine. Eliſabeth ajoûtoit, qu'elle ne pouvoit voir ſans douleur que ſes bonnes intentions n'euſſent produit juſques-là aucun fruit: Que cependant malgré ces ſujets de plainte, elle étoit bien aiſe de declarer à tout l'univers, qu'elle vouloit religieuſement entretenir la foi des derniers traités faits avec la France: Qu'elle ordonnoit à tous ſes ſujets de continuer leur commerce avec les François, de les regarder comme amis & alliés, de n'en parler qu'avec de grands égards, & de ne rien faire qui pût leur attirer le reproche d'avoir violé la paix: Mais qu'elle étoit en droit de demander de ſon côté, que les Princes Lorrains n'employaſſent plus les forces de leur Roi & de ſon Etat, pour opprimer les Ecoſſois ſes voiſins, & pour leur porter des coups dont elle ne pouvoit pas ne point reſſentir les atteintes. Elle finiſſoit en diſant, que ſi l'on continuoit ces hoſtilités, elle feroit ce qui étoit de ſon devoir, & n'abandonneroit pas en cette occaſion ſes voiſins & ſes alliés, dont les intérêts étoient les ſiens; & qu'elle eſpéroit que Dieu, qui protege les deſſeins pleins de juſtice, favoriſeroit ſes armes, & la ſoutiendroit, elle & ſes ſujets, contre ſes ennemis.

François II. 1560. Manifeſte d'Eliſabeth.

Les Guiſes voyant que le Manifeſte d'Eliſabeth faiſoit impreſſion ſur les eſprits, & les rendoit odieux, donnerent ordre à Michel de Seurre, Chevalier de Malte, Ambaſſadeur de France en Angleterre, de ſolliciter for-

François II. 1560.

tement la Reine de rappeller les troupes qu'elle avoit envoyées en Ecoſſe, qui rendoient, diſoit l'Ambaſſadeur, ces peuples naturellement fiers & féroces, encore plus inſolens, & les ſoulevoient contre leurs Souverains légitimes. Ils firent auſſi intervenir l'Evêque d'Aquila, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, & Glayon Grand-Maître de l'Artillerie. On fit paſſer en même tems en Angleterre Jean de Montluc, Evêque de Valence, aſſez verſé dans les affaires d'Ecoſſe. Comme on croyoit communément que ce Prélat favoriſoit les nouvelles opinions, les Princes Lorrains jugerent qu'il ſeroit moins ſuſpect à Eliſabeth & aux Proteſtans Ecoſſois. La Reine declara à tous ces Miniſtres, qu'elle ne rappelleroit point ſes troupes, que la France n'eût auparavant fait embarquer les ſiennes. De Seurre lui repréſenta tous les ſervices que la France avoit rendus à l'Angleterre, & declara, que le Roi ſon maître étoit diſpoſé à entretenir inviolablement la paix que le Roi Henri, ſon pere, avoit ſignée : Que ſi la guerre ſe rallumoit de nouveau, les Anglois ſeroient ſeuls les auteurs de l'infraction des traités : Que véritablement le Roi avoit envoyé des troupes en Ecoſſe, pour faire rentrer des peuples rebelles dans leur devoir ; mais qu'avant que d'en venir à ces remedes extrêmes, il avoit prié Eliſabeth d'employer ſes bons offices auprès de ſes ſujets révoltés, & qu'il la prioit encore de vouloir être médiatrice : Qu'il ne faiſoit la guerre, que pour parvenir à donner la paix aux Ecoſſois, & à les obliger d'obéir à leurs Princes : Que ſi ce grand ouvrage pouvoit être le fruit de la médiation puiſſante de la Reine, le Roi ſon maître en auroit une éternelle reconnoiſſance, & feroit auſſi-tôt revenir ſes troupes : Que l'Evêque de Valence lui avoit déja declaré les mêmes choſes au nom de François ; ce qui néanmoins ne l'avoit pas empêchée d'envoyer du ſecours aux Ecoſſois, & d'agir publiquement & en plus d'une occaſion, comme ennemie de la France : Qu'enfin le Roi lui declaroit pour la derniere fois, qu'il avoit en horreur une guerre qui tendoit à répandre le ſang de ſes ſujets, à qui il ne demandoit qu'une ſoûmiſſion à ſes ordres, à préſent & pour l'avenir ; & qu'il donnoit ſa parole Royale, que dès qu'ils ſeroient rentrés en leur devoir, il feroit publier une amniſtie générale, & rappelleroit ſes troupes, à l'exception de celles qui ſeroient jugées néceſſaires pour ſoutenir ſa dignité en Ecoſſe, & celle de la Reine ſon épouſe : mais que ſi, malgré des intentions ſi équitables, Eliſabeth continuoit de ſoutenir les Ecoſſois rebelles, & d'attaquer ſes fidèles ſujets, il proteſtoit qu'il ne prenoit les armes que parce qu'il s'y trouvoit forcé. De Seurre avoit écrit cette declaration, qu'il préſenta à Eliſabeth, & qu'il rendit enſuite publique le 20. d'Avril.

Declaration de l'Ambaſſadeur de France à Eliſabeth.

Durant les négociations, les François ravagerent les villes de Dyſert & de Veems, & s'approcherent de Cowper. Enſuite s'étant avancés vers le rivage de la mer, ils apperçurent de deſſus le cap de Kincraig, une flote qui s'approchoit des côtes de l'Ecoſſe. Ils eurent d'abord une grande joye, croyant que c'étoit des vaiſſeaux François ; mais ils furent bien-tôt détrompés, ayant appris que c'étoit la flote d'Angleterre. Le bruit ſe répandit en même tems, que pluſieurs bataillons Anglois marchoient vers les frontieres d'Ecoſſe. A ces nouvelles ils changerent de deſſein, & ſe retire-

Pillage des François.

tirerent en desordre à Kinghorn & à Dumfermeling. Au reste, plusieurs Ecossois qui étoient demeurés fidèles à leur Reine, commencerent alors à se départir peu-à-peu de leur devoir. Le dégoût de leur fortune présente, la haine de la domination des Princes Lorrains, l'amour de la liberté & de la paix, qu'ils jugeoient préferables à la servitude & à la guerre, & le penchant de quelques-uns d'entr'eux pour les nouvelles opinions, leur inspiroient ces sentimens. D'ailleurs ils se voyoient exposés à la licence du soldat François, peu disciplíné, qui pilloit également amis & ennemis. Il s'étoit aussi répandu un bruit, qui, quoique sans fondement, passoit pour véritable. On disoit, qu'après la fin de la guerre, on avoit résolu de proscrire toute la Noblesse Ecossoise, & de donner leurs terres à des Gendarmes François. La Brosse, disoit-on, s'étoit expliqué de façon à le faire croire, & les lettres qu'il écrivoit au Roi & aux Princes Lorrains, qu'on avoit interceptées, ne laissoient aucun lieu d'en douter. Il est incroyable combien ce faux bruit anima les peuples d'Ecosse contre les François, que d'autres raisons leur avoient déja rendu odieux. Les habitans de Fife, qui avoient sur-tout souffert de ces étrangers, & qui commençoient d'ailleurs à craindre la puissance des Protestans confédérés, se joignirent aux Alliés.

François II. 1560.

Ils deviennent fort odieux aux Ecossois.

Vers le commencement du printems, Sebastien de Luxembourg de Martigues, jeune Seigneur d'un grand courage, arriva de France avec deux navires, qui portoient environ mille fantassins & quelques Cavaliers. Les Ecossois ayant remarqué que ces vaisseaux étoient mal gardés, s'en emparerent une nuit. René Marquis d'Elbœuf, frere du Duc de Guise & de la Régente, suivoit Martigues avec huit vaisseaux, & apportoit en Ecosse de l'argent, & les autres choses nécessaires à la guerre. Mais sa petite flote ayant été battuë d'une violente tempête, il relâcha dans les ports de France. D'un autre côté les Anglois, ayant envoyé une seconde flote, se trouvoient maîtres de la mer, tenoient l'Isle de Keith comme assiégée, & fermoient le passage aux convois qui venoient à Leith. Ceux de Fife envoyerent en ce tems-là des députés à Perth, qui y eurent une conférence avec Huntley, & qui ayant ensuite parcouru les Provinces du Nord, les attirerent presque toutes au parti des Alliés; leur ayant fait promettre qu'ils envoyeroient des troupes à l'armée des Protestans vers la fin du mois de Mars. Tous s'étant assemblés à Linlithgow, ils marcherent vers Hadington, & joignirent le premier d'Avril l'armée des Anglois, composée de six mille fantassins & de deux mille chevaux. On campa près de Preston.

Hostilités entre les Alliés d'Ecosse & les François.

Cependant la Régente se retira, avec un petit nombre de domestiques, dans la citadelle d'Edimbourg, pour ne pas être témoin des évenemens, & pour faire voir qu'elle détestoit cette funeste guerre. Cette Princesse étoit ennemie des conseils violens, & avoit toûjours été d'avis, qu'il faloit retenir les Ecossois dans l'obéissance, plutôt par un gouvernement doux & moderé, que par les menaces & la sévérité. Elle avoit même écrit aux Princes Lorrains ses freres, que le seul moyen de conserver l'ancienne Re-

La Régente se retire dans la citadelle d'Edimbourg.

FRANÇOIS II. 1560.

ligion, étoit de laiſſer aux peuples une entiere liberté de conſcience. Elle déferoit beaucoup aux conſeils de Henri Clutin d'Oiſel (1), homme d'un eſprit vif & penétrant, qui joignoit une exacte probité à une longue expérience, & qui regloit plutôt ſes avis ſur l'équité, que ſur la paſſion des Guiſes. Dès le commencement des troubles, il vouloit qu'on prît les voyes de la douceur pour terminer les différens; & il déteſtoit les nouveaux conſeils qu'on avoit donnés à la Régente, comme extrêmes & peu convenables à la ſituation des affaires. Jean Erskine, Officier d'une intégrité & d'une exactitude reconnuës, étoit alors Gouverneur du château d'Edimbourg. Le Conſeil public lui avoit donné le gouvernement de cette importante fortereſſe, à condition qu'il ne la rendroit à qui que ce fût, que par les ordres de ce même Conſeil. Quoiqu'il apportât les plus grandes précautions, afin qu'on ne lui enlevât pas ſa place de force ou par ruſe, il ne crut pas en devoir refuſer l'entrée à la Régente. En quoi il uſa d'une grande prudence, ſatisfaiſant en même tems à ce qu'il devoit à la Régente, & demeurant toûjours le maître de la citadelle.

Lettre des Seigneurs Confédérés à la Régente.

Quoique les Confédérés euſſent declaré la Régente déchûë de l'adminiſtration des affaires, cependant connoiſſant ſes diſpoſitions, & ne ſçachant quel ſeroit le ſuccès de la guerre, ils lui écrivirent le 4. d'Avril de la ville de Dalkeith une lettre conçûë en termes reſpectueux & meſurés. Ils la prioient de faire ſortir d'Ecoſſe les François, ennemis de la liberté publique, & de délivrer d'une juſte crainte des peuples réduits au déſeſpoir. Ils proteſtoient enſuite, que les maux qu'ils ſouffroient, quoiqu'extrêmes, ne les détourneroient jamais de l'obéïſſance qu'ils devoient à leur Reine & au Roi de France ſon époux, & qu'ils lui rendroient toûjours, lorſqu'il ne s'agiroit pas de leur liberté, de leurs vies, & de celles de leurs enfans. Deux jours après, les François ſortirent de Leith pour s'emparer d'une colline voiſine, où ils croyoient que les ennemis avoient deſſein de placer leur camp. Ceux-ci ayant diſputé le terrein, le combat fut long & opiniâtre, & les François ſe voyant les plus foibles, ſe retirerent dans la ville. Cependant l'Evêque de Valence, négociateur habile, ſe rendit au camp des Anglois le 21. d'Avril, & de-là à Edimbourg pour conférer avec la Régente, & paſſa enſuite dans le camp des Alliés. Mais il ne trouva pas encore les eſprits diſpoſés à la paix. On continuoit toûjours le ſiége de Leith, où il ne ſe fit rien de mémorable juſqu'au 7. de Mai, ſi-non que les Anglois firent avancer leur artillerie. Ils avoient remarqué qu'ils ne tiroient que des coups perdus, parce que leur canon étoit dreſſé trop loin de la ville: ils changerent donc leur camp, & le placerent au-delà de la riviere de Leith. De cet endroit leurs batteries faiſoient plus d'effet, & ils étoient plus à portée de combattre contre l'ennemi, qui faiſoit ſouvent des ſorties. Alors le feu ayant pris en un quartier de la ville, & les François qui la défendoient, accourant pour éteindre l'incendie, les aſſiégeans battirent ſans relâche ce côté, & en même tems voulurent aller à l'aſſaut; ce qui ne leur ayant pas réuſſi, ils mirent le feu à tous les moulins d'alentour le 4. de Mai. Le 7. du même mois ils planterent des échelles, & re-

Continuation du ſiége de Leith.

(1) Clutin étoit alors Ambaſſadeur de France en Ecoſſe. Il le fut depuis à Rome.

retournerent une ſeconde fois à l'aſſaut; mais malgré leurs efforts, ils furent encore repouſſés, & perdirent en cette occaſion environ deux cens hommes. FRANÇOIS II. 1560.

Ces avantages encouragerent les aſſiégés, & firent perdre aux Alliés l'eſpérance de prendre ſi-tôt la ville. Cependant le Duc de Norfolk exhortoit les Anglois à continuer le ſiége, leur promettant de leur envoyer de grands ſecours des terres de ſon gouvernement (1), ſituées le long des frontieres d'Ecoſſe entre Twede & Terwent. Effectivement il envoya peu de jours après deux mille hommes de pied, qui renforcerent le camp des Alliés. Les choſes étoient en cet état, lorſque Guillaume Cecil, premier Miniſtre d'Eliſabeth, & Nicolas Wotton ſe rendirent en Ecoſſe, pour faire des propoſitions de paix. L'arrivée de ces Plénipotentiaires rallentit les efforts des aſſiégés, & en même tems ceux des Alliés. Les François commençoient à manquer de vivres; la mer n'étant pas libre, ils n'en pouvoient eſpérer, & ſe voyoient réduits aux dernieres extrêmités. Les Anglois, affoiblis par les fatigues d'un ſiége ſi long & ſi incommode, étoient auſſi dans une grande diſette de toutes choſes, & ſouhaitoient de voir finir la guerre. Enfin les Ecoſſois qui étoient dans le camp, faiſoient la guerre à leurs dépens, & comme ils n'étoient point payés, ils quittoient ſouvent l'armée pour retourner chez eux. Ils penſoient d'ailleurs, que quel que fût le ſuccès de cette guerre, elle leur ſeroit toûjours onéreuſe. Ainſi tous ſe trouverent diſpoſés à écouter des propoſitions de paix. Les Miniſtres de la Reine d'Angleterre entrerent en conférence à ce ſujet avec Charles de la Rochefoucault de Randan & avec l'Evêque de Valence; le Roi & la Reine Marie ſon épouſe n'ayant pas cru devoir traiter directement avec leurs ſujets. Négociation pour la paix.

La négociation étoit fort avancée, & on avoit même indiqué au mois de Juillet ſuivant l'aſſemblée du Parlement, pour confirmer par le conſentement de la Nation, ce qu'on avoit agréé de part & d'autre, lorſque le 10. de Juin la Régente mourut, accablée de triſteſſe & d'ennuis. Peu s'en falut que cette mort ne rompit un traité, qui étoit ſur le point d'être conclu: les Alliés craignirent que ceux qui gouverneroient à l'avenir ne ſe portaſſent à des conſeils violens. En effet cette Princeſſe avoit le génie élevé, & un grand penchant pour la juſtice. Elle avoit ſçu, par ſon courage & par ſa prudence, contenir long-tems dans le devoir des peuples féroces, & juſqu'aux habitans des petites Iſles qui dépendent de l'Ecoſſe. Ceux qui jugeoient ſans paſſion, lui rendoient cette juſtice, que s'il eût dépendu d'elle de gouverner ſelon ſes vûës, elle n'auroit jamais eu la guerre contre les Ecoſſois; mais qu'étant obligée de ſe conduire par la volonté d'autrui, & ſuivant les vûës des Princes Lorrains ſes freres, & n'ayant qu'une autorité empruntée de la Cour de France, dont elle recevoit les ordres, il arrivoit de-là que ſouvent elle ne pouvoit tenir ſa parole, & que ſa Mort de la Régente d'Ecoſſe.

(1) Il y a dans le texte de Mr. de Thou, *è ſuâ Provincid*; c'eſt-à-dire, du païs dont le gouvernement lui étoit confié, & qui comprenoit toute la partie ſeptentrionale de l'Angleterre vers l'Ecoſſe; comme le remarque *l'Editeur Anglois.*

FRANÇOIS II. 1560. ſa conduite paroiſſoit ſe démentir. Son corps fut porté en France par les ſoins du Cardinal de Lorraine ſon frere, & dépoſé dans le monaſtere des Religieuſes de Saint-Pierre de Rheims, où la Princeſſe Renée, ſa ſœur, étoit Abbeſſe. On lui éleva un ſuperbe tombeau au milieu du chœur de l'égliſe.

La paix concluë & publiée. Quoiqu'on eût appréhendé que cette mort n'apportât quelque retardement à la paix, cependant elle fut concluë par les ſoins de nos Plénipotentiaires, & par l'adreſſe de ceux d'Angleterre, qui cherchoient un prétexte honnête de finir la guerre. On la publia à la ſatisfaction de tous les partis le 8 de Juillet. Les conditions du traité étoient : Que les François s'embarqueroient dans vingt jours avec armes & bagage; que les vaiſſeaux François ne ſuffiſant pas pour tranſporter tant de troupes, l'Angleterre en fourniroit : Qu'on démanteleroit la ville de Leith, & qu'on ruineroit les fortifications de Dunbar, après quoi Eliſabeth feroit revenir ſes troupes : Que Marie Reine d'Ecoſſe donneroit, du conſentement du Roi ſon mari, une amniſtie de tout ce qui s'étoit paſſé depuis le 11. de Mars de l'année précedente, juſqu'au premier de Juillet de celle-ci, & que l'acte autentique de ce pardon général ſeroit enregiſtré, & confirmé par un acte du Parlement qui devoit ſe tenir au mois d'Août prochain : Que cette convocation des Ordres du Royaume ſeroit faite ſous l'autorité du Roi & de la Reine-Marie, qui pourroient laiſſer à Dunbar & dans l'Iſle de Keith une garniſon Françoiſe de ſoixante hommes ſeulement, pour faire voir qu'ils avoient encore quelque autorité dans le Royaume.

L'Envoyé du Parlement d'Ecoſſe eſt mal reçu à la Cour de France. Suivant ces conventions, le Parlement s'aſſembla à Edimbourg, & dépêcha à la Cour de France Jaques Sandiland, Chevalier de Malte, qui fut très-mal reçu des Princes de la maiſon de Guiſe. Ils lui firent de ſanglans reproches, de ce qu'étant Religieux militaire, il avoit oſé ſe charger de porter au Roi les réſolutions de gens infectés d'Héréſie. Cela arriva lorſque la maladie du Roi commençoit à faire craindre pour ſa vie. Ainſi il fut renvoyé ſans réponſe. Etant venu à Paris, pour retourner à Edimbourg, il y apprit le 13. de Décembre la mort de François II.

Affaires de France. Il faut parler maintenant de ce qui ſe paſſa en France durant le cours de cette année. On publia le premier de Janvier un Edit, dont la ſageſſe ſembloit annoncer une année heureuſe. Le Roi voulant qu'il n'y eût dans les Compagnies ſouveraines du Royaume, & dans les Siéges inférieurs, que des Juges d'une intégrité reconnuë, & qui joignîſſent à la probité la ſcience des loix, ordonnoit qu'à l'avenir, lorſqu'il ſe trouveroit dans les tribunaux une place vacante par mort, les Juges lui préſenteroient trois ſujets vertueux & éclairés, dont il en choiſiroit un. Une ordonnance ſi ſainte & ſi ſalutaire, qui étoit l'ouvrage du Chancelier Olivier, fut depuis pluſieurs fois renouvellée. Mais elle ne fut point exécutée, par l'ambition & la cupidité des Courtiſans, qui tiroient de groſſes ſommes de la vente des offices, & qui, ſous prétexte de remplir les coffres du Roi, firent que par des Edits burſaux on augmenta à l'infini le nombre des Juges. Ainſi cet Ordre illuſtre, qu'il importoit tant de conſerver dans tout ſon éclat,

éclat, & dans ſa dignité, pour contenir par-là dans le devoir les autres Ordres de l'Etat, commença à s'avilir peu-à-peu : des hommes indignes & ſans mérite, parvinrent aux honneurs de la Magiſtrature, par leurs ſeules richeſſes, & par la faveur des Grands, dans la ſeule vûë d'un intérêt bas & ſordide. Cependant les plaintes qu'on faiſoit du Gouvernement augmentoient tous les jours, & l'on ne voyoit qu'avec indignation entre les mains des Guiſes une autorité, qui, ſuivant les loix anciennes de la France, apartenoit aux Princes du ſang Royal & aux Etats du Royaume. Ces murmures furent ſuivis d'une conſpiration qu'on forma ſecretement contre les Princes Lorrains, & où pluſieurs s'engagerent; les uns, parce que le Gouvernement préſent leur étoit, diſoient-ils, odieux, d'autres par leur attachement à la Religion nouvelle, dont les Sectateurs étoient punis tous les jours par les plus cruels ſupplices, & pluſieurs enfin à qui l'indigence, des dettes, & des crimes énormes, dont ils craignoient la punition, faiſoient ſouhaiter la guerre civile. Le nombre de ces derniers étoit fort grand, en un tems où cet Etat ſi floriſſant, & établi ſur de ſi ſaintes loix, commençoit à pancher vers ſa ruine.

FRANÇOIS II. 1560.

Plaintes & murmures contre les Guiſes.

Le prétexte de la conjuration fut, que les Guiſes avoient uſurpé l'autorité ſouveraine ſans le conſentement des Etats; que ces Princes abuſant de la foibleſſe d'un jeune Roi, s'étoient rendus maîtres des armées, pour ſe rendre redoutables; qu'ils diſſipoient les finances; qu'ils opprimoient la liberté publique; qu'ils perſécutoient des hommes innocens, zèlés pour la reforme de l'Egliſe, & qu'ils n'avoient en vûë que la ruine de l'Etat. On voulut même juſtifier ces projets factieux par certaines apparences d'équité, & par des formes judiciaires. Il ſe fit à ce ſujet pluſieurs delibérations & conſultations ſecretes. On prit l'avis des plus grands Juriſconſultes de France & d'Allemagne, & des Théologiens les plus célèbres parmi les Proteſtans. On leur demanda, s'il étoit permis, ſans bleſſer ſa conſcience, & ſans tomber dans le crime de felonie & de lèze-Majeſté, de prendre les armes, pour s'aſſurer des perſonnes du Duc de Guiſe, & du Cardinal de Lorraine, & pour les obliger à rendre compte de leur adminiſtration. Les Docteurs conſultés, répondant favorablement aux cas propoſés, étoient d'avis, qu'on devoit oppoſer la force à la domination peu légitime des Guiſes; pourvû qu'on agît ſous l'autorité des Princes du ſang, qui ſont nés ſouverains Magiſtrats du Royaume en pareil cas, & que l'on combattît au moins ſous les ordres d'un Prince de la race Royale, & du conſentement des Ordres de l'Etat, ou de la plus grande & de la plus ſaine partie de ces Ordres. Ils diſoient auſſi, qu'il n'étoit pas néceſſaire de communiquer ces deſſeins au Roi, que l'âge & ſon peu d'expérience rendoient incapable des affaires, & qui, étant comme detenu captif par les Guiſes, n'étoit pas en état de prendre un parti ſalutaire à ſes peuples. Les auteurs de cette entrepriſe, quels qu'ils fuſſent, étant animés par ces raiſons, ſongerent à ſe choiſir un Chef, & on n'eut pas de peine à le trouver. Le Roi de Navarre, ſoit par ſon indolence naturelle, ſoit qu'il fût intimidé par ſes amis, qui le détournoient d'entrer dans les factions, étoit aſſez occupé à ſe ſoutenir à la Cour. On jetta donc les yeux ſur

Conjuration d'Amboiſe.

Le Prince de Condé

François II. 1560.

ſur le Prince de Condé, ſon frere, diſpoſé par ſon grand courage, par ſon indigence, & par la haine qu'il portoit aux Guiſes, à attaquer ſes ennemis, plutôt qu'à recevoir des injures. Cependant le nom de cet illuſtre Chef fut d'abord tenu caché; & on ſuivit en cela la coûtume de ceux qui font en ſecret des levées de troupes en Allemagne, ſans nommer le Prince ſous qui elles doivent ſervir. On mit à la tête des Conjurés Barry de la Renaudie, dit la Foreſt, qui n'en étoit cependant que le ſecond Chef. C'étoit un Gentilhomme d'une ancienne famille du Perigord, brave & déterminé, qui avoit eu un long & fâcheux procès, au ſujet d'un bénéfice de ſon oncle dans l'Angoumois, contre Jean du Tillet, Greffier en chef du Parlement de Paris. Il l'avoit enfin perdu, & comme on l'accuſa d'avoir produit quelques titres faux dans le cours du procès, ainſi qu'il arrive aſſez ſouvent dans ces ſortes d'affaires, il avoit été condamné à une groſſe amende, & banni pour un tems. Il ſe retira à Geneve & à Lauzanne, où par ſes manières libres & prévenantes, il ſe fit beaucoup aimer de ceux qui s'y étoient retirés à l'occaſion des troubles de la Religion.

Chef ſecret de cette entrepriſe.

La Renaudie eſt choiſi pour en être le Chef apparent.

Caractère de la Renaudie.

Cet homme d'un eſprit vif & inſinuant, & prêt à tout entreprendre, avoit ſondé leurs eſprits; parcourant enſuite ſous un nom emprunté les Provinces de la France, il avoit reconnu dans quelles diſpoſitions étoient les autres Proteſtans. D'ailleurs il brûloit du deſir de ſe venger, & d'effacer par quelque action d'éclat l'infamie du jugement qu'il avoit ſubi, plutôt pour le crime d'autrui que pour le ſien. Il offrit donc volontiers ſes ſervices à ceux qui cherchoient un ſecond Chef, & ſe chargea de parcourir le Royaume, & de gagner ceux qu'il connoiſſoit déja, & dont on lui avoit donné les noms. Il leur fit promettre à tous, qu'ils ſe trouveroient à Nantes le premier de Février. Il ſe ſervit, pour le ſeconder, d'un nommé la Garaye, Gentilhomme Breton, qui avoit fait autrefois des recrûës pour lui. Le Parlement de Bretagne tenoit alors ſes ſéances à Nantes, où l'on étoit ſur le point de juger un grand procès, & où d'ailleurs on devoit célébrer des nôces entre des perſonnes de grande condition. La Renaudie crut que ces circonſtances rendroient moins ſuſpecte l'arrivée de tant de gens, la plûpart inconnus. Les Conjurés étant arrivés, il les alla voir dans leurs auberges, & leur fit demander par la Garaye, dans quelles diſpoſitions ils étoient; s'ils perſiſtoient dans leur deſſein, & s'ils étoient bien réſolus dans une ſi juſte cauſe à tenter les évenemens, quels qu'ils fuſſent? Enſuite il les aſſembla tous en un certain lieu, & comme il parloit avec autant de hardieſſe qu'il ſçavoit agir, on dit qu'après les complimens ordinaires il leur fit ce diſcours.

Aſſemblée des Conjurés a Nantes.

Diſcours de la Renaudie aux Conjurés.

„ Cette ſérénité & cette joye que je crois remarquer ſur vos viſages, mes „ chers compagnons, eſt une preuve de la tranquillité de vos eſprits, & m'aſ„ ſure non ſeulement que vous exécuterez avec ardeur nos projets, mais „ encore, que votre fidélité & votre conſtance ſeront inébranlables, & „ que le ſuccès ſuivra une entrepriſe commencée par tant de gens de bien. „ Vous êtes arrivés en ce lieu de différentes Provinces, à la fleur de vo„ tre âge, avec des qualités rares: Vous joignez à la prudence, l'expé„ rience des affaires, & ce qui eſt plus à eſtimer encore, vous ſçavez garder „ fidèle-

„ fidèlement le ſecret. Ne ſemble-t-il pas que Dieu vous ait choiſis lui- FRANÇOIS II. 1560.
„ même? Après cela, je ne m'étonne point que vous ne ſoyez ni rebutés
„ par les difficultés & la grandeur du péril, ni intimidés par la crainte des
„ ſupplices, qui n'effrayent que les coupables, & que vous ſoyez diſpo-
„ ſés à ſacrifier votre vie à la liberté publique & au repos de votre pa-
„ trie. Quoiqu'il ſoit aſſez inutile d'exhorter des hommes courageux
„ qui ont éprouvé la bonne & la mauvaiſe fortune, j'ai cru que je devois
„ vous parler de ce que nous avions à faire, afin que nous choiſiſſions de
„ concert le lieu, le tems, & les moyens d'exécuter notre deſſein; & en
„ même tems vous prouver la juſtice & la néceſſité de prendre les armes,
„ afin qu'il ne reſte pas le moindre ſcrupule là-deſſus à des cœurs géné-
„ reux. Perſonne n'ignore, à ce que je crois, que contre les loix & la
„ dignité de cet Etat, les Guiſes, Princes étrangers, ſe ſont emparés de
„ l'autorité ſouveraine, au préjudice des Princes du ſang Royal. Vous
„ avez vû ſans doute tous les Ecrits répandus en France à ce ſujet. On ne
„ peut douter auſſi où tendent les deſſeins ambitieux des Lorrains, que les
„ bons François & les gens de bien regardent avec tant de raiſon comme
„ ſuſpects (1). Il ſuffit de ſe ſouvenir par quels artifices cette maiſon s'eſt
„ établie en France, quels en ont été les commencemens & les progrès,
„ & comment elle a trouvé moyen de faire des alliances, qui l'ont éle-
„ vée au comble de puiſſance où nous la voyons aujourd'hui. Afin
„ de vous faire ſentir ce que je penſe à ce ſujet, je reprendrai les choſes
„ d'un peu loin, & j'eſpere que vous trouverez que je ne me ſuis pas écar-
„ té de mon ſujet.

„ Jean, continua, la Renaudie, étoit Duc de Lorraine, Province que
„ cette maiſon poſſede à titre de Souveraineté, par une conceſſion de
„ l'Empire, & qui avoit été enlevée à ce Royaume. Il eut de ſon ma-
„ riage avec Sophie de Wirtemberg, deux fils, Charles & Fréderic.
„ Charles épouſa Marguerite, fille de Robert de Baviere Comte Palatin,
„ dont il eut pluſieurs enfans; entre autres Iſabelle, qui ayant ſurvécu à
„ ſes freres, & ayant été préferée à ſes ſœurs, prit alliance avec René,
„ fils de Louis Duc d'Anjou, & arriere-petit-fils du Roi Jean, à qui elle
„ apporta en dot le Duché de Lorraine. Ce Prince, qui fut long-tems
„ detenu priſonnier à Dijon par Philippe Duc de Bourgogne, eut de ce
„ mariage une fille nommée Ioland, qui fut mariée à Fréderic de Vaude-
„ mont, fils d'Antoine, lequel étoit arriere-petit-fils de Jean Duc de Lor-
„ raine, dont nous avons parlé. René devint, par la mort de Louis
„ Duc d'Anjou ſon frere aîné, Roi de Naples & Comte de Provence.
„ Enfin ayant été chaſſé de Naples par les Princes de la maiſon d'Arragon,
„ & ayant perdu ſa femme Iſabelle, il abandonna la Lorraine au Prince
„ Jean ſon fils, à qui elle apartenoit par ſa mere. Jean eut un fils nom-
„ mé Nicolas, qui lui ſucceda, & qui mourut ſans être marié. Son
„ grand-pere René lui ayant ſurvécu, paſſa le reſte de ſes jours en Proven-

„ ce

(1) Il faut lire avec précaution ce que dit Lorraine, & ſe ſouvenir que c'eſt un Conici la Renaudie des Princes de la maiſon de juré qui parle.

FRANÇOIS II. 1560.

„ ce & en Anjou. Par la mort de Jean & du Duc Nicolas ſon fils, René fils de Fréderic de Vaudemont & d'Iolande, hérita des Duchés de Lorraine & de Bar en 1473. Mais René d'Anjou, ayeul maternel de ce Prince, l'empêcha de ſe mettre en poſſeſſion de ſes nouveaux Etats; aimant mieux que Charles Comte du Maine, ſon neveu & fils de Charles d'Anjou ſon frere, eût la Lorraine, que la Ducheſſe Iolande ſa fille, & ſes enfans. Il ſe ſouvenoit qu'il avoit été obligé, malgré lui & pour ſortir de priſon, de marier ſa fille avec Fréderic, ſon ennemi, & depuis ce tems-là cette Princeſſe lui avoit été moins chere.

„ Au reſte René de Lorraine, qui avoit de ſi grandes obligations à Philippe Duc de Bourgogne (lequel avoit procuré à Fréderic ſon pere le mariage d'Iolande, devenuë depuis héritiere des Duchés de Lorraine & de Bar) ſignala ſon ingratitude envers Charles Duc de Bourgogne, fils de ſon bienfaiteur. Enſuite ce Prince fit une malheureuſe expédition en Italie, dans la vûë de ſe mettre en poſſeſſion du Royaume de Naples, & redemanda, mais inutilement, à Louis XI. le Comté de Provence, que ce Roi poſſedoit à titre legitime & en vertu du teſtament du dernier Comte. Cependant il ſe qualifia toûjours Comte de Provence, & tranſmit ce vain titre à ſa poſterité. Ce fut ce même René qui épouſa Marguerite, fille de Guillaume de Harcourt Comte de Tancarville, laquelle étoit héritiere de grands biens, qu'elle donna en dot à ſon mari, & que les Guiſes poſſedent encore aujourd'hui dans le païs de Caux. Mais peu après, ayant allegué la laideur & la ſtérilité de Marguerite, il la répudia, & ne laiſſa pas de retenir ſes biens. Enſuite il épouſa (cette Princeſſe vivant encore) Philippe, ſœur de Charles d'Egmont Duc de Gueldre, dont il eut pluſieurs enfans. Trois lui ſurvécurent; Antoine qui fut Duc de Lorraine, Claude & Jean qui s'établirent en France. Ce Claude ne fut pas plus reconnoiſſant que ſon pere, & ajoûtant l'impieté à l'ingratitude, comme ſi l'une conduiſoit à l'autre, il oſa bien diſputer le Duché de Lorraine à Antoine ſon frere, le prétendant fils adultérin, comme né de Philippe de Gueldre, lorſque Marguerite vivoit encore; & deshonorant ainſi la mémoire de ſon pere, & celle de la Ducheſſe Philippe leur mere commune.

„ Etant déchu de ſes prétentions, il vint en France, où il prit le titre de Duc d'Anjou, qu'il n'oſa pourtant porter publiquement; & ayant épouſé Antoinette de Bourbon, tante du Roi de Navarre & du Prince de Condé, il obtint le gouvernement de Champagne & de Brie par la recommandation de Jean Cardinal de Lorraine ſon frere, qui étoit fort bien dans l'eſprit du Roi François premier. Claude cacha aſſez long-tems ſon ambition, ſous un Roi qui ſçavoit également ſe faire craindre & aimer. Il ne put s'empêcher néanmoins de faire voir un caractère inquiet & factieux, lorſque, ſans la permiſſion du Roi, il mena des troupes de ſon gouvernement de Champagne au Duc de Lorraine ſon frere, ſous prétexte qu'il étoit attaqué par les Anabâtiſtes. Le Roi qui jugea que Claude de Guiſe avoit voulu faire un eſſai de ſa puiſſance, fut ſi offenſé de cette entrepriſe, qu'il ne lui eût jamais pardonné, ſans les bons

„ of-

„ offices du Cardinal Jean de Lorraine, & du Connétable de Montmoren- FRANÇOIS II.
„ cy. Encore ce Prince ne lui fit-il grace, qu'à condition qu'il ne vien- 1560.
„ droit pas à la Cour, & ne ſe préſenteroit jamais devant lui. Tant que
„ vécut François I, il conſerva le ſouvenir de cette action, & lorſqu'en
„ mourant il donna au Dauphin ſon fils de ſages préceptes ſur la manière
„ de bien gouverner ſon Etat, il ne manqua pas de l'avertir d'être en gar-
„ de contre l'ambition des Guiſes, & de les éloigner de l'adminiſtration des
„ affaires.

„ Pourquoi, ajoûta la Renaudie, ai-je rapporté ces choſes, ſi-non, pour
„ vous faire comprendre que nous avons affaire à des hommes, dont l'am-
„ bition & le déſir d'envahir le bien d'autrui ſont comme héréditaires,
„ & qui n'ont pour but que de faire périr le Roi & la race Royale, d'op-
„ primer la liberté publique, & de renverſer totalement la conſtitution de
„ l'Etat? Oui, ces étrangers employent les accuſations fauſſes & calom-
„ nieuſes, les proſcriptions, les meurtres & les ſupplices, pour ſatisfaire
„ uniquement la paſſion qu'ils ont de dominer, & pour deshonorer le
„ nom François. Jettez maintenant les yeux ſur les enfans de Claude Com-
„ te de Guiſe, dépoſitaires aujourd'hui de l'autorité ſouveraine. Dès
„ que le feu Roi, oubliant les avis ſi ſenſés du grand Roi François ſon
„ pere, le eut appellés au miniſtere, que n'oſerent-ils point entrepren-
„ dre? Ils commencerent par perſecuter le Connétable, à qui leur pere
„ étoit ſi redevable. Dans la vûë de le dépouiller de ſa charge de Grand-
„ Maître, ils propoſerent au Roi d'ordonner par un Edit, que celui qui
„ auroit deux emplois, ſeroit tenu d'en opter un & de ſe demettre de
„ l'autre. Henri rejetta cette propoſition. Mais le Cardinal de Lorrai-
„ ne ne ſe rebutant point, enleva au Cardinal de Tournon la charge de
„ Chancelier de l'Ordre de S. Michel; & ayant menagé l'alliance d'un des
„ Princes ſes freres avec la Ducheſſe de Valentinois, maîtreſſe du Roi,
„ qu'elle avoit enchanté par ſes maléfices, il parvint à une grande autori-
„ té, & fut l'auteur de tous les troubles qu'on a vûs à la Cour & dans le
„ Royaume. Ce fut lui qui fit ôter la dignité de premier Préſident à Lizet,
„ perſonnage de mœurs innocentes, qui avoit exercé durant vingt ans cet-
„ te charge, & qui, pour preuve de ſon intégrité, la quitta, étant auſſi
„ pauvre que lorſqu'il y étoit entré. Ce Magiſtrat avoit toûjours été op-
„ poſé à ceux qui profeſſent une plus pure doctrine; mais on lui fit un
„ crime de n'avoir pas déferé aux Lorrains certains honneurs, qu'il pré-
„ tendoit n'être dûs qu'aux Princes du ſang.

„ C'eſt encore ce Cardinal qui fit reléguer dans ſa maiſon le Chancelier-
„ Olivier, par le crédit de la Ducheſſe de Valentinois; ſçachant bien que
„ ce grand Magiſtrat maintiendroit toûjours les loix anciennes de l'Etat.
„ Il eſt vrai que voulant détourner la haine que l'exil d'un homme de bien
„ lui attiroit, il l'a rappellé depuis peu de ſa retraite, où il vivoit heu-
„ reux & tranquille, pour le faire venir dans une Cour agitée. Ce n'eſt
„ pas qu'il croye qu'il puiſſe favoriſer ſes deſſeins; il a penſé ſeulement que
„ ſa préſence donneroit quelque poids à une autorité illégitime. On ſçait
„ encore, qu'après l'avenement du feu Roi à la couronne, le Cardinal de

FRANÇOIS II. 1560.

„ Lorraine ſe rendit à Rome, où il ſe fit appeller le Cardinal d'Anjou, „ comme s'il eût été de la maiſon Royale. Mais Montmorency ayant cru „ entrevoir où tendoient les deſſeins ambitieux des Lorrains, conſeilla au „ Roi d'avertir ces Princes, qu'ils ſe contentaſſent de porter les armes de „ la branche d'Anjou, ſans en uſurper le nom. Henri le fit en effet, & „ les obligea de rendre une promeſſe par écrit, qu'ils lui avoient extor- „ quée par de baſſes flatteries lorſqu'il étoit Dauphin, qui portoit, que „ lorſqu'il ſeroit Roi, il leur reſtitueroit la Provence. Y a-t-il rien, „ Meſſieurs, de plus téméraire que de pareilles entrepriſes ? Mais on „ vante les grands ſervices qu'ils ont rendus au Roi & à l'Etat. Exami- „ nons-les, je le veux, ſans paſſion & ſans aucune partialité. Le Duc de „ Guiſe, dit-on, a défendu la ville de Mets, que le Connétable avoit „ priſe, contre l'armée de Charles V, compoſée de toutes les forces de „ l'Empire. Ceux qui lui rendent juſtice, loüent en cela ſon bonheur, „ plutôt que ſon courage. On lui avoit confié la défenſe d'une place très- „ fortifiée, où étoit renfermée l'élite de la Nobleſſe Françoiſe & les plus „ braves ſoldats de l'armée, qu'attaquoit un Empereur juſques-là fameux „ par ſes victoires, mais alors foible de corps & d'eſprit, de l'aveu de „ tout le monde, à qui le deſeſpoir & le mauvais état de ſes affaires a- „ voient fait entreprendre ce ſiége, plutôt que la raiſon & la prudence. „ Il vouloit eſſayer par-là de ſe concilier l'affection des Allemans qu'il „ avoit perduë, & effacer, s'il eût été poſſible, par une action d'éclat, „ la honte dont il s'étoit couvert lorſqu'il s'étoit enfui en deſordre de la „ ville d'Inſpruk. On peut dire auſſi, qu'il eut plutôt à combattre du- „ rant le ſiége, contre la rigueur de la ſaiſon, les vents & les pluyes, & „ contre les douleurs de la goute, que contre le Duc de Guiſe & les „ François, qui étoient fort à leur aiſe dans la ville, & qui, ſûrs de l'éve- „ nement, ſe moquoient des vains efforts des ennemis. Ce que je vous dis, „ Meſſieurs, le Connétable, qui n'étoit pas loin de Mets pour le ſecourir „ au beſoin, l'a dit plus d'une fois : ce qui ayant été rapporté au Duc, „ fort avide de gloire, & déja rival de Montmorency, le piqua vivement „ contre lui.

„ Au reſte, le Duc a perdu dans la bataille de Renty la gloire qu'il avoit „ acquiſe au ſiége de Mets. Il avoit quitté le combat lorſque Châtillon „ lui repréſenta ſon devoir, & le fit revenir dans la mêlée. Depuis ce „ tems-là il a conſervé contre Châtillon un vif reſſentiment (1), & lui „ a fait ſentir les effets d'une haine implacable. Je ne voudrois pas ce- „ pendant accuſer de lâcheté un Prince qui s'eſt ſignalé en d'autres guer- „ res. Il me ſuffit de vous mettre devant les yeux les pernicieux deſſeins, „ & ceux du Cardinal ſon frere. Je veux que ce Duc ait fait de grandes „ actions dans les combats. Sont-elles d'un ſi grand prix, pour pouvoir „ être compenſées par tant de maux que ſon ambition a cauſés à l'Etat, „ leſ-

(1) Et le regardant comme un homme importun, qui l'avoit mal-à-propos averti de ſon devoir, & comme un témoin oculaire de ſa honte & de ſa confuſion, il lui a fait &c : *Edition de Patiſſon.*

„ leſquels, par un enchaînement néceſſaire, vont en attirer encore de plus grands, dont nous ſommes menacés ; Nous étions en droit d'eſpérer une paix honorable ſous le feu Roi, après une tréve de cinq ans, en un tems où nos affaires proſpéroient en Italie & dans les Païs-bas, & où celles de nos ennemis étoient en très-mauvais état, ſi nous euſſions eu cette paix. Les Guiſes ne pouvoient plus ſe flatter de s'accréditer par les guerres étrangeres, & au milieu des troubles domeſtiques. Ils firent les plus grands efforts auprès du feu Roi, pour lui faire rompre la tréve, ſous le prétexte ſpécieux de défendre le Pape (1), vieillard alors decrépit & gouverné par ſes neveux. Cette infraction, arrivée ſi à contre-tems, fut très-préjudiciable à la France, qui ſe vit obligée d'envoyer en Italie ſes plus grandes forces, & de demeurer expoſée aux inſultes de ſes ennemis. Nous ſçavons tous les maux que cette guerre a occaſionnés, & on ne peut s'en ſouvenir ſans verſer des larmes ; tandis que les Lorrains, qui y ont trouvé leur compte, s'en applaudiſſent en ſecret. La bataille de S. Quentin, qui nous fut ſi fatale, où nous perdîmes tant de braves Chefs, & où le Connétable fut fait priſonnier, délivra d'un concurrent redoutable le Duc de Guiſe, qui n'avoit pas été heureux en Italie. Auſſi-tôt il accourt en France, comme pour jouir des honneurs du triomphe, & ayant fait ôter le commandement de l'armée au Duc de Nevers, il entreprend le ſiége de Calais, que Senarpont avoit déja fait réſoudre, & que Montmorency eût aſſiégé s'il n'avoit pas été priſonnier. Strozzi avoit avant l'attaque reconnu la ſituation & les ouvrages de cette ville-là. La priſe de Calais couvrit de gloire le Duc de Guiſe, à qui d'Eſtrées & d'Andelot rendirent les plus grands ſervices. Le dernier, au lieu de recompenſe, fut payé de la plus noire ingratitude ; ayant été dénoncé par le Cardinal de Lorraine comme hérétique au Roi, qui le fit mettre en priſon, & qui donna ſa charge de Colonel général de l'Infanterie à Montluc, homme tout dévoüé aux Lorrains.

FRANÇOIS II. 1560.

„ Le Duc ne fût pas moins heureux devant Thionville, que la Vieille-ville aſſiégeoit depuis long-tems : il le prit, en attaquant une tour mal fortifiée, par le conſeil de Strozzi. On étoit convenu, qu'après la reduction de cette place le Duc de Guiſe joindroit ſes troupes à celles de Thermes, qui dans cette confiance s'étoit avancé juſqu'aux Païs-bas. Mais le Duc, jaloux de la gloire de ce grand Capitaine, perdit plus de vingt jours, ſous prétexte, diſoit-il, de rétablir ſes ſoldats fatigués, & laiſſa de Thermes en butte aux ennemis ſupérieurs en nombre. Dès lors il penſoit à détruire les Généraux qu'avoit la France, afin d'attirer à lui ſeul toute la puiſſance des armes. Ce fut en ce tems-là qu'il voulut ôter au Connétable, qui étoit priſonnier, la charge de Grand-Maître de la maiſon du Roi. Mais ſes efforts furent inutiles auprès du feu Roi, Prince équitable ; la faveur de Montmorency, quoique captif, l'ayant emporté ſur ſes brigues. Vous parlerai-je des conférences ſe-

(1) Paul IV.

FRANÇOIS II. 1560.

„ ſecretes des Guiſes avec les Eſpagnols, & des meſures qu'ils prenoient
„ durant les négociations de la paix avec le Cardinal de Granvelle, pour
„ entretenir en France les troubles domeſtiques, à l'occaſion de la Reli-
„ gion? Ils méditoient dès lors cette cruelle delibération, connuë ſous le
„ nom de Mercuriale, qu'on tint au Parlement de Paris, peu après la paix
„ concluë. Ce furent eux qui preſſerent le feu Roi de ſe rendre au Palais
„ en perſonne & lorſqu'on l'y attendoit le moins, pour exciter encore
„ par ſa préſence la rage des perſécuteurs, & pour empêcher des Séna-
„ teurs ſages & moderés d'opiner avec liberté. Enfin ces Magiſtrats,
„ en donnant leurs voix ſur la manière de punir les Proteſtans, furent trai-
„ nés en priſon, pour être jugés eux-mêmes comme fauteurs des Sectaires:
„ l'autorité de cette Compagnie auguſte ayant été anéantie, des hommes
„ malheureux ſont demeurés en proye à la fureur de la plus vile populace.
„ Au reſte, ſi les Guiſes ont commencé à exécuter leurs deſſeins perni-
„ cieux ſous le feu Roi, & dans le tems de la faveur du Connétable, que
„ ne feront-ils pas aujourd'hui, qu'il s'eſt éloigné de la Cour, qu'ils ont
„ abaiſſé les Princes du ſang, & qu'ils ont entre les mains la ſouveraine puiſ-
„ ſance, ſous un Roi à peine ſorti de l'enfance, & ſous une Reine leur niéce.
„ Penſons donc ſerieuſement à ce qu'ils ont fait, à ce qu'ils feront, &
„ où aboutiront enfin leurs deſſeins, ſi on ne les prévient de bonne heure.
„ Devenus les maîtres par la mort du feu Roi, ils ont éloigné Montmo-
„ rency, & expulſé les Princes du ſang Royal. Encore cette entrepriſe a
„ quelque prétexte, ſur ce que leur puiſſance ne ſe pouvoit ſoutenir qu'en
„ ruinant celle de leurs concurrens; mais l'ambition étant naturellement
„ inſolente, & franchiſſant les bornes de la modeſtie, de la raiſon & de la
„ pieté, ils viennent de conſommer l'ouvrage commencé depuis long-
„ tems, en dépouillant le Connétable de ſa charge de Grand-Maître.
„ C'eſt par-là qu'ils ont d'abord fait ſentir leur injuſte pouvoir, qu'ils
„ ont repandu par-tout la terreur, & qu'ayant introduit une nouvelle for-
„ me de Gouvernement, ils ont chaſſé les anciens Miniſtres & en ont
„ ſubſtitué de nouveaux. Mais ce qui ſuit eſt une preuve de la plus gran-
„ de inhumanité. Des hommes illuſtres à la guerre & durant la paix,
„ qui avoient prêté de groſſes ſommes au feu Roi, ou dépenſé leur bien
„ à ſon ſervice, viennent demander une dette légitime, ou une juſte recom-
„ penſe. On leur préſente pour payement ou pour ſalaire un infame gi-
„ bet. Souffrirons-nous de pareils excès? Que ſeroit-ce, ſi l'Etat étoit
„ entierement renverſé? Qu'arrivera-t-il lorſque le Clergé ſera dépouillé
„ de ſes biens, que la Nobleſſe ſera détruite, que toute liberté ſera ôtée
„ aux Magiſtrats, & que le peuple ſera reduit à une extrême indi-
„ gence? Ne croyons pas, Meſſieurs, que ceux qui craignent tous
„ les François, & qui les ont tous offenſés, pardonnent à au-
„ cun. Attendrons-nous qu'une calamité publique juſtifie les juſtes
„ ſoupçons de François I, ce Prince ſi ſage & ſi prévoyant, & que ces
„ maîtres cruels, fortifiés par notre timide foibleſſe, ne puiſſent plus être
„ attaqués? Pourquoi différer plus long-tems? Délivrons notre Roi du
„ danger où il eſt: délivrons la patrie & rompons nos chaînes. Il eſt

„ vrai

„ vrai que ces méchans hommes, ces ennemis de la France, ſe couvrent du nom ſacré du Roi, toûjours reſpectable aux gens de bien, & font paſſer pour rebelles ceux qui attaquent leur injuſte pouvoir, & qui demandent l'aſſemblée des Etats. Une timidité ſcrupuleuſe en retient pluſieurs, qui ne ſçavent pas diſtinguer la véritable obéïſſance d'un faux devoir. Il eſt néceſſaire de les inſtruire là-deſſus. François II. 1560.

„ Dieu nous commande d'obéïr aux Rois, lors même qu'ils nous ordonnent des choſes injuſtes, & il n'eſt pas douteux que ceux qui reſiſtent aux puiſſances que Dieu a établies, reſiſtent à ſa volonté. Ainſi, voyant que l'on calomnie aujourd'hui les plus gens de bien mêmes, nous devons nous conduire avec une grande circonſpection, afin qu'on ne croye pas que nous ayons violé le reſpect dû au Magiſtrat ſouverain. Nous avons cet avantage, que toûjours pleins de ſoûmiſſion pour le Prince, nous n'en voulons qu'à des traîtres, ennemis du Roi & de la patrie, d'autant plus dangereux, qu'ils ſont dans le ſein de l'Etat, & que ſous le nom d'un Roi enfant, & revêtus de ſa puiſſance, ils attaquent le Royaume & le Roi même. Le nom du Roi doit-il garantir des hommes factieux qui ſont ſes plus cruels ennemis, qui veulent ravir aux François la liberté, les biens & la vie, & dont les deſſeins n'ont pour but que la ruine de l'Etat? Pourquoi croyez-vous qu'ils ont fait courir ces bruits honteux touchant la maladie du Roi, dont cependant ils oſent nous dire les auteurs, ſi-non pour éprouver notre patience, & pour faire voir qu'ils ont deſſein de retenir l'autorité ſouveraine après la mort du Roi, en faiſant périr la race Royale & les plus puiſſans Seigneurs du Royaume? Peut-on penſer que la vie du Roi & des Princes ſoit en ſûreté ſous des Miniſtres qui ont ces deſſeins? Lorſqu'ils diſent que le Roi ne peut vivre long-tems (ce qu'à Dieu ne plaiſe) ils font aſſez voir qu'ils ſe ſont flattés d'injuſtes eſpérances, qu'ils avanceront peut-être, s'il n'arrive quelque évenement. Pour nous, nous ſouhaitons ſincerement à notre Roi, que ſa vie, dont ils annoncent la courte durée, ſoit longue & heureuſe; & nous ne ceſſons de faire des vœux au Ciel pour ſa conſervation, attendant avec impatience ces momens fortunés, où gouvernant ſon Etat par lui-même, il puiſſe écouter nos juſtes plaintes.

„ Cependant, puiſque ſa vie, dont dépend le ſalut de l'Etat, eſt en danger, & que les momens ſont précieux, nous ne pouvons, ſans manquer à ce que nous devons au Prince, à la France, à notre fidélité & à notre Religion, ne pas expoſer nos vies & nos biens, pour détourner les maux qui menacent le Souverain, & pour éloigner de la Cour les Guiſes qui lui tendent des embuches & à toute la maiſon Royale. Or afin que vous ne croyiez pas que vous agiſſiez en cela contre votre conſcience, je veux bien proteſter le premier, & prendre Dieu à témoin, que je ne penſerai, ne dirai, ni ne ferai jamais rien contre le Roi, contre la Reine ſa mere, contre les Princes ſes freres, ni contre ceux de ſon ſang; qu'au contraire je défendrai leur Majeſté & leur dignité, & en même tems l'autorité des loix

FRANÇOIS II. 1560.

„ & la liberté de la patrie, contre la tyrannie de quelques étrangers.

Union & fermeté des Conjurés.

Alors la Renaudie ayant prié les Conjurés, de dire s'ils comprenoient ſes raiſons & s'ils les approuvoient, tous ſe leverent, en declarant qu'ils étoient de ſon avis. De tant d'hommes aſſemblés il ne s'en trouva aucun qu'une entrepriſe ſi délicate rebutât, ou qui demandât du tems pour délibérer. Enſuite on dreſſa une formule de proteſtation, par laquelle ils croyoient mettre leur conſcience à couvert: on lut les actes & les informations contre les Guiſes, ainſi que les déciſions des Docteurs en Droit & en Théologie, & l'on prit des meſures pour l'exécution. On convint, qu'avant toutes choſes un grand nombre de perſonnes ſans armes, & non ſuſpectes, ſe rendroient à la Cour, & y preſenteroient une requête au Roi, pour le ſupplier de ne plus gêner les conſciences, & de permettre le libre exercice de la Religion; que preſque au même tems des Cavaliers choiſis ſe rendroient à Blois, où étoit le Roi; que leurs complices les recevroient dans la ville, & que, tous préſenteroient une nouvelle requête au Roi contre les Guiſes; & que, ſi ces Princes ne vouloient pas s'éloigner de la Cour & rendre compte de leur adminiſtration, on les attaqueroit les armes à la main; & qu'enfin le Prince de Condé, qui avoit voulu qu'on tût ſon nom juſques-là, ſe mettroit à la tête des Conjurés. On fixa au 15. de Mars le jour de l'exécution.

Meſures qu'ils prennent pour l'exécution de leurs deſſeins.

Départemens aſſignés aux principaux Conjurés.

Avant que de ſe ſeparer, ils tirerent au ſort les Provinces dont chacun conduiroit les ſecours. La Gaſcogne échut au Seigneur de la Motte-Caſtelnau de Chaloſſe; le Bearn à Mazeres, Capitaine très-diſtingué; le Limouſin & le Perigort à du Meſnil; le Poitou, la Saintonge & l'Angoumois à Maillé de Brezé; & l'Anjou & le Maine, à la Cheſnaye; Sainte-Marie eut en partage la Normandie; Coqueville, la Picardie; de Ferrieres-Maligny le cadet, la Champagne, la Brie & l'Iſle de France; & Châteauvieux, la Provence. On avoit auſſi choiſi pluſieurs Gentilshommes répandus dans tout le Royaume, pour prendre garde que les peuples ne ſe ſoulevaſſent au bruit d'une conjuration, & pour empêcher qu'on envoyât du ſecours aux Princes Lorrains. Enſuite chacun s'en retourna chez ſoi, gardant un auſſi grand ſecret que lorſqu'ils étoient venus. La Renaudie prit le chemin de Paris, pour aller trouver Chandieu (1) (un des Miniſtres Calviniſtes de cette grande ville, qui prit depuis le nom de Sadaël) à qui il fit part de ce qui s'étoit paſſé à Nantes. Au reſte, ce qui eſt de ſurprenant dans cette conjuration, & ce qui tient en quelque façon du prodige, c'eſt qu'en un tems où le Royaume n'étoit agité d'aucuns troubles, où le Roi étoit révéré & tout puiſſant, où les Gouverneurs & les Magiſtrats exerçoient une pleine autorité, & où le peuple & la Nobleſſe n'étoient point encore accoûtumés aux révoltes, tant d'hommes ayent pû s'aſſembler des différentes Provinces de la France, & garder un ſecret inviolable ſur leurs deſſeins, & que les Guiſes ayent appris le complot formé contre eux, par les lettres d'Allemagne, d'Eſpagne & d'Italie, plu-

Ils ſe diſperſent dans les Provinces.

Grand ſecret qu'ils gardent.

(1) Chandieu étoit très-diſtingué entre la ſuite préſider à un Synode général de les Miniſtres Proteſtans; on le verra dans toutes les Egliſes Reformées de France.

plutôt que par leurs mouches; c'eſt ainſi qu'ils appelloient les émiſſaires qu'ils avoient diſperſés dans les Provinces: tant la haine qu'on leur portoit étoit grande. Il ne ſe trouva qu'un ſeul homme en France, qui, quoique Proteſtant, eut horreur d'une entrepriſe qui lui parut inouïe & d'un dangereux exemple, & qui revéla la conſpiration, plutôt par des motifs de conſcience, que dans la vûë d'un vil intérêt. FRANÇOIS II. 1560.

C'étoit un Avocat de Paris, aſſez habile dans ſa profeſſion, nommé Avenelles, qui logeoit au fauxbourg Saint-Germain, chez qui la Renaudie s'étoit retiré pour être mieux caché. Avenelles voyant qu'un grand nombre de perſonnes venoient trouver ſon hôte, commença à ſoupçonner quelque choſe, & ayant eu enſuite un entretien ſecret avec lui, il apprit tout le détail de la conſpiration, qu'il feignit d'approuver. Ayant long-tems médité ſur ce qu'il avoit à faire, étonné enfin de la grandeur du péril, & ne croyant pas pouvoir ſe taire ſans ſe rendre criminel aux yeux de Dieu, il alla trouver l'Allemant de Vouzai, Maître des Requêtes, un des confidens du Cardinal de Lorraine, & lui découvrit la conjuration en préſence de Milet, Secretaire du Duc de Guiſe. On eut bien de la peine à croire d'abord ce qu'il diſoit. Mais comme il venoit tous les jours aux Guiſes des courriers des païs étrangers, par leſquels on leur mandoit qu'on leur dreſſoit des embuches, & que s'ils ne ſongeoient de bonne heure à s'en garantir, leur perte étoit certaine; l'Allemant ne crut pas devoir négliger cet avis, & conſeilla à Milet de ſe rendre en relais à Blois avec Avenelles. Lorſqu'ils y arriverent, le Duc de Guiſe en étoit parti avec le Roi, pour ſe rendre à Amboiſe, petite ville fort ſerrée que peu de troupes peuvent défendre, & qui a d'ailleurs un château aſſez grand & bien fortifié. On croit que ce changement de ſéjour déconcerta les Conjurés. Avenelles entretint le Cardinal de Lorraine durant le voyage; & entre les complices il lui nomma un Gentilhomme, dont le frere étoit à la Cour. Celui-ci, par ordre du Cardinal, fit venir ſon frere, qui ſéduit par les promeſſes, ou intimidé par les menaces, confirma les circonſtances d'un complot, que ſans cela on n'eût pu croire. Cette connoiſſance fut utile aux Guiſes, pour ſeparer les Conjurés & s'en rendre les maîtres. La Conſpiration eſt decouverte par un Avocat de Paris.

Cependant on retint Avenelles, qui fut envoyé à Amboiſe & gardé à vûë, afin que ſi les indices étoient faux, on apprît de lui les raiſons d'une ſi noire calomnie; que ſi au contraire ils étoient véritables, on ſe ſervît de ſon témoignage pour convaincre les coupables. Tout étoit rempli à la Cour de crainte & de frayeur, dans l'attente de ce que deviendroit cette affaire. Le Maréchal François de Montmorency eut ordre d'envoyer à Amboiſe, avec une ſûre eſcorte, Robert Stuard, Anſelme de Soubſelles, & le Gouverneur de Saint-Aignan, déja priſonniers à Vincennes & qu'on croyoit complices. Ils furent conduits ſeuls & déguiſés, afin qu'ils ne puſſent ſe parler ni être reconnus. Les Guiſes, qui ſoupçonnoient l'Amiral de Coligny & d'Andelot ſon frere d'être de la conjuration, & qui craignoient leurs richeſſes, leur puiſſance, & plus en- Frayeur de la Cour à cette nouvelle,

FRANÇOIS II. 1560.

encore leur grand courage, engagerent la Reine-mere à leur écrire des lettres remplies d'affection & de confiance, pour les inviter à venir à la Cour l'aider de leurs conſeils dans une affaire de grande importance. Ces Seigneurs ſe rendirent auſſi-tôt à Amboiſe avec le Cardinal leur frere (1); & furent introduits dans le cabinet de Catherine de Medicis en préſence du Chancelier Olivier. L'Amiral ayant demandé permiſſion de parler, déclama vivement contre la mauvaiſe adminiſtration de l'Etat, & ajoûta, que tous les peuples étoient irrités, mais qu'il ne ſeroit pas impoſſible de les rappeller à leur devoir, ſi on ſuſpendoit par toute la France les ſupplices contre les Proteſtans, & ſi on accordoit la liberté de conſcience, juſqu'à ce qu'un Concile légitime eût décidé les différens ſur les matieres de Religion. Olivier, qui étoit fort zèlé pour la reforme de l'Egliſe, & qui avoit en horreur la rigueur des jugemens par rapport à la foi, écouta avec attention Coligny: il goûta ſes raiſons, les communiqua aux Guiſes, & leur dit, que le meilleur moyen de calmer les eſprits étoit, de donner par un Edit une entiere amniſtie du paſſé, de promettre inceſſamment la tenuë d'un Concile, & d'accorder juſques-là le libre exercice de la Religion Proteſtante.

L'Amiral de Coligny & d'Andelot ſont appellés en Cour.

Les Guiſes approuverent le conſeil du Chancelier, dans la vûë d'appaiſer les factions qui alloient éclore. Ainſi on publia un Edit favorable aux Proteſtans, mais qui exceptoit de l'amniſtie générale les Prédicateurs, & ceux qui, ſous prétexte de la Religion, avoient formé des complots contre le Roi, la Reine ſa mere, les Princes ſes freres, & les autres Princes & Miniſtres, ceux qui auroient tiré des coupables d'entre les mains des archers, & ceux qui auroient arrêté les lettres, les ordres, & les couriers du Roi. L'Edit fut auſſi-tôt porté au Parlement, enregiſtré, & publié le 12. de Mars, ſur le requiſitoire du Procureur général Bourdin (2) à qui les Guiſes avoient écrit à ce ſujet. On employa ſur les regiſtres un Arrêt ſecret, qui pût ſervir de regle lorſqu'il s'agiroit de l'exécution ou de l'interprétation de l'Edit. Cependant le Duc de Guiſe ſe donnoit de grands mouvemens; envoyant des Officiers dans toutes les Provinces pour lever des troupes, & pour exhorter les Gentilshommes à prendre les armes pour leur Roi. On écrivit de plus aux Gouverneurs des villes & des Provinces, pour leur ordonner d'arrêter tous les gens armés, Cavaliers ou fantaſſins, qu'on verroit prendre le chemin d'Amboiſe. Marcilly de Cipierre fut envoyé à Orleans, où il rencontra le Prince de Condé qui alloit à la Cour, & qui, ayant appris que la conſpiration étoit découverte, ne laiſſa pas de continuer ſon chemin. La Renaudie lui-même, homme ferme & intrépide, perſiſta dans ſon deſſein, quoiqu'il n'ignorât pas qu'on avoit révelé le complot, & il trouva la même conſtance & la même fidélité dans les Conjurés. Etant arrivé le 4 de Mars à Carreliere en Vendomois, lieu qui n'eſt pas éloigné d'Amboiſe, & ſes compli-

On publie un Edit favorable aux Proteſtans.

Précautions que prennent les Guiſes contre les Conjurés.

La Renaudie néanmoins pourſuit toûjours ſon deſſein.

(1) Odet Cardinal de Châtillon, à qui le Pape ôta depuis le chapeau, parce qu'il s'étoit fait Calviniſte: il ſe maria depuis à Eliſabeth de Hauteville, qu'il avoit long-tems entretenuë.

(2) Qui avoit toûjours été auparavant l'ennemi declaré des Proteſtans. *Edition de Pariſſon.*

plices s'y rendant de tous côtés, il fixa au 16. du même mois l'assemblée générale des Conjurés, parce que la Cour ayant quitté Blois, il falut changer le jour de l'exécution. Il avoit placé peu loin d'Amboise environ cinq cens Cavaliers, tous Gentilshommes, & une troupe de fantassins choisis. On étoit convenu que Maligny le cadet ameneroit à Amboise soixante Officiers au Prince de Condé, & qu'on les logeroit, ou dans des caves ou dans des greniers, à cause du peu de maisons qui sont en cette ville-là. Un autre Chef, dont on n'a pas sçû le nom, s'étoit chargé d'amener encore trente Officiers, & de les placer dans la citadelle. Pour la Renaudie, il devoit se rendre la veille du jour de l'exécution sur le soir à Noizai, lieu voisin d'Amboise, avec le reste des troupes : Castelnau & Mazeres avoient promis d'y arriver quelques momens après. FRANÇOIS II. 1560.

On étoit convenu d'envoyer le lendemain les soldats à Amboise par petites troupes, pour ôter toute défiance. La Renaudie devoit s'y rendre sur le midi, s'emparer des portes de la citadelle avec une partie de ses gens, & s'assûrer des Guises avec l'autre. Après cela on auroit fait un signal d'une tour du château, pour faire avancer le reste des troupes qui étoient cachées dans la forêt voisine, & qui seroient entrées dans la citadelle par la porte d'un jardin. De Ligneres étoit un des Chefs des Conjurés; on lui avoit fait part du projet de l'exécution & des mesures qu'on avoit prises; & cet homme avoit promis de garder un secret inviolable. Mais, soit qu'il se repentît de ses engagemens, soit qu'on l'eût gagné par argent, il vint à Amboise vers le même tems, & découvrit à la Reine-mere tout le plan de la conspiration, les noms des Chefs, les lieux par où on devoit entrer dans la ville, & ceux où l'on étoit convenu de se loger. Il étoit venu auprès des Guises un grand nombre de gens armés, qui croyant qu'on en vouloit au Roi, étoient accourus à la hâte, poussés par l'amour que les François ont toûjours eu pour leur Souverain. Ces Princes leur ordonnerent de se rendre dans les lieux qui leur étoient désignés, & de prendre tous ceux qu'ils verroient venir en troupes dans la forêt, ou s'y couler durant la nuit. Ils allerent d'abord à la Fredoniere, lieu où les Conjurés devoient d'abord s'assembler, lorsqu'on ne croyoit pas que la Cour quitteroit Blois. Mais François & Magdelen Coustances en étoient déja partis avec leurs amis, sur ce qu'ils avoient appris, que la conspiration étoit découverte. On prit Dauvines avec environ vingt de ses amis, lorsqu'ils s'enfuyoient, sur l'avis qu'on venoit de leur donner, que la Cour étoit informée de tout. On arrêta aussi la plûpart des autres qui furent conduits à Amboise. Au reste les Princes Lorrains, pour une plus grande sureté, changerent la garde du Roi, & firent murer la porte de ce jardin voisin de la citadelle. Ils songerent de plus à contenir les villes voisines dans le devoir, en envoyant à Tours Louis de Beuil Comte de Sancerre, à Orleans François de Vieilleville-Scepeaux, à Blois Paul de Thermes Maréchal de France, le Duc de Montpensier à Angers, le Comte de la Rochefoucault de Barbesieux à Bourges, & Coucy de Burie à Poitiers.

De Ligneres découvre le plan de la conspiration & le nom des complices.

On arrête plusieurs des Conjurés, qui sont conduits à Amboise.

Ce fut un trait de politique des Guises d'envoyer des Seigneurs qui leur étoient suspects, dans des villes dont la fidélité leur paroissoit assurée, &

FRANÇOIS II. 1560.

de les éloiguer, ſous un prétexte ſpécieux, d'auprès de la perſonne du Roi. Sancerre ayant appris qu'il y avoit des gens armés dans un fauxbourg de Tours du côté du Pleſſis, s'y rend avec ſes gens, & ayant rencontré Caſtelnau & Mazeres, qui avoient des manteaux ſur leurs cuiraſſes, il leur demande où ils alloient. Ceux-ci lui ayant répondu qu'ils alloient trouver le Roi, il leur dit, qu'ils n'avoient ni l'équipage, ni la contenance de gens qui voyageoient ſimplement; & leur ayant montré les ordres du Roi, qui lui commandoit d'arrêter ceux qu'il rencontreroit armés, il ſe mit en devoir de les faire priſonniers. Mais comme ils étoient les plus forts, non ſeulement ils échaperent, mais ils contraignirent même Sancerre de ſe retirer dans la ville, ſans qu'il y eût de ſang répandu de part ni d'autre. Alors ce Seigneur criant au ſecours dans les ruës contre des criminels de lèze-Majeſté, & voyant que perſonne ne ſortoit des maiſons, il jugea qu'il avoit plus à craindre les habitans même que Caſtelnau. Il écrivit au Duc de Guiſe, pour lui faire part de cette avanture & pour lui demander du ſecours. Ce Prince fit partir auſſi-tôt Saint-André, qui arriva trop tard: Caſtelnau avoit renvoyé ſes gens au-delà de Saumur, & avoit paſſé la Loire pour ſe rendre à Noizai avec Mazeres, comme on étoit convenu. Au reſte ce n'étoit pas ſans raiſon qu'on ſoupçonnoit ceux de Tours, puiſque la plûpart avoient embraſſé la Religion des Proteſtans. Il eſt à remarquer que le nom ridicule & odieux de Huguenot (1), qu'on donna depuis en France à ceux qu'on appelloit auparavant Lutheriens, prit ſon origine en cette ville-là. On ſçait que les habitans de chaque ville appellent de noms, qui leur ſont particuliers, les Lutins, les loups-garoux, les bêtes noires, & d'autres monſtres chimériques & vains, dont les contes de vieilles ſont remplis, pour faire peur aux enfans & aux femmelettes. Or le Roi Hugon paſſoit chez le peuple de Tours pour un de ces monſtres, & on diſoit qu'il galoppoit toutes les nuits autour des murs de la ville, battant ceux qu'il rencontroit, ou les enlevant. C'eſt de ce Roi Hugon qu'on appella Huguenots (2) les Proteſtans, qui n'oſant

Sancerre veut arrêter Caſtelnau & Mazeres à Tours.

N'en pouvant venir à bout, il écrit au Duc de Guiſe.

Origine du nom de Huguenot.

(1) Les Huguenots prétendent que ce nom leur eſt honorable, & marque qu'ils défendoient la poſterité de Hugues Capet contre les Guiſes.

(2) *C'eſt du Roi Hugon qu'on appella Huguenots* &c: ] On a long-tems appellé en France *Huets* les Hérétiques du païs, & cela apparemment parce qu'auſſi-tôt qu'on en remarquoit quelqu'un dans les ruës, les enfans, les écoliers, & le peuple crioient ſur lui *hohu*, *hohu*, comme dans Rabelais livre V. chap. 12. Frere Jean ſur Grippeminaud, qu'il prenoit pour un hérétique qui vouloit marier les Moines. Une bonne preuve de ce fait eſt ce que rapporte Le *Valeſiana*, pag. 120. & 121. comme tiré de nos Annales, qu'en l'année 1384. un certain Frere Prêcheur dit en chaire, qu'il vouloit être appellé *Huët*, s'il ne prouvoit évidemment & par de ſolides raiſons, que la Sainte Vierge avoit été conçuë dans le péché originel. *Huet* n'eſt pourtant qu'un diminutif de *Hue*, corrompu du prénom *Hugue*: mais ce ſobriquet avoit cela de commode, qu'il ſembloit tout propre à déſigner les Hérétiques comme gens qu'on devoit *Huer*: & il y a bien de l'apparence que ce même ſobriquet n'a ceſſé tout-à-fait en France, que pour faire place a celui de *Huguenot*, qui n'étant auſſi qu'un diminutif de *Hugue*, ou plutôt de *Hugon*, a ſemblé très-propre à caractériſer parmi nous, cette nouvelle eſpece de *Huëts*, que juſques-là nous avions confondus avec les Lutheriens d'Allemagne. *Hugo*, *Hugonis*, *Hugonottus*, dit Menage dans ſes origines Françoiſes. *Huguenot*, au reſte, eſt le

ſant s'aſſembler de jour, ſe rendoient toutes les nuits aux environs de Tours, pour entendre des ſermons ou pour faire leurs prieres en commun. FRANÇOIS II. 1560.

Le Roi ayant ſçû que Caſtelnau & ſes amis étoient arrivés à Noizai, y envoya Jaques de Savoye Duc de Nemours, qui avoit avec les Guiſes les plus étroites liaiſons, afin de ſurprendre ces Conjurés ou de rompre au moins leurs deſſeins. Le Duc étant parti avec quelques Gendarmes choiſis à la hâte, ſurprit & enveloppa Mazeres & Raunai, qui ſe promenoient devant le château. Caſtelnau ayant fait avertir la Renaudie du malheur de leurs amis, s'enferma dans le château, que le Duc de Nemours fit entourer par des corps-de-garde placés à diſtance. Après avoir conduit lui-même ſes deux priſonniers à Amboiſe, il revint l'après dînée devant le château de Noizai, avec environ cinq cens hommes, preſque tous Officiers dans la maiſon du Roi. Caſtelnau ſe voyant preſſé, & penſant que la Renaudie, a qui il avoit dépêché un courier, ne pourroit lui envoyer de ſecours aſſez à tems, ſouhaita de conférer avec le Duc, & de traiter à l'amiable. Le Duc de Nemours lui demanda, & à ceux qui l'accompagnoient, pourquoi ils étoient venus; leur repréſentant qu'on ne devoit pas faire connoître au Souverain les vœux de ſon peuple par des factions & des troubles; que lorſqu'on avoit des demandes à faire, on pouvoit lui préſenter d'humbles ſupplications, & non pas prendre les armes contre lui; moyens inouïs aux François, nation de tous tems ſi ſoûmiſe & ſi fidèle à ſes Rois. Il ajoûta, qu'ils euſſent à mettre bas les armes, & à retourner chez eux, pour ne ſe pas rendre plus coupables par leur opiniâtreté, & ne pas deshonorer le nom François par un crime odieux que déteſteroit la poſterité. Enſuite il leur promit, que s'ils déferoient à ſes avis, ils pourroient parler au Roi avec toute aſſurance. Tous répondirent alors au Duc, qu'ils avoient chargé Caſtelnau de porter au Roi leurs juſtes demandes. Alors Caſtelnau prenant la parole dit, que toute ſa vie il ſeroit fidèle à ſon Prince; que ſes compagnons & lui étoient éloignés de vouloir exciter une guerre civile; qu'il y avoit beaucoup de choſes qu'il vouloit dire au Roi même, ſi les Princes Lorrains le trouvoient bon; & qu'il ne doutoit point que ce Monarque n'écoutât les juſtes prieres de ceux de ſes ſujets qui avoient rendu les plus grands ſervices à l'Etat, s'il n'étoit point prévenu par la paſſion d'autrui. Enſuite il parla de l'orgueil & de la fierté des Guiſes, qui faiſoient, diſoit-il, déja les Souverains, & qui vouloient uſurper la Couronne.

Le Duc de Nemours eſt envoyé à Noizai, pour y arrêter Caſtelnau.

Conférence qu'ils ont enſemble.

le nom d'une famille de Chaumont en Baſſigny, & un *Jean Huguenot* de cette famille ſigna, comme ſubſtitut du Procureur général, la clôture du Procès-Verbal de la Coûtume de ſa ville en 1559. lorſque les Huguenots de France n'étoient encore connus que ſous le nom de *nouveaux Luthériens*. De prétendre avec quelques-uns, que les Reformés du Royaume de France ayent eté nommés *Huguenots*, par rapport aux deſcendans de Hugue Capet, qu'ils appuyoient contre les prétentions de la maiſon de Guiſe a la Couronne, je n'y vois nulle apparence, puiſque, dans le fond, un tel ſobriquet auroit fait honneur aux Reformés, & que cependant il eſt ſûr que ce furent leurs ennemis qui le leur donnerent. *Le nom ridicule & odieux de Huguenot*, dit plus haut M. de Thou. LE DUCHAT.

François II. 1560.

ne. Il ajoûta, que ſes compagnons & lui s'étoient aſſemblés, dans la ſeule vûë de ſe plaindre au Roi de ces Miniſtres odieux; qu'ils avoient pris les armes, non contre lui, mais contr'eux, & qu'ils croyoient avoir été en droit de le faire; qu'il étoit tems enfin d'abattre leur puiſſance, lorſqu'elle commençoit à s'élever trop haut, & qu'on ne pouvoit eſpérer de ſoulagement aux maux de l'Etat, qu'en établiſſant un Gouvernement légitime ſuivant les loix anciennes du Royaume.

Alors cette foule de Conjurés préſens à l'entrevûë entoure le Duc, & le ſupplie inſtamment de perſuader au Roi, qu'il veüille bien écouter les plaintes de tant d'hommes également malheureux & innocens, & rétablir dans leur ancienne vigueur les loix anéanties par la malice des Guiſes, ſes maîtres cruels. Après pluſieurs diſcours de cette nature, le Duc de Nemours leur donna ſa foi, que s'ils vouloient venir avec lui trouver le Roi, il ne leur arriveroit rien de fâcheux, & qu'ils ne ſeroient point retenus priſonniers; ce qui ayant été accepté, ils ſuivirent le Duc à Amboiſe, où reclamant envain la parole qu'il leur avoit donnée, ils furent jettés dans des priſons & chargés de chaînes. Cependant la Renaudie, qui avoit appris en chemin par le courier de Caſtelnau le malheur arrivé à Raunai & à Mazeres, faiſoit grande diligence pour ſe rendre à Noizai, afin de délivrer les Conjurés, qu'il croyoit y trouver encore, & de-là s'emparer d'Amboiſe, qu'il penſoit être ſans défenſe & ſans troupes. Ceci ſe paſſa le 15. de Mars. Le lendemain 16., les gens de pied de l'armée des Conjurés, qui marchoient par petites bandes à travers la forêt, ne croyant pas que leur deſſein eût été découvert, furent ou taillés en piéces ou pris ſans peine par les Cavaliers poſtés en différens endroits du bois. On lia les priſonniers, qui furent attachés à la queuë des chevaux, & conduits à Amboiſe comme en triomphe; ſpectacle agréable à quelques-uns, mais qui toucha de compaſſion le plus grand nombre. Pluſieurs de ces miſerables furent, en arrivant, pendus aux crênaux des murs du château, bottés & éperonnés, ayant à peine été interrogés, & ſans autre forme de procès. Les Guiſes demandoient que les Chefs fuſſent auſſi conduits au ſupplice, ſoutenant qu'il faloit les exécuter au plutôt pour l'exemple. Mais le ſage Olivier, qui vouloit attendre la fin de cet évenement, s'y oppoſoit.

Caſtelnau & ſes amis ſuivent le Duc de Nemours ſur ſa parole.

Ils ſont mis en priſon & chargés de chaînes malgré la foi donnée.

Le Duc de Guiſe profita de cette occaſion, pour obtenir du Roi un Edit qui lui déferoit le premier commandement de toutes les armées, & la Lieutenance générale de l'Etat; exaltant ſes vertus éminentes & ſes grands ſervices. Le Roi diſoit dans le commencement de l'Edit, qu'il avoit préferé d'abord la douceur & l'indulgence à la ſevérité; mais que voyant que ſes bontés ne lui avoient pas mieux réüſſi qu'au Roi ſon pere, & que la plûpart des rebelles n'en devenoient que plus audacieux, il croyoit devoir faire ſentir aux factieux toute la force de ſon autorité légitime, punir à la rigueur des criminels de lèze-Majeſté, qui n'avoient pas voulu profiter des derniers effets de ſa clémence, & imiter en cela le feu Roi Henri, qui avoit châtié ceux de Bourdeaux. Cet Edit fut ſigné par Robertet Sieur du Freſne, Secretaire d'Etat, avec cette formule ordinaire, *par l'avis du Conſeil*: enſuite il fut porté à Olivier pour être ſcellé. Le Chan-

Edit que le Duc de Guiſe obtient en ſa faveur.

cc-

celier, à qui on n'en avoit point parlé auparavant, qui déteſtoit en ſecret la violence des Guiſes, & qui ne pouvoit voir ſans douleur l'accroiſſement de leur puiſſance, refuſa d'abord de le faire. Mais ſe voyant ſollicité vivement par le Duc de Guiſe, peu accoûtumé à un refus, il y conſentit, à condition que, pour faire trouver cet Edit moins odieux, on en publieroit un autre le même jour, qui étoit le 18. de Mars, lequel accorderoit un pardon général à ceux qui s'étoient aſſemblés avec armes à l'occaſion de la Religion, & qui avoient péché en cela plutôt par ſimplicité que par malice, pourvû qu'ils miſſent bas les armes, & qu'ils retournaſſent, pour ne donner lieu à aucuns ſoupçons, chez eux dans vingt quatre heures, deux à deux, ou trois à trois tout au plus. Il leur étoit permis néanmoins, après qu'ils auroient mis bas les armes, de parler au Roi, & de lui préſenter leurs requêtes.

François II. 1560.

Le Chancelier fait accorder une amniſtie à ceux qui mettront bas les armes.

Le jour ſuivant, la Renaudie, qui alloit à Amboiſe à grandes journées, rencontra, dans la forêt de Château-Renaud, Pardaillan, que le Roi avoit envoyé avec des Cavaliers choiſis, pour prendre les Conjurés. Celui-ci ayant couru à bride abattuë ſur la Renaudie, & ſon piſtolet ayant manqué, fut bleſſé d'un coup d'épée par ce Chef des rebelles, qui, combattant vaillamment contre ſon ennemi, fut percé d'une bale que lui tira le valet de Pardaillan, & tomba mort ſur la place. Son corps fut porté à Amboiſe, & attaché à une potence ſur le pont, avec cette inſcription : *Chef des Rebelles.* Enſuite il fut coupé par morceaux, & expoſé ſur des pieux aux environs de la ville. On prit auſſi deux de ſes domeſtiques, dont l'un nommé la Bigne, étoit ſon Secretaire, & paſſoit pour ſçavoir toutes les intrigues de ſon maître. On l'appliqua à la queſtion, pour l'obliger à déchiffrer des lettres & des mémoires en caractères inconnus. La force des tourmens lui fit dire tout le plan de la conſpiration, & avoüer les meſures priſes contre les Lorrains. On trouva dans ces écritures la proteſtation faite à Nantes, & la requête que ceux que l'on nommoit communément alors Luthériens, devoient préſenter au Roi dans l'Aſſemblée des Etats généraux. Ils s'y plaignoient de la rigueur des jugemens rendus contr'eux, dont ils demandoient l'adouciſſement, après avoir parlé, comme ils devoient, de leur fidélité inviolable envers le Roi. On interrogea la Bigne, pour connoître les Chefs de la conjuration, outre ceux qu'on avoit pris, & on le preſſa ſur tout de dire, ſi le Roi de Navarre & le Prince de Condé n'y étoient point entrés. La Bigne dit toûjours qu'il n'en ſçavoit rien; qu'il avoit appris ſeulement, que, ſi la conſpiration eût réüſſi, le Prince de Condé ſe ſeroit mis à la tête des Conjurés. Les Guiſes jugerent de-là, que puiſque le Prince de Condé étoit mêlé dans cette affaire, il faloit néceſſairement que Coligny & d'Andelot, qui lui étoient ſi étroitement unis par les liens du ſang & de l'amitié, y euſſent part auſſi, quoique la Reine-mere ne fût pas en cela de leur avis. Ils craignoient que cette entrepriſe ne fût ſuivie d'une autre plus dangereuſe; & ils diſoient qu'il faloit effrayer, par le ſupplice des Chefs qu'on avoit pris, d'autres juſtement ſuſpects.

La Renaudie eſt tué dans la forêt de Château-Renaud.

La Bigne, Secretaire de la Renaudie, eſt pris & appliqué à la queſtion.

Tandis que le Chancelier s'oppoſoit à la violence de leurs conſeils, les Con-

Nouvelle

FRANÇOIS II. 1560.

Conjurés, que la mort, le ſupplice, & la priſon de leurs compagnons n'avoit point découragés, donnerent ordre au Capitaine la Mothe, de marcher avec quelques gens de main vers Amboiſe, où pluſieurs bourgeois, qui favoriſoient ſecretement leur parti, ne manqueroient pas, à ce qu'ils penſoient, de prendre les armes au premier ſignal, & de ſe joindre à eux. En même tems des-Champs & Coqueville furent commandés pour aller au fauxbourg qui eſt du côté de Vendôme, & ſe rendre maîtres du pont, tandis que Bertrand Chandieu, frere d'Antoine Miniſtre de l'Egliſe Proteſtante de Paris, dont nous avons parlé, viendroit de Blois avec des ſoldats d'élite, & entreroit à Amboiſe par une petite porte mal fortifiée, qui tient au couvent des Minimes du côté de la riviere, & qu'on pourroit jetter par terre d'un coup de pied; c'étoient les propres termes portés dans l'inſtruction qu'on leur avoit donnée. Chandieu étant arrivé trop tard & lorſque le jour étoit déja grand, on cria aux armes par toute la ville, à la vûë de ces ſoldats, qui avoient tous des écharpes blanches. Des corps-de-garde ayant été mis à toutes les portes, cette derniere tentative des Conjurés fut ſans effet. Durant qu'on fermoit les portes, & que tout étoit en confuſion dans la ville, ils eurent aſſez de tems pour ſe retirer: on en prit ſeulement quelques-uns, qui ſuivoient à pied, qu'on noya à l'inſtant dans la Loire. Ces nouvelles hoſtilités ayant irrité les Princes de Guiſe, & le Chancelier ne pouvant plus alleguer de raiſons pour juſtifier cette inſulte, l'amniſtie accordée par le dernier Edit fut revoquée par un autre, qui declara les Conjurés indignes de toute grace, comme relaps. Auſſi-tôt on fit partir des troupes, pour ſuivre ceux qui s'en retournoient tranquillement chez eux, & pour les ramener à Amboiſe. On prit entre autres Villemongey, cadet de Briquemaut. Comme on murmuroit tout haut dans la ville, de ce que tant d'hommes étoient tous les jours traînés dans les priſons, ou conduits au ſupplice, le Maître des eaux & forêts du territoire d'Amboiſe eut ordre de parcourir la forêt avec main forte, & de tuer, ſans autre forme de procès, tous ceux qu'il y rencontreroit en armes. Sous ce prétexte on arrêta pluſieurs marchands, qui furent tués & dépouillés.

tentative des Conjurés.

On revoque l'amniſtie qui leur étoit accordée par le dernier Edit.

Le Prince de Condé eſt mis aux arrêts.

On mit auſſi en arrêt le Prince de Condé, qui étoit dans le château, & on lui défendit de ſortir de la Cour ſans la permiſſion du Roi. Il eut aſſez de prudence pour diſſimuler ſagement cette injure. Le Roi créa alors une nouvelle compagnie d'Arquebuſiers pour la garde de ſa perſonne, & en donna le commandement à (1) Antoine du Pleſſis-Richelieu, dit commune-

(1) Cet Antoine étoit couſin-germain du grand-pere du Cardinal de Richelieu. Quelques-uns ont prétendu vainement, que ce Cardinal avoit fait couper la tête en 1642. à François-Auguſte de Thou, Conſeiller d'Etat, pour n'avoir pas révélé la conſpiration de Henri d'Effiat, Marquis de Cinqmars, en haine de ce que notre illuſtre Hiſtorien, pere de François-Auguſte, avoit flétri en cet endroit la mémoire d'un de ſes ancêtres. Voyez ce qui eſt dit encore dans le Livre ſuivant. Au reſte, il n'y a plus aujourd'hui de l'illuſtre famille de de Thou, que M. l'Abbé de Thou, fils d'un frere de François-Auguſte, & petit-fils de l'Hiſtorien. Son amour pour la patrie, ſa probité & ſa piété, font connoître le ſang dont il ſort.

Digitized by Google

munement le Moine, parce qu'il l'avoit effectivement été, & qui, ayant renoncé à ſes vœux, avoit mené depuis une vie licentieuſe & diſſoluë. Les uns diſoient, que les Guiſes avoient inſtitué cette milice pour la ſûreté de la perſonne du Prince; mais les autres penſoient, qu'ils n'avoient ſongé en effet qu'à leur propre conſervation. Alors on commença à interroger les coupables, dont pluſieurs furent jugés & exécutés à la hâte. On en pendit dans la nuit pluſieurs aux crenaux des murs du château; d'autres furent noyés, de crainte qu'un ſpectacle plein d'horreur, n'excitât le peuple à la pitié; quelques-uns furent traînés au ſupplice durant le jour, ſans aucune inſcription qui déſignât leur crime, ſans qu'on ſçût leur nom, & ſans que le bourreau, contre l'uſage ordinaire, dît un ſeul mot. La Loire étoit couverte de cadavres; le ſang ruiſſeloit dans les ruës; & les places publiques étoient remplies de corps attachés à des potences. Les Chefs furent jugés les derniers. On vouloit, à force de tourmens, leur faire révéler leurs complices. D'abord on fit venir Raunai, qui ayant entendu la lecture de la dépoſition de la Bigne, contenant tout le plan de la conſpiration, avoüa tout, ſur l'aſſurance que lui donnerent les Commiſſaires, ſuivant leur coûtume, qu'on lui ſauveroit la vie s'il diſoit la vérité. Mais lui ayant été demandé, ſi les Conjurés n'en vouloient point à la vie du Roi, il le nia conſtamment, &, malgré la rigueur de la torture, il perſiſta toûjours à ſoutenir, que ſes complices avoient ſeulement réſolu de ſe défaire du Duc de Guiſe & du Cardinal de Lorraine. Enſuite il fut confronté à Mazeres, qui convint de tout ce qu'avoit avoüé Raunai. On redoubla les tourmens, pour ſçavoir de ce dernier, ſi le Roi de Navarre & le Prince de Condé n'avoient point de part à la conjuration. Il dit toûjours que le Roi de Navarre n'y étoit pas entré, mais qu'il avoit oüi dire à la Renaudie, que ſi l'affaire avoit un heureux ſuccès, le Prince de Condé ſe declareroit le Chef des Conjurés.

FRANÇOIS II. 1560.

Pluſieurs des Conjurés ſont jugés & exécutés à la hâte.

On fait ſubir la queſtion aux Chefs. Leurs dépoſitions.

Caſtelnau fut amené le dernier en préſence de Raunai & de Mazeres, dont il réprocha les dépoſitions par des moyens juridiques. Il dit qu'on ne devoit faire aucun fond ſur le témoignage de Mazeres, homme peu ſenſé, & rapporta pluſieurs exemples de ſes folies & de ſes extravagances, pour attenuer ce qu'il avoit dit. A l'égard de Raunai, il ſoutint qu'on ne devoit pas ajoûter foi à ce qu'alleguoit à ſon égard un homme de tout tems ſon ennemi, & avec qui il avoit été obligé de ſe battre. Puis étant venu à parler des matières de la Religion, & ayant cité pluſieurs paſſages de l'Ecriture, le Chancelier parut étonné qu'un Officier, élevé dès ſon enfance dans le métier des armes, fût devenu Théologien tout-à-coup. Il lui demanda en plaiſantant, dans quelle Univerſité on lui avoit expliqué les Lettres ſaintes. Caſtelnau répondit, que lorſqu'il étoit dans les derniers tems priſonnier en Flandres, il avoit ſçu adoucir les ennuis d'une longue captivité, par la lecture de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. Il ajoûta qu'au ſortir de ſa priſon, il avoit eu l'honneur de l'aller voir lui-même à ſon château de Leuviller, & que lui ayant dit alors, que l'étude des Livres ſaints avoit fait ſon occupation durant ſa détention, il lui avoit donné bien des loüanges là-deſſus; & qu'il s'étonnoit à ſon tour, qu'un

Caſtelnau recuſe les dépoſitions de Raunai & de Mazeres.

Diſcours grave qu'il tient au Chancelier.

François II. 1560.

Magiſtrat d'une probité & d'une ſageſſe reconnuës, ſemblât blâmer aujourd'hui au milieu de la Cour, & pour complaire aux Guiſes, ce qu'il avoit approuvé auparavant dans ſa maiſon de campagne, éloigné de toutes vûës d'ambition & d'intérêt. Il ajoûta qu'il étoit plus ſurpris encore, qu'un homme de ſon âge, qui devoit bientôt rendre au ſouverain Juge un compte exact de ſes actions, cherchât encore à plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu. Alors le Cardinal de Lorraine, voyant qu'on parloit de Religion, ſe crut obligé de prendre la parole, & diſputa long-tems avec le priſonnier. Mais Olivier, qui favoriſoit en ſecret ceux qui demandoient une reforme dans l'Egliſe, dans le même tems qu'il condamnoit la licence & les factions des ſujets révoltés contre le Roi & contre les Magiſtrats, gardoit un profond ſilence.

Pluſieurs Seigneurs ſollicitent inutilement la grace de Caſtelnau.

Caſtelnau avoit beaucoup d'amis & de protection à la Cour. Léonor d'Orleans Duc de Longueville, de Coligny, d'Andelot, & le Duc d'Aumale même, frere des Guiſes, ſollicitoient inſtamment le Roi en ſa faveur, alleguant qu'il s'étoit engagé dans cette affaire, plutôt par un zèle indiſcret de Religion que par des motifs criminels; que du reſte c'étoit un brave Officier, diſtingué par ſa ſageſſe & par ſa fidélité dans le ſervice; d'ailleurs d'une famille illuſtre, qui avoit donné de grands hommes à l'Etat. Pour lui rendre le Roi favorable, ils rapportoient un fait qu'on n'avoit pas encore oublié à la Cour. Ils diſoient, que quelques années auparavant Charles Duc d'Orleans, accompagné de quelques jeunes Seigneurs de la Cour, parmi leſquels étoient les deux Caſtelnau, étoit venu déguiſé dans une maiſon d'Amboiſe, où les plus bas artiſans de la ville étoient en réjoüiſſance un jour de fête: Que le Prince & ſa ſuite ayant fait quelques plaiſanteries, il s'étoit élevé une grande querelle entre les Courtiſans & ces gens échauffés de vin, qui chaſſerent, comme étant les plus forts, le Prince & les Seigneurs, & les pourſuivirent enſuite dans des ruës étroites, & auroient tué le fils du Roi, quoiqu'on le leur eut nommé, ſi les deux freres Caſtelnau ne s'étoient mis entre le Prince & ces furieux; & qu'en cette occaſion un de ces braves freres avoit été tué, & que celui à qui on faiſoit maintenant le procès, avoit reçu une grande bleſſure, pour ſauver la vie au Duc d'Orleans. Quoique la Reine-mere ſe ſouvînt très-bien de cet important ſervice, & qu'elle ſemblât pancher du côté de la grace, le Roi fut inéxorable; les Guiſes diſant hautement qu'il faloit faire un grand exemple, & que la ſûreté de la perſonne du Roi demandoit que l'on punît ce crime.

Il eſt condamné à perdre la tête: ſes dernieres paroles.

Lorſque l'on prononça à Caſtelnau ſa ſentence, qui le declaroit criminel de lèze-Majeſté, il ne put entendre patiemment ces termes, & s'écria. „ „ Je ſuis innocent de ce crime. Je n'ai point à me reprocher d'avoir attenté à la perſonne du Roi, de la Reine ſa mere, de la jeune Reine, des „ fils de France, ni des Princes du ſang, compris dans la Loi. Si c'eſt „ un crime de lèze-Majeſté d'avoir pris les armes contre des étrangers, in„ fracteurs de nos Loix, & uſurpateurs de l'autorité ſouveraine, il faloit „ donc auparavant les declarer Rois. C'eſt à ceux qui me ſurvivront à „ prendre garde qu'ils ne raviſſent la couronne aux Princes du ſang Royal.

„ Ma

„ Ma mort va me délivrer de cette crainte; & je ne dois plus tourner mes „ penſées que vers une meilleure vie. „ Après cela il préſenta ſa tête au bourreau. Après ſa mort, on trouva dans ſes bottines un papier, qui contenoit le plan de la conſpiration contre les Guiſes, & tout enſemble une proteſtation, où les aſſociés declaroient, que le nom du Roi leur ſeroit toûjours ſaint & reſpectable. Pluſieurs ſouffrirent le même jour le dernier ſupplice, & dirent que, puiſque les hommes étoient ſourds, ils appelloient à Dieu de leur jugement, & imploroient la vengeance céleſte. Villemongey, dont j'ai déja parlé, étant prêt d'être exécuté, dit, qu'il prévoyoit que l'ambition des Guiſes alloit enfanter des guerres, des meurtres, la ruine & la déſolation de la France. Puis trempant ſes mains dans le ſang de ſes compagnons qui venoient de mourir, & les élevant vers le Ciel: *Voilà*, dit-il, *ô Dieu très-bon & tout puiſſant, le ſang innocent de ceux qui ſont à vous, dont vous ne laiſſerez pas la mort impunie.* Ce furent là ſes dernieres paroles. Au reſte les Guiſes avoient eu ſoin que les freres du Roi fuſſent préſens à ces ſpectacles; afin, diſoient ceux qui déteſtoient ces cruels & infames amuſemens, d'accoûtumer de bonne heure ces jeunes Princes à répandre le ſang de leurs ſujets. Tous les Seigneurs & Dames de la Cour étoient auſſi aux fenêtres pour voir les exécutions. La ſeule Anne d'Eſt Ducheſſe de Guiſe, Dame d'un eſprit doux & humain, n'y parut pas. Elle avoit été élevée à Ferrare par Renée de France, ſa mere, dans cette même doctrine qu'on perſécutoit alors, & avoit eu pour confidente Olimpia-Fulvia Morata, fille célèbre en Italie par ſon grand ſçavoir, & imbûë des nouvelles opinions. On aſſure qu'en cette occaſion la Ducheſſe de Guiſe verſa bien des larmes, & dit à la Reine-mere, que ſi elle vouloit conſerver le Roi & l'Etat, elle devoit empêcher le ſupplice des innocens.

FRANÇOIS II. 1560.

Paroles remarquables de Villemongey ſur le point d'être exécuté.

On ſoupçonnoit le jeune Maligny d'être de la conjuration: & la confeſſion des condamnés ne laiſſoit aucun lieu d'en douter. On diſoit même, qu'après le complot découvert, il avoit réſolu de tuer le Duc de Guiſe de ſa propre main, lorſque durant la nuit il ſe retireroit de la chambre du Roi dans la ſienne; mais que le Prince de Condé, à qui il avoit fait part de ſon deſſein, l'en avoit détourné. Il ſe deroba au péril qui le menaçoit, ayant monté ſur un cheval vîte & vigoureux que lui prêta de Vaux, premier Ecuyer du Prince de Condé. Lorſqu'on ſçut qu'il étoit échapé, & que de Vaux lui en avoit facilité les moyens, celui-ci fut arrêté par ordre du Roi, & on en fit un crime au Prince ſon maître, que les Guiſes n'oſant accuſer publiquement, ne ceſſoient de décrier dans l'eſprit de Catherine de Medicis. Le Cardinal de Lorraine ſur-tout repréſentoit à cette Princeſſe les dépoſitions des coupables condamnés, les juſtes ſoupçons qui en réſultoient contre lui, & la faveur dont il honoroit ſecretement en toute occaſion les Luthériens. Il preſſoit qu'on remediât de bonne heure aux maux qui menaçoient l'Etat; ajoûtant, que la France étoit agitée de grands troubles, que pluſieurs ſe diſoient déja du parti du Prince de Condé, & que la choſe étoit venuë à un point, que le Royaume alloit être diviſé par pluſieurs factions: Qu'il y avoit des armes cachées dans ſa maiſon, & que pluſieurs hommes armés, ſes créatures dévoüées, aſſiégoient tous les jours la

Le jeune Maligny ſe ſauve de la Cour.

Les Guiſes rendent le Prince de Condé ſuſpect à la Reine.

FRANÇOIS II. 1560.

Cour: Qu'il étoit tems enfin d'arrêter cette licence par un exemple éclatant, pour contenir par la terreur les peuples dans le devoir. Catherine n'ayant pas cru devoir négliger un avis qui intéreſſoit ſa propre ſûreté, donna ordre à Nicolas de Brichanteau de Beauvais de faire une exacte recherche dans l'hôtel du Prince, où il ne trouva aucunes armes. Enfin cette Princeſſe l'appella dans ſon cabinet, par le conſeil du Cardinal de Lorraine, & lui découvrit les bruits qui couroient, & les juſtes ſoupçons qu'on avoit de lui, l'avertiſſant doucement de ne ſe pas deshonorer par des liaiſons criminelles avec des ſéditieux. Le Cardinal, qui étoit préſent, prit un viſage ſerein, & affecta des manières remplies de confiance pour le Prince; & parlant après la Reine, il le conjura de vouloir bien déférer aux ſages avis qu'on venoit de lui donner, & le pria de conſentir qu'on fît venir les coupables qui étoient encore dans les priſons, que la Reine interrogeroit elle-même, durant qu'il ſeroit caché derriere une tapiſſerie. Condé refuſa cette propoſition, diſant, qu'il ne ſçavoit ce que c'étoit que de ſe cacher, & qu'on ne pouvoit, ſans lui faire injure, interroger des criminels ſur ſon ſujet.

Elle fait appeller le Prince dans ſon cabinet: diſcours qu'elle lui tient.

Cependant, ayant peu après conſulté ſes amis, pour ſçavoir s'il entreprendroit ſa défenſe ou s'il mépriſeroit des bruits populaires que le tems diſſiperoit bien-tôt, il avoit pris le parti de garder le ſilence. Mais piqué vivement de ce que le Roi lui avoit reproché lui-même ſa complicité avec les coupables, & ſçachant que les Ambaſſadeurs des Princes étrangers avoient mandé à leurs maîtres ce qu'on penſoit de lui à la Cour de France, il demanda au Roi une audience publique, pour éloigner l'infamie dont on vouloit le couvrir. Il parla au Roi en préſence de la Reine-mere, des Princes de Guiſe, & des Ambaſſadeurs des Princes étrangers, & eſſaya de ſe juſtifier avec une confiance digne de ſa haute qualité, & avec cette éloquence qui lui étoit naturelle. Il ajoûta, que s'il ſe trouvoit quelqu'un qui oſât ſoutenir qu'il eût tenté de corrompre la fidélité des villes, & de ſéduire les François contre la perſonne ſacrée du Roi, ou qu'il fût l'auteur de la conſpiration, il étoit prêt à prouver ſon innocence par un combat ſingulier; voulant bien en cette occaſion renoncer aux prérogatives de ſon rang. Le Duc de Guiſe dit alors en l'interrompant, qu'il étoit honteux, qu'on oſât imputer un crime ſi noir à un ſi grand Prince, & que ſi on en venoit à un combat, il étoit diſpoſé à lui ſervir de ſecond. On doute avec raiſon ce que l'on doit le plus admirer en ceci, ou l'extrême confiance du Prince, lorſqu'il fit ce défi, ou la profonde diſſimulation du Duc, lorſqu'il parla en faveur de ſon ennemi. Perſonne ne s'étant préſenté pour accepter le cartel, Condé ſupplia le Roi de ne plus prêter l'oreille à l'avenir à des diſcours faux & calomnieux, mais de vouloir bien le regarder comme un ſujet fidèle, & comme un Prince de ſon ſang, qui lui ſeroit toûjours inviolablement attaché.

Le Prince de Condé ſe juſtifie avec beaucoup de fermeté en préſence du Roi.

Le Cardinal oſoit rendre ſuſpecte la conduite du Roi de Navarre. Il diſoit que Mazeres, un des Chefs de la révolte, étoit un de ſes domeſtiques, & avoit épouſé par ſa protection une riche héritiere de Bearn. Mais le ſervice important qu'Antoine venoit de rendre, en taillant en piéces, par ordre de la Cour, deux mille ſoldats qui avoient pris les armes dans le païs d'A-

Le Roi de Navarre eſt auſſi ſoupçonné d'avoir eu

gen

gen à la perſuaſion de la Renaudie, ſervoit de réponſe aux calomnies du Cardinal. Jean de Ferrieres, dit l'aîné Maligny, fut ſoupçonné, parce qu'il étoit un des favoris du Roi de Navarre; & il quitta la Cour pour éviter la priſon. Peu après Avenelles, ſoit qu'il ſe répentît de ce qu'il avoit fait, ſoit qu'il craignît pour lui-même, s'exila volontairement, pour ne plus paroître devant ceux qu'il avoit ſi cruellement offenſés. Il ſe retira en Lorraine, où le Duc lui donna une premiere charge de judicature dans une ville, à la recommandation des Princes de Guiſe. Au reſte c'étoit un homme de bien, eſtimé par ſon ſçavoir, qui toute ſa vie ſuivit la Religion des Proteſtans. Il leur rendit toûjours de bons offices, & aida de ſes biens ceux de cette Religion qui, quittant la France, paſſoient par la Lorraine, à l'occaſion des pourſuites qu'on faiſoit contr'eux; enſorte qu'il y a tout lieu de croire, qu'il révéla la conjuration, moins par les vûës d'un intérêt ſordide, que par un pur motif de conſcience, & parce qu'il crut que tous complots & toutes conſpirations ſont illicites ſous une puiſſance légitime.

FRANÇOIS II. 1560. part à la conjuration.

En ce tems-là le Chancelier Olivier fut frappé d'une maladie mortelle, cauſée plutôt par ſes ennuis & par l'état déplorable où il voyoit ſa patrie, que par ſon âge avancé. On dit que le Cardinal de Lorraine l'étant allé voir dans ſon lit, quelques heures avant ſa mort, & en ces derniers inſtans où l'on ne doit plus au monde que la vérité, Olivier ſe tourna de l'autre côté pour ne le pas voir, laiſſant échaper de tems en tems quelques reproches, qui faiſoient comprendre qu'on lui avoit fait violence. C'eſt ainſi qu'au milieu des ſoupirs & des gémiſſemens, il remit ſon ame à Dieu, après avoir rendu durant ſa vie de grands ſervices à la France. Ce perſonnage étoit très-digne de la place éminente qu'il occupoit, s'il y eut été élevé dans des tems moins fâcheux, & ſi les premiers Miniſtres, qui de ſon tems gouvernoient l'Etat, euſſent écouté plus favorablement ſes ſages conſeils. La Cour delibéra quelque tems pour lui choiſir un ſucceſſeur. Jean de Morvilliers, Evêque d'Orleans, refuſa cet honneur. Ce Prélat, qui devoit ſon élevation aux Princes Lorrains, étoit d'un caractère ſage & moderé. On dit qu'il s'excuſa de l'accepter, moins par modeſtie, que dans la vûë des maux qu'il prévoyoit, & parce qu'en ces tems difficiles il ne croyoit pas pouvoir ſoutenir un ſi peſant fardeau. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ſe contenta d'avoir été nommé, & qu'il ſe fit honneur de ſon refus, lorſqu'il ne pouvoit ignorer que cette ſuprême Magiſtrature étoit deſtinée à un autre. C'étoit Michel de l'Hôpital, d'une naiſſance médiocre, mais d'un génie fort élevé, & d'un mérite reconnu (1). Il avoit paſſé ſucceſſivement par tous les honneurs de la Robe, & avoit fait voir dans tous ces emplois une rare prudence, un grand ſçavoir & une exacte probité. Il fut Conſeiller au Parlement, Préſident de la Chambre des Comptes, Maître des Requêtes, & Conſeiller d'Etat, en un tems où le nombre n'avoit

Mort du Chancelier Olivier, & ſon éloge.

L'Hôpital eſt fait Chancelier.

(1) Il étoit fils d'un Médecin de la Ducheſſe de Lorraine; n'étant pas de l'illuſtre & ancienne maiſon de l'Hôpital-Choiſy, qui a produit pluſieurs grands hommes, & un Maréchal de France.

François II. 1560.

voit pas encore avili cette dignité. Il avoit accompagné jusqu'à Nice en Provence Marguerite de France, en qualité de son Chancelier, lorsqu'elle eut épousé le Duc de Savoye ; Jaqueline de Longwic, Duchesse de Montpensier, favorite de la Reine-mere, le fit nommer Chancelier de France.

Cette Princesse, d'un esprit élevé, ne voyoit qu'avec peine que la puissance des Lorrains croissoit de jour en jour ; & communiquant ses chagrins à Catherine de Medicis, qui commençoit à redouter la violence de ces Princes, elle persuada à cette Reine ambitieuse, que si elle vouloit gouverner, elle devoit choisir un homme ferme & courageux, qui s'opposât à leurs desseins. Heureusement Michel de l'Hôpital étoit fort bien dans l'esprit du Cardinal de Lorraine, à qui il avoit toûjours jusques-là fait sa cour, & le Roi n'ignoroit pas son mérite, & les beaux vers qu'il avoit composés pour former l'esprit & le cœur des Enfans de France. La Reine-mere ayant demandé pour lui cette dignité au Roi, & l'ayant obtenuë, les Princes de Guise y consentirent. Catherine fit dire secretement au nouveau Chancelier, qu'il ne devoit qu'à elle sa dignité, & non aux Guises, & qu'elle comptoit qu'il seroit plus attaché au Roi son fils & à elle, qu'à des Princes dont tout le monde commençoit à détester l'ambition. Elle n'eut pas lieu de se répentir de son choix. Car on n'avoit point vû depuis plusieurs siécles un homme plus digne de cette premiere Magistrature, & qui eut fait voir plus de fermeté & de courage, pour s'opposer à l'ambition & à la cupidité des Courtisans. Mais les soins qu'il prit pour rétablir le Royaume dans son ancien éclat, pour inspirer à un jeune Roi de sages maximes, & pour soutenir les mœurs contre la corruption de la Cour, furent traversés par la brigue de gens plus puissans que lui : ensorte que les sages purent conjecturer de-là, que l'Etat étoit menacé d'un révolution fatale. Lorsque de l'Hôpital eut appris son élevation, il crut qu'avant que d'y consentir, il devoit prendre des mesures avec le Cardinal Bertrand, qui étoit en Italie. Ce dernier avoit été nommé Garde des Sceaux lorsqu'on avoit relegué Olivier dans sa maison, & ses Lettres de provision, qui avoient été enregistrées au Parlement par l'exprès commandement du feu Roi, portoient, que si Olivier mouroit avant lui, il lui succederoit dans la dignité de Chancelier. Ainsi de l'Hôpital ne voulut faire aucune fonction de sa charge, qu'après que Bertrand eut renoncé à son droit.

Les grandes qualités du nouveau Chancelier.

*Fin du vingt-quatrième Livre.*

HIS-

Digitized by Google

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE DE THOU.

## *LIVRE VINGT-CINQUIÉME.*

### SOMMAIRE.

*LEs troubles étant appaiſés, le Roi écrit aux Parlemens, aux Gouverneurs des Provinces, & au Roi de Navarre même. On parle avec exageration de cette conjuration dans le Parlement de Paris, & on donne au Duc de Guiſe le titre magnifique de Conſervateur de la patrie. Le Roi écrit auſſi à ce ſujet aux Princes d'Allemagne. Edit de Romorantin, qui attribuë aux Evêques la connoiſſance du crime d'Héréſie, privativement au Parlement. Le Chancelier de l'Hôpital y ſouſcrit. Ordonnances ſévères au ſujet des aſſemblées illicites, & des diſputes ſéditieuſes ſur la Religion. On y propoſe une recompenſe aux dénonciateurs, mais en même tems on menace les calomniateurs de la peine du talion. Aſſemblée des Princes & des Seigneurs, indiquée à Fontainebleau par le conſeil du Chancelier de l'Hôpital. Nouvelles cauſes de diviſion entre la maiſon de Guiſe & celle de Montmorency, à l'occaſion du procès qui étoit entre les Boulainvilliers, & les Rambures pour le Comté de Dammartin. Prudence & équité du Parlement de Paris dans cette affaire. Arrêt en faveur des Boulainvilliers. François de Vendôme hait les Guiſes. Le Roi va à Tours. Son entrée dans cette ville. La Reine-mere eſt indiſpoſée contre les Guiſes, & ſe montre plus favorable aux Proteſtans. Livre ſous le nom de Théophile, préſenté à cette Princeſſe pour leur juſtification, par François Camus, fils d'un Officier de la Panneterie. Caractère de François Camus. Libelle contre les Princes de la maiſon de Guiſe, intitulé le* Tigre: *le Libraire qui le vendoit eſt pendu. Le Prince de Condé quitte la Cour, & ſe retire à Nerac, dans le Duché d'Albret, auprès du Roi de Navarre ſon frere. La Reine-mere mande la Planche, Hiſtorien contemporain très-exact, & lui demande la cauſe des troubles qui déchiroient l'Etat & la Religion. Sa réponſe en préſence du Cardinal de Lorraine caché derriere une tapiſſerie. Célèbre Aſſemblée de Fontainebleau, ou Gaſpard de Coligny préſente un cahier, pour la liberté de conſcience. Diſcours de Jean de Montluc Evêque de Valence, & de Charles de Marillac Archévêque de Vienne. On avertit les Evêques de ſe préparer à ſe rendre au Concile général; & ſi on ne peut obtenir l'agrément du Pape, on promet que le Roi fera tous ſes efforts pour aſſembler un Concile national. On indique enſuite l'Aſſemblée des Etats, & on envoye des troupes, où les Guiſes le jugent à propos. La Sague eſt arrêté avec pluſieurs lettres*

*qu'il portoit au Roi de Navarre. François de Vendôme eſt mis à la Baſtille. Vaine tentative ſur Lyon. Le Cardinal de Bourbon ſe laiſſe tromper, & fait faire une faute à ſes freres. François de Barbançon, Seigneur de Cany, & Robert de la Haye ſont arrêtés. La nouvelle doctrine ſe répand dans le Dauphiné. Priſe de Valence par Louis de Maugiron. Charles de Montbrun prend les armes, excite des troubles dans le Comté Venaiſſin, & eſt obligé de ſe réfugier en Suiſſe. Antoine & Paul de Mouvans, freres, prennent les armes en Provence pour la Religion. Antoine excite une ſédition à Draguignan, & ſouffre une mort cruelle. Paul s'enfuit à Geneve. Troubles cauſés par la Religion en Normandie.*

## AUTEURS

### QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

*Jean la Place; Louis-Regnier de la Planche; Jean de Serres; Les Relations de François le Camus; l'Hiſt. Eccleſ. de Théod. de Beze; Les Mémoires de Jean Hurault de Bois-taillé.*

FRANÇOIS II. 1560. Suite des affaires de France.

APRE'S le châtiment des Conjurés, le Connétable, qui réſidoit à Chantilly, & qui étoit ſur le point d'aller en Poitou & en Bretagne pour voir Jeanne de Montmorency ſa fille, femme du Seigneur Louis de la Trimouille, & pour viſiter ſa terre de Château-briant & ſes autres domaines, reçut des lettres du Roi, qui lui commandoit de ſe rendre au Parlement de Paris, & de faire part en ſon nom à cette Compagnie de ce qui s'étoit paſſé à Amboiſe. Ce fut le 28. de Mars qu'il vint au Palais, & qu'ayant expoſé les ordres du Roi, il loua le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine ſur les ſoins qu'ils s'étoient donnés en cette occaſion. Mais ces Princes furent peu ſatisfaits de la maniére dont il s'étoit acquitté de ſa commiſſion. Car il avoit dit, que ſi un particulier ne pouvoit ſouffrir qu'on fît dans ſa maiſon violence à un de ſes amis ou domeſtiques, à plus forte raiſon le Roi avoit dû être irrité, que des ſéditieux ſe fuſſent aſſemblés, pour attaquer dans le château d'Amboiſe, où il étoit, des perſonnes qu'il honoroit de ſa confiance. Or ce n'étoit pas-là le ſyſtême des Guiſes. Ils vouloient qu'on publiât & qu'on crût, que la conjuration avoit été formée contre le Roi, la Reine ſa mere, & les Princes ſes freres, par des Hérétiques, qui ayant violé la foi qu'ils devoient à Dieu, avoient oſé attenter à la perſonne du Prince pour renverſer l'Etat, répandre par-tout la confuſion & le déſordre, & établir en France une République ſemblable à celle des Suiſſes. Les Préſidens & les Conſeillers donnerent, à l'envi les uns des autres, de grandes louanges aux Princes Lorrains, & les eſprits s'étant tournés à la flatterie dans leur réponſe au Roi, ils joignirent à cette lettre une autre pour le Duc de Guiſe, contre l'uſage & la dignité de cet auguſte Corps; donnant à ce Prince, par une lâche & honteuſe adulation, le titre de Conſervateur de la patrie.

On

Digitized by Google

On envoya une copie des lettres du Roi, aux Gouverneurs des Provinces, le dernier jour du mois de Mars, & on leur ordonna de prendre garde que cette nouvelle n'excitât des troubles. Ces lettres remplies de choſes peu favorables aux Proteſtans, qu'on nommoit les auteurs de la derniere conſpiration, ne demeurerent pas ſans réponſe. On publia un Ecrit, qui rejettoit les malheurs paſſés ſur les Guiſes, qu'on ſoutenoit devoir rendre compte de leur adminiſtration dans l'Aſſemblée des Etats généraux. Des perſonnes inconnuës le porterent à Paris & à Roüen, & trouverent moyen d'en faire donner des copies aux Parlemens de ces deux villes. Celui de Paris en ayant fait peu de cas, l'envoya au Cardinal de Lorraine par un Huiſſier. Mais le Parlement de Roüen jugea à propos de députer quelques Conſeillers pour le porter au Roi. Les Guiſes craignant qu'une telle députation ne donnât de la réputation & du cours au libelle, & ne les rendît plus odieux, empêcherent ces Magiſtrats de voir le Roi, & les renvoyerent. François II. 1560. Ecrit des Proteſtans.

Le Roi écrivit une longue lettre, dattée du 9. d'Avril, au Roi de Navarre, Gouverneur de Guyenne. Sa Majeſté diſoit, que par un effet de la bonté divine, il avoit découvert une conſpiration formée contre ſa perſonne, & en avoit été heureuſement garanti. Il en rapportoit toutes les circonſtances, que pluſieurs, diſoit-il, publioient autrement qu'elles n'étoient, par une affectation pleine de malice. Il ajoûtoit, qu'il étoit demeuré conſtant, que des hommes prévenus de crimes capitaux, dont les uns avoient été condamnés par contumace, & dont les autres craignoient la ſevérité des loix, avoient attenté à ſa vie, & à celle des Reines & des Princes ſes freres, dans la vûë de renverſer l'Etat & d'établir une nouvelle forme de Gouvernement; que ces méchans, bien perſuadés que les François toûjours fidèles à leurs Rois s'oppoſeroient à leurs deſſeins, avoient aſſocié à leurs projets criminels les Miniſtres de la Religion nouvelle, gens amis des troubles, & artiſans des fraudes, qui, ſous le prétexte de la pieté, avoient engagé des inſenſés à prendre les armes, pour le forcer à approuver une Religion tant de fois condamnée, ou pour opprimer leur Souverain dans ſon Palais, avec la maiſon Royale. Au reſte ce Manifeſte, compoſé pour animer les peuples, ne faiſoit point mention des Princes de Guiſe, afin qu'on imputât au Roi, & non à eux, la rigueur des ſupplices. On y parloit du Prince de Condé en termes honorables, mais équivoques; enſorte qu'en l'excuſant, on ſembloit l'accuſer. Car on diſoit, que tous les complices l'avoient chargé dans leurs dépoſitions, dont le Roi néanmoins avoit reconnu la fauſſeté; & que ce Monarque avoit vû avec joye l'innocence d'un Prince de ſon ſang, qui lui étoit ſi cher, prouvée par des témoignages autentiques. Enſuite le Roi prioit ces deux Princes de s'unir pour la défenſe de l'Etat. Enfin, addreſſant le diſcours au Roi de Navarre, Prince crédule, il l'exhortoit à pourſuivre avec ſon zèle ordinaire le reſte des Conjurés, dont il lui en déſignoit deux, comme très-dangereux, Boiſnormand, & un nommé David, ci-devant Moine, qui paſſoit tantôt dans un parti & tantôt dans un autre. Lettre du Roi au Roi de Navarre.

Le Roi de Navarre exécuta ponctuellement les ordres de la Cour, & Le Roi de

FRANÇOIS II. 1560.

après avoir défait quelques troupes répanduës ſans diſcipline dans l'Agenois, il traita avec beaucoup de ſevérité toutes les perſonnes ſuſpectes, & les obligea de ſortir de Guyenne. Le Roi écrivit auſſi aux Princes étrangers, ſur la conjuration d'Amboiſe. Comme on diſoit publiquement, que les Princes alliés d'Allemagne avoient favoriſé les Conjurés, Bernard Bouchetel, depuis Evêque de Rennes, fut envoyé à l'Electeur Palatin, au Landgrave de Heſſe, & au Duc de Wirtemberg. Ce Miniſtre, ſous prétexte de renouveller l'alliance de la France avec eux, les fit ſouvenir de tout ce qu'ils devoient à la mémoire du feu Roi, & leur expoſa le détail de la conſpiration d'Amboiſe. L'inſtruction de l'envoyé portoit, de dire à ces Princes : que pluſieurs des Conjurés ayant été interrogés au milieu des tourmens, ſi des Princes d'Allemagne ne les avoient pas encouragés à entreprendre ce qu'ils avoient fait, ils avoient avoué des circonſtances que le Roi vouloit bien ne pas croire véritables; perſuadé qu'il étoit, que les Princes de l'Empire étoient bien éloignés de vouloir favoriſer des révolutions dans les Etats voiſins : Qu'au reſte ils devoient cultiver avec ſoin l'amitié du Roi qui leur avoit été ſi utile, & préférer, pour leur propre intérêt, aux diſſenſions & aux troubles, la tranquillité de la France. Les Princes Allemans répondant à Bouchetel, s'étendirent fort au long ſur les anciennes liaiſons de la France & de l'Empire, & parlerent en termes magnifiques des avantages que cette union avoit procurés à l'Allemagne; du reſte ils dirent peu de choſes par rapport à eux, & parlerent là-deſſus avec une grande retenuë. Ils ajoûterent, qu'ils n'avoient jamais eu part aux deſſeins des factieux; que la perſonne des Rois leur avoit toûjours paru ſacrée, & l'autorité des Magiſtrats reſpectable : mais que le Roi devoit être extrêmement en garde contre les conſeils de quelques-uns, qui, guidés par la paſſion & la haine, perſécutoient des innocens : qu'ainſi ils ſupplioient le Roi de ſurſeoir les ſuppliees, où l'on condamnoit des hommes de mœurs irréprochables; ſe croyant en droit de lui demander cette grace, en faveur de ceux de ſes ſujets qui avoient ſur la Religion les mêmes ſentimens qu'eux : Qu'au reſte, ils ne voyoient point de meilleur moyen pour calmer les troubles de la France, que de pratiquer ceux qu'on avoit ſi utilement employés en Allemagne en de pareilles circonſtances ; c'étoit de permettre le libre exercice de la Religion dans ſon Royaume.

Navarre exécute avec ſevérité les ordres de la Cour.

L'Evêque de Rennes envoyé vers les Princes d'Allemagne. Leur réponſe.

L'Amiral & d'Andelot quittent la Cour.

Sur ces entrefaites, l'Amiral de Coligny & d'Andelot ſon frere quitterent la Cour, redoutant la puiſſance des Princes de Guiſe, contre leſquels l'Amiral avoit parlé peut-être avec trop de franchiſe, dans les entretiens particuliers qu'il avoit eus avec Catherine de Medicis. Comme il demandoit à cette Princeſſe la permiſſion de ſe retirer de la Cour, elle lui commanda d'aller en Normandie, pour calmer les troubles de cette Province, & le chargea d'examiner les motifs de la ſédition, & de lui en envoyer un récit fidèle. L'Amiral écrivit à la Reine-mere, que l'ambition des Lorrains étoit la ſeule cauſe des troubles; & que ſi elle vouloit conſerver l'Etat & la perſonne du Roi, elle devoit faire obſerver religieuſement les Edits donnés en faveur des Proteſtans, & faire ceſſer les ſupplices. Peu de tems après,

François II. 1560.

après, les prisonniers qu'on gardoit à Blois, qui y avoient été plusieurs fois interrogés, & dont même quelques-uns avoient été appliqués à la question, s'échaperent avec des cordes qu'on leur avoit données en cachette, ou briserent les portes. Ceux qui étoient à Tours firent la même chose, entr'autres Robert Stuard & Anselme de Soubselles, qu'on avoit amenés du château de Vincennes. Mais le Gouverneur de Saint-Aignan, étant tombé de fort haut en voulant s'échaper, se blessa dangereusement, & fut repris. Stuard & Soubselles écrivirent après leur évasion au Cardinal de Lorraine une lettre de raillerie, dont il fut piqué jusqu'au vif. Ils lui disoient malignement, que la fuite des prisonniers de Blois leur avoit donné une grande douleur, par rapport au chagrin qu'ils sçavoient qu'elle causoit à son Eminence; qu'ils avoient pris le parti de fuir aussi, pour atteindre les suyards; & que dès qu'ils les auroient pris, comme ils l'espéroient, ils ne manqueroient pas de l'aller trouver bien accompagnés.

Prisonniers échapés de Blois & de Tours.

Le Cardinal de Lorraine, naturellement timide & craignant une seconde conspiration, proposa un nouvel Edit, où le Roi disoit d'abord: Qu'il ne vouloit pas ensanglanter les prémices de son regne par le supplice de ses sujets; mais qu'il aimoit mieux, à l'exemple du Pere céleste, leur pardonner, épargner leur sang, & les faire rentrer, s'il étoit possible, dans le chemin de la vérité; espérant plus à l'avenir de l'indulgence & de la douceur, que de la sévérité des loix: Qu'ainsi il donnoit une amnistie générale des crimes que ses sujets avoient commis à l'occasion de la Religion, pourvû qu'ils rentrassent dans le sein de l'Eglise Romaine. On fit ensuite au mois de Mai l'Edit de Romorantin, qui prit son nom du lieu où il fut donné. Le Roi disoit dans cet Edit: Qu'il avoit deux choses sur-tout en grande recommandation, la pieté envers Dieu, & la tranquillité publique; il ordonnoit, qu'à l'exclusion des Cours du Royaume, la connoissance du crime d'Hérésie apartiendroit à l'Evêque. Nous avons dit ci-dessus, avec quel courage le Parlement de Paris avoit soutenu sa compétence sur cette matière cinq ans auparavant. Cependant les Ecrivains de ce tems-là, bien loin de blâmer le Chancelier de l'Hôpital d'avoir consenti à cet Edit, donnent de grands éloges à sa prudence. Ce Magistrat, disent-ils, ne pouvant tenir le droit chemin dans le maniment des affaires, parce que la violence des Guises l'en écartoit toûjours, du moins par un détour heureux, il a fait ensorte, en sage pilote, que le navire qu'il conduisoit ne fût pas brisé contre des écueils, & voguât sans faire naufrage: il a évité par-là d'imposer à la France le joug odieux de l'Inquisition Espagnole, dont on avoit parlé tant de fois sous le regne du feu Roi, & dont les Guises demandoient l'établissement avec tant d'ardeur, dans la vûë qu'elle donneroit une force nouvelle à leur autorité démesurée. Quant à la seconde partie de l'Edit, il défendoit toutes assemblées & toutes séditions au sujet de la Religion nouvelle, & ordonnoit aux juges des lieux (que, quoiqu'inférieurs, on declaroit souverains à cet égard) de s'informer exactement des coupables, de confisquer leurs biens, & de recompenser les délateurs; & afin qu'il ne parût pas qu'on voulût autoriser les fausses dénonciations, les calomniateurs étoient declarés sujets à la peine du Talion. On recommandoit sur-tout

Edit de Romorantin, qui attribue aux Evêques la connoissance du crime d'Hérésie.

Le Chancelier de l'Hôpital y souscrit, & pourquoi.

François II. 1560.

aux Curés, d'avoir un ſoin tout particulier du troupeau qui leur étoit confié, de raſſurer les eſprits chancelans, & de fortifier leurs paroiſſiens dans l'ancien Culte, par leur préſence, par leur exemple, par des mœurs irréprochables, & par leurs prédications.

Depuis ce tems-là le Cardinal de Lorraine, ſoit par politique ſoit par crainte, ſembla changer de conduite envers les Proteſtans. Il reçût même chez lui leurs Miniſtres, converſant familierement avec eux, & les écoutant diſputer ſur des points de Religion conteſtés. Pour faire croire auſſi qu'il vouloit travailler ſérieuſement à pacifier les troubles, & écouter les plaintes de tant de gens qui demandoient l'Aſſemblée des Etats, il conſeilla à la Reine-mere d'aſſembler à Fontainebleau les Princes, les principaux Seigneurs & Gentilshommes du Royaume, les Chevaliers de l'Ordre, & les premiers Magiſtrats, afin de convenir des meſures qu'il faloit prendre pour le bien de l'Etat. Peu de tems après, on vit de nouvelles ſemences de diſcorde entre le Connétable & les Guiſes: ceux-ci avoient bien-tôt oublié ce que Montmorency venoit de faire pour eux au Parlement, lorſque, par ordre du Roi, il avoit fait part à cette Compagnie du châtiment des Conjurés. Il y avoit un procès entre Philippe de Boulainvilliers & Odard de Rambures, freres uterins, au ſujet du Comté de Dammartin, que l'un & l'autre prétendoit lui avoir été donné par leur mere commune. Le Connétable ayant acquis le droit de Boulainvilliers, le Duc de Guiſe, qui cherchoit moins un procès qu'une occaſion de chagriner Montmorency, acheta fort cher quelque tems après les prétenſions de Rambures, & le fit ſignifier au Connétable. Il ſollicita même Boulainvilliers de ſe rélever de la ceſſion qu'il avoit faite, & de faire une donation du Comté au Cardinal de Lorraine ſon frere. Mais cela ne lui réuſſit pas. Les deux parties prirent des lettres-royaux, qui declaroient le Duc de Guiſe & le Connétable ſubrogés aux droits & aux actions de Rambures & de Boulainvilliers. Le Parlement qui vit, qu'à l'occaſion de ce différend, les créatures du Connétable & du Duc ſe rendoient en foule à Paris, & qu'il y avoit lieu de craindre qu'on n'en vînt à prendre les armes, ordonna très-ſagement que, ſans avoir égard aux lettres de ſubrogation, le procès s'inſtruiroit & ſe jugeroit ſeulement au nom de Boulainvilliers & de Rambures.

Aſſemblée des Princes & des Seigneurs indiquée à Fontainebleau.

Procès entre les Seigneurs de Boulainvilliers & de Rambures.

Au reſte on ne peut exprimer combien tous les Seigneurs reſſentirent l'injure qu'on faiſoit à Montmorency. Ils ne pouvoient voir qu'avec indignation que les Guiſes l'inſultaſſent même après ſa diſgrace, & chacun croyoit qu'il devoit craindre pour ſoi un pareil traitement. On dit que le Vidame de Chartres fut le plus irrité, & qu'ayant eu à ce ſujet une conférence à Paris avec Gabriel de Montmorency, Sieur de Montberon, un des fils du Connétable, il dit, qu'il ne faloit plus ſouffrir la témérité des Guiſes; qu'il y avoit trop long-tems qu'ils abuſoient de la bonté de nos Rois, & mettoient aux dernieres épreuves la patience de la Nobleſſe; que ſous François I. Claude leur pere avoit mené de ſon chef des troupes Françoiſes en Alſace; qu'il avoit oſé dépouiller Philippe Chabot du gouvernement de la Bourgogne; & que le Duc de Guiſe d'aujourd'hui, marchant ſur les traces

Diſcours du Vidame de Chartres contre les Guiſes.

traces de ſon pere, avoit ôté à Antoine de Clermont-Tallard (1) le gouvernement du Dauphiné. „ Ces jours paſſés, ajoûta le Vidame, lorſqu'il „ s'agiſſoit de punir ceux qu'on nomme Luthériens, ne dit-il pas dans le „ Conſeil, comme par mépris, qu'il commenceroit par Antoine d'Aſté de „ Grammont, Seigneur de Gaſcogne, ſon beau-frere, parce qu'étant dans „ une Province éloignée du centre du Royaume, on le pouvoit faire avec „ plus de ſûreté? On ſçait cependant que Grammont, iſſu de la maiſon „ d'Aſté, la plus illuſtre de Bigorre, à épouſé la niéce du Cardinal de „ Grammont, à condition de prendre le nom & les armes de cette illuſtre „ maiſon; qu'il eſt le plus puiſſant Seigneur de Gaſcogne, & qu'il n'a ni „ moins de vaſſaux, ni moins de créatures que les Lorrains. „ Le Vidame ajoûta, qu'ils avoient attaqué au ſujet de la Religion les Ferrieres-Maligny, fils de Louiſe de Vendôme, ſa ſœur; qu'ainſi les Guiſes voulant renverſer l'Etat & faire perir la Nobleſſe de France, il avoit réſolu de joindre ſes forces à celles des Princes du ſang & des Gentilshommes, pour s'oppoſer à la puiſſance de ces hommes ſuperbes; & qu'après tout, il n'étoit pas ſi difficile de les réduire au rang qu'ils devoient avoir. Enfin, pour ſe venger du mépris que le Duc de Guiſe avoit marqué pour les Gaſcons, il dit, qu'en réduiſant les Princes Lorrains, Princes du ſecond ordre (2), à leur juſte prix, on les devoit regarder ſeulement comme des cometes dans le monde des Princes Chrétiens. Ces paroles ayant été rapportées aux Guiſes, hâterent, à ce qu'on croit, la perte du Vidame.

François II. 1560.

Cependant le Roi étant ſur le point de partir d'Amboiſe, réſolut, par le conſeil des Guiſes, avant que de quitter la Touraine, de faire ſon entrée ſolemnelle à Tours. Pluſieurs crurent qu'il en vouloit uſer ainſi, moins pour faire honneur à cette ville, que par un trait de politique, & pour contenir dans le devoir, par ſa préſence, des habitans dont la fidélité avoit paru ſuſpecte dans la derniere conjuration, ou pour punir les coupables, s'il s'y en trouvoit. Richelieu (3) fut envoyé devant avec ſa compagnie d'Arquebuſiers à cheval, gens ſemblables en tout à leur Capitaine (4). Cet Officier eſpéroit que quelque tumulte, à ſon arrivée, lui donneroit lieu de piller les maiſons & de faire un riche butin. Mais il s'en flatta envain; car quoiqu'il fit pluſieurs inſultes aux habitans, & que ſa troupe les traitât avec une brutalité qu'ils ſçavoient être agréable à leur Chef, il les trouva, contre ſon attente, diſpoſés à tout endurer; parce que, connoiſſant les deſſeins de Richelieu, ils avoient réſolu d'attendre patiemment l'arrivée du Roi. Au reſte, le jour que le Roi fit ſon entrée à Tours, il arriva une choſe que les habitans diſoient être l'effet du hazard, quoique je penſe le contraire: Elle piqua juſqu'au vif les Princes de Guiſe.

Entrée ſolemnelle du Roi à Tours.

Maſcarade plaiſante à l'entrée du Roi à Tours.

(1) Monſieur de Thou employe dans le texte Laurent de Maugiron, au lieu d'Antoine de Clermont-Tallard. Ce fut néanmoins en la place de celui-ci que fut mis le Sr. de la Mothe-Gondrin. Le Sr. de Maugiron eut ſeulement quelque commiſſion au Valentinois. Dupuy.

(2) *Minorum gentium Principes*, dit le texte.

(3) Homme perdu d'honneur & de réputation. *Edition de Patiſſon.*

(4) Que les Guiſes cependant avoient deſtinés, comme il a été dit, pour faire partie de la garde du Roi. *Edition de Patiſſon.*

François II. 1560. Guiſe. Un Boulanger équipa de cette manière ſon fils, qui vouloit voir le Roi. Il couvrit de la mante de ſa femme un âne, dont il ſe ſervoit pour aller au moulin. Il mit deſſus ſon fils, qui avoit un bandeau ſur les yeux, & un caſque de bois ſur la tête. On voyoit ſur ce caſque un petit oiſeau aſſez ſemblable à un perroquet, qui avoit la tête rouge, & qui béquetoit ſouvent l'aigrette du caſque de l'enfant. Deux jeunes gens, qui repréſentoient des Ethiopiens, ayant des habits étrangers & le viſage barbouillé de noir, conduiſoient l'âne, tenant chacun une des rênes de la bride. Tous diſoient que cette repréſentation étoit une vive image de l'Etat du Royaume, gouverné par un Roi encore enfant, qui avoit pour Miniſtres des étrangers, qui l'avoient rendu aveugle. Les Echevins dirent pour excuſe, que cette maſcarade avoit été imaginée par un homme groſſier, qui n'y entendoit pas fineſſe. Le même jour le Roi paſſa la Loire, & alla à Marmoûtier.

Friponnerie de Richelieu. Richelieu, qui en quittant cette ville, ſe voyoit échaper à regret une riche proye, ſe ſervit de cet artifice pour attirer les habitans dans le piége, & pour les rendre coupables de ſa faute. Il s'aviſa de parcourir la ville fort avant dans la nuit, en chantant très-haut des Pſeaumes en François, eſpérant que pluſieurs ſortiroient de leurs maiſons pour pſalmodier avec lui. Cette ruſe ne lui réüſſiſſant pas, il paſſa avec ſes Cavaliers le reſte de la nuit dans les ruës, à chanter des chanſons folles & badines, & à reciter des vers injurieux à la Reine-mere & aux Guiſes, en battant les paſſans, & en briſant les fenêtres avec des pierres. Le lendemain il alla trouver le Roi & la Reine-mere, imputant ſes propres extravagances aux bourgeois, qu'il nommoit les reſtes de la conjuration d'Amboiſe, dans le deſſein d'irriter le Roi contr'eux, & d'engager ce Prince à lui abandonner le pillage des maiſons, avant qu'on eût démêlé la vérité. En effet cette ville, dont la fidélité étoit déja ſuſpecte, alloit être abandonnée à la fureur du ſoldat, ſi le Maire & les Echevins n'euſſent obtenu de la Cour qu'elle fît faire une information exacte de la vérité. Enfin cette noire & impudente calomnie tomba ſur l'auteur, & l'innocence des citoyens de Tours fut pleinement connuë. Le Cardinal de Lorraine leur reprocha ſeulement en préſence du Roi (pour faire voir qu'ils n'étoient pas tout-à-fait innocens) qu'ils avoient fait prêcher publiquement ce même David dont nous avons déja parlé, qui avoit abandonné le bon parti pour ſemer par-tout une pernicieuſe doctrine. Cet homme avoit été le Prédicateur ordinaire de la Reine de Navarre, dont il avoit quitté la petite Cour pour s'attacher au Cardinal, qui l'attira par l'eſpérance de faire ſa fortune chez un Surintendant des finances. Le Cardinal, qui avoit voulu ſçavoir par lui les intrigues ſecretes de la maiſon du Roi de Navarre, s'en moqua enfin; enſorte que ce Miniſtre Proteſtant, dont la Religion étoit douteuſe & la fidélité ſuſpecte aux deux partis, ſe vit également haï des Catholiques & des Religionnaires, & mourut dans une extrême miſere.

La Reine-mere eſt indiſpoſée Au reſte, la Reine-mere, qui avoit conçû de l'averſion contre les ruſes artificieuſes des Guiſes, & de la haine contre la violence de leurs deſſeins, voulut s'attirer l'affection des Proteſtans, ou penétrer leurs ſecrets par

par le moyen de Châtelus, ſon Maître des Requêtes. Elle fit dire par lui à Antoine Chandieu, jeune Gentilhomme fort ſçavant en Théologie, qui, à ce qu'elle avoit appris, enſeignoit ſecretement les nouvelles opinions dans Paris, qu'il eût à la venir trouver, eſpérant que ce Docteur, dont la ſageſſe, la ſcience & la bonne foi étoient connuës, pourroit lui dire le véritable motif des troubles, & lui indiquer les moyens les plus convenables pour les appaiſer. Châtelus ayant fait part de ſa commiſſion à un des Gentilshommes de la Reine-mere nommé Tafin, qui penchoit vers les nouvelles opinions, alla à Tours, pour y apprendre où pouvoit être Chandieu. Mais celui-ci n'étant plus en France, on pria Charles Albiac du Pleſſis, Miniſtre à Tours, de venir à la Cour, au lieu de Chandieu. Albiac ſe fiant peu aux promeſſes qu'on lui faiſoit de la part de Catherine, refuſa de l'aller trouver, & ſe contenta de ſatisfaire cette Princeſſe, ſur ce qu'elle demandoit, par un Ecrit qui contenoit en ſubſtance: Que dans la ſédition d'Amboiſe, on n'avoit pris les armes, ni contre le Roi, ni contre la Reine-mere, ni contre les Princes du ſang Royal; mais contre des perſonnes qui s'étoient emparées du gouvernement contre les loix du Royaume: Que ces hommes ambitieux, non contens des priſons & des ſupplices, gênoient les eſprits & les conſciences par une domination tyrannique; qu'ils avoient par leurs brigues anéanti les Edits rendus en faveur des Proteſtans, & fait périr ceux qui s'étoient armés pour la liberté de la patrie: Qu'ils avoient fait enſorte que les Cours du Royaume, en enregiſtrant les Declarations favorables aux Religionnaires, employaſſent en même tems des Arrêts ſecrets ſur les regiſtres, contraires à l'eſprit de ces Edits: Qu'ils étoient cauſe que le Duc de Nemours, qui avoit promis aux Confédérés, pris au château de Noizai, que leur vie ſeroit en ſûreté, avoit manqué à ſa foi: Qu'ils avoient fait renouveller le Décret du Conciliabule de Conſtance, qui portoit, qu'on ne devoit point garder la foi aux Sectaires: Qu'ils avoient fermé toutes les entrées à des malheureux qui vouloient porter au Roi de juſtes plaintes de leur cruauté & de leur avarice: Qu'ayant verſé, il y avoit trente cinq ans, le ſang innocent de pluſieurs miſerables païſans, ils s'étoient accoûtumés depuis ce tems-là au meurtre & au carnage, étant alterés du ſang des François: Que c'étoit par leurs intrigues, qu'on n'avoit point tenu un Concile tant de fois promis, & qu'on avoit décidé qu'il apartenoit aux Prélats ſeuls d'être Juges en ces Aſſemblées, (quoiqu'on ſçût que les Evêques étoient les auteurs de tous les maux qui agitoient l'Egliſe) tandis que le Roi, qui devoit préſider à ces conférences & y faire juger les matières en queſtion par la ſeule autorité de la parole divine, n'y auroit qu'un pouvoir limité. Albiac ajoûtoit dans ſon Mémoire, qu'il ne voyoit que deux moyens pour remedier à tant de maux: le premier, d'aſſembler les Etats généraux, pour établir une forme de Gouvernement conforme aux loix de l'Etat; parce qu'il ſeroit bien plus aiſé de prendre des meſures convenables au bien de la Religion, lorſque toutes les ſemences des guerres civiles ſeroient étouffées: Qu'en attendant, il faloit empêcher les châtimens injuſtes, & ne plus gêner les conſciences, qui ne devoient pas être aſſuje-

François II. 1560. contre les Guiſes & ſe montre favorable aux Proteſtans.

Mémoire des Proteſtans préſenté à la Reine.

François II. 1560.

assujeties à des traditions inventées par les hommes, & non émanées des Saintes Ecritures: Que de plus, il devoit être permis à chacun de professer publiquement la Religion, jusqu'à ce qu'un Concile légitime eût décidé les points contestés, & donné la paix à l'Eglise; & qu'il n'y avoit nul lieu de douter, que si dans ce Synode les Protestans étoient écoutés, ils ne l'emportassent sur leurs adversaires par la force de leurs raisons.

Le porteur du Mémoire est arrêté & mis en prison.

On donna ce court Mémoire, souscrit du nom imaginaire de Théophile, au nommé Camus, fils d'un Pelletier de la Reine-mere, & on le chargea de le porter à Châtelus. Camus n'ayant pas trouvé à la Cour ce Maître des Requêtes, qu'on avoit envoyé à Marguerite Duchesse de Savoye, résolut, par le conseil de Pas de Feuquieres, & de la Dame Claude de Beaune, confidente de Catherine, de présenter lui-même l'Ecrit à cette Princesse. L'ayant rencontrée dans une petite galerie obscure de l'Abbaye de Beaulieu, près de Loches, il lui mit entre les mains le Mémoire de Théophile, où étoit jointe une profession de foi que les Protestans avoient dressée depuis peu à Paris, & il se retira aussi-tôt. La Reine-mere étoit suivie de la jeune Reine, qui, par ordre des Princes de Guise ses oncles, observoit sa conduite. Catherine ne pouvant faire autrement, donna le paquet à la jeune Reine, afin qu'elle le communiquât aux Guises. Aussi-tôt on fait venir Camus, & on lui demande de quel païs est ce Théophile, auteur du Mémoire. En même tems le Roi arrivant avec les Guises, le Cardinal de Lorraine l'interroge sur la conjuration d'Amboise, & s'il ne sçait pas qu'un Prince du sang en étoit le Chef. N'ayant rien dit, on le renvoya au Chancelier de l'Hôpital, qui l'interrogea une seconde fois, en présence de Charles de Marillac, Archevêque de Vienne, & de Jean de Morvilliers, Evêque d'Orleans. Camus dit qu'un nommé Théophile Bordenave, Gascon, lui avoit donné depuis peu cet Ecrit à Tours, pour le porter à la Reine. On intimida Camus, on lui fit des promesses, on lui lut même une sentence supposée, qui le condamnoit à mort, sans qu'il avoüât autre chose. Enfin il fut mis dans un cachot à Loches, & transferé de-là à Romorantin, lorsque la Cour y alla. Dans un troisième interrogatoire, on lui demanda quels étoient les traits, la taille & le païs de ce prétendu Théophile: à quoi il répondit avec assez d'assurance. Mais il dit, contre toute vraisemblance, qu'après que Bordenave lui eut donné le Mémoire, il étoit allé à Geneve: il s'imagina qu'on le conduiroit en cette ville-là pour l'indiquer, & qu'il pourroit s'échaper sur la route. Les sœurs de Camus, qui demeuroient à Tours, n'ayant pû s'empêcher de dire que le nom de Théophile étoit supposé, leur frere fut obligé de dire, pour ne pas exposer ses compagnons, qu'un nommé Servin, qu'il sçavoit être fort éloigné, lui avoit donné l'Ecrit, afin que nommant un Auteur certain, il en garantît plusieurs. Enfin ayant été interrogé sur le nommé Garaye, complice de la conspiration d'Amboise, avec qui il avoit logé quelque tems, il demeura en prison jusqu'à la mort de François II. & jusqu'au tems que Charles IX. donna, à son avenement à la Couronne, une amnistie générale, & fit mettre en liberté ceux qui étoient détenus pour fait de Religion. J'ai connu

connu particulierement ce jeune-homme, qui a fait depuis pluſieurs grands voyages. FRANÇOIS II. 1560.

Vers ce même tems il courut dans Paris un libelle ſans nom d'auteur, où l'on repréſentoit, avec beaucoup de fiel & d'amertume, les cruautés des Princes de Guiſe. Ce livre étoit intitulé, *le Tigre* (1). On arrêta un pauvre Libraire, nommé Martin l'Hommet, qu'on avoit trouvé ſaiſi d'un exemplaire de cet Ouvrage, & on l'appliqua à la queſtion, pour lui faire avoüer qui en étoit l'auteur, & qui étoit celui qui le lui avoit donné. N'ayant voulu rien dire, il fut condamné à être pendu. Lorſqu'on le menoit au ſupplice, un Facteur de la ville de Roüen, qui paſſoit par-là & qui étoit encore botté, voyant le peuple extrêmement animé contre le patient, & prêt à ſe jetter ſur lui, dit aux aſſiſtans, qu'ils devoient retenir leur colere, ne pas ſouiller leurs mains dans le ſang d'un miſerable, & que dans un inſtant le boureau les alloit ſatisfaire. Auſſi-tôt la multitude tourne ſa fureur contre ce malheureux paſſant, & le veut mettre en piéces. Les Archers s'en ſaiſiſſent, & le conduiſent en priſon. Peu de jours après, il fut pendu à la place Maubert, où l'Hommet l'avoit été, comme s'il eût été ſon complice. Ce jugement excita l'indignation publique contre le Conſeiller du Lion, qui, pour faire ſa cour aux Lorrains, avoit condamné à mort, par une ſévérité inique, un innocent que la fureur du peuple avoit épargné. Iniquités criantes.

Cependant le Prince de Condé s'étoit échapé de la Cour, & avoit écrit en chemin au Roi de Navarre ſon frere. Il lui faiſoit part des mauvaiſes diſpoſitions des Guiſes à ſon égard. Il ajoûtoit, que le Roi avoit tenu un Conſeil ſecret, où le Cardinal de Lorraine avoit été d'avis de le faire arrêter: Que véritablement le Duc de Guiſe avoit été d'un ſentiment contraire, par pure politique & pour mieux reconnoître quel ſeroit l'avis des autres: Qu'ainſi il avoit réſolu, pour mettre ſa perſonne en ſûreté, de ſe retirer en Bearn auprès de lui. Les Guiſes, qui avoient trouvé moyen de corrompre la fidélité de ceux des domeſtiques du Prince qu'il croyoit les plus affidés, furent auſſi-tôt avertis de ce qu'il avoit mandé au Roi de Navarre. Ils lui écrivirent une lettre remplie de témoignages d'affection & de bienveillance, où l'aſſurant de leur amitié dans toutes les occaſions où il ne s'agiroit ni du ſalut du Roi ni de celui de l'Etat, ils tâchoient de le diſſuader de continuer ſon voyage. Condé envoya copie de cette lettre au Roi ſon frere, qui lui répondit, qu'il approuvoit ſon deſſein, & qu'il avoit une grande envie de le voir; mais qu'il croyoit cependant, qu'avant de partir, il devoit retourner à la Cour, étant de ſon honneur de confirmer de plus en plus, par ſa préſence, l'opinion qu'on avoit qu'il étoit innocent. Condé ne fut point la dupe des avances que lui faiſoient les Guiſes, & ne jugea pas à propos Le Prince de Conde s'échape de la Cour, & ſe retire en Guyenne.

(1) *Un libelle . . . intitulé le Tigre.*] Un ennemi declaré du Juriſconſulte François Hotman lui attribua ce libelle. Voyez M. Bayle à l'Article HOTMAN, *Rem.* N. & GUISE (François de) *Rem.* I. Edit. de 1730. C'étoit une inſolente Satire qui, dès ce tems-là, reprochoit apparemment au Cardinal de Lorraine ces mêmes amours, repréſentées quatorze ans après dans un Tableau dont parle le chap. 7. du II. Livre de la Confeſſion de Sancy. LE DUCHAT.

François II. 1560.

propos de déférer aux conseils du Roi de Navarre. Croyant qu'il n'avoit pas un moment à perdre, il partit pour la Guyenne, ayant envoyé des relais sur la route. Il rencontra à Montleheri Damville, fils du Connétable, avec qui s'étant entretenu quelques momens, il poursuivit son chemin. Damville vint ensuite à Châteaudun, où il trouva le Roi, qui étoit parti d'Amboise pour se rendre à Paris. Il venoit pour supplier ce Prince, d'interposer son autorité Royale afin que les Guises, qui n'avoient que trop declaré leur haine contre le Connetable son pere & toute sa maison, ne fussent plus écoutés dans les affaires qui les concerneroient.

Il s'abouche en chemin avec Damville.

Allarme de la Reine-mere & des Guises.

Le départ inopiné du Prince de Condé pour la Guyenne, son entretien secret avec Damville, & les demandes extraordinaires de celui-ci, donnerent l'allarme à la Reine-mere & aux Guises, & leur firent craindre de nouveaux troubles. Une conférence qu'avoit euë depuis peu Catherine avec Perrenot de Chantonet, frere du Cardinal de Granvelle, & Ambassadeur de Philippe auprès du Roi, augmenta leurs soupçons. Car la Reine ayant parlé à ce Ministre de la conjuration d'Amboise, il lui dit, qu'il ne voyoit point de meilleur moyen pour faire regner la paix dans l'Etat, que d'éloigner pour un tems les Princes de Guise de la Cour, & de remettre la principale autorité entre les mains des Princes du sang & du Connétable. Chantonet, qui ne cherchoit qu'à troubler l'Etat, disoit cela à dessein, pour commettre avec les Guises une Princesse légere & ambitieuse, & augmenter les factions, dont la France n'étoit déja que trop agitée. Les Princes de Guise interprétoient autrement le discours de Chantonet, & croyoient que ce Ministre avoit parlé en faveur de Montmorency par ordre du Roi son maître, qui le favorisoit, à ce qu'ils croyoient, ayant dans sa Cour plusieurs Seigneurs de cette maison. Catherine, qui craignoit de nouveaux troubles, dont elle ne pouvoit ignorer la source, fit venir à la Cour un neveu de Jean du Tillet, nommé Louis-Regnier de la Planche, qui étoit un des confidens du Duc de Montmorency, fils du Connétable. Il trouva la Reine-mere avec le Roi son fils à S. Leger, dans la forêt de Montfort. Comme cette Princesse connoissoit la Planche pour un homme versé dans les affaires, & habile dans les négociations, elle le pressa de lui dire avec liberté la cause véritable des factions qui agitoient la France, & les moyens de remedier à tant de maux.

Catherine fait venir à la Cour de la Planche, Historien de ce tems-là.

Son entretien avec la Reine.

La Planche, qui soupçonna que c'étoit-là un artifice des Guises, qui, sous prétexte de sçavoir son avis, vouloient lui arracher son secret, se défendit de dire son sentiment sur des matières si délicates, & qui avoient un rapport odieux aux intérêts de personnes puissantes. La Reine-mere lui répondit, que c'étoit le devoir d'un homme de bien qui aimoit le Roi & l'Etat, de dire ce qu'il croyoit convenir au bien public, sur-tout lorsque sa dissimulation & son silence ne le garantissoient pas du péril. Enfin la Planche, gagné par les promesses de la Reine-mere ou intimidé par ses menaces, lui dit, (le Cardinal de Lorraine étant caché derriere une tapisserie) que parmi ceux qu'on appelloit communement Huguenots, & qu'on accusoit de fomenter les troubles, il y en avoit de deux sortes; que les uns n'avoient pour but que la Religion, & que les autres, qui se couvroient du même

même prétexte, étoient ſur-tout touchés des malheurs de la France; que la Renaudie, homme d'un grand courage, avoit trouvé le ſecret de réünir les uns & les autres, & leur avoit conſeillé de s'armer, ſous prétexte de préſenter au Roi une requête: Qu'au reſte, la Renaudie ne s'étoit porté à ces extrêmités, que pour venger une injure particuliere, & la mort du Sieur de Heu de Buy, un des premiers Magiſtrats de Mets, ſon beau-frere, ayant après ſon banniſſement épouſé à Lauſane une Demoiſelle de Rognac, ſœur de la femme de Heu: Que celui-ci, revenant d'Allemagne, apportoit au Roi de Navarre des lettres des Princes Proteſtans; qu'il avoit été pris, interrogé par Michel Vialar, Lieutenant criminel de Paris, & appliqué à la queſtion, pour l'obliger à charger le Roi de Navarre; mais qu'il n'avoit rien avoüé, & étoit mort au milieu des tourmens dans le château de Vincennes: Qu'au reſte, la Renaudie n'avoit pas eu de peine à s'attirer la confiance des Huguenots de l'une & de l'autre eſpece; de ceux qui ne pouvoient plus ſouffrir la perſécution & les ſupplices, & de ceux qui voyoient à regret l'adminiſtration des affaires confiée à des étrangers, au mépris des Princes du ſang Royal: Qu'on pourroit appaiſer les premiers, en convoquant une aſſemblée de Théologiens, pour décider les matieres conteſtées ſans diſpute & ſans aigreur, par la ſeule parole de Dieu; parce qu'on ſuſpendroit en même tems la rigueur des ſupplices, en obſervant les Edits du Roi à ce ſujet. FRANÇOIS II. 1560.

Il ajoûta qu'il n'étoit pas ſi aiſé de contenter les autres, qui ne demeureroient jamais en repos, juſqu'à ce que les Etats généraux, ou quelqu'autre puiſſance, eût exclu les Princes de Guiſe du gouvernement, pour le remettre aux Princes du ſang: Que ces derniers paroiſſoient à la vérité, par la douceur de leur caractere, déférer aux volontés du Roi; quoiqu'en effet ils ſouffriſſent impatiemment que d'autres joüiſſent des prérogatives de leur dignité: Qu'il étoit conſtant, qu'on n'avoit jamais donné en France le nom de Prince, qu'à ceux qui étoient iſſus de nos Rois de mâle en mâle; qu'on ne mettoit de ce nombre aujourd'hui, que les deſcendans de S. Louis; & que les Seigneurs de Courtenai & de Dreux n'étoient pas même regardés comme Princes, quoiqu'ils euſſent pour tige Louis le Gros: Qu'auſſi Pierre Lizet, premier Préſident du Parlement de Paris, avoit dit tout haut, l'audience ſéante, à l'Avocat des Guiſes, qui les qualifioit de Princes, qu'en France on ne donnoit dans les actes publics le nom de Prince, qu'à ceux qui étoient iſſus de nos Rois: Qu'on ſçavoit auſſi que le Duc de Guiſe ſe qualifiant Prince un certain jour, devant François de Bourbon Comte de S. Paul, ce dernier dit, en plaiſantant, à ceux qui étoient préſens, que le Duc parloit Allemand en François: Qu'au reſte, pluſieurs exemples domeſtiques nous apprenoient, que jamais les François n'avoient pû ſouffrir la domination des étrangers; & que quand ces derniers avoient voulu uſurper l'autorité principale, au mépris des loix, ils avoient toûjours été punis de leur témérité: Que Charles d'Eſpagne de la Cerda, arriere-petit-fils d'Alfonſe X. Roi de Caſtille, qui avoit épouſé la fille de Charles de Blois, declaré Duc de Bretagne par Arrêt du Parlement,

François II. 1560.

ayant été fait Connétable par le Roi Jean (1), avoit été tué à l'Aigle, vers Alençon, par une conſpiration de la Nobleſſe, indignée contre ce favori qui gouvernoit l'Etat : Que ce fut pour cette même raiſon qu'Etienne de Baviere, frere de la Reine Iſabelle femme de Charles VI. fut arrêté dans ſon château de Villeneuve-S. George, & chaſſé du Royaume: Qu'enfin, pour apporter des exemples encore plus concluans, René de Lorraine, grand-pere des Princes de Guiſe, qui ſe qualifioit Roi de Sicile, avoit été chaſſé de la Cour par Malet de Graville, Amiral de France ſous Charles VIII : Qu'ainſi il étoit de la prudence de la Reine, de ne pas laiſſer avilir les titres & les honneurs dûs aux ſeuls Princes de la tige Royale, en les communiquant indifféremment à d'autres: Qu'elle avoit pluſieurs enfans, fils de France, & qu'elle devoit craindre de nuire à leur grandeur, en élevant les Lorrains: Qu'il faloit de bonne heure s'oppoſer aux deſſeins de ces hommes ambitieux, & les contenir dans de juſtes bornes, puiſque leurs démarches juſqu'à préſent n'avoient eu d'autre but que d'éprouver la patience de la Nobleſſe & des Princes du ſang.

La Planche dit quelque choſe encore des ancêtres des Lorrains. Il parla de Godefroi Comte de Boulogne & Roi de Jeruſalem, & de Baudouin ſon frere, qui avoit regné après lui. Il ajoûta que Godefroi avoit eu deux autres freres ; que Catherine de Medicis, à qui il avoit l'honneur de parler, étoit iſſuë de l'aîné, & les Lorrains du ſecond. La Reine-mere l'interrompit en cet endroit de ſon diſcours; lui diſant, qu'on ne devoit donc pas trouver mauvais que les Princes de Guiſe, qui avoient rendu de ſi grands ſervices à l'Etat, euſſent le maniment des affaires ; & qu'il ne faloit pas auſſi s'étonner, ſi elle donnoit ſa confiance à des perſonnes que le feu Roi, ſon Seigneur & ſon époux, avoit tant aimés : Que des factieux oſoient ſe prévaloir du nom du Roi, eux qui venoient d'attaquer à Amboiſe, non ſeulement les Princes de Guiſe, mais le Roi même & la Reine ſa mere. La Planche ayant repliqué, que les Guiſes tâchoient de faire croire que les Conjurés en vouloient à la perſonne du Roi, ſçachant bien que les Princes du ſang ne pouvoient, ſuivant es loix de l'Etat, être impliqués dans une accuſation, lorſqu'il ne s'agiſſoit pas du crime de lèze-Majeſté; la Reine-mere ſe leva, congédia la Planche, & remit la conférence à l'après-dîner.

Second entretien de la Reine-mere avec de la Planche.

Il fut gardé à vûë, & appellé une ſeconde fois dans le cabinet de cette Princeſſe, en préſence de la Ducheſſe de Montpenſier ſa confidente; le Cardinal s'étant encore caché derriere la tapiſſerie. La Reine-mere prit parole, & dit que les Princes Lorrains avoient rendu de ſi grands ſervices à l'Etat, qu'il ſeroit très-raiſonnable, qu'après le premier Prince du ſang Royal, on donnât la préſéance au premier Prince de la maiſon de Lorraine,

(1) Monſieur de Thou, au lieu du Roi Jean, a mis dans le texte Philippe de Valois; ce qu'on a cru devoir corriger comme contraire à l'Hiſtoire. D'ailleurs la mort de Charles d'Eſpagne, fut moins l'effet de la conſpiration de la Nobleſſe Françoiſe, que de la vengeance de Charles le Mauvais, Roi de Navarre, ſon ennemi, qui le fit aſſaſſiner à Aigle en Normandie au mois de Janvier 1353. regnant le Roi Jean. DUPUY.

Digitized by Google

raine, & enſuite au ſecond, après le ſecond Prince du ſang, & ainſi de ſuite, & que des prétentions ſi juſtes ne devoient pas révolter ſi fort leurs ennemis; mais qu'une autre raiſon, que la Planche diroit bien, s'il le vouloit, animoit les eſprits: Qu'il étoit parfaitement au fait de toutes ces choſes, comme ayant été confident de la Renaudie, & ayant voulu ſuivre depuis peu Michel de Seure en Angleterre: Qu'ainſi il devoit ne rien cacher à la mere de ſon Roi, & aider à faire arrêter Maligny & Soubſelles, qui s'étoient échapés: Que s'il obéiſſoit, il pouvoit compter ſur une grande recompenſe; mais que ſi, au contraire, il gardoit ſur ce qu'on vouloit ſçavoir un ſilence malicieux, il ſeroit rigoureuſement puni. La Planche repliqua, qu'il rendoit à Dieu des graces infinies, de n'avoir à répondre qu'à la Reine: Que c'étoit dans cette confiance, qu'éloigné de toute crainte & de toute vûë d'intérêt, il lui avoit dit la vérité ſur des matières qui concernoient le bien de l'Etat; & qu'après qu'elle l'en avoit preſſé, il lui avoit donné les conſeils qu'il avoit cru convenir: Que s'il faloit craindre les troubles qu'excite la Religion, tout homme de bien devoit auſſi avoir en horreur les guerres domeſtiques ſuſcitées à l'occaſion du Gouvernement; & qu'il ne voyoit, quant à préſent, aucun remede plus efficace à ces maux, que de reduire les Princes Lorrains dans l'état où leur naiſſance les avoit placés, & de rendre aux Princes du ſang leur autorité: Qu'au reſte, il ignoroit abſolument les choſes qu'elle deſiroit ſçavoir de lui; & que bien loin qu'il eût jamais eu des liaiſons avec la Renaudie, il prioit Sa Majeſté de ſe ſouvenir, qu'après le jugement du procès fâcheux que ce Chef des rebelles avoit eu avec Jean du Tillet, ſon oncle, il avoit quitté la France, emporté par ſon reſſentiment & par les conſeils d'une jeuneſſe impétueuſe: Qu'au ſurplus, il la ſupplioit de ne le pas preſſer davantage, n'étant pas né d'une condition à faire le métier d'eſpion ou d'émiſſaire. Catherine lui fit encore de grandes menaces, qui ne lui faiſant rien avoüer, il fut envoyé en priſon, dont il ſortit quatre jours après par l'ordre de la Reine.

FRANÇOIS II. 1560.

De la Planche eſt mis en priſon, & relaché peu de jours après.

Comme le Roi ſéjournoit au château de Rambouillet, Charles de Coſſé Comte de Briſſac arriva à la Cour. Il venoit de Piémont, où il s'étoit ſignalé dans le commandement des armées, & avoit été remplacé par Imbert de la Platiere-Bourdillon, après qu'on eut rendu au Duc de Savoye, ſuivant le dernier traité, tout le païs qu'on avoit conquis. Les Guiſes venoient de procurer à Briſſac le gouvernement de Picardie, qu'on avoit refuſé au Prince de Condé, pour s'attacher par ce bienfait un Seigneur, qui d'ailleurs en étoit digne par ſes ſervices, & pour attirer ce grand homme dans leur parti, en un tems où il ſe formoit de dangereuſes factions dans le ſein de l'Etat.

En ce même tems de l'Hôpital vint à Paris le 5. de Juillet, accompagné de Charles de Marillac Archévêque de Vienne, de Jean d'Avanſon, & de la plûpart des Maîtres des Requêtes, pour prendre ſéance au Parlement de Paris en qualité de Chancelier. Etant arrivé au Palais, il dit en préſence des Officiers de cette Cour, aſſemblés en grand nombre: Qu'il voyoit avec joye tant de Magiſtrats qui avoient été ſes confreres, qui lui rappelloient le ſouvenir de ces jours longs & heureux qu'il avoit paſſés dans leur

Diſcours du Chancelier de l'Hôpital au Parlement.

François II. 1560.

leur auguſte Compagnie; & qu'il étoit diſpoſé à contribuer de tout ce qui étoit en ſon pouvoir, pour augmenter la grandeur & l'autorité de leur illuſtre Corps. Cet exorde fut interrompu par de grands applaudiſſemens. Enſuite il ajoûta, qu'il étoit chargé de la part du Roi de les entretenir ſur trois articles eſſentiels; des affaires qui concernoient le Roi, & le bien général du Royaume; de l'état de la ville de Paris, capitale de la France; & de ce qui avoit rapport à la dignité du Parlement même: Que pour ce qui étoit du premier article, le Roi avoit beſoin d'être ſoutenu dans les fonctions pénibles de la Royauté, & d'être ſoulagé, ſur-tout en ces tems difficiles, par les conſeils de ſon Parlement: Que tout le monde ſçavoit que François I. & Henri II. avoient contracté des dettes immenſes, que toutes les finances du Roi n'acquitteroient pas en dix années: Que véritablement ces Princes avoient laiſſé au Roi une ſucceſſion riche & éclatante, mais en même tems ſi onéreuſe & ſi troublée par les diſcordes domeſtiques, qu'à tout balancer, il ne devoit attendre que des ſoins, des ennuis, & peu d'avantages: Que les fraix de la guerre, les néceſſités indiſpenſables de l'Etat, & les dons, avoient monté à des ſommes ſi énormes, qu'on devoit quarante millions & plus; de quoi il ſeroit fâché que les étrangers euſſent aucune connoiſſance: Qu'il faloit ajoûter à cela les penſions des Seigneurs & des Gentilshommes, les gages des Officiers de juſtice, & la ſolde des gens de guerre, dont il étoit dû pluſieurs années.

Qu'il arrivoit de-là, que la plûpart des gens, ou mal-intentionnés ou peu au fait des affaires de l'Etat, préféroient leurs prétentions particulieres aux néceſſités publiques, & ne ceſſoient de crier que les finances étoient la proye de perſonnes puiſſantes, & qu'il faloit retrancher la dépenſe; mais qu'on n'étoit pas en état d'écouter leurs plaintes ni de leur accorder leurs demandes, puiſque, pour ſoulager la miſere du peuple, on avoit jugé à propos d'abolir la plûpart des impôts, & de diminuer les autres; & qu'on venoit de ſupprimer la taxe que payoient les villes pour l'entretien de cinquante mille hommes de pied: Qu'au reſte, l'objet des inquiétudes du Roi, n'étoit pas tant le payement des dettes de l'Etat, que les meſures qu'il faloit prendre pour calmer les eſprits de ſes ſujets, & les ramener au devoir; la corruption s'étant gliſſée dans tous les Ordres de l'Etat: Qu'il faloit d'abord convenir que les vices des gens d'Egliſe avoient donné lieu à de grands ſcandales; ce qui avoit occaſionné les Religions nouvelles, que quelques-uns avoient embraſſé par des motifs de conſcience, & pluſieurs par libertinage: Que la Nobleſſe n'étant point payée par le Roi, ſe croyoit en droit de vexer le miſerable peuple; que le premier tribunal du Royaume diſſimuloit les fautes des Juges inférieurs, & n'étoit pas lui-même exempt de tout reproche: Que la plûpart des Magiſtrats, pour parvenir aux honneurs, ſongeoient plus à complaire à tout autre qu'au Souverain, & qu'il voyoit avec douleur, que des vûës d'un intérêt ſordide étoient mêlées à celles de l'ambition: Qu'enfin le peuple répandu dans les campagnes avoit des mœurs corrompuës, vivant ſans principes & ſans inſtructions, parce que ceux à qui ils étoient ſoûmis, étoient plus occupés de la perception

des

Digitized by Google

des dîmes & des offrandes, que du ſalut des ames : Qu'ainſi on ne devoit pas s'étonner, ſi des factions agitoient l'Etat, en un tems où l'épargne étoit épuiſée, les forces du Royaume affoiblies, la plûpart des peuples bleſſés de la vie licentieuſe des Prêtres, ou animés par l'indigence & par l'eſpoir de l'impunité de leurs crimes ; en un tems où l'intégrité des Juges étoit devenuë ſuſpecte, & où la licence du ſoldat n'étoit point reprimée : Que tous ces maux étoient connus ; mais que l'importance étoit d'y trouver un remede : Qu'il y avoit lieu d'eſpérer néanmoins, qu'une ſage économie & une longue paix pourroient rétablir les finances. Mais qu'il prévoyoit de grandes difficultés pour concilier les eſprits ſur les matiéres de la Religion ; qu'à cela il ne voyoit point d'autre remede, que d'implorer l'aſſiſtance divine & de convoquer un Concile. FRANÇOIS II. 1560.

Que juſqu'ici on n'avoit rien fait, en employant la violence & la force des armes ; & que, ſi les Rois avoient pris ce parti, ils s'étoient comportés en cela comme les Médecins, qui connoiſſant une maladie, ſouvent n'en ſçavoient pas la cauſe ; mais qu'aujourd'hui l'expérience avoit appris, que la violence étoit un remede hors de ſaiſon & contraire au mal. „ Quelles loix, „ ajoûta le Chancelier, n'a-t-on pas publiées à ce ſujet ? Que de puni„ tions & de ſupplices dont les Magiſtrats ont été eux-mêmes les victi„ mes ! A quoi a ſervi de s'armer en Allemagne, en Angleterre, & en „ Ecoſſe ? L'ancienne Religion a été ébranlée par les combats, & la nou„ velle s'eſt accrûë. Les maladies de l'eſprit ne doivent pas être gouver„ nées comme celles du corps. L'uſage nous apprend, que la force des „ raiſons, & la douce perſuaſion de la parole, ſont les ſeuls moyens qui „ gagnent les cœurs & guériſſent les eſprits. Ainſi le Roi ordonne par „ un Edit, qu'en attendant qu'on tienne un Concile, les Prélats ayent à „ édifier leur troupeau par leur préſence & par une vie exemplaire, & à „ les nourrir par la parole de Dieu & la ſemence d'une pure doctrine. „ Le Chancelier dit encore, que ſi le Parlement croyoit qu'on dût interpréter quelques articles de cet Edit, y ajoûter ou retrancher, il devoit finir au plutôt la delibération qui étoit commencée ; que Sa Majeſté étoit diſpoſée à écouter favorablement les repréſentations de ſes Officiers, & à changer dans ſon Edit ce qui lui paroîtroit devoir être reformé. Que cependant le Roi avoit cru qu'il faloit prévenir les troubles & arrêter les factions, qui intéreſſoient tout enſemble le repos public & l'autorité Royale : Que pour cela il avoit donné ordre à ſes Gouverneurs & Lieutenans généraux dans les Provinces, de punir ſevérement les coupables, & de charger les Prevôts d'empêcher toutes aſſemblées illicites ; qu'au reſte on ne devoit pas trouver étrange, qu'on eût ôté à ces ſortes de criminels la liberté d'appeller aux tribunaux ſupérieurs : Qu'il faloit dans les ſéditions de prompts exemples ; & qu'on ſçavoit que ces ſortes de crimes demeuroient d'ordinaire impunis, à la faveur des longues procedures d'un appel.

Qu'au ſurplus, il avoit peu de choſes à leur dire ſur le retranchement des Offices de judicature, que le Roi declaroit éteints à la mort des titulaires ; que la juſtice & l'utilité de cet Edit frappoient aſſez ; que juſ-

FRANÇOIS II. 1560.

qu'ici l'illuſtre Compagnie, devant qui il parloit, avoit été avilie par la multiplication des Officiers, & que moins elle ſeroit nombreuſe, plus elle ſeroit honorée; que par-là leur dignité ſeroit augmentée, & le tréſor du Roi ſoulagé; & que s'il pouvoit fournir à peine aujourd'hui au payement de gages modiques, lorſque le nombre des Juges ſeroit diminué, on pourroit aiſément y ſatisfaire, quelque conſiderables que fuſſent les appointemens: Que l'intention du Roi étoit, que le Parlement eût une attention particuliere ſur la ville de Paris; parce qu'il étoit perſuadé que de la bonne police & de la tranquillité de cette grande ville dépendoit le repos & le bon ordre du Royaume, dont elle étoit la capitale; que Sa Majeſté n'ignoroit pas, que ſa Cour de Parlement avoit fait déja de ſages reglemens à ce ſujet; mais qu'après tout, on commençoit bien des choſes en France qu'on n'achevoit jamais; qu'il faloit s'informer exactement de ceux qui venoient tous les jours dans cette ville, quelle étoit leur condition, le ſujet de leur voyage, & le lieu de leur demeure, afin d'empêcher, s'il étoit poſſible, les aſſemblées prohibées: Qu'on avoit porté des plaintes au Roi de différentes Cours de ſon Royaume, dont les Officiers étoient oppoſés les uns aux autres, & ſur-tout des Parlemens de Toulouſe & de Bourdeaux; que Sa Majeſté néanmoins vouloit bien les croire mal fondées; qu'au reſte il voyoit avec plaiſir que rien n'eût terni encore la pureté & l'éclat du Parlement de Paris, de cette Cour qui étoit expoſée au plus grand jour, & éclairée de plus près des rayons de la Majeſté Royale: Que néanmoins il ne pouvoit s'empêcher de leur dire, que le Roi avoit appris avec peine qu'ils étoient diviſés entre eux par les factions des Princes & de quelques Seigneurs, les uns attachés à un parti, & les autres en favoriſant un contraire; enſorte que ces Grands ſe vantoient tout haut, s'il oſoit rapporter une comparaiſon odieuſe, que certains Magiſtrats leur étoient autant dévoués que des Courtiſannes, dont à prix d'argent ils achetoient les faveurs: Que pluſieurs s'étoient fait Agens des affaires de quelques perſonnes, dont ils devoient être les Juges naturels, & proſtituoient ainſi honteuſement leurs ſervices à ceux dont la vie & les biens étoient entre leurs mains.

Il ajoûta, que ſouvent il s'élevoit entre eux de grands différens; que cependant l'union & la paix étoit le caractère des Chrétiens, & que les ſouverains Tribunaux, créés pour calmer les animoſités ou juger les procès, devoient par leur concorde édifier les peuples, & leur ſervir d'exemple; parce qu'étant comme ſur un grand théâtre, leurs vertus ou leurs vices étoient expoſés aux yeux de tous; que d'ailleurs le Roi étoit averti qu'ils travailloient dans la vûë d'un gain ſordide, & augmentoient tous les jours leurs honoraires, & que ſouvent ils étoient partagés dans leurs avis: Qu'au reſte, il ne diſoit pas cela pour faire des reproches au Parlement, ni pour s'attribuer le droit de leur impoſer des loix, étant diſpoſé lui-même à ſe ſoûmettre à leur cenſure; mais qu'il avoit cru être obligé de leur declarer ce que penſoient la plûpart des hommes d'un Corps ſi conſiderable, & de leur apprendre les plaintes qu'on faiſoit au Roi tous les jours à ce ſujet. Le Chancelier ajoûta, que quoiqu'il ne crût pas qu'on dût dans les jugemens

mens ſe conformer toûjours à ceux qui avoient été rendus ci-devant ſur les mêmes matières, il ne pouvoit néanmoins approuver ces Magiſtrats, qui, rejettant l'autorité reſpectable des anciens Arrêts, croyoient ne devoir juger que ſuivant leurs propres lumieres. Enſuite il exhorta la Compagnie à abreger les procès, & à épargner aux plaideurs l'embarras des longues procedures & les fraix ruineux, en jugeant ſur le champ, après avoir entendu les Procureurs, certains procès ſommaires, qui n'exigent pas une plus ample diſcuſſion. Il loüa à ce ſujet le Préſident Chriſtophle de Harlai, qui, étant Conſeiller, décidoit ainſi de ſon tems les affaires légeres. Enfin il conclut en offrant au Parlement en général, & à chaque Officier en particulier, ſes bons offices. Alors on parla en ſa préſence, avec beaucoup de vivacité de part & d'autre, du différend célebre qui étoit entre le Préſident de Saint-André & le Préſident de Thou, à l'occaſion du procès du Conſeiller du Faur, dont le Roi, comme je l'ai dit ci-deſſus, avoit renvoyé la connoiſſance au Parlement, quoiqu'il l'eût auparavant évoquée à ſon Conſeil. Le Chancelier prit occaſion de-là de recommander encore l'union entre les membres d'un même Corps, leur diſant, qu'ils devoient prendre garde d'avilir la dignité d'une Compagnie autrefois ſi floriſſante, par des diſſenſions ſcandaleuſes. Enſuite on publia les Edits que le Chancelier avoit apportés, & le Parlement, en y ajoûtant en tant que beſoin, & ſe conformant à la ſévère diſcipline de ſes anciens Arrêts, ordonna à tous Evêques & à tous Curés de s'acquitter exactement de leur devoir, de réſider actuellement dans leurs diocèſes ou dans leurs paroiſſes, & de quitter la Cour & Paris, ſur peine de la ſaiſie de leurs revenus, & même de leurs meubles. François II. 1560.

Cependant le Prince de Condé étoit arrivé à Bourdeaux, & de-là étoit allé trouver le Roi de Navarre à Nerac, & lui avoit raconté tout ce qu'avoient fait les Guiſes pour le perdre, lui & ſa maiſon; l'exhortant à ne ſe pas abandonner, lui & les ſiens, en ces fâcheuſes conjonctures. Pluſieurs Gentilshommes d'une haute qualité, bleſſés de la puiſſance des Princes de Guiſe, s'y étoient auſſi rendus, & ils ſe flattoient que l'union des deux Bourbons rétabliroit la liberté opprimée ſous des Etrangers. Mais le Roi de Navarre, par une éternelle ſécurité, temporiſoit toûjours, & faiſoit échoüer par ſa lenteur les meilleurs deſſeins. Le Prince de Condé fit partir la Sague, Gentilhomme Gaſcon, pour ſe rendre auprès d'Eleonor de Roye ſon épouſe, & du Connétable, oncle de la Princeſſe, pour leur annoncer ſon arrivée en Guyenne. Il avoit ordre auſſi de s'informer en quelle ſituation étoient leurs affaires, & de demander à la Princeſſe de l'argent pour la dépenſe de ſa maiſon. Car elle venoit d'engager au Connétable de Montmorency ſa terre de Germigny près de Roye, pour une ſomme de trente mille livres. Sur ces entrefaites les deux Princes reçurent des lettres du Roi, qui leur ordonnoit de ſe trouver à l'Aſſemblée indiquée à Fontainebleau. Les Guiſes, qui étoient avertis des projets qu'ils méditoient en Guyenne, par le moyen du nommé d'Eſcars, domeſtique du Roi de Navarre, dont ils avoient (à ce qu'on croyoit) corrompu la fidélité, avoient donné au Roi ce conſeil. Mais les Princes jugeant qu'il étoit plus ſûr d'apprendre de loin les

Le Prince de Condé va trouver le Roi de Navarre à Nerac.

François II. 1560.

réſolutions de ces petits Etats que d'en être témoins, s'excuſerent de s'y trouver, ſur le peu de tems qu'ils avoient pour s'y rendre, & ſur la longueur du voyage. Ils envoyerent ſeulement la Sague à la Cour, pour leur mander ce qui ſe paſſeroit à cette conférence.

Le Connétable ſe rend à Fontainebleau avec une ſuite nombreuſe.

Il y avoit long-tems que Montmorency conſeilloit au Roi de Navarre de venir à la Cour, d'encourager par-là la Nobleſſe qui lui étoit dévouée, & de détruire par ſa préſence les projets des Lorrains. Mais ce Prince, comme nous l'avons dit, ennemi des affaires, aimoit mieux vivre tranquille en un ſéjour éloigné, & déconcertoit par ſa lenteur naturelle les deſſeins de ſes amis. Le Connétable, qui avoit eu ordre auſſi de ſe rendre à Fontainebleau, ne manqua pas de s'y trouver avec le Comte de Villars, ſon beau-frere, & les trois Colignis, ayant à leur ſuite huit cens, tant Gentilshommes que Cavaliers. Montmorency fut bien aiſe de faire voir à ſes rivaux quelle étoit encore ſa puiſſance, même dans ſa diſgrace. Mais il ſe trouva peu de Seigneurs à la Cour qui oſaſſent aller au-devant de lui. Gouffier de Boiſy, le Rhingrave, Sanſac, & quelques Chevaliers de l'Ordre, furent les ſeuls qui crurent devoir cet honneur à leur ancien ami. Cependant les Gouverneurs des Provinces eurent ordre de lever des troupes, pour être prêtes à marcher au premier commandement.

La célèbre Aſſemblée de Fontainebleau.

Le 21 d'Août, jour marqué pour l'Aſſemblée, le Roi ſe rendit l'après-dîner dans l'apartement de la Reine-mere, où étoit cette Princeſſe, la Reine regnante, & les freres du Roi. Au-deſſous étoient aſſis les Cardinaux de Bourbon, de Lorraine & de Guiſe. Enſuite les Ducs de Guiſe & d'Aumale, le Connétable, le Chancelier, Coligny, les Maréchaux de Saint-André & de Briſſac, André Guillard de Mortier, Jean de Morvilliers Evêque d'Orleans, Jean de Marillac Archévêque de Vienne, & Montluc Evêque de Valence. Les Chevaliers de l'Ordre étoient ſur des bancs au-deſſous. Le Roi expoſa en peu de mots le ſujet de l'Aſſemblée, & exhorta ceux qui étoient préſens, à dire librement, ſans partialité, ſans haine, ce qu'ils croyoient convenir au bien public, ajoûtant que ſon Chancelier, & ſes oncles, le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine, diroient le reſte. La Reine-mere dit à-peu-près les mêmes choſes; priant l'Aſſemblée de ſoutenir le trône de ſon fils par leurs ſages conſeils, & de prendre de juſtes meſures pour ſoulager le peuple & pour ramener la Nobleſſe à ſon devoir. Enſuite le Chancelier prenant la parole, ſe ſervit, en termes prolixes, de la comparaiſon d'un Médecin qui avoit à gouverner un homme accablé d'une maladie dont la cauſe lui étoit inconnuë, & dit pluſieurs choſes ſur la déſolation & la foibleſſe du Royaume, ſur la Nobleſſe, ſur les Magiſtrats, & ſur la corruption qui s'étoit gliſſée dans tous les Ordres de l'Etat. Il ajoûta, que de plus les eſprits étoient indiſpoſés contre le Roi & ſes principaux Miniſtres, ſans que la cauſe de cette aliénation générale fût connuë, & qu'on pût par conſequent y apporter de remede: que la plûpart, peu ſatisfaits du préſent & allarmés de l'avenir, quelques-uns par des motifs de Religion, & un plus grand nombre par des vûës d'ambition, avoient ſuſcité des troubles; qu'ainſi il faloit tâcher de connoître l'origine du mal, pour y apporter les remedes convenables;

Diſcours du Chancelier.

nables; & qu'enfin le Roi n'avoit rien plus à cœur que d'apprendre de ceux qui étoient préſens, comment il pourroit ſoulager ſon peuple, conſerver à chaque Ordre ſes prérogatives, & maintenir ſon autorité. FRANÇOIS II. 1560.

Le Duc de Guiſe prit la parole après le Chancelier, & rendit compte des affaires de la guerre qui lui avoient été confiées. Le Cardinal de Lorraine fit auſſi un détail exact de l'état des finances dont il avoit la ſurintendance, & dit, que les charges & les dépenſes excedoient de deux millions cinq cens mille livres les revenus annuels de l'Etat. On ne fit rien davantage ce jour-là. Le ſurlendemain on s'aſſembla dans le même ordre, & le Roi ayant ordonné aux Conſeillers d'Etat de dire leur avis ſuivant leur rang, l'Evêque de Valence, qui étoit le dernier des Conſeillers, ſe préparoit à parler, lorſque l'Amiral de Coligny s'approcha du Roi, ayant mis deux fois le genouil en terre, & lui préſenta deux requêtes, qui lui avoient, dit-il, été miſes entre les mains par un grand nombre de perſonnes de toute condition, lorſqu'il étoit en Normandie occupé des affaires de l'Ecoſſe. Il ajoûta que ces gens l'avoient ſupplié par les plus vives inſtances, de les proteger auprès du Roi, & que ſon zèle pour ſon Souverain, joint à une vie juſqu'ici irréprochable, lui avoit fait croire qu'il ne devoit pas leur refuſer ſes ſervices. Le Secretaire d'Etat de l'Aubeſpine lut à haute voix ces écrits. Ils contenoient en ſubſtance : Que les Supplians avoient cru devoir, au nom de tant de perſonnes répanduës dans les Provinces du Royaume, qui ſe diſent Chrétiens fidèles, porter leurs prieres & vœux au pied du trône, à l'occaſion de cette Aſſemblée célèbre, conjurant Sa Majeſté de jetter enfin ſur eux un regard favorable, comme n'ayant été juſqu'ici perſécutés & condamnés à de rigoureux ſupplices, que pour avoir reglé leur vie ſur les maximes de la vérité & de la plus ſaine doctrine : Qu'ils ne ſouhaitoient rien davantage que de voir juger leurs ſentimens ſur les divines Ecritures, & de faire voir à tout le monde, combien leur Religion étoit différente des ſectes dépravées qui flattent les paſſions & autoriſent les vices : Qu'ils ſupplioient qu'on ſuſpendît la rigueur des peines, juſqu'à ce que leur cauſe fût parfaitement connuë ; qu'on leur permît le libre exercice de leur culte, & qu'on leur accordât des Temples où ils puſſent prier en commun, afin qu'on ne pût leur imputer à crime leurs aſſemblées particulieres : Qu'enfin ils prenoient Dieu à témoin, & le Roi même, qu'ils n'avoient jamais rien entrepris contre lui, & qu'ils ne faiſoient ni ne feroient jamais rien contre l'obéiſſance qu'ils lui devoient ; qu'ils avoient toûjours addreſſé des prieres au Ciel pour ſa conſervation & pour la tranquillité de l'Etat, & qu'ils les continueroient toûjours. Le Roi ayant loué le zèle de Coligny, & ſes longs & utiles ſervices, ordonna que l'on continuât d'opiner.

L'Amiral de Coligny préſente deux requêtes au Roi pour obtenir la liberté de conſcience.

Alors l'Evêque de Valence, Prélat éloquent & très-eſtimé par ſa longue expérience dans les affaires & par ſa ſcience dans les Lettres ſacrées, prit la parole & dit ; qu'une étrange confuſion regnoit dans tous les Ordres de l'Etat, que de-là étoient nés de grands troubles, qu'on ne pourroit calmer qu'après avoir donné la paix aux conſciences : Que véritablement la ſageſſe & le zèle de la Reine-mere & des Princes de Guiſe avoient arrêté le mal.

Diſcours de Jean de Montluc Evêque de Valence.

FRANÇOIS II. 1560.

mal dans ſes commencemens, en châtiant les ſéditieux par une ſévérité exemplaire & utile; mais qu'après tout, on n'avoit point été encore juſqu'à la racine du mal, qu'il étoit d'autant plus difficile d'arracher qu'elle étoit enfoncée, pour ainſi dire, très-avant dans l'eſprit des hommes: Que la Religion étoit aujourd'hui le prétexte des troubles, & qu'on ſçavoit que rien ne fait de plus fortes impreſſions ſur les eſprits & ſur les cœurs, que l'amour d'un Culte, fût-il faux & dépravé; que le mal s'étoit étendu fort loin, & avoit fait de grands progrès par la négligence de ceux qui auroient dû l'arrêter: Que les Souverains Pontifes n'avoient ſongé qu'à perpetuer les guerres pour entretenir les diviſions; que d'un autre côté les Princes, animés du zèle de la Religion, avoient voulu par les peines & les ſupplices arrêter le mal, & n'avoient pas réüſſi; qu'enfin les Juges avoient tenu à cet égard une étrange conduite; les uns ayant pouſſé la ſévérité juſqu'à la cruauté, & les autres ayant accablé des innocens injuſtement accuſés, après avoir été corrompus par les largeſſes de leurs ennemis: Qu'on ne pouvoit pas dire que les Evêques fuſſent exempts de tout reproche; eux qui, négligeant le ſoin de leurs troupeaux, n'avoient pour but, depuis pluſieurs années, que d'augmenter leurs revenus, & vivoient dans l'abondance & la molleſſe: Qu'on en avoit vû une fois à Paris juſqu'à quarante, croupiſſans au milieu de l'oiſiveté & des délices, & que ce n'étoit qu'en frémiſſant qu'il rapportoit une choſe ſi honteuſe: Que les Prélatures étoient données ſouvent à des enfans ou à des hommes indignes, & qu'il arrivoit de-là que les yeux des Egliſes, c'eſt-à-dire les Evêques, étoient fermés à la lumiere, & que les colomnes de la maiſon du Seigneur étoient renverſées: Que les Curés ordonnés par de tels Evêques ſuivoient en tout leur exemple, Prêtres avares, ignorans, & nullement occupés de leurs devoirs: Eſt-il étonnant après cela, continua l'Evêque de Valence, que le peuple & la meilleure partie de la Nobleſſe, à qui on a négligé d'apprendre ſa Religion dans l'enfance, ſe livrent aiſément aux erreurs & entrent dans les factions? Il ajoûta, qu'on ne devoit demander qu'à Dieu ſeul un remede à tant de maux; qu'il faloit aſſembler de toutes les Provinces des gens de bien, qui examinaſſent les vices des Eccléſiaſtiques, & qui priſſent des meſures pour les reformer: Que le Roi ſur-tout, qui devoit l'exemple à ſes peuples, étoit obligé d'apporter tous ſes ſoins, afin que le ſaint nom de Dieu ne fût pas deshonoré, que l'Ecriture ſainte fût expliquée au peuple dans ſon ſens naturel, & ſans art, & qu'il y eût tous les jours des ſermons dans ſon Palais, autant qu'il ſeroit poſſible. Alors addreſſant la parole aux deux Reines, il les ſupplia de faire ceſſer les chanſons profanes & impudiques qu'on oſoit chanter tous les jours dans les maiſons Royales, & de ſubſtituer à ces infamies des Pſeaumes François, & de pieux Cantiques; exhortant Leurs Majeſtés à les chanter elles-mêmes en tout lieu & en tout tems; que cela ſeroit très-agréable à Dieu, à qui nulle aſſemblée ne peut plaire, que celle où il eſt honoré par un tribut de loüanges.

L'Evêque de Valence dit encore, que ceux-là n'avoient pas l'eſprit de la véritable pieté, qui défendoient aux femmes le chant des Pſeaumes en lan-

langue vulgaire; que ſi les traductions Françoiſes renfermoient quelques erreurs, il les faloit condamner, & non pas tout l'ouvrage; que les ennemis de l'Egliſe prenoient occaſion de-là de calomnier les Catholiques, en diſant qu'ils ne faiſoient pas la guerre aux hommes, mais à Dieu, lorſqu'ils défendoient en public & en particulier une pſalmodie inſtituée pour glorifier le Seigneur, & pour conſoler les ames pieuſes. L'Evêque ajoûta, que la tenuë d'un Concile général étoit un autre remede, dont nos peres s'étoient toûjours ſervis dans les différens de l'Egliſe: Qu'il ne pouvoit comprendre comment le Pape n'étoit pas ſans ceſſe agité des plus vifs remords, lui qui laiſſoit tous les jours périr tant d'ames, dont Dieu ſans doute lui demanderoit compte un jour: Que ſi l'on ne pouvoit obtenir un Concile général, alors le Roi ſeroit obligé d'aſſembler, à l'exemple de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, un Synode national, où ſe trouveroient les Théologiens de la Religion nouvelle, pour diſcuter les points controverſés avec les Docteurs Catholiques: Que Théodoſe avoit aſſemblé un Concile à Conſtantinople contre les Ariens & les Macédoniens, quoique leurs erreurs euſſent été déja condamnées dans le Concile de Nicée, & en d'autres Synodes légitimes: Qu'au reſte on avoit beaucoup manqué de part & d'autre; que les Sectaires étoient inexcuſables d'avoir pris les armes & troublé la tranquillité publique; oubliant le précepte de l'Apôtre, qui veut qu'on prie pour les Rois & qu'on leur obéïſſe, quelque rigoureuſe que ſoit leur domination; & ne ſe ſouvenant pas que, pendant les dix fameuſes perſécutions de l'Egliſe, où périrent des millions de Chrétiens, il ne s'en trouva jamais un ſeul qui crut pouvoir défendre par les armes une juſte cauſe, & que tous n'oppoſerent aux fureurs des tirans & & des boureaux qu'une longue patience & une conſtance invincible, qui les fit enfin triompher: Que les aſſemblées avoient toûjours été défenduës, & que le Roi par ſes Edits y avoit ſagement pourvû; mais que d'un autre côté on avoit fait une grande faute, en traitant avec inhumanité des hommes innocens, que le ſeul zèle de la pieté animoit, & qui ſacrifioient leurs biens & leurs vies à une Religion qu'ils croyoient bonne: Que les ſupplices avoient irrité les ſpectateurs mêmes, & leur avoient fait naître l'envie de connoître une doctrine qu'ils voyoient profeſſer au milieu des flammes, à des gens de mœurs très-pures; enſorte qu'ils l'avoient ſouvent eux-mêmes embraſſée: Que les premiers Peres de l'Egliſe avoient toûjours déſapprouvé qu'on uſât de violence envers les Hérétiques; que les trois cens dix huit Evêques du premier Concile de Nicée, les ſix cens trente de celui de Calcédoine, & les cent cinquante de celui de Conſtantinople, n'avoient pas cru qu'on pût employer d'autres armes que la parole de Dieu contre les Ariens, les Macédoniens, & les Neſtoriens; qu'enfin Conſtantin, Valentinien, Théodoſe, & Marcien, Princes ſi religieux, s'étoient contentés d'exiler les Hérétiques. L'Evêque de Valence conclut en diſant, qu'il étoit d'avis que l'on ſurſît les ſupplices, & que s'il étoit néceſſaire d'employer l'autorité du Magiſtrat, les Juges, avant de punir, examinaſſent avec ſoin le lieu, le tems, les perſonnes, & les diſpoſi-

FRANÇOIS II. 1560.

tions

François II. 1560.

tions des accusés, & le motif des assemblées où ils s'étoient trouvés.

Discours grave de Charles de Marillac, Archevêque de Vienne.

Marillac, Archévêque de Vienne, parla ensuite, & fit un discours plus long encore, & plus véhément. Il dit, que le Royaume de France, comme tout autre Etat, étoit appuyé sur deux principaux fondemens, sur un Culte raisonnable & pieux, & sur l'amour des sujets envers leur Prince; qu'il faloit maintenir l'un & l'autre par des moyens convenables, si l'on vouloit que l'Etat subsistât; mais qu'une licence générale, & les mœurs corrompuës de tous les Ordres, avoient amené les choses à un point, qu'on étoit menacé des derniers malheurs: Que pour ce qui regardoit la Religion, il convenoit qu'un Concile universel pourroit remedier à nos maux; mais qu'on ne pouvoit gueres espérer un Concile si long-tems souhaité, a cause des difficultés qui naissent en ces occasions: Que personne n'ignoroit les soins infinis que Charles V. s'étoit donnés à ce sujet, & avec quels artifices les Papes avoient éludé les pieux desseins de ce grand Prince: Que nos maux étoient pressans, que le Médecin étoit éloigné, & son arrivée incertaine; Qu'il faloit donc avoir recours à un Concile national, que le Roi avoit déja promis à ses peuples par ses Edits, & dont on ne pouvoit plus différer la tenuë, à cause de l'extrêmité où l'Eglise étoit reduite par la négligence de ses Pasteurs: Qu'au reste cette pratique étoit autorisée par la discipline de l'Eglise & par l'usage du Royaume; que les saints Canons nous marquent, que c'étoit la coûtume d'assembler tous les cinq ans des Conciles; que depuis Clovis jusqu'au regne de Charlemagne, & depuis cet Empereur jusqu'à Charles VII. on avoit toûjours tenu des Conciles en France, soit nationaux, soit provinciaux; qu'ainsi en l'état où nous étions réduits, on ne devoit plus différer, & qu'il ne faloit avoir aucun égard aux vains obstacles que le Pape apportoit: Que cependant il faloit obliger tous les Evêques, sans aucune exception, à résider dans leurs diocèses, & à veiller sur leurs troupeaux: Qu'il ne faloit plus souffrir que les Italiens, qui possedoient le tiers des bénéfices du Royaume, & qui, comme des sangsuës, dévoroient notre sang le plus pur, joüissent, quoiqu'absens, de leurs revenus; hommes impies envers Dieu, & ingrats envers le Roi, leur bienfaiteur: Que c'étoit par leur faute que les peuples, se voyant sans pasteurs, donnoient dans de nouvelles & de fausses opinions, & que des séditions s'élevoient dans le sein de l'Etat, comme on en avoit eu depuis peu un triste exemple.

Qu'il faloit reformer l'Eglise, & commencer par défendre à ses Ministres de rien faire à prix d'argent, afin que l'avarice, cette bête de Babilone, qui avoit causé tant de maux dans la maison de Dieu, perît enfin; & que les Prêtres détestant tout négoce sordide donnassent gratuitement ce qui leur avoit été donné de même: Que toute simonie, & que tout soupçon de simonie ternissoit la pureté de l'Eglise; que dans cette vûë le Concile d'Ancyre avoit défendu aux Ecclésiastiques de recueillir des aumônes dans le tems de l'administration des Sacremens, afin que les fidèles ne parus-

ruſſent pas donner, pour être admis aux ſaints myſtères : Que Saint-Louis avoit enjoint aux Evêques de réſider, & leur avoit défendu de faire tenir aucun argent à Rome : Que dans ces derniers tems Paul III, forcé en quelque ſorte par les Princes Proteſtans, avoit aſſemblé, en attendant qu'il conſentît à la convocation d'un Concile, Gaſpard Contarini, l'Evêque de Théate (qui fut depuis Souverain Pontife ſous le nom de Paul IV) Jaques Sadolet, & Pole, tous perſonnages ſçavans & pieux, qui décidérent d'une commune voix, qu'on ne pouvoit & qu'on ne devoit rien faire à prix d'argent dans l'uſage des Clefs, c'eſt-à-dire dans les fonctions eccléſiaſtiques ; mais que le Pape Paul III. n'avoit pas paru depuis penſer ainſi, & encore moins Paul IV. toûjours occupé de guerres & de cérémonies pompeuſes ; quoiqu'il eût condamné l'avarice des Prêtres, étant Cardinal : Que ſi aujourd'hui on ne rétabliſſoit pas une pratique depuis ſi long-tems négligée, il arriveroit ce que Saint-Bernard a prédit, que Jeſus-Chriſt deſcendant du ciel, chaſſera avec ſon fouët les Prêtres de ſa maiſon, comme il en chaſſa autrefois ceux qui y faiſoient un honteux trafic : Que de plus, les miniſtres de l'Autel devoient s'armer de leurs armes, c'eſt-à-dire prier en public, gémir, jeûner, & prendre en leurs mains l'épée de Dieu, c'eſt-à-dire ſe ſervir de la parole toute-puiſſante de celui qui n'étoit preſque plus connu dans l'Egliſe que par le nom, & dont elle ne faiſoit plus d'uſage : Que ni les thiares, ni les croſſes, ni les mitres, ni les autres ornemens ſacerdotaux, ſignes extérieurs de l'homme intérieur, qui doit marcher ſans ceſſe dans les voyes de la vie, de la vérité, de la pure doctrine, ne pourroient empêcher le peuple d'avoir un grand mépris pour les Prêtres, ſi, contens de ces dehors reſpectables & pompeux, ils négligeoient leur devoir : Que cette ſentence terrible, qui dit, que la coignée a déja été miſe à la racine de l'arbre, devoit être parvenuë juſqu'à eux, & leur avoir ouvert les yeux. FRANÇOIS II. 1560.

Marillac ajoûta, qu'il étoit d'avis qu'on ne devoit pas négliger les ſecours humains ; qu'il faloit punir les ſéditieux, & apprendre aux peuples, que des ſujets ne peuvent, pour quelque raiſon que ce ſoit, prendre les armes ſans l'ordre du Prince, à qui ſeul l'épée eſt confiée pour la défenſe des loix : Qu'au reſte, pour en venir à l'attachement que les peuples doivent avoir pour leur Souverain, il ne voyoit point de meilleur moyen pour faire revenir les eſprits aliénés, que d'aſſembler les Etats généraux, ſuivant l'ancien uſage du Royaume ; que c'étoit le ſeul tribunal où ſe pouvoient porter les plaintes de toutes les Provinces de la France, & qui pût remedier aux maux univerſels ; les Juges & les Magiſtrats n'étant établis que pour juger les procès, & terminer les différens des particuliers : Que dans ces Aſſemblées générales les ſujets entroient en quelque ſorte en conférence avec le Souverain, & oſoient lui expoſer leurs maux avec une reſpectueuſe liberté ; que d'un autre côté, le Prince faiſoit entendre à tous les Ordres du Royaume ſes ſolides raiſons, ſouvent plus équitables que leurs plaintes : Qu'il arrivoit de-là, que tous ſupportoient avec patience, non un joug impoſé par le Roi, mais un fardeau cauſé par les beſoins de l'Etat, & que ſans murmurer ils obéiſſoient avec joye. L'Archévêque, plein de droiture

FRANÇOIS II. 1560.

& de ſincerité, & qui n'ayant jamais ſçû flatter, étoit peu goûté à la Cour, dit à ce ſujet pluſieurs choſes aſſez fortes, qui déplurent ſans doute aux Guiſes.

L'Amiral opine à ſon rang.

Enfin Coligny opina à ſon rang. Il parla des requêtes qu'il avoit préſentées au Roi, & ajoûta, qu'ayant demandé à ceux qui les lui avoient données, qu'ils euſſent à les ſigner, ils lui avoient répondu, que plus de cinquante mille hommes y ſouſcriroient, s'il étoit néceſſaire. Il dit encore, qu'il importoit extrêmement que le Prince fût aimé de ſes ſujets, & qu'il ne connoiſſoit rien de plus funeſte pour un Roi, que de craindre ſes peuples, & d'en être craint: Qu'on avoit pris un mauvais parti, en faiſant élever un jeune Roi dans une continuelle défiance des ſiens, & en lui donnant des troupes pour le garder: Que cette pompe terrible éteignoit peu-à-peu l'amour dans le cœur des hommes, & y faiſoit place à la haine; que le Roi devoit plutôt apprendre des Princes de ſon ſang, qu'un empire ſoutenu par la terreur n'eſt jamais durable, & que l'obéiſſance ſe relâche inſenſiblement, quand on cherche tout autre appui que celui des anciennes loix. Enfin il conclut, qu'il faloit trouver quelques moyens convenables pour bannir les erreurs de la maiſon de Dieu, ôter les gardes qu'on avoit donnés au Roi, & aſſembler au plutôt les Etats.

Le Duc de Guiſe s'attache à refuter Coligny.

Le Duc de Guiſe, qui depuis long-tems redoutoit le caractère de Coligny, s'attacha à refuter ſon avis. Il dit que le Roi élevé ſous les yeux de la Reine-mere, Princeſſe auſſi ſage qu'habile, donnoit les plus grandes eſpérances d'un regne heureux, que ſoutiendroient de vertueuſes maximes, & non la crainte ni la haine; mais que les factions des méchans avoient amené les choſes à ce point, qu'il avoit été néceſſaire de donner des gardes au Roi, pour mettre ſon auguſte perſonne en ſûreté contre les entrepriſes des rebelles; qu'on ne pouvoit douter, quoi qu'en diſent des hommes pleins de malice, que la derniere conſpiration n'eût été formée contre la Majeſté du Prince, & non contre ſes Miniſtres: Que pour ce qui étoit de la Religion, il s'en rapportoit aux perſonnes plus habiles que lui ſur ces matières; mais qu'après tout, aucun Concile ne pourroit lui faire abandonner la Religion de ſes peres, ſur-tout par rapport au plus ſaint de nos myſtères; & que pour ce qui étoit de la convocation des Etats, il ſe conformeroit en tout à la volonté du Roi.

Le Cardinal de Lorraine parle le dernier, & déclame contre les requêtes préſentées par l'Amiral.

Le Cardinal de Lorraine parla le dernier, & ayant déclamé avec force contre les requêtes préſentées par l'Amiral, il dit que cet écrit, conçu en apparence en termes reſpectueux & meſurés, étoit en effet inſolent & ſéditieux, & faiſoit voir que ces gens-là ſeroient obéiſſans & ſoûmis, ſi le Roi vouloit autoriſer leurs mauvais ſentimens. Que veut dire autre choſe, ajouta-t-il, cet avis audacieux qu'on donne au Roi, qu'ils ſont prêts à ſouſcrire leur requête, au nombre de cinquante mille hommes? Leur donner des temples, ne ſeroit-ce pas approuver leur doctrine déja condamnée? Le Cardinal dit encore, qu'on voyoit quels étoient leurs deſſeins, par leurs libelles répandus par-tout, dont il avoit pluſieurs exemplaires qu'il gardoit avec ſoin, tenant à honneur de ſe voir déchirer par les ſatires de ces méchans:

Digitized by Google

chans: Que rien n'étoit plus dangereux qu'une fauſſe Religion, qui ſe couvre du nom de l'Evangile & de la foi, pour exciter des troubles, & qu'il étoit d'avis qu'on punît ſévèrement ces ſortes de perſonnes: Que du reſte, il convenoit de traiter avec douceur ceux qui s'aſſembloient ſans armes, & pour ſatisfaire ſeulement à des devoirs de pieté, & qu'il faloit les faire rentrer dans le ſein de l'Egliſe, moins par violence que par des avis ſalutaires: Que pour lui, il ſacrifieroit volontiers ſa vie à un emploi auſſi ſaint; que les Evêques & les Curés devoient faire tous leurs efforts pour guérir, par leurs ſoins & par leur préſence, les maux que leur négligence avoit cauſés; qu'il faloit obliger les Gouverneurs des Provinces à faire leur devoir: Que du reſte, ne s'agiſſant que de corriger les mœurs & de faire regner une exacte diſcipline, l'aſſemblée d'un Concile, ſoit univerſel ſoit national, lui paroiſſoit peu néceſſaire; que cependant il faloit enjoindre aux Evêques & aux Curés, d'avertir le Roi dans deux mois des erreurs qu'il faudroit reformer, afin que ce Prince jugeât, s'il étoit utile de convoquer un Concile; que du reſte il conſentoit à la tenuë des Etats généraux. FRANÇOIS II. 1560.

Les Chevaliers de l'Ordre furent tous de l'avis du Cardinal. Le Roi & la Reine-mere remercierent l'Aſſemblée, & l'aſſurerent qu'ils ſuivroient ſes conſeils. On donna un Edit en conſequence, en datte du 26. Août, qui indiquoit pour le 10. de Décembre la tenuë des Etats du Royaume à Meaux. Il portoit de plus, que ſi l'on ne pouvoit obtenir ſi-tôt un Concile écumenique, on en convoqueroit un de la Nation; que le Pape avoit promis un Concile général; mais que les Evêques ne laiſſeroient pas de ſe trouver le 10. de Janvier en un lieu que le Roi leur marqueroit, pour delibérer de la manière de tenir un Synode national, ſi les délais du S. Siége ôtoient toute eſpérance d'en voir un général; que chacun eût à ſe retirer chez ſoi juſqu'à nouvel ordre, afin de ſe préparer pour cette Aſſemblée, lorſqu'il s'agiroit de la tenir: qu'on ſuſpendoit quant à préſent la punition des Sectaires; mais que le Roi ſe reſervoit, & à ſes Juges, le droit de châtier ſévèrement ceux qui avoient armé les peuples & allumé des ſéditions. C'eſt ainſi que la Religion Proteſtante, juſques-là ſi odieuſe, commença à être tolerée & comme approuvée, du conſentement tacite de ſes ennemis mêmes. On promet un Concile national au défaut d'un Concile général.

Alors on diſtribua la Cavalerie par tout le Royaume, & en différens Gouvernemens; enſorte que ceux qui étoient ſuſpects, furent détachés de leurs corps, & ſervirent avec d'autres troupes bien intentionnées & plus fortes en nombre. Le Duc de Montpenſier fut envoyé en Touraine, dont il étoit Gouverneur, & il eut le commandement des enſeignes de Vaſſé & de Gonnor, & de la Gendarmerie Ecoſſoiſe. Le Prince de la Roche-ſur-Yon, Gouverneur d'Orleans, eut ordre de s'y rendre, & on lui donna les Gendarmes d'Orleans, de la Trimouille, & du Vidame de Chartres. Le Duc de Nevers, Gouverneur de Champagne & de Brie, partit pour Troyes avec ſa compagnie d'ordonnance, & celles du Prince de Condé, de François d'Eſt, de la Roche-du-Maine, & de Beauvais. Le Maréchal de Montmorency eut ordre de demeurer dans ſon gouvernement de l'Iſle de France, avec ſa compagnie de Cavalerie, & celle du Connétable, Les Guiſes diſtribuent les troupes à leur gré.

François II. 1560.

ſon pere, parce que les Guiſes, qui avoient le ſouverain commandement, demeurant à Paris, il n'y avoit rien à craindre. S. André fut envoyé à Moulins en Bourbonnois, ayant à ſes ordres les compagnies de Damville, de Bourdillon, de la Fayette, du Comte de Villars, & de Montluc. On mit ſous Briſſac, Gouverneur de Picardie, les enſeignes de Senarpont, d'Humieres, de Chaulnes & de Hangeſt-Genlis. De Thermes fut laiſſé à Loches en Touraine, pour obſerver, à ce qu'on diſoit, la conduite du Duc de Montpenſier. Il eut outre ſa compagnie, celles du Prince de Navarre, de Sanſac, du Comte de la Rochefoucault, de Randan ſon frere, de Chabot Comte de Charny, de Daillon du Lude, & de d'Eſcars de la Vauguyon. Villebon alla commander en baſſe-Normandie, avec les compagnies du Marquis d'Elbœuf, d'Annebaut, & de la Meilleraye. Enfin Vieilleville (1) demeura à Rouen, avec les enſeignes de l'Amiral de Coligny, & d'Eſtrées.

La Sague, Envoyé du Roi de Navarre & du Prince de Condé, eſt arrêté.

On avoit arrêté peu auparavant, par l'ordre des Guiſes, la Sague, dont nous avons parlé ci-deſſus; & on lui avoit pris pluſieurs lettres dont il étoit chargé pour le Roi de Navarre. Ce qui occaſionna la réſolution que prit la Cour, de hâter la perte du Prince de Condé. La Sague étant venu à Fontainebleau, y avoit trouvé un Officier, nommé Banne ou Bonval, avec qui il avoit ſervi, & qui étant à Caſal dans le Montferrat, avoit eu l'emploi de premier Capitaine. La Sague dit à Bonval, que la Roche, Enſeigne d'une compagnie de Gardes en Piémont, lui avoit donné avis, que lui, Bonval, avoit été maltraité par les Guiſes, qu'il ſe donneroit volontiers au Roi de Navarre, & qu'il n'auroit pas de peine à l'emmener avec lui en Guyenne. Bonval paroiſſant convenir de ce que lui diſoit la Sague, celui-ci lui fit de grandes confidences, & lui raconta tout ce qu'il avoit oüi dire aux Princes ſes maîtres, & même plus qu'il n'en ſçavoit; ajoûtant qu'ils reſſentoient vivement les injures reçuës des Guiſes, & qu'ils ſe préparoient à la vengeance; qu'ils avoient ſi-bien pris leurs meſures, que toute la puiſſance des Guiſes, ni celle du Roi, ne les pourroient garantir du péril dont ils étoient menacés. Bonval ayant rapporté tout cela au Comte de Briſſac, qui avoit été ſon Général, ce Seigneur le préſenta au Duc de Guiſe, qui lui ordonna d'entretenir toûjours les mêmes liaiſons avec la Sague, & de le faire connoître à du Croc, Echanſon de la Reine. A peine la Sague fut il parti de Fontainebleau, que du Croc, courut après lui. L'ayant atteint à Eſtampes, il l'arrêta, & le livra aux Guiſes avec un grand nombre de lettres, dont il étoit porteur. Il y en avoit pluſieurs des Montmorencis addreſſées aux Princes. Les Guiſes, qui cherchoient depuis long-tems l'occaſion de perdre ces Seigneurs dans l'eſprit du Roi, euſſent bien voulu y trouver ce qu'ils ſouhaitoient. Mais ces lettres étoient de ſimples complimens, & les plus mal intentionnés n'euſſent pû les empoiſonner.

Les Lettres du Vidame de Chartres au Prince de Condé leur donnerent plus d'allarme. Car elles étoient écrites en termes équivoques; enſorte que ſi le Prince les avoit reçûës, il eût pû en comprendre le ſens; mais elles

(1) Il fut depuis Maréchal de France.

Digitized by Google

elles en préſentoient un autre à ceux qui les avoient interceptées. Le Vidame offroit ſes ſervices au Prince, s'il entreprenoit quelque choſe pour l'intérêt du Roi. Dès que le Duc de Guiſe eut lû ces lettres, il commanda à de Raffins, dit Poton, Sénéchal d'Agenois, & Capitaine de la garde du Roi, de ſe rendre à Paris avec le Prevôt de l'Hôtel, de faire part de ſes ordres au Préſident Chriſtophle de Thou, & d'arrêter le Vidame. Ce qui ayant été exécuté, il fut conduit à la Baſtille le 27. d'Août. La Sague & Bonval avoient été interrogés ſeparement, & comme ils ne convenoient pas des mêmes choſes, on jugea à propos de les confronter l'un à l'autre: La Sague perſiſtant à nier ce que Bonval lui ſoutenoit avoir appris de lui, il fut appliqué à la queſtion. Cet homme, à la vûë des tourmens qu'on lui préparoit, avoüa tout, diſant ce qu'il conjecturoit ſeulement. Il confeſſa que le Roi de Navarre & le Prince de Condé ſe préparoient à venir à la Cour avec de nombreuſes troupes, & qu'ils avoient deſſein de prendre ſur la route Poitiers, Tours & Orleans, villes qui leur étoient affectionnées; que le Connétable de Montmorency, qui étoit à la tête de l'entrepriſe, devoit ſe rendre maître de Paris, par le moyen du Duc ſon fils, qui en étoit Gouverneur; que Senarpont & Bouchavanes devoient s'aſſurer de la Picardie, Jean de Broſſes Duc d'Eſtampes, de la Bretagne, & Claude de Savoye Comte de Tende, beau-frere du Connétable, de la Provence. La Sague dit encore, que Montmorency devoit ſoulever, par ſes créatures & ſes amis, les autres Provinces du Royaume; & que le deſſein de tous étoit, de chaſſer les Princes de Guiſe, & de maintenir la liberté publique; qu'enfin tous les Gentilshommes s'étoient unis pour obliger les Princes Lorrains à quitter le Miniſtere. La Sague parloit auſſi de certains ordres ambigus donnés par les Princes, qui ſembloient annoncer une révolution dans l'Etat. Orleans devoit être, à ce qu'il diſoit, comme la place d'armes des factieux.

François II. 1560.

Le Vidame de Chartres eſt mis à la Baſtille.

La Sague applique à la queſtion, en dit plus qu'il n'en ſçait.

Au reſte Bonval, faiſant réflexion qu'il s'étoit engagé dans une affaire délicate, & qu'il auroit peine à échaper en France à la vengeance des Princes, ſongea à s'aſſurer une retraite hors du Royaume. Il le joüa en même tems, par une perfidie inſigne, du Duc de Guiſe, & d'un nommé Guarigne, avec qui il avoit long-tems porté les armes. Celui-ci étoit Gouverneur de Verſol, château de la Principauté de Saluces, ſitué entre Carmagnole & le Mont-Cenis, où il n'avoit qu'une foible garniſon. Il étoit depuis long-tems ami particulier de Bonval, & il lui avoit confié un blanc-ſigné, pour recevoir à la Cour les appointemens qui lui étoient dûs. Bonval fit de ce papier un uſage que Guarigne n'auroit pas prévu. Il en remplit le vuide d'une lettre, que ſon ami ſembloit écrire au Duc de Guiſe, pour le ſupplier de nommer à ſon gouvernement Bonval, ſon ancien camarade, & de lui en faire expédier les proviſions. Le Duc conſentit volontiers à cette propoſition, qui le délivroit de la préſence d'un homme qui ne ceſſoit de l'importuner par ſes demandes. Auſſi-tôt Bonval part en poſte pour le Piémont, ayant levé ſecretement quelques troupes, ſous prétexte qu'il avoit des ennemis, & ſe rend à Verſol, un jour que Guarigne n'y étoit pas.

Perfidie inſigne du traître Bonval.

FRANÇOIS II. 1560.

Ayant été bien reçû de la femme du Gouverneur, qui ne ſe défioit point de ce traître, il chaſſe la garniſon, & ſe rend maître de la place. Le Duc de Guiſe ayant appris cette perfidie, jugea à propos de la diſſimuler pour un tems, & engagea Guarigne à ſe taire, en lui faiſant de grandes promeſſes. Mais le perfide Bonval hâta ſa perte, en voulant l'éviter. Car il fut tué peu après à Ravel par des hommes inconnus, envoyés (à ce que crurent quelques-uns) par le Prince de Condé, ou plutôt par Guarigne, pour ſe venger d'une injure particuliere qu'il avoit reçûë; ce qui eſt plus vraiſemblable.

Il hâte ſa perte, en voulant l'éviter.

Quatre jours après qu'on eût arrêté la Sague, d'Apchon Abbé de Savigny, qui étoit Lieutenant de Roi de Lyon, ſous le Maréchal de S. André ſon oncle, écrivit à la Cour, qu'on avoit voulu ſurprendre cette ville-là. De Ferrieres-Maligny, dont j'ai parlé ci-devant, s'étant échapé de la Cour, s'étoit retiré en Provence, & y avoit levé des troupes. Il avoit fait entrer à Lyon pluſieurs de ſes gens, & s'étant menagé des intelligences dans la ville, il ſe voyoit ſur le point de s'en rendre le maître. Les choſes étant en cet état, il reçût des lettres du Roi de Navarre, qui lui défendoit de rien entreprendre. Le Connétable venoit d'écrire à ce Prince de ſe rendre à la Cour, & de ne plus penſer à s'emparer d'aucune ville : il lui manda que cela ſeroit de mauvais exemple, & n'auroit pas l'approbation publique; qu'un Prince qui ſe plaignoit d'une adminiſtration uſurpée contre les loix de l'Etat, ne devoit pas troubler la tranquillité générale, en faiſant des actes d'hoſtilité dans les Provinces. Ces ſages avis engagerent ce Prince à arrêter les deſſeins de Maligny, qui demeura tranquille, ſans néanmoins congédier ſes troupes; faiſant eſpérer à ſes amis quelque occaſion plus heureuſe. Mais le hazard le força, pour ainſi dire, à exécuter le projet qu'il avoit abandonné. Car pendant que des maiſons où logeoient les Conjurés on portoit leurs armes en un certain lieu, les porte-faix dont ils s'étoient ſervis en avertirent Proti, Commandant de la ville, qui par l'ordre de d'Apchon, environna avec trois cens Arquebuſiers cet endroit où étoient poſtés trente hommes choiſis. Maligny, qui étoit couché dans une maiſon voiſine, s'éveille au bruit, & accourt pour ſecourir les ſiens. Il ſoutient non ſeulement l'attaque des ennemis, mais il les repouſſe même, & en ayant bleſſé un grand nombre, il ſe rend maître, avec ſoixante hommes, du pont qui eſt ſur la Saone, & de la partie de la ville qui eſt entre cette riviere & le Rhône. Maligny attendit long-tems ſes compagnons répandus dans les divers quartiers de la ville. Mais voyant qu'aucun ne venoit à ſon ſecours, il ſortit par les portes de la ville, qui lui furent ouvertes par l'ordre de d'Apchon, lequel, incertain de l'avenir, ne vouloit pas abandonner une ville ſi opulente au hazard d'un combat. On prit quelques Conjurés qu'on appliqua à la queſtion. Les uns en dirent plus qu'on ne leur en demandoit. Les autres ſouffrirent les tourmens ſans rien confeſſer. Auſſi-tôt d'Apchon, pour prévenir de pareilles allarmes, fit venir la Motte-Gondrin & Maugiron avec leurs troupes. Cet Abbé obtint peu de tems après, l'Archévêché d'Arles, qu'il ſouhaitoit depuis long-tems, ſoit par

Vaine tentative de Maligny ſur Lyon.

par la faveur du Maréchal de S. André, ſon oncle, ſoit pour s'être bien comporté dans l'affaire dont je viens de parler. FRANÇOIS II. 1560.

Au reſte S. André, auſſi avide du bien d'autrui que prodigue du ſien, crut que l'entrepriſe de Lyon lui préſentoit une occaſion favorable pour amaſſer de grandes richeſſes. Il propoſa à la Reine-mere & aux Guiſes d'aller à Lyon, pour y découvrir le ſecret de la conjuration tramée par les deux Princes. Ce qu'ayant obtenu, il employa, mais inutilement, les menaces & les paroles artificieuſes, pour obliger les bourgeois à lui donner cent mille écus d'or. Enſuite, attaquant les particuliers, il fit de grandes vexations, par le moyen de certains Juges qui lui étoient dévoüés, & de quelques témoins qu'on avoit corrompus. Les Changys, freres (1), furent du nombre de ces innocens perſécutés, auſſi-bien que la Borde, créature du Prince de Condé, qui ſouffrit une queſtion rigoureuſe, ſans rien dire qui pût porter préjudice à ſon maître. Enſuite S. André ſe fit autoriſer par un ordre du Roi, afin de pourſuivre les rebelles en Provence, en Dauphiné, & dans le bas-Languedoc. On donna le même pouvoir à d'Aumale, frere du Duc de Guiſe, & aux Maréchaux de Briſſac & de Thermes. Cependant le bruit des mouvemens excités dans tout le Royaume fit que le Roi, par les conſeils de la Reine-mere, quitta Fontainebleau, & vint demeurer à S. Germain, comme en un lieu où ſa perſonne ſeroit plus en ſûreté. Ce fut-là que le Cardinal de Châtillon & l'Amiral de Coligny vinrent trouver la Reine-mere, pour la prier de leur permettre d'écrire à la douairiere de Roye leur ſœur, & belle-mere du Prince de Condé, & d'avertir cette Dame des crimes qu'on imputoit à ſon gendre. Le Roi venoit d'envoyer Antoine Comte de Cruſſol au Roi de Navarre, pour l'engager à venir à la Cour, & à y amener le Prince de Condé, avec aſſurance qu'il n'arriveroit rien de fâcheux à ce dernier. Les Colignis dirent encore à Catherine, que la douairiere de Roye étoit perſuadée de l'innocence du Prince, mais qu'il importoit à ſa réputation d'être pleinement juſtifié, & qu'ainſi ils manderoient à leur ſœur d'engager le Prince de venir inceſſamment à la Cour. Cette Dame leur fit une réponſe, qu'ils communiquerent à la Reine-mere. Elle diſoit, qu'elle ne doutoit nullement de l'innocence du Prince; mais qu'il y avoit bien des inconveniens pour lui, à venir en un lieu où les Guiſes, ſes ennemis, avoient un pouvoir abſolu.

S. André vient à Lyon par ordre de la Cour.

Ses artifices & cruautés pour tirer de l'argent.

On tâche d'attirer le Roi de Navarre & le Prince de Condé à la Cour.

Les Colignis ayant montré cette réponſe à la Reine-mere, prirent congé d'elle & quitterent la Cour. Cette Princeſſe étant alors dans ſa maiſon de Monceaux, reçut des lettres de la Dame de Roye, qui lui mandoit, que le Prince ſe rendroit à la Cour ſi le Roi le lui commandoit; mais qu'elle la ſupplioit de ne pas trouver étrange, qu'arrivant en un lieu où ſes plus cruels ennemis avoient tout pouvoir, il y vînt avec ſes amis. La Reine-mere,

Lettre de la Dame de Roye à la Reine-mere.

(1) L'Editeur, au lieu des Changys, freres, a mis dans le texte les S. Chaumont, freres. Ce qui eſt contraire à l'hiſtoire; car ce fut au contraire S. Chaumont, qui prit à Lyon les Changys, ſes couſins, comme l'auteur va le dire vers la fin de ce livre, conformement aux Hiſtoriens du tems. DUPUY.

François II. 1560.

mere, piquée de ces lettres, fit réponſe, que perſonne en France n'étoit en droit d'approcher le Roi qu'avec ſa ſuite ordinaire; & que ſi le Prince de Condé venoit à la Cour avec un cortège nombreux, il trouveroit le Roi encore mieux accompagné. Cependant le Prevôt de l'Hôtel arrêta par ordre du Roi, & conduiſit à S. Germain, Robert de la Haye, Conſeiller au Parlement de Paris, qu'on croyoit ne pas ignorer les deſſeins du Prince de Condé. On avoit pris auſſi quelques jours auparavant Barbançon de Cany, dans ſon château de Varanne, ſitué ſur l'Oiſe près Noyon. Il étoit ſoupçonné d'avoir fait un amas d'armes dans ſa maiſon. Cependant, après une exacte recherche, on ne trouva chez lui que des armes à ſon uſage. Il fut laiſſé en la garde de Hangeſt de Genlis, qui ſe fit ſa caution. On publia en même tems un ordre du Roi, qui défendoit à tout Prince & à toute autre perſonne, de faire des levées d'hommes & d'argent, ni d'acheter des chevaux, ſous peine d'être pourſuivis comme criminels de lèze-Majeſté. Le Cardinal de Bourbon, frere du Roi de Navarre & du Prince de Condé, fut, après Cruſſol, envoyé par la Cour vers ces Princes, pour les engager à ſe rendre auprès du Roi, qui leur donnoit ſa parole Royale, qu'on ne leur feroit aucun mauvais traitement. Les Guiſes ſe perſuaderent que les Princes prendroient plus volontiers confiance aux diſcours du Cardinal leur frere. En même tems on ordonna des prieres publiques, pour demander à Dieu la ſanté du Roi, la tranquillité de l'Etat, & que le Concile qu'on alloit tenir produiſît d'heureux effets. De plus, on convoqua à Orleans l'Aſſemblée des Etats, qui avoit été indiquée à Meaux. De Thermes fut envoyé à Poitiers avec deux cens Gendarmes, pour s'oppoſer aux tentatives que le Roi de Navarre pourroit faire en paſſant par cette ville.

Robert de la Haye & François de Barbançon ſont arrêtés.

Avis que la Sague donne aux Guiſes, qui en profitent.

Cependant la Sague, ou gagné par les promeſſes qu'on lui avoit faites de lui pardonner, ou voyant que ſon ſilence lui ſeroit plus préjudiciable qu'utile, avertit les Guiſes le 25. de Septembre (1), de mettre dans l'eau l'enveloppe qui enfermoit les lettres du Vidame de Chartres, & qu'ils verroient par-là les ordres que lui avoit donnés pour le Prince de Condé, Fremin d'Ardois, Gaſcon, Secretaire du Connétable & créature du Roi de Navarre, & qu'ils apprendroient d'ailleurs pluſieurs particularités importantes. Cette enveloppe, que l'Aubeſpine avoit gardée, ayant été trempée dans l'eau, on y vit les deſſeins violens que l'on prenoit contre les Guiſes. D'Ardois y avoit écrit de ſa main, que Montmorency étoit toûjours dans le ſentiment de faire périr les Princes Lorrains, & qu'il eſpéroit que les Etats qu'on alloit aſſembler, l'ordonneroient malgré le Roi & la Reine-mere; qu'ils ſe hâtaſſent de venir à la Cour, pour ſoutenir leurs amis par leur préſence. D'Ardois ajoûtoit, que le deſſein du Connétable paroiſſoit à pluſieurs peu ſûr & mal concerté, & qu'il valoit mieux que les Princes attaquaſſent les Guiſes à force ouverte, dès qu'ils ſeroient arrivés à la Cour; que bien des perſonnes ſe joindroient à eux, & que le Connéſ-

(1) Suivant la correction de M. Dupuy, *le premier d'Octobre*.

nétable & ſes créatures, à qui les plus braves Officiers étoient dévoués, ne manqueroient pas de ſeconder leur entrepriſe. FRANÇOIS II. 1560.

Le Vidame de Chartres, priſonnier à la Baſtille, étoit traité avec une grande rigueur. On refuſa à Jeanne d'Eſtiſſac, ſa femme, de le voir, quoiqu'elle voulût s'enfermer avec lui. On demanda au Vidame ce qu'il vouloit dire par ſes lettres, lorſqu'il offroit ſes ſervices au Prince de Condé, s'il entreprenoit quelque choſe pour le Roi. Il répondit que ſes lettres prouvoient ſon innocence, & faiſoient voir qu'il rejettoit tous autres deſſeins que ceux qui concernoient les intérêts du Roi; qu'il étoit le parent & l'ami des Princes de Guiſe; mais qu'il étoit encore plus attaché aux Princes du ſang Royal, comme il y étoit obligé; & que ſi le Duc de Guiſe avoit quelque démêlé avec le Roi de Navarre & le Prince de Condé, il étoit diſpoſé à expoſer pour eux ſes biens & ſa vie. Cependant le Vidame, qui craignoit qu'on n'informât de ſes mœurs, & qu'on ne lui fît un crime des deſordres de ſa jeuneſſe, préſenta, par le conſeil de ſes amis, une requête au Chapitre de l'Ordre de S. Michel le 28. de Septembre, jour qui précede celui de la fête que les Chevaliers célèbrent avec de grandes cérémonies. Il repréſentoit à ſes confreres ſa mauvaiſe ſanté, qui ſuccomberoit infailliblement ſous l'ennui & les procedures d'un long procès; les ſuppliant de vouloir bien décider, eux qui étoient ſes Juges naturels ſuivant les privileges de l'Ordre, s'il avoit fait quelque choſe contre le Roi qui méritât qu'on lui otât le collier dont il étoit revêtu.

Le Vidame de Chartres priſonnier à la Baſtille.

Requête qu'il fait préſenter aux Chevaliers de l'Ordre de St. Michel.

Le Cardinal de Lorraine, Chancelier de l'Ordre, ayant lû cette requête dans le Chapitre, le Connétable, comme le plus ancien Chevalier, opina le premier, & fut d'avis que la grace que demandoit le Vidame, devoit être accordée à ſon illuſtre naiſſance, à ſes alliances avec les Princes du ſang, & avec la maiſon de Montmorency, dont lui, qui en étoit le Chef, avoit l'honneur d'être Doyen du Chapitre, & enfin aux privileges de l'Ordre. Il blâma auſſi l'irregularité des procedures faites contre le Vidame. Il y eut en cette occaſion des diſcours fort vifs de part & d'autre: le Cardinal de Lorraine, qui crut qu'en blâmant la forme du procès du Vidame, on avoit voulu l'attaquer perſonnellement, s'emporta extrêmement. Mais le Duc de Guiſe, qui ſe piquoit de modération & de douceur, calma ſa colere. Enfin il conſentit à maintenir la dignité & les prérogatives de l'Ordre, & à retenir le procès du Vidame. Le lendemain, jour de S. Michel, on élut dix huit nouveaux Chevaliers, tous amis & créatures des Guiſes, comme il étoit arrivé l'année précedente. Le Connétable ne vit qu'avec douleur qu'un Ordre, autrefois ſi illuſtre, fût ſi indignement avili. „ Quel honneur, diſoit-il, pourra-t-on conférer à l'avenir aux Prin„ ces & aux plus fameux Capitaines, ſi on accorde, au gré de ceux qui „ gouvernent, & ſans égard à la naiſſance ni au mérite, ce qu'on ne don„ noit autrefois qu'aux Seigneurs des plus illuſtres maiſons, qui joignoient „ à un grand nom de plus grandes vertus? „ Corneille Bentivoglio fut du nombre des Chevaliers de cette promotion. Il s'étoit diſtingué dans les guerres de Toſcane; mais l'honneur qu'on lui faiſoit, ne pouvoit que déplaire aux Princes de la maiſon de Bourbon. Car on diſoit, que c'étoit lui

Conteſtation qu'il y eut à ſon ſujet.

François II. 1560.

qui avoit tué à la Roche-guyon, par ordre du Duc de Guiſe & du Maréchal de S. André, le Prince d'Enguien (1), en faiſant tomber un coffre ſur lui (2). Au moins les ennemis des Guiſes le publioient ainſi. Mais il s'en étoit juſtifié auprès du Roi de Navarre, frere du Prince d'Enguien, alleguant que ce malheur étoit arrivé ſans deſſein, & par le peu de précaution de quelques jeunes gens qui badinoient.

Grand nombre des Proteſtans dans le Dauphiné.

Cependant le nombre des Proteſtans augmentoit en France tous les jours, & leur audace croiſſant en même tems, ils tenoient leurs aſſemblées en tous lieux. Pierre Brûlé, né à Mets, ayant enſeigné long-tems la nouvelle doctrine à Valence en Dauphiné, avoit eu pour ſucceſſeur Gilles Santlas, (3) de Montpellier, ſous lequel les nouveautés avoient fait de ſi grands progrès, que les Miniſtres Proteſtans faiſoient la nuit leurs ſermons dans les écoles publiques. Lancelot, Gentilhomme Angevin, étoit venu après Santlas, & avoit augmenté conſiderablement le nombre des Religionnaires. Ceux-ci, que la crainte des loix avoit rendus d'abord modeſtes & circonſpects, ſe porterent enſuite avec inſolence aux derniers excès. Ayant ſeduit un grand nombre d'écoliers, que l'étude du Droit attiroit dans l'Univerſité de Valence, ces jeunes gens, moins par un motif de pieté que pouſſés par les charmes de la nouveauté, s'emparerent de l'égliſe des Cordeliers, & y allerent entendre les ſermons des Miniſtres. Ils avoient pour Chefs un nommé de Quint (4), qui avoit ſervi dans les guerres de Piémont en qualité de Capitaine, Mirabel ſon ami, & quelques autres Gentilshommes. Les Proteſtans de Montelimar, que Bourjac, leur Magiſtrat, favoriſoit en ſecret, n'eurent pas plus de retenuë. Ils ſe voyoient ſoutenus par pluſieurs Gentilshommes du païs. De Comps, Charles Dupuy-Montbrun, Albert Pape de S. Auban, dont j'ai parlé ci-deſſus dans la guerre de Siene, la Charité, Condorcet, Nocaze & Suzet (5), étoient de ce nombre, auſſi-bien que quelques Officiers. Un certain Moine, nommé Tempeſte, qui, ſans quitter ſon froc, avoit embraſſé la nouvelle Religion, prêchoit publiquement, auſſi-bien que François de S. Paul, Théologien d'une grande réputation chez les Proteſtans. Ceux-ci oſerent s'aſſembler dans la grande égliſe de Romans, ſituée dans l'endroit de la ville le plus élevé. Ils étoient ſoutenus par les Changys, & faiſant leurs prieres les armes à la main, ils inſultoient les Catholiques. Après le tumulte d'Amboiſe, la Cour envoya à Bourjac, Lieutenant civil du Comté de Valence, des Lettres patentes, portant amniſtie générale du paſſé, pourvû qu'on rentrât dans le ſein de l'Egliſe. Montluc, Evêque de Valence, écrivit à ſes diocéſains ſur le même ſujet.

Ils vont à leurs aſſemblées les armes à la main.

Les lettres du Roi ayant été luës à Valence en préſence de tous les Ordres de la ville, Bourjac parla avec de grands éloges de la clémence du Roi, & exhorta les aſſiſtans à lui obéïr, & à faire des vœux pour ſa conſervation: puis ſe tournant vers l'Aſſemblée, il demanda, s'ils étoient diſpoſés

(1) François de Bourbon. DUPUY.
(2) Voyez la fin du Liv. VI.
(3) Beze l'appelle, *Solas.*
(4) Beze l'appelle *Quintel.*
(5) Beze l'appelle *Sezet.*

Digitized by Google

posés à vouloir profiter de la grace du Prince. Mirabel ayant dit que ſes compagnons & lui ne faiſoient rien qu'après avoir invoqué le nom du Seigneur, il fit ſigne, du conſentement de Bourjac, à un nommé Saillans, que les Proteſtans nommoient Diacre parmi eux. Celui-ci ayant commencé la priere, tous ſe mirent à genoux, Proteſtans & Catholiques, ces derniers n'oſant faire autrement. Il n'y eut que les Eccléſiaſtiques, qui n'ayant pas fait de même, furent expoſés à la ritée & aux inſultes du peuple. Les Proteſtans ayant fini leur priere, dirent qu'ils ſeroient toûjours fidéles ſujets du Roi; mais ils ajoûterent, qu'ils étoient étonnés de la grace qu'on leur accordoit par les Lettres patentes; qu'ils n'avoient conſpiré, ni contre le Roi ni contre l'Etat; qu'ils avoient ſouhaité ſeulement d'avoir la liberté de conſcience; & que dans cette vûë ils avoient établi des aſſemblées légitimes: qu'au reſte ils avoient toûjours procuré, autant qu'ils avoient pû, la tranquillité publique, & prié pour le Roi dans leurs aſſemblées: que s'ils avoient pris les armes, ç'avoit été pour ſe défendre de leurs ennemis, & non pour exciter des troubles; & qu'ainſi ils n'avoient pas beſoin d'amniſtie. C'eſt ainſi que ces peuples ſe moquerent du Duc de Guiſe, & que la Religion nouvelle s'établit dans le Dauphiné, du conſentement, en quelque ſorte, du premier Juge. Le Duc de Guiſe, Gouverneur de la Province, fut irrité au dernier point de ce qui venoit d'arriver. Croyant qu'Antoine de Clermont-Tallard, Lieutenant général du Dauphiné, Seigneur d'un eſprit doux & moderé, s'étoit conduit en cette occaſion avec trop de foibleſſe, il chargea Laurent de Maugiron, Courtiſan délié & dévoüé à ſes volontés, d'aller en Dauphiné, & d'y ſoutenir la dignité du Roi, en veillant à la ſûreté du païs. Maugiron mena avec lui Vinai, homme ruſé, pour le ſeconder dans ſes deſſeins.

François II. 1560.

Ils éludent les Lettres patentes du Roi.

Le Duc de Guiſe envoye Maugiron en Dauphiné.

Vinai avoit été très-bien élevé dans ſa jeuneſſe, & avoit fait des progrès dans les belles lettres. Ses mœurs, qui étoient corrompuës dans la débauche, l'avoient lié d'amitié avec Maugiron par le même goût des plaiſirs. Il ſe trouvoit ſouvent avec les Proteſtans, & les flattoit par de grandes eſpérances. Maugiron, qu'il avertiſſoit de tous leurs deſſeins, aſſembla à la hâte quelques troupes à Vienne, & fit venir de Lyon pluſieurs ſcelerats, braves & déterminés, qu'il fit embarquer ſur le Rhône, pour deſcendre à Valence. Cela ne ſe put faire ſi ſecretement, que les Proteſtans, qui heureuſement en eurent avis, ne ſe retiraſſent dans l'égliſe des Cordeliers, bien réſolus de ſe défendre, ayant à leur tête Mirabel & de Quint. Maugiron fut reçû avec de grands honneurs par les Echevins & les Prêtres de la ville. Il avoit préparé toutes choſes avec beaucoup de prévoyance. Vinai avoit fait porter du canon, de la poudre, & les autres munitions de guerre dans l'égliſe de S. Apollinaire. Mais comme on n'étoit pas aſſûré de réüſſir par la force, Maugiron demanda à conférer avec Mirabel, & dit à ce Chef dans l'entrevûë qu'il eut avec lui, que s'ils ne s'étoient aſſemblés que pour l'exercice de leur Religion, ils devoient mettre bas les armes: que depuis le tumulte d'Amboiſe, le Roi regardoit avec raiſon comme ſuſpects ceux de ſes ſujets qui étoient armés: qu'il leur donnoit ſa parole au nom du Roi, qu'on n'inquiéteroit perſonne ſur l'exercice

Maugiron ſe rend maitre par adreſſe de Valence & la ville.

FRANÇOIS II. 1560.

cice public de ſa Religion, & que telle étoit la volonté du Prince. Enſuite, pour s'attirer leur confiance, il déclama contre le Pape; enſorte que pluſieurs qui étoient venus des environs de la ville au ſecours des Proteſtans, prirent la réſolution de s'en retourner chez eux, croyant qu'il n'y avoit plus rien à craindre, & ſe confiant à Vinai, qu'ils s'imaginoient favoriſer leur parti. Il n'y avoit plus dans la ville que les écoliers, qui voyant toutes choſes tranquilles, ſe retirerent dans leurs maiſons. Alors Maugiron ſe rend maître des portes, & ayant poſé des corps-de-garde en différens quartiers, ſe prépare au pillage. Pluſieurs habitans ayant été faits priſonniers, ſe racheterent à prix d'argent. On commit de grandes violences, comme dans une ville conquiſe.

Auſſi-tôt on vit arriver du Piémont, ſuivant les ordres qu'avoit donnés le Duc de Guiſe, dix ſept enſeignes de vieux ſoldats, & Gaſpard de Saulx-Tavanes avec ſa compagnie de Gendarmes, & celles de Clermont & du Prince de Salerne. En même tems Truchon, premier Préſident du Parlement de Dauphiné, ſe rendit à Valence avec les Conſeillers Rinard, Ponce, l'Aubeſpine, du Vache, Roſtain & Bellievre, & avec Bourrel, dit Ponſenas, Avocat général. Le Préſident en paſſant par Romans, avoit pris, ſur l'avis de Vinai, environ 60. Proteſtans, qu'il avoit fait empriſonner. Cependant Maugiron étant allé à Montelimar, les habitans étoient venus bien armés au devant de lui. Il uſa encore de ſes artifices ordinaires, & leur dit, que venant dans leur ville avec un eſprit de paix, il les exhortoit à mettre bas les armes, puiſqu'il n'ignoroit pas que le Roi défendoit qu'on fît un crime de l'exercice de la nouvelle Religion. Les habitans, ſéduits par ces diſcours, lui ouvrirent les portes, & furent traités comme ceux de Valence. Les plus riches maiſons furent pillées. Cependant Truchon, Magiſtrat prudent & moderé, crut qu'il faloit faire une prompte juſtice des plus coupables, pour réprimer la licence qu'on ſe donnoit de prendre les armes, & pour ôter en même tems à Maugiron, & à ceux de ſa ſorte, toute occaſion de piller. Deux Miniſtres furent condamnés au dernier ſupplice, comme Chefs de la ſédition & de la révolte, ainſi que le marquoit l'inſcription qu'on leur mit ſur la tête. Le Conſeiller l'Aubeſpine fut d'avis qu'ils euſſent un linge ſur la bouche, lorſqu'on les conduiroit à la mort, afin qu'ils ne puſſent haranguer le peuple. On exécuta pareillement un nommé Marques (1) Juge civil de Soyon, Blanchier, & trois autres. Voilà ce qui ſe paſſa à Valence avant qu'on eut reçû de nouveaux ordres du Roi: S. M. à la ſollicitation de Monluc, Evêque de cette ville, accorda une amniſtie générale aux coupables, excepté à ceux qui étoient impliqués dans la conjuration d'Amboiſe. A Romans on punit de mort les nommés Roberté & Rebours. Un portefaix fut condamné au foüet & aux galeres. On ouvrit les priſons aux autres. On ſoupçonna l'Avocat général du Pontſenas, homme indigent, voluptueux, & accablé de det-

Il uſe du même artifice à Montelimar.

Perſonnes qui furent exécutées dans cette occaſion.

(1) L'Editeur Anglois veut qu'on faſſe trois perſonnes, de ceux dont le texte ſemble ne faire que deux; ſçavoir Marques, le Juge Civil ou Châtelain de Soyon, & Blanchier.

dettes, d'avoir profité de cette occaſion pour réparer le déſordre de ſes affaires. FRANÇOIS II. 1560.

Les Proteſtans, qui tournent tout à leur avantage, ont remarqué que l'Aubeſpine, qui avoit été d'avis qu'on fermât la bouche aux deux Miniſtres, avoit eu une fin très-funeſte. Ils diſent, qu'étant devenu amoureux d'une certaine femme, ſon amour ſe changea en fureur, & qu'ayant été attaqué en même tems de la maladie pédiculaire, il mourut au milieu des plus grandes douleurs. Ils ajoûtent, que comme il avoit réſolu de ſe laiſſer mourir de faim, outré des maux qu'il reſſentoit, ſes amis lui mirent comme un frein dans la bouche pour le forcer à prendre quelque nourriture, qu'il rejettoit plein de fureur & de rage. Ils diſent auſſi, que du Pontſenas, après avoir conſumé ſon patrimoine & la dot de ſa femme, dévoré par les remords de ſes crimes, devint furieux, & qu'il mourut enchaîné par ſes proches, faiſant d'horribles hurlemens, & déſeſpérant de ſon ſalut éternel. Les troubles paroiſſoient appaiſés pour un tems, lorſque Charles du Puy-Montbrun (1) en excita de nouveaux vers les confins de la Savoye. Ce Gentilhomme d'une maiſon illuſtre, & qui pouvoit beaucoup ſur la Nobleſſe du païs, crut qu'on pouvoit prendre les armes pour la défenſe de la Religion nouvelle. Ayant appris que le Parlement de Dauphiné informoit contre lui à ce ſujet, il écrivit à d'Avanſon, ſon ancien ami, que le Duc de Guiſe avoit envoyé depuis peu à Grenoble, pour le prier de faire ſurſeoir ces procedures, diſant qu'il avoit pris les armes pour la défenſe de ſa perſonne & de ſa Religion, & qu'il n'avoit rien entrepris, ni contre le Roi ni contre l'Etat. Marin Bouver, Prevôt de la Maréchauſſée, fut envoyé pour le prendre. Le Prevôt étant arrivé à une petite bourgade, nommée Raillanete, peu éloignée de Montbrun, dont Charles du Puy avoit pris le nom, ſe ſaiſit d'un des domeſtiques de ce dernier, & par-là découvrit ſa marche. Montbrun ayant aſſemblé ſes amis, envoya redemander ſon homme à Bouver, & le prier qu'il pût conférer avec lui. On ſe dit dans l'entrevûë des paroles piquantes de part & d'autre, on en vint aux armes, & le Prevôt fut fait priſonnier. Après quoi Montbrun entra à Raillanete, prit la plûpart des Cavaliers de Bouver, leur enleva l'Arrêt du Parlement rendu contre lui, & les conduiſit à Montbrun. Mais peu après il les renvoya, ſe contentant de garder leur Chef.

**Charles de Montbrun prend les armes pour la défenſe de la nouvelle Religion.**

Ce fut en ce tems-là que le Duc de Guiſe ôta la Lieutenance générale de Dauphiné à Clermont, dont il étoit peu ſatisfait. Il lui imputoit de s'être conduit avec trop de lenteur & d'indifférence dans l'affaire des Proteſtans. Il lui étoit d'ailleurs ſuſpect, comme étant attaché à la maiſon de Montmorency, & comme parent de la Ducheſſe de Valentinois, qu'il mortifioit en toute occaſion, pour complaire à Catherine de Medicis. Il donna ſa charge à Gondrin, Seigneur d'une grande réputation à la guerre, &

(1) Charles du Puy-Montbrun, dit le brave Montbrun, étoit d'une illuſtre famille de Dauphiné. Hugues du Puy, dont il deſcendoit, fut un des Gentilshommes qui accompagnerent Godefroi de Bouillon à la Terre Sainte. Raimond du Puy, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jeruſalem, étoit de la même maiſon.

François II.° 1560.

& qui lui étoit entierement dévoué. Toute la Nobleſſe du Dauphiné fut indignée de ce choix, diſant que l'on contrevenoit aux droits & aux privileges de la Province, en leur donnant un étranger pour Commandant. Cependant l'ordre du Roi fut publié à ce ſujet. Gondrin étant venu à Grenoble, fut engagé par le Parlement d'écrire à Montbrun, pour l'exhorter à mettre Bouver en liberté, & à venir ſe juſtifier au Parlement; le menaçant, s'il n'obéïſſoit, de le pourſuivre les armes à la main, & de le faire repentir de ſa rebellion & de ſa temérité. Montbrun commençoit à s'ébranler; & redoutant l'autorité du Roi & des Magiſtrats, il étoit ſur le point d'obéïr, lorſqu'Alexandre Guillotin, Docteur en Droit du Comté Venaiſſin, vint le trouver au nom des Proteſtans de ce païs-là, qui gémiſſoient, diſoit-il, ſous la domination du Pape; le ſuppliant de vouloir bien unir ſes forces aux leurs. Il ajoûta, que parmi ceux qui profeſſoient une pure doctrine, on avoit douté quelque tems, ſi l'on pouvoit, ſans bleſſer ſa conſcience, prendre les armes contre le Pape, Souverain d'Avignon & du Comté Venaiſſin; mais qu'après de grandes diſputes on avoit décidé, qu'il étoit permis de recourir à la force; le Pape ne devant pas être regardé comme leur Prince légitime, lui, dont les prédeceſſeurs avoient uſurpé cet Etat ſur Raimond Comte de Toulouſe : Que d'ailleurs on avoit penſé, que le Pontife ne peut avoir ſur les hommes qu'une puiſſance purement ſpirituelle, puiſque Jeſus-Chriſt a dit à ſes Diſciples, que les Rois de la terre dominoient ſur leurs ſujets, mais que la puiſſance des ſiens ne ſeroit pas telle, & qu'il vouloit que le plus grand d'entre eux ſe crût le plus petit. Guillotin ajoûta, que ces raiſons avoient engagé ſes amis à le députer vers lui, pour lui offrir le commandement de leurs troupes.

Les Proteſtans du Comté Venaiſſin envoyent prier Montbrun de venir à leur ſecours.

Montbrun, qui avoit environ trois cens hommes choiſis avec lui, & qui avoit bien de la peine à congedier de ſi braves gens, ſaiſit avec joye une occaſion que lui préſentoit la fortune de ne plus faire la guerre à ſon Roi, & de porter ſes armes ſur les terres du Pape. Après avoir vû les pouvoirs très-étendus qu'avoit eus Guillotin, il convint avec lui, que dans le même tems ce député ſe rendroit maître de Vaiſon, lieu fortifié par ſa ſituation naturelle, & que pour lui, il s'empareroit de Maloſſene, ville peu éloignée de Vaiſon, où il y avoit du canon & beaucoup de munitions de guerre. On fixa au 3. d'Août (1) le jour de cette expédition. Les bourgeois de ces deux villes voyant Guillotin y faire de fréquens voyages, conçurent quelque ſoupçon de ſon deſſein, & ayant doublé la garde, déconcerterent les Conjurés: Guillotin lui-même, qui étoit tombé malade en ce tems-là, voulut retirer la parole qu'il avoit donnée à Montbrun; mais celui-ci jugeant que le député manquoit plutôt de courage que de forces, & qu'il auroit peu de peine à prendre Vaiſon, lorſqu'il ſeroit maître de Maloſſene, s'empara au jour marqué de cette derniere ville, avec huit cens hommes, & enſuite marcha droit avec ſa petite armée à Vaiſon, où Guillotin, encore abattu par la maladie, vint au devant de lui avec deux cens ſoldats. Jaques-Marie Sala, Evêque de Viviers, réſidoit alors à Avi-

Montbrun ſe rend maître de Maloſſene.

(1) L'Editeur Anglois ſur l'autorité de Beze, veut qu'on liſe *le ſix d'Août.*

Avignon en qualité de Vicaire du Cardinal Alexandre Farneſe, Vice-Légat de ce païs. Au bruit des hoſtilités de Montbrun, il lui envoya Caderouſſe, Aubignan, Berton de Grillon, & Novezan, pour lui demander quels étoient ſes deſſeins: il fit marcher en même tems quelques troupes levées à la hâte, qui avoient ordre de s'avancer lentement, pour s'oppoſer aux entrepriſes des Proteſtans. La conférence n'aboutit à rien. Car l'Evêque de Viviers ayant fait arrêter quelques gens du parti de Montbrun, celui-ci ſe plaignit de cet acte d'hoſtilité, & voulut par repréſailles arrêter les députés, juſqu'à ce qu'on renvoyât les ſiens. Ceux-ci furent mis en liberté, excepté Guillotin, qu'on retint, parce que durant l'entrevûë il étoit entré à Vaiſon, & avoit voulu corrompre la fidélité des habitans. FRANÇOIS II. 1560.

Guerre dans le Comtat d'Avignon.

Ainſi la guerre fut réſoluë de part & d'autre. Mais l'Evêque de Viviers ayant jugé par quelques légeres eſcarmouches, où ſes troupes avoient eu du déſavantage, qu'il ne ſeroit pas le plus fort, écrivit à Gondrin, pour lui demander du ſecours, ou pour le prier d'obliger Montbrun à mettre bas les armes. En même tems il lui fit toucher une ſomme de douze mille écus d'or, pour l'engager à le ſecourir. La Cour ordonna en même tems à Gondrin, par des lettres du 17. Août, de lever des troupes, & de marcher contre Montbrun. Mais dans le tems que le Commandant du Dauphiné ſe préparoit à la guerre, il crut devoir tenter encore avec lui les voyes de la négociation. Il lui manda que, comme fidèle ſujet du Roi, il devoit retirer ſes troupes du Comtat d'Avignon; & que s'il obéiſſoit, le Roi lui accorderoit ſa grace & les autres avantages qu'il pourroit ſouhaiter. Montbrun fit réponſe, qu'il ne manqueroit jamais à la fidélité qu'il devoit à ſon Souverain; qu'il n'avoit les armes à la main, ni contre lui ni contre ſes Miniſtres; qu'il avoit quitté les terres de l'obéiſſance du Roi, pour éviter tout reproche à ce ſujet; qu'il avoit levé des troupes, à la priere de ceux du Comté Venaiſſin; & qu'après qu'on lui avoit commandé de ſortir de France, il s'étoit cru en droit d'attaquer les Etats du Pontife, dont l'ambition & les ſourdes intrigues avoient uni les Princes Chrétiens pour exterminer les enfans de Dieu. Cependant Gondrin ayant fait venir du canon de Grenoble, & aſſemblé les troupes du Dauphiné, marcha vers Bolenne, ville éloignée de ſept lieuës de celle de Maloſſene. Il étoit à la tête de la Gendarmerie du Prince de Salerne, de celle de Clermont & de la ſienne. Les troupes du Vice-Légat d'Avignon le joignirent auſſi-tôt. Elles étoient commandées par-Saint Jaille & Roſſet, hommes décriés par les brigandages & les meurtres, & que la crainte d'un juſte châtiment avoit fait paſſer ſur les terres du Pape. Cette armée pouvoit monter à quatre mille fantaſſins & à cinq cens chevaux. Il ſe donna quelques petits combats, toûjours au déſavantage des troupes du Pape.

Gondrin, Commandant du Dauphiné, marche contre Montbrun.

Propoſitions qu'il fait faire à Montbrun.

En ce tems-là le Cardinal de Tournon, qui revenoit de Rome, arriva à Marſeille, & remontant le Rhône avec le Baron de la Garde, dit le Capitaine Polin, apprit les troubles d'Avignon. Affligé des malheurs de Montbrun, qui avoit épouſé ſa niece (1), il lui écrivit, pour l'exhorter à renon-

(1) Elle s'appelloit Juſtine-Allemande des Champs, fille de Juſtine de Tournon ſœur du Cardinal. DUPUY.

François II. 1560.

renoncer à la guerre; l'assurant que s'il déféroit à ses avis, il obtiendroit du Roi sa grace, le libre exercice de sa Religion, & la restitution de tous ses biens. Peu après, Gondrin envoya à Montbrun la Forest de Blacons, les Capitaines Sainte-Marie, le Port, & la Roche, pour lui communiquer les ordres du Roi, & le porter à la paix au nom des Etats de la Province. On lui proposa de mettre bas les armes, de vivre chez lui tranquille, & d'y professer la Religion Catholique: si-non de quitter la France, & qu'en ce cas on lui accorderoit le tems d'un an, pour vendre ses biens, & transporter ses effets dans les païs étrangers: que c'étoit à lui à choisir, & que la Noblesse du Dauphiné s'engageoit en son nom, à cautionner l'exécution de ces articles. Montbrun accepta la derniere de ces conditions, d'autant plus volontiers qu'il n'ignoroit pas les desseins de Ferrieres-Maligny, desquels j'ai parlé ci-dessus, & qu'en renvoyant ses soldats, qui devoient se joindre à ce dernier, c'étoit un moyen de derober à la Cour la connoissance de l'entreprise de Maligny. Au reste Montbrun étoit convenu avec les députés de la Noblesse, qu'on rendroit les prisonniers de part & d'autre, & qu'après qu'il seroit retourné dans ses terres, il congedieroit ses soldats. Mais ayant appris que les troupes du Pape dépouilloient les siens ou les faisoient prisonniers, & voyant que Gondrin envoyoit des garnisons à Vaupierre, à Serre, & en un certain Couvent (1), lieux voisins de Montbrun, il reprit les armes, & s'empara de Vaupierre à la tête d'environ deux cens hommes. Il fit bon quartier à la garnison; mais les Prêtres furent fort mal-traités, sous prétexte qu'ils étoient cause qu'on avoit tué plusieurs de ses gens contre la foi donnée. Gondrin irrité de ces hostilités, joignit ses troupes à celles d'Antoine de la Baume Comte de Suze & de l'Evêque de Viviers, s'imaginant que Montbrun étoit plus fort qu'il ne l'étoit en effet. Celui-ci, qui n'avoit que quatre cens fantassins & cinquante Cavaliers, ayant rencontré les ennemis près de Moulans, suppléa par son adresse au défaut du nombre, & dressa trois embuscades dans ces lieux, que des monts escarpés, des vallées profondes, des ruisseaux & des ravins, rendoient favorables à ses desseins. Au reste il avoit posté ses gens de maniere qu'ils pouvoient aisément se secourir les uns les autres, & il leur avoit menagé un lieu sûr pour la retraite après le combat. De plus il leur avoit ordonné de n'attaquer les ennemis, qu'après qu'ils les auroient vûs tous engagés en ces détroits.

Montbrun accepte une des conditions qu'on lui propose.

Il reprend les armes, parce qu'on ne lui tient point parole.

Mais l'ardeur du soldat, qui se jetta d'abord sur ceux qui entrerent dans ces lieux, sauva les ennemis. Les premiers ayant été pris ou taillés en piéces, Gondrin, qui conduisoit l'arriere-garde, fit faire alte, & mit ses troupes en bataille dans une plaine voisine. Montbrun, qui vit avec regret échaper une si belle occasion de défaire les ennemis, ne perdit pas courage, & sortant de ces lieux profonds, se présenta, comme pour accepter le combat. Gondrin ne jugea pas à propos de terminer cette guerre, quoique la supériorité de ses troupes l'assurât du succès; soit que ce Seigneur, qui avoit une grande expérience, craignît d'avoir affaire à des gens réduits au

(1) L'Editeur Anglois l'appelle *l'Abbaye de la Grave*,

au déſeſpoir, ſoit qu'il ne voulût pas éteindre tout d'un coup une révolte où il voyoit ſes avantages. Car on diſoit alors qu'il trouvoit ſon compte à une guerre, pour laquelle le Pape & les Vice-Légats lui fourniſſoient inceſſamment de groſſes ſommes. Du reſte il força Montbrun & ſes gens de s'enfuir en déſordre çà & là, & de ſe diſſiper; cela arriva dans le tems que l'entrepriſe ſur Lyon venoit d'échouer, & que l'on apprenoit de tous côtés, que les affaires des Proteſtans déclinoient de jour en jour. Alors Montbrun prit le parti de quitter la France, & il choiſit pour ſeul compagnon de ſa retraite Matthieu d'Antoine, Juriſconſulte, qu'il croyoit auſſi attaché que lui à la nouvelle doctrine, & en qui il avoit une grande confiance. Il fut ſuivi auſſi de ſa femme, qu'il aimoit uniquement. Etant arrivé à Buyx (1) pour ſe rendre enſuite à Merindol, le perfide d'Antoine, qui avoit ſçû diſſimuler juſques-là, ſouleva les habitans de ce bourg contre Montbrun, les excitant à arrêter un homme, qu'il diſoit être le Chef des Huguenots & des rebelles. Le traître oſa même ſaiſir Montbrun, mettant la main ſur une chaîne d'or qu'il avoit à ſon cou. Mais Montbrun ayant défait ſa chaîne & renverſé d'Antoine, ſe ſauva par une fenêtre de l'auberge, & changea ſes habits de ſoye contre ceux d'un païſan, pour tromper ceux qui le pourſuivoient. On prit à la Dame de Montbrun ſes habits les plus précieux, & tout ſon bagage qui étoit chargé ſur des mulets: d'Antoine s'empara de tout, ſur les ordres qu'il diſoit avoir de Gondrin.

François II. 1560.

Ses troupes ſont miſes en fuite & diſſipées.

Perfidie de Matthieu d'Antoine envers Montbrun.

Il fut reçû favorablement de ce Commandant, lui ayant parlé fort au long des deſſeins de Montbrun, & lui diſant bien des choſes qu'il avoit entenduës, ou peut-être imaginées, par rapport au Prince de Condé. On crut qu'il pourroit un jour ſervir de témoin contre lui. Gondrin lui donna quelques ſoldats, pour arrêter Montbrun en Savoye. Mais l'ayant rencontré, il n'oſa l'arrêter, ſoit qu'il manquât de courage & de jugement, ſoit qu'il ſe repentît de ce qu'il avoit fait. Ainſi Montbrun arriva heureuſement à Geneve, & de-là à Berne avec ſa femme, ſa compagne inſéparable. Guillotin eut un ſort bien différent. Il fut pris près de Grenoble, lorſqu'il fuyoit en Suiſſe, ayant été déféré par d'Antoine, comme auteur de la révolte du Comté Venaiſſin. Il nia tous les faits dont on l'accuſoit; ainſi n'y ayant pas de preuves contre lui, il évita un jugement rigoureux: on le garda néanmoins en priſon, par ordre du Duc de Guiſe, qui vouloit ſe ſervir de lui contre le Prince de Condé. En ce même tems les freres Changy furent pris par Saint-Chaumont, leur couſin-germain. Ils étoient ſoupçonnés d'avoir eu part à la conſpiration de Lyon, & l'on eſpéroit que leur témoignage feroit la conviction du Prince de Condé.

Montbrun ſe refugie en Suiſſe.

La Provence fut auſſi agitée de troubles, qui s'étoient élevés dès l'année précedente. Antoine & Paul de Richiend, dits de Mouvans, étoient deux freres qui demeuroient à Caſtellane, où ils étoient nés d'une honnête famille. Après avoir ſignalé leur courage dans les guerres de Piémont, ils s'é-

Troubles en Provence.

(1) M. de Thou dans le texte appelle ce lieu Bouſquet, mais c'eſt le Buyx, qui eſt à une lieuë de Merindol en Dauphiné. Dupuy.

FRANÇOIS II. 1560.

s'étoient retirés chez eux, & y faiſoient profeſſion de la nouvelle doctrine. Un Miniſtre qu'ils avoient fait venir de Geneve, prêchoit la nuit dans leurs maiſons, où il venoit du monde de toutes parts, malgré la rigueur de l'hyver. Les bourgeois de Caſtellane, animés par un Cordelier, qui prêchoit chez eux le Carême, prennent les armes, & aſſiégent la maiſon d'Antoine de Mouvans, au nombre de cinq cens. Paul, ſon frere, partit auſſitôt pour ſe rendre à Aix, où il préſenta une requête au Parlement contre les habitans de Caſtellane. Mais ceux-ci accuſant à leur tour les Mouvans de tenir chez eux des aſſemblées prohibées par les loix, il n'y eut rien de décidé d'abord. Enfin il fut ordonné, qu'on informeroit contre les Mouvans, comme Sectaires. Paul s'étant pourvû au Conſeil contre l'Arrêt, le Roi interdit la connoiſſance de cette affaire au Parlement d'Aix, & la renvoya à celui de Grenoble. Mais les Juges du Conſeil retinrent, par ordre du Cardinal de Lorraine, les piéces des Mouvans, pour les empêcher de ſuivre leur procès. Cela ne les rebuta point. Après avoir fait entendre pluſieurs témoins, & recueilli des piéces & des preuves, ils accuſerent au Conſeil du Roi les Juges du Parlement d'Aix de concuſſions & de brigandage. Tous les Proteſtans de Provence devoient fournir aux frais du procès. Antoine ayant été engagé par les prieres de ſes amis à ſe reconcilier avec ſes compatriotes, y conſentit, & partit pour Fuyeuſe (1) un certain jour que des arbitres devoient terminer leurs différens. Ne les y ayant pas trouvés, il vint ſur le ſoir à Draguignan, où il fut environné d'une troupe d'enfans, qu'on croit que des Prêtres avoient animés contre lui. Plus de trois mille hommes, qui demandoient ſa mort, étant accourus au bruit, il reclama la protection du Juge du lieu, & la ſauvegarde du Roi. Cette précaution ne le ſauva point. Le peuple furieux l'arracha d'entre les mains du Juge, & le tua inhumainement. Son corps fut mis en piéces; ſes entrailles traînées par les ruës, & jettées dans une cloaque près les murs de la ville. Son cœur & ſon foye, attachés au bout d'une pique, furent portés en pompe par la ville, & enſuite jettés aux chiens. Ces animaux n'en ayant pas voulu manger, furent battus par la populace effrenée, qui les appelloit Lutheriens. Paul de Mouvans ayant préſenté ſa plainte au Parlement d'Aix, les Conſeillers Henri Victoris & Eſprit Vitalis furent députés à Draguignan, pour informer. Mais ils affecterent d'entendre des témoins plutôt ſur les mœurs & la Religion d'Antoine, que ſur le meurtre commis en ſa perſonne. Ils firent porter dans la ville le corps d'Antoine que les aſſaſſins avoient falé.

Les habitans, ſe voyant ſoutenus du Parlement, firent toutes ſortes d'inſultes aux amis & aux parens de Paul de Mouvans. Cela arriva vers le tems de la mort de Henri II. Paul craignant depuis toûjours pour ſa vie, fut obligé de payer fort cher des ſoldats, pour ſa défenſe. Châteauneuf, qui s'étoit trouvé avec la Renaudie à l'Aſſemblée de Nantes, étant venu alors en Provence pour y lever des troupes, ſe rendit à Merindol, où Paul fut choiſi, du conſentement unanime de ſoixante Proteſtans, députés de

Procès des deux freres de Mouvans avec les habitans de Caſtellane.

Antoine de Mouvans eſt cruellement maſſacré par le peuple à Draguignan.

Paul de Mouvans en demande envain juſtice.

(1) Beze l'appelle *Frejus*.

de 60. Egliſes de Provence qui s'y trouverent, pour Chef de la milice qu'on alloit mettre ſur pied. Il s'acquitta de cette commiſſion avec autant de zéle que de prudence. Il aſſembla juſqu'au nombre de deux mille hommes, leur donna des Officiers, & fit toutes les proviſions néceſſaires à la guerre. Il crut qu'avec ces forces il pourroit venger la mort de ſon frere, dont le cadavre, privé des honneurs de la ſépulture, étoit encore dans la priſon. Il ſe flatta même qu'il pourroit aiſément ſe rendre maître de la ville d'Aix, dont les Proteſtans devoient lui livrer une porte. Mais ſon deſſein fut découvert, & ſes amis perdirent courage; Claude de Savoye Comte de Tende, Gouverneur de la Province, ſe rendit à Aix avec le Capitaine Polin, ſur les inſtances du Parlement, & les bourgeois ayant doublé les corps-de-garde, ſe mirent à couvert de toutes inſultes. Mouvans, pour ne pas demeurer oiſif, ſe répandit dans le plat païs avec cinq cens hommes, & abattit toutes les images des égliſes des villages & des bourgs. Il fit fondre auſſi les vaſes d'or & d'argent qu'il y trouva, après avoir appellé auparavant les Echevins ou les Syndics des lieux, & fait peſer & eſtimer en leur préſence ce qu'il emportoit. Il en dreſſa même des procès verbaux, qu'il conſerva avec ſoin. Au reſte les ſoldats de Paul curent en cette occaſion tant de retenuë, ou tant d'amour & de reſpect pour leur Chef, que parmi ces gens, d'ailleurs avides de butin, il ne s'en trouva pas un ſeul qui enlevât par force aucune choſe. Au bruit de ces hoſtilités, le Comte de Tende leva des troupes dans la Province, & marcha avec ſa Gendarmerie pour attaquer Mouvans, qui ſongeoit à faire recevoir dans Ciſteron les Proteſtans qu'on en avoit chaſſés. Celui-ci ayant appris que le Comte s'avançoit avec une armée de ſix mille hommes, & n'oſant attaquer Ciſteron ni congedier ſes troupes, ſe retira en bon ordre dans le Couvent de Saint-André, lieu fortifié par ſa ſituation; & y ayant fait porter des proviſions des villages voiſins, il réſolut de s'y défendre juſqu'à l'extrêmité, & d'y attendre les ordres de la Renaudie. Le Comte de Tende, Gouverneur de Provence, envoya, pour reconnoître ce lieu, Polin, qui fut obligé de ſe retirer, après avoir couru riſque de ſa vie. Son rapport fut, qu'il avoit vû des gens réſolus à ſe bien défendre, & qu'à en juger ſelon les apparences, ce ſiége ſeroit meurtrier. Le Comte, qui vouloit menager le ſang de ſes ſoldats, & qui d'ailleurs avoit peu d'éloignement pour les opinions nouvelles, propoſa une entrevûë à Mouvans, qui ſe rendit auſſitôt au lieu marqué, après avoir pris les ſûretés ordinaires.

François II. 1560.

Il leve des troupes, réſolu de ſe venger.

Hoſtilités de Mouvans dans le plat païs.

Le Comte lui ayant demandé, par quel motif il excitoit des troubles dans la Province; il répondit, que le meurtre barbare, commis en la perſonne de ſon frere, lui avoit mis les armes à la main; qu'en ayant inutilement pourſuivi la vengeance au Parlement, il avoit été obligé de lever des troupes pour ſa défenſe; que du reſte, il ne demandoit autre choſe, ſi-non que les Magiſtrats puniſſent les auteurs de la mort de ſon frere, & réprimaſſent l'inſolence de ceux de Caſtellane, qui lui tendoient tous les jours des embuches & en vouloient à ſa vie; & qu'il ſouhaitoit qu'on lui accordât, à lui & aux ſiens, le libre exercice d'une Religion qu'il croyoit véritable; qu'il ſeroit toûjours fidéle ſujet du Roi, comme il l'a-

Son entrevûë avec le Comte de Tende.

FRANÇOIS II. 1560.

voit été juſqu'alors, & qu'il ne ſeroit pas moins ſoûmis à ſes ordres qu'il l'avoit été à ceux du feu Roi de glorieuſe mémoire. Il ajoûta ces dernieres paroles, pour faire croire qu'il n'étoit point entré dans la conſpiration d'Amboiſe, quoiqu'il en fût véritablement complice. On demeura d'accord, que Mouvans congédieroit ſes ſoldats, & qu'il n'en garderoit que le nombre néceſſaire pour la ſûreté de ſa perſonne: le Gouverneur lui promit qu'on ne feroit aucune inſulte à ceux qui avoient ſervi ſous lui, qu'il pourroit, lui & les ſiens, profeſſer ſa Religion avec toute liberté, & que le Parlement lui feroit juſtice du meurtre de ſon frere. Le Roi & la Reine-mere avoient écrit au Comte des lettres honorables pour Mouvans. On lui donnoit des éloges, & on le reconnoiſſoit pour un fidèle ſujet. Mais en même tems la Cour avoit envoyé un ordre ſecret au Parlement, de condamner au dernier ſupplice Mouvans & Châteauneuf, ſi on pouvoit les prendre. Ainſi finirent alors les troubles de la Provence. Le Capitaine Polin, qui haïſſoit depuis long-tems les habitans de Merindol & de Cabrieres, voulut aller attaquer Mouvans, qui ne s'étoit reſervé qu'une garde de cinquante hommes. Il violoit par-là les conditions du dernier traité pour faire plaiſir à ceux de Caſtellane, & agiſſoit, ou à l'inſçû, ou contre la volonté du Gouverneur. Mais ſes mauvais deſſeins ne réüſſirent pas. Car Mouvans en ayant été averti, alla au-devant de lui, & le repouſſa avec honte. Les Proteſtans ont remarqué avec une ſuperſtition vaine, que deux hommes de la ſuite d'Antoine de Mouvans ayant été tués avec lui, & leurs corps enterrés au bord d'un ruiſſeau voiſin, un torrent, formé par les pluyes, les arracha de ce lieu, & qu'ayant été trois mois expoſés ſur la terre, on les trouva entiers & ſans être corrompus. Ils ajoûtent, qu'un des meurtriers ayant été tué peu après, & enterré près du même endroit, ſe corrompit en vingt quatre heures. On doit attribuer ces effets à la nature du terrein, qui étant ſec & ſablonneux conſerve les corps, & les détruit en peu de tems quand il eſt gras & humide. Mouvans, qu'avoient rendu odieux les violences qu'il avoit commiſes dans les égliſes, prit le parti de ſe retirer à Geneve. Il y vécut tranquille, & refuſa conſtamment les offres brillantes que le Duc de Guiſe, qui eſtimoit ſon courage, lui fit faire pour l'engager à revenir.

De Mouvans fait ſa paix à certaines conditions.

Prédicateur fanatique à Rouen.

Le nombre des Proteſtans ſe multiplioit auſſi en (1) Normandie: à Saint-Lo, à Caën, & à Dieppe, ils faiſoient des aſſemblées publiques. De jeunes Proteſtans de Rouen, contre l'avis des anciens, prêcherent auſſi en public, quoique pluſieurs Officiers du Parlement, qui ne déſapprouvoient pas leur doctrine, ne ceſſaſſent de les avertir de tenir leurs aſſemblées en ſecret. On vit paroître alors parmi eux un homme, qui ſe piquoit d'avoir une méthode particuliere pour enſeigner les trois langues ſçavantes. Ce perſonnage, qui avoit été élevé dans la déteſtable doctrine des Anabâtiſtes, & qu'on avoit chaſſé de Geneve, après lui avoir défendu toutes

(1) M. de Thou met dans le texte *in Armoricano quoque tractu*; mais il a voulu dire *in Neuſtria*. La ſuite de cet endroit fait voir, que c'eſt une inadvertance échapée à l'Editeur. DUPUY.

toutes fonctions de Miniſtre, commença à prêcher en plein jour, dans un champ près les murs de la ville, blâmant la timide prudence des autres Proteſtans. Cette nouveauté lui attira une foule d'auditeurs, même du nombre de ceux qui condamnoient ſa doctrine, mais qui approuvoient néanmoins les aſſemblées ſecretes. Il diſoit, que Dieu lui reveloit des choſes admirables; que l'Antechriſt ſeroit précipité de ſon trône par la force des armes; que le Seigneur l'avoit choiſi pour Chef de cette armée, à la tête de laquelle il devoit faire périr tous les méchans; qu'il avoit ordre d'exterminer les mauvais Princes & les Magiſtrats iniques; que Dieu lui avoit accordé, par une grace ſinguliere de ne mourir, qu'après avoir créé un monde nouveau, où regneroit l'innocence, & dont tout péché ſeroit banni; qu'enfin on ne devoit pas s'étonner ſi la conjuration d'Amboiſe n'avoit pas réüſſi, puiſqu'il n'y avoit pas été aſſocié. En diſant ces choſes, il s'agitoit extraordinairement, comme s'il eût été animé d'une inſpiration divine. Il faiſoit des contorſions & des grimaces de la bouche & des yeux, qu'il fermoit de tems en tems, & tournoit ſa tête rapidement de tous côtés; & puis ſe laiſſant tomber par terre, il s'y rouloit avec violence tout hors d'haleine, & écumant comme un furieux. Ce ſpectacle faiſoit rire bien des gens, & ne laiſſoit pas d'impoſer à quelques-uns. Deux freres entre autres, qui étoient ſes parens, eurent la ſimplicité d'ajoûter foi à ſes paroles, de le vanter auprès de leurs amis, & de recevoir chez eux un fou qu'on avoit chaſſé de toutes les maiſons. Ses diſcours ſéditieux tendoient à ſoulever le peuple, & il avoit même inſulté le Cardinal de Bourbon, Archévêque de Rouen, lorſqu'en revenant de Gaillon, ce Prélat paſſoit par un chemin où il débitoit ſes folles erreurs. Le Prevôt des Maréchaux l'ayant arrêté, par ordre de Villebon d'Eſtouteville, Lieutenant du Duc de Bouillon, lui fit ſon procès en quatre jours, & le condamna à être brûlé publiquement. On pendit enſuite les deux freres qui logeoient l'Impoſteur: follement abuſés ils croyoient, comme il leur avoit dit, qu'il ne mourroit jamais, & ils ne reconnurent leur erreur, qu'après l'avoir vû conſumé par les flammes. Sa mort ne fit pas moins de plaiſir aux Proteſtans qu'aux Catholiques; parce qu'ils ſe croyoient par-là déchargés de la haine qu'on avoit conçûë contre eux, comme s'ils avoient été complices de ſes folies, & que leur doctrine pût être confonduë avec les erreurs d'un homme également fanatique & impie.

FRANÇOIS II. 1560.

Il eſt pris & brûlé publiquement.

*Fin du vingt-cinquième Livre.*

# HISTOIRE
## DE
# JAQUES AUGUSTE
# DE THOU.
## *LIVRE VINGT-SIXIÉME.*
### SOMMAIRE.

*MArillac, Archévêque de Vienne, instruit le Duc de Montpensier des desseins secrets que formoient les Princes de la maison de Guise, contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé. Mort de ce Prélat. Le Roi vient à Orleans pour l'Assemblée des Etats. D'Andelot quitte la Cour, & va en basse Bretagne. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé viennent enfin à la Cour, quoique leurs amis les en dissuadassent. On arrête le Prince de Condé & la Dame de Roye sa belle-mere. Jerôme Grolot, Lieutenant Général d'Orleans, est mis en prison. On donne des gardes au Roi de Navarre, & on delibère de le faire mourir. Renée Duchesse de Ferrare vient en France. On agite l'affaire du Prince de Condé. La maladie du Roi augmente: sa mort. Reconciliation du Roi de Navarre avec la Reine-mere. Libelles contre les Guises. Rappel du Connétable de Montmorency, du vivant même de François II. Le Prince de Condé sort de prison, & va en Picardie. L'Evêque de Senlis, Sansat, & la Brosse font seuls, & sans magnificence, les obseques du Roi, ce qui fait rappeller l'histoire de Tannegui du Chastel sous Charles VII, & sert à rendre les Guises plus odieux. Le Roi de Navarre s'étant reconcilié avec la Reine-mere, partage avec elle le gouvernement de l'Etat. On donne au Roi de Navarre le titre & l'autorité de Lieutenant général dans tout le Royaume. Mort de François de Vendôme. Le Chancelier de l'Hôpital fait donner l'Edit touchant les secondes nôces. Arrêt remarquable du Parlement de Toulouse contre un Imposteur, appellé Arnaud du Till. Le nouveau Pape, pour faire honneur au nom de Médicis, veut donner à Cosme le titre de Roi de Toscane. Origine des troubles de Religion en Flandre. Barthelemy Caranza, Archévêque de Tolede, est accusé d'Hérésie, cité à Rome, & mis en prison. Le Concile général est différé, & on empêche en France le Concile national. Haine des peuples contre les Caraffes. Le Cardinal Caraffe, & le Comte de Montorio, son frere, sont mis en prison. Cosme vient à Rome, & persuade au Pape de ne pas s'opposer au Concile général, par la crainte d'un Concile national en France. Jean de la Cerda, Viceroi de Sicile s'embarque pour l'expédition de Tripoli, contre Dragut, qui s'étoit emparé du Royaume de Carvan & de l'Isle de Gerbes, après avoir fait étrangler Soliman, qui en étoit Seigneur. Description de l'Isle de Gerbes. Mœurs des Insulaires, leurs richesses, & le respect qu'ils ont pour leur Prince.*

*Prince. Le Viceroi ſe rend maitre de cette Iſle, il exige un tribut du Seigneur, y fait bâtir un fort, dont il donne le gouvernement à Baraona, Meſtre de camp, avec une forte garniſon. Il neglige les avis de Jean Doria, qui lui conſeilloit d'aller au-devant du Bacha Piali. La flote Turque arrive, & met le trouble dans l'armée Chrétienne. Dom Alvare de Sande, voyant que Baraona n'étoit pas en état de défendre le fort, ſe charge cependant de le garder contre les ennemis. Le Viceroi perd dix neuf galeres & quinze vaiſſeaux de charge, & ne ſe ſauve que difficilement avec Jean Doria. Alvare de Sande défend courageuſement la place, & tente de paſſer au travers des ennemis: mais il eſt pris, & conduit devant Piali, qui le reçoit honorablement. Ceux qui étoient encore dans le fort ſont faits priſonniers. De Sande, Sanche de Leve, & Berenguel de Requeſens ſont mis en liberté, à la priere de Busbech, Ambaſſadeur de Ferdinand à la Porte. Pierre Machiavel, Amiral de Toſcane, eſt attaqué par les Turcs proche l'Iſle de Giglio, & ne ſe tire qu'avec peine de ce danger. Coſme établit l'Ordre militaire de Saint-Etienne, à cauſe de la victoire de Marciano. Affaires de Livonie. Les Livoniens appellent à leur ſecours, contre les Moſcovites, Magnus Prince de Holſtein, qui les traite lui-même en ennemis. Les Moſcovites profitent de leur diviſion. Défaite des Livoniens proche d'Ermes. Les vainqueurs s'emparent de la forteresſe de Vellin, où Guillaume de Furſtemberg s'étoit refugié; ils le font priſonnier, & l'emmenent comme en triomphe juſqu'à Moſcou. Ceux de Revel étant ſans appui, ont reçours à Eric, nouveau Roi de Suede, & ſe ſoûmettent à lui, quoiqu'avec peine. Mort de Guſtave, pere de ce Prince; ſon éloge. Mort d'André Doria; recapitulation des belles actions de ce grand homme. Mort des Belais, de Lélio Capilupi, de Jaques de Bonfadio, de Philippe Melanchthon, de George Sabin, de Pierre Lotich, de Nicolas Gerbel, & de Jean Driander.*

## AUTEURS

### Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

*Jean de la Place; Louis Regnier de la Planche; Jean de Serres; Jean-Hurault de Bois-taillé; les Actes publics; Jean-Bâtiſte Adriani; Oberto Folicta; Antoine-François Cirni; la Vandalie de David Chytrée.*

EN ce tems-là le Roi arriva de S. Germain à Paris, où il avoit fait venir les troupes qui avoient ſervi en Piémont & en Ecoſſe. Ce Prince jugea à propos de mander la plûpart des Officiers de ſon Parlement; & leur ayant parlé de la conjuration d'Amboiſe, comme les Guiſes le lui avoient conſeillé, il leur dit; que les Bourbons en étoient les principaux auteurs, que ſa vie étoit tous les jours expoſée à de grands périls, & que c'étoit pour mettre ſa perſonne en ſûreté, qu'il étoit venu dans la capitale de ſon Royaume, & qu'il y avoit aſſemblé des ſoldats. Cependant Cruſſol & le Cardinal de Bourbon, revenus à la Cour, avoient rapporté que le Roi de Navarre & le Prince de Condé tarderoient peu à s'y rendre. Au reſte les amis de ces Princes étoient fort

François II. 1560. Suite des affaires de France.

FRANÇOIS II. 1560.

fort partagés ſur le parti qu'ils avoient à prendre ; les uns diſant, qu'ils ne pouvoient ſans temerité ſe mettre entre les mains des Guiſes, les autres ſoutenant au contraire, qu'il faloit obeïr ; que par-là ils marqueroient leur ſoûmiſſion aux ordres du Roi, & fermeroient la bouche à leurs ennemis, qui publioient en tous lieux qu'ils méditoient quelque choſe de funeſte à l'Etat ; qu'on n'arrêtoit pas legerement, & ſur de ſimples ſoupçons, des Princes du ſang Royal ; que le Roi ayant engagé ſa parole, qu'il ne leur arriveroit rien de fâcheux, ils ne devoient rien appréhender ; qu'enfin il valoit mieux s'abandonner à la clémence du Roi, que de donner à tous les peuples le funeſte exemple de la déſobéïſſance & de la rebellion. D'Elcars, Courtiſan d'une foi ſuſpecte, preſſoit le départ des Princes, & Amaury Bouchard avoit écrit au Roi, qu'on devoit eſſayer de mettre de la diviſion entre le Roi de Navarre & le Prince de Condé ; que depuis que ce dernier étoit venu auprès du Roi ſon frere, on y avoit pris des réſolutions extrêmes ; qu'on avoit fait venir des Miniſtres de Geneve, & que tout s'y diſpoſoit aux troubles & à la révolte. Bouchard ajoûtoit, que pour ne pas avoir part à de ſi pernicieux deſſeins, il s'étoit retiré à S. Jean d'Angely en Saintonge, lieu de ſa naiſſance, après en avoir obtenu la permiſſion du Roi de Navarre.

La Dame de Roye, & Eleonor Princeſſe de Condé, s'oppoſoient fortement au voyage des Princes à la Cour. Elles diſoient que, quand même le Roi de Navarre iroit trouver le Roi, le Prince de Condé, à qui ſurtout on en vouloit, n'y devoit pas aller ; que par-là même la vie du premier ſeroit plus en ſûreté, & que les Guiſes ne ſeroient pas aſſez temeraires pour attenter à ſa perſonne, tant qu'ils craindroient la vengeance du Prince ſon frere.

L'Archévêque de Vienne informe la Ducheſſe de Montpenſier des deſſeins ſecrets des Guiſes contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé.

Cependant le Roi partit de Paris, accompagné de la Reine-mere & des Guiſes, & eſcorté de mille chevaux. Il laiſſa au bois de Vincennes Henri Duc d'Anjou ſon frere, & la Princeſſe Marguerite ſa ſœur, & arriva à Artenai. Ce fut de-là que Marillac, Archévêque de Vienne, qui pénétroit les deſſeins des Guiſes, écrivit à Jaqueline de Longwic, Ducheſſe de Montpenſier, qui l'honoroit de ſa confiance. Il lui manda, ou plutôt il lui fit dire par ſon envoyé, homme de confiance, qu'elle ſe ſouvînt de la parole qu'elle lui avoit donnée, que dès qu'elle auroit retiré des mains du Roi les biens de Charles de Bourbon, elle feroit ſes efforts pour s'oppoſer aux deſſeins des Guiſes ; qu'étant rentrée en poſſeſſion de la Principauté de Dombes & du Beaujolois, le tems étoit arrivé de tenir ſa promeſſe ; que les choſes étoient venuës à ce point, que quand même elle n'auroit pas la jouiſſance de ſes terres, elle devroit préferer le bien de l'Etat à ſes intérêts particuliers ; qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, pour prévenir des projets ambitieux ; qu'il avoit appris depuis peu, que le deſſein des Princes Lorrains étoit, de faire arrêter le Prince de Condé s'il ſe rendoit auprès du Roi, & d'obſerver ſi bien le Roi de Navarre, qu'il fût comme priſonnier au milieu de la Cour : qu'on ne devoit point compter ſur le Cardinal de Bourbon, qui s'étoit livré lâchement aux Guiſes, pour tromper les Princes ſes freres ; qu'il ne reſtoit plus que deux Princes du ſang, le Duc de Mont-

Montpenſier ſon mari, & le Prince de la Roche-ſur-Yon ſon beau-frere, qui n'avoient nulle autorité : qu'on faiſoit par-tout cette plaiſanterie, qu'on avoit trouvé moyen de les attirer, & de les amuſer comme des enfans, l'un par les bonnes prunes de la Touraine, & l'autre par l'excellent coin d'Orleans : qu'il la ſupplioit de ſe ſouvenir, qu'elle lui avoit dit elle-même, que ſi les Princes du ſang venoient à mourir, la Reine-mere, ſeduite par l'adulation des Guiſes, ou accablée par leur puiſſance, auroit peu de reſſources : que la Nobleſſe ſeule étoit en état de ſoutenir le Royaume chancelant ; que les Potons, les Vignoles, & autres Capitaines de cette réputation, pourroient aſſurer la liberté publique, pourvû que les Bourbons ne ſe manquaſſent pas à eux-mêmes : que le Connétable agiſſoit foiblement dans les conjonctures préſentes ; que ſe confiant en ſon innocence, il negligeoit trop les ſecours humains, pour s'appuyer uniquement ſur l'autorité des loix ; que néanmoins il ne devoit pas ignorer, qu'on avoit fait confeſſer à la Sague, au milieu des tourmens, que c'étoit par ſes ordres qu'il s'étoit rendu auprès de la Reine d'Angleterre ; qu'il faloit donc avertir Montmorency de profiter du paſſé, & de prendre des meſures convenables : qu'on devoit animer la lenteur du Roi de Navarre, en le faiſant ſouvenir du Prince ſon fils : Qu'elle devoit engager le Duc de Bouillon ſon gendre, à recevoir les enfans du Prince de Condé dans Sedan & Jametz, à conſentir qu'on enfermât dans ces places les freres ou les enfans du Duc de Guiſe, ſi l'on en pouvoit prendre quelqu'un, parce que leur vie répondroit de celle des Bourbons : que d'ailleurs il ſeroit à propos d'envoyer vers les Princes d'Allemagne & les autres Princes affectionnés à la France, pour les engager à s'oppoſer aux Lorrains, qui n'avoient pour but que d'entretenir les ſéditions & les guerres civiles : qu'à peine on avoit rendu l'Ecoſſe tranquille, qu'on avoit employé les troupes qui en étoient revenuës à ſoutenir d'ambitieux deſſeins : qu'enfin, ſi on ne remedioit à ces deſordres, la vie lui ſeroit à charge, comme à tous les gens de bien, & qu'il en verroit la fin avec plaiſir.

FRANÇOIS II. 1560.

La Ducheſſe de Montpenſier ayant reçu la lettre, ordonna à celui qui la lui avoit apportée, de feindre un voyage aux eaux de Spa, & d'aller ſous ce prétexte trouver le Duc de Bouillon, & enſuite les Princes Allemans. Il vit le Connétable en paſſant, & pourſuivit ſon voyage. Mais ſa négociation eut un médiocre ſuccès ; le deſtin de l'Etat l'emportant ſur les ſages conſeils, & la France penchant vers ſa ruine, par la foibleſſe ou par la corruption des Grands. L'Archévêque de Vienne, ſenſible aux maux de ſa patrie, tomba dans une profonde mélancolie, qui lui cauſa la maladie dont il mourut à l'âge de cinquante ans, dans l'Abbaye de S. Pierre de Melun, trois jours avant la mort de François II. C'étoit un Prélat d'un eſprit ſolide, dont le caractère ami de la vérité étoit peu propre à la Cour. Il y avoit long-tems qu'il ſouhaitoit une reforme dans l'Egliſe, & il s'étoit rendu ſuſpect à ce ſujet, dans le tems que jeune encore, il faiſoit la profeſſion d'Avocat au Parlement de Paris. Pour éviter le péril qui le menaçoit, il ſuivit Jean de la Foreſt, ſon couſin, que François I. envoyoit en ambaſſade vers Soliman. La Foreſt étant mort, il remplit dignement ſa

Mort de ce Prélat, & ſon éloge.

François II. 1560. place, & s'étant enſuite acquitté avec honneur de pluſieurs ambaſſades en Angleterre & auprès de l'Empereur Charles V, & de quelques autres Princes, il avoit été nommé Conſeiller d'Etat. Gabriel de Marillac, ſon frere aîné, s'étoit auſſi fort diſtingué par ſon intégrité & par ſon éloquence. Etant Avocat général du Parlement de Paris, il avoit maintenu l'ancienne diſcipline, & s'étoit oppoſé de tout ſon pouvoir à la corruption des mœurs de ſon ſiécle. Il étoit mort neuf ans avant l'Archevêque ſon frere. Ils étoient nés l'un & l'autre en Auvergne, d'une honnête famille; leurs ancêtres ayant été long-tems domeſtiques des Princes de la maiſon de Bourbon, Dauphins d'Auvergne.

Le Roi vient à Orleans pour l'Aſſemblée des Etats.

Le Roi vint d'Artenai à Orleans, & y fit ſon entrée le 18. d'Octobre, avec une pompe formidable, & plutôt en conquérant, qu'en pere de ſes ſujets. Il avoit envoyé devant, avec des troupes, Marcilly de Cipierre, créature des Guiſes, qu'avoit ſuivi peu après le 10. de Novembre le Prince de la Roche-ſur-Yon, lequel avoit le titre de Gouverneur de la ville, & non le commandement des troupes, qu'on avoit donné à Cipierre ſon Lieutenant. Cette pompe militaire répandit la terreur dans l'eſprit des bourgeois, & plus encore des députés des Provinces, qui étoient venus aux Etats. On avoit placé des corps-de-garde dans toutes les ruës & dans toutes les places, & il ſembloit que l'on ſe préparât à ſoutenir un ſiége. On ne pouvoit comprendre qu'un Roi, à peine ſorti de l'enfance, plein de douceur & d'humanité, qui, exempt de toute haine, n'avoit jamais offenſé le moindre de ſes ſujets, eût beſoin de tant de troupes pour défendre ſa vie. On ordonna que chacun feroit ſa profeſſion de foi ſuivant une formule dreſſée dix huit ans auparavant par la Sorbonne, & enregiſtrée au Parlement; & que quiconque deſobéiroit, perdroit la vie & ſes biens. Ceux qui paſſoient alors (1) pour avoir le plus de crédit dans le Conſeil du Roi, étoient les Maréchaux de S. André & de Briſſac, & ſur-tout le Cardinal de Tournon, qui étoit revenu de Rome depuis peu, & que les Guiſes avoient comblé des plus grands honneurs, pour lui faire oublier d'anciennes injures. On diſoit que le Cardinal de Lorraine avoit écrit le diſcours qu'il devoit prononcer aux Etats, ſous la galerie même qu'on avoit conſtruite à la hâte pour cette Aſſemblée.

Cependant on envoya des Officiers avec main forte dans toutes les Provinces, & ſur-tout en Guyenne, où le Roi de Navarre poſſedoit de grands domaines du côté de Jeanne d'Albret ſon épouſe, pour arrêter les perſonnes ſuſpectes, & raſer les châteaux & les maiſons de ceux qui feroient réſiſtance. Le Roi écrivit auſſi au Parlement de Paris, pour lui ordonner de veiller à la ſûreté de la ville, & d'empêcher les aſſemblées qu'on feroit dans la nuit, & tout ce qui annonçoit de pernicieux deſſeins. François de Montmorency, Gouverneur de Paris & de l'Iſle de France, eut ordre en même tems d'aſſurer dans la ville la tranquillité publique. Auſſi-tôt il envoya

(1) *On lit dans les Editions de Patiſſon & de Drouart*: Cette Ordonnance fut faite par le conſeil des Guiſes; & l'on croit que les Maréchaux de Saint-André & de Briſſac y eurent part. P. D. o. f.

voya des émiſſaires dans tous les quartiers, pour l'informer des mouvemens qu'ils y pourroient reconnoître. On découvrit ſeulement un petit nombre de perſonnes aſſemblées ſans armes : ce qui fit juger, qu'on vouloit inſpirer une vaine terreur. Alors on ne douta plus que l'injuſtice & la violence ne fuſſent ſur le point d'éclater en tous lieux, & que les Guiſes ne vouluſſent extorquer par force des Etats, ce qu'ils ne pouvoient eſpérer d'obtenir ſuivant les loix du Royaume. D'Andelot, Colonel général de l'Infanterie, dont la Religion étoit ſuſpecte, s'étant plaint que les troupes mutinées par des intrigues ſecretes contre leur Chef, ne lui obéïſſoient plus, quitta les fonctions de ſa charge, & ſortit de la Cour. Les Guiſes avoient réſolu de le faire mettre en priſon : mais faiſant réflexion que cela pourroit renverſer le projet qu'ils avoient formé contre le Prince de Condé, qui n'étoit pas encore arrivé à la Cour, ils le laiſſerent partir. Il s'embarqua ſur la Loire, & ſe rendit à Ancenis en Bretagne, où il poſſedoit de grandes terres, que ſa femme lui avoit apportées en mariage. Le bruit s'étoit répandu par-tout, que l'on devoit faire le procès à une infinité de perſonnes pour des crimes véritables ou ſuppoſés, en un tems, où tout ce qu'on diſoit & tout ce qu'on faiſoit contre les Guiſes étoit regardé comme un crime de lèze-Majeſté. Le Roi de Navarre s'étoit mis en chemin avec le Prince de Condé, après avoir renvoyé Théodore de Beze, qu'il avoit fait venir à Nerac, & qui ſollicitoit fortement l'exécution de ce qui avoit été reglé à Fontainebleau en faveur des Proteſtans. Il partit donc pendant la nuit, & ce ne fut pas ſans danger qu'il ſe rendit chez lui. Lorſque le Roi de Navarre étoit à Verteuil en Angoûmois, ſéjour ordinaire des Seigneurs de la Rochefoucault, George Cardinal d'Armagnac (1) vint l'y trouver, en apparence pour lui rendre ſes devoirs. Ce Prélat ambitieux & vain, qui avoit pris le nom d'une illuſtre maiſon alors éteinte, ſe piquoit d'être allié au Roi de Navarre, & d'être attaché à ſes intérêts. La plûpart crurent que les Guiſes l'avoient envoyé pour déterminer ce Prince irréſolu à venir à la Cour, craignant que ſes amis ne l'engageaſſent à retourner ſur ſes pas.

FRANÇOIS II. 1560.

D'Andelot ſe retire de la Cour.

En effet, il perſuada au Roi de Navarre de hâter ſa marche, de prendre une entiere confiance dans les Princes Lorrains, & de congédier cette foule de Gentilshommes qui l'accompagnoient, après les avoir remerciés de leur bienveillance. Ainſi ce Prince arriva à Orleans ſans ſuite & comme déſarmé. S'étant plaint peu après, qu'on ne lui tenoit pas ce que d'Armagnac lui avoit promis de la part de la Cour, ce Cardinal, voulant éviter les reproches qu'on lui faiſoit à ce ſujet, quitta la Cour, pour marquer ſon mécontentement, ou pour feindre d'être offenſé. Il ſe plaignit hautement qu'on ſe fût ſervi de lui pour tromper le premier Prince du ſang. Mais cet homme léger & paſſionné pour la faveur de la Cour, ſe laiſſa appaiſer par une dignité qu'on lui offrit; ce qui fit croire que ſes chagrins étoient une pure comédie, lorſqu'on le vit revenir pour occuper une place de Conſeiller d'Etat,

Le Cardinal d'Armagnac perſuade au Roi de Navarre de venir à la Cour.

(1) Ce Cardinal étoit fils de Pierre, bâtard de Charles d'Armagnac Comte de l'Iſle en Jourdain, & d'Ioland de la Haye.

François II. 1560. d'Etat, qu'on venoit de lui donner. Au reſte, ces charges étoient au commencement fort honorables, peu de perſonnes en étant revêtuës; mais dans la ſuite, le grand nombre & le peu de diſcernement dans le choix, les a avilies. Lorſque les Princes Lorrains avoient appris que le Roi de Navarre venoit à la Cour, ils avoient fait partir Melchior des-Prez de Montpezat, Gouverneur de Poitou & Lieutenant des Gendarmes du Duc de Guiſe, pour lui fermer les portes de Poitiers. Ce Prince reſſentit cette injure, comme il le devoit, & lui ayant été dit qu'on en uſoit de la ſorte par le commandement du Roi & de la Reine-mere, il alla à Luſignan, pour y attendre de nouveaux ordres. Ses amis lui conſeilloient de mettre cet évenement à profit, & que puiſque ſes ennemis travailloient eux-mêmes à le détromper, il devoit retourner ſur ſes pas, & ne pas craindre que ce changement lui attirât des reproches; que tout le monde ſeroit en droit de penſer qu'il ſe précautionnoit, non contre le Roi, mais contre les Guiſes, ſes plus cruels ennemis, qui couvrant leurs intérêts de ceux du Roi, venoient d'envoyer à Poitiers ces ordres injurieux à ſa dignité. „ Nous ſommes environnés de compagnies de Cavalerie de toutes parts, „ ajoûtoient-ils. Attendrons-nous qu'on nous arrête ſur le plus léger ſoup„ çon? Si les Guiſes nous veulent attaquer, ne nous défendrons-nous pas „ mieux dans des Provinces éloignées du centre du Royaume? L'innocence „ a bien de la peine à ſe garantir contre de puiſſans ennemis; & quand „ nous ſerons priſonniers, la Reine-mere elle-même, & les autres qui con„ noiſſent la droiture de nos intentions, ne nous mettront pas à couvert de „ l'oppreſſion des Princes Lorrains.

Le Roi de Navarre, peu touché de ces raiſons, perſiſtoit à vouloir pourſuivre ſon voyage. Il diſoit qu'il n'avoit rien entrepris contre le ſervice du Roi, que ſes démêlés avec les Guiſes l'expoſeroient peut-être à des diſgraces, mais non à des châtimens, & que le pis qui lui pourroit arriver, ſeroit d'être éloigné de la Cour, & renvoyé dans ſes terres: que ſes ennemis ne demandoient pas autre choſe, & qu'ils acheteroient volontiers à ce prix le plaiſir de joüir ſeuls d'une autorité abſoluë; qu'au contraire, s'il retournoit ſur ſes pas, il donneroit par-là le ſignal d'une guerre civile, qu'il n'étoit pas en état de ſoutenir; n'ayant pris aucunes meſures, ſe voyant ſans armes, ſans Cavalerie, ſans Infanterie, & l'entrée des villes & des bourgs lui étant fermée: qu'enfin il aimoit mieux ſe confier en ſon innocence & en la parole du Roi, que d'être rebelle par une vaine terreur.

Le Prince de Condé, qui ne ſçavoit ce que c'étoit que de craindre, ſe rendit à cet avis. Les Princes étant retournés à Poitiers, y furent reçûs avec de grands honneurs par Paul de Thermes, ſuivant de nouveaux ordres de la Reine-mere, qui leur fit dire, que Montpezat avoit agi contre ſes intentions. De-là, ils continuerent un voyage malheureux, de Thermes les ſuivit avec ſes troupes juſqu'à Loches, & obſerva de loin leur marche afin qu'ils ne cruſſent pas qu'on en vouloit à leur liberté. Enfin le 30. d'Octobre ils arriverent à Orleans. Le Cardinal de Bourbon étoit venu au devant d'eux juſqu'à Blois. Du reſte, il n'y eut que le Duc de Mont-

Montpenſier, & le Prince de la Roche-ſur-Yon, qui oſerent aller à leur reneontre, mais avec peu de perſonnes. On ne leur rendit point à Orleans les honneurs ordinaires en ees oceaſions. Ils ne reçurent aucun eompliment des Courtiſans, ni ſur leur longue abſence, ni ſur un voyage fâcheux & pénible. Le Roi de Navarre ayant voulu, ſuivant une prérogative dûë à ſa naiſſance, entrer à cheval dans la maiſon du Roi, qui étoit logé ehez Grolot, Lieutenant général, on lui répondit avec mépris, qu'on ne pouvoit ouvrir la grande porte : ainſi il fut obligé, auſſi-bien que le Prince ſon frere, de mettre pied à terre & d'entrer par une petite. Ayant été admis à ſaluer le Roi, ee Prinee les reçut avee froideur, en préſence des Guiſes, qui, contre la coûtume, ne firent pas un ſeul pas pour les aller embraſſer. Après qu'ils eurent rendu leurs reſpects au Roi, il les mena dans le cabinet de la Reine ſa mere, ſans être ſuivi des Guiſes. Cette Prineeſſe les reçut en apparenee avec bonté, & même verſa quelques larmes feintes ou véritables. Le Roi parla en peu de mots au Prince de Condé, des crimes qu'on lui imputoit; ajoûtant, qu'il l'avoit mandé afin qu'il eût à s'en juſtifier. Le Prince répondoit avee aſſurance, que ces prétendus erimes étoient malicieuſement ſuppoſés par les Prinees de Guiſe ſes ennemis, & qu'il s'appuyoit tellement ſur ſon innoeence, qu'il n'avoit pas hézité un moment a ſe rendre à la Cour, ſur les ordres de ſon Souverain. Enfin il fut arrêté par Philippe de Maillé-Bezé & par le Roi de Chavigny, Capitaines des Gardes, & eonduit dans une maiſon voiſine, ou l'on avoit bâti une tour de brique, qui eommandoit ſur trois ruës voiſines, & au-deſſus de laquelle on avoit placé quelques piéces de eampagne. Auſſi-tôt on mit des grilles de fer aux fenêtres, & l'on mura la porte, pour ne laiſſer qu'une ouverture fort étroite.

François II. 1560.

Le Prince de Condé eſt arrêté & mis en priſon.

Le Roi de Navarre ayant demandé que le Prince ſon frere, dont il offroit d'être la caution, fût laiſſé à ſa garde, on le réfuſa. Lorſque l'on conduiſoit Condé en priſon, il ſe plaignit hautement que l'on violoit la parole ſaerée du Roi & la foi qui lui avoit été donnée par le Cardinal ſon frere, dont la erédulité le livroit, lui & ſa maiſon, à ſes plus grands ennemis. L'ordre d'arrêter le Prinee fut ſigné par le Roi & par les Seigneurs de la Cour. Briſſac, à ce qu'on diſoit, fut un des plus empreſſés à ſouſcrire, diſant qu'en ces oecaſions on ne devoit avoir aucun égard au rang & à la dignité des perſonnes. Le Chancelier (1) ſigna auſſi, mais à regret, & ne pouvant faire autrement. Les Guiſes, pour faire croire qu'ils n'avoient aueune part à cet ordre, ne ſignerent point. Le Roi de Navarre, libre en apparence, fut priſonnier en effet. On lui ôta ſes Offieiers, on le fit toûjours accompagner par des gens dévoüés aux Guiſes, & par des Courtiſans qui obſervoient ſes diſcours, ſes démarches, & juſqu'à ſes geſtes. Auſſi-tôt Guy Chabot de Jarnac fit priſonnier de la part du Roi & conduiſit de S. Jean d'Angely à la Cour Amaury Bouchard, avee tous ſes papiers qu'on avoit ſaiſis. Comme on appréhendoit que cet homme, qu'on croyoit

(1) Michel de l'Hôpital.

François II. 1560.

croyoit devoir ſervir à la conviction du Prince, ne fût empoiſonné ſur la route, on faiſoit l'eſſai de ce qu'il bûvoit ou mangeoit. Tanegui le Veneur de Carrouges, & Bailleul de Renouard, furent auſſi envoyés, pour arrêter, dans ſa maiſon d'Anity près de Laon, Madeleine de Mailly de Roye, belle-mere du Prince de Condé, Dame d'un génie élevé & d'un grand courage. Son zèle pour les intérêts de ſon gendre l'avoit rendu odieuſe aux Guiſes, contre qui elle ſe déchaînoit ſans ceſſe, en préſence de la Reine-mere, avec trop de liberté. On ſaiſit tous ſes papiers, & on l'enferma dans le château de S. Germain, comme coupable du crime de lèze-Majeſté. On empriſonna auſſi Grolot, Lieutenant général d'Orleans, accuſé d'avoir traité les Sectaires avec trop d'indulgence, quoiqu'il eût déja été abſous au Parlement ſur une pareille accuſation.

On arrête auſſi la Dame de Roye, belle-mere du Prince de Condé.

En ce tems-là, (1) Renée Ducheſſe de Ferrare, dont le Duc de Guiſe avoit épouſé la fille, arriva à la Cour. Etant venuë en France au ſujet des affaires de la Religion, elle ſe rendit à Orleans pour y ſaluer le Roi. Cette Princeſſe déplorant le malheureux état du Royaume, fit des reproches très-vifs au Duc de Guiſe ſon gendre, & lui dit, que ſi elle fût venuë avant l'empriſonnement du Prince de Condé, elle s'y ſeroit oppoſée de tout ſon pouvoir; l'avertiſſant qu'il devoit menager à l'avenir les Princes du ſang Royal; qu'il venoit d'ouvrir une playe qui ſaigneroit long-tems, & que ceux qui avoient oſé attaquer des perſonnes d'un rang ſi élevé, s'en étoient toûjours repentis. Cependant on manda à la Cour le Préſident Chriſtophle de Thou, qui avoit été un des Commiſſaires du Vidame de Chartres. Les Conſeillers Barthelemy Faye & Jaques Viole, avec Gilles Bourdin Procureur général, & Jean du Tillet Greffier du Parlement, eurent ordre de l'accompagner: on manda auſſi le Chancelier de l'Hôpital. Tous enſemble ſe rendirent le 13. de Novembre au lieu où Condé étoit détenu priſonnier, pour l'interroger. Ce Prince ſoutint qu'il ne devoit pas être jugé par des Commiſſaires, mais par le Roi, par les Pairs, & par toutes les Chambres du Parlement aſſemblées. Il appella des procedures qu'on faiſoit contre lui au Roi; mais le Conſeil privé declara ſes appels nuls & frivoles. Ayant interjetté pluſieurs appellations ſemblables, il en fut toûjours débouté. Il fut enſuite ordonné, ſur le réquiſitoire de Bourdin, que ſi le Prince perſiſtoit à ne vouloir pas répondre devant les Commiſſaires du Roi, il ſeroit declaré atteint & convaincu du crime de lèze-Majeſté, & que cependant on procederoit au recolement & à la confrontation des témoins. La Princeſſe de Condé, voyant qu'on pourſuivoit le procès du Prince ſon mari avec une extrême chaleur, & que, par la violence de ſes ennemis, on lui ôtoit tous les moyens de le prolonger, préſenta une requête au Roi, pour lui demander de ſages & d'habiles Juriſconſultes, qui ſervîſſent au Prince de Conſeil; ce qui lui fut accordé. Pierre Robert & François de Marillac, célèbres Avocats du Parlement de Paris, furent nommés par le Roi. Le Prince, qui cherchoit ſon ſalut dans les délais, demanda encore qu'il lui fût permis,

On donne des Commiſſaires au Prince de Condé.

Il refuſe de répondre devant eux.

Dureté dont on uſe à ſon égard.

(1) Fille de Louis XII.

Digitized by Google

mis, avant que de répondre, d'avoir une conférence avec la Princeſſe ſon épouſe, le Roi de Navarre, & le Cardinal de Bourbon, en préſence de telles perſonnes que le Roi jugeroit à propos. On lui refuſa durement cette grace: il eut ſeulement la liberté de leur écrire. Enſuite on lui ôta jusqu'à ſes domeſtiques, & on ne permit à qui que ce fût de le voir. Ces indignes traitemens animerent tous les eſprits contre ceux qui en étoient les auteurs. La plûpart plaignoient un Prince, qui étant d'une ſi haute naiſſance, ne pouvoit joüir du privilege accordé au moindre des Conſeillers, qui, dans les affaires capitales, a droit d'être jugé par toutes les Chambres du Parlement. FRANÇOIS II. 1560.

La pitié qu'on avoit pour ce Prince malheureux, étoit ſuivie d'une haine mortelle contre ſes ennemis (1). Quoique ceux-ci ne puſſent ignorer à quel point ils étoient odieux, cependant, aveuglés par leur paſſion, qui leur faiſoit mépriſer le jugement du public, ils ne garderent plus de meſures, & comptant ſur la perte certaine du Prince de Condé, chargé par les informations du procès, ils ne penſerent plus qu'à faire périr auſſi le Roi de Navarre. Ils étoient alors agités des plus grandes inquiétudes, & combattus en même tems par l'eſpérance & par la crainte. L'amour de la Nobleſſe Françoiſe pour ſes Princes ſe préſentoit ſans ceſſe à eux. Ils penſoient d'un autre côté, que leur puiſſance étoit peu ſolide, & que n'ayant pas en elle-même de quoi ſe ſoutenir, elle pourroit être renverſée en un moment; que la mort du Prince de Condé leur ſeroit peu avantageuſe, s'ils épargnoient un frere qui ne manqueroit pas de venger, à la tête de tant d'amis puiſſans & de tant de créatures qui lui étoient dévouées, le ſupplice de ſon frere, par le meurtre de ſes ennemis. Ils ſe déterminerent donc à le faire périr, & formerent contre ſa vie un complot, dont on dit que le Cardinal de Lorraine & S. André furent les auteurs. Ils étoient convenus que le Roi manderoit le Roi de Navarre dans ſon cabinet, qu'il l'accableroit de reproches ſur ſes deſſeins criminels, comme venant d'en découvrir de nouvelles circonſtances, & ſa complicité avec le Prince de Condé; qu'il lui feroit de grandes menaces, & que ce Prince venant à nier ce qu'on lui objecteroit, ou à répondre avec fierté, ſeroit aſſaſſiné ſur le champ par des hommes apoſtés à cet effet. (2) Le Roi de Navarre, qui étoit fort aimé, apprit le détail de ce déteſtable deſſein par les amis mêmes des Guiſes. Il fut agité d'abord de grandes inquiétudes. Enfin reconnoiſſant qu'il ne pouvoit rien contre la puiſſance du Roi, que ſes ennemis avoient irrité contre lui, & que ſon ſort étoit entre les mains de celui à qui il s'étoit témérairement confié, il réſolut de ſe préparer à tout, de bannir la crainte, & de faire uſage de ſon courage & de ſon épée, pour diſputer ſa vie à ceux qui voudroient la lui arracher. Ce fut dans ces momens qu'il fit venir un de ſes anciens ſerviteurs, & qu'il le pria, ſi ce malheur lui arrivoit, de garder ſoigneuſement ſes habits teints de ſon ſang, de

Exécrable projet des Lorrains.

(1) Contre les Guiſes. *Edit. de Patiſſon.*

(2) On dit que Sebaſtien de Luxembourg de Martigues, que les Guiſes avoient envoyé depuis peu en Ecoſſe, ainſi que nous l'avons dit, avoit été choiſi pour porter le premier coup. *Edit. de Patiſſon.*

Digitized by Google

FRANÇOIS II. 1560.

de les donner au Prince ſon fils, pour le faire ſouvenir ſans ceſſe de ſa funeſte mort, & l'animer un jour à une juſte vengeance. Après cela, il entra dans le cabinet du Roi, dont il baiſa la main avec une ſoûmiſſion reſpectueuſe. Le Roi, adouci par la préſence du Prince, changea tout à coup de deſſein, & évita de ſouiller la Majeſté du trône par des ordres meurtriers, ſoit qu'il manquât de courage, ou que ſa volonté ne fût plus la même; ce qui eſt le plus vraiſemblable. Je n'oſe aſſurer, ſi ce que je viens de rapporter eſt faux ou véritable. Au reſte ceux qui l'ont écrit ajoûtent, que le Duc de Guiſe, voyant le Roi ſortir de ſon cabinet, ne put s'empêcher de s'écrier d'un ton plein d'indignation & de colere: *O l'homme timide & lâche!*

Inquiétudes de la Reine-mere.

Cependant la Reine-mere n'avoit pas de moindres inquiétudes. Craignant le pouvoir des Lorrains, que ſoutenoit l'affection du peuple, elle n'oublioit rien pour entretenir avec eux une liaiſon apparente, tandis que, par des délais habilement pratiqués, elle arrêtoit leur violence. D'un autre côté, la Ducheſſe de Montpenſier, ſa favorite, rendoit aux Princes toutes ſortes de bons offices quand elle voyoit que l'occaſion étoit favorable. Se ſouvenant à propos des conſeils de Marillac, elle faiſoit naître tantôt la crainte & tantôt l'eſpérance dans le cœur de cette Reine également ambitieuſe & défiante. Elle l'avertiſſoit ſouvent de redouter la puiſſance des Guiſes, & de ne pas attendre que la mort du Roi de Navarre & du Prince de Condé y miſſent le comble; ajoûtant, que l'autorité d'une mere ſeroit peu écoutée, lorſque les Guiſes auroient un pouvoir abſolu ſur l'eſprit du Roi ſon fils. Elle lui conſeilloit d'oppoſer à leurs factions la Nobleſſe de France, ſi jalouſe de la liberté publique, de s'unir au Connétable & aux autres Seigneurs, dont tant d'injures reçûës lui aſſureroient la fidélité, & qui ne manqueroient pas de prendre les armes, ſi les Lorrains oſoient trop entreprendre. Enfin, ſi ces barrieres n'étoient pas encore aſſez fortes pour arrêter ces hommes ambitieux, elle l'exhortoit à ne pas balancer à appeller les Princes d'Allemagne, qui ſoutiendroient la France ſur le penchant de ſa ruine. Catherine animée par ces diſcours, commença à avoir pluſieurs ſecretes conférences avec ſes confidens, & à conjurer le Chancelier de l'Hôpital, par les conſeils duquel elle eſpéroit de pouvoir dominer, d'arrêter le progrès de l'autorité des Guiſes, de conſerver celle du Roi ſon fils, & la dignité de la Reine ſa mere. Elle étoit environnée d'ailleurs d'ennemis des Guiſes, gens adroits, qui lui faiſoient ſans ceſſe des rapports, qui lui étoient d'autant plus agréables, qu'elle n'étoit pas moins allarmée qu'eux du pouvoir des Lorrains. Ils lui vantoient l'affection des Proteſtans à ſon égard, perſuadés qu'elle les favoriſoit auſſi-bien que le Chancelier.

Conſtance du Prince de Condé.

On travailloit ſans relâche au procès du Prince de Condé. On avoit fait venir des témoins de toutes les Provinces, & on avoit recueilli à Lyon des preuves contre lui: les Guiſes croyoient que tout retardement portoit préjudice. Le Prince fit venir les Avocats qui lui avoient été donnés pour Conſeil, & declara en leur préſence, que Dieu lui avoit envoyé cette calamité, non pour avoir rien entrepris contre la Majeſté de ſon Roi, mais

mais pour éprouver ſa conſtance; qu'au reſte, joüiſſant d'une bonne conſcience, il ne ſe croyoit pas captif; que ceux-là l'étoient bien davantage, qui quoiqu'ils euſſent la liberté du corps, étoient ſans ceſſe troublés par les remords d'une conſcience ſouillée de crimes. Enſuite il donna à ſes Avocats des mémoires & des inſtructions pour ſa défenſe. Il leur confia auſſi une lettre pour la Princeſſe de Condé. Il l'exhortoit à ne ſe point laiſſer abattre par leurs communs malheurs, & à bien eſpérer; ſoit qu'il prévît l'avenir, ſoit que naturellement il fût rempli de confiance. Il lui diſoit encore que, quoique tous l'abandonnaſſent, Dieu protégeroit ſon innocence. FRANÇOIS II. 1560.

Ce fut dans ce tems, environ le 16. de Novembre, que le Roi ſe ſentit frappé de nouveau des douleurs de ſon ancien mal, lorſqu'il étoit ſur le point d'aller à la chaſſe, pour n'être point à Orleans, à ce qu'on diſoit, dans le tems du ſupplice de Grolot. Sur cette nouvelle, le Connétable, que le Roi avoit mandé & qui venoit lentement, hâta ſa marche. Car, quoique Saint-André l'aſſurât du contraire, il étoit perſuadé qu'on vouloit auſſi le perdre, & détruire la Nobleſſe de France, après avoir exterminé les Bourbons. Ayant donc appris que l'abcès qu'avoit le Roi couloit par l'oreille, à laquelle il communiquoit ſa corruption, & que la vie de ce Prince étoit en grand danger, il marcha vers Orleans à petites journées. Le Roi de Navarre n'étoit pas ſans de grandes inquiétudes durant la maladie du Roi. Il affectoit d'être ſeul, & d'éviter de parler aux Courtiſans. Il ne s'entretenoit qu'avec le Cardinal de Châtillon & l'Amiral ſon frere, qui ne l'abandonnerent pas un moment, en public & en particulier, durant ſa diſgrace. Les gardes qu'on lui avoit donnés, rapportoient toutes ſes actions & tous ſes diſcours, les empoiſonnant, comme c'eſt la coûtume; & ils étoient crus, lorſqu'ils aſſuroient avoir entendu des paroles injurieuſes qu'il n'avoit pas dites, parce qu'elles étoient fondées ſur la vérité. Le jour étoit venu où Condé devoit perdre la vie par la main d'un boureau, le 26. de Novembre, lorſqu'au milieu de tant de ſoins divers, le mal du Roi augmenta conſiderablement. Cependant les couriers que dépêchoit la Cour, annonçoient par-tout que ſa ſanté étoit meilleure, que ſon mal n'étoit qu'un léger catharre, qu'il avoit toûjours eu depuis ſon enfance. Maladie du Roi.

Les Guiſes voyant qu'il s'affoibliſſoit de jour en jour, que la gangrene commençoit à gagner ſon oreille, & que les Médecins aſſuroient qu'il n'avoit que peu de jours à vivre, tomberent dans une extrême conſternation. Ils eurent recours alors à de nouveaux artifices. Ils firent à la Reine-mere les plus humbles ſoûmiſſions; lui repréſentant, qu'elle & eux étoient menacés du plus grand péril; que le Roi de Navarre & le Prince de Condé, plus aigris encore par les injures récentes, conjureroient ſa perte; qu'il faloit profiter des momens de la vie du Roi, pour arrêter le Roi de Navarre, durant qu'on avoit la force en main, & le faire périr avec le Prince ſon frere. Ils s'offrirent en même tems à cette Princeſſe, avec tout ce qui dépendoit d'eux, pour établir ſon autorité ſouveraine. Telles furent Embarras des Lorrains.

FRANÇOIS II. 1560.

les démarches de ces hommes ambitieux, qui s'humilioient devant une Reine qu'ils avoient osé braver peu auparavant. Catherine, allarmée de ces paroles, eut recours aux sages conseils de l'Hôpital, Ayant été appellé dans le cabinet de cette Princesse, il la trouva fondant en pleurs au milieu de ses femmes, qui gardoient un morne silence. Lorsqu'elle lui eût appris ce que lui conseilloient les Guises, il fit un discours sensé & plein de force, pour lui inspirer une juste horreur de ces desseins extrêmes, dont l'exécution ne manqueroit pas d'allumer une guerre civile. „ Quoi! dit-il, „ on fera périr, sans l'entendre, le premier Prince du sang, qui n'a eu „ nulle part aux troubles & aux factions, qu'on reproche au Prince de „ Condé? Quel est son crime, si-non d'avoir un frere coupable ou mal- „ heureux? Il faut suspendre le jugement rendu contre le Prince de Con- „ dé, & ne pas répandre le sang de nos Rois, pour favoriser la passion de „ ceux que leur haine rend aveugles. Si on Arrête injustement le Roi de „ Navarre, il ne reste plus qu'à rendre un arrêt inique contre lui. Car il „ faut tout craindre de celui qu'on a offensé sans raison. C'est une maxime „ pratiquée par les Princes qu'une sage politique conduit, de ne se jamais „ reconcilier véritablement avec ceux qu'ils ont maltraités sans sujet. Ne „ vaut-il pas mieux renoncer à toutes inimitiés, & que les Grands dispu- „ tent entr'eux, à qui fera voir le plus de zèle pour son Roi & pour la „ félicité des peuples? Aujourd'hui les choses sont venuës à ce point, que „ tous les vœux sont tournés vers la mere du Roi, Princesse, dont la pru- „ dence & la dextérité dans les affaires, & l'amour singulier pour ses en- „ fans, qui tous peuvent être nos Rois, assurent à la France une longue „ tranquillité. „ Le Chancelier conclut, qu'il faloit penser uniquement au bien général de l'Etat, & craindre de rallumer des factions assoupies, par des remedes violens. Ce fut par ces raisons qu'il rassura Catherine, que les Guises avoient allarmée. Mais la Princesse de Montpensier la détermina entierement à prendre un parti convenable dans la situation présente. Elle l'assuroit souvent, de la part du Roi de Navarre, d'un entier dévoüement à ses intérêts. Comme la Reine-mere avoit un désir extrême de regner, elle n'attendit pas que François fût expiré, pour assurer sa puissance. Elle envoya le Prince Dauphin d'Auvergne, fils aîné de la Duchesse de Montpensier, au Roi de Navarre, pour le prier de se rendre dans son cabinet. Après une assez longue conférence, la Reine & ce Prince se jurerent l'un à l'autre une foi réciproque, & se promirent de s'unir étroitement contre les Guises.

Discours du Chancelier à la Reine.

Mort du Roi François II.

Enfin François II. mourut le 5. de Décembre, âgé de dix sept ans, dix mois & un jour, après avoir regné dix sept mois & vingt cinq jours (1). La courte durée de son regne, & la foiblesse de son âge, ne permettent pas de décider, si on doit le compter au nombre des bons Rois; d'autant plus qu'il ne gouverna pas par lui-même, mais par les Princes de Guise. On dit que dans les derniers momens de sa vie, lorsqu'il n'avoit pas encore per-

(1) François II. né à Fontainebleau le 20. Janvier 1543. avant Pâques, mourut le 5. Décembre 1560. ayant regné dix sept mois & vingt cinq jours. DUPUY.

Digitized by Google

perdu la parole, le Cardinal de Lorraine l'exhorta à demander à Dieu, qu'il voulût ne lui pas imputer ſes fautes ni celles de ſes Miniſtres; & que ceux qui étoient préſens, regarderent cela comme un aveu public que faiſoit le Cardinal de ſa mauvaiſe adminiſtration, & de celle du Duc ſon frere. Quelques-uns ont écrit que ce Roi étoit mort empoiſonné; ſe fondant ſur des bruits populaires & frivoles. On a toûjours dit, ſur-tout en des tems de confuſion & de trouble, que la mort des Princes ou des grands Hommes, avoit été avancée par le poiſon. Les ſentimens furent divers là-deſſus, ſuivant le penchant ou la haine qu'on avoit pour le Roi de Navarre. Mais la foible ſanté du Roi dès ſon enfance, & ſa mauvaiſe conſtitution, prouvent certainement que ſa mort fut naturelle. FRANÇOIS II. 1560.

Dès que François eut rendu les derniers ſoupirs, tous les Courtiſans allerent en foule ſaluer Charles ſon frere, qui s'étant montré en public, fut reçu avec de grandes acclamations de joye. On vit alors les Guiſes, confondus avec les Seigneurs, oublier leur grandeur paſſée, pour s'attacher au préſent. Au reſte, la haine qu'on avoit pour ces Princes fit publier contre eux pluſieurs Ecrits, où l'on avançoit bien des faits contraires à la vérité. On diſoit, qu'ayant conçû le deſſein de faire périr les Bourbons, & ſur-tout le Roi de Navarre, chef de cette auguſte maiſon, ils avoient engagé les Eſpagnols à entrer dans le Bearn, où de Thermes, qui étoit dans le Limouſin, ſe devoit joindre à eux: qu'ils avoient commandé de plus à d'Aſpremont Vicomte d'Ortez, de livrer Bayonne au Roi d'Eſpagne, place importante à ce Prince, pour opprimer le Roi de Navarre; & qu'enfin ils avoient donné ordre à Blaiſe de Montluc, d'unir ſes forces à celles des Eſpagnols, pour ôter au Roi de Navarre le Comté d'Armagnac, dont on devoit faire don à Montluc. On ajoûtoit encore, qu'on avoit mis en delibération dans le Conſeil du Roi, ſi l'on n'arrêteroit pas l'Amiral de Coligny, & d'Andelot, Colonel général de l'Infanterie, & ſi on ne dépouilleroit pas le Cardinal de Châtillon, leur frere, de tous ſes bénéfices, à moins qu'il ne ſouſcrivît à une profeſſion de foi que l'on devoit lui préſenter, & qui avoit été dreſſée par la Sorbonne quelques années auparavant: Qu'on étoit réſolu d'envelopper le Connétable dans le malheur des Colignis, ſes neveux; & que les Guiſes avoient donné ordre, il y avoit long-tems, qu'on ſe ſaiſît de Damville, ſon fils. CHARLES IX. Libelles contre les Guiſes.

L'amour que le Maréchal de Thermes, & pluſieurs autres qu'on mêloit dans les affaires dont je viens de parler, avoient pour leur patrie, ne permet pas d'ajoûter une foi entiere à ces bruits. Mais ce qui arriva dans la ſuite, fait croire qu'ils n'étoient pas ſans quelque fondement. On raconte encore, ſans aucune certitude, que le Prince de Condé fut condamné à la mort; que le Roi ayant fait venir les Princes & les Seigneurs de la Cour dans ſon cabinet, ainſi que les Commiſſaires du procès, il leur ordonna de ſigner l'Arrêt; ce qu'ils firent tous, à l'exception du Chancelier & de Louis de Beuil Comte de Sancerre, qui declara au Roi, étonné de ſa fermeté, qu'il aimeroit mieux mourir que de ſouſcrire à un jugement rendu contre

CHARLES IX. 1560.

les loix ; ce qui lui attira l'indignation des Guiſes. Pour moi, je ne voi rien de bien certain ſur tout cela. Je crois que l'Arrêt de mort fut dreſſé, & non ſigné. Je me ſouviens de l'avoir oüi dire ainſi, long-tems après, à mon pere (1), homme vrai & ſincere, à qui cette forme de jugement (2) avoit toûjours déplu. Il ajoûtoit, que c'étoit lui qui avoit conſeillé aux amis du Prince, qui le ſollicitoient en ſa faveur, d'appeller au Roi & au Parlement, c'eſt-à-dire à la Cour des Pairs, & de plus de le recuſer, lui & les autres Commiſſaires délégués, afin que la connoiſſance de cette affaire leur étant ôtée, le Parlement ſeul en connût. Mon pere me diſoit encore, qu'il avoit oſé conſeiller au Cardinal de Lorraine d'uſer avec modération de ſa puiſſance, s'il vouloit qu'elle fût de longue durée, & ſurtout de ne rien faire dans l'adminiſtration publique contre les loix du Royaume ; parce qu'en négligeant ces ſages précautions, il s'attireroit la haine des peuples, & l'indignation des Princes, des Seigneurs, & des Gentilshommes ; ce qui cauſeroit ſa ruine, & celle de ſa maiſon. Cependant la Reine-mere envoya Lanſac de Saint-Gelais au Connétable avec une lettre, pour le preſſer de venir ſaluer le nouveau Roi. Elle lui mandoit, qu'elle vouloit ſe ſervir de ſes conſeils, & conſerver à l'avenir à chacun ſa dignité & ſes emplois. Auſſi-tôt étant parti d'Eſtampes, & ayant mandé le Duc de Montmorency ſon fils, qui étoit demeuré à Chantilly, à cauſe de la mauvaiſe ſanté de la Ducheſſe ſa femme, il ſe rendit à Orleans. Trouvant des corps-de-garde aux portes de la ville, il demanda aux Officiers, qui les avoit poſés en ces lieux, & ce qu'ils prétendoient y faire ; ajoûtant, que c'étoit une choſe étrange qu'un Roi, qui devoit être gardé par l'amour de ſes peuples, fût entouré de troupes dans une ville ſituée au centre du Royaume. En même tems il ordonna aux ſoldats de ſe retirer, les menaçant de les faire pendre s'ils n'obéïſſoient. Il dit hautement, qu'il feroit enſorte que le Roi pût aller ſûrement dans toutes les Provinces de ſon Royaume, ſans être environné d'aucuns gardes. Alors ces corps-de-garde s'étant diſperſés, on jugea qu'on les avoit poſés, moins pour la ſûreté de la perſonne du Roi, que pour celle des Guiſes, qui vouloient ſe faire craindre.

Le Connétable eſt rappellé en Cour.

La Princeſſe de Condé étoit venuë au devant du Connétable ſon oncle, & lui avoit fait de grandes plaintes de l'empriſonnement du Prince ſon mari. Dès que François II. fut mort, on avoit declaré à Condé qu'il étoit libre. Mais il demanda, qu'avant que de ſortir de ſa priſon, on eût à lui faire connoître qui étoient ſes accuſateurs. Les Guiſes répondoient ſeulement qu'il avoit été arrêté par les ordres du feu Roi. Enfin il ſortit au bout de douze jours, accompagné par honneur des mêmes gardes qu'il avoit étant priſonnier. Il prit le chemin de la Picardie, & ſe rendit à Ham, & enſuite à la Fere-ſur-Oiſe, places de la dépendance du Roi ſon frere, pour y attendre les ordres de la Cour. Le corps du feu Roi fut porté à Saint-Dé-

Le Prince de Condé ſort de priſon.

(1) Le Préſident Chriſtophle de Thou, un des Commiſſaires du Prince de Condé.

(2) La précipitation dont on uſoit, & les conſeils violens des Guiſes avoient toûjours déplu. *Edition de Patiſſon.*

Dénis, accompagné seulement de Sansac, de la Brosse, & de Guillard Evêque de Senlis, qui étoit aveugle. Ses funerailles se firent sans pompe, & avec une simplicité peu convenable à la dignité Royale. On n'épargna pas en cette occasion les Princes Lorrains, eux que le feu Roi avoit comblés de biens & d'honneurs, & qu'il avoit comme associés à l'Empire. On publia d'ailleurs, qu'au moment de sa mort, ils avoient tiré du trésor Royal trente mille écus d'or, qu'on avoit portés chez eux; ce qui les rendit fort odieux. On mit sur le drap mortuaire du cercueil du feu Roi cette inscription, dont l'auteur n'a pas été connu, *Tanneguy du Châtel où est-il?* Du Châtel, d'une illustre famille de Bretagne, avoit été le premier Chambellan de Charles VII, & après avoir rendu de grands services au Roi & à l'Etat, avoit été relegué dans ses terres. Ayant appris la mort du Roi son maître, il accourut, & voyant qu'on se mettoit peu en peine de lui rendre les derniers devoirs, il lui fit faire à ses fraix de magnifiques funerailles, qui lui coûterent trente mille écus d'or. On citoit l'exemple de du Châtel, pour faire mieux sentir l'ingratitude des Guises. Cet écrit qui fut lû de tout le monde, ne leur fut pas inconnu. Mais ils dissimulerent leur chagrin, s'excusant de ne s'être pas trouvés au convoi, sur la nécessité où ils étoient de ne pas abandonner la Reine leur niéce. Il est vraisemblable, qu'ils ne voulurent pas s'absenter de la Cour, afin de se trouver à l'Assemblée des Etats, & de contenir par leur présence ceux qui auroient pu déclamer contre eux avec trop de liberté. Cependant ils mettoient tout en usage pour jetter des semences de discorde entre la Reine-mere & le Roi de Navarre; espérant que, devenant arbitres de ces différens, ils maintiendroient leur puissance. Voyant que les Etats concouroient unanimement à déférer la principale autorité au Roi de Navarre, qui avoit promis à Catherine de la lui ceder, ils firent naître des inquiétudes & des soupçons dans l'esprit de cette Reine ambitieuse & défiante, qui se tourna de leur côté, aussi-bien que le Duc de Nemours, le Cardinal de Tournon, Saint-André, & Brissac.

CHARLES IX. 1560.

Funerailles de François II.

On taxe les Guises d'ingratitude en cette occasion.

Le Roi de Navarre prévint les troubles qui alloient s'élever à la Cour, en cedant à Catherine, par l'avis de la Princesse de Montpensier, la régence de l'Etat, & se contentant du titre de Lieutenant général de la Couronne. Ensuite on regla la forme qu'on suivroit à l'avenir dans le maniment des affaires. Le Roi ordonna le 21. de Décembre, de l'avis de la Reine sa mere, du Roi de Navarre, des Princes du sang, & des autres Conseillers d'Etat, que les Gouverneurs des Provinces & des villes, & les Officiers de guerre qui viendroient à la Cour, s'addresseroient d'abord au Roi de Navarre, comme au Lieutenant général de l'Etat, qui feroit son rapport à la Reine de l'affaire proposée, laquelle seroit ensuite décidée en plein Conseil de l'avis de la Régente: Que toutes les lettres de ces mêmes Gouverneurs, & autres personnes en place, seroient portées d'abord à la Reine-mere, qui les ouvriroit, & les envoyeroit ensuite au Roi de Navarre, qui en confereroit avec elle; après quoi on regleroit dans le Conseil ce qui seroit trouvé convenable: Qu'à l'avenir le Connétable, le Grand-Maître de la maison du Roi, les Maréchaux de France, l'Ami-

Le Roi de Navarre est declaré Lieutenant général du Royaume.

CHARLES IX. 1560.

miral, & les autres Commandans feroient leurs charges, ſans qu'il fût permis à qui que ce fût d'entreprendre ſur leurs fonctions : Que les affaires ſeroient rapportées dans le Conſeil en préſence des Princes & des Conſeillers d'Etat, & que la Reine-mere y pourroit aſſiſter, lorſque ſes occupations le lui permettroient, & que quand elle ne le pourroit, on lui feroit part des deliberations, qui ſeroient écrites par un Secretaire d'Etat, & ſcellées enſuite par le Chancelier : Que le Roi ne ſigneroit aucune expédition que la Reine-mere ne les eût examinées auparavant dans un Conſeil particulier qu'elle tiendroit le matin : Que le Maître des poſtes ſeroit obligé de porter les paquets de la Cour aux quatre Secretaires d'Etat, qui les donneroient à la Reine-mere ſans les ouvrir : Que cette Princeſſe les liroit en particulier, & les communiqueroit enſuite au Conſeil, & que le Roi y feroit réponſe par des lettres, qui ſeroient toûjours accompagnées de celles de la Régente : Qu'il y auroit Conſeil le Mardi & le Vendredi de chaque ſemaine, où l'on répondroit aux placets, & où l'on expédieroit les affaires des particuliers avec le plus de diligence qu'il ſeroit poſſible, & qu'on tiendroit un autre Conſeil tous les Jeudis pour ce qui concerneroit les finances & l'ordre public du Royaume, où il ne ſe trouveroit que les quatre Secretaires d'Etat, les Gardes du tréſor Royal, & les Greffiers de ce Conſeil.

Mort du Vidame de Chartres.

Trois jours après, on apprit la mort du Vidame de Chartres, Seigneur d'une illuſtre naiſſance, qui alloit de pair avec les Princes, qui avoit de grandes richeſſes, un eſprit & un courage élevés, mais que le luxe & les voluptés avoient amolli. Il mourut aux Tournelles, où on lui avoit permis de ſe faire tranſporter, à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté. Les retours fâcheux des plaiſirs, joints au mauvais état de ſes affaires & au chagrin d'une indigne priſon, terminerent ſes jours à l'âge de trente huit ans. En ce même tems de Beuil, fils naturel du Comte de Sancerre, fut tué à Orleans par René de Laval; ce qui cauſa de nouveaux démêlés entre les Guiſes amis du Comte de Sancerre, & les Montmorencis parens de Laval, qui deſcendoit du Connétable Matthieu de Montmorency. Au reſte, tel fut le ſujet de la querelle de Beuil & de Laval Celui-ci recherchoit en mariage Renée de Rohan, ſœur de Louis de Guimené, & veuve du Seigneur de Rohan-Gié. De Beuil, qui avoit les mêmes prétentions, publioit par-tout, pour empêcher ces nôces, que cette Dame lui avoit promis de l'épouſer; & fier de pluſieurs combats ſinguliers qu'il avoit ſoutenus, il avançoit avec inſolence bien des choſes contre l'honneur de cette illuſtre veuve. De plus, Laval ne pouvoit pardonner aux Guiſes d'avoir fait enſorte, par les intrigues de Guillaume de Balſac d'Entragues, que Sainte-Maure Marquis de Neſle, ſon oncle, leur donnât le Comté de Joigny. Ce fut cette même année, au mois de Juillet, que le Chancelier de l'Hôpital, fort zélé pour le bien public, ſignala les commencemens de ſa magiſtrature en publiant une loi très-judicieuſe au ſujet des ſecondes nôces des femmes. Cet Edit, renouvellant la conſtitution des Empereurs Leon & Anthemius, qui n'avoit pas lieu en France, faiſoit défenſe à la femme qui, ayant eu des enfans d'un premier mariage, paſſoit à de ſecondes nôces, de donner à ſon nouveau mari, au pere, à la mere, & aux enfans de ce même

Edit au ſujet des ſecondes nôces.

même mari, ou à d'autres perſonnes ſuſpectes, une portion plus forte de biens meubles ou d'acquêts, que celle que pourroit prétendre celui de ſes enfans qui auroit le moins; & ordonnoit que les profits, provenus de la communauté du premier mariage, ſeroient partagés également entre tous les enfans. Cette loi s'étendit auſſi aux hommes qui ſe marioient une ſeconde fois. Elle leur défendit de donner à de nouvelles épouſes, ce que leur avoit procuré la libéralité des premières; ces dons devant être réſervés aux enfans du premier lit. Cet Edit du Roi fut publié au Parlement le 5. d'Août, & reçû avec de grands applaudiſſemens. Cela arriva préciſément dans le tems qu'une des plus riches veuves de Paris venoit de donner tous ſes biens par contrat à un ſecond mari qu'elle aimoit éperdûment; ſa folle paſſion l'empêchant de s'appercevoir qu'on chériſſoit uniquement ſes biens, & non ſa perſonne. Elle ne laiſſoit à ſes enfans que la portion légere, dite *la Falcidie* (1), qu'elle ne leur pouvoit ôter. L'Edit du Roi ne regardoit que les femmes. Mais le Parlement, par ſon Arrêt, jugea à propos de reſtraindre auſſi les dons des peres qui paſſoient à de ſecondes nôces. CHARLES IX. 1560.

Affaire très-ſingulière.

Le Parlement de Toulouſe donna peu après un Arrêt célèbre, rendu public le 12. de Septembre, contre l'Impoſteur le plus inſigne qu'on eut encore vû, nommé Arnaud du Tilh. Cet homme s'étoit lié d'une amitié fort étroite avec Martin Guerre, du village d'Artigat au dioceſe de Rieux, lorſqu'ils ſervoient l'un & l'autre dans la même compagnie. Il reſſembloit parfaitement de taille & de viſage à ſon ami, ſi-non qu'il avoit le pied plus long que lui. Il y avoit huit ans, que Martin Guerre étoit dans le ſervice, lorſqu'il prit envie à du Tilh de poſſeder la femme de ſon ami, qui n'avoit point vû ſon mari depuis pluſieurs années. Il lui perſuada qu'il étoit Martin Guerre; lui diſant certaines particularités qui ſe paſſent entre un mari & une femme, qu'il avoit pû ſçavoir, comme on le croyoit alors, par le ſecours de l'art magique. L'effronterie du ſéducteur impoſa non ſeulement à cette femme, mais encore aux ſœurs & aux parens de Martin Guerre; enſorte qu'il vécut trois ans entiers avec la femme de celui-ci, appellée Bertrande de Rolz, & qu'il en eut deux enfans. Mais comme il diſſipoit les biens de cette femme, avec auſſi peu de ſcrupule qu'il avoit attenté à ſa pudicité, Pierre Guerre, oncle de Martin, lui fit un procès. Enſuite il fut accuſé d'impoſture, à la faveur de certains indices qui faiſoient ſoupçonner le menſonge; la femme commençant auſſi à s'appercevoir qu'on l'avoit trompée. Après de longues procedures (2), & une inſtruction fort ample, qui laiſſoit encore des nuages ſur cette affaire, & qui jettoit les juges dans d'étranges embarras, le Ciel permit qu'un ſi grand crime ne demeurât pas plus long-tems impuni. Martin Guerre, qui avoit paſſé en Eſpagne tout le tems que ſon perfide ami avoit joüi du fruit de ſon crime, revint heureuſement peu de jours avant le jugement du procès, & ayant été reconnu de ſa femme, diſſipa tous les doutes. Du Tilh fut condamné à faire

(1) *Falcidia lex eſt, qua quaſi falce amputat legata, quando ad minimum quarta pars bonorum non ſupereſt hæredibus.*

(2) Ce Procès ſe trouve tout au long dans le *Recueil des Cauſes célebres & intéreſſantes*, publié par Pitaval.

CHARLES IX. 1560.

faire amende honorable à Dieu, au Roi, à la Juſtice, à Martin Guerre, & à ſa femme, & à être pendu, comme impoſteur, adultere, raviſſeur, ſacrilege, & voleur. Ses biens furent adjugés à une fille qui lui reſtoit de Bertrande, qui l'avoit euë de lui ſous la foi du mariage.

Affaires d'Italie.

A Rome, le Pape Pie IV (ci-devant le Cardinal Medici ou Medicino) ceſſa de ſe contraindre, & oubliant les affaires de l'Egliſe, ne ſongea plus qu'à ſes intérêts particuliers, & à ceux de ſes proches. Après avoir pris le nom & les armes de la maiſon de Medicis, & imité la vanité du Marquis de Marignan ſon frere, il nomma Cardinal le ſecond fils de Coſme, Duc de Florence, à peine âgé de quatorze ans, pour marquer ſon attachement au chef d'une illuſtre famille dont il n'étoit pas. En même tems il créa Cardinal Charles-Borromée, le chargea de pluſieurs affaires importantes, & le nomma Archévêque de Milan, par la démiſſion que fit de cette dignité le Cardinal Hippolyte de Ferrare, en faveur du neveu du Pape. Jean-Antoine Serbellone, Evêque de Spolette, eut auſſi le chapeau en cette promotion, & l'Evêché de Novarre, dont le Cardinal de Moron ſe défit. Borromée & Serbellone, étoient ſortis des ſœurs du Pape. En ce même tems le Duc de Savoye, revenant de France avec la Princeſſe Marguerite ſon épouſe, ſe remit en poſſeſſion de ſes Etats, après qu'on eut employé quelque tems à démolir les fortifications de pluſieurs places, ſuivant les conditions du dernier traité. Alfonſe, nouveau Duc de Ferrare, aborda auſſi de France en Italie, & s'étant embarqué avec les gens de ſa ſuite ſur deux galeres de Marſeille, deſcendit à Livourne. Il y fut reçu de Coſme, dont il étoit ſur le point d'épouſer la fille, avec beaucoup de magnificence & de grandes marques d'amitié. Enſuite ayant pris le chemin de la vallée de Carfagnana, il arriva dans ſes Etats. Il envoya de-là François d'Eſt, ſon oncle, pour ſe rendre à Florence, & lui amener la Princeſſe de Florence. Elle fut accompagnée du Prince François ſon frere, de Louis de Tolede, de Marc Centurione, & de quelques autres Seigneurs, & arriva à Ferrare, où les nôces ſe célébrerent avec une grande pompe. Peu après, Coſme, ſur les inſtances du Saint Pere, envoya à Rome le Cardinal ſon fils, ſous la conduite d'Alexandre Strozzi. Le jeune Prince fut reçû du Pape avec des témoignages ſinguliers de bonté & de bienveillance. Enfin le Pontife voulant marquer de plus en plus au Duc de Florence combien il lui étoit attaché, lui rendit la nomination à l'Archévêché de Piſe, dont Paul IV. l'avoit mal à propos dépouillé, en y nommant le Cardinal Rebiba, & lui donnant pour dédommagement, ſur les plaintes qu'il fit alors, le droit de conférer l'Evêché de Troja. Mais ces graces, dont il combla alors le Duc, ſont peu de choſe en comparaiſon de ce qu'il voulut faire pour lui dans la ſuite, quoique ſans ſuccès. François, fils aîné de Coſme, étant déja grand & en âge de ſe marier, le Pape conſcilla au Duc de ſoutenir la grandeur naiſſante de ſa maiſon par une alliance des plus illuſtres. Dans cette vûë il donna ordre à l'Evêque de Terracine, ſon Nonce en Eſpagne, d'engager Philippe à donner en mariage au Prince François, ſa ſœur, veuve alors du Prince de Portugal, dont elle avoit eu un fils, nommé Sebaſtien, qui regna après ſon ayeul.

Promotion de Cardinaux par le Pape.

Projet du Pape en faveur de la maiſon de Medicis.

Au

Au reſte le Pontife craignoit avec raiſon, que Philippe ne voulût pas conſentir à une alliance ſi inégale. En effet, il ſembloit peu convenable à la grandeur de la maiſon d'Autriche, qu'une Princeſſe, fille d'un Empereur, ſœur du plus puiſſant Roi de l'Europe, & déja mariée dans une maiſon Royale, épouſat le fils d'un Prince, créé tel depuis quelques années, qui n'avoit que le titre de Duc. Tout le monde penſoit que le Roi d'Eſpagne, qui venoit de conclure une paix qui lui étoit ſi honorable & ſi avantageuſe en même tems, & d'humilier le nom François, ſuivant le langage des Eſpagnols, ne voudroit pas ſe faire tort par un tel mariage. Ces conſiderations ne rebuterent point le Pape, qui ſouhaitoit fortement que cette affaire réuſsît. Pour illuſtrer de plus en plus les Medicis, il fit propoſer à Philippe, qu'on pourroit, en faveur de ce mariage, créer Coſme Roi de Toſcane, & lui conférer les droits & les honneurs dûs à la dignité Royale. Ces propoſitions ſi honorables à Coſme exciterent la haine & l'envie des autres Princes d'Italie, & lui attirerent même l'indignation du Roi d'Eſpagne. Un bruit qui ſe répandit alors par toute l'Italie, rendit encore Philippe peu favorable au Duc. On diſoit que le Pontife, qui étoit Milanois, & qui cherchoit à revêtir ſes parens de quelques riches dépouilles, avoit menagé un traité d'alliance, pour chaſſer les Eſpagnols de l'Etat de Milan, comme on avoit fait autrefois ſous Clement VII. Soit que les ennemis & les envieux du Duc de Florence euſſent imaginé cela, ſoit que ces diſcours euſſent quelque fondement, les Eſpagnols, naturellement défians, y ajoûterent foi, & Philippe ne voulut plus entendre parler d'un mariage que le S. Pere & le Duc ſouhaitoient avec paſſion. CHARLES IX. 1560.

Cependant la Doctrine nouvelle, répanduë dans toute la France, faiſoit de grands progrès dans les Païs-bas. Bien loin que les Proteſtans ſe cachaſſent, comme auparavant, ils oſoient ſe produire avec audace : les Seigneurs & les autres Ordres ne s'oppoſoient point à leurs entrepriſes par foibleſſe, ou les favoriſerent même par un amour aveugle de la liberté. Il y avoit peu de tems qu'ils avoient refuſé à la Princeſſe Marguerite leur Gouvernante, & à ſon Conſeil, un ſubſide pour l'entretien des garniſons étrangeres. Ils ſe donnerent même tant de mouvemens, qu'ils firent renvoyer de Zelande en Eſpagne les ſoldats qui étoient en garniſon dans cette Province, ſans vouloir conſentir qu'elle payât rien pour les fraix du retour de ces troupes. Enfin ils avoient conſenti avec peine à la levée de ce qui convenoit pour la ſubſiſtance des gens de guerre, à condition que les ſommes ſeroient impoſées par eux, & qu'ils diſtribueroient auſſi les ſoldats ſur les frontieres, comme ils le jugeroient à propos, ſans que la Gouvernante ni ſon Conſeil puſſent ſe mêler de ces départemens. On croyoit que ces peuples vouloient dominer dans le gouvernement civil, pour étendre la liberté & la licence juſques dans les affaires de la Religion. Auſſi réfuſoient-ils de recevoir les Evêques que Paul IV. avoit depuis peu créés dans les Païs-bas, les regardant comme des Inquiſiteurs de leur foi. L'Eſpagne avoit auſſi des Religionnaires. On y avoit empriſonné pour crime d'Héréſie Barthelemy Carança, Archévêque de Tolede, & ſaiſi ſes immenſes revenus. Je l'ai vû long-tems après à Rome, où il eſt mort. C'étoit du reſte

Origine des troubles de Religion en Flandre.

CHARLES IX. 1560.

un Prélat qui méritoit cette première dignité de l'Egliſe d'Eſpagne, par ſon érudition, par ſa probité, & par la ſainteté de ſes mœurs. Pour prévenir tant de maux, tous les gens de bien ſouhaitoient avec ardeur que le Concile, qui avoit ci-devant été aſſemblé, fût de nouveau convoqué. Mais le Pape regnant (1) ne redoutoit pas moins que ſes prédeceſſeurs ce premier tribunal, qui eût pû mettre des bornes à ſa puiſſance. Ainſi, quoiqu'il vit bien que c'étoit-là l'unique remede pour extirper les Héréſies, cependant il différoit toûjours, & il étoit évident qu'il ne conſentiroit jamais à un Concile univerſel, s'il n'y étoit forcé. Au reſte, ayant réſolu de ſe ſatisfaire, avec juſtice ou ſans raiſon, par force ou par ruſe, & jugeant que la perte des Caraffes (qui lui avoient néanmoins rendu de ſi bons offices dans le dernier Conclave) lui pourroit être avantageuſe, il ſe conduiſit avec eux de la manière adroite que je vais dire. D'abord il parut vouloir les obliger en toutes choſes. Il nomma Nonce extraordinaire en Eſpagne, Fabricio de Sanguine, le plus intime de leurs amis, & le chargea, auſſi-bien que l'Evêque de Terracine, de ſolliciter fortement auprès de Philippe, en faveur du Comte de Montorio, un équivalent promis par Vargas dans la Calabre, en échange de Paliano, & de demander pareillement la penſion qu'on étoit convenu de donner au Cardinal frere du Comte. Avérard de Medici, Envoyé de Coſme, eut ordre de faire les mêmes inſtances à la Cour d'Eſpagne. Philippe, qui vouloit obliger le nouveau Pape, étoit diſpoſé à accorder ce qu'on lui demandoit, & il avoit mandé au Comte de Tendilla, de contenter les Caraffes, comme le deſiroit le S. Pere. De plus, après la mort du feu Pape, & durant la vacance du S. Siége, le Comte de Bagno, les Vitelli, & Aſcagne della Cornia avoient repris, dans la Romagne & dans la campagne de Perouſe, pluſieurs châteaux que les Caraffes leur avoient enlevés, & qui avoient été mis en ſequeſtre, par l'entremiſe du Sacré College. Philippe ordonna qu'on rendît Montebello à Antoine Caraffe, & qu'on pourſuivît les Vitelli comme rebelles, quoique le Grand-Duc s'oppoſât à ce qu'on entreprenoit contre eux, croyant qu'il y alloit de ſa réputation de proteger ſes amis dans ces conjonctures.

Conduite du Pape à l'égard des Caraffes.

Il paroît d'abord vouloir les favoriſer.

Alors le S. Pere, croyant avoir aſſez fait pour les Caraffes, & s'être entierement acquitté de ce qu'il leur devoit, ſe montra toûjours depuis leur ennemi declaré. Cherchant à perdre ces hommes, qui avoient abuſé malicieuſement de leur pouvoir ſur l'eſprit du vieux Pontife leur oncle pour vexer les ſujets du S. Siége, il n'eut pas de peine à en trouver les moyens; le peuple qui ſe ſouvenoit des maux paſſés, étant très-irrité contre eux, auſſi-bien que la plus grande partie de la Nobleſſe. Il arriva donc, qu'un jour que le Pape tenoit le Conſiſtoire, on manda, par le conſeil d'Antoine Colonna & de Julien Ceſarini, qui avoient été maltraités par Paul IV, le Cardinal Charles Caraffe & le Cardinal de Naples ſon couſin, lorſqu'on ne s'attendoit à rien moins. Etant arrivés au Vatican, ils furent arrêtés par

Il ſe montre enſuite leur ennemi declaré.

(1) Uniquement occupé de l'avancement de ſa famille, & ſe mettant peu en peine de tout le reſte, ne redoutoit &c. *Edit de Paiſſon.*

par Gabriel Serbellone, & conduits au château S. Ange. Le Gouverneur de Rome arrêta en même tems le Comte de Montorio, qui y étoit arrivé la veille, & le mit en prison. On dit que, lorsque l'on menoit le Cardinal Caraffe au château S. Ange, il dit, que c'étoit-là une juste recompense de ce que les Caraffes avoient fait pour Medici, en l'élevant au souverain Pontificat. On appella à ban Antoine Marquis de Montebello, qui étoit absent, & qui avoit pris la fuite, ayant sçû la disgrace de son frere. Cependant on recevoit tous les jours de fâcheuses nouvelles de l'expédition de Tripoli, dont je parlerai dans la suite. On n'ignoroit pas aussi à Rome les troubles de la France sur les affaires de Religion. Mais le Pape paroissoit peu touché de ces malheurs, ne songeant qu'à joüir des avantages de sa dignité, & à élever ses créatures. Comme il ne cherchoit qu'à obliger le Duc de Florence, il usa en ce tems-là d'une insigne perfidie envers Nicolas Ursini (1) Comte de Pitigliano, dont véritablement les violences, les mœurs dissoluës, & le traitement indigne qu'il avoit fait à Jean-François son pere, méritoient d'ailleurs un châtiment exemplaire. CHARLES IX. 1560.

Ursini étoit en possession de la ville de Soana, ancien patrimoine de sa famille. Il s'en étoit emparé dans la derniere guerre; & Cosme la reclamoit, comme faisant partie du territoire de Siene, qui devoit lui être rendu, suivant la teneur des traités. Ce Prince avoit fait plusieurs instances auprès du Roi de France, par Tornabuoni son envoyé, pour obtenir la restitution de Soana. On lui avoit répondu, que le Roi ne trouveroit pas mauvais qu'il se rendît maître de cette place par les moyens qu'il jugeroit à propos, mais qu'il ne devoit pas espérer que le Roi employât ses forces, ou ses prieres, pour engager le Comte de Pitigliano à la rendre. Cosme se voyant alors en liberté de tout entreprendre, forma des intrigues contre le Comte, & gagna même Alexandre son fils, qui lui promit de lui livrer la citadelle. La conspiration ayant été découverte, le Comte fit arrêter son fils, & fit pendre Angelo Fraschino, auteur du complot. La ruse n'ayant pas réüssi, le Grand-Duc fit une guerre ouverte à Ursini, & fit marcher six mille hommes de pied, commandés par Chiapino Vitelli, pour attaquer Soana, & délivrer le fils du Comte. Aussi-tôt on fit venir du canon de Montepulciano, qu'on dressa aux environs de la ville. Cependant les Ambassadeurs de France & de l'Empereur à Rome, se plaignoient fort haut de ces hostilités; le Comte leur ayant fait représenter que sa ville étoit de la dépendance de l'Empire, & qu'il étoit de plus sous la protection de la France. Ces Ministres supplierent le Pape d'interposer son autorité, & de donner ordre qu'on levât le siége; que sans cela on se croiroit dispensé d'observer les conditions d'un traité que l'on violoit impunement. Le Pontife fit partir aussi-tôt Gabriel Serbellone, avec le titre de médiateur & d'arbitre. Le Comte lui ayant en cette qualité remis sa place entre les mains, il la livra au Duc de Florence, par une noire perfidie, sans avoir entendu les raisons des parties. Perfidie du Pape à l'égard de Nicolas des Ursins.

Ce-

(1) ou des Urfins.

CHARLES IX. 1560.

Cependant Coſme preſſoit le Pape de porter ſes ſoins au dehors, de faire garder les côtes d'Italie, & de mettre une forte garniſon dans Elba, pour s'oppoſer aux deſcentes & aux courſes des Turcs, que la malheureuſe expedition de Tripoli avoit irrités contre les Chrétiens. Il lui repréſentoit auſſi, qu'il devoit jetter les yeux ſur les troubles dont la France & l'Ecoſſe étoient agitées; & que tant d'ames, dont le ſalut étoit en danger par rapport à la Religion, méritoient ſes ſoins paternels; ajoûtant, qu'il devoit empêcher que les Princes Chrétiens, qui devoient avoir recours au S. Siége, ne remediaſſent eux-mêmes aux maux de l'Egliſe, & n'aſſemblaſſent chez eux des Conciles nationaux, au défaut d'un Concile général.

Allarme que cauſe à la Cour de Rome le bruit d'un Concile national en France.

Car on ne parloit alors en Italie, que du diſcours qu'avoit fait dans le Conſeil du Roi le Chancelier de l'Hôpital, où, après que ce premier Magiſtrat eut parlé d'un Synode écumenique, il avoit exhorté les Evêques à ſe tenir prêts à célébrer un Concile national, ſi le Pape refuſoit de conſentir inceſſamment à la convocation d'un Concile univerſel. Nos Ambaſſadeurs faiſant à ce ſujet de vives inſtances auprès du S. Pere, il leur répondoit toûjours en termes généraux & équivoques, & diſoit, que dans peu de tems il ſe rendroit à Boulogne, & qu'il confèreroit dans ce voyage ſur une matière ſi importante, & ſur d'autres articles qui concernoient la ſûreté de l'Italie, avec le Duc de Florence, Prince ſage & éclairé, ſon ami & ſon parent. Coſme voyant que ce voyage du Pape ſe remettoit toûjours, réſolut d'aller à Rome, où le Pape l'avoit invité de ſe rendre, pour conférer avec lui de pluſieurs affaires publiques & particulieres. Sur le bruit qui s'étoit répandu qu'il devoit ſe tenir en France un Concile de la Nation, le Roi d'Eſpagne, engagé, à ce que l'on croyoit, par les Guiſes, avoit envoyé au Roi Antoine de Tolede, miniſtre très-habile dans les négociations, pour entretenir le Roi à ce ſujet, & le détourner, ainſi que les Princes & les Seigneurs du Conſeil, de l'aſſemblée d'un Concile particulier, qui ne manqueroit pas d'occaſionner un ſchiſme. D'un autre côté l'Empereur Ferdinand demandoit au Pape, que le Synode général ayant été convoqué d'abord pour pacifier les troubles de l'Allemagne, on l'aſſemblât de nouveau ſur les terres de l'Empire, & qu'on examinât une ſeconde fois les Décrets qui avoient été rendus. Mais pluſieurs penſoient, que s'agiſſant alors des diviſions de la France ſur les matières de la Foi, auſſi-bien que de celles de l'Allemagne, on devoit tenir le Synode général dans un lieu commode aux deux Nations, comme à Conſtance ou à Beſançon, ſi l'Empire y conſentoit. Le Pape prétendoit au contraire, que s'il n'étoit pas convoqué à Trente, il le fût dans une ville d'Italie, comme Verceil, place à portée de la France. A dire vrai, le S. Pere n'étoit nullement déterminé à accorder le Concile. Il auroit mieux aimé qu'on eût attaqué par les armes Geneve, qui répandoit en France & dans les Païs-bas le venin de l'Héréſie, que de voir les démêlés de l'Egliſe décidés par les conférences pacifiques des Evêques. C'eſt pour cela qu'il avoit conſeillé au Duc de Savoye, de faire la guerre aux Vaudois. Nous en parlerons dans ſon lieu. Tandis qu'il étoit occupé de ces ſoins, beaucoup plus que de ſes fonctions paſtorales, Coſme arriva à Rome au mois d'Octobre, avec

Arrivée de Coſme Duc de Florence à Rome.

le

le Cardinal Jean, & Garcie, deux de ſes enfans. Ayant reçû de grands honneurs, & eu enſuite audience particuliere du Pape, il obtint enfin de ce Pontife, qu'il indiqueroit le Concile général pour le commencement de l'année prochaine. CHARLES IX. 1560.

Il lui repréſenta, que l'état de la République Chrétienne, dont Rome étoit comme le centre & la mere commune, demandoit qu'on apportât un grand remede à un mal répandu preſque par-tout; qu'il ne devoit pas craindre au reſte, qu'un Concile légitime cenſurât les mœurs ou les abus de la Cour de Rome, puiſqu'il étoit obligé de ſouhaiter lui-même, en qualité de Souverain Pontife, qu'on reformât la diſcipline de l'Egliſe, & les abus qui s'étoient introduits; qu'il faloit donc qu'il agît de bonne foi dans cette affaire, ſans détour & ſans feinte, & qu'il fît venir les plus habiles Théologiens de toutes les parties du monde Chrétien, pour être écoutés avec une attention favorable, & parvenir enſuite à réünir l'Egliſe diviſée par la diverſité des opinions, & par la licence & le libertinage des eſprits. Philippe avoit envoyé à Rome le Comte de Tendilla, pour obtenir du Pape la permiſſion de lever durant cinq ans, ſur les biens eccléſiaſtiques d'Eſpagne, une ſomme ſuffiſante pour l'entretien de neuf galeres, deſtinées à garder les côtes d'Italie & à couvrir les places qu'il poſſedoit en Afrique. Coſme conſeilla au Pape d'accorder les dîmes que demandoit le Roi d'Eſpagne. Après cela ayant obtenu une amniſtie en faveur de Paul & de Chiapino Vitelli, que le Procureur général du fiſc pourſuivoit, ſur ce qu'ils avoient fait à Montone durant la vacance du S. Siége; ayant auſſi fait reſtituer aux enfans de Rodolphe Baglioni les biens que poſſedoit leur pere dans le territoire de Perouſe, & procuré à Fabiano del Monte, fils de Baudouin frere de Jules III, la joüiſſance paiſible des terres qu'il tenoit de la libéralité du Pontife ſon oncle, & que les Caraffes lui avoient enlevées, il partit de Rome, & ſe rendit à Siene. Après avoir établi dans cette ville une nouvelle forme de gouvernement, & l'avoir rétablie & fortifiée, il viſita ſon territoire, regla les différens que les Sienois avoient au ſujet des limites avec les Eſpagnols, qui occupoient Orbitello & Porto-Ercole, & revint enfin à Florence. Peu après, on apprit en Italie la mort de François II. On publia en même tems que la Cour de France avoit changé de face, que la Reine-mere, délivrée de la tyrannie des Guiſes, qui l'avoient empêchée d'agir avec liberté, s'étoit unie au Roi de Navarre, qu'elle avoit ſçû l'aſſujettir à ſes volontés, & que cette Princeſſe ſe montroit aſſez favorable aux Proteſtans. Ces nouvelles frapperent le S. Pere & pluſieurs autres Princes, & firent penſer ſerieuſement à la convocation d'un Concile. Auſſi-tôt le Pape, le Roi d'Eſpagne, & le Duc de Florence, envoyerent de concert des Ambaſſadeurs en France, pour faire à Catherine de Medicis des complimens de condoléance ſur la mort du Roi ſon fils, l'exhorter à ne pas ſe laiſſer abattre par tant de malheurs, & lui recommander ſur-tout l'ancienne Religion, dans laquelle elle étoit née & avoit été élevée, & la conjurer de ne pas ſouffrir que, par une licence odieuſe, on donnât entrée à un ſchiſme funeſte, & qu'on cherchât ailleurs que dans les lumieres du S. Siége, les remedes aux

Conſeils que Coſme donne au Pape.

Ambaſſadeurs que le Pape, le Roi d'Eſpagne, & le Duc de Florence, envoyent en France.

CHARLES IX. 1560.

maux qui affligeoient l'Egliſe. Ils avoient ordre d'ajoûter, que bien-tôt la France ſeroit ſatisfaite pour l'aſſemblée d'un Concile écumenique, & qu'on la prioit de ne pas permettre qu'un Royaume floriſſant dégénerât de la pieté des anciens François, & qu'on prît aucune réſolution qui pût faire préjudice aux remedes ſalutaires qu'on étoit en droit d'attendre d'un Synode univerſel. Laurent Lenzi Evêque de Fermo, fut l'Ambaſſadeur du Pape; Jean Manriquez celui de Philippe; & Agnolo Guicciardini fut l'Envoyé de Coſme. En même tems le S. Pere choiſit les Cardinaux Hercule de Gonzague, Jerôme Seripandi, & Staniſlas Hoſius, pour préſider en ſon nom au Concile qu'on alloit tenir à Trente. Il envoya auſſi vers les Princes d'Allemagne, Zacharie Delfino Evêque de Lezina, & Jean-François Commendon Evêque de Zante, pour leur indiquer l'aſſemblée du Concile. Canobbio partit auſſi pour la Pologne à ce ſujet. Il avoit ordre d'aller juſqu'en Moſcovie, pour y exhorter le Grand-Duc à envoyer des Ambaſſadeurs & des Théologiens à l'Aſſemblée générale de l'Egliſe Latine, quoique ſes Etats ſuiviſſent les Rits de l'Egliſe Grecque. Mais Canobbio ayant trouvé la guerre allumée entre les Polonois & les Moſcovites, ne put pénétrer juſqu'en Ruſſie.

Expédition de Tripoli.

Parlons maintenant de ce qui ſe paſſa en des païs plus éloignés. Après la paix faite entre les deux Rois, Philippe avoit réſolu dès l'année précedente l'expédition de Tripoli, qui ayant été retardée pour pluſieurs raiſons, fut enfin entrepriſe cette année. Jean de la Cerda, Viceroi de Sicile, avoit une forte envie de ſignaler ſon nom, & de rendre quelque ſervice important à l'Eſpagne, à l'exemple de Jean de Véga ſon Lieutenant, qui avoit enlevé depuis peu aux Turcs la ville d'Africa en Barbarie, appellée Mehedia par les gens du païs. Il y avoit long-tems qu'il ſollicitoit Jean de la Valette-Pariſot, Grand-Maître de l'Ordre de Malte, de concourir avec lui, pour reprendre Tripoli, qu'on avoit depuis peu perduë, & pour ruiner en ces contrées la puiſſance des Turcs, qui menaçoient la Sicile, la Sardaigne, & l'Iſle de Malte. Ainſi la Cerda & le Grand-Maître firent repréſenter à Philippe, qu'il ne faloit pas laiſſer échaper une occaſion qui s'offroit d'abattre les ennemis du nom Chrétien; que la reduction de Tripoli étoit d'une grande importance, & que le ſuccès de l'entrepriſe n'étoit pas douteux, en un tems où Dragut n'avoit encore que peu de forces. Le Roi d'Eſpagne, frappé de ces raiſons, ſe détermina à cette guerre, & en donna le principal commandement à la Cerda. En même tems il envoya ordre à (1) Jean-André Doria, qui commandoit la flote en qualité de Lieutenant du vieux Doria, ſon oncle, de joindre ſes forces à celles de la Cerda. On ordonna auſſi à Dom Bernardo de Guimaran, Commandeur de Malte, de faire aſſembler en Italie toutes les troupes Eſpagnoles, pour s'embarquer enſuite & aller à cette expédition.

La Cerda, Viceroi de Sicile, eſt chargé de cette expédition.

Au reſte, pluſieurs contre-tems retarderent un ſi loüable deſſein. La mort de

(1) Jean-André Doria étoit neveu du fameux André Doria, qui avoit été Général des galeres de France, & enſuite de la flote d'Eſpagne; & qui mourut à Genes, ſa patrie, en cette année 1560, âgé de 93. ans. André Doria paſſoit pour le meilleur homme de mer de ſon ſiécle. On va voir bien-tôt ſa mort & ſon éloge.

Digitized by Google

de Henri II. qui arriva alors, fut ſur-tout un grand obſtacle. Les Gouverneurs d'Italie craignant que la mort de ce Prince n'apportât quelque changement aux affaires, refuſerent de fournir des troupes, juſqu'à ce qu'on eût reconnu ſi cet évenement ne donneroit point lieu à de nouveaux troubles, & ſi la France ne prendroit point en cette occaſion un parti contraire aux intérêts de l'Eſpagne. C'eſt la réponſe que firent à Guimaran, le Duc de Seſſa Gouverneur de Milan, & Dom Perafan de Ribeira Duc d'Alcala, Viceroi de Naples. D'ailleurs Ribeira ſe défendoit d'envoyer du ſecours, ſur ce qu'il avoit appris que la flote des Turcs étoit partie de Conſtantinople, & en vouloit à Ancone; ajoûtant, qu'il ne fourniroit pas un ſeul homme, qu'il ne fût aſſuré auparavant des deſſeins que ſe propoſoient les Infidèles. Il arriva de plus, que Philippe ayant fait revenir ſes galeres en Eſpagne, malgré les rémontrances de Guimaran, la flote ſe trouva conſidérablement affoiblie. Tout l'été ſe paſſa dans ces incertitudes. Enfin on reconnut qu'on n'avoit rien à craindre du côté de la France, ni pour les côtes d'Italie, l'armement des Turcs ayant pris la route du Levant. Alvaro de Sande, que Philippe avoit envoyé à la Cerda, pour ſervir en cette guerre, fut dépêché en Lombardie, pour amener un renfort de troupes que le Duc de Seſſa ne lui accorda qu'avec peine : enſorte que, quoiqu'on eût préparé toutes choſes avec une extrême diligence, les troupes ne purent arriver à Meſſine qu'au mois d'Octobre. CHARLES IX. 1560.

Forces que ce Général aſſemble dans le port de Meſſine.

L'armée étoit compoſée de quatorze mille hommes de pied, formant trente bataillons Eſpagnols, que commandoit de Sande, Général qui avoit acquis beaucoup de gloire dans les guerres de Piémont & de Toſcane. Il y avoit trente cinq bataillons Italiens, qui avoient à leur tête André de Gonzague; & quatorze Allemans, aux ordres d'Etienne Loopat. Deux enſeignes de troupes Françoiſes vinrent auſſi renforcer l'armée. La flote conſiſtoit en vingt huit grands bâtimens de charge, & quatorze plus petits, & en cinquante quatre galeres de différente conſtruction, dont le Pape en avoit fourni quatre, conduites par Anguillara, & le Grand-Duc autant, que commandoit Nicolas Gentile. Le Grand-Maître de Malte en avoit envoyé cinq, ſous les ordres de Teſſieres, Général des galeres de la Religion, qui rendit de grands ſervices ſur mer & ſur terre en cette expédition. On y menoit auſſi quatre cens Cavaliers d'élite, & ſix cens Arquebuſiers. Bernard d'Aldana, qui avoit couru riſque de perdre la vie, & avoit été privé de ſes charges, à l'occaſion du mauvais ſuccès de la guerre de Hongrie, fut rétabli dans ſes dignités, & eut le commandement de l'artillerie. La Cerda ayant fait la revûë de l'armée, & fait charger aſſez de proviſions pour nourrir trente mille hommes durant quatre mois, ayant auſſi fait embarquer & partir ſon canon & une partie de ſes troupes, partit enfin à la fin d'Octobre, ayant laiſſé en Sicile Silva, Marquis de Favara, pour y commander en ſon abſence. La Cerda vint de Meſſine à Siracuſe, & paſſa tout le mois de Novembre dans ce port, à cauſe des vents contraires. Il n'en put ſortir qu'au commencement de Décembre, en faiſant remorquer ſes galeres. Ce fut-là comme le préſage d'une navigation

CHARLES IX. 1560.

tion malheureuſe. Cependant le Grand-Maître de Malte envoya deux fregates légeres vers les côtes d'Afrique, pour reconnoître toutes choſes. Cette ſage précaution eut de fâcheuſes ſuites, comme le reſte. Dragut qui commandoit dans Tripoli, ayant pris une de ces fregates, apprit par les priſonniers le deſſein des Chrétiens. Auſſi-tôt il fait fortifier ſa place, en augmente la garniſon, & fait venir de tous côtés des munitions de guerre & de bouche, pour ſoutenir un ſiége. En même tems il écrit à Soliman, & le conjure de lui envoyer une flote qui ſoit ſupérieure à celle des Chrétiens.

Soliman, qui avoit pris Tripoli neuf ans auparavant, en avoit confié le gouvernement à Dragut, avec celui de toutes les côtes voiſines, l'ayant ôté à Morataha, Seigneur de Teſciara. Dragut eut de grands démêlés dans la ſuite avec le Roi de Carvan, dont les Etats étoient à trois cens milles de Tripoli, ſur ce que ce Prince lui avoit refuſé du ſecours lorſqu'il en avoit eu beſoin, & lui avoit même été toûjours contraire, comme il le diſoit. Soit que ce qu'il avançoit fût véritable, ſoit que cherchant une occaſion de rompre avec un Prince voiſin, il fît ces plaintes ſans fondement, il eſt certain que depuis ce tems-là il lui fit toûjours la guerre, & que ce vieux Corſaire, appuyé de la puiſſance des Turcs, le dépouilla de la meilleure partie de ſes Etats. Ce Roi, ſe voyant opprimé par un voiſin redoutable, n'eſpéroit du ſecours que du côté des Chrétiens. Dragut ayant répandu dans le continent la terreur de ſes armes, réſolut de s'emparer de l'Iſle de Zerbi (1) voiſine de ces côtes. Un Turc, nommé Soliman, étoit le Seigneur ou le Xechés de cette Iſle; nom que donnent les Arabes aux Princes dont les Etats ſont trop bornés pour mériter le titre de Roi. Dragut n'ayant pû vaincre Soliman par les armes, trouva moyen, ſous prétexte de ſe reconcilier avec lui, de l'attirer à Tripoli, où il le chargea de fers; après quoi, s'étant rendu maître de l'Iſle, il fit pendre peu après l'infortuné Xechés. Une ſi noire perfidie avoit rendu Dragut odieux à tous les peuples. Les Princes d'Afrique ſouhaitoient avec ardeur, qu'il s'offrît une occaſion de venger tant d'injures, & de recouvrer la liberté que ce cruel pirate, ſoutenu par les Turcs, leur avoit enlevée. Ainſi le Roi de Carvan, le fils du Roi de Tunis, qui étoit déja avec la Cerda, & le petit-fils du malheureux Soliman, dont nous venons de parler, lequel avoit pris le titre de Xechés de Zerbi, s'allierent avec plaiſir aux Chrétiens, pour chaſſer l'ennemi commun. Il eſt à remarquer que l'Iſle de Zerbi, appellée par les Anciens Meninx, ou Lotophagitis, a environ ſoixante mille pas de circuit, & qu'elle eſt ſeparée de la côte d'Afrique par un eſpace ſi petit, qu'on la peut joindre au continent par un pont. Elle eſt entourée de tous côtés d'une mer très-baſſe, qui ſe retire une fois en hyver, & deux fois en été, & laiſſe un eſpace de plus de quatre mille pas entierement découvert. Dom Garcie de Tolede Duc d'Albe, dont le fils a été un ſi fameux Capitaine, ayant fait autrefois une deſcente dans cette Iſle, la mer étant haute, vit peu

Deſcription de l'Iſle de Zerbi, ou de Gerbes.

(1) C'eſt l'Iſle de Gelves ou de Gerbes; on l'appelle ici Zerbi, parce que les Turcs ou les Maures la nomment ainſi.

Digitized by Google

peu d'heures après les eaux ſe retirer contre ſon attente, & ſes navires à ſec. Il fut forcé de ſoutenir contre les Turcs un combat ſur terre, où il reçut un grand échec, & où il perdit la vie. Du reſte on y aborde aiſément, & quand on n'a point les ennemis à craindre, le port eſt bon & commode pour les vaiſſeaux. Tout le païs eſt plat, excepté le milieu qui s'éleve peu à peu, & forme des collines. Le terroir eſt ſec & aride, & ne produit en abondance que des palmiers (dont on voit de grands bois) des oliviers, des cedres, & des grenadiers, dont le fruit eſt plus aigre que celui qui croit en France. Il y a auſſi des vignes, qui donnent des grappes admirables par leur groſſeur. Les habitans ne les preſſurent point pour en faire du vin : ils les font ſécher, & les tranſportent dans les provinces voiſines, & à Alexandrie en Egypte. Ils ne manquent pas non plus de figues, de poires, de pommes, & de prunes. Du reſte ils n'ont point de bled, & vivent de ris, de millet, de lentilles, de pois, de feves, & d'autres ſemblables légumes. CHARLES IX. 1560.

Zerbi avoit été ſoûmiſe autrefois au Roi de Tunis. Mais la puiſſance de ce Souverain s'étant fort affoiblie, trois Xechés partagerent le gouvernement de l'Iſle. Enſuite ſe dreſſant de continuelles embuches, ils ſe détruiſirent l'un l'autre. L'autorité ſouveraine étant dévoluë à un ſeul, il ne la conſervoit que peu de tems; le deſir aveugle de regner faiſant périr le pere par le fils, le fils par le pere, & les freres par les freres. L'Iſle, qui étoit autrefois fort peuplée, n'a plus aujourd'hui qu'environ trente mille habitans, les guerres civiles en ayant détruit un grand nombre. La plûpart des Inſulaires logent dans des huttes. A l'exception du château où demeure le Xechés, & de quatre villages bien peuplés, on ne voit dans l'Iſle que des cabanes aſſez éloignées les unes des autres. Ils ont pluſieurs foires, où ſe rendent les marchands des côtes d'Afrique, d'Italie, de la Grece & de l'Egypte. Ceux qui ont écrit l'Hiſtoire de ce païs, aſſurent que les droits que leve le Prince de l'Iſle ſur ces foires & marchés, ſe montent chaque année à cent mille écus d'or. Ils ont des chameaux & des ânes en grand nombre, & peu de chevaux. Leurs chevres ne reſſemblent pas aux nôtres. Elles ont de grandes oreilles, qui ſont, pour ainſi dire, dentelées, & tirant ſur le blanc. Ils ont auſſi des lievres, & des caméleons de la grandeur d'un lézard. Ils nouriſſent des troupeaux, qu'on apporte dans l'Iſle. Les habitans ont le teint brun, mais moins que ceux du continent. Ils ſont défians, curieux, & avides d'argent, plus qu'on ne le pourroit croire. Au reſte, quoique les hommes & les femmes ſoient fort adonnés à la débauche, l'adultere y eſt puni de mort. Si le mari, qui peut avoir au plus ſix ou ſept femmes, en ſurprend quelqu'une dans le crime, il la tuë en préſence de ſes parens, ou la renvoye honteuſement. Le Prince eſt en droit d'épouſer autant de femmes qu'il le veut, & toutes les fois qu'il prend une nouvelle épouſe, ſes ſujets lui font préſent d'une ſomme d'argent. Il a ſous lui un Lieutenant, & un Juge civil qui a un bâton pour marque de ſa dignité, & à qui on porte un grand reſpect. Cependant on plaide rarement, & chacun s'occupe uniquement de ſon travail. Ils ſçavent apprêter la laine, & en font des draps fort fins dont ils s'habillent. Ils portent des bon-

Mœurs de ces Inſulaires, leurs richeſſes, & le reſpect qu'ils ont pour leur Prince.

CHARLES IX. 1560.

nets de couleur de bleu turquin, enveloppés d'une toile blanche en forme de Turban. Les hommes ſe couvrent de manteaux de laine, qui ont une frange de ſoye en bas, & qu'ils appellent *Barracans*, & portent une épée attachée à un baudrier. Sous ces manteaux ils ſont tout nuds. Cependant les plus conſiderables ont des veſtes, qui leur deſcendent au-deſſous du genouil, & des brodequins, à la manière des Maures. Les femmes ont auſſi des manteaux qui couvrent leurs têtes, & leur tombent ſur les yeux en forme de pointe. Mais elles ont toutes des habits ſous ces manteaux. Les plus pauvres vivent de farine de ris mêlée avec de l'huile, de miel, de beure, de dattes aſſaiſonnées avec du vinaigre, & mangent rarement de la viande. Les riches mangent de la farine de froment, détrempée dans l'eau. Tous boivent de l'eau, & couchent ſur la terre, à cauſe des exceſſives chaleurs.

Suite de l'expédition de la Cerda.

Mais pour reprendre le fil de l'hiſtoire, la Cerda, après avoir eu longtems à combattre contre les maladies, qui lui enleverent bien des hommes, & avoir eu à calmer les querelles & la mutinerie de ſes ſoldats, qui étoient la plûpart des bannis de Naples & de Sicile, quitta enfin Siracuſe, la ſaiſon lui paroiſſant commode. Il avoit fait partir quelques jours auparavant les vaiſſeaux de tranſport, avec ordre de naviger vers Secco di Palo, où la flote devoit s'aſſembler, & d'aller de-là à Tripoli, qui en eſt éloigné de plus de cent milles. Le vent étant favorable, les galeres ſe trouverent en peu de tems à la hauteur du cap Paſſaro ; mais les bâtimens de charge avoient été obligés par les vents de retourner au lieu d'où ils étoient partis. On tint Conſeil, pour ſçavoir ſi l'on n'iroit point rejoindre ces navires de tranſport, ou ſi l'on ne cingleroit point vers Malte, dont on étoit peu éloigné. Enfin ayant pris la route de Malte, on aborda au port nommé Marzamugetto (1). Cependant des vents furieux ayant regné long-tems, on demeura en ce lieu juſqu'à la fin de Décembre, que la Cerda envoya ſes galeres, pour faire venir les autres qui n'avoient pû partir de Siracuſe. Elles rencontrerent quelques bâtimens de charge, qui ne faiſoient que ſortir du port, & furent obligées de remorquer les autres : elles arriverent enfin à l'Iſle de Malte avec la plus grande partie de la flote. On y mit à terre les ſoldats, dont la plûpart étoient malades, & avoient beaucoup ſouffert ſur la mer. Après qu'on eut fait la revûë des troupes, on trouva que les maladies avoient déja emporté près de trois mille hommes. Auſſi-tôt on envoya des Officiers en Sicile & dans le Royaume de Naples, pour faire de nouvelles levées. Les recrûës qu'ils amenerent, ſervirent à rendre les compagnies completes, & à augmenter celles de Maleſpine de cinq cens hommes. Cinq cens autres furent donnés à Charles Ruſo, & trois cens à Marcel Doria. On paſſa tout le mois de Janvier de l'année ſuivante, & la meilleure partie de Février, à prendre ces arrangemens. Enfin la Cerda mit à la voile, & ordonna aux navires de tranſport, d'attendre les galeres à Secco di Palo s'ils y arrivoient les premiers. Quatre

La flote des Chrétiens aborde à l'Iſle de Gerbe.

jours

(1) Ou *Marſa Muſcietto*.

jours après, la flote aborda à l'Iſle de Gerbe, en un lieu nommé la Rochetta, où les vaiſſeaux ont coûtume de faire de l'eau. Le Viceroi craignant que les Turcs & les Maures ne tuaſſent ceux qu'on envoyeroit pour remplir les tonneaux, fit débarquer toutes ſes troupes. La ſuite fit voir que cette précaution étoit ſage. Car les Turcs attaquerent les Chrétiens, & quoiqu'ils donnaſſent ſur eux ſans ordre & ſans diſcipline, il y eut un combat ſanglant, ou Alvare de Sande fut bleſſé d'un coup de mouſquet, avec quelques autres, lorſque cet Officier, faiſant les fonctions de Major Général, alloit de rang en rang, & donnoit ordre à tout. Il y a vers ce rivage un petit bras de mer, appellé Bocca della Cantara, qui entre dans l'Iſle & a environ mille pas de longueur. Le Général ayant vû du port deux galeres Turques ſur ce canal, envoya contre elles quelques-unes de ſes galeres. Mais ceux qui montoient celles-ci, ayant remarqué deux vaiſſeaux chargés de marchandiſes qui étoient à l'ancre, allerent de ce côté-là, dans la vûë de faire un grand butin, &, contre l'ordre des Officiers, ſe mirent peu en peine d'attaquer les deux galeres des Turcs. Ils trouverent dans ces vaiſſeaux des marchandiſes de grand prix. Du reſte ils n'y rencontrerent aucun homme dont ils puſſent apprendre l'état de l'Iſle, les forces des habitans, & les deſſeins des ennemis. Les habitans & les Turcs avoient poſé des corps-de-garde autour du rivage, pour empêcher qu'on ne pût faire de priſonniers, ou que quelque transfuge ne paſſât du côté des Chrétiens.

CHARLES IX. 1560. Combat ſanglant entre les Turcs & les Chrétiens.

Peu après on s'éloigna de l'Iſle, & on s'avança vers Secco di Palo. Là on ſçût par des Arabes de Mahamut, nation ennemie des Turcs, qu'on avoit fait une grande faute, de n'avoir pas attaqué ces deux galeres qui étoient ſur le bras de mer, & de s'être amuſé à piller les deux vaiſſeaux. Dragut étoit dans ce lieu, lorſque la flote des Chrétiens y étoit abordée. Les Inſulaires, qui s'étoient révoltés contre leur Prince, petit-fils de Soliman, dont j'ai parlé, avoient appellé Dragut à leur ſecours, qui lui avoit livré la bataille & l'avoit vaincu. Si l'on eut brûlé les deux galeres, Dragut, qui les montoit, ne pouvoit plus ſortir de l'Iſle. Les Arabes gardoient les avenuës du pont qui joint ce lieu au continent, & Dragut qui étoit venu à Zerbi avec l'élite de ſes troupes, avoit laiſſé Tripoli ſi peu en état de ſe défendre, que les Chrétiens n'auroient pas eu de peine à s'en emparer, & euſſent terminé heureuſement la guerre. Les quatre galeres que Coſme avoit fournies, & que montoit le jeune Duc de Bibona, en qualité de volontaire, avoient été forcées par la tempête de s'arrêter à Malte. Ayant fait de l'eau à Lampedoſa, éloigné du Goze de trente & un mille pas, elles aborderent à Zerbi, où elles mirent des hommes à terre pour remplir les tonneaux, dans la crainte de manquer d'eau. Deux cens Eſpagnols, qui regagnoient tranquillement leurs galeres, après avoir fait la proviſion néceſſaire, furent tout à coup enveloppés par les Maures, ſupérieurs en nombre, qui les menerent fort rudement. Une partie fut défaite, les autres s'étant jettés à la mer, ſe ſauverent à peine. Adrien Garcia, Alfonſe de Guſman, & Pierre Vanegas furent tués en cette occaſion. François d'Antonio & Pierre Bermudez furent faits priſonniers, & pluſieurs

Faute commiſe par les Chrétiens.

CHARLES IX. 1560.

autres. Cela arriva le 17. de Février. Le Viceroi de Sicile envoya quelques-uns des Arabes de Mahamut au Roi de Carvan, & lui écrivit, pour lui apprendre ſon arrivée & le prier de venir le trouver, afin de conférer enſemble ſur l'intérêt commun, & de joindre enſuite leurs forces contre Dragut. Quelques jours après, quatre bâtimens de tranſport, où l'on avoit embarqué des troupes Allemandes ſous la conduite de Joſeph Trémarchi, vinrent joindre la flote. Tandis qu'elle étoit à l'ancre au port de Secco di Palo, environ deux mille hommes moururent de diverſes maladies, dont ils avoient la plûpart été attaqués en Sicile, & dans l'Iſle de Malte, & que l'intemperie du climat, jointe aux mauvaiſes eaux avoit beaucoup augmentées. Car le terroir de Secco di Palo étant ſec & aride, on y a creuſé des puits, où l'on trouve des ſources, dont l'eau, quoique douce, a une qualité fort contraire à la ſanté. Tous les jours il mouroit un grand nombre de Chrétiens, qu'on jettoit à la mer, de peur qu'en les enterrant, l'air ne fût encore plus infecté.

Mortalité dans l'armée des Chrétiens.

Le premier de Mars on aſſembla le Conſeil, pour delibérer ſur les opérations de la guerre. Les uns étoient d'avis qu'on abandonnât cette expédition, quoiqu'on eût eu de bonnes raiſons pour l'entreprendre; diſant que les conjonctures préſentes devoient changer les deſſeins, & qu'il y auroit de la témérité à vouloir toûjours combattre contre le ciel & la mer. Les autres, qui croyoient qu'on ne pouvoit ſans honte revenir en Sicile, dont on étoit parti depuis long-tems, ſans avoir rien fait, ſoutenoient que l'on devoit demeurer encore quelque tems, attendre que le nouveau renfort, que le Viceroi faiſoit venir, fût arrivé, & enſuite achever l'expédition de Tripoli. On propoſa un troiſième avis, auquel tous ſe rendirent. Ce fut d'abandonner Secco di Palo, de retourner à Zerbi, qui n'étoit éloigné de Tripoli qu'environ quatre vingt milles plus que Secco di Palo. On dit que les ſoldats ſe rafraîchiroient en ce lieu, & s'y rétabliroient de leurs fatigues & de leurs maladies; qu'on y attendroit tranquillement le ſecours qui devoit arriver; après quoi on iroit à Tripoli, lorſque la ſaiſon & les vents ſe declareroient favorables. En même tems, on chargea celui qui avoit la principale autorité dans le continent, qui communique à l'Iſle de Zerbi par un pont, & qui avoit offert ſes ſervices & ſes forces au Viceroi, de fortifier ſon païs, & de ne laiſſer paſſer aucun Turc dans l'Iſle. On l'aſſura d'une grande récompenſe. Le même jour on appareilla, & l'on arriva heureuſement à Zerbi, par un vent qui n'eût pas permis de faire route vers Tripoli. Toute l'armée ayant débarqué, on forma un camp le 7. de Mars à dix milles du principal bourg de l'Iſle. Cet endroit qu'on avoit choiſi, étoit hors d'inſulte du côté des Inſulaires. L'air y étoit bon, & l'eau à portée. On reconnut en arrivant, que les habitans étoient mal intentionnés. Deux Maures, qui vinrent ſur le ſoir au camp, ſous prétexte de féliciter le Viceroi ſur ſon arrivée, & qui étoient de véritables eſpions, confirmerent ce Général dans ſon opinion. Ils dirent, que le Xechés leur maître étoit diſpoſé à ſe mettre ſous la protection du Roi d'Eſpagne; mais qu'ils ſupplioient le Viceroi de retirer ſes troupes de l'Iſle, en un tems où il n'y avoit aucune juſte raiſon de faire la guerre; ajoûtant, que s'il vou-

L'armée débarque a Zerbi.

On reconnoît la mauvaiſe volonté des habitans.

Digitized by Google

vouloit bien ſe retirer à la Rochetta, le Xechés l'y viendroit trouver, pour conférer avec lui; qu'au reſte les inſulaires étoient ſi irrités de ce grand armement, qu'on n'eſpéroit pas les pouvoir contenir. La Cerda leur fit réponſe, qu'il n'étoit pas venu chez eux comme ennemi; que la tempête l'avoit contraint de relâcher dans leur Iſle, lorſqu'il faiſoit route vers Tripoli; que ſon deſſein avoit toûjours été d'aller attaquer cette derniere ville, & après cette expédition de venir dans leur Iſle, pour en chaſſer les Turcs & rétablir leur Prince dans ſon ancienne puiſſance: qu'au reſte il ne pouvoit être fâché que les vents contraires l'euſſent fait aborder chez eux plutôt qu'il n'avoit réſolu, puiſqu'il trouvoit les eſprits diſpoſés à la paix; mais qu'il ne croyoit pas devoir ſortir de l'Iſle, où ſon armée étoit campée, avant que d'avoir reglé certaines conditions avec le Xechés, & fait pluſieurs proviſions dont ſa flote avoit beſoin: qu'il avoit réſolu d'aller camper le lendemain près de Pozzi, à trois milles du château du Xechés, où il prioit ce Prince de vouloir bien ſe rendre, pour regler enſemble ce qui concernoit l'intérêt commun. Après cela le Viceroi congédia les envoyés. CHARLES IX. 1560.

Avis donnés à de la Cerda par deux eſclaves Chrétiens.

La même nuit deux eſclaves Chrétiens, qui avoient trouvé moyen de tromper la vigilance de leurs maîtres, vinrent trouver le Général & lui dirent, qu'à l'arrivée de la flote, les Turcs avoient abandonné l'Iſle, dont ils étoient les maîtres, que Dragut étoit retourné à Tripoli; qu'il avoit auſſi-tôt fait partir pour Conſtantinople Ulucciali, fameux corſaire renégat, né en Calabre, dont j'aurai occaſion de parler pluſieurs fois dans le cours de cette Hiſtoire: qu'Ulucciali avoit monté les deux galeres dont j'ai fait mention ci-deſſus, avec des préſens pour l'Empereur Soliman & les Grands de la Porte; qu'il avoit ordre d'avertir Sa Hauteſſe de l'arrivée de notre flote, & de lui demander un prompt ſecours; & que de plus, les ſoldats Turcs & Maures qui étoient reſtés dans le bourg voiſin du château du Prince, devoient le lendemain attaquer le Viceroi. L'avis des eſclaves fit que le lendemain l'armée marcha avec précaution, & en ordre de bataille; de Sande prit les devans, pour marquer un camp près de Pozzi. Les Chevaliers de Malte marchoient à la tête de l'armée, avec deux mille hommes François & Allemans. Trois mille Italiens étoient au centre, & autant d'Eſpagnols à l'arriere-garde. L'armée, qui étoit de quatorze mille hommes, lorſqu'on avoit fait voile de Meſſine, ſe trouvoit alors réduite à ce petit nombre. Le Viceroi trouva ſur ſon paſſage Mezuar, Lieutenant du Xechés, qui venoit pour excuſer le Prince de n'avoir pas été au-devant du Général, ſur ce que ſes ſujets s'y étoient oppoſés. Les Chrétiens placerent leur camp en un lieu qui n'étoit éloigné que de deux milles de celui où étoit le Xechés, qu'une colline ſeparoit des nôtres. On entendoit le ſon des tambours des Infidèles, qui battent trois fois pour donner le ſignal du combat. Le Prince envoya demander une entrevûë au Viceroi, qui craignant quelque ſupercherie, lui renvoya Mezuar, avec ordre de lui dire, qu'il iroit le trouver le lendemain, quand il auroit fait repoſer ſes ſoldats.

CHARLES IX. 1560.

Auſſi-tôt il range ſon armée en bataille: Les Eſpagnols, que commandoit Don Louis Oſorio, formoient une aîle. L'autre, qui étoit du côté de la mer, étoit compoſée des Italiens, qui avoient à leur tête Chirico Spinola. Les Chevaliers de Malte, les Allemans, & les François étoient au milieu. Toute l'armée étoit ſoutenuë d'Arquebuſiers placés en différentes lignes. Quand on ſe fut avancé, on apperçut les Maures, qui ſortoient de derriere la colline. Ils vinrent fondre d'abord ſur les nôtres en jettant de grands cris, ſelon leur coûtume; puis, voyant que la nuit approchoit, ils ſe retirerent, après avoir perdu environ cent cinquante hommes. La perte des Chrétiens ne fut que de trente tant Officiers que ſoldats. Les Capitaines Barthelemi Gonzalez, & Alfonſe Padilla furent tués en cette occaſion, ainſi que Frias, Capitaine de la galere la Saint-Jaques. Un Gentilhomme François, dont l'hiſtoire ne nous a pas conſervé le nom, demeura auſſi ſur la place. Gregoire Ruiz fut dangereuſement bleſſé, & mourut peu après. Le Colonel Ambroiſe, de Milan, Jean-Antoine Biſballe, Chevalier de Malte, & Tremarchi, ſe ſignalerent en ce combat. Cependant on nettoya les puits, que les Maures avoient remplis de pierres & de ſable pour empêcher les Chrétiens de puiſer de l'eau. Les ſoldats rentrerent dans leur camp, & ſe firent des tentes à la hâte avec des branches de palmiers & d'oliviers, au défaut des toiles qu'on avoit laiſſées ſur les vaiſſeaux. Enſuite André Doria fit partir Dom Sanche de Leyva avec ſes galeres, pour ſe rendre le maître de ce petit bras de mer qui entre dans l'Iſle. On lui donna les Capitaines Cogliazos & Hercule Medices, pour combattre au beſoin, avec les troupes de terre qu'ils commandoient. De Leyva ayant payé aux Arabes de Mahamut l'argent qu'on leur avoit promis, leur fit faire ſerment de garder exactement l'entrée du pont.

Combat entre les Chrétiens & les Maures.

Le Xechés voyant que ſes ruſes ne lui avoient pas réuſſi, & d'ailleurs n'ayant pas aſſez de troupes pour oppoſer aux Chrétiens, envoyoit tous les jours un homme qui plantoit un drapeau blanc ſur la terre, à la vûë de notre camp, en ſigne de paix, & laiſſoit une lettre au pied. Ce Prince marquoit par cet écrit, qu'il étoit prêt de reconnoître Philippe pour ſon Souverain, de lui obéïr en toutes choſes, & même de lui payer un tribut. Le Viceroi, qui aimoit mieux impoſer des conditions aux vaincus, que de conclure la paix ſuivant leurs offres, ne faiſoit point de réponſe, & attendoit qu'on eût débarqué les vivres, le canon, & les autres munitions de guerre. Après cela il quitta ſon camp vers la moitié du mois de Mars, pour marcher aux ennemis. Le Xechés, épouvanté à l'approche de l'armée, envoya dire au Général, qu'il étoit prêt de lui livrer le bourg, & de lui donner des ôtages, durant qu'on dreſſeroit les articles de la capitulation. Ce qui ayant été accepté, la paix fut concluë: le Conſeil jugea, qu'il valoit mieux recevoir la foi du Barbare, que de le forcer à ſe rendre; & qu'il étoit plus avantageux d'être maître de cette Iſle par un traité, que de s'y établir après avoir porté par-tout le fer & le feu. L'accord fut fait, par l'entremiſe d'un jeune-homme, nommé Amanzo, favori du Xechés, & qui étoit fils d'un renégat, lequel avoit été Alcaïde en Biſcaye, Province de l'Eſ-

Le Xechés demande la paix.

On la lui accorde & à quelles conditions.

l'Eſpagne, & par la médiation de Balthaſar Gago, Portugais, qui ſçavoit la langue du pais. Les Eſpagnols, qui s'étoient flattés de faire un grand butin, murmuroient contre le traité, & tranſportés de rage jettoient leurs caſques & leurs armes çà & là. Un d'entre eux, nommé Ordonnez, ſe voyant enlever une proye qu'il avoit comme dévorée d'avance, fut ſi tranſporté de fureur, qu'il ſe coupa la gorge avec ſon couteau. Alors Baraona, Meſtre de Camp, Jerôme de la Cerda, & Etienne Montcale, eurent ordre de ſe rendre au bourg, & d'en prendre poſſeſſion au nom du Roi d'Eſpagne. Auſſi-tôt on ſongea à élever des forts, pour tenir en reſpect les Maures, peuple naturellement léger, & accoûtumé de tout tems aux défections & aux révoltes. On réſolut auſſi de fortifier l'Iſle, ſuivant un plan que donna Antoine Conti, le plus habile Ingenieur de ce ſiécle-là, pour empêcher les deſcentes des pirates, qui ſe retiroient ſouvent en ce lieu, d'où ils venoient ravager les côtes d'Afrique, de la Sicile, & l'Iſle de Malte, qui en ſont peu éloignées. L'ouvrage fut commencé le 18. de Mars. On aſſigna à chaque Nation un quartier dans le bourg. On éleva quatre forts, qu'on avança conſiderablement, par l'émulation de ceux qui travailloient à ces ouvrages; enſorte qu'on mit en peu de tems cette bourgade en état de ſoutenir un ſiége.

CHARLES IX. 1560.

Forts que les Chrétiens bâtiſſent dans cette Iſle.

André de Gonzague prit le ſoin de la conſtruction du fort qui regardoit l'Orient. Les Chevaliers ſe chargerent d'en faire un autre du côté de l'Occident. Le Viceroi voulut avoir l'inſpection de celui qu'on bâtiſſoit au Midi; & André Doria eut la direction d'un quatrième, que l'on conſtruiſoit entre ceux du Viceroi & des Chevaliers de Malte. Du reſte, toute la plage qui s'étend du Couchant au Nord, eſt défenduë par une langue de terre environnée de la mer; & celle qui s'étend du Nord au Levant, eſt gardée par une longue muraille, qui va en biaiſant, ſuivant le terrein, où l'on faiſoit des réparations de tems en tems. On eut ſoin ſur-tout que ce lieu eût de l'eau douce en abondance, & l'on donna ordre aux ſoldats de la garniſon de voiturer chaque jour dans la citadelle cinquante muids d'eau, qu'on faiſoit couler dans deux grandes citernes conſtruites à cet uſage. Mais ils exécuterent aſſez mal ce qu'on leur avoit commandé; aimant mieux s'occuper à porter dans les vaiſſeaux des laines & des huiles, dont ils eſpéroient tirer un grand profit; & ce fut cette négligence qui cauſa principalement la perte du bourg.

Cependant on vit arriver les recrûës que le Viceroi avoit fait lever dans l'Iſle de Malte. On en tira mille ſoldats, dont on augmenta la garniſon de la citadelle, ſous les ordres de Baraona, & d'Olivera ſon Lieutenant. Le 5. de Mai (1), jour qu'on avoit marqué au Xechés pour prêter le ſerment au Roi d'Eſpagne, ce Prince arriva avec une nombreuſe ſuite de ſes ſujets en un lieu dont on étoit convenu, qui étoit éloigné du camp d'environ un mille. Il préſenta l'étendart verd de Dragut, en ſigne de l'al-

Le Xechés prête ſerment de fidélité au Roi d'Eſpagne.

(1) Le trois d'Avril. *Selon* Dupuy.

CHARLES IX. 1560. l'alliance qu'il alloit contracter. Enſuite ayant prononcé les paroles du ſerment ſous certaines conditions, il éleva trois fois le drapeau verd, où l'on voyoit les armes d'Eſpagne. Au reſte on obligea le Xechés à payer tous les ans un tribut de ſix mille écus d'or, à donner auſſi annuellement un chameau, quatre autruches, quatre faucons de Nubie, & quatre gazelles. Peu après le Roi de Carvan ſe rendit au camp des Chrétiens, ſuivi ſeulement de huit Cavaliers. Il avoit été long-tems malade, & dès qu'il eut recouvré ſa ſanté, il vint aſſurer le Viceroi de ſon zèle pour le progrès des armes de Philippe. On rendit de grands honneurs à ce Prince, qui avoit laiſſé ſes troupes en terre ferme, & on lui aſſigna un logement auprès de celui du Viceroi, ainſi qu'au fils du Roi de Tunis, qui étoit venu avec le Général. Lorſque la Cerda faiſoit travailler nuit & jour pour avancer les ouvrages, un envoyé du Grand-Maître de Malte vint lui donner avis, qu'il étoit certain qu'on avoit équipé dans le port de Conſtantinople quarante galeres, qui étoient ſur le point d'en partir pour ſecourir Tripoli, & qu'elles ſeroient ſuivies de la flote des Turcs, qui avoit réſolu de reprendre cette ville, en cas que les Chrétiens s'en fuſſent rendu maîtres.

Jean-André Doria, qu'une maladie retenoit au lit, fût très-affligé de ces nouvelles. Il ne doutoit point que ces quarante galeres ne fuſſent jointes en chemin par vingt autres galeres des pirates, & que Dragut amenant les vingt deux qu'il avoit, les Turcs ne fuſſent alors ſupérieurs à la flote des Chrétiens, & ne vinſſent les attaquer. Ainſi il fit de grandes inſtances auprès du Viceroi pour l'engager à laiſſer les ouvrages imparfaits, à embarquer les ſoldats, à aller au devant des Turcs avec tant de braves gens qui étoient ſur la flote, & à leur livrer le combat dans l'Archipel, avant qu'ils euſſent reçû du renfort. Il ajoûtoit, que quand on les auroit battus, on retourneroit avec confiance à l'expédition de Tripoli. Le Viceroi, peu touché de ces ſages avis, ne voulut point abandonner Zerbi, & envoya le Vicomte de Cicala avec douze galeres, pour faire des proviſions & apporter de l'argent, quoique Doria & les autres Généraux lui repréſentaſſent, qu'il étoit très-dangereux dans la conjoncture préſente d'affoiblir la flote par ce détachement. Dans le même tems le bruit s'étant répandu à Naples de l'arrivée de la flote Ottomane, Ferdinand Zapata vint trouver le Viceroi avec deux fregates légeres, pour lui demander de la part du Lieutenant général de ce Royaume, les vieux ſoldats Eſpagnols qu'il avoit donnés au tems de l'armement, & qui lui étoient néceſſaires pour la défenſe du païs. Le Grand-Maître redemanda auſſi ſes galeres, qui lui furent renvoyées le 8. d'Avril; cela engagea Doria, qui étoit encore malade, de preſſer encore plus fortement le Viceroi de hâter ſon départ. Il lui envoya pluſieurs fois Tomacello à ce ſujet; s'offrant même de ſe rendre garant de l'argent qu'on ſeroit obligé de laiſſer dans la citadelle. Mais la Cerda, qui ne penſoit qu'à achever ſes ouvrages, & à aſſurer au Roi d'Eſpagne l'Iſle de Zerbi, rejettoit avec opiniâtreté les plus ſages conſeils. Cependant Cicala étant revenu de Sicile, on vit arriver le dixième de Mai une fregate envoyée

envoyée par le Grand-Maître, que montoit le Chevalier Ugo de Coponez. Celui-ci apporta des lettres à Doria, par lesquelles on lui donnoit avis, que le 7. de Mai, & six heures avant ces lettres écrites, on avoit apperçû à la hauteur de Goze quatre vingt cinq galeres, qui composoient la flote des Turcs, lesquelles voguoient vers les côtes de l'Afrique. CHARLES IX. 1560.

Doria frémissant à ces nouvelles, envoya aussi-tôt Guimaran, qui se trouvoit dans la chambre où il étoit malade, porter au Viceroi les lettres qu'il venoit de recevoir, le conjurant de tout quitter, pour monter sur sa flote, & de ne pas attendre que les Turcs les fissent tous prisonniers; ce qui arriveroit certainement, s'ils ne trouvoient moyen de s'échaper à la faveur de la nuit. La Cerda assembla le Conseil, où se trouverent entr'autres Officiers Dom Sanche de Leyva, & Dom Berenger de Requesens, Généraux des galeres de Naples & de Sicile, Scipion Doria, qui commandoit les galeres d'Antoine son pere, & le Vicomte Cicala, très expérimenté dans la marine. Après de longues disputes on décida, que le Viceroi ne pourroit sortir de l'Isle, qu'en emmenant & faisant embarquer avec lui toutes les troupes. Les uns avoient soutenu dans le Conseil, que la flote que le Sultan envoyoit à Dragut, ne pouvoit venir à Zerbi, ni le lendemain ni les jours suivans; qu'il étoit vrai-semblable que les Chefs des galeres Turques iroient trouver d'abord celui à qui elles étoient envoyées, pour conférer ensemble des opérations qu'il convenoit de faire; que cela paroissoit clairement par les lettres du Grand-Maître, qui marquoit que les Infidèles faisoient route vers le Midi; au lieu que pour prendre le chemin de Zerbi, il auroit falu tourner vers le Sud-Oueſt. Doria étoit d'avis qu'on allât d'abord à Tripoli attaquer Dragut; qu'il convenoit cependant, que si les Turcs rencontroient la flote Chrétienne, inférieure à la leur, ils ne manqueroient pas de l'attaquer; mais que la bousſole auroit pu leur faire tenir une route incertaine, parce qu'elle varie beaucoup dans un voyage de long cours. Enfin on résolut, contre l'avis de Doria, d'envoyer quelques galeres vers le Levant; après quoi, si elles ne découvroient aucuns vaisseaux ennemis, on embarqueroit tranquillement les troupes. Après ce résultat, le Viceroi se rendit au Conseil vers le milieu de la nuit, & declara qu'il persistoit dans le dessein de partir avec toutes les troupes, comme il l'avoit promis aux soldats; ajoûtant, que s'il manquoit à sa parole, il ne pourroit à l'avenir soutenir leur présence. Doria lui répondit: „ Si persistant dans votre dessein vous livrez la flote aux „ ennemis, comment pourrez-vous soutenir la présence du Roi, des Ita„ liens & des Espagnols? Vous sçavez que la conservation de la flote doit „ être notre premier objet. Car en conservant vos galeres, vous sauvez „ les troupes que vous devez laisser, & tout le reste. Vous n'étes point „ obligé de tenir ce que vous avez promis un peu légerement, en un tems „ où la grandeur du péril vous dispense de vos promesses.

La Cerda, peu touché de ces raisons, ordonna aux vaisseaux marchands de partir sur le champ, & à Doria de se mettre en mer deux heures avant le jour avec toute la flote, excepté deux galeres qu'il gardoit pour le besoin le plus pressant; d'aller à la découverte au lever du soleil, & de revenir

Défaite de la flote des Chrétiens.

CHARLES IX. 1560.

nir à Zerbi pour embarquer toute l'armée, s'il ne voyoit pas la flote des ennemis. Il fit même laiſſer tous les eſquifs dans ce deſſein. Doria, obligé d'obéïr à des ordres qu'il n'approuvoit pas, partit avec toute la flote à l'heure marquée. Il eut d'abord un vent favorable; mais il ſe changea vers le point du jour en un vent contraire, qui ſouffloit avec tant de violence, qu'on avoit bien de la peine à le ſoutenir à force de rames. Dès que le jour commença à paroître, il vit la flote des Infidèles, qui pouſſée par les vents, venoit ſur lui à pleines voiles. Le Bacha Piali avoit le principal commandement de cette armée navale, ayant Suel Aga pour ſon Lieutenant. Cara Muſtapha, Capitan-Bacha, commandoit les galeres. A cette vûë Doria s'écria : „ J'avois prévû ce malheur. La temerité l'a emporté „ ſur la prudence. Nous périſſons par la faute d'autrui. " Alors les Chrêtiens ſaiſis de crainte, & ne ſçachant à quoi ſe réſoudre, prennent enfin le parti de faire échoüer leurs galeres contre des rochers ou ſur le rivage. La plus grande partie de l'équipage ſe noya, en voulant ſe ſauver à la nage : peu gagnerent la terre : pluſieurs furent faits priſonniers. Scipion Doria, ſe ſauva avec ſa galere vers le Levant à force de rames, ayant inutilement fait des ſignaux à la galere l'*Etrangere*, pour l'engager à le ſuivre. Celles qui ſe ſauverent du combat, ſe refugierent dans les ports de Malte, de Sicile ou de Naples. Cinq gagnerent le canal de Zerbi, qui entre dans l'Iſle, & vinrent près des lieux qu'on avoit fortifiés. Jean-André Doria, qui montoit la Capitane, & qui étoit prêt d'entrer dans le même canal, enfonça dans le ſable, quoiqu'il eût allegé ſa galere, qui étoit fort peſante, & échoüa contre des rochers. Auſſi-tôt il arrache le pavillon Royal, & ſe jettant dans un eſquif, il aborde dans l'Iſle près des forts, abandonnant la Capitane, qui fut priſe par les Turcs. On perdit dans cette occaſion, qu'on peut appeller une déroute, dix neuf galeres, & quatorze bâtimens de charge qui portoient les malades. Les Turcs firent environ cinq mille priſonniers; entre autres l'Evêque de Majorque, Sanche de Leyva avec ſes deux fils, lequel s'étoit long-tems défendu, Bérenger de Requeſens, Bernard Aldana, Meſtre de Camp, Gaſton de la Cerda, fils du Viceroi encore enfant, Jean & Fréderic de Cardona, & Raphaël Caldes, Chevalier de Malte.

Pluſieurs autres furent comptés encore au nombre des priſonniers, parce qu'ils ne parurent plus après la défaite, comme Galeas Farneſe, Balthaſar Mezzavilla, Alfonſe del Palla, & Antoine Conti, Officiers principaux des troupes ou des galeres ; auſſi-bien que les Capitaines Sarra Smaragdi, François Henriquez, Lopez de Figueroa, & pluſieurs autres. Flaminio d'Anguillara, Général des galeres du Pape, ne put ſe ſauver, ayant ſa vergue briſée, & tomba entre les mains des Turcs : il mourut peu après d'un coup de mouſquet qu'il avoit reçu dans le combat.

Dès que Jean-André Doria fut arrivé, la Cerda alla trouver ce Général, qu'une ſi grande défaite, au mépris de ſes conſeils, outroit de douleur & de dépit. „ Doria, lui dit-il, vous qui ſeul n'êtes pas coupable de „ nos pertes, Dieu l'ayant permis ainſi, & qui êtes plus ſage que tous, „ que

„ que me conſeillez-vous aujourd'hui ? “ Doria lui répondit : „ Vous „ avez le commandement ſur les troupes de terre ; c'eſt à vous à regler „ leur ſort. Pour moi, qui ſuis Général des galeres, j'ai réſolu de mon- „ ter ſur le champ une fregate légere, pour me rendre à Meſſine & y „ recueillir les débris de la flote. „ Le Viceroi ſe rendit à cet avis, quoi- qu'il le jugeât d'abord un peu téméraire. Il vouloit emmener avec lui Alvare de Sande. Mais cet Officier, qui ne ſçavoit ce que c'étoit que de craindre, voyant que tout étoit conſterné & abattu, & jugeant que Baraona, malgré ſon grand courage & ſon activité, ne pouvoit ſoutenir ſeul le poids du commandement dans l'Iſle, gouverner tant d'hommes de différentes nations, prévoir & ſoutenir tant d'obſtacles & d'incommodités qu'on avoit à redouter, & combattre non ſeulement contre les hommes, mais contre la faim & la ſoif, & contre la nature même, offrit de ſervir dans l'Iſle, & de ſeconder le Gouverneur du château par ſes ſoins & par ſes conſeils. Ce grand homme pouvant partir avec les autres Chefs, & éviter un péril preſque certain, aima mieux ſe ſacrifier à la défenſe d'un lieu qui n'avoit point été confié à ſes ſoins, & préféra à ſa propre conſervation la gloire & les avantages de ſa patrie & de ſon Roi. Le Viceroi admirant ſon courage, le combla de loüanges, & lui donna le premier commandement dans l'Iſle & dans les troupes qu'il y laiſſoit. Elles conſiſtoient en cinq mille hommes, François, Italiens ou Eſpagnols, & en quelques eſcadrons de Cavalerie légere. Il lui promit de plus, que dès qu'il ſeroit arrivé en Sicile & qu'il auroit pu raſſembler les reſtes de ſa flote, il feroit les plus grands efforts pour le ſecourir, & pour le mettre en état de ne pas craindre un ſiége. Le Grand-Maître lui donna les mêmes aſſurances par ſes lettres & par ſes Envoyés.

CHARLES IX. 1560.

Alvare de Sande s'offre à défendre l'Iſle contre les Infidèles.

Après cela, le Viceroi, Jean-André Doria, le Comte de Vicari, Urriez, Dom Joſeph d'Aragon, Louis Oſorio, & Scipion de Tolfa, qui s'étoient ſauvés du combat, monterent ſept fregates légeres, & étant partis en gardant un profond ſilence, arriverent heureuſement à Malte, & enſuite à Siracuſe ou à Meſſine. Le Roi de Carvan & le fils du Roi de Tunis, craignant le reſſentiment des Turcs, ſe retirerent avec cinq mille Maures. Quelque tems après, croyant que le Viceroi étoit encore à Zerbi, ils firent dire aux Chrétiens qui étoient aſſiégés dans l'Iſle, tant en leur nom qu'au nom du Xechés de Zerbi, qu'ils n'étoient éloignés que de quatre jours de chemin ; & que ſi le Viceroi le ſouhaitoit, ils le viendroient trouver avec deux mille chevaux, & toutes ſortes de munitions. Cependant Alvare de Sande fait fortifier ſon Iſle avec une extrême diligence, & ayant briſé les galeres qui reſtoient dans le port, il en employe le bois à ſes ouvrages, & fait placer ſur les forts onze canons de différente grandeur.

Le Viceroi ſe ſauve ſur quelques fregates légeres avec Jean-André Doria.

Enfin la flote des Turcs, que Dragut avoit jointe avec onze galeres, arriva à Zerbi, ayant levé pluſieurs eſcadrons de Cavalerie à Tripoli & dans les environs. Après avoir débarqué leurs ſoldats, ils mirent le ſiége devant le château. Alors les aſſiégés tinrent Conſeil, pour ſçavoir quel parti on devoit prendre. Pluſieurs étoient d'avis qu'on fît une vigoureuſe

Arrivée de la flote des Turcs dans l'Iſle de Zerbi.

CHARLES IX. 1560.

sortie sur les Turcs, & que l'on profitât de la confusion & du désordre qui regnent dans une armée lorsqu'on fait le débarquement. Ils ajoûtoient, qu'il ne leur restoit que ce moyen-là de conserver leurs vies par une courageuse attaque; qu'ils ne devoient pas attendre, qu'accablés de travaux, couverts de blessures, & manquant de vivres, ils tombassent entre les mains de leurs cruels ennemis, qui les égorgeroient comme des bêtes, ou leur feroient souffrir une éternelle captivité, plus insupportable que la mort; que, quelque issuë qu'eût leur entreprise, elle leur seroit avantageuse; que si la fortune secondoit leurs desseins, ils délivreroient par leur courage, & par une victoire signalée, leur Roi & toute la République Chrétienne du péril dont ils étoient menacés; que si au contraire ils étoient vaincus, leur sort seroit peu à plaindre, puisqu'en avançant de deux mois seulement la fin de leurs jours, ils éviteroient par une mort honorable, que doit souhaiter tout homme de cœur, une destinée honteuse ou une servitude cruelle.

Mais Alvare de Sande ne fut pas de ce sentiment. Il avoit résolu de se défendre jusqu'à l'extrémité, de fatiguer les Turcs par une résistance opiniâtre, & de leur faire consumer tout l'été devant ce château; tandis que les Chrétiens répareroient leurs pertes, fortifieroient leurs places maritimes, & pourroient amasser toutes sortes de munitions de guerre & de bouche. D'ailleurs il voyoit un péril certain à aller attaquer les Turcs sur le rivage, parce qu'on ne pouvoit aller à eux, qu'en traversant des plaines, d'où l'on seroit apperçu de loin par les ennemis, qui auroient le tems alors de mettre leurs troupes à terre, de les mettre en ordre de bataille, ou d'envoyer même un gros d'Arquebusiers, arrêter les Chrétiens dans leur marche, tandis qu'ils acheveroient leur débarquement. Il ajoûtoit, que si une fois les Infidéles se trouvoient préparés au combat, la défaite des Chrétiens étoit certaine, & que ce seroit leur amener de gayeté de cœur une poignée d'hommes à égorger; qu'ils n'étoient que trois mille hommes en état de combattre, les deux mille autres n'étant nullement aguerris; que d'un autre côté, supposé qu'en allant aux ennemis ils jugeassent à propos d'éviter le combat, il ne leur seroit plus permis de se retirer dans la citadelle, éloignée du rivage de trois mille pas; qu'ils seroient alors taillés en piéces; après quoi les ennemis se rendroient maîtres du château. Ensuite de Sande tâcha d'encourager les soldats, en les assurant que le Viceroi ne manqueroit pas de leur envoyer le secours qu'il leur avoit promis; que le Roi avoit encore trente galeres, & un grand nombre de bâtimens de charge, pour transporter des troupes dans l'Isle, & faire lever le siége; qu'ainsi il les conjuroit que, sans s'inquiéter de l'avenir, ils fissent tous leurs efforts pour bien défendre la citadelle; qu'il vouloit partager avec eux les travaux & les dangers, & que sa condition fût pareille à celle du simple soldat; qu'il mangeroit avec eux à la même table, qu'il vivroit comme eux, de biscuit, de chairs salées, & boiroit de l'eau, ces choses étant suffisantes pour conserver la vie; qu'enfin il ne souhaitoit qu'assez de force & de courage dans la garnison pour soutenir la fatigue & les périls.

Courage d'Alvare de Sande.

Après

Après le débarquement des Turcs, les Maures apporterent des vivres aux Chrétiens, & promirent d'en apporter toûjours. Mais leur bonne volonté changea avec la fortune des Eſpagnols, & on ne reçut plus aucun ſecours dans la ſuite, ni du Roi de Carvan, ni du Xechés de l'Iſle. Sur ces entrefaites, Monſalvo de Zamora, vint trouver de Sande le 21. de Mai, & lui préſenta des lettres de la part du Bacha Piali. De Sande ayant reproché à cet homme ſa lâcheté, ne voulut pas les recevoir, & lui ordonna de ſe retirer ſur l'heure; le menaçant de lui faire ſouffrir une mort honteuſe, ſi lui, ou tout autre captif ou homme libre, oſoit ſe préſenter à lui avec de pareilles dépêches. Il eſt certain, que par ces lettres on faiſoit des offres avantageuſes à de Sande, s'il vouloit ſe rendre. La fermeté du Commandant n'empêcha pas que des Eſpagnols & des Italiens, qui craignoient l'évenement du ſiége ou les fatigues d'une longue réſiſtance, ne paſſaſſent tous les jours du côté des ennemis. Ces transfuges recevant auſſi-tôt une récompenſe digne d'eux, étoient liés à la vûë des Chrétiens, & condamnés à la rame. Malgré ces exemples, & la vigilance des Officiers, il y avoit toûjours quelques Chrétiens, qui trouvoient moyen de s'échaper. Quelques-uns raccommodoient des eſquifs, ou d'autres bâtimens uſés & à demi rompus, ou bien aſſembloient à la hâte des planches, & conſtruiſoient des chaloupes, & s'abandonnoient enſuite à la fortune de la mer. Vers ce même tems on découvrit une conſpiration de deux Eſpagnols. L'un des deux, qui avoit été eſclave à Tripoli, avoit reçu de l'argent de Dragut, pour mettre le feu aux poudres & au magaſin des vivres. Il fut pendu, & ſon compagnon condamné aux galeres, pour n'avoir pas révélé la conjuration.

CHARLES IX. 1560.

Conſpiration de deux Eſpagnols.

Sur la fin du mois de Mai, les Turcs camperent environ à cinq cens pas de la citadelle, & ayant pointé deux canons près d'un puits que gardoit Oſorio Ulloa avec ſa compagnie & environ trois cens hommes, ils attaquerent cet Officier, qui ſe défendit courageuſement. Après un combat fort vif de part & d'autre, les Infidèles ſe rendirent les maîtres du puits. Oſorio fut dangereuſement bleſſé, & ſoixante autres avec lui. Trente de ſes ſoldats demeurerent ſur la place; mais cet avantage coûta la vie à pluſieurs Turcs. La nuit ſuivante quatre galeres des Chrétiens partirent du port de Zerbi, & ayant tourné leur proüe du côté des pouppes des Turcs, paſſerent au milieu de la flote ennemie, & arriverent heureuſement à Meſſine. Une cinquième fut priſe pour n'avoir pu élever ſon mât aſſez tôt.

Le 7. de Juin, mille Chrétiens choiſis furent commandés par de Sande pour une ſortie, où la plûpart des Turcs furent tués ou bleſſés. Mais cet avantage nous fit encore plus de préjudice qu'à eux. L'ennui d'un long ſiége engagea les aſſiégés à faire encore pluſieurs autres ſorties, qui n'eurent pas un plus heureux ſuccès. Les Turcs avoient réſolu d'affoiblir les Chrétiens par un long ſiége, plutôt que d'emporter la place par la force. Enfin ils avancerent la tranchée plus près des murs, & éleverent un fort de terre, d'où ils voyoient ce qui ſe paſſoit dans la citadelle. Ils vouloient éviter un aſſaut, & nous obliger à nous rendre à diſcrétion, ſans être obli-

Diverſes ſorties des aſſiégés.

CHARLES IX. 1560.

gés de livrer de combat. Alors les assiégés, qui jusques-là avoient été exposés à des fatigues incroyables, à des veilles continuelles, qui avoient eu des maladies & des chaleurs excessives à combattre, & qui avoient resisté courageusement à tant de maux, furent vaincus par la soif. Ne vivant que de fromage & de chairs salées, ils vinrent à manquer d'eau. Il y avoit long-tems qu'on n'en distribuoit chaque jour à chaque soldat qu'une petite mesure, où l'on mêloit de l'eau de mer. Plusieurs s'abstenoient de manger, espérant éteindre leur soif par ce moyen, au défaut de l'eau. Cet étrange régime les affoiblissoit extraordinairement, & les faisoit tomber en phtisie. Dans ces extrémités, de Sande assembla les Officiers & les soldats, qui se trouvoient reduits à mille hommes en état de pouvoir combattre, les autres étant morts de maladies différentes, ou abattus & mourans. Après avoir déploré leurs malheurs communs, il les exhorta à mourir en braves gens, & à vendre cher leurs vies & la victoire à l'ennemi. Après les avoir ainsi animés, il sort avec eux au milieu de la nuit. Ils franchissent deux des rétranchemens des ennemis. Mais étant parvenus au troisième, où étoit la tente du Bacha, les Turcs s'éveillerent & coururent aux armes. Alors de Sande, se voyant abandonné de presque tous les siens, se retira sous la citadelle, du côté où elle est battuë par la mer; un de ceux qui l'accompagnoient lui avoit enseigné ce chemin. Aussi-tôt il se jetta dans une des galeres, qui étoient attachées aux murs du château, dans le dessein de se sauver. Mais les Turcs ayant entouré ce bâtiment avec un grand nombre d'esquifs, il fut pris & conduit au Bacha.

Brave résolution d'Alvare de Sande.

Il est pris par les Turcs, & reçu honorablement par Piali.

Piali, qui sçavoit admirer la vertu dans ses ennemis, le reçut avec honneur, le fit asseoir, & lui fit des propositions très-brillantes, pour l'engager au service du Sultan. Ceux qui étoient restés dans la place, voyant qu'on avoit pris leur Commandant, se rendirent à la fin de Juillet, & furent fait esclaves. Les Italiens imputent à la vanité de la Cerda cette expédition malheureuse, où dix huit mille hommes périrent par les maladies & par le fer, ou furent reduits en servitude, & où l'on perdit vingt huit galeres & quatorze bâtimens de transport. Ils disent que ce Viceroi voulut, à quelque prix que ce fût, se signaler par une action mémorable, à l'exemple de Vega, & qu'il ne fut pas assez sage pour écouter les conseils de Doria. Mais de Sande en rejettoit la faute sur Pierre de Velasco, Intendant général de la flote, qui, par sa lenteur & sa négligence, ne donna pas les ordres nécessaires pour équiper & approvisionner promptement les galeres & les autres bâtimens, & fut cause que la flote partit trop tard. Antoine-François Cirni, qui fut présent à cette expédition, & qui nous en a laissé une relation fort ample, assure avoir oüi dire cela à de Sande, qui peut-être vouloit menager le Viceroi. Les Turcs, après cette victoire, partirent de Zerbi, & vinrent à Goze le 16. d'Août, d'où ils firent voile vers Constantinople, amenant avec eux de Sande, à qui Soliman fit les mêmes propositions que Piali lui avoit faites, lesquelles il réfusa constamment. Il fut mis en prison avec Sanche de Leyva, & Berenger de Requesens.

Les

Les Princes Chrétiens firent demander à Soliman la liberté de ces trois Officiers, & même le Roi Très-Chrétien envoya à ce ſujet à la Porte François Salviati, Chevalier de Malte, qui ne put rien obtenir. Les Turcs étoient irrités contre la France & l'Eſpagne, à l'occaſion de la paix concluë entre ces couronnes, qu'ils jugeoient ne pouvoir leur être avantageuſe. Ils étoient d'autant plus aigris contre les Chrétiens, qu'ils croyoient qu'on les auroit compris dans le traité de paix. Voyant qu'ils s'étoient trompés dans leurs conjectures, ils étoient fort mal intentionnés à l'égard de la France. Il eſt certain que Soliman avoit écrit à Henri II. qu'il ne déſapprouvoit point la paix qu'on venoit de conclure; mais qu'il devoit ſe ſouvenir qu'il n'étoit pas ſûr de rompre avec d'anciens amis, ni de ſe réconcilier avec d'anciens ennemis. CHARLES IX. 1560.

De Sande obtient la liberté à la priere de Busbecq.

De Sande, qui avoit compté que les bons offices de la France & les ſollicitations du Chevalier Salviati lui procureroient ſa liberté, & qui avoit fait des dépenſes immenſes, pour gagner, par des préſens, les grands Officiers de la Porte, voyant que cela ne lui avoit pas réüſſi, commença à craindre de mourir dans l'eſclavage. Mais ce fut le mécontentement même des Turcs envers la France, qu'ils voulurent nous faire ſentir, qui contribua à la liberté des priſonniers. Car Auger de Ghiſlin Seigneur de Buſbecq, Envoyé de l'Empereur Ferdinand à la Porte, ayant ſçu par le Bacha Hali, & par Ebraim, Chef des interprêtes, à qui il venoit de rendre un grand ſervice, que ſi Ferdinand demandoit les priſonniers Eſpagnols, le Sultan pourroit les lui accorder, Ghiſlin en écrivit à Vienne, & ayant reçu des ordres à ce ſujet, il obtint la liberté des trois Officiers, par la médiation de ceux qui lui avoient conſeillé de la ſolliciter. Ainſi de Sande, de Requeſens, & de Leyva ſortirent de priſon le 10. d'Août jour de S. Laurent. Peu après, Ghiſlin, qui avoit menagé une tréve entre la Porte & l'Eſpagne, partit de Conſtantinople & vint à Sophie en Bulgarie, d'où il paſſa en Hongrie, ayant avec lui de Sande, qui s'étoit ſeparé de Leyva, qu'il haïſſoit, & de Requeſens. Ceux-ci prirent un autre chemin, comme s'ils euſſent voulu ſe rendre à Veniſe. Mais Requeſens, qui étoit déja vieux, mourut avant que d'arriver à Raguſe, d'une maladie contractée par les incommodités & l'ennui de ſa priſon. Ce que je viens de rapporter, n'arriva que deux ans après le ſiége de Zerbi.

Pierre Machiavelli, Amiral de Toſcane, eſt attaqué par les Turcs, & ſe ſauve avec peine.

Après la défaite des Chrétiens ſur les côtes de Barbarie, Coſme Duc de Florence eut le chagrin de perdre deux de ſes galeres. Pierre Machiavelli, Général des galeres de ce Prince, ayant mis à la voile avec deux qui s'étoient ſauvées du dernier combat, & une troiſiéme qu'il venoit de faire conſtruire, fut attaqué, lorſqu'il y penſoit le moins, près de l'Iſle de Giglio par treize bâtimens ſortis d'Alger, & eut bien de la peine à échaper ſur ſa nouvelle galere, & à ſe rendre à Civita-Vecchia. Les deux autres, qui n'étoient pas ſi légeres, s'enfuïrent vers l'Iſle de Corſe, & voyant qu'elles alloient tomber entre les mains des ennemis, s'échoüerent contre des rochers, & furent entierement briſées, l'équipage s'étant auparavant ſauvé. Alors les Turcs déchaînerent leurs forçats, qui ſe ſaiſirent à la nage de ce qu'ils purent prendre des débris de ce naufrage. Les Florentins

CHARLES IX. 1560. tins avoient eu ſoin de jetter leur canon au fond de la mer: il en fut tiré quelque tems après par Rueellai, Chevalier de Malte, qui avoit autrefois ſuivi le parti de la France, & étoit, depuis la paix faite, rentré dans les bonnes graces du Due de Florence, au ſerviee de qui il étoit.

Coſme, qui vouloit réparer ces pertes, faiſoit conſtruire une flote avec beaueoup de dépenſe & de ſoins. Il avoit fait venir Baecio Martelli, Offieier très-expérimenté dans la Marine, qui avoit autrefois ſignalé ſa valeur ſous Leon Strozzi, & lui avoit donné le principal commandement de ſes vaiſſeaux, juſqu'à ce que le Prince Garcie ſon fils, à qui il deſtinoit la eharge d'Amiral, fût en âge d'exercer cet emploi. De plus, pour garantir les côtes maritimes de ſes Etats des eourſes des ennemis, & pour avoir toûjours une flote, pourvûë non ſeulement de toutes les choſes néceſſaires pour attaquer les Turcs, mais qui fût montée par des hommes eourageux & habiles dans le métier de la mer, il eréa un Ordre de Chevaliers, dont l'inſtitution avoit aſſez de rapport à eelle des Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem. Il leur donna une égliſe & un palais dans la ville de Piſe, & le nom de Chevaliers de S. Etienne (1) Pape, en mémoire de la victoire remportée à Mareiano le 2. d'Août 1554, jour où l'on eélèbre la fête de ce bien-heureux Pontife. Il donna à cet Ordre de grands revenus, & ordonna, que lui, & à l'avenir les Ducs ſes ſueceſſeurs, ſeroient les Chefs de cette milice Chrétienne. Enſuite il lui donna des ſtatuts, pour être exactement obſervés par les Chevaliers.

Coſme établit l'Ordre militaire de S. Etienne.

Affaires de Moſcovie. Durant ees divers évenemens en Europe, les Moſcovites qui étoient à Derpt, firent une ſeconde irruption en Livonie, & prirent Marienbourg, qui leur fut renduë par Sibery, Gouverneur de la ville, Adeſel, & pluſieurs autres plaees. Les Livoniens ayant appellé à leur ſeeours Magnus Due de Holſtein, fils de Chriſtierne III. Roi de Danemarc & frere de Fréderie II, ce Prince aborda auſſi-tôt à l'Iſle d'Oſel, qui eſt vis-à-vis la Livonie. Il avoit eedé depuis peu à Fréderic la troiſième partie du Holſtein, & avoit eu en échange les diocèſes d'Oſel & de Courland, que le Roi ſon frere avoit achetés pluſieurs mille Joachims, de l'Evêque Jean Munchauſen. Outre ees domaines, Magnus ſe fit ceder par Maurice Wrangel, Evêque de Revel, des droits ſur ee païs, que les Moſeovites avoient uſurpés. Le Prince de Danemare étoit fort ſouhaité des Livoniens. Ces peuples eomptoient qu'il les défendroit mieux eontre les Moſeovites que le Maître de l'Ordre Teutonique. Ainſi toute la Nobleſſe & les autres perſonnes conſiderables de la Provinee vinrent en foule le trouver, pour le félieiter ſur ſon arrivée. Mais la fierté de ee Prince, & le peu de ménagement qu'il eut pour ees peuples, les firent bien-tôt répentir de leur ehoix. Ils étoient même ſur le point de prendre les armes eontre lui, lorſque leur Archévêque, & eelui de Meklenbourg ſon collegue, employerent leurs bons offices, pour menager une entrevûë à Pernaw, & une réeonciliation.

Défaite Durant ces négociations le Moſcovite entre dans le Harnland, dont Revel

(1) Etienne X. frere de Godefroi le Barbu Duc de Lorraine, mort à Florence.

vel eſt la capitale, & après avoir ravagé le païs, paſſe dans celui de Letten, & taille en piéces, près d'Ermes, l'armée des Livoniens, commandée par Philippe Schal, Maître de l'Ordre, & par ſes Chevaliers. La plûpart des Chefs furent faits priſonniers, & conduits à Moſcow. Les Ruſſes aſſiégerent enſuite, ſur la fin de Juillet, Vellin, ou le vieux Furſtemberg s'étoit retiré. Une partie de la ville ayant été brûlée, & la garniſon s'étant mutinée contre ſes Officiers, ſur le prétexte qu'elle n'étoit pas payée, les habitans furent contraints de ſe rendre. Mais l'ennemi même punit la perfidie des ſoldats, qui s'étoient exprès ſoulevés pour piller les tréſors de Furſtemberg & l'argent des autres Gentilshommes, qu'ils enleverent: ces pillards furent dépouillés, & paſſés preſque tous au fil de l'épée. Furſtemberg fut fait priſonnier, & conduit en Moſcovie malgré ſon grand âge.

CHARLES IX. 1560. Des Livoniens par les Moſcovites, qui s'emparent de Vellin.

Les Moſcovites, enflés de ce ſuccès, diviſerent leurs troupes. Une partie vint mettre le ſiége devant le château de Wittenſtein, qu'ils ne purent prendre. Les autres ſe répandirent autour de Wenden & de Volmar, pour piller. Les autres enfin firent des courſes dans le païs qui eſt entre Revel & Pernaw, & ſoûmis au Duc de Holſtein. Ceux de Revel voyant que l'ennemi mettoit tout à contribution, & venoit juſqu'aux portes de leur ville, qu'ils n'avoient aucun ſecours à attendre du côté de l'Empire, & qu'ils ne pouvoient avec leurs forces reſiſter à une puiſſance auſſi formidable que celle du Czar, envoyerent des députés à Eric, depuis peu Roi de Suede, pour l'engager à leur prêter de l'argent. Ce Prince, qui n'étoit pas diſpoſé à donner à ces habitans les groſſes ſommes qu'ils demandoient, & qui d'ailleurs ne vouloit pas laiſſer échaper cette occaſion de reculer ſes frontieres, fit réponſe que ſon tréſor étoit épuiſé, mais qu'il accorderoit volontiers ſa protection à ceux de Revel, s'ils vouloient le reconnoître pour leur Roi. Les habitans trouverent d'abord ces conditions fort dures; Mais forcés enfin par la néceſſité, ils les accepterent, après avoir conſulté la Nobleſſe du païs, & aſſemblé tous les Ordres de la ville à ce ſujet. On renonça au ſerment qu'on avoit prêté l'année précedente au Grand-Maître des Chevaliers de Livonie, & on promit au Roi de Suede une obéiſſance & une fidélité inviolables. Cela fut cauſe que le Roi de Pologne, voyant avec chagrin que la Livonie alloit être démembrée, ne voulut plus accorder à cette Province une protection que le Grand-Maître de l'Ordre & l'Archévêque de Riga lui avoient demandée, comme nous l'avons dit ci-deſſus; mais cela n'arriva que l'année qui ſuivit celle-ci.

La ville de Revel ſe ſoûmet à la Suede.

Peu de tems auparavant Guſtave, Roi de Suede & de Norvege, étoit mort le 29. de Septembre à l'âge de ſoixante dix ans. C'eſt ce Prince qui, de captif qu'il étoit, fut élevé ſur le trône par le ſecours de la ville de Lubec, après l'horrible carnage de tant de Seigneurs Suedois, ordonné par Chriſtierne II. Roi de Danemarc. Guſtave, qui étoit parent du dernier Roi, gouverna la Suede durant trente huit ans avec une grande ſageſſe. On reproche néanmoins à ce Prince d'avoir terni l'éclat de ſes vertus Royales par l'avarice, & en foulant ſes ſujets par des impôts. Mais ceux

Mort de Guſtave Roi de Suede.

CHARLES IX. 1560.

qui jugent ſainement, excuſeront un Prince, qui ayant le premier élevé ſa maiſon à la ſouveraine puiſſance, cherchoit les moyens de l'y affermir de plus en plus, en amaſſant de grandes richeſſes. Il laiſſa de Catherine, fille de Magnus Duc de Saxe, Eric, dont je viens de parler, qui lui ſucceda. Il epouſa en ſecondes nôces Marguerite, fille d'Eric-Abraham Loholm, Duc de Sundermanie, dont il eut le Prince Jean, qui regna après ſon frere, & Charles Duc de Sundermanie, qui gouverne aujourd'hui ces païs Septentrionaux au nom du Roi Sigiſmond. Philippe Duc de la haute-Pomeranie, fils de George & petit-fils de Bogiſlas dit le Grand, finit auſſi ſes jours, laiſſant cinq enfans.

Mort d'Albert de Mansfeld.

Albert Comte de Mansfeld, mourut auſſi cette année dans la haute-Saxe. Ce Seigneur fut un des plus zèlés partiſans de la doctrine de Luther, & ſe vit long-tems perſecuté à l'occaſion de la Religion. Enfin il fut délivré des miſéres d'une vie toûjours agitée, & trouva dans la mort un repos qu'il n'avoit pû ſe procurer. Il mourut le 5. de Mars, âgé de 70. (1) ans, (2) après avoir été près de ſoixante années le Gouverneur de ſon païs.

Mort d'André Doria : ſon éloge.

Le 25. de Novembre André Doria finit ſes jours à Genes, dans le palais qu'il avoit fait bâtir aux environs de la ville avec une magnificence Royale. Ce grand homme, qui avoit joüé un grand rôle dans ſa patrie, quitta cette vie à l'âge de quatre vingt treize ans. On parla peu de lui à ſa mort, parce qu'il mouroit en un âge où les forces de ſon eſprit & de ſon corps étant entierement affoiblies, il etoit devenu inutile à ſes concitoyens, & qu'il avoit, pour ainſi dire, ceſſé de vivre avant que de mourir. André Doria, eut de grandes vertus, & ſçut par ſa ſageſſe fixer la fortune qui lui avoit été long-tems contraire. Ses actions dignes d'une éternelle mémoire, & qui furent, ſur la fin d'une vieilleſſe décrépite, comme enſevelies dans l'oubli, méritent bien qu'aujourd'hui nous les retracions.

Les grandes aumônes qu'il diſtribua aux pauvres, & les égliſes qu'il bâtit, prouvent ſa pieté envers Dieu. Car que pouvoit faire autre choſe un homme de guerre? Après la Religion, il n'eut rien de plus à cœur que les intérêts de ſa patrie, à qui, à l'exemple d'Octavien Fregoſe, il rendit une liberté qu'il ſçut lui conſerver. Dans la ſuite il s'éleva des orages, qui auroient pu le faire repentir de ce qu'il avoit fait en faveur de ſes concitoyens ; Attaqué trois fois par la conjuration d'une faction contraire qui en vouloit à ſa vie, il ne put cependant ſe réſoudre à conſentir que les Eſpagnols bâtiſſent une citadelle dans Genes, & y miſſent une garniſon qui eût aſſervi cette République. On loüe ſa tempérance & ſa moderation du côté des plaiſirs. Quoiqu'il mangeât naturellement beaucoup, il ne faiſoit que deux répas chaque jour, où il bûvoit deux fois ſeule-

(1) Agé de 80 ans, ſelon les éditions de *Patiſſon* & de *Drouart in* 8.

(2) La mort du Pere d'Albert de Mansfeld, eſt fixée par les Hiſtoriens à l'année 1486. Si cela eſt vrai, comment Albert eſt-il mort en 1560, âgé de 70. ans? Il faut reformer le tems de la mort ou du pere ou du fils.

lement, mêlant les trois quarts d'eau dans ſon vin. Il fut véritablement adonné à l'amour des femmes, où le portoit une forte ſanté & un tempérament vigoureux ; mais cette paſſion ne lui fit jamais négliger le ſoin de ſes grandes affaires. On peut juger de ſa libéralité, par le préſent qu'il fit à ſon beau-fils, au-delà même de ce qu'il eſt permis, ce ſemble, à un particulier de donner. Il lui ceda la Principauté de Melfi, qu'il tenoit de la faveur de Charles Quint. On croit que l'Empereur vit avec chagrin, que par ce don exceſſif Doria oſât en quelque façon blâmer ſa liberalité à ſon égard. Il fit bâtir de ſuperbes palais ; un ſur-tout dans un fauxbourg de Genes, où il eut l'honneur de recevoir deux fois Charles-Quint, Philippe ſon fils, Maximilien Roi de Bohême, & la Reine Marie ſa femme, fille de l'Empereur, & de les traiter avec une magnificence digne de ces hôtes illuſtres. Il faut ajoûter à cela ſes galeres ſi richement ornées, une grande galere à quatre bancs de rameurs, & une autre à cinq, d'une conſtruction merveilleuſe, où l'or & l'argent brilloient par-tout. Il rebâtit l'égliſe de S. Matthieu, où il éleva une ſuperbe galerie, ſous la quelle il fit faire une chapelle ornée de colomnes de marbre & de riches peintures, où il plaça ſon tombeau, ayant fondé des Prêtres pour y célébrer chaque jour l'office divin. Toutes les voyes de parvenir aux honneurs & d'augmenter ſa fortune, lui parurent odieuſes, dès qu'il les crut contraires aux loix & à la liberté de ſa patrie. Il fit voir ſur-tout ſa grandeur d'ame, lorſque ſe mettant au deſſus des opinions vulgaires, il fit peu de cas des honneurs même légitimement acquis, qu'il ne craignit point une injuſte infamie, & qu'il crut qu'il n'y avoit de honte, qu'à ne pas être aſſez attentif aux témoignages de ſa conſcience. Du reſte, il ne parloit jamais de lui-même qu'avec une grande modeſtie, & il ſouffroit avec peine qu'on le loüât en ſa préſence.

CHARLES IX. 1560.

On remarquoit dans ſa démarche & dans ſes diſcours une gravité qui lui étoit naturelle. Jamais ſon caractère ne ſe démentit. Il ſe montra juſte dans toutes ſes actions, & aima tant la vérité, qu'il ne mentit jamais, même en badinant. Il fut plus ſenſible à l'honneur, que touché du ſoin de conſerver ſa vie. Souvent il demanda des graces aux Princes pour les autres, & rarement pour lui-même. Il ſe laiſſoit aiſément aller à la colere ; mais il ſe calmoit auſſi-tôt. Un bonheur preſque continuel, & qui égaloit ſes vertus, en fut la récompenſe. Car il fut ſix fois, ſous divers Princes, Général de leurs flotes, & eut même ſouvent le commandement des troupes de terre. Il remporta des victoires ſignalées, & ne parvint que par ſon courage & ſa prudence à ces honneurs, que tant d'autres n'ont pû obtenir avec de grandes qualités, & ſoutenus par la faveur de leurs citoyens, par d'immenſes richeſſes, ou par de puiſſantes factions. Il ne porta jamais l'épée, même dans ſes voyages maritimes, & s'il en eut une dans les combats, la fortune, qui combattoit pour lui, fit qu'il n'eut preſque jamais occaſion de la tirer du fourreau. Il faut avoüer cependant, qu'on lui reproche avec juſtice, que long-tems après la conjuration des Fieſques, & lorſqu'il eut trouvé les moyens, par ſa fermeté & par ſa modé-

CHARLES IX. 1560.

modération, de détruire les deſſeins de ceux qui reſtoient de cette faction, il uſa inhumainement de ſa victoire envers (1) Ottobon Fieſque, frere de Louis, que le Marquis de Marignan avoit fait priſonnier auprès de Porto-Ercole & qu'il lui avoit livré, comme nous l'avons rapporté ci-deſſus.

Lorſqu'il eut aſſuré la liberté à ſa patrie, on l'éleva à la première dignité de la République, qui lui donnoit le droit de faire rendre compte à chaque Magiſtrat de ſon adminiſtration. Il ſe comporta en cela avec tant de moderation, que, ſans offenſer perſonne, il maintint la diſcipline. Enfin ſe voyant ſans enfans, il remit ſes charges aſſez tard entre les mains de Jean-André Doria, ſon neveu, fils de Jeannetin ſon frere, & lui laiſſa le Duché de Torſi, chargé de grandes dettes. Ce neveu étant éloigné de lui dans les derniers tems de ſa vie, il chargea Antoine Piſcina, ſon Camerier, de lui dire de ſa part, qu'il devoit ſur-tout mettre en Dieu toutes ſes eſpérances; cultiver avec ſoin la bienveillance & la protection du Roi d'Eſpagne, & ſe propoſer, en ſuivant ſes traces, de défendre ſa patrie & la liberté de ſes concitoyens, même aux dépens de ſa vie. Il fit ſon teſtament, qui fut ouvert après ſa mort par Figueroa & Centurione, & lû publiquement. Il ordonnoit entre autres choſes, que ſon corps fût inhumé la nuit, & ſans pompe; en quoi ſes domeſtiques lui obéïrent. Jean-André, ſon neveu, étant arrivé à Genes ſix jours après ſa mort, les Genois firent faire dans leur principale égliſe des funerailles magnifiques à ce citoyen, qui avoit rendu de ſi grands ſervices à la République, & lui donnerent au moins cette marque de leur reconnoiſſance.

Mort du Cardinal du Bellai: ſon éloge.

Peu de tems auparavant étoit mort le Cardinal Jean du Bellai. Ce Prélat iſſu d'une ancienne & illuſtre famille, qui avoit rendu de grands ſervices à la France, étoit frere de Guillaume Seigneur de Langey, Gouverneur de Piémont, grand Capitaine & très-habile négociateur, & de Martin du Bellai, qui étoit mort l'année précedente à Glatigny au Maine le 9. de Mars. Ce dernier, qui paſſa ſa vie dans des commandemens militaires, ou dans des Ambaſſades honorables, nous a laiſſé des Mémoires ſenſés & bien écrits, des choſes qu'il a faites ou dont il a été le témoin. Le Cardinal ſon frere s'acquit auſſi beaucoup de réputation dans des emplois pacifiques, & même en ce qui concerne la guerre. Il fit dans ſon enfance de grands progrès dans les lettres; il écrivoit parfaitement en Latin, & il compoſa des vers nobles & élevés, qui ſont entre les mains des Sçavans. François I. ayant égard à ſon ſeul mérite, l'employa en des négociations importantes, lui confia pluſieurs Ambaſſades, dont il s'acquitta toûjours avec autant de fidélité que de prudence, & lui fit obtenir le chapeau de Cardinal. Quelque tems après, les affaires de ce Royaume étant dans une triſte ſituation en 1544, & l'armée de l'Empereur s'avançant vers Paris (2) dont du Bellai étoit alors Evêque, il raſſura les bourgeois effrayés, & fit

(1) Doria fit jetter dans la mer Ottobon Fieſque, après l'avoir fait coudre dans un ſac.

(2) BELLAI (Jean du) *Rem.* (B). M. de Thou rapporte à l'invaſion de la Champagne en 1544, les ſoins du Cardinal du Bellai pour

fit faire avec une extrême diligence des foſſés, & conſtruire des fortifications que l'on voit encore aujourd'hui. François I. l'honoroit de ſon amitié & de ſa confiance, preſque autant que le Cardinal de Tournon, ſon premier Miniſtre. Il eſtimoit ſur-tout en lui ſon attachement inviolable pour ſa patrie, ſa grandeur d'ame, ſa libéralité, & ſa magnificence, que prouvent aſſez les maiſons qu'il a bâties avec une dépenſe preſque Royale. Mais après la mort de ce grand Roi, ſes envieux, & ſur-tout le Cardinal de Lorraine, lui rendirent de mauvais offices auprès de Henri II. & lui firent perdre la faveur de la Cour. Du Bellai, qui ne put jamais ſouffrir les injuſtices, ſe retira à Rome, où il fut declaré Evêque d'Oſtie, en qualité de Doyen du ſacré College. Les ſervices qu'il avoit rendus à la France & au Saint Siége, font croire qu'il étoit digne encore de plus grands honneurs. Il mourut à Rome, dans le palais magnifique qu'il y avoit fait bâtir près des Thermes de Diocletien, & mérita les larmes de l'Egliſe, dont pendant ſa vie il avoit ſouhaité la reforme. Jo. chim du Bellai (1) étoit de la même famille, dont il ſe montra digne par les agrémens de ſon eſprit. Il mourut à Paris d'une paralyſie, le premier de Janvier de la même année. Dans une fortune fort au-deſſous de l'élevation de ceux dont je viens de parler, il ſe diſtingua par ſes poëſies Françoiſes. On louë entre ſes ouvrages les *Triſtes*, qu'il compoſa à Rome, étant à la ſuite du Cardinal du Bellai, ſon couſin, ſes *Jeux ruſtiques*, & un recueil de vers, qu'il dédia à Marguerite Ducheſſe de Savoye. Il ne réuſſit pas ſi bien dans les vers Latins qu'il fit durant ſon ſéjour à Rome.

CHARLES IX. 1560.

Mort de Poëte Joachim du Bellai.

Il eſt à propos de parler de la mort de Lelio Capilupi, ami particulier de Joachim du Bellai: il mourut à Mantouë, où il étoit né, trois jours après ſon ami, à l'âge de ſoixante & deux ans. Cet Italien badina ſi heureuſement ſur les vers de Virgile, qui étoit de Mantouë comme lui, en leur donnant un ſens différent de l'auteur, qu'il effaça tout ce qu'avoient fait avant lui en ce genre Auſone, & Proba Falconia. Il fit ſur-tout des Centons très-eſtimés ſur l'origine, la vie, & les regles des Moines, ſur le mal Vénérien; parodiant les vers de Virgile, qui aſſurément n'avoit pu penſer à tout cela. Je ne puis paſſer ſous ſilence la mort de Bonfadio, né à Salo auprès du lac de la Garde. Il ſe fit eſtimer par ſa proſe & par ſes vers Italiens & Latins. Mais des mœurs corrompuës ternirent ces belles qualités. Ayant commis un crime qu'il convient de taire, il eut la tête tranchée à Genes, dont il avoit écrit l'Hiſtoire de quelques années. Il mourut à la fleur de ſon âge, ayant conſervé juſqu'à la fin une grande force d'eſprit. Il écrivit même une lettre fort éloquente peu avant ſa mort, où il aſſura, qu'à l'exemple de Socrate, il étoit prêt de ſouffrir ſon ſupplice avec un eſprit intrépide & tranquille.

Mort de Lelio Capilupi.

Mort de Bonfadio.

Il eſt juſte de ne pas priver Louiſe Sigea des éloges qui lui ſont dûs. Cette

Mort de Louiſe Sigea.

pour la ville de Paris. Il ſe trompe. L'irruption de Charles-Quint qui fit peur aux Pariſiens, & à l'occaſion de laquelle Jean du Bellai fit fortifier leur ville, eſt de l'année 1536; mais elle regarde la Picardie. P. BAYLE.

(1 Joachim du Bellai étoit Chanoine, & Archidiacre de l'égliſe de Paris.

CHARLES IX. 1560.

Cette illuſtre Dame, née à Tolede, ſçavoit parfaitement les langues Grecque, Latine, & Hébraïque ; ce qui peut paſſer pour un prodige dans une perſonne de ſon ſexe. La Reine de Portugal la fit venir auprès d'elle, & lui donna de grands biens. Elle eut une ſœur, nommée Angele, qui fut auſſi fort ſçavante. Jean Vaſeus, qui nous a donné une Hiſtoire d'Eſpagne très-eſtimée, André Reeſende, Alvare Gomez, & François Luiſini, ont loué à l'envi l'un de l'autre Louiſe Sigea. S'étant retirée a Burgos, avec François de la Cueva ſon mari, elle y mourut fort jeune le 13. d'Octobre & laiſſa un fils.

Mort de Philippe Melanchton : ſon caractère.

Philippe Melanchton finit auſſi ſes jours à Wirtemberg cette même année le 19. d'Avril. Il y avoit deux mois & trois jours qu'il avoit paſſé ſon année climatérique. Une fiévre double tierce, preſque toûjours fatale aux vieillards, le mit au tombeau. Il étoit originaire d'Heidelberg, & né à Bretten, ville du Palatinat du Rhin. George ſon pere s'étoit rendu fameux par ſon habileté à manier les armes, & il étoit conſideré à cauſe de cela de l'Empereur Maximilien. Du reſte c'étoit un homme de bien, qui avoit de la piété. Melanchton fit ſes études à Pforzheim, près de Spire, où il y avoit alors un college fort célèbre : Jean Hunger & George Simler furent ſes maîtres. Ayant eu le bonheur de ſe concilier l'amitié de (1) Reuchlin, le plus ſçavant homme de ſon tems, celui-ci lui conſeilla de changer ſon nom, qui ſignifioit en Allemand, terre noire, & de prendre celui de Melanchton (2) mot Grec, qui ſignifie la même choſe. Reuchlin ſe ſouvenoit, que lorſqu'il étoit en Italie, Hermolao Barbaro lui avoit donné le nom de Fumée, ou de Capnion, parce que *Reuch* en langue Allemande, & καπνος en Grec veulent dire Fumée. Quelque tems après, de grands troubles s'étant élevés dans l'Empire ſur les matières de la Religion, Melanchton s'attacha à Luther, qu'il accompagna preſque toûjours. Mais le caractère du diſciple fut très-oppoſé à celui du maître.

Melanchton faiſoit tous ſes efforts, pour engager Luther à n'avancer aucune propoſition qui ne fut claire & à portée d'être entenduë de tous, & vouloit qu'on expliquât les matières obſcures. De plus, il aimoit tant la tranquillité & la concorde, qu'il ſoutenoit qu'on devoit agiter ſeulement les matières eſſentielles, fermer les yeux ſur des abus peu conſiderables, & tolerer bien des choſes. Une ſi grande moderation dans ce Docteur équitable lui attira la bienveillance de pluſieurs grands hommes, de ceux même qui ne penſoient pas comme lui, en un tems où les eſprits étoient extrêmement échauffés ſur ces matières. François I. connoiſſant les diſpoſitions de Melanchton pour procurer la paix de l'Egliſe, ſur ce que le Seigneur du Bellai de Langey lui en avoit dit, lui écrivit de Guiſe en 1533, & lui envoya Voré de la Foſſe, pour l'engager à venir en France. Il lui mandoit, qu'on y tiendroit une conférence avec lui & avec pluſieurs Théologiens habiles, pour parvenir, s'il étoit poſſible, à l'union des Catholiques & des Proteſtans. Deux ans après, Jaques Sadolet, Evêque de Car-

(1) Reuchlin étoit oncle maternel de Melanchton, quoique M. de Thou n'en diſe rien.

(2) μέλας, noir ; χθὼν, terre.

Carpentras, étant venu à Rome, & ayant été nommé Cardinal lorſqu'il s'y attendoit le moins, & qu'il ne le ſouhaitoit même pas, écrivit à Melanchton une lettre fort civile, pour lui demander ſon amitié, & l'aſſurer que, malgré la différence des ſentimens & la diſtance des lieux, il deſiroit ardemment d'avoir avec lui un commerce de littérature. Mais cet homme ſi eſtimé des étrangers, & ſi recherché de ceux dont la Religion étoit différente de la ſienne, éprouva un ſort bien différent dans ſon propre païs, par la perſécution de ceux qui étoient Proteſtans comme lui. Il s'éleva en Allemagne une faction de Lutheriens zèlés, qui, rejettant avec paſſion toutes propoſitions de conciliation & de paix, déclamoient avec emportement contre ceux qui propoſoient des tempéramens; les appellant *Adiaphoriſtes* (1) ou *Intérimiſtes* (2), noms odieux, qu'ils avoient forgés pour décrier la modération des plus ſages. Les Chefs de ce parti outre furent Matthias Flacius Illyricus, & Nicolas Gallus, avec qui Melanchton, qui aimoit la paix, fut obligé d'avoir des différens toute ſa vie. Après ſa mort les Proteſtans blâmerent en lui cet éloignement des diſſenſions & des diſputes dont j'ai parlé, auſſi-bien que ſa trop grande application à l'étude de la Philoſophie & des Mathématiques, & ſur-tout de l'Aſtrologie judiciaire. Joachim Camerarius, ſon ami, a écrit ſa vie avec autant d'exactitude que d'élégance. Comme j'ai lû cet ouvrage avec plaiſir, je conſeille, ſur-tout à ceux qui aiment la paix de l'Egliſe, de le lire. CHARLES IX. 1560.

Au reſte Melanchton laiſſa pluſieurs filles, dont une, nommée Anne, épouſa George Sabin, né dans la Marche de Brandebourg, Poëte d'une aſſez grande réputation chez les Allemans. Les Cardinaux Bembo & Contarini, J. B. Egnatio & Louis Beccatelli, tous Italiens, eſtimerent beaucoup Sabin durant ſa vie. Il mourut à Francfort ſur l'Oder, où il avoit fixé ſa demeure, la même année que ſon beau-pere, le premier de Décembre, à l'âge de cinquante trois ans. Pierre Lotichius Secundus, plus jeune que ce dernier, & âgé ſeulement de 32. ans, finit ſes jours à Heidelberg le premier de Novembre. (3) Il étoit né à Solitar, dans le Comté de Hanaw, & fut, à mon avis, après le célèbre Eobanus, du païs de Heſſe, un des meilleurs Poëtes qu'ait produit l'Allemagne. Trois ans après ſa mort, Came- Mort de George Sabin & de Pierre Lotichius.

(1) C'eſt-à-dire Indifférens.

(2) Par rapport au fameux *Interim* de Charles-Quint.

(3) Melchior Adam, qui a écrit la vie de Lotichius, nous apprend quelle fut la cauſe de ſa mort. Lotichius faiſoit ſes études à Boulogne, & logeoit avec un jeune Gentilhomme Bavarois, Chanoine de Munich. Ce jeune-homme avoit une inclination en ville. Son hôteſſe, qui de ſon côté l'aimoit éperduëment, s'en apperçut. Auſſi-tôt l'amour & la jalouſie mirent aux champs cette nouvelle Medée. Outrée que ſon penſionnaire allât chercher ailleurs ce qu'il pouvoit trouver ſans ſortir de chez lui, elle réſolut de troubler ce commerce. Son deſſein étoit uniquement de ſe faire aimer du jeune Chanoine. Pour en venir à bout, elle imagina de ſe ſervir d'un philtre. Dans cette vûë elle prépara un jour deux bouillons, pour ſes deux penſionnaires, & ſuivant la coûtume du païs, elle les leur préſenta à chacun ſeparement. Un hazard renverſa tous ſes projets. Le bouillon deſtiné pour Lotichius étoit beaucoup plus gras que celui du Bavarois, dans lequel l'hôteſſe avoit mêlé le breuvage. Lotichius, naturellement ennemi de tout ce qui étoit gras, changea de bouillon avec ſon ami; mais a peine eut-il commencé à l'avaler, que la force du poiſon ſe fit ſentir. Ce jeune-homme tomba d'abord en foibleſſe; enſuite il devint fu-

CHARLES IX. 1560.

Camerarius publia un recueil de ſes vers (1), qui fait voir ce qu'on auroit dû attendre de lui, ſi Dieu lui avoit donné une plus longue vie.

Mort de Nicolas Gerbel, & de Jean Driander.

Dès le mois de Janvier Nicolas Gerbel, de la ville de Pforzheim, étoit mort. C'étoit un homme de bien, & très-eſtimable par ſon ſçavoir & par la douceur de ſes mœurs. Il avoit profeſſé le Droit à Vienne en Autriche avec un grand applaudiſſement, & avoit été lié d'une étroite amitié avec Jean Cuſpinien, le plus ſçavant homme de ſon tems. Il étoit venu s'établir à Strasbourg, où il mourut fort vieux. Jean Driander né à Wetteren en Heſſe, quitta auſſi cette vie le 20. de Décembre à Marpurg, où il avoit long-tems enſeigné. Il avoit profeſſé avec beaucoup de ſuccès la Médecine & les Mathématiques, & publié d'excellens ouvrages ſur ces ſciences. Il fit de ſçavantes découvertes dans l'Aſtronomie, & imagina de nouveaux inſtrumens par rapport aux aſtres, ou perfectionna ceux qu'on avoit déja.

rieux, courut à ſes armes, & ſe jetta l'épée à la main ſur le Bavarois. Peu de tems après, revenu à lui-même, il avala un peu d'huile d'olives, qui lui fit rejetter une partie du poiſon. A la fureur ſuccéda une fiévre maligne, dont il ne rechapa que pour avoir la douleur de voir tomber ſes ongles & ſes cheveux. Depuis ce tems-là, ce ne fut plus le même homme; il changea abſolument de caractère & même de figure, & conſerva tant qu'il vécut des reſtes de cette premiere attaque. Tous les ans vers l'Automne le breuvage empoiſonné ſembloit fermenter de nouveau. Ces retours étoient accompagnés de fiévre & d'une eſpece de délire. Ce fut dans une de ces rechutes, que Lotichius périt malheureuſement. Du Puy.

(1) Lotichius (Pierre) ſurnommé Secundus, *Rem.* (E). Il mourut le 7. de Novembre 1560. M. de Thou, qui a mis trois ans entre la mort de Lotichius & la publication de ſes poéſies par Camerarius, s'eſt trompé de deux années. Il s'eſt auſſi trompé en mettant cette même mort au premier jour de Novembre. P. Bayle.

*Fin du Tome Second.*

644391

Digitized by Google

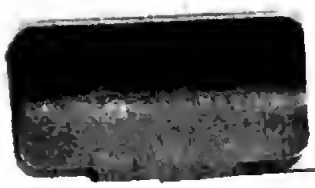

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google